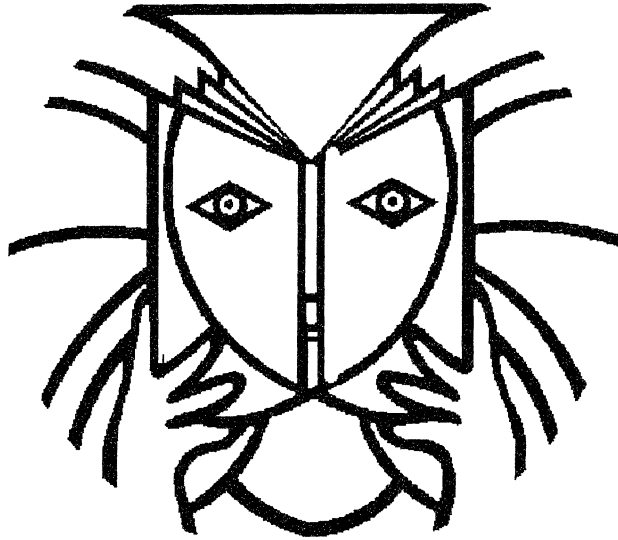




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 7.

QUATRIÈME SESSION DU CINQUIÈME PARLEMENT

DU

54425

CANADA.

SESSION 1886.

OTTAWA : IMPRIMERIE McLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA.

QUATRIÈME SESSION, CINQUIÈME PARLEMENT, 1886.

A	B
Achigan vert, et doré..... 77c	Baux de terres à pâturages..... 20b
Acte du Canada concernant les compagnies par actions, Compagnies constituées en vertu de l'..... 9a	Bayfield, Havre de..... 51b
Acte du cens électoral..... 87	Bibliothèque du parlement, Rapport annuel sur la 16
Acte de tempérance du Canada :—	Billets de banque..... 71
Argent payé à P. R. Jarvis..... 47b	Billets fédéraux..... 71
Causes devant la cour Suprême..... 41a	Bois, Règlements concernant les terres et les, C.-B..... 61c
Montant payé à P. M. Barker..... 47a	Boissons importées et exportées..... 47c
Pétitions et papiers..... 47	Bonis aux chemins de fer..... 57
Actif pour réduire la dette du Canada..... 64	Brier et Long, Iles..... 63
Actionnaires des banques..... 17	Britannique canadienne, Compagnie de prêt et de placement..... 56
Actionnaires du chemin de fer du G. T..... 19b	Brockville et Ottawa, Trains portant la malle entre 19
Affaires des Sauvages, Rapport annuel sur les 4	Brockville et Toronto, Trains portant la malle entre..... 19
Agents employés pour les achats..... 80k	Budget, 1886-87..... 2
Agriculture, Rapport annuel 10	Budget supplémentaire..... 2
Aide municipal aux chemins de fer..... 20	Bureau des examinateurs du service civil, Rapport du 50a
Angleterre, Dépenses de voyages en..... 25	Bureaux de poste à Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue..... 30a
Anderson, James, Correspondance avec..... 80j	C
Approvisionnements achetés pour C. O. I.... 66g	Canada, Archives du..... 10b
Arbitres fédéraux, section 16, C. I..... 66f	Calgary à Fort McLeod, Malle de..... 30
Archives du Canada 10b	Colombie-Britannique, Pêcheries de la..... 77c
Arrangements des honoraires des mesuriers de bois 61b	Colombie-Britannique, Terres fédérales dans la..... 61c
Aspy, Affaire de la Baie d'..... 75	Canadien du Pacifique, Chemin de fer... 35 à 35c
Auditeur général, Rapport annuel..... 3	Rapports financiers..... 35
B	Ohoix de la route—Rapports sur les progrès,—Terrains; pour les gares et de ballast; 200 pieds de droit de passage— Paiement de la subvention et du prêt; section Est, section Centrale,—Taux, péages et prix de passage—Conditions
Baie des Chaleurs, Cie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson, Approvisionnements de la Compagnie de la 50	
Baie d'Hudson, Exploration de la..... 11c	
Baker et Cie, I. G..... 38h	
Banques d'épargnes..... 37a	
Banques, actionnaires des..... 17	
Baptêmes, mariages et sépultures..... 55	
Barker, P. M., Montant payé à..... 47a	
Batoche, Papiers trouvés à..... 43h, 43i	

C

Canadien du Pacifique, Chemin de fer— <i>Suite</i> . spéciales requises en vertu de l'acte refondu des chemins de fer—Divers :— Formule d'hypothèque; autorisation de transférer la section Est du C. C. P. à la compagnie du C. C. P.; réclamation de la <i>Lake Superior Silver Mining Co.</i> ; réclamation de A. S. Farewell.....	35a
Correspondance entre le département de l'Intérieur et le C. C. P.....	35b
Conventions avec Andrew Onderdonk, Wilson et McCreedy, et Head, Wrightson et Cie.....	35c
Chemin de fer de la rive Nord.....	35d
Ligne de jonction du Nord et du Pacifique.	35e
Canaux, Statistique des.....	5a
Oap-Breton, Explorations au.....	67b
Cap-Race, Phare du.....	53
Cartes indiquant la température.....	11d
Cartouches.....	80a, 80c
Cens électoral, Acte concernant le.....	87
Certificats d'ingénieurs.....	70
Chef Kah-ke-wa-quo-na-by, Paiements au....	38b
Chemins de fer, Aide aux.....	20, 78a
Chemins de fer, Bonis aux.....	57
Chemins de fer, Désaveu de chartes de.....	81
Chemin de fer du Grand-Tronc.....	19a
Chemin de fer de la Ligne Directe.....	67, 67a
Chemins de fer, Statistique des.....	13a
Compagnies de chemins de fer subvention- nées.....	78
Compagnies de chemins de fer, Terres accor- dées aux.....	20f
Chemins de fer et canaux, Rapport annuel...	13
Chemins de fer, canaux et navigation, Dépenses pour les.....	39
Chêne, pin et épinette, billots de, Droits d'exportation sur les.....	40
Chignectou, Cie de chemin de fer de trans- port maritime de.....	68
Commerce et Navigation, rapport annuel....	1
Commissaires des Affaires des Sauvages.....	38e
Commissaire de la police à cheval du Nord- Ouest, Rapport du.....	8a
Commissaire de la police fédérale.....	44
Commission sur les pertes subies pendant la rébellion sur.....	52f
Commission sur les réclamations militaires...	80
Comptes du Canada, Ontario et Québec....	18
Compagnies constituées en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies par actions.....	9a
Comptes provinciaux.....	18
Comptes publics, Rapport annuel.....	2
Concessions aux Métis du N.-O.....	8b
Concession de terres à M. Valin, M.P.....	20a

C

Conseil du Nord-Ouest, Pétition du.....	79
Conseils tenus par les chefs des Six-Nations.	38a
Coupe de bois, Licences ou permis de.....	61, 61a
Cour Suprême sur l'acte des licences de 1883	41, 41a
Cour Suprême, Jugements de la.....	41b
Cowan, Meurtre de David L.....	74

D

Dépenses causées par la rébellion.....	50
Dépenses imprévues.....	23
Dépôts dans les caisses d'épargnes des bu- reaux de poste.....	37
Désaveu des chartes de chemins de fer.....	81
Deschêne, G. H., Paiements à.....	38
Dettes du Canada, Actif réduisant la.....	64
Dickey, James A., Lettres de.....	35f
Dingman, Mr., Rapport de.....	38
Distribution des statuts.....	29a
Dodge, Brenton H., Renvoi de.....	72
Doré et achigan vert.....	77e

E

Eclaireurs de la police.....	44a
Echantillons de farine pour les Sauvages....	38d
Electeurs sauvages, Enregistrement des.....	38g
Employés sur le C. I.....	66i
Emprunt temporaire, Sommes empruntées comme.....	46
Enregistrement d'électeurs sauvages.....	38g
Entrepreneurs qui ont loué leurs attelages pour transport.....	80i
Esquimalt à Nanaïmo, Chemin de fer d'.....	62, 62a
Etat-major du major général Middleton.....	80i
Etats-Unis, Navires de pêche des.....	77a
Etats-Unis, Réciprocité de commerce avec les	65
Exploration de la Baie d'Hudson.....	11c
Exportation, Droit d', sur les billots de chêne, de pin et d'épinette.....	40
Exportations et importations.....	42

F

Fabriques de liqueurs.....	47c, 47d
Farine pour les Sauvages.....	38d
Feu et les risques de la navigation intérieure, Cies d'assurances contre le.....	14
Fonds consolidé, Recettes et dépenses impu- table au.....	31
Frai de poisson blanc.....	77e
Frontière ouest de l'Ontario.....	28, 28a

G

Gain et frais d'exploitation, C. I.....	66h
Gare du chemin de fer à Saint-Jean, N.-E....	66e
Gillis, Alexander, Procès de.....	82
Gouverneur général, Mandats du.....	24
Grand Tronc, Actionnaires du G. T.....	19b
Grand Tronc, Chemin de fer du.....	13a

H

Hamilton au Nord-Ouest, Chemin de fer d'... 35c
 Head, Wrightson et Cie, Convention avec... 35c
 Hearn, James, Mise à la retraite de... 22a
 Henev, John, Réclamation de... 91
 Hensley, Rapport du juge... 82
 Hudson, Baie d', Approvisionnements de la
 Cie de la... 50

I

I. G. Baker et Cie... 38b
 Ile Long... 63
 Ile du Prince-Edouard, Remboursement de
 droits dans l'... 60
 Immigration chinoise... 86
 Importations et exportations de boissons... 47c
 Impression des listes électorales... 87a
 Inspecteurs des affaires des Sauvages... 38e
 Instructions aux reviseurs... 25a
 Intercolonial, Chemin de fer... 66 à 66i
 Matériel roulant... 66, 66b
 Wagons particuliers... 66a
 Gare, à Saint-Jean, N.-B... 66c
 Dommage à la propriété de George Lavoie
 Plante, J. B., réclamation de... 66d
 Plante, J. B., réclamation de... 66e
 Section 16... 66f
 Achats d'approvisionnements... 66g
 Gains et dépenses d'exploitation... 66h
 Nombre d'employés... 66i
 Intérieur, Département de l', et le C. C. P.,
 Correspondance entre le... 35b
 Intérieur, Rapport annuel de l'... 8

J

Jarvis, P. R., argent payé à... 47b
 Juge Hensley, Rapport du... 82
 Jugements de la Cour Suprême... 41b
 Justice, Rapport annuel de la... 15

K

Kah-ka-wa-quo-na-by, chef, Paiements au... 38b

L

La Reine vs. la Cie de moulins et d'exploita-
 tion forestière de Sainte-Catherine... 90
 Lavoie, George, Dommage à la propriété de... 66d
 LeBel, Antoine, Paiements à... 38
 Législation provinciale... 15a
 Lettres confidentielles concernant la rébellion... 52c
 Libelle criminel contre Saunders et Wood... 27
 Licences de 1883, Acte des, Cour Suprême
 sur l'... 41, 41a
 Ligne Directe, Chemin de fer de la... 67, 67a
 Liqueurs fabriquées... 47c
 Listes des électeurs, Impressions des... 87a
 Lois douanières, Prétendue violation des 34, 34a, 73

M

Malle entre Calgary et Fort McLeod... 30
 Malles entre Toronto, Brockville et Ottawa... 19
 Mandats du Gouverneur général... 24
 Manitoba, Chartes de chemins de fer dans le
 Manitoba, Recensement du... 36, 36a
 Marine Marchande anglaise... 70
 Marine, Rapport annuel de la... 11
 Marine et pêcheries, Rapport en 1869... 77b
 Matériel roulant, C. I... 66, 66b
 Médailles pour les volontaires... 80m
 Mesureurs de bois, Arrérages d'honoraires
 des... 61b
 Métis du Nord-Ouest, Concessions aux... 8b
 Métis, Réclamations des... 45a
 Milice, Rapport annuel... 6
 Miliciens, Pensions des... 80d, 80e
 Militaires, Commission sur les réclamations... 80
 Mise à la retraite de James Hearn... 25a
 Mises à la retraite... 22, 22a, 22b
 Mongrain, Louison, Procès de... 74
 Morin, Edouard, Réclamation de... 38
 Munitions... 80a, 80c
 Muskoka, Bureaux de poste dans... 30a

Mc

McDonald, Angus, Nomination de... 36b
 McLeod, Isaac, Destitution de... 83
 McKenzie, John Leander, Prétendue infrac-
 tion des lois de douanes par... 34, 34a

N

Navires de pêche des Etats-Unis... 77a
 Nipissingue, Bureau de poste à... 30a
 Non-combattants pendant la rébellion... 80f
 Nord, Chemin de fer du... 35e
 Nord et du Pacifique, Ligne de Jonction du... 35e
 Nord-Ouest, Compagnie de Houille et de Na-
 vigation du... 20c
 Nord-Ouest, Concessions aux Métis du... 8b
 Nord-Ouest, Pétition du conseil du... 79
 Nouvelle-Ecosse, Subvention à la... 78b
 Nourriture pour les Sauvages... 38f

O

Obligations et garanties... 49
 Onderdonk, Andrew, Convention avec... 35c
 Ontario, Frontière ouest de l'... 28, 28a
 Or possédé par le gouvernement... 7i
 Ottawa et Brockville, Trains de la malle
 entre... 19

P

Pala-maitres de l'état-major... 80b
 Parry-Sound, Bureau de poste à... 30a
 Pâturage, Baux de terres à... 20b

P	R
Pearce, William, Rapport de..... 8b	Rébellion— <i>Suite</i> .
Pêches en eau profonde, C.-B..... 77d	Réclamations reconnues..... 52e
Pêche, Règlements de .. 77e	Commissions sur pertes..... 52f
Pêcheries, Rapport annuel sur les..... 11b	Commission sur les réclamations militaires 80
Pénitenciers du Canada..... 68b	Pensions militaires..... 80d, 80e
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul 69, 69a	Instructions aux non-combattants..... 80f
Pensions des miliciens 80d, 80e	Transports et approvisionnements 80g
Permis de coupe de bois 61	Propriétés saisies..... 80h
Pétition du conseil du Nord-Ouest..... 79	Etat-major du major général Middleton... 80i
Pickering, Bureau de poste de..... 30b	Correspondance relative aux dépenses..... 80j
Piliers dans la rivière Richelieu..... 59	Agents employés pour les achats..... 80k
Pinault, Louis et Michel 77f	Entrepreneurs des transports 80l
Piscifactures 77e	Médailles pour les volontaires..... 80m
Plante, J. B., Réclamation de..... 66e	Recensement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest..... 36, 36a
Poisson blanc, Frai de..... 77e	Recettes et dépenses imputables au fonds consolidé 31
Police à cheval, Rapport annuel du commis- saire de la..... 8a	Réclamation de l'Île du Prince-Edouard..... 26
Police fédérale, Commissaire de la..... 44	Réclamation présentée par John Heney.... 91
Police maritime 77, 77e	Réclamation présentée par D. B. Woodworth 21
Port-Hastings, Quai public à..... 26a	Réclamations des Métis..... 45a
Port de Port-Hood..... 51a	Réciprocité de commerce avec les E.-U..... 65
Port Mulgrave..... 32	Règlements concernant les terres et le bois, C.-B..... 61c
Port-Rowan, service de sauvetage de..... 89	Règlements de pêche..... 77c
Postes, Caisse d'épargne des bureaux de. 37, 37a	Remboursements de droits dans l'I. P. E..... 60
Postes, bureaux de, à Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue 30a	Remorquage dans les ports de la C.-B..... 88
Postes, Rapport annuel du ministère des.... 7	Remorqueurs américains..... 88
Prince-Albert, Réclamations des habitants de 45b	Réserve du Fort-William, Sauvages de la... 61a
Prince-Edouard, Réclamations de l'Île du... 26	Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel du... 5
Prince-Edouard, Union avec l'Île du..... 76, 76a	Revisers, Instructions aux officiers..... 54
Prisonniers métis..... 45c	Riel, Louis..... 43 à 43i
Prisonniers métis dans le N.-O..... 45	Rapport des médecins..... 43
Procès relatif à la rébellion..... 52, 52a et 52b	Mémoire de sir Alexander Campbell 43a
Propriétaires riverains sur la rivière Riche- lieu..... 59	Instructions au juge et à la cour..... 43b
Propriétés du gouvernement à Sorel..... 20e	Tout document relatif au procès 43c
Propriétés saisies..... 80h	Notes sténographiques 43d
Provinces, Comptes avec les..... 18	Pétitions en faveur de l'exécution de la sentence..... 43e
Q	Pétitions en faveur de la commutation 43f
Québec, Fabrique de cartouches de..... 80a, 80c	La Reine vs Louis Riel 43g
R	Papiers saisis à Batoche..... 43h, 43i
Rapport annuel sur les affaires des Sauvages 4	Richibouctou, Port de 51
Rapports financiers, C. C. P..... 35	Riverains sur la rivière Richelieu..... 59
Rapports météorologiques..... 35f	Rive Nord, Chemin de fer de la, et C. C. P... 35d
Rapport sur la marine et les pêcheries, 1869.. 77b.	S
Rébellion, 1885 :	Saint-Jean, Cie de pont et de chemin de fer de prolongement de 58
Rapport sur la suppression de la rébellion 6a	Saint-Vincent-de-Paul, Pénitencier de..... 69, 69a
Eclaireurs de la police..... 44a	Sainte-Catherine, Cie de Moulins et d'ex- ploitation forestière de..... 90
Dépenses..... 50	Saisies au port de Winnipeg..... 73
Détails sur les procès..... 52, 52a et b	Saisie de propriétés 80b
Lettres confidentielles..... 52c	Saunders et Wood, Libelle criminel contre.. 27
Argent payé aux membres du parlement et aux sénateurs..... 52d	Sauvages américains..... 38c

S		T	
Sauvages, Argent dû aux	38i	Températures, région de la Baie d'Hudson...	11d
Sauvages du Nord-Ouest.	38c	Terres fédérales dans la C.-B.	61c
Sauvages, Nourritures pour les.	38f	Terres, Concessions de, aux compagnies de chemins de fer	20f
Sauvages de la réserve du Fort-William.....	61a	Terres, Concessions de, à M. Valin, M.P.	20a
Scatterie, surintendant du sifflet de brume de	53a	Terres à pâturages, Baux de	20b
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel	9	Toronto et Brockville, trains de la malle entre	19
Section 16, Chemin de fer Intercolonial	66f	Transfert du phare du Cap-Race	53
Seigneurie de Sorel.....	20e	Transports et provisions, Officiers chargés des	80g
Service civil, Rapport du bureau des Examineurs du	50a	Travaux publics, Rapport annuel.....	12
Service civil, Promotions et nominations ...	48a		
Service civil, Liste du	48	V	
Service de sauvetage, Port-Rowan	89	Valin, M., M. P., Terres concédées à	20a
Sheffield et McKenzie, prétendue violation des lois de douane par	34, 34a	Viger, Terres vendues dans.....	38
Six Nations, Conseil tenu par les chefs des Sauvages des.....	38a	Voitures d'enfants, importées	33
Sommes empruntées temporairement.	46		
Statistique criminelle	10a	W	
Statistiques des chemins de fer	13a	Wagons particuliers, C.F.I.....	66a
Statuts, Distribution des.....	29a	Wilson et McCreedy, Convention avec	35e
Statuts révisés du Canada.....	29	Winnipeg à la Baie d'Hudson, Compagnie de chemin de fer et de navigation de.....	20d
Subventions aux chemins de fer fédéraux....	20	Winnipeg, Saisies au port de.....	73
Subventions provinciales aux chemins de fer	20	Woodworth, D. B., Réclamation faite par....	21
Subventions aux compagnies de chemins de fer	78, 78a		
Subvention à la Nouvelle-Ecosse.....	78b		
Suppression de la rébellion, rapport sur la.....	6a		
Sweetnam, Inspecteur	30b		

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'ordre a été donné de l'imprimer ou de ne pas l'imprimer.

ERRATUM DANS LA LISTE DE 1885.

A la page 55, document n° 140, lisez *Imprimés pour les documents de la session seulement*, au lieu de *Imprimés pour la distribution seulement*.

. MATIÈRES DU VOLUME A.

Recensement des trois districts provisoires des territoires du Nord-Ouest, 1884-85—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 1.

1. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885. Présentés à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable M. Bowell—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 2.

2. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1885. Présentés à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable M. McLelan. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 24 mars 1886. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1886. Présenté à la Chambre des communes le 26 mai 1886. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 23 mai 1886—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 3.

3. Rapport annuel de l'auditeur général sur les comptes des crédits, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 4.

4. Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 3 mars 1886, par sir John A. Macdonald—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5. Rapport annuel, états et statistiques du revenu de l'intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1885. Présentés à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable J. Costigan.....

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

- 5a. Statistiques des canaux pour la saison de navigation de 1885, supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur pour l'année expirée le 30 juin 1885. Présentées à la Chambre des communes le 3 mai 1886, par l'honorable John Costigan. Douzième rapport sur l'inspection des poids, mesures et du gaz, supplément n° 2 du rapport du département du revenu de l'intérieur. Présenté le 2 juin 1886.....

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU RAPPORT N° 5.

6. Rapport annuel du département de la milice et de la défense du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 4 mars 1886, par sir Adolphe Caron..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 6a. Rapport sur la suppression de la rébellion dans les territoires du Nord-Ouest et les matières qui s'y rattachant, en 1885. Présenté à la Chambre des communes le 20 mai 1886, par sir Adolphe Caron..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 6.

7. Rapport annuel du directeur général des postes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885. Présenté à la Chambre des communes le 5 mars 1886, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
8. Rapport annuel du département de l'intérieur, pour l'année terminée le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 8 mars 1886, par l'honorable Thomas White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8a. Rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'année 1885. Présenté à la Chambre des communes le 24 mars 1886, par sir Hector Langevin—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 8b. Rapport détaillé sur toutes réclamations pour terres et droits de participation à l'octroi des Métis du Nord-Ouest présentées par des colons établis le long de la Saskatchewan-Sud et dans le voisinage, à l'ouest du rang 26, 2e méridien ouest, dans les établissements connus sous les noms de Saint-Louis de Langevin, Saint-Laurent ou Batoche et Lac-aux-Canards. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1886, par l'honorable Thomas White—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 7.

9. Rapport annuel du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 12 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 9a. Sommaire des compagnies constituées en vertu des actes du Canada de 1869 et 1877, concernant les compagnies par actions, depuis le 7 mai 1869 jusqu'au 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 12 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimés.*
10. Rapport annuel du ministre de l'agriculture du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1886, par l'honorable J. Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 10a. Statistique criminelle pour l'année 1884. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 8.

- 10b. Rapport sur les Archives du Canada, 1885, par Douglass Brymner, archiviste. Présenté à la Chambre des communes le 20 mai 1886, par l'honorable John Carling—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 10c. Relevés de la statistique mortuaire, pour l'année 1885—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 9.

11. Dix-huitième rapport annuel du département de la marine et des pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable G. E. Foster..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

- 11a.** Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, pour l'année civile terminée le 31 décembre 1885..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 11b.** Rapport annuel du département des pêcheries du Canada, pour l'année 1885. Présenté à la Chambre des communes le 27 mai 1886, par l'honorable G. E. Foster—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 11c.** Rapport sur la seconde exploration de la baie d'Hudson, commandée par le lieutenant A. R. Gordon, de la marine royale, 1885. Présenté à la Chambre des communes le 10 mai 1886, par l'honorable G. E. Foster..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 11d.** Cartes indiquant la température moyenne de la région de la Baie-d'Hudson, et de la partie est du Canada, pour les mois et année écoulés depuis septembre 1884 jusqu'à octobre 1885, par Andrew R. Gordon. Présentées à la Chambre des communes le 10 mai 1886, par l'honorable G. E. Foster..... *Pas imprimées.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 10.

- 12.** Rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 26 février 1886, par sir Hector L. Langevin..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 13.** Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux, pour le dernier exercice, du 1er juillet 1884 au 30 juin 1885, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 8 mars 1886, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 13a.** Rapports et statistiques des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation des chemins de fer du Canada, 1884-85. Présentés à la Chambre des communes le 7 mai 1886, par sir Hector Langevin..... *Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*
- 14.** Relevés des états fournis par les compagnies d'assurance contre l'incendie et les risques de la navigation intérieure, au Canada, pour l'année 1885. Présentés à la Chambre des communes le 2 avril 1886, par l'honorable A. W. McLelan—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 11.

- 15.** Rapport annuel du ministre de la justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1885. Présenté à la Chambre des Communes le 1er mars 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 15a.** Correspondance, rapports du ministre de la justice et arrêtés du conseil au sujet de la législation provinciale, de 1867 à 1884. Présentés à la Chambre des communes le 1er avril 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson..... *Imprimés pour la distribution seulement.*
- 16.** Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 25 février 1886, par M. l'Orateur—
Imprimé pour les documents de la session seulement.
- 17.** Listes des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1885. Présentées à la Chambre des communes du Canada le 17 mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 18.** Comptes de la ci-devant province du Canada et des provinces d'Ontario et Québec avec le Canada, du 1er juillet 1867 au 30 juin 1885. Présentés à la Chambre des communes le 29 mai 1886, par l'honorable A. W. McLelan—
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.
- 19.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 mars 1885—État donnant la date et l'heure du départ de Toronto et de l'arrivée à Brockville de tous les trains du Grand-Tronc faisant le service des malles de Sa Majesté, depuis le premier février jusqu'au 30 avril des années 1881, 1882, 1883, 1884, et pour l'année courante, jusqu'à la date de la

réponse à cet ordre; aussi, la date et l'heure du départ de Brockville et d'Ottawa et de l'arrivée à Ottawa et à Brockville de tous les trains faisant un service semblable sur la partie du chemin de fer du Pacifique canadien qui s'étend entre les deux points en dernier lieu nommés, pendant la même période. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1886.—*M. Cameron (Middlesex)*—*Pas imprimée.*

199a. Réponse supplémentaire à ordre du 24 février 1885—Copie des rapports requis de la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc en vertu de l'Acte refondu des chemins de fer de 1879, et des actes de 1881 et 1884 qui l'amendent, pour l'exercice 1883-1884, séparément dans chaque cas, et 1. Le nombre de milles de la ligne-mère du Grand-Tronc, avec un état du coût total réel de construction et d'équipement; le coût séparé, par mille, de la construction de la dite ligne-mère, sans matériel roulant; le montant total du compte de capital existant actuellement contre le dit chemin, y compris son équipement. 2. Un état détaillé montrant les différents embranchements ou lignes latérales possédés actuellement par la dite compagnie, et comprenant le nombre de milles de chacun de ces embranchements, et les sommes payées séparément pour chacun. Comment ces sommes ont été payées; si elles l'ont été en espèces, ou en obligations, avec un état détaillé de la nature de ces obligations; la somme pour laquelle chacune de ces obligations a été vendue, et le montant net réalisé par chacune d'elle. 3. Un état détaillé de toute ligne ou lignes de chemin de fer affermées par la compagnie du Grand-Tronc, ou qu'elle s'est engagée à exploiter en payant un pourcentage des profits ou à d'autres conditions, avec la longueur de chacune de ces lignes, et les conditions détaillées des arrangements faits au sujet de chacune d'elles. 4. Un état détaillé de tout intérêt que peut avoir le Grand-Tronc dans tout autre chemin ou chemins de fer, et les obligations qu'il peut avoir en sa possession concernant chacun d'eux. 5. Un état détaillé des profits nets de chacun des chemins mentionnés dans les quatre clauses précédentes après déductions faites des frais d'exploitation pendant l'année fiscale de chacun des dits chemins de fer, avec un état détaillé de la proportion des frais d'exploitation relativement aux profits bruts, dans chaque cas. 6. Si quelque somme ou quelques sommes ont été payées par la compagnie du Grand-Tronc pour la construction du chemin de fer de Toronto et Ottawa; et le coût total de telle construction, avec un état des profits bruts et nets du dit chemin pendant la dernière année fiscale du dit chemin; et un exposé indiquant d'où proviennent ces fonds; aussi, l'indication de l'endroit où ils paraissent dans les comptes ou rapports de la compagnie du Grand-Tronc. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1886.—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*

199b. Réponse à un Ordre de la Chambre des communes, en date du 24 février 1885:—Liste détaillée des noms, avec le domicile ou l'adresse d'affaires de chacun des divers actionnaires du chemin de fer du Grand-Tronc, à la date du 1er janvier dernier. Présentée à la Chambre des communes le 2 mars 1886.—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*

200. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 mars 1884:—Etat indiquant les montants d'argent payés par la Puissance, les provinces ou les municipalités, ou les octrois de terre donnés sous forme de boni, ou autrement, pour la construction ou l'équipement de chemins de fer (autres que le chemin de fer Canadien du Pacifique), depuis la Confédération, avec les dates de tels paiements, et les noms des divers chemins de fer ainsi aidés. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1885.—*M. Mulock*.... *Pas imprimée.*

200a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1886—Rapport des concessions de terres accordées à M. Valin, M.P., dans les territoires du Nord-Ouest, avec la date des lettres patentes pour icelles, leurs quantités, localités, prix et paiements, et de toutes les concessions ainsi faites soit à M. Valin seul, soit à d'autres en société avec lui. Présentée à la Chambre des communes le 16 mars 1886.—*M. Casgrain*..... *Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

200b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat donnant: 1. Le nombre total d'acres de terres à pâturages louées jusqu'au 1er mars 1886. 2. Les noms des locataires de pâturages qui ont du bétail sur les terres affermées; le nombre d'acres compris dans chaque bail; la date du bail; la position géographique de la superficie comprise dans chaque bail; le numéro du bail; le nombre de têtes de bétail sur chaque terre affermée; la date à laquelle le bétail a été mis en premier lieu sur les dits pâturages, et le nombre total d'acres compris dans ces baux. 3. Les noms des locataires de pâturages qui n'ont pas mis de bétail sur les terres

affermées; le nombre d'acres compris dans chaque bail; la position géographique de la superficie couverte pour chaque bail; le numéro du bail; et le nombre total d'acres compris dans ces baux.

4. Le revenu total provenant de ces baux. Tous les états demandés devant être jusqu'à la date du 1er mars 1886. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886.—*M. Charlton*—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 20c. Copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par l'honorable député-gouverneur en conseil, le 19 mai 1885, concernant la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*
- 20d. Copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur en conseil, le 29 mars 1886, concernant la Compagnie de chemin de fer et de steamers de Winnipeg et de la Baie-d'Hudson. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*
- 20e. Réponse à une adresse du Sénat, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mai 1886, demandant une liste donnant le nom de toutes les personnes occupant, en vertu de baux annuels, des propriétés du gouvernement dans la seigneurie de Sorel. Présentée au Sénat le 19 mai 1886.—*L'honorable M. Guèvremont*..... *Pas imprimée.*
- 20f. Copie des ordres en conseil, correspondance, etc., concernant des octrois de terres fédérales aux compagnies de chemins de fer qui suivent:—Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle; Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest; et Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1886, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*
21. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 7 mai 1882—Copie de toute correspondance, rapports, comptes et autres papiers relatifs à toute demande d'indemnité présentée par D. B. Woodworth et autres, pour du gravier que l'on prétend avoir été pris sur le terrain des réclamants pour l'usage sur l'embranchement de Pembina du Pacifique canadien; aussi, copie de la preuve relative à cette demande faite devant le bureau des arbitres fédéraux, indiquant le montant demandé, la sentence (s'il en est) portée par les dits arbitres, et qu'elles sommes ont été payées par suite de cette sentence. Présentée à la Chambre des communes le 1er mars 1886. *M. Casey*..... *Pas imprimée.*
22. Etat de toutes les pensions et indemnités de retraite accordées dans le service civil, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885, donnant le nom et le rang de chaque personne mise à la retraite ou retirée, ses appointements, son âge, la durée de son service, l'indemnité à elle accordée lors de sa retraite, et si la vacance a été subséquemment remplie, et, dans ce cas, si elle l'a été par promotion ou par une nouvelle nomination, et les appointements du nouveau fonctionnaire nommé, sous l'autorité de l'acte 46 Victoria, chapitre 8, article 15. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 22a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 2 avril 1884—Copie de toute correspondance, papiers et télégrammes entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucune personne ou personnes, au sujet de la mise à la retraite de James Hearn, ci-devant officier des douanes à Arichat, N.-E.; et aussi, copie de toute correspondance et télégrammes se rapportant à la nomination de son successeur et au maintien de ce dernier en charge. Présentée à la Chambre des Communes le 9 mars 1886.—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
- 22b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat indiquant:—1° Le nom de chaque personne se trouvant sur la liste des employés mis à la retraite au 1er janvier 1886; 2° La date à laquelle chaque telle personne a été mise à sa retraite; 3° Le montant payé à la caisse de retraite par chaque personne dont le nom est porté sur la liste; 4° Le montant payé à chaque personne se trouvant sur cette liste, jusqu'au 1er janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1886.—*M. Mc Mullen*..... *Pas imprimée.*
23. Etat des paiements portés au compte des dépenses imprévues par arrêtés en conseil depuis le 1er juillet 1885 jusqu'à cette date, en conformité de l'Acte 48 Victoria, chapitre 41. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour les documents de la session seulement.

24. Etat des mandats émis depuis la dernière session du parlement, par le gouverneur général, pour l'exercice 1885-86, en conformité de l'acte 41 Victoria, chapitre 7, article 32, paragraphe 2. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—
Pas imprimé.
25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 février 1885—Relevé détaillé, avec dates, des dépenses encourues par les divers membres du gouvernement et toute autre personne ou personnes au service du gouvernement, envoyés en Angleterre ou ailleurs, de la part du gouvernement, depuis le 28 janvier 1884, jusqu'à cette date. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1886.—*M. Somerville (Brant)*.....*Pas imprimé.*
26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mars 1885—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement de l'Île du Prince-Edouard et les autorités fédérales depuis la dernière session du parlement au sujet de la réclamation faite le premier pour des deniers dépensés par lui du 1er juillet 1873 à janvier 1883, pour la construction et l'entretien de jetées et quais. Aussi, copie de tous rapports faits depuis la dernière session, par le ministre des travaux publics ou aucuns de ses subordonnés, sur la dite réclamation, et de tous ordres en conseil y relatifs. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1886.—*M. Davies*.....*Imprimée pour la distribution seulement.*
- 26a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1886—Copie de toute correspondance avec le ministre des travaux publics, le ministre des chemins de fer et canaux, et le ministre de la marine et des pêcheries, touchant les réparations du quai public à Port Hastings, Inverness, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1886.—*M. Cameron (Inverness)*.....*Pas imprimé.*
27. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de la correspondance et pétitions au sujet des causes de libelle intentées contre Saunders et Wood, et entendues en décembre 1884, devant un magistrat des Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1886.—*M. Blake*.....*Pas imprimé.*
28. Réponse (*partielle*) à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1885—Copie des notes sténographiques de la cause plaidée devant le Conseil privé, au sujet du différend survenu entre les provinces du Manitoba et de l'Ontario, relativement à la limite occidentale de cette dernière province; aussi, copie de la demande en revendication telle que présentée au Conseil privé par le procureur général de l'Ontario; aussi, un exposé des motifs allégués par le procureur général de l'Ontario pour se désister de sa réclamation sur cette partie du territoire qui s'étend du lac des Bois aux montagnes Rocheuses; aussi, copie de toute correspondance échangée entre les autorités fédérales et le gouvernement de l'Ontario, au sujet de l'arbitrage et de la sentence arbitrale, et aussi au sujet de la décision du Conseil privé, qui n'a encore été ni demandée ni produite. Présentée à la Chambre des communes le 3 mars 1886.—*M. Rykert*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 28a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mars 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario, au sujet de la législation impériale projetée en vue de confirmer la décision de la reine en conseil sur les limites ouest et nord-ouest de l'Ontario. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1886.—*M. Mills*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
29. Projet des Statuts Révisés du Canada déposés sur le bureau le 3 février 1885, auxquels ont été ajoutés les actes passés pendant la session tenue dans les 48ème et 49ème années du règne de Sa Majesté. Présenté à la Chambre des Communes le 3 mars 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson.
Pas imprimé.
- 29a. Rapport conforme à l'acte 31 Vic., chap. 1, article 14, faisant connaître comment ont été distribués les statuts du Canada pendant l'année 1885. Présenté à la Chambre des communes le 8 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau.....*Pas imprimé.*
30. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1886—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre Calgary et Fort-McLeod, le montant spécifié dans chaque soumission, à qui le contrat a été accordé; et

- aussi, copie de tous papiers et de toute correspondance concernant le dit contrat. Présentée à la Chambre des communes le 4 mars 1886.—*M. Landerkin*..... *Pas imprimée.*
- 30a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mars 1886—Relevé du nombre de bureaux de poste établis dans les districts de Muskoka, Parry-Sound et Nipissingue, ainsi que le coût et les recettes de chaque bureau, pour chacune des années qui se sont écoulées depuis 1879. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1886.—*M. Cook*..... *Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1886—Copie de tous rapports faits par l'inspecteur Sweetnam concernant certaines accusations d'irrégularité dans l'administration du bureau de poste de Pickering, comté d'Ontario, et particulièrement de son rapport sur l'enquête qu'il a faite au village de Pickering en décembre 1883; aussi, copie de toute correspondance échangée entre l'inspecteur Sweetnam et le département des postes se rapportant en aucune manière aux accusations portées contre l'administration du dit bureau de poste; et aussi, copie des instructions données à l'inspecteur touchant tel rapport. Présentée à la Chambre des communes le 19 avril 1886.—*M. Edgar*..... *Pas imprimée.*
31. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1886—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du 1er juillet 1884 au 1er mars 1885, et du 1er juillet 1885 au 1er mars 1886.—Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1886.—*Sir Richard Cartwright*..... *Imprimée pour la distribution seulement.*
32. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1885—Copie de tous papiers, lettres, correspondance et minutes du conseil concernant l'érection de Port-Mulgrave, dans le comté de Guysboro', comme port secondaire de Port-Hawkesbury, dans le comté d'Inverness. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1886.—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 23 avril 1883—Relevé du nombre de voitures d'enfants importées en Canada, chaque année, depuis le 1er juillet 1878 jusqu'au 1er juillet 1882, et le montant des droits perçus chaque année. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1886.—*M. McCraney*..... *Pas imprimée.*
34. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de tous ordres, lettres, pièces justificatives, mémoires, correspondance ou autres documents de quelque nature que ce soit, en possession ou sous le contrôle du département du ministre des douanes ou d'aucun des membres du gouvernement ou de ses employés, ou se rattachant en aucune manière aux accusations portées contre le nommé John Leander McKenzie, de la maison Sheffield et McKenzie, de Canning, comté de King, Nouvelle-Ecosse, pour infractions aux lois de douane en attestant sous serment de fausses factures ou autrement, avec copie de la décision du département à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes, le 5 mars 1886.—*M. Moffat*..... *Pas imprimée.*
- 34a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de tous ordres, lettres, pièces justificatives, mémoires, correspondance ou autres documents de quelque nature que ce soit, en possession ou sous le contrôle du département du ministre des douanes ou d'aucun des membres du gouvernement ou de ses employés, ou se rattachant en aucune manière aux accusations portées contre le nommé John Leander McKenzie, de la maison Sheffield et McKenzie, de Canning, comté de King, Nouvelle-Ecosse, pour infractions aux lois de douane en attestant sous serment des factures fausses ou autrement, avec copie de la décision du département à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1886. *M. Moffat*..... *Pas imprimée.*
35. Réponse (*partielle*) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous arrêtés du conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 35a.** Réponse (*supplémentaire*) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant les détails concernant : 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'acte refondu des chemins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 11 mars 1886, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 35b.** Correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le département de l'intérieur, tel que requis par la résolution de la Chambre des communes, du 20 février 1882. Présentée à la Chambre des communes le 11 mars 1886, par l'honorable Thos. White—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 35c.** Articles de convention intervenus entre Andrew Onderdonk et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, pour ériger et parachever une gare mixte de voyageurs et de marchandises à North-Bend; une à Chinaman Ranche, et une à Pennie, sur la ligne du Pacifique canadien dans la Colombie-Anglaise. Aussi entre Wilson et McCrady et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, pour ériger une remise à locomotives à dix compartiments sur le terrain de la station du chemin de fer du Pacifique canadien, à North Bend, Colombie-Anglaise. Et aussi entre M. M. Head, Wrightson et Cie et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, pour fournir des pilotis en fer avec chapeaux et sabots pour le quai du chemin de fer du Pacifique canadien à Port-Moody, Colombie-Anglaise. Présentés à la Chambre des communes le 19 mars 1886, par l'honorable J. H. Pope—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 35d.** Réponse à une adresse de la Chambre à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie de la Rive-Nord, et entre les deux compagnies, concernant le prolongement de la ligne du Pacifique jusqu'au port de Québec; de tous contrats passés entre les dites deux compagnies à ce sujet; de tous les ordres en conseil passés pour cet objet, ainsi qu'un relevé de tous les deniers payés par le gouvernement pour le même objet et en conformité des actes 47 Vic., chap. 8, et 48-49 Vic., chap. 58. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—M. Laurier.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 35e.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Copie de tout arrangement ou contrat intervenu entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien et la compagnie du chemin de fer du Nord du Canada, et celle du chemin de fer de Hamilton et du Nord-Ouest, en qualité de fermiers de la ligne de jonction du chemin de fer du Nord et du Pacifique de Gravenhurst à Callander, concernant le prix d'entier parcours et les taux de fret et de passagers sur la ligne du Pacifique canadien, tel que stipulé dans la convention du 12 avril 1884, en vertu de laquelle le gouvernement a accordé un subside de \$12,000 par mille pour la construction du chemin de fer de Gravenhurst à Callander. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—M. Edgar.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 35f.** Copies de lettres de James A. Dickey, bureau de l'ingénieur-inspecteur du gouvernement, sommet des Selkirks, renfermant des extraits de son journal, au sujet des conditions atmosphériques, des avalanches, etc. Présentées à la Chambre des communes le 3 mars 1886, par l'honorable J. H. Pope.....*Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*
- 36.** Rapport sous l'autorité de l'acte 43-49 Victoria, chapitre 3, intitulé : "Acts à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, et le district de Kéwatin." Présenté à la Chambre des communes le 9 mars 1886, par l'honorable J. Carling.....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

- 36a.** Rapports des dépenses encourues pour le recensement de 1881, en conformité de l' "Acte concernant les recensements et les statistiques, 1879." Aussi,—Rapport des travaux faits et état des sommes dépensées sous l'autorité de l'acte 48-49 Vic., chap. 3, intitulé : "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin." Présentés à la Chambre des communes le 15 mars 1886, par l'honorable J. Carling..... *Pas imprimés.*
- 36b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 31 mars 1886—Copie de la nomination de Angus McDonald, de Upper Washabuck, comté de Victoria, N.-E., en qualité d'énumérateur de recensement en 1881. Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun de ses membres et de toute autre personne au sujet de son annulation. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1886.—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
- 37.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 30 mars 1885—Etat indiquant le nombre de personnes qui, le 30 juin 1884, avaient en dépôt à la banque d'épargnes du département des postes les montants suivants :—Nombre de personnes dont les dépôts n'excédaient pas \$100 ; nombre de personnes dont les dépôts étaient de \$100 à \$500 ; nombre de personnes dont les dépôts étaient de \$300 à \$500 ; nombre de personnes dont les dépôts étaient de \$500 à \$1,000 ; nombre (s'il en est) de personnes dont les dépôts excédaient \$1,000, et le montant, s'il en est, de chacune des diverses sommes excédant \$1,000, et donnant dans chaque classe le nombre de déposants, hommes et femmes, aussi la province où ont été faits les dépôts, et les mêmes informations sous tous rapports concernant les déposants dans les banques d'épargnes du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886.—*M. Fairbank*..... *Pas imprimée.*
- 37a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Relevé indiquant le montant déposé dans les différentes caisses d'épargnes et caisses d'épargnes postales, et à la disposition du gouvernement, dans toute la Puissance, et donnant la localité où se trouve chaque caisse d'épargne ou caisse d'épargne postale, ainsi que le montant à la disposition du gouvernement, et déposé dans chaque banque, respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 7 mai 1886.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 38.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 27 avril 1885—Etat donnant : 1. Le nombre des terres vendues dans le canton Viger, Témiscouata, appartenant aux Sauvages, le montant de la vente, et le nom des acquéreurs. 2. Les paiements faits au département, à l'agent, M. G. H. Deschênes, et à M. Antoine LeBel, donnant en détail la date de ces paiements, lorsqu'ils ont été faits, et le montant de ces divers paiements. 3. Un état détaillé des montants transmis au département par MM. Deschênes et LeBel, sur ce qu'ils avaient retiré jusqu'à ce jour, et à la date de cette transmission. 4. Copie du rapport de M. Dingman, lors de sa visite à l'agence pour Viger en septembre 1884. 5. Copie de la correspondance échangée avec le département concernant les réclamations d'Edouard Morin et autres, pour les terres qu'ils avaient achetées sur cette réserve des Sauvages. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886.—*M. De St. Georges*..... *Pas imprimée.*
- 38a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Copie des minutes des conseils tenus par les chefs des Six Nations, pendant le mois de décembre 1885. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1886.—*M. Paterson (Brant)*..... *Pas imprimée.*
- 38b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886—Etat indiquant les sommes d'argent payées au chef Kah ke-wa-quo-na-by (connu autrement sous le nom de chef Jones), l'éditeur du journal *The Indian*, dans le cours des quatre dernières années ; le détail des services pour lesquels les dites sommes ont été payées, ainsi que copie de toute correspondance et ordres en conseil se rattachant à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 23 mars 1886.—*M. Somerville (Brant)*..... *Pas imprimée.*
- 38c.** Réponse (partielle) à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 avril 1886, pour copie de la correspondance échangée entre le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement du Canada au sujet de la présence de Sauvages américains sur le territoire canadien ; copie des communications d'officiers de la police à cheval et des ordres en conseil ou des instructions départementales se rapportant à ce sujet, qui n'ont pas encore été publiés dans le rapport annuel de la division des Sauvages du département de l'intérieur ; aussi un état de

- l'augmentation ou de la diminution de la population sauvage du Nord-Ouest, le dit état devant être basé sur le nombre des Sauvages qui ont été payés lors des traités passés en 1871 et les années suivantes, et sur le nombre de ceux qui sont payés actuellement; aussi, copie des renseignements non encore imprimés sur le nombre de Sauvages qui se sont livrés aux travaux agricoles, et copie des plaintes (s'il en existe) présentées par la société protectrice des aborigènes, les évêques et le clergé des divers corps de missionnaires du Nord-Ouest ou par d'autres personnes au sujet du traitement des Sauvages du Nord-Ouest; aussi un état approximatif des approvisionnements alimentaires fournis aux dits Sauvages depuis la date du traité n° 1 de 1871. Présentée au Sénat le 23 mars 1886.—*L'honorable M. Schultz*. *Pas imprimée.*
- 38d.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1886—Copie des rapports faits par des personnes non au service du gouvernement, auxquelles des échantillons de farine destinée aux Sauvages du Nord-Ouest ont été soumis pour inspection pendant les années 1883, 1884 et 1885. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1886.—*M. Paterson (Brant)*—
Pas imprimée.
- 38e.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 31 mars 1886—Copie de l'ordre en conseil nommant certaines personnes à titre d'inspecteurs ou commissaires des affaires des Sauvages dans le Nord-Ouest, en 1878; aussi, copie des rapports des dits inspecteurs ou commissaires, s'il en est. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1886. *M. Landerkin* *Pas imprimée.*
- 38f.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886—Copie de tous rapports, communications, lettres ou autres papiers adressés par quelque agent du gouvernement ou autre personne, à quelque membre du gouvernement ou à aucun département du gouvernement, depuis le 1er avril 1882, touchant l'insuffisance des provisions, soit en quantité ou en qualité, fournies par le gouvernement à aucuns Sauvages quelconques dans les Territoires du Nord-Ouest, ou se rapportant à la situation d'aucuns sauvages quelconques du Nord-Ouest qui ont pu souffrir ou mourir par suite du manque de provisions: Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1886.—*M. Mulock*, *Pas imprimée.*
- 38g.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le surintendant général des affaires des Sauvages, aucun employé officiel du département des Sauvages, ou l'officier-reviseur de la division ouest d'Elgin, et *M. Beattie*, agent des Sauvages à la réserve des Sauvages dans le township d'Orford, au sujet de ses devoirs ou de l'inscription qu'il a faite des électeurs sauvages, ou touchant la qualification d'aucun Sauvage. Présentée à la Chambre des communes le 21 avril 1886.—*M. Casey*. *Pas imprimée.*
- 38h.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Copie: 1° de tous contrats passés avec *I. G. Baker et Cie* pour approvisionnements que ces derniers étaient convenus de fournir à la police à cheval, pendant les années 1884 et 1885; 2° de tous comptes de *I. G. Baker et Cie* pour tels approvisionnements pour les dites années. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886. *M. Cameron (Huron)*. *Pas imprimée.*
- 38i.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1886—État comprenant tous les relevés et toutes les évaluations dressés par le département des Sauvages, au sujet des sommes dues aux Sauvages en vertu du traité Robinson; aussi, copie de toute correspondance et de tous documents quelconques se rapportant au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1886.—*M. Dawson*. *Pas imprimée.*
- 39.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 avril 1885—État indiquant les montants portés au compte de la dette publique du Canada, qui ont été dépensés pour chemins de fer, canaux et navigation, dans la Colombie-Anglaise, les Territoires du Nord-Ouest, Kéwatin, Manitoba, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, l'Île du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse proprement dite, l'Île du Cap-Breton, jusqu'au 1er janvier 1885; aussi indiquant la superficie et la population de chacune de ces divisions du Canada, respectivement. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886.—*M. Vanasse*. *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 40.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Relevé indiquant l'argent reçu par le gouvernement pour les droits d'exportation prélevés sur le chêne, le pain et l'épINETTE depuis le confédération jusqu'au 1er janvier 1885; le total reçu de chaque port d'exportation.

où tels droits ont été perçus, avec le détail des sommes prélevées chaque année, les noms de chaque personne ayant payé ces droits, et le montant qu'il ou elle a payé chaque année. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886. — *M. Edgar*..... *Pas imprimée.*

- 41.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 12 mars 1885— Copie de tous rapports, ordres en conseil et correspondance, non encore demandés, au sujet de l'effet de la décision de la cour Suprême relativement à l'Acte des Licences de 1883, et un exposé des mesures à être prises pour en obtenir la révision, ainsi que des mesures que l'on se propose de prendre dans l'intervalle en vertu de l'Acte; aussi copie de toutes lettres ou télégrammes adressés aux commissaires ou inspecteurs, leur donnant des instructions pour les guider dans leur conduite ou leurs actes, et des informations concernant les intentions ou les actes du gouvernement. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886.— *M. Blake.*
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 41a.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1885— Numéro et titre de toutes causes entrées pour plaider au dossier de la cour Suprême du Nouveau-Brunswick, *in banco*, la date de chaque entrée d'icelles, la date de la plaidoirie et celle du jugement dans chaque cause; l'état devant comprendre toutes les causes depuis le 1er mai 1879 jusqu'au 31 décembre 1884, et spécifier celles des causes dans lesquelles des questions originant des clauses de l'Acte de Tempérance du Canada de 1878, ou de l'Acte des Licences pour la vente des liqueurs de 1883, ont été soulevées, ainsi que les cités ou comtés dans lesquels les dites actions ont été prises, ou les dites questions ont été d'abord soulevées. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1886— *M. Foster*..... *Pas imprimée.*
- 41b.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886— Relevé des noms de toutes les causes dans lesquelles jugement a été rendu par la cour Suprême du Canada et dont aucun rapport n'a encore été publié, ainsi que les dates respectives auxquelles les dits jugements ont été rendus. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886— *M. Barker*..... *Pas imprimée.*
- 42.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er mars 1886— Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette*, des exportations et importations, du 1er juillet 1884 au 1er février 1885, et du 1er juillet 1885 au 1er février 1886, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886— *Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimé.*
- 43.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1886— Copie du rapport des médecins chargés par le gouvernement de s'enquérir de l'état mental de Louis Riel, après sa condamnation. Présentée à la Chambre des communes le 9 mars 1886.— *M. Coursoy*.— *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 43a.** Mémoire de sir Alexander Campbell sur le cas de Louis Riel, convaincu de haute trahison et exécuté pour ce crime. Présenté à la Chambre des communes le 11 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
- 43b.** Réponse à une adresse de la Chambre des Communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1886— Copie de toute instruction, commission, lettres, télégrammes ou instructions quelconques donnés, fournis ou envoyés par le gouvernement, quelqu'un ou quelques-uns des ministres, ou quelqu'un des officiers du département de la Justice, à Son Honneur Hugh Richardson, juge, concernant le procès de Riel, à Régina. Aussi, copie de toute instruction quelconque donnée à qui ce soit du personnel de la cour présidée par le dit juge, et aux avocats qui ont représenté le gouvernement au dit procès. Présentée à la Chambre des communes le 12 mars 1886.— *M. Amyot*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 43c.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 mars 1886— Copie de tous les documents formant le dossier du procès de Sa Majesté contre Louis Riel, à Régina, y compris liste des jurés, noms des jurés récusés, par qui ils l'ont été, la liste des jurés choisis (*empanellés*), les motions et affidavits produits, les témoignages, les incidents du procès, les adresses des avocats, du prisonnier et la charge du juge, le nom des juges ou juges adjoints qui ont conduit le procès, le nom des avocats pour la poursuite et la défense, en un mot tout document quelconque concernant le procès, et aussi le verdict et la recommandation à la clémence de la cour. Présentée à la Chambre des Communes le 15 mars 1886 — *M. Amyot.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 43d** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886—1° Copie des notes sténographiques prises sur la demande présentée pour différer d'un mois à compter du 1er juillet 1885, le procès de Louis Riel, le plaidoyer de l'avocat du prisonnier pour, et celui de l'avocat de la Couronne, contre tel délai, les observations et les décisions ou règles du juge à ce sujet; 2° Les notes sténographiques prises sur cette partie de l'interrogatoire contradictoire de Charles Nolin par laquelle l'avocat du prisonnier a voulu prouver l'insanité de Riel; l'opposition de ce dernier à cette ligne de défense, et son désir de se dispenser des services de son avocat, et le plaidoyer de l'avocat ainsi que les observations et les décisions ou règles du juge à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1886. *M. Cameron (Huron)*..... Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 43e.** Pétitions adressées à Son Excellence le gouverneur général:—De A. B. Dunnet et autres, de Régina, T.N.-O., et de A. G. Hamilton et autres, de Moosomin, T.N.-O., demandant séparément que la sentence prononcée contre Louis Riel ne soit modifiée en aucune manière, que la loi suive son cours et que la clémence de l'Exécutif soit refusée. Communication signée par James Boddy, secrétaire de district, au nom de la Loyale Association Orangiste de Toronto-Ouest, demandant l'exécution de la sentence de mort prononcée contre Louis Riel; et lettre adressée à l'honorable Conseil privé, signée par Charles O'Hara, de Cranbourne, dans la province de Québec, journalier, exposant la nécessité de la mise à exécution de la sentence de mort prononcée contre Louis Riel. Présentée à la Chambre des communes le 18 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau.
Imprimées pour la distribution et les documents de la session.
- 43f.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886, pour copie de toutes pétitions, communications ou représentations en faveur de la commutation de la sentence de Louis Riel. Présentée à la Chambre des communes le 23 mars 1886.—*M. Laurier*..... Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 43g.** *La Reine vs. Riel*, accusé et convaincu de haute trahison—Rapport du procès à Régina—Appel à la cour du Banc de la Reine, Manitoba—Appel au Conseil privé d'Angleterre—Pétition pour l'examen du condamné par des médecins-experts—Liste des pétitions pour la commutation de la sentence. Présenté à la Chambre des communes le 11 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau.
Imprimés pour la distribution seulement.
- 43h.** Réponse (partielle) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Copie de tous les papiers trouvés dans la chambre du conseil des insurgés à Batoche, et plus spécialement: 1° du journal de Louis Riel; 2° du registre des procès-verbaux et des arrêtés du conseil des insurgés; 3° de la correspondance de Louis Riel. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1886.—*M. Laurier*..... Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 43i.** Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Copie de tous les papiers trouvés dans la chambre du conseil des insurgés à Batoche, et plus spécialement: 1° du journal de Louis Riel; 2° du registre des procès-verbaux et des arrêtés du conseil des insurgés; 3° de la correspondance de Louis Riel. Présentée à la Chambre des communes, le 17 mai 1886.—*M. Laurier*..... Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 44.** Rapport du commissaire de la police fédérale, en conformité de l'Acte 31 Victoria, chap. 73. Présenté à la Chambre des communes le 11 mars 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson.
Pas imprimé.
- 44a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886, pour un état donnant les noms et le nombre des personnes qui ont servi comme éclaireurs dans la police à cheval pendant l'insurrection du Nord-Ouest. Aussi, les noms de celles qui, depuis cette époque, ont demandé un octroi gratuit de terre pour les dits services, comme il en a été accordé aux volontaires. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886—*M. Sproule*..... Pas imprimé.
- 45.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1886—Copie de tous ordres en conseil relatifs aux prisonniers métis au Nord-Ouest, passés dans les trois mois qui ont précédé le 16 novembre 1885. Présentée à la Chambre des communes le 11 mars 1886.—*M. Desautniers (Maskinonge)*..... Pas imprimée.
- 45a.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Relevé du nombre de Métis des Territoires du Nord-Ouest qui ont prouvé leurs réclamations devant la commission au

- Fort-Qu'Appelle, Buttes de Tondre, Vallée de la Qu'Appelle, Régina, Creek-aux-Erables, Calgary, Fort-McLeod, Creek Pincher, Edmonton, Saint-Albert, Fort Saskatchewan, Victoria, Fort Pitt, Battleford, Prince-Albert, Batoche, Lac-aux-Canards, Fourches de la Saskatchewan, Fort-à-la-Corne, Comptoir de Cumberland, Mâchoire de l'Original et Willow Bunch, dans les Territoires du Nord-Ouest,—aussi, aux Grands Rapides, dans le Kéwatin, et à Winnipeg et Griswold, dans le Manitoba, donnant, dans chaque cas, le nombre des chefs de familles et des mineurs, ainsi que le nombre de personnes du sexe masculin et du sexe féminin. Aussi, copie de toutes les pétitions enregistrées dans le département de l'intérieur, demandant le redressement des griefs, avec le nom des pétitionnaires, faisant la distinction entre ceux dont les réclamations avaient été déjà réglées dans le Manitoba, et ceux dont les réclamations ne l'avaient pas été. Aussi, le nombre de Métis du Manitoba qui ont prouvé leurs réclamations avant le 20 avril dernier, sur la liste supplémentaire, et de ceux qui les ont prouvées après cette date. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1886.—*M. Ross*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 45b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 mars 1883.—Copie de la correspondance et des mémoires concernant les réclamations des habitants de Prince-Albert et des districts environnants, dans les Territoires du Nord-Ouest, au sujet des terres qu'ils occupent et d'autres questions se rapportant à leur position. Présentée à la Chambre des communes, le 5 avril 1886.—*M. Blake*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 45c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 avril 1886—Copie de toutes les dépositions ou autres témoignages présentés en faveur des Métis condamnés à être détenus dans la prison de Régina, ou le pénitencier provincial du Manitoba; et aussi de toutes les dépositions en faveur d'André Nault et d'Abraham Monteur, prisonniers métis, détenus à Régina et à Battleford. Présentée à la Chambre des communes le 17 mai 1886.—*M. Mills*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
46. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Relevé détaillé des sommes empruntées temporairement par le gouvernement, jusqu'au 1er mars 1886, de maisons de banques ou de particuliers, en Canada ou ailleurs. Présentée à la Chambre des communes le 11 mars 1886.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
47. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1885.—Adresse demandant copie des mémoires ou documents présentés au gouvernement ou à aucun de ses membres, concernant l'Acte de Tempérance du Canada de 1878, par des délégations, jeudi, le 19 février écoulé. Présentée à la Chambre des communes le 11 mars 1886.—*M. Kranz*..... *Pas imprimée.*
- 47a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Relevé de la somme payée à P. M. Barker, de Orangeville, officier-rapporteur, en vertu de l'Acte de Tempérance du Canada, pour le comté de Dufferin, Ontario, pour la votation prise sous l'autorité des dispositions du dit acte, le 30 octobre 1884, et indiquant séparément le montant détaillé de son compte, et la somme qui lui a été payé. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1886.—*M. Mc Mullen.*
Pas imprimée.
- 47b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 29 mars 1886—Relevé du montant payé à P. R. Jarvis, écr, de la cité de Stratford, comté de Perth, officier-rapporteur, en vertu de l'Acte de Tempérance du Canada, pour le comté de Perth, Ontario, pour la votation qui a eu lieu le 18 juin dernier, aux termes du dit acte. Aussi, un état détaillé de tous deniers payés au dit officier-rapporteur, pour quels objets et à qui ces deniers ont été payés par lui. Présenté à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Tron*..... *Pas imprimée.*
- 47c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 avril 1886.—Relevé du nombre d'établissements actuellement en opération dans lesquels des liqueurs de toutes sortes sont fabriquées; le nombre d'ouvriers employés, le chiffre du capital engagé dans cette industrie, et les gages payés aux ouvriers pendant l'année expirée le 31 décembre 1885. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1886.—*M. Robertson (Shelburne)*..... *Pas imprimée.*
- 47d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 avril 1886.—Relevé des liqueurs de toutes sortes importées en Canada en 1885, et les droits perçus sur ces liqueurs. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1886.—*M. Robertson (Shelburne).*..... *Pas imprimée.*

- 47c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 avril 1886.—Relevé des liqueurs de toutes sortes importées en Canada en 1885; de la quantité de liqueurs exportées, et de leur valeur estimative. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886.—*M. Robertson (Shelburne)*..... *Pas imprimée.*

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

48. Liste du service civil du Canada, à la date du 1er juillet 1885, aux termes de la clause 59 de l'Acte du Service Civil. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 48a. Etat donnant les noms et le salaire de toutes les personnes nommées ou promues dans le service civil pendant l'année 1885, spécifiant la charge à laquelle chacune a été nommée ou promue. (Section 58, par. 2, "Acte du Service Civil.") Présenté à la Chambre des communes le 15 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
49. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, en conformité de l'Acte 31 Vic., chap. 37, clause 15. Présenté à la Chambre des communes le 12 mars 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Pas imprimée.*
50. Relevé des dépenses faites en vertu du crédit de \$2,300,000 pour défrayer les frais et pertes provenant des troubles du Nord-Ouest, du 1er juillet 1885 au 15 mars 1886; et relevé supplémentaire pour les approvisionnements fournis par la Cie de la Baie-d'Hudson. Présenté à la Chambre des communes le 30 mars 1886, par l'honorable A. W. McLelan—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 50a. Rapport du Bureau des Examineurs pour le Service Civil en Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 19 avril 1886, par l'honorable J. A. Chapleau..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*
51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de toute correspondance, rapports, recommandations et représentations reçus ou envoyés par le département des douanes depuis 1880 jusqu'à ce jour, au sujet du havre de Richibouctou, des affaires de douane qui y ont été transigées, ou de toutes matières se rattachant au service des douanes dans ce havre, y compris toutes réclamations faites pour services supplémentaires, par ou de la part d'aucun officier de douane des ports de Richibouctou et de Kingston. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1886.—*M. Landry (Kent)*..... *Pas imprimée.*
- 51a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1886—Copie de toute correspondance avec le département des travaux publics relativement à la nécessité de protéger la partie nord de l'île Smith, afin d'empêcher la destruction totale du havre à Port-Hood, Inverness, N.-E.; et aussi copie du rapport de l'ingénieur à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 31 mars 1886.—*M. Cameron (Inverness)*..... *Pas imprimée.*
- 51b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le conseil municipal de Bayfield ou autres personnes et le département des travaux publics au sujet des réparations du havre de Bayfield. Présentée à la Chambre des communes le 6 avril 1886.—*Sir Richard Cartwright*..... *Pas imprimée.*
52. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1886—Copie de tous documents formant le dossier dans les causes de Sa Majesté contre les diverses personnes mises en accusation par suite de la dernière rébellion, y compris les listes du jury, les noms des jurés, les listes des jurés choisis, les motions et affidavits produits, la preuve, les incidents du procès, les résumés des juges, les noms des juges qui ont instruit les différentes causes, les noms des avocats de la poursuite et de la défense, le mode de défense, les verdicts et les sentences, enfin, copie de tout document quelconque se rapportant aux dits procès. Présentée à la Chambre des communes le 15 mars 1886.—*M. Laurier*—
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 52a et b. Réponse supplémentaire et finale à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1886—Copie de tous documents formant le dossier dans les causes de Sa Majesté contre les diverses personnes mises en accusation par suite de la

- dernière rébellion, y compris les listes du jury, les noms des jurés, les listes des jurés choisis, les motions et affidavits produits, la preuve, les incidents du procès, les résumés des juges, les noms des juges qui ont instruit les différentes causes, les noms des avocats de la poursuite et de la défense, le mode de défense, les verdicts et les sentences, enfin, copie de tout document quelconque se rapportant aux dits procès. Présentée à la Chambre des communes le 19 mars 1886.—*M. Laurier*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
- 52c. Message de Son Excellence le gouverneur général transmettant copie de certaines lettres d'un caractère confidentiel concernant la révolte dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année 1885. Présenté à la Chambre des communes le 29 mars 1886, par M. l'Orateur—
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 52d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat indiquant les sommes d'argent payées à aucun député à la Chambre des communes ou sénateur pour services militaires rendus en rapport avec la rébellion du Nord-Ouest; les noms, les services rendus et les sommes respectives payées à chacun; les dates du commencement et de l'expiration de leur service, ainsi que les sommes payées pour dépenses de voyage, frais d'équipement ou autre cause; et spécifiant séparément chaque nom, le montant payé, pourquoi, et la date des paiements. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886.—*M. McMullen*..... *Pas imprimée.*
- 52e. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 avril 1886—Etat indiquant le montant total des réclamations admises par le gouvernement pour indemniser des pertes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et de particuliers dans la rébellion du Nord-Ouest, jusqu'au 1er mars 1886, ainsi que les noms des personnes et les sommes réclamées. Présentée au Sénat le 20 mai 1886.—*L'honorable M. Alexander*..... *Pas imprimée.*
- 52f. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 7 avril 1886—Copie de la commission adressée et des instructions données aux commissaires chargés de faire une enquête et un rapport sur les pertes occasionnées par la rébellion dans le Nord-Ouest. Présentée au Sénat le 20 mai 1886.—*L'honorable M. Power*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
53. Le gouverneur général transmet à la Chambre des communes, copies de dépêches et autres documents relatifs au transfert du phare et du sifflet de brume du Cap-Race par le gouvernement impérial au gouvernement du Canada. Présentées à la Chambre des communes le 19 mars 1886, par l'honorable G. E. Foster..... *Pas imprimées.*
- 53a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886—Copie de toute correspondance et télégrammes échangés entre le gouvernement ou aucun de ses membres et l'ex-surveillant du sifflet de brume à Scatterie et aucune personne ou personnes, et d'aucun ordre ou ordres en conseil touchant le renvoi ou la démission du dit ex-surveillant, et la nomination de son successeur. Présentée à la Chambre des communes, le 2 juin 1886.—*M. Kirk*..... *Pas imprimée.*
54. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886—Copie des instructions ou circulaires adressées aux officiers-réviseurs au sujet de l'exécution de leurs devoirs en vertu de l'Acte du Cens Electoral, 1885. Présentée à la Chambre des communes le 22 mars 1886.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
55. Etats généraux et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Iberville, Montmagny et Québec, pour l'année 1885. Présentés à la Chambre des communes le 22 mars 1885. Etats généraux et rapports des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts d'Arthabaska, Gaspé, Kamouraska, Saguenay et Terrebonne, pour l'année 1885. Présentés à la Chambre des communes le 19 avril 1886, par M. l'Orateur. Rapports pour le district de Saint-François, présentés le 2 juin 1886..... *Pas imprimée.*
56. Rapport des transactions de la Compagnie de Prêt et de Placement Britannique Canadienne, jusqu'au 31 décembre 1885. Présenté à la Chambre des communes le 22 mars 1886, par M. l'Orateur..... *Pas imprimé.*
57. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 mars 1884—Relevé du montant des boni donnés pour fins de chemins de fer par les townships d'Artemisia, Bentinck, Egremont, Glenelg, Normanby et par la ville de Durham;

- aussi, un relevé du montant dépensé par le gouvernement provincial pour aider aux voies ferrées dans les limites des dits townships. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1886.—*M. Thompson (Haldimand)*..... *Pas imprimée.*
58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1886—Etat indiquant les dépenses encourues par la compagnie du chemin de fer de Prolongement et de Pont de Saint-Jean pour la construction des dits chemins de fer et pont servant au raccordement des chemins de fer Intercolonial et du Nouveau-Brunswick, avec un relevé des avances faites à la dite compagnie par le gouvernement, et les dates de telles avances. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1886.—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*
59. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1886—Copie de toutes pétitions ou mémoires reçus par le gouvernement, depuis le 1er janvier 1882, de la part des propriétaires riverains de la rivière Richelieu, se plaignant que les piliers construits dans la dite rivière, près des villes de Saint-Jean et d'Iberville, par la Cie du chemin de fer de Stanstead, Shefford et Chambly, élèvent le niveau de la dite rivière, et sont cause de la submersion de leurs terres, et demandant qu'il soit porté remède à cet état de choses. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1886.—*M. Béchar*.
Pas imprimée.
60. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 30 mars 1885—Copie du rapport du commissaire nommé pour s'enquérir des réclamations des marchands et des pêcheurs de l'île du Prince-Edouard, pour le remboursement des droits qu'ils ont payés dans les années 1871 et 1872 sur le poisson exporté aux Etats-Unis; aussi, copie de toutes les instructions qui lui ont été données, ainsi que de toute correspondance échangée entre ce commissaire et le gouvernement ou aucun des départements, relativement au dit remboursement, à la preuve ou au rapport du dit commissaire. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1884.—*M. Mills*..... *Pas imprimée.*
61. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 février 1885—Etat donnant: 1. Le nombre total des licences ou permis pour la coupe du bois, accordés depuis le 1er février 1883, et la superficie totale couverte par ces licences ou permis. 2. Le montant total des boni ou premiums payés pour ces licences ou permis. 3. Les noms et domicile de chaque personne qui a obtenu une telle licence ou permis; le numéro de la licence ou permis; la superficie convertie par chaque licence ou permis; la date de la demande; le premium ou bonus, par mille carré, payé pour chaque licence ou permis; si l'arpentage de chaque concession ou superficie couverte par la licence ou le permis a été fait par le gouvernement avant d'accorder la demande afin de s'assurer de la valeur des terrains demandés; et tous les renseignements que peut avoir le gouvernement sur la quantité, la qualité et l'essence du bois dans chaque concession; aussi, l'endroit où se trouve située la concession à exploiter; aussi, les noms de tous les concessionnaires de ces permis, et la considération exprimée dans la cession. 4. Les honoraires de la couronne au droit de souche imposés ou imposables pour chaque licence ou permis. 5. Dans chaque cas où une licence ou un permis a été accordé, si la concession à exploiter a d'abord été mise à l'enchère après publication d'un avis demandant les soumissions, et si elle a été vendue au plus offrant, ou bien si elle a été accordée sur demande du concessionnaire sans avoir été mise en adjudication. 6. Copie de toutes pétitions, remontrances, réclamations ou communications adressées ou présentées au gouvernement au sujet de telles licences ou permis pour la coupe du bois, et de toute correspondance échangée avec le gouvernement relativement à telles concessions, licences ou bois, et de la décision prise par le gouvernement à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 24 mars 1886.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
- 61a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de toute correspondance échangée entre les Sauvages de la réserve de Fort-William, ou aucune personne de leur part et le département des Sauvages, et entre ce département et l'agent des Sauvages, soit par télégraphe ou autrement, au sujet des mesures prises en vertu des licences accordées pour la coupe du bois. Présentée à la Chambre des communes le 1er avril 1886.—*M. Blake*—*Pas imprimée.*
- 61b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 mai 1886, pour un état donnant les noms des personnes qui, respectivement, doivent les arrérages de \$43,860.95 paraissant dus, pour honoraires d'inspecteurs de bois, d'après le rapport du département du revenu de l'intérieur

- pour l'année 1885, à la page 23. Présentée à la Chambre des communes le 10 mai 1886.—*M. Casgrain* *Pas imprimée.*
- 61c. Réponse à une adresse (du Sénat) à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 juillet 1885—Copie de tous mémoires, lettres ou télégrammes adressés au département de l'intérieur, ou à aucun membre du Conseil privé, concernant les règlements affectant les terres fédérales dans la Colombie Anglaise. Présentée au Sénat le 20 mai 1886.—*L'honorable M. McInnes*—*Pas imprimée.*
62. Rapports de l'ingénieur en chef et du gérant général des chemins de fer de l'Etat; de l'agent du gouvernement fédéral dans la Colombie Anglaise, et de l'ingénieur qui a inspecté en personne le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo. Présentés à la Chambre des communes le 2 avril 1886, par l'honorable J. H. Pope.... *Imprimés pour les documents de la session seulement.*
- 62a. Copie de communications télégraphiques concernant le chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886, par l'honorable J. H. Pope.—*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
63. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Copie du rapport de F. N. Gisborne, en date de février 1885, sur la demande formulée par les habitants des Iles Brier et Long, comté de Digby, pour obtenir une communication télégraphique avec la terre ferme. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886.—*M. Vail* *Pas imprimée.*
64. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat détaillé des différents actifs formant la somme de \$72,791,837, mentionnée par le ministre des finances comme devant être comptée en réduction de la dette brute du Canada. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886—*M. Charlton*... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 avril 1885—Copie de tous mémoires ou papiers concernant les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement canadien et les autorités impériales, le ministre anglais à Washington ou le gouvernement des Etats-Unis, au sujet de relations commerciales avec les Etats-Unis. Aussi, copie de tous rapports, s'il en est, faits à ce sujet par des agents du gouvernement canadien. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886.—*M. Charlton*..... *Pas imprimée.*
66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat indiquant le matériel roulant du chemin de fer Intercolonial réparé dans les ateliers du gouvernement à Moncton pendant l'année finissant le 31 décembre 1885; aussi le matériel roulant, appartenant au dit chemin de fer, réparé dans d'autres ateliers pendant la même période; les localités où telles réparations ont été faites, et combien elles ont coûté. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*
- 66a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat montrant le nombre de wagons privés ou officiels construits ou achetés pour le chemin de fer Intercolonial depuis l'année 1878, et le coût de chaque wagon. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1886—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*
- 66b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1885, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il a été acheté par contrat, ou autrement, les noms des vendeurs, et le coût de chaque espèce; aussi, un état montrant le matériel roulant construit durant l'année dans les ateliers du gouvernement, et de quelle espèce. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1886—*M. Weldon*—*Pas imprimée.*
- 66c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat du coût de la gare du chemin de fer à Saint-Jean, N.-B., et des sommes d'argent dépensées pour cette construction et pour son aménagement et ses fournitures, le montant des différents contrats, les noms des

entrepreneurs, et le lieu où ces meubles et fournitures ont été fabriqués. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*

- 66d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie d'un rapport par M. Joseph Simard, arbitre de la Puissance, en date du, ou vers le 16 octobre 1883, recommandant de payer à George Lavoie, de la paroisse de Sainte-Cécile du Bic, un montant pour dommages causés à sa propriété par le chemin de fer Intercolonial, ou établissant le montant de ces dommages. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Langelier*..... *Pas imprimée.*
- 66e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1886—Copie de tous les documents adressés à l'honorable ministre des chemins de fer, demandant de la part de Jean-Baptiste Plante, de Saint-Charles, que sa réclamation au sujet de ses deux chevaux tués par l'Intercolonial, soit de nouveau référée aux arbitres fédéraux. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1886.—*M. Amyot*..... *Pas imprimée.*
- 66f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 avril 1886—Copie de la sentence arbitrale ou du rapport des arbitres fédéraux, avec la preuve et les papiers se rapportant aux réclamations faites au sujet de la section 16 de l'Intercolonial par la succession de feu John Bannon, écr, de feu William Muirhead, écr, par William Wilkinson, écr, et à toutes autres réclamations examinées en même temps que les précédentes et mentionnées dans les dits rapports ou sentence arbitrale. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Mitchell*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 66g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Etat indiquant la quantité d'approvisionnements achetés et emmagasinés pour le chemin de fer Intercolonial pendant chaque semestre de l'année finissant le 31 décembre 1885, spécifiant les articles achetés par contrats et la nature de ces articles, et donnant les noms des divers fournisseurs, ainsi que les montants payés en vertu de tels contrats. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*
- 66h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat du revenu et des frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour chaque mois depuis le 1er juillet 1885 jusqu'au 1er février 1886, spécifiant les différentes sources de revenu, et le montant (s'il en est) porté chaque mois au crédit du revenu et provenant du compte des approvisionnements pour travaux mécaniques. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Weldon*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 66i. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 4 mars 1886—Relevé indiquant le nombre d'hommes employés sur le chemin de fer Intercolonial entre Campbellton et Halifax, et entre Saint-Jean et Shédiac, y compris ceux employés dans les différentes gares; spécifiant le nombre employé à chaque gare, et le nombre employé dans les ateliers de machinerie; le nombre et les noms des employés renvoyés ou congédiés de leur emploi sur ce chemin de fer depuis le 1er octobre dernier; les diverses causes de tels renvois ou congés; ainsi que toute réduction des salaires payés à ces employés ou à aucun d'eux depuis le 1er octobre dernier. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Weldon*..... *Pas imprimée.*
67. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 mars 1886—Copies de tous ordres en conseil passés pour l'octroi de la subvention autorisée par les actes 47 Vic., chap. 8, et 48-49 Vic., chap. 58, "pour une ligne de chemin de fer reliant Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route praticable la plus courte possible;" de tous rapports d'ingénieurs sur lesquels ont été basés les dits ordres en conseil, et un relevé de tous deniers payés à cette fin, ainsi que les noms de toutes personnes auxquelles tels paiements ont pu être faits. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886.—*M. Laurier*.
Pas imprimée.
- 67a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la Nouvelle-Ecosse au sujet du chemin de fer de la Ligne Directe dans la Nouvelle-Ecosse et des mesures législatives qui l'affectent. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886.—*M. Tupper*..... *Pas imprimée.*

- 67b. Rapport de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement, soumettant les rapports de M. M. Donken et Hyndman sur les explorations au Cap-Breton, 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1886, par l'honorable J. S. D. Thompson.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
68. Copie d'une convention intervenue entre la Compagnie du chemin de fer de Transport Maritime de Chignectou (à responsabilité limitée) et Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux du Canada, en date du 4 mars 1886. Présentée à la Chambre des communes le 5 avril 1886, par l'honorable J. H. Pope..... *Pas imprimée.*
69. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 15 avril 1885, — Copie de toute correspondance échangée entre le département de la Justice et aucun député au parlement ou autre personne, relative à l'enquête tenue, l'été dernier, au sujet de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et des difficultés survenues dans l'administration de la dite institution. Présentée au Sénat le 30 mars 1886—*L'honorable M. Bellerose. Pas imprimée.*
- 69a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er mars 1886—Copie d'un protêt du sous-préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul (Télesphore Quimet) objectant à l'admission du témoignage de Hector Demers, appelé comme témoin le 14 juillet 1884 devant la commission d'enquête chargée de s'enquérir de l'administration du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul en 1884. Présentée au Sénat le 30 mars 1886—*L'honorable M. Bellerose..... Pas imprimée.*
- 69b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 mars 1886—Etat indiquant le nombre de détenus employés dans les pénitenciers du Canada, pendant les années 1884 et 1885, à des travaux de nature à faire la compétition avec le travail libre; la nature du travail ainsi exécuté; le nombre de prisonniers occupés à chaque genre d'ouvrage; le nombre de ceux employés au dehors par des entrepreneurs, le paiement reçu par le gouvernement pour chaque prisonnier, et les localités où les articles ainsi fabriqués ont été vendus. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886—*M. Wilson..... Pas imprimée.*
70. Message de Son Excellence le gouverneur général transmettant—Copies des différentes dépêches du gouvernement impérial relativement aux certificats de compétence des ingénieurs dans la marine marchande anglaise. Présentée à la Chambre des communes le 9 avril 1886, par sir Hector Langevin..... *Pas imprimées.*
71. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant le montant de billets des différentes banques de la Puissance en circulation au 1er mars dernier; le montant de billets de banque de la Puissance en circulation, ou en mains, dans les banques, à la même date; le montant d'or que le gouvernement ou les banques ont en mains pour le rachat des billets de banque de la Puissance, à la même date. Présentée à la Chambre des communes le 14 avril 1886.—*M. McMullen..... Pas imprimée.*
72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 avril 1885—Copie de toute correspondance, minutes de témoignages, rapports, mémoires, télégrammes ou autres documents quelconques concernant ou ayant causé le renvoi de Brenthon H. Dodge, de Kentville, dans le comté de King, Nouvelle-Ecosse. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Moffat..... Pas imprimée.*
73. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat indiquant les saisies faites au port de Winnipeg ou aucune de ses annexes par les officiers ou employés de la douane entre le 1er janvier 1885 et le 11 mars 1886, dans lesquelles des amendes ont été imposées, des dépôts confisqués ou des marchandises vendues après saisie, donnant les noms des personnes auxquelles on a imposé des amendes, dont les dépôts ont été confisqués et dont les marchandises ont été vendues après saisie, et faisant connaître le montant de chaque dépôt confisqué, et du montant perçu dans chaque cas où des marchandises ont été vendues, et spécifiant en détail le nom, la position officielle et le salaire de chaque officier auquel aucune partie de l'argent ainsi réalisé a été payée, et le montant ainsi payé à tel officier dans chaque cas. Présentée à la Chambre des communes le 15 avril 1886.—*M. Paterson (Brant)..... Pas imprimée.*

74. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 mars 1886—Copie du témoignage complet, du résumé du juge et de tous les autres documents relatifs au procès de Louison Mongrain pour le meurtre de David D. Cowan, membre de la police à cheval, autrefois du comté de Carleton. Aussi, de toutes pétitions, correspondance et ordres en conseil relatifs à la commutation de la sentence de mort de Louison Mongrain. Présentée à la Chambre des communes le 19 avril 1886.—*M. Trou*..... *Pas imprimée.*
75. Message de Son Excellence le gouverneur général transmettant copie de certaines dépêches du très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies et d'autres papiers au sujet de l'affaire de Aspy Bay. Présentée à la Chambre des communes le 20 avril 1886, par sir Hector Langevin.
Imprimée pour les documents de la session seulement.
76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886—Copie de toutes dépêches du gouvernement impérial, ou correspondance avec lui, au sujet des plaintes de la législature ou du gouvernement de l'Île du Prince-Edouard sur la non-exécution des conditions de l'union de cette île avec la Puissance, ou concernant la mission des délégués de l'Île du Prince-Edouard au gouvernement impérial au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 19 avril 1886.—*M. McIntyre.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
- 76a. Réponse supplémentaire à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886—Copie de toutes dépêches du gouvernement impérial, ou correspondance avec lui, au sujet des plaintes de la législature ou du gouvernement de l'Île du Prince-Edouard sur la non-exécution des conditions de l'union de cette île avec la Puissance, ou concernant la mission des délégués de l'Île du Prince-Edouard au gouvernement impérial au même sujet. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1886.—*M. McIntyre.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.
77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Relevé des noms, du tonnage, du nombre d'hommes et de l'armement des steamers ou voiliers formant la présente force de police maritime du Canada, dont l'augmentation est mentionnée dans le discours du Trône. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*
- 77a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat donnant le nombre et les noms des navires de pêche des Etats-Unis qui ont fréquenté les eaux territoriales du Canada pour fins de pêche et autre, chacune des années pendant lesquelles le Traité de Washington a été en opération; aussi, les espèces et les quantités approximatives de poissons pris chaque année par chaque navire américain, et la durée probable de chaque expédition de pêche. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*
- 77b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 mars 1886—Copie du rapport du ministre de la marine et des pêcheries au Conseil privé, en date du 15 décembre 1869. Présentée à la Chambre des communes le 22 avril 1886—*M. Mitchell*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 77c. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1886—Copie de tous règlements ou avis officiels concernant les pêcheries, et des instructions adressées aux officiers des pêcheries ou autres personnes commandant la prétendue force de police maritime du Canada, sous l'autorité de l'Acte des Pêcheries de 1868, concernant l'exploitation de la pêche par des citoyens des Etats-Unis jouissant en commun avec les pêcheurs Canadiens de privilèges concédés par le Traité de Washington; les dites copies devant être accompagnées d'un exposé des divers cas dans lesquels les dits règlements ou avis ont été mis en vigueur, de la manière dont ils l'ont été et de l'effet de leur mise en force. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886—*M. Mitchell*..... *Pas imprimée.*
- 77d. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 avril 1886—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou toutes autres personnes, et le gouvernement fédéral, au sujet des pêcheries

- en eau profonde sur le littoral de la dite province. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1886.—*M. Shakespeare*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
776. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Etat donnant le nombre d'alevins de poisson blanc aux divers établissements de pisciculture du Canada à être distribués au printemps. Aussi, le nombre d'alevins de doré et d'achigan vert. Aussi, les instructions données pour leur distribution. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886.—*M. Gordon*..... *Pas imprimée.*
777. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 14 avril 1886—Copie de toutes réclamations pour primes de pêche de Louis Pinault et Michel Pinault, de Sainte-Cécile du Bic, pêcheurs, de tous affidavits ou déclarations à l'appui des dites réclamations, de toute correspondance au sujet des dites réclamations entre le département de la marine ou tout autre département du gouvernement et les dits Louis Pinault et Michel Pinault ou autres personnes; aussi, copie de tous rapports de garde-pêche au sujet des dites réclamations. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Langelet*..... *Pas imprimée.*
78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1885—Etat donnant les noms du président, vice-président, directeurs ou directeurs provisoires (suivant le cas), et des actionnaires des diverses compagnies de chemins de fer auxquelles des subsides ont été accordés par le parlement du Canada, et le montant d'actions possédées par chacun d'eux. Présentée à la Chambre des communes le 28 avril 1886.—*M. Lister*..... *Pas imprimée.*
- 78a. Papiers, correspondance, etc., concernant les subventions à certaines compagnies de chemins de fer, et pour aider à la construction de certains chemins de fer, comme suit :—Compagnie de chemin de fer de Moncton et Bouctouche; ligne de chemin de fer Ingersoll à Chatham, Ont.; compagnie du chemin de fer Northern et Western; compagnie du chemin de fer de Caraquet; compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et Détroit; compagnie du chemin de fer de Colonisation de Parry-Sound; compagnie de chemin de fer de New-Glasgow à Montcalm, Québec; chemin de fer de Hereford à Eaton, Québec; chemin de fer de Saint-Félix au lac Saint-Gabriel, Québec; chemin de fer de Glenannan à Wingham; chemin de fer de la station de McCann à Joggins, Nouvelle-Ecosse; chemin de fer de L'Assomption à L'Epiphanie, Québec; compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental; chemin de fer de Saint-André à Lachute, Québec; compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien; chemin de fer de Truro à Newport, N.-E.; compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean; compagnie du chemin de fer du Cap-Rouge et du Saint-Laurent; Long Sault au lac Témiscamingue; Gananoque à Delta; ligne de chemin de fer le long de la Vallée Stewiacke; station de Perth à Plaister Rock Island, N.-B.; Frédéric-ton à Prince-William, N.-B.; Newcastle à Douglastown, N.-B.; Point sur le Pacifique Canadien à Eganville, Ont.; compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec; et compagnie du chemin de fer Albert. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1886, par Sir Hector Langevin..... *Pas imprimés.*
- 78b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 1er avril 1886—Copie de toutes pétitions de la législature de la Nouvelle-Ecosse, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou aucun de ses membres; ainsi que de tous ordres en conseil d'aucun de ces deux gouvernements concernant le nouvel ajustement ou l'augmentation du subside en argent payé ou à payer par le gouvernement de la Puissance à celui de la Nouvelle-Ecosse, et qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Kirk*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
79. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 14 avril 1886—Copie du mémoire du conseil du Nord-Ouest adressé au gouvernement par MM. Wilson et Ross, membres du dit conseil, et de toute réponse faite au dit mémoire, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest ou autres personnes à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 29 avril 1886.—*M. Watson*..... *Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*
80. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat spécifiant le nom, le grade et le corps des officiers composant la commission des réclamations résultant des

opérations militaires pendant qu'elle siégeait à Winnipeg; et aussi faisant connaître quels changements le personnel de la commission a subis plus tard et les raisons de tels changements. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*

- 30a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 7 avril 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la milice et de la défense et aucun fonctionnaire de ce département et aucuns officiers de corps de volontaires, en service actif ou non, les officiers des associations de tir et autres personnes, au sujet du caractère des munitions fabriquées à l'atelier de cartouches de Québec et distribuées pour usage en campagne, pour pratique du tir ou pour concours de tireurs; aussi, copie des rapports sur tous les essais faits avec ces munitions par les dits officiers de milice ou d'associations de tir. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
- 30b. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant les noms des payeurs nommés, s'ils étaient non-combattants, ou non, avec leur grade et la désignation de leur corps, s'ils appartenaient à la milice active, et aussi, dans chaque cas, quel était leur paie, et la période de leur service. Présentée à la Chambre des Communes le 7 mai 1886.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*
- 30c. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 avril 1886—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la milice et de la défense et aucun fonctionnaire de ce département et aucuns officiers de corps de volontaires, en service actif ou non, les officiers des associations de tir et autres personnes, au sujet des munitions fabriquées à l'atelier de cartouches de Québec et distribuées pour usage en campagne, pour pratique du tir ou pour concours de tireurs; aussi, copie des rapports sur tous les essais faits avec ces munitions par les dits officiers de milice ou d'associations de tir. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
- 30d. Un état des pensions accordées par ordres en conseil, par suite de la rébellion de 1885, Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes, le 13 mai 1886, par sir Adolphe Caron..... *Imprimé pour les documents de la session seulement.*
- 30e. Copie du rapport de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, le 8 juillet 1885, concernant les règlements relatifs aux pensions et gratifications—Rébellion—Territoire du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 13 mai 1886, par sir Adolphe Caron..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 30f. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Copie des instructions données au major Bell, au major général Laurie, à S. L. Bedson et autres non-combattants, employés pendant la campagne du Nord-Ouest, soit par le ministre de la milice, le major général Middleton ou l'adjutant général de la milice, ainsi que de la correspondance échangée entre les autorités ci-dessus mentionnées et tels non-combattants. Présentée à la Chambre des communes, le 13 mai 1886.—*M. Trow*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 30g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886.—Etat indiquant les noms de tous les officiers de la milice et des non-combattants nommés comme officiers des transports ou des approvisionnements, avec information concernant le rang et le corps des officiers de milice, la date de leur nomination, leur solde, par qui ils ont été nommés, qui les a recommandés, et le montant payé à chacun d'eux jusqu'à ce jour. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Trow*..... *Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 30h. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant les chevaux, ponies, bétail, fourrures, wagons, charrettes, ou autres articles saisis et confisqués par la police à cheval, ou les troupes de l'expédition pendant leur service au Nord-Ouest, du 27 mars au 1er août; quelle disposition en a été faite; les noms des personnes à qui ils ont été enlevés, et les montants (s'il en est) payés, reçus ou maintenant payables ou recevables pour telle propriété. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Trow*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 80i.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant le nom, le rang et le corps de tous les officiers composant l'état-major du major général Middleton, et en quelle capacité chacun d'eux a servi. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Trow*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 80j.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Copie de toute correspondance échangée entre James Anderson et le ministre de la milice, le major général Middleton ou aucun membre du gouvernement, au sujet de l'achat des approvisionnements, du coût des transports, et des autres dépenses occasionnées par la révolte du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Trow*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 80k.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat indiquant les noms de toutes les personnes employées comme agents du gouvernement pour les achats, spécifiant à quelle date, par qui et sur la recommandation de qui elles ont été nommées, quelle paie elles recevaient et combien de temps elles ont été employées. Présentée à la Chambre des communes le 14 mai 1886.—*M. Trow*.....*Imprimée pour les documents de la session seulement.*
- 80l.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 31 mars 1886—Etat montrant les noms de tous les entrepreneurs qui ont loué leurs attelages pour transports, le nombre d'attelages loués par chacun d'eux, le prix payé par jour pour chaque attelage, et le montant payé à chacun de ces entrepreneurs. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1886.—*M. Trow*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 80m.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 31 mars 1886—Copie de toute correspondance échangée entre les gouvernements du Royaume-Uni et canadien, ou quelques-uns de leurs membres, officiers ou employés, concernant les médailles à être données aux volontaires qui ont servi dans la récente insurrection au Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1886.—*M. Amyot*—
Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 81.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886—Copie de toutes pétitions, dépêches et correspondance, rapports en conseil et ordres en conseil, non encore produits, se rapportant au désaveu de chartes de chemins de fer dans le Manitoba. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Watson*—
Imprimées pour les documents de la session seulement.
- 82.** Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 19 avril 1886—Copie du rapport de Son Honneur le juge Heusley sur le procès de Alex. Gillis, pour meurtre à Charlottetown en janvier dernier, avec copie du rapport du ministre de la justice recommandant une commutation de la sentence de mort portée contre Gillis, et de tous télégrammes et lettres sur ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Davies*.....*Pas imprimée.*
- 83.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1886—Copie de toute correspondance relative à la destitution d'Isaac McLeod, écr. de Strathbone, Inverness, comme maître de poste de cette localité, ainsi que le rapport de l'inspecteur des postes. Présentée à la Chambre des communes le 3 mai 1886.—*M. Cameron (Inverness)*.....*Pas imprimée.*
- 84.** Copie d'une convention intervenue entre Sa Majesté la reine Victoria, représentée par le ministre des chemins de fer et canaux, et la Compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, en date du 7 novembre 1885. Présentée à la Chambre des communes le 6 mai 1886, par sir Hector Langevin.....*Pas imprimée.*
- 86.** Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 mars 1886—Etat donnant : 1. Le nombre d'immigrants chinois arrivés en Canada depuis le 20 août 1885, jusqu'au 1er janvier 1886, et le nom des ports où ils sont débarqués. 2. Le nombre de Chinois qui sont venus directement de la Chine. 3. Le nombre de Chinois venus d'autres pays, et les noms de ces pays. 4. Le chiffre total des droits perçus sur ces immigrants. 5. Le nombre de Chinois venus à titre de tou-

ristes, marchands, savants ou étudiants. 6. Les certificats présentés dans chaque cas (s'il en est) et donnés par le gouvernement chinois, portant le visa du chargé d'affaires, du consul, de l'agent consulaire ou autre représentant de Sa Majesté dans la localité où ces certificats ont été délivrés, ou au port d'embarquement. 7. Les frais encourus par le département des douanes pour la mise à exécution, par le dit département, de l'Acte à l'effet de restreindre et régler l'immigration chinoise en Canada. 8. Copie de toute correspondance (s'il en est) échangée entre des unions ouvrières ou autres sociétés légalement constituées ou non, ou autres personnes, et le département des douanes, demandant que l'immigration chinoise soit contrôlée plus sévèrement, et de toutes plaintes (s'il en est) portées contre aucun officier des douanes relativement au fonctionnement du dit acte de restriction. 9. Le nombre total de Chinois qui ont quitté le Canada pendant la même période. Présentée à la Chambre des communes le 11 mai 1886.—*M. Gordon*—

Imprimé pour les documents de la session seulement.

87. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 mars 1886—Copie de : 1. Tous les ordres en conseils administratifs touchant la mise en opération de l' " Acte concernant le Cens Electoral." 2. Toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun des départements et les dits officiers revisseurs. Présentée à la Chambre des communes le 25 mai 1886.—*M. Cameron (Huron)*..... *Pas imprimée.*
- 87a. Réponse (*partielle*) à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1886—Copie des états fournis par tous les officiers-revisseurs au sujet des arrangements qu'ils ont pris pour l'impression des listes d'électeurs dans leurs divisions électorales respectives, indiquant si des soumissions ont été demandées pour telles impressions ou si des contrats réguliers ont été passés pour leur exécution, avec copie de tels contrats ; les noms des personnes avec lesquelles des conventions écrites ou verbales ont été faites pour ces impressions et le nombre de fois que les listes doivent être imprimées ; les prix alloués, pour chaque nom ou autrement ; le nombre de noms sur la première liste ; si la première liste est imprimée par subdivision de votation ou non ; la manière de faire des changements et des additions après la première impression ; et tous autres détails concernant tels arrangements, conventions et contrats pour l'impression des dites listes. Présentée à la Chambre des communes, le 29 mai 1886.—*M. Casey*..... *Pas imprimée.*
88. Mémoire sur la question de savoir si le gouvernement a été informé que des remorqueurs américains ont fait le tonnage dans les ports de la Colombie-Britannique, et en dedans de la limite des trois milles, dans des eaux canadiennes. Présenté au Sénat le 19 mai 1886.—*L'honorable M. McDonald*..... *Pas imprimée.*
89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 19 avril 1886—Copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et aucun membre de l'équipage constituant le service de sauvetage à Port-Rewan, province d'Ontario, qui n'a pas encore été soumis à la Chambre. Présentée à la Chambre des communes le 27 mai 1886.—*M. Jackson*..... *Pas imprimée.*
90. Correspondance, etc., se rapportant à la cause de la Reine vs. la Compagnie de moulins et d'exploitation forestière de Sainte-Catherine. Présentée à la Chambre des communes le 29 mai 1886, par l'honorable Thos. White..... *Pas imprimée.*
91. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 mars 1886—Etat indiquant toutes réclamations faites par John Heney, d'Ottawa, pour le remboursement de péages soldés par lui pour le passage des bâtiments ou de bois par les canaux du gouvernement, et copie de tous ordres en conseil passés par le gouvernement au sujet de lettres, réclamations, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement et le dit John Heney ou aucune autre personne touchant telle demande de remboursement. Présentée à la Chambre des communes le 31 mai 1886.—*M. Trow*..... *Pas imprimée.*

RAPPORT

DU

SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

CANADA

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

1885.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET C^{IE}, RUE WELLINGTON,
1886

RAPPORT
DU
SECRÉTAIRE D'ÉTAT

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1885.

*A Son Excellence le très honorable marquis de Lansdowne,
Gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.*

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de soumettre très respectueusement, pour l'information de Votre Excellence, et afin qu'il puisse être présenté au parlement, le rapport du département sous mon contrôle, pour l'année 1885.

Ce rapport est accompagné des annexes suivantes :—

- A. Rapport du sous-régistrare général du Canada.
- B. Rapport de l'imprimeur de la reine, Canada.
- C. Rapport du premier préposé à la division de la papeterie.
- D. Rapport du conservateur des archives du Canada.

E. Tableau des adresses du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada pendant la session de 1885, et des réponses qui ont été préparées par le département et présentées par l'entremise du secrétaire d'Etat.

F. Relevé des adresses de la Chambre des Communes pendant la session de 1885, et des réponses qui ont été préparées par le département et présentées par l'entremise du secrétaire d'Etat.

G. Clef du relevé qui précède.

H. Adresses et ordres des sessions précédentes, auxquels des réponses ont été préparées par le département et présentées, par l'entremise du secrétaire d'Etat, pendant la session de 1885.

I. Tableau des chartes de corporation accordées en vertu de "l'Acte des compagnies par actions en Canada, 1877," pendant l'année 1885.

J. Lettres patentes supplémentaires accordées en vertu de cet acte, au cours de l'année 1885.

K. Tableau indiquant le nombre de comtés et de villes des différentes provinces du Canada, dans lesquels des élections ont eu lieu en vertu de "l'Acte de Tempérance du Canada, 1878," pendant l'année 1885, et donnant le nombre total des électeurs ainsi que le nombre des votes donnés pour et contre cet acte.

L. Liste des officiers, commis et employés du département, au 31 décembre 1885, avec la date de leur nomination, leur emploi et leurs appointements respectifs.

Le rapport des opérations du conseil des examinateurs du service civil pour l'année 1885, prescrit par le paragraphe 58 de "l'Acte du Service Civil du Canada, 1885," est préparé et sera présenté séparément.

Les annexes qui viennent d'être énumérées font voir les opérations des différentes divisions du département pendant la dernière année.

31,013 lettres, requêtes et autres documents ont été reçus par le département, et 12,346 lettres ont été écrites et expédiées dans le cours de l'année, soit une augmentation respective de 12,425 et 7,265 sur les chiffres de l'année précédente.

Les faits sont plus éloquents que les paroles, et l'énorme accroissement de la somme de travail qu'accusent les chiffres ci-dessus, dans une seule des nombreuses divisions de ce département, durant ces douze mois, est, dans l'opinion du soussigné, une justification suffisante de la très légère augmentation du personnel que les exigences du service l'ont parfois obligé de recommander.

RECETTES ET DÉPENSES.

Les recettes totales du département proviennent des sources suivantes :—

Honoraires pour chartes de corporation	\$ 1,450 63
“ ampliation de brevets	67 76
“ commissions	851 50
“ chartes de corporation supplémentaires	100 00
“ copies de documents	265 55
“ enregistrements	3 00
“ passeports	30 00
“ certificats de légalisation.....	13 00
“ recherches.....	7 87
“ lettres de naturalisation.....	6 00
Recettes, vente des statuts.....	613 34
Recettes provenant de la <i>Gazette du Canada</i> , pour exemplaires, abonnements et annonces	1,740 53
Papeterie fournie	106,006 06
Total.....	\$111,155 24

Les dépenses se sont réparties comme suit :—

Appointements	\$ 47,455 16
Dépenses contingentes	10,988 91
Papeterie.....	90,649 23
Impression de la <i>Gazette du Canada</i>	3,817 64
Impression des statuts	8,553 68
Impression et reliure pour les départements.....	68,730 34
Impression des ouvrages de nature confidentielle.....	3,003 18
Autres impressions	50,245 02
Lithographie.....	4,131 97
Annonces dans les journaux	33,782 53
Total.....	\$321,357 71

Papeterie en magasin le 30 juin 1885.....\$ 27,947 51

Le tout respectueusement soumis.

J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat.

ANNEXE A.

SECRETARIAT D'ÉTAT DU CANADA,
DIVISION DE L'ENREGISTREMENT,
OTTAWA, 23 février 1886.

A l'honorable J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'État du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser, pour votre information, l'état ci-joint du travail fait sous mon contrôle dans la division de l'enregistrement au secrétariat d'État, durant l'année 1885.

On constatera que les travaux de cette division de votre département vont toujours en augmentant. Les documents grossoyés et enregistrés pendant l'année 1885 ont dépassé de plus de 500 ceux de l'année précédente, et les copies de documents, archives, etc., faites dans le cours de l'année, donnent près de 1,500 pages de plus que celle qui l'a précédée.

D'après votre conseil, j'ai, en outre, fait préparer un tableau synoptique des chartes de toutes les compagnies légalement constituées depuis le 7 mai 1869 jusqu'au 31 décembre 1885, en vertu de "l'Acte du Canada sur les compagnies par actions constituées par lettres patentes, 1869," et de "l'Acte des compagnies par actions en Canada, 1877." Ce tableau comprend le nom de la compagnie, la date de sa constitution légale, le montant de son capital-actions, avec le nombre d'actions et le chiffre de chacune, les noms de ses membres incorporés, et des premiers directeurs ou directeurs provisoires de la compagnie, ainsi que l'objet et les fins pour lesquels l'incorporation était demandée; aussi, de semblables détails sur les compagnies qui, pendant la même période, se sont fait octroyer des lettres patentes supplémentaires, en vertu des dispositions des actes ci-dessus, et les fins pour lesquelles ont été octroyées ces lettres patentes supplémentaires. L'utilité et la grandeur de ce travail, et le soin qu'en exigeait la compilation, ne peuvent être bien appréciés que par une lecture attentive de ce qu'il contient. Il a été imprimé séparément pour faire partie de ce rapport.

Qu'on me permette de renvoyer au rapport annuel fait au parlement, en vertu de la 31 Vict., chap. 37, art. 15, pour avoir des détails complets sur les cautionnements enregistrés en cette division depuis le dernier rapport.

TABLEAU SYNOPTIQUE du travail fait dans la division de l'enregistrement du secrétariat d'Etat, depuis le 1er janvier 1885 jusqu'au 31 décembre 1885.

Documents.	Grossoyés.	Enregistr.	Total.
Certificats du Bureau de commerce.....	1	1	2
Cautiionnements.....	141	141	141
Cancellations.....	11	11	11
Certificats de naturalisation.....	12	12	24
Chartes.....	24	24	48
Commissions.....	335	335	670
Arrêts.....	4	4	4
Ampliations.....	10	10	20
Baux.....	8	8	16
Lettres petentes portant nomination de sénatens.....	5	5	5
do portant création d'annuités.....	1	1	2
Licences.....	1	1	2
Lettres de grâce.....	1	1	2
Procuration.....	1	1	1
Proclamations.....	46	50	96
Remises.....	2	3	5
Cessions.....		108	108
Transferts.....		2	2
Mandats.....	54	54	108
Brefs d'élection.....		9	9
<i>Lettres patentes pour terres.</i>			
Vente de terres des sauvages. } " de l'artillerie. }	(Un état trimestriel de ces terres est envoyé au régistrateur de chaque ville ou comté de la province d'Ontario, et aux secrétaires-trésoriers des villes et comtés de la province de Québec, dans lesquels des lettres patentes ont été émises; une copie des différents états d'Ontario est aussi envoyée au secrétaire provincial.)		
	310	310	620
	36	36	72
Concessions spéciales.....	6	6	12
Total.....	847	1,133	1,980

Indépendamment du travail compris dans cet état, il a été copié 5,433 pages de manuscrit.

Le tout respectueusement soumis.

L. A. CATELLIER,

Sous-registraire général du Canada.

ANNEXE B.

A l'honorable J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat du Canada, etc., etc., etc.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les services dont j'ai le contrôle.

GAZETTE DU CANADA.

Voici quels ont été les frais de sa publication, pendant l'exercice expiré le 30 juin dernier :—

Pour papier employé.....	\$1,404 76
“ impression et distribution.....	2,243 43
“ traduction.....	169 45
	<u>\$3,817 64</u>

Suit le relevé de la recette, même période :—

Pour annonces et ventes.....	\$1,264 65
“ abonnements.....	289 85
	<u>\$1,554 50</u>

Dès le premier jour de l'exercice en cours, le tarif des annonces a été augmenté, pour l'assimiler à celui des journaux ordinaires. Voici quelle a été la recette des six mois expirés le 31 décembre dernier :—

Pour abonnements.....	\$274 70
“ annonces et ventes.....	922 87
	<u>\$1,197 57</u>

Voici quels ont été les frais de publication de la *Gazette* pour les six mois terminés le 31 décembre 1885 :—

Pour papier.....	\$ 847 22
“ impression et distribution.....	1,146 85
“ traduction.....	24 80
	<u>\$2,018 87</u>

Il en a été tiré, dans la dernière semaine de décembre, 1,390 numéros, dont 69 ont été expédiés à des abonnés qui paient; et le reste aux juges, aux départements publics, etc.

STATUTS, Etc.

Voici le nombre de volumes de lois passées pendant la session de 1885 et qui ont été imprimés :—

Version anglaise, vol. I.....	17,750	
Do vol. II.....	3,350	
		<u>21,100</u>
Version française, vol. I.....	4,500	
Do vol. II.....	1,000	
		<u>5,500</u>
Soit un total de.....		<u>26,600</u>

De ce nombre, pour l'usage des membres du gouvernement et des deux chambres du parlement, et pour les juges, etc., il en a été relié 2,850 exemplaires de la version anglaise, et 999 de la version française, c'est-à-dire 3,849 en tout. Le reste est relié séparément et se décompose comme suit :—

Vol. I, version anglaise	14,900	
Vol. II, do	150	
Do do (en feuilles, pliées, etc).....	350	
		<u>15,400</u>
Vol. I, version française.....	3,500	
Vol. II, do	1	
		<u>3,501</u>
		<u>18,901</u>

Soit 18,901 volumes reliés, et 350 exemplaires en feuilles, du vol. II.

Je renvoie à l'état annuel adressé au parlement pour les détails concernant la distribution.

Ci-suit le détail des frais :—

Papier	\$3,023 97
Impression.....	1,387 48
Traduction et revision des arrêtés du conseil	161 25
Reliure.....	3,387 28
Distribution	551 35
	<u>\$8,516 33</u>
Lois criminelles, recueil supplémentaire...	37 35
	<u>\$8,553 68</u>

On a jugé nécessaire de publier un petit recueil supplémentaire des lois criminelles, en attendant la publication des statuts refondus.

IMPRESSIONS, RELIURE, Etc., POUR LES DÉPARTEMENTS.

Pour les frais d'impression, de reliure, de lithographie, etc., faites pour les différents départements, j'ai l'honneur de vous déférer aux états tabulaires ci-annexés.

Le nombre de réquisitions faites pendant l'année 1884-85 se décompose comme suit :—

A l'imprimeur.....	3,145
Au relieur.....	1,730
Au bureau de la papeterie.....	3,767
	<u>8,642</u>

ANNONCES.

On trouvera pareillement ci-annexés les frais d'annonces pour les différents ministères, et dont les comptes m'ont été soumis pour être vérifiés.

Dans mon rapport de l'an dernier, je parlais de l'expiration des contrats pour impressions et reliure des départements, et pour fourniture de certaines qualités de papier à imprimer, stipulée dans les contrats de 1879.

En attendant le résultat des délibérations au sujet des contrats à venir ou d'autres méthodes à adopter pour assurer l'exécution de ces services, il a été fait des arrangements temporaires pour impressions et reliure. Quant au papier, on a eu des soumissions des principaux fabricants du Canada pour une année d'approvisionnement, avec les résultats suivants :—

Papier quadruple pour la *Gazette du Canada*, MM. Buntin, Boyd et Cie, 550 rames (de 38 lbs.) payées 8 cts. la livre—\$1,672, ou à peu près le même prix que ci-devant, mais pour une meilleure qualité.

Papier double-royal pour les statuts, compagnie de papier Canada, 641. 7. 0. rames (de 56 lbs.) payées 8 cts.—\$2,830.58.

Par l'ancien contrat de cinq ans le prix en était d'à peu près 11½ cts. la livre.

Et pour les statuts refondus, on a eu de J. B. Rolland et fils, 220 rames de papier double-royal, à \$4,16 la rame (de 52 lbs.) soit 8 cts. la livre—\$917.28. L'ancien contrat le portait à environ 11½ cts. la livre.

A mon avis, il est évident que dans tous les contrats à venir, on devrait suivre la méthode d'acheter par soumissions du papier seulement en quantités déterminées, ou pour des périodes n'excédant pas une année. C'est la méthode adoptée aux États-Unis, de même que dans notre division de la papeterie, et elle est fortement commandée, sinon déjà pratiquée par le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Je me suis permis de suggérer le changement en question dans mon rapport spécial de décembre 1884. Et dans le même rapport aussi bien que dans des rapports précédents, j'ai aussi suggéré comme désirable ou au moins digne de notre attention l'imitation de ce qui se fait, ou des modifications proposées à ce qui se pratique dans le fonctionnement des services des impressions et de la papeterie en Angleterre.

1. Là, le contrôle de la papeterie, des impressions et de la reliure est confié exclusivement à un seul bureau. Une amalgamation ici ne produirait-elle pas plus d'économie et plus d'efficacité ?

2. Là, les ouvrages du parlement et des départements sont réunis, avec la sanction législative, sous un contrôle et une direction uniques.

3. Là, la distribution gratuite des documents parlementaires et administratifs est fort strictement limitée, leur vente au prix coûtant par l'intermédiaire de la division de la papeterie, et le commerce très encouragé.

Et outre ces sages économies, la distribution gratuite des statuts est très restreinte. Autant que j'ai pu m'en assurer par les renseignements que j'ai obtenus, elle ne s'élève réellement, pour les statuts généraux, qu'à moins de 3,000 exemplaires, pour une population d'à peu près 40,000,000, tandis que nous en distribuons de 15,000 à 20,000 exemplaires à notre population de 5,000,000. Les États-Unis, avec leur population dix fois plus considérable que la nôtre, n'en distribuent qu'environ 30,000. Ce grand gaspillage évident mérite, suivant moi, qu'on y réfléchisse sérieusement, d'autant plus que les statuts refondus, recueil dispendieux, vont bientôt être l'objet de la considération du parlement, pour être ensuite publiés et donnés au public.

Il a été fait des arrangements pour stéréotyper ces statuts, de sorte qu'on pourra en publier plusieurs éditions suivant les besoins—d'un côté, on évitera ainsi d'avoir en mains une grande quantité de ces statuts, ce qui serait encombrant et dispendieux, et de l'autre, on s'épargnera l'embaras qui est résulté de l'édition trop limitée des derniers statuts refondus, qui sont épuisés depuis quelques années, et qu'on ne peut plus se procurer qu'à des ventes fortuites ou qu'aux magasins de livres d'occasion.

Le tout respectueusement soumis.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la reine.

Coût des impressions des départements, pendant les exercices clos le 30 juin 1884,
et 30 juin 1885.

Département.	Impression et reliure.		Matériaux pour ces ouvrages.	
	1883-84.	1884-85.	1883-84.	1884-85.
AUX PRIX D'ENTREPRISE.				
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Agriculture	3,907 96	5,789 20	1,034 67	1,843 68
Auditeur général	255 47	234 83	112 83	127 49
Greffier de la couronne en chancellerie	20 14	2 70	26 50	6 33
Douanes.....	4,742 10	4,691 28	4,485 77	5,126 41
Finances.....	3,109 85	3,625 47	1,612 07	2,624 43
Pêcheries	337 53	373 08
Secrétaire du gouverneur général.....	235 86	101 78	90 42	69 35
Revenu de l'intérieur	10,215 14	4,526 50	5,615 09	2,654 51
Affaires des sauvages	1,122 60	2,209 07	1,006 85	1,954 30
Intérieur.....	7,773 40	6,429 77	5,137 51	5,079 64
Justice.....	601 04	647 85	533 45	504 98
Bibliothèque du Parlement.....	25 11	14 00	9 37	38 01
Marine et pêcheries.....	2,737 69	1,497 37	1,483 38	4 6 31
Marine.....	885 54	623 80
Milice et défense.....	3,948 58	2,366 45	1,804 61	1,907 18
Postes.....	23,746 06	26,093 47	22,168 42	22,576 41
Conseil privé	724 80	561 46	106 68	71 13
do police à cheval du Nord-Ouest	859 76	770 25
Travaux publics.....	2,121 73	2,666 71	1,417 18	1,228 21
Chemins de fer et canaux	1,186 82	2,239 67	602 63	923 37
Secrétariat d'Etat.....	693 87	986 84	354 56	352 11
do bureau des exam. du serv. civil.....	70 72	474 60	102 36	257 73
Cour suprême	1,856 73	1,467 66	1,589 82	743 48
Départements en général.....	23 48	17 78	3 62	5 12
Total	\$ 69,119 15	\$ 68,730 34	\$ 49,297 79	\$ 50,277 31
AU PRIX DES OUVRAGES DE NATURE CONFIDENTIELLE.				
Agriculture	35 60
Douanes.....	158 50
Finances.....	1,466 78	969 75
Pêcheries.....	11 50
Revenu de l'intérieur	94 66	55 83
Affaires des sauvages	14 25
Intérieur.....	121 60	99 50
Justice.....	337 30	27 48
Marine et pêcheries	0 56
Milice et défense	127 50	918 75
Postes	45 30
Chemins de fer et canaux	13 99	254 31
Secrétariat d'Etat	4 00
do bureau des exam. du serv. civil.....	96 33	408 41
Total	\$ 2,258 72	\$ 3,003 18

Coût des impressions des départements, par trimestres, pour les exercices clos le 30
juin 1884 et le 30 juin 1885.

Trimestre.	Impression et reliure.		Matériaux pour ces ouvrages.	
	1883-84.	1884-85.	1883-84.	1884 85.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
AUX PRIX D'ENTREPRISE.				
Trimestre de septembre	16,686 28	15,756 61	12,671 11	12,505 97
do décembre	16,832 58	21,940 19	15,992 09	13,323 65
do mars	17,842 18	13,890 93	10,395 37	10,404 04
do juin	17,758 11	17,142 61	10,239 22	14,043 65
Total	\$ 69,119 15	\$ 68,730 34	\$ 49,297 79	\$ 50,277 31
AU PRIX DES OUVRAGES DE NATURE CONFIDENTIELLE.				
Trimestre de septembre	192 34	906 59		
do décembre	1,085 95	480 46		
do mars	761 70	993 03		
do juin	218 73	623 10		
Total	\$ 2,258 72	\$ 3,003 18		

COUT des impressions des départements, pour les trimestres terminés le 30 septembre
1884 et 1885.

Département.	Impression et reliure.		Matériaux pour ces ouvrages.	
	1883-84.	1884-85.	1883-84.	1884-85.
AUX PRIX D'ENTREPRISE.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Agriculture.....	650 16	1,078 18	281 69	358 62
Auditeur général.....	82 81	23 25	30 89	17 26
Greffier de la couronne en chancellerie.....	2 70	3 29
Douanes.....	1,694 06	564 46	1,783 23	563 99
Finances.....	1,434 67	984 67	740 12	208 21
Pêcheries.....	65 77	50 69	109 97	35 87
Secrétaire du gouverneur général.....	14 80	6 56	1 30	21 70
Revenu de l'intérieur.....	1,113 98	759 28	689 64	288 71
Affaires des sauvages.....	199 02	185 30	224 95	195 63
Intérieur.....	1,716 77	892 01	1,844 89	931 87
Justice.....	199 22	228 09	111 85	120 65
Bibliothèque du parlement.....	8 81	22 22
Marine et pêcheries.....	1,497 37	343 31
Marine.....	110 41	244 73	114 70	159 50
Milice et défense.....	340 10	302 30	380 27	407 10
Postes.....	4,217 86	2,421 01	4,454 98	2,961 36
Conseil privé.....	364 58	9 61	17 66	2 64
Travaux publics.....	709 82	515 80	477 60	285 61
Chemins de fer et canaux.....	777 05	226 15	520 39	238 22
Secrétariat d'Etat.....	152 54	318 18	65 51	225 61
do bureau des exam. du serv. civ.....	183 86	66 25
Cour suprême.....	207 66	224 25	18 49	5 38
Départements en général.....	3 59	7 70	2 77	3 69
Total.....	\$ 15,747 51	\$ 9,042 22	\$ 12,305 97	\$ 7,031 60
AUX PRIX DES OUVRAGES DE NATURE CONFIDENTIELLE.				
Revenu de l'intérieur.....	2 50
Intérieur.....	29 24
Justice.....	12 20
Milice et défense.....	435 50	7 00
Chemins de fer et canaux.....	254 31
Secrétariat d'Etat.....	4 00
do bureau des exam. du service civ.....	219 28
Total.....	\$ 915 59	\$ 48 44		

OUVRAGES d'impression exécutés par d'autres que les entrepreneurs, et dont les comptes ont été envoyés à cette division pour y être vérifiés, pour l'exercice terminé le 30 juin 1885.

Mois.	Département.	Montant.
		\$ cts.
1884.		
Juillet	Agriculture	3,656 14
do	Revenu de l'intérieur	75 00
do	Milice et défense	865 56
Août	Agriculture	691 02
do	Douanes	35 70
do	Gouverneur général	13 25
do	Affaires des sauvages	6 00
do	Postes	143 05
Septembre	Rien
Octobre	Agriculture	567 25
do	Affaires des sauvages	2 00
do	Intérieur	2 75
do	Marine	64 00
do	Postes	19 00
Novembre	Agriculture	6,753 39
do	Postes	24 00
Décembre	Agriculture	1,869 79
do	Police à cheval du Nord-Ouest	4 00
do	Postes	712 65
1885.		
Janvier	Agriculture	4,223 91
do	Pêcheries	269 95
do	Postes	201 30
Février	Revenu de l'intérieur	52 83
do	Affaires des sauvages	2 25
do	Milice et défense	499 73
do	Postes	55 25
do	Conseil privé	47 50
Mars	Agriculture	979 93
do	Bureau de l'audition—compte d'élection	62 01
Avril	Agriculture	7,148 82
do	Revenu de l'intérieur	73 00
do	Milice et défense	88 31
do	Secrétaire d'Etat	4,649 98
Mai	Agriculture	3,299 30
do	Revenu de l'intérieur	43 50
do	Affaires des sauvages	7 00
do	Intérieur	8,229 76
do	Police à cheval	7 68
do	Milice et défense	219 25
do	Postes	54 20
Juin	Agriculture	3,953 61
do	Intérieur	569 50
do	Police à cheval	2 00
Total		\$ 50,245 02

OUVRAGES d'impression exécutés par d'autres que les entrepreneurs, et dont les comptes ont été envoyés à cette division pour y être vérifiés, pour le trimestre expiré le 30 septembre 1885.

Mois.	Département.	Montant.
1885.		\$ cts.
Juillet.....	Agriculture.....	5,445 23
do	Finance.....	36 00
do	Intérieur.....	89 00
do	Postes.....	3 50
do	Conseil privé.....	22 50
do	Secrétaire d'Etat.....	2,703 84
Août.....	Agriculture.....	2,036 01
do	Intérieur.....	10 00
do	Pêcheries.....	663 00
do	Postes.....	28 00
Septembre.....	Police à cheval du Nord-Ouest.....	20 50
do	Justice.....	11 20
do	Pêcheries.....	102 89
do	Conseil privé.....	6 55
	Total.....	\$ 11,178 22

Coût des ouvrages de lithographie, etc., impressions et timbrage, commandés par l'entremise de l'imprimeur de la reine, pendant l'exercice clos le 30 juin 1885.

Département.	Montant.
	\$ cts.
Agriculture	379 10
Auditeur général	12 00
Douanes	139 00
Finances	463 75
Secrétaire du gouverneur général	6 50
Revenu de l'intérieur	624 75
Affaires des sauvages	264 60
Intérieur	988 55
Justice	197 60
Bibliothèque du parlement	18 00
Marine et pêcheries	13 00
Marine	7 50
Milice et défense	103 05
Postes	507 62
Conseil privé	1 50
Travaux publics	118 65
Chemins de fer et canaux	151 30
Secrétaire d'Etat	135 50
Total	\$ 4,131 97

Coût des ouvrages de lithographie, etc., impressions et timbrage, commandés par l'entremise de l'imprimeur de la reine, pendant le semestre terminé le 31 décembre 1885.

Département.	Montant.
	\$ cts.
Agriculture	345 26
Auditeur général	3 00
Douanes	3 00
Finances	260 09
Secrétaire du gouverneur général	1 50
Revenu de l'intérieur	491 45
Affaires des sauvages	124 50
Intérieur	454 80
Justice	157 90
Marine	35 00
Milice et défense	121 75
Postes	78 50
Travaux publics	48 00
Chemins de fer et canaux	200 00
Secrétaire d'Etat	50 05
Total	\$ 2,374 80

ANNONCES dans les journaux favorisés par le gouvernement, du 1er janvier au 31 décembre 1885.

Département.	Ontario.		Québec.		Nouvelle-Ecosse.		Nouveau-Brunswick.		Manitoba.		Colombie-Britannique.		Ile du Prince-Edouard.		Territoires du Nord-Ouest.		Hors du Canada.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Agriculture.....	3,263	20	1,751	04	366	91	304	17	308	87	132	27	33	75	134	61	27	00	5,721	82
Finances.....	59	00	93	88	10	15	10	15	10	15	10	15	10	15	10	15	10	15	173	18
Gouverneur général.....	182	20	25	00	207	20
Revenu de l'intérieur.....	268	34	309	91	639	39
Affaires des sauvages.....	1,663	33	561	77	103	65	24	74	23	50	12	90	18	68	784	75	3,861	71
Intérieur.....	131	14	162	06	30	10	1,225	33	66	79	56	90	613	16	2,288	58
Justice.....	30	45	253	48	27	8	56	72	56	90	517	23
Marine.....	149	07	154	72	208	16	91	88	12	30	80	11	6	95	796	48
Milices et défense.....	628	13	613	85	40	88	185	17	12	30	1,416	29
Postes.....	1,802	82	1,277	00	982	20	57	03	1,224	53	348	32	16	60	58	39	45	00	6,443	08
Conseil privé.....	887	73	329	30	68	86	688	23	250	04	207	33	1,481	35
Travaux publics.....	3,700	10	2,886	23	788	65	48	09	331	16	89	72	51	42	69	63	8,563	80
Chemins de fer et canaux.....	129	07	84	00	160	18	966	89	14	55	7	40	448	41
Secrétaire d'Etat.....	347	48	759	38	33	69	47	17	12	84	9	80	7	50	6	24	22	00	1,224	01
Total.....	12,942	06	8,360	62	2,831	14	2,434	73	4,266	76	804	21	131	90	1,914	11	94	00	33,782	53

ANNEXE C.

SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT,

DIVISION DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 12 février 1886.

A l'honorable M. J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat du Canada, etc., etc.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-joint, pour votre information, un état général des comptes et des opérations de cette division du secrétariat d'Etat, pour l'exercice clos le 30 juin 1885.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

THOMAS ROBERTSON,

Commis intérimaire de la papeterie.

DIVISION DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT.

Valeur des fournitures reportées, 1er juillet 1884.....	\$ 24,080 07	
do reçues du 1er juillet 1884 au 30		
juin 1885.....	105,890 82	
Bénéfices sur les opérations de l'exercice.....	1,262 27	
		\$131,233 16
Livraisons faites aux départements.....	\$23,329 05	
do au service extérieur.....	30,643 11	
do à l'imprimeur de la reine, pour les ministères.....	45,728 10	
Livres de renvoi livrés aux départements.....	2,913 81	
do au service extérieur.....	671 58	
Valeur des fournitures en magasin, le 30 juin 1885.....	27,947 51	
		\$131,233 16

L'état ci-dessus accuse, par rapport à l'exercice 1883-84, une augmentation de \$223.79 dans les dépenses de fournitures, et une diminution de \$5,041.66 dans les livraisons faites au service. Le surcroît de dépense s'explique par le fait qu'il est nécessaire que les fournitures excèdent, en valeur, celles de toute année antérieure pour répondre aux demandes que peut faire surgir le développement du service, qui est très considérable depuis plusieurs années; la diminution dans la valeur des fournitures livrées au service est réellement l'effet d'une réduction générale des prix; les quantités de papeterie livrées aux départements et au service extérieur n'accusent pas de diminution appréciable, il existe une augmentation dans quelques branches; et à cette réduction peut aussi être attribuée l'augmentation des fournitures en magasin. Quant à la diminution des bénéfices, le calcul des prix a été fait avec plus d'exactitude qu'auparavant d'après le coût réel, à cause de la prétention émise par quelques départements à l'effet d'être crédités d'une certaine proportion des bénéfices; les profits sont toujours portés au crédit du revenu casuel.

La diminution dans chaque division des comptes est—

Pour les départements.....	\$1,764 42	
Pour le service extérieur.....	1,550 06	
A l'imprimeur de la reine, pour les ministères.....	1,727 18	
		\$5,041 66

C'est là une preuve d'économie dans l'administration générale du service, si l'on considère que les demandes ont constamment augmenté depuis plusieurs années.

Quant à l'ouvrage de la division, il a été reçu et exécuté 8,146 réquisitions, expédié 3,572 paquets par la poste, et 130 caisses, etc., par les messageries, pour le service extérieur, et il a été mis à la poste 2,077 lettres, etc.

Comme il n'a pas été créé de nouvelles divisions ni fait de changement dans les départements ou dans le mode de débiter les fournitures, l'état comparatif n'est d'aucune utilité et je l'ometts en conséquence.

DIVISION DE LA PAPETERIE.

ETAT de la dépense en achats et de la valeur des livraisons par mois, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1885, et les six mois terminés le 31 décembre 1885.

	Entrées.		Fournitures livrées.
	Sterling.	Cours canadien.	
	£ s. d.	\$ cts	\$ cts.
1884.			
Juillet.....	1,278 1 8	4,782 69	11,111 51
Août.....	641 12 4	6,917 92	6,568 95
Septembre.....	744 4 11	4,115 87	7,360 92
Octobre.....	701 8 0	5,877 88	11,208 19
Novembre.....	1,096 1 10	5,664 75	9,835 91
Décembre.....	616 12 9	4,967 73	7,207 67
1885.			
Janvier.....	414 16 4	5,070 17	10,581 48
Février.....	174 9 5	5,930 14	8,034 87
Mars.....	803 7 5	6,938 11	8,809 97
Avril.....	941 17 2	4,134 49	9,529 14
Mai.....	797 4 11	4,438 58	6,619 97
Juin.....	625 1 2	4,056 01	6,215 72
Articles renvoyés.....			201 35
Payé en cours canadien.....		62,694 34	
Payé en cours sterling.....	8,834 17 11	42,996 48	
Dépense totale.....		105,890 82	
Par report, existences (<i>stock</i>) au 1er juillet 1884.....		24,080 07	
Balance—Bénéfices sur les opérations de l'exercice.....		1,262 27	
Valeur totale des fournitures livrées.....			103,285 65
A reporter, existences au 30 juin 1885.....			27,947 51
		131,233 16	131,233 16
1885			
Juillet.....	575 2 3	6,404 96	12,140 46
Août.....	376 12 9	3,616 54	6,681 50
Septembre.....	766 15 7	4,309 01	7,097 49
Octobre.....	860 3 7	4,927 58	9,393 57
Novembre.....	468 2 9	8,632 45	9,575 39
Décembre.....	400 2 4	7,199 17	11,326 50
Payé en cours canadien.....		35,089 71	
Payé en cours sterling.....	3,446 19 3	16,775 21	
Dépense totale.....		51,864 92	
Valeur totale des fournitures livrées.....			56,214 91

BUREAU DE LA PAPETERIE.—Suite.

Etat de compte général indiquant en détail la dépense pour les fournitures reçues et la valeur des fournitures livrées au service civil, pendant l'année terminée le 30 juin 1885.

Nature des articles.	Sterling.		Cours canadien.		Départements.		Service intérieur.		Service extérieur.	
	£	s. d.	\$	cts.			\$	cts.	\$	cts.
Papier à livres.....	1,181	5 5	612	05	Agriculture.....					
do de tailliers.....	2,314	5 8	1,843	00	do division du recensement.....			1,806	65	
do do double.....	237	8 8	954	25	do do de l'immigration.....			99	52	69 18
do de bon in-folio.....	527	8 11	37	50	Données.....			1,253	85	3,870 96
do de spécial.....	164	17 4	135	15	Finances.....			1,290	65	
do d'impressions.....	414	11 4	9,412	23	do division des assurances.....					88 74
do de parchemin.....	256	1 0	122	33	Secrétaire du gouverneur général.....			258	28	
do de buvard.....	31	0 0	1,081	80	Hôtel du gouvernement.....			387	82	2,400 45
do à copier.....	64	1 0	3,857	07	Revenu de l'intérieur.....			617	90	
do de manille.....	19	8 4			Justice.....			60	73	
do à cartouches.....	71	6 4	406	15	do pénitencier de Kingston.....					420 59
do à dessin.....	224	15 1	26	50	do de Saint-Vincent de Paul.....					353 61
do à tracer.....	889	1 9	17	63	do de Dorchester.....					58 77
do de coupe in-4 et in-8.....	51	15 7	148	28	do du Manitoba.....					362 10
do et enveloppes B-B.....	34	6 3	15,991	70	do de la Colombie Britannique.....					4 02
Enveloppes.....	56	0 0			do police fédérale.....					64 26
Parchemin et bougran.....	319	6 5	325	68	do cour suprême du Canada.....					880 54
Matériaux et instruments de dessin.....	108	11 9	630	06	Territoires du Nord-Ouest.....					495 87
Couleurs, encre de Chine, etc.....	343	13 8	1,057	10	do rebûte des statuts fédéraux.....					13 61
Plumes d'acier et d'ivoire.....	167	10 8	1,174	14	Marine.....					87 93
Gravons.....	24	0 0	239	34	Fabriques.....					441 92
Porte-plumes.....	60	19 3	507	00	Milice et défense.....					1,930 04
Divers, A. et B.....	69	9 1	380	51	do bureau de l'adjudant général.....					314 26
Cartes, cartons, etc.....			282	00	Conseil privé.....					733 71
Livrets de chèques.....			1,445	13	Travaux publics.....					1,471 81
Matériaux à copier et presses.....			399	74	Chemins de fer et canaux.....					2,413 90
Sacs et boîtes à lettres.....			77	42	Chemins de fer canadien du Pacifique.....					4,107 00
Agendas, officiels et de poche.....			3,788	18	Postes.....					1,614 52
Divers, D.....			18	30	do division des mandats d'articles d'argent.....					2,263 03
Bandes élastiques.....			8	0 0	do division des caisses d'épargnes.....					302 80
Divers, E.....			9	5 10	Secrétariat d'Etat.....					581 93
Agrafes à papier.....			181	4 3						1,819 40
			27	10 0						
			82	7 2						

Sur-repapiers et plioirs.....	63	13 0	2,012	90	do division du registraire.....			115	35	
Rouille et gomme.....			516	45	do division de l'imprimerie de la reine.....			65	72	
Encre.....			174	23	do do pour les départements.....					45,728 10
Encriers et verres.....	73	5 3	1,067	37	do do de la papeterie.....					
Divers, I.....	64	16 3	242	19	do commission d'enquête sur l'immigration chinoise.....			319	56	
Couteaux de poche.....	8	2 0	379	45	do haut commissaire pour le Canada.....					115 01
do de bureau et grattoirs.....	246	12 3	7 95		do agence de Paris.....					4 00
Giseaux.....	58	14 10			do commission du service civil.....					13 00
Divers, L.....	40	7 0	13	20	do division des terres de l'artillerie.....					119 79
Agendas, etc.....	99	11 0	189	73	do commission géologique.....					4,146 65
Aiguilles, bandettes, etc.....	51	11 0	530	99	do gouvernement du Nord-Ouest.....					48 94
Divers, P.....	40	15 9	151	76	do cheval du Nord-Ouest.....					754 37
Règles.....	15	8 10	269	60	Police.....					276 60
Cartons.....			337	77	Affaires des sauvages.....					1,427 18
Divers, S.....	38	4 3	93	09	Greffier de la couronne en chancellerie.....					762 53
Galon, etc.....	153	6 1	33	90	Départements en général.....					148 53
Ficelle.....			3,501	93	Bibliothèque du parlement.....					390 14
Bougies, thermomètres, etc.....			64	87	Auditeur général.....					676 08
Palais à cimeter, cire, etc.....			113	69	Frais d'administration.....					487 07
Livres blancs.....			2,008	00	Articles renvoyés—finances.....					1 08
Livres de renvoi.....			285	86	do chemins de fer et canaux.....					37 02
Almanachs et annuaires.....			3,028	45	do milice et défense.....					3 94
Livres de renvoi.....			181	00	do secrétaire d'Etat.....					10 36
Impression, réglage et reliure.....			445	25	do affaires des sauvages.....					4 53
Divers, gravures, timbres, etc.....			487	56	do justice.....					0 99
Divers, (général).....			58	30	do sénat.....					197 76
Caisse, emballage, etc.....			5	91						
Frais, assurance, etc.....			3,084	16						
Fret.....										
			9,475	1 7						
			610	3 8						
Escomptes.....			62,884	34	Distribution totale.....					77,367 34
Cours canadien.....			42,996	48	Balance des fournitures en magasin, vérifiée au 30 juin.....					25,918 31
do sterling.....			105,890	82						103,285 65
Total de la dépense.....			1,262	27						27,947 51
Bénéfices sur les opérations de l'année.....			107,183	09						
Par report - balances des existences au 1er juillet 1884.....			24,080	07						
			131,233	16						131,233 16

ANNEXE D.

LES ARCHIVES DU CANADA.

L'honorable M. J. A. CHAPLEAU,
Secrétaire d'Etat, Ottawa.

MONSIEUR LE MINISTRE,—Les études historiques, qui sont poursuivies avec ardeur dans notre pays depuis un grand nombre d'années, et qui sont de plus en plus en honneur, portent presque entièrement sur les origines et les premiers temps du Canada; et l'on pourrait dire que les faits qui ont précédé la capitulation de Montréal (1760) sont mieux connus de nos historiens et de nos chroniqueurs que ce qui s'est passé depuis, jusqu'à une époque assez rapprochée.

Les événements principaux de cette dernière période sont enregistrés dans nos annales; mais combien de faits d'importance moindre et d'un ordre plus intime sont relégués dans l'oubli! Et pourtant, souvent c'est à l'aide de ces détails, qui n'ont en apparence qu'un intérêt local, que l'on peut établir le caractère véritable des événements politiques qui concernent toute la nation, que l'on peut suivre, pas à pas, la marche des idées, le développement des institutions et les progrès accomplis, avec leur raison d'être. Nous n'avons pas la ressource des mémoires qu'ont laissés, dans les autres pays, beaucoup d'hommes marquants de toutes les époques; et pour bien comprendre les évolutions de notre croissance politique, il faut chercher dans l'étude des menus faits, la lumière qui chasse la fiction et qui explique les points obscurs.

Mais lors même que cette connaissance n'aurait pas cette utilité générale elle serait encore digne d'attention, parce qu'elle sert à sauver de l'oubli où elles sont plongées beaucoup de choses qui intéressent les familles et les localités particulières.

Si cette étude n'a pas été jusqu'ici plus approfondie, ce n'est pas que nos historiens aient manqué de zèle dans leurs recherches ou qu'ils aient reculé devant un travail formidable. Non. Ceux qui se sont occupés de notre histoire font l'honneur du pays par leurs travaux, et ils ont acquis un renom mérité, mais, malgré tout leur zèle, malgré leurs labeurs, les sources de renseignements leur ont souvent manqué.

Cela tient à plusieurs causes, et surtout à ce qu'il leur a été impossible de compiler toutes nos archives nationales, qui sont disséminés un peu partout dans le pays. Jusqu'aujourd'hui, on n'en a pas fait la concentration, et partant, aucune collection n'est complète.

Il s'agit, bien entendu, de la période qui commence en 1760, car les *Archives du Canada, lorsqu'il était sous le gouvernement de la France*, ont été recueillies, au siècle dernier, par les soins du gouvernement.

Après le changement de régime, il était à craindre que les titres de propriété des anciens habitants ne se perdissent, et le gouverneur général, de l'avis de son conseil, résolut de faire réunir, par des soumissions, les archives, les vieux registres et les papiers anciens; et ce qu'on faisait pour éviter une perturbation profonde de la propriété foncière servit, inconsciemment peut-être, à sauvegarder des matériaux historiques.

Ce travail était facile à cette époque où toutes les pièces d'intérêt se trouvaient dans les bureaux publics, les greffes des cours de justice, et entre les mains des notaires, et cependant il fallut près de quatre années pour l'accomplir.

Ce fut en décembre 1787, sous le gouvernement de lord Dorchester, que deux commissions furent chargées de faire un dénombrement des "*anciens registres de la province et de s'enquérir de leur état et condition ainsi que de l'endroit où ils étaient déposés.*" L'année suivante, de nouvelles et plus amples instructions furent données à ces commissions dont les travaux continuèrent jusqu'en 1790.

Quelques extraits des minutes du conseil feront mieux comprendre le travail important qui se fit à cette époque.

EXTRAITS

Des minutes du conseil qui concernent les " Registres du Canada lorsqu'il était sous le gouvernement de la France.

JEUDI, LE 27 DÉCEMBRE 1787.

" Il est ORDONNÉ par Son Excellence, de l'avis du Conseil, que *messieurs Dunn, Mabane, De Lery*, à Québec, et les messieurs du conseil à Montréal, ou aucuns trois d'eux dans chaque district, forment un comité pour s'enquérir sur l'état et la condition des Anciens Régîtres de la province, et dans quel endroit ils sont déposés, et en faire le rapport à Son Excellence avec toute l'expédition convenable.

JEUDI, LE 19 JUIN 1788.

" ORDONNÉ par Son Excellence, de l'avis du Conseil, quant aux anciens Régîtres et Papiers dans les offices publics, que les comités chargés de faire leur rapport sur leur état et condition, étendront leurs enquêtes à la nature du contenu des différents livres, l'espace de tems que chaque volume renferme, ses folios ou pages, ses blancs, son index et ses marques et distinctions extérieures, sa condition actuelle ou son état de conservation, son authenticité et à quel office il appartenait, et l'endroit actuel où il est déposé; et à toutes et telles autres enquêtes que les comités pourront trouver pertinentes, relativement à tous papiers publics avant la conquête.

LUNDI, LE 12 AVRIL 1790.

" Son Excellence communique à l'Assemblée du Conseil le résultat de l'ordre du 27 décembre 1787, quant à la condition des Anciens Régîtres François, compris dans deux rapports par M. Dunn du comité chargé d'examiner ceux trouvés dans le district de Québec, ainsi que la représentation de M. de Bellestre, président du comité chargé d'inspecter ceux trouvés dans le district de Montréal. ORDONNÉ que les dits rapports et la représentation soient entrés sur les minutes, et il est référé à un comité de tout le Conseil de rapporter ce qui peut être nécessaire, pour la disposition à veoir des dits Régîtres; Son Excellence en même tems recommandant au Conseil, de considérer particulièrement ce qui peut être plus expédient immédiatement, quant à telle partie d'iceux qui paroît concerner l'ancienne Jurisdiction des Trois-Rivières, et afin de retirer ceux qui concernent Montréal, de leur dangereuse condition actuelle.

LUNDI, LE 4 JANVIER 1791.

Lû un nouveau rapport concernant les Régîtres François à Montréal, en exécution de l'ordre du 27 décembre 1787.

Son Excellence recommande à la considération du Conseil, quel moyen peut être expédient quant aux anciens Régîtres, en conséquence du ci-devant Acte ou Ordonnance qui rend ces Archives utiles et sûres.

ORDONNÉ par Son Excellence, de l'avis du Conseil, que le greffier fera imprimer dans les deux langues les différens ordres et autant des rapports et procédés, sur cet objet qui peuvent être nécessaires et utiles pour l'information du public, et qu'un nombre suffisant de copies seront transmises aux différens shériffs qu'ils distribueront parmi les magistrats de leurs districts respectifs et qu'il sera référé au *Juge en chef, messieurs Pownall, Grant de Lery et Baby* de rapporter ce qu'il leur paroîtra d'avantage nécessaire en exécution du dit Acte ou Ordonnance; et le même comité est chargé de surveiller au choix des parties des rapports et procédés qui ont été ci-dessus ordonnées être publiées.

VENDREDI, LE 28 JANVIER 1791.

Lû un rapport du comité chargé des moyens que l'on doit suivre quant aux Archives Françaises.

ORDONNÉ par son Excellence, de l'avis du Conseil, que le dit comité sera autorisé, sous le seing de son président, de demander le changement et la translation d'aucune des anciennes Archives Françaises actuellement dans le district de Québec, auxquelles se rapporte le dit Acte, passé dans la trentième année du règne de sa Majesté, intitulé : "Acte ou Ordonnance pour la meilleure conservation et la juste distribution des anciennes Archives Françaises," d'aucun dépôt, dans lequel elles sont actuellement, au bureau du Secrétaire, afin qu'elles puissent être plus convenablement inspectées par le dit comité, et d'y rester, sous la garde du Secrétaire de la province, jusqu'à ce qu'un plus ample rapport et un ordre soient faits quant aux dites Archives ; et que le dit comité aura l'autorité, dans l'intérim, de dresser la manière de telle translation, ce qui peut être nécessaire pour décharger les gardiens actuels des dites Archives qui doivent être ainsi transportées, et de charger le Secrétaire de la garde sûre d'iceux, et pour permettre tels accès aux dites Archives par les gardiens actuels d'icelles, qui peut consister avec leur devoir et leurs droits d'Office, jusqu'à ce que tels ordres décisifs, quant à la disposition permanente des dites Archives, seront donnés, comme il est autorisé et ordonné par l'Acte ou Ordonnance ci-devant mentionné ; dont le dit Secrétaire, les greffiers des Plaidoyers-communs du district de Québec, et toutes personnes aiant en leur possession aucune des dites Archives, doivent prendre connoissance et se conduire conformément.

Ces extraits textuels donnent une idée de ce qui s'est fait alors relativement aux archives du régime français. La commission du district de Québec fit son rapport le 17 mars 1790, et celle de Montréal le 10 novembre 1790.

Deux années auparavant, Jean-Baptiste Badeaux, notaire et greffier aux Trois-Rivières, avait fait le rapport des archives déposées en son étude, savoir : Un "*Etat des notariats* (greffes de notaires)," le 12 janvier 1788, et un "*Etat des registres publics*," le 21 août 1788.

Enfin, le comité du conseil nommé le 4 janvier 1791, fit son rapport comprenant certaines recommandations, le 8 juillet 1791, et, le 23 du même mois, ce rapport fut adopté par le gouverneur général (lord Dorchester) en conseil :

"Sa Seigneurie, prenant en considération les dits rapport et journal, avec les reçus qui l'accompagnent, a bien voulu, avec l'avis du Conseil, approuver les mesures recommandées par le comité, et il est en conséquence ordonné qu'elles soient mises à exécution."

Il faut ajouter à ces arrêtés du Gouverneur en conseil et aux rapports des différentes commissions, l'ordonnance de 1790 dont il est parlé dans les minutes du 4 et du 28 janvier 1791. Cette ordonnance n'a jamais été rapportée. Elle est en désuétude parceque son objet a été accompli ; mais elle se lisait encore dans les Statuts refondus du Bas-Canada, sans doute pour servir de leçon et d'exemple dans l'avenir.

Voilà ce qu'on a fait pour les *registres et papiers* du régime français ; voilà comment, à cette époque, sous la pression d'une nécessité sociale, on a sauvé de la ruine les assises mêmes de notre édifice historique et opéré la réunion de nos archives nationales, mine précieuse où les historiens et les critiques ont puisé tour à tour, et l'on sait avec quels brillants résultats.

Mais pour le siècle qui s'étend de la capitulation de Montréal à l'établissement de la Confédération, ce travail de collection ne s'est pas fait d'une manière générale et efficace, et la concentration des archives est aujourd'hui une tâche ardue et remplie de difficultés.

La nécessité d'arracher à une perte certaine les documents et les écrits qui se rattachent à cette période de notre histoire, toujours vivement sentie par ceux qui s'occupent de ces études, a été périodiquement mise sous les yeux du public.

Plusieurs hommes éclairés et des sociétés d'histoire ont fait des tentatives qui ont obtenu des succès partiels marqués ; mais ces efforts louables ne pourraient avoir les résultats désirés et ne les ont pas obtenus. Leur but était trop restreint,

ils étaient, par là même, frappés de stérilité. Chacun, dans ces tentatives, par sentiment de clocher ou par d'autres motifs, a voulu tirer à soi une partie de cette richesse nationale qui ne peut être exploitée avec profit que si elle est intégrale. On n'a pas apporté dans cette question, ces vues d'ensemble, ces vues larges et cette émulation éclairée qui font concourir tous les efforts à un but commun et sacrifier à l'intérêt général la satisfaction d'avoir à soi, de posséder seul certaines pièces précieuses ou simplement curieuses et certains documents rares, au lieu d'en enrichir les archives nationales. Que de richesses perdent ainsi de leur valeur par l'isolement !

Ces remarques tendent uniquement à signaler ce qui a manqué pour assurer la réunion et la conservation des archives nationales, et nullement à déprécier le zèle déployé et les travaux accomplis par ces sociétés et les particuliers qui se sont heurtés sans cesse à l'indifférence des gouvernements du passé, sans jamais se rebuter. Leurs efforts sont dignes de tout éloge.

Et cette indifférence des gouvernements d'autrefois, on se l'explique aisément ; on peut invoquer, comme excuse en leur faveur, le fait que toute leur énergie pouvait à peine suffire à répondre à des besoins plus pressants. Le pays était encore dans son enfance ; il fallait développer, organiser, créer ; et l'on n'avait guère le temps de s'occuper d'anciens registres et de vieux papiers. Lorsque la législature avait voté une somme, toujours modique, comme subvention à une ou deux sociétés qui s'occupaient de ces questions, elle croyait avoir fait assez, et songeait à des besoins plus tangibles. C'est dans ces circonstances qu'un grand nombre d'archives originales se détérioraient et devenaient inutiles par manque de soin et d'attention. Ces sociétés, il faut le répéter, et les particuliers qui se vouaient à la recherche et à l'étude des anciens manuscrits, prenaient de préférence, pour champ de travail, les premiers temps de la colonie, sous le régime français, et rien n'était changé à l'état de choses où se trouvaient les archives du Canada pour la période qui commence en 1760.

L'incurie a été générale comme elle a été sans interruption jusqu'à ces années dernières, et ce, dès le commencement.

On a vu ce qui s'était fait en 1791 pour les archives françaises. Eh bien ! moins de six années après, en 1796, on trouve une requête du greffier à Montréal, adressée au gouverneur général, dans laquelle il est fait un tableau désolant de la condition des registres et des papiers anciens déposés au greffe.

Cet état de choses a changé depuis quelques années, et l'apathie qui régnait relativement à ces questions a disparu. Les gouvernements provinciaux, celui de Québec en première ligne, commencent à s'occuper de rechercher tout ce qui intéresse notre histoire. Il ne faut plus, pour obtenir de grands résultats, qu'une action commune.

Les anciennes provinces, jalouses à bon droit des riches matériaux historiques qu'elles possèdent, travaillent activement à compléter leurs archives ; mais il y aura forcément des lacunes considérables dans leurs collections, qui resteront toujours incomplètes parce qu'elles sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, formées les unes contre les autres, sans lien entre elles, sans cette entente que devraient établir la communauté des intérêts et un but commun à poursuivre.

On fait de grands efforts et on dépense beaucoup d'argent pour découvrir et faire copier, en Angleterre, en France et aux Etats-Unis, des pièces qui ne courent aucun danger de se perdre. Le but est louable et l'œuvre digne d'éloges, mais on devrait aussi recueillir et préserver de la destruction les documents originaux qui sont disséminés dans notre pays, et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Les pertes survenues dans les documents de ce genre sont à jamais irréparables.

Il est urgent de faire appel à toutes les bonnes volontés pour constituer les archives du Canada sur une base solide. Tous ceux qui ont à cœur cette œuvre, tous les intéressés devraient s'entendre, adopter un programme commun, se partager les recherches et les travaux à accomplir, s'entraider, échanger leurs catalogues, fixer les collections que chacun serait appelé à faire, et n'avoir qu'un but : la création des Archives Nationales. Il devrait se former entre eux le concert le plus cordial, chacun travaillant dans l'intérêt général.

Le fonctionnement actuel crée la confusion, et qui dit confusion, en fait d'archives, dit perpétuation des ténèbres dans une branche où il faut tant de temps et de labeur pour faire la lumière.

Je me permettrai de rappeler de nouveau, cette année, que la loi de 1868, qui institue le département et fixe les attributions du secrétaire d'Etat, décrète ce qui suit:—

Art. 3. "Le secrétaire d'Etat sera chargé de la correspondance d'Etat, conservera toutes les archives et tous les papiers d'Etat qui ne sont pas spécialement transférés à d'autres départements."

Ainsi, en vertu de cette loi organique, la seconde des fonctions inhérentes à la charge de secrétaire d'Etat, est de "conserver toutes les archives et tous les papiers d'Etat."

À part ces dispositions du statut, il y a l'intérêt général qui doit sauvegarder l'intégrité des archives au secrétariat d'Etat. Toutes les collections n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont complètes. Parmi les milliers de documents qui viennent chaque année accroître le dépôt, il y en a un grand nombre aujourd'hui même très importants, et qui le seront davantage plus tard pour les matières auxquelles ils ont rapport. Il suffit de mentionner ceux qui regardent les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral, la correspondance avec le ministère des colonies, les rapports commerciaux avec les autres pays, les causes en extradition, pour donner une idée de la diversité des renseignements qu'on peut y puiser et du vaste champ d'études qu'offre ce dépôt qui va s'agrandissant et s'enrichissant d'année en année à mesure que le pays se développe et étend son action.

J'ai cru devoir, monsieur le ministre, vous présenter ces observations afin d'appeler votre attention et celle du gouvernement sur la nécessité qu'il y a de donner une nouvelle et plus forte impulsion à l'œuvre entreprise : la création des Archives Nationales.

Le tout respectueusement soumis,

A. AUDET,

Conservateur des archives du Canada.

ANNEXE E.

ADRESSES du Sénat pendant la session de 1885.

Sujet.	Nombre voté.
Actes	1
Commission d'enquête sur l'immigration chinoise	1
Exportations et importations	1
Métis.....	3
Sauvages.....	1
Terres.....	1
Liqueurs.....	1
Divers.....	1
Pénitenciers.....	1
Chemins de fer.....	8
Règlements relatifs aux bois de la couronne	1
Total	20

ADRESSES et ordres de la Chambre des Communes pendant la session terminée le 20 juillet 1885.

Sujet.	Nombre voté.
Actes.....	2
Annonces.....	2
Ponts.....	1
Brise-lames et jetées.....	6
Limites.....	5
Service civil.....	1
Collisions.....	1
Canaux.....	7
Question de l'immigration chinoise.....	1
Charbon	3
Désaveu.....	1
Expositions.....	1
Extradition	2
Émigration.....	5
Élections	2
Finances.....	8
Pêcheries	15
Fabriques.....	1
Employés du gouvernement	1
Ports.....	6
Haut commissaire.....	4
Importations et exportations.....	20
Assurances.....	1
Intérieur et affaires des sauvages	30
Juges	3
Liqueurs enivrantes	7
Terres.....	5
Licences	7

Phares.....	5
Divers.....	24
Manufactures.....	1
Milice	14
Pénitenciers.....	1
Postes.....	12
Etangs	1
Impressions	2
Travaux publics.....	6
Comptes des provinces.....	3
Quarantaine.....	1
Chemins de fer.....	76
Remboursements.....	4
Rivières	1
Recettes et dépenses.....	1
Associations de tir.....	1
Tarifs.....	1
Bois de construction	3
Traités.....	1
Télégraphes	1
Mise à la retraite.....	2
Commerce	2
Frais de voyages.....	1
Navires.....	9
Quais.....	2
Blé.....	2
Déversoir.....	1
Total.....	<u>326</u>

ANNEXE F.

CLÉF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Datée.
1	Renseignements détaillés au sujet des employés actuels du bureau de l'immigration à Québec.....	1885.			1885.	1885.	1885.
2	Tous les documents se rapportant à la résignation du cap. L. Bolduc à la suite de l'abordage entre <i>La Canadienne</i> et <i>l'Alliance</i>	2-3 février	M. Landry.....	Agriculture.....	3 février	19 février	19 février
3	Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé pour certaines périodes.....	2-3 do	do.....	Marine.....	3 do	14 do	16 do
4	Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la <i>Gazette</i> , des exp. et imp. pour cert. périodes, faisant la dis. entre les p. du Canada et ceux des aut. p. du Canada, le 1 ^{er} février 1885, ainsi que les noms des banques, le taux de l'intérêt, etc. pour la consommation, sujettes à des droits et admises en franchise, au Canada, etc.....	2-3 do	Sir Richard Cartwright..	Finances.....	3 do	6 do	6 do
5	Copie de la plainte, etc., concernant le capitaine A. M. Dechêne en 1879.....	2-3 do	do	Douanes.....	3 do	23 do	23 do
6	Copie de tous les documents, etc., relatifs aux marchés pour fournir le bois au phare flottant de la traverse, Saint-Roch (<i>Lower Traverse</i>) et ce pour les années 1883 et 1884.....	2-3 do	do	Finances.....	3 do	6 do	6 do
7	Etat donnant le nombre total des licences ou permis de coupes de bois depuis le 1 ^{er} février 1883, et autres détails.....	2-3 do	do	Douanes.....	3 do
8	Correspondance entre le gouvernement fédéral, le gouvernement d'Ontario et le gouvernement impérial au sujet du " <i>British Medical Act</i> ", et du " <i>Dentists' Act</i> ".....	2-3 do	M. Charlton.....	Marine.....	3 do	19 février	19 février
9	2-3 do	do	do	3 do	26 do	26 do
10	3-4 do	M. Bergin.....	Secrétaire d'Etat.....	4 do	26 février	26 février

CLIF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse.	
				Date.	Département.	Reçue.	Datee.
11	Copie de tous les arrêtés du conseil relativement au choix de la plus courte voie ferrée entre le terminus actuel du ch. de fer C. P. et l'un des ports de mer des prov. maritimes et l'un des ports de mer importés de la Jamaïque à Halifax et à Montréal durant l'année 1883	1885. février	M. Landry	1885. 4 février	Chemins de fer et canaux	1885. 10 mars	1885.
12	Relatv de tous les sucres importés de la Jamaïque à Halifax et à Montréal durant l'année 1883	4-5	M. Vail	do	Douanes	21 février	23 février
13	Tout e correspondance au sujet de l'établissement de relations commerciales plus directes et plus étendues entre le Canada et les colonies d'Australie et de l'Asmanie	4-5	M. Mitchell	do	Finances	11 do	11 do
14	Renseignements détaillés sur l'imprunt récemment émis à Londres	4-5	Sir Richard Cartwright	do	do	14 do	16 do
15	Tous de tous les journaux dans lesquels ont été annoncés l'emprunt récemment émis de 1874, '75, '76, '78, '84, ainsi que le laps de temps pendant lequel on est pnb. ces annonces	4-5	do	do	do	14 do	16 do
16	Etat du total des sommes prêtées au gouvernement fédéral par les banques ou les particuliers jusqu'à la fin février 1885	4-5	do	do	do	13 do	13 do
17	Nombre des ouvriers employés dans les manufactures du Canada en 1878 et 1884; montant du capital placé dans ces manufactures, et des gages qu'elles ont payés	4-5	do	do	do	13 do	13 do
18	Tous les rapports des ingénieurs du gouvernement, au sujet de l'expl. des divers tracés projetés pour le prolong. du ch. de fer C. P. de Montréal à l'Atlantique, etc.	4-5	M. Lesage	do	Chemins de fer et canaux	10 mars	10 mars
19	Etat indiquant les sommes perçues pour terres, bois, etc., dans les limites de la partie occidentale d'Ontario, telles qu'elles ont été déterminées à l'encontre de la réclamation du gouvernement du Canada	4-5	M. Mackenzie	do	Intérieur	20 avril	21 avril
20	Relatv de tous les droits de douane perçus dans Algoma, durant le semestre expiré le 31 décembre 1884	4-5	M. Dawson	do	Douanes	13 do	do

21	Copie de toute corresp. échangée entre le ch. de fer Canadien du Pacifique et le ch. de fer de la Rive Nord, pour faire tels arrangements, qui permettent au premier de prolonger sa ligne jusqu'à Québec, etc.	5-6	do	do	Chemins de fer	7 do	26 février	26 février
22	Copie de la désignation de M. le juge en chef Meredith comme juge en chef de la cour supérieure de Québec, et de la correspondance qui a suivi cette désignation	5-6	do	do	Secrétaire d'Etat	10 do	10 do	do
23	Détails relatifs à l'opération durant l'année 1884, de l'acte des licences de 1883	5-6	M. Landerkin	do	Revenu de l'intérieur	7 do	19 juin	19 juin
24	Etat détaillé de toutes les associations de tir du Canada	5-6	do	do	Milice et défense	7 do	17 mars	17 mars
25	Tous les détails, qui n'ont pas encore été fournis à la Chambre, au sujet de l'emploi du haut commissaire	5-6	M. Blake	do	Auditeur général	7 do	10 février	10 février
26	Tous les documents relatifs aux remises qu'il a été proposé de faire aux fabricants canadiens de certains articles nécessaires au ch. de fer Canadien du Pacifique	5-6	do	do	Douanes	9 do	18 mars	17 mars
27	Cartes du tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique, et des terres ayant trait à la révention de la compagnie	5-6	do	do	Chemins de fer et canaux	7 do	4 do	do
28	Relatv des différentes matières à présenter à la Chambre en vertu de l'acte refondu des chemins de fer, 1879, pour l'exercice 1883-84 et jusqu'au 31 déc. 1884, ainsi qu'il est stipulé par le contrat du chemin de fer Canadien du Pacifique	5-6	do	do	do	7 do	do	do
29	Détails relatifs à l'immigration au Manitoba et au Nord-Ouest	5-6	do	do	Agriculture	7 do	do	do
30	Etat indiqu. la date et le taux auxquels ont été vendus les \$10,000,000 de capital-actions du ch. de fer Can. du Pacif., et la somme nette reçue par la comp. pour cette vente	5-6	do	do	Finances	7 do	7 mars	7 mars
31	Document faisant conn. les raisons qui motivent le projet de loi annoncé au sujet des demandes faites par les gouvern. prov. d'avance de deniers à compte de la dette. Paiements faits sous l'opérat. de l'acte des licences de 1883, et noms des pers. ayant obtenu une licence en vertu de cet acte.	5-6	do	do	do	7 do	25 février	25 février
32	Documents relatifs à la cause soumise à la cour suprême pour lui faire décider de la compétence du parlement à passer l'acte des licences, 1883	5-6	M. Cameron (Huron)	do	Revenu de l'intérieur	18 juin	19 juin	do
33	Copie du rapport du major général commandant de la milice au sujet des accusat. portées contre le lieutenant-col. O'Malley	5-6	M. Casey	do	Milice et défense	7 do	11 do	11 do

Supplémentaire, 9 juin '86.

CLEF des réponses aux adresses, etc., présentées à Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No du renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse.		
				Département.	Date.	Reçue.	Date.	Présentée.
34	Sommes dépensées au compte du capital : montant, en chiffres ronds, de la dette, et état du passif et de l'actif du Canada, du 1er juillet 1884 au 1er février 1885.....	1885.	Sir R. Cartwright.....	Finances.....	7 février	17 février	17 février	1885.
35	Etat donnant les noms, etc., des personnes à l'emploi du gouvernement, sur le parcours de la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, durant l'année 1884.....	6-7 do	M. McMullen.....	Chemins de fer.....	9 do	6 mai	7 mai	
36	Copie de la commission et nous des commissaires (détails des paiements, etc., jusqu'au 1er février 1885) chargés de faire rapport sur la question de l'immigration éinoïse dans la Colombie-Britannique.....	6-7 do	M. McMullen.....	Auditeur général.....	17 mars	Au complet.
37	Etat détaillé indiquant le nombre de saïes pratiquées à chacun des ports d'entrée durant l'exercice et jusqu'au 31 décembre dernier, le montant des amendes, etc.....	6-7 do	M. Blake.....	Douanes.....	9 do	27 février	2 do	
38	Copie de tous les documents, non encore présentés à la Chambre, au sujet de la concession ou du paiement de subventions aux chemins de fer autres que celui du Pacifique, avec les détails.....	6-7 do	do	Chemins de fer.....	9 do	30 mars	30 do	
39	Documents, non encore produits, au sujet de l'exercice ou du non-exercice du pouvoir de désayer, etc.....	6-7 do	do	Justice.....	9 do	
40	Documents et paiements en détail se rapportant à la commission instituée pour s'enquérir de l'état des industries du Canada, depuis l'Etat détaillé con. le fonds de retraite depuis 1833 et 1884, pour le gouvernement du Canada.....	6-7 do	do	Finances.....	9 do	11 février	11 février	
41	Etat détaillé con. le fonds de retraite depuis 1833 et 1884, pour le gouvernement du Canada.....	6-7 do	do	do	9 do	28 do	28 do	
42	Copie de la correspondance, non encore produite, entre le haut commissaire et le gouvernement.....	6-7 do	do	
43	Etat donnant des détails relatifs au fonds de retraite.....	6-7 do	M. McMullen.....	Finances.....	9 février	19 mars	20 mars	

44	Copie des arrêtés du conseil, non encore produits, au sujet des limites contestées d'Ontario.....	6-7 do	M. Mills.....	Greffier du Conseil privé.....	9 do	18 juin.....	18 juin.....
45	Copie de tous les documents relatifs à un édifice occupé, à Fenelon Falls, par l'ingénieur du canal de la vallée de la Trent.....	6-7 do	M. Cookburn.....	Conseil privé.....	17 avril.....	11 mars.....	12 mars.....
46	Etat détaillé des dragueurs, remorqueurs et chalans construits aux Etats-Unis en 1833 et 1884, pour le gouvernement du Canada.....	6-7 do	M. Jackson.....	Travaux publics.....	9 do	25 février.....	25 février.....
47	Relevé des importations et exportations de blé, etc., des différentes provinces, du 1er juillet au 31 décembre 1884.....	6-7 do	M. Cameron (Middlesex).....	Douanes.....	9 do	24 do.....	24 do.....
48	Copie de tous les documents relatifs aux droits sur le grain, et le charbon, depuis janvier 1884 jusqu'à ce jour.....	6-7 do	do	do	9 do	13 do.....	13 do.....
49	Copie du bail consenti par la comp. du ch. de fer de Jonction du Nord et du Pacifique au ch. de fer du Nord et à celui du N.-Ouest.....	6-7 do	M. Mulock.....	Chemins de fer.....	9 do	13 mars.....	16 mars.....
50	Etat détaillé de tous les péages des chemins de fer du Nord, d'Hamilton au Nord-Ouest, et de Jonction du Nord et du Pacifique.....	6-7 do	do	do	9 do	7 do.....	7 do.....
51	Copie du rapport fait en 1881 par l'ingénieur en chef du départ. des trav. publics, sur les jetées de la Pointe-Church (Charach Point) et de l'anse de la Trent (Trent Cove).....	6-7 do	M. Vail.....	Travaux publics.....	9 do	25 février.....	25 février.....
52	Etat détaillé des recettes à percevoir de la vente des terres, des droits sur bois, telles qu'elles sont calculées par A. M. Burgess, dans sa lettre du 4 mai 1883, et des recettes réelles en 1883 et 1884.....	6-7 do	Mr. Blake.....	Intérieur.....	9 do
53	Documents relatifs à la question des pêcheries, depuis juillet 1867 jusqu'à la date de la signature du traité de Washington.....	6-7 do	M. Mulock.....	Pêcheries.....	9 do	17 avril.....	17 avril.....
54	Etat donné les noms, etc., de tous les employés du gov. dans les Territ. du N.-Ouest etc., etc.....	9-10 do	M. McMullen.....	Intérieur.....	10 do	15 do
55	Copie d'un mémoire présenté par le com. de Grey et demandant le remboursement des boni payés par les municipal. de ce comté pour aider à la const. de ch. de fer qui servent maint. à des fins redér., etc. (Co. de Grey).....	9-10 do	M. Landerkin.....	Finances.....	10 do	13 février.....	13 février.....
56	Copie de toute correspondance, etc., relative à l'amélioration de l'entrée de l'étiang de McIsaac, Inverness, N.-E.....	9-10 do	M. Cameron.....	Travaux publics.....	10 do	25 do	25 février.....
57	Copie de toute corresp. et de tous réglemens non encore produits, au sujet du bois réservé comme combustible pour les colons dans le voisinage de Moosomin, T.-N.-O.....	9-10 do	M. Blake.....	Intérieur.....	10 do	20 do	21 avril.....

CLEF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée, et à quelle date.		Reçue.	Datee.	Réponse.
				Département.	Date.			
		1885.				1885.		1885.
58	Copie des instructions et de la correspondance du département au sujet de la distribution des lois maritimes aux personnes désirant placer des trappes à homard dans la mer au large de la côte de l'île du P.-Edouard	9-10 février.	M. Blake	Pêcheries.....	10 février.	23 février.	23 février.	23 février.
59	Etat indiquant le nombre de convois de voyageurs, etc., ayant fait le service sur le ch. de fer can. du Pacifique en 1883-1884.	9-10 do	do	Chemins de fer.....	10 do	24 mars	26 mars	
60	Etat indiquant les recettes brutes, etc., de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique, pendant les années 1883 et 1884	9-10 do	do	do	10 do	11 juin	12 juin	
61	Retiré, voir Procès-verbaux de la Chambre, no 9, page 81.							
62	Etat détaillé des travaux faits et des dépenses se rattachant à l'amélioration de la rivière de la compagnie de Grand-Village, Colchester, N.-B.	9-10 do	M. Robertson	T-ravaux publics.....	10 do	25 février.	25 février.	
63	Tous rapports, etc., relatifs à la construction d'un havre de refuge à Port-Stanley et à Port-Burwell	9-10 do	M. Wilson	do	10 do	27 do	27 do	
64	Toute la correspondance relative aux arrangements pour faciliter la traversée, en hiver, des malles et des voyageurs à l'île du Prince-Edouard	9-10 do	M. Kent	do	10 do			
65	Relève de tous les certificats délivrés pour liqueurs fortes, en vertu de l'acte de tempérance du Canada, 1878, par les modérateurs du comté de Halton	9-10 do	M. McCraney	Revenu de l'intérieur.....	10 do	18 mars.	18 mars.	
66	Relève des cas où il a été fait une demande d'extradition	9-10 do	M. Blake	Justice.....	10 do	29 avril.	1er mai.	
67	Etat et plan indiquant les rampes et courbes du chemin de fer canadien du Pacifique...	9-10 do	do	Chemins de fer.....	10 do	4 mars.	4 mars	
68	Etat indiquant l'état actuel des affaires entre le chemin de fer canadien du Pacifique et le gouvernement, relativement aux ventes d'emplacements de villes	9-10 do	do	Intérieur.....	10 do			

69	Au sujet du marché de Neil McKay pour la construction d'un brise-lames à la station du phare de Parsboro, N.-E.	9-10 do	M. Robertson	Marine.....	10 do	26 février.	26 février.	
70	Copie des arrêtés du conseil, etc., non encore présentés à la Chambre, au sujet de la propriété des terres, depuis 1878.	9-10 do	M. Mills	Intérieur.....	10 do			
71	Copie de tous rapports détaillés, etc., faits par les ingénieurs de la Cie du ch. de fer de la Grande Ligi. Directe entre l'Amérique et l'Europe, dans la N.-E. et le C. B.	11-12 do	M. Paint	Chemins de fer.....	12 do	13 juillet.	13 juillet.	
72	Copie de tous rapports, etc., relatifs à la construction des bureaux de poste, du revenu de l'intérieur et des douanes à Saint-Thomas	11-12 do	M. Wilson	T-ravaux publics.....	12 do	25 février.	25 février.	
73	Copie de tous documents et comptes relatifs à l'école de cavalerie de Québec, depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 31 janvier 1885.	12-12 do	do	Milice et défense.....	12 do			
74	Etat indiquant les sommes fournies au chemin de fer Canada Central, entre Ottawa et Brockville, etc.	12-13 do	M. Lauderkin	Chemins de fer.....	13 do	26 mai	26 mai.	
75	Tous les documents non encore produits, au sujet de la prime d'encouragement pour la fabrication du fer.	12-13 do	M. Blake	Finances.....	14 do	5 mars.	5 mars	
76	Documents relatifs au dernier exercice public pendant lequel ont été construits des édifices	12-13 do	do	T-ravaux publics.....	13 do	28 février.	28 février.	
77	Copie de tous les documents relatifs à l'adoption en Canada du système de M. Fawcett pour l'encour. des petites épargnes.	12-13 do	do	Direct. général des postes	13 do	27 do	do	27
78	Documents relatifs à un nommé Campbell au sujet des vols des malles au Manitoba.	12-13 do	do	do	13 do			
79	Documents relatifs aux changements apportés dans les conventions faites avec les compagnies de colonisation, et état de la position de ces compagnies.	12-13 do	do	Intérieur.....	14 do			
80	Documents relatifs à toutes demandes d'aide faites par toutes compagnies de chemin de fer ailleurs qu'au Man. et au N.-O.	12-13 do	do	Chemins de fer et canaux	14 do			13 juillet.
81	Copie de toute correspondance et pétitions de Gies de ch. de fer au Man. et au N.-O., autres que celle du ch. de fer canadien du Pac.	12-13 do	do	Intérieur.....	14 do	20 avril.	20 avril.	
82	Divers états détaillés indiquant la position de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.	12-13 do	do	Chemins de fer et canaux	14 do	12 juin	13 juin	

Clief des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

N ^o de l'envoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse	
				Département.	Date.	Recue.	Date. Présentée.
		1885.			1885.	1885.	
83	Relève détaillé indiquant l'état actuel de la subvention en terres et des obligations de concessions de terre de la compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique.	12-13 février	M. Blake.	Intérieur.....	14 février.	20 avril.	21 avril
84	Détails relatifs aux procédures et aux paiements ayant trait aux commissaires nommés pour s'enquérir des réclamations au sujet du chemin de fer Intercolonial.....	12-13 do	M. Burpee	Chemins de fer et canaux.	14 do
85	Relève des recettes du bureau de poste de St-Stephen, N.-B., en 1884, et de la valeur des timbres-poste qui y ont été vendus.....	12-13 do	M. Burpee (Sunbury)	Directeur gén. des postes	14 do	19 février.	19 février.
86	Relève des accidents arrivés aux convois de l'Intercolonial, par suite de diverses causes, en 1884, etc.....	12-13 do	do	Chemins de fer et canaux	14 do	25 do	25 do
87	Etat faisant connaître toutes les dem. faites pour remises de droits sur mat. emp. dans la const. des nav. de l'an. '84, et détails.	12-13 do	do	Douanes.....	14 do	27 do	2 mars.
88	Détails complets relativement à l'exportation du charbon pendant l'année 1884.....	12-13 do	do	do	14 do	6 mai.	6 mai.
89	Etat indiquant la quantité de matériel roulant acheté pour l'Intercolonial pendant chaque semestre de 1884, etc.....	12-13 do	do	Chemins de fer et canaux.	14 do	20 mars.	21 mars.
90	Etat du revenu et des frais d'exploitation de l'Intercolonial pendant les six mois expirés le 31 décembre 1884, etc.....	12-13 do	do	do	14 do	7 do	9 do
91	Etat détaillé mentionnant tous les vétérans de 1812 qui ont reçu leur pension pendant le dernier exercice, et le montant payé à chacun d'eux.....	12-13 do	M. Bourassa.....	Milice.....	14 do	4 do	4 do
92	Copie de tous les documents relatifs aux accusations portées contre D. J. Hughes, juge du comté d'Elgin.....	12-13 do	M. Wilson.....	Secrétariat d'Etat	14 do	5 do	5 do

93	Documents relatifs aux accusations portées contre le lieutenant-colonel O'Malley, du 25 ^e bataillon, Ontario.....	12-13 do	do	Milice.....	14 do
94	Copie de toute correspondance relative à toute modification dans la loi de prohibition des liq. envivantes dans les T. N. O.	12-13 do	M. Foster.....	Intérieur.....	14 do	10 juillet	18 juillet
95	Etat détaillé des chevaux en bois et des ponts en bois sur le ch. de fer can. du Pacif. à partir de Sunbury en gag. l'ouest.	13-14 do	M. Edgar.....	Chemins de fer et canaux	14 do	4 do	13 do
96	Détails relatifs à tous permis, etc. de coupe de bois dans toute partie du territoire déclaré appartenir à la prov. d'Ontario.	16-17 do	M. Mills.....	Intérieur.....	17 do	13 do	15 do
97	Etat détaillé des dépenses faites par tout membre du gouvernement envoyé en Angleterre ou ailleurs depuis le 28 janvier 1884 jusqu'à ce jour.....	16-17 do	M. Somerville.....	Finances.....	17 do
98	Nature du service postal sur le chemin de fer du Sud du Canada entre Essex-Centre et Amherstburg, et mont. payé pour ce serv.	16-17 do	M. Wigle.....	Directeur gén. des postes	17 do	28 février	28 février
99	Tous les documents adressés au gov. par la Cie du havre de Port-Credit et ceux relatifs à l'état où sont les rép. de ce havre.	16-17 do	M. Platt.....	Travaux publics.....	17 do	16 juillet	20 juillet
100	Relève des sommes payées à Henry J. Morgan à raison de ses services pour l'Annuaire Register depuis 1882.....	16-17 do	M. McCraney.....	Auditeur général.....	17 do	3 mars	5 mars
101	Relève de la votation dans les comtés et cités sous l'autorité de l'acte de tempé- rance du Canada, 1878, avec des détails.	16-17 do	M. Fisher.....	17 do	11 do	11 do
102	Tous les détails relatifs à une brochure portant pour titre: "The National Policy," etc., et tous les détails qui s'y rapportent depuis le 15 mars 1884, jusqu'au 1 ^{er} février 1885, dans les limites du territoire contesté entre le Manitoba, Ontario et le Canada.....	16-17 do	do	Intérieur.....	17 do
103	Tous les documents relatifs au remesnage et à la nouv. classification des travaux de la sec. B du ch. de fer canad. du Pacifique.	16-17 do	M. Casey.....	Chemins de fer.....	17 do	21 mars	21 mars
104	Détails des paiements faits à la Cie du ch. de fer du Pacifique pour ces parties du ch. de fer comprises entre P.-Arthur et Winnip.	16-17 do	do	do	17 do	4 do	4 do
105	Copie de la cause soumise par le gov. sur la validité de la sentence arbitrale adjug. des dommages aux entrep. de la sec. B du chemin de fer canadien du Pacifique.....	17-19 do	do	do	20 do	4 do	4 do

Clef des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.—*Suite.*

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Datée.
107	Copie du rapport séparé du juge Clark sur les réclamations pour dommages formulées par les entr. de la S. B. du ch. de fer can. du Pac.	1885. 17-19 février	M. Cassey	Chemins de fer	20 février	1885. 4 mars	1885. 4 mars
108	Copie de la réclamation présentée par les entr. de la S. B. et sur laquelle a été basée la sentence leur adjugeant \$305,606, etc.	17-19 do	do	do	20 do	11 do	12 do
109	Relève de tous les certificats pour liqueurs délivrés dans la N.-Ecosse en vertu de l'article 99, par. 4 de l'acte Scott.	17-19 do	M. Kirk	Revenu de l'intérieur	20 do	5 do	5 do
110	Toute correspondance relative à la loi sur la scierie de bois	17-19 do	M. Forbes	Marine et pêcheries	20 do	13 avril	15 avril
111	Relève de toutes les sommes payées à A. F. Wood et à J. A. Wilkinson au sujet des évaluations faites sur le canal Murray	17-19 do	M. McMillen	Chemins de fer	20 do	28 février	28 février
112	Détail des paiements faits aux diverses compagnies d'imprimerie et de publication du pays durant l'année 1884	17-19 do	do	S.-ministres des div. dépts	21 do
113	Tous les docum. relatifs à tous réclamat. du command. d'état-major Bolton contre le départ. de la marine et des pêcheries	17-19 do	do	Marine et pêcheries	20 do	18 mars	18 mars
114	Toute correspondance relative à l'extradition non encore présentée à la Chambre	17-19 do	M. Blake	Secrét. du gouv. général	20 do	23 avril	23 avril
115	Documents depuis janv. 1884, concernant le coût de construct. des brise-lames de New-Harbour et Indian-Harbour, dans la N.-E.	17-19 do	M. Kirk	Travaux publics	20 do	26 février	26 février
116	Documents relatifs à la réclamation de J. B. Plante	17-19 do	M. Landry	Chemins de fer	20 do	11 mars	12 mars
117	Etat donnant la quantité et la valeur des importations et des exportations de blé et de farine	17-19 do	M. Paterson (Brant)	Données	20 do	24 février	24 février
118	Relève de toutes réclam. faites pour remises de droits sur articles fabriq. p. l'exportat.	17-19 do	do	do	20 do	3 mars	4 mars
119	Documents de la part du gouv. et de la Cie du ch. de fer canad. du Pacifique au sujet de l'immigr. au Manitoba et au Nord-Ouest.	17-19 do	do	Agriculture	20 do	22 juin	22 juin

120	Etat donnant le nombre d'émigrés dans le Saint-Laurent, avec les détails	17-19 do	M. Wood	S. G. Affaires d. sauvages	20 do	4 mars	4 mars
121	Relève des sommes payées à George et à Andrew Holland pour serv. sténograph.	17-19 do	M. Anger	Auditeur général	20 do	16 do	16 do
122	Liste de toutes les terres des sauvages qui n'ont pas été vendues dans le township de Toronto comté de Peel	17-19 do	M. Paterson (Brant)	do	20 do	3 do	5 do
123	Copie de tous documents relatifs à la vente du chemin macadamisé de Dundas et Waterloo	17-19 do	do	Finances	20 do	12 do	12 do
124	Relève de toutes les personnes employées comme inspecteurs ou surveillants de travaux depuis 1873 jusqu'à ce jour	17-19 do	Sir Richard Cartwright	Travaux publics	20 do	19 do	23 do
125	Relève des subventions accordées aux chemins de fer dans la Nouvelle-Ecosse	17-19 do	M. McDougall	Chemins de fer	20 do	11 do	12 do
126	Etat détaillé de toutes les propriétés du gouvernement fédéral situées dans les limites du comté de Richelieu	17-19 do	M. Massue	Intérieur	20 do	7 do	9 do
127	Tous les détails relatifs à la nomination de J. H. Morgan comme commissaire forestier	17-19 do	M. Paterson (Brant)	do	20 do	20 avril	21 avril
128	Toute correspondance échangée avec le chef du service de sauvetage à Port-Rowan	17-19 do	M. Jackson	Marine et pêcheries	20 do	18 do	20 do
129	Toute correspondance relative au paiement des gages dus aux manœuvres employés à la construct. de l'embranchement du Cap-Traveler, chemin de fer de l'île du P.-E.	17-19 do	M. Hackett	Chemins de fer	20 do	13 mars	13 mars
130	Document relatif à l'assurance donnée par la Cie du Grand-Tronc qu'elle consacrerait \$1,000,000 p. poser une double voie sur sa lig. de ch. de fer. ent. Montréal et Toronto	17-19 do	M. Mitchell	do	20 do	16 do	16 do
131	Toute correspondance échangée avec la Cie de commerce marit. du Canada ou la lig. de vap. Beaver relatif. aux tarifs de parc. direct p. transp. de marc. sur l'Intercol.	17-19 do	M. Blake	do	20 do	10 do	10 do
132	Documents relatifs au canal projeté dans la vallée de la Trent	17-19 do	do	do	20 do	7 do	7 do
133	Plan de la route du chemin de fer canadien du Pacifique, à partir de Port-Moody jusqu'à English-Bay, avec une estimation des frais de construction	17-19 do	do	do	20 do	11 do	12 do
134	Etats relatifs au chemin de fer canadien du Pacifique depuis la date de la lettre de M. Stephen au ministre des chemins de fer et canaux	17-19 do	do	do	20 do	12 juin	12 juin
135	Tous les documents relatifs à la ligne courte projetée dans la N.-Ecosse, et à certains engagements avec Norvin-Green.	17-19 do	do	do	20 do	6 mai	7 mai

CLIF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée, et à quelle date.		Réponse.
				Département.	Date.	
136	Etat de la création que parle Cie d'entreprise de l'Amérique du Nord (North American Contracting Co.) au chemin de fer Canada du Pacifique, avec les rampes, les courbes et autres détails.	1885				
137	Détails relatifs à la réparation du brise-lames de Tracadie, N.-E., depuis le 30 juin 1884 jusqu'au 31 janvier 1885.	17-19 février	M. Blake	Chemins de fer	20 février	1885. { 20 mai, 21 mai } { 13 juillet, 13 juillet }
138	Documents relatifs à l'établissement de la commission forestière, et à la nomination de J. H. Morgan comme commissaire.	17-19 do	M. McIsaac	Travaux publics	20 do	28 février, 28 février
139	Documents relatifs à la nomination de L. K. Jones comme secrétaire de la commission de l'intercolonial.	20-21 do	M. Rykert	Intérieur	21 do	20 avril, 21 avril
140	Détails relatifs au rejet des demandes de licences de coupes de bois hors des limites du terr. contesté, dep. le 1er fév. 1883.	20-21 do	do	Chemins de fer	21 do	25 février, 25 février
141	Détails relatifs au rejet des demandes de licences de coupes de bois dans les limites du territoire contesté.	23-25 do	M. Blake	Intérieur	25 do	20 avril, 20 avril
142	Copie de la pétition de Joseph Hickson, écri- demandant que la pension de feu John Martin, soit continuée à sa veuve.	23-25 do	do	do	25 do	20 do, 20 do
143	Copie des règlements et ordres relatifs à la vente ou à la gestion des terres arables, etc., depuis le 26 février 1884.	23-25 do	M. Curran	Milice et défense	25 do	4 mars, 4 mars
144	Relevés des ventes, baux, etc., de terrains houillers depuis le 23 avril 1883.	23-25 do	M. Charlton	Intérieur	25 do	20 avril, 21 avril
145	Relevé des dépenses relatives au haut com- missaire depuis la création de l'emploi jusqu'au 1er janvier 1885.	23-25 do	do	do	25 do	5 mai, 18 mai
146	Copie de la correspondance, etc., au sujet du pesage et mensurage des pommes de terre et autres racines dans l'île du Prince-Édouard.	23-25 do	M. McMullen	Auditeur général	25 do	30 do, 30 do
147		23-25 do	M. McDonald (King)	Revenu de l'intérieur	25 do	29 do, 21 do
		23-25 do			25 do	27 février, 27 février.

148	Etat indig. le nomb. de voyag. canad. envoyés en Egypte, leurs noms, etc., ainsi que les noms de tous les offic. de la milice canad. qui se sont offerts pour servir en Egypte.	23-25 do	Sir Richard Cartwright	Secrét. du gour. général Milice et défense	{ 25 fév. } { 14 mars } { 28 avril }	6 mars
149	Copie de la correspondance relative au canal projeté de la baie de Gravenhurst à la rivière Severn.	23-25 do	M. Cockburn	Chemins de fer et canaux	25 février	6 mars
150	Détails relatifs aux licences de coupe de bois dans la Col.-Britannique, dans les limites de 50 milles de la ligne du C. P.	23-25 do	do	Intérieur	25 do	14 juillet, 14 juillet
151	Etat comparatif et autres détails relatifs à l'intercolonial, depuis 1874 jusqu'à 1884 inclusivement.	23-25 do	M. Blake	Chemins de fer et canaux	25 do	7 mars, 9 mars
152	Certains détails relatifs aux élections qui ont eu lieu depuis 1878.	23-25 do	M. Blake	Greffier de la couronne en chancellerie	25 do	17 mars, 18 mars
153	Copie de toute commission ou arrêté du conseil ou correspondance en cours présentés à la Chambre, au sujet de l'office ou du traitement du haut commissaire.	23-25 do	do	Greffier du Conseil privé	25 do	11 do, 13 do
154	Renseignements relatifs au cli. de fer canad. du Pacifique dans la Col.-Britannique.	23-25 do	do	Chemins de fer et canaux	25 do	2 mai, 4 mai
155	Détails relatifs au coût, etc., du service postal maritime, et correspondance au sujet du débarquement à Derry des sacs de la maille.	23-25 do	do	Dir. général des postes	25 do	30 avril, 1er do
156	Copie de documents relatifs à la location des casernes de la Tête du Pont, à Kingston.	23-25 do	M. Platt	Milice et défense	25 do	28 février, 28 février
157	Copie de documents relatifs à la location de la batterie du marché, à Kingston.	23-25 do	do	do	25 do	21 mars, 21 mars
158	Correspondance, rapports d'ingénieurs, etc., relatifs à la const. d'un brise-lames à la Pointe-au-Saumon (Simon Point).	23-25 do	do	Travaux publics	25 do	10 do, 10 do
159	Correspondance, etc., concernant les changements de dimension ou de localité des feux d'alignement, à la baie Weller.	23-25 do	do	Marine	25 do	11 do, 12 do
160	Etat détaillé indiquant toutes les sommes payées depuis le 23 janvier 1883 in re question des limites.	23-25 do	M. Lister	Auditeur général	25 do	7 do, 7 do
161	Copie de la correspondance échangée entre M. M. Taylor, M. P., Wood, M. P., et le gouvern. au sujet des demandes de compensation, faites par certains occup. (Squatters) de la Vallée de la Riv. à l'appelle.	23-25 do	do	Intérieur	25 do
162	Copie de permis de coupe de bois et des documents qui y rapportent, dans le territoire déclaré appartenir à la prov. d'Ontario.	23-25 do	M. Mills	do	25 do	13 juillet, 15 juillet
163	Détails relatifs à toutes les causes contestées jugées sur le fond dans la cour suprême dur. les 12 mois exp. le 1er fév. courant.	23-25 do	M. Curran	Justice	25 do	7 mars, 9 mars

Clef des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée, et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Date.
164	Toutes les pièces non encore présentées à la Chambre dans la cause de la section B, déferés aux arbitres.	23-25 février.	M. Casey	Chemins de fer et canaux.	25 février.	1885.	1885.
165	Copie du rapport de M. Van Horne et autres relatif au chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique.	23-25 do	M. Blake	do	25 do	11 mars	12 mars.
166	Copie de la corresp., etc., relat. aux arrang. conclus avec la Cie de navigat. à vapeur.	23-25 do	do	Finances	25 do	17 avril	20 avril.
167	Renseignements relatifs aux travaux exécutés au Pacifique près de Lytton, C.B., sur cette partie du C. O. P. pour laquelle M. Frugh J. Keeler était sous-entrepreneur sur le chemin de fer du G.-T. et le ch. de fer Canadien du Pacifique en 1884.	24-25 do	M. Mitchell	Chemins de fer et canaux.	25 do	17 do	20 do
168	Relève des frais de const. du C. O. P., à partir de Winnipeg jusqu'à un point situé à 615 milles à l'ouest de cette ville.	24-25 do	M. Blake	do	25 do	13 do	15 do
169	Copie des comptes d'approvis. fournis au vapeur de la Baie d'Hudson, le <i>Mephting</i> , et des soumissions faites à cet effet.	24-25 février.	M. Blake	Marine	25 do	11 juin	12 juin.
170	Copie de la corresp. relative à la construction d'un quai à la Pointe-aux-Trembles.	24-25 do	M. De St. Georges	Travaux publics	25 do	4 avril	10 avril.
171	Liste détaillée des actionnaires du chemin de fer du Grand-Tronc.	24-25 do	M. Mitchell	Chemins de fer et canaux.	25 do	20 mars	20 mars.
172	Copie du jugement de la cour suprême dans la cause de la Reine vs. Robinson, en tant qu'il concerne le droit des gov. provin. ciaux de contrôler le pêch. de l'intérieur.	24-25 do	Mr. O'Brien	Justice	25 do	28 février	28 février.
173	Copie des états détaillés requis du ch. de fer du G.-T. en vertu de l'acte refondu des chemins de fer de 1879 et des actes qui y amendent, pour l'exercice 1883-84.	24-25 do	M. Mitchell	Chemins de fer et canaux.	25 do	2 mai	4 mai.
174	Relève de toutes les cartes de circulation gratuite données sur l'intercolonial, sauf aux employés, durant l'année 1884.	24-25 do	M. Gillmor	do	25 do	13 juillet.	13 juillet.

176	Détails relatifs aux occupants (<i>squatters</i>) dans le 3e township, rang 23 et 24, ouest, etc.	24-25 do	M. Cameron (Huron)	Intérieur	25 do
177	Copie de tous les arrêtés du conseil à l'effet d'opérer des changements dans les contrats d'impression depuis 1867.	25-26 do	M. Rykert	Greffier du Conseil privé	26 do
178	Copie de la correspondance relative à toute proposition ayant pour objet de réduire les frais de port sur les lettres.	2-3 mars.	M. Charlton	Directeur général des P.	3 mars	7 mars	7 mars
179	Copie de la correspondance relative à la représentation des territoires du Nord-Ouest en parlement et à l'établissement de gouvernements locaux dans les territ.	2-3 do	M. Cameron (Huron)	Intérieur	3 do	10 juillet	14 juillet
180	Documents relatifs au différend entre le sous-ministre Filton et le commissaire d'état-major Boulton, M.R.	2-3 do	M. McMullen	Marine	3 do	13 mars	18 mars
181	Copie de la correspondance relative au piastre Dunning	2-3 do	M. Jackson	do	3 do	27 avril	27 avril
182	Etat donnant les noms des présidents, actionnaires, etc., des compagnies de chemins de fer ayant reçu des subventions, et le montant reçu par chacune d'elles.	2-3 do	M. Lister	Chemins de fer et canaux	3 do
183	Relève des recettes et dépenses du chemin de fer de prolongement à l'est pendant chaque mois de l'année 1884.	2-3 do	M. Cameron (Inverness)	do	3 do	11 mars	12 mars
184	Détails relatifs aux assistés faites par la douane à Winnipeg en 1883-84-85, ainsi que les noms, traitement, etc., des employés de la cour suprême du N.-B., dep. mai 1879 jusq. 3 déc. 1884, avec mention spéciale de cel. dans leq. il a été quest. de l'A. T. C., '78, et de l'A. des lic. la vente des liq.	2-3 do	M. Foster	Justice	3 do
185	Copie des documents relatifs à la réclamation du gouvernement contre la compagnie des usages Allan, pour services rendus par le vap. <i>Newzéid</i> , et état, etc.	2-3 do	M. Forbes	Marine	3 do	18 mars	18 mars
186	Copie des rapports d'exploration de Vernon Smith, I.C., relativement au prolong. du C. O. T. jusq. ports canad. sur l'Atlant.	2-3 do	M. Lesage	Chemins de fer et canaux	3 do	7 mai	8 mai
187	Copie de la pétition et autres documents relatifs au creusage du Bras Saint-Nicolas dans le comté de Montmagny.	2-3 do	M. Laurier	Travaux publics	3 do	13 mars	13 mars
188	Copie de toutes les annonces pour soumissions des devis, soum., etc., pour cors de brume et boîtes aux let., en 1884, ainsi que d'autres docum. relatifs à ce double objet.	2-3 do	do	Marine	3 do	18 avril	20 avril
189	Détails relatifs au charbon acheté en 1883-84 pour les édifices publics à Ottawa.	2-3 do	M. Kirk	Travaux publics	1er do	16 mars	16 mars

CLER des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.—Suite.

No de renvoi	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée à cette date.		Réponse.	
				Date.	Reçue.	Date.	Présentée.
191	Certains détails relatifs aux batteries "A," "B," et "C," et aux écoles de cavalerie et d'infanterie	1885.		1885.	1885.	1885.	1885.
192	Relève de tout le poisson pris dans la baie et la rivière de Miramichi et ses affluents, pendant l'année expirée le 1er février 1885; détails sur le poids, etc	2-3 mars...	M. Lister	Milice et défense	12 mars...	13 mars.	
193	Etat indiquant le total des recettes provenant de l'importation des vins et autres liqueurs et de la fabrication des mêmes boissons durant le dernier exercice	2-3 do	M. McMillan (Middlesex)	Pêcheries	17 do	17 do	
194	Copie de tous les documents relatifs au quai et au bangar à marchandises du ch. de fer Canadien du Pacifique à Port-Moody, C. B., et doc. de même nature au sujet du pont sur la lig. du C. F., près de Spuzzum, C. B. de refuge à Port-Rowan, O., et cop. du rap. de Richard Steaven sur le même sujet	2-3 do	M. Bergin	Revenu de l'intérieur, et copie envoyée aux douanes.	13 do	13 do	
195	Copie de tous les mémoires relatifs au havre de Richard Steaven sur le même sujet	2-3 do	M. Blake	Chemins de fer et canaux	23 avril...	23 avril.	
196	Copie des évaluations faites par le C. O. P. et les ingénieurs du gouvernement, et autres détails relatifs aux travaux exécutés sur la ligne à partir du 1106 jusqu'au 1206 mille à l'ouest de Callendar, le 3 nov. 1884	2-3 do	M. Jackson	Travaux publics	2 do	7 mars.	
197	Copie des évaluations faites par le C. O. P. et les ingénieurs du gouvernement, et autres détails relatifs aux travaux exécutés sur la ligne à partir du 1206 jusqu'au 2006 mille à l'ouest de Callendar, le 3 nov. 1884	2-3 do	M. Edgar	Chemins de fer et canaux	7 mai ...	8 mai.	
198	Copie des estimations, etc., sur lesquelles l'ingénieur du gov. a fait ses devis estimatifs des travaux, n ^o 28 et 29, section est, div. ouest, C. O. P.	2-3 do	do	do	7 do	8 do	

199	Copie de toutes demandes, etc., adressées au gouvernement par le chemin de fer Canadien du Pacifique, relativement au changement fait par le premier, entre le 7 avril 1884 et le 16 mai 1884, au sujet du matériel roulant, division ouest.	2-3 do	do	do	3 do	7 do	8 do
200	Relevés relatifs à la compagnie d'Assurance Agricole du Canada et à l'état actuel de ses affaires	2-3 do	do	do	3 do	24 mars ...	26 mars.
201	Copie de la correspond. échangée dep. le 1er janv. dernier entre le gouvernement, du Canada et celui de la prov. de Qué., au sujet du rachat de la prov. fédér. de la prov.	2-3 do	do	do	3 do	26 avril.
202	Correspond. relative aux troubles survenus parmi les sauv. à Metlakatla, C. B., en 1884, et celle se rapport. à la commutat. de la sent. prononcée c. le meurtrier de Mme Gromais	2-3 do	M. Shakespear	Surintendant général des affaires des sauvages.	3 do	17 mars ...	17 mars.
203	Détails relatifs aux cadets gradés du collège militaire royal de Kingston	2-3 do	M. Blake	Milice et défense	3 do	13 do ...	13 do
204	Copie de la correspond. échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la prov. de Qué., au sujet de l'opér. de l'acte des lic.	2-3 do	M. Bergeron	Revenu de l'intérieur	3 do	13 do ...	13 do
205	Correspondance relative à l'exposition internationale d'Anvers, et copie du tarif existant entre la Belgique et l'Angleterre	2-3 do	do	Agriculture, et copie envoyée du dép. des finances.	3 do
206	Copie de la correspondance à dater du 1er janvier 1884, au sujet de l'or retiré des documents et renseignements relatifs à la demande d'aide pénuinaire ou autre, de la part de la ville d'Emerson.	4-5 do	Sir Richard Cartwright	Finances	3 do
207	Copie des notes sténographiques des plaidoiries devant le Conseil privé, et autres renseignements relatifs à l'audit général et au minist. de la marine et des pêch., au sujet d'un ord. de la Chamb. des Comm., daté du 28 mars 1884, p. produit d'un état indiq. les sommes rec. p. locat. de riv., etc., ou concern. toute irrég. ou inexact-commise p. le départ.	9-10 do	M. Cameron (Huron)	Intérieur	10 do	22 avril ...	22 avril.
208	Copie des mémoires ou documents présentés par des délégations, joui, le 19 février 1885, au sujet de l'acte de tempéance du Canada, 1878	9-10 do	M. Rytart	Justice	10 do
209	Copie des documents et minutes du conseil, relatifs à l'érection de Port-Mulgrave, comme port dépend. de Port-Hawkesbury	9-10 do	M. Kirk	Douanes	10 do

CHEF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No de l'envoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.		Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse		
			Date	Département.	Date.	Reçue.	Date.	Présentée.	
212	Etat indig. le nombre de jrs. où le nom de W. Inglis Bradley, du départem. des ch. de fer, figure sur le feuillet de prés. ce dep. le 1 ^{er} juill. 1884, et détails relatifs aux paiements faits.	1886.	11-12 mars.	M. Somerville (Brant) ...	1885.	1885.	13 juillet.	13 juillet.	1885.
213	Etat détaillé des sommes payées pour blessures aux personnes faisant partie de la police à cheval depuis 1878.	11-12 do	do	do	Chemins de fer et canaux.	12 mars ...	20 mars ...	20 mars.	
214	Copies de tous arrêtés du conseil ou arrêtés administratifs, et détails relatifs aux réclamations, etc., se rapportant au t. S. E. de la section 2 du township 10, rang 19, ouest.	11-12 do	do	M. Cameron (Huron) ...	Intérieur.	12 do ...	15 mai ...	18 mai.	
46. 215	Relève des cartes de circulation gratuite, billets à prix réduit donnés sur l'Intercol. depuis le 1 ^{er} janvier 1881 jusqu'au 1 ^{er} fév. 1886.	11-12 do	do	M. McMullen ...	Chemin de fer et canaux.	12 do ...	13 juillet.	13 juillet.	
216	Relève de tous les états relatifs au ch. de fer Canadien du Pacifique, demandés par cette Chambre, du nombre accordé et du nomb. refusé, de ce qu'il coûte leur préparat., etc.	11-12 do	do	M. Hesson ...	do	12 do ...			
217	Tous les documents relatifs aux droits sur le blé et la farine.	12-13 do	do	M. Paterson ...	Douanes.	13 do ...			
218	Tous les détails relatifs aux saisies faites à chaque port d'entrée de la N.-Ecosse, pendant le dernier exercice, et jusqu'au 31 déc. '84.	12-13 do	do	M. Stairs ...	do	13 do ...	14 avril ...	15 avril.	
219	Copie de tous les détails relatifs aux soumissions et aux marchés pour approvis onnem. des sauvages du N.-Ouest pour l'année 1884.	12-13 do	do	M. Paterson (Brant) ...	Surintendant général des affaires des sauvages.	13 do ...	28 do ...	28 do	
220	Copie des pétitions et de la correspond. pour l'érection de Kelgretown en port d'entree d'un chemin de fer reliant le réseau des chemins de fer d'Ontario au chemin de fer Canadien du Pacifique à Gravenhurst.	12-13 do	do	M. Mulock ...	Chemin de fer et canaux.	13 do ...	29 mai ...	5 juin.	
221	Dét. des march. faits p. la construct. de clôtur. en fil métalliq. le long de la ligne de l'Intercol.	12-13 do	do	M. Weldon ...	do	13 do ...	8 juin ...	9 do	

223	Relève des droits de quaiage perçus aux jetées de Digby, N.-B., et de la riv. Météghan, dans le comté de Digby, durant l'année 1884.	12-13 mars	M. Vail	Marine	14 mars.	13 avril.	13 avril.
224	Copie du rapport de M. Clovis Caron, garde-pêche, pour l'année 1884.	12-13 do	M. Blondeau	Marine et pêcheries	13 do	27 mai.	27 mai
225	Copie du rapport du M. Jules Gauvreau, garde-pêche, pour l'année 1884.	12-13 do	do	do	13 do	27 do	27 do
226	Copie du rapport de l'enquête faite par J. U. Gregory contre M. Clovis Caron, garde-pêche.	12-13 do	do	do	13 do	27 do	27 do
227	Tous les détails relatifs à la pêche au mar-souin à Sainte-Anne-de-LaFocatière, adressés au département de la marine et des pêcheries par J. U. Gregory.	12-13 do	do	do	13 do	27 do	27 do
228	Tous les documents relatifs au ch. de fer d'entranchement de Windsor, et aux procès intentés à ce chemin de fer, depuis 1872.	12-13 do	M. Kinney	Chemins de fer et canaux.	13 do	29 do	5 juin.
229	Relative au défaut de paiement, par le ch. de fer Canadien du Pacifique, de sommes dues aux entrepreneurs, etc., employés à sa constr.	12-13 do	M. Charlton	do	13 do	24 mars.	26 mars.
230	Copie de tous les jugem. de la cour suprême jusqu'à ce jour, infirmant ceux de la cour du banc de la reine de la prov. de Québec, avec les motifs de ces jugemts.	12-13 do	M. Landry	Régistratre de la cour suprême	16 do	10 avril.	16 juillet.
231	Tous les détails relatifs à la construction d'un chemin sur la réserve des sauvages à Fort-William, Ont.	12-13 do	M. Blake	Affaires des sauvages	13 mars.	23 mars.	23 mars.
232	Tout ce corresp. échangée entre le gouvern. du Canada et celui du Nouveau-Brunswick au sujet du ch. de fer du Nord et de l'Ouest depuis mai 1884 jusqu'en janvier 1885.	12-13 do	M. Temple	Chemins de fer et canaux.	13 do	8 juin.	9 juin.
233	Tous les détails relatifs aux propriétés et aux appart. loués par le serv. public à Ottawa.	12-13 do	M. Somerville	Travaux publics	13 do	21 mars.	23 mars.
234	Détails relatifs aux dépôts des banques ou caisses d'épargne (des postes ou autres).	12-13 do	Sir R. Cartwright	Directeur général des postes	13 do	10 juin.	
235	Noms et adresses des actionnaires du chemin de fer Canadien du Pacifique, le 16 février 1885, et le montant d'actions possédés par chacun d'eux.	12-13 do	M. Blake	Chemins de fer et canaux.	13 mars.	17 mars.	17 mars.
236	Copie de la corresp. échangée avec le gouvern. de la Colombie-Britannique et le gouvernement impérial au sujet de la limite orientale de cette province.	12-13 do	M. Mills	Secrétaire du gouverneur général	13 do	24 avril.	
237	Copie de toute correspondance échangée entre D. M. Fraser et le département de l'agriculture au sujet de la brochure: Trip to the Dominion of Canada, et détails à ce sujet.	12-13 do	M. Robertson (Shelburne)	Agriculture	13 do		

Chef des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885 — Suite.

N ^o de l'envoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été renvoyée et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Datée.
238	Corresp. échangée entre le gov. du Canada et celui de la prov. de Québec, au sujet de la somme de \$960,000 réserv. pour le prol. du ch. de fer Can. du Pacif. jusqu'à Québec	1885.			1885.	1885.	
239	Relève des droits perçus sur le blé et la farine de blé, la farine de maïs; et le maïs importés à la Nouvelle-Ecosse, entre le 30 juin 1884 et le 31 décembre 1884.	12-13 mars	M. Laurier.....	Chemins de fer et canaux.....	24 mars	20 mai	21 mai.
240	Documents relatifs à la réclamation du gouvernement de l'île du Prince-Édouard pour la construction et l'entretien de jetées et de quais, à partir de juillet 1873 jusqu'en janvier 1883.....	12-13 do	M. Vail.....	Douanes.....	13 do	18 mars	18 mars.
241	Relève de la quantité de noir animal importé au Canada, et des droits perçus sur cet article, durant le dernier exercice expiré le 30 juin 1884.....	12-13 do	M. Davies.....
242	Documents relatifs au projet d'immigration mentionné par le ministre des travaux publics dans un discours prononcé à Montréal en novembre 1883.....	12-13 do	M. Stairs.....	Douanes.....	13 mars	25 avril	27 avril.
243	Copie des soums, et détails relatifs à l'approvisionnement de charbon nécessaire aux sifflets de brune et aux plaques de la baie de Fundy et de la côte sud de la Nouvelle-Ecosse.....	12-13 do	M. Blake.....	Agriculture.....	13 do
244	Copie du rapport du surintendant du canal de la baie de Burlington sur les sondages pratiqués pendant l'été de 1884, etc.....	12-13 do	M. Robertson (Shelburne)	Marine et pêcheries.....	13 do	24 avril	24 avril.
245	État, par les syndics officiels nommés dans le district de Montréal en vertu de l'acte de faillite, 1869, et des actes qui l'amendent, donn. une liste des biens des faillis, et des détails sur les biens dont ces. leur a été faite	12-13 do	M. Robertson (Hamilton)	Chemins de fer et canaux.....	13 do
246	Liste détaillée de toutes les terres des savages non vendues dans le township de Trailgar, comté de Hants.....	12-13 do	M. Mitchell.....	Agriculture.....	16 do	26 mars	26 mars
		12-13 do	M. McOraney.....	Affaires des sauvages.....	13 do	26 do	26 do

247	Relève donnant les noms des soumission. et les montants respectifs de leurs soums., le mont. du chèque déposé par cha. d'eux, et les noms des endosseurs ainsi que des banques, etc., pour la construction du hangar d'exercice.	12-13 do	M. Landry (Montmagny)	Milice.....	17 do	24 do	26 do
248	Documents non enc. demandés, ayant trait à l'acte de la déca. de la c. sur l'âme relatif à l'acte des licences, 1883, mes. à prend. p. en fait la rév. inst. don. aux com. en site, etc.	12-13 do	M. Blake.....	{ Justice..... Conseil privé..... Revenu de l'intérieur.....	13 do 17 do 23 do
249	Détails relatifs aux membres de la milice active autor. à faire les exerc. annuels pendant l'exercice 1884-85, estimations budgétaires et montant payé pour cet objet.	12-13 do	M. Mulock.....	Milice.....	13 do
250	Détails relatifs aux articles de quincaillerie achetés à Halifax par le département de la marine et des pêcheries, depuis le 1er juillet 1878 jusqu'au 31 décembre 1884.....	12-13 do	M. Forbes.....	Marine et pêcheries.....	13 do	2 juillet	5 juin
251	Documents relatifs à la saisie de la goélette Lion, du port de Barrington, N.-B., en décembre 1883.....	12-13 do	M. Robertson (Shelburne)	Douanes.....	13 do	26 mars	26 mars
252	Relève et détails rel. aux licences accordées par le dép. de la mar. et des pêc. p. la pêche au N.-B. d. les eaux du mar. ne se fait p. sentir par l'intercolonial, de la mine de Spring-Hill, depuis le 1er janvier 1884 jusqu'au 31 déc. 1884, et certains détails à ce sujet.....	12-13 do	M. Weldon.....	Marine et pêcheries.....	13 do	27 mai	27 mai
254	État détaillé du nombre de pétitions présentées pendant la présente session, demand. qu'il ne soit pas fait de changement dans l'acte de tempérance du Canada, 1868.....	12-13 do	M. McMullen.....	Chemins de fer et canaux.....	13 do	13 juillet	13 juillet
255	Copie de tous les docum. relatifs à la demande faite par le conseil de comté du comté de Simcoe pour le rembour. de certains boni. Relève dét. de toutes les propriétés possédées par le gov. pour des militaires dans le N.-Brunswick, ou qui ont été louées, etc.....	16-17 do	M. Cook.....	Secrétariat d'Etat.....	18 do	13 avril	15 avril
256	Copie de la pétition et de la correspondance du conseil de comté d'Elgin pour la libération des municipalités d'Ontario au sujet de leurs boni. en faveur des chemins de fer de la Saskatchewan-Nord.....	18-19 do	M. Weldon.....	Milice et copie envoyée au dép. de l'intérieur.....	19 do	26 mars	26 mars
258	Tous les documents relatifs à l'amélioration de la Saskatchewan-Nord.....	23-24 do	M. Wilson.....	Conseil privé.....	24 do	1er avril	7 avril
259	Relève de toutes les sommes payées au juge Clark depuis 1879 jusqu'à ce jour.....	23-24 do	M. McCallum.....	Travaux publics.....	24 do	27 do	27 do
260	Relève de toutes les sommes payées à J. B. Collins.....	23-24 do	Sir R. Cartwright.....	Auditeur général.....	24 do	13 do
261	Tous les documents relatifs à la destruction du poisson au Manitoba et au Nord-Ouest.	23-24 do	M. McMullen.....	Travaux publics.....	24 do	7 do
		23-24 do	M. Hesson.....	Marine et pêcheries.....	24 do

Clief des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée, et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Datée.
		1885.			1885.		1885.
262	Tous les documents relatifs aux réserves publiques dans la Colombie-Britannique et des droits du Canada sur l'octroi.	23-24	M. Baker.	Intérieur	24 mars	10 juillet	14 juillet
263	Copie du dossier de la cause de Gosselin vs. la Reine.	23-24	M. Amyt.	Régistrature de la C. Supr.	24 do	31 mars	7 do
264	Toute correspondance relative à la nomination d'une commission collective pour la délimitation de la ligne-frontière entre la Colombie-Britannique et l'Alaska.	23-24	M. Gordon.	Conseil	26 do	13 avril	13 avril
265	Relève des instructions du départ. des ch. de fer au sujet de la vente des billets d'aller et retour pour une période limitée, etc.	23-24	M. Weldon.	Chemins de fer.	24 do	2 mai	4 mai
266	Copie des documents relatifs à l'emploi de directeur de poste à Charltonch.	23-24	M. Blake.	Direct. général des postes	24 do		
267	Détails relatifs aux trains-poste sur le chemin de fer du Grand-Tronc.	30-31	M. Cameron.	Chemins de fer.	31 do		
268	Etat donnant le nombre de personnes ayant fait des dépôts dans les caisses d'épargne postales le 30 juin 1884. (Cl-joint n° 234 de 1885).	30-31	M. Fairbanks.	Direct. général des postes	31 mars		
269	Copie des documents relatifs aux contrats de George Goodwin concernant le canal dans la vallée de la Trent.	30-31	M. Blake.	Direct. général des postes	31 do		
270	Correspondance relative à la suspension des réglem. du pénitencier de la Col. Britann.	30-31	M. Blake.	Chemins de fer et canaux.	31 mars	7 mai	7 mai
271	Copie de toute correspondance relative aux relations commerciales et à un traité de commerce entre le Canada et la France.	30-31	M. Amyot.	Finances.	31 do		
272	Copie du rapport de la commission chargée de s'enquérir des réclam. des marcs et des dép. de l'I.P.-E. pour le remb. de certains droits.	30-31	M. Mills.	Douanes et copie trans. au dépt. de la marine et des pêcheries.	31 do		
273	Copie de la correspondance relative aux réparations, etc., du vapeur Sir James Douglas depuis le 1er janvier 1883.	30-31	M. Blake (Victoria).	Magasin et pêcheries.	31 mars	8 avril	8 do

274	Correspondance échangée, avec le gouvernement de la Colombie-Britannique au sujet des affaires des sauvages de cette province	1-2 avril	M. Mills	Affaires des sauvages.	2 avril		
275	Relève de toutes les impress. faites en dehors du marché régulier pour les impressions des départ., dep. le 1er jan. 1872 jus. 1er jan. 1879	1-2 do	M. White	Auditeur général et Lettres aux sous-ministres	2 do		
276	Correspondance et rapports relatifs à l'adoption de l'échelle à poissons de Roger	1-2 do	M. Robertson (Shelburne)	Marine	2 do	27 mai	27 mai
277	Noms de toutes les personnes, etc., à qui il a été accordé des licences pour vendre des rets à encloués dans le lac Erie, en 1884, sous la surveillance de Wm. Frosser.	8-9 do	M. Lister	do	15 do		
278	Tous les documents relatifs à l'achat des barges de remorque sur la rivière Rouge, et au renouveau Sir Hector	8-9 do	M. Watson	Travaux publics	15 do		
279	Documents donnant la date de l'achèvement de la ligne-mère du chemin de fer canadien du Pacifique à partir de Winnipeg jusqu'à Calgary, avec détails.	8-9 do	do	Chemins de fer.	11 do	11 juin	12 juin
280	Tous les documents relatifs à la nomination de M. Hector Fabre, comme agent du Canada à Paris, et ses rapports.	8-9 do	M. Bergeron	Conseil et secrétariat d'Etat.	15 do		
281	Relève de toutes les sommes portées aux comptes publics comme ayant été dépensées pour chemins de fer, etc., en cert. provinces	8-9 do	M. Vanasse	Ch. de fer et trav. publics	15 do		
282	Etat détaillé de toute la quincaillerie et des fourn. de chemin de fer achetées à Halifax depuis 1878 jusqu'en 1884 pour l'Intercolonial	27-29 do	M. Forbes	Chemins de fer et canaux	29 do		
283	Relève des recettes postales provenant de toutes sources, à Victoria, C-B, depuis le 1er juillet 1884 jusqu'au 28 février 1885.	27-29 do	M. Baker	Direct. général des postes	29 do	5 mai	5 mai
284	Relève détaillé de tous les employés du service civil dans la Colombie-Britannique	27-29 do	do	Sous-ministres	30 do		
285	Etat détaillé des recettes et de l'exploitation de l'intercolonial pendant l'exercice expiré le 30 juin 1884	27-29 do	M. Davies	Chemins de fer et canaux	29 do	8 juin	9 juin
286	Copie de tous les mémoires, etc., des chefs de Saint-Jean et Portland, au sujet de l'interruption du trafic causée par la construction du passage à niveau sur Mill Street, etc.	27-29 do	M. Weldon	do	30 do	29 mai	6 juin
287	Copie de toute la corresp. échangée entre les sauv. de la réserve de Fort William et le départ. des sauv. au sujet des mesures prises en vertu des licences actuel. de coupe de bois	27-29 do	M. Blake	Affaires des sauvages	29 do		

Clef des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—Suite.

No de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département auquel l'adresse a été envoyée et à quelle date.		Réponse.	
				Département.	Date.	Reçue.	Date
288	Correspondance relative au nouveau phare de Quebec	1885. 27-29 avril.	M. Weldon.....	Marine et pêcheries.....	1885. 29 avril ..	1885. 18 mai.....	1885.
289	Copie de toute correspondance échangée avec le ministère des douanes au sujet du port de Richibouctou.....	27-29 do	M. Landry.....	Douanes	29 do
290	Documents relatifs à la destination de Breton H. Dodge, comme percepteur.....	27-29 do	M. Moffatt	do	29 do
291	Tous les documents relatifs aux infractions aux lois de douane commises par J. L. McKenzie	27-29 do	do	do	29 do ..	1886.
292	Relève des droits perçus sur le chiène, le pin, etc., depuis la confédération jusqu'en janv. 1885	27-29 do	M. Edgar	do	29 do ..	4 février.
293	Toute correspondance, non encore présentée à la Chambre, au sujet d'une route pour le canal Murray, etc.....	27-29 do	M. Cockburn	Chemins de fer et canaux	29 do ..	1885. 13 juillet..	13 juillet..
294	Relève détaillé des sommes dues au surintendant des mesures de bois à Québec pour inspection et mesurage.....	27-29 do	M. De St. Georges	Revenu de l'intérieur.....	29 do ..	20 mai.....	23 mai.....
295	Tous les documents relatifs à la nomination de l'agent de la compagnie des terres d'Edmonton et de la Saskatchewan, et aux difficultés survenues avec les colons.....	27-29 do	M. Blake.....	Intérieur.....	29 do
296	Copie des instructions données aux officiers de santé, et des règlements de quarant, envoyés aux officiers des ports duouv.-Brunswick	27-29 do	M. Weldon	Marine et pêcheries et agriculture.....	29 do ..	9 mai.....	11 mai.....
297	Relève des primes données en 1883 et 1884 pour le poisson pris dans les lacs du Bras d'Or.....	27-29 do	M. McDougall	Marine et pêcheries	29 do ..	27 do ..	27 do ..
298	Cout total de la pose et d'installation télégraphique à travers le détroit de Juan de Fuca, avec d'autres détails.....	27-29 do	M. Baker (Victoria)	Travaux publics	29 do ..	15 do ..	15 do ..
299	Tous les païem. faits pendant les exerc. 1882-83 et 1883-84, pour le Dominion Annual Register, à toute personne autre que H. J. Morgan.....	27-29 do	M. McCraney	Auditeur général.....	30 do ..	15 mai.....	15 mai.....
300	Documents relatifs à l'envoi de livres d'école fait par Nelson et Fils à James Campbell et Fils.....	27-29 do	M. Wallace	Douanes.....	29 do ..	22 do ..	23 do ..

301	Copie des mémoires relatifs aux boni accor-dés aux chemins de fer déclarés d'utilité publique en Canada.....	27-29 do	M. Watson ..	Greffier du Conseil privé.....	29 do	8 do	8 do
302	Copie de toute correspondance relative à la destination de J. E. Starr comme garde-pêche.....	27-29 do	do	Marine et pêcheries	29 do	27 do	27 do
303	Détails relatifs aux accoumres de la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec	27-29 do	do	Chemins de fer et canaux	29 do
304	Relève détaillé des saisies pratiquées au port de Winnipeg, entre 1883 et 1885.....	27-29 do	M. Paterson.....	Douanes	29 do ..	8 mai	8 mai
305	Tous les documents relatifs à la destination de George E. Cherrier de l'agence des sauvages à Caughnawaga.....	27-29 do	M. Bain	Affaires des sauvages.....	29 do	22 juin	22 juin
306	Toutes les sommes payées à la ligne des ne-quebets Allah, de '78 à '85, p. passages, sub-	27-29 do	M. Blake	Agriculture, finances.....	30 do	15 do
307	Détails complets au sujet des écoles d'in-dustries au Manitoba, et au Nord-Ouest pour l'instruction des jeunes sauvages et indés.....	27-29 do	M. Kirk	Intérieur, affair. des sauv	29 do	30 do
308	Détails relatifs aux pièces de terre appartenant aux sauvages, et vendues dans le township de Viger, et aux païemets faits à M. Deschêne et LeBel, etc.....	27-29 do	M. De St. Georges	Affaires des sauvages.....	29 do
309	Tous les détails relatifs à l'entretien du phare de l'île aux Oiseaux, Victoria, N.-E.....	27-29 do	M. Campbell (Victoria)	Marine et pêcheries.....	29 do	1er juin	5 juin
310	Copie de la correspondance échangée entre G. X. Languin et le secrétaire d'État, rela-tivement à un appel à la cour suprême pour décider de la constitutionnalité de l'Acco-Scott.....	27-29 do	M. Burpee	Justice	30 do	2 mai	2 mai
311	Toute correspondance relative à la saisie de livres d'école déclarés en douane par Tho-mas Nelson et Fils.....	27-29 do	M. Rykert	Douanes	29 do	22 do	23 do
312	Toute correspondance relative à l'entrée en douane de livres d'école an-dessous de leur valeur, par A. et W. Mackinlay.....	27-29 do	do	do	29 do	22 do	23 do
313	Tous les documents relatifs aux permis de pêche dans le lac Simcoe.....	27-29 do	M. Mullock	Marine et pêcheries.....	29 do
314	Tous les documents relatifs à la demande d'indemnité de John D. Robertson, pour expropriation par l'intercolonial.....	27-27 do	M. Mills	Chemins de fer.....	29 do	23 mai	22 do
315	Toute correspondance relative à la construc-tion d'un pont destiné aux voitures et aux piétons sur la rivière Saint-Jean.....	27-29 do	M. Landry	Conseil.....	2 mai.	8 mai	9 mai
316	Détails relatifs au tarif en vigueur dans la Colombie-Britannique et au Manitoba, lors de l'union.....	27-29 do	M. Watson	Douanes et finances.....	29 avril	19 do	23 do

CLERF des réponses aux adresses, etc., présentées à la Chambre des Communes, session de 1885.—Suite.

N ^o de renvoi.	Sujet.	Date de l'adresse et de sa réception.	Auteur de la motion.	Département.		Date.	Réponse.	
				renvoyé et à quelle date.	Date.		Reçue.	Datee.
		1885.				1885.	1885.	1885.
317	Copie de documents relatifs à l'établissement d'écoles de sauvages dans la Colombie-Britannique.	27-29 avril	M. Baker	Affaires des sauvages	29 avril	1885.	14 juillet	
318	Toute correspondance relative à l'achat de terres faisant partie des réserves des sauvages dans la Colombie-Britannique.	27-29 do	do	do	29 do	25 juin	25 juin	
319	Copie du rapport de J. Simard sur la réclamation de George Lavoie.	27-29 do	M. Laugelier	Chemins de fer et canaux	29 do	11 mai	11 mai	
320	Copie des documents relatifs aux procès pour libelle intentés au criminel contre Saunders et Wood, dans les territoires du N.-O.	27-29 do	M. Blake	Justice	29 do	26 sept.		
321	Copie de tous les documents non encore présentés à la Chambre, relativement à l'abandon ou à la dét. des réol. du Canada sur les terres réserv. aux ch. de fer dans la C.-B.	27-29 do	do	Intérieur	29 do	13 juillet	13 juillet	
322	Documents relatifs aux compagnies de volontaires dans le district militaire n ^o 9.	27-29 do	M. Campbell	Milice et défense	29 do			
323	Détails et corresp. échangée avec le lieutenant Bingham au sujet des Montagnards d'Argyle, dans le district militaire n ^o 9.	27-29 do	do	do	29 do			
324	Documents relatifs à la reciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada.	27-29 do	M. Charlton	Finances et secrétariat du gouverneur général	29 do			
325	Détails relatifs aux pêches dans le comté de Charlotte, N.-B., pour l'année 1884.	27-29 do	M. Gillmour	Marine et pêcheries	29 do			
326	Copie de toutes les offres et détails relatifs à la construction d'un ch. de fer de raccordement entre le ch. de fer canadien du Pacifique et le réseau des chemins de fer d'Ontario près de Gravenhurst ou de Beaverton.	27-29 do	M. Mulock	Chemins de fer et canaux	29 do	29 mai	5 juin	

ANNEXE G.

CLEF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885.

Sujet.	Auteur de la motion.	N ^o de renvoi.
Alliance—Navire	M. Landry	2.
Actes—Dentistes	M. Bergin.....	10.
do Médical.....	M. Bergin.....	10.
do des licences.....	M. Landerkin.....	23.
do do	M. Cameron (Huron)	31.
do do	do	32.
do refondu des chemins de fer de 1879	M. Blake	27.
do désaveu des.....	do	39.
Australie.....	M. Mitchell.....	13.
Annonces.....	Sir R. Cartwright.....	15.
Algoma	M. Dawson.....	20.
Alaska.....	M. Gordon.....	264.
Associations de tir.....	M. Landerkin.....	24.
Avances.....	M. Blake.....	30.
Actif	Sir R. Cartwright.....	34.
Aide	M. Blake.....	80.
do	M. Cameron (Huron).....	207.
Terres arables.....	M. Charlton.....	143.
Arbitres	M. Casey.....	164.
Ligne des paquebots <i>Allan</i>	M. Forbes	186.
do	M. Blake	306.
Noir animal.....	M. Stairs	241.
Syndics	M. Mitchell.....	245.
Milice active.....	M. Mulock	249.
Passages subventionnés.....	M. Blake.....	306.
Montagnards d'Argile.....	M. Campbell.....	323.
<i>Dominion Annual Register</i>	M. McCraney.....	100, 299.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite*.

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Bolduc, capitaine L.....	M. Landry.....	2.
Banques.....	Sir R. Cartwright.....	5, 16, 234.
do	do	
do	do	
do	M. Fairbank.....	268.
Limites	M. Mills.....	44.
do	M. Lister.....	160.
do	M. Rykert.....	208.
Limites orientales de la Col.-Britannique.	M. Mills.....	233.
do do	M. Gordon.....	264.
Burgess, A. M.	M. Blake.....	52.
Boni.....	M. Landerkin.....	55.
do	M. Cook.....	255.
do	M. Wilson.....	257.
do	M. Watson.....	301.
Brise lames	M. Robertson.....	69.
do	M. Kirk	115.
do	M. McIsaac.....	137.
do	M. Platt.....	158.
Edifices	M. Wilson.....	72.
do	M. Blake.....	76.
Brockville.....	M. Landerkin.....	74.
Primes	M. Blake.....	75.
do	M. McDougall.....	297.
Ponts.....	V. Edgar.....	95.
do	M. Blake.....	194.
do	M. Landry (Kent).....	315.
Bolton, commandant de l'état-major.....	M. McMullen.....	113, 180.
Ligne des paquebots <i>Beaver</i>	M. Blake.....	131.
Sacs de la malle.....	do	155.
Casernes de la Tête-du-Pont.....	M. Platt.....	156.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Bras Saint-Nicolas	M. Laurier	188.
Batteries, "A," "B" et "C"	M. Lister.	191.
Bradley, W. Inglis.....	M. Somerville (Brant).	212.
Baie de Fundy	M. Robertson (Shelburne)	243.
Lac du Bras d'Or	M. McDougall	297.
Phare de l'île aux Oiseaux	M. Campbell	309.
Bingham, lieutenant-colonel	do	323.
Beaverton	M. Mulock	326.
Abordages, "La Canadienne" et "Alliance"	M. Landry	2.
Calgary.....	M. Watson	279.
Service civil dans la Col.-Britannique.....	M. Baker	284.
Fonds consolidés.....	Sir R. Cartwright.....	3.
Plaintes (A. M. Dechéne).....	M. Casgrain	7.
do (D. J. Hughes).....	M. Wilson	92.
do (lieut.-col. O'Malley)	do	93.
Charlinch, bureau de poste	M. Blake	266.
Capital.....	Sir R. Cartwright.....	17, 34.
Perceptions de douane.....	M. Dawson	20.
Perceptions.....	do	20.
Contrat, ch. de fer Canadien du Pacifique	M. Blake	27.
do do	M. Robertson	69.
do impressions.....	M. Rykert	177.
do do	M. White.	275.
Commiss'n d'enquête sur l'immig. chinoise	M. McMullen	36.
Commissions.....	do	36.
do	M. Blake	40.
do	M. Burpee	84.
do	M. Rykert	139.
Cherrier, Geo. E.....	M. Bain	305.
Canaux.....	M. Cockburn	45, 149, 232.
do	M. McMullen	111.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Canaux	M. Blake	132, 269.
do	M. Laurier	188.
do	M. Robertson (Hamilton)	244.
Charbon	M. Cameron	48.
do	M. Burpee (Sunbury)	88.
do	M. Charlton	145.
do	M. Kirk	190.
do	M. McMullen	253.
Pointe de l'Église	M. Vail	51.
Conseil de comté	M. Landerkin	55.
do	M. Wilson	257.
do	M. Cook	255.
Certificats	M. McCraney	65.
do	M. Kirk	109.
Comté de Charlotte	M. Gillmor	325.
Acte de Tempérance du Canada	M. McCraney	65.
do do	M. Fisher	101.
do do	M. Kirk	109.
do do	M. Foster	188, 254.
do do	M. Kranz	210.
do do	M. Burpee	310.
Inspection et mesurage du bois	M. De St. George	294.
Courbes	M. Blake	67, 136.
Lois de douane	M. Moffatt	291.
Cavalerie	M. Wilson	73.
Bureaux de douane	M. Paint	72.
Campbell	M. Blake	78.
Compagnies de colonisation	M. Campbell (Victoria)	309.
Accidents	M. Blake	79.
Réclamations	M. Burpee (Sunbury)	86.
do	M. McMullen	113.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Réclamations.....	M. Mills.....	272, 314.
do	M. Landerkin.....	319.
do	M. Blake.....	321.
Surveillants des travaux	Sir R. Cartwright.....	124.
Embranchement du Cap Traverse.....	M. Hackett.....	129.
Compagnie de transport du Canada.....	M. Blake.....	131.
Voyageurs Canadiens	Sir R. Cartwright.....	148.
Bureau de douane, Winnipeg	M. Paterson (Brant).....	184.
Callendar	M. Edgar.....	196, 197.
Cie d'assurance agricole du Canada	M. Amyot.....	200.
Caron, Clovis.....	M. Blondeau.....	224, 226.
Entrepreneurs	M. Charlton.....	229.
do	M. Blake.....	269.
Farine de maïs.....	M. Vail.....	239.
Maïs.....	do	239.
Construction	M. Davies.....	240.
Clark, juge.....	Sir R. Cartwright.....	259.
Collins, J. E.	M. McMullen.....	260.
Relations commerciales	M. Amyot.....	271.
Agent du Canada à Paris	M. Bergeron.....	280.
Dépôts	Sir R. Cartwright.....	5.
Dechêne, A. M.	M. Casgrain.....	7.
Acte concernant les dentistes.....	M. Bergin.....	10.
Compte de la dette des provinces	M. Blake.....	30.
Dettes.....	Sir R. Cartwright.....	34.
Désaveu.....	M. Blake.....	39.
Dragueurs.....	M. Jackson.....	46.
Chalans	do	46.
Remise de droits	M. Burpee (Sunbury).....	87.
do	M. Paterson (Brant).....	118.
<i>Dominion Annual Register</i>	M. McCraney.....	100, 299.

— CLEF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Chemin de Dundas et Waterloo.....	M. Paterson (Brant)	123.
Double voie	M. Mitchell	130.
Territoire contesté.....	M. Blake.....	140, 141.
Droits	M. Paterson (Brant).....	217.
do	M. Vail	239.
do	M. Stairs	241.
do	M. Edgar	292.
Déposants	Sir R. Cartwright.....	234.
do	M. Fairbank	268.
Hangar d'exercice, Québec.....	M. Landry (Montmagny)	247.
Destitutions	M. Moffatt	290.
do	M. Bain	305.
Dodge, Brenton H.....	M. Moffatt	290.
Dechéne	M. De St. Georges	308.
Exportations	Sir R. Cartwright	4.
do	M. Cameron (Middlesex).....	47.
do	M. Burpee (Sunbury)	88.
do	M. Paterson (Brant)	117, 118.
Emigration	M. Blake.....	28.
do	M. Paterson (Brant).....	119.
Employés	M. McMullen	35.
Recettes	M. Blake	60.
do	M. Cameron (Inverness)	183.
Extradition	M. Blake	66, 114.
Essex-Centre	M. Wigne.....	98.
Dépenses (chemins de fer).....	M. Cameron (Inverness)	183.
do (de voyage)	M. Somerville	97.
English Bay	M. Blake	133.
Egypte	Sir R. Cartwright	148.
Elections	M. Blake.....	152.
Evaluations	M. Edgar	196, 197, 198.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Expositions Internationales	M. Bergeron	205.
Emerson, ville d'	M. Cameron (Huron)	207.
Elgin, conseil du comté d'	M. Wilson	257.
Cie des terres d'Edmonton et de la Saskatchewan.	M. Blake.....	295.
Fonds consolidé.....	Sir R. Cartwright.....	3.
Fabriques.....	do	17.
Amendes.....	M. Blake.....	37.
Chutes Fénélon.....	M. Cockburn	45.
Question des pêcheries.....	M. Mulock	53.
Combustible (colons)	M. Blake.....	57.
Fawcett, M. (son système).....	do	77.
Commissaire forestier.....	M. Paterson (Brant)	137.
do do	M. Rykert	138.
Transport.....	M. Blake	131.
Pêcheries de l'intérieur	M. O'Brien	173.
Cor de brume	M. Laurier.....	189.
do	M. Robertson (Shelburne).....	243.
Poisson	M. McMillan (Middlesex)	192.
do	M. Hesson	261.
do	M. McDougall	297.
do	M. Mulock.....	313.
Farine	M. Paterson (Brant)	217.
Farine	M. Vail.....	239.
Garde-pêche.....	M. Blondeau	224, 225, 226.
do	M. Blake	302.
Pêche au marsouin.....	M. Blondeau.....	227.
Fort-William.....	M. Blake.....	231.
Fraser, D. M.....	M. Robertson (Shelburne)	237.
Droits d'estran	M. Baker.....	262.
Pêcheurs	M. Mills	272.
Echelles à poissons	M. Robertson (Shelburne).....	276.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° du renvoi.
Fabre, l'hon. M. Hector.....	M. Bergeron	280.
Réserve de Fort-William.....	M. Blake	287.
Grain	M. Cameron (Middlesex)	48.
Gray, comté de	M. Landerkin	55.
Cie de la rivière de Grand Village.....	M. Robertson	62.
Rangs.....	M. Blake	67, 136.
Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe.....	M. Paint	71.
Green, Norvin.....	M. Blake	135.
Baux de pâturages.....	M. Charlton	144.
Baie de Gravenhurst.....	M. Cockburn	149.
Chemin de fer du Grand-Tronc	M. Mitchell	173, 174.
do do	M. Cameron (Middlesex)	267.
Gradués.....	M. Blake	203.
Or.....	Sir Richard Cartwright.....	206.
Gauvreau, Jules.....	M. Blondeau	225.
Gregory, J. U.....	do	226, 227.
Gosselin vs la Reine ..	M. Amyot	263.
Goodwin, George.....	M. Blake	269.
Gravenhurst.....	M. Mulock	326.
Haut Commissaire du Canada	M. Blake	243, 42, 153.
do do	M. McMullen	146.
Havre de refuge.....	M. Wilson.....	63.
do	M. Jackson	195.
Halton, comté de	M. McCraney	65.
Hauteur des terres	M. Mills	70.
Chauffage.....	M. Blake.....	76.
Hughes, juge	M. Wilson	92.
Havres.....	M. Platt	99.
do	M. Landry	289.
Holland, George et Andrew.	M. Auger	121.
Hickson, Joseph.....	M. Curran	142.

CLEF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Cie de navigation à vapeur d'Halifax	M. Blake	166.
Quincaillerie.....	M. Forbes	250, 282.
Officiers de santé.....	M. Weldon	296.
Bureau d'immigration, Québec.....	M. Landry	1.
Importation.....	Sir Richard Cartwright.....	4, 6.
do	M. Landry	12.
do	M. Cameron (Middlesex).	47, 48.
do	M. Paterson (Brant)	117, 118.
do	M. Bergin	193.
do	M. Vail	239.
Intérêt.....	Sir Richard Cartwright.....	5.
Industries du Canada.....	M. Blake	40.
Améliorations	M. Cameron	56.
do	M. Robertson	62.
Revenu de l'intérieur.....	M. Wilson	72.
Fer	M. Blake	75.
Chemin de fer Intercolonial.....	M. Burpee	84, 86, 88, 90.
do	M. Rykert	139.
do	M. Blake	151.
do	M. McMullen	215.
do	M. Forbes	282.
do	M. Davies	285.
do	M. Mills	314.
Indian-Harbor.....	M. Kirk	115.
Éles.....	M. Wood	120.
Inspecteurs des travaux	M. Paterson (Brant)	124.
Pêcheries de l'intérieur.....	M. O'Brien	173.
Assurance.....	M. Amyot	200.
Approvisionnements aux sauvages.....	M. Paterson (Brant)	219.
Immigration, progrès d'.....	M. Blake	242.
Affaires des sauvages.....	M. Mills	276.

CLEF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885 - *Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Ecoles d'industrie.....	M. Kirk	307.
Ecoles de sauvages et de métis.....	do	307.
do do	M. Baker	317.
Sauvages.....	M. De St. Georges	308.
Jones, L. K.....	M. Rykert	139.
Keefer, Hugh J.....	M. Blake	187.
" La Canadienne ".....	M. Landry	2.
Phare flottant.....	M. Casgrain	8.
Traverse (Saint-Roch)	do	8.
Licences de coupe de bois.....	M. Charlton	9, 103.
do	M. Blake	140, 141, 287.
do	M. Cockburn	150.
Licences pour la vente des liqueurs	M. Cameron (Huron)	31.
do de pêche.....	M. Weldon	252.
do pour tendre des rets à enclos.....	M. Lister	277.
Phares, Dunning.....	M. Jackson	181.
Emprunts	Sir R. Cartwright	14, 15, 16.
Terres.	M. Mackenzie	19.
do	M. Blake	26, 52, 81, 321.
do	M. Mills	70.
do	M. Paterson (Brant).....	122.
do	M. Charlton	143, 144.
do	M. Cameron (Huron)	214.
Acte des licences.....	M. Landerkin	23.
do	M. Cameron (Huron)	31, 32.
do	M. Foster.....	185.
do	M. Bergeron	204.
do	M. Blake	248.
Baux	M. Mulock	49.
do	M. Wood	120.
do	M. Charlton.....	144, 145.
do	M. Platt	156, 157.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° du renvoi.
Trappes à homard.....	M. Blake	58.
Liqueurs	M. McCraney	65.
do	M. Foster	94.
do	M. Bergin	193.
Obligations de concessions de terres	M. Blake.....	83.
Service de sauvetage.....	M. Jackson.....	128.
Lytton, C.B.....	M. Blake.....	167.
Phares	M. Robertson (Shelburne).....	243, 69.
do	M. Weldon	288.
<i>Lion</i> , goëlette	M. Robertson (Shelburne).....	251.
Lebel, MM.....	M. De St. Georges	308.
Lugrin, C. H	M. Burpee	310.
Lac Simcoe.....	M. Mulock	313.
Lavoie, George	M. Langelier.....	319.
Libelle	M. Blake	320.
Acte médical.....	M. Bergin	10.
Meredith, juge en chef.....	M. Laurier	12.
Fabricants.....	M. Blake	25.
Cartes.....	do	26.
Manitoba.....	do	13, 78, 80, 81.
do	M. Hesson	161.
do	M. Kirk.....	307.
Milice	M. Casey	33.
do	M. Weldon.....	256.
Distriets militaires.....	M. Campbell.....	322, 323.
Mémoires.....	M. Mulock	35.
Malles	M. Kent	64.
do	M. Blake.....	78, 155.
do	M. Wigle	98.
do	M. Cameron (Middlesex)	267.
Fabricants.....	M. Blake.....	75.

CLÉF des réponses aux adresses, présentées à la Chambre des Communes, session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° du renvoi.
Miliciens	M. Bourassa.....	91.
Morgan, J. H	M. Paterson.....	127.
do	M. Rykert.....	138.
Martin, John	M. Curran	142.
Batteries du marché.....	M. Platt.....	157.
Rivière Miramichi	M. McMillan (Middlesex).....	192.
Entretien de quais et jetées.....	M. Davies.....	240.
Mill Street	M. Weldon	286.
Canal Murray	M. Cockburn	293.
Morgan, H. J	M. McCraney	100, 299.
Etang de McIsaac	M. Cameron.....	56.
McKay, Neil.....	M. Robertson.....	69.
Morgan, Henry J	M. McCraney.....	100.
McKenzie, J. S.....	M. Moffatt	291.
Mackinlay, A. et W.....	M. Rykert	312.
Journaux	Sir R. Cartwright.....	15.
Territoires du Nord-Ouest.....	M. Blake	28, 52, 57, 79, 80, 81.
do	M. McMullen.....	54.
do	M. Foster	94.
do	M. Cameron (Huron).....	179.
do	M. Paterson (Brant)	219.
do	M. Hesson.....	261.
do	M. Kirk.....	307.
Nom	M. McMullen	35, 54.
Politique nationale.....	M. Charlton.....	102.
New-Harbor.....	M. Kirk	115.
Cie d'entreprise de l'Amérique du Nord...	M. Blake.....	136.
<i>Neptune</i> , vapeur	do	170.
<i>Newfield</i> , vapeur.....	M. Forbes.....	186.
La Saskatchewan Nord.....	M. McCallum	258.
Nelson et Fils	M. Wallace	300.
do	M. Rykert.....	311.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes, pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° du renvoi.
Ouvriers	Sir R. Cartwright.....	17.
O'Malley, lieutenant-colonel	M. Casey.....	33.
do do	M. Wilson	93.
Employés du gouvernement du N.-O.....	M. McMullen	54.
Arrêtés du conseil	M. Mills	70.
Ottawa	M. Landerkin.....	74.
Syndics officiels	M. Mitchell.....	245.
Chêne	M. Edgar.....	292.
Permis de couper du bois.....	M. Charlton.....	9.
do	M. Mills.....	96.
Paiements	M. Cameron (Huron)	31.
do	M. McMullen	36, 112.
do	M. Blake	40.
do	M. Casey.....	105.
Jetées.....	M. Vail.....	51.
do	M. Davies.....	240.
Passages, subventionnés	M. Blake.....	306.
Voyageurs (Ile du Prince-Edouard)	M. Ken	64.
Cartes de circulation gratuite.....	M. Gillmor.....	175.
do do	M. McMullen.....	215.
Ile de Prince-Edouard	M. Kent	64.
Médecins.....	M. McCraney	65.
Station du phare de Peterboro.....	M. Robertson.....	69.
Bureaux de poste.....	M. Wilson.....	72.
do do	M. Burpee (Sunbury).....	85.
do do	M. Blake	266.
Edifices publics	do	76.
do	M. Kirk	190.
do	M. Somerville.....	232.
Frais de port sur les lettres.....	M. Charlton.....	178.
Timbres-poste	M. Burpee (Sunbury).....	85.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes, pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Pensions.....	M. Bourassa.....	91.
Loi de prohibition des liqueurs enivrantes.	M. Foster.....	94.
Port-Crédit.....	M. Platt.....	99.
Brochures.....	M. Charlton.....	102.
Cies d'imprimerie et de publication.....	M. McMullen.....	112
Plante, J. B.....	M. Landry.....	116.
Propriétés fédérales.....	M. Massue.....	126.
do.....	M. Weldon.....	256.
Port-Rowan.....	M. Jackson.....	128.
Port-Moody.....	M. Blake.....	133, 194.
Plans.....	do.....	133.
Pommes de terre.....	M. McDonald (Kings).....	147.
Pointe-aux-Trembles.....	M. De St. Georges.....	171.
Contrats d'impressions.....	M. Rykert.....	177.
do en dehors des.....	M. White.....	175.
Port-Hawkesbury.....	M. Kirk.....	111.
Port-Mulgrave.....	do.....	211.
Police à cheval.....	M. Somerville (Brant).....	213.
Ports d'entrée.....	M. Stairs.....	218.
do.....	M. Casey.....	220.
Propriétés et appartements loués pour le service public.....	M. Somerville.....	233.
Brochure, "Trip to the Dominion of Canada".....	M. Robertson (Shelburne).....	237.
Recettes postales, Victoria.....	M. Baker.....	283.
Pin.....	M. Edgar.....	292.
Réserves publiques.....	M. Baker.....	262.
Pénitenciers.....	M. Shakespeare.....	270.
Prosser, Wm.....	M. Lister.....	277.
Portland.....	M. Weldon.....	286.
Port de Winnipeg.....	M. Paterson.....	304.
Question de l'immigration chinoise.....	M. McMullen.....	36.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Québec.....	M. Wilson.....	73.
Cour du banc de la reine.....	M. Landry.....	230.
Quasco.....	M. Weldon.....	288.
Règlement de quarantaine.....	do.....	296.
Ch. de fer, Pacifique canadien.....	M. Landry.....	11.
do do.....	M. Laurier.....	21.
do do.....	M. Blake.....	25, 26, 27, 29, 60, 59, 67, 68, 81, 82, 83, 133, 134, 136.
do do.....	M. McMullen.....	35.
do do.....	M. Edgar.....	95.
do do.....	M. Casey.....	104, 105, 106, 107, 108.
do do.....	M. Paterson (Brant).....	119.
do de Montréal à l'Atlantique.....	M. Lesage.....	18.
do Grand-Tronc.....	M. Mitchell.....	130, 168, 172, 174.
do de la rive nord à Québec.....	M. Laurier.....	21.
do de l'île du Prince-Edouard.....	M. Hackett.....	129.
do subventions aux.....	M. Blake.....	38.
do de Prolongement à l'Est.....	M. Cameron (Inverness).....	183.
do de Jonction du N. et du Pacif. } et du Nord et du Nord-Ouest. } do boni.....	M. Mulock..... Sir R. Cartwright.....	49. 15.
do Gr. L. dir. ent. l'A. et l'Europe.....	M. Landerkin.....	55.
do do.....	M. Paint.....	71.
do do.....	M. Blake.....	135.
do Canada Central.....	M. Landerkin.....	74.
do du Sud du Canada.....	M. Wigle.....	98.
do demandes d'aide.....	M. Blake.....	80, 81.
do à la Nouvelle-Ecosse.....	M. McDougall.....	125.
do Intercolonial.....	M. Burpee.....	84, 86, 89, 90.
do do.....	M. Blake.....	131, 151, 167.
do do.....	M. Gillmor.....	175.
do do.....	M. Weldon.....	222.
do do.....	M. McMullen.....	253.

CLER des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite*.

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Ch. de fer, Intercolonial.....	M. Davies.....	285.
do Pacifique canadien.....	M. Cockburn.....	150.
do do.....	M. Blake.....	154, 165, 169, 194, 235.
do do.....	M. Mitchell.....	168.
do do.....	M. Lesage.....	187.
do do.....	M. Edgar.....	196, 197, 198, 199.
do do.....	M. Hesson.....	216.
do do.....	M. Mulock.....	221, 326.
do do.....	M. Charlton.....	229.
do do.....	M. Laurier.....	238.
do do.....	M. Watson.....	279.
Résignations.....	M. Landry.....	2.
do.....	M. Laurier.....	22.
Associations de tir.....	M. Landerkin.....	24.
Remboursements.....	do.....	55.
do.....	M. Cook.....	255.
do.....	M. Mills.....	272.
Règlements.....	M. Blake.....	57.
Vols.....	do.....	78.
Matériel roulant.....	M. Burpee (Sunbury).....	89.
do.....	M. Edgar.....	199.
Chemins.....	M. Paterson (Brant).....	123.
Richelieu, comté de.....	M. Massue.....	126.
Racines.....	M. McDonald (King's).....	147.
Feux d'alignement.....	M. Platt.....	169.
Robinson, la reine vs.....	M. O'Brien.....	173.
Etats.....	M. Mitchell.....	174.
do.....	M. Hesson.....	216.
Représentation.....	M. Cameron (Huron).....	179.
Collège militaire royal.....	M. Blake.....	203.
Location.....	M. McMullen.....	209.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Chemins de fer, réseau d'Ontario.....	M. Mulock	221, 326.
do d'embranch. de Windsor..	M. Kinney.....	228.
do d'Ontario et Québec.....	M. Blake	303.
do terres de	do	321.
Réserves des sauvages..	do	231.
Chemin de fer du Nord et de l'Ouest	M. Temple.....	232.
do dépt. ; billets d'aller et ret.	M. Weldon.....	265.
Libération de boni.....	M. Wilson.....	257.
Rivières, Saskatchewan-Nord.....	M. McCallum	258.
do Saint-Jean.....	M. Landry (Kent).....	315.
Règlements, suspension de.....	M. Shakespeare	270.
Echelle à poissons de Roger.....	M. Robertson (Shelburne)	276.
Licences pour tendre des rets à enclos.....	M. Lister	277.
Ch. de fer, sommes port. aux comptes pub. comme ayant été dépens. en cert. prov..	M. Vanasse.....	281.
Chem. de fer d'utilité publique en Canada.	M. Watson	301.
Richibouctou	M. Landry	289.
Robertson, John H.....	M. Mills	314.
Route la plus courte entre le ch. de fer Ca- dien du Pacifique et les prov. maritimes	M. Landry	11.
do do	M. Blake.....	135.
Sucre	M. Vail	12.
Explorations.....	M. Lesage.....	18.
do	M. Gordon	264.
Capital-actions, ch. de fer Can. du Pacifig.	M. Blake.....	29.
do apparten. au présid. et aux act.	M. Lister	182.
Cour suprême	M. Cameron (Huron).....	32.
do	M. Curran	163.
do	M. Landry.....	230.
do	M. Blake	248.
do	M. Burpee	310.
do Nouveau-Brunswick.....	M. Foster	185.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Saisies	M. Blake.....	37.
do	M. Paterson (Brant).....	184, 304.
do	M. Stairs.....	218.
do	M. Robertson (Shelburne).....	251.
Subventions.....	M. Blake.....	38.
do	M. McDougall	125.
do	M. Amyot	201.
Mise à la retraite.....	M. Blake	41.
do	M. McMullen	43.
Surintendant des mesureurs de bois.....	M. De Saint-Georges.....	294.
Lots maritimes.....	M. Blake	158.
Ventes.....	M. Blake	68.
Ecole de cavalerie	M. Wilson	73.
Saint-Thomas	do	72.
Petites épargnes.....	M. Blake	77.
Timbres-poste.....	M. Burpee (Sunbury)	85.
Construction des navires.....	do do	87.
Sudbury	M. Edgar	95.
Section B	M. Casey	104, 106, 107, 108, 164.
Loi relative à la sciure de bois.....	M. Forbes	110.
Sténographes	M. Auger	121.
Stephens, M	M. Blake	134.
Rivière Severn.....	M. Cockburn	149.
Pointe-au-Saumon.....	M. Platt	158.
Occupants ou squatters.....	M. Lister	161.
do	M. Cameron (Huron)	176.
Vapeurs	M. Blake	170.
do	M. Baker (Victoria)	273.
Actionnaires.....	M. Mitchell	172.
do	M. Blake	235, 303.
Squatters ou occupants.....	M. Cameron (Huron).....	176.

CLEF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Smith, Vernon.....	M. Lesage	187.
Boîtes aux lettres	M. Laurier.....	189.
Ecoles de cavalerie et d'infanterie	M. Lister.....	191.
Spuzzum, C.-B	M. Blake.....	194.
Stevens, Richard	M. Jackson	195.
Sainte-Anne de la Pocatière	M. Blondeau	227.
Sondags.....	M. Robertson (Hamilton)	244.
Mine de Spring-Hill.....	M. McMullen	253.
Conseil du comté de Simcoe	M. Cook	255.
Sir James Douglas.....	M. Baker (Victoria).....	273.
"Sir Hector"	M. Watson.....	278.
Saint-Jean	M. Weldon.....	286.
Sheffield et McKenzie	M. Moffatt	291.
Détroits de Juan de Fuca	M. Baker (Victoria)	298.
Livres d'école	M. Wallace.....	300.
do	M. Rykert	311, 312.
Starr, J. E.....	M. Blake.....	302.
Ecoles d'industrie	M. Kirk.....	307.
Simard, J	M. Langelier.....	319.
Saunders et Wood	M. Blake.....	320.
Abandons	do	321.
Licences de coupes de bois.....	M. Charlton.....	9, 103.
do	M. Cockburn	150.
do	M. Mills.....	162.
do	M. Blake.....	287.
Commerce entre l'Australie et le Canada	M. Mitchell	13.
do les E.-U. et le Canada..	M. Charlton.....	324.
Tasmanie	M. Mitchell	13.
Bois.....	M. Mackenzie	19.
do	M. Blake.....	52, 57.
do	M. Mills.....	

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Vallée de la Trent.....	M. Cockburn	45.
do	M. Blake	132, 269.
Remorqueur	M. Jackson	46.
do	M. Watson	278.
Péages.....	M. Mulock	50.
Anse de la Trent (<i>Trent Cove</i>).....	M. Vail.....	51.
Trains.....	M. Blake.....	59.
do	M. Burpee (Sunbury)	86.
Emplacements de villes	M. Blake.....	68.
Chevalets.....	M. Edgar.....	95.
Territoire contesté	M. Mills.....	96.
Frais de voyages (en Angleterre).....	M. Somerville.....	97.
Toronto, township de	M. Paterson (Brant)	122.
Tracadie, N.E.	M. McIsaac.....	137.
Tête du Pont, casernes.....	M. Platt	156.
Taylor, M.P.....	M. Lister.....	161.
Soumissions	M. Blake.....	170.
do	M. Paterson (Brant).....	219.
do	M. Landry.....	247.
Tilton, J.....	M. McMullen.....	180.
Tarifs.....	M. Bergeron.....	205.
do	M. Watson.....	316.
"Voyage au Canada".....	M. Robertson (Shelburne)	237.
Billets de retour (pour un temps limité)...	M. Weldon	265.
Traité entre le Canada et la France.....	M. Amyot	271.
Câble télégraphique.....	M. Baker (Victoria).....	298..
Township de Viger.	M. De St. Georges	308.
Etats-Unis	M. Jackson.....	46.
Evaluations.....	M. McMullen.....	111.
Van Horne, M.	M. Blake.....	165.
Compagnies de volontaires	M. Campbell	322.

CLÉF des réponses aux adresses présentées à la Chambre des Communes pendant la session de 1885—*Suite.*

Sujet.	Auteur de la motion.	N° de renvoi.
Bois	M. Casgrain.....	8.
Gages	Sir R. Cartwright.....	17.
do	M. Hackett	129.
Partie occidentale d'Ontario	M. Mackenzie.....	19.
Blé.....	M. Cameron (Middlesex).....	47.
do	M. Paterson (Brant).....	217.
Traité de Washington.....	M. Mulock.....	53.
Traverse d'hiver.....	M. Kent.....	64.
Wood, A. F.	M. McMullen.....	111.
Wilkinson, J. A.....	do	111.
Baie Weller.....	M. Platt.....	159.
Wood, M.P.....	M. Lister.....	161.
Quais.....	M. De St. Georges.....	171.
do	M. Davies.....	240.
Vin	M. Bergin	193.
Clôtures en fil métallique.....	M. Weldon.....	222.
Pêches	M. Gillmor.....	325.
Jeunes sauvages et métis.	M. Kirk.....	307.

ANNEXE H.

ADRESSES et ordres de la session précédente auxquelles des réponses ont été faites pendant la session de 1885.

Sujet.	Nombre présenté.
Canaux	2
Désaveu.....	1
Bassins de radoub.....	1
Métis.....	1
Terres	1
Divers	2
Capitaines et seconds.....	1
Conseil du Nord-Ouest.....	1
Affaires postales.....	3
Subventions aux provinces	2
Travaux publics.....	1
Chemins de fer.....	2
Scieries	1
Licences de coupes de bois	2
Navires.....	3
	—
Total.....	24
	=

ANNEXE I.

TABLEAU des chartes d'incorporation accordées en vertu de "l'Acte des compagnies par actions en Canada, 1877," durant l'année 1885.

Nom.	Fonds social.	Nombre d'actions.	Montant de chaque action.
	\$		\$
"St. Onge Gold Mining Company" (responsabilité limitée)	90,000	900	100
"The Standard Fertilizer and Chemical Company" (responsabilité limitée).	50,000	500	100
"Producers' Oil Refining Company"	50,000	1,000	50
"The Farm Implement Company" (responsabilité limitée).....	150,000	1,500	100
"The Owen-Sound and North-West Milling and Manufacturing Company" (responsabilité limitée).....	10,000	100	100
"The Canadian Granite Company" (responsabilité limitée)	50,000	500	100
"Heap's Patent Dry Earth or Ashes Closet Company" (responsabilité limitée)	18,000	360	50
"The Herald Company"	80,000	800	100
"The Metallic Roofing Company of Canada" (responsabilité limitée)	7,500	15	500
"The Buckingham Pulp Company" (responsabilité limitée)	50,000	500	100
"The Standard Drain Pipe Company of St. John's, P.Q." (resp. limitée)	30,000	300	100
"The Importers' and Traders' Company of Canada" (responsabilité limitée).	25,000	250	100
"The Algoma Navigation Company" (responsabilité limitée)	60,000	600	100
"Medicine Hat Coal and Mining Company" (responsabilité limitée)	200,000	2,000	100
"Electro Mechanical Clock Company"	100,000	1,000	100
"The Anglo-French Steamship Company" (responsabilité limitée).....	45,000	450	100
"The Griffia Pulverizer Company"	50,000	500	100
"The Gilbert Brothers' Engineering Company (responsabilité limitée)	60,000	600	100
"The Campbell Barrel Hoop Machine Company of Canada" (resp. limitée) ..	30,000	1,000	30
"The Ottawa Paving and Roofing Company"	50,000	500	100
"The Cobourg Woollen Company"	150,000	1,500	100
"The Edwardsburg Starch Company" (responsabilité limitée)	250,000	5,000	50
"The Copp, Clark Company" (responsabilité limitée)	200,000	2,000	100
"The Union Ranching Company of Canada"	250,000	5,000	50
"The Ottawa Telephone Company" (responsabilité limitée)	25,000	1,000	25

ANNEXE J.

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES.

The Sincennes-McNaughton Line—Capital-actions diminué de 2,000 actions de \$100 chacune à 1,000 actions de \$50 chacune.

The International Wrecking and Transportation Company—Capital porté à \$100,000, soit une augmentation de \$50,000 du capital primitif, divisée en 2,000 actions de \$25 chacune.

The Ayr American Plow Company (Limited)—Capital diminué de \$100,000 à \$50,000, en réduisant les actions du capital de \$100 chacune à \$50 chacune.

ANNEXE K.

LISTE des comtés et cités des différentes provinces de la Confédération dans lesquels ont eu lieu des élections sous l'opération de l' "Acte de Tempérance du Canada, 1878," durant l'année 1885.

	Pour la pétition.	Contre la pétition.	Nombre de votants sur la liste.
Brome, P. Q.....	1,224	739	3,431
Lennox et Addington, Ont	2,047	2,011	5,989
Kent, Ont.....	4,368	1,975	12,982
Missisquoi, P. Q	1,142	1,167	3,604
Lanark, Ont.....	2,433	2,027	4,784
Carleton, Ont.....	2,440	1,747	7,513
Guelph, Ont.....	694	526	1,550
Drummond, P. Q	1,190	170
Lambton, Ont.....	4,465	1,546	10,500
Northumberland et Durham, Ont	6,050	3,863	16,934
Elgin, Ont	3,335	1,479	8,398
St. Thomas, Ont.....	754	743
Wellington, Ont.....	4,516	3,086	11,020
Chicoutimi, P. Q.....	1,157	529	3,443
Frontenac, Ont.....	1,334	693	5,084
Kingston, Ont.....	785	842	1,686
Middlesex, Ont.....	5,745	2,370	17,012
Perth, Ont.....	3,368	3,536	12,029
Lincoln, Ont.....	2,060	1,490	5,544
Guysboro', N.-E.....	463	31	1,930
Ontario, Ont.....	3,413	2,061	11,719
Hastings, Ont.....	2,369	2,376	9,346
Haldimand, Ont.....	1,755	2,063
Sainte-Catherine, Ont.....	478	1,066	2,575
Victoria, Ont.....	2,467	1,502	8,316
Peterborough, Ont.....	1,915	1,507	6,620
Frédéricton, N.-B. (pour l'abrogation).....	285	298
Argenteuil, P. Q.....	526	601
Prescott et Russell, Ont.....	1,335	3,131	5,996

ANNEKE L.

LISTE des officiers, commis et serviteurs du secrétariat d'Etat le 31 décembre 1885 avec la date de leur nomination, l'emploi et les appointements de chacun.

Nom.	Emploi.	Date de la nomination.	Appointements.
			\$
Powell, Grant.....	Sous-secrétaire d'Etat	1er mai 1833...	3,200
Morgan, Henry James.....	Premier commis.....	19 nov. 1853...	2,300
Colson, Frederick.....	Commis de 2e classe.....	20 janv. 1885..	1,200
Emond, Gustave.....	do	8 déc. 1880...	1,100
Pulford, Ernest George.....	Commis de 3e classe.....	2 do 1878...	900
Sansom, Charles Baskerville.	do	15 août 1879...	800
Harrison, Edward.....	do	30 juillet 1832.	700
Labelle, Léonce Crebassa.....	do	1er janv. 1885..	600
Taché, Louis Henri.....	Secrétaire particulier et commis temporaire.	1er août 1832..	600
<i>Division de l'enregistrement.</i>			
Catellier, Ludger Aimé.....	Sous-régistrare général et premier commis.	13 août 1859...	2,350
Audet, Alphonse.....	Conservateur des archives et premier commis	11 février 1879	2,100
Brousseau, Elzéar.....	Commis de 1re classe.....	1er do 1864	1,650
Storr, Ira Wm.....	Commis de 2e classe.....	20 octobre 1873	1,100
Burns, John.....	Commis de 3e classe.....	7 février 1873	1,000
Learoyd, Arthur Gilpin.....	do	30 oct. 1873..	1,000
Collins, George.....	do	21 mars 1874..	900
Medlow, Charles.....	do	28 février 1879	800
Kirwan, Philip Treacy.....	do	10 sept. 1878..	750
McDonald, Donald D.....	do	1er oct. 1878..	750
DeVillemure, Cajetan L.....	do	6 do 1884...	400
<i>Division de l'imprimeur de la reine.</i>			
Chamberlin, Brown.....	Imprimeur de la reine.....	7 juin 1870 ...	2,400
Gliddon, William.....	Commis de 1re classe.....	1er oct. 1871..	1,400
Mousseau, Albert Olivier.....	Commis de 2e classe.....	1er mai 1880...	1,150
Potvin, Auguste.....	Commis de 3e classe.....	7 déc. 1869...	1,000
Grison, Louis Armand.....	do	1er juillet 1876	850
Larochelle, Norbert.....	do	1er juin 1882..	700
Andrews, George.....	do	7 janv. 1884..	450
<i>Bureau de la papeterie.</i>			
Young, James.....	Premier commis.....	18 sept. 1869 ...	1,950
Roxborough, Thomas.....	Commis de 3e classe.....	1er déc. 1869..	1,000
Robertson, Thomas.....	do	1er juillet 1871	1,000
Walsh, William.....	do	1er janv. 1876.	850
Gouldthrite, Frank Slocum..	do	700

LISTE des officiers, commis et serviteurs du secrétariat d'Etat, le 31 décembre 1885, etc.—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Date de la nomination.	Appointements.
<i>Commis temporaires.</i>			
			\$
Beaulieu, Arthur.....	Commis temporaire, à tant par jour	Sept., 1881.	
Loy, Henri	do do	Mai, 1881.	
Hard, Louis	do do	Juin, 1885.	
Brouin, Alphonse.....	do do	Avril, 1885.	
Matton, Albert Onésime.....	do do	Déc., 1885.	
Merge, J. A.....	do do	do 1885.	
<i>Messagers.</i>			
Hughes, John.....	Messenger	1er juin 1870.	500
O'Keefe, Thomas.....	do	1er do 1866.	500
Allen, Harry.....	do	1er do 1874.	500
Horan, John	do	1er juillet 1883.	360
Hie, Alfred	do	15 janv. 1884..	330
Leahen, Denis.....	do	1er déc. 1885...	300
Micard, E.....	Messenger temporaire, à tant par jour.....	Déc., 1885.....	

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE CIVILE

1885.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON.
1886.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :—

I. Observations générales.....	v
II. Arts et agriculture :	
Agriculture	v
Commerce du bétail	iv
Importation du bétail.....	vii
Quarantaine des animaux, Pointe-Lévis.....	viii
do do Ontario	viii
do do Provinces maritimes	viii
do do Nord-Ouest	ix
Exportation du bétail	ix
Ranchos.....	x
Gale des moutons.....	x, xi
Choléra du porc	xii
Maladie du bétail de Pictou	xii
Archives.....	xiii
Exposition internationale d'Anvers.....	xiii
do de l'Inde et des colonies	xiii
do du Canada	xiv
Phosphate de chaux.....	xiv, xv
III. Brevets d'inventions	
Salles des modèles.....	xx
<i>Patent Record</i>	xx
IV.—Droits d'auteurs, marques de commerce, etc.....	
xxi	xxi
V. Immigration	
do Dépenses.....	xxxiv
do Arrivées à la douane.....	xxxvii
do Coût par tête	xl
VI. Quarantaine.....	
xl, xlii	xl, xlii
VII. Recensement et statistique.....	
do Territoires du Nord-Ouest	xlii
VIII. Statistique criminelle	
xliv	xliv
IX. Statistique sanitaire	
xliv	xliv

ANNEXE :—

Rapport du secrétaire sur l'émigration du Canada par la frontière de l'ouest.....	xlv, lvii
---	-----------

ANNEXES :—

Rapport des agents d'immigration.	
do des officiers de quarantaine.	
do do des bestiaux.	
do sur l'agriculture.	
do sur des matières générales	

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE CIVILE 1885.

A Son Excellence le très honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,—

J'ai l'honneur de présenter le rapport du département de l'agriculture pour l'année civile 1885.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les opérations du département ont été administrées pendant les premiers neuf mois de l'année par mon prédécesseur, l'honorable J. H. Pope, dont la grande expérience et l'habileté sont parfaitement connues, et je n'ai été assermenté comme ministre de l'agriculture que le 26 septembre dernier.

Les lois relatives à ce département que le parlement a passées à la dernière session comprenaient le chapitre 3, 48-49 Vict., intitulé "Acte à l'effet de pourvoir à l'exécution d'un recensement dans la province du Manitoba, les territoires du Nord-Ouest et le district de Kéwatin," ainsi que le chapitre 70, 48-49 Vict., intitulé "Acte concernant les épizooties et maladies contagieuses des animaux," lequel n'était que la répétition, avec de légères modifications, de l'acte 42 Vict., ch. 23.

Voici l'état numérique des lettres reçues et envoyées par le département pendant l'année 1885.

Mois.	Reçues.	Envoyées.
Janvier	24,556	9,252
Février.....	32,919	4,105
Mars	6,573	4,760
Avril	4,142	4,414
Mai.....	3,349	3,239
Juin.....	3,049	3,647
Juillet.....	3,570	5,670
Août.....	3,872	3,434
Septembre.....	3,753	3,876
Octobre.....	3,650	5,422
Novembre.....	3,417	5,021
Décembre.....	3,904	5,235
Total.....	96,764	58,075

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales depuis 1864 jusqu'à 1885 inclusivement:—

Année.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Nombre de brevets d'invention, de droits d'auteur et de marques de commerce.	Nombre total des immigrants et des passagers immigrants.
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,749
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,361	2,215	89,186
1873	22,216	31,736	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,072	80,022
1875	15,623	17,927	4,923	43,453
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285
1878	19,815	28,429	4,159	40,032
1879	27,359	22,419	4,190	61,052
1880	24,210	30,938	4,474	85,850
1881	35,372	40,826	5,271	117,016
1882	37,370	45,032	6,070	193,150
1883	37,048	45,674	7,391	206,898
1884	62,932	49,471	7,726	166,595
1885	96,764	58,075	8,538	105,096

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

AGRICULTURE.

A sa session de 1885 le parlement a voté un crédit de \$20,000 pour établir une ferme expérimentale. Avant de donner suite à ce projet il m'a paru important d'obtenir tous les renseignements préliminaires possibles, outre les précieuses données que le comité nommé à la session de 1884, et dont M. Gigault était le président, s'est procurées. Dans ce but j'ai prié M. le professeur William Saunders, de London, Ont., de visiter autant des plus importants collèges d'agriculture, fermes expérimentales et stations expérimentales, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, qu'il le croirait nécessaire pour s'assurer des faits se rattachant aux diverses méthodes d'exploitation, ainsi que, autant que possible, des avantages en résultant, soit directement soit indirectement, pour la culture pratique, y compris l'élevage et la laiterie, etc.,—aussi des avantages pour l'horticulture, principalement à l'égard de la production des fruits et incidemment de la culture des forêts.

M. Saunders a visité ces collèges et fermes et m'a transmis un long rapport sur les résultats des observations qu'il a faites avec soin et intelligence. J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence ce rapport, qui forme un des annexes du mien.

Tout le Dominion retirera de grands avantages de l'établissement d'une ferme expérimentale, ainsi que, aussitôt que cela pourra être fait convenablement, du développement de l'entreprise par la création de stations expérimentales dans les provinces de l'Est, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique. Le coût d'une ferme expérimentale sera modéré, je crois, comparativement à sa très grande importance relativement aux intérêts agricoles, horticoles et forestiers du Canada. La même remarque peut aussi s'appliquer aux stations expérimentales dans les provinces aussitôt qu'il sera possible de les établir. La très grande valeur de ces établissements ne fait plus de doute dans les autres pays, et depuis l'expérience en a démontré tous les avantages.

COMMERCE DE BESTIAUX.

Le nombre des animaux de race importés d'Europe a diminué en 1885 comparativement à l'année dernière.

Le nombre total des animaux arrivés pendant l'année à la quarantaine de la Pointe-Lévis, a été :

	Moutons.	Bêtes à cornes.	Cochons.
Canada.....	284	199	35
Etats-Unis.....	1,072	56	2
	—	—	—
Totaux.....	1,356	255	37

Si l'on se reporte à 1884, on constate la diminution suivante : bêtes à cornes, 251 ; moutons, 218. Le nombre des cochons a augmenté de 11.

IMPORTATION.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1882.....	1,215	1,124	22
1883.....	2,132	623	41
1884.....	1,607	473	26
1885.....	1,356	255	37

Les animaux de race importés pendant les quatre dernières années ont déjà contribué fortement à améliorer nos troupeaux, ainsi qu'on en a la preuve par les prix plus élevés que les expéditeurs obtiennent.

Au commencement de la dernière saison on craignait que les bas prix des animaux dans l'ouest auraient pour effet de diminuer l'importation. Heureusement que le rétablissement des affaires a augmenté la demande du bétail amélioré, et le commerce d'importation s'en est quelque peu ressenti. Le grand nombre d'animaux importés des Etats-Unis, qui se trouvent à la quarantaine de la Pointe-Lévis, sont une preuve que les éleveurs des Etats-Unis apprécient parfaitement la route du Saint-Laurent et le système de quarantaine du Canada. Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée en quarantaine, et tous les animaux ont été renvoyés en parfaite santé.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DE LA POINTE-LÉVIS.

Il fait plaisir de constater que, par suite des précautions qui ont été prises à la quarantaine des animaux de la Pointe-Lévis, sur le grand nombre des bêtes à cornes qui ont été admis à la quarantaine en 1885, il n'en est mort que trois, à la suite de maladie ordinaire, et parmi les moutons, un seulement, également de maladie ordinaire.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DE LA POINTE-LÉVIS.

Il a été admis à la quarantaine des animaux de la province d'Ontario, à la Pointe Edouard, 135 bêtes à cornes de race, et 69 cochons, importés des Etats-Unis pour la reproduction. Ces animaux, après y avoir séjourné pendant le temps fixé, ont été expédiés à leurs propriétaires.

Il y a eu 2 décès et 10 naissances dans cette quarantaine pendant l'année. La valeur des animaux de race, arrivés au Canada *via* la Pointe Edouard, a été de \$71,000, et la valeur des cochons \$1,850. La demande des meilleures espèces de cochons va en augmentant. Le professeur Andrew Smith, l'inspecteur vétérinaire d'Ontario, déclare que le bétail de cette province jouit d'une excellente santé et est exempt de toute maladie.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DES PROVINCES MARITIMES.

L'inspecteur vétérinaire de Saint-Jean rapporte qu'il n'a pas été importé de bestiaux d'Europe pendant la dernière année.

L'inspecteur vétérinaire d'Halifax rapporte qu'il a été importé dans cette province, du continent d'Europe sept bêtes, à cornes Holstein, toutes en santé.

QUARANTAINE DES ANIMAUX DU NORD-OUEST.

L'inspecteur vétérinaire de Fort McLeod, M. J. L. Poett, rapporte que l'importation des bestiaux dans le district d'Alberta, n'a pas été aussi considérable que l'année dernière. Après avoir soumis les animaux à une inspection des plus sévères, il a constaté qu'il n'existait parmi eux aucune maladie contagieuse. L'inspecteur d'Emerson rapporte que le nombre des bestiaux qui sont arrivés au Manitoba par ce port, et qui devaient subir une inspection ou quarantaine parce qu'ils avaient traversé des districts infectés, s'est élevé au chiffre de 1,263. Il mentionne de plus qu'il a été importé des Etats-Unis un certain nombre de vaches de race d'une grande valeur. Ces animaux, après avoir séjourné à la quarantaine, se sont trouvés être complètement exempts de maladie contagieuse. Ce sont de précieuses additions au bétail qui existe déjà dans le Manitoba et le Nord-Ouest. Il n'est mort à cette quarantaine, dans le cours de l'année, que deux veaux, peu de temps après leur naissance.

EXPORTATION.

Le commerce d'exportation des bestiaux du Canada a augmenté d'une manière très considérable depuis l'année 1874, mais l'augmentation a été particulièrement remarquable depuis 1878, époque où mon prédécesseur immédiat (l'honorable J. H. Pope) a adopté des mesures de protection pour conserver la santé des animaux du Canada, ainsi que l'indique le tableau suivant compilé du rapport des douanes, de 1874 à 1885 inclusivement :

Année.	Chevaux.		Bestiaux.		Moutons.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$		\$
1874.....	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564
1875.....	4,382	460,672	38,968	823,532	242,438	637,561
1876.....	4,299	442,338	25,357	601,148	141,187	507,538
1877.....	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020
1878.....	14,179	1,273,728	29,925	1,152,334	242,989	699,337
1879.....	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	308,693	988,045
1880.....	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830
1881.....	21,993	2,094,037	63,277	3,464,871	354,155	1,372,127
1882.....	20,920	2,326,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957
1883.....	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056
1884.....	11,595	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,005
1885.....	12,310	1,640,506	144,441	7,508,013	335,207	1,264,811

Il faut observer, relativement aux chiffres qui précèdent, que les états publiés jusqu'ici, dans ce rapport, comprenaient les inspections pendant les années civiles et représentaient l'exportation au Royaume-Uni. J'ai cependant cru préférable de donner les chiffres qui représentent le commerce total.

Bien que l'exportation des bestiaux ait considérablement augmenté, les inspecteurs n'ont découvert aucune maladie. Les éleveurs ne doivent pas perdre de vue que, pour conserver la réputation que le Canada a acquise sur le marché, ils ne doivent expédier que des animaux de la meilleure qualité. L'emploi des taureaux de race a donné déjà d'excellents résultats et l'amélioration est marquée, cependant il y a encore beaucoup à faire pour égaler l'article demandé. Les animaux canadiens ne sont pas expédiés gras, règle générale, et c'est rare qu'ils commandent un prix très élevé lorsqu'ils atteignent les marchés. Les animaux d'engraissement se vendent toutefois à de bons prix sur les marchés anglais, car les fermiers anglais et écossais trouvent leur compte à les nourrir et engraisser sur leurs riches pâturages.

Le transport des bestiaux se fait maintenant d'une manière si parfaite qu'il y a très peu de risques à courir dans l'exportation des animaux du Canada, comparativement à ce qui avait lieu à l'origine de ce commerce.

Le commerce d'exportation prend de grandes proportions et les bestiaux deviendront avant peu un des principaux items du commerce étranger. Les cultivateurs, les assureurs, les compagnies de chemin de fer et de navires à vapeur en retirent tous de grands profits.

RANCHOS.

Il a été reçu des rapports satisfaisants des ranchos établis au pied des montagnes Rocheuses, dans le district d'Alberta, et la question de savoir si ce district convient à l'élevage des animaux ne fait plus aucun doute. On trouvera dans les annexes un rapport du Dr McEachran, dans lequel il est donné de nombreux détails au sujet des ranchos. Les ranchos de ce district contiennent maintenant 46,936 têtes de bétail et 9,694 moutons. L'élevage des moutons a été commencé dans le district de Calgary sous d'heureux auspices, et ainsi qu'on le verra dans le rapport de M. A. Begg, dans les annexes, la demande de la laine par les acheteurs de l'est a été considérable. Avant la dernière année on ne savait pas encore si l'élevage des moutons réussirait dans Alberta, mais le succès ne fait plus maintenant de doute. La mortalité dans les ranchos, en prenant une moyenne pour les trois dernières années, peut-être fixée, d'après le Dr McEachran, à 5 pour 100—chiffre qui est très peu élevé.

On a aussi commencé dans ce district à faire l'élevage des chevaux, et les versants herbus des montagnes ainsi que les prairies fournissent abondance de pâture, tout en assurant le succès de l'entreprise.

GALE DES MOUTONS.

Je suis heureux de pouvoir dire que cette maladie qui, lors de mon dernier rapport, faisait de sérieux ravages dans le district de Montréal, est maintenant à peu près contrôlée, et on espère qu'en employant les précautions ordinaires, elle sera complètement disparue l'année prochaine.

Dans le comté de Chambly on a adopté le système de visiter chaque ferme et d'inspecter tous les troupeaux. Les moutons malades étaient conduits à la quarantaine, où l'on abattait ceux qui étaient gravement malades, et les propriétaires recevaient une indemnité égale au tiers de leur valeur. Quand la maladie n'était pas grave, les moutons étaient traités, sous la direction d'un inspecteur, et une fois complètement guéris ils étaient remis à leurs propriétaires. Ces derniers toutefois étaient tenus de nettoyer et de désinfecter leurs bergeries avant que les animaux ne leur fussent rendus. Il a été constaté qu'il y avait dans le comté de Chambly 7,230 moutons, et sur ce nombre, il en est mort 613 ; 39 ont été abattus, 574 soignés à la quarantaine et le reste par leurs propriétaires. Aussitôt que les cultivateurs de Chambly ont connu les avantages que ce système de quarantaine devait leur procurer, ils ont secondé de tout cœur l'inspecteur. Le comté a été déclaré exempt de toute maladie en décembre dernier, et les restrictions ont été en conséquence levées.

Le même état de choses existait dans le comté de Laprairie, et, en avril dernier, on jugea nécessaire de le déclarer infecté. Le système qui avait été suivi dans Chambly y fut également adopté et produisit le résultat désiré. Il y avait dans le comté 6,826 moutons, dont 203 malades ; sur ce nombre 4 furent abattus, 179 soignés en quarantaine, et 524 par leurs propriétaires. Le traitement ayant bien réussi, les restrictions furent levées en décembre dernier.

Le comté de Napierreville a également été déclaré infecté, toutefois, la maladie y faisait moins de ravages que dans les deux autres dont je viens de parler. Les cultivateurs s'étant montrés disposés à exécuter toutes les instructions, il ne fut pas jugé nécessaire d'y établir une station de quarantaine. L'exportation des moutons n'y fut permise que sur l'ordre de l'inspecteur. Au mois de décembre, comme la maladie était disparue, la restriction fut levée.

Dans le comté de Terrebonne, qui était également infecté, il a fallu aussi établir une quarantaine et prendre les mêmes précautions que dans les autres comtés infectés. Comme ce dernier comté a beaucoup d'étendue, les inspecteurs n'ont encore pu terminer leur œuvre. Il y a dans ce comté 11,075 moutons. Sur ce nombre 5,509 sont affectés et les moins malades sont soignés par leurs propriétaires, auxquels il a été fourni tous les désinfectants nécessaires. Aucun animal n'y a été abattu, car les cultivateurs ont manifesté le plus complet désir de soigner les moutons sur leurs fermes et de faire tout ce qu'ordonneraient les inspecteurs. On continuera au printemps à prendre les mêmes précautions, et l'on espère que le nombre des malades sera de beaucoup diminué.

Au mois de novembre dernier, le Dr McEachran fit rapport qu'on avait découvert l'existence de la gale dans le comté de Yamaska. En effet, après plus ample examen, il fut constaté que la maladie y faisait de plus grands ravages que dans tout autre comté inspecté jusque-là. Ce fait fut attribué à l'existence d'une commune

dans laquelle on envoie pendant l'été les moutons d'un certain nombre des paroisses environnantes. Le district fut en conséquence déclaré infecté dans le cours du mois de décembre dernier, et comme les cultivateurs s'étaient montrés disposés à adopter toutes les mesures que le département pourrait leur suggérer, on peut s'attendre à y obtenir les mêmes résultats que dans les comtés où la même maladie a été précédemment traitée.

CHOLÉRA DU PORC.

Il a été fait rapport au département, dans le cours de l'été dernier, que le choléra du porc faisait des ravages dans les comtés d'Essex et de Brant. Des instructions furent immédiatement données au professeur Andrew Smith, l'inspecteur vétérinaire en chef d'Ontario, d'y aller faire des recherches et de prendre les mesures qu'il croirait le plus efficaces pour obtenir l'éradication de la maladie. La maladie sévissait tellement, dans le comté d'Essex particulièrement, qu'il fut jugé nécessaire de déclarer 143 fermes de ce district infectées. Cependant, après avoir mis à exécution les mesures prescrites, la maladie ne fit pas d'autres progrès.

Le département a aussi été informé qu'une maladie sévissait parmi les cochons à Huntingdon. Il ordonna aussitôt au Dr McEachran, l'inspecteur vétérinaire en chef de Québec, d'aller visiter les lieux afin de prendre les précautions nécessaires pour arrêter les progrès de la maladie. A l'époque où l'inspecteur est allé visiter le comté il était déjà mort 72 animaux; en conséquence le district fut immédiatement mis en quarantaine. Les mesures qui furent adoptées eurent l'effet de faire disparaître complètement la maladie, et comme tout danger d'infection avait disparu, en octobre dernier les restrictions furent levées. Je ne doute pas que les promptes mesures qui ont été prises aient empêché la maladie de se propager dans la province. Les propriétaires des animaux malades ont secondé de tout cœur l'inspecteur.

MALADIE DES ANIMAUX DE PICTOU.

Je suis heureux de dire que cette maladie que l'on a soumise pendant les deux dernières années à un traitement très sévère, peut être considérée comme étant presque entièrement disparue.

19 cas seulement ont été constatés pendant la dernière année, à onze différents endroits. Les cultivateurs et éleveurs de ce district ont secondé de tout cœur l'inspecteur et se sont déclarés complètement satisfaits des mesures employées, conformément aux règlements.

La maladie des animaux de Pictou peut être aujourd'hui considérée comme entièrement disparue, et si par hasard il se déclarait quelques cas isolés, les habitants du district dans lequel cela se produirait, pourraient eux-mêmes appliquer les mesures qui ont été adoptées pour en obtenir l'éradication.

Il devient maintenant inutile d'employer M. Caswell, qui est chargé du district de Pictou, mais il me fait plaisir de dire qu'il a rempli ses fonctions avec une grande habileté.

ARCHIVES.

J'ai l'honneur de faire rapport que le travail de collection des archives historiques a fait l'année dernière des progrès considérables. Outre ce qui se fait dans le bureau des archives à Londres, Angleterre, il a été aussi copié dans Québec, Ontario et les provinces maritimes plusieurs documents importants dont la possession a été d'une grande utilité et a même permis de répondre à des questions de succession, etc. Le nombre des volumes sur les rayons est maintenant de plus de 7,000.

EXPOSITION INTERNATIONALE D'ANVERS.

Le Canada a été représenté avec succès à l'exposition internationale tenue à Anvers, du mois de mai au mois de novembre 1885. L'exposition a attiré un grand nombre de personnes d'Allemagne et d'autres parties du continent, sans compter les visiteurs belges et anglais, et il était important, dans l'intérêt de l'immigration, de leur bien faire connaître à tous les produits et les industries du Canada. Notre pays a obtenu treize médailles d'or, vingt-neuf médailles d'argent, trente-deux médailles de bronze et trente mentions honorables. Les frais encourus par le Canada, par suite de cette exposition, se sont élevés à \$39,717.40.

EXPOSITION DE L'INDE ET DES COLONIES.

De très grandes préparations ont été faites dans tout le Canada afin que ce pays soit représenté d'une manière passable à l'exposition de l'Inde et des Colonies qui doit s'ouvrir à Londres en mai prochain pour finir en novembre. Cette exposition est tenue en vertu d'une commission royale, la première qui ait été émise depuis 1882, et Son Altesse Royale le prince de Galles en a été nommé le président par Sa Majesté. Sir Charles Tupper, le haut commissaire du Canada à Londres, a été nommé par la reine membre de la Commission royale. Il a aussi été nommé par un arrêté du conseil le seul commissaire exécutif pour le Canada. Il recevra l'aide de lord Lorne et du vicomte Monck, ces derniers ayant qualité de commissaires honoraires. Tous les membres du Conseil privé du Canada, qui pourront visiter Londres pendant l'exposition, sont aussi nommés commissaires honoraires comme l'a été également l'honorable Hector Fabre, de Paris, autrefois sénateur du Canada.

Il avait d'abord été réservé au Canada, par ordre de Son Altesse Royale le président de la Commission royale, le très grand espace de 54,000 pieds en superficie, mais il a été jugé nécessaire d'y ajouter 7,000 autres pieds en superficie afin de loger le grand nombre d'articles envoyés de toutes les parties du *Dominion*. Cette exposition fera connaître les progrès que le Canada a faits en agriculture et horticulture ainsi que dans l'industrie et les beaux arts. On y verra les machines et instruments des modèles perfectionnés les plus récents, des plans et dessins des travaux publics, ainsi qu'une excellente exposition des vastes ressources des pêches, des forêts et mines du pays, et de plus de sa marine. Il y a raison de croire que cette exposition sera de beaucoup la plus considérable que le Canada ait encore faite.

Le département doit payer, en vertu de l'arrêté du conseil du 12 décembre 1884, se rapportant à cette exposition, tous les frais de transport à Londres, ceux de l'installation des différents articles exposés, et de plus ramener au pays tout ce qui n'y sera pas vendu. La somme dépensée, à compte de l'exposition de l'Inde et les Colonies, s'est élevée dans le cours de l'année dernière à \$34,536.02.

EXPOSITION DU CANADA.

L'exposition fédérale qui a eu lieu à London, l'automne dernier, a eu du succès au point de vue agricole, industriel, commercial et artistique. Le crédit voté par le parlement a été remis au trésorier du comité fédéral.

PHOSPHATE DE CHAUX.

Les remarques que faisait mon prédécesseur dans le rapport de l'année dernière au sujet des proportions que devait prendre le commerce des phosphates se sont réalisées et il en a été expédié de Montréal, l'année dernière, 24,876 tonneaux, contre 20,161 l'année précédente. Ces chiffres ont été fournis par M. Henshaw, de Montréal, par qui se font les consignations. Outre la quantité expédiée en Europe il en reste me dit-on beaucoup aux mines en état d'être envoyé la saison prochaine, et tout indique que la production sera encore plus considérable en 1886. Grâce à l'attention qu'on y a portée, durant les deux dernières années, le phosphate canadien est de plus en plus recherché par les fabricants de superphosphates. Notre population agricole, je désire attirer particulièrement l'attention sur ce point, devrait faire usage de ce produit naturel pour les engrais. En effet il est bien établi que le blé contient à peu près $\frac{1}{10}$ pour 100 d'acide phosphorique, ou environ 16 livres par tonneau; et quand on considère le total des chargements de blé du pays, il devient facile d'estimer la quantité d'acide phosphorique enlevée du sol du Canada. Pour remplacer ou compenser ce qui est ainsi perdu il faut les plus puissants engrais, et le phosphate de chaux converti en superphosphate est le seul de tous ceux que l'on connaisse qui produise ce résultat. Les opinions ne s'accordent pas sur les heureux résultats que peut produire pour le sol l'application de la matière.

Le rapport de l'an dernier mentionnait qu'il n'avait encore été rien fait au Canada au sujet de la fabrication de cet engrais. Cependant il se peut que cette industrie prenne maintenant bientôt naissance, car l'on a établi dans ce voisinage une manufacture pour écraser, broyer et pulvériser la matière brute. Un blutoir a été ajouté à la machinerie et l'article pulvérisé en sort aussi fin que la farine. La machine a une capacité de production de cinquante tonneaux par jour de dix heures. L'établissement possède aussi des batteires pour séparer du phosphate la matière étrangère. On m'informe que des arrangements ont été faits le long de la rive sud du lac Érié pour obtenir tout ce que cette fabrique produira, et il est à espérer que nos agriculteurs s'apercevront avant longtemps de la nécessité de

garder dans notre pays cette matière si propre à renouveler les terres épuisées par une culture continuelle.

On trouvera dans l'annexe un rapport sur les phosphates, comme engrais agricole, lequel donne aussi de précieux renseignements sur ce produit.

III.—BREVETS.

L'année dernière les opérations en vertu de l'acte des brevets ont été moins considérables qu'en 1884, cependant la diminution a eu lieu dans les affaires venant des États-Unis et non du Canada.

On verra en consultant l'état comparatif suivant quelles ont été chaque année les transactions du bureau depuis 1855 :—

ÉTAT comparatif des affaires du bureau des brevets, depuis 1855 jusqu'à 1886, inclusivement.

Années.	Demandes de brevets.	Brevets.	Certificats.	Totaux.	Caveats déposés.	Transfert des brevets d'enregistrement.	Honoraires reçus, y compris des-sins et marques de commerce.
							\$ cts.
1855.....	99	92	92	32	1,911 30
1856.....	120	108	108	52	2,370 50
1857.....	126	115	115	54	2,406 76
1858.....	116	98	98	35	2,105 00
1859.....	142	112	112	26	2,479 75
1860.....	170	150	150	47	2,644 07
1861.....	160	142	142	56	3,012 70
1862.....	180	160	160	72	3,650 90
1863.....	207	156	156	78	3,759 90
1864.....	170	145	145	74	3,267 95
1865.....	184	162	162	70	3,618 76
1866.....	274	263	263	126	6,132 78
1867.....	369	218	218	193	8,110 00
1868.....	570	546	546	327	11,052 00
1869.....	781	588	588	*60	470	14,214 14
1870.....	626	556	556	132	431	14,540 07
1871.....	879	509	509	151	445	14,097 00
1872.....	752	671	671	184	327	19,578 65
1873.....	1,124	1,016	10	1,026	171	547	29,830 14
1874.....	1,376	1,218	27	1,245	200	711	34,301 98
1875.....	1,418	1,266	57	1,323	194	791	34,555 82
1876.....	1,548	1,337	46	1,383	185	761	36,187 63
1877.....	1,445	1,277	75	1,352	168	841	35,388 00
1878.....	1,428	1,172	96	1,268	172	832	33,663 67
1879.....	1,358	1,137	101	1,238	203	728	33,303 60
1880.....	1,601	1,252	156	1,408	227	855	42,141 14
1881.....	1,955	1,510	222	1,732	226	907	52,856 65
1882.....	2,266	1,846	291	2,137	198	955	60,811 19
1883.....	2,641	2,178	291	2,469	242	1,052	73,023 20
1884.....	2,681	2,456	167	2,623	238	1,172	69,530 69
1885.....	2,549	2,233	214	2,447	222	1,075	69,075 21

* Il n'y a pas en de caveats depuis 1869.

En 1880, le bureau a accordé 1,144 brevets dont les honoraires, pour la première période de cinq ans, m'ont été préalablement payés. 940 de ces brevets sont expirés dans le cours de l'année dernière et 184 restent en vigueur par suite du paiement des nouveaux honoraires.

Ce fait indique qu'il n'y a qu'une faible proportion pour cent des brevets canadiens qui restent en vigueur plus de cinq ans à partir de la date où ils sont accordés.

Deux décisions ont été rendues en vertu du 28^e article de l'acte des brevets de 1872, depuis la publication du dernier rapport. La première de ces décisions se rapporte à la cause de la Compagnie manufacturière de téléphone de Toronto *vs.* la Compagnie canadienne de téléphone Bell. Il s'agissait dans cette cause du brevet n^o 7,789 accordé le 22 août 1877 à Alexander Graham Bell, et appartenant à la Compagnie canadienne de téléphone Bell, que l'on prétendait périmé par suite de la non-exploitation et de l'importation de l'invention brevetée aux termes du susdit article et de l'acte. Il a été jugé que le brevet était nul et de nul effet. Dans la deuxième cause, celle de la Compagnie manufacturière de téléphone de Toronto *vs.* la Compagnie canadienne de téléphone Bell, il y avait contestation au sujet de l'existence de trois brevets, savoir : le brevet n^o 8,026 émis le 17 octobre 1877, le brevet n^o 9,922 émis le 1^{er} mai 1879, et le brevet n^o 9,923 émis le 1^{er} mai 1879, accordés à Thomas Alva Edison et maintenant en la possession de la Compagnie canadienne de téléphone Bell, que l'on prétendait périmés par suite de la non-exploitation et de l'importation de l'invention brevetée aux termes du susdit article de l'acte. La décision a été défavorable aux plaignants et déclarait que les brevets ne pouvaient être annulés en vertu des dispositions de la clause en question.

Ces deux décisions ont été imprimées afin d'être distribuées et serviront, en même temps qu'une décision précédente, celle de *Barter vs. Smith*, rendue en 1877, à montrer aux brevetés l'obligation à laquelle ils sont tenus de fabriquer au Canada les articles brevetés dans le délai de deux ans et de ne pas les importer une année après que le brevet a été accordé, à moins que le délai n'ait été prolongé par le commissaire des brevets conformément au paragraphe 2 du 28^e article.

L'année dernière comme les années précédentes, plusieurs brevetés ont représenté que par suite de circonstances incontrôlables ils n'avaient pu se conformer à la loi et commencer la fabrication dans le délai prescrit. Un court délai a été accordé chaque fois que les raisons alléguées paraissaient satisfaisantes.

On a également accordé la permission d'importer des articles brevetés une année après que le brevet a été expiré ; mais cela dans bien peu de cas et généralement dans le but de créer la demande de ces articles, afin qu'on puisse par la suite les fabriquer au Canada.

Les personnes qui ont obtenu des brevets et des certificats, durant les dix dernières années, se répartissent entre les pays suivants :

Pays.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Canada.....	523	575	533	454	479	492	558	538	612	607	610
Angleterre.....	44	51	46	33	51	50	69	103	116	94	85
Etats-Unis.....	748	737	756	772	695	843	1,070	1,452	1,711	1,714	1,498
France.....	3	8	2	1	2	5	15	9	12	9	7
Allemagne.....	2	3	5	5	5	7	8	9	10	11	11
Autres pays.....	2	9	10	3	6	11	12	26	8	21	22
Totaux.....	1,322	1,383	1,352	1,268	1,238	1,408	1,732	2,137	2,469	2,456	2,233

Les brevets canadiens se répartissent entre les provinces comme suit :

Provinces.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Ontario.....	348	380	340	315	308	334	361	351	385	389	397
Québec.....	136	152	132	102	134	124	143	129	165	151	150
Nouveau-Brunswick.....	24	19	22	16	16	15	19	26	21	26	16
Nouvelle-Ecosse.....	14	21	34	17	16	18	23	25	26	24	23
Ile du Prince-Edouard.....			2	3	2		2	2	7	2	7
Manitoba.....		1			2	1	4	4	6	12	13
Colombie-Britannique.....	1	2	3	1	1		6	1	2	3	4
Totaux.....	523	575	533	454	479	492	558	538	612	607	610

ETAT détaillé, honoraires perçus pour le bureau des brevets.

Années.	Brevets.	Cessions.	Caveats.	Copies.	Divers.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1884.....	58,524 33	2,471 07	1,198 60	898 25	165 22	63,257 47
1885.....	57,777 31	2,225 63	1,226 65	895 89	50 75	62,176 23

ETAT indiquant le nombre de brevets délivrés, sous la loi en vigueur en Canada, depuis 1869, pour une durée de cinq, dix et quinze ans, au désir des personnes qui obtiennent ces brevets, et aussi le nombre de brevets dont les droits ont été payés après leur émission.

Années.	Brevets pour lesquels des honoraires ont été payés avant l'émission.			Brevets pour lesquels des certificats ont été accordés après l'émission.	
	5 années.	10 années.	15 années.	5 années.	10 années.
1869	204				
1870	556				
1871	509				
1872	624	19	28		
1873	873	47	96	4	4
1874	1,098	38	87	17	5
1875	1,173	33	60	35	21
1876	1,261	21	55	28	9
1877	1,211	17	49	47	14
1878	1,109	20	43	58	19
1879	1,042	39	56	73	14
1880	1,144	20	88	110	23
1881	1,350	23	137	138	32
1882	1,633	26	187	175	58
1883	1,965	29	184	250	41
1884	2,357	15	84	146	21
1885	2,116	15	102	193	21

Les employés du bureau ont eu beaucoup à faire dans le cours de l'année dernière, et tout leur temps a été pris pour remplir les nombreux devoirs de leur charge. On a veillé à ce que toutes les demandes ainsi que les documents envoyés au bureau fussent conformes à la loi. Tous les brevets sont émis au risque de ceux qui les demandent, mais comme leur validité peut-être discutée en cour rien n'a été négligé pour voir à ce que la description et la demande indiquent bien distinctement en quoi consistent les diverses inventions prétendues nouvelles et utiles.

Les divers solliciteurs de brevets du Canada et des autres pays ont rendu de grands services au bureau ainsi qu'aux personnes qui demandaient des brevets. En les employant à préparer les devis, les inventeurs ont l'avantage de faire définir convenablement tout ce que comportent les inventions, ce qui est de la plus haute importance pour les brevetés quand les fabricants examinent les demandes dans le but d'acheter le brevet, ou quand la question est portée en cour dans le cas de différend.

Le commissaire, d'après l'article 40 de l'acte des brevets, est tenu de refuser d'accorder un brevet s'il n'y a aucune nouveauté dans la prétendue invention, ou si elle est déjà en usage ou a été précédemment brevetée.

Des objections ont été faites à plusieurs demandes pour les raisons ci-dessus mentionnées, et quand il n'a pas été démontré que ces objections devaient être écartées, l'émission du brevet était finalement refusée.

Tous les renseignements possibles au sujet des brevets ont été donnés au public, soit que la demande ait été personnellement faite au bureau ou par lettre.

Il n'y a pas eu de délai, qu'on eut pu éviter, dans les différentes transactions du bureau, et tout l'ouvrage a été promptement fait.

SALLES DES MODÈLES.

Le rapport de l'année dernière mentionnait le fait que les vitrines étaient encombrées de modèles, et comme il était difficile pour les examinateurs et autres personnes qui s'occupent des brevets de faire les recherches, il a été placé 15 nouvelles grandes vitrines dans les salles des modèles. On s'est procuré l'espace suffisant en enlevant de plus petites et en rapprochant les autres. Le nombre des tablettes a été ainsi augmenté de beaucoup et les modèles sont maintenant d'un accès plus facile.

Outre leur utilité pour les employés du bureau les salles des modèles sont d'un grand service aux inventeurs et au public en général, car tous peuvent y venir se mettre au fait de l'art ou des arts particuliers auxquels ils peuvent s'intéresser.

Bien que le nombre des visiteurs qui ont inscrit leurs noms dans le livre des visiteurs ne soit que de 5,000, il est bien certain que quatre fois plus de personnes pour le moins ont visité les salles pendant l'année.

PATENT RECORD.

Le *Record* est toujours imprimé d'une manière satisfaisante par l'éditeur, la compagnie lithographique Burland, de Montréal.

Il est constaté que les dessins sont perfectionnés d'année en année par suite du fait que ceux qui font la demande de brevets envoient au bureau de meilleurs dessins sur carton. Cela permet à l'éditeur de représenter plus clairement les articles brevetés.

La publication des demandes et des dessins est de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent aux brevets. En effet tous les abonnés du *Record* y peuvent voir à chaque mois, sans avoir à consulter ce bureau, quels sont les brevets accordés. Le *Record* est distribué au Canada, en Angleterre et dans d'autres pays de l'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, et paraît être vivement recherché par les personnes qui s'occupent de brevets, soit sur ce continent ou le continent d'Europe.

IV.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS.

Etat comparatif des affaires de cette division, de 1868 à 1885, inclusivement :

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Droits d'auteur enregistrés.	Certificats de droits d'auteur.	Marques de commerce enregistrées.	Certificats de marques de commerce.	Dessins de fabrique enregistrés.	Certificats de dessins de fabrique.	Marques de bois enregistrées.	Certificats de marques de bois.	Enregistrements de cessions.	Honoraires reçus.	
												\$	cts.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	182	00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418	00
1870.....	473	463	66	66	72	72	23	23	190	190	877	00
1871.....	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	1,092	00
1872.....	523	523	87	83	103	103	17	17	64	64	11	927	00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	96	20	940	50
1874.....	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339	50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175	00
1876.....	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758	25
1877.....	1190	1236	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732	70
1878.....	1210	1285	193	61	223	223	40	40	10	10	14	1,671	25
1879.....	1104	1127	184	69	154	154	41	41	13	13	24	2,434	82
1880.....	1145	1292	185	93	113	113	40	40	19	19	28	3,806	15
1881.....	1172	1307	225	94	156	156	38	38	30	30	22	4,772	70
1882.....	1192	1264	224	87	160	160	45	45	21	21	64	4,966	40
1883.....	1178	1286	253	100	160	160	66	66	24	24	33	5,397	72
1884.....	1186	1186	281	129	196	196	68	68	14	14	49	6,273	22
1885.....	1542	1542	555	125	209	209	48	48	16	16	54	6,898	98

Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois, a été de 828 en 1885. De ce nombre, il y a eu 555 enregistrements de droits d'auteur, outre 125 certificats ; 24 enregistrements de droits d'auteur (temporaires), outre 6 certificats ; 3 enregistrements de droits d'auteur temporaires avec 1 certificat ; 209 enregistrements de marques de commerce, 48 enregistrements de dessins de fabriques et 16 enregistrements de marques de bois.

Le nombre total des cessions relatives à ces différents droits enregistrés a été de 54. La correspondance de cette division du département s'est répartie comme suit : lettres reçues, 1,542 ; lettres envoyées, 1,542.

Les honoraires perçus dans le cours de l'année se montent à \$6,898.98.

Etat détaillé des sommes d'argent perçues en 1885.

Mois.	Marques de commerce.		Droits d'auteur.		Dessins.		Marques de bois.		Cessions.		Copies.		Total.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Janvier.....	411	20	33	45	20	00	5	00	469	65
Février.....	460	00	37	50	20	00	8	00	6	00	521	50
Mars.....	459	95	41	50	30	00	5	00	2	00	538	45
Avril.....	389	80	35	00	20	00	1	00	8	50	454	30
Mai.....	775	00	75	50	15	00	2	00	4	00	22	50	894	00
Juin.....	420	00	74	50	15	00	7	00	2	50	519	00
Juillet.....	476	00	94	48	20	00	2	00	4	00	4	50	600	98
Août.....	361	00	40	48	55	00	16	00	4	50	476	98
Septembre.....	315	00	64	50	45	00	4	00	8	00	1	00	437	50
Octobre.....	645	00	62	41	30	00	10	00	11	00	4	45	762	96
Novembre.....	485	80	53	60	21	96	2	00	2	00	1	00	566	26
Decembre.....	570	00	71	50	6	00	3	00	7	00	657	50
Grand total.....	5,758	75	684	32	291	96	39	00	69	00	55	95	6,898	98

V.—IMMIGRATION.

Afin de faciliter la comparaison, les mêmes formes de tableaux employées les années précédentes ont été conservées dans le présent rapport. En conséquence, voici d'abord un état du nombre d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés dans le pays de 1877 à 1885, inclusivement.

—	1877.	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
<i>Viâ le Saint-Laurent.....</i>	7,743	10,295	17,251	24,997	30,238	44,850	45,966	31,529	17,035
<i>Viâ le Pont Suspendu.....</i>	13,040	15,814	30,071	47,296	61,823	90,393	66,179	63,119	27,511
<i>Viâ les ports de l'intérieur.....</i>	36,045	15,627	10,533
<i>Ports des provinces maritimes, y compris Portland, Halifax, Boston et Saint-Jean, directement.....</i>	2,749	2,488	3,955	3,309	3,836	18,426	14,721	12,130	9,693
<i>Colombie-Britannique.....</i>	5,715	13,927	9,000	9,000	8,023
<i>Immigration constatée par les déclarations en douane d'effets de colons.....</i>	23,532	28,597	51,277	75,602	101,612	162,596	171,911	131,405	72,795
<i>Total.....</i>	11,753	11,435	9,775	10,248	15,404	30,553	34,987	35,191	32,301
<i>Total.....</i>	35,285	40,032	61,052	85,050	117,016	193,150	206,898	166,596	105,096

* NOTE.—Il est peut-être utile d'expliquer que cet item de 10,533 se décompose comme suit:—Immigrants des Etats-Unis, par le chemin de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, 7,245; arrivés des Etats-Unis des diverses agences, 1,313; arrivés à Prescott, 530; Port-Arthur, 1,415.

Suit l'état numérique des immigrants, tant colons que passagers, arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1854 à 1885, inclusivement:—

1854	53,180
1855	21,274
1856	22,439
1857	32,097
1858	12,810
1859	8,778
1860	10,150
1861	19,923
1862	22,176
1863	19,419
1864	19,147
1865	21,355
1866	28,648
1867	30,757
1868	34,309
1869	43,114
1870	44,475
1871	37,020
1872	34,743
1873	36,901
1874	23,894
1875	16,038
1876	10,901
1877	7,743
1878	10,295
1879	17,251
1880	24,997
1881	30,228
1882	44,850
1883	45,966
1884	31,529
1885	17,035

Voici le nombre d'immigrants arrivés dans le cours des sept dernières années et qui ont été rapportés par les agents du département comme ayant déclaré leur intention de s'établir au Canada :—

	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Arrivés à Québec	11,017	14,359	15,614	31,032	36,084	25,490	15,104
do par le Pont Suspendu.....	7,565	5,770	5,466	5,779	7,247	8,049	4,412
do à Halifax.....	3,430	2,265	948	1,431	7,484	6,187	5,092
do à Saint-Jean, N.-B.....		90	36	564	29	1,035	1,085
do à Portland, Maine.....		124	348	4,369	} 4,455	3,245	2,619
do à Montréal <i>via</i> Boston et N.-Y.....				8,424			
do au Manitoba et au Nord-Ouest, immigrants venus par des ports autres que ceux déjà mentionnés et autres que ceux des anciennes provin- ces, savoir : Emerson (3,189), Gretna (4,066), <i>via</i> Port- Arthur (1,415).....	7,905	4,936	3,757	14,525	21,019	12,657	8,660
do à la Colombie-britannique.....				12,862	9,000	9,000	8,023
<i>Venant des Etats-Unis.</i>							
Algoma					6,185		
Coaticooke				900	479	553	
Ottawa			291	215	} 1,538	1,386	1,343
Toronto			171	1,289			
Kingston			58	70			
London			185	464			
Prescott					876	1,031	530
Nord du lac Supérieur.....					4,250		
	30,717	27,544	32,587	81,004	98,637	68,633	46,868
Ayant déclaré à la douane de effets de colons.....	9,775	10,961	15,404	30,554	34,987	35,191	32,301
Total des colons.....	40,492	38,505	47,991	112,458	133,624	103,824	79,169

*Le nombre total des immigrants dans la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest durant l'année 1885, a été de 21,946, comme suit :—Inscrit à Emerson, 8,298 ; Gretna, 8,120 ; Port-Arthur, 5,528. Les pays d'origine étaient représentés comme il suit :—Europe, 3,831 ; Canada, 9,455 ; Etats-Unis, 8,660. De ce nombre total de 21,946, il faut déduire le nombre de ceux qui sont partis par Emerson et Gretna, 14,706 ; ce qui donne un chiffre total de 7,240 colons dans le Manitoba et le Nord-Ouest. On peut aisément en ajouter 500 qui ont traversé la frontière à l'ouest de Gretna.

On verra que le nombre des immigrants rapportés comme ayant été placés par les différents agents excède les chiffres que je donne ci-dessus, mais cela est dû, comme les années précédentes, au mouvement des immigrants entre les diverses stations,—quelques-uns d'entre eux figurent nécessairement deux fois dans les rapports, bien qu'on ne les compte pas en faisant l'état des opérations de l'année. Ces chiffres sont ceux qui ont été fournis par les agents des différents endroits par où les immigrants entrent au Canada.

Il y a eu cette année une diminution de 14,499 dans le nombre des arrivants à Québec, et de 35,229 au Pont Suspendu ; mais les émigrants de la Grande-Bretagne et d'Europe ont été moins nombreux cette année dans les autres pays de même qu'au Canada.

L'état suivant indique le nombre d'immigrants qui ont passé par le Canada pour se rendre aux Etats-Unis, ainsi que le nombre de ceux qui se sont établis comme colons dans le pays à partir de l'année 1866 jusqu'à 1885, inclusivement, non compris les arrivants inscrits aux douanes, et les déclarations d'effets de colons rapportées ailleurs.

Années.	Immigrants de passage se rendant aux Etats-Unis.	Immigrants établis en Canada (non compris ceux arrivés à la douane).	Immigrants établis en Canada (y compris ceux arrivés à la douane).
1866.....	41,704	10,091
1867.....	47,212	14,666
1868.....	58,683	12,765
1869.....	57,203	18,630
1870.....	44,313	24,706
1871.....	37,949	27,773
1872.....	52,608	36,578
*1873.....	49,059	41,079	50,050
1874.....	40,649	25,263	39,373
1875.....	9,214	19,243	27,382
1876.....	10,916	14,499	25,633
1877.....	5,640	15,323	27,982
1878.....	11,226	18,372	29,807
1879.....	20,560	30,717	40,492
1880.....	47,112	27,544	38,505
1881.....	69,025	32,587	47,991
1882.....	80,692	81,994	112,458
1883.....	72,274	98,637	133,624
1884.....	62,772	68,633	103,824
1885.....	25,927	46,868	79,169

* Avant cette date les rapports de la douane n'étaient pas distincts.

Ce n'est qu'au port de Québec que l'origine des immigrants arrivés en Canada est inscrite. Ci-suit le tableau des inscriptions, de 1877 à 1885, telles que rapportées à ce port :—

—	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Anglais.....	5,350	10,395	11,059	13,154	23,881	21,897	18,638	10,511
Irlandais.....	1,042	1,543	3,183	3,785	8,195	12,095	4,473	2,197
Ecosais.....	1,077	1,448	2,875	2,800	4,617	3,980	3,040	2,099
Allemands.....	238	349	307	530	1,024	1,434	1,237	510
Scandinaves.....	1,538	2,872	7,402	9,600	8,279	4,763	3,451	1,489
Français et Belges.....	155	149	27	104	50	306	150	104
Autres origines.....	154	33	3	45	*30	35
Islandais.....	418	6	71	118	129	1,413	38	93
Mennonites.....	323	248
Russes.....	200	70	22	270	56	322	50
Juifs.....	1,375
Suisses.....	22
Roumains.....	50
Autrichiens.....	95	18
Bosniens.....	49
Total.....	10,295	17,251	24,997	30,288	44,850	45,966	31,529	17,030

* Autrichiens.

Suit un relevé des métiers ou états des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :—

	1878.	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Cultivateurs	283	340	589	310	3,286	3,295	2,669	1,061
Mancœuvres	2,839	7,136	10,184	13,890	16,629	14,253	9,194	5,449
Ouvriers	897	923	903	330	1,420	1,872	1,911	886
Commis et commerçants.....	26	12	54	12	17	29	18	26
Professions libérales.....								
Total.....	4,045	8,411	11,730	14,542	21,352	19,449	13,792	7,422

L'état suivant indique le nombre d'immigrants, pour la plupart des enfants, envoyés au Canada sous les auspices de sociétés et de particuliers charitables, dans le cours des cinq dernières années :—

	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
Comte de Shaftesbury.....			35		33
Mlle Bilborough.....	97	70	189		
Mlle Macpherson.....	98	204	197	172	187
M. Middlemore.....	61	74	125	148	20
Mlle Rye.....	117	121	159	169	128
Fonds d'émigration des familles de la partie est de Londres, établi par l'hon. Mme Hobart.....	39			226	53
Hospice des enfants, Londres.....		39			
Rév. M. Nugent, Liverpool.....	35	44			
Ecole industrielle, Liverpool.....					4
Union de Dublin-Sud.....	37	52			
Rév. M. Stevenson.....	44		42	77	
Société catholique de protection, Liverpool.....		30	100	192	173
Ecole de réforme de Kingswood, Bristol.....					
Mme Birt.....	70	120	108	220	82
M. Quarrier, Glasgow.....				263	358
Rév. M. Stephenson, hospice des enfants, Hamilton.....		41			82
Sœurs de la Miséricorde, Loughrea.....					
Union de Mulligan.....					
Union de Ballyshanan.....					
Union d'Old Castle.....	9				
Cardinal Manning, Dublin.....	88	72	62		
Mlle Kennedy, Dublin.....					
Union de Carrick Shannon.....	8				
Ecole d'agriculture de garçons, London.....	6				
Friends' Mission, Dublin.....	6				
Société protestante des orphelins, Dublin.....					3
M. Meredith, Londres.....	12				
Ecole agricole de garçons, Birmingham.....		2			
Rév. M. Wood, Londres.....		11			
Mme Cadle, de Kent.....		18			
Lord A. Douglas.....		40		35	15
Couvent de Tralee.....		13			
Dr. Barnardo, Londres.....		56	173	266	400
Union de Mohill, Leitrim.....		10			
Bureau des gardiens de Prescott, Liverpool.....			28	45	
Refuge des jeunes garçons, Londres.....				40	
Asile do Southwark, Londres.....				52	96
Cardinal Manning.....				56	48
Fonds de colonisation, M. J. F. Boyd, Londres.....				50	
Ecole de réforme de Redhill.....					7
Ecole de réforme de Feltham.....					25
M. Whitewill, Bristol.....					14
Association des enfants trouvés, Londres.....					7
D. Shea, Birkdale.....					6
Totaux.....	727	1,048	1,218	2,011	1,746

Les immigrants venus par mer au Canada ont été amenés par des steamers, car les voiliers ne sont plus employés pour le transport des passagers. De Liverpool, la moyenne de la traversée par les paquebots de la ligne Allan est de $10\frac{1}{4}$ jours, et de Londonderry, $9\frac{1}{4}$ jours. La moyenne de la traversée des steamers de la ligne Dominion est, de Liverpool, de $11\frac{1}{4}$ jours, et de Belfast, de $10\frac{1}{4}$. Celle de la ligne des Temperleys, de Londres à Québec, de 15 jours; de la ligne Beaver, de Liverpool, $11\frac{1}{4}$ jours; de la ligne de Bristol, Bristol, $12\frac{1}{2}$ jours.

Bien que le nombre des immigrants ait diminué d'une manière sensible en 1885, comparativement aux années précédentes, il a été encore relativement considérable. Les immigrants appartenaient à une bonne classe, et ceux qui voulaient se procurer des terres ou des fermes améliorées n'ont pas eu de difficulté à les trouver. Tous ceux qui sont venus chercher de l'ouvrage en ont obtenu, et la demande des garçons de ferme et des servantes n'a pu être satisfaite. Les rapports à sensation et exagérés qui ont été publiés dans le Royaume-Uni et sur le continent, sur l'insurrection du Nord-Ouest, ont nui grandement au mouvement d'immigration. Le tort causé a été d'autant plus grave que les troubles ont commencé au moment où la saison d'immigration allait s'ouvrir, et qu'ils ont duré tout le printemps. L'effet en a été, en conséquence, désastreux pour le Canada entier, car le Nord-Ouest n'a pas été seul à souffrir. Une autre cause qui a empêché l'immigration au Canada, c'est que les compagnies de transport des Etats-Unis se sont faites une concurrence, acharnée et qu'en conséquence le voyage de Liverpool à Chicago a été, pendant la plus grande partie de la saison, à bien meilleur marché que par les routes canadiennes. La stagnation des industries et du commerce, des deux côtés de l'Atlantique, a aussi contribué à ralentir le mouvement d'immigration sur ce continent. Toutefois le Canada a maintenu sa position comparativement aux Etats-Unis, ce que prouve l'immigration considérable des Etats-Unis au Canada, ainsi que le démontre l'inscription des effets des colons à la douane.

Le rapport du haut commissaire et ceux des agents qui sont placés sous sa direction, sont publiés dans les annexes du présent rapport et donnent un aperçu de ce qu'on peut appeler les sources d'émigration européenne, d'où le Canada tire quote-part annuelle.

Il me paraît juste de faire rapport que sir Charles Tupper, le haut commissaire du Canada à Londres, a rendu l'année dernière de très précieux services en dirigeant les opérations d'immigration au Canada. J'apprécie également, comme il le fait lui-même, la valeur des services rendus par les divers agents fédéraux du Royaume-Uni.

Les lettres qui ont été reçues dernièrement me portent à croire que la perspective d'immigration au Canada en 1886 est très encourageante. L'ouverture du chemin de fer Canadien du Pacifique, d'un océan à l'autre, qui aura lieu au commun-

cement de l'été 1886, ne peut manquer de stimuler l'immigration dans les vastes et fertiles plaines du Nord-Ouest canadien ainsi que dans la province qui touche à l'Océan Pacifique, la Colombie-Britannique, dont les immenses ressources ne sont pas encore développées.

Bien que l'immigration au Manitoba et dans les territoires du Nord Ouest n'ait pas été aussi considérable qu'on l'espérait avant le commencement des troubles dont j'ai parlé, je dois dire qu'il s'est produit quelque chose d'heureux, savoir : l'établissement de colonies d'Allemands, de Scandinaves, d'Islandais et de Hongrois sur des réserves nominales qui, bien qu'elles puissent être habitées par tout autre colon, sont déjà suffisamment peuplées pour fournir des centres aux colonies naissantes des nationalités en question. De plus il y a toute raison de croire que ces réserves seront grandement renforcées pendant la saison prochaine, ce qui augmentera la population des races mixtes d'Europe.

Les immigrants qui ont profité, pour venir au pays, des passages réduits, ont été relativement peu nombreux et ne comprenaient que les classes des servantes et garçons de fermes, ainsi que les familles de ces derniers. Il peut être à propos d'expliquer plus particulièrement, relativement à ce genre de passage, que l'immigrant paie lui-même le prix du passage au taux annoncé. En effet le département est convenu avec les compagnies de steamer que ces derniers donneront un billet réduit à tout immigrant qui fera une déclaration spéciale de l'endroit où il se rend et où il a travaillé, attestée par un magistrat ou ministre d'un culte.

Le nombre total de ceux qui ont demandé ce billet réduit, pendant l'année civile, s'est élevé à 6,694 adultes et 1,125 enfants ; soit en tout 7,319 sur une immigration totale de 79,169. La dépense nette à ce sujet (sur un total de \$310,271.67 pour l'immigration), déduction faite des commissions qui sont comprises dans l'item publié dans les comptes publics, a été de \$24,293.89 ; l'item comprenant les commissions est de \$36,748.33, et ces commissions représentent réellement les appointements des agents qui ont distribué les brochures et circulaires publiées par le département, et autrement fait connaître les avantages qu'offrait le Canada comme champ d'immigration.

Ce passage réduit a été particulièrement utile aux familles des garçons de ferme, dont la demande est si considérable, et qui ne pourraient émigrer avec leurs seules épargnes. Il donne en outre l'avantage au Canada sur New-York, dont la route a été beaucoup plus annoncée.

Les passages réduits n'ont été accordés pendant l'année qu'aux garçons de fermes et leurs familles, et aux servantes, à un taux variant de £2.10s. à £3. Il est probable que ces taux seront un peu plus élevés l'année prochaine.

La question qui s'était soulevée les années dernières au sujet de la prétendue émigration à Port-Huron et Détroit vient d'être réglée par une lettre circulaire de l'honorable David Manning, secrétaire du Trésor des Etats-Unis, aux percepteurs et autres officiers des douanes de Port-Huron et Détroit, leur enjoignant de ne plus recueillir la statistique d'immigration à ces ports, parce qu'ils ne le peuvent faire avec exactitude. Les chiffres représentant la prétendue émigration du Canada, qui ont été publiés dans les bulletins mensuels, ne se trouvent pas dans l'état général d'immigration soumis au Congrès par le Bureau de la statistique. Un rapport publié comme annexe de celui-ci indique le mouvement de la population, c'est-à-dire les entrées et les sorties, ainsi que le comportent les relevés fournis par les chemins de fer.

L'été dernier plusieurs étrangers distingués ont visité le Dominion, et cela ne peut manquer d'avoir d'importants résultats sur l'immigration. Je puis mentionner entre autres le professeur Turner, de l'institut d'agriculture, South Kensington, Angleterre. Ce dernier a de nouveau visité les anciennes provinces et le Nord-Ouest, afin de continuer les recherches qu'il avait entreprises l'année précédente.

Le révérend M. Bridger, aumônier du port de Liverpool, a accompagné un parti de colons qu'il a établi au Nord-Ouest, et le révérend lord Archibald Douglass a amené un grand nombre d'enfants de son hospice qui ont été répartis chez les cultivateurs d'Ontario et de Québec.

M. Stafford, l'agent de Québec, dit que le total des arrivages à ce port en 1885, accuse une diminution de 14,499 sur ceux de l'année précédente. Son rapport contient les états détaillés ordinaires sur la nationalité, la destination et l'occupation des immigrants. Les immigrants de l'année appartenaient aux classes ordinaires et tous jouissaient d'une bonne santé à l'arrivée. Ceux qui se dirigeaient vers le Manitoba et le Nord-Ouest étaient d'une classe supérieure et la plupart avaient des moyens. Il rapporte en outre que plusieurs familles sont venues rejoindre des amis qui étaient arrivés l'année dernière. La demande des garçons de ferme et des servantes a été partout considérable.

M. Daly, l'agent de Montréal, donne dans son rapport un certain nombre d'états des immigrants arrivés à son agence *via* les Etats-Unis en sus de ceux venus *via* le Saint-Laurent. 3,230 sont arrivés à Montréal venant directement des ports maritimes des Etats-Unis, *via* Portland, Boston et New-York, et ont apporté des capitaux se montant à \$327,800.

M. Wills, l'agent d'Ottawa, rapporte qu'il est arrivé à son agence cette année 1,297 immigrants, apportant des capitaux au montant de \$33,800. M. Wills fait de grands éloges des Allemands et Scandinaves qui sont arrivés pendant l'année.

M. Macpherson, l'agent de Kingston, constate qu'il est arrivé à son agence 1,297 immigrants. Ils appartenaient à une classe supérieure et apportaient des capitaux au montant de \$45,663. La demande des garçons de ferme et des servantes a été de beaucoup plus considérable que l'offre.

M. Donaldson, l'agent de Toronto, rapporte que le total des arrivages à cette agence a été de 8,304. Sur ce nombre 1,313 se sont rendus au Manitoba et 1,825 dans les Etats de l'ouest. Les immigrants appartenaient à une classe supérieure à celle des années précédentes, et la plupart avaient les moyens de payer leur voyage. Le montant des capitaux et des effets apportés devait s'élever à \$215,100.

M. John Smith, l'agent de Hamilton, donne des tableaux très complets sur toutes les matières ayant trait à son agence, ainsi que de précieuses informations au sujet des industries agricoles et manufacturières du district de Hamilton. Il rapporte que le nombre des immigrants qui ont traversé son agence pour se rendre aux Etats de l'ouest a été moins considérable. Les capitaux apportés par les immigrants dans son district pendant l'année se sont montés à \$510,445.

M. A. G. Smyth, l'agent de London, rapporte que le total des arrivages, pendant l'année, a été de 1,150, et il constate que la demande des garçons de ferme a beaucoup dépassé l'offre. Les immigrants appartenaient à une très bonne classe, et les capitaux qu'ils ont apportés s'élevaient, autant qu'on a pu s'en assurer, à \$55,145.

M. Clay, l'agent d'Halifax, rapporte que le total des arrivages à son agence pendant l'année, a été de 4,427. Un grand nombre se sont établis à la Nouvelle-Ecosse, et y ont acheté ou affermé des terres en partie défrichées. Il y a eu de la maladie dans le cours de l'année, mais aucune de nature grave ou contagieuse. Le montant des capitaux que les immigrants débarqués à Halifax apportaient avec eux s'est élevé à \$283,898.

M. Gardner, l'agent de Saint-Jean, rapporte que 325 immigrants sont arrivés à son agence, apportant en numéraire et effets \$8,630.

M. Tétu, l'agent d'Emerson, transmet des tableaux qui fixent le chiffre des arrivages à ce port et à Gretna, à 8,298 au premier endroit et à 1,921 au second. Il énumère également ceux qui ont quitté la province, et il attribue cette émigration à l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Les colonies fondées dans son district sont prospères, et il fait particulièrement mention de celle des Mennonites. M. Tétu donne aussi une intéressante statistique sur le commerce du blé du Manitoba.

M. W. C. B. Grabame, l'agent de Winnipeg, donne un certain nombre de tableaux sur les opérations de son agence pendant l'année, et parle des différentes colonies fondées dans son district pendant la même période, en particulier de la colonie hongroise, dont les pionniers sont arrivés sous les auspices du comte d'Esterhazy.

M. McGovern, l'agent de Port-Arthur, rapporte qu'il y a eu une diminution dans le nombre des immigrants arrivés à ce poste *en route* pour le Manitoba et le Nord-Ouest. Il l'attribue aux rapports exagérés sur les troubles du Nord-Ouest qu'on a fait circuler parmi les immigrants européens. La demande de la main-d'œuvre à son agence a été assez considérable, car beaucoup de travailleurs trouvent à s'occuper dans les mines du voisinage. Cet agent constate que la classe des immigrants qui se rendent au Nord-Ouest est chaque année meilleure.

M. A. J. Baker, l'agent de Qu'Appelle, rapporte que 169 immigrants sont arrivés à son agence. Les troubles du Nord-Ouest en ont empêché un grand nombre d'y venir. Une colonie florissante a été fondée pendant l'année à Balgona, et les nouveaux colons sont très satisfaits du pays et de la perspective future. L'agent attire aussi l'attention sur l'a. propos de commencer la culture mixte.

M. Thomas Bennett, l'agent de Brandon, rapporte qu'il est arrivé à son agence moins d'immigrants que les années précédentes par suite des rapports qui ont été publiés sur l'insurrection des sauvages et métis du Nord-Ouest au moment où ces derniers se préparaient à quitter l'Ancien-Monde. Il rapporte que la colonie de lady Cathcart est florissante et que tous les habitants sont parfaitement contents. Ils ont commencé à se livrer à la culture mixte. M. Bennett parle de la grande quantité de blé apporté à Brandon qu'il porte au prix moyen de 53 centins. Il mentionne de plus le fait qu'on a réussi à faire hiverner les chevaux et bestiaux en plein air. La demande des garçons de ferme, ajoute-t-il, a de beaucoup dépassé l'offre.

M. John Jessop, l'agent de Victoria, C. B., rapporte que la population de la province s'est accrue pendant l'année d'à peu près 10,000 immigrants, et il fixe la valeur des effets apportés par ces derniers à \$93,111. Il mentionne les progrès faits par la province en agriculture et touche à la question de la main-d'œuvre.

M. Lalime, l'agent de rapatriement de Worcester, Massachusetts, rapporte que les troubles du Nord-Ouest, le printemps dernier, l'ont forcé à abandonner le plan de rapatriement qu'il avait formé, et qu'il ne lui a été possible de reprendre ses travaux qu'à la fin de l'été. Il a cependant réussi à envoyer 260 colons, se composant principalement de chefs de familles, parmi lesquels il y en avait un certain nombre possédant toutes les qualités voulues.

M. Ibbottson, l'agent de Sherbrooke, rapporte que les immigrants qui sont arrivés à son agence appartenaient à une très bonne classe, et qu'ils avaient les moyens suffisants pour acheter un certain nombre de fermes.

M. Dyson, qui remplit les fonctions d'agent à Richmond, Québec, rapporte qu'il est venu 51 immigrants à cet endroit. C'étaient tous d'excellents sujets, et quelques-uns ont acheté des fermes dans le voisinage.

M. Dewart, du district situé dans la partie nord de l'Etat de New-York, représente que la rareté de l'ouvrage dans presque toutes les branches d'industrie ont eu l'effet d'empêcher les Canadiens de s'y rendre, et que plusieurs artisans américains, dont les familles résident dans ce pays, sont allés travailler au Canada tout l'été. L'émigration du Canada, dit-il, a virtuellement cessé.

M. A. S. Gerald, qui surveille les arrivages d'immigrants à Prescott, rapporte qu'il est venu à cet endroit 530 personnes. Sur ce nombre 367 se dirigeaient vers le Manitoba, et le reste a été réparti dans les comtés avoisinants. La majorité de ces immigrants se composait de citoyens américains ou d'européens débarqués à New-York, et qui avaient peu à peu gagné la frontière dans le but de s'établir dans les possessions britanniques.

M. John Sumner, qui accompagne les immigrants depuis l'endroit où ils débarquent, fait rapport que les immigrants de l'année dernière appartenaient à une classe supérieure, ce qu'il attribue au fait que les artisans et commis n'ont pas trouvé leur compte à venir au Canada. Le transport, dit-il, s'est fait rapidement et les repas étaient bons.

M. Killam, qui remplit les mêmes fonctions que l'agent précédent, rapporte que les immigrants appartenaient à une classe supérieure. Le service sur le chemin de fer a été parfaitement fait, et tous les repas ont été satisfaisants.

M. Robert Pearce, de Bristol, Angleterre, le représentant d'une classe de cultivateurs influents de la partie ouest de l'Angleterre, est venu s'assurer par lui-même, à ses propres frais, l'été dernier, des avantages que le Canada offre à la classe immigrante. Il a visité les provinces de Québec, Ontario, du Manitoba et du Nord-Ouest, mais s'est principalement occupé des deux dernières. Le rapport qu'il a préparé contient beaucoup de renseignements pratiques, pour la classe qu'il représentait.

M. W. S. Abel, le correspondant de la presse d'Allemagne, a aussi visité le Nord-Ouest dans le but de connaître les avantages que ce pays offrait aux colons allemands comparativement à ceux des Etats et territoires de l'ouest qu'il avait visités précédemment. Son rapport n'est que le résumé des lettres qu'il a publiées dans les journaux d'Allemagne.

M. James Biggar, un des délégués des fermiers qui ont visité le Canada en 1879, est de nouveau revenu au pays cette année, parce qu'il n'avait pu consacrer alors à Ontario autant de temps que son importance le requérait. Il a fait un rapport intéressant sur les résultats de ses observations.

Le comte Paul O. D'Esterhazy, qui s'est occupé de la fondation d'une colonie hongroise au Nord-Ouest, a fait un rapport intéressant sur ses opérations et celles de son aide, M. Zboray.

Ce dernier constate que l'immigration hongroise prendra l'année prochaine des proportions beaucoup plus considérables, car beaucoup n'ont pu cette année suivre l'exemple des pionniers du mouvement, parce qu'il a été commencé tard et que la saison était trop avancée.

Le révérend M. Coffey fait un rapport dans lequel il constate que le Nord-Ouest canadien est tout à fait propre à la colonisation irlandaise. Nul doute que la lecture de ce rapport dédommagera amplement ceux qui s'intéressent à ce mouvement.

M. Alexander Begg fait un rapport sur le progrès du district d'Alberta pendant la dernière année, que l'on trouvera dans les annexes.

Suit un état comparatif de la dépense totale du département pour le service de l'immigration et de la quarantaine, de 1879 à 1885, inclusivement :

TABLEAU indiquant le total de la dépense du département, par année de calendrier, pour le service de l'immigration et de la quarantaine, de 1879 à 1885, inclusivement.

	1879.	1880.	1881.	1882.	1883.	1884.	1885.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
IMMIGRATION.							
Agence de Québec.....	54,947 42	55,790 51	9,038 59	11,763 30	12,465 70	11,933 68	13,920 14
do de Montréal.....	7,696 25	7,106 84	8,140 56	4,325 60	5,380 76	4,798 40	5,665 63
do de Sherbrooke.....	2,732 25	2,965 24	2,863 51	3,688 01	3,545 96	2,865 08	3,184 32
do d'Ottawa.....	2,014 88	1,122 61	2,183 44	2,477 43	2,488 28	2,322 71	2,621 73
do de Kingston.....	3,604 71	3,189 38	3,865 45	4,157 03	4,669 84	4,375 68	4,657 47
do de Toronto.....	1,834 36	2,037 90	2,081 02	2,786 23	2,231 98	2,882 32	2,891 07
do de Hamilton.....	1,564 18	1,587 98	1,368 62	1,700 99	1,806 72	1,913 90	2,246 13
do de London, Ont.....	*19,833 96	2,169 70	2,326 81	2,635 76	4,565 85	3,894 60	5,686 11
do d'Halifax, N.-E.....	1,000 00	1,313 40	1,142 32	1,304 05	1,814 53	1,835 28	2,420 09
do de Saint-Jean, N.-E.....	3,253 38	2,889 73	2,811 45	7,968 46	8,306 16	8,707 75	5,791 09
Agences du Nord-Ouest:—	2,088 57	1,200 00	1,200 00	1,260 00	1,309 20	900 00	900 00
Winnipeg.....	2,305 45	2,753 22	2,315 73	3,243 33	2,369 15	2,981 04	3,854 49
Etablissement islandais.....				3,645 18	5,122 61	4,018 14	3,843 41
Dufferin (aujourd'hui Emerson).....					1,691 00	1,714 28	1,618 70
Brandon.....							
Qr Appelle.....							
Agents spéciaux chargés d'accompagner les immigrants sur les chemins de fer Intercolonial et Grand-Tronc.....	2,707 91	3,809 68	3,454 34	3,335 40	3,325 00	3,565 70	3,685 50
Agence de Portland (discontinué).....		400 00	801 65	600 00	123 50		
do de Chicago.....	460 00	1,441 00					
do de Détroit.....							
do de Saint-Paul.....	2,164 37	3,056 56	2,608 16	2,287 70	2,996 85	2,511 00	2,617 37
do de Worcester.....	4,737 20	5,066 34	4,974 39	6,633 54	3,378 97	2,968 98	2,479 46
do de Duluth (y compris Port-Arthur).....						1,089 80	1,059 61
do de Victoria, C.-B.....							
Prêt fait aux Islandais (pour provisions, etc.) remboursable sur garanties hypothécaires en vertu d'un acte relatif aux terres fédérales.....	2,124 75	2,172 84	4,068 57	3,356 93	7,498 16	11,711 05	5,382 35
Rapatriement des Canadiens.....	641 73	117 60					
Frais de transport des Mennonites.....							
Dépenses générales du service de l'immigration, y compris bonis et passages payés, et publications relatives à l'immigration, et (depuis 1881) transport de l'intérieur.....	53,978 08	80,500 40	129,401 47	243,641 66	299,256 05	293,408 50	170,626 93
Agences anglaises, rétribution et dépenses.....	29,117 92	23,636 23	22,247 01	36,748 69	54,825 33	61,284 39	65,050 17
Société protectrice d'immigration des femmes.....				1,000 00	1,000 00	1,000 00	1,000 00
Total	198,766 97	205,852 56	206,853 19	348,346 29	431,171 60	432,822 18	310,271 67

A nébroune—Remboursement de frais de transport, etc.....

Payé en 1879, mais appartenant à 1878.....	13,622 11	24,319 49	673 38	1,803 65	10,409 71	1,324 42	
Dépense totale de l'immigration.....	185,144 86						
Orédits votés par le parlement à titre d'aide aux provinces pour l'encouragement de l'immigration.....	8,801 70						
Total	176,343 16	181,532 67	206,180 81	346,542 74	420,761 89	431,497 76	310,271 67

QUARANTAINE.

Quarantaine de la Grosse-Île.....	9,865 03	8,654 44	8,483 97	8,643 49	9,309 28	15,733 72	10,688 95
do d'Halifax.....	2,537 37	3,712 30	2,766 00	2,989 34	2,622 02	2,639 04	2,910 88
do de Saint-Jean, N.-B.....	1,979 32	1,313 40	1,906 15	1,960 75	1,994 79	2,124 44	2,103 84
Médecins-visiteurs, Québec.....	1,524 96	1,095 25	958 97	1,434 50	1,450 00	1,600 00	1,709 15
Quarantaine de Pictou.....	709 00	1,100 65	731 00	727 26	696 21	953 25	696 25
Sydney.....	805 00	915 85	849 23	1,042 49	416 65	1,088 18	2,101 63
Charlottetown, I. P. E.....	3,187 69	16,765 23	17,106 99	26,920 69	35,844 03	824 27	783 42
Victoria, C. B.....		656 50	2,893 13	3,410 29	3,022 31	45,635 14	1,419 49
Salubrité publique (y compris les quarantaine de bestiaux).....				12,722 13	3,351 98	3,400 00	\$37,383 60
Lazaret de Tracadie.....						1,676 55	3,151 81
Maladie des bestiaux à Pictou.....	20,609 37	34,213 62	36,700 44	59,450 94	69,633 98	76,669 52	1,834 93
Total	76,000 00	100,000 00	100,000 00	100,000 00	100,000 00	100,000 00	100,000 00
Moins—Remboursements.....							
Total	58,746 85	57,395 43	58,746 85	58,746 85	58,746 85	58,746 85	58,746 85

* Y compris le transport sur C. F. I. † Pour rembourser les dépenses d'immigration au N.-B. ‡ Les frais de transport dans l'intérieur sont portés à ce compte, et non à celui de l'agence de Québec, comme autrefois. § Gale des moutons, \$11,646.20; salubrité publique, \$12,453.60; hôpital de Winnipeg, \$11,940, et hôpital Saint-Boniface, \$1,243.80. || Y compris les frais pour le rapatriement, \$1,163.75.

Au tableau qui précède est joint le sommaire de la dépense d'immigration pendant l'année 1885, d'après une classification plus distincte :—

	\$ cts.	\$ cts.
Agences canadiennes		61,909 35
Bureau de Londres :—		
Personnel.....	7,223 33	
Agences.....	21,890 42	
Dépenses générales	35,936 42	
Société protectrice d'immigration des femmes		65,050 17
Dépense générales, viz. :—		1,000 00-
Impressions.....	55,641 06	
Papier.....	19,381 74	
Transport à l'intérieur	*32,501 23	
Passages réduits et commission.....	36,748 33	
Commission sur passage des enfants.....	3,063 00	
Boni à la Colombie-Britannique.....	500 00	
Rapatriement	2,617 37	
Repas donnés aux immigrants	10,430 26	
Commis de la malle sur paquebots	800 00	
Dépenses des délégués.....	3,759 40	
Agents voyageurs.....	3,685 50	
Agents spéciaux.....	1,907 99	
Services spéciaux	5,893 92	
Colonisation.....	5,382 35	
		182,312 15
Total de la dépense au compte d'immigration.....		310,271 67

* Ce montant se compose en grande partie d'arrérages de 1884, se montant à \$10,851.76, ainsi que de la somme de \$15,889.89 due au chemin de fer Intercolonial, du mois de novembre 1883 au mois d'avril 1885. Le coût réel du transport à l'intérieur s'est élevé pendant l'année 1885 à \$5,759.58.

ARRIVÉES A LA DOUANE.

Province.	Nationalité.	1884.			1885.		
		Nombre.	Total.	Valeur.	Nombre.	Total.	Valeur.
Québec.....	Anglais.....	461		\$ cts.	527		\$ cts.
	Irlandais.....	153			248		
	Ecossais.....	82			113		
	Allemands.....	63			85		
	Américains.....	687			523		
	Canadiens.....	18,532			15,324		
	Autres nationalités.....	641			1,334		
			29,579	379,301 50		18,154	391,737 50
N.-Brunswick....	Anglais.....	108			137		
	Irlandais.....	40			15		
	Ecossais.....	17			32		
	Allemands.....	1					
	Américains.....	101			147		
	Canadiens.....	509			608		
	Autres nationalités.....	22			53		
			798	30,511 66		992	37,920 44
Nouvelle-Ecosse	Anglais.....	176			203		
	Irlandais.....	3			16		
	Ecossais.....	52			47		
	Allemands.....	10			8		
	Américains.....	82			87		
	Canadiens.....	541			553		
	Autres nationalités.....	15			38		
			879	30,423 75		952	32,871 00
Ontario.....	Anglais.....	1,384			1,353		
	Irlandais.....	68			518		
	Ecossais.....	52			366		
	Allemands.....	552			394		
	Américains.....	1,945			2,108		
	Canadiens.....	6,686			5,319		
	Autres nationalités.....	514			425		
Non déclarée.....							
			12,191	594,801 50		10,478	
Manitoba.....	Anglais.....	225			162		
	Irlandais.....	35			11		
	Ecossais.....	71			30		
	Allemands.....	31			16		
	Américains.....	101			72		
	Canadiens.....	143			270		
	Autres nationalités.....	42			68		
			648	45,543 00		579	50,344 10
Ile du P.-E.....	Anglais.....	43			43		
	Irlandais.....	8			19		
	Ecossais.....	36			22		
	Allemands.....				1		
	Américains.....	4			18		
	Canadiens.....	94			160		
	Autres nationalités.....	1			15		
			186	4,982 00		209	4,013 00
Colombie-Brit....	Anglais.....				319		
	Irlandais.....				41		
	Ecossais.....				63		
	Allemands.....				60		
	Américains.....				254		
	Canadiens.....				142		
	Autres nationalités.....				58		
					937	59,312 00	
	Total.....		35,191	1,085,563 41		32,301	1,085,274 46

* Pour ne pas avoir à se répéter, on a omis les relevés de la douane pour la Colombie-Britannique, qui sont publiés dans le rapport de l'agent de Victoria, C.-B.

NATIONALITÉ des immigrants—relevés de la douane.

Province.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Etats-Unis.	Canadiens.	Autres.	Total.
Québec.....	527	248	113	85	523	15,324	1,334	18,154
Nouveau-Brunswick....	137	15	32	147	608	53	952
Nouvelle-Ecosse.....	203	16	47	8	87	553	38	952
Ontario.....	1,353	518	366	394	2,103	5,319	425	10,478
Manitoba.....	162	11	30	16	72	220	68	579
Ile du Prince-Edouard..	43	10	22	1	18	100	15	209
Colombie-Britannique..	319	41	63	60	254	142	58	937
Totaux.....	2,744	859	673	564	3,204	22,266	1,991	32,301

La comparaison du nombre des arrivées d'après le tableau qui précède, peut se faire comme suit:

Arrivées à la douane, 1873	8,971
do 1874.....	14,110
do 1875.....	8,139
do 1876.....	11,134
do 1877.....	11,759
do 1878.. .. .	11,435
do 1879.....	9,775
do 1880	10,961
do 1881.....	15,404
do 1882.....	30,554
do 1883.....	34,987
do 1884.....	35,191
do 1885.....	32,301

Cet état ne tient pas compte du nombre considérable de personnes qui ont traversé la frontière et qu'il a été impossible d'inscrire dans aucun registre. Le fait que la stagnation du commerce a été plus générale aux Etats-Unis qu'au Canada a eu pour résultat de stimuler cette immigration.

La valeur des effets des immigrants déclarés à la douane comme effets de colons, a été, en 1882, de \$925,612; en 1883, de \$1,153,632; en 1884, de \$1,035,564, et en 1885, de \$1,085,274.

Les diverses agences évaluent aux sommes suivantes les effets et l'argent apportés par les immigrants dans le cours de l'année :

	1884.	1885.
Halifax	\$ 142,548	\$ 283,898
Saint-Jean.....	43,894	8,630
Montréal <i>vid</i> les ports des E.-U..	204,100	327,800
Coaticooke.....	15,359
Ottawa.....	45,000	33,800
Kingston.....	68,188	45,663
Toronto { Argent.....\$138,000 } { Effets..... 94,050 }	232,050	Argent.\$127,400 } { Effets.. 87,700 }
Hamilton	793,395	510,445
London.....	135,495	55,145
Colombie-Britannique—Effets....	91,004	93,111
Winnipeg.....	1,958,275	1,485,000
Total.....	\$3,729,308	\$3,058,592

Les chiffres ci-dessus devraient être ajoutés aux sommes apportées en 1885 par d'autres émigrants qui se sont présentés à la douane et non aux agences :

Déclarations aux agences.....	\$3,729,308 00	\$3,058,592 00
do à la douane.....	1,085,564 00	1,085,274 46
En tout	\$4,814,872 00	\$4,143,866 46

Il faudrait aussi ajouter à ces chiffres la valeur des deniers et effets que les immigrants ont apportés dans le pays dans le cours de la dernière année et dont il a été impossible d'avoir le chiffre exact.

Suit un tableau comparatif de la valeur des deniers et effets apportés par les immigrants au Canada depuis l'année 1875, époque à laquelle on a commencé à en tenir note :—

Années.	Valeur.
1875.....	\$1,344,573
1876.....	686,205
1877.....	632,269
1878.....	1,202,563
1879.....	1,152,612
1880.....	1,295,565
1881.....	4,188,925
1882.....	3,171,501
1883.....	2,784,881
1884.....	4,814,872
1885.....	4,143,866
10—D $\frac{1}{2}$	

Les résultats des opérations du département, en 1884 et 1885, concernant l'immigration, peuvent se résumer comme suit:—

	1884.	1885.
Nombre total de colons établis au Canada (comprenant les immigrants inscrits aux douanes).....	103,824	79,169
Montant total de l'argent et des effets qui ont été apportés par des immigrants durant l'année, autant qu'on a pu s'en assurer.....	\$4,814,872 00	\$4,143,866 00
Dépense totale de l'immigration, comprenant les dépenses de tous les bureaux et autres établissements d'immigration du Canada, du Royaume-Uni, du continent européen et des Etats-Unis, ainsi que tous frais de propagande en faveur de l'immigration.....	\$431,497 76	\$313,271 00
Dépense par tête pour colons (y compris les émigrants inscrits aux douanes).....	\$6 28	\$6 62
Dépenses par tête pour colons (y compris les émigrants inscrits aux douanes).....	\$4 15	\$3 92

En comparant ce qu'a coûté en moyenne chacun des colons arrivés depuis 1875, on a le résultat suivant:—

	A part les douanes.	Y compris les douanes.
1875	19,243 colons, \$14 00	27,382 \$10 83
1876	14,490 do 19 60	25,633 11 12
1877	15,223 do 12 00	27,082 6 78
1878	18,372 do 9 63	29,807 6 23
1879	30,717 do 5 74	40,492 4 35
1880	27,544 do 6 59	38,505 4 71
1881	32,587 do 6 32	47,991 4 30
1882	81,904 do 4 23	112,458 3 08
1883	98,637 do 4 26	133,624 3 15
1884	68,633 do 6 62	103,824 4 15*
1885	46,868 do 6 28	79,169 3 92

Les opérations du département ont été conduites avec toute l'économie possible, tout en tenant compte de l'efficacité du service de l'immigration.

VI. QUARANTAINE.

GROSSE-ILE.

Le Dr Montizambert, le médecin surintendant de la quarantaine de la Grosse-Ile, rapporte qu'il est arrivé à cette station, l'année dernière, trente-six navires venant de ports infectés ou ayant des malades à bord. La seule maladie contagieuse

* Cependant, comme il a été payé l'année dernière une somme de \$51,195.29 qui avait été dépensée en 1883, la dépense réelle pendant 1884 n'a été que de \$380,302.47. En admettant que ce soit le chiffre de la dépense réelle de l'année, la dépense par tête, à part les douanes, a été de \$5.64, et y compris les douanes, de \$3.66. Aucune avance de cette sorte n'a été reportée de 1884.

qui ait sévi cette année a été la petite vérole, et tous ceux qui en ont été atteints, moins un, se sont rétablis après avoir été soignés à la quarantaine.

J'ai chargé le Dr Montizambert d'aller assister à la conférence de salubrité générale tenue le 8 décembre à Washington pour traiter de questions se rattachant à l'état sanitaire maritime dans l'intérêt commun de tout le continent. Son rapport et celui du Dr Covernton, qui représentait le conseil d'hygiène de la province d'Ontario, sont publiés dans les annexes.

Le Dr Montizambert rapporte que le Dr Ranch, de Chicago, qui a inspecté l'été dernier les quarantaines établies sur l'Atlantique, aurait dit que le commerce avec Chicago et l'Etat de l'Illinois ne serait permis qu'aux états ou provinces qui adopteraient des précautions sanitaires suffisantes. En effet, les lois de l'Etat de l'Illinois autorisent, pour protéger la santé publique, une espèce de *boycottage*, comme ce qui a été fait à peu près sur notre frontière de Niagara l'automne dernier.

QUÉBEC.

Le Dr Rowand, médecin-visiteur du port de Québec, rapporte qu'il n'est jamais arrivé d'immigrants en plus parfaite santé que ceux de 1885. L'épidémie de la petite vérole, qui a sévi à Montréal, n'a pu être causée par ces immigrants, car la maladie s'est déclarée à cet endroit avant l'ouverture de la navigation dans le bas du fleuve.

QUARANTAINE DE SYDNEY.

Le Dr McLeod, médecin-visiteur, rapporte qu'il a été admis à l'hôpital onze patients, dont neuf se sont rétablis et deux sont morts. Il rapporte de plus qu'il a détenu en quarantaine pendant la saison trois navires qui furent immédiatement nettoyés et fumigés. Le Dr McLeod ajoute que la petite vérole s'est déclarée à Sydney, mais que la maladie fut vite contrôlée grâce aux efforts du conseil d'hygiène de l'endroit. Une enquête sévère a démontré que la maladie n'avait pu être communiquée par des malades de l'hôpital de la quarantaine.

SAINT-JEAN.

Le Dr Harding, médecin-visiteur, rapporte qu'il n'a pas eu connaissance de maladies contagieuses, cependant il a désinfecté trois navires sur lesquels des personnes étaient mortes de maladie contagieuse avant l'arrivée au port.

HALIFAX.

Le Dr Wickwire, médecin-visiteur d'Halifax, rapporte qu'il n'y a eu, pendant l'année, que deux cas de maladie requérant la mise en quarantaine. On a soigneusement surveillé les navires venant des ports infectés, et en général les officiers comprenaient toute la nécessité de prendre des précautions.

CHARLOTTETOWN.

Le Dr Hobkirk, médecin-visiteur, dit qu'il n'y a pas eu de maladies contagieuses requérant un traitement à l'hôpital avant le milieu du mois de novembre. A cette époque il s'est déclaré deux cas de petite vérole. Le capitaine et l'équipage des navires infectés furent détenus en quarantaine et les navires soigneusement nettoyés et fumigés. Comme après treize jours aucune maladie ne se déclarait, il leur fut permis de retourner à leur navire. Les vaisseaux ont tous été soumis à une inspection rigoureuse, et personne des passagers ou de l'équipage n'a pu débarquer sans avoir été préalablement vacciné.

PICTOU.

Le Dr Kirkwood, médecin-visiteur, rapporte qu'il y a eu deux cas de la maladie, la petite vérole, à sa station, et que les deux malades sont morts. Le conseil d'hygiène de l'endroit a tout fait pour l'aider à empêcher la petite vérole d'être apportée à ce port.

VICTORIA, C. B.

Le Dr Jackson, médecin-visiteur de Victoria, rapporte qu'un navire ayant un cas de petite vérole à bord a passé sa station avant l'inspection. Le capitaine fut réprimandé, mais il a plaidé ignorance. Il n'est arrivé à ce port aucun autre cas de maladie contagieuse.

LAZARET DE TRACADIE.

Le Dr A. C. Smith, médecin visiteur du lazaret, rapporte qu'il y a eu, pendant l'année, trois décès, mais qu'on y a admis trois nouveaux patients, en sorte que le nombre des malades est aujourd'hui de vingt-un. Il mentionne qu'il n'y a que trois cas connus en dehors de l'institution, et que ces derniers y seront bientôt admis de la manière ordinaire. Le Dr Smith affirme que la maladie diminue lentement et qu'elle doit finir par disparaître complètement de la province.

Il est allé visiter quelques malades de l'île du Cap-Breton que l'on soupçonnait atteints de la lèpre, mais il n'a constaté aucun des symptômes de cette maladie, et il est convaincu qu'il n'y a plus de lèpre au Cap-Breton, s'il y en a jamais eu.

VII.—RECENSEMENT ET STATISTIQUE.

Le quatrième et dernier volume du recensement de 1881 a été publié depuis la date du dernier rapport de mon prédécesseur, et contient les renseignements indiqués dans ce rapport. Les dépenses pendant l'année 1885 se sont élevées à \$2,877.80, et peuvent être spécifiées comme suit :—

Appointements.....	\$1,649.00
Divers.....	13.25
Impressions.....	1,155.66
Papeterie.....	59.89

Au mois d'août dernier on a fait le recensement des trois districts provisoires d'Assiniboia, la Saskatchewan et d'Alberta, en vertu des dispositions du 48-49 Vict., ch. 3, mentionné plus haut. Le rapport imprimé de ce recensement a déjà été soumis à Votre Excellence et présenté au parlement. La dépense encourue à ce sujet s'est élevée, pendant l'année 1885, à \$4,185.16, et s'est répartie comme suit :—

Commissaires et énumérateurs.....	\$1,361.00
Officiers et commis.....	2,575.25
Divers.....	137.76
Impressions.....	111.15

Suit un état indiquant l'origine de la population des trois districts provisoires des territoires du Nord-Ouest :—

	Blancs.	Métis.	Sauvages	Totaux.
<i>Assiniboia.</i>				
Broadview.....	6,760	84	1,533	8,367
Qu' Appelle et Regina.....	6,320	570	2,650	9,540
Mâchoire-d'Original.....	2,344	224	48	2,616
Swift-Current.....	197	48	118	363
Creek-de-l'Erable.....	296	91	78	465
Medicine-Hat.....	657	75	732
Total.....	16,574	1,017	4,492	22,083
<i>Saskatchewan.</i>				
Rivière-aux-Carottes.....	128	69	1,573	1,770
Prince-Albert.....	1,472	2,156	1,745	5,373
Battleford.....	292	369	2,942	3,603
Total.....	1,892	2,594	6,260	10,746
<i>Alberta.</i>				
Edmonton.....	1,595	1,004	3,017	5,616
Calgary et Daim-Rouge.....	2,069	207	3,191	5,467
McLeod.....	1,214	26	3,210	4,450
Total.....	4,878	1,237	9,418	15,533
Totaux pour les trois districts provisoires.....	23,344	4,848	20,170	48,362

La population de ces trois districts s'élevait, d'après le recensement de 1881, à 26,080, soit une augmentation de 85 pour 100 dans l'espace d'un peu plus de quatre années.

La population de ces parties des territoires du Nord-Ouest, non comprise dans le recensement de 1885, était, en 1881, de 30,931, et elle est demeurée à peu près au même chiffre. Le chiffre total de la population des territoires du Nord-Ouest est, en conséquence, d'environ 80,000.

VIII.—STATISTIQUE CRIMINELLE.

On a publié, depuis la date du dernier rapport de mon prédécesseur, les relevés de la statistique criminelle pour 1884, et l'on travaille en ce moment à compléter et disposer en tableaux ceux de l'année 1885. La dépense de l'année civile s'est élevée à \$2,692.86, se répartissant comme suit :—

Relevés.....	\$2,234.72
Appointements.....	431.50
Divers.....	12.00
Impressions.....	14.64

IX.—STATISTIQUE SANITAIRE.

Aux cités et villes mentionnées dans le rapport de mon prédécesseur, qui ont nommé des officiers de la statistique chargés d'envoyer des rapports à ce sujet, sont venues se joindre les suivantes: celles de Sorel, le 2 juillet; des Trois-Rivières, le 27 octobre, et de London, le 3 décembre.

Des bulletins mensuels ont été publiés régulièrement depuis le mois de juin dernier, et le rapport annuel a été livré aux imprimeurs. Ce rapport ne contiendra pas cependant les relevés des Trois-Rivières, de Sorel et de London, attendu que les rapports de chacune de ces villes ne couvrent qu'une partie de l'année.

Les dépenses encourues pour payer les officiers de la statistique dans les cités et villes, pendant l'année, se sont montées à \$2,843.90; la statistique mortuaire à \$327.85; les commis surnuméraires, \$1,258.00; frais de voyage, \$346.75; divers, \$163.50, et l'imprimeur de la reine, \$284.75; soit en tout, \$7,224.74.

On trouvera dans les annexes le rapport du haut commissaires, ceux des agents d'Europe ainsi que du Canada, les rapports des quarantaines et des rapports spéciaux.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN CARLING.

Ministre de l'agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, mars 1886.

RAPPORT

SUR LE

PRÉTENDU EXODE DES CANADIENS

PAR LA

FRONTIÈRE DE L'OUEST.

OTTAWA, 29 mars 1886.

MONSIEUR,—La lettre circulaire suivante de l'honorable Daniel Manning, secrétaire du Trésor des États-Unis, aura pour résultat d'épargner les requêtes et rapports que j'ai été chargé de faire chaque année depuis 1850 sur le prétendu exode des Canadiens par notre frontière de l'ouest, aux ports de Détroit et Huron. Voici cette lettre :

“ WASHINGTON, D.C., 20 février 1886.

“ Aux percepteurs et autres officiers de douanes :

“ Puisqu'il paraît impossible d'obtenir d'après les lois actuelles une statistique exacte des immigrants venant aux États-Unis des possessions britanniques de l'Amérique du Nord ainsi que du Mexique, il vous est enjoint par les présentes de cesser de recueillir cette statistique jusqu'à nouvel ordre.

“ DANIEL MANNING,
“ Secrétaire.”

Ainsi que les années précédentes, je m'étais occupé d'obtenir des chiffres nécessaires pour pouvoir répondre à ceux qui prétendaient que l'émigration aux ports mentionnés plus haut avait été considérables, et le bureau de Washington les avait publiés dans les bulletins mensuels jusqu'à tout dernièrement ; cependant comme ces chiffres ont été omis des états généraux contenus dans le rapport trimestriel de décembre du chef du bureau de la statistique soumis au Congrès, il me semble préférable de ne pas s'arrêter à des états auxquels on ne peut évidemment ajouter foi.

Je me permettrai cependant de vous soumettre la statistique du commerce de transport des voyageurs, indiquant le nombre total de ceux qui sont partis du Canada ou y sont arrivés par le réseau du Grand-Tronc, à l'est et à l'ouest, pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. Je vous transmets également les mêmes états au sujet de ceux qui ont traversé la péninsule d'Ontario par le chemin de fer *Canada*

Southern, ainsi que ceux qui sont allés des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest, et *vice versa*, par les deux réseaux de chemins de fer en question. Ces chiffres, qui sont attestés par les employés de ces compagnies de chemins de fer, sont annexés à ce rapport.

Ces chiffres, quant à ce qui concerne le Canada, sont comme suit :—

Nombre total net des voyageurs partis par le chemin de fer le Grand-Tronc.....	159,393
Nombre total net des voyageurs arrivés par le chemin de fer le Grand-Tronc.....	157,018
Perte pendant l'exercice.....	2,375
Partis par le Canada Southern.....	20,202
Arrivés do do	17,189
Perte pendant l'exercice.....	3,012

Je n'ai pu m'assurer s'il n'y avait pas, parmi ceux qui sont partis par le *Canada Southern*, des voyageurs européens qui avaient acheté leurs billets au Canada, car les états de cette compagnie de chemin de fer ne font pas d'abstraction de cette nature, comme c'est le cas pour les chiffres fournis par le Grand-Tronc.

L'examen des chiffres fournis depuis trois ans d'après cette forme donne, sur le réseau du Grand-Tronc, le résultat suivant :—

Gain net pour le Canada, ou différence entre les entrées et les sorties pendant l'exercice terminé au mois de juin 1883.....	4 692
Gain net pour le Canada, ou différence entre les entrées et les sorties pendant l'exercice terminé au mois de juin 1884.....	2,907
Perte nette pendant l'exercice terminé au moins de juin 1885.....	2,375

En prenant la différence entre les entrées et les sorties, à tous les endroits où le chemin de fer le Grand-Tronc pénètre aux Etats-Unis, on arrive d'après les chiffres pour les trois années en question à un gain net ou immigration de 5,224.

Il existe d'autres voies de communication entre le Canada et les Etats-Unis, mais le réseau du Grand-Tronc est de beaucoup plus important pour les deux grandes provinces de Québec et d'Ontario. En effet c'est par ce chemin que passent à l'est tous les Canadiens français, et à l'ouest tous les habitants de l'Ontario aussi les chiffres que cette compagnie fournit, indiquent-ils clairement la nature de l'émigration de la population.

Il y a autre chose que je désire vous soumettre et sur laquelle je crois à propos d'attirer votre attention, ce sont les chiffres qui ont rapport au déplacement de la population, de l'est à l'ouest, aux Etats-Unis. Le nombre total net des voyageurs (abstraction faite de ceux d'Europe) qui ont passé par le réseau du chemin de fer

le Grand-Tronc, allant de l'est à l'ouest, a été, pendant l'exercice clos en juin dernier, de 83,268. Le total net de ceux allant de l'ouest à l'est a été, durant la même période, de 56,563. La différence ou la perte nette pour les Etats de l'est par suite de ce déplacement s'est montée au chiffre élevé de 26,705. Cependant la différence entre les voyageurs qui se sont rendus par le *Canada Southern*, des Etats de l'Est ou pour mieux dire de New-York aux Etats de l'Ouest, n'était que de 940 en faveur des derniers.

Comme la controverse qu'il m'a fallu soutenir contre les officiers des Etats-Unis n'a pas toujours été de nature agréable, il me sera peut-être permis d'ajouter, avant de terminer ces rapports, que j'ai éprouvé beaucoup de satisfaction en constatant que la circulaire de M. Manning me donnait complètement raison. Je n'ai d'ailleurs combattu que dans l'intérêt de la vérité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN LOWE,

Secrétaire du département de l'agriculture.

A l'honorable JOHN CARLING,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

P. S., 3 avril. Le rapport qui précède était imprimé quand M. Nicol Kingsmill a eu l'obligeance de me passer les chiffres du commerce de transport des voyageurs par le chemin de fer *Canada Southern*, pendant l'année civile 1885. L'état pour l'exercice clos le 30 juin est par suite quelque peu modifié, car les chiffres indiquent pour les derniers six mois :—

Partis du Canada.....	32,592
Arrivés des Etats-Unis.....	32 520
Perte pendant les six mois.....	72

Le déplacement pendant les mêmes six mois par le même chemin de fer, des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest, Etats-Unis, a été comme suit :—

Se rendant à l'ouest.....	37,686
Se rendant à l'est.....	42,730
Gain pour l'est pendant les six mois.....	5,054

Les chiffres pour l'année civile par ce chemin de fer sont comme suit :—

Voyageurs partis du Canada.....	52,794
Voyageurs arrivés des Etats-Unis.....	47,709
Perte pendant l'année civile.....	3,085

Le déplacement des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest d'après les chiffres du chemin de fer *Canada Southern* donne pour l'année 1886 le résultat suivant :—

Se rendant à l'ouest.....	69,110
Se rendant à l'est.....	75,094
Gain pour l'est.....	5,984

J. L.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC DU CANADA.

VOYAGEURS D'ENTIER PARCOURS.

VOYAGEURS allant des Etats-Unis au Canada.

Arrivant à	Semestre terminé déc. 1884.	Semestre terminé juin 1885.	Total.	Année terminée juin 1884.
Sherbrooke.....	2,349	1,417	3,766	3,935
Coaticook.....	7,981	5,032	13,013	25,594
Saint-Jean.....	24,119	18,015	42,134	50,749
Prescott.....	385	269	654	957
Port-Hope.....	206	65	271	459
Toronto.....	116	7	123	2,500
Pont Suspendu.....	24,195	15,473	39,668	51,673
Sarnia.....	16,066	10,110	26,176	31,411
Windsor.....	20,709	12,501	33,210	39,338
	96,126	62,889	159,015	206,616
Y compris les voyageurs d'Europe.....			1,997	1,778

VOYAGEURS allant du Canada aux Etats-Unis.

Partant à	Semestre terminé déc. 1884.	Semestre terminé juin 1885.	Total.	Année terminée juin 1884.
Sherbrooke.....	1,781	2,076	3,857	5,260
Coaticook.....	7,922	3,708	11,630	15,087
Saint-Jean.....	22,706	19,992	42,698	54,664
Frontière.....	142	99	241	214
Prescott.....	374	382	756	682
Port-Hope.....	363	96	459	138
Pont Suspendu.....	25,507	14,611	40,118	50,897
Sarnia.....	20,201	14,760	34,961	45,653
Windsor.....	19,561	9,807	29,368	38,326
	98,557	65,531	164,088	210,941
Y compris les voyageurs d'Europe.....			4,695	9,010

T. B. HAWSON,

Auditeur du trafic.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC DU CANADA.

VOYAGEURS passant par le Canada, en route des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest.

Débarquant au Canada à	Quitant le Canada à						Windsor.			Grands totaux.	
	Sarnia.			Année finissant en juin 1884.			Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.	1885.	1884.
	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.	Semestre finissant en déc. 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.					
	1	1	7					1		8	
Sherbrooke.....	1,504	2,683	3,223	405	91	496	549	3,179	3,772		
Montreal.....	123	253	1,032	7	6	13	114	266	1,146		
Barton.....	5,063	7,928	10,434	452	288	740	1,342	8,668	11,676		
Saint Jean.....	1,001	1,910	2,352	131	68	199	495	2,109	2,847		
Prescott.....	30,402	47,808	52,678	16,065	17,342	33,307	40,363	81,115	93,041		
Pont Suspendu.....	38,084	60,583	69,826	17,060	17,695	34,755	42,864	(a) 95,338	(b) 112,690		

(a) Passagers européens, 12,070.
(b) do do, 60,726.

T. B. HAWSON,
Auditeur du trafic.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC DU CANADA.

VOYAGEURS des États-Unis au Manitoba, par chemin de fer, en passant par le Canada.

Partant de	Entrés au Canada à										Grands totaux.	
	Sarnia.					Windsor.					1885.	1884.
	Semestre terminé déc. 1884.	Semestre terminé juin 1885.	Total.	Année terminée juin 1884.	Semestre terminé déc. 1884.	Semestre terminé juin 1885.	Total.	Année terminée juin 1884.	1885.	1884.		
Geatcooke	4	6	10	37	1	1	11	11	48		
Saint-Jean	6	12	18	101	2	2	22	20	123		
Westcott	1	1	2	1	1	3		
Pont Suspendu	58	20	78	102	92	9	101	108	179	210		
	69	38	107	242	94	10	104	142	211	384		

T. B. HAWSON,
Auditeur du trafic.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC DU CANADA.

MOUVEMENT des voyageurs allant vers l'est et passant par le Canada, venant des Etats de l'Ouest et allant aux Etats de l'Est.

Partant de	Entrés au Canada à						Windsor.			Grands totaux.	
	Sarnia.			Année terminée juin 1884.			Semestre terminé juin 1885.	Total.	Année terminée juin 1884.	1885.	1884.
	Semestre terminé déc. 1884.	Semestre terminé juin 1885.	Total.	Semestre terminé déc. 1884.	Année terminée juin 1884.						
Sherbrooke.....	19	18	37	34	2	2	4	39		38
Coaticoucke	982	375	1,357	2,595	421	173	594	1,141	1,951		8,736
Sutton.....	604	103	707	969	60	12	72	180	779		1,149
Saint-Jean	2,652	1,427	4,079	4,882	758	246	1,004	1,011	5,083		5,893
Prescott	355	275	630	726	145	72	217	307	847		1,033
Pont Suspendu.....	12,866	9,113	21,979	17,823	15,543	10,342	25,885	26,269	47,864		44,092
	17,478	11,311	28,789	27,029	16,937	10,847	27,774	28,912	56,563		55,941

T. B. HAWSON,
Auditeur du trafic.

CHEMIN DE FER GRAND-TRONC DU CANADA.

VOYAGEURS des Etats-Unis au Manitoba, par chemin de fer, en passant par le Canada.

	Quittant le Canada à						Grands totaux.	
	Sarnia.			Windsor.				
	Semestre finissant en déc. 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.	Semestre finissant en déc. 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.
Débarquant au Canada à								
Coatsooke.....	79	47	126	163			7	170
Saint-Jean.....	60	13	73	50			2	53
Et Prescott.....		3	3	5			1	6
Pont Suspendu.....	54	57	111	62	4	15	22	84
	193	120	313	280	4	15	32	312

T. B. HAWSON,
Auditeur du trafic.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC DU CANADA.

VOYAGEURS des provinces de l'est du Canada au Manitoba, tout rail, *vid*
les Etats-Unis.

Quittant le Canada à								Grands totaux.	
Sarnia.				Windsor.				1885.	1884.
Semestre finissant en décembre 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.	Semestre finissant en décembre 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.		
676	1,888	2,564	4,908	79	192	271	1,154	2,835	6,062

VOYAGEURS du Manitoba au Canada, tout rail, *vid* les Etats-Unis.

Débarquant au Canada à								Grands totaux.	
Sarnia.				Windsor.				1885.	1884.
Semestre finissant en décembre 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.	Semestre finissant en décembre 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.		
857	642	1,499	3,127	103	199	302	2,008	1,801	5,135

TOURISTES passant par le Canada, allant de l'ouest à l'est.

Débarquant en Canada à Toronto, et partant de	Semestre finissant en décembre 1884.	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Année finissant en juin 1884.
Sherbrooke				6
Coaticook	41	1	42	69
Saint-Jean	351	72	423	1,163
Sutton	4	6	10	40
Prescott	39		39	45
	435	79	514	1,323

T. B. HAWSON,
Auditeur du trafic.

STATISTIQUE DES VOYAGEURS PAR LE CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA.

(CHEMIN DE FER CENTRAL DE MICHIGAN,
Bureau de l'Auditeur ; Détroit, 13 nov. 1885.)

VOYAGEURS D'ENTIER PARCOURS.

Voyageurs des Etats-Unis au Canada. || Voyageurs du Canada aux Etats-Unis.

Débarquant à	Semestre finissant en juin 1885.	Total.	Quittant à	Semestre finissant en juin 1885.	Total.
Pont Suspendu	2,581	17,189	Pont Suspendu	3,366	22,202
Buffalo	2,788		Buffalo	2,544	
Saint-Clair	68		Saint-Clair	15	
Détroit	11,752		Détroit	14,277	

Mouvement des voyageurs allant vers l'est et passant par le Canada, *en route* des Etats de l'Ouest aux Etats de l'Est. || Mouvement des voyageurs allant vers l'ouest et passant par le Canada, *en route* des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest.

Quittant au	Débarquant en Canada à		Total.	Débarquant au	Quittant le Canada à		Total.
	Détroit, semestre finissant en juin 1885.	Saint-Clair, semestre finissant en juin 1885.			Détroit, semestre finissant en juin 1885.	Saint-Clair, semestre finissant en juin 1885.	
Pont Susp....	32,319	45	32,364	Pont Susp....	31,417	7	31,424

Voyageurs du Canada au Manitoba, par chemin de fer, *vid* les Etats-Unis. || Voyageurs du Manitoba au Canada, par chemin de fer, *vid* les Etats-Unis.

Quittant le Canada à Détroit, semestre finissant en juin 1885	1,333
Débarquant en Canada à Détroit, semestre finissant en juin 1885	783

Voyageurs des Etats-Unis au Manitoba, par chemin de fer, par le Canada. || Voyageurs du Manitoba aux Etats-Unis.

Débarquant en Canada au	Quittant le Canada à	Total.	Quittant le Canada au	Débarquant en Canada à	Total.
	Détroit.			Détroit.	
Pont Suspendu	85	85	Pont Suspendu	122	122

D. A. WATERMAN,
Auditeur.

GEO. E. KING,
Comptable des billets.

CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA, (Compagnie du chemin de fer Michigan Central, D. A. Waterman, auditeur ; Geo. E. King, comptable des billets, Détroit, Mich., 2 avril 1886).

EXHIBIT A.

CHEMIN DE FER MICHIGAN CENTRAL.

Voyageurs passant par le Canada *en route*, pendant le semestre finissant en décembre 1885.

DES ETATS DE L'OUEST AUX ETATS DE L'EST.				DES ETATS DE L'EST AUX ETATS DE L'OUEST.			
Quittant le	Entrés au Canada à		Total.	Débarquant au	Quittant le Canada à		Total.
	Détroit.	St-Clair.			Détroit.	St-Clair.	
Pont Suspendu.....	42,643	87	42,730	Pont Suspendu	37,674	12	37,686

EXHIBIT B.

Statistique des voyageurs d'entier parcours sur le chemin de fer Michigan Central.

DU CANADA AUX ETATS-UNIS.			DES ETATS-UNIS AU CANADA.		
Quittant à	Semestre finissant en décembre 1885.	Total.	Débarquant à	Semestre finissant en décembre 1885.	Total.
Pont Suspendu.....	4,754	32,592	Pont Suspendu.....	4,256	32,520
Buffalo.....	10,841		Buffalo.....	10,898	
Saint-Clair.....	55		Saint-Clair.....	111	
Détroit.....	16,942		Détroit.....	17,255	

EXHIBIT C.

Chemin de fer Michigan Central tout rail par le Canada.

DU MANITOBA AUX ETATS-UNIS.			DES ETATS-UNIS AU MANITOBA.		
Quittant le	Entrés au Canada à	Total.	Débarquant au	Quittant le Canada à	Total.
Pont Suspendu.....	Détroit.....	225	Pont Suspendu.....	Détroit.....	13

EXHIBIT D.

Chemin de fer Michigan Central tout rail *vid* les Etats-Unis.

DU MANITOBA AU CANADA.		DU CANADA AU MANITOBA.	
Entrés au Canada à Détroit pendant le semestre finissant en décembre 1885.....	489	Quittant le Canada à Détroit pendant le semestre finissant en décembre 1885....	113

CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA.

(Compagnie du chemin de fer Michigan Central; D. A. Waterman, auditeur; Geo. E. King, comptable des billets; Détroit, Michigan, 2 avril 1886).

EXHIBITS POUR L'ANNÉE 1885.

A.

VOYAGEURS passant par le Canada, *en route*.

Des Etats de l'Ouest aux Etats de l'Est.				Des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest.			
Quittant le	Entrés au Canada à		Total.	Débarquant au	Quittant le Canada à		Total.
	Détroit.	St-Clair.			Détroit.	St-C'air.	
Pont Suspendu.....	74,962	132	75,094	Pont Suspendu....	69,091	19	69,110

B.

Statistique des voyageurs.

Quittant le	Du Canada aux Etats-Unis.	Total.	Débarquant à	Des Etats-Unis au Canada.	Total.
	Année 1885.			Année 1885.	
Pont Suspendu	8,120	52,794	Pont Suspendu	6,837	49,709
Buffalo.....	13,385		Buffalo.....	13,686	
Saint-Clair.....	70		Saint-Clair.....	179	
Détroit	31,219		Détroit.....	29,007	

C.

Par voie ferrée en Canada.

Du Manitoba aux Etats-Unis.			Des Etats-Unis au Manitoba.		
Quittant au	Entrant en Canada à	Total.	Entrant au	Quittant le Canada à	Total.
Pont Suspendu.....	Détroit.....	347	Pont Suspendu.....	Détroit.....	98

D.

Par voie ferrée *vid* les Etats-Unis.

Du Manitoba au Canada.			Du Canada au Manitoba.		
Année.	Entrant en Canada à	Total.	Année.	Quittant le Canada à	Total.
1885.....	Détroit.....	1,272	1885.....	Détroit.....	1,444

LISTE DES ANNEXES.

IMMIGRATION.

PAGE.

N° 1.	Rapport de l'agent d'immigration, Québec.....	L. Stafford.....	1
2.	do do do Montréal.....	J. J. Daley.....	11
3.	do do do Ottawa.....	W. J. Willis.....	19
4.	do do do Kingston.....	R. Macpherson.....	25
5.	do do do Toronto.....	S. A. Donaldson.....	28
6.	do do do Hamilton.....	John Smith.....	33
7.	do do do London.....	A. G. Smyth.....	53
8.	do do do Halifax.....	E. McC. Clay.....	57
9.	do do do Saint-Jean.....	S. Gardner.....	62
10.	do do do Winnipeg.....	W. C. B. Grahame.....	65
11.	do do do Port-Arthur.....	J. M. McGovern.....	76
12.	do do do Qu'Appelle.....	A. J. Baker.....	83
13.	do do do Brandon.....	Thos. Bennett.....	85
19.	do do do Emerson.....	J. E. Têtu.....	98
22.	do do do Victoria, C.-B.....	J. Jessop.....	127
26.	do do do Sherbrooke.....	W. G. Ibbotson.....	140
16.	do do do Prescott.....	A. S. Gerald.....	95
17.	do do do Richmond.....	J. H. Dyson.....	96
18.	do do do Rochester, N.-Y.....	W. Dewar.....	97
14.	do de l'agent-voyageur d'immigration.....	J. Summer.....	93
15.	do do do.....	A. O. Kellam.....	94
20.	do d'une visite au Canada.....	Robert Pearce.....	105
21.	do sur la colonisation hongroise.....	Comte d'Esterhazy.....	117
23.	do sur le Manitoba et le Nord-Ouest.....	W. S. Abel.....	133
24.	do d'une visite au Canada.....	James Biggar.....	136
28.	do sur le rapatriement des Canadiens-Franç., Worcester, M.....	C. Lalime.....	139
51.	do sur le N.-Ouest pour la colonisation irland., London, Ont.....	Rév. J. F. Coffey.....	193
53.	do sur le district d'Alberta.....	Alexander Begg.....	210
55.	do du HAUT COMMISSAIRE DU CANADA.....	Sir CHARLES TUPPER.....	295
	Y compris le rapport de l'agent du gouvernement		
		Liverpool.....	J. Dyke..... 316
	do	Glasgow.....	Thos. Grahame..... 343
	do	Belfast.....	Chas. Foy..... 355
	do	Dublin.....	Thos. Connolly..... 357
	do	Bristol.....	J. W. Down..... 362

QUARANTAINE.

	PAGE
N° 27. Rapport sur la quarantaine de Sydney.....	W. McK. McLeod, M.D... 142
28. do do de Saint-Jean.....	W. S. Harding, M.D..... 144
29. do do d'Halifax.....	W. N. Wickwire, M.D.... 145
30. do do de Charlottetown.....	W. H. Hobkirk, M.D..... 146
31. do do de Picton.....	H. Kirkwood, M.D..... 147
33. do do de la Grosse-Isle.....	F. Montizambert, M.D.... 149
34. do do de Victoria, C.-B.....	Wm. Jackson, M.D..... 150
32. do du médecin-visiteur, port de Québec.....	A. Rowand, M.D..... 148
35. do sur la réunion de l'association d'hygiène américaine.....	F. Montizambert, M.D. .. 151
36. do do do do.....	C. W. Covernton, M.D... 155
37. do sur le lazaret de Tracadie.....	A. C. Smith, M.D. 156

QUARANTAINE DES BESTIAUX.

38. Rapport sur le commerce d'exportation et d'importation du bétail, y compris la quarantaine des bestiaux de la Pointe-Lévis.....	D. McEachran, F.R.C.C.V 158
39. do sur le mouvement de transit d'animaux vivants des Etats-Unis.....	L. Slater, M.V..... 169
40. do sur la quarantaine des bestiaux de Saint-Jean, N.-B.....	R. Bunting, M.V..... 172
41. do do do d'Halifax, N.-E.....	A. McFatrige, M.V..... 173
44. do do do d'Ontario.....	Andrew Smith, F.R.C.C.V. 177
45. do do do du Manitoba.....	D. H. McFadden, M.V.... 180
42. do sur l'inspection des bestiaux du Montana.....	W. McEachran, M.V..... 174
43. do sur le commerce des bestiaux dans le district d'Alberta.....	J. P. Poett, M.V..... 175

AGRICULTURE.

54. Rapport sur les collèges d'agriculture et les stations expérimentales, et l'agriculture expérimentale en Canada.....	Prof. W. Saunders..... 212
52. do sur le phosphate du Canada, relativement à son emploi en agriculture.....	H. B. Small... 204
56. do de l'entomologiste honoraire.....	Jas. Fletcher 366
50. do sur l'élevage des bestiaux dans les Territoires du Nord-Ouest.....	D. McEachran, F.R.C.C.V. 190

DIVERS.

46. Rapport du courrier sur paquebot-poste.....	Jas. O'Hara 186
47. do do do.....	W. F. Bowes..... 187
48. do do do.....	J. H. Mickleburgh 188
49. do do de la malle anglaise.....	A. Walmsley..... 189

ANNEXES.

No 1.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À QUÉBEC.

(Mr L. STAFFORD.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1885, accompagné de tableaux indiquant le nombre des immigrants arrivés à ce port par chaque ligne transatlantique, leurs pays d'origine, métiers, professions, destination, etc.

Le nombre des immigrants débarqués à Québec en 1885 a été comme suit : passage de cabine, 2,497 ; d'entrepont, 14,533. Total, 17,030.

Ce tableau accuse sur celui de 1884, une diminution de 14,499 âmes.

TABLEAU COMPARATIF de l'immigration, 1884 et 1885.

Pays d'origine.	1884.		1885.		Augmen- tation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.		
Angleterre.....	3,478	20,557	2,305	10,873	10,857
Irlande.....	84	3,506	50	1,582	1,958
Ecosse	230	2,845	142	1,800	1,133
Total, venant du Royaume-Uni.	3,792	26,908	2,497	14,255	13,948
Via États-Unis, navires divers.....	829	278	551
	3,792	27,737	2,497	14,533	14,499
Passagers de cabine.....	3,792	2,497
Grand total.....	31,529	17,030

Soit une diminution de 13,948 dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni, et de 551 dans ceux de l'immigration venue par voie des États-Unis, etc.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 102.

La durée moyenne des traversées a été, par la ligne Allan : paquebots-poste, de Liverpool, 10 $\frac{1}{4}$ jours ; Londonderry, 9 $\frac{1}{4}$ jours ; steamers de Glasgow, 11 $\frac{3}{4}$ jours ; d'Irlande, 10 $\frac{3}{4}$ jours ; steamers de Londres, 13 jours ; steamers spéciaux, de Liverpool, 12 jours ; par la ligne Dominion, de Liverpool, 11 $\frac{1}{2}$ jours, de Belfast, 10 $\frac{1}{2}$ jours ; par la ligne Temperley, de Londres, 15 jours ; par la ligne Bristol, de Bristol, 12 $\frac{1}{2}$ jours.

Nombre de passagers de cabine et d'entrepont transportés par chaque ligne :

	Passagers de cabine.	Passagers d'entre- pont.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool.....	1,796	7,483	9,279
do do do Londonderry.....	15	1,210	1,225
do Glasgow, steamers de Glasgow.....	142	1,800	1,942
do do do Queenstown.....		5	5
do do do Londonderry.....		51	51
do Londres, steamers de Londres.....	28	776	804
do do do Plymouth.....		91	91
do steamers spéciaux de Liverpool.....	6	2	8
do do do Queenstown.....	1	40	41
Ligne Dominion, de Liverpool.....	435	2,383	2,818
do Belfast.....	34	276	310
do Bristol.....	34	92	126
Ligne Temperley, de Londres.....	3	19	22
Ligne Bristol, de Bristol.....	3	27	30
Par voie des Etats-Unis, etc.....		278	278
	2,497	14,533	17,030

Nationalités des passagers amenés par chaque ligne—

Lignes.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Bel- ges.	Russes.	Autrichiens.	Islandais.	Bosniens.	Total.
Ligne Allan, paquebots-poste, de Liverpool...	7,488	432	240	217	849	47	...	6	9,279
do do do Londonderry.....		1,225	1,225
Glasgow, steamers de Glasgow.....			1,836	13	93	1,942
do do do Queenstown.....			5	5
do do do Londonderry.....			51	51
Londres, steamers de Londres.....	795	7	2	804
do do do Plymouth.....			91	91
Steamers spéciaux de Liverpool.....			8	8
do do do Queenstown.....			41	41
Ligne Dominion—De Liverpool.....	1,754	293	634	51	37	49	2,818
do Belfast.....		310	310
do Bristol.....	126	126
Ligne Temperley—De Londres.....	22	22
Ligne Bristol—De Bristol.....	30	30
Par voie des Etats-Unis, divers nav., etc..	197	36	23	...	6	4	...	12	278
	10,511	2,107	2,099	510	1,489	104	50	18	93	49	17,030

Tableau comparatif de l'immigration des années 1884 et 1885, par pays :—

	1884.	1885.
Anglais ..	18,638	10,511
Irlandais.....	4,473	2,107
Ecoissais.....	3,040	2,099
Allemands.....	1,237	510
Scandinaves.....	3,451	1,489
Français et Belges	150	104
Italiens.....	35
Russes.....	322	50
Autrichiens.....	95	18
Islandais	38	93
Roumains.....	50	...
Bosniens.....	...	49
	<u>31,529</u>	<u>17,030</u>

Sur ce nombre il y avait 5,977 hommes et 2,154 femmes non mariés.

Les passagers d'entrepont se répartissent comme suit par classe de métiers :—

Cultivateurs.....	1,061
Ouvriers agricoles et journaliers.....	5,449
Ouvriers.....	886
Commis.....	26
	<u>7,422</u>

Le tableau suivant indique le nombre d'immigrants qui ont reçu de l'aide de quelque société pour faire la traversée, pendant l'année 1885 :—

Par qui envoyés.	Sexes.		Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Total.
	Hommes.	Femmes.			
Dr Barnardo, Londres.....	134	60	206	400
M. Quarrier, Glasgow.....	55	49	252	2	358
Mlle Macpherson.....	55	17	103	12	187
Société catholique pour la protection des enfants, Liverpool.....	37	31	86	24	178
Mlle Rye.....	43	76	9	128
Boys' Home, Southwark, Londres.....	68	28	96
Mme Birt.....	8	19	44	11	82
Rév. M. Stephenson, Hamilton.....	20	11	51	82
East London Family Emigration Fund (Lady Hobart).....	17	13	13	10	53
Comité catholique d'émigration canadienne, Londres, (cardinal Manning).....	24	3	20	1	48
Refuge des petits garçons de Londres.....	33	33
Maison de réforme, Feltham.....	25	25
M. Middlemore, Birmingham.....	1	18	1	20
Rév. lord A. Douglas, Londres.....	13	2	15
M. Whitewill, Bristol.....	4	10	14
Waifs' and Strays' Association, Londres.....	7	7
Maison de réforme de Red Hill.....	7	7
D. Shea, Birkdale.....	6	6
Ecole industrielle de Liverpool.....	4	4
Société protestante des orphelins, Dublin.....	1	2	3
Total.....	511	259	906	70	1,746

Notre bureau a payé le passage de 1,760 individus, équivalant à 1,452½ adultes, y compris 853 individus, équivalant à 708 adultes, qui sont arrivés ici *via* Halifax, pendant l'hiver 1884-85.

	Individus.	Adultes.
Hommes.....	952	952
Femmes.....	349	349
Enfants.....	303	151½
Enfants au-dessous d'un an.....	155
	<u>1,760</u>	<u>1,452½</u>

Nationalités :—

Anglais.....	1,213	1,000½
Irlandais.....	218	200½
Écossais.....	124	90
Allemands.....	117	85
Scandinaves.....	37	29½
Français et belges.....	39	35
Autrichiens.....	12	12
	<u>1,760</u>	<u>1,452½</u>

Où expédiés :—

Ports maritimes.....	32	29
Townships de l'Est.....	59	49½
Montréal.....	273	241½
Autres localités dans la province de Québec.....	6	6
Ottawa.....	114	96
District central.....	454	351
Toronto.....	755	617½
A l'ouest de Toronto.....	67	62
	<u>1,760</u>	<u>1,452½</u>

La distribution générale des passagers d'entrepont, d'après les rapports des chemins de fer le Grand-Tronc, et Canadien du Pacifique, était comme suit :—

	Individus.	
Townships de l'Est.....	366½	
Montréal.....	1,885½	
Autres localités dans la province de Québec.....	307½	
Total de la province de Québec.....		2,559½
Cité d'Ottawa.....	451½	
District d'Ottawa.....	290	
Cité de Kingston.....	353	
District de Kingston.....	636	
Toronto.....	2,308	
Ouest de Toronto.....	1,871½	
Total de la province d'Ontario.....		5,910
Ports maritimes.....	96½	
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.....	1,399	
Colombie-Anglaise.....	12	
		<u>1,507½</u>
		9,977
Ajoutez le tiers de ce nombre pour les enfants de tous âges.....		3,325
Nombre total d'individus restés au Canada.....		<u>13,302</u>

Etats de l'Est (adultes).....	120
Etats de l'Ouest do	1,329
	<u>1,449</u>

Le total des dépenses de cette agence, à part les frais de déplacement, pour l'année expirée le 31 décembre 1885, a été comme suit :—

Immigration.

Repas, provisions et secours aux immigrants.....	\$3,283 00	
Frais d'agence.....	2,956 56	
Appointements du personnel	4,825 00	
Réparations, approvisionnements, etc.	767 13	
Gages des gardiens, bâtiments de Lévis....	1,953 75	
Transport des immigrants	84 70	
Cinq émigrants rapatriés.....	50 00	
	<u> </u>	
Immigration totale.....		\$13,920 14

Quarantaine.

Traitement du médecin-visitateur.....	\$1,200 00	
Médecin-visitateur des bateaux	400 00	
Médicaments, papeterie, etc	98 50	
	<u> </u>	
	\$1,698 50	
Soins médicaux à Lévis—Drs Lafleur, Ladrrier et Lacerte	127 00	
	<u> </u>	
		1,825 50

Total des dépenses de l'agence..... \$15,745 64

Les immigrants de 1885 appartenait aux classes ordinaires, et furent débarqués en bonne santé. Ceux à destination du Manitoba et du Nord-Ouest, appartenait à une classe supérieure—possédant généralement des moyens. Plusieurs avaient leur famille et s'en allaient rejoindre des amis arrivés l'année dernière pour leur choisir des **homesteads** et préparer un logement.

Vers la fin de l'année 1884, lors de l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique et d'autres chemins de fer et travaux publics de moindre importance, un grand nombre de terrassiers et journaliers, qui pendant plusieurs années y avaient trouvé un travail rémunérateur, restèrent sans ouvrage. Plusieurs d'entre eux étaient des fils de cultivateurs et des journaliers venus des anciennes provinces; ils s'en retournèrent dans leurs familles pendant l'hiver et le printemps de 1885 pour reprendre leurs anciennes occupations sur la ferme, ou comme journaliers ordinaires dans les villes et villages, ce qui dans une certaine mesure, a diminué la demande de travailleurs inexpérimentés nouvellement arrivés.

La demande de travailleurs, cultivateurs réellement habiles et servantes s'est continuée, et tous les nouveaux venus appartenant à ces catégories ont trouvé un emploi immédiat.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,

Agent.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Etat du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, avec indication des pays d'où ils étaient partis, pendant les saisons de 1884 et 1885.

Angleterre.

	1884.	1885.
Liverpool.....	23,237	12,105
Londres.....	623	826
Plymouth.....	91
Bristol.....	175	156
	<u>24,035</u>	<u>13,178</u>

Irlande.

Londonderry.....	1,701	1,276
Belfast.....	617	310
Queenstown.....	710	46
Black Sod Bay.....	140	...
Clew Bay.....	274	...
Kenmore.....	148	...
	<u>3,590</u>	<u>1,632</u>

Ecosse.

Glasgow.....	<u>3,075</u>	<u>1,942</u>
Vid les Etats-Unis, etc.....	<u>829</u>	<u>278</u>

RÉCAPITULATION.

Angleterre.....	24,035	13,178
Irlande ..	3,590	1,632
Ecosse ..	3,075	1,942
Vid les Etats-Unis, etc.....	829	278
	<u>31,529</u>	<u>17,030</u>

ETAT comparatif du nombre d'immigrants arrivés au port de Québec, depuis 1829 jusqu'à 1885, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Total.
1829-1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834-1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839-1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844-1848.....	60,458	112,192	12,797	9,728	1,219	196,394
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,879	849	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,108	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	23,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,585	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,768	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
1878.....	7,500	913	1,425	457	10,295
1879.....	14,113	1,088	1,602	448	17,251
1880.....	18,647	2,485	2,845	1,020	24,997
1881.....	24,426	2,480	2,861	471	30,238
1882.....	33,650	5,992	4,476	732	44,860
1883.....	29,003	10,638	5,460	865	45,966
1884.....	24,035	3,590	3,075	829	31,529
1885.....	13,178	1,632	1,942	278	17,030
	681,218	539,919	179,393	184,284	20,671	1,605,485

Moyenne annuelle, 28,166.

L. STAFFORD,
Agent officiel d'immigration.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1885.

TABLEAU n° 1.—Relevé numérique des émigrants qui sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès pendant la traversée et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient; et aussi, des arrivages des navires et de leur tonnage, et de la durée moyenne des traversées,—pendant la session de 1865.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	Nombre de navires.	Durée moyenne de la traversée.	Tonnage.	NOMBRE D'IMMIGRANTS EMBARQUÉS.						Passagers de cabine.	NAISSANCES.						Nombre total embarqué.	DÉCÈS DURANT LA TRAVERSÉE.					
					Adultes	Enfants de 1 à 12 ans.		Enfants.		Passagers d'entrepont		Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.		Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.
Angleterre	Vapeurs	78	12½	175,618	5,640	2,811	1,058	1,032	334	10,875	1	1	13,183	3	1	4	1	1	1	4				
					Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	
Irlande	Vapeurs	2	2	4,277	773	545	124	100	41	1,583	1	1	1,633	1	1	1	1	1	1	1				
					Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	
Ecosse	Vapeurs	22	11½	56,316	818	455	250	228	49	1,800	1	1	1,943	1	1	1	1	1	1	1				
					Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	
Allemagne	do	do	do	do	191	47	19	8	13	278	1	1	278	1	1	1	1	1	1	1				
					Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	
Norvège et Suède	do	do	do	do	7,422	3,868	1,451	1,368	437	14,536	1	1	17,037	5	1	6	1	1	1	1				
					Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Enfants.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	Sexe masc.	Sexe femm.	
Via États-Unis		102	102	236,211	2,499	7,422	3,868	1,451	1,368	437	14,536	1	1	17,037	5	1	6	1	1	1				
Totaux																								

* Les vapeurs relachant à des ports d'Irlande sont compris avec ceux d'Angleterre et d'Ecosse.

**ÉTAT du nombre d'immigrants arrivés, et leur destination, pendant l'année 1885,
vid États-Unis, navires divers, etc.**

	Mariés.		Non mariés.		Enfants.		Enfants au-dessous d'un an.		Total.	
	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Sexe masc.	Sexe fémin.	Ames.	Adul-tes.
Passagers d'entrepont.....	35	27	156	20	19	8	8	5	278	251½
<i>Nationalités.</i>										
Anglais	25	12	112	16	16	5	7	4	197	175½
Irlandais	5	8	17	3	1	1	1	36	33½
Ecossais	3	5	10	1	2	2	23	21
Scandinaves	1	1	3	1	6	5½
Français et Belges	1	1	2	1	4	4
Autres pays, Autrichiens.....	12	12	12
Total.....	35	27	156	20	19	8	8	5	278	251½
Aidés par M. Middlemore, Bir- mingham.....	1	18	1	20	10

Destinations générales des passagers d'entrepont.	Adultes	Total.	Observations.
Townships de l'Est.....	16		Santé générale des émigrants, bonne. Fermiers, 21; journaliers, 157; artisans, 13.
Montréal.....	69		
Autres endroits dans la province de Québec.....	26		
Total, province de Québec.....	111	
Cité d'Ottawa.....	17		
Autres endroits dans le district d'Ottawa, y compris Brockville et tous les endroits sur le chemin de fer du Canada Central.....	11½		
District de Kingston, y compris tout l'est de Toronto.	3		
Cité de Toronto.....	65		
Ouest de Toronto au Canada.....	5		
Total, province d'Ontario.....	102½	
Nouveau-Brunswick.....	21		
Nouvelle-Ecosse.....	15		
Total, Canada.....	249½	

L. STAFFORD,
Agent officiel d'immigration.

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
QUÉBEC, 31 décembre 1885.

No 2.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A MONTRÉAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon seizième rapport annuel, qui contient l'exposé des opérations de cette agence, ainsi que les relevés ci-annexés, pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Destination générale des immigrants.

L'état A indique le nombre d'immigrants arrivés à cette agence, leurs nationalités, leurs métiers ou occupations, ainsi que le nombre de ceux qui ont été transportés gratuitement.

Destination.

L'état B indique les endroits où les immigrants ont été expédiés par cette agence en 1885.

Venus par les Etats-Unis.

L'état C indique le nombre d'immigrants venus des Etats-Unis, *vid* New-York, Boston et Portland, et les valeurs apportées par eux.

Jeunes immigrants.

L'état D indique le nombre d'enfants qui sont arrivés sous les soins de messieurs et dames charitables. Ces enfants étaient en bonne santé et pleins de vie, ils paraissent envisager l'avenir avec plaisir ; ils deviendront sans doute de bons colons.

Aliments et vêtements,

L'état E indique le prix en détail des aliments et vêtements fournis aux immigrants de la classe ouvrière, à l'agence de Montréal.

Gages.

L'état F donne le prix moyen des gages payés, à l'agence de Montréal, aux artisans, journaliers et domestiques.

Immigrants débarqués au port de Montréal.

L'état G indique le nombre des immigrants amenés par la ligne Beaver, de Liverpool, et débarqués au port de Montréal, durant l'été de 1885, auxquels j'ai veillé moi-même avec le personnel de cette agence.

Santé des immigrants.

Les immigrants arrivés cette année jouissaient tous d'une santé excellente. Il n'a été constaté aucune maladie contagieuse ou pestilentielle, par suite sans doute, des précautions prises à la quarantaine.

Demande de main-d'œuvre.

Il y a eu bonne demande de main-d'œuvre. Les immigrants de la dernière saison appartenaient, tant hommes que femmes, à la meilleure classe de travailleurs, et ils ont facilement trouvé de l'emploi dès leur arrivée.

Apparence générale des immigrants.

J'ai remarqué qu'il y avait une amélioration notable dans l'apparence générale, les manières et la position sociale des immigrants de cette année sur ceux des années précédentes, et il est probable qu'il en sera ainsi tous les ans, vu le grand nombre de brochures utiles qui sont publiées par le gouvernement, et qui ont contribué si puissamment à diriger l'immigration vers le Canada.

FIN.

Je ne puis terminer ces observations sans remercier les différents officiers et le personnel du chemin de fer Grand Tronc, du chemin de fer Canadien du Pacifique, de la compagnie de steamers de la ligne Beaver, ainsi que les officiers de douane de qui j'ai reçu, en toute occasion, l'attention la plus courtoise et la coopération la plus obligeante.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. J. DALEY,

Agent officiel d'immigration. *

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Relevé annuel du mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1885.

Immigrants arrivés par voie du Saint-Laurent et d'Ha-Mifex.		Immigrants arrivés par voie des Etats-Unis.		SAIRES.		NATIONALITÉS.							ÉTATS ET MÉTIERS.					DESTINATION GÉNÉRALE.						Total.
H.	F.	Enfants.	Nombre total.	Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Ouvriers de ferme et journaliers.	Artisans.	Commis, négociants, etc.	Zévanthes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.			
19	21	8	32	21	2	6	3	9	10	2	2	8	15	17	32	
33	25	13	43	33	3	6	11	12	2	13	30	13	43	
32	27	13	42	28	4	2	2	1	5	4	23	1	13	29	12	42	
30	26	9	41	21	6	4	10	10	5	21	8	29	12	41	
16	4	4	8	16	16	2	4	4	16	16	
2	2	2	2	2	2	2	
2	2	2	2	2	2	2	
5	6	1	7	6	1	6	4	7	
3	3	3	3	3	3	7	
4	4	4	4	3	4	3	
4	4	4	4	3	4	3	
12	6	4	12	12	15	18	5	1	38	3	73	5	4	11	1	12	
160	128	52	26	206	134	18	5	1	38	51	73	5	51	127	78	206	

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ETAT B.—Indiquant les localités vers lesquelles ont été dirigés les 206 immigrants arrivés pendant l'année 1885.

Localités.	Nombre d'immigrants.	Localités.	Nombre d'immigrants.
		Report.....	34
Arthabaska.....	1	Ottawa.....	22
Arnprior.....	1	Ormstown.....	1
Belleville.....	1	Papineauville.....	1
Brome-Corners.....	3	Quebec.....	34
Cowansville.....	2	Richmond.....	2
Carleton-Place.....	1	Renfrew.....	16
Cobourg.....	1	Sherbrooke.....	10
Frelighsburg.....	1	Sutton-Flats.....	2
Farnham.....	1	Saint-Césaire.....	4
Glen-Sutton.....	3	Saint-Jean, Qué.....	2
Granby.....	1	Saint-Armand.....	3
Halifax.....	1	Saint-Jérôme.....	6
Howick.....	1	Saint-Hyacinthe.....	1
Joliette.....	1	Toronto.....	32
Knowlton.....	6	Upton.....	2
Kingston.....	2	Valleyfield.....	15
Lancaster.....	1	Waterloo.....	14
Lachute.....	4	Wales.....	1
North-Troy.....	2	Warden.....	4
A reporter.....	34	Total.....	206

JNO. J. DALEY,

Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ETAT C.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Montréal, *via* les États-Unis, pendant l'année 1885.

Date.	Via New-York.	Via Boston.	Via Portland.	DESTINATION.				Total.	Argent.
				Province de Québec.	Province d'Ontario.	Province du Manitoba.	États de l'Est.		
1885.									\$
Janvier.....	57	41	198	60	180	5	51	296	21,100
Février.....	61	38	222	60	209	8	44	321	22,000
Mars.....	59	49	313	122	175	23	101	421	19,700
Avril.....	74	77	449	86	306	16	192	600	27,600
Mai.....	106	103	49	104	36	20	209	28,700
Juin.....	91	114	54	97	34	20	205	35,300
Juillet.....	114	104	51	112	23	32	218	32,000
Août.....	52	73	25	67	20	13	125	16,500
Septembre.....	78	90	38	87	22	21	168	26,300
Octobre.....	120	73	38	108	19	28	193	32,000
Novembre.....	90	67	28	41	94	6	44	185	27,600
Décembre.....	83	67	139	57	176	11	45	289	38,800
Totaux.....	985	896	1,349	681	1,715	223	611	3,230	327,800

JOHN J. DALEY,

Agent officiel d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ETAT D.—Indiquant le nombre d'enfants reçus à cette agence, aux soins de qui, et leur destination, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Date.	Nom de la personne.	Nombre d'enfants.	Destination.
1885.			
8 avril.....	M. Owell.....	185	Peterboro'.
15 do	M. et Mme Kelly.....	100	Belleville.
15 do	M. Merry.....	65	Stratford.
29 do	Mme Fynn.....	54	Refuge de Niagara.
12 mai.....	Mme Birt.....	80	Knowlton.
13 do	M. et Mme Pendelbury.....	81	Hamilton.
17 do	Mme Yates.....	90	Kingston.
17 do	do	40	Hamilton.
19 do	Mme Quarrier.....	99	Belleville.
1er juin.....	M. Merry.....	60	Stratford.
17 do	M. Owell.....	74	Peterboro'.
23 do	M. Groom.....	*21	Manitoba.
26 do	M. Quarrier.....	140	Belleville.
30 do	M. Hart.....	12	Marchmont.
2 juillet...	M. Gibbon.....	94	London, Ont.
13 do ...	Père Seddon.....	10	Toronto.
13 do ...	Mlle Edwards.....	20	Ottawa.
26 do	M. Owell.....	93	Peterboro'.
26 do ...	do	30	Toronto.
3 août.....	Mlle Soffe.....	73	Refuge de Niagara.
9 do	M. Merry.....	57	Stratford.
21 sept.....	M. Owell.....	44	Peterboro'.
27 do	Mlle Cunningham.....	38	Kingston.
	Total	1,530	

* Muets.

JOHN J. DALEY,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

AGENCE DE MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ÉTAT E.—LISTE des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement requis par les classes ouvrières à l'agence de Montréal.

Provisions, etc.	\$ cts.	Vêtements, etc.	\$ cts.
Lard séché, par lb.....	0 15	Habits de dessous, tweed	5 00
Pain blanc, 4 lbs., 20c. ; pain bis, 6 lbs.....	0 18	Pardessus, tweed, de \$8 à.....	12 00
Beurre, salé, par lb.....	0 20	Pantalons, de \$2.50 à	3 50
do frais	0 25	Gilets, de \$1 à.....	2 00
Bœuf, par lb., 12c. ; mouton, 10c. ; veau, 12c. ; lard.....	0 10	Chemises flanelle, de \$1.50 à.....	2 00
Bière, par pinte.....	0 10	do coton.....	1 00
Chandelles, par lb.....	0 08	do tricot	0 75
Fromage, par lb., 15c. ; café, 25c. à.....	0 30	Caleçons de laine	0 75
Farine de blé-d'inde, par 100 lbs.....	3 50	Chapeaux, feutre, de \$1 à.....	2 50
Œufs, par douzaine, de 25c. à.....	0 30	Chaussons de laine, de 25c. à	0 30
Farine, par baril, meilleure qualité.....	5 50	do coton, de 20c. à	0 25
do do deuxième do \$4.50 à.....	5 00	Ouvertures de laine, par paire, de \$8 à.....	5 00
do de sarrasin, par 100 lbs.....	2 50	Paillasons	1 50
Poisson, morue, sèche ou verte, par qtx....	7 00	Flanelle, par verge, de 30c. à.....	0 50
Bois de chauffage, par corde, de \$6 à.....	7 00	Coton pour les chemises, par v., de 8c. à	0 12
Jambon, par lb, 15c; épaules de lard, p.lb	0 12	do draps, de 8 à	0 10
Hareng, par baril, de \$4 à	4 50	Etoffe canadienne, par verge, de 35c à....	0 50
Moutarde, par lb.....	0 20	Chaussures, hommes, \$2.50; femmes.....	2 00
Lait, par pinte.....	0 08	Bottes, hommes, \$3.50; femmes.....	2 50
Farine d'avoine, par 10 lbs.....	3 50	Socques en caoutchouc, hommes, 75c. ; femmes	0 60
Poivre, par lb	0 20		
Pommes de terre, par boisseau	0 35		
Riz, par lb, 5c. ; savon jaune, par lb....	0 07		
Cassonade, par lb.....	0 06		
Sel, par boisseau	0 25		
Thé, noir, par lb.....	0 50		
Thé, vert, do	0 45		
Tabac do	0 50		

JOHN J. DALEY,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ÉTAT F.—Moyenne des gages payés à l'agence de Montréal, pendant l'année 1885.

Emploi.	Gages.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Journaliers de ferme, par jour, sans pension	1 00	1 25
do par mois, avec pension	15 00	25 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension	5 00	10 00
Maçons, par jour, sans pension	1 50	2 00
Briqueleurs " "	1 50	2 50
Charpentiers " "	1 50	2 00
Bûcherons, par mois "	22 00	28 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 50	2 00
Forgerons, par jour, sans pension	1 50	1 75
Charrons " "	1 25	1 50
Jardiniers, par mois, avec pension	20 00	25 00
" par jour, sans pension	1 00	1 25
Cuisinières, par mois.....	8 00	10 00
Blanchisseuses, par jour.....	0 75	1 00
Servantes, par mois	5 00	10 00
Journaliers en général, par jour, sans pension.....	1 00	1 25
Mineurs	1 50	2 00
Ouvriers de moulins " "	1 00	1 50
Mécaniciens conducteurs de locomotives, par jour, sans pension	1 75	2 50
Selliers, par jour, sans pension.....	1 50	2 00
Cordonniers, par jour, sans pension.....	1 25	2 00
Tailleurs " "	1 00	2 00

JOHN J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

ETAT G.—Indiquant le nombre d'immigrants transportés par les paquebots de la ligne Beaver depuis Liverpool jusqu'au port de Montréal, pendant la saison d'été, 1885.

Date de l'arrivée à Montréal.	Steamers.	Nombre de passagers d'entrepont.									Passagers de cabine.			
		Pour le Canada.			Pour les Etats-Unis.			Total.			Adultes.	Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	
		Adultes.	Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Adultes.	Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.	Adultes.	Enfants.	Enfants au-dessous d'un an.				
11 mai.	Lake Népigon.....	41	8	3	10	15	8	3	2
15 do	Lake Huron.....	119	54	17	11	130	54	17	6
13 do	Lake Winnipeg.....	23	1	1	6	29	1	1	1
20 do	Lake Supérieur.....	40	10	5	25	1	65	11	5	26	3	1
28 do	Lake Champlain.....	47	8	4	10	57	8	4
2 juin.	Lake Manitoba.....	36	9	3	14	1	50	10	3	10	1
20 do	Lake Népigon.....	33	17	1	16	49	17	1
23 do	Lake Huron.....	31	1	1	4	36	1	1	10	1
2 juill.	Lake Winnipeg.....	76	88	2	5	2	81	90	2	7
8 do	Lake Champlain.....	47	17	6	1	48	17	6	2
13 do	Lake Supérieur.....	59	4	2	3	62	4	2	13
23 do	Lake Népigon.....	35	1	3	1	36	1	3
26 do	Lake Huron.....	37	8	3	5	42	8	3	6
4 août.	Lake Winnipeg.....	26	11	3	4	30	11	3	2
12 do	Lake Champlain.....	24	16	3	24	16	3	1
17 do	Lake Supérieur.....	29	4	33	17
24 do	Lake Népigon.....	10	3	10	3	1
30 do	Lake Huron.....	19	9	2	11	5	30	14	2	20	2	2
13 sept.	Lake Winnipeg.....	10	2	1	2	12	2	1	10	1
22 do	Lake Champlain.....	19	7	19	7
26 do	Lake Supérieur.....	23	7	23	7	43	6	1
7 oct.	Lake Népigon.....	7	4	2	9	4	2
11 do	Lake Huron.....	15	2	1	16	2	12	3	1
19 do	Lake Winnipeg.....	16	1	1	7	23	1	1	2
25 do	Lake Champlain.....	1	1	1
1er nov.	Lake Supérieur.....	30	12	1	4	34	12	1	21
16 do	Lake Huron.....	18	7	3	5	23	7	3	7	1
		871	307	65	151	9	1,022	316	65	222	16	7

Nombre total de passagers d'entrepont arrivés en Canada..... 1,041 adultes.

do do aux Etats-Unis..... 156 do

1,197 do

do de cabine arrivés en Canada..... 232 do

JNO. J. DALEY,
Agent officiel d'immigration.

MONTRÉAL, 31 décembre 1885.

No 3.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A OTTAWA.

(M. W. J. WILLS.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION.

OTTAWA, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel accompagné des relevés ordinaires sur les opérations de 1885.

ARRIVÉES.

Nationalité.	Via le St-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.
Anglais.....	326	11	337
Irlandais.....	194	7	201
Ecossais.....	29	1	30
Allemands.....	128	106	234
Scandinaves.....	42	15	57
Français.....	11	...	11
Finlandais.....	2	10	12
Hongrois.....	25	...	25
Expédiés de Québec aux autres parties de l'agence.....	390	..	390
Total.....	1,147	150	1,297

Le capital apporté par les immigrants a été de \$33,800. Je pourrais ajouter un relevé donnant le nombre des immigrants, avec la valeur de leurs effets, qui sont arrivés comme colons, aux ports de déclaration, et venant des Etats-Unis, qu'ils avaient quittés en conséquence de la crise commerciale qui sévissait dans ce pays. Mais le ministère des douanes vous donne directement le chiffre de ces immigrants; voilà pourquoi il ne figure pas dans le tableau qui précède.

Des secours temporaires ont été accordés à 223 personnes pendant le cours de l'année :

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Anglais.....	45	8	10	63
Irlandais.....	26	11	15	52
Ecossais.....	1	1
Allemands.....	23	9	18	50
Scandinaves.....	22	2	...	24
Français.....	2	2
Finlandais.....	8	1	1	10
Hongrois.....	21	21
Total.....	148	31	44	223

Voici les endroits vers lesquels ont été dirigés les immigrants :

Province d'Ontario :

Cité d'Ottawa.....	370
Cité de Brockville.....	1
do Toronto.....	9
do Kingston.....	4
Comté de Carleton.....	116
do Renfrew.....	138
do Lanark.....	16
do Prescott.....	15
do Wentworth.....	5
do Stormont.....	5
do Welland.....	1
do Frontenac.....	1
do Dundas.....	1
do Durham.....	2
District d'Algoma.....	27
do de Nipissingue.....	15
do de Muskoka.....	14

	740
Ajoutez le district d'Ottawa.....	390

1,130

Province de Québec :

Cité de Québec.....	7
do Montréal.....	6
do Hull.....	5
Comté d'Ottawa.....	82
do de Pontiac.....	15
do Compton.....	5

Manitoba.....	120
Etats-Unis.....	36
	11

Résumé.

Province d'Ontario.....	1,130
“ de Québec.....	120
“ du Manitoba.....	36
Etats-Unis.....	11

Total.....	1,297
------------	-------

Les sommes d'argent envoyées en Angleterre et en Europe par des immigrants établis ici dernièrement et précédemment, dans le but d'aider leurs parents et amis à venir au Canada, ont été comme suit :

Anglais.....	\$ 193 25
Irlandais.....	378 00
Allemands.....	1,471 40
Scandinaves.....	90 00
Finlandais.....	136 15
Total.....	\$2,268 80

Sur les 234 Allemands arrivés à cette agence, un nombre considérable sont venus à la demande de parents qui leur ont fourni le prix du passage, fait qui parle bien haut en faveur de la prospérité de ces derniers. Il est venu aussi un bon nombre de Scandinaves qui font des colons très désirables. La plus grande partie des jeunes garçons et filles venus de Londres ici, ont été envoyés par le cardinal Manning, et furent, à leur arrivée, placés à l'asile Saint-Patrice, d'où ils furent dirigés sur divers points du pays. Le nombre des servantes fut loin de suffire à la demande, tandis que les travailleurs et artisans nous vinrent en nombre suffisant pour couvrir toutes les demandes. Les gages n'ont pas été aussi élevés que les années précédentes, mais je n'ai pas eu de misère à trouver de l'ouvrage pour tous. Ordinairement la demande de main-d'œuvre excède de beaucoup le chiffre disponible; mais les ouvriers qui ont, en différents temps, cessé de travailler sur les chemins de fer qui se terminaient, ont suffi à toutes les demandes. L'achèvement des travaux publics en cours d'exécution exercera dans l'avenir un effet sensible sur la main-d'œuvre, et s'il arrivait un flux extraordinaire d'immigrants, il serait difficile de les placer de suite ou de leur trouver de l'ouvrage.

Les mines de phosphate de ce district ont fait beaucoup de bien en favorisant la consommation de grandes quantités de produits de fermes dans les environs; mais quelques immigrants seulement ont trouvé de l'emploi dans ces mines, car les contre-maîtres ne veulent engager comme mineurs que ceux qui sont au fait du métier, et ceux qui étaient déjà employés dans les mines n'ont pas manifesté le désir de lâcher leur ouvrage. Les gages qu'ils reçoivent, outre une bonne pension, sont raisonnables, et je ne les ai pas entendus se plaindre de leurs patrons. Le capital considérable placé dans l'exploitation des mines de phosphate produit un grand bien dans les environs.

Dans la prévision que le gouvernement fédéral et celui d'Ontario ne se chargerait plus des frais de route des immigrants depuis Québec jusque dans l'intérieur du pays, et que le gouvernement ne leur accordera plus des repas, je suggère que les agents recommandent fortement à tous ceux qui achètent des billets de payer d'avance leur passage jusqu'au lieu de destination. Ceci préviendrait beaucoup de désappointements à l'arrivée à Québec, et en même temps donnerait plus de force à l'agent d'ici, que les immigrants accusent naturellement de négligence apparente ou de manque d'attention.

Malheureusement, pendant les deux ou trois dernières années, il nous est arrivé ici, à la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver, un nombre assez considérable de familles dénuées de tout auxquelles il nous est très difficile de venir en aide. Plus à bonne heure dans l'été il serait plus facile de placer ces familles; mais à l'approche de l'hiver, lorsque l'ouvrage est plus rare, elles sont exposées à rester à ma charge pendant un temps assez long. Je demanderai respectueusement s'il est possible de prendre des mesures pour limiter cette classe d'immigrants.

Outre les immigrants dont je viens de parler, il y en a toujours un certain nombre, comme la chose arrive tous les ans, qui viennent dans ce district et ne me donnent pas avis de leur arrivée, de sorte qu'il m'est impossible d'en tenir compte.

La récolte dans le district d'Ottawa a été abondante et les produits de toute sorte ont rapporté de bons prix. Les cultivateurs sont assez prospères et paraissent généralement être dans l'aisance.

Je dois exprimer mes remerciements à M. J. Dyke, votre agent à Liverpool, pour le grand soin qu'il a pris à transmettre l'argent qu'on lui envoie de temps en temps pour passages payés d'avance jusqu'au lieu de destination, et pour l'attention spéciale qu'il a donnée aux immigrants qui passaient à Liverpool. L'exactitude et le soin qu'il a apportés dans la manipulation des sommes d'argent qu'on lui envoie d'ici pour billets de passage sont particulièrement démontrés par le fait que ses comptes se sont toujours parfaitement accordés avec les miens. Je dois dire aussi qu'en plusieurs occasions M. Dyke a suppléé à l'insuffisance des sommes qu'on lui envoyait et a fourni lui-même ce qu'il fallait à l'émigrant pour arriver à destination. Je dois encore des remerciements à MM. Connolly, Foy, Graham et J. W. Down, vos agents dans le Royaume-Uni, pour l'intérêt qu'ils ont porté à mon agence, et pour leur promptitude à répondre à toutes les demandes que je leur ai faites.

Les chemins de fer du Grand-Tronc, Canada-Atlantique et du Pacifique, ont montré les meilleures dispositions pour rendre le transport des immigrants aussi rapide et confortable que possible. Les wagons-dortoirs pour les voyageurs de seconde classe sur les trains d'immigrants du chemin de fer Canadien du Pacifique méritent une mention spéciale. La propreté des voitures contribue beaucoup au confort de même qu'à la bonne santé des immigrants transportés par cette ligne.

Espérant que mes travaux pendant l'année recevront votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent officiel d'immigration.

L'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

MOYENNE des gages payés à l'agence d'Ottawa pendant l'année 1885.

Les ouvriers de ferme sont employés à la saison ou à l'année. Ils sont généralement payés au printemps et pendant les mois de récolte, de \$14 à \$20 par mois; et à l'année de \$12 à \$15 par mois, avec pension.

Filles de ferme, avec pension.....	\$ 6 00	à	\$ 8 00
Maçons, sans pension, par jour		2 50
Briqueteurs do do		2 50
Charpentiers do do		1 75
Bûcherons, avec pension, par mois.....	12 00		25 00
Charpentiers de navire..... (aucun)
Forgérons..... (peu de demandes)
Charrons, sans pension, par jour.....	1 00		1 50
Jardiniers, avec pension, par mois	16 00		20 00
do sans pension.....		1 25
Cuisinières	6 00		8 00
Blanchisseuses.....		8 00
Servantes	6 00		8 00
Journaliers (en ville), sans pension.....		1 25
Mineurs.....	70		1 25
Journaliers dans les moulins.....	1 00		1 50
Conducteurs de machine.....
Selliers, par mois.....	16 00		20 00
Cordonniers.....(payé à la pièce)
Tailleurs	do	

W. J. WILLS,

Agent officiel d'immigration.

État indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa, pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

	ANGLAIS.			IRLANDAIS.			ÉCOSSAIS.			ALLEMANDS.			SCANDINAVES.			FRANÇAIS.			FINLAN-DAIS.			HONGROIS.			GRAND TOTAL.		
	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.	Hommes.	Enfants.	Total.			
	1885.																										
Janvier.....	9	1	10	7	2	9	1	6	7	1	8	6	1	7	13	2	15	1	2	3	26	3	29	26	3	29	
Février.....	7	2	9	4	2	6	3	1	4	10	10	1	11	1	12	4	13	17	2	19	44	5	49	44	5	49	
Mars.....	4	2	6	3	1	4	30	16	46	6	6	12	1	13	1	14	1	15	1	16	21	3	24	21	3	24	
Avril.....	11	6	17	8	3	11	30	16	46	7	53	60	8	68	1	69	1	70	1	71	7	21	28	7	21	28	
Mai.....	31	6	37	38	19	57	46	32	78	18	96	9	9	18	1	19	1	20	1	21	59	23	82	59	23	82	
Jun.....	45	11	56	7	4	11	8	6	14	20	28	1	1	2	1	2	1	2	1	2	150	54	204	150	54	204	
Juillet.....	14	7	21	7	4	11	4	4	8	12	16	1	1	2	1	2	1	2	1	2	67	22	89	67	22	89	
Août.....	31	6	37	44	3	47	4	4	8	13	17	3	3	6	1	7	1	2	1	3	26	17	43	26	17	43	
Septembre.....	22	4	26	13	1	14	4	4	8	6	10	2	2	4	1	5	1	2	1	3	62	15	77	62	15	77	
Octobre.....	22	4	26	14	5	19	4	4	8	3	7	1	1	2	1	2	1	2	1	3	26	17	43	26	17	43	
Novembre.....	12	2	14	7	2	9	4	4	8	1	5	1	1	2	1	2	1	2	1	3	43	19	62	43	19	62	
Décembre.....	7	3	10	5	1	6	2	2	4	4	6	1	1	2	1	2	1	2	1	3	28	8	36	28	8	36	
Total.....	196	59	255	106	47	153	119	72	191	43	234	48	6	54	5	59	1	6	7	11	10	1	12	25	185	440	

* Note.—En ajoutant à ce chiffre, celui de 390 immigrants qui ne se sont pas fait inscrire à cette agence, le total est de 1,397.

OTTAWA, 31 décembre 1885. W. J. WILLS, Agent officiel d'immigration.

Rapport mensuel des arrivées et départs à l'agence d'Ottawa, pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Date.	Nombre d'arrivées et le		SEXES.		Total	NATIONALITÉS.							GENRE D'OCCUPATION.						DESTINATION GÉNÉRALE.					Total des arrivées.	\$ etc.										
	Saint-Laurent	Départ-Units.	Hommes.	Femmes.		Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Bel-	Esp.	Autres pays.	Perriers.	Travailleurs de	Artisans.	Commts, commer-	Servantes.	N.-E.	N.-B.	L.P.-E.	Québec.			Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britann.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.					
1885.																																			
Janvier.....	23	6	26	3	3	29	10	9	1	6	1	2	15	2	8	2	2	2	4	25	4	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	250.00
Février.....	41	16	44	5	8	57	13	10	2	10	1	17	37	1	6	1	1	1	30	26	30	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	350.00	
Mars.....	25	8	21	3	9	33	15	4	3	6	8	3	13	4	3	1	1	1	12	21	12	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	4,000.00		
Avril.....	55	43	59	23	16	98	26	8	33	8	3	3	40	6	7	8	8	8	4	93	4	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93	93	7,000.00	
Mai.....	207	34	130	57	64	241	47	83	3	9	3	84	23	7	8	8	8	8	13	214	5	219	214	214	214	214	214	214	214	214	214	214	214	4,000.00	
Juin.....	105	8	67	22	24	113	76	3	9	15	1	6	37	14	4	3	3	3	8	103	2	105	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	1,000.00	
Juillet.....	68	6	76	17	31	74	40	5	13	6	1	4	12	4	3	4	4	4	6	68	6	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	68	1,000.00	
Août.....	76	14	6	15	13	90	44	1	4	2	5	1	36	4	4	4	4	4	10	69	11	69	69	69	69	69	69	69	69	69	69	69	69	4,000.00	
Septembre.....	69	9	43	19	16	78	30	32	5	9	2	3	30	4	4	4	4	4	23	55	3	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	55	4,000.00	
Octobre.....	40	2	28	8	6	42	14	14	4	6	4	2	14	4	3	2	2	2	3	20	10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200.00		
Novembre.....	39		12	9	9	30	13	8	3	5	1	1	14	4	1	1	1	1	5	20	10	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	200.00		
Décembre.....	18	4	9	4	9	22	10	1	10	1	1	1	4	1	1	1	1	1	7	15	7	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	10,200.00		
	757	150	537	185	195	907	337	191	30	234	57	11	37	328	67	47	47	47	120	740	36	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	33,800.00	

* NOTE.—Ajoutant à ce chiffre celui de 390 immigrants qui ne se sont pas fait inscrire à cette agence, le total est de 1,297.

W. J. WILLS,
Agent officiel d'immigration.

OTTAWA, 31 décembre 1885

No 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE KINGSTON.

(M. R. MACPHERSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
KINGSTON, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus mon rapport annuel sur le mouvement de l'immigration à cette agence pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1885.

Les immigrants qui sont arrivés cette année, bien que moins nombreux que les années précédentes, étaient généralement d'une classe supérieure; plusieurs apportaient des sommes d'argent considérables s'élevant, avec leurs effets,—comme l'état ci-joint le démontre,—au chiffre de \$45,663. Cependant, il y en avait un bon nombre qui, bien que possédant guère d'argent, feront de bons colons sur lesquels on pourra compter. Ces derniers, en plusieurs cas, ont éprouvé des désappointements, des misères et des désagréments en conséquence de la discontinuation des repas et des passages gratuits (accordés précédemment par le gouvernement provincial) pour se rendre aux endroits où l'ouvrage les attendait. Plusieurs plaintes m'ont été faites à ce sujet par d'excellents immigrants, et j'espère qu'il sera apporté un changement à cet état de chose avant la prochaine saison d'immigration, ce qui me permettra d'accorder l'aide nécessaire aux immigrants pauvres qui peuvent m'arriver, tant pour les nourrir que pour les diriger dans les limites de mon district.

La santé des immigrants pendant la saison dernière a été remarquablement bonne. De fait il n'y a pas eu un seul cas qui ait nécessité l'aide d'un médecin, ce qui n'était pas encore arrivé pendant mes seize années de service.

Il m'a été impossible de suffire à la demande de journaliers de ferme et de servantes. J'espère que l'an prochain on m'enverra un plus grand nombre d'immigrants de ces deux classes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

RELLEVÉ mensuel des arrivées et départs à l'agence de Kingston pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Mois.	Nombre d'arrivées et de départs		SEXES.		Total.	NATIONALITÉS.						GENRE D'OCCUPATION.				DESTINATION GÉNÉRALE.			Montant total apporté.							
	1885.	1884.	Hommes.	Femmes.		Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et belges.	Autres pays.	Journaliers de fer-me et autres.	Artisans.	Commis et commerçants.	Servantes.	N.-E.	N.-B.		L.P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.
Janvier	20	1	20	1	21	15	6	2	2	2	3	19	1	1	1	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	438
Février	14	7	18	1	21	14	2	2	2	2	3	13	4	1	1	21	21	23	23	23	23	23	23	23	23	282
Mars	15	8	19	2	23	13	4	2	2	2	2	18	4	1	4	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	525
Avril	370	2	220	11	372	237	20	113	2	2	2	209	7	4	4	372	372	372	372	372	372	372	372	372	372	11,023
25. Mai	491	2	246	51	493	323	49	121	2	2	2	212	28	6	38	493	493	493	493	493	493	493	493	493	493	12,210
30. Juin	359	2	147	78	325	182	72	155	2	2	2	134	9	4	68	359	359	359	359	359	359	359	359	359	359	10,862
1. Juillet	190	2	82	16	192	164	24	13	1	1	1	73	5	4	11	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	4,000
15. Août	43	2	30	5	35	27	11	4	2	2	2	27	3	1	1	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	793
1. Septembre	202	2	116	16	132	34	33	2	2	2	2	101	9	6	9	202	202	202	202	202	202	202	202	202	202	2,950
1. Octobre	72	2	47	10	57	15	7	2	2	2	2	40	5	2	5	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	1,400
1. Novembre	54	2	34	8	42	38	11	5	2	2	2	30	3	1	2	42	42	42	42	42	42	42	42	42	42	1,790
1. Décembre	26	2	17	4	21	18	6	2	2	2	2	15	1	1	2	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	390
Total	1855	22	986	203	1189	1166	254	457	2	3	5	891	75	30	141	1877	1877	1877	1877	1877	1877	1877	1877	1877	1877	45,663

R. MACPHERSON,
Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1885.

MOYENNE des gages payés à Kingston pendant l'année 1885.

Journaliers de ferme, par jour, sans pension.....	\$ 1 00	à \$ 1 50
do par mois, avec pension.....	10 00	20 00
Servantes de ferme, avec pension.....	5 00	8 00
Maçons, par jour, sans pension.....	2 25	2 75
Briquetiers, par jour, sans pension.....	2 25	2 50
Charpentiers do	1 25	1 75
Bûcherons do	1 25	1 50
Charpentiers de navires, par jour, sans pension....	1 25	1 50
Forgerons, par jour, sans pension	1 25	2 00
Charrons do	1 25	1 75
Jardiniers do	1 00	1 25
Jardiniers, avec pension, par mois.....	15 00	20 00
Cuisinières do	7 00	10 00
Blanchisseuses do	7 00	10 00
Servantes do	5 00	9 00
Journaliers en général, par jour, sans pension.....	1 00	1 25
Mineurs, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Ouvriers de moulins, par jour, sans pension.....	1 00	1 50
Mécaniciens-conducteurs de locomotives, par jour, sans pension.....	2 00	3 00
Selliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Cordonniers do	1 25	1 60
Tailleurs do	1 25	1 75

R. MACPHERSON,

Agent officiel d'immigration.

KINGSTON, 31 décembre 1885.

No 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE TORONTO.

(M. JOHN A. DONALDSON.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon vingt-cinquième rapport annuel, qui concerne les opérations de cette agence pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Le nombre total d'arrivées pendant cette période a été de 8,304 immigrants. Sur ce nombre, 7,489 sont venus par voie d'Halifax ou de Québec, et 815 par les différents ports des États-Unis. Leur destination était comme suit :

Restés dans Ontario.....	5,166
En route pour le Manitoba.....	1,313
En route pour les États de l'Ouest.....	<u>1,825</u>

Le nombre de ceux qui sont demeurés dans Ontario, cette année, est moindre de 2,063 qu'en 1884. Les immigrants étaient cependant d'une classe supérieure à ceux des années précédentes, et, à peu d'exceptions près, en mesure de payer leur passage jusqu'à l'endroit de leur destination, ou bien à celui où ils obtiendraient de l'ouvrage.

La demande de journaliers de ferme pendant l'année dernière n'a pas été aussi active que les années précédentes, parce que l'emploi des machines est plus répandu ; mais nous avons toujours eu plus de demandes que nous n'en pouvions remplir. Ce sont maintenant les journaliers de ferme habiles et les servantes qui sont le plus recherchés ; la demande de ces dernières, spécialement dans les campagnes, excède de beaucoup ce que nous pouvons fournir.

Les immigrants arrivés au dépôt étaient tous en général en très bonne santé ; il y a eu peu de cas de maladie, et encore ils étaient presque tous limités aux enfants.

L'année dernière a vu l'achèvement du chemin de fer du Pacifique, et aujourd'hui que la dernière cheville a été enfoncée, il ne sera pas seulement de l'intérêt de la compagnie, mais du pays en général, que l'on fasse des efforts persistants pour placer des colons permanents dans la vaste étendue de pays traversée par le chemin de fer. Les écrits de lord Lorne sur le Nord-Ouest ont obtenu une grande circulation en Europe. Je ferai aussi allusion aux opinions exprimées par M. Walter Shanly, député de Grenville, et dont le témoignage est de la plus grande valeur, vu que c'est un ingénieur du plus grand mérite et un des premiers colons du Canada. Après sa visite au Nord-Ouest l'été dernier, il m'écrivait qu'il a été grandement impressionné en voyant ce magnifique pays, auquel il ne manquait qu'une chose pour le faire grand : la population. Il ajoutait que les colons qui réussissent le mieux sont ceux qui viennent de l'Ontario. Il n'y a pas lieu, cependant, de s'étonner de ce fait, à cause de l'expérience qu'ils ont acquise dans cette province, et sans aucun doute, les autres colons sauront profiter de leur exemple.

Un moyen, si on l'adoptait, qui ajouterait beaucoup aux autres avantages offerts à ceux qui se proposent d'émigrer, serait de faire construire à l'avance des demeures pour les colons, spécialement pour ceux venant d'Europe, ce qui pourrait être accompli à beaucoup moins de frais par le gouvernement, par les compagnies de colonisation ou par la compagnie du chemin de fer du Pacifique, que par les colons eux-mêmes. Les particuliers, généralement, dépensent plus de temps et d'argent à rechercher les matériaux et à se procurer la main-d'œuvre pour construire leur maison

que la maison elle-même ne coûte, outre qu'ils sont obligés de payer pour la pension de leurs familles en attendant que leur demeure soit terminée. Si on établissait comme règle que tous les colons paieraient comptant pour ces constructions en en prenant possession, le gouvernement ou les compagnies qui les construiraient ne courraient aucun risque.

Au sujet de l'agrandissement rapide de notre ville, je ne puis que répéter ce qui est dit tous les jours dans les colonnes de nos journaux, c'est-à-dire qu'il est tout simplement merveilleux. On construit partout maisons et manufactures. La valeur des constructions nouvelles est portée à \$3,000,000. Ce fait seul montre le développement énorme de la ville. Son accroissement dans le passé a été sans parallèle dans l'histoire du Canada, et sa position la rend le point de distribution des effets manufacturés et autres pour toute la province. L'ouverture du territoire qui s'étend à l'ouest jusqu'à l'océan Pacifique, territoire tributaire de Toronto, rend impossible que cette ville ne continue pas à grandir et à prospérer.

Les grands avantages offerts aux cultivateurs par la demande de bestiaux canadiens en Angleterre ont permis d'élever des animaux supérieurs, et les éleveurs travaillent maintenant à l'amélioration de leur bétail et de leurs terres. Il se consomme aujourd'hui une grande quantité de tourteaux, tandis que l'engrais répandu sur la terre de même que l'âge ont grandement amélioré un bon nombre de pâturages.

L'achèvement prochain du chemin de fer *Ontario & Pacific Junction*, facilitera l'ouverture d'une grande étendue de territoire qui était jusqu'à présent sans voies ferrées, et amènera un grand nombre de colons dans les districts de Muskoka et Nipissingue. Déjà, plusieurs ont exprimé leur intention de s'établir dans ces districts, et il se forme actuellement une société dans le but de donner aux nouveaux colons toute l'aide et les renseignements possibles.

La somme de capitaux apportée dans cette agence par les immigrants pendant l'année dernière a été, d'après ce que j'ai pu constater, de \$127,400, et la valeur de leurs effets de \$87,700.

Toutes les lignes de chemins méritent des remerciements des conducteurs pour les facilités offertes et pour l'obligeance témoignée aux immigrants par les conducteurs, serres-frein, agents de gares et autres; il ne m'est venu aucune plainte d'inattention ou de négligence pendant le voyage des immigrants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN A. DONALDSON,

Agent officiel d'immigration.

L'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RELEVÉ montrant le nombre et la destination des immigrants (journaliers de ferme et servantes) envoyés par cette agence avec billets gratuits fournis par le gouvernement d'Ontario, pour l'année terminant le 31 décembre 1885.

Stations.	Passes d'adultes.	Stations.	Passes d'adultes.
Acton	5	Hamilton	12
Azincourt	11	Harriston	4
Allandale	1	Ingersoll	4
Alton	2	Innerkip	2
Aylmer	5	Islington	7½
Baden	2	Jarvis	5
Barrie	6	Kinmount	3½
Beachville	1	Kleinburg	1
Berlin	7	Lakefield	2
Bluevale	5½	Lefroy	1
Blyth	2	Lisle	4
Bothwell	1	Listowel	1
Bowmanville	6	London	6½
Bracebridge	8½	Luther	1
Bradford	11	Malton	9½
Brampton	18	Markham	3
Brantford	13	Markdale	1
Brigden	1	Meaford	7½
Brooklyn	1	Millbank	1
Brucefield	2	Minesing	1
Burford	18	Milton	12
Burlington	2	Minden	3
Buxton	6	Mitchel	6
Caledonia	1	Mono Road	1
Cannington	3	Mount Brydges	1
Campbellville	3½	Mount Forest	7
Charing Cross	1	New Lowell	2
Chatham	8	Newmarket	1
Cheltenham	1	Newry	4
Chesley	1½	Niagara	2
Clarkson's	2	Chutes Niagara	3
Clifford	6	Norval	9
Cobourg	1	Oakville	6
Collingwood	2	Cshawa	1
Cookstown	9	Ottawa	1
Cooksville	1	Owen Sound	2
Corinth	1	Otterville	3
Craigvale	1	Paisley	4
Chatsworth	2	Paris	18
Cobden	3	Parkhill	4½
Dundas	2	Parry Sound	19½
Douglass	1½	Peterboro'	6
Eastwood	5½	Pickering	4
Exeter	3	Pinkerton	1
Essex Centre	1	Port Dover	13
Flesherton	15½	Port Hope	2
Galt	2	Princeton	1
Glenford	1	Richmond Hill	2
Garafraxa	1	Rosseau	5½
Garnet	1	Rymal	1
Georgetown	4½	Schaw	4
Glenworth	6	Simcoe	7½
Glen Huron	6	Springford	1
Goderich	1	Stayner	1
Goldstone	3	Stratford	1
Gravenhurst	28½	Strathallen	1
Guelph	11	Streetsville	5
Hagersville	5	Baie de l'Esturgeon	8

RELEVÉ montrant le nombre et la destination des immigrants envoyés par cette agence, à l'aide de passes gratuites, etc.—Fin.

Stations.	Passes d'adultes.	Stations.	d'adultes. Passes
Sunderland.....	2	Uxbridge	1
Sainte-Catherine.....	8	Uptergrove	1
Saint-Thomas	8	Victoria Road	2
Stromness	2	Watford.....	1
Tara	1	Waterloo.....	5
Tavistock	2	Welland.....	1
Teeswater	8½	Weston	1
Thornton.....	1	Whitby.....	1½
Thorndale.....	3	Wiarton.....	1
Thornhill	2	Windsor.....	2
Thornbury	1	Woodbridge.....	3
Tilsonburg.....	2	Woodstock.....	8
Tilbury Centre	2	Hamilton à Corinth.....	4
Unionville.....	2	Hamilton à Niagara.....	3
		Total.....	610½

MOYENNE des gages payés à l'agence de Toronto, pendant l'année 1885.†

Journaliers de ferme, par jour, sans pension.....	\$ 1 00	à \$ 1 25
do par mois, avec pension.....	3 00	3 50
Servantes de fermes do	5 00	6 00
Maçons, par jour, sans pension.....	2 50	2 75
Briqueteurs do	2 50	3 00
Charpentiers do	1 75	2 00
Bûcherons do	15 00	20 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension.....	1 75	2 00
Forgerons, par jour, sans pension.....	1 50	2 25
Charrons do	1 50	2 00
Jardiniers, par mois, avec pension.....	15 00	20 00
do par jour, sans pension... ..	1 25	1 50
Cuisiniers, par mois, avec pension.....	9 00	12 00
Blanchisseuses, do	8 00	9 00
Servantes do	6 00	8 00
Journaliers en général, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Mineurs, par jour, sans pension	1 00
Ouvriers de moulins, par jour, sans pension.....	1 00	2 00
Mécaniciens, conducteurs de locomotives, payés pour chaque trajet.....
Selliers, par jour, sans pension.....	1 25	2 00
Cordonniers do	1 25	2 00
Tailleurs, par jour, sans pension.....	1 25	2 00

J. A. DONALDSON,
Agent officiel d'immigration.

Toronto, 31 décembre 1885.

No 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENCE D'IMMIGRATION D'HAMILTON.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HAMILTON, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec les états ordinaires, indiquant le nombre d'immigrants arrivés à cette agence pendant l'année expirée au 31 décembre 1885, et le nombre de ceux qui en sont partis.

Il y a une diminution de 1,509 dans le nombre des immigrants qui se sont établis dans Ontario, pendant l'année dernière, comparativement à la période correspondante de 1884.

Il y a aussi une diminution de 2,449 dans le nombre de ceux qui, venus des Etats-Unis, sont passés ici en route pour le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, à cause de la récente agitation des territoires amenée par le soulèvement du Nord-Ouest, et à cause des rapports faux et nuisibles qu'ont mis en circulation des intéressés en Canada et des agents d'immeubles, des compagnies de chemins de fer et autres, propriétaires de terres situées dans le Dakota et dans d'autres Etats du Nord-Ouest et territoires de l'Union américaine.

Les prix réduits offerts par la compagnie du chemin de fer de Pennsylvanie pour le passage des Etats de l'Est et du Milieu au Nord-Ouest, ont fait que la grande partie des immigrants de l'Est ont pris cette ligne, car les chemins qui traversent l'Etat de New-York et le Canada ont refusé d'accepter les prix arbitraires et sans profit adoptés par la compagnie de Pennsylvanie; ce qui a fait éprouver une perte dans le transport des voyageurs sur les lignes du Nord qui vont à Chicago et au Nord-Ouest, perte qui explique, en partie, la diminution apparente de l'immigration se dirigeant vers le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest.

Il y a aussi une diminution de 35,929 dans le nombre d'immigrants qui sont passés par cette agence, en route pour les Etats de l'Ouest. On peut attribuer cette diminution au décroissement de l'immigration à New-York, et à la réduction du passage à \$1.00 faite par la compagnie du chemin de fer de Pennsylvanie sur ses lignes de Philadelphie et New-York à Chicago et les localités intermédiaires.

L'état A fait voir le nombre des arrivées et les départs à cette agence.

L'état B indique les arrivées et les départs ainsi que le nombre des repas donnés et des logements fournis, et le nombre de billets de passage gratuit sur les chemins de fer.

L'état C indique le nombre des arrivées et des départs chaque mois, la destination générale des immigrants, le capital apporté au pays, ainsi que la valeur des effets des immigrants.

L'état D indique le nombre des immigrants arrivés chaque mois par le Saint-Laurent, qui se sont fixés dans l'Ontario.

L'état E indique le nombre des immigrants arrivés par les Etats-Unis, qui se sont fixés dans le Dominion, ainsi que le nombre de ceux qui ont traversé le Canada pour se rendre aux Etats de l'Ouest.

L'état F indique les arrivées et la destination générale des immigrants.

L'état G indique le nombre des enfants qui ont été envoyés au Canada par la sociétés philanthropique.

L'état H indique le nombre des immigrants qui ont été secourus.

L'état I indique le montant des capitaux apportés au pays.

L'état J indique le nombre des billets de passage gratuit accordés, ainsi que la destination des immigrants.

L'état K indique la destination et le nombre des immigrants qui se sont fixés au Canada.

Les états L, M, N et O indiquent le nombre des immigrants inscrits aux différents ports douaniers et la valeur de leurs effets.

L'état P indique le nombre total des immigrants inscrits aux ports douaniers, ainsi que la valeur des effets apportés.

L'état Q indique le nombre des immigrants qui se sont fixés au Canada et de ceux qui se sont rendus dans les Etats de l'Ouest.

L'état R indique le taux des gages qui ont été payés dans le district de l'agence de Hamilton.

L'état S indique les prix des différents comestibles et du vêtement.

Les immigrants qui sont arrivés à cette agence et qui se sont établis au pays durant la dernière année étaient d'une classe supérieure, et sauf quelques exceptions, n'avaient besoin d'aucune aide.

Le nombre des artisans et des ouvriers de fabrique qui sont venus s'inscrire à cette agence dans le cours de l'année, s'élève à un total de trente-six; sur ce nombre treize sont venus de et *viâ* les Etats-Unis; les vingt-trois autres sont arrivés *viâ* Halifax et le Saint-Laurent.

Les immigrants qui sont arrivés pendant l'année se composaient en général de journaliers et de garçons de ferme accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

Un certain nombre des immigrants qui sont venus depuis un an ou deux dans ce district, pour y étudier le mode de culture du pays, se sont rendus l'année dernière au Nord-Ouest afin d'y prendre des terres et de s'y établir—they ont été remplacés par d'autres qui désirent aussi se mettre au fait de notre système d'agriculture avant de se rendre au Nord-Ouest. Il en est de plus arrivé d'autres qui se proposent de rester ici et d'acheter des fermes dans Ontario.

La demande de journaliers et de garçons de ferme a été plus forte que l'offre, et il en a été de même de la demande des servantes tant à la ville qu'à la campagne. Beaucoup de ceux qui demandaient des domestiques ont dû s'en retourner sans les avoir.

GARÇONS DE FERME.

La demande de garçons de ferme a été considérable dans le cours de la dernière année. Un grand nombre des cultivateurs, qui attendaient l'arrivée des trains, n'ont pu se procurer les gens dont ils avaient besoin. Les gages se sont bien maintenus et l'on offrait \$150 à \$175 par année pour la main-d'œuvre de première classe, de \$12 à \$15 par mois à l'année et de \$15 à \$20 par mois pour la saison d'été, et de \$25 à \$30 par mois pour le temps des récoltes, soit quatre mois.

Les servantes ont été en grande demande durant toute l'année. Les demandes pour les servantes de toutes sortes, tant à la ville qu'à la campagne, vont en augmentant, et il a été impossible de répondre aux nombreuses demandes faites au bureau de l'agence.

ARTISANS.

La demande a été de nouveau peu considérable, cependant ceux qui sont arrivés par les routes du Saint-Laurent et des Etats-Unis, au nombre de trente-six, ainsi qu'il a été dit plus haut, ont tous trouvé de l'emploi.

OUVRIERS DE FABRIQUES.

Comme il est arrivé cette année moins d'ouvriers de cette classe que pendant aucune autre année précédente, l'emploi n'a pas été difficile à trouver, car la demande est plus considérable que l'offre. Dans le moment, les filatures ont un extrême besoin de tisserands, et quelques-uns des gérants de ces établissements ont été forcés de demander par la voie des journaux aux Etats-Unis, des ouvriers de cette classe, afin d'exécuter les commandes qui vont en augmentant. En effet, plusieurs fabriques ne font pas autre chose qu'exécuter les commandes.

OUVRIERS D'ATELIERS.

L'offre des ouvriers de cette classe qui venaient principalement des Etats de l'Est, a été pour le moins aussi considérable que la demande.

JOURNALIERS.

La demande des journaliers a été bonne et les entrepreneurs de travaux publics ont été forcés de faire venir la main-d'œuvre des Etats-Unis pour compléter leurs entreprises.

AGRICULTURE.

L'année dernière a de nouveau donné de bonnes récoltes de céréales et de racines, cependant dans quelques townships du nord, le blé de printemps a souffert de la rouille. La récolte du foin et du trèfle a donné une bonne moyenne, et comme la saison a été fraîche et humide, les pâturages ont été excellents.

ÉLÈVE DES BESTIAUX.

L'augmentation de l'élève se continue et les bestiaux constituent maintenant un des principaux articles d'exportation du Canada. Cette nouvelle industrie a amené un changement graduel dans le système de culture et fait remplacer la culture exclusive du blé par la culture mixte ou alterne.

L'augmentation et le développement des jeunes élèves n'ont pas cessé et la demande des animaux d'engraissement a été bonne.

L'exportation de tous les animaux de première classe a été active, mais les prix ont un peu diminué, comparativement à ceux de l'année dernière.

Les tarifs des compagnies de chemins de fer et de steamers ont été peu élevés, et les améliorations et l'accroissement des commodités offertes ainsi que la rapidité du voyage ont réduit au minimum les pertes par suite d'accidents ou de diminution dans les poids.

Grâce à l'exécution rigoureuse des règlements de quarantaine, le bétail canadien a été exempt de maladies contagieuses. En conséquence, les expéditeurs ont pu débarquer leurs animaux dans les ports d'Angleterre sans opposition de la part du gouvernement anglais, ce qui leur a procuré l'avantage de transporter leurs animaux vivants sur les marchés locaux.

TROUPEAUX.

L'année dernière a été de nouveau remarquable par le développement des établissements qui s'occupent de l'élève et l'accroissement du nombre des animaux appartenant aux cultivateurs. Les principaux troupeaux se sont accrus d'animaux des meilleures races d'Angleterre.

La concurrence pour tous les animaux de renom, lors des principales ventes qui ont eu lieu en Angleterre, a été vive, mais les éleveurs canadiens ont réussi à se procurer les premiers choix en payant les prix les plus élevés. Lors des ventes des Shorthorns, M. John Hope, du parc de l'Arc (*Bow Park*), a été l'heureux acquéreur des principaux animaux, malgré la concurrence la plus forte.

Il y a eu aussi, pendant l'année, une bonne demande des taureaux de race, des Shorthorns principalement et des Polled Angus et Herefords.

A l'exposition provinciale de Toronto, à l'exposition centrale d'Hamilton et aux expositions de comté, il y avait beaucoup de beaux animaux de race et de grande taille, ce qui indique que l'amélioration se continue dans les différents groupes.

Les expositions annuelles d'animaux gras de Noël, qui ont eu lieu dans les comtés, ont fourni l'occasion de constater la grande amélioration qui s'est opérée dans la taille et l'état général des sangs-mêlés de la classe supérieure, par suite du choix judicieux des croisements. Il y a eu une forte concurrence à toutes les ventes, soit pour la consommation locale soit pour l'exportation.

Les vaches à lait ont été en bonne demande pendant l'année, et toutes celles qui ont été offertes ont été achetées aux prix demandés.

Les Jerseys continuent à attirer l'attention et seront bientôt les meilleures vaches, pour la production du beurre, du Canada. Il y a eu pendant l'année une

bonne demande pour tous les animaux désirables, les principaux acheteurs venaient des Etats-Unis.

Les Holsteins sont de plus en plus recherchées comme vaches à lait, et il y avait aux expositions provinciales et de comté plusieurs beaux animaux qu'on avait tout dernièrement importés.

CHEVAUX.

La demande des chevaux de trait et pour les tramways continue d'être bonne ; il en a été aussi de même pour les chevaux de selle, de fatigue et de voiture. Les principaux chargements ont été envoyés aux Etats-Unis et avaient été achetés à des prix élevés.

Les importations de chevaux, pendant l'année, ont été assez considérables, et il est venu quelques beaux spécimens de chevaux Clydesdale et Shire.

Les principaux propriétaires d'établissements d'élevage de pur sang ont ajouté à leur haras du sang nouveau venant des principales écuries d'Angleterre et des Etats-Unis.

MOUTONS.

Par suite du bas prix de la laine un certain nombre de cultivateurs ont abandonné l'élevage des moutons pour se livrer à l'engraissement des animaux. Cependant l'importation de l'année dernière s'est faite sur une assez grande échelle et s'est composée principalement de Downs, outre des Leicesters et des Cotswolds.

COCHONS.

Il y a une bonne demande de toutes les différentes espèces pour le paquage et la salaison au pays.

L'année dernière le choléra du porc a fait de grands ravages dans les comtés de Kent et d'Essex ainsi que dans certaines localités des comtés d'Oxford et de Brant.

Grâce aux mesures rigoureuses et énergiques que le ministre de l'agriculture a adoptées sous l'autorité de l'acte concernant les maladies contagieuses affectant les animaux, lequel a été sanctionné le 20 juillet 1885, la maladie a été vite contrôlée. Avec la coopération des fermiers on espère obtenir bientôt l'éradication complète de cette maladie.

PRODUITS DE LA LAITERIE.

La quantité du fromage fabriqué a encore augmenté et la qualité était meilleure, bien que les prix pour la consommation locale et l'exportation aient été peu élevés.

L'industrie de la fabrication du beurre n'est pas encore dans une condition satisfaisante au Canada ; une grande partie de ce qui se fabrique est d'une qualité inférieure.

Les laiteries et crèmeries qui ont adopté le système des fabriques, produisent un excellent article qui se vend à des prix élevés.

BOIS DE CONSTRUCTION.

Il y a une bonne demande pour la construction locale et les fins générales, et tout le bois qui est employé dans ce district se fait sur la baie Georgienne et le long de la ligne des chemins de fer du Nord et du Nord-Ouest.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES.

Il y a eu une amélioration, dans le cours de l'année dernière, dans cette branche d'industrie, principalement pour les fabriques de matières textiles. En effet il n'y a pas eu de chômage, car la demande des articles de fabrication indigène augmente continuellement. Le commerce de fer est aussi meilleur, les fonderies n'ont pas cessé de fonctionner, et il y a eu une production plus considérable que pendant toute autre année précédente. Les ateliers ont été aussi passablement occupés. Toutes les autres fabriques ont été exploitées et de nouvelles industries ont pris naissance. Depuis il a été établi un autre laminoir pour la fabrication du fer laminé et du fer en barres.

On a construit l'année dernière dans cette ville plus de maisons que pendant aucune des autres années précédentes.

MOULINS À FARINE.

Les affaires ont été passablement actives pendant l'année, et il n'a été moulu que du blé canadien.

CHEMINS DE FER.

L'année dernière, les affaires sur les chemins de fer ont été très mauvaises, par suite de la concurrence ruineuse que se sont faite certaines administrations sur les lignes allant à Chicago ou en venant, ou à d'autres points à l'ouest. Une des principales causes qui ont amené cet état de choses provient des nombreuses lignes rapides pour le transport qui ont été établies sur les mêmes chemins, ce qui permet aux agents de la même compagnie de réduire les uns les autres le taux du tarif.

On a transporté le grain de Chicago à New-York, distance de 933 milles, pour 10 centins les 100 livres. Le prix de passage des émigrants de Philadelphie et New-York à Chicago et les stations intermédiaires était de \$1.00, et pour les passagers de première classe de New-York à Hamilton il était demandé \$1.40 pour une distance de 487 milles.

Bien que le trafic d'entier parcours accuse un fort déficit, le commerce régional de transport a cependant été rémunérateur, car on a conservé un bon tarif.

Les fortes pertes subies par le commerce de transport d'entier parcours, ont forcé les administrations de chemin de fer à réduire les gages des employés, bien que le volume du trafic accuse une augmentation.

A une assemblée récente des administrateurs des lignes d'entier parcours, on a établi un tarif rémunérateur, et il a déjà été constaté une augmentation dans les recettes pour le nombre de milles parcours.

Tous les approvisionnements des chemins de fer, y compris la houille, se sont vendus à de très bas prix pendant l'année.

COMMERCE.

On a exercé une grande prudence, cette année, tant dans le commerce de gros que dans le commerce de détail. Les détailliers ont acheté avec économie, en sorte que tous les fonds de commerce du pays ont été réduits. Les marchandises qui se fabriquent maintenant, ou qui sont importées, sont nécessaires pour la consommation.

TERRES GRATUITES.

Comme on achève la construction du chemin de fer de la Jonction du Nord du Pacifique, de Gravenhurst à Callander, les demandes de renseignements sur les concessions gratuites situées dans la province d'Ontario sont plus nombreuses.

Une partie du district où se trouvent les concessions de terres gratuites d'Ontario convient parfaitement à la colonisation, et d'autres étendues sont propres au pâturage.

Le mouvement d'émigration de l'Ontario au Manitoba et dans les provinces du Nord-Ouest a été considérable, et le nombre des personnes qui sont parties pour la Colombie Britannique a augmenté.

Il y a eu aussi diminution très marquée dans le nombre des Canadiens qui sont partis pour les Etats du Nord-Ouest, et le mouvement d'émigration au Dakota a, on peut bien dire, entièrement cessé. Les compagnies de terres du chemin de fer et les agents d'immeubles ont rappelé les agents qu'ils avaient au Canada, en sorte que leur champ d'opérations n'existe plus, du moins pour ce qui a rapport à cette province. D'ailleurs les avantages que le gouvernement fédéral offre aux colons dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, où la terre et le climat sont meilleurs et où il n'y a ni cyclones ni inondations, sont beaucoup plus grands.

L'année dernière, un grand nombre de personnes de la Suède et d'autres pays d'Europe ont pris des renseignements sur les territoires du Nord-Ouest, et l'on peut s'attendre l'année prochaine à une forte émigration du continent d'Europe dans les plaines fertiles du Nord-Ouest.

Les Etats de l'Est et du Centre de l'Union américaine étudient avec intérêt les brochures, affiches, etc., que le département a distribuées à profusion, et tous les chemins de fer des Etats-Unis coopèrent maintenant avec le Dominion afin de s'assurer une part du commerce de transport des émigrants qui partent pour le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique.

L'année dernière les administrateurs et surintendants des différents chemins de fer, qui font le commerce du transport du bétail des Etats de l'Est aux Etats de l'Ouest en passant par le Canada, ont exercé la plus grande vigilance afin de faire observer les règlements adoptés en vertu de l'acte des maladies contagieuses du Dominion, et j'ai toujours reçu l'aide empressée de M. Stiff, le surintendant du Grand-Tronc, et de M. John Crompton, l'agent général du Michigan-Central.

J'ai constaté, en visitant Buffalo, Blackrock, les Chutes de Niagara et le Pont International, au fort Erié, que tous les wagons des convois en destination de l'ouest étaient parfaitement nettoyés et désinfectés avant de traverser la rivière.

L'année dernière la pleuro-pneumonie a fait de terribles ravages dans certaines parties des Etats de l'Est, du Centre et de l'Ouest de l'Union américaine. Cette maladie augmente encore et il en sera ainsi tant que le gouvernement fédéral de Washington ne modifiera la législation de façon à permettre aux officiers fédéraux de faire observer l'acte des maladies contagieuses, et de l'appliquer tous les Etats de l'Union.

Actuellement chaque Etat légifère comme il l'entend à ce sujet, et si un ou plusieurs adoptent et mettent à exécution une loi pour obtenir l'éradication de la maladie, il peut arriver que le voisin n'en fasse rien et neutralise ainsi les efforts tentés par l'autre pour faire disparaître le fléau.

Afin de sortir de la fausse position dans laquelle ils se trouvent placés, plusieurs Etats demandant actuellement au congrès de vouloir bien adopter la législation nécessaire afin de mieux protéger les éleveurs du pays qui ont beaucoup souffert l'année dernière par suite de la pneumonie et de la fièvre splénique, maladies qui les mèneront à la ruine, s'il n'est adopté des mesures pour les faire disparaître.

Les remarques qui précèdent s'appliquent aussi au choléra du porc, qui augmente rapidement dans les Etats de l'Ouest et du Sud-Ouest.

En continuant à appliquer les mesures rigoureuses prescrites par l'acte des maladies contagieuses du Dominion ainsi que les lois de quarantaine et les règlements du trafic des bestiaux, notre pays continuera à être exempt des maladies qui ravagent maintenant les troupeaux des Etats-Unis.

Le tarif pour le transport des voyageurs d'Europe à tous les ports d'Amérique a été peu élevé pendant toute la saison; le taux régulier de Liverpool à Hamilton étant de \$17.40, ce qui comprenait le passage d'entrepont jusqu'à New-York et de première classe de là à Hamilton. Pour les passages payés d'avance ce prix était réduit à \$14.40.

Les bas prix pour New-York et de là à Hamilton, Chicago, l'ouest et le nord-ouest, ont eu pour résultat de détourner une partie du commerce de transport des immigrants de Québec au profit des lignes de New-York.

On verra en consultant l'état H que l'aide accordée aux immigrants a été de beaucoup réduite, ce qui est principalement attribuable au fait que la classe des colons qui sont arrivés cette année était supérieure, ainsi qu'à la demande de la main-d'œuvre.

La somme dépensée pour les repas et le logement fournis aux immigrants arrivés en juin n'a pas été portée au compte du département, car les fonds ont été remis à cette agence par le révérend M. Mackay, secrétaire de la société dite "*London Congregational Union Selfhelp Emigration Society*," sous les auspices de laquelle ils ont été envoyés.

Relativement au bas prix du charbon je dois dire que les compagnies de charbon des Etats-Unis ont déduit sur les achats importants, outre l'escompte régulier accordé aux commerçants canadiens, tout le montant des droits canadiens.

Sur le petit nombre d'artisans qui sont arrivés l'année dernière treize ont trouvé de l'emploi dans un seul établissement, et la demande de la main-d'œuvre de première classe a été bonne. D'un autre côté les travailleurs de classe inférieure ont eu beaucoup de difficulté à trouver de l'occupation.

Le travail à cette agence a beaucoup augmenté pendant les derniers dix ans, ainsi qu'on le verra en comparant la correspondance du bureau dans l'état suivant :—

Lettres reçues et envoyées, du 1er janvier au 31 décembre	
1885.....	6,958
Lettres reçues et envoyées, du 1er janvier au 31 décembre	
1875	1,217
Augmentation.....	5,741

La colonisation du Manitoba, de la Colombie-Britannique et du Nord-Ouest, ainsi que la distribution par ce bureau de cartes, affiches, brochures, etc., aux États-Unis et le long des principales lignes de chemins de fer, ont eu le résultat d'augmenter considérablement la correspondance. En effet on a reçu de nombreuses demandes de renseignements sur les terres publiques du Canada, les routes à suivre, frais de voyage et d'établissement, et autres questions se rattachant à l'immigration.

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH,

Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Indiquant le nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le district d'immigration d'Hamilton, y compris ceux qui se sont inscrits aux ports douaniers et ont été signalés par les sociétés philanthropiques, pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

ORIGINE.	Nombre des arrivées et le Saint-Laurent et Halifax.		Nombre des arrivées et les Etats-Unis.		SEXES.		TOTAL.	ORIGINE.							DESTINATION GÉNÉRALE.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Anglais.	Irlandais.		Ecosais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.				
Anglaise	4,995	4,995	
Irlandaise	1,161	3,652	3,652	1,907	213	2,875	
Ecosaise	185	2,450	2,450	439	196	3,018	
Allemande	225	9,035	2,450	663	174	1,613	
Américaine	7	1,057	708	161	8,176	
Autres pays	7,900	794	263	
Sociétés philan thro- piques	1,578	9,624	29,089	4,995	3,652	2,450	9,035	1,057	1,057	7,900	187	296	7,417	
Etat de la douane	426	426	426	243	188	426	
Total—1885	2,304	10,448	30,502	6,451	3,694	2,665	9,086	1,470	1,470	8,136	6,111	1,292	23,099	
do 1884	3,312	20,839	66,431	9,091	6,293	4,437	23,808	1,676	1,676	21,126	7,620	3,741	55,070	
Diminution	1,308	10,391	35,929	3,640	2,599	1,772	14,722	206	206	12,990	1,509	2,449	31,971	

JOHN SMITH,
Agent fédéral d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés et partis de l'agence d'Hamilton, y compris ceux qui ont été signalés par les sociétés philanthropiques et par les percepteurs de douanes, le nombre de ceux qui ont été pourvus d'aliments, de logements et de billets gratuits de passage par chemin de fer, pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

	Nombre d'arrivées via le Saint-Laurent et Hall- fax.	Nombre d'arrivées via les États-Unis.	Nombre total d'individus. d'Ontario.	Partis pour le Manitoba.	Partis pour les États de l'Ouest.	Nationalité des immigrants établis en Ontario.						Nombre de repas gra- nouris.	Nombre d'immigrants nouris.	Nombre logés gratuite- ment.	Nombre qui ont reçu des billets gratuits.
						Anglais.	Irlandais.	Écossais.	Allemands.	Citoyens des États-Unis.	Autres pays.				
Sociétés philanthropiques.	1,578	27,511	29,089	1,282	23,099	1,907	439	663	708	794	187	409	52	14	56
État de la douane.	436	987	426	243	183	413	236
Total, 1885.	2,004	28,498	30,502	1,282	23,099	2,363	481	878	769	1,207	423	409	52	14	56
do 1884.	3,312	63,119	66,431	3,711	55,070	3,149	640	835	846	964	1,186	2,661	1,269	621	323
Augmentation.	1,308	34,621	35,929	2,449	31,971	786	159	43	87	243	763	2,162	1,217	607	266
Diminution.

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

Etat C.—Etat annuel du nombre des arrivées et des départs des immigrants dans le districts d'immigration d'Hamilton, pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Mois.	Nombre d'arrivées via le		Sexes.		Enfants.	Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.						DESTINATION GÉNÉRALE.			Nombre total amenés, et Valeur des effets, \$ cts.		
	Saint-Laurent.	les Etats-Unis.	Hommes.	Femmes.			Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ont.			
1885.																		
Janvier	39	2,480	1,476	331	690	2,499	368	268	215	815	762	219	65	2,215	22,970 00			
Février	28	1,322	1,713	228	451	1,390	197	155	122	415	423	198	63	1,128	49,350 00			
Mars	51	1,769	1,139	218	463	1,820	292	206	170	560	612	281	73	1,466	30,900 00			
Avril	132	4,853	2,405	882	1,698	4,985	600	506	288	2,013	1,482	442	139	4,404	64,200 00			
Mai	540	2,197	1,281	509	947	2,737	755	328	270	724	617	872	113	1,762	50,125 00			
1 ^{er} Juin	181	2,998	1,616	552	1,011	3,179	554	443	283	965	91	863	151	2,459	53,170 00			
1 ^{er} Juillet	134	2,492	1,295	491	910	2,626	451	370	273	782	94	656	154	2,108	47,200 00			
1 ^{er} Août	122	2,542	1,214	498	922	2,664	436	315	224	833	97	769	119	2,133	57,000 00			
1 ^{er} Septembre	136	1,738	864	373	668	1,904	368	272	162	521	91	492	366	1,413	53,500 00			
1 ^{er} Octobre	122	1,981	946	400	725	2,073	405	299	231	562	102	474	481	1,444	46,880 00			
1 ^{er} Novembre	69	1,583	737	330	586	1,652	336	278	156	418	75	389	301	1,468	36,950 00			
1 ^{er} Décembre	24	1,536	691	315	554	1,560	265	212	126	437	79	461	71	1,287	20,200 00			
Orphelinats	1,578	27,511	14,311	5,121	9,024	29,089	4,995	3,652	2,450	9,085	7,900	4,697	1,292	23,099	510,445 00			
Etat de la douane	426	987	276	313	398	426	243	183	32	51	236	987	58,251 00			
2,004	28,498	14,617	5,437	10,448	30,502	5,451	3,691	2,665	9,086	1,470	8,136	6,111	1,292	23,099	568,696 00			
Via le Saint-Laurent	2,004	1,404	185	408	7	408			
Via les Etats-Unis	28,498	4,047	3,509	2,257	9,079	1,470	8,136	2,004	4,107	1,292	23,099			
Total	30,502	5,451	3,691	2,665	9,086	1,470	8,136	6,111	1,292	23,099			

HAMILTON, 31 décembre 1885.

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

ETAT D.—Etat annuel du nombre des arrivées des immigrants *vid* le Saint-Laurent dans le district d'immigration d'Hamilton, et leur destination, pour l'année 1885.

	Total.	NATIONALITÉ.						DESTINATION.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
1885.										
Janvier.....	39	34	3	2				39		
Février.....	28	22	2	4				28		
Mars.....	51	47		4				51		
Avril.....	132	110	7	9	6			132		
Mai.....	540	469	37	34				540		
Juin.....	181	103	22	56				181		
Juillet.....	134	86	17	30	1			134		
Août.....	122	73	21	28				122		
Septembre.....	136	83	31	22				136		
Octobre.....	122	71	30	21				122		
Novembre.....	69	49	9	11				69		
Décembre.....	24	14	6	4				24		
	1,578	1,161	185	225	7			1,578		
Orphelinats.....	426	243		183				426		
Total.....	2,004	1,404	185	408	7			2,004		

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

ETAT E.—Etat annuel du nombre des arrivées des immigrants *vid* les Etats-Unis dans le district d'immigration de Hamilton et leur destination, pour l'année 1885.

	Total.	NATIONALITÉ.						DESTINATION.		
		Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Citoyens des Etats-Unis.	Autres pays.	Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
1885.										
Janvier.....	2,460	324	265	213	815	81	762	180	65	2,215
Février.....	1,362	175	153	118	415	78	423	170	63	1,129
Mars.....	1,769	245	206	166	560	80	512	230	73	1,466
Avril.....	4,853	490	499	279	2,007	86	1,482	310	139	4,404
Mai.....	2,197	286	291	186	724	93	617	332	113	1,752
Juin.....	2,998	451	421	207	965	91	863	408	131	2,459
Juillet.....	2,492	365	353	243	781	94	656	230	154	2,108
Août.....	2,542	353	294	196	833	97	769	300	119	2,123
Septembre.....	1,768	283	241	140	521	91	492	230	126	1,412
Octobre.....	1,951	334	269	210	562	102	474	339	144	1,468
Novembre.....	1,583	287	269	145	418	75	389	232	94	1,257
Décembre.....	1,536	240	206	122	427	79	461	159	71	1,306
	27,511	3,834	3,467	2,225	9,028	1,057	7,900	3,120	1,292	23,099
Douanes.....	987	213	42	32	51	413	236	987
Total.....	28,498	4,047	3,509	2,257	9,079	1,470	8,136	4,107	1,292	23,099

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

ETAT F.—Etat indiquant le nombre des immigrants inscrits à l'agence d'Hamilton qui sont arrivés *via* le Saint-Laurent, Halifax et les Etats-Unis, le nombre de ceux qui sont partis et leur destination générale, pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Origine.	Nombre d'arrivées <i>via</i> le Saint-Laurent et Halifax.	Nombre d'arrivées <i>via</i> les Etats-Unis.	Total.	Destination générale.		
				Ontario.	Manitoba.	Etats de l'Ouest.
Anglais.....	1,161	3,834	4,995	2,363	213	2,875
Irlandais.....	185	3,467	3,652	481	195	3,018
Ecossais.....	225	2,225	2,450	878	174	1,612
Allemands.....	7	9,028	9,035	759	151	8,176
Citoyens des Etats-Unis.....		1,057	1,057	1,207	263	
D'autres pays.....		7,900	7,900	423	296	7,417
Sociétés philanthropiques.....	1,578	27,511	29,089			
Etat de la douane.....	426		426			
		987	987			
Total, 1885.....	2,004	28,498	30,502	6,111	1,292	23,099
do 1884.....	3,312	63,119	66,431	7,620	3,741	55,070
Augmentation.....						
Diminution.....	1,308	34,621	35,929	1,509	2,449	31,971

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

ETAT G.—Indiquant le nombre d'enfants amenés dans le district de l'agence d'Hamilton par les sociétés d'émigration, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nom de la société.	Garçons.	Filles.	Total.	A l'agence, le 31	
				déc. 1884.	déc. 1885.
Refuge du Rév. Mr Stephenson.....	57	30	87	13	13
do de Mlle Rye.....		124	124	9	15
do de Mlle Macpherson.....	115	68	183	16	14
do du comte de Shaftesbury.....	32		32	2	2
	204	222	426	40	42

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU H.—Indiquant le nombre d'immigrants secourus, le nombre de repas et de lits fournis, et le nombre de billets de passage donnés par les chemins de fer, à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

1885.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre de repas fournis.	Nombre de logements gratuits.	Nombre de billets de passage.
Janvier				1
Février.....				5
Mars.....				10
Avril.....				2
Mai.....	2	42	14	8
Juin.....	12	265		3
Juillet.....	10	20		5
Août.....	2	6		4
Septembre.....	9	27		7
Octobre.....	17	49		8
Novembre.....				3
Décembre.....				
1885.....	52	409	14	56
1884.....	1,269	2,561	621	322
Augmentation.....				
Diminution.....	1,217	2,152	607	266

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU I.—Indiquant le capital apporté au Canada par les immigrants et les colons, à leur arrivée dans le district de l'agence de Hamilton, pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

	1885.	1884.	Augmentation.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Janvier	22,970 00	33,800 00		
Février.....	49,350 00	46,370 00		
Mars.....	30,900 00	86,175 00		
Avril.....	64,200 00	75,700 00		
Mai.....	50,125 00	74,500 00		
Juin.....	53,170 00	81,450 00		
Juillet.....	47,200 00	79,500 00		
Août.....	57,000 00	66,800 00		
Septembre.....	52,500 00	91,850 00		
Octobre.....	36,880 00	55,400 00		
Novembre.....	25,950 00	60,100 00		
Décembre.....	20,200 00	41,750 00		
	510,445 00	793,395 00		282,950 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU J.—Indiquant le nombre et la destination des immigrants munis de billets de passage fournis gratuitement par l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
Beeton	3	Report	33
Collingwood	4	Rockwood	2
Cookstown	1	Sainte-Catherine	2
Caledonia	1	Saint-Thomas	2
Clifton	1	Simcoe	1
Copetown	3	Stewarton	1
Forest	3	Toronto	8
Guelph	2	Tottenham	1
Gravenhurst	5	Windsor	1
Grimsby	3	Welland	1
Listowel	1	Watford	1
London	4	Walkerton	1
Milton	1	Woodstock	1
Paisley	1	Zimmerman	1
A reporter	33	Total	56

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU K.—Indiquant les localités où des immigrants ont été expédiés par l'agence d'Hamilton, y compris ceux expédiés par les sociétés philanthropiques, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885, et dont les différents ports douaniers du district d'Hamilton ont fait rapport.

Comté.	Nombre.	Comté.	Nombre.
Algoma	152	Report	2,677
Bruce	214	Muskoka	162
Brant	187	Monck	82
Durham	10	Manitoba	1,292
Essex	181	Norfolk	194
Elgin	239	Northumberland	2
Frontenac	21	Nipissingue	57
Grey	156	Ontario	13
Grenville	9	Oxford	325
Halton	188	Peterboro'	7
Haldimand	122	Peel	109
Huron	173	Perth	129
Hastings	14	Renfrew	23
Kent	243	Stormont	10
Lincoln	190	Simcoe	156
Leeds	7	Wentworth	746
Lambton	121	Wellington	229
Lanark	10	Waterloo	280
Middlesex	440	Welland	286
A reporter	2,677	York	644
		Total	7,403

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABEAU L.—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés au port d'Hamilton et la valeur des effets apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	28	32	42	102	7,238 00
Irlandais.....	2	4	2	9	286 00
Écossais.....	8	8	14	30	2,219 00
Allemands.....	17	18	10	45	3,315 00
États-Unis.....	40	41	61	142	9,639 00
D'autres pays.....	41	45	65	151	6,820 00
Total.....	136	148	194	478	29,417 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABEAU M.—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port des Chutes de Niagara, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais.....	13	13	25	51	4,380 00
Irlandais.....	6	9	18	33	390 00
Allemands.....	44	55	65	164	11,487 00
D'autres pays.....					
Total.....	63	77	108	248	16,257 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU N—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Fort-Erié, et la valeur des effets qu'ils ont apportés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais	16	14	28	58	1,538 00
Irlandais	1			1	35 00
Ecossais	1	1		2	400 00
Allemands	3	3		6	300 00
Etats-Unis	25	30	36	91	3,890 00
D'autres pays	23	29	23	75	5,874 00
	69	77	87	233	12,037 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU O—Indiquant le nombre d'immigrants signalés au port de Niagara, et la valeur des effets qu'ils ont apportés pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.	Valeur des effets.
					\$ cts.
Anglais	1	1		2	100 00
Irlandais					
Ecossais					
Allemands					
Etats-Unis	5	6	5	16	400 00
D'autres pays	2	4	4	10	40 00
	8	11	9	28	540 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU P—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, ainsi que la valeur des effets apportés par eux, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Nationalité.	Hamilton.	Chutes Niagara.	Fort-Erié.	Niagara.	Total.	Valeur des effets.
						\$ cts.
Anglais	102	51	58	2	213	13,256 00
Irlandais	8	33	1	42	711 00
Ecossois	30	2	32	2,619 00
Allemands	45	6	51	3,615 00
Etats-Unis	142	164	91	16	413	25,316 00
D'autres pays	151	75	10	236	12,734 00
	478	248	233	28	987	58,251 00

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU Q—Indiquant le nombre d'immigrants reçus et dirigés par l'agence d'Hamilton, *via* le Saint-Laurent et les Etats-Unis, y compris ceux amenés par les sociétés philanthropiques, et ceux signalés aux divers ports d'entrée de l'agence d'Hamilton, Chutes Niagara, Fort-Erié et Niagara, pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Etats-Unis.	D'autres pays.	Total.	Etablis à Ontario.	Dirigés au Manitoba.	Dirigés vers les Etats de l'Ouest.
<i>Via</i> le Saint-Laurent.....	1,404	185	408	7	2,004	2,004
<i>Via</i> les Etats-Unis.....	4,047	3,509	2,257	9,079	1,470	8,136	28,498	4,107	1,292	23,099
Total, 1885.....	5 451	3,694	2,665	9,086	1,470	8,136	30,502	6,111	1,292	23,099
do 1884.....	9,262	6,361	4,497	28,907	1,917	21,707	67,651	8,840	3,741	55,070
Augmentation.....	3,811	2,667	1,832	14,821	447	13,571	37,149	2,729	2,449	31,971
Diminution.....

JOHN SMITH,
Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU R.—Indiquant les gages payés dans le district de l'agence d'Hamilton.

Genre d'occupation.	Gages.		Genre d'occupation.	Gages.	
	De	À		De	À
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Relieurs et typographes.....	1 50	2 00			
Boulangers.....	1 25	1 75			
Brasseurs.....	1 30	2 50			
Bouchers.....	1 25	1 50			
Briquetiers.....	1 50	2 50			
Maçons.....	2 50	2 70			
Fabricants de chaudières.....	1 50	2 25			
Charpentiers.....	1 50	2 00			
Meubliers.....	1 50	2 00			
Tonneliers.....	1 50	2 00			
Ajusteurs.....	1 50	2 25			
Journaliers,—ordinaires.....	1 00	1 25			
do de ferme.....	1 00	1 25			
do de chemin de fer..	1 15	1 25			
Tourneurs.....	1 50	2 00			
Mouleurs.....	2 00	3 00			
Constructeurs de moulins.....	1 75	2 25			
Meuniers.....	1 25	2 00			
Peintres.....	1 50	2 00			
Plâtriers.....	1 50	1 75			
PloMBiers.....	1 50	2 00			
Cordonniers.....	1 25	2 00			
Charpentiers de navires.....	1 75	2 25			
Tailleurs de pierre.....	2 75	3 00			
Selliers.....	1 25	1 75			
Chauffeurs.....	1 50	1 75			
Tanneurs.....	1 50	1 75			
Tailleurs.....	1 25	2 50			
Ferblantiers.....	1 50	1 75			
Forgerons.....	1 50	2 25			
Modeleurs.....	1 75	2 50			
Riveurs.....	1 50	1 75			
			<i>Fabrique de lainages.</i>		
			Carderie.....	0 50	1 25
			Fileurs.....	1 00	1 50
			Tisserands.....	0 75	1 25
			Teinturiers.....	1 00	1 25
			Trieurs.....	1 25	1 75
			<i>Filatures de coton.</i>		
			Carderie.....	0 50	1 00
			Fileurs.....	1 25	1 50
			Tisserands.....	0 80	1 25
			Contre-mâtres.....	2 25	3 00
			<i>Femmes, par mois, avec nourri-</i>		
			<i>ture et logement.</i>		
			Cuisinières.....	9 00	12 00
			Laitières.....	7 00	10 00
			Couturières et modistes.....	10 00	15 00
			Servantes en général.....	7 00	10 00
			Blanchisseuses.....	8 00	9 00
			Filles de service.....	8 00	9 00
			<i>Main-d'œuvre au mois, avec pen-</i>		
			<i>sion et logement.</i>		
			Journaliers de ferme.....	12 00	15 00
			Moissonneurs.....	20 00	30 60
			Bûcherons.....	15 00	25 00

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

TABLEAU P.—Liste des prix de détail des comestibles ordinaires et du vêtement pour les classes ouvrières.

Articles.	Prix.		Articles.	Prix.	
	De	A		De	A
	¢ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Lard séché par lb.	0 09	0 10	Œufs, par douzaine.....	0 15	0 20
Jambon	0 10	0 14	Pommes de terre, par 60 lbs.....	0 30	0 35
Épaules séchées.....	0 08	0 09	Sel, par 60 lbs.....	0 50	0 00
Porc.....	0 08	0 10	Bois de chauffage, par corde.....	5 00	6 00
Bœuf.....	0 07	0 12	Houille, par tonne.....	5 50	6 00
Mouton	0 09	0 12	Habits de dessus.....	6 00	10 00
Veau.....	0 08	0 10	do de dessous.....	4 00	6 00
Beurre, frais	0 15	0 20	Pantalons.....	2 00	3 00
do salé.....	0 12	0 15	Gilets.....	1 00	1 50
Chandelles.....	0 12	0 00	Chemises, flanelle.....	1 25	2 00
Fromage.....	0 10	0 15	do coton.....	0 50	1 00
Café.....	0 20	0 35	do de tricot.....	0 40	1 00
Morue.....	0 05	0 07	Caleçons de laine.....	0 50	0 75
Moutarde.....	0 20	0 25	Chapeaux, en feutre.....	1 00	1 50
Poivre.....	0 25	0 30	Chaussons, de laine.....	0 25	0 50
Riz.....	0 04	0 05	do de coton.....	0 10	0 35
Savon.....	0 04	0 06	Convertures de laine, la paire...	2 00	5 00
Sucre.....	0 05	0 08	Paillassons.....	1 00	1 50
Thé, vert.....	0 20	0 50	Flanelle, la verge.....	0 25	0 45
do noir.....	0 20	0 50	Coton pour les chemises.....	0 05	0 10
Tabac.....	0 35	0 45	do draps.....	0 20	0 30
Farine de maïs..... par 100 lbs.	1 50	1 75	Drap canadien.....	0 40	0 75
Farine.....	2 00	2 50	Chaussures d'hommes, la paire.	1 00	1 50
do de sarrasin.....	2 00	2 50	do de femmes do ...	1 00	1 25
do d'avoine.....	2 00	2 50	Bottes d'hommes.....	1 75	2 25
Pain, de 4 lbs.....	0 08	0 10	do de femmes.....	1 25	1 75
Lait, par pinte.....	0 05	0 06	Socques en caoutchouc, hommes	0 60	0 75
Harengs, par baril.....	4 50	7 00	do femmes.....	0 40	0 50

JOHN SMITH,

Agent officiel d'immigration.

HAMILTON, 31 décembre 1885.

No 7.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION, LONDON, ONT.

(M. A. G. SMYTH.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
LONDON, ONT., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1885.

Tableau A.—Etat indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence pendant l'année, leur pays d'origine et leur destination.

Tableau B.—Etat indiquant le nombre des immigrants arrivés chaque mois.

Tableau C.—Etat complet indiquant le nombre des immigrants arrivés, leur sexe, leur origine, leur métier ou occupation, et leur destination.

Le nombre des immigrants a considérablement diminué, probablement parce qu'on a cessé de leur donner des rations et des billets de passage gratuits sur les chemins de fer jusqu'à leur destination.

La demande d'ouvriers agricoles a de beaucoup dépassé le nombre des émigrés arrivés au commencement de l'année; les serviteurs, tant pour la ville que pour la campagne, sont en aussi grande demande que jamais, et il ne paraît pas qu'on puisse s'en procurer dans ce district, à moins qu'on ne les fasse venir directement de Québec à chaque agence du Canada.

Les immigrants arrivés à cette agence appartenaient à une bonne classe, plusieurs avec de l'argent et des effets.

Tous ont joui d'une excellente santé durant toute la saison. Je n'ai eu recours à aucun médecin, et je n'ai eu à envoyer personne à l'hôpital.

Les valeurs, tant en argent qu'en effets, apportées dans le cours de l'année, se sont élevées, autant qu'il a été possible de s'en assurer, à environ \$55,000.

Les apparences pour l'année prochaine sont très encourageantes, et il n'y a aucun doute que les ouvriers agricoles qui viendront dans ce district trouveront de l'emploi et de bons gages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A—Indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London et restés, pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1885.

Mois.	Via le Saint-Laurent.	Via les Etats-Unis.	Total.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des aliments	Nombre de ceux qui ont eu des billets de passage gratuits.
Janvier	83	15	98	21	7
Février	56	32	88	18	7
Mars.....	46	17	63	8
Avril.....	75	45	120
Mai.....	78	38	116
Juin.....	81	51	132
Juillet.....	56	35	91
Août.....	82	23	105
Septembre.....	76	41	117
Octobre.....	61	29	90
Novembre.....	55	13	68
Décembre.....	45	17	62
	794	356	1,150	47	14

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU B—Indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de London, Ontario, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1885, et leur nationalité, le nombre de ceux qui ont eu, à titre d'assistance, des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemin de fer et autres, de cette agence au lieu de leur destination respective.

Pays d'origine.	Arrivés via le St- Laurent.	Arrivés via les Etats-Unis.	Total.	Restés dans la province de l'Ontario.	Passés aux Etats- Unis.	Nombre de ceux à qui il a été fourni des ali- ments.	Nombre d'immi- grants qui ont reçu des bil- lets gratuits.
Angleterre.....	454	173	627	509	118
Irlande.....	134	66	200	129	71
Ecosse.....	121	61	182	113	69
Allemagne.....	38	26	64	33	31
Norvège et Suède.....	8	4	12	12
Autres pays.....	39	26	65	38	27
	794	356	1,150	834	*316	47	14

*De ce nombre 102 sont allés au Manitoba.

A. G. SMYTH,
Agent officiel d'immigration.

LONDON, 31 décembre 1885.

MOYENNE du prix des gages payés dans le district de l'agence de London, en 1885.

Ouvriers agricoles, par jour, sans la pension.....	\$ 1 00	à \$ 1 50
do par semaine, avec la pension.....	1 00	1 50
Servantes de ferme, avec pension.....	6 00	1 00
Maçons—par jour, sans pension.....	2 50	
Briquetiers do do	2 50	
Charpentiers do do	1 25	1 75
Forgerons do do	1 50	
Charrons do do	1 50	1 75
Jardiniers, avec pension, par mois.....	15 00	
do sans pension, par jour.....	1 00	1 50
Cuisinières.....	10 00	12 00
Blanchisseuses.....	9 00	12 00
Servantes	7 00	9 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 00	1 37
Mineurs.....	5 00	7 00
Mécaniciens.....	2 00	
Selliers.....	1 00	2 00
Cordonniers.....	1 50	2 00
Tailleurs.....	1 50	1 75

A. G. SMYTH,

Agent.

LONDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU C.—Rapport annuel sur le mouvement de l'immigration (arrivées et départs) à l'agence de London, Ont., pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Nombre d'immigrants arrivés <i>via</i> le Saint-Laurent.	Nombre d'immigrants arrivés <i>via</i> les États-Unis.	SEXE.		Nombre total d'individus.	NATIONALITÉ.						MÉTIERS ET PROFESSIONS.						DESTINATION GÉNÉRALE.						Valeur des capitaux et des effets. \$
		Hommes.	Femmes.		Anglais.	Irlandais.	Ecosseais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Journaliers agricoles et autres.	Artisans.	Commerçants, etc.	Services.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	États de l'Est.	
83	15	58	19	98	54	21	16	3	4	4	14	36	3	5	3	61	15	22	8,735
56	32	33	13	88	40	24	21	3	3	8	26	1	4	4	58	9	21	4,225
46	17	33	12	63	39	9	7	2	2	9	20	2	1	1	40	7	16	6,330
75	45	57	26	120	72	27	13	5	3	14	30	10	3	6	95	7	18	7,430
78	38	82	14	20	63	18	18	8	5	17	56	6	3	5	88	17	11	4,750
81	68	33	31	132	54	11	11	16	40	9	51	5	3	4	92	40	4,350
66	35	54	19	118	55	17	13	3	2	12	37	2	3	4	68	9	14	3,815
82	23	66	16	23	105	54	17	19	1	17	42	2	5	3	74	11	20	4,750
76	41	43	18	56	117	69	14	27	1	8	31	4	85	13	19	4,250
61	29	49	15	26	90	44	18	22	1	18	9	2	66	9	15	2,950
55	13	33	14	21	68	45	11	8	3	23	5	4	5	69	2	7	2,700
45	17	35	13	14	62	38	13	7	7	21	3	2	5	48	3	11	1,800
794	356	614	212	324	1,150	627	200	182	64	12	2	63	136	45	31	45	834	102	214	56,145

A. G. SMYTH,
Agent.

LONDON, 31 décembre 1885.

No 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'HALIFAX, N.-E.

(M. EDWIN Mc. C. CLAY.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'année, expirée le 31 décembre 1885.

Le nombre total des immigrants arrivés pendant l'année a été de 4,427, répartis comme suit :

Hommes.....	2,440
Femmes.....	958
Enfants.....	1,029
Total.....	<u>4,427</u>

On peut voir que l'immigration de cette année a été de 1,177 moindre que l'année précédente ; mais la classe des immigrants était certainement meilleure, et les valeurs en effets et en argent apportées dans le pays ont de beaucoup dépassé celles des années précédentes.

J'ai eu sous mes soins un nombre assez considérable d'immigrants malades ; mais grâce aux bons traitements qu'ils ont reçus ils sont tous revenus à la vie. Parmi eux se trouvaient une femme qui avait donné naissance à un enfant deux jours avant l'entrée du navire dans le port, et une autre quelques jours plus tard. Je dois aussi mentionner ici qu'une femme allemande a donné naissance à un enfant à bord des chars, à Amherst. On en a eu bien soin, et sur sa demande, il lui fut permis de continuer sa route jusqu'à Québec, où elle arriva sans encombre.

Au cours du mois d'avril, quatre détachements d'enfants furent débarqués à ce port, venant des asiles de M. Quarrier, du Dr Barnardo, de Mlle Rye et de Mlle Macpherson, comme on le verra par le tableau B, ci-annexé. Ces enfants furent bien traités, et paraissaient être satisfaits et heureux.

Je regrette d'avoir à dire que pendant la traversée du *Circassian*, un des petits garçons envoyés par le Dr Barnardo tomba et se cassa une jambe, et qu'un autre mourut des suites de la diarrhée. C'est dans ce même voyage qu'une des femmes mentionnées plus haut donna naissance à un enfant. J'ai visité durant l'année plusieurs des enfants placés par madame Birt ; je les ai trouvés en parfaite santé et contents de leur demeure.

Dix jeunes sont arrivés en avril de l'école industrielle de Bristol, et ont été placés dans de bonnes familles à Annapolis, et dans les environs ; mais cinq d'entre eux ne furent pas satisfaits et se dispersèrent dans le pays. Les autres sont restés où ils étaient et paraissent satisfaits.

J'ai reçu un grand nombre d'enfants provenant des asiles d'Angleterre, où on les dresse si bien, avant de les envoyer dans ce pays, et je suis sûr qu'il sera facile de leur trouver de bonnes places dans toutes les parties de la Nouvelle-Ecosse. Durant les premiers cinq mois de l'année, on accordait des billets de passage gratuits, sur les chemins de fer ; mais depuis, on en accorde très peu, et encore ne le fait-on que pour éviter d'autres dépenses (et cela, en exécution d'un ordre, en date du 28 avril, défendant d'accorder des billets de passage gratuits pour le transport des immigrants dans l'intérieur du pays). Le tableau A indique la destination et le nombre des immigrants.

J'ai eu beaucoup de misère à trouver des situations pour tous ceux qui étaient en recherche d'emploi ; mais j'ai été assez heureux sous ce rapport. Les mines de houille, de fer et d'or ont toute la main-d'œuvre qu'il leur faut, pour quelque temps du moins, et tous les différents établissements manufacturiers sont remplis. Les journaliers de ferme ne sont pas en grande demande pour le présent, mais les domestiques de ferme reçoivent toujours un bon conseil. Un très grand nombre de familles se sont établies dans cette province, durant l'année, ayant acheté ou loué des terres en partie faites, pour les exploiter eux-mêmes, et d'après les rapports, elles seraient en voie de succès. J'ai expédié un très grand nombre de brochures concernant la Nouvelle-Ecosse, dans presque toutes les parties du globe, et il en est résulté que j'ai reçu une foule de demandes de renseignements sur terres à vendre ou à louer, et sur les localités les plus favorables pour s'établir.

On a donné toute l'attention possible aux immigrants à leur arrivée, et je n'ai entendu formuler aucune plainte quelconque.

Je désire remercier les officiers du chemin de fer Intercolonial, ainsi que les agents des lignes transatlantiques, pour les égards qu'ils m'ont témoignés et le concours qu'ils m'ont accordé.

Espérant que mon rapport est suffisamment complet,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDWIN Mc. C. CLAY,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

MOYENNE des gages dans le district d'Halifax, en 1885.

Ouvriers agricoles, par jour, sans pension.....	\$ 1 00	à	\$ 1 25
do par semaine, avec pension.....	5 00		8 00
Servantes de ferme, avec pension	il n'y en a pas d'employées.		
Maçons, par jour, sans pension.....	2 50		
Briqueteurs do do	2 50		
Charpentiers do par semaine et trouvés à.....	10 00	à	12 00
Bûcherons, par semaine, sans pension	15 00		20 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension	1 50		2 25
Forgerons, par semaine, sans pension.....	8 00		12 00
Charrons, par jour, sans pension	1 25		2 00
Jardiniers, avec pension, par semaine	1 00		1 25
do sans pension do	10 00		00 00
Cuisinières, par mois.....	6 00		12 00
Blanchisseuses, par semaine.....	3 00		5 00
Servantes, par mois	5 00		8 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 00		1 25
Mineurs.....	0 00		0 00
Employés aux scieries, par mois.....	16 00		30 00
Mécaniciens, par mois	50 00		60 00
Selliers, par jour.....	1 75		2 00
Cordonniers, par semaine.....	8 00		0 00
Tailleurs, par semaine.....	10 00		12 00

TABLEAU A.—Indiquant le nombre de billets de passage gratuits délivrés à l'agence d'Halifax, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Destination.	Nombre.	Destination.	Nombre.
Amherst.....	12	Spring-Hill.....	20
Annapolis.....	24	Shubénacadie.....	1
Bedford.....	2	Stellarton.....	2
Beaver-Bank.....	1	Saint-Jean.....	71
Ellers-house.....	2	Sackville.....	3
Four-Mile-House.....	2	Thomson.....	4
Kentville.....	17	Truro.....	9
Londonderry.....	10	Windsor.....	6
Montréal.....	1	Wentworth.....	2
Moncton.....	14	Wellington.....	1
New-Glasgow.....	30½	Digby à Yarmouth.....	6
Oakfield.....	1	New-Glasgow à Antigonish.....	2
Ottawa.....	1	do Mulgrave.....	2
Oxford.....	2	Spring Hill à Pointe-Lévis.....	1
Picton.....	6	Moncton à Thomson.....	1
Pointe-Lévis.....	635½		
Rimouski.....	1		
Shelburne.....	2½		895½

TABLEAU B.—Indiquant le nombre d'enfants débarqués à Halifax, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Vapeur.	Date.	Nom des personnes qui les envoient.	Nombre d'enfants.		Observations.
			M.	F.	
Circassian.....	6 avril.....	Dr. Barnardo.....	153	Un garçon est décédé deux jours avant l'arrivée du navire.
Peruvian.....	13 do.....	Mlle Macpherson.....	42	23	
Hanoverian.....	13 do.....	M. Quarrier.....	100	
Sarmatian.....	27 do.....	Mlle Rye.....	55	
			295	78	

EDWIN Mc. C. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

Halifax, N.-E., 31 décembre 1885.

TABLEAU C.—Indiquant le mouvement de l'immigration, arrivées et départs; à l'agence d'Halifax, N.-E., par mois, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Mois.	Sexes.		Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.						MÉTIERS ET PROFESSIONS.						DESTINATION GÉNÉRALE.						Valeurs des capitaux et des effets.	
	Hommes.	Femmes.		Anglais.	Irlandais.	Ecosais.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Cultivateurs.	Ouvriers de ferme et journaliers.	Artisans.	Commis, commerçants, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Départ de l'Est.		Départ de l'Ouest.
Janvier.....	113	30	159	123	16	10	5	6	8	94	11	16	16	82	12	48	31	4	2	1	1	1	5,650 00
Février.....	156	54	236	169	33	17	12	5	35	95	25	1	27	66	14	61	78	15	2	1	1	1	2,680 00
Mars.....	397	117	598	414	54	44	76	6	94	415	65	20	45	100	16	176	173	15	6	11	65	11	19,700 00
Avril.....	932	326	671	1829	1020	187	131	36	284	634	9	5	134	121	29	696	708	178	5	12	85	12	200,000 00
Mal.....	100	54	29	183	134	31	7	5	21	61	16	2	27	113	13	3	9	3	3	20	1	1	9,150 00
Jun.....	72	42	41	156	113	24	11	3	72	11	6	1	17	109	40	3	3	7	5	1	6	6	4,680 00
Juillet.....	95	50	41	185	123	40	17	3	24	111	6	4	20	94	57	11	7	5	6	6	6	6	6,000 00
Août.....	142	59	58	239	165	50	6	1	117	21	4	2	23	202	22	12	1	1	1	1	1	1	8,900 00
Septembre.....	69	36	20	124	69	15	16	14	12	54	2	26	86	11	10	4	14	1	1	7	2	7	5,000 00
Octobre.....	43	41	33	122	85	30	25	7	22	28	10	2	19	68	10	9	2	10	7	23	46	46	5,000 00
Novembre.....	163	71	80	314	255	34	23	2	35	116	10	2	45	93	23	69	76	7	7	46	46	46	7,850 00
Décembre.....	156	78	49	283	235	25	7	3	19	128	7	2	41	110	20	1	59	50	1	1	1	1	10,188 00
Total.....	2440	968	1029	4427	2905	539	262	42	564	1673	170	43	440	1224	267	17	1151	1169	310	7	128	154	283,898 00

EDWIN McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

TABLEAU D.—Indiquant le nombre de passagers de cabine, arrivées et départs par mois, à l'agence d'immigration d'Halifax, N.-E., pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

	SEXES.			Nombre d'individus.	PAYS D'ORIGINE.							DESTINATION.								
	Hommes.	Femmes.	Enfants.		Anglais.	Irlandais.	Ecosseis.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Provinces maritimes.			Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britann.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.
												N.-E.	N.-B.	I.P.-E.						
Janvier	34	10	1	45	45	18	13	...	6	5	3	
Février	33	11	4	48	48	15	9	...	12	4	8	
Mars	107	29	9	145	120	3	15	7	36	20	...	34	49	6	
Avril	93	37	5	135	135	28	13	...	43	30	18	...	1	2	
Mai	24	22	...	46	46	23	11	2	10	
Juin	23	15	19	57	57	36	21	
Juillet	22	20	2	44	44	44	
Août	47	38	9	94	94	94	
Septembre	53	18	4	75	75	57	18	
Octobre	34	29	21	84	77	1	6	...	60	15	8	1	...	
Novembre	53	29	14	96	96	50	17	...	8	21	
Décembre	55	22	5	82	72	10	...	43	5	...	19	12	3	
	578	280	93	951	909	3	16	16	7	504	142	10	132	121	38	...	2	2

E. McC. CLAY,
Agent officiel d'immigration.

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

N° 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE SAINT-JEAN, N.-B.

(M. SAMUEL GARDNER.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1885.

Il y a eu diminution dans le nombre des immigrants qui sont venus s'établir dans cette province cette année comparativement à l'année précédente, ainsi que le font voir les états suivants :—

Le nombre des immigrants arrivés à cette agence, *via* Halifax, le Saint-Laurent et les Etats-Unis, autres que ceux signalés au département des douanes, est de 325, dont 234 Anglais, 51 Irlandais, 15 Ecosseis, 1 Allemand, 21 Danois et 3 Russes. Sur ce nombre, il y avait 44 artisans et 96 domestiques; 10 se sont fixés à Québec, 16 à la Nouvelle-Ecosse, et 299 au Nouveau-Brunswick. D'après leurs rapports, ils seraient satisfaits du pays et de leur position. Les cultivateurs se sont établis sur des fermes dans les différents comtés, soit en achetant des terres déjà en culture, et en prenant des concessions gratuites.

Ces immigrants ont apporté avec eux \$6,590 en argent, et \$2,040 en d'autres valeurs non indiquées au département des douanes.

Le nombre total de ceux qui se sont établis dans cette province, en 1885, venus par toutes autres voies que par Halifax et Québec, est de 1,085,—soit 50 pour 100 de plus que l'année dernière.

Les transports par les steamers de la ligne Intercoloniale, entre Saint-Jean et Boston, ont été à peu près les mêmes que l'année dernière, bien que la stagnation existe toujours dans le commerce. Les arrivées ont été de \$14,840; les départs, de 12,671, soit 50 pour 100 de plus qu'en 1884. La confiance que les splendides steamers neufs *Cumberland* et *State of Maine* ont inspirée au public fait qu'un grand nombre de voyageurs préfèrent ce mode de transport durant l'été à celui par chemins de fer.

J'ai à faire les mêmes observations que l'année dernière sur le trafic général. Le nombre de Canadiens qui reviennent au pays va en augmentant chaque année, ce qui prouve que le pays leur est plus avantageux, surtout pour les cultivateurs, comme va le faire voir l'état suivant.

Le nombre des immigrants venus dans la province par d'autres voies, et qui ne sont pas indiqués dans d'autres rapports, se divise comme suit :—Comté de Northumberland, 13; comté de Victoria, 18; comté de Carleton, 191; comté de Ristigouche, 93; comté de York, *via* McAdam-Junction, 500; comté de Sunbury, 14; comté de Charlotte, 169; comté de Kent, 1;—formant en tout 1,046, et en y ajoutant les 39 arrivés à ce port et venant des Etats-Unis, ce nombre s'élève à 1,118 immigrants, qui sont entrés dans cette province par d'autres voies que par Halifax et Québec. De ce nombre, 864 étaient des Canadiens rapatriés, qui, comme je l'observais l'année dernière, après avoir expérimenté pendant cinq ou dix ans les avantages et les désavantages qu'offrent les Etats-Unis, revenaient convaincus que pour les fins agricoles le Nouveau-Brunswick convenait mieux, vu la proximité des marchés, et le fait que les produits du sol obtiennent de meilleurs prix ici que dans aucune autre partie du continent américain. Jusqu'à présent, j'ai constaté que ces émigrés ont apporté avec eux \$29,410 en argent, et \$20,000 d'autres valeurs. Tous ceux à qui j'ai écrit ne m'ont pas encore répondu; plusieurs l'ont fait cependant, et se déclarent satisfaits. Un bon nombre sont venus pour demeurer dans la province, mais qui ne veulent fournir aucune information quelconque.

Parmi les 1,118 immigrants qui ont été enregistrés, il y avait 128 européens, et 142 individus nés aux Etats-Unis, qui ont dû, sans aucun doute, apporter plus ou moins d'argent et d'autres valeurs.

J'ai reçu d'Europe, dans le cours de cette année, un grand nombre de demandes d'informations au sujet de terres en partie défrichées, et ce, de la part de cultivateurs pouvant disposer de petits capitaux variant de £150 à £250 sterling. J'ai aussi reçu des lettres de personnes qui voulaient avoir des concessions gratuites de terres. J'ai répondu à tous, donnant les renseignements, décrivant les terres qui pouvaient convenir à leurs besoins et à leurs moyens, accompagnant mes lettres de brochures, cartes, etc., qui pouvaient leur faire voir où et comment peuvent être obtenues les concessions de terre gratuites, et leur offrant toute l'aide possible à leur arrivée, etc.

Je dois dire aussi que beaucoup d'artisans et de journaliers se sont adressés à cette agence pour avoir des informations sur les terres à vendre, et demandant où ils pourraient se procurer des concessions gratuites de terres, dans le but de se livrer à l'agriculture, étant convaincus qu'au Nouveau-Brunswick, c'est l'industrie la plus sûre et la plus profitable; maintenant surtout que les navires en bois, qui étaient autrefois une source considérable de revenus pour le Nouveau-Brunswick, font place aux navires en fer, il est évident que l'agriculture et la pêche devront être les principales industries de la province.

La stagnation persistante dans laquelle se trouvent le commerce de bois et presque toutes les autres industries font que les affaires n'ont pas été aussi considérables ni aussi profitables que les années passées. Cependant, toutes les industries manufacturières ont été très actives, et ont fait une plus grande somme d'ouvrage qu'on aurait eu raison d'espérer au commencement de l'année. Il y en a qui font temps double d'ouvrage, particulièrement les fabriques de câble.

Quant à l'industrie agricole, les résultats en ont été splendides.

Si j'avais reçu des réponses de la part de tous ceux à qui j'ai écrit, je serais en mesure d'accuser un bien plus grand nombre d'immigrants arrivés dans la province, par les nombreuses voies d'entrées, autres que par Halifax, Québec et Saint-Jean, de même qu'une plus grande somme de capitaux et d'autres valeurs apportées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

SAMUEL GARDNER,

Agent.

MOYENNE des gages payés dans le district de l'agence de Saint Jean, N.-B., en 1885.

Ouvriers agricoles—par jour, sans pension	\$ 1 20	\$ 1 50
do par semaine, avec pension....	3 00	4 00
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	5 00	7 00
Maçons—par jour, sans pension.....	2 25	2 50
Briquetiers do do	2 75	3 00
Charpentiers do do	1 50	2 00
Menuisiers—par mois, avec pension.....	15 00	20 00
Charpentiers de navires—par jour, sans pension...	1 50	2 00
Forgerons do do ...	1 50	
Charrons do do ...	2 00	3 00
Jardiniers, par mois, avec pension.....	12 00	16 00
do do sans pension .. .	20 00	25 00
Cuisinières, par mois.....	10 00	12 00
Blanchisseuses, par jour, sans pension.....	0 60	0 75
Servantes, par mois.....	6 00	10 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 30	1 50
Mineurs	0 50	0 80
Employés aux scieries.....	1 25	2 00
Conducteurs de locomotives, par mois.....	36 00	55 00
Selliers, par jour.....	1 00	1 50
Cordonniers, par jour.....	1 50	
Tailleurs do	1 50	2 00

S. GARDNER,

Agent.

RAPPORT ANNUEL du mouvement de l'immigration (arrivées et départs) au port Saint-Jean, N.-B., pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Mois.	Arrivées via le Saint-Laurent.		Arrivées via les Etats-Unis.		Sexe.		Nombre total d'individus.	NATIONALITÉS.							MÉTIERS OU OCCUPATIONS.					DESTINATION GÉNÉRALE.						Nombre total des arrivées.			
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Anglais.		Irlandais.	Russes.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Journaliers de fermes, etc.	Artisans.	Comms, commerçants, etc.	Servantes.	N.-E.	N.-B.	I.P.-E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Col.-Britannique.		Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
Janvier.....	20		4		2	15	2	5	1				3	5		8	1	22	1										710 00
Février.....	23				4	21	1		1				5	1	3	10	4	19											4,160 00
Mars.....	10				2	10	4						12	2	2	11		6											1,150 00
Avril.....	22		9		2	31	10	7	5				18	3	2	17		28											700 00
Mai.....	41		2		10	43	40	1	2				13	4	3	15		43											250 00
Juin.....	43		2		18	10	45	34	1				13	4	3	15		45											300 00
Juillet.....	68		1		12	67	51	12	3				5	25	6	15		66											70 00
Août.....	38		3		2	31	22	6	7				4	2	14	9		29											1,300 00
Septembre.....	21		12		16	33	22	3	1				2	7	5	3		4											70 00
Octobre.....	7		1		1	8	7	1	7				1	3	3	3		1											70 00
Novembre.....	2		1		1	3	2	3	1				2	2	1	3		1											70 00
Décembre.....	3		4		2	7	3	3	1				2	2	1	3		3											70 00
Total.....	286	35	35	206	116	50	325	254	51	16	1	21	66	63	44	6	96	16	299	10									18,630 00

* Russes.
† Argent, \$6,650, effets \$2,040.

S. GARDNER,
Agent officiel d'immigration.

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1885.

No 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE WINNIPEG.

(M. W. C. B. GRAHAM.)

— — —

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
WINNIPEG, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations de l'agence de Winnipeg pendant les douze derniers mois.

Je ne crois pas qu'il soit possible de trouver dans l'histoire d'un pays nouveau des difficultés aussi considérables que celles contre lesquelles le Manitoba a dû combattre depuis le transfert de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson au gouvernement canadien, et certes, aucun peuple n'a mené la lutte en faveur de la colonisation avec plus de vigueur, de hardiesse et de détermination à réussir, que les premiers colons de ce pays.

En 1869-70, et jusqu'à tout récemment, c'était un voyage long et coûteux à faire pour arriver ici. On aurait pu croire que le coût du transport, les difficultés du voyage, la perte de plusieurs semaines de temps sur la route, le prix élevé du fret auraient eu au moins l'effet de retarder le développement rapide du pays. Ajoutez à cela les nombreux rapports dommageables que nos voisins les Américains ont fait circuler, et enfin cette déplorable guerre intestine dont nous venons de sortir, et vous aurez autant de causes qui auraient pu neutraliser les efforts d'un peuple moins déterminé et moins énergique.

Mais il me fait plaisir de dire que malgré tous ces embarras, le Manitoba est, aujourd'hui dans une meilleure condition qu'il n'a jamais été au point de vue des finances, du commerce et de l'agriculture. Notre population est pleine d'espoir, nos cultivateurs reçoivent de bons prix pour leurs récoltes, nos marchands paraissent contents de la tournure favorable que prennent les affaires, et même la propriété foncière dans Winnipeg, que l'on croit à l'étranger tombée sans espoir de relèvement, commence à affirmer ses droits et à maintenir sa position sur le marché.

Ce que nos voisins pensent de nous.

Ce qui suit est tiré du numéro de novembre dernier du *American Poultry Journal* dont le rédacteur, M. J. C. Ward, est venu à Winnipeg sur l'invitation du *Pet Stock Club* pour juger de l'exposition d'oiseaux et volailles, dont l'excellence est bien mieux démontrée dans le style qui lui est particulier :

"Nous pouvons dire, cependant, que nous avons noté le meilleur petit coq Brahma que nous ayons vu depuis cinq ans; l'oncle Isaac serait des plus heureux de le posséder. C'est un oiseau magnifique et qui ferait beaucoup de bien parmi les 'Petits Brahmas' du Manitoba. Nous avons eu aussi le plaisir de décerner un premier prix spécial à ce couple magnifique de volailles rouges B.B., 'Ivanhoe' et 'Isabelle' qui ont gagné plusieurs rudes batailles aux États-Unis, et aussi parmi les 'Plymouth Rocks,' les 'Argentés,' les 'Hamburgs,' etc. Nous avons trouvé des échantillons qui remporteraient les premiers prix aux États-Unis. Dans la classe des canards de Pékin, nous avons vu des jeunes volailles d'une étonnante grosseur, et quelques dindons ocellés qui méritaient d'être vus.

"Prise dans son ensemble, l'exposition était plus que satisfaisante, et si l'on tient compte des conditions défavorables dans lesquelles les éleveurs du Manitoba se trouvent, cette exposition était vraiment merveilleuse; mais elle démontre d'une manière concluante que le caractère résolu des Anglais peut surmonter même les diffi-

cultés climatiques, et forcer dame Nature à se plier à ses volontés. Et, puisque je parle de dame Nature, cette divinité vénérable, mais toujours jeune, doit se lever matin et se hâter lorsque le printemps commence dans le Manitoba, car l'été est court, et les grains doivent pousser, et ils poussent comme nous le dirons plus loin."

M. Ward continue : "Après avoir terminé notre tâche à l'exposition de volailles, nous fûmes invité par le capitaine Grahame (président du *Manitoba Pet Stock Club*), à faire une course en voiture à l'exposition provinciale de Saint-Boniface, et en compagnie de l'honorable A. A. C. Larivière, ministre de l'agriculture de la province, nous avons fait l'inspection complète du parc de l'exposition. Nous avons visité plusieurs expositions aux États-Unis, mais nous n'y avons jamais trouvé de plus beaux grains et légumes que ceux que nous avons vus à Saint-Boniface.

"À tout événement, nous n'avons jamais vu, dans l'Illinois, ou dans les autres États de l'Union, des pommes de terre aussi belles, aussi variées et aussi grosses que celles qui étaient exposées là. Nous devons en dire autant des autres légumes, des choux fleurs aussi gros qu'un quart de boisseau, non pas un seul échantillon, mais plusieurs; des tomates, des concombres, des courges, des citrouilles, des betteraves, des carottes, des navets et autres légumes de première qualité et grosseur, en abondance. Et maintenant quant au grain, le blé le plus beau que nous ayons encore vu ! De l'avoine pesant de 38 à 54 livres par boisseau, du sarrasin et de l'orge d'un poids correspondant. Mais ce qui nous a le plus étonné ce n'est pas tant l'excellence que la grosseur énorme de ces grains, tous mûrs dans des mois d'été aussi courts. Manitoba n'a réellement rien à craindre de la comparaison de ses produits avec ceux de même espèce d'aucun autre pays au monde.

"Nous n'avons aucune excuse à offrir à nos lecteurs pour écrire ainsi au sujet d'un pays qu'ils paraissent connaître si peu, car la plus grande partie de la population de ce côté-ci de la frontière croit que le Manitoba est un pays froid, dénudé, qui ne produit que des glaces et des cyclones. Quelques renseignements au sujet de ses véritables produits ne seront pas déplacés.

"L'exposition de bêtes à cornes et de chevaux a été bonne, mais ne pouvait être comparée à celles des expositions d'État, aux États-Unis. Mais ceci est une question de temps, car dans quelques années tout au plus cette exposition au Manitoba sera aussi bonne qu'aucune autre; il y a des hommes là, tels que M. M. Larivière, Grahame, Burrows, Brydges et plusieurs autres, qui font de rudes efforts pour faire connaître le Manitoba au dehors, et à mesure que d'autres connaîtront les ressources de ce nouveau pays, l'établissement n'en tardera pas à se faire."

Novelles facilités.

L'achèvement du chemin de fer du Pacifique d'un océan à l'autre et la perspective d'une nombreuse immigration venant d'Europe, spécialement du continent, promettent sûrement à notre pays un avenir brillant. L'immigrant peut aujourd'hui voyager avec toute l'aise et tout le confort que ses moyens lui permettent de se donner. Un voyage qui, il y a quelques années, demandait six ou dix semaines, peut maintenant s'accomplir en autant de jours; le voyageur n'a pas à craindre les extorsions, il est certain que les officiers du chemin de fer sur lequel il passe, se regardent dans une certaine mesure tenus de lui donner le confort et le bien-être.

Immigration continentale.

En conséquence de l'état variable des affaires en Europe, il y a toute apparence que non seulement les Îles Britanniques, mais encore certaines parties du continent enverront de nombreux émigrants de ce côté-ci de l'Atlantique. Je mentionne spécialement le Danemark, d'où nous recevons de temps à autre à Winnipeg des lettres très encourageantes.

Scandinaves.

Il y a dans l'État du Minnesota une nombreuse population scandinave venant du Danemark, de la Norvège et de la Suède, environ 200,000 âmes divisées comme suit : Suédois, 80,735; Norvégiens, 92,428; Danois et Islandais, 11,785. (*Voir tableau "A"*).

Il n'y a pas de raison pour que le Manitoba n'ait pas avant longtemps une population scandinave au moins égale à celle du Minnesota. Comme exemple de ce qui a déjà été accompli dans une partie de cette immigration, je dirai que le 25 janvier dernier, la première société de congrégationalistes scandinaves a été établie à Winnipeg, avec environ vingt-sept membres. Dans le court espace d'une année, les scandinaves ont établi cinq succursales différentes ou églises aux endroits suivants, avec quartiers-généraux à Winnipeg: Manitou, Portage-la-Prairie, Lac-des-Chênes et Port-Arthur. Cette société a fait beaucoup de bien. Elle a dépensé des sommes considérables dans les intérêts de l'immigration, outre \$500 qui ont été distribués en aumônes aux compatriotes qui manquaient des ressources nécessaires pour subvenir aux premiers frais d'établissement.

La société ci-haut nommée a été admise à faire partie de la société générale des congrégationalistes des Etats-Unis, et a droit d'envoyer des délégués à tous les conclaves. Ces conclaves, sans aucun doute, seront de très utiles agents d'immigration. D'après les meilleures informations que je possède, j'oserais dire qu'il y a une population scandinave d'environ 600 âmes résidant dans le Manitoba. Un grand nombre de scandinaves ont été employés sur les chemins de fer du Manitoba pendant l'été, mais la plupart sont retournés dans leurs familles aux Etats-Unis. Nous pouvons leur offrir de meilleures terres, une plus grande étendue de pays non habité pour y choisir leurs établissements, d'aussi grandes facilités de transport et de meilleurs prix qu'aux Etats-Unis pour leurs produits, et enfin la protection du gouvernement le plus libéral du monde civilisé. Ajoutons à cela les facilités d'instruction que nous possédons et qui ne sont surpassées dans aucun autre pays, et nous avons toute raison de croire que le Manitoba sera le point objectif de tous les émigrants qui nous arriveront du continent d'Europe.

On peut dire la même chose des Allemands et de toutes les autres races du vieux-monde.

Nombre.

Pour la statistique des immigrants logés à l'agence de Winnipeg, je vous renvoie respectueusement au tableau " B," qui accuse un total de 4,656 âmes, soit 950 de plus qu'en 1884.

Pays d'origine.

Pour connaître la nationalité des immigrants, abrités à l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885, je vous renvoie aussi au tableau " C," qui accuse une augmentation très satisfaisante dans l'immigration étrangère, surtout celle venant du continent d'Europe, soit 695 âmes de plus qu'en 1884, et venant des Etats-Unis, une augmentation de 1,704 âmes sur l'année 1884.

L'immigration interprovinciale diffère très peu, comme vous le verrez, de celle de 1884.

Il y a eu, cependant, une décroissance marquée, en l'année 1885, comparée avec les années précédentes, dans l'immigration venant d'Angleterre et d'Irlande.

Sexes et enfants.

Le tableau " D" donne les sexes des adultes de même que le nombre d'enfants logés à l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885.

Emploi trouvé par l'entremise de l'agence de Winnipeg.

Le tableau " E" donne le nombre total des immigrants qui ont trouvé de l'ouvrage par l'entremise de l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885; il y a eu une augmentation de 2,493 pour tous les genres d'occupation.

Difficultés que rencontre l'agent.

Vous venez par le tableau ci-joint que l'immigration a été composée en grande partie—et de fait, si je puis m'exprimer ainsi—en trop grande partie, d'ouvriers. J'ai eu beaucoup à faire à trouver de l'emploi pour tout ce monde; à tel point qu'en beaucoup de circonstances le temps que j'ai consacré à cette partie de mes devoirs, m'a obligé d'en négliger d'autres très importants.

Demandes d'emploi.

Le tableau " F " donne le nombre total de demandes d'emploi reçues à l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885. Ce tableau fait voir qu'une grande partie de ces demandes ont été faites par des travailleurs de chemins de fer et des mineurs, dont des centaines sont restés sans ouvrage à la fin de la saison. La cessation des travaux de construction du chemin de fer Canadien du Pacifique rendra plus difficile de trouver désormais de l'ouvrage pour la classe ouvrière qui viendra dans ce pays.

Estimation des ressources.

Le tableau " G " donne l'estimation des ressources, en argent et effets, apportées dans le pays pendant l'année 1885; ce tableau accuse une légère diminution sur celui de l'année précédente. Naturellement, il doit être bien compris que ces tableaux ne sont basés que sur les seuls immigrants qui sont venus se faire inscrire à l'agence de Winnipeg. Plusieurs trains chargés d'immigrants ont continué leur route vers l'ouest sans arrêter ici. Les agents de l'ouest auront, naturellement, à en rendre compte.

Immigration suisse.

Plusieurs immigrants importants sont arrivés pendant la saison dernière, en tête desquels je mentionnerai M. le docteur Meyer, qui s'est fixé dans le voisinage de Whitewood, territoires du Nord-Ouest. L'industrie laitière qu'il a fondée sera avant longtemps une des institutions du pays et amènera autour de lui l'établissement d'une importante colonie suisse.

Colonisation allemande—Neu Elsass.

On ne peut dire trop de bien de M. D. W. Reidle, président de la colonie allemande " Neu Elsass," pour l'énergie persistante qu'il a déployée en faveur de cet établissement naissant venu de la mère-patrie. Mais M. Reidle ne possède pas les biens de ce monde en trop grande abondance, sans quoi la colonisation allemande dans ce pays aurait progressé plus rapidement qu'elle n'a fait. Il s'est efforcé, cependant, de remplacer ce qui lui manquait sous ce rapport par une attention suivie pour les intérêts des Allemands directement commis à sa charge, de même que par les soins qu'il a donnés aux nouveaux arrivants.

J'apprends maintenant que MM. Hinck, deux frères récemment arrivés en ce pays, venant de Hambourg, Allemagne, prennent une part très active à l'administration de cette colonie, et en raison de leur habileté et de leurs connaissances étendues, il y a tout lieu de croire que la plus grande partie du pays au nord de Régina sera avant longtemps peuplée par une population qui non seulement fera rejailir beaucoup d'honneur sur le " Vaterland," mais encore sera une source de richesse et de prospérité pour leur terre d'adoption.

Nouvelle Suède.

Une très importante colonie de Scandinaves a été formée à un endroit appelé " Nouvelle-Suède," dans le voisinage de Minnedosa, sur la ligne du chemin de fer *Manitoba et North Western*. La colonie est sous la direction de MM. Norens et Ennis, et avec les facilités spéciales accordées aux colons par cette compagnie de chemin de fer, il y aura avant longtemps en cet endroit un établissement nombreux et florissant.

Scandinaves à Whitewood, C.C.P.

Il y aussi le noyau d'une autre colonie scandinave un peu au nord de Whitewood. M. McTavish, du département des terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, fait tout ce qui est en son pouvoir pour encourager cette colonie.

Hongrois.

Un certain nombre de familles hongroises envoyées par le comte d'Esterhazy, ont été placées confortablement non loin de la ligne du chemin de fer *Manitoba et North-Western*. Le baron de Dory réside dans cette colonie, et l'on ne peut faire trop de louanges de l'énergie qu'il déploie en faveur de ses protégés.

Cette colonie devra à M. Eden, commissaire des terres du chemin de fer *Manitoba et North-Western*, le succès qu'elle pourra obtenir. M. Eden a témoigné du vif intérêt qu'il porte à ces colons en pourvoyant libéralement à leurs besoins pressants. De fait, on peut dire que sans les efforts de M. Eden, un grand nombre de familles maintenant établies près de Minnedosa auraient quitté le pays. Néanmoins, plusieurs familles sont retournées aux Etats-Unis, refusant d'accepter l'ouvrage et les gages qu'on leur offrait. Quelques autres familles hongroises ont aussi refusé l'ouvrage qu'on leur offrait à \$1.75 par jour. Le résultat en est qu'elles sont aujourd'hui réfugiées dans les asiles d'émigrés, avec très peu de ressources et aucune possibilité d'obtenir de l'ouvrage.

Roumaniens.

Une colonie de Roumaniens, arrivée de bonne heure au printemps sous la conduite de M. Charles Edward Cullen, paraît bien prospérer, et est établie dans le voisinage de Balgona, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Islandais.

Cent onze Islandais sont arrivés à cette agence l'année dernière. Je n'ai aucune raison de changer l'opinion que j'ai déjà exprimée au sujet de ce peuple, c'est-à-dire que physiquement et intellectuellement il constitue le meilleur élément qui puisse venir dans un nouveau pays.

Santé.

La santé générale des nouveaux arrivants a été assez bonne, bien que, en conséquence de l'état insalubre des baraques et des environs, de l'absence d'égouts de toute sorte, et, la nécessité d'avoir à faire charroyer toutes les vidanges et autres détritiques, nous ayons été obligés d'avoir recours aux mesures hygiéniques les plus strictes afin de prévenir la maladie. On la craignait d'autant plus l'année dernière qu'une grande partie des émigrés qui nous arrivaient avait à passer par Montréal. Nous avons eu malheureusement à enregistrer quelques décès parmi les nouveaux venus, mais le nombre en a été très restreint, comparé avec le total de ceux que nous avons logés—pas plus d'un cinquième pour cent—et tous étaient sans espoir de guérison avant leur arrivée aux baraques.

Remerciements.

Je ne puis clore ce rapport sans offrir mes remerciements sincères aux personnes suivantes pour leur courtoisie et leur bonté uniformes, ainsi que pour l'aide et les conseils importants qu'ils m'ont donnés de temps à autre dans l'exécution de mes devoirs, savoir :

M. J. M. Egan, le courtois et toujours obligeant surintendant général du chemin de fer Canadien du Pacifique, M. McTavish, commissaire des terres, auquel je dois beaucoup d'obligations, et M. H. H. Smith, commissaire des terres fédérales, un

homme qui, par ses sages conseils et la connaissance parfaite de ses devoirs, a donné une aide considérable, non seulement à moi-même, mais au grand nombre de ceux qui lui ont demandé conseils et assistance par mon entremise; à l'honorable M. Larivière, ministre de l'agriculture de la province du Manitoba, et à son actif et courtois député, M. Acton Burrows; ces derniers méritent, non seulement de moi, mais du pays en général, une profonde reconnaissance pour l'entier dévouement qu'ils ont mis au service de l'immigration.

Permettez-moi, monsieur, à l'occasion de la nouvelle année qui va commencer, d'exprimer le vœu qu'à son expiration le résultat de nos efforts combinés soit satisfaisant, non seulement pour moi-même personnellement, mais pour la jeune nation au développement de laquelle vous travaillez avec tant de zèle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. C. B. GRAHAME,

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—Nombre de Scandinaves par comtés dans l'Etat du Minnesota, Etats-Unis, au 1er mars 1885.

Comté.	Suédois.	Norvégiens.	Danois et Islandais.
Aitkin.....	93	27	7
Anoka.....	1,241	208	35
Becker.....	658	1,455	69
Beltrami.....	1	21
Benton.....	181	69	10
Big Stone.....	303	361	54
Blue Earth.....	797	1,010	183
Brown.....	98	826	434
Carlton.....	470	129	10
Carver.....	1,399	57	12
Cass.....	96	33	10
Chippewa.....	453	1,857	63
Chisago.....	4,048	44	68
Clay.....	985	2,498	70
Cook.....	1	1	1
Cottonwood.....	150	622	118
Crow Wing.....	545	324	105
Dakota.....	602	455	144
Dodge.....	56	1,078	218
Douglas.....	2,308	1,654	210
Fairbault.....	111	1,270	102
Fillmore.....	45	4,856	69
Freeborn.....	222	2,823	1,468
Goodhue.....	4,770	4,499	71
Grant.....	607	1,472	24
Hennepin.....	14,039	10,342	1,116
Houston.....	293	2,244	14
Hubbard.....	2
Isanti.....	3,484	39	15
Itasca.....	7
Jackson.....	103	1,136	55
Kanabec.....	653	15	1
Kandiyohi.....	2,823	2,687	325
Kittson.....	939	234	14
Lac Qui Parle.....	326	2,243	33
Lake.....	50	31	5
LeSueur.....	270	76	5
Lincoln.....	173	559	271
Lyon.....	195	888	267
McLeod.....	173	200	428
Marshall.....	1,226	991	49
Martin.....	285	153	73
Meeker.....	3,015	791	247
Mille Lacs.....	41	63	17
Morrison.....	264	85	146
Mower.....	147	1,718	240
Murray.....	338	564	7
Nicollet.....	1,693	747	19
Nobles.....	307	297	15
Norman.....	254	3,205	19
Olmsted.....	91	849	308
Otter Tail.....	2,195	6,291	309
Pine.....	407	10	7
Pipe Stone.....	54	144	20
Folk.....	1,396	5,142	144
Pope.....	631	2,363	16
Ramsey.....	8,729	3,238	1,153
Redwood.....	189	382	298
Renville.....	758	2,003	115
Rice.....	222	1,681	114
Rock.....	65	857	48
St. Louis.....	2,345	1,524	177
Scott.....	166	273	31

TABLEAU A.—*Suite.*

Comté.	Suédois.	Norvégiens.	Danois et et Islandais.
Sherburne.....	447	277	137
Sibley.....	907	171	78
Stearns.....	319	634	98
Steele.....	30	573	591
Stevens.....	264	623	22
Swift.....	697	1,534	19
Todd.....	206	581	13
Traverse.....	405	70	16
Wabasha.....	563	197	8
Wadena.....	84	77	6
Waseca.....	309	810	44
Washington.....	4,109	470	778
Watsonwan.....	599	883	26
Wilkin.....	90	539	34
Winona.....	161	603	143
Wright.....	2,683	283	25
Yellow Medicine.....	312	2,277	67
Totaux.....	80,735	92,428	11,785

B.—NOMBRE total de personnes logées dans les bâtiments des immigrants pendant l'année 1885:—

	Nombre total de personnes.
Janvier.....	62
Février.....	4
Mars.....	76
Avril.....	595
Mai.....	2,034
Juin.....	421
Juillet.....	940
Août.....	201
Septembre.....	216
Octobre.....	34
Novembre.....	56
Décembre.....	17
Total.....	4,656

C.—NATIONALITÉS des immigrants logés à l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885:—

	Nombre de personnes.
Anglais.....	428
Irlandais.....	49
Ecossais.....	152
Allemands.....	182
Hollandais.....	17
Scandinaves.....	551
Français.....	112
Belges.....	2
Islandais.....	111
Hongrois.....	161
Russes.....	19
Italiens.....	7
Autrichiens.....	10
Mennonites.....	1
Polonais.....	3
Suisses.....	12
Bohémiens.....	2
Roumaniens.....	130
Canadiens.....	809
Américains.....	1,898
Total.....	<u>4,656</u>

D.—SEXES des immigrants logés à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1885.

	Adultes. — Hommes.	Adultes. — Femmes.	Enfants.
Janvier.....	53	6	3
Février.....	4	19	17
Mars.....	40	14	49
Avril.....	532	72	147
Mai.....	1,815	18	62
Juin.....	800	38	192
Juillet.....	92	48	61
Août.....	129	47	40
Septembre.....	19	5	10
Octobre.....	19	17	20
Novembre.....	9	2	6
Décembre.....	9	2	6
Total.....	3,853	286	517

W. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1885.

E.—NOMBRE total des immigrants qui ont trouvé de l'ouvrage à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1885.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Janvier	51	2	53
Février	1	1
Mars	15	2	17
Avril	473	7	480
Mai	1,725	48	1,773
Juin	321	10	331
Juillet	775	35	810
Août	85	48	133
Septembre	87	30	117
Octobre	19	3	22
Novembre	19	15	34
Décembre	5	5
Total	3,576	200	3,776

W. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1885.

F.—NOMBRE de demandes d'ouvrage reçues à l'agence de Winnipeg, pendant l'année 1885.

	Mécaniciens.	Ouvriers de ferme.	Journaliers ordinaires.	Domestiques
Janvier	2	51	15
Février	2	4	10
Mars	1	3	15	12
Avril	5	18	*475	20
Mai	4	20	†1,700	22
Juin	2	25	325	25
Juillet	4	120	310	26
Août	2	25	75	20
Septembre	15	30	18
Octobre	6	12	12
Novembre	5	10	15
Décembre	2	15
Total	18	243	3,007	210

* Mineurs. † Travailleurs de chemins de fer.

W. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1885.

G.—VALEURS apportées dans le Manitoba et le Nord-Ouest par les immigrants, pendant la saison de 1885, en argent et effets :—

Janvier.....	\$ 15,000
Février.....	1,000
Mars.....	19,000
Avril.....	110,000
Mai.....	610,000
Juin.....	94,000
Juillet.....	205,000
Août.....	186,000
Septembre.....	188,000
Octobre.....	17,000
Novembre.....	31,000
Décembre.....	9,000
Total.....	<u>\$1,485,000</u>

N.B.—Aux chiffres qui précèdent, il faut ajouter des valeurs considérables apportées dans le pays par des personnes qui cherchaient des placements et qui ne sont pas, strictement parlant, venues à la connaissance de l'agent.

W. C. B. GRAHAME,
Agent officiel d'immigration.

WINNIPEG, 31 décembre 1885.

MOYENNE des gages payés à l'agence de Winnipeg pendant l'année 1885.

Journaliers de ferme, par jour, sans pension	\$ 1 25
do par semaine, avec pension.....	2 75
Servantes de ferme, par mois, avec pension.....	10 00
Maçons—par jour, sans pension.....	2 00
Briquetiers do do	2 00
Charpentiers do do	1 50
Forgerons do do	1 50
Jardiniers, par mois, avec pension.....	20 00
do do sans pension.....	...
Cuisinières, par mois, avec pension.....	15 00
Blanchisseuses do de	20 00
Servantes do do	15 00
*Journaliers en général, par jour, sans pension.....	1 50
Tailleurs, par semaine, sans pension.....	12 00

*N.B.—L'ouvrage pour les journaliers n'est pas abondant.

No 11.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE PORT-ARTHUR.

(M. J. M. MCGOVERN.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
PORT-ARTHUR, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, ainsi que les relevés statistiques ordinaires, pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Les opérations générales de l'agence, dont j'ai donné une explication détaillée dans mon dernier rapport annuel, ont été conduites avec le même soin que les années précédentes, et les diverses questions en rapport avec l'immigration auxquelles j'ai dû donner mon attention peuvent être indiquées sous les titres suivants :

Immigration de cette année comparée avec celle des années précédentes, et quelques-unes des causes de la diminution.

Le nombre des immigrants arrivés par la voie des lacs a été, je regrette de le dire, beaucoup moindre qu'en 1884. La diminution dans la première partie de la saison a été en partie due au fait que la navigation s'est ouverte cette année un peu plus tard que d'habitude ; le premier steamer amenant des immigrants n'est arrivé que le 17 mai.

Un peu plus tard j'appris de la part d'immigrants européens et de personnes qui les conduisaient que l'on faisait circuler en Europe des rapports exagérés au sujet des troubles du Nord-Ouest, et qu'un grand nombre d'immigrants qui se proposaient de venir au Canada ont été portés à changer leur destination.

Un monsieur qui avait charge d'un détachement anglais, m'a dit qu'il avait fait des arrangements pour amener environ 400 immigrants, destinés pour la plupart au Manitoba et au Nord-Ouest ; mais au départ environ la moitié fut arrêtée par la crainte de dangers à courir dans cette partie du Canada.

Je dois dire aussi qu'un certain nombre d'immigrants mieux informés, ont déclaré que beaucoup de ces rapports exagérés de troubles, de récoltes nulles, et de crise commerciale, étaient copiés de journaux canadiens et des journaux américains, et étant acceptés plus aisément comme vérité, avaient l'effet d'empêcher les immigrants de venir au Canada.

Je mentionne ces faits pour montrer quelles ont été les principales raisons de la diminution qui s'est produite cette année dans le courant de l'immigration, et il est très pénible d'avoir à blâmer certains journaux canadiens qui ont mis ces histoires absurdes en circulation. La presse devrait au moins considérer qu'il est de son devoir envers le pays de ne pas trop se hâter à publier des rapports qui, bien que ne reposant sur aucune base, créent, une fois lancés, un effet qu'il est impossible de contrebalancer dans la suite par la plus grande publicité possible donnée à la vérité.

Un télégramme comme le suivant que j'ai pris dans un journal du Canada, en date du 24 décembre, fait un tort considérable à l'immigration, porte atteinte au crédit du pays, et ne peut faire aucun bien à ses auteurs :—

“ Pendant la convention des cultivateurs, tenue à Winnipeg, quelqu'un a envoyé aux journaux d'Angleterre un télégramme annonçant que la *Farmers' Union* avait passé une résolution à l'effet que les cultivateurs ne pouvant trouver à vendre leur grain gelé, il leur était impossible de vivre dans ce pays. On exprime généralement l'opinion que l'immigration a reçu un coup mortel.”

Bien qu'un pareil télégramme ne soit pas une calomnie directe contre les ressources du Manitoba, il a néanmoins le même effet en disant que "l'immigration a reçu un coup mortel." De telles déclarations, venant de source canadienne, sont très regrettables, elles ont un effet désastreux, et neutralisent les efforts de vos agents qui cherchent à faire connaître la vérité sur le pays.

Immigration des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Les rapports mensuels de cette agence accusent une décroissance dans le nombre des immigrants venant des Etats de l'Est. Ceci doit être imputé au fait que l'on n'a pas déployé l'année dernière les mêmes efforts que l'année précédente pour attirer les émigrants de ces Etats, en y envoyant des agents dès le commencement de l'année. J'ai déjà dit dans les rapports précédents, et je prends respectueusement la liberté de répéter que les habitants des Etats de la Nouvelle-Angleterre constituent une classe d'immigrants très désirable, et comme un grand nombre d'entre eux quittent leur patrie tous les ans, on ne devrait rien épargner pour les engager à s'établir dans le Nord-Ouest canadien, où, je suis heureux de le constater, plusieurs sont déjà fixés, et d'après tous les rapports, réussissent très bien. Maintenant que nous avons avec la Nouvelle-Angleterre des communications directes par chemins de fer, qui permettront bientôt aux voyageurs de cette partie du pays d'atteindre la Colombie anglaise et la côte du Pacifique par une route courte, ne requérant pas de changements de wagons ni transfert d'effets, et passant exclusivement sur le territoire canadien, il semble que l'on peut éviter à l'avenir beaucoup des difficultés et des frais qui jusqu'à présent accompagnaient l'immigration des Etats de la Nouvelle-Angleterre dans le Nord-Ouest canadien, et il serait à propos de faire connaître à ceux qui se proposent d'émigrer des Etats de l'Est les nombreux avantages qu'ils auraient à s'établir dans nos prairies du Nord-Ouest. Il y a un grand nombre de ces immigrants qui ne sont pas nés dans les Etats-Unis, et auxquels il suffirait de faire connaître comme il faut les mérites de notre Nord-Ouest pour les décider à s'y établir.

Avec les nouvelles facilités de chemins de fer entre les Etats de la Nouvelle-Angleterre et le Nord-Ouest, le gouvernement peut compter que les colons arriveront plus sûrement à leur destination qu'autrefois.

Service des steamers pour les immigrants.

Presque tous les immigrants qui nous sont arrivés pendant la saison de navigation ont été transportés sur les steamers de la ligne du Pacifique, lesquels faisaient trois voyages par semaine de Owen-Sound à Port-Arthur. Les steamers devaient faire le trajet en quarante heures, et généralement arrivaient au temps dit.

Le service des immigrants à bord des steamers a donné satisfaction générale, et les officiers de la ligne ont tous été attentifs et obligeants.

Méthodes d'obtenir des rapports concernant les immigrants, et secours qui leur ont été accordés.

Ceci étant un point important sur lequel votre département compte pour obtenir ses informations concernant le nombre et la nationalité des immigrants qui vont dans le Nord-Ouest, j'ai pris beaucoup de soin à obtenir ces renseignements aussi complets et aussi exacts que possible, en assistant à l'arrivée des steamers, en me procurant les relevés statistiques de l'intendant du steamer, en me faisant connaître et en conversant avec les passagers, et aussi en inspectant soigneusement les convois afin de voir à ce que tous les immigrants fussent transférés avec leurs effets des bateaux aux wagons du chemin de fer.

Par ce moyen j'ai pu faire des relevés mensuels très exacts et en même temps fournir aux immigrants beaucoup de renseignements utiles.

Les immigrants étrangers sont, en général, très peu habitués à notre manière de voyager, et apprécient grandement l'avantage d'avoir ici un agent auquel ils puissent en toute liberté demander des renseignements et des conseils.

Comme plusieurs nationalités sont représentées parmi les immigrants, dont plusieurs ne connaissent pas la langue anglaise, se trouvent par conséquent presque sans

secours pour se rendre aux convois et y faire transporter leurs bagages, j'ai pu, au moyen d'un interprète, leur donner toute l'aide nécessaire et les voir se mettre en route sains et saufs.

Bâtiments à l'usage des immigrants.

Comme pendant les dernières saisons de navigation Port-Arthur a été pratiquement le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique, les trains restaient généralement ici lorsque les steamers étaient en retard, de sorte que les immigrants allant à l'ouest n'avaient qu'à descendre des steamers pour prendre le train et ne restaient pas assez longtemps ici pour qu'on les logeât dans les bâtiments destinés à les recevoir. C'est la raison pour laquelle le nombre de ceux qui sont venus dans ces asiles n'est pas aussi considérable qu'il le sera probablement à l'avenir ; mais les bâtiments ont été très utiles pour les journaliers et les colons.

Maintenant que les convois viennent directement de Montréal, et comme l'on s'attend qu'il n'y aura qu'un seul train par jour pour l'ouest, il est probable que les immigrants arrivant par les steamers subiront plus ou moins de retards, en sorte que les bâtisses de l'agence seront plus habitées.

Classe d'immigrants allant au Nord-Ouest.

Chaque année il y a une amélioration notable dans la classe d'immigrants qui se dirigent vers le Nord-Ouest.

L'année dernière la majorité des ouvriers appartenaient à la classe agricole, presque tous apportaient avec eux des ressources suffisantes pour commencer la culture et paraissaient être des hommes capables de réussir dans un nouveau pays. Je considère ce fait comme important, vu qu'il y avait autrefois trop de commis, de commerçants et d'hommes de profession qui allaient au Manitoba, et comme ils ne réussissaient pas toujours à obtenir d'emploi, ils étaient obligés de quitter le pays, n'ayant pas les qualités nécessaires aux pionniers dans un pays si essentiellement agricole.

Dans leur désappointement ces émigrés se sont cru justifiables de condamner un pays qu'ils n'étaient pas en mesure de juger ; quelques-uns de leur rapports erronés ont paru dans des journaux européens et ont produit un effet que les faits ne justifient aucunement.

La demande d'ouvriers à cette agence.

La demande d'ouvriers à cette agence a été assez bonne l'année dernière, principalement pour les travailleurs de chemins de fer, les bûcherons et les servantes, dont un nombre considérable a trouvé de l'emploi à de bonnes conditions.

Comme il est question de construire plusieurs chemins de fer, et que l'industrie du bois augmente en importance, il est permis de présumer que les travailleurs de cette catégorie continueront à être en demande.

L'industrie minière emploie aussi un grand nombre d'hommes, et il est probable que les mineurs habiles seront en grande demande ici une autre année.

La disette de bonnes servantes dont j'ai parlé dans mon rapport précédent continue ; elles pourraient obtenir promptement de l'emploi à des gages élevés.

Inauguration du grand chemin de fer.

Vers le commencement de novembre, peu de temps avant la clôture de la navigation des lacs, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique commençait à faire circuler des convois directs entre Montréal et Winnipeg.

J'ai pris des mesures qui m'ont permis de parcourir une petite distance par chaque convoi, afin de constater le nombre des immigrants, de voir à ce qu'on leur fournit un confort suffisant, et pour leur donner les renseignements ou l'aide dont ils pourraient avoir besoin.

Colons dans ce district et encouragements qui leur sont offerts pour s'établir ici.

Un petit nombre seulement de colons réels se sont établis dans le voisinage immédiat de cette agence durant l'année qui vient de s'écouler, attendu que les terres destinées à la colonisation sont couvertes de bois, et les immigrants en général ne viennent pas pour s'établir sur de telles terres quand ils peuvent, en allant plus à l'ouest, obtenir une concession dans les prairies. De nouveaux cantons ont été arpentés dans ce district et l'on rapporte qu'ils sont très propres à l'agriculture. J'ai confiance que dans un avenir rapproché un bien plus grand nombre s'établiront ici, car bien qu'en commençant il faille plus de travail pour rendre des terres forestières propres à la culture, le bois lui-même est d'une grande valeur, et le colon trouverait ici des avantages que possèdent bien peu de ceux qui s'établissent sur les prairies. La perspective du rapide développement des ressources du district dont j'ai parlé au long dans mon dernier rapport, va maintenant se réaliser, et il est probable qu'il sera le centre de grandes industries manufacturières et forestières qui créeront une population prospère, laquelle exigera d'amples produits agricoles que l'on importe aujourd'hui de la partie est de la province.

Il y a dans cette localité un nombre de fermes à demi-améliorées que l'ont pourrait acheter à des prix raisonnables et qui, devenues la propriété d'immigrants connaissant l'agriculture, donneraient des revenus considérables.

La citation suivante est prise d'un article du *North West Farmer*, écrit par M. J. A. Carman, collaborateur, d'après un examen personnel du pays :—

“ En laissant la station Murillo, qui se trouve à quinze milles de Port-Arthur et en avançant à l'intérieur, l'on rencontre environ cent colons occupés à enlever les pierres et le bois, à se construire des logements confortables et spacieux, et à faire fructifier leur fermes. Ils sont contents de leur sort et satisfaits de leurs succès. Ils viennent principalement des comtés de l'ouest d'Ontario ; un certain nombre d'entre eux cependant ont émigré d'Angleterre. Les plus anciens colons d'Oliver sont là depuis douze ans ; la plupart d'entre eux cependant n'y sont que depuis la moitié de ce temps, et tous arrivèrent avec peu ou point d'argent, quelques-uns possédant des meubles de ménage et quelques instruments aratoires. Aujourd'hui chacun d'eux possède de dix à cinquante acres en culture ou propres à être cultivés, une jolie hutte de bois et des écuries, de belles paires de chevaux, quelques bestiaux, surtout des vaches laitières, des porcs et des volailles. Ils ont à l'intérieur du canton vingt milles de chemin très bien fait. L'établissement du chemin Dawson a donné au canton son premier élan, et plus tard la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien l'a aidé. Chaque année des colons s'y fixent, beaucoup préférant la forêt à la prairie. Le sol varie entre un sable léger et une terre argileuse avec des intermittences de terrain bas très bien fait pour les grandes prairies de foin—le tout paraissant un sol chaud et d'une production rapide. La surface est élevée et onduleuse, couverte d'une seconde croissance de tremble, d'épinette, d'épinette rouge, de cèdre et de bouleau dont la plus grande partie est très facile à enlever. Il y a aussi beaucoup de roches,—quelques-unes assez grosses,—mais la plupart peuvent se ramasser à la main. Il y a de la bonne eau, du bois et de la pierre à bâtir ; une scierie portative leur fournit le bois de service à bon marché, et la proximité des villes dont il est parlé plus haut, où les produits de toutes sortes reçoivent un bon prix assure aux colons qui ont l'avantage des produits d'été, un marché avantageux.

“ Les fruits sauvages s'y trouvent en abondance : fraises, framboises, mûres, canneberges, groseillers rouges et noirs. L'on rencontre aussi le petit gibier en grande quantité—les perdrix, les poules de prairie et les lapins. Les chasseurs ont parfois tué des cerfs et des rats noirs, mais les animaux à fourrures, tels que le castor, le renard, la loutre et le rat musqué s'y trouvent en très grand nombre. Toutes les moissons des fermes ordinaires y viennent bien, surtout l'orge, l'avoine et le froment. On est à prendre des mesures pour établir un moulin à farine. Quant aux racines, l'on y a recueilli d'énormes moissons de pommes de terre et de navets ; ces derniers doivent être semés à la volée ; les échantillons de ces deux sortes de produits, ainsi que les carottes, les betteraves, les courges, etc., étaient très beaux. Le foin donne une bonne moisson, le mil y pousse très bien, ainsi que le trèfle rouge.”

Exploitation des mines et forêts.

Il est peut-être à propos de parler plus spécialement du développement de ces deux importantes industries dans notre district. Je dois dire que j'ai soigneusement noté les indices des richesses minières qu'il renferme, et d'après la masse des preuves qui confirment ces indices, j'ai le droit d'affirmer que le succès de l'industrie minière est un fait accompli, et sera l'un des plus puissants auxiliaires du rapide développement de cette partie du pays.

Un grand nombre de mines doivent être exploitées avec profit et leur production augmentera amplement durant la saison prochaine par l'établissement des machines pour préparer le minerai, la construction de chemins, etc.—toutes choses qui promettent de l'emploi à un grand nombre d'hommes et offrent de séduisants encouragements aux immigrants venant des districts miniers étrangers, attendu que l'on donne ici de bons gages aux ouvriers habiles. Le commerce de bois de service augmente aussi en importance et donne de l'emploi à un grand nombre de gens dans la forêt et les moulins.

L'année dernière, il a été placé dans ces entreprises des capitaux s'élevant à un montant considérable et provenant de sources locales et étrangères, et on peut dire en toute sûreté que cette partie du pays s'offre aux capitalistes comme un des endroits du pays les plus fertiles en brillantes espérances pour un sûr placement de capitaux.

Avant de terminer, je dois dire que les officiers du chemin de fer Canadien du Pacifique se sont toujours montrés obligeants, et je dois une mention particulière à M. J. Niblock, l'habile surintendant divisionnaire, qui n'a rien épargné pour donner le confort aux passagers émigrants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. M. McGOVERN.

Agent officiel d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

MOYENNE des gages payés à Port-Arthur, Ont., en 1885.

Journaliers de ferme, par jour, sans pension.....	\$ 1 50 à \$00 00	
do par semaine, avec pension..	5 00	6 00
Servantes, par mois, avec pension.....	10 00	12 00
Maçons, par jour, sans pension	2 50	3 00
Briquetiers, do	2 00	2 50
Charpentiers do	2 00	2 75
Bûcherons. { Dans les bois, par mois, av. pension	18 00	30 00
{ Dans les scieries, par jr., sans pens.	1 50	2 00
Charpentiers de navires, par jour, sans pension...	2 25	2 75
Forgerons, par jour, sans pension.....	2 25	2 50
Charrons, do	2 25	2 50
Jardiniers, par mois, avec pension.....	40 00	50 00
do par jour, sans pension.....	1 75	2 00
Cuisinières, par mois, avec pension	40 00	50 00
Blanchisseuses, par mois, avec pension	20 00	25 00
Servantes, do do	12 00	16 00
Journaliers, par jour, sans pension	1 50	1 75
Mineurs, do do	2 25	2 50
Ouvriers de moulins, par jour, sans pension.....	1 50	2 50
Conducteurs de locomotives, par jr., sans pension	2 50	4 50
Selliers, par jour, sans pension.....	2 25	2 50
Cordonniers, par jour, sans pension.....	2 00	2 75
Tailleurs, do do	2 50	3 50

EAU A.—Enregistrement des immigrants arrivés à l'agence de Port Arthur, pendant la saison de 1885.

Date de l'arrivée.	Nomb. d'immigrants.			Ontario.			Québec.			Provinces maritimes, N.-E. et N.-B.			Grande-Bretagne.			France.			Allemagne.			Russie.			Scandinavie.			Etats-Unis.			
	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	
Mai	21	11	16	8	4	7	7	7	7	273	146	192	13	5	8	8	7	19	6	12	7	4	6	19	6	12	7	4	6		
Juin	933	60	27	48	32	16	25	7	3	268	146	167	34	5	10	3	3	16	3	8	22	9	14	16	3	8	22	9	14		
Juillet	879	65	31	46	16	12	17	1	1	170	88	121	16	6	9	2	9	122	54	67	16	5	8	33	16	22	82	45	42		
Août	687	45	33	34	14	7	12	103	57	85	7	4	7	1	7	7	33	16	22	82	45	42	16	9	14	18	7	10	
Septembre	414	24	16	23	12	7	15	83	68	78	5	3	6	16	9	14	18	7	10	8	2	5	10	3	6		
Octobre	456	46	57	80	8	9	14	84	41	56	7	3	6	8	2	5	10	3	6	8	2	5	10	3	6		
Novembre	207	22	26	35	10	4	7	5	25	16	23	3	4	4	4	4		
Décembre	132	17	22	18	4	3	6	3	1	7	6	13	2	3	5	3	3	4	4	2	7	4		
Totaux	4,452	300	223	300	104	62	103	16	5	1,013	568	733	95	33	55	3	16	2	3	95	33	55	19	5	11	218	90	138	164	80	95

J. M. MCGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

PORT-ARTHUR, 31 décembre 1885.

TABLEAU B.—Indiquant le nombre de journaliers, y compris leurs familles, qui sont arrivés des Etats-Unis pendant la saison de 1885.

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Mai	177	14	26	
Juin	440	8	13	
Juillet	231	6	9	
Août	123	12	17	
	971	40	65	1,076

J. M. McGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

PORT-ARTHUR, ONT., 31 décembre 1885.

Navigation.

TABLEAU C.—Arrivées et départs au Port-Arthur durant la saison de 1885.

	Nombre.	Fret.	Equipage.	Tonnage.
Arrivées—				
Steamers canadiens à hélice.....	346	75,614	14,216	329,362
do à aubes.....	13	420	360	10,000
Goëlettes canadiennes.....	15	7,586	110	5,002
Steamers américains à hélice.....	65	21,664	601	17,137
do à aubes.....	3	54	513
Goëlettes américaines.....	27	27,329	184	10,348
Total des arrivées.....	469	132,613	15,525	372,362
Départs—				
Steamers canadiens à hélice.....	329	55,149	14,200	329,000
do à aubes latérales.....	13	60	340	10,000
Goëlettes canadiennes.....	15	1,150	95	4,349
Steamers américains à hélice.....	65	56	586	16,992
do à aubes latérales.....	3	54	513
Goëlettes américaines.....	27	183	10,002
Total des départs.....	452	56,415	15,463	370,856

J. M. McGOVERN,
Agent officiel d'immigration.

PORT-ARTHUR, ONT., 31 décembre 1885.

MEMORANDUM.—Recrues qui sont passées à cette agence durant l'année 1885, pour servir dans la police à cheval du Nord-Ouest:—

Juin	62
Juillet	40
Août	54
Septembre	40
Décembre	40
Total.....	236

No 12.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE QU'APPELLE, T. N-O
(M. A. J. BAKER).

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION

QU'APPELLE, T. N-O., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'année expirée le 31 décembre 1885.

D'après les correspondances échangées avec les délégués de l'Angleterre et des autres pays étrangers, dans le cours de l'année 1884, ainsi que d'après d'autres informations, j'avais cru qu'une immigration considérable se serait dirigée vers ce district durant l'année 1885. Et ce que j'avais espéré serait arrivé, si une insurrection, déplorable pour nous, pour les immigrants et le pays en général, n'avait pas éclaté dans ce territoire, au moment où un grand nombre d'immigrants se dirigeaient de ce côté; ils changèrent de direction, et d'autres retardèrent leur départ.

Bien que les arrivées n'aient pas été aussi nombreuses qu'elles l'auraient été sans ces événements, cependant, l'état suivant fait voir que plusieurs immigrants sont débarqués ici et s'y sont établis. Le nombre de ceux qui appartenaient à la classe aisée a été plus grand que d'habitude, sans compter ceux qui ont été logés dans les bâtisses du gouvernement et que les employés du département ont aidés à s'établir sur des terres.

Durant une partie des mois de mars et d'avril derniers, les bâtisses du gouvernement furent occupées par les troupes qui avaient été envoyées pour réprimer l'insurrection. En conséquence, on ne put y recevoir les immigrants pendant ce temps-là.

Les bâtisses (à l'exception du bureau) sont occupées depuis le mois d'octobre dernier par 100 hommes de la batterie B, qui, selon toute apparence, vont y rester jusqu'au printemps.

Un grand nombre d'immigrants arrivés ici durant l'année se sont établis à Balgona, à environ six milles d'ici; ils se sont déclarés très satisfaits du pays et confiants dans l'avenir.

La classe d'immigrants la plus désirable pour le pays est celle des cultivateurs qui apportent avec eux des ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins, et qui ont l'intention de se livrer à l'exploitation des différentes branches de l'industrie agricole. Bien que le rendement ait été plus abondant et de meilleure qualité que l'année dernière, cependant les gelées d'automne ont causé quelques dommages au grain sur quelques fermes.

Le nombre de chevaux et de bêtes à cornes importés dans ce district durant l'année a dépassé de beaucoup l'importation d'aucune année précédente.

Il n'y a pas eu de maladies ni de décès parmi les immigrants.

Le nombre des immigrants qui ont été logés dans les bâtisses du gouvernement de cette agence en 1885 est comme suit :

D'Angleterre.....	32
D'Irlande.....	1
D'Ontario.....	16
De Québec.....	8
Du Manitoba.....	10
De la Roumanie.....	94
De la France.....	2
De la Belgique.....	1
Des États-Unis.....	5

Total..... 169

MOYENNE des gages à l'agence du district de Qu'Appelle en 1885.

Journaliers agricoles—par mois, sans pension.....	\$40 00 à \$50 00	
Do do avec pension.....	25 00	35 00
Servantes de fermes, avec pension.....	10 00	20 00
Maçons — par jour, sans pension.....	3 00	4 00
Briquetiers do do	3 00	4 00
Charpentiers do do	2 00	3 00
Forgerons do do	2 50	0 00
Charrons do do	3 00	0 00
Jardiniers, avec pension.....	30 00	0 00
Cuisinières.....	20 00	40 00
Blanchisseuses.. ..	20 00	0 00
Servantes.....	12 00	16 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 50	2 00
Employés dans les scieries.	2 25	0 00
Mécaniciens.....	3 00	0 00
Selliers.....	2 00	0 00
Cordonniers.....	2 00	0 00
Taillieurs.....	2 00	0 00

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. J. BAKER,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa,

No 13.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRANDON, MANITOBA.

(M. THOMAS BENNETT.)

BRANDON, MANITOBA, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de cette agence durant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Le nombre des immigrants arrivés à cette agence a été moindre cette année que les années précédentes, en raison, sans doute du soulèvement des sauvages et des métis qui eut lieu justement à l'époque où les immigrants se préparaient à quitter les vieux pays.

L'opinion qui a évidemment prévalu parmi les étrangers, et ceux qui ne connaissent pas la géographie du pays, était que l'insurrection s'étendait sur tous les territoires du Nord-Ouest ainsi que dans la province du Manitoba, ce qui a dû en déterminer plusieurs à se diriger vers d'autres pays où leur sûreté ne fût pas en danger. Mais il faut voir l'étendue de terre en culture, et, grâce à la Providence, l'immense rendement par lequel nos cultivateurs ont été rémunérés de leurs travaux, pour comprendre que l'insurrection a été limitée à un très petit district, et encore ce district se trouve-t-il dans la partie la plus au nord des établissements. Du reste, la promptitude avec laquelle l'insurrection a été réprimée et la tranquillité rétablie doit inspirer confiance dans l'administration de nos lois qui protègent la vie et la propriété.

J'ai visité un bon nombre d'expositions agricoles dans ce district, et j'ai eu beaucoup de plaisir à y voir une grande quantité de blé et d'autres espèces de grains. Je ne crois pas que ces grains puissent être surpassés dans le monde entier, à preuve c'est que des échantillons du "Red Fyfe" récoltés dans ce district, et envoyés aux expositions de Paris et d'Anvers, ont, dans les deux cas, remporté la médaille d'or. L'avoine et l'orge étaient de la meilleure qualité, tandis que les pommes de terres, les choux ainsi que les autres légumes et racines, produits de la culture ordinaire, ne pouvaient être excellés.

La gelée survenue dans la nuit du 23 août a considérablement avarié la récolte de blé. Elle ne s'est pas limitée aux terres basses ou aux districts du nord, c'était un courant d'air froid poussé par un fort vent, et les terres hautes ont plus souffert que les terrains bas protégés par quelque élévation du côté nord; en somme, cependant, les cultivateurs ne se plaignent pas. Le rendement a été considérable et le marché bon; la demande pour le blé a été telle que toutes les qualités ont trouvé leur valeur sur le marché, et il y eut peu ou point de plaintes relativement aux acheteurs.

Le marché de Brandon valait la peine d'être vu pendant les trois derniers mois. C'est un spectacle intéressant de voir les charrettes des cultivateurs, lourdement chargées de grains, arriver de tous côtés à la ville et encombrer l'avenue conduisant aux quatre grands élévateurs qui suffisaient à peine à recevoir et à expédier le grain au fur et à mesure que les cultivateurs l'apportaient. Il n'était pas rare de voir plus de cent charrettes à la fois attendre sur la rue pour être déchargées, et ceux qui ne connaissent pas le prodigieux développement de ce pays, ne pourraient croire que Brandon est une ville comptant à peine quatre ans et demi d'existence, et que la récolte de cette année est la quatrième seulement depuis que la charrue de l'homme civilisé est venu troubler le calme de la prairie.

Le prix du blé a varié depuis le 1er septembre dernier entre 35 et 71c. le boisseau, soit en moyenne 53c.; d'après la statistique officielle du chemin de fer Canadien du Pacifique, ainsi que d'après les rapports des élévateurs et des commerçants, il y aurait présentement pas moins de 682,300 boisseaux de blé de vendus, et le chiffre total devra atteindre l'énorme somme de \$360,000. Les cultivateurs se trouvent ainsi en état de payer une très grande partie de leurs dettes contractées par

Pachat de leurs instruments aratoires ; les fournisseurs ainsi que les marchands de bois m'ont dit que les cultivateurs avaient payé cette année 75 pour 100 de leurs obligations, ce qui est beaucoup mieux que les années précédentes, en même temps que les épiciers et autres négociants déclarent tous qu'il y a eu une amélioration sensible dans leurs négoce comparativement à l'année passée.

J'ai visité les districts de Rapid-City, de la Montagne-du-Dauphin et du Lac-Plat, durant la première partie de septembre, pour m'assurer jusqu'à quel point les gelées avaient endommagé le blé, et si le dommage avait été général ; j'ai trouvé un des meilleurs échantillons de blé à Strathclair, la partie la plus nord de ces districts, mais les terres y sont abritées par des coteaux. J'ai trouvé les cultivateurs dans une condition prospère, bien que, jusqu'à présent, ils ne jouissent pas encore de l'avantage de voies ferrées ; leurs homesteads sont les plus riches de tous ceux que j'ai vus dans le pays. Quelques-uns même ont de belles maisons en pierre et des granges splendides, qui ont une apparence aussi confortable que la plupart des meilleures fermes dans Ontario. J'ai bientôt appris que le secret de leur succès était la culture mixte qu'ils ont adoptées. N'étant pas à proximité d'un marché suffisant pour écouler la trop grande quantité de grain qu'il récolte, chaque cultivateur possède un petit moulin au moyen duquel il moud son grain, et en nourrit ses bestiaux ; il en résulte que les bouchers du Manitoba savent où se procurer le meilleur bœuf, pour lequel ils donnent un bon prix. Voilà, je crois, la raison de leur succès, et je recommande fortement l'adoption du système de la culture mixte, partout où il est possible, vu qu'il peut procurer avec certitude et en quantité les choses nécessaires de la vie, et ce, à meilleur marché et avec moins de risque que ne peut le faire la culture pure et simple du grain.

La belle qualité du bœuf, du mouton, et du lard est remarquable au Manitoba, si l'on considère que l'engraissement des animaux à l'étable est l'exception, et que généralement notre bœuf et notre mouton ne s'engraissent que dans les prairies. Cependant, j'ai vu un animal de deux ans et demi, qui, abattu et préparé, pesait plus de 600 livres, et avait 4 pouces de graisse sur les côtes. J'ai aussi vu la carcasse d'un mouton d'un an et demi pesant 138 livres. Ces cas ne sont pas isolés, mais je les mentionne pour faire voir les qualités nutritives du foin de nos prairies, et le développement précoce de nos animaux.

L'élevage des cochons se fait aussi très facilement, et il n'est pas rare de voir autour des étables et des pailliers, de 30 à 70 cochons qui vivent du grain de rebut, qui ne demandent que peu de soin, qui engraisseront très vite, et qui, à dix-huit mois, pèsent de 300 à 500 livres, quelquefois jusqu'à 600 livres. J'annexe à ce rapport des lettres de MM. Anderson et Collins, Russell et Ironsides, les principaux bouchers de Brandon, qui traitent des produits de la viande dans cette province.

J'ai aussi visité la colonie de lady Cathcart, et j'y ai trouvé les colons, à peu d'exceptions près, en voie de prospérité et parfaitement satisfaits. Ces colons ont adopté le mode de la culture mixte, et quelques-uns d'entre eux possèdent jusqu'à vingt têtes de bétail, qui augmentent rapidement, vu qu'ils se développent plus vite, je crois, que dans beaucoup d'autres pays. J'en ai vu un exemple chez M. Donald McDiarmid, qui me montra une jeune vache avec son veau de deux mois, et il m'assura que cette vache n'avait alors que dix-sept mois, et qu'elle était encore pleine, de telle sorte qu'à deux ans et trois semaines elle aura eu son deuxième veau. Bien que j'en fusse étonné, j'ai appris que le cas était assez fréquent dans ce pays. Ceux des éleveurs qui n'ont pas eu de succès ont eu à souffrir des pertes par accident, lesquelles, en quelques cas, doivent être attribuées à la négligence ; d'autres ont eu leurs récoltes endommagées par la grêle. Ils ne se découragèrent pas, cependant, vu qu'ils avaient en réserve assez de provisions pour faire vivre leur famille jusqu'au printemps, et pouvaient encore gagner considérablement d'argent en travaillant pour leurs voisins plus favorisés.

J'ai trouvé les habitants de la partie sud du Manitoba très heureux du prolongement du chemin de fer Manitoba Sud-Ouest au lac Whitewater, ainsi que du prolongement du chemin de fer Canadien du Pacifique, vers le sud-ouest, à Treherne. Ces voies ferrées leur donnent un marché local pour leur blé, et ils n'auront plus à le charroyer, de cinquante à soixante et dix milles, jusqu'à Brandon, comme auparavant. La certitude de la prolongation de ces deux lignes de chemin de fer, vers l'ouest.

l'année prochaine, inspire une grande confiance aux cultivateurs, et va contribuer à l'ouverture et à l'établissement des homesteads encore vacants dans cette belle partie du Manitoba et du Nord-Ouest.

La température a été exceptionnellement belle durant la dernière saison. Il n'y a eu qu'une journée de pluie depuis le premier septembre, et pas une seule tempête depuis. Nous n'avons que 4 pouces de neige sur le sol, les cultivateurs viennent généralement en charrettes au marché, les journées sont chaudes et agréables, et le thermomètre marque de 40° à 70° au dessus de zéro, au soleil.

La demande de journaliers de ferme a de beaucoup dépassé l'offre, mais les commis, les étudiants et les jeunes gens, qui ont été amenés ici à grands frais, ont invariablement été déçus en voulant obtenir des positions convenant à leurs goûts, car il faut avoir des connaissances pratiques en agriculture pour obtenir quelque emploi immédiat et permanent dans ce pays encore trop nouveau pour offrir de l'emploi et des positions d'un ordre plus élevé, et que l'on peut plutôt obtenir dans les vieilles provinces.

Les demandes de servantes ont été très nombreuses à cette agence, et il me semble que des mesures devraient être prises pour faire venir ici de jeunes femmes ou filles robustes et accoutumées aux travaux du ménage. Les gages sont bons, et l'emploi certain. On n'a pu satisfaire à la dixième partie des demandes, et je dois ajouter qu'en venant ici, ces jeunes filles ou femmes finiraient par occuper des positions plus importantes, en épousant nos jeunes cultivateurs qui, pour un grand nombre souffrent des misères et des inconvénients du célibat sur leurs terres du Manitoba et du Nord-Ouest.

Un autre sujet digne de considération est le fait que l'on peut hiverner les chevaux et les bestiaux en plein air, avec succès, dans le Manitoba ou dans la partie est du Nord-Ouest; non seulement les chevaux du pays, mais les chevaux de plus belles races, venant d'Ontario, peuvent être laissés libres dans la prairie sans autre abri que les touffes d'arbres, et sans autre nourriture que le foin de prairie qu'ils déterrent avec leurs pieds. Ils peuvent soutenir les rigueurs de nos hivers, et se trouver en très bonne condition le printemps suivant. J'en ai vu une preuve chez un M. Carroll, de Moosomin, qui a gardé dans la prairie, pendant deux hivers successifs, un troupeau de chevaux, tant du pays que d'Ontario. J'ai visité la ferme de ce monsieur le 17 décembre, et j'y ai vu les chevaux en plein air, sans autre abri que ce que leur offraient des bosquets de petit bois, et parmi ces chevaux se trouvait une jument pur sang, qui jusqu'alors avait toujours été mise à l'écurie, et soigneusement traitée; M. Carroll me déclara que dans le temps elle pesait 200 livres de plus que lorsqu'elle était tenue à l'étable. Un autre exemple m'a été donné par un monsieur McGregor, qui possède un troupeau de cinquante chevaux qu'il a achetés dans la Colombie-Britannique, où le climat est très doux et exempt du froid excessif du Manitoba et du Nord-Ouest; il m'assura cependant que ses chevaux étaient en bonne condition, bien qu'ils ne se procurassent la nourriture qu'en grattant la neige de leurs sabots, et n'ayant d'autre abri que ce que la nature peut leur en procurer. La terre de ce monsieur est située à cinquante milles au nord de Brandon. Ceux qui ont entendu parler du froid intense ou de la rigueur de nos hivers douteront peut-être de ces faits, mais ils peuvent être attestés par des centaines d'individus qui vivent alentour d'ici, et qui les voient chaque jour.

Il me fait plaisir de signaler les améliorations sensibles que font les cultivateurs dans la construction de leurs maisons, de leurs greniers, de leurs étables, etc., ainsi que les progrès rapides que l'on voit partout, malgré les nombreux inconvénients qui sont inévitables dans un pays nouveau. Je n'ai jamais vu, ni aux Etats-Unis, ni dans les vieilles provinces du Canada, quoi que ce soit qui puisse être comparé aux progrès faits par les cultivateurs du Manitoba et du Nord-Ouest.

Les tableaux annexés à ce rapport font voir la quantité de blé qui a été expédiée de cette agence, les prix de la viande, des épiceries et autres provisions, ainsi que des habillements, des chaussures; le prix des vaches, des bœufs, des chevaux, du bois de construction, des instruments aratoires, etc., et les variations du thermomètre depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre.

Statistique de la récolte de blé de 1885, compilée le 31 décembre 1885.

Acheté au marché de Brandon..... 652,300 minots.
do aux autres marchés du district 674,800 “

1,357,100

De sorte que dans ce district, disons depuis Burnside, à l'est, jusqu'à Moosomin, à l'ouest, 1,357,100 boisseaux de blé ont été vendus, et sur cette quantité 682,300 boisseaux ont été achetés et expédiés de Brandon, et on estime qu'il reste encore de 600,000 à 700,000 boisseaux en la possession des cultivateurs, ce qui formerait un total de 2,000,000 de boisseaux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS BENNETT,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

Lettre de M. Carroll, concernant l'hivernement des chevaux dans la prairie.

MOOSOMIN, 18 janvier 1886.

CHER MONSIEUR,—Je dois d'abord vous demander excuse de ne pas avoir répondu avant aujourd'hui à votre lettre du 5 juin, demandant des renseignements sur l'hivernement des chevaux de races canadiennes dans cette partie du pays sans abri, et sans autre nourriture que ce qu'ils peuvent se procurer eux-mêmes dans la prairie. J'ai été absent de chez moi depuis deux semaines, et je n'ai pu recevoir votre lettre que le 16 du mois courant, ce qui explique mon retard.

J'ai actuellement dans la prairie une vingtaine de chevaux qui ont toute l'apparence de se bien porter; de fait je puis dire qu'il y en a qui sont positivement “gras.” Jusqu'à présent, je ne leur ai absolument rien donné à manger ou à boire. Il est sans doute encore de bonne heure pour dire comment les poulains du printemps viendront, mais je pense qu'il seront en bon ordre. Le thermomètre, ici, marque aujourd'hui, 30 degrés au-dessous de zéro, et quand je suis sorti pour aller compter mes chevaux, ils paraissaient tous en bonne santé.

Je vous écrirai plus au long sur ce sujet, vers le printemps.

Je suis, en attendant, votre dévoué,

J. S. CARROLL

M. T. BENNETT, Brandon.

Lettre de MM. Anderson et Collins, bouchers de Brandon, Manitoba.

BRANDON, 21 décembre 1885.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre demande de renseignements sur nos opérations dans cette partie du pays, je vous dirai que je me suis occupé de la boucherie depuis environ treize ans, dont neuf dans la province d'Ontario et les autres quatre années en cette ville. Quant à la qualité comparative des animaux des deux provinces, je dois dire que cette province l'emporte de beaucoup sur Ontario, et je n'ai jamais abattu d'aussi beaux animaux dans cette province que je ne l'ai fait dans celle-ci. Je veux parler des animaux du pays. J'ai préparé des jeunes taureaux de deux ans et demi qui ont donné 700 lbs. de bœuf, et il n'est pas rare de trouver ce poids ici. Il y a environ deux mois, j'ai acheté d'un cultivateur dix taureaux de trois ans, qui, une fois préparés, ont donné 800 lbs. de bœuf chacun. Tous ces animaux avaient été nourris dans la prairie, ils n'avaient pas même eu de grain à manger durant l'hiver, et je suis certain qu'ils surpassent de beaucoup tous les animaux nourris de la même manière dans Ontario.

J'ai actuellement en ma possession la carcasse d'un bœuf qui a eu trois ans le 25 avril dernier, et qui pèse 995 lbs.; la peau pesait 108 lbs., ce qui fait un poids de plus de 1,100 lbs., et je considère ce poids comme extraordinaire, vu que cet animal n'avait jamais été nourri avec du grain. Nous avons payé \$70 pour cet animal, et ce n'est pas au-dessus du prix du marché.

Je puis en dire autant des moutons, qui réussissent extraordinairement bien ici—les agneaux du printemps produisant 75 lbs et plus, et je suis d'opinion qu'il n'y a pas de pays où l'herbe soit meilleure pour l'élevage des moutons.

Je demeure votre, etc.,

R. J. COLLINS.

A M. Jos. BENNETT, Brandon.

Pour ANDERSON et COLLINS.

Lettre de MM. Russell et Ironside, bouchers de Brandon, Manitoba.

BRANDON, 31 décembre 1885.

CHER MONSIEUR,—Nous pratiquons la boucherie et le commerce d'animaux depuis vingt-cinq ans, et nous sommes d'opinion que le Manitoba est le pays le plus favorable à l'élevage, attendu que les bêtes à cornes et les moutons deviennent très gras en se nourrissant du foin de prairie, et pèsent beaucoup plus en proportion que ceux d'Ontario; un taureau de deux ans élevé et nourri dans la prairie donnera 100 livres de bœuf de plus qu'un animal du même âge nourri à l'herbe dans Ontario, et produira une viande beaucoup plus grasse.

Nous avons aussi abattu, le printemps dernier, des animaux qui n'avaient pas été nourris au grain, mais seulement au foin, et qui auraient été recherchés sur les marchés du Canada; nous avons tué des agneaux du printemps, de bonne heure à l'automne; ils pesaient 80 livres tout préparés pour la viande; deux moutons d'un an pesaient 90 et 100 livres chacun, et ils étaient de bonne qualité.

Vos respectueux, etc.,

A THS. BENNETT, écr.,

RUSSELL ET IRONSIDE

Brandon.

MOYENNE des gages dans le district de l'agence de Brandon en 1885.

Journaliers de ferme—par semaine, sans pension.....	\$ 6 00	to \$12 00
do par semaine, avec pension.....	4 00	8 00
Servantes de ferme, avec pension, par mois.....	8 00	15 00
Maçons—par jour, sans pension.....	3 00	4 00
Briquetiers do do	3 00	4 00
Charpentiers do do	2 00	3 00
Forgerons do do	2 00	3 00
Charrons do do	2 00	3 00
Jardiniers, avec pension.....	1 00	2 00
do sans pension.....	1 50	2 50
Cuisiniers, par mois.....	15 00	30 00
Blanchisseuses do	12 00	18 00
Servantes do	8 00	15 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 25	1 50
Employés dans les moulins	1 50	2 50
Mécaniciens	2 50	3 50
Selliers	1 50	2 50
Cordonniers	1 50	2 50
Tailleurs....	1 50	2 50

T. BENNETT,

Agent.

BRANDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU A.—Liste des prix des comestibles ordinaires et du vêtement requis pour les classes ouvrières.

	Prix.			Prix.	
	De	à		De	à
	\$ cts	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Farine..... par 100 lbs.	1 50	2 50	Charbon..... par 2,000 lbs., dur	9 50	11 50
Lard fumé..... par lb.	0 10	0 12	Habillem. en tweed (hommes)...	7 50	25 00
Jambon..... “	0 15	0 15	do serge noire (hom.)	13 00	30 00
Morue..... “	0 10	0 12	do tweed (jeun. gens)	8 50	15 00
Thé..... “	0 25	0 50	do do (pet. garç.)	6 50	13 00
Sucre..... “	0 07	0 10	do do (enfants)....	3 50	9 00
Orge perlée..... “	0 07	0 07	Habits en tweed (hommes).....	4 50	10 00
Riz..... “	0 07	0 07	do serge (hommes).....	9 00	15 00
Pétrole..... par gall.	0 35	0 40	do tweed (pet. garçons)	3 50	8 00
Pommes séchées..... par lb.	0 08	0 10	Pantalons en tweed (hommes)...	3 00	6 50
Savon..... “	0 05	0 10	do serge.....	4 00	8 00
Raisin de Corinthe..... “	0 10	0 15	do molleton.....	3 00	4 50
Raisin..... “	0 10	0 15	Habits en tweed (pet. garçons).	1 75	3 50
Sirop..... par barillet de 5 gall.	2 50	2 50	Pantalons (petits garçons).....	1 75	4 00
Fromage..... par lb.	0 15	0 15	Chemises en laine pour hommes.	1 00	4 00
Café..... “	0 35	0 50	do coton do ...	0 75	1 50
Prunes..... “	0 10	0 10	Corps et caleçons pour hommes,		
Sel..... par brl.	2 50	2 50	par paire.	0 90	4 50
Beurre..... par lb.	0 15	0 25	Souliers (hommes).....	1 25	1 75
Œufs..... par douz.	0 25	0 25	do (femmes).....	1 15	2 25
Pain..... par 20 pains.	1 00	1 00	Bottes (hommes).....	2 50	5 00
Lait..... par pte.	6 05	0 07	do (femmes).....	2 25	5 00
Pommes de terre..... par 60 lbs.	0 35	0 40	Socques (hommes).....	0 75	1 25
Bois de chauffage..... par corde.	4 00	5 50	do (femmes).....	0 75	1 00
Charbon..... par 2,000 lbs., mou.	8 50	8 50			

THOMAS BENNETT,
Agent officiel d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU B.—Tableau des prix du bois de service, etc., en 1885.

Bois.	Prix.		Bois.	Prix.	
	De	à		De	à
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Madriers, n° 1, par 1,000 pieds.	22 00	22 00	Pour cloison, n° 2, par 1,000 pds.	25 00	25 00
do n° 2, do ...	20 00	20 00	Bardeaux, par 1,000	2 75	2 75
do n° 3, do	17 00	17 00	do do	3 50	3 50
Pin de dimension do	22 00	22 00	do do	4 00	4 00
ÉpINETTE do do	19 00	19 00	Lattes do	4 00	4 00
Pour plancher, n° 1 do	35 00	35 00	Portes, chaque.....	2 00	7 00
do n° 2 do	25 00	25 00	Châssis, chaque	1 50	4 00
Pour plafond, n° 1 do	35 00	35 00	Papier goudronné, par lb	0 03½	0 03½
do n° 2 do	25 00	25 00	Papier gris, par lb	0 03½	0 03½
Pour cloison, n° 1 do	35 00	35 00			

La somme des affaires dans cette exploitation durant la saison s'élève à \$133,000.

THOS. BENNETT,
Agent officiel d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU C.—Liste des prix de la viande de boucherie, volailles, etc.

Viande.	Prix.		Viande.	Prix.	
	De	A		De	A
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Bœuf, par côté..... par lb.	0 04	0 08	Saucisses de cochon..... par lb..	0 10	0 12
do quart, de derr. do	0 09	Agneau entier..... do	0 12½
do do devant do	0 07	do pour rôtir..... do	0 15
do pour rôtir... do	0 10	0 12½	do côtelettes... do	0 15
do pour bouillir. do	0 07	0 10			
do bœuf salé... do	0 08	0 10			
Cœur et langue de bœuf... chaq.	0 12½			
Mouton entier..... par lb.	0 10	0 12			
do pour rôtir..... do	0 12½	0 15	Dindes..... par lb.	0 15	0 20
do côtelettes... do	0 15	Oies..... do	0 15
Ochon, entier..... do	0 05	Canards..... do	0 15
do pour rôtir..... do	0 08	Poulets..... do	0 10
do bifteck..... do	0 10			

THOS. BENNETT,
Agent officiel d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1885.

TABLEAU D.—Liste des prix des instruments aratoires durant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Instruments aratoires.	Prix.	Instruments aratoires.	Prix.
	\$ cts.		\$ cts.
Lieuses—		Râteaux—	
5 pieds.....	215 00	Brantford.....	25 00
6 do.....	225 00	Sharp.....	30 00
7 do.....	235 00	Semoirs—	
Matériel de liège—		12-houes.....	70 00
Fil métal. que, par lb.....	0 12	14 do.....	80 00
Ficelle do.....	0 16½	Machines à battre—	
Herses—		Min., mues par un cheval.....	650 00
Fer.....	16 00	do à vapeur (14-ch.).....	1,400 00
Circulaires.....	40 00	do do (12-ch.).....	1,350 00
Faucheuses—		Charrettes.....	60 00
Toronto.....	80 00		to
Massey.....	75 00	Machines à vannier.....	75 00
Charrues—			30 00
12 pouces. à défoncer.....	18 00		to
14 do.....	20 00	Machines à vanner.....	40 00
A chaume, perche d'acier.....	19 00		25 00
do do de bois.....	17 00	Traineaux.....	to
A polysocs.....	100 00		30 00
A siège.....	65 00	Voitures légères.....	60 00
		Machines à broyer le grain.....	50 00
			to
			65 00

La somme d'affaires faites dans le district de Brandon durant l'année s'élève à environ \$350,000.

THOMAS BENNETT,
Agent officiel d'immigration.

BRANDON, 31 décembre 1885.

TABEAU indiquant les variations du thermomètre au soleil levant et à midi pendant trois mois, du 1er octobre au 31 décembre 1885.

BRANDON, MANITOBA.

Jour.	Le matin.			Jour.	A midi.		
	Octobre.	Novembre.	Décembre.		Octobre.	Novembre.	Décembre.
1	+40	+21	+ 6	1	+30	+28	+30
2	+50	+20	+26	2	+60	+26	+42
3	+30	+28	+24	3	+40	+44	+40
4	+28	+28	- 6	4	+40	+30	+ 6
5	+34	+28	-20	5	+50	+30	+14
6	+42	+30	-20	6	+68	+32	- 6
7	+28	+22	-26	7	+44	+88	Zéro.
8	+40	+20	-20	8	+50	+52	+ 2
9	+44	+30	-15	9	+60	+83	- 6
10	+41	+32	- 2	10	+65	+78	+ 8
11	+35	+36	- 8	11	+44	+34	- 4
12	+22	+10	-14	12	+43	+58	- 4
13	+26	+ 4	- 4	13	+60	+76	+10
14	+30	+ 4	- 8	14	+65	+72	+20
15	+34	+ 5	Zéro.	15	+74	+53	+ 8
16	+32	+11	+14	16	+58	+90	+25
17	+36	+24	+10	17	+50	+28	+50
18	+22	+28	+19	18	+45	+30	+26
19	+20	+14	- 4	19	+34	+68	-22
20	+14	+20	+14	20	+42	+60	+32
21	+33	+16	+16	21	+73	+60	+40
22	+20	+14	+22	22	+48	+40	+46
23	+24	+26	- 4	23	+79	+30	+12
24	+36	+26	+ 8	24	+76	+40	+12
25	+38	+26	+14	25	+40	+32	+26
26	+26	+23	+18	26	+30	+30	+46
27	+24	+28	+14	27	+38	+32	+70
28	+26	+30	+ 8	28	+32	+36	+50
29	+24	+26	- 4	29	+28	+30	+46
30	+30	+26	- 6	30	+50	+26	+10
31	+32	- 2	31	+36	+10

NOTE. — signifie au-dessous de zéro ; + au-dessus de zéro.

TABEAU F.—Prix des chevaux et des vaches, etc., dans le district de Brandon.

	Moyenne.	
	De	A
	\$ cts.	\$ cts.
Vaches à lait.....	35 00	75 00
Bœufs, par paire.....	125 00	160 00
Chevaux de ferme, par paire.....	200 00	450 00
Chevaux de route, chaque.....	150 00	250 00

No 14.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT-VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. JOHN SUMNER.)

CARLTON-PLACE, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon quatorzième rapport annuel comme agent-voyageur d'immigration pour votre département.

L'année qui vient de finir ressemble à la précédente; les immigrants n'ont pas été aussi nombreux, mais appartenait à une meilleure classe, et pas un n'a demandé de l'aide.

Le système d'accorder des billets de passage gratuits de Québec à l'ouest ayant été en grande partie abandonné, il s'en est suivi une certaine diminution dans le nombre des immigrants, et les artisans ainsi que les commis ne recevant pas d'encouragement, la classe des immigrants n'en a été que meilleure.

De bonne heure au printemps, le nombre habituel d'immigrants se sont dirigés vers le Nord-Ouest; mais depuis le mois de mai dernier, je n'ai pas eu à m'occuper de ceux qui sont allés dans cette partie du Canada par la voie du chemin de fer du Pacifique.

Les domestiques sont encore en grande demande, et il en sera ainsi longtemps, vu l'augmentation de nos fabriques où les femmes sont très employées.

Le service sur les trains du chemin de fer Grand-Tronc a été le même qu'en 1884. Les buffets de la gare des Tanneries sont bien tenus, et il en est ainsi en gagnant dans l'ouest. Les officiers de la compagnie sont obligeants et attentifs, et en somme, la saison a été avantageuse et sans accidents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 15.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT-VOYAGEUR D'IMMIGRATION.

(M. A. O. KELLAM).

COMPTON, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon septième rapport annuel comme agent-voyageur d'immigration.

Assisté de M. Anderson, j'ai assisté dans le cours de l'année dernière, à l'arrivée de tous les paquebots-poste et de presque tous les autres steamers à passagers arrivés à Halifax et à la Pointe-Lévis, et de là, j'accompagnai les immigrants jusqu'à Montréal. Je suis heureux de pouvoir dire qu'aucun accident ne m'est arrivé, non plus qu'à aucun des immigrants sous mes soins; aucun effet de bagage n'a été non plus perdu dans les voyages. Le service fait à bord du chemin de fer a été tout ce que l'on pouvait désirer. Les officiers de la compagnie sont courtois, et les employés polis et obligeants. Les buffets établis sur la ligne, sont pour la plupart de première classe et donnent entière satisfaction.

Le nombre d'immigrants arrivés dans le cours de l'année n'a pas été aussi considérable que les années précédentes, mais ils appartenaient à une classe supérieure, et beaucoup d'entre eux avaient des moyens pécuniaires considérables généralement. Ces immigrants se dirigeaient sur Ontario et le Nord-Ouest, bien peu s'arrêtent aux provinces maritimes et à Québec. Je n'ai pas tenu compte du chiffre exact, vu que les rapports des agents d'Halifax et de Québec vont le donner.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. O. KILLAM,

Agent.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,

Ottawa.

No 16.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE PR. SCOTT.

(M. A. SCOTT GERALD.)

PRESCOTT, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des opérations de cette agence durant l'année, en ce qui concerne les immigrants arrivés au Canada par les Etats-Unis *via* Ogdensburgh; je n'ai enregistré que ceux qui venaient avec l'intention de s'établir dans notre pays, et qui ne possédaient pas d'effets soumis aux règlements de la douane, vu que ces effets étaient enregistrés ailleurs.

Le nombre des émigrés a été de 530, dont 367 se sont dirigés sur le Manitoba, et les autres 163 se sont répandus dans les comtés environnants.

Ceux qui sont allés au Manitoba avaient en leur possession plus ou moins d'argent, que j'ai dû leur changer pour de l'or ou des billets de banque du Canada. Je n'ai pas entré sur mon registre ceux qui se dirigeaient sur l'agence de M. Wills, agent d'immigration à Ottawa, vu qu'ils appartenaient à cette agence. Les émigrés que j'ai distribués dans les environs n'avaient aucun capital, et comme les valeurs apportées par ceux qui sont allés au Manitoba, seront mentionnées dans les rapports de ces agences, je n'ai à enregistrer aucune valeur monétaire dans mon rapport. Tous ceux pour qui j'ai cherché de l'ouvrage désiraient en avoir, et étaient des gens robustes. Quelques-uns d'entre eux étaient des Américains et d'autres des Européens débarqués à New-York, et s'étaient rendus graduellement jusqu'à Ogdensburgh, pour arriver aux possessions britanniques.

Ils appartenaient aux nationalités suivantes :—

Anglais	63
Irlandais	29
Ecossais	20
Allemand	40
Etats-Unis.....	11
	<u>163</u>

J'ai fait distribuer durant l'année une très grande quantité d'affiches et de brochures dans l'Etat de New-York, surtout dans les expositions de comté et d'Etat et dans tous les grands rassemblements, et j'ai toujours constaté qu'on portait un très vif intérêt à tout ce qui regarde notre Nord Ouest, et qu'on désirait avoir le plus de renseignements possibles sur les conditions de nos concessions gratuites.

Espérant que ce que j'ai fait cette année sera approuvé par vous,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. SCOTT GERALD,
Agent.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 17.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE RICHMOND.

(M. J. H. DYSON.)

RICHMOND, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—En réponse à la circulaire publiée par votre ministère le 3 de ce mois j'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai eu sous mes soins durant l'année cinquante et un émigrés venus d'Europe. Tous étaient d'excellents sujets pour les fins de la colonisation dans cette partie du pays, et quelques-uns ont acheté des terres dans nos environs.

J'ai constaté une grande amélioration sur l'immigration de l'année dernière ; les émigrés de cette année étaient plus riches et de meilleure éducation.

Il n'y a que deux immigrants venant des Etats-Unis qui aient reçus mes services. Je les ai placés aux carrières d'ardoise de New-Rockland dans ce comté, où ils trouvèrent un emploi rémunérateur. Je ne puis dire quels étaient les moyens pécuniaires de tous les immigrants, mais ils m'ont paru être à l'aise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

J. H. DYSON,

Agent.

A l'honorable,

Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

IMMIGRANTS arrivés à Richmond, dans l'été de 1885, que j'ai eu à enregistrer.

Mois:	Hommes.	Femmes.	Filles.	Garçons.	Nationalités.
Juin.....	2	1	...	3	Anglais
do	1	2	3	3	Gallois.
Juillet.....	1	3	Anglais.
do	1	1	3	2	do
do	1	3	...	Ecoissais.
Août	1	1	...	1	Anglais.
do	2	1	..	2	do
Septembre.....	1	1	...	3	do
do	1	4	do
Octobre.....	1	1	do
'do	1	*1	Gallois.

*Des Etats-Unis.

Il y en a qui se sont rendus chez des connaissances et que je n'ai pas vus, ce qui porte vraisemblablement le nombre total à 90.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. H. DYSON,

Agent.

RICHMOND, 31 décembre 1885.

No. 18.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE ROCHESTER, N. Y.

(M. W. DEWART.)

ROCHESTER, N. Y., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de l'année 1885, pendant laquelle le mouvement de la population a été très faible entre les États-Unis et le Canada.

L'impression où l'on est en ce pays, qu'il y a toujours une amélioration dans les affaires, à la suite d'une élection présidentielle, a empêché un grand nombre de partir, et la rareté de l'ouvrage dans la plupart des branches du commerce a empêché les Canadiens de venir ici comme autrefois. Le peuple s'attend à une activité considérable dans les affaires, d'ici à trois ans, mais personne ne prétend encore avoir vu cette activité. Cependant, on se plaint encore beaucoup du commerce; des maisons qui avaient habitude d'employer cinquante ou soixante personnes n'en emploient seulement que dix ou douze maintenant.

Depuis mon dernier rapport, environ trente-sept familles, outre quelques personnes non mariées ont quitté les alentours pour aller s'établir en différentes parties du Canada. Le nombre aurait pu en être plus grand si les gens ne s'étaient pas attendu à la reprise des affaires à la suite de l'élection présidentielle.

D'un autre côté, je ne connais qu'une famille canadienne qui se soit fixée ici dans le cours de l'année dernière. Le fait est que le courant d'immigration du Canada qui existait il y a cinq ou six ans est disparu.

J'ai remarqué cette année un fait qui ne s'était pas encore produit ici, c'est qu'un grand nombre d'ouvriers, dont les familles demeuraient ici, sont allés travailler dans le Canada, tout l'été.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très humble serviteur,

W. DEWART,
Agent officiel d'immigration.

A l'honorable
ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 19.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION D'EMERSON.

(M. J. E. TÊTU.)

EMERSON, MANITOBA, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations des agences d'Emerson et de Gretna pendant l'année 1885.

Au point de vue du nombre, l'immigration en ce pays par l'intermédiaire de mes agences n'a pas égalé celle des années précédentes, mais au point de vue de la qualité, spécialement pendant le mois de mars—en partie—dans les mois d'avril, mai et juin, les immigrants ont donné une grande satisfaction.

Presque chaque jour pendant la période dont je viens de parler, il nous est arrivé des wagons spéciaux contenant, il est vrai, peu de familles à la fois, mais chacune de ces familles apportait avec elle des meubles de ménage, des chevaux, des bêtes à cornes d'une telle valeur, que le nombre était compensé par la somme de capitaux destinés à produire des fruits abondants dans un avenir prochain dans notre pays si vaste et encore insuffisamment peuplé.

De grandes étendues de nos riches terres attendent encore le vigoureux défricheur du sol, dont les produits trouveront maintenant indubitablement et aisément des marchés avantageux, grâce à l'augmentation rapide et continue des chemins de fer dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

Ce n'est que dans une mesure très limitée que l'on peut mettre au compte de la période, aujourd'hui fameuse mais désastreuse de fièvre de spéculation, cette diminution dans l'immigration. On en ressent encore les effets, bien que ses traces disparaissent rapidement. La diminution dans le nombre d'immigrants venant du sud est due en partie à la perspective d'une route directe jusqu'au Manitoba et au Nord-Ouest, *via* le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Ceux qui se proposaient d'émigrer attendaient l'ouverture de cette voie plutôt que de voyager sur les lignes américaines arrivant par le sud à Emerson et à Gretna.

Il n'y a aucun doute aussi que la malheureuse rébellion a contribué, dans une certaine mesure, à empêcher les immigrants, surtout ceux d'Europe, de venir au Nord-Ouest. On se faisait une idée imparfaite de la distance qui séparait le Manitoba du siège de la révolte. Les populations des provinces de l'est et d'autres encore à l'est et au sud ont montré plus d'inquiétude qu'out en éprouvait ici. Sous ce rapport, cependant, nous pouvons espérer que les résultats seront aussi favorables au point de vue de l'immigration que ceux qui ont suivi d'autres rébellions ici et ailleurs.

Les journaux du pays et de l'étranger, connaissant la valeur commerciale des nouvelles à sensation, ont pris soin d'agrandir les événements de la campagne, de façon à ce qu'ils ne perdissent rien de leur intensité et de leur intérêt. En agissant ainsi, cependant, ils ont contribué sans le vouloir à reproduire les résultats ordinaires des guerres et des rébellions :—notre pays et ses ressources ont reçu au loin l'avantage de la publicité, et il est devenu une *attraction* pour plusieurs nations mécontentes de leur situation et désireuses de se faire une patrie dans un pays nouveau.

La géographie et la topographie de notre pays sont aujourd'hui plus universellement et plus exactement connues ; la même chose est arrivée après la révolte de 1869-70 au Manitoba, le massacre du Minnesota en 1862, et, dernièrement, le massacre du général Custer et de son armée en 1876, lorsqu'un flot d'immigrants s'est précipité dans ces endroits, jadis véritable *terra incognita* pour tous, à part le savant enthousiaste ou le trappeur aventureux.

Nous pouvons en conséquence raisonnablement espérer que la prochaine saison nous amènera une augmentation très marquée et satisfaisante dans l'immigration au Nord-Ouest, et produira des résultats que, même avec nos moyens de progrès et nos espérances, nous ne pouvons pas prévoir, spécialement lorsque nous pouvons compter avec confiance sur les conséquences de la visite de l'Association Anglaise, et plus tard, de Son Excellence le gouverneur général, puis de l'ouverture du chemin de fer du Pacifique, et enfin lorsque nous voyons le développement rapide des chemins de fer dans le Manitoba, ce qui fait disparaître une plainte sérieuse de la part des colons disséminés dans ces prairies vastes, mais encore peu habitées.

Avec un marché situé à une distance raisonnable du homestead, l'immigrant venant d'Europe, peut, avec confiance, inviter ses parents à venir partager avec lui son indépendance et une certaine prospérité.

Chaque année les immigrants qui nous arrivent de diverses localités forment un noyau qui attire leurs amis les années suivantes; il secondait en quelque sorte l'action de l'Allemagne, qui donne des boni à des compagnies transatlantiques pour transporter en Amérique le surplus de sa population, laquelle est reçue avec joie et attirée par les États-Unis pour l'avantage mutuel immédiat de chacun.

Mes nombreuses années d'expérience comme agent d'immigration doivent m'excuser si j'ose exprimer l'opinion qu'il serait très opportun, dans les circonstances présentes, d'accorder plus d'encouragement aux immigrants des pays de l'autre côté de l'Atlantique, d'après le plan suivi par nos voisins qui sont nos rivaux heureux dans plusieurs champs d'opération. La direction et la forme de cet encouragement doivent naturellement être laissées à l'autorité.

De vastes étendues de pays, avec un sol inépuisable, n'attendent que les bras des travailleurs pour devenir riches et prospères.

C'est une satisfaction que de pouvoir constater les succès constants de la colonie d'immigrants venus des États de l'Est établis dans la partie sud du Manitoba.

Grâce à l'expérience et aux efforts énergiques de l'agent de votre département, M. Charles Lalime, cette colonie continue à recevoir tous les ans d'excellentes recrues ayant plus ou moins de capitaux et capables de travailler. Les colons que nous envoie cet agent sont si bien choisis, que quoiqu'il nous en ait envoyés continuellement depuis onze ans, nous ne les avons jamais entendu se plaindre de leur sort et de leurs espérances.

Comme je l'ai déjà dit, l'absence de communications par chemin de fer a été une cause de découragement pour la colonie comme pour le reste du sud du Manitoba. Cette cause cependant n'existe plus dans une certaine mesure, le mécontentement a fait place à la satisfaction et à une comparaison favorable du sort de nos colons avec celui des colons établis au sud du 49^{ème} parallèle.

Pour l'année prochaine on nous promet un prolongement *Canadian Pacific Railway South Western*, à travers un pays fertile, avec de grandes étendues en forêt, jusqu'aux houillères de Souris, développant ainsi les richesses minières de cette partie du pays et faisant disparaître toute incertitude au sujet de ce desideratum important, le combustible.

Les gelées inusitées que nous avons eues à la fin du mois d'août dernier, gelées qui ont été exagérées et publiées à grand renfort de trompettes par nos ennemis et nos rivaux, seront sans aucun doute un mal pour un bien. Nos cultivateurs, vaincus par l'expérience du danger de compter sur un seul genre de récolte, s'occuperont davantage de varier leur système de culture, laboureront l'automne et cultiveront d'autres variétés de blé que le *Red Fyfe*.

Cette coutume de mettre tous ses œufs dans le même panier et de vouloir faire en six mois le travail de culture de toute une année, ne réussirait pas, même dans les conditions climatériques les plus favorables et les moins variables.

Et cependant, tout en admettant le dommage causé au blé par la gelée, nos cultivateurs doivent se féliciter de ce que la grande partie du blé sain qui a été récolté a compensé en grande mesure les pertes causées par la gelée; et puis, les prix obtenus pour toutes les qualités de blé ont été plus élevés que l'an dernier.

L'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique d'un océan à l'autre a attiré des capitalistes venant de pays riches par leur sol et leur climat, capitalistes

qui cherchaient des champs d'émigration pour le surplus de population de leur patrie; ces messieurs ont trouvé dans nos immenses territoires un climat propice et un sol qui leur était familier. Nous sommes aussi, de temps à autre, favorisés d'agents d'immigration volontaires que nous n'attendions pas, mais qui sont les bienvenus, comme par exemple le comte d'Esterhazy, de Hongrie, dont la visite a eu pour résultat, je crois, le choix d'une étendue de terre devant servir de future patrie à ce gentilhomme et à ses compatriotes.

Le baron de Dory, un autre hongrois riche et influent, s'est aussi associé au projet qui nous promet une affluence de Hongrois pour le printemps de 1886.

Parmi les immigrants de l'année dernière, nous avons reçu à bras ouverts un détachement d'orphelins venant d'Angleterre, sous les soins de M. Feagan.

S'il y a une classe de travailleurs dont la demande excède de beaucoup l'offre dans ce pays, ce sont les ouvriers agricoles. Un envoi de garçons robustes, comme ceux qui nous sont arrivés l'année dernière, constitue une fortune véritable pour les cultivateurs qui peuvent les obtenir. Ces orphelins trouvent tout de suite emploi et logis à des prix rémunérateurs, et la demande pour cette classe continuera pendant un certain temps encore à dépasser l'offre.

Les journaliers de ferme et les servantes continuent à être rares; les gages sont élevés, et à tout considérer, la condition actuelle et les chances d'avenir de ces deux classes dans toutes les parties de la province sont telles qu'il y a lieu de s'étonner que les présentes conditions économiques se maintiennent aussi longtemps et que l'offre n'égalé pas au moins la demande. Le terme "travailleurs" est ici employé dans un sens restreint, et ne s'applique qu'aux journaliers de ferme.

La rareté des servantes de ferme s'explique facilement dans un nouveau pays. Les jeunes gens désireux de s'établir et les pères qui ont des fils à marier sont en majorité. Lorsque des filles arrivent ici la perspective d'y trouver un chez soi est irrésistible, et elles se marient promptement. C'est ainsi que la demande continue à excéder l'offre de beaucoup, car une servante a à peine le temps de se fixer dans une famille qu'un mariage a lieu.

Les Roumains qui sont arrivés ici en charge de M. C. G. Cullen formaient une autre classe d'immigrants désirables. C'étaient des agriculteurs avec plus ou moins de capitaux, accoutumés à faire eux-mêmes le travail manuel, et leur arrivée ici ne peut que leur profiter à eux-mêmes comme à leur nouvelle patrie.

Ma tournée d'inspection dans le sud du Manitoba, l'automne dernier, a confirmé mes prévisions au sujet de cette partie de la province.

Pour l'agriculture elle est sans rivale. Le rapide développement des chemins de fer a répondu à un besoin ressenti depuis longtemps, et dans un avenir prochain, une brillante description de cette partie de la province du Manitoba ne sera plus seulement une figure de rhétorique.

Je suis aussi en mesure, après une inspection faite avec soin, de parler en connaissance de cause de la réserve des Mennonites. Le tableau ci-annexé donnera, dans une forme concise, une idée de la population, de la richesse de cette colonie prospère. Les Mennonites furent nos premiers colons, ignorant notre langue et nos lois, mais ils n'hésitèrent pas, pleins d'espérance et de détermination, à se fixer dans la prairie alors déserte. Ils tracèrent promptement l'emplacement de villages, construisirent à leur façon leurs maisons et étables, et les firent de manière à ce qu'elles pussent résister aux rigueurs de l'hiver. Ils ont crû en richesse et en nombre; leur contact avec la race dominante a graduellement fait disparaître le goût que les premiers arrivés avaient pour l'isolement; aujourd'hui, les fils des Mennonites, ennuyés de la manière de vivre de leurs pères, quittent les villages et se construisent des maisons pour eux-mêmes sur leurs homesteads. Dans les commencements un Mennonite se servait d'un interprète ou se servait de signes pour vendre ses produits sur le marché. Aujourd'hui, un jeune Mennonite qui ne connaît pas l'anglais est une exception. Il y a maintenant des écoles dans tous leurs villages, et le Mennonite commence à s'intéresser aux affaires municipales de la province.

Entre autres faits agréables de l'immigration de l'an dernier, il est important de dire que quarante-trois familles de diverses nationalités ont immigré des États de l'Ouest dans cette province; et je suis d'opinion qu'une campagne vigoureuse dans

ces Etats en faveur de l'émigration en Canada, donnerait des résultats favorables, appuyée comme elle le serait par le mécontentement général qui existe spécialement dans le Dakota. Ce mécontentement est réel, comme en fait foi les discours prononcés par des hommes publics dans le congrès et au dehors, lorsque la discussion roulait sur les affaires du Dakota.

La rigueur de nos hivers (dont l'intensité extrême n'est sentie que par ceux qui vivent ailleurs, et en imagination dans une mesure très grande.) ne s'est fait sentir qu'à la fin de l'année. Le thermomètre, au collège de Saint-Jean de Winnipeg, marqua 31.5 au-dessous de zéro le 29 décembre ; durant le mois de décembre le thermomètre n'est descendu que quatre fois au-dessous de zéro.

Je suis peut-être autorisé à parler un peu dans ce rapport de la question du blé, puisque le résultat de mes connaissances et de mon expérience s'accorde complètement avec l'opinion émise par des autorités plus compétentes. On a envoyé pour essai à différents meuniers dans les Iles Britanniques des échantillons de blé récoltés sur divers points de nos vastes territoires. La réponse unanime a été que le blé dur n° 1 du Manitoba, est supérieur à tous les autres blés pour la farine, soit employé seul ou mêlé à d'autres espèces. Un pareil témoignage est précieux, car il vient de personnes connaissant les blés de tous les pays, Amérique, Russie, Indes ou Australie. Le regret exprimé généralement est que l'on ne peut pas l'obtenir dans sa pureté en quantité suffisante. Ces faits sont d'une grande importance pour le Nord-Ouest canadien, car le temps approche rapidement où il fournira presque tout le blé nécessaire au continent européen, les Etats de l'Est s'occupant de plus en plus de l'industrie laitière et de la culture des fruits ; or, comme il arrive au sud de nos territoires, la culture du blé fait place, dans une certaine mesure, à la culture du maïs, etc., etc.

Le transport à bon marché par terre et par eau est tout ce dont nous avons besoin pour obtenir avec avantage la concurrence de nos rivaux sur tous les marchés du monde.

Maintenant que trois années se sont passées depuis que le Manitoba a eu son premier surplus de blé pour l'exportation, et que l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique nous fait espérer un transport à bon marché, nous pouvons présumer sans trop de témérité que le grain des Territoires du Nord-Ouest prendra une place de plus en plus avantageuse sur le marché anglais.

En 1884 l'Angleterre a importé près de 5,000,000 de boisseaux de notre blé—résultat très satisfaisant—obtenu deux années seulement après notre premier surplus pour l'exportation ; mais ce n'est qu'une légère fraction des importations que fait la Grande-Bretagne.

Les besoins de l'Angleterre en rapport avec le pain ont une grande signification au point de vue de l'avenir des Territoires du Nord-Ouest Canadien. La demande de blé pour l'Angleterre et l'Irlande pendant l'année 1884, a été comme suit :

	Boisseaux.
Etats-Unis.....	76,833,720
Russie.....	24,814,272
Indes.....	20,987,864
Allemagne.....	10,181,296
Autriche.....	5,014,344
Canada.....	4,530,016
Chili.....	4,312,240
Egypte.....	2,192,200
Turquie.....	2,105,739
Roumanie.....	754,096
France.....	427,472
Pays non spécifiés.....	8,187,480

Total..... 160,340,656

Le Canada égale presque l'Autriche.

En 1883, la Russie n'a produit que 101,101,836 boisseaux de blé, tandis qu'en 1870, treize ans auparavant, elle en produisait 225,849,000, soit une diminution de production de 124,747,170, ou environ 125 pour 100.

En terminant, permettez-moi de dire que j'ai, comme toujours, fait de mon mieux pour remplir mes devoirs, et dans l'exercice de mes fonctions, j'ai été beaucoup secondé par mes assistants, M. Woodman, ici à Emerson, et M. Turgeon, à Gretna.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votré dévoué serviteur,

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

A.—RECENSEMENT de la municipalité de Douglas.

Terre cultivée.	Total de la terre.	Population.			Bœufs.	Vaches.	Génisses.	Chevaux.	Cochons.	Moutons.
		Hommes.	Femmes.	Total.						
21,826	103,940	1,356	1,254	2,610	620	1,058	1,495	1,174	1,620	575

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

EMERSON, 31 décembre 1885.

B.—RECENSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RHINELAND.

N° DU QUARTIER.	Terre en culture.	Total de la terre.	Propriété foncière.	Propriété mobilière.	Total de la propriété.	Jours de corvée.	POPULATION.											
							Hommes.			Femmes.			Total.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Cochons.	Chevaux.
							Mariés.	Non-mariés.	Mariés.	Non-mariés.	Mariés.	Non-mariés.						
N° 1.....	4,514	22,040	\$ 98,450	\$ 6,392	\$ 104,842	262	100	203	101	155	559	51	554	65	323	320		
do 2.....	6,401	29,840	144,925	12,245	157,170	373	153	325	156	291	925	48	744	118	603	461		
do 3.....	6,868	30,720	142,960	11,827	154,787	370	145	307	150	261	863	88	809	46	692	414		
do 4.....	2,816	20,480	87,765	2,440	90,205	239	88	123	88	198	427	98	361	44	256	176		
do 5.....	3,454	23,640	102,550	3,627	106,177	259	90	165	90	132	477	77	423	29	411	207		
do 6.....	727	13,600	46,035	35	46,070	112	24	44	24	16	108	50	69	2	63	24		
.....	4,605	114	93	139	93	89	414	79	289	20	210	121		
Total.....	24,763	140,320	622,685	36,566	663,856	1,729	693	1,306	702	1,072	3,773	491	3,249	324	2,558	1,723		
Municipalité de Douglas...	21,826	103,940	1,356	1,254	2,610	620	1,058	575	1,620	1,174		
Grand total,	46,589	244,260	622,685	36,566	663,856	1,729	683	2,662	702	2,326	6,383	1,111	4,307	899	4,178	2,897		

J. E. TÊTU,
Agent officiel d'immigration.

EMERSON, 31 décembre 1885.

TABLEAU C.—Relevé mensuel de l'émigration et immigration à l'agence d'Emerson, pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Mois.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Roumains.	Néo-Ecoissais.	Néo-Brunswickois.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Etats-Unis.	Total.	
												Immigration.	Emigration.
1885—													
Janvier.....										185	118	303	906
Février.....	6								39	109	174	328	488
Mars.....	53					27	9	5	130	548	304	1,076	635
Avril.....	124	57	14			52	7		107	1,022	528	1,911	786
Mai.....	114				218	32			99	472	811	1,746	542
Juin.....									19	223	132	374	608
Juillet.....	4								12	148	178	342	598
Août.....	15		3	5		22			4	135	116	300	1,028
Septembre.....	10		12	4		8			2	175	200	411	1,174
Octobre.....	10					21	11		16	275	253	588	3,040
Novembre.....	12		8			33	5		18	219	184	479	1,608
Décembre.....						38	9		9	195	191	442	1,372
	348	57	37	9	218	233	41	5	455	3,706	3,189	8,298	12,785

Comme le convoi qui va à l'est part de Winnipeg la nuit, la population flottante passe par Emerson au lieu d'aller *via* Gretna.

J. E. TÊTU,

EMERSON, 31 décembre 1885.

Agent officiel d'immigration.

TABLEAU D.—Rapport mensuel de l'émigration et immigration à l'agence de Gretna pendant l'année terminée le 31 décembre 1885.

Mois.	Anglais.	Ecoissais.	Allemands.	Provinces maritimes.	Québec.	Ontario.	Etats de l'Est et de l'Ouest.	Total.	Emigration.	Immigration ac-tuel.
1885—										
Janvier.....					20	201	212	433	230	267
Février.....					47	261	104	412	242	170
Mars.....					50	523	194	767	311	456
Avril.....				23	185	893	222	1,323	410	913
Mai.....	70		25	10	153	217	475	950	238	712
Juin.....	5	3		28	98	298	1,320	1,752	55	1,697
Juillet.....	21				115	243	861	1,240	93	1,147
Août.....					20	124	133	277	101	176
Septembre.....	17	4	28	13	26	83	218	389	66	323
Octobre.....					21	92	113	226	55	171
Novembre.....					19	95	109	223	62	161
Décembre.....					12	21	95	128	58	70
	113	7	53	74	766	3,051	4,056	8,120	1,921	6,199

J'ai, comme j'en avais reçu instruction tenu note, jour par jour, du départ et de l'arrivée de convois, et l'on peut s'en rapporter à l'exactitude de ce tableau.—L. A. TURGERON, *sous-agent*.

J. E. TÊTU,

EMERSON, 31 décembre 1885.

Agent officiel d'immigration.

No 20.

RELATION D'UN VOYAGE AU CANADA.

(M. ROBERT PEARCE).

BRISTOL, ANGLETERRE, 30 novembre 1885.

MONSIEUR,—Je viens respectueusement vous soumettre une courte relation du voyage que j'ai fait au Canada, dans le but de fournir aux habitants de l'Angleterre, un exposé exact des faits, sans exagération, et tels qu'ils me sont apparus. J'ai compris depuis longtemps qu'une observation personnelle pouvait seule me donner les moyens de m'assurer des avantages réels que le Canada offre aux cultivateurs, et depuis mon retour en Angleterre, j'ai été assiégé par des centaines de cultivateurs, commerçants et autres, désireux de connaître l'opinion que je me suis formée.

A l'arrivée du steamer à Québec, le débarquement des passagers et des bagages à Lévis, s'est admirablement effectué, sans trouble ou confusion. Les hangars de la douane sont sur le quai. Nous y entrâmes pour faire visiter nos valises par les douaniers. Cette opération fut loin de causer la confusion et la fatigue que je redoutais. Nos valises furent simplement ouvertes, vidées et passées sur notre parole qu'elles ne contenaient rien sujet à des droits de douane. Il n'y eut ni bouleversement ni mélange de nos effets. Tout près se trouvent des édifices grands et commodes pour la réception des immigrants. Le bureau de M. Stafford, agent officiel d'immigration, est contigu.

Ayant envoyé une valise à l'hôtel, je m'attardai sur le quai afin de suivre le mouvement des immigrants et d'observer la manière dont ils étaient traités. A mesure qu'ils débarquaient de l'entrepont, ils se formaient en groupes pour attendre le retour de leur guide, et s'informaient à l'agent d'immigration de ce qu'ils avaient de mieux à faire. Le bureau de M. Stafford où j'entrai, offrait toutes les apparences d'un bureau anglais d'agent de chemin de fer, assiégé par une foule d'ouvriers anglais partant pour une excursion. Comme chacun croyait que les premiers obtiendraient les meilleures situations, il y avait naturellement beaucoup d'excitation, et l'on se poussait et pressait beaucoup. Ceux des immigrants qui étaient cultivateurs et les servantes furent envoyés en place le même soir; mais ceux qui avaient des métiers, demandant plus d'habileté, tels que mécaniciens, artisans, etc, durent attendre qu'on leur trouvât de l'emploi, vu que la demande pour ces ouvriers est très limitée.

Les immigrants sont traités avec soin, et s'ils veulent seulement suivre les avis des agents du gouvernement, ils n'ont pas à craindre d'être égarés et exploités. Le buffet est scrupuleusement propre, et bien pourvu d'une nourriture saine que l'on vend à des prix extrêmement modérés. On doit beaucoup à M. Stafford pour la promptitude et la manière satisfaisante avec lesquelles lui et ses employés voient aux besoins et répondent aux questions des immigrants. La Pointe-Lévis se trouve vis-à-vis la ville de Québec, avec laquelle des bateaux-passeurs la mettent en communication. Le chemin du quai au bateau est bordé de cottages en bois, d'une architecture peu imposante, et occupés en majeure partie par des Canadiens français. Le prix de la traversée de l'une à l'autre rive est de trois centins. Le bateau en lui-même présente une apparence étrange pour les voyageurs arrivant des vieux pays. Au-dessus du pont, il y a un balancier pesant ressemblant à ceux des anciennes machines dont on se sert encore quelques fois dans les vieilles houillères d'Angleterre. Un grand espace est réservé aux voitures ou calèches, comme on les appelle à Québec, dont le tarif est un peu trop élevé. En arrivant à Québec je dus passer à travers une foule de Canadiens français bruyants, qui s'offraient à nous servir de guides ou de portefaix. Quelques "non" me débarrassèrent de ces messieurs, et alors je commençai à jeter les yeux sur les maisons de Québec pour voir si elles étaient réellement aussi

belles qu'elles m'avaient apparu du fleuve. Les rues sont très raboteuses et entrecouées de côtes. Les résidences privées sont certainement très jolies, et à toit en pignon, suivant la mode du pays ou français, avec fenêtres en couleur et de larges verandahs. La lumière électrique éclaire presque chaque rue, et en réalité, le soir, Québec ressemble plus à un immense bazar qu'à une vieille cité historique. On a dit que Québec était la ville la plus bizarre du monde entier. Je ne pouvais pas dire cela, mais elle est certainement celle qui a l'aspect le plus bizarre dans toute l'Amérique du Nord. Plusieurs des édifices publics sont élégants. Les hôtels sont bons, le principal est l'hôtel Saint-Louis. Pendant la soirée je fis une promenade dans la haute-ville. Cette partie de la ville est remplie de côtes, et renferme la citadelle, la terrasse Dufferin, le monument de Wolfe et plusieurs belles résidences privées.

La citadelle est une fortification d'apparence très formidable. Elle est défendue par d'énormes remparts entourés de fossés, construits d'après les anciennes règles militaires. Il n'y a peut-être pas au monde une ville qui puisse se vanter d'avoir une promenade plus agréable que la terrasse Dufferin. Elle est admirablement située, exposée à une brise pure et fortifiante; par son élévation, qui est de 200 pieds, elle commande une vue très étendue d'un pays excessivement riche et varié. Elle a 1,500 pieds de long et 40 de large, a une estrade pour la musique et des sièges en grand nombre. Le monument de Wolfe, sur les plaines d'Abraham, est d'apparence très modeste. Il porte l'inscription : "Ici est mort Wolfe, victorieux, le 13 septembre 1759." Le lendemain matin je pris une voiture et j'allai au Sault Montmorency. Sur toute la route sont alignées des villas de Canadiens français, et dans tout ce district on ne parle guère l'anglais. La terre est divisée en petites fermes, et l'on me dit que le sol est, en plusieurs endroits, extrêmement riche, bien que plus loin dans l'intérieur, près des montagnes, il soit beaucoup plus pauvre. L'agriculture ne donne pas les profits qu'elle devrait donner, le rendement possible de la terre n'est atteint nulle part.

Les champs sont de forme régulière, divisés par des clôtures en bois en ligne droite; les haies sont très rares. Les récoltes principales sont le foin, les céréales, les betteraves et le maïs.

Le registre des visiteurs aux chutes Montmorency renferme les noms des voyageurs de tous les pays du monde. Les chutes offrent un coup d'œil grandiose. L'eau est couverte d'écume et tombe d'un rocher presque perpendiculaire. La couleur de l'eau de la chute forme un contraste avec la nappe d'eau sombre qui s'étend au bas. Tous les alentours offrent à la vue un paysage superbe. Un escalier de 350 marches conduit au pied de la chute, où l'on voit des arcs-en-ciel aux couleurs variées. Les cèdres et rochers offrent un aspect pittoresque. La beauté de cet endroit est encore plus enchanteuse vue du pied que du sommet de la chute. L'on reste extasié, en se voyant enveloppé d'arcs-en-ciel, en présence d'aussi douces beautés, pendant qu'au-dessus de notre tête descend un énorme volume d'eau d'une hauteur de près de 200 pieds.

L'île d'Orléans, avec ses terres bien tenues, repose dans le Saint-Laurent, et l'on en a une vue très distincte à l'œil nu.

Vue dans l'éloignement, Québec, avec ses toits brillants comme l'argent, ses cloches en flèche, ses remparts élevés, offre un tableau d'une merveilleuse beauté.

Je revins à la ville dans l'après-midi, et passai quelques heures sur les quais avant mon départ pour Montréal, par le bateau de 5 heures. Le commerce était tranquille, quoique une ou deux branches fussent très actives. Plusieurs navires n'avaient pas de chargement. En embarquant sur le steamer de Montréal je rencontrai neuf des passagers qui avaient fait la traversée en même temps que moi sur le *Sormation*. Comme moi, tous regrettaient de n'avoir pas eu plus de temps pour visiter les magnifiques environs de Québec. Les bateaux qui font le service entre Montréal et Québec sont aménagés avec luxe; ce sont de véritables palais flottants. Leur vitesse est très grande, mais leur mouvement est doux et ils ne roulent pas du tout. Les cabines sont grandes et bien meublées. Je dormis bien, et me levai de bonne heure le lendemain matin pour jouir autant que possible des beautés du Saint-Laurent. Nous arrivâmes à Montréal vers sept heures du matin. Comme le train

pour Ottawa partait à dix heures, j'eus peu de temps pour voir Montréal, et je bornai ma visite à quelques rues et édifices. L'église Notre-Dame est une construction imposante dont l'intérieur est fait dans un goût très artistique et décoré à profusion.

Le trajet de Montréal à Ottawa fut très agréable. Il y avait environ vingt personnes dans le wagon, ouvert d'un bout à l'autre, et garni de sièges bourrés très confortables. Les chemins de fer canadiens sont tous différents des chemins de fer anglais, on entre dans les wagons par les extrémités, non par les côtés, comme en Angleterre, et l'on peut passer d'un wagon à l'autre sur toute la longueur du convoi. Chaque wagon est muni d'une fontaine avec de l'eau à la glace, d'un lavier et accessoires, et des garçons passent de temps à autre pour vendre aux voyageurs des fruits, des biscuits, des livres, des vues, etc., etc. Le conducteur recueille et perce les billets dans le wagon; l'on ne pratique pas ici la méthode suivie en Angleterre de recueillir les billets à la barrière. Le siège est juste assez grand pour que deux personnes y soient assises confortablement, mais beaucoup trop courts pour que l'on puisse s'y étendre. Le derrière des sièges est mobile et on peut les tourner de façon à s'asseoir en face de ceux qui occupent le siège voisin. En utilisant deux sièges j'ai pu me faire une espèce de canapé. Nous avons passé à travers beaucoup de forêts; presque toutes les maisons sont en bois, à un seul étage. En plusieurs endroits on avait fait du défrichement, arraché et brûlé les souches. Plusieurs de ces défrichements ont fait d'excellentes terres, et l'on peut voir tout le long de la ligne des fermes fertiles. Dans ce district, le gibier et le poisson abondent. À Ottawa je descendis au *Grand Union Hotel*, maison spacieuse et excellente. Dans l'après-midi je fis une expédition dans la campagne jusqu'à un joli petit village appelé Aylmer, situé à environ dix milles de la ville. En revenant à la ville on me fit voir au moins une douzaine de résidences élégantes, appartenant à des personnes arrivées au Canada pieds nus et sans le sou, n'ayant rien autre chose que deux bons bras et une bonne tête. Les Canadiens respectent les hommes qui sont parvenus par eux-mêmes, et l'on m'a fait voir trois monuments érigés à la mémoire d'hommes que le talent et la persévérance ont rendus riches. En visitant les scieries je fus étonné de leur étendue et de leur perfection. Elles dépassent de beaucoup tout ce que l'on voit chez nous dans le genre. Plusieurs ouvriers sortant des scieries européennes ont admis qu'ils ne connaissent rien en fait de scieries lorsqu'on leur fit voir ces merveilleuses machines. La scierie que je visitai emploie environ 400 hommes, et fonctionne nuit et jour pendant plusieurs mois de l'année.

Une visite à l'aqueduc donnera ample satisfaction à ceux qui s'intéressent aux machines. Le mécanisme employé pour pousser l'eau dans la ville est un ouvrage très beau, fonctionnant avec régularité et tout de fabrique canadienne. Avec des ouvriers capables de produire des ouvrages si bien finis et si réguliers, il n'y a plus à s'étonner que le Canada devienne renommé pour ses machines et ses instruments aratoires.

Dans le voisinage des scieries grondent les célèbres chutes Chaudières, que quelques-uns trouvent plus merveilleuses encore que le Niagara. Elles sont larges d'environ une centaine de verges et se précipitent en bouillonnant, au milieu de roches échanrées avec une inclinaison de 1 pied par 10 sur une distance de 50 verges. Ici comme à Montmorency, l'eau est colorée par le bois de pruche, et couverte de flocons d'écume ressemblant à de la crème. L'éclairage de la ville est admirable, toutes les principales rues ont des lampes électriques. La population est paisible. Je visitai ensuite les édifices du Parlement. Ils sont très vastes, solides et d'une très belle architecture. Les salles du bureau des brevets méritent d'être visitées; elles sont remplies de modèles d'inventions utiles et intéressantes.

Dans l'après-midi je me suis promené par la ville, finissant ma promenade par le parc qui entoure les édifices parlementaires, et d'où l'on a une belle vue de la rivière Ottawa, des immenses chantiers de bois, et des chutes des Chaudières. Il n'y a aucun danger de s'égarer dans les rues, qui sont toutes tracées à angle droit.

Il faisait chaud, mais je ne désirais pas une température plus froide. De fait, je ne me souciais guère de la température, tant mon attention était absorbée par d'autres choses. On s'habille avec goût ici, et à tout moment on rencontre des habillements.

coûteux. Le peuple est très hospitalier et très loyal. Je ne crois pas que vous puissiez entrer dans une maison sans y voir le portrait de la reine. Les édifices publics sont imposants, élégants et durables. Les voitures du tramway sont très confortables, lorsqu'elles ne sont pas encombrées, ce qui arrive quelquefois. On y monte, ou on s'y accroche, quelque remplis qu'ils soient, et personne ne se plaint. Je me fis conduire aux chutes Rideau, mais je n'en pus avoir une bonne vue, car on a construit une boutique justement à l'endroit d'où elles pourraient être vues dans toute leur grandeur. Cependant j'en ai vu assez pour être satisfait de mon excursion. Les trottoirs sont en madriers, et les chemins très poussiéreux.

Il y a des industries de presque tout les genres, mais peu d'avantages sont offerts aux ouvriers artisans habiles, vu que toutes les positions sont remplies. Il n'y a pas besoin de commis, car la cité elle-même en produit plus qu'elle n'en peut employer, et il est inutile pour un jeune anglais de vouloir se faire commis, à moins qu'il puisse parler et écrire le français et l'allemand, outre sa langue maternelle.

Le système d'éducation est bon et l'égal de celui suivi par les meilleurs bureaux scolaires de l'ouest d'Angleterre. Dans une promenade aux environs de la ville j'ai vu d'excellentes fermes, la plus grande partie possédées en propre par ceux qui les cultivaient. Généralement le sol est excessivement riche et légèrement ondulé. J'ai vu de beaux champs d'avoine, d'orge et de blé, ainsi qu'un grand nombre de terres à pâturages. La monotonie de la vue était brisée par de gentilles petites plantations d'arbres disséminées çà et là. Les chemins sont bons et larges, mais très poussiéreux. Ils sont faits larges pour obvier à l'encombrement de la neige qui, l'hiver, met les chemins étroits presque impossibles. Ma promenade de cet après-midi a été très agréable, et je commence à sentir que plus je vois le pays plus je l'aime.

13 juin.—Le soleil s'est levé brillant, et entre midi et trois heures il faisait très chaud. En Angleterre on trouverait cette chaleur insupportable, mais je n'en ressentis pas un grand embarras. Les habits dont on se sert maintenant sont très minces et très légers, et l'on porte en général des chapeaux de paille à larges bords. Les magasins sont bien fournis, quoique les prix soient un peu élevés.

15 juin.—Je quittai Ottawa à dix heures du matin par le chemin de fer du Pacifique pour Brockville, et ensuite je pris le Grand-Tronc pour Toronto, où j'arrivai à 10.30 du soir. A Cobourg nous eûmes 15 minutes pour le souper, prix cinquante centins. Nous eûmes un bon repas de poisson, steaks, œufs, rognons bouillis et mouton haché, avec du thé à volonté; pour dessert, du flan et autres friandises. Le passage le long de la ligne n'est pas très beau. Nous avons passé à travers de bonnes terres, et avons vu beaucoup de forêts en défrichement. La qualité du sol varie beaucoup, étant très riche en certains endroits et pauvre et rocheux ailleurs. Sur presque toutes les terres nous avons vu du bétail en bon ordre; les moutons spécialement paraissant superbes.

16 juin.—Ce matin, je me suis rendu en bateau à l'île Hanlan, et j'ai eu quelques mots de conversation avec l'ex champion rameur du monde. Il était en parfaite santé et offrait le véritable type de la perfection physique. C'est un jeune homme à désinvolture aisée, mais très modeste, et ne prononça pas un mot de ses succès de rameur. L'île est située dans la baie de Toronto à environ un demi-mille. Elle est très fréquentée en été. Il y a beaucoup de poisson, et tout le long du rivage des hommes et des enfants pêchent à la ligne. Dans ma promenade j'étais obligé de distance en distance de faire un détour pour ne pas passer sur le poisson jeté sur le sable. La surface de l'île est unie et le point le plus élevé n'est pas à plus de quelques pieds au-dessus du niveau du lac. A mon retour à Toronto je visitai les jardins d'horticulture, lesquels, bien que la saison fût très en retard, me parurent à l'égal des meilleurs jardins que j'avais encore vus en Angleterre. Un citoyen de Toronto me fit voir plusieurs belles résidences appartenant à des hommes venus en Canada sans le sou, mais qui par leur persévérance obstinée et leur sage économie sont parvenus à une position élevée. Les résidences particulières sont d'apparence très variée; les unes sont en briques, les autres en pierre, plusieurs en bois, mais toutes très élégantes. Toronto est réellement une belle ville. A part plusieurs très belles églises de différentes dénominations, elle se glorifie de posséder une cathédrale magnifique. Les bons ouvriers ne sont pas en

grande demande, mais comme à Québec et à Ottawa, tous les bons journaliers de ferme et les servantes peuvent promptement obtenir de l'emploi à des gages élevés. Il y a à Toronto un parc public contenant deux superbes monuments, l'un érigé à la mémoire d'un homme qui s'est fait lui-même, George Brown, et l'autre un splendide édifice, élevé à la mémoire de huit braves étudiants qui furent massacrés en repoussant l'invasion féniennne de 1866. A Toronto, il y a une distillerie de whisky, la plus considérable peut être de tout l'Amérique. Elle fait l'énorme somme de \$3,000 par jour seulement avec le résidu de la distillation qui est distribué par des tuyaux, à des étables de bestiaux qui se trouvent à une certaine distance de là. La plupart des commerçants de détail font de bonnes affaires et un grand nombre font un commerce florissant. L'industrie du bois est active; les scieries considérables, pourvues de machines supérieures pouvant scier et couper en planches au delà d'un demi-million de pieds de bois dans le court espace d'une journée. Les pavés sont en bois et durent longtemps, s'adaptant mieux à la saison d'hiver que la pierre, qui lève et se fend au froid. L'eau dont on fait usage pour des fins domestiques est excellente et abondante. Le soir je me promenai à loisir dans les principales rues et visitai quelques églises. Beaucoup de dames brillamment parées se promenaient et les rues éclairées à la lumière électrique offraient un coup d'œil tout à fait gai. Les magasins sont grands, mais plusieurs sont assez pauvrement pourvus. Le vêtement est plus cher qu'en Angleterre, mais les vivres sont à meilleur marché.

17 juin.—Je quittai Toronto par le chemin de fer Grand-Tronc à 9.25 hrs., et en route je remarquai plusieurs excellentes fermes. La scène est variée, mais dans la plupart des endroits le terrain est plat. Ce qui frappe le plus l'étranger, c'est le grand nombre de jolies petites maisons de campagne situées sur des fermes de peu d'étendue elles-mêmes. Pendant mon séjour à Guelph, je visitai le collège d'agriculture. Cette institution donne une instruction agricole admirable et fait une œuvre excellente. Le professeur Brown eut l'obligeance de me montrer le bétail, les jardins, les champs, la laiterie, etc., et de me donner tous les renseignements dont je crus avoir besoin. Les étables, quoique petites sont commodément distribués, les bestiaux sont de races variées, les prix par tête s'élèvent de \$300 à \$2,000, selon la grosseur et l'espèce. Il y avait de magnifiques taureaux, pesant chacun au delà d'une tonne. La laiterie est un modèle du genre, pourvue de tous les appareils modernes pour économiser le temps et le travail. L'étendue de la ferme est d'environ 500 acres, dont 400 acres sont labourés. Le sol est habilement cultivé et très productif, il a rapporté au delà de 40 boisseaux de froment par acre. Les fils de famille reçoivent ici une éducation agricole de première classe qui les rend aptes à conduire avec succès les travaux d'une ferme sur une grande ou petite échelle. Guelph possède une grande manufacture d'orgues qui emploie 200 ouvriers au prix de \$75,000 par année, et livre en moyenne quinze instruments par jour, dont plusieurs sont exportés dans la Grande-Bretagne. J'ai visité avec soin les divers départements et j'ai été émerveillé des travaux. L'érable qui entre pour une large part dans la fabrication des orgues abonde dans les environs, et le gérant de la fabrique m'a dit que c'était surtout dû à ce fait que Guelph aujourd'hui fabrique et exporte des orgues. A 6.25, je partis pour Clinton. En route, je remarquai rien de bien important, excepté que les fermes étaient moins belles, plus grandes et pas aussi bien cultivées que celles de Guelph et de Toronto.

Désirant voir la campagne aux alentours de Clinton, je louai une voiture et fis une course de neuf ou dix milles en dehors de la ville. Ce fut une très charmante promenade. La campagne était dans toute sa beauté et le temps délicieux. La terre est bien cultivée et elle produit d'abondantes moissons de trèfle, de froment, d'orge et de pommes de terre; il y a plusieurs riches pâturages. Le bois est abondant, et l'eau excellente. La rivière Maitland qui coule à travers ce canton est remplie de poisson, et ses eaux sont très pures. Les habitants sont tous propriétaires. Ils peuvent manquer de beaucoup de ces objets de luxe que possèdent les cultivateurs anglais, mais ils ont en abondance tout ce qui est réellement nécessaire pour rendre la vie de la campagne heureuse et prospère—un logement confortable, des vivres en grande quantité, une bonne santé, l'indépendance. Leurs terres ont été arrachées à la forêt et sont aussi bonnes que celles que l'on rencontre dans n'importe quelle partie de la province.

d'Ontario. Les cultivateurs aiment leur chez-soi et sont contents. Ils disent qu'ils ont travaillé fort et très fort, en vérité; mais quand ils se souviennent que la plupart d'entre eux sont venus au Canada avec quelques shellings pour toute ressource, et qu'ils sont maintenant à l'aise et indépendants, ils se rappellent avec plaisir le travail qu'ils ont accompli. Les vergers sont nombreux et rapportent d'abondantes moissons de beaux fruits. Je sortis de Clinton à 4.20 p. m., et à 6 heures j'arrivais à une gentille petite ville, appelée Stratford, et où je couchai. Il y avait beaucoup d'excitation au sujet du "Scott Act" rejeté ici par 236 voix. Cette loi, d'après ce que j'ai pu comprendre, prohibe la vente des boissons fortes. Toutes les buvettes étaient fermées, et l'on ne pouvait acheter ni vin, ni bière, ni spiritueux avant le lendemain, et ce que j'ai pu y avoir était de pauvre qualité.

19 juin.—De retour à Guelph, j'allai aux courses. Il y eut de bonnes courses et les chevaux étaient de beaux specimens de trotteurs. Les spectateurs étaient nombreux et parfaitement paisibles, tout le contraire de la foule turbulente que l'on trouve invariablement en Angleterre en pareille occasion. Beaucoup de dames étaient présentes. Le soir, je partis pour Toronto.

20 juin.—Tout près de la *Walker House*, l'hôtel où je logeai, se trouve un musée géologique qui contient une collection d'animaux. Ce matin-là, j'étais debout à six heures, bien qu'il fût pénible de se lever à une heure aussi matinale, car au milieu de la nuit, tous les habitants de l'hôtel avaient éprouvé une peur terrible en étant éveillés par les rugissements des lions et des tigres de la ménagerie voisine. La température était chaude. J'avais laissé ma fenêtre grande ouverte, et j'ai pu jouir du concert nocturne. Durant mon séjour au Canada, j'eus toujours un appétit excellent, et ce matin je fis un copieux déjeuner. A 8.30, je pris les chars pour Niagara. Tout le long de la route, les fermes étaient des modèles de perfection tant pour la culture des fruits que pour celle des grains. Les riches pâturages sont nombreux et les fruits à noyaux abondants; de chaque côté du chemin, on admire des vergers de pêches et de prunes. La culture de la vigne réussit très bien ici, et elle constitue une source de revenus considérable. Les pommes et les poires croissent en grande quantité, et la qualité est incomparable. Les fruits à noyau rapportent bien, mais l'arbre n'est pas de longue durée, et l'hiver en rend le renouvellement nécessaire après quelques années de production. A Oakville, dans la saison des fruits, il est recueilli et exporté au delà de dix tonnes de fraises tous les jours. Les enfants font \$1.00 par jour pour les cueillir, à raison de 1 centin par pinte. Il se fait ici beaucoup de bon beurre. L'eau d'une qualité excellente est facile à obtenir. La proximité du lac Ontario fait que le poisson frais abonde et se vend conséquemment à bon marché. Cette partie d'Ontario a été appelée avec beaucoup de raison "le jardin du Canada."

En arrivant à Niagara, je pris une voiture et me promenai le long des rapides jusqu'aux chutes. Le paysage ressemble quelque peu à celui de Clifton, Angleterre; seulement la rivière n'est pas aussi large et les rochers pas tout à fait aussi élevés. En dix minutes je fus en face des chutes. Elles ne paraissaient pas aussi élevées que je m'attendais de les trouver, mais leur volume et leur étendue me firent bien vite oublier la question de hauteur. Leur grandeur est majestueuse, sublime—presqu'impossible à décrire. Dickens et beaucoup d'autres écrivains célèbres ont essayé de décrire le caractère de Niagara. Quelques-uns en ont fait une bonne peinture, mais personne ne les a peintes de telle façon que le lecteur, en les voyant par lui-même, puisse se retourner et dire que les chutes ressemblent à ce qu'il s'attendait de trouver. Un immense volume d'eau, de 200 verges de largeur, en forme de fer à cheval, se précipite d'une hauteur de près de 150 pieds. L'eau, en glissant, prend, vu de certains points, une apparence de cristal vert foncé sur l'espace de quelques verges, et alors se confond en un mélange d'écume bouillonnante d'embrun. Le torrent franchit rapide et égal la chute, puis il s'agitte furieux comme s'il s'élançait contre les rochers qui sortent de l'eau. Au pied de la chute, de grandes et irrégulières masses de pierre. La vapeur s'élève au-dessus des chutes, et transportée par le vent, retombe en pluie sur la rive canadienne. Un élévateur me descendit jusqu'au bord des rapides, où l'on a une vue excellente de la rivière, qui charrie ses eaux avec furie. A l'endroit où je me tenais, la rivière se

rétrécit et les eaux sont lancées, soulevées et roulées d'une manière effrayante. C'est ici que périt le pauvre capitaine Webb. Le tourbillon d'eau offre un spectacle grandiose. La rivière part soudainement d'un angle aigu, mais les eaux, incapables de changer immédiatement leur cours, sont lancées à travers la courbe, et frappant le rivage opposé, tournent sur elles-mêmes en formant un tourbillon d'une forme circulaire et d'un diamètre de 100 verges. L'eau se précipite ensuite avec une énorme vélocité.

Ayant beaucoup entendu parler d'Hamilton je décidai de visiter cette ville. J'arrivai à 1 heure de l'après-midi, et descendis au Royal Hotel, là même où fut reçu le prince de Galles, il y a quelques années. Le service de la table est fait par des nègres très polis et très attentifs. Le lendemain matin je fis une longue promenade et retournai pour le dîner à une heure et demie. Presque toutes les rues sont bordées d'arbres de bonne grosseur qui procurent un excellent abri contre les ardeurs du soleil en été. Chaque rue est une avenue, et si ce n'étaient les magasins, on se croirait à la campagne. Hamilton est le Birmingham du Canada. Ses manufactures sont principalement celles du fer, des draps, de la tapisserie, et toutes progressent constamment et promettent de faire d'Hamilton l'un des principaux centres d'industrie dans un avenir rapproché. Il n'y a pas de bas quartiers ici et l'on n'y voit pas d'enfants abandonnés et en guénilles. Dans cette région, l'été commence deux semaines plus tôt et finit deux semaines plus tard qu'à Ottawa. Les auberges se ferment le samedi et ne s'ouvrent de nouveau que le lundi. La population est paisible et je n'ai pas eu connaissance que l'ordre ait été troublé durant mon séjour. Le confort des hôtels est excellent. Dans l'après-midi un citoyen d'Hamilton me fit faire une promenade à la campagne. Sur notre chemin jusqu'à Oaklands, nous côtoyâmes le lac Ontario. Le paysage est splendide, collines couvertes de forêts, fertiles prairies et nappes d'eau. Nous visitâmes une ferme occupée par M. Fuller. Couvrant environ 160 acres, elle est admirablement cultivée et représente plutôt un jardin anglais bien tenu plutôt qu'une ferme de grande étendue. Les étables sont fort bien entretenues et ne contiennent pas moins de 140 splendides vaches Jerseys. L'une d'elles, "Mary Ann," compte à son crédit, une production de 37 lbs, 12 oz. de beurre en sept jours; l'on a refusé de la vendre pour \$260.00. En sept années, elle a donné le nombre presque incroyable de treize veaux. Les appareils de laiterie sont au complet, et le beurre est de première qualité. Cette ferme est très habilement conduite, chaque chose s'y fait d'après une méthode parfaite. Nous nous rendons ensuite à une ferme située à quelques milles plus loin et appartenant à M. Fothergill. Ici on nous montre des animaux magnifiques. Le taureau primé "Prince," est un splendide représentant de son espèce. Quand il sera prêt pour l'exposition, il pèsera probablement 30 quintaux. Il y a ici des génisses de première classe, et de jeunes taureaux qui promettent beaucoup. Nous visitons un champ d'orge de neuf acres, la moisson la plus belle de l'endroit. Il y a sept semaines, le grain était dans les sacs, et dans deux autres semaines, il y sera encore. Les granges sont très grandes, de fait tous les bâtiments sont grands. Les volailles sont très nombreuses, spécialement les dindes, dont quelques-uns pèsent de 15 à 30 livres. À côté de la maison se trouve un grand jardin donnant un rapport considérable de fraises et d'autres fruits. M. Fothergill lui-même offre le beau type d'un cœur ouvert, et d'un cultivateur gai, satisfait et heureux. Vous voyez de suite que c'est un travailleur, un homme solide et sociable, et qu'il vous traitera bien. Il a plusieurs fils, tous beaux et intelligents garçons. À notre retour, à l'approche de la nuit, les mouches à feu sortirent et nous éclairèrent tout le long de la route. Elles donnent une lumière ressemblant beaucoup à celle de nos vers luisants; flottant dans les airs elles ont une singulière apparence lorsqu'on les voit pour la première fois. La pluie commença à tomber par torrents, et de brillants éclairs illuminaient le lac à de courts intervalles. Nous atteignîmes Hamilton à 10 heures, mouillés jusqu'aux os.

Le lendemain matin le soleil se leva radieux; je profitai de quelques heures que j'avais à ma disposition, et je me rendis sur une colline, de laquelle l'on pouvait obtenir une splendide vue de Hamilton. Ce fut une tâche difficile de la gravir jusqu'au sommet, mais je fus amplement récompensé par le magnifique panorama qui se

déroulait sous mes yeux. Toute la ville était devant moi, avec ses collines pittoresques, son riche paysage, et sa baie qui s'étend jusqu'au lac.

Le grand nombre d'arbres disséminés en grand nombre par toute la ville brise l'uniformité accoutumée que l'on rencontre en regardant le sommet des maisons, les cheminées et les clochers.

Je quittai Hamilton à 3 heures, en route pour Winnipeg. Je restai quelques heures à Chicago et Saint-Paul, deux bien belles villes.

J'arrivai à Winnipeg le 27. Dans une promenade à travers les principales rues, on me fit voir des établissements considérables et bien pourvus dirigés et possédés par des hommes qui arrivèrent au Nord-Ouest il y a peu d'années, n'ayant pour toutes ressources que leurs bras et leur intelligence.

Le comptoir de la compagnie de la Baie-d'Hudson est un immense établissement qui contient tous les articles nécessaires aux fins domestiques. Ses chambres d'établissement sont arrangées avec goût, et comme le prix de chaque objet est marqué en chiffres, les achats se font facilement et rapidement.

Dans le département des soieries, on m'a montré de riches pièces, et le fonds de ce seul département est évalué au moins à \$25,000. Je fus présenté au juge Miller, registraire général du Manitoba, et visitai sa maison et ses jardins. La maison est tout simplement un petit palais, et les jardins, dans une année ou deux, seront aussi beaux que ceux que l'on peut voir chez nous. Le juge est un grand amateur de fleurs. Il m'a montré des roses dont les plantes avaient résisté à quatre hivers canadiens. Il faisait très chaud ce jour-là, les moustiques étaient très incommodes, et je ne fus pas fâché lorsque la brise rafraîchissante du soir m'apporta un peu de soulagement. Les rues sont assez larges, les magasins grands, élevés et commodes. Les maisons sont très clair-semées. Toutes celles qui se trouvent dans Winnipeg pourraient être contenues dans les limites de la ville, et il resterait encore beaucoup de terrains inoccupés. Les hôtels sont très nombreux, ainsi que les boutiques de barbiers. Winnipeg paraît avoir tout ce qu'il faut pour se développer rapidement et devenir une ville grande et prospère. Autour de la gare, il y a des hôtels de différentes classes et de prix également variés. Les prix cependant ne sont pas aussi exorbitants qu'autrefois, et les meilleures maisons ne chargent pas plus de \$2.00 par jour. Une bande de gens à mine rébarbative se réunit dans le voisinage de la gare, mais comme la rue est large, il n'y a aucune crainte d'être molesté. La ville est presque entièrement de niveau, en sorte que le drainage est très difficile. A part ceux de la rue principale, les chemins sont en mauvais ordre, c'est-à-dire qu'ils sont fatigants et presque impassables après une forte pluie; mais c'est sans doute un inconvénient auquel il sera facile de remédier quand le temps en sera venu. Déjà l'une des rues est en voie d'être pavée en bois, et si j'en juge par ce qui est fait, un excellent chemin sera bientôt ouvert au public.

Les trottoirs sont généralement en madriers, mais dans certaines parties de la ville on a employé une composition de matériaux qui donne pleine satisfaction. Les habitants de la ville sont à l'aise et bien vêtus. Le tabac y est en très grand usage. J'ai vu des commis de bureau fumer pendant qu'ils étaient à l'ouvrage, comme s'ils étaient à la promenade sur le boulevard. Il y a deux ou trois ans, les femmes étaient très rares à Winnipeg, mais elles deviennent maintenant plus nombreuses; elles sont aujourd'hui dans la proportion de une contre deux hommes. Les brillantes toilettes d'été confectionnées d'après les modes de Paris et de Londres sont en usage dans toutes les classes, chez la servante comme chez la bourgeoise. J'ai vu le sol creusé à une profondeur de 6 pieds, et cependant l'on n'avait pas encore atteint le fond de la glaise noire qui s'étend par toute la province du Manitoba. Ce sol est le meilleur pour la culture du grain, et n'aura pas besoin d'être engraisé de nouveau, car on peut dire que le labour ne l'épuisera jamais.

La localité suivante que je visitai fut Brandon, sur le chemin de fer du Pacifique canadien,—une course de six heures à l'ouest de Winnipeg. Brandon est une ville de fondation toute récente. La première maison y fut bâtie il y a quatre ans seulement, et aujourd'hui, il y en a des centaines et une population de plus de 4,000 habitants industriels. Elle est agréablement située sur l'une des rives de l'Assiniboine. Le paysage est très beau : prairie légèrement ondulée et rivière au cours sinueux. Le

sol en cet endroit est excessivement riche. Un loam foncé d'une épaisseur moyenne de 2 pieds s'étend tout le long de la vallée de l'Assiniboine. La ville est tracée en blocs et elle a toute l'apparence d'une localité qui devra prendre rapidement des proportions considérables. Déjà elle renferme beaucoup de magasins très grands, et la rue principale était en pleine activité le jour où j'y passai. Il y a trois ou quatre hôtels convenables (\$2.00 par jour), et plusieurs maisons élégantes; mais en examinant la ville de l'autre côté de la rivière, on voit immédiatement que le plus grand nombre des habitations sont mal faites, en bois, et à un seul étage.

Il y a quatre églises, une épiscopaliennne, une catholique romaine, une presbytérienne et une méthodiste. En fait d'amusement, le rendez-vous général est un patinoir à roulettes, très achalandé à cause de sa nouveauté. Dans une promenade, j'ai parcouru quatre à cinq milles par un sentier qui allait vers le sud, puis j'ai fait un circuit dans la prairie pour m'en revenir. Nous avons traversé plusieurs grandes étendues de terres labourées et de vastes champs de blé qui avaient bonne apparence. On ne laboure le sol qu'à deux pouces de profondeur; on a ainsi labouré des acres et des acres de terre, au sud de la ville, sans rencontrer une seule pierre.

Les hivers sont très froids ici, et le thermomètre descend souvent jusqu'à 40° au-dessous de zéro, mais personne ne s'en plaint. Les gens du pays disent que l'air est toujours très sec, et en s'habillant convenablement, ils ne souffrent jamais du froid. Il tombe en moyenne de 18 à 20 pouces de neige, et comme elle se durcit beaucoup en tombant, elle fait des chemins magnifiques. Les étés sont chauds, mais chaque jour apporte sa brise rafraîchissante. Le jour que j'ai passé à Brandon, il faisait très chaud, depuis midi jusque vers trois heures, mais ensuite la température s'est radoucie et la soirée a été des plus agréables. Il y a une réserve de sauvages à trente milles de Brandon, et dans les rues de la ville on rencontre presque toujours quelques métiers faisant le métier de chiffonniers et ressemblant en tous points aux vieilles femmes sales qui charrient les boîtes de cendres dans nos villes; ils sont tranquilles, et ne causent jamais de désordre. Il est probable qu'une brasserie va être mise en opération cette année. Le prix du terrain près de la ville varie de \$10 à \$30 l'acre; mais plus loin on peut acheter d'excellents lots à raison de \$2 l'acre. Le soir je fis une marche dans la prairie, au sud de la ville. Il soufflait une douce brise; le paysage était quelque peu monotone, mais le firmament était clair et l'air tout à fait fortifiant. C'était une charmante soirée, bien que les maringouins fussent très incommodés; j'avais beau fumer force cigares, ces petits insectes me mettaient au désespoir.

Le lendemain matin, je me levai de bonne heure, et j'allai en voiture visiter quelques fermes dans la prairie. Le temps était splendide, tout autour de nous se ressentait de la belle nature, et l'air frais du matin était réellement réjouissant. Une course dans la prairie ondoiyante, par un beau jour, est un régal. Nous suivîmes le sentier sauvage sur l'espace de quelques milles, puis nous nous mîmes à galoper à travers la plaine. La première ferme que nous avons visitée est celle de M. Davey, nouvellement arrivé du Hampshire. Il fut très heureux de me voir, parce que connaissant bien les habitants du Hampshire, pour les avoir souvent visités, je pouvais lui en donner des nouvelles. Après un long entretien, il me fit visiter sa ferme, qui couvre environ 200 acres d'excellente terre, dont une bonne partie a été semée en blé, qui promet un bon rendement. Ses légumes sont des produits remarquables, les pommes de terre et les carottes surtout atteignent des dimensions extraordinaires. Sa maison est toute primitive, un seul étage, construite en grosses pièces de bois, mais très chaude et très confortable. Ce monsieur me dit qu'il avait autrefois habité pendant plusieurs années la Nouvelle-Zélande, et bien que ce soit un beau pays, il lui préfère les terres de prairie du Nord-Ouest canadien.

Il y a dans les environs d'autres terres en culture depuis un ou deux ans, et qui sont en très bonne condition. De là nous sommes allés visiter plusieurs autres fermes, dont les propriétaires se sont déclarés pleinement satisfaits. Notre expédition dura environ six heures, et nous avons parcouru environ vingt milles. La culture bien conduite ne peut qu'être profitable dans cette section du pays. Il y a à Brandon des élevateurs puissants pour l'emmagasinage du blé, et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique ne charge qu'un prix modéré pour le transport du grain à Winnipeg, qui est un marché certain pour tous les produits agricoles. A 3½ heures,

je reprenais le train de l'ouest allant à Calgary. Nous avons vu en passant plusieurs bandes de sauvages qui rôdaient dans la prairie. Nous pouvions voir parfaitement, du convoi où nous étions, le camp de l'artillerie et la garnison où Riel était prisonnier. Le paysage a une monotonie interrompue seulement, çà et là, par de petits lacs couverts de canards sauvages. Plusieurs de nos voyageurs se rendaient jusqu'à la Colombie-Britannique.

1er juillet.—Nous avons passé la nuit assez peu confortablement. L'air était chaud et pesant; les moustiques étaient abondants, et à plusieurs stations, nous fûmes incommodés par des bandes bruyantes d'hommes de la police à cheval qui se précipitaient dans les chars pour saluer de leurs camarades qui se dirigeaient sur des districts plus à l'ouest. La prairie n'offrait plus aucun attrait. Nous traversons une plaine uniforme et sans arbre.

Aux stations que l'on passe sur la route, il n'y a que deux ou trois maisons, et des milles sur des milles de distance on ne voit plus d'habitations. Le conducteur du convoi annonçait les hôtels où nous pouvions avoir nos repas. En quelques endroits la nourriture était abondante, mais mal préparée; ailleurs nous n'avions que peu de viande, mais par contre du bon pain, des biscuits et du beurre en quantité. A certains buffets le thé et le café étaient très mauvais, et souvent préparés dans le même vase. Le prix ordinaire du repas est cinquante centins. Un voyage ininterrompu de Winnipeg à Calgary est très ennuyeux. Je dois dire que des repas irréguliers, et souvent très mauvais, de même que des nuits passées sans sommeil, m'avaient passablement fatigué. Nous arrivâmes à Calgary à 2 p.m. Mon premier soin fut de trouver un hôtel convenable. La chose me parut facile, parce que de la gare, je pouvais distinguer presque chaque établissement de la ville. Le "Grand Hotel" m'a paru le plus invitant, et je m'y suis rendu, mais il était rempli, et ce jour là étant l'anniversaire de la Confédération (*Dominion Day*) il y avait foule. Je n'eus pas plus de succès à un deuxième hôtel, et je décidai que si un troisième était encore rempli, je m'en irais coucher dans le wagon-dortoir, comme avant, pour m'en revenir dès le lendemain. Je fus plus heureux au "Royal," où il restait encore une chambre de disponible; comme bien on pense, je m'empressai de la retenir. Les hôtels d'ici portent de grands noms qui ne leur vont guère; mais comme la ville progresse rapidement, les propriétaires se flattent que leurs établissements seront avant longtemps d'élégantes résidences, et ils ne voient pas pourquoi ils ne leur donneraient pas dès à présent d'aussi grands noms qu'ils auront droit d'en porter, lorsque leur réputation sera établie. Les prix sont de \$2 par jour.

La ville de Calgary est bâtie sur un terrain plat, entouré de collines inégales et d'un bel aspect. Au loin, derrière ces hauteurs, apparaissent les sommets couverts de neige des superbes montagnes Rocheuses. On a une très bonne vue de ces montagnes du haut des collines, à l'est de la ville. La plus belle vue qu'on puisse obtenir est peut-être le soir, au soleil couchant. A ce moment on reste émerveillé devant le tableau grandiose et sublime que forment ces montagnes avec le calme et la sérénité de la prairie. Le firmament, richement teint des rayons dorés du soleil couchant, relève encore l'éclat de ces massifs de neige qui s'étendent à perte de vue. Les Pieds-Noirs sont très nombreux autour de Calgary. J'en ai vu plusieurs qui rôdaient par la ville. Ces sauvages sont sales et paresseux, et d'après ce qu'on m'en dit, ils ne valent pas mieux qu'ils ne paraissent. J'ai pris du temps à distinguer un guerrier d'une sauvagesse. Tous deux fument, tout deux se décorent avec une vanité ridicule, et étalent leurs colliers de verre et de cuivre avec autant d'ostentation qu'une duchesse ferait de ses diamants et de son or. Ils n'ont rien d'engageant, et quelques-uns sont très laids.

L'élevage des animaux se fait sur une grande échelle et avec beaucoup de profit, au pied des montagnes Rocheuses. Le froid n'est pas très grand en hiver, et bien que l'été soit chaud, la grande chaleur ne dure que sur le milieu du jour, la brise qui vient des montagnes rafraîchissant l'atmosphère. Les pâturages sont excellents, et ne sont surpassés nulle part dans tout le Nord-Ouest. Calgary est une ville d'avenir, et comme ses environs se développent et sont de plus en plus connus, son commerce ne peut que s'accroître. On appelle cette section du pays Alberta, et tous ses habitants s'accordent à dire que son climat est salubre et agréable en toutes saisons. Comme

pays à pâturages, ce district n'a pas d'égal dans toute l'Amérique du Nord. Autour de Calgary, la flore est très variée et très belle. Le gibier et le poisson abondent. Il y a deux ans il n'y avait pas de résidences privées, aujourd'hui Calgary en compte au delà de 500, avec une population d'au delà de 1,500 âmes. Toutes les maisons sont en bois, et des élévations voisines, la ville ressemble plutôt à un immense chantier de bois de construction qu'à une place d'affaires. Lorsque nous sommes passés à la station appelée Mâchoire-d'Orignal, nous l'avons trouvée très animée. Une centaine de jeunes soldats étaient réunis sur la plateforme pour saluer le départ d'une partie des troupes qui s'en retournaient à Winnipeg et les provinces de l'est. Les plus jeunes paraissaient épuisés de fatigue, et devaient certes avoir enduré de grandes privations; mais ils étaient tous bien disposés, parce qu'ils devaient, dans quelques jours, être passés en revue à Winnipeg, où on préparait une magnifique réception pour reconnaître leur patriotisme et leur bravoure.

J'appris à Winnipeg que M. Feagan avait placé tous les jeunes garçons qu'il avait sous ses soins. J'ai rencontré, au Manitoba, plusieurs de ces jeunes gens qui travaillaient sur des fermes, et qui avaient tous l'air d'être aussi heureux que possible.

En les voyant, je n'ai pu m'empêcher de remarquer le contraste qu'ils offraient avec les misérables vagabonds qui encombrant les repaires du vice et de la corruption de Londres et des autres grandes villes de l'Angleterre, et je compris la bonne œuvre de M. Feagan. Il a dû verser bien souvent des larmes de joie, lorsque, s'en retournant dans la patrie, il a pu voir les figures joyeuses et reconnaissantes des enfants qu'il avait ainsi secourus.

Je passai quelques jours à Winnipeg, puis je descendis visiter les lacs du Canada. De Winnipeg à Port-Arthur, le pays est boisé et rocheux, bien que çà et là on rencontre des défrichements. A trente ou quarante milles de Port-Arthur, le paysage devient plus beau, de chaque côté de la voie. Le terrain est plus accidenté, et partout couvert de cèdres et de sapins. En contournant les hauteurs et les lacs, nous saisissions au passage de très beaux points de vue. Nous avons traversé des milles de forêts vierges remplies de chevreuils, d'oiseaux et de gibier. Nous arrivâmes à Port-Arthur à 3 heures. Nous n'avions pas le temps de visiter cette ville, mais elle nous parut florissante et bien bâtie.

Notre steamer, l'*Alberta*, est tout prêt de la gare. Sorti des chantiers de la Clyde, ce bateau à vapeur est fin marcheur et splendidement meublé. La table y est abondante, et les aliments de premier choix. La Baie-du-Tonnerre offre de beaux paysages. Ses rochers et ses îles forment un aspect imposant. La plupart des passagers étaient des gens de commerce, ou des officiers qui s'en revenaient de la campagne du Nord-Ouest. Les quarante heures passées à bord du steamer, par un beau temps, entre Port-Arthur et Owen-Sound, ont été courtes et agréables. Le temps de la marche des steamers a été disposé de façon à ce que les voyageurs puissent voir vers le milieu du jour les beaux paysages qui s'étendent sur une distance de plusieurs milles entre le lac Supérieur et le lac Huron. En quittant Port-Arthur, la terre disparaît graduellement, et nous la perdons de vue complètement vers le soir; mais dès l'aurore, nous commençons à apercevoir des îles éloignées qui indiquent que nous avons traversé le lac Supérieur, et que nous approchons du fameux Sault Sainte-Marie. La nappe d'eau, aussi unie qu'un miroir, est parsemée de petites îles couvertes de pin bordées de grèves caillouteuses. En passant à travers ces récifs, il nous semble que nous restons stationnaires, et que ce sont les îles qui se meuvent autour de nous. C'est un véritable kaléidoscope. A chaque mouvement du navire, la scène change. Ici et là, nous apparaît une île, et en même temps une ou deux autres disparaissent. Sainte-Marie est une très jolie ville. Un côté en appartient aux États-Unis, et l'autre au Canada. On aperçoit du côté américain, le drapeau étoilé qui flotte sur une batterie de canons. On a construit une superbe écluse pour racheter les rapides qui unissent le lac Supérieur au lac Huron. La différence du niveau est de 20 pieds de chaque côté de l'écluse. Le rapide est peu profond, et brisé par de nombreux rochers. Les sauvages conduisent habilement leurs canots dans ces rapides, en cherchant à prendre le poisson qui descend la rivière.

Nous restâmes quelques minutes à terre, puis nous entrâmes dans le lac Huron. La descente de ce lac est réellement grandiose. Un firmament d'azur, un soleil étin-

celant, un lac enchanteur, une douce musique, un superbe salon, tout cela réuni était délicieux. Les merveilles mêmes des terres enchantées ne sauraient donner une image plus parfaite des beautés de la nature.

Nous arrivâmes à Owen-Sound à 8.30 h. le dimanche au matin et nous partions pour Toronto à 9 heures. Tout le pays compris entre ces deux villes est d'une fertilité extraordinaire. Les terres étaient partout en culture, et les champs de blé, d'avoine et d'orge étaient chargés d'une abondante moisson. Ontario, ou le Haut-Canada, est une des anciennes provinces, et dans les townships de la partie sud, l'agriculture en est arrivée à un haut degré de perfectionnement ; beaucoup de fermes peuvent y rivaliser avec les plus belles terres de l'Angleterre.

Depuis l'achèvement du chemin de fer du Pacifique canadien, qui a ouvert le Manitoba et le Grand Ouest, beaucoup de cultivateurs ont vendu leurs terres pour s'en aller dans l'ouest, et il y a maintenant dans Ontario beaucoup de terres améliorées à vendre, toutes offertes à des prix raisonnables. Le défrichage dans Ontario est une tâche très rude, et rarement entreprise, si ce n'est par ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des terres toutes faites.

Bien que, dans mon opinion, celui qui n'a qu'un petit capital fait mieux d'aller de suite au Nord-Ouest, il n'y a aucun doute qu'Ontario offre des avantages exceptionnels aux cultivateurs. Le sol, en général, est excellent ; l'eau et le bois de service, en quantité ; le poisson et le gibier sont abondants, les chemins splendides ; le climat chaud en été, froid en hiver, mais remarquablement sec et salubre ; les facilités de transport par voies ferrées sont bonnes et en vue de devenir meilleure. Je connais dans les comtés de Somerset et de Gloucester, beaucoup de cultivateurs qui ont travaillé très fort pendant des années, pour simplement se maintenir à flot, et je puis dire sincèrement que s'ils avaient dépensé la même somme de labeur et d'attention sur une ferme améliorée, dans Ontario, ils se seraient, en bien peu d'années, fait une position comparative riche et indépendante, et beaucoup plus avantageuse que celle qu'ils ne pourront jamais espérer sur les terres pour lesquelles ils ont à payer de si forts loyers en Angleterre. Je restai deux jours à Toronto, puis je partis pour Montréal, en descendant par le lac Ontario, et en passant par les célèbres Mille-Iles, et finalement par les rapides du Saint-Laurent. Ce voyage, comme du reste toutes les excursions qui se font sur les rivières et les lacs du Canada, a été excessivement intéressant depuis le baie de Toronto jusqu'au moment où nous avons atteint les rapides de Lachine et glissé sous le merveilleux pont Victoria jusqu'au port de Montréal. Montréal est la plus belle ville du Canada. Son commerce est vaste, ses manufactures sont très importantes, et sa situation est très favorable au développement de son commerce. Je ne suis pas resté longtemps dans cette ville, car nous étions au milieu de l'été, la chaleur était excessive.

Près de Montréal se trouve Terrebonne, où réside le révérend messire Piché, un de mes compagnons de voyage à bord du *Sarmatian*, et qui m'avait invité à passer quelques jours avec lui, avant de m'en retourner en Angleterre. Ce village m'a paru être un lieu de retraite, tranquille et ombragé, entouré des jolis paysages du lac et de la rivière, et dont la population ne parle que le français. J'y ai reçu l'hospitalité la plus franche et la plus cordiale. Le curé de la paroisse m'a envoyé chercher pour dîner chez lui, et a répondu obligeamment à toutes les informations que je lui demandai sur la manière de vivre et les habitudes de ses ouailles. La population est agricole, lente dans la voie du progrès, et se sert encore des instruments aratoires les plus primitifs ; mais ces habitants sont heureux et satisfaits de leur sort, ils vivent très vieux, comme l'attestent les monuments en bois de leur cimetière. Les quelques jours que j'ai passés dans cette campagne poétique et salubre, l'ont été très agréablement, et j'ai beaucoup regretté d'avoir à partir si tôt pour aller rejoindre mon steamer qui faisait voile pour l'Angleterre le 28 juillet. Terrebonne est le dernier endroit que j'ai visité, et je termine ici la relation de mon voyage à travers le Canada, voyage qui a été pour moi, depuis mon entrée dans le majestueux Saint-Laurent jusqu'au moment où je m'embarquai pour l'Angleterre, rempli d'intérêt, de plaisir et d'instruction. Je terminerai en disant qu'en dépit de la rigueur de ses hivers, le climat du Canada est aussi salubre et aussi agréable que celui d'aucun autre pays du

monde ; que sa population est industrielle, sobre et prospère ; et si j'avais à recommencer la vie, j'affirme sincèrement et sans hésiter que ce serait au Canada que j'aimerais à m'établir, parce que je suis convaincu que dans ce merveilleux pays, le travail persévérant, aidé d'une prudence raisonnable, doit rapidement conduire au succès.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT PEARCE.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 21.

RAPPORT SUR LA COLONISATION HONGROISE.

(LE COMTE PAUL O. D'ESTERHAZY).

OTTAWA, Ont., 25 juin 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport du résultat de ma visite aux Territoires du Nord-Ouest, dans l'intérêt de la colonisation hongroise. J'ai été fortement engagé par les lieutenants-gouverneurs du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, de même que par les officiers des compagnies de chemin de fer Canadien du Pacifique, et Manitoba et North Western, de commencer la colonie en plaçant les premiers colons pas trop loin, dans l'ouest, de manière à ce qu'ils pussent atteindre facilement les deux lignes de chemin de fer, ainsi que les marchés de la capitale du Manitoba. On nous suggéra les terres de la vallée de la Qu'Appelle comme nous convenant le mieux. Suivant ces conseils, je me mis en rapport avec mon compatriote. M. Géze St. de Lory, et nous fîmes ensemble un examen soigneux du sol et de ses ressources pendant sept jours, dont quatre furent occupés à examiner les terres de la vallée de la Qu'Appelle. D'après ce que nous avons vu, nous en sommes venus à la conclusion que ces terres sont indubitablement très propres à l'établissement de colonies agricoles. Nous pouvons donc, en toute conscience, les recommander, ainsi que les terrains qui les adjoignent immédiatement dans le Nord-Ouest, à ceux de nos gens qui voudraient venir y établir leurs familles, et profiter des conditions avantageuses que leur offre votre gouvernement.

Terrains formant partie de la subvention du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les terrains que nous avons inspectés sont situés comme suit:

Townships 19 et 19a, rang n° 5, à l'ouest du 2ième méridien principal.

do	19	do	4	do
do	19a	do	4	do
do	19a	do	3	do
do	19	do	3	do
do	19	do	2	do
do	19a	do	2	do
do	19	do	1	do
do	19a	do	1	do
do	18	do	1	do
do	18	do	2	do
do	17	do	2	do
do	17	do	1	do

Nous avons choisi ces terrains de même que les suivants, qui font partie de la subvention du chemin de fer Manitoba et North-Western.

Township 21, rang 31, à l'ouest du 1er méridien principal.

do	22,	do	31,	do
do	21,	do	32,	do
do	28,	do	32,	do

Je considère que ces terrains sont avantageusement situés pour l'établissement d'une colonie hongroise, et les deux compagnies de chemins de fer sont disposées à échanger les sections de nombres impairs dans les blocs, contre les sections de nombres pairs dans les townships avoisinants.

Je suggérerais respectueusement au gouvernement d'opérer cet échange le plus tôt possible, afin de ne pas retarder l'établissement de la colonie, particulièrement en ce qui regarde les terres comprises dans la concession accordée au chemin de fer Manitoba et North-Western pour la raison, ci-après donnée, que les premiers établissements devront se faire sur ces terres.

J'ai déjà fait connaître au gouvernement d'Ottawa les avantages que retireraient les colons hongrois en se plaçant ensemble, et en empêchant les étrangers de venir empiéter sur leur domaine ; je recommanderais en outre que les terres réservées pour les écoles, ainsi que les terres appartenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, fussent disposées de telle manière qu'elles pussent servir de homesteads à la colonie.

J'ai aussi l'honneur de faire rapport que M. Gêzo St. de Döry est actuellement occupé à faire le choix de 200 familles, ayant certaines ressources pécuniaires, qui formeront le noyau de la colonie projetée, et dont 100 iraient se fixer sur les terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, et 100 sur les terres du chemin de fer Manitoba et North-Western, comme je l'ai déjà dit ; ces familles partiraient de suite pour Winnipeg, sous la direction de M. de Döry, qui, avec 160 familles, s'établirait sur la ligne du chemin de fer Manitoba et North-Western, et de mon côté, je m'établirais, avec les 100 autres familles, sur les terres du chemin de fer Canadien du Pacifique, notre intention étant de faire arriver ces gens durant la plus belle saison, de manière à leur permettre de se bâtir et de s'approvisionner de bois de chauffage et de foin avant l'hiver. Voici les raisons qui m'ont engagé à placer 100 colons, avec M. de Döry, sur les terres du chemin de fer Manitoba et North-Western :

1. Je me suis convaincu que l'on trouve plus de bois de construction et plus d'eau sur ces terres qu'on n'en trouve généralement ailleurs.

2. La compagnie du chemin de fer offre de donner de l'emploi immédiat, sur le prolongement de son chemin, à cinquante colons qui voudront prendre immédiatement des homesteads et satisfaire aux conditions d'établissement du gouvernement.

3. Ces terrains seront avant longtemps plus à portée des commodités qu'offriront les compagnies de chemin de fer, qui devront éviter les inégalités de terrain de la vallée de la Qu'Appelle.

En attendant que le gouvernement approuve le choix de ces terres, nous avons pris des arrangements avec un arpenteur du bureau des terres de la compagnie de chemin de fer Manitoba et North-Western, pour le choix d'un endroit convenable à l'établissement d'un village, ainsi que d'un chemin qui conduirait du bureau de poste de Redpath à la colonie, de manière à ne pas faire éprouver de retards à l'accomplissement de ce projet important.

Je recommanderai fortement aux Hongrois qui s'établiront sous mes hospices de ne pas prendre plus de terrain que les 160 acres de homestead, et de se départir du droit de préemption ; et s'ils ne souscrivent pas à ces conditions, alors de faire choix, de leurs droits ; alors ils devront prendre leurs préemptions en dehors de la colonie car c'est une question vitale pour la colonie que chacun emploie toutes ses ressources au développement de son homestead. plutôt que de les consacrer à des terres dont il ne saurait tirer profit avant plusieurs années.

Dans les cas où les terres comprises dans les blocs spécifiés seraient sujettes à résiliation de contrat, je demanderais au gouvernement de faire comme pour les autres terres inoccupées.

Comme la saison est avancée et qu'il reste encore beaucoup à faire, je demande en grâce au gouvernement de décider au plus vite possible, car de son approbation dépend le succès de cette importante entreprise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,

PAUL O. D'ESTERHAZY.

A l'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

FORDHAM, NEW-YORK, 16 octobre 1885.

MONSIEUR,—Je viens de recevoir de M. Théodore Zboray, de Hazleton, Pennsylvanie, son rapport en langue hongroise, que j'ai l'honneur de vous soumettre, accompagné d'une traduction en langue anglaise, espérant que l'honorable ministre de l'agriculture du Canada voudra bien l'accueillir favorablement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

PAUL O. D'ESTERHAZY.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

(Traduction du hongrois.)

RAPPORT de Théodore Zboray, de Hazleton, comté de Luzerne, Pensylvanie, Etats-Unis d'Amérique, agent de la colonie hongroise en voie de s'établir dans les territoires du Nord-Ouest, sous les auspices du gouvernement canadien, étant un compte-rendu de ses travaux depuis le 26 août jusqu'au 26 octobre 1885.

Avec l'approbation du gouvernement du Canada, il s'est formé, dans l'Etat de la Pensylvanie, un mouvement qui a eu pour effet d'engager environ trente-huit familles hongroises à se rendre aux territoires du Nord-Ouest du Canada, et elles ont été appelées les " pionniers " de cette immigration. Ces colons partirent de Hazleton, en Pensylvanie, le 30 juillet 1885, sous la conduite de Géze Döry, et à leur arrivée à Winnipeg, Manitoba, ils se rendirent par le chemin de fer Manitoba et North-Western sur des homesteads situés à environ dix-huit milles de la ville de Minnedosa; le second détachement d'émigrants hongrois, composé d'environ douze familles, partit de Hazleton, le 4 août, sous la conduite de Ladislaus Zboray, et à leur arrivée dans le Nord-Ouest, ces familles allèrent immédiatement rejoindre les autres colons établis à Minnedosa. Encouragés par cet exemple, et désirant devenir le plus tôt possible possesseurs des 160 acres de terre que le gouvernement concède *gratuitement* à chaque colon, les Hongrois de la Pensylvanie, sans tenir compte que la saison était avancée, formèrent promptement un troisième détachement et furent, au nombre de quatre-vingt-quinze familles, placés sous ma direction. Le 26 août 1885, nous quittons Hazleton et ses régions houillères.

Nous arrivâmes à Toronto après un trajet des plus fatigants. Rendus ici, les immigrants ont de suite ressenti les bons offices d'un gouvernement paternel. Un édifice spacieux procura à nos gens un abri suffisant et un excellent confort. Un bon souper le soir, et le lendemain matin un excellent déjeuner, réconfortèrent nos membres fatigués, et mirent tous nos gens en bonne humeur. De là, notre détachement fut transporté gratuitement par les vastes wagons de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Owen-Sound, en route pour Winnipeg. Le bureau d'immigration, à Owen-Sound, appartient à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et est tenu par un de ses officiers. Le confort que nous offre cet établissement ne peut être surpassé, non plus que les attentions délicates dont nous avons été l'objet de la part de son gérant. Nous avons été bien traités et pourvus de tout, jusqu'au jour de notre embarquement, le 29 août, à bord du steamer "Athabasca," en destination de Port-Arthur, où nous arrivâmes le 31 du même mois.

Nous étions à Winnipeg, mardi matin, à 7 heures, le 1er septembre. Un observateur peut recueillir beaucoup d'informations intéressantes sur un parcours de 1,000 milles. Cependant, absorbés par nos projets d'avenir, nous étions plutôt disposés à nous laisser aller au repos. Nous avons pu jouir de ce repos, au dépôt des immigrants de Winnipeg, où nous pûmes à loisir penser à ce que nous avions vu et entendu.

Le 2 septembre, trente-sept hommes, quatre femmes et quatre enfants partirent de Winnipeg avec M. Stewart McDonnell, entrepreneur de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique. Ces familles sont maintenant établies à Manitou, où elles sont employées aux travaux de construction de l'embranchement. Le reste du troisième détachement, ainsi que ceux qui le désiraient, eurent de l'emploi de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique au Portage-la-Prairie, à Sewell, à Whitewood et à Régina. Quelques-uns furent aussi engagés pour aller travailler sur le chemin de fer Manitoba et North-Western à Minnedosa. Ces engagements se sont faits avec l'entente formelle et la condition bien arrêtée, entre toutes les parties intéressées, que de bonne heure, aux printemps de l'année suivante, chaque émigré hongrois recevrait un "homestead" pour s'y établir tout de suite, soit sur des terres comprises dans la subvention du chemin de fer Manitoba et North-Western, près de la ville de Minnedosa, ou sur des terres de même valeur le long du chemin de fer Canadien du Pacifique, près de Whitewood ou dans la vallée de la Qu'Appelle. Je fus chargé, dans ce but, par nos gens, d'aller visiter et d'examiner les localités en question sur les deux lignes de chemin de fer, et de faire rapport suivant les faits. Ce moyen nous a paru le plus sûr, parce qu'il était arrivé au premier détachement d'immigrants hongrois venus sous la conduite de Géze Döry, de choisir sur le chemin de fer Manitoba et North-Western, des terres trop boisées et trop accidentées.

Pour satisfaire aux désirs de nos gens, je m'adressai, le 7 septembre, à M. J. H. McTavish, commissaire des terres de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et je lui demandai de m'accorder un de ses arpenteurs pour m'accompagner dans une inspection de la vallée de la Qu'Appelle, surtout de cette partie dont s'était déjà occupé le comte d'Estherhazy quelques mois auparavant.—M. McTavish me donna très volontiers M. T. L. Peters, avec lequel je partis le 8 septembre pour visiter le township n° 19, rang 2, sections 4, 5, 33 et 34, et examiner les qualités du sol, du bois, de l'eau, et toutes autres conditions qu'il pouvait être important de connaître et de faire connaître à nos gens. Le résultat de notre examen peut se résumer en quelques mots : j'ai trouvé le sol et les autres conditions naturelles de ce township à peu près aussi bons et aussi désirables que dans les districts fertiles de la Hongrie ; et j'en suis venu à la conclusion que ces terres conviennent parfaitement à notre projet de colonisation hongroise. Le 16 septembre, je retournai à Winnipeg, où M. Arthur F. Eden, commissaire des terres du chemin de fer Manitoba et North-Western, m'attendait au bureau d'immigration. Il me demanda si je voulais visiter les Hongrois établis près de Minnedosa, sur des terres de son chemin, et si en même temps je voulais voir les terres sur lesquelles nos gens s'étaient établis.

Je fus heureux de pouvoir me rendre au désir de M. Eden, et je quittai Winnipeg, le 17 septembre, pour Minnedosa, où à moins de dix-huit milles de la ville une trentaine de familles hongroises sont en possession de leurs homesteads. Il faut dire que ces premiers colons—nos pionniers—ont été extraordinairement aidés par la compagnie de chemin de fer Manitoba et North-Western, et particulièrement par le commissaire des terres de cette compagnie. C'est ainsi que la compagnie a généralement établi un système de crédit très libéral, au moyen duquel nos colons peuvent se procurer sans délai les animaux nécessaires à l'exploitation de leurs terres, ainsi que toutes les autres choses indispensables à la fondation d'une colonie si éloignée des centres de civilisation. Il est admis que sans l'aide donnée à la colonie hongroise, près de Minnedosa, cet établissement ne se serait pas formé en si court espace de temps. Il faut aussi remarquer que les premiers colons—nos pionniers hongrois—ne possédaient que des ressources pécuniaires très restreintes, lorsqu'ils arrivèrent à Winnipeg. M. Arthur E. Eden avait réussi à placer \$4,000 à la disposition des colons pour qu'ils pussent se procurer le nécessaire, et cependant, le terrain choisi pour cette colonie ne m'a pas paru aussi avantageux, sous le rapport de la qualité du sol, etc., que celui de la vallée de la Qu'Appelle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Aussi, je crois que je devrai diriger la prochaine expédition d'immigrants hongrois sur les terres de la vallée de la Qu'Appelle comprises dans la subvention du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il faut encore tenir compte du fait que *toute*

la voie de transport, qui s'étend sur un parcours de plusieurs mille milles, appartient à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui pourrait encore être disposée l'année prochaine à faire des arrangements avantageux pour le transport de nos immigrants hongrois dans le Nord-Ouest, où le sol ainsi que les autres conditions d'établissement sont de beaucoup supérieures aux autres terres. Il y a plus d'eau et moins de broussailles et de menu bois. Le bois est sans doute d'une grande utilité et de beaucoup de valeur pour le cultivateur; mais les terres trop boisées nécessitent un défrichement dispendieux, ce qui contribue à retarder le développement de l'agriculture. Le colon qui commence doit tenir compte de cette considération importante avant de choisir son homestead.

L'année prochaine, le mouvement de l'immigration hongroise prendra des proportions beaucoup plus considérables que cette année. Aussi je crois qu'il serait opportun de construire à Whitewood ou à Broadview une bâtisse permanente pour y recevoir les familles des immigrants hongrois, et leur servir de logement en attendant qu'ils puissent se bâtir des maisons convenables sur leurs homesteads. En attendant le moment où nos gens pourront témoigner par eux-mêmes de leur sincère loyauté envers le gouvernement du Canada, ainsi que de leurs sentiments de gratitude pour toutes les faveurs qui leur ont été accordées par cette haute autorité, je crois de mon devoir d'assurer votre gouvernement de leur entière confiance, ainsi que de la reconnaissance qu'ils éprouvent pour leurs bienfaiteurs.

Le très humble serviteur du gouvernement du Canada,

THÉODORE ZBORAY,
Agent officiel de l'immigration hongroise.

Daté à Hazleton, comté de Luzerne, en Pensylvanie, Etats-Unis d'Amérique,
12 octobre 1885.

Je certifie que la lettre ci-dessus reproduite est une traduction fidèle de l'original en langue hongroise.

PAUL O. D'ESTERHAZY,
Agent de la colonisation hongroise.

FORDHAM, NEW-YORK, 23 janvier 1886.

MONSIEUR,—J'ai déjà en l'honneur de soumettre au gouvernement, le 25 juin 1885, aussitôt après mon retour de Winnipeg à Ottawa, un compte-rendu de mon voyage au Nord-Ouest en rapport avec le projet d'y établir une colonie hongroise.

Ce projet a pris, depuis, des proportions importantes; il a été poussé activement, et donne dès aujourd'hui certains résultats encourageants.

Je voudrais vous exposer, pour l'information du gouvernement, le projet dans son état actuel; mais vous me permettez de commencer mon rapport par le commencement. Je vous donnerai cependant les grandes lignes du plan, dans son ensemble, tel que je l'ai présenté il y a quelque temps, aux Hongrois qui résident en ce pays, ainsi qu'à beaucoup d'autres qui n'y sont pas encore venus.

Avec l'aide qui nous a été donnée, à mon assistant M. de Döry et à moi, tant par votre gouvernement que par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, nous avons pu faire, dans les Territoires de Nord-Ouest, un voyage des plus instructifs, dans l'intérêt de la colonisation hongroise, et nous avons ainsi eu l'avantage d'observations et d'études personnelles; les résultats obtenus pour le but que nous nous proposons ont été très satisfaisants; quant au reste, ce voyage a été aussi intéressant qu'agréable. Je pouvais donc offrir à nos Hongrois de fortes raisons de persuasion et d'encouragement en faveur de ce projet de colonisation. Je les ai fortement engagés à profiter immédiatement d'une occasion aussi favorable que celle qui leur était offerte et d'accepter—sans s'occuper de certains rapports malicieux et de cer-

taines influences mauvaises—les conditions favorables auxquelles ils pouvaient acquérir immédiatement des homesteads, dans le Nord-Ouest canadien, pour eux-mêmes et leurs familles.

Avec votre permission, je vais résumer ici ce que j'ai dit et écrit à nos gens de ce que j'ai appris dans mon voyage au Nord-Ouest.

Non loin du centre des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, et à l'ouest de la rivière Rouge, s'étend un des pays les plus riches et les plus beaux du monde. Il consiste en des plaines immenses, qui se déroulent à des degrés différents d'élévation. Le sol, bien que varié, en est partout profond et riche; les prairies sont composées d'un sol d'alluvion de 30 à 40 pieds de profondeur, et tellement riche en certains endroits, qu'il peut donner sans engrais un rendement de blé pendant plusieurs années successives. D'autres prairies de valeur à peu près égale, recouvrent des lits de grès rouge, de trapp, de serpentine, de calcaire et d'autres couches des plus favorables à l'agriculture; les terres qui bordent les rivières ne sont égalées que par celles des vallées de chez nous.

Dans un pays aussi beau et aussi fertile, la culture du sol est plutôt une récréation qu'une fatigue. J'ai vu chez des cultivateurs de ce pays les plus grandes variétés des produits du sol; en outre du blé, de l'orge, de l'avoine, des pois, des navets, des pommes de terre, du chanvre, du lin, du houblon, et autres produits, qui tous viennent en abondance, il y a croît du tabac, du riz, du maïs ou blé-d'inde, ainsi que les fruits qui appartiennent à des climats plus chauds que celui des Iles Britanniques. J'ai appris de bonne source que la cause de ce que j'appelle une puissance de production étonnante, doit être attribuée à la grande chaleur continue des étés, qui fait mûrir avec une rapidité surprenante les produits les plus utiles, pendant que les longs mois de repos des hivers du Canada ne sont pas seulement compensés par la végétation rapide et luxuriante de l'été, mais encore contribuent indubitablement à ce résultat.

Bien que, en avançant vers l'ouest, le pays présente des prairies et des plaines innombrables, cependant, en comprenant ses montagnes et ses collines, un tiers en est couvert d'épaisses forêts qui ajoutent grandement à sa beauté et à sa richesse. Dans ces forêts croissent l'orme majestueux du Canada, les différentes espèces de chêne, de frêne, de bouleau, de noyer et d'autres bois très avantageux pour la construction des maisons et des navires, pour les arts utiles et d'ornement; ils constituent une grande source de richesse pour le Canada. Le plus pauvre habitant, qui n'a pas le moyen de se procurer du charbon, est entouré de bois de chauffage qui lui permet de passer agréablement les longues soirées d'hiver auprès d'unâtre chaud et joyeux.

Le produit de ses centaines de cours d'eau, grands et petits, de ses mers et de ses lacs, de ses forêts et de ses prairies, constitue pour ce pays une source inépuisable de richesse.

Comme on a grossièrement calomnié les hivers du Canada? On me disait ici, l'année dernière, justement avant mon départ pour les Territoires du Nord-Ouest, qu'il n'y avait aucun doute que la plus grande partie de l'Amérique Britannique était condamnée à une stérilité perpétuelle, à cause de la rigueur de son climat. Mais comme une pareille calomnie, en ce qui concerne les territoires du Nord-Ouest, paraît basse et absurde à celui qui a pu voir un pays si fertile, possédant tant de ressources ouvertes pour le développement des industries, et tout ce qu'il faut pour multiplier la richesse individuelle et sociale. Il semblerait que ce pays, au lieu d'être condamné à une stérilité perpétuelle, est plutôt marqué, par la main de Dieu, à devenir l'un des principaux greniers du monde. J'ai visité grand nombre de cultivateurs, qui ont passé nombre d'années dans ce "terrible" Nord-Ouest; tous sont unanimes à dire que l'hiver y est très agréable, et singulièrement uniforme, que le *moccasin* (un soulier fait de peau de chevreuil, ou d'autre cuir mou, sans semelle) est très confortable et très sec, qu'il n'y a pas de dégel avant le printemps, même lorsque la température est douce. La neige, qui tombe en flocons, est dure et sèche. Ce que le cultivateur canadien redoute, ce sont les gelées du printemps et de l'automne, non pas le froid de l'hiver. L'expérience qu'il en a fait qu'il sème son blé de bonne heure le printemps, de manière à ce que l'épi soit formé avant que la gelée arrive.

Le printemps s'ouvre de bonne heure en avril, alors que les aulnes et les saules commencent à reverdir.

Les chaleurs de l'été se font sentir au mois de mai, mais les nuits sont fraîches, et pendant toute la saison des plus grandes chaleurs, la fraîcheur des nuits, accompagnée de fortes rosées, opère un changement bienfaisant. C'est ce qui protège les céréales contre la sécheresse, même pendant la saison la plus sèche, et produit une riche moisson de foin de prairie.

Le labour commence vers le milieu d'avril, et lorsque le temps le permet, il se continue jusqu'au mois de décembre.

On met les animaux à l'herbe en avril.

Le temps de la moisson commence vers la fin de juillet, et les récoltes du foin, du grain et des racines se succèdent rapidement. La moisson terminée, on laboure de nouveau la terre et on commence à semer le blé d'automne.

Le climat canadien est divisé en deux saisons, l'été et l'hiver.

La partie du Nord-Ouest que j'ai visitée convient particulièrement à la culture mixte.

Le colon possède sa terre en propre, et il la cultive pour son compte.

Chaque colon peut devenir propriétaire d'une maison, et d'autant de terre qu'il peut en exploiter avec profit, s'il est prudent, industriel et économe.

C'est sur la prairie que les chemins de fer se construisent le plus facilement. Le chemin de fer Canadien du Pacifique traverse tout le continent; il s'étend d'un océan à l'autre, et passe par les terres les plus fertiles des Territoires du Nord-Ouest. Les minéraux du pays, le bois de ses millions de collines, ainsi que ses vastes bassins houillers peuvent fournir en si grande abondance les matériaux nécessaires à la construction des voies ferrées, que celles-ci arriveront sans doute à traverser en tous sens ses innombrables prairies, à courir de vallon en vallon, et à entrelacer toute cette région dans un immense réseau d'affaires et de profits presque sans parallèle.

J'ai déjà dit en substance dans mon rapport du 25 juin 1884 sur ma visite au Nord-Ouest, et spécialement sur l'examen que j'ai fait de certaines terres des townships situés au nord de Broadview et de Whitewood, ainsi que de la vallée de la Qu'Appelle, dans la concession du chemin de fer Canadien du Pacifique, que cette immense étendue de terre, presque toute boisée, mais entremêlée de prairies couvertes de foin sauvage, propre par son sol et son climat à la culture du blé, de toutes sortes de grain et des racines, aussi bien qu'à l'élevage des bestiaux, avec ses deux lacs (le lac Croche et le lac Rond) et ses innombrables étangs, que cette immense région, dis-je, convient fort, selon moi, à l'établissement d'une colonie hongroise, qui se livrerait à l'exploitation de la culture mixte. Dans ce rapport, je soumettais au gouvernement le plan de former une colonie des agriculteurs hongrois qui résident actuellement aux Etats-Unis, en les envoyant dans les townships que je désignais. Je désire que ce rapport soit considéré comme faisant partie de la présente lettre, de manière à compléter ce que j'avais à dire au sujet de mon projet de colonisation.

Ayant, dans le sens de ce rapport, communiqué aux Hongrois de la Pensylvanie et d'ailleurs mes projets, mes observations personnelles des terres, et les conditions relatives à la colonisation du Nord-Ouest du Canada, ils ont répondu par une adresse exprimant une confiance entière dans mon œuvre et leur reconnaissance envers le gouvernement du Canada. Ce document, qui porte la date du 15 juillet 1885 et qui était en langue hongroise, a été traduit en anglais et transmis au ministère de l'Agriculture. Je vous en envoie une copie, ainsi que le rapport de M. Théodore Zboray, en date du 14 octobre 1885, que j'ai traduit en anglais.

Ce rapport relate en détail les circonstances se rattachant à la formation du premier, du second et du troisième détachements des "pionniers" hongrois, au nombre d'environ 150 familles, partis de Hazleton, en Pensylvanie, durant les mois de juillet et d'août derniers, pour se rendre, à leurs frais, jusqu'à Toronto, d'où ils furent transportés gratuitement par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Winnipeg, Manitoba.

La première colonie de ces immigrants fut établie près de Minnedosa (Mann.), qui porte aujourd'hui le nom de "Vallée Hongroise." Cet établissement fut fait sous

les auspices de la compagnie du chemin de fer Manitoba et North Western, et sous la direction de M. de Döry. Les rapports reçus de cette colonie jusqu'à présent sont assez encourageants.

En somme, les résultats obtenus jusqu'ici, permettent d'espérer un grand succès pour la cause de l'immigration hongroise dans les territoires du Nord-Ouest du Canada.

Je dois vous dire aussi qu'il se fait en ce moment des préparatifs actifs pour obtenir un nombre considérable d'immigrants hongrois, choisis, qui devront partir au commencement d'avril prochain pour le Nord-Ouest, afin d'y établir une seconde colonie qui prendra des homesteads dans les townships de la vallée de la Qu'Appelle, comme il en a déjà été fait mention. Pas plus tard que la semaine dernière, j'ai rencontré, près de Auburn, dans l'Etat de New-York, quelques familles hongroises à l'aise qui se sont volontiers engagées à seconder le projet de colonisation. Elles sont actuellement à recruter, dans l'Etat de l'Ohio, de nouvelles recrues. Je suis en communication avec plusieurs cultivateurs très intelligents de la Hongrie qui m'avaient déjà promis leur co-opération, et j'ai toutes raisons de croire qu'avec le temps beaucoup d'entre eux viendront se joindre à nos nouveaux colons.

De mon côté, je n'abandonnerai jamais la position que j'ai prise, quand même j'éprouverais de plus grands contretemps que ceux contre lesquels j'ai eu à lutter l'année dernière. J'ai toute confiance, et je me considère en état de pouvoir, sous les auspices du gouvernement canadien, mener à bonne fin mon projet de colonisation; cependant, je dois demander au gouvernement de vouloir bien être indulgent pour les erreurs involontaires qui pourraient être commises dans l'exécution du projet; des erreurs se glissent trop souvent qui ne peuvent être contrôlées par l'administration la plus habile et la plus honnête.

Il m'a fallu beaucoup de temps et de travail pour exposer à mes compatriotes ce plan de colonisation dans tous ses détails et d'une manière intelligible; mais tout me fait croire qu'ils en sont déjà parfaitement saisis, et la manière dont ils paraissent l'apprécier promet les plus grands résultats.

Qu'il me soit permis, en terminant ce rapport, de dire quelques mots des qualités distinctives des "Magyars," qui voudraient devenir avec moi, des citoyens respectés des territoires du Nord-Ouest. Je peux espérer que le Canadien le plus sévère ne les jugera pas de trop haut. Du onzième au seizième siècle, la religion des Magyars était la religion catholique romaine; cependant, les écrits de Martin Luther ont implanté les doctrines de la Réforme en Hongrie. La religion du Magyar est "Ne se, Bigot." Ses sentiments moraux sont d'un ordre élevé. Il est trop orgueilleux pour être mal-honnête, bas ou vil. En tout il agit avec le sentiment élevé de ce qui est juste et droit. Bourgeois, il est prudent, bon et généreux; serviteur, il est déterminé, résolu, ne cédant à rien de ce qui est mal. S'il est riche, il dépense largement, il est élevé dans ses goûts, et généreux dans ses actes de charité. S'il est pauvre, son orgueil l'empêche de se plaindre, et son apparence ne le fait pas distinguer des plus riches du pays. Dans toutes ses relations domestiques, comme mari, comme père, frère ou fils, il est irréprochable, et voit tout également avec un regret plein de dignité. Son hospitalité n'a pas de limite. On reconnaît toujours le vrai Magyar, et je demande instamment qu'on ne les perde pas de vue dans sa patrie d'adoption.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

PAUL O. D'ESTERHAZY.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

(Traduction de l'adresse des Hongrois.)

FREELAND, COMTÉ DE LUZERNE, PENNSYLVANIE, 15 juillet 1885.

A l'honorable,
Comte PAUL D'ESTERHAZY,
New-York.

Nous désirons vous exprimer notre grande joie à l'occasion du succès qui est enfin venu couronner vos infatigables efforts. Nous savons apprécier la valeur de ces efforts inspirés et soutenus par un sentiment d'humanité, de patriotisme et d'amour fraternel pour vos compatriotes des Etats-Unis, dans le but de leur obtenir du gouvernement canadien les homesteads depuis si longtemps désirés, sur lesquels nous et nos enfants espérons nous établir.

Nous savons tout ce que vous avez fait pour ceux de nos compatriotes qui sont débarqués à Castle-Garden, New-York. Nous qui vivons aux Etats-Unis nous avons, comme les nouveaux venus, ressenti l'influence bienfaisante de vos nobles efforts. Vous avez fait encore plus, monsieur le comte, en fondant, sous les auspices du gouvernement canadien, une colonie sur des terres choisies par vous dans les vastes territoires du Nord Ouest, au profit de vos compatriotes qui sont des ouvriers agricoles et qui vont en faire leur nouvelle demeure. Nous vous serons, à vous, et au gouvernement canadien, toujours reconnaissants de ces services, nous nous efforcerons de prouver à nos nouveaux gouvernants que nous méritons leur bienveillance, et, quoique peu favorisés sous le rapport de la fortune, nous travaillerons à la grandeur de notre nouvelle patrie, même au péril de notre vie, s'il le faut.

Tout en apprenant avec un sensible plaisir les résultats de vos labeurs incessants dans l'intérêt de notre colonisation, nous avons cependant lu avec un extrême déplaisir dans quelques journaux anglais et allemands, certains articles tendant à déprécier d'une manière indigne votre noble conduite; articles évidemment inspirés par la malice et l'animosité personnelle. Ce sont de lâches calomnies écrites par vos ennemis. Nous ne nous serions pas occupés de ces dégoûtantes élucubrations si elles n'étaient pas dirigées contre un homme que nous honorons parce qu'il en est digne, et qui a été traîné devant le public—un public inconstant, toujours plus disposé à approuver et à accepter le mal qu'on peut dire d'un compatriote plutôt que le bien. Nous sommes d'autant plus sensibles à cette infamie qu'elle a été commise par l'un des nôtres. Noble comte, restez ferme, et vous finirez par triompher; ne vous laissez pas abattre, imitez plutôt l'exemple du Rédempteur des hommes, et pardonnez à vos ennemis, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

Nous sommes ici dans la Pensylvanie, au nombre de 200,000 Hongrois, tous cultivateurs, mais la force des circonstances nous ont fait mineurs; nous seconderons fidèlement votre projet de colonisation. Sur les 400,000 Hongrois établis aux Etats-Unis, 200,000 habitent la Pensylvanie, et le reste est disséminé dans les 37 autres Etats et les 8 Territoires; nous pouvons donc dire que, formant le noyau de l'élément hongrois, nous avons le droit de nous considérer les aînés et de réclamer en cette qualité le redressement des torts qui pourraient être faits à l'un des nôtres. Et voilà qu'un petit nombre de Hongrois de la ville de New-York, dont quelques-uns ne sont pas des meilleurs, et dont un trop grand nombre appartiennent à la classe des "vagabonds" nuisent sans aucune raison aux meilleurs intérêts de nos concitoyens répandus dans les Etats-Unis, en cherchant à vous faire tort, noble comte, par simple animosité personnelle.

Nous déclarons donc, nous Hongrois de la Pensylvanie, que nous n'avons aucune relation quelconque avec les associations de New-York ou autres sociétés semblables, et que nous sommes entièrement indépendants d'elles. Nous n'avons autorisé aucun de ces corps à vous accuser ou à vous desservir auprès du gouvernement du Canada; si on vous a calomnié, c'est par ressentiment personnel. Nous vous estimons par vos mérites personnels, et nos meilleurs souhaits vous accompagnent dans l'accomplissement de la grande œuvre que vous a inspirée votre grande âme.

Veillez offrir au gouvernement du Canada nos sincères remerciements pour l'intérêt qu'il a bien voulu nous porter, et pour nous avoir pris sous sa protection paternelle.

Et vous, noble comte, veuillez accepter des Hongrois de la Pensylvanie, l'expression de leurs humbles actions de grâces, animés que nous sommes par l'ardent espoir qu'avant longtemps des milliers de nos compatriotes se joindront à nous, pour vous donner la preuve de notre affection dans notre nouvelle patrie—le Canada.

Nous demeurons, pour nous-mêmes, et pour ceux que nous représentons,

Noble comte,

Vos humbles serviteurs,

Zboray Tivadaro,
 Pekary Viktoro,
 Bugely Janos,
 Tizessey Laszlo,
 Fritsam Jozsef,
 Stanislaw Breier,
 Malk Makan,
 Jozef Livovszky,
 Duny Mihaly,
 Gorez Demczak,
 Bugely Jozsef,
 Popowiczyo Yanan,
 Yorko Mihaly,
 Jozsef Potoczky,
 Pietrev Staniki,
 Dory Géyzao,
 Vaszily Yanos,
 John Novak,
 Ballecz Mihaly,
 Adam Dudeko,
 Geretz Corba,
 Jozsef Sebel,
 Johan Szucs,
 Jonos Lelija,
 Leo Bonin,
 Redzik Mihaly,

Pavel Janos,
 Sztanyiszlavz Muda,
 Medavec Yanos,
 Zboray Emil,
 Szegi Janos,
 Johan Maczejofki,
 Ocskay Jozsef,
 Janos Seuposik,
 Majk, Lulkac,
 Lejenji Janos,
 Andro Csizsmar,
 Tamas Janos,
 Adamóisk Mihaly,
 Vendoszky Karoly,
 Zsymay Janos,
 Janos Matusik,
 Kuckero Gyula,
 Haluska Janos,
 Durgos Demd,
 Kraynyek Mihaly,
 Ferko Janos,
 Kerekes Jenoo,
 Merve Mihaly,
 Vizokoy Gyorgy,
 Liptak Gyorgyn,

Korecz Janos,
 Lyesko Mihaly,
 Czibe y J. zsef,
 Fabijan Janos.
 Uhlyarszky Janos,
 Bendan Janos,
 Popelyak Andras,
 Saláta Janos,
 Hubitsak Janos,
 Sortés Mihaly,
 Adam Janos,
 Santa Mihaly,
 Petrik Gyorgy,
 Yasokovics Amdo,
 Onuczko Stefan,
 Tremmel Karoly,
 Debreczeny Ferencz,
 Szabo Zsigmond,
 Makula Fereniz,
 Lesko Andras,
 Supajda Aúguszt,
 Ferbo Janos,
 Fekete Janos,
 Vaszily Mihaly,
 Miko Janos.

N° 22.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(M. JOHN JESSOP.)

BUREAU OFFICIEL D'IMMIGRATION,
VICTORIA, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,--J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de cette agence pendant l'année 1885.

Mon temps et mon attention ont été et sont encore tellement absorbés par les affaires relatives à la grande exposition coloniale qui doit avoir lieu à Londres l'été prochain, que malgré mon désir d'entrer dans des détails minutieux concernant l'immigration dans la Colombie-Britannique et les sujets qui s'y rattachent, je ne puis offrir au département auquel j'ai l'honneur d'appartenir qu'un simple aperçu de ce qui s'est fait dans le cours de l'année dernière.

Travaux du bureau.

Il y a eu une légère diminution dans la correspondance du bureau en ce qui regarde les demandes d'informations ; cependant en comprenant la correspondance échangée au sujet de l'exposition, le nombre des lettres envoyées et reçues atteint presque le chiffre de l'année dernière : 703 lettres reçues, et environ 800 envoyées. Comme toujours, les demandes de renseignements sur cette province venaient de presque toutes les parties du monde civilisé, et étaient faites en plusieurs langues, mais elles venaient en majeure partie d'Ontario et du Nord-Ouest. Des brochures imprimées, telles que le *West shores*, les rapports de Kootenay et des îles de la Reine-Charlotte, San-Francisco, *Journals of Commerce, Victoria, New-Years, Colonists*, etc., furent adressées à plus de 600 individus. Les demandes d'informations et de conseils faites verbalement au bureau, surtout par les nouveaux arrivés, s'élèvent à 675, et ce, nonobstant les absences nécessaires occasionnées par les affaires en rapport avec les expositions d'Anvers et de Londres. Les origines de ces visiteurs étaient aussi variées qu'autrefois ; le plus grand nombre cependant était des Canadiens des provinces de l'Est, principalement d'Ontario et du Nord-Ouest. Quant à leurs occupations, les cultivateurs et les ouvriers agricoles étaient en grande majorité. Les demandes d'informations par les artisans furent plus nombreuses au commencement de l'année qu'à la fin de l'été et qu'à l'automne.

Immigration.

La seule manière de calculer le nombre des émigrés arrivés à la Colombie-Britannique est de se servir des rapports de douane dressés sur les déclarations des navires à vapeur et des voiliers. Il n'est fait aucune distinction entre les immigrants et les touristes. Si chaque steamer ou navire qui amène des passagers pouvait être visité dès son arrivée, ces relevés ne pourraient pas être obtenus. Le nombre des nouveaux arrivés, calculé sur les rapports de la douane, ne peut être qu'approximatif, car il est impossible de vérifier le nombre de ceux qui restent dans la province. Comme il n'y a pas eu d'opposition sur la route de Puget-Sound, depuis la tête de ligne du chemin de fer *Northern Pacific*, à Taconia, jusqu'à Victoria, on peut considérer comme immigrants un bien plus grand nombre des gens qui sont arrivés en 1885. Il est permis de croire que moins la moitié au moins des voyageurs arrivés en cette ville durant l'année, sont venus avec l'intention de se fixer quelque part dans la province. Un

certain nombre s'en sont retournés parce qu'ils n'ont pu avoir de l'ouvrage ou qu'ils se sont trouvés désappointés sous d'autres rapports ; mais on peut sûrement porter à 50 pour 100 le nombre de ceux qui sont partis après être restés ici plus ou moins longtemps, comme les voyageurs d'occasion et les touristes qui deviennent de plus en plus nombreux.

PASSAGERS arrivés à Victoria, du 1er janvier au 30 juin 1885.

	Blancs.	Chinois.
Steamers de Puget-Sound	7,635	1,345
do de San-Francisco.....	1,455	1,053
Navires chinois.....	730
	<u>9,090</u>	<u>3,128</u>

Total de blancs et de Chinois, 12,218.

Du 30 juin au 31 décembre 1885.

	Blancs.	Chinois.
Steamers de Puget-Sound.....	6,093	567
do de San-Francisco.....	864	402
Navires chinois.....
	<u>6,957</u>	<u>969</u>

Total de blancs et de Chinois, 7,926.

Total de blancs pour l'année.....	16,047
do Chinois do	4,097
do blancs et Chinois.....	<u>20,144</u>

En comptant 50 pour 100 des passagers blancs, comme nouveaux arrivés, l'augmentation de la population de la Colombie-Britannique, par ce port, serait de 8,023.

Ajoutant 2,000, comme chiffre le plus bas de ceux qui seraient entrés dans cette province par New-Westminster, Nanaimo, le chemin de fer Canadien du Pacifique et Kootenay, on peut raisonnablement compter que la population a augmenté de 10,000 durant l'année.

Le tableau suivant fait voir le nombre, le sexe et l'origine des colons qui ont déclaré leurs effets en douane, à Victoria, en 1885, et aussi la valeur de ces effets.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur des effets.
Etats-Unis.....	293	255	392	\$49,632
Royaume-Uni.....	32	35	57	15,359
Provinces de l'Est.....	68	45	78	25,225
Autres lieux.....	10	5	9	2,895
	<u>403</u>	<u>343</u>	<u>496</u>	<u>93,111</u>

Ce tableau donne une augmentation de 100 chefs de familles qui ont apporté des effets de ménage; soit 33 pour 100 de plus que l'année dernière. La valeur de ces effets n'accuse pas une augmentation aussi appréciable. La très grande majorité des émigrés venait des Etats-Unis, mais plusieurs de ces familles sont canadiennes, principalement d'Ontario, et qui avaient résidé plus ou moins longtemps aux Etats-Unis.

Comme New-Westminster et Nanaimo sont des ports d'entrée, quelques émigrants sont arrivés directement dans ces deux cités—un plus grand nombre dans

la première que dans la seconde. Un autre facteur important sous ce rapport est le mouvement qui se fait pendant l'année sur le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à la côte, et l'absorption ici et là de cultivateurs, de garçons de ferme, d'éleveurs, d'artisans et de travailleurs de chemin de fer. Il est impossible de savoir combien il en est entré dans la province par cette route et combien il en est venu des États-Unis par voie de Kootenay, mais le chiffre a dû atteindre de 2,000 à 3,000—surtout si l'on inclut le grand nombre d'hommes qui se sont dispersés sur la terre ferme et sur l'île après l'achèvement du chemin en novembre dernier.

Progrès agricole.

La demande de terres du gouvernement tant local que fédéral, a été vive et uniforme pendant toute l'année. En dehors de la zone du chemin de fer, 340 personnes ont acheté des préemptions et puis des terres couvrant une superficie de 80,000 acres. Dans la zone du chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo 290 réclamations ont été enregistrées, représentant une superficie de plus de 52,000 acres. Dans la zone du chemin de fer du gouvernement fédéral, district de New-Westminster, il a été fait 233 demandes d'établissements—37,000 acres. Le total, donc, se chiffre par 862 demandes de terres, représentant une superficie totale de près de 170,000 acres. Les demandes de terres fédérales dans les districts de Yale et Kootenay, comprenant une étendue de près de 450 milles le long du chemin de fer, porteront à plus de 200,000 acres la superficie des préemptions et des terres demandées dans toute la province en 1885. C'est une diminution comparée à l'an dernier; mais en 1884, les terres du chemin de fer de l'île ont été ouvertes à la colonisation, et un grand nombre de *squatters* qui s'y étaient établis plusieurs années auparavant ont obtenu des inscriptions de préemption. Outre cela, les terres fédérales de New-Westminster n'étant pas encore offertes en vente, il en est résulté une grande diminution dans les demandes d'établissements dans cet important district agricole. Sur les 862 personnes qui ont demandé des terres, 750 au moins étaient de nouveaux venus, et des personnes qui étaient depuis peu de temps dans la province, où ils avaient occupés aux travaux de chemin de fer et autres.

La demande toujours croissante d'instruments d'agriculture se continue toujours, tandis que l'expansion rapide du commerce des fabricants canadiens est très sensible. Les chiffres suivants indiquent la valeur des importations de ces articles déclarés au bureau de la douane de cette cité depuis quatre ans :

—	1882.		1883.		1884.		1885.	
	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.	Valeur.	Droits.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Etats-Unis.....	23,192 00	6,656 67	30,230 00	9,081 95	18,614 00	5,842 90	16,940 00	5,724 10
Canada.....	18,461 00	25,881 00	29,474 00	34,464 00
Totaux.....	41,653 00	56,111 00	48,088 00	41,404 00

Les importations déclarées à New-Westminster et à Nanaimo en 1884 et 1885 ajouteraient considérablement à ces chiffres.

On a de nouveau tenté de recueillir des statistiques agricoles par l'entremise des agents du gouvernement local, mais sans grand succès. Sur les douze agents dispersés dans les différentes parties de la province, cinq seulement ont répondu jusqu'à ce jour à la demande de l'honorable ministre de l'agriculture. Cependant c'est un commencement, et il est probable que l'an prochain l'on recueillera un rapport général et correct sur cette importante industrie. Voici quelques extraits et chiffres des rapports envoyés :—

M. Eric Duncan, de Comox, rapporte qu'il y avait 4,020 acres sous culture dans son district la saison dernière, mais que les récoltes ont été moins bonnes que d'ordi-

naire, à cause de la sécheresse excessive des mois de juin, juillet et août. Les soixante et deux fermiers qui cultivent cette étendue de terre possèdent 820 têtes de bétail, 310 moutons, 330 porcs et 70 chevaux.

“ Un tiers environ de la partie de Comox qui est cultivée, se compose de sol végétal brun, en partie d'alluvion, très fertile et bien propre à l'agriculture. Le reste est en général des terres de montagne, très souvent couvertes de pierres détachées, et quelques fois sablonneuses. Avec de l'engrais elles donnent de bon rendement, mais elles seraient plus propres aux pâturages. Les animaux, cependant, se tiennent surtout dans les bois et sur les terres couvertes de fougères et de marais. Le sol mince et rocheux et l'herbe courte de l'île Hornby sont très propres au pâturage des moutons.”

Les terres occupées dans ce district s'élèvent à environ 16,000 acres. Il est difficile de calculer l'étendue des terres inoccupées propres à la culture. Répandus au milieu des bois de sapin par tout le district, on trouve des terres où poussent des touffes d'aunes et d'érables et des terres de marais qu'on peut drainer, variant de cinq à dix acres par place, à environ huit milles au nord du quai de Comox, et à trois milles de la plage il y a une étendue ininterrompue d'aunes, qu'on évalue à 1,500 acres.

M. M. Bray, de Nanaïmo, évalue à 1,838 acres la quantité de terres cultivées dans les diverses parties de son district.

Les animaux, comme suit : Bêtes à cornes, 1,604; moutons, 2,216; chevaux, 132; porcs, 232. Les terres occupées sont évaluées à 35,300 acres. Une partie considérable de ces terres recouvrent du charbon. Soixante mille acres de terres inoccupées dans les différentes parties de ce grand district sont susceptibles de culture. Les fonds d'aunes, avec marais herbeux, sont nombreux, et lorsqu'ils sont asséchés ils sont très propres à l'agriculture. Les chaînes rocheuses et les terres hautes accidentées ne sont propres qu'aux pâturages. On trouve de très bons bois dans plusieurs parties de ce district.

M. J. Maxwell, de Salt Spring Island, donne 900 acres de terre comme cultivées, 400 têtes de bétail, 4,500 moutons, 1,500 porcs et 40 chevaux. Trois mille acres pouvant être cultivées sont encore inoccupées. L'île est admirablement propre à la culture des fruits. La pierre à sable de belle qualité abonde. On trouve aussi du granit et du cuivre.

M. J. Bowrow, de Caribou, par suite de l'étendue, de la diversité du sol et du climat et de la population épaisse, trouve qu'il est presque impossible d'évaluer même d'une manière approximative ses qualités agricoles. Il dit qu'il y a environ 10,000 acres occupées et 4,000 sous culture, divisées comme suit :

Blé, 1,300 acres, avec rendement moyen de 25 boisseaux l'acre; avoine, 1,000 acres, rendement moyen, 37 boisseaux; orge, 350 acres, même rendement moyen; racines, 200 acres, avec rendement de 12,000 livres par acre; foin, 1,150 acres, rendant une tonne par acre. Il y a 2,500 bêtes à cornes, 900 chevaux, 1,500 porcs, et 300 moutons.

“ Dans la partie nord du district où l'irrigation est possible, le sol est très propre à la culture de toutes sortes de céréales et de racines, tandis que les terres de montagnes offrent d'abondants pâturages en été—soit 6 mois. Dans les parties habitées on peut dire qu'une moitié représente les terres boisées, dont très peu jusqu'à présent ont été cultivées. La nourriture d'hiver pour les animaux se compose de foin sauvage naturel qu'on trouve en abondance autour des nombreux petits lacs et marais du pays.”

M. F. Sorces, de Clinton, se plaint du défaut de coopération de la part des cultivateurs de son district, pour lui fournir des renseignements dignes de foi. Les chevaux sont si nombreux qu'il les appelle “ vermine,” parce qu'ils n'ont aucune valeur et mangent autant de foin que des animaux de prix.

“ Dans la partie nord de ce district il se fait beaucoup de beurre. Un cultivateur déclare en avoir fait 6,000 livres pendant la saison (depuis le 1er juin jusqu'à la seconde semaine d'octobre). Soixante et dix vaches ont fourni le lait pour ce fromage et ont nourri de plus leurs veaux. Quarante porcs ont été engraisés avec le lait de

rebut. Cette industrie est limitée à la partie du pays connue sous le nom de "Green Timber" et à la vallée du lac la Hache. Dans cette dernière vallée il y a plusieurs terres inoccupées propres au pâturage.

Dans le but d'obtenir des renseignements agricoles dignes de foi, M. Sorces suggère de donner instruction aux répartiteurs de recueillir, pendant leurs tournées annuelles, des renseignements nécessaires de chaque cultivateur individuellement, et s'assurer ainsi des données pour préparer des rapports satisfaisants et dignes de foi sur l'agriculture d'une année en année. Cette recommandation est bonne et pourrait être facilement mise à exécution.

Il y a dans ce district d'après le rapport, 6,200 têtes de bétail, 1,900 moutons, 1,200 porcs et 2,500 chevaux, sans compter les chevaux sauvages qui sont presque innombrables. Le sol est varié; la plus grande partie est propre aux pâturages. La culture de la terre est limitée aux vallées de la Fraser, de la Bonaparte inférieure, au lac la Hache, aux lacs Clinton et Pavillon.

M. F. Hüssey, de York et Lytton, dit qu'il n'a pu se procurer de renseignements des cultivateurs de son district.

Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à ce jour des agents à New-Westminster, Kamloops, O'Kanagan, Kootenay ou Cassiar. Ces districts renferment la grande région de pâturages de chiendent (*bunchgrass*) de l'intérieur qui, dans bien des endroits est couverte d'animaux, et le beau district agricole de la Fraser inférieure, qui s'étend de Chilliwack au golfe de Géorgie, ainsi que l'important district de Cowichan, Saanich, Victoria, Mitchini et Sooke, sur l'île Vancouver.

Asile des immigrants.

La bâtisse temporaire encore occupée comme asile des immigrants a rendu de grands services pendant l'année à plusieurs familles d'immigrants pauvres et à un bon nombre de célibataires. Aucune réparation ou augmentation n'a été faite ou recommandée pour les membres à cause de l'incertitude de la durée de possession; mais si le département se décidait finalement à acheter cette propriété, au lieu de bâtir ailleurs il faudra faire beaucoup de réparations. Quatorze familles, comptant quarante enfants, ont profité de cet abri temporaire et de ce logement pendant l'année. Quarante-deux hommes célibataires ou ayant leur famille ailleurs, et six femmes non mariées, ou veuves, y ont occupé des chambres pendant de courtes périodes. Ces personnes, jointes aux chefs des quatorze familles, forment un total de 116 personnes auxquelles l'asile a été très utile depuis la date du dernier rapport.

Certificats de primes.

Il y a cette année une diminution de dix-sept certificats de primes, comparée à l'année dernière. Tous les certificats qui ont été délivrés, et dont des doubles sont parvenus à ce bureau, ont été présentés et payés. Ils sont au nombre de quarante-deux, et ont été délivrés à vingt-huit hommes, dix femmes mariées et quatre femmes non mariées. Les certificats ont été distribués par les bureaux suivants: Liverpool, 24; Londres, 10; Glasgow, 4; Bristol et Belfast, 2 chacune.

Les servantes

sont en plus grande demande que jamais. Il n'en est pas arrivé plus de douze pendant l'année. La longue distance et le coût du voyage empêchent un grand nombre de personnes de cette classe de se rendre jusque dans la Colombie Britannique, tandis que la rareté des domestiques et les prix élevés payés dans la plupart, sinon, dans toutes les provinces de l'est, les empêchent à présent de se rendre dans l'ouest. On essaie actuellement de payer le passage d'un nombre limité de servantes d'Angleterre et d'Irlande, mais il resté à savoir quel succès l'on obtiendra.

Offre de la main-d'œuvre.

La grande affluence d'artisans et de travailleurs pendant la première partie de l'année a rempli tous les emplois, et il est maintenant plus ou moins difficile pour les nouveaux venus de trouver de l'ouvrage. Plus tard dans la saison, l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique a jeté dans le pays un nombre immense d'hommes de tous métiers cherchant de l'emploi. Quelques-uns sont allés ailleurs; mais un grand nombre restent dans les différentes parties du pays, dans l'espoir de trouver de l'ouvrage à l'ouverture du printemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture, Ottawa.

TAUX MOYEN des gages dans le district de l'agence de Victoria, C.-B., en 1885.

Garçons de ferme, par jour, sans pension.....	\$ 1 50	à	\$ 2 00
do par semaine et pension....	6 00		7 50
Filles de ferme, avec pension.....	4 00		6 00
Maçons, par jour, sans pension	4 00		5 00
Briquetiers do
Charpentiers do	3 00		3 75
Bûcherons do	2 50		3 00
Constructeurs de vaisseaux, sans pension.....	4 00		4 50
Forgerons do	3 00		3 75
Charrons do	3 50		4 00
Jardiniers, avec pension.....
do sans pension.....	2 00		2 50
Cuisinières	1 25		1 50
Blanchisseuses (toutes Chinoises).....
Servantes, par moi.....	15 00		25 00
Journaliers, par jour, sans pension.....	1 50		2 00
Mineurs
Employés dans les scieries.....	2 00		2 50
Conducteurs de locomotives.....	2 50		3 00
Selliers	2 00		3 00
Cordonniers
Tailleurs	2 50		3 00

S. JESSOP,
Agent fédéral d'immigration.

VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1885.

No. 23.

RAPPORT SUR LE MANITOBA ET LE NORD-OUEST.

(M. WALTER S. ABEL, DE BERLIN, PRUSSE.)

OTTAWA, 15 décembre 1885.

Monsieur.—Après avoir beaucoup voyagé dans les Etats et territoires de l'ouest, j'en suis arrivé à la conclusion que les efforts du gouvernement allemand pour changer le courant d'émigration allemande des Etats-Unis vers d'autres endroits plus convenables, sont très avantageux pour les Allemands qui ne connaissent pas ce pays. Malgré la vaste étendue et la population comparativement peu considérable du Far-west américain, il n'y a pas de bonnes terres à avoir à des prix modérés et propres aux colons allemands. Sauf de rares exceptions, les terres sont en la possession de monopoleurs et de compagnies de chemin de fer, qui les vendent un prix très élevé. J'ai rencontré dans le territoire de Washington des immigrants allemands qui cherchaient sans succès depuis des mois, un morceau de terre à leur convenance. La plus grande partie des bonnes terres du gouvernement faciles à cultiver sont déjà prises. Celles qui restent ne valent pas la peine d'être cultivées, ou demanderaient des années et un capital considérable pour les débarrasser de leurs broussailles et de leurs grands arbres. Il est donc vrai que le moyen des cultivateurs allemands qui abandonnent son pays dans le seul but d'améliorer sa condition de fortune et celle de sa famille ne peut plus le faire aux Etats-Unis. Sans tenir compte du fait que les Allemands américains deviennent tous les jours des concurrents de plus en plus forts contre leur pays, et nuisent considérablement aux intérêts commerciaux de l'empire allemand dans leur pays d'adoption, la question des terres en Amérique aujourd'hui devra détourner le puissant courant de l'émigration allemande. Etant parfaitement au fait de cette nécessité, le gouvernement allemand et les sociétés de colonisation allemandes ont cherché dans d'autres parties du globe un meilleur champ pour les colons allemands. Ils ont donné la préférence à certaines républiques de l'Amérique du Sud, parce que l'empire allemand pourra établir un protectorat sur ces colonies. Les avantages de cette entreprise paraissent être plus du côté du gouvernement allemand que du côté du peuple allemand, car le pays n'offre aucun avantage sérieux aux émigrants allemands. L'Amérique du Sud ne sera jamais propice à l'immigration d'une race du nord, bien qu'elle puisse nous donner dans l'avenir un marché plus considérable pour nos marchandises. Le Canada est de fait le seul pays où nos émigrants puissent aller—après avoir abandonné les Etats-Unis. Malheureusement, l'opinion allemande sur le Canada est très erronée et très fautive, et l'on devrait faire tout ce qui est possible pour donner au Canada, en Allemagne, la position honorable qu'il mérite si bien. Le climat n'est pas aussi froid qu'on le croit généralement en Allemagne, et l'on peut se procurer, à des prix raisonnables, des millions d'acres d'excellentes terres. Il y a des institutions européennes qui doivent faire croire à nos immigrants qu'ils sont chez eux aussitôt qu'ils mettent le pied sur ce sol, et qui diffèrent beaucoup de celles de l'autre côté de la frontière. C'est maintenant le temps d'encourager l'émigration allemande vers ce pays, vu qu'il se produit tous les jours, en Allemagne, un vif sentiment contre les Etats-Unis.

Le seul moyen d'attirer une forte émigration allemande au Canada est d'offrir à l'Allemagne une sorte de compensation pour ses centaines de milliers d'hommes. Il nous faut quelque chose en retour de notre perte. L'Allemagne a besoin d'un marché pour ses marchandises; et si le Canada veut les prendre à des conditions faciles, le gouvernement allemand serait prêt à laisser nos émigrants prendre la route du Canada. On pourrait ainsi créer un courant d'immigration comme le Canada n'en a jamais vu.

Pour se faire une idée correcte d'un pays d'une étendue plus vaste que celle de tous les pouvoirs européens d'importance réunis, il faut naturellement y avoir consacré beaucoup de temps et en avoir fait un sujet d'études spéciales. L'opinion que je me suis faite sur le grand Nord-Ouest de l'Amérique Britannique du Nord, est le résultat d'un voyage que j'ai fait sur le Pacifique canadien, pendant à peine six semaines et bien tard dans la saison. Je quittai Ottawa le 4 octobre, choisissant pour

me rendre au Manitoba la ligne des steamers des lacs jusqu'à Port-Arthur. Un voyage sur les lacs en octobre n'est pas absolument agréable; mais comme les steamers de cette ligne côtoient les plus beaux paysages de la rive, je n'ai guère pris garde au mauvais temps. Mes espérances n'ont pas été déçues, parce que le caractère rocheux de la rive présente un tableau très singulier et très intéressant. Les immigrants feront bien, cependant, de choisir la route par chemin de fer jusqu'au Manitoba et au Nord-Ouest, surtout lorsque leurs familles les accompagnent. Les aménagements pour les voyageurs d'entreprendre sur le steamer de la compagnie de transport pourraient être considérablement améliorés, mais les steamers de la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique ont adopté les meilleurs arrangements pour les immigrants, et sont même mieux aménagés que les steamers océaniques de première classe. Nous arrivâmes à Port-Arthur trois jours et demi après notre départ de Sarnia. L'importante position de Port-Arthur lui promet un grand avenir. Situé au centre d'un riche pays minier, avec une immense contrée produisant du blé, en arrière de lui, et bâti à la tête du lac Supérieur, Port-Arthur devra devenir une place d'une très grande importance. La richesse minérale consiste surtout en or, argent, fer et cuivre, qui sont déjà en bonne voie d'exploitation. Les placements et le travail promettent ici de rapporter beaucoup. Il y a certainement ici un champ pour les capitalistes et les ingénieurs de mines allemands. Les intérêts de la marine marchande augmentent constamment à mesure que le Nord-Ouest se colonise. Les dépôts d'immigrants, que j'ai visités avec l'agent du gouvernement fédéral, M. McGovern, sont en excellent état, et offrent un abri aux immigrants sans frais. Il n'y a pas de terres agricoles près de Port-Arthur, et la contrée est d'une nature très rocheuse.

À partir de ce point, j'allai à Winnipeg, la capitale du Manitoba et le cœur du Nord-Ouest. L'histoire de cette ville paraît comme un rêve à un homme des vieux pays. D'un petit hameau de très peu d'importance il y a quinze ans, est sortie le grand centre commercial du Nord-Ouest. Winnipeg est sans aucun doute appelé à un grand avenir. Dans les environs j'ai vu des jardins potagers qui doivent rapporter de beaux revenus à leurs propriétaires. Le pays autour de Winnipeg est très plat, mais le sol est d'excellente qualité. Les débordements de la rivière Rouge au printemps étaient autrefois un grand désavantage pour le pays, mais un immense réseau de fossés ouverts, y a remédié jusqu'à un certain point. J'ai visité les magasins de la compagnie de la Baie-d'Hudson, et j'ai été très surpris de la variété et de la quantité de marchandises que cet établissement garde toujours en magasin. Une métropole comme Londres ou Berlin pourrait être fière d'un établissement semblable.

Le capitaine Grahame, l'agent du gouvernement fédéral à Winnipeg, m'a montré plusieurs personnes arrivées ici sans aucuns moyens il y a trois ou quatre ans et qui sont maintenant à l'aise. Parmi ce nombre se trouvait un juif russe, qui arriva à Winnipeg il y a trois ans, et commença le métier de colporteur. Il ne connaissait pas un mot d'anglais, et quelques amis de la même religion lui firent apprendre ces deux mots insignifiants: *Buy something* (achetez quelque chose). Ces deux mots et quelques piastres servirent de départ à une heureuse carrière commerciale. Le même juif russe tient maintenant un grand magasin de fruits sur la rue principale de Winnipeg. J'ai aussi rencontré un juif allemand, fondateur d'une colonie juive près de Winnipeg, qui m'a dit que ses gens se tiraient très-bien d'affaires dans le Manitoba, et qu'ils aiment la manière de vivre et le climat du pays. J'ai aussi fait la connaissance d'un M. Reidle, fondateur de la colonie de la Nouvelle-Alsace, située sur le lac Long, à trente-six milles au nord de Régina, territoire du Nord-Ouest. Cet homme entreprenant a l'intention de traverser l'océan de bonne heure au printemps pour aller y chercher des nouveaux immigrants en Souabe et en Suisse. Les mennonites allemands, qui arrivèrent dans le Manitoba il y a dix ans pour se soustraire à la loi militaire de la Russie sont tous à l'aise, et font, sans doute, une bonne annonce pour le Canada. J'en ai rencontré à Winnipeg un certain nombre qui étaient venus des établissements voisins à la capitale pour voir la réception faite à Son Excellence le gouverneur général, qui revenait alors de son voyage au Nord-Ouest.

De Winnipeg, je me rendis plus à l'ouest jusqu'à Brandon, au cœur même de la région à blé du Manitoba. Brandon est un autre exemple du développement mer

veilleux des établissements de l'ouest. Comme les autres villes de l'ouest, elle est devenue en peu d'années une place de grande importance. Elle est située dans la vallée de l'Assiniboine, possède de belles rues, bien entretenues, de solides constructions et plusieurs éleveurs pour le grain. Il sera peut-être intéressant pour les Allemands de savoir qu'une brasserie vient d'y être récemment établie. Brandon était très animé, parce qu'il y avait en ville un grand nombre d'acheteurs de blé et de cultivateurs. Le blé ne s'est pas vendu aussi cher que l'an dernier, à cause des gelées du printemps. On y remédiera cependant en semant du blé dur. La contrée dans le voisinage de Brandon est passablement bien peuplée, et les nouveaux arrivants sont obligés de chercher des terres dans la direction de la montagne du Caribou, et plus loin dans l'intérieur. Le sol est une terre franche noire très fertile, produisant en moyenne, 30 boisseaux de blé par acre. Le pays est très plat et tout à fait dépourvu de bois. L'absence complète d'arbres rend le paysage bien monotone. Chaque colon devrait planter des arbres sur sa terre, pour donner à la prairie une apparence plus attrayante et plus gaie. L'établissement de pépinières y aiderait beaucoup. Les maisons de fermes et leurs dépendances que j'ai visitées, étaient toutes solidement construites, et leurs propriétaires paraissaient satisfaits de leur sort. Il y avait environ une demi-douzaine de lieuses en opération dans le voisinage de Brandon. Quelques-unes à la vapeur, d'autres par des chevaux. Cela était naturellement bien intéressant pour moi. Je m'informai de la condition réelle des colons, et j'ai reçu partout les renseignements les plus satisfaisants. Il y avait naturellement quelques exceptions, mais cet insuccès était toujours dû à la mauvaise administration des colons. On a parlé de jeunes Anglais venant avec beaucoup d'argent et sans aucune connaissance en agriculture. Comment pouvaient-ils espérer réussir? un bon nombre se fatiguèrent de leurs terres et partirent dégoûtés du pays. Il me semble qu'un homme possédant un capital limité et s'y connaissant un peu en agriculture doit réussir dans ce pays. Le sol de la prairie est si fertile qu'il n'est pas nécessaire de cultiver avec autant de soin qu'en Europe.

De Brandon j'allai à Qu'Appelle, une ville prospère sur la rivière Qu'Appelle, et le point central d'une immense contrée agricole et de pâturages, Il y a là des millions d'acres de terres excessivement riches, dont le sol est de terre franche noire de la meilleure qualité. On peut obtenir de bonne eau fraîche dans des lacs et jusqu'à un certain point dans des cours d'eau qui sont cependant peu nombreux et petits. Cette région possède un nombre considérable de marais à foin, et deviendra sans doute plus tard un beau pays d'élevage. Quelques personnes qui s'occupent d'élevage y ont déjà fait des fortunes. M. Baker, l'agent d'immigration à Qu'Appelle, m'informa que bon nombre de Roumains sont arrivés ici l'an dernier et sont, jusqu'à présent, très satisfaits du pays. J'allai de Qu'Appelle à Calgary, une ville grandissant rapidement, aux pieds des montagnes Rocheuses. Le climat du district d'Alberta (dont Calgary est la capitale), est doux et tout simplement délicieux, et le paysage des montagnes des plus pittoresques. Calgary est entouré d'un beau pays de fermes et de pâturages; c'est surtout un pays éminemment propre à l'élevage. Le versant et les contreforts des montagnes Rocheuses, couverts d'une excellente herbe nutritive, et jouissant d'un climat doux, doivent en faire un des plus beaux pays du monde pour l'élevage. Je crois que l'élevage des moutons réussirait très bien. Le sol se compose surtout d'une terre franche noire, avec sous-sol argileux. Le sol produit d'excellentes récoltes. On me dit que les légumes poussent excessivement bien dans ce pays.

J'ai trouvé Calgary l'endroit le plus animé de la ligne du Pacifique canadien. La ville était pleine de voyageurs, et il était difficile de trouver une chambre pour y coucher. On bâtissait de tous côtés, et les citoyens de Calgary ont foi dans le brillant avenir de leur ville.

Après m'être rendu jusqu'à Donald, le terminus actuel du chemin de fer Canadien du Pacifique, situé dans les montagnes Rocheuses, je revins à Ottawa, où j'arrivai le 24 novembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WALTER. S. ABEL.

A l'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

No 4.

RAPPORT D'UNE VISITE AU CANADA.

(M. JAMES BIGGAR.)

GRANGE FARM,
DALBEATTIE, ECOSSE, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—A votre invitation, j'ai visité le Canada en 1879, et j'ai fait un rapport que votre département a publié avec celui des autres délégués de ce pays. A cette époque mes voyages ont embrassé non seulement les provinces du Nord-Ouest du Manitoba, mais aussi les provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et bien que j'aie vu un peu de l'Ontario, j'ai senti que je n'avais pu consacrer à cette province autant de temps que le méritait son importance. Je suis donc heureux de saisir cette occasion de compléter mon premier rapport où il me paraît le plus défectueux.

Je visitai de nouveau le Canada cette année, et j'ai pu passer quelques semaines dans l'Ontario en établissant mes quartiers généraux alternativement à Toronto et à Québec.

J'arrivai dans la province de l'Ontario le 8 septembre, et j'ai trouvé qu'une grande partie de la moisson n'était pas encore finie. On m'a dit que c'était dû au temps défavorable, et la plus grande partie de la moisson couchée par la pluie confirmait cette opinion. Les moissons, règle générale, étaient bonnes, et dans presque tous les cas étaient récoltées au moyen de machines améliorées, l'emploi des moissonneuses-lieuses automatiques devenant général. Grâce au temps dont il vient d'être parlé, les pâturages étaient plus frais et meilleurs qu'ils ne le paraissaient il y a six ans.

J'ai eu le plaisir de visiter les expositions à London et à Toronto, et j'en ai été bien satisfait. Ces expositions sont agricoles et industrielles et comprennent non seulement un nombre considérable d'animaux vivants et de produits agricoles de toute sorte, mais aussi des fruits, du miel : du bois, des machines, et des articles de fabriques en bois, en fer et en tissus. De fait, toutes les industries du Canada y étaient représentées. Ces expositions, en somme, sont très intéressantes, et montrent d'une manière surprenante l'industrie, l'énergie et l'intelligence du peuple canadien, et sont une preuve étonnante de la richesse et des progrès dans un pays comparative-ment nouveau.

Ces expositions offraient des amusements qui n'étaient pas strictement d'un ordre industriel ou agricole, tels que courses de chevaux, chemins de fer électriques et de va et vient (*switch-back railway*), ascensions en ballon, acrobates, et une foule d'autres amusements, qui, tout en attirant les visiteurs et en augmentant les recettes, paraissent déplacés au point de vue d'un visiteur des vieux pays. Les machines agricoles exposées étaient nombreuses et intéressantes. Elles indiquaient beaucoup d'ingénuité dans leur construction, et les efforts qu'on tente pour allier la légèreté à la force et à l'efficacité. Les machines à récolter et à battre étaient excellentes, et le très grand nombre de manufactures représentées, indique combien est grande la demande de ces machines. La beauté et le fini des divers articles font grand honneur aux fabricants.

Sous le rapport des animaux, les canadiens sont enthousiastes, et j'ai été content des diverses sortes exposées, et surtout des bêtes à cornes et des chevaux.

Il y avait un nombre considérable de chevaux trotteurs et de trait, mais pour moi la plus grande amélioration paraît avoir eu lieu dans les gros chevaux de trait,

parmi lesquels les Clydesdale ont remporté le prix. On a exposé un bon nombre d'excellents étalons de la race Clydesdale, et les classes des courtes-cornes Hereford, et sans cornes (Galloways et Angus) étaient bien représentées. J'ai trouvé partout au Canada un vif désir d'avoir le meilleur sang possible, afin d'améliorer les troupeaux canadiens, et je retourne en emportant des ordres pour un bon nombre des meilleures bêtes à cornes de Galloway que je pourrai me procurer. J'ai expédié soixante et sept têtes de grande race et de mérite individuel par le steamer *Brooklyn*, de la ligne Dominion; malheureusement le steamer a fait naufrage sur l'île d'Anticosti, trente animaux ont finalement été sauvés et débarqués à Halifax, et un certain nombre d'autres pourront encore servir à la reproduction. Je puis dire ici que j'ai visité la station de quarantaine à Québec. L'aménagement est excellent, et il y avait en quarantaine un grand nombre d'animaux de valeur, à destination non seulement du Canada, mais aussi des Etats-Unis.

A Toronto, j'ai pris beaucoup d'intérêt dans une exposition de miel par M. Jones, de Beeton, Ontario, qui se livre à l'apiculture avec beaucoup d'énergie et de succès, et qui a visité Chypre, la Syrie et la Palestine à la recherche de nouvelles variétés d'abeilles. La production du miel est maintenant une des industries du Canada.

Les animaux Jerseys à Toronto méritent une mention spéciale, et j'ai pris beaucoup d'intérêt dans une exposition d'animaux de sang mêlé, par un monsieur d'Owen-Soud, qui s'était servi d'un taureau Galloway avec des vaches courtes-cornes de sang mêlé et des vaches du pays. Ces vaches ont été montrées avec leurs veaux, et bien que chaque vache eût des cornes, tous les veaux étaient sans cornes, et presque tous noirs.

Il y a dans ces expositions certaines choses qui, aux yeux d'un visiteur des vieux pays, pourraient être améliorées. La première chose serait de publier un catalogue qui permet au visiteur de trouver où sont situées les diverses classes d'animaux, afin d'examiner avec soin et de comparer les diverses entrées. Les chevaux se trouvant toujours dans des stalles fermées ne peuvent être examinés aussi facilement que dans nos stalles, et l'examen des juges se fait dans un enclos si grand, que le public du dehors ne peut voir les animaux avec avantage. De cette manière on perd un bon nombre des avantages de s'instruire dans ces expositions. Je comprends que pour préparer un catalogue, il faudrait que les entrées se fissent quelques jours plus tôt qu'à présent; mais cela ne devrait pas être une grande difficulté, et les enclos réservés aux juges pourraient être facilement rendus plus accessibles aux visiteurs intéressés.

J'ai visité de nouveau le collège agricole, mais je n'ai pas eu la chance d'y trouver les officiers. Je comprends qu'on a établi une laiterie, et que les expériences sont intéressantes.

J'ai parcouru en voiture plusieurs parties de l'Ontario, et j'ai vu partout des signes de confort et de prospérité. Les améliorations dans les maisons, clôtures et culture étaient évidentes, et tout contribuant à confirmer les impressions favorables que j'avais éprouvées il y a six ans. Les animaux dans les champs étaient de bonne race et bien tenus, et j'ai vu de très bonnes moissons de navets de Suède et de betteraves.

J'ai été heureux de voir un excellent haras de chevaux importés Clydesdale, établis par MM. Torby, près de Guelph, parmi lesquels j'ai reconnu plusieurs chevaux bien connus pour avoir remporté des prix dans ce pays. Un haras, appartenant à M. Davis, de Windsor, mérite bien aussi d'être mentionné.

En dépit des bas prix des produits, la terre dans l'Ontario a maintenu sa valeur, et me paraît une aussi bonne garantie que la terre dans ce pays, dont la valeur a grandement souffert récemment par suite de l'augmentation toujours croissante des produits étrangers, jointe à la dépression dans les centres manufacturiers.

J'ai entendu dire maintes et maintes fois qu'avant longtemps l'Angleterre sera obligée d'adopter une politique fiscale semblable à celle du Canada, et il n'y a aucun doute que l'opinion publique a changé jusqu'à un certain point sur ce sujet.

Je n'ai pas eu le temps de visiter le Nord-Ouest, mais on me dit que les progrès qu'il a faits depuis ma visite en 1879, ont été merveilleux, et que l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique devra contribuer au rapide développement du pays.

Le voyage entre Liverpool et Québec est des plus agréables. Ayant traversé trois fois par la ligne des steamers canadiens et une fois par une des meilleures lignes de New-York, je me crois obligé de dire que je préfère de beaucoup la ligne canadienne. Le confort et l'attention qu'on porte aux voyageurs ne laissent rien à désirer, et si les steamers marchaient à une vitesse égale à celle des plus rapides steamers de New-York, la ligne serait encore plus populaire. La courte distance et le calme relatif du golfe Saint-Laurent doivent être un grand avantage pour les voyageurs qui souffrent du mal de mer ; et, grâce au raccordement avec la nouvelle route du chemin de fer Canadien du Pacifique, la route devra certainement attirer un nombre bien plus considérable de voyageurs.

En terminant ce rapport nécessairement court, je saisis de nouveau l'occasion d'exprimer mes remerciements pour la bonté et la courtoisie avec lesquelles j'ai toujours été reçu par le peuple du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES BIGGAR.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 25.

RAPPORT SUR LE RAPATRIEMENT DES CANADIENS FRANÇAIS.

(M. CHARLES LALIME.)

(Original.)

WORCESTER, MASS., 2 janvier 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes opérations dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre comme agent d'immigration pour l'année finissant le 31 décembre 1885.

En 1885, j'augurais une augmentation graduelle sur le succès obtenu antérieurement, comptant comme d'habitude sur la paix et la continuation de l'ordre de choses qui avaient caractérisé notre Nord-Ouest depuis mon entrée en fonction jusquo-là.

Rien ne pouvait faire prévoir interruption ou complication de nature à diminuer, encore moins empêcher le courant de l'immigration déjà si prononcé vers la province du Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest. Au contraire, 1885 s'ouvrit sous les meilleurs auspices.

Les faits accomplis, les établissements florissants déjà fondés, l'augmentation croissante des colons et les succès obtenus, tout enfin me promettait d'espérer que cette année serait l'une des plus prospères au point de vue de la colonisation.

En telle prévision, j'avais pris dès le commencement de l'année et dans les derniers mois de l'année 1884, des mesures exceptionnelles pour activer l'exodus des familles de cette partie des Etats-Unis dans les plaines de notre Nord-Ouest.

En outre d'un surcroît des publicités des ressources de ces régions, j'avais pris arrangements, à prix réduits, avec les principales compagnies de chemins de fer, pour le transport des émigrants et j'organisais déjà un grand voyage d'excursion pour leur permettre de juger par eux-mêmes de la supériorité de nos terres et des avantages extraordinaires que le gouvernement mettait à leur disposition pour leur créer une existence prospère, lorsque malheureusement la rébellion éclata.

Inutile d'ajouter qu'il me fallait renoncer à mes projets et attendre des temps meilleurs.

Ce ne fut que vers la fin de l'été, les troubles étant apaisés, qu'il me fut possible de reprendre le cours de mes travaux à cet égard.

Malgré les déplorables contretemps qui ont ainsi entravé mes efforts, il me fait plaisir néanmoins de constater que j'ai pu fournir à la colonisation de l'ouest environ deux cent soixante colons, généralement des chefs de familles, et dont un grand nombre possédaient toutes les qualifications requises.

Pour l'année prochaine j'ai lieu d'espérer que mon agence reprendra le cours des succès remportés les années précédentes, et qu'avec le concours de votre département et celui non moins dévoué de la compagnie du Pacifique canadien, mon rapport pour l'année 1886 accusera une augmentation considérable de colons sur celui de 1885.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. LALIME,

Agent d'immigration.

A l'honorable,
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 26.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION A SHERBROOKE.

(M. W. E. IBBOTSON,)

SHERBROOKE, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le nombre d'immigrants qui sont arrivés ou qui m'ont été expédiés pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1885.

La classe d'immigrants qui est arrivée, était pour la plupart très-bonne, et a apporté avec elle assez de moyens pour pouvoir acheter des fermes convenables dans les meilleurs endroits, les acheteurs considérant et pensant que les terres de nos townships de l'Est égalent sous tous rapports n'importe quelles autres au Canada, et offrent un meilleur avenir que les autres aux cultivateurs anglais, irlandais ou écossais. D'après mes livres, je constate que plus de vingt fermes situées à Eaton, Spring-road, Robinson-Bury, Scotstown, Brookberry, Angus, Lennoxville et Belvédère ont été vendues à des immigrants arrivés parmi nous.

Je suis heureux de faire rapport que malgré la forte dépression qui a existé depuis quelques années, les affaires deviennent plus satisfaisantes, et nous prévoyons pour l'été prochain une forte augmentation dans le chiffre des affaires, ce qui aura pour effet d'aider tous les immigrants à leur arrivée ici.

En terminant, je dirai que bien qu'il y ait eu diminution d'immigrants depuis quelques années, j'ai cependant disposé (par vente) de plus de fermes que les années précédentes. C'est dû à la meilleure classe d'immigrants qui viennent dans nos townships de l'Est.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. E. IBBOTSON,

Agent d'immigration et de colonisation pour les
townships de l'Est, à Sherbrooke, Québec.

A l'Honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

ANNEXE A.

INDIQUANT le nombre d'immigrants arrivés dans la cité de Sherbrooke pendant l'année terminée le 31 décembre 1885, et qui se sont établis autour de la cité de Sherbrooke, en les répartissant par nationalités ;

Natifs d'Angleterre	142
Hollande.....	1
Ecosse.....	28
Norvège.....	6
Danemark.....	1
Suède.....	5
Irlande.....	13
Total.....	<u>196</u>

W. E. IBBOTSON,

*Agent d'immigration et de colonisation
pour les townships de l'Est, à Sherbrooke, Qué.*

SHERBROOKE, 31 décembre 1885.

ANNEXE B.

INDIQUANT comment se répartissent les 196 immigrants que m'ont expédiés les agents voyageurs d'immigration, de Québec, et qui ont demandé de l'aide et des avis pendant l'année terminée le 31 décembre 1885 :—

Garçons de ferme.....	78
Marins.....	4
Musiciens.....	2
Charpentiers.....	7
Fabricants de dentelles.....	2
Domestiques.....	35
Poseurs de tuiles.....	2
Pêcheurs.....	14
Potiers.....	4
Fileurs.....	5
Forgerons.....	6
Meubliers.....	5
Menuisiers.....	7
Mineurs.....	21
Teneurs de livres.....	2
Journalistes.....	2
Total.....	<u>196</u>

W. E. IBBOTSON.

*Agent d'immigration et de colonisation
des townships de l'Est à Sherbrooke, Québec.*

SHERBROOKE, 31 décembre 1885.

 QUARANTAINE ET SALUBRITÉ PUBLIQUE.

N° 27.

 RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SYDNEY, C.B.
 (WM. MCKENZIE McLEOD, M.D.)

 STATION DE LA QUARANTAINE,
 SYDNEY, CAP-BRETON, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'an dernier sur la quarantaine de ce port.

Le 12 janvier, D. J. McIsaac fut nommé gardien de l'hôpital de la quarantaine. Pendant la saison, onze malades ont été admis à l'hôpital pour y être soignés. Sur ce nombre, neuf sont sortis guéris et deux sont morts. Une des malades, Mlle Emma Lawrence (guérie) a souffert de la fièvre typhoïde; les autres de la petite vérole. Les deux décédés sont Alfred Nichol, de Gaspé, matelot du brigantin *Hastings*, et Leonard Nelson, de la Norvège, matelot de la barque *Scotia*. Sur le nombre total, onze, M. McIsaac, le gardien, a contracté la maladie dans l'exercice de ses fonctions, et trois, savoir : D. McSween, Margaret McDonald, et Mary Black étaient des convalescents envoyés à l'hôpital par le conseil de salubrité de Sydney, avec la permission spéciale du département; transmise par une lettre du 2 novembre 1885.

Trois navires ont été mis en quarantaine pendant la saison, savoir : Le steamer *Scotland*, capitaine Lockhurst, allant de Londres à Montréal, avec une cargaison générale, en mai; le brigantin *Hastings*, capitaine Lawrence, allant de Montréal au Brésil avec de la planche, en août; et la barque *Scotia*, allant de Montréal au Brésil, avec de la planche, capitaine Smeltzer, en octobre. Tous ces navires, immédiatement après avoir débarqué leurs malades, ont été nettoyés et fumigés.

A la fin de septembre ou au commencement d'octobre, la petite vérole éclata parmi les habitants de Sydney et se répandit jusqu'à un certain point. Ses progrès ont cependant été arrêtés d'une manière digne d'éloges par les efforts du bureau de santé local, aidé de la population. Pendant que cette maladie sévissait, il n'était pas rare de trouver des gens qui, à dessein ou autrement, attribuaient l'origine et la propagation de la maladie à la négligence du médecin visiteur et des infirmières de l'hôpital de la quarantaine. Si profonde était l'impression créée à ce sujet que bien que convaincu de sa fausseté, j'ai fait une enquête régulière, et après des recherches les plus minutieuses, j'eus le plaisir de prouver d'une manière indubitable la fausseté des rapports qui prétendaient que l'hôpital et son personnel étaient le centre d'où se répandait la contagion, et de dissiper les appréhensions du public.

De bonne heure ce printemps l'on commença les travaux sur le terrain de l'hôpital. On construisit un chemin conduisant du chemin public jusque près des bâtisses, où les travailleurs durent suspendre les opérations, en attendant le règlement d'une contestation au sujet du droit de propriété de la terre sur laquelle doit passer le petit bout de chemin qui reste à faire pour atteindre la barrière de l'hôpital. Le terrain autour de l'hôpital a été nettoyé, essarté, drainé, nivelé et clôturé; et il a été construit un très bon quai dans une profondeur d'eau suffisante pour le remorqueur à vapeur.

Les bâtisses, jusqu'à présent, restent inachevées, à l'exception des articles qui ont été fournis en cas de besoins pressants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. MCKENZIE McLEOD, M.D.,

Surintendant médical, hôpital de la quarantaine de Sydney.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
 Ottawa.

No 28.

RAPPORT ANNUEL DE LA STATION DE QUARANTAINE DE SAINT-JEAN, N.B.

(W. S. HARDING, M.D.)

STATION DE LA QUARANTAINE,
SAINT-JEAN, N.B., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année terminée le 31 décembre 1885.

Pendant l'année j'ai visité tous les navires arrivés ici qui se trouvaient dans la classe de ceux qui avaient besoin d'inspection. Les cas de maladies à bord de ceux que j'ai visités n'étaient pas des maladies contagieuses. Des décès causés par des maladies contagieuses, avaient cependant eu lieu à bord de plusieurs de ces navires avant d'arriver ici, et dans trois cas les navires ont été désinfectés, à cause de ces décès, et l'infection ne s'est pas répandue. Je suis donc très heureux d'annoncer que nous avons échappé aux maladies contagieuses alors que d'autres endroits en ont tant souffert.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. S. HARDING, M. R. C. S., Angl.,
Médecin-surintendant.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 29.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE D'HALIFAX.

(W. N. WICKWIRE, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,

HALIFAX, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette station en 1885.

Nous n'avons eu pendant l'année, dans le port d'Halifax, que deux cas de maladie nécessitant une réclusion à l'hôpital.

Le 27 mars, le steamer *York City* arriva de Londres avec un matelot atteint de la petite vérole, et le 14 juillet, le steamer *Boston City* arrivait aussi de Londres avec un autre cas de petite vérole. Les deux malades furent envoyés à la station de quarantaine, et guérirent en peu de temps.

Comme le choléra sévissait dans les ports d'Espagne et de la Méditerranée, de même que la picote à Londres et dans d'autres endroits, j'ai fait une inspection spéciale de tous les steamers et autres navires qui en arrivaient. Les navires venant des ports infectés furent surveillés avec soin, et dans plusieurs cas leurs commandants reçurent l'invitation de rester au large pendant quelques jours, pour examen, avant d'aborder. J'ai constaté avec plaisir que la plupart ont reconnu la nécessité des précautions que nous prenions et n'ont fait aucune objection à suivre mes instructions.

Les bâtiments de l'île Lawlor auraient besoin d'être un peu réparés et pointurés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,

Médecin-inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N° 30.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE
CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(W. H. HOBKIRK, F.R.C.S.)

STATION DE QUARANTAINE,
CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-EDOUARD, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année 1885.

Les navires ont été visités et inspectés comme d'habitude, mais il n'y eut aucun cas de maladie qui nécessitât un traitement à l'hôpital, jusqu'au 12 novembre, jour où William Jones, cuisinier de la barque *Lucy Pope* tomba malade. Comme on savait qu'il était allé dans une maison où un cas de picote très grave s'était développé depuis, on le transporta à l'hôpital de la quarantaine; le navire fut complètement désinfecté et mis en quarantaine. Le malade se rétablit sans répandre la contagion. Mais le 19 novembre, Michel Bourque, second du même navire, qui était allé aussi dans la maison infectée, donna des symptômes de petite vérole qui se sont parfaitement accentués le 22 du même mois. On le transporta à l'hôpital le 23. Le cas était grave, mais le malade en guérit, et fut renvoyé le 21 décembre.

Le capitaine et l'équipage du *Lucy Pope* furent logés dans une maison inoccupée près de l'hôpital, et le navire fut nettoyé et désinfecté à nouveau. Comme aucun de ces hommes ne donnait de symptômes de la maladie, on le libéra de la quarantaine et ils retournèrent sur leur navire au bout de treize jours.

Depuis l'apparition de la picote (aujourd'hui heureusement disparue) dans cette ville, tous les navires arrivant dans le port ont été rigoureusement examinés et aucun des passagers et des hommes d'équipage n'eut la permission de descendre à terre avant d'avoir été vaccinés ou re-vaccinés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,W. H. HOBKIRK, F.R.C.S.,
*Médecin-inspecteur.*L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

N^o 31.RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE PICTOU,
NOUVELLE-ECOSSE.

(HENRY KIRKWOOD, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,
PICTOU, N.-E., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de 1885.

Deux cas de picote se sont déclarés à cette station.

Le steamer *Bonavista*, capitaine Anderson, de Montréal, arriva ici le 24 octobre, mais pour des raisons dont je ne puis me rendre compte, je ne fus averti que le 26 qu'il y avait de la maladie à bord. En faisant l'inspection du navire, je découvris immédiatement un cas de petite vérole confluente. Je fis immédiatement transporter le malade—un enfant—dans le lazaret, avec sa mère; puis, je fis désinfecter le navire et lui permis de continuer sa route.

L'enfant mourut le 1er novembre; lorsqu'il fut enterré, je fis brûler tout le linge qui lui avait servi et je gardai la mère en quarantaine pendant quatorze jours, au bout desquels je la laissai se rendre à destination.

Le second cas fut apporté ici par le brigantin *M. B. Daly*, capitaine Kennedy, de Montréal.

D'après la version du capitaine, il paraîtrait que le brigantin a touché à Georgetown, Ile du Prince-Edouard, pour avoir un médecin, mais que les autorités lui ont immédiatement donné l'ordre de s'éloigner. Le brigantin vint ici, et le matin de son arrivée, le malade mourut. Je l'enterrai immédiatement, j'envoyai l'équipage en quarantaine à l'hôpital, et au bout de quelques jours je permis au navire de se rendre à sa destination, Terre-neuve.

Je suis donc heureux de dire que notre port a pu heureusement échapper à la contagion qui le menaçait, vu la proximité de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, où la picote a fait de si grands ravages, et aussi vu le voisinage de Sydney, Cap-Breton, où il y a eu plusieurs cas de la maladie.

Je dois ajouter que le bureau d'hygiène de Pictou m'a beaucoup aidé à empêcher la picote de prendre pied ici, en me fournissant une chaloupe pour surveiller tous les navires qui venaient de l'Ile du Prince-Edouard.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY KIRKWOOD, M.D.

*Médecin-surintendant.*A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 32.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN-VISITEUR, PORT DE QUÉBEC.

(A. ROWAND, M. D.)

QUÉBEC, 16 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le court rapport suivant, touchant les immigrants et passagers arrivés d'Europe au port de Québec pendant la saison de navigation de 1885.

Le nombre total s'en est élevé à 16,757. Je dois dire, en toute sincérité, qu'il ne nous est jamais venu d'immigrants en meilleur état de santé. Sauf deux ou trois cas de rougeole et de fièvre scarlatine d'un caractère bénin, je n'ai pas eu à constater de maladies contagieuses. Il est vrai que quatre ou cinq cas de petite vérole se sont déclarés en mer sur quelques-uns des steamers venant ici ; mais les malades furent tous mis en quarantaine à la Grosse-Ile, où ils furent retenus assez longtemps pour ne plus donner aucun danger. Nous avons eu soin de vacciner tous les passagers, et de nettoyer et désinfecter le navire. Nous avons ainsi empêché la maladie de se répandre. La variole qui a affligé Montréal ne nous est pas venue de là, car il est évident qu'elle s'y est déclarée avant l'ouverture de la navigation dans le bas du Saint-Laurent.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. ROWAND, M. D.
Médecin-inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 33.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE LA
GROSSE-ILE.

(F. MONTIZAMBERT, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE, GROSSE-ILE, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur la station de quarantaine de la Grosse-Ile, pour l'année 1885.

Trente-six navires ont fait pendant l'année, à la station de quarantaine, la déclaration qu'ils avaient des maladies contagieuses à bord, ou qu'ils arrivaient de ports infectés.

La petite vérole a été la seule maladie contagieuse qui ait sévi cette année. Les navires arrivés ici ont fourni leur contingent à l'hôpital. Tous les malades guérirent, à l'exception d'un seul passager d'entrepont, du steamer de la ligne Allan *Sardinian*, arrivé ici le 6 juillet.

J'ai fait réparer une partie des bâtiments de la station. J'espère que vous voudrez bien faire terminer ces réparations le printemps prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRED. MONTIZAMBERT, M.D. Edin., etc.

Médecin-surintendant.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 34.

RAPPORT ANNUEL SUR LA STATION DE QUARANTAINE DE
VICTORIA, C.-B.

(WM JACKSON, M.R.C.S.)

STATION DE QUARANTAINE,
VICTORIA, C.-B., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de 1885.

Le steamer *Olympian*, capitaine T. J. Wilson, est arrivé de Puget-Sound dans ce port, le 8 octobre, à 10 heures du matin, avec un cas de petite vérole à bord ; il toucha terre tout de même, au lieu de stopper à la station de quarantaine pour subir l'inspection de rigueur, et il repartit le même jour à 1 heure de l'après-midi, avant que le cas fût découvert. Au retour du steamer, deux jours après, je le retins pour le faire désinfecter, etc. Je confiai l'affaire à MM. Drake, Jackson et Helmcken, qui prirent des procédures judiciaires devant le magistrat de police de Victoria, où la poursuite fût déboutée, le capitaine plaidant ignorance qu'il y eut de la picote à bord de son navire. Il n'est pas venu d'autre cas de maladie contagieuse à ce port pendant l'année. Lorsque le steamer *Olympian* arriva ici, j'étais occupé à bord de la barque *Hattie E. Tapley*, sur laquelle un homme d'équipage était mort en entrant dans le port.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM JACKSON,

Officier de quarantaine.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 35.

RAPPORT SUR LA RÉUNION DE L'ASSOCIATION D'HYGIÈNE AMÉRICAINE.

(F. MONTIZANBERT, M.D.)

QUÉBEC, 18 décembre 1885.

MONSIEUR,—Suivant vos instructions, je me suis rendu à Washington, et j'ai assisté aux conférences sur l'hygiène qui ont eu lieu le 8 décembre et les jours suivants, conférences données par les bureaux d'Etat, et par l'Association d'hygiène publique américaine.

Il y avait environ cent soixante et quinze délégués présents.

Plusieurs documents et questions touchant la santé publique y furent lus et discutés. Délégué de votre quarantaine, je vais borner mon rapport aux documents qui touchent spécialement à cette branche de la science sanitaire. Les plus importants furent :

1. "Le rapport du comité sur les désinfectants," ouvrage d'une grande valeur scientifique et pratique, et qui en toute probabilité sera le guide à suivre dans ces matières d'ici à quelque temps.

2. Une étude sur "L'Hygiène Maritime," par T. J. Armstrong, M.D., chirurgien attaché au service des hôpitaux de marine des Etats-Unis.

3. Une étude sur la "Protection Sanitaire de la Nouvelle-Orléans," par Joseph Holt, M.D., président du conseil d'hygiène de la Louisiane.

4. Une étude sur "La Quarantaine maritime, du golfe Saint-Laurent à la Rio-Grande," par J. H. Rauch, M.D., secrétaire du conseil d'hygiène de l'Etat de l'Illinois.

Le chirurgien Armstrong traita la question de l'hygiène maritime au point de vue du matelot, du passager, du navire et du port. Il attira l'attention des auditeurs 1° Sur la nécessité d'une législation obligeant à faire subir un examen médical aux marins avant le départ du navire ; 2° la nécessité de fixer le minimum de pieds cubes requis pour les dortoirs ou cabines ; 3° l'inspection des passagers et navires à passagers par des inspecteurs officiels, et la désinfection, au port d'arrivée, des cargaisons et navires venant de ports infestés.

Le docteur Holt, de la Nouvelle-Orléans, nota le fait que l'hygiène maritime a pris la place de l'ancienne retenue en quarantaine à nos stations ; que la théorie du bacille, ou germe et origine des maladies contagieuses est passée du domaine de l'incertitude à celui des faits acquis ; qu'au lieu de garder un navire infesté pendant un certain nombre de jours fixé par la routine dans l'espérance que la maladie s'épuiserait d'elle-même, nous fournissons aujourd'hui nos stations de quarantaine d'appareils germicides pour détruire les microbes en quelques heures, et ainsi permettre au navire de continuer sa marche en sûreté, après avoir subi seulement une très courte détention. Le docteur Holt décrivit ensuite les mesures hygiéniques en usage à la quarantaine de la Nouvelle-Orléans. A cette station est attaché un bateau à vapeur très puissant, pourvu d'appareils donnant un surcroît de vapeur et fournissant l'eau à l'aide de pompes, ainsi que d'un syphon à vapeur et d'une batterie de fournaise pour attirer, à l'aide d'un soufflet aspirant, les gaz et acides sulfuriques des cabines, trous ou appartements, au taux de 6.000 pieds cubes par minute. Lorsqu'il arrive un navire contre lequel il faut prendre des mesures de quarantaine, on l'amarre près du quai, où se trouve tout ce qu'il faut pour en opérer rapidement le déchargement et re-chargement. Tous ceux qui sont à bord, officiers, équipage et passagers, descendent à terre avec leurs effets et on les conduit dans une chambre où tout ce qui leur appartient, habillements et baggage, est soumis à une désinfection énergique. On les oblige à changer les habits qu'ils portent pour d'autres qui

viennent d'être soumis à la désinfection, et les premiers sont désinfectés à leur tour. Le pont, les planchers et toutes les parties du navire que l'on peut atteindre sont arrosés abondamment d'une solution de bichlorure de mercure, le plus puissant et le plus sûr germicide connu. Le bateau de la quarantaine s'approche alors auprès du navire; on attache à une pompe puissante un boyau que l'on introduit dans le navire par les écoutilles de l'avant, et on le lave entièrement, pendant que l'on fait jouer les pompes du navire pour retirer l'eau viciée du fond de cale. On continue ainsi tant que le navire n'est pas entièrement net. L'arrosage cesse alors et on commence à désinfecter le navire par la fumigation. On place ensuite dans la même position que le premier un autre boyau dont l'extrémité est attachée à un puissant soufflet aspirant. On bouche ferme les écoutilles et les autres ouvertures à l'exception d'une petite écoutille ventilatrice à l'avant ou à l'arrière du navire. On met alors du soufre dans les fournaies, qui sont reliées avec le soufflet et on y met le feu. Le soufflet est alors mis en opération, et le gaz d'acide sulfurique est poussé en volume immense et une force effrayante entre les bois et les bordages, dans chaque interstice et partie du navire jusqu'à ce qu'il en soit complètement rempli. Ce gaz fait l'office du feu, déplaçant l'atmosphère méphitique et dangereux qui était enfermée dans le navire, et le remplaçant non seulement par une atmosphère non infectée mais par une atmosphère germicide qui détruit les éléments organiques qu'il y a dans l'air ou sur des surfaces exposées. Au bout de quelques heures les écoutilles sont ouvertes et un air pur est introduit dans le navire par le soufflet, afin d'en chasser la fumée. Ainsi, en quelques heures un navire peut être nettoyé, désinfecté et rendu exempt de tout danger par des appareils appropriés.

Le docteur Holt, cependant, trouve qu'il serait mieux de réserver son steamer pour les fins d'inspection. Le quai est très grand et peut recevoir deux steamers à la fois. Sur le bord de ce quai en eau profonde sont les chambres de réception et de désinfection. M. Holt est à faire enlever ses appareils du bateau à vapeur pour les installer sur un petit tramway établi sur le quai. On pourra aussi amener le char vis-à-vis le navire, introduire le boyau dans l'écoutille ou toute autre partie du navire, ou s'en servir pour les chambres sur le quai. Voilà pourquoi l'appareil est temporairement démonté. Le docteur Holt espère publier cet hiver une description complète de ses appareils, avec gravures et dessins.

Le docteur Ranch, secrétaire du Conseil d'hygiène de l'Etat de l'Illinois, a lu un long et intéressant document intitulé : "Quarantaine maritime depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à la Rio-Grande," dans lequel il donna les résultats de l'inspection qu'il a faite, par ordre de ce conseil, de toutes les quarantaines maritimes. C'est de la quarantaine de la Nouvelle-Orléans que le docteur fit les plus grandes éloges. Parlant des quarantaines du Saint-Laurent il déclara qu'il en avait étudié les règlements avec beaucoup de soin; que le ministre du département lui avait demandé d'en faire une critique et qu'en conséquence il émettrait son avis. Voici en résumé ce qu'il recommande :

1° Que les paquebots-poste soient inspectés à Rimouski et les autres navires qui remontent le fleuve, à la Grosse Isle.

2° Que tous les navires qui se soustraient à l'inspection soient refusés à la douane et renvoyés.

3° Avoir plus de facilités pour aborder les navires à la Grosse-Isle.

4° L'adoption à la station de quarantaine de quelque méthode plus moderne de désinfection, comme par exemple un désinfecteur à vapeur et la méthode employée par le Dr Holt pour la quarantaine du Mississipi.

5. Que chaque compagnie de steamers devrait être forcée d'imposer la vaccination à ses passagers.

6. Ajouter un autre médecin au personnel de la Grosse-Isle.

7. Que s'il était matériellement impossible de désinfecter un navire et son chargement *in situ*, on devrait ajouter aux quais déjà existants d'autres quais pour les navires du plus fort jaugeage qui naviguent dans le Saint-Laurent.

Le docteur Ranch et d'autres messieurs déclarèrent, en discutant ces questions, qu'ils étaient aussi intéressés dans les quarantaines du Saint-Laurent que dans celles

de leurs propres ports, vu que les maladies contagieuses qu'on laisse prendre pie quelque part sont sujettes à être portées au loin ; que le choléra leur est venu deux fois et la picote une fois, apportée directement par des immigrants arrivés *via* le Saint-Laurent, et qu'ils pouvaient fournir des preuves à l'appui de l'assertion que la chose s'est renouvelée plus d'une fois dans le cours des trois ou quatre dernières années. Ils disent que si le Canada consent à adopter et à mettre en opération des mesures efficaces pour les protéger et se protéger lui-même en même temps, tout sera bel et bon, mais que sinon ils seront obligés de se protéger eux-mêmes par les quarantaines, et même en "boycottant" à Port-Huron, Détroit, etc., etc., les passagers venant du Canada, ce qui naturellement ferait un grand tort à nos compagnies de steamers et à notre commerce, et coûterait infiniment plus au pays que d'avoir des stations de quarantaine bien équipées.

Désinfection des chiffons.

Il fut soumis une résolution à l'effet que l'importation des chiffons est une source féconde de diffusion des maladies contagieuses et que les ports de déclaration servent à les introduire dans le pays ; que l'on ne peut pas se fier à la désinfection des chiffons à l'étranger et qu'il est du devoir de toutes les autorités ayant juridiction en matière d'hygiène maritime d'adopter un système uniforme de désinfection, et de détruire entièrement les germes avant de laisser distribuer les chiffons dans les manufactures. Au cours du débat il fut clairement démontré que le choléra s'est déclaré deux fois parmi les employés d'une chambre de déballage et de triage de chiffons venant de l'étranger. On eut aussi la preuve recueillie avec soin que plusieurs fois la petite vérole avait été importée de la même manière. La résolution fut déferée à une commission spéciale pour être mise à l'étude et décidée.

Etant obligé de passer une partie du samedi, le 12 courant, à New-York, en m'en revenant, j'allai visiter le port en bateau afin d'inspecter le système approuvé par les autorités de la quarantaine de New-York pour la désinfection des chiffons en ballots. Sur une barge couverte sont : 1° une chaudière ; 2° une chambre pouvant être surchauffée à la vapeur avec des fournaies jusqu'à une température de 700 Fahrenheit ; 3° une petite machine pour faire fonctionner les vis perforées. Chaque ballot est placé auprès de longues vis perforées qui sortent du fond d'une grande boîte doublée en zinc et qui sont mises en opération par le mécanisme. Ces vis pénètrent dans les ballots. La boîte est alors fermée et la vapeur est envoyé dans les ballots par les trous. Un pyromètre placé dans la boîte et exposé à la vapeur seulement après son passage dans le ballot, donne une température de 500 Fahrenheit. On maintient la température à ce degré pendant deux minutes ; puis la vapeur est ensuite arrêtée, la porte ouverte, et le ballot retiré sur son charriot. Un pyromètre que l'on introduisit à l'intérieur d'un ballot marqua 490° Fah. Comme l'eau bouille à 212° Fah., et comme c'est un fait bien établi qu'aucun être vivant ne peut résister à la vapeur à 230° Fah., on doit en conclure qu'il est impossible qu'un germe de maladie ne soit pas ébouillanté, rendu stérile et inoffensif, exposé à cette température excessive. Toute l'opération de désinfecter un ballot ne prit que quelques instants, et comme il y a quatre boîtes—et le nombre n'en est pas limité—plusieurs centaines de ballots peuvent être désinfectés par jour. Douze et plus des principaux importateurs et manufacturiers ont donné des certificats déclarant que cette opération rend les chiffons absolument inoffensifs. L'appareil dont il s'agit ici fut inventé le printemps dernier par M. Bartlett, 19 Old Slip, New-York, et approuvé par les autorités de l'hygiène publique. Il coûte, m'a dit M. Bartlett, entre \$5,000 et \$6,000, et il est protégé par un brevet et un titre absolu. M. Bartlett me déclara que si nos autorités canadiennes le désiraient, il viendrait à Montréal et donnerait toutes les informations nécessaires.

Les déductions à tirer du progrès récent de la science sanitaire passée de la théorie à la pratique sont :—

1. Qu'une vapeur excessive détruit en quelques instants les germes de maladies contagieuses dans les petites pièces ou sur les objets qu'elle n'avarie pas.
2. Que le gaz d'acide sulfurique détruit les germes de maladies contagieuses, s'il est suffisamment concentré, et si ces germes sont exposés à son contact pendant

au moins douze heures. On peut l'utiliser sur les tissus et marchandises, et l'introduire avec succès dans de grandes pièces, comme l'entrepont ou la cale d'un navire infesté, en se servant d'appareils à cet effet, tels que ceux de Holt.

3. Que la désinfection de surfaces libres peut être obtenue en appliquant sans épargne une solution de bichlorure de mercure.

4. Que les chiffons dans un ballot peuvent être désinfectés en quelques instants par la vapeur portée à une température exceptionnellement élevée dans des vis perforées, comme dans l'appareil Bartlett.

Comme résultat pratique de ceci, j'insisterai sur la nécessité d'équiper une station de quarantaine à la Grosse-Île avec toutes les choses nécessaires, savoir :—

1. Un bateau pourvu d'une chambre à vapeur, de cordages, boyaux, etc.

2. Au bout d'un quai en eau profonde, un générateur de Holt, un soufflet aspirant, un boyau, etc., pour l'aspiration et le renvoi rapide du gaz sulfurique concentré.

3. L'appareil Bartlett pour la désinfection des chiffons dans les ballots au moyen de la vapeur et de vis perforées.

Si un navire arrivait avec un cas ou deux de maladie contagieuse parfaitement isolés, nous pourrions en faire sortir les personnes malades et désinfecter le petit hôpital ou cabine du pont avec la vapeur fournie par le bateau de quarantaine, pendant que le navire continuerait sa marche avec notre bateau à ses côtés, l'opération de désinfection ne prenant que quelques instants.

Si un navire arrivait avec des cas de maladie contagieuse non isolés, mais disséminés dans le navire ou dans une cabine d'hôpital non isolée, on l'amènerait près du quai, ses passagers seraient débarqués, on le laverait promptement et passerait à la fumigation de Holt, et sa détention durerait moins de vingt-quatre heures. Sans parler ici du chargement, les passagers d'un navire infecté doivent être débarqués pour en permettre la désinfection, et cette condition serait encore plus impérative dans les cas de choléra. Il est complètement impossible de désinfecter une pièce occupée, car les germes de maladie ne sont pas détruits par la présence dans l'atmosphère d'un désinfectant connu en quantité respirable. Débarquer des centaines de passagers d'un steamer dans de petits bateaux serait une source de beaucoup plus de risques, inconvénients et dangers, en même temps qu'un retard intolérable pour le navire: Il paraît donc essentiel que le quai de la Grosse-Île soit prolongé jusqu'à l'eau profonde.

Les chiffons en ballots, comme on les appelle, ne comprennent pas seulement les chiffons ordinaires, mais des habits usés et mis au rebut, vieux pantalons, corsets, jupons, couvertures, matelas, etc. Le danger de permettre que des ballots de cette espèce soient ouverts et assortis dans les manufactures avant d'être désinfectés est évident. Deux épidémies de choléra et plusieurs de picote dans les Etats-Unis sont venues de cette source. Grand en tout temps, le danger le sera encore plus l'été prochain, et les germes du choléra sont maintenant beaucoup répandus dans plusieurs pays d'où les chiffons viennent. Je ne sais pas quelle peut être la moyenne annuelle de l'importation des chiffons par la voie du Saint-Laurent, mais je soumetts respectueusement la chose à votre examen, et je prendrai sur moi de vous suggérer, si le commerce en est insignifiant, qu'il serait aussi bien de fermer l'entrée de nos ports aux chiffons étrangers; mais si cela n'est pas désirable, j'insiste à ce que des mesures soient prises afin d'équiper pour le printemps prochain la station de quarantaine de la Grosse-Île avec des appareils de Bartlett, pour la désinfection parfaite des chiffons en ballots.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIC MONTIZAMBERT, M. D. Edin.

L'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No 36.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES DE L'ASSOCIATION D'HYGIÈNE
PUBLIQUE AMÉRICAINE.

(C. W. COVERNTON, M.D.)

TORONTO, 16 décembre 1885.

MONSIEUR,—Délégué par le gouvernement fédéral à l'assemblée de l'Association d'hygiène tenue à Washington, D.C., j'ai l'honneur de vous transmettre le résumé suivant des séances de cette association, dont les membres sont choisis dans presque chaque Etat de l'Union, y compris même la Californie et le Nouveau-Mexique, et dont les rapports depuis dix ans ont beaucoup contribué à la littérature de la science sanitaire.

La réunion était fixée pour le 8 courant; mais désirant obtenir l'aide des membres du conseil de l'Etat dans mes démarches pour faire abolir les règlements de quarantaine maritime à Détroit et aux Chutes Niagara, je partis de Toronto le 5 avec le Dr Boyce, délégué d'Ontario, et nous arrivâmes à Washington lundi, le 7 décembre.

Le troisième jour de notre réunion, nous repréentâmes, dans une entrevue avec le docteur Hamilton, que les restrictions imposées sur les voyageurs et le commerce étaient onéreuses et déraisonnables, vu les mesures opportunes et efficaces prises par le conseil d'hygiène d'Ontario. En réponse, le docteur Hamilton déclara qu'il avait donné des ordres pour abolir les restrictions dont on se plaignait au pont Niagara, et qu'il se consulterait avec les conseils d'hygiène de cité et d'Etat au sujet de transférer sous peu ces restrictions ailleurs. Le second jour, à la demande du président du comité exécutif, les délégués canadiens eurent une réunion spéciale dans le but de choisir l'un d'entre eux comme représentant dans la commission consultative de l'association, honneur que l'on conféra au Canada en modifiant la constitution de la société. Ayant été choisi par mes collègues comme représentant du Canada, j'exposai aux membres de la commission exécutive que, si la chose n'était pas incompatible avec leurs règlements, je préférerais beaucoup que la représentation fut étendue aux deux provinces dans lesquelles un bureau central était établi, plutôt que d'être le seul représentant du Canada, et à la séance suivante on nous accorda ce privilège, M. le docteur Montizambert prenant ma place pour le Canada, et le docteur Hingston et moi-même pour nos provinces respectives.

A la troisième réunion, M. le docteur Rauch, de l'Illinois, lut un travail très complet et de grande valeur sur les quarantaines des côtes maritimes depuis le golfe du Mexique jusqu'à Portland, Etat du Maine, et, dans le Canada, sur les quarantaines de la Grosse-Ile et de Rimouski. Ce travail donne des renseignements sur la nature des travaux des différents ports, et sur la nécessité de prendre des mesures de protection contre l'introduction de maladies contagieuses. A une réunion subséquente des bureaux d'Etat, je démontrai par le rapport du docteur Blaxall au bureau local du gouvernement à Whitehall, qu'il était inutile pour nous de compter sur les quarantaines de l'autre côté de l'Atlantique pour nous protéger contre les maladies contagieuses, et que notre sécurité doit dépendre entièrement des soins et précautions pris dans nos propres ports de mer.

Comme vous devez l'avoir observé, le quatrième jour de nos réunions, on fit au Canada le compliment d'élire un de ses délégués comme premier vice-président de l'association, et la résolution adoptée le jour précédent à l'effet que Toronto fut choisi comme lieu de la prochaine convention annuelle, fut ratifiée par l'exécutif.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. W. COVERNTON,

Président du bureau d'hygiène d'Ontario.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 37.

RAPPORT SUR LE LAZARET DE TRACADIE, N.-B.

(A. C. SMITH, M.D.)

NEW-CASTLE, N.-B., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur le lazaret de Tracadie, pour l'année terminant le 31 décembre 1885.

Trois malades ont été admis au lazaret durant l'année: deux de la paroisse de Tracadie; l'autre, une femme, qui venait de la paroisse de Caraquet, avait été examinée par moi en 1884 et trouvée alors dans un état de lèpre avancé.

Trois sont morts pendant l'année.

Dans des rapports précédents j'ai mentionné le cas d'un lépreux, qui guérissait rapidement. J'ai fait un examen très minutieux de ce cas. L'homme en question fut admis au moment où la lèpre commençait à paraître sur son corps. Doué d'une constitution robuste, et jouissant des bienfaits d'un traitement hygiénique, comprenant, naturellement, un régime bien plus parfait que celui auquel il était habitué, cet homme a pu, non seulement empêcher la maladie de progresser, mais encore en faire disparaître toutes les traces; il n'y reste que les marques des ulcères cicatrisés. Après avoir consulté par lettre, M. le docteur Taché, j'ai conseillé le renvoi de cet homme de l'institution.

Il y a aujourd'hui dans l'hôpital vingt et un malades—neuf hommes et douze femmes. Sur ce nombre, treize sont dans la première période de la maladie, six dans la seconde et deux gardent le lit; leur fin est proche. A l'exception de ces deux derniers cas, nous n'avons presque pas eu de malades souffrants, tous paraissent gais et contents. Le lazaret n'est plus maintenant une prison, mais une demeure très confortable pour ces infortunés, et un modèle d'élégance et de propreté. Pendant ma visite je remarquai près du poêle, du petit gibier qu'un des patients venait d'apporter. Comme récréation, on permet de temps à autre à ceux qui jouissent de la meilleure santé, d'aller à la chasse en hiver et à la pêche en été. Les occupants du lazaret jouissent de plus de confort que s'ils étaient restés chez eux. Leur nourriture est de première qualité; ils sont bien vêtus, et les bonnes religieuses qui les soignent sont toujours là pour prévenir leurs désirs. Je ne vois pas ce que l'on pourrait faire de plus pour adoucir leur marche vers la tombe.

En dehors de l'institution, il y a seulement deux cas connus, mais ils seront bientôt internés. Il est, d'abord, difficile d'amener les pauvres victimes à se séparer de leurs familles et à se retirer à l'hôpital, et cela demande plus ou moins de temps; car, une fois entrées, elles sont considérées par leurs parents et amis comme séparées d'eux à tout jamais. La séparation, cependant, devient complète, car par la séparation seule la lèpre peut être combattue avec succès.

Le nombre des patients du lazaret était plus considérable dans les premiers temps qu'il ne l'est aujourd'hui. Pendant les quelques dernières années la moyenne de la durée de la vie a augmenté, ce qui est dû, je crois, à ce que leur état moral et physique a été amélioré. Je n'hésite donc aucunement à dire que la maladie diminue sensiblement, et devra un jour ou l'autre disparaître de la province.

Pendant le mois d'août j'ai visité (à mes frais), les cas suspects de lèpre à l'Île du Cap-Breton. Parmi tous ceux que j'ai examinés, je n'en ai trouvé qu'un seul qui ressemblât à la lèpre, celui d'un homme qui demeurait près de l'entrée du lac Ainslie. Une première inspection me fit croire à un commencement de lèpre, mais un examen

plus minutieux du sujet et de l'histoire de sa famille m'a convaincu que ce n'était pas la lèpre, mais une autre maladie héréditaire. En toute probabilité, je retournerai à l'Île prochainement. En attendant, je suis convaincu que la lèpre n'existe plus dans l'île du Cap-Breton, si elle y a jamais existé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. C. SMITH, M. D., C. M.,

Médecin-inspecteur.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 38.

RAPPORT ANNUEL SUR LE COMMERCE D'EXPORTATION ET D'IMPORTATION DU BÉTAIL.

(D. McEACHRAN, F.R.C.V.S., inspecteur en chef.)

MONTRÉAL, 31 décembre 1880.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, concernant l'inspection et la quarantaine du bétail aux ports de Québec et Halifax pendant les derniers douze mois.

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
Quarantaine de la Pointe-Lévis.....	1,305	240	37
Halifax	51	15	...
	<u>1,356</u>	<u>255</u>	<u>37</u>

J'ai le plaisir de faire rapport que, malgré le grand nombre d'animaux importés, pas un cas de maladie contagieuse n'a été découvert parmi eux. Vingt-trois veaux et trois cochons sont nés à la quarantaine. Deux veaux sont morts de maladie, savoir : congestion de poumons et diarrhée, et une génisse a été abattue, parce qu'elle s'était brisée une cuisse en tombant.

RACES IMPORTÉES.

Bétail pour la boucherie.

	Herefords.	Courtes cornes.	Polled Angus.	Galloways.	Sussex.
Taureaux.....	584	52	13	43	4
Génisses....	322	103	19	154	4
	<u>906</u>	<u>155</u>	<u>32</u>	<u>197</u>	<u>8</u>

Bestiaux pour le lait.

	Jersey.	Ayrshire.	Holstein.
Taureaux	1	1	4
Génisses	23	3	19
	<u>24</u>	<u>4</u>	<u>23</u>

Moutons.

	Ootswold.	Hampshire.	Southdown.	Dorset.	Shropshire.	Leicester.
Béliers	1	1	17	2	60	1
Brebis	2	1	72	27	52	5
	<u>3</u>	<u>2</u>	<u>89</u>	<u>29</u>	<u>112</u>	<u>6</u>

Porcs.

	Suffolk.	Essex.	Berkshire.
Verrats.....	2	2	7
Truies	2	3	21
	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>28</u>

DESTINATION.			
Canada.		Etats-Unis.	
Bêtes à cornes.....	284	Bêtes à cornes.....	1,072
Moutons.....	199	Moutons.....	56
Cochons.....	35	Cochons.....	2

Importations pour quatre ans :—

	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1882.....	1,215	1,124	22
1883.....	2,132	623	41
1884.....	1,607	473	26
1885.....	1,356	255	37

On a cru au commencement de l'été que, vu l'inactivité du marché de l'ouest il se ferait peu d'importations de bestiaux cette année; mais une reprise des affaires, et les mesures énergiques adoptées pour supprimer la pleuro-pneumonie ont augmenté la demande de bétail amélioré, et comme on peut le voir par les tableaux qui précèdent, le chiffre total est considérable. Il est à regretter qu'une importante consignment d'animaux Herefords et Galloways ait fait naufrage sur le steamer *Brooklyn*, près de l'île Anticosti, dans le mois de novembre.

Le grand nombre d'animaux importés pour les Etats-Unis et qui sont en quarantaine à Lévis font voir que la route du Saint-Laurent et les quarantaines canadiennes sont populaires parmi les éleveurs de l'ouest.

Bien qu'il n'existât pas de maladie contagieuse, les règlements de quarantaine furent rigoureusement exécutés, quant à la séparation des consignations, l'admission des visiteurs, l'inspection et la durée de la quarantaine, ce qui eut pour résultat, comme je l'ai dit, que tous les animaux furent libérés exempts de toute maladie.

Il me fait plaisir de dire que M. J. A. Couture, C. V., a rempli de la manière la plus satisfaisante les devoirs d'inspecteur et W. William Welch ceux de gardien; les autres employés subalternes ont aussi donné satisfaction.

COMMERCE D'EXPORTATION DE BÉTAIL.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que le commerce d'exportation de bétail des ports canadiens a augmenté considérablement pendant la saison dernière, ainsi qu'on peut le voir par les tableaux ci-joints :

Exportations durant les neuf dernières années :

Années.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1877.....	6,940	9,509	430
1878.....	18,655	41,225	2,078
1879.....	25,009	80,332	5,385
1880.....	50,905	81,843	700
1881.....	45,535	62,404
1882.....	35,378	75,905
1883.....	55,625	114,352
1884.....	61,843	67,197
1885.....	69,158	38,534

Quantité expédiée de chaque port en 1885 :

Montréal.....	62,212	38,221
Halifax.....	5,896
Québec.....	1,050	313
	<u>69,158</u>	<u>38,534</u>	<u>.....</u>

En outre, 8,262 têtes de bétail ont été expédiées du port de Montréal aux États-Unis, indépendamment des 295 qui, d'après les relevés de la douane, ont été transportés à Buffalo par le pont Niagara.

On voit donc que le commerce d'exportation du bétail s'accroît graduellement, et est destiné à devenir dans un avenir prochain, l'une des plus importantes branches du commerce canadien.

J'éprouve une grande satisfaction de pouvoir faire rapport que, malgré le grand nombre d'animaux inspectés pour l'exportation, on n'a découvert aucune maladie parmi eux, et il me fait aussi extrêmement plaisir de dire que les mesures adoptées pour l'extermination de la gale des moutons, et la surveillance exercée dans les divers ports par les inspecteurs, sont tels que pendant la saison dernière, aucun cas de gale ne fut découvert parmi les moutons canadiens parvenus en Angleterre.

Les taureaux de race améliorent constamment la qualité du bétail, mais je dois faire observer que les progrès accomplis dans ce sens en Canada ne sont pas comparables à ceux faits dans les États de l'ouest et les ranches; en consultant les listes des animaux importés, on verra qu'une faible partie seulement appartient à des importateurs canadiens, et même presque le totalité de ce petit nombre est exportée sur les marchés de Chicago et de Kansas-City, de sorte qu'il en reste très peu en Canada pour l'amélioration du bétail.

J'insisterai de nouveau sur la nécessité pour nos cultivateurs de se servir davantage de taureaux de race et de s'efforcer d'améliorer la taille et la qualité du bétail; je répéterai aussi que le bétail canadien exporté n'est pas gras en général. Nos bestiaux arrivent rarement en assez bonne condition pour obtenir le prix le plus élevé qu'ils pourraient avoir, et il vaudrait mieux pour nos fermiers canadiens d'envoyer leurs bestiaux en Angleterre comme animaux d'engrais, qui se vendent à de bons prix, attendu que les cultivateurs anglais et écossais considèrent qu'il leur est profitable de les engraisser pour leurs marchés.

ESPACE SUR LES NAVIRES.

Il s'est élevé quelque discussion au sujet de l'absence de règlements précis concernant l'espace réservé au bétail sur les navires.

Ceci a toujours été une question difficile à traiter. Il y a environ un an, après avoir bien pesé les choses, il fut décidé de donner à chaque animal un espace de 2 pieds 8 pouces sur le tillac. Les expéditeurs se sont souvent plaints de ce que l'espace sur le tillac et souvent même sur le premier pont, était trop restreint spécialement lorsque l'expéditeur payait tant par tête, tandis que d'un autre côté lorsque l'expéditeur louait le pont avec le privilège d'y mettre autant d'animaux qu'il le pouvait, la plainte était généralement en sens contraire. Les inspecteurs reçurent alors instruction de laisser fixer l'espace nécessaire par les trois parties les plus intéressées, savoir: l'expéditeur, la compagnie d'assurance et les agents du navire, et de ne pas intervenir à moins qu'il n'y eût un encombrement réel et de nature à nuire à la santé des animaux. La question s'est trouvée ainsi décidée par le ministre de façon, d'abord à établir les conditions nécessaires à la santé des animaux, et en second lieu à entraver le commerce le moins possible.

C'est avec plaisir que je vous fais rapport que les fonctions d'inspecteurs du port ont été remplies avec beaucoup d'exactitude à Montréal par M. M. C. Baker, C. V., aidé de M. Charles McEachran, C. V., et ceux de constable par M. O. Coulée. Comme preuve de l'efficacité du service je dois dire que pendant la saison dernière pas un mouton affecté de la gale n'a été découvert sur des navires canadiens.

À Québec l'inspection a aussi été conduite de la manière la plus satisfaisante par M. J. A. Couture, C. V.

GALE DES MOUTONS.

QUARANTAINE DES MOUTONS DU COMTÉ DE CHAMBLY.

Par suite de l'existence de la gale des moutons dans ce comté et le voisin, celui de Laprairie, le comté a été mis en quarantaine.

M. Charles McEachran, M. V., fut nommé inspecteur, et M. François Robert lui a été adjoint. On s'est procuré un terrain convenable à Saint-Hubert, pour y établir une station de quarantaine qu'on y a installé de façon à pouvoir y admettre et soigner plusieurs cents moutons.

Les inspecteurs sont allés de ferme en ferme inspecter les troupeaux, et tous les moutons malades furent conduits à la quarantaine. Ceux qui étaient gravement atteints furent abattus, et on indemnisa les propriétaires de ces animaux, en conformité de l'acte. Les autres furent soignés par l'inspecteur et rendus à leurs propriétaires après avoir été complètement guéris. On obligeait toutefois le fermier à nettoyer et désinfecter parfaitement ses bergeries et enclos.

Quand les animaux n'étaient pas précisément malades, le propriétaire recevait des médicaments, et en promettant de faire ce qu'on lui disait, permission lui était donnée de les soigner chez lui.

L'état suivant donne le nombre des animaux qui ont été soignés et abattus :—

Moutons dans le comté.....	7,230
Malades.....	613
Abattus.....	39
Soignés à la quarantaine.....	574
Soignés par leurs propriétaires.....	340

Pendant tout le temps que le comté a été en quarantaine, le déplacement des moutons n'a pu avoir lieu sans permission préalable. L'on a marqué de la lettre "R" ceux dont on a permis le déplacement pour fournir aux inspecteurs de Montréal un moyen de les reconnaître, et afin d'empêcher qu'ils fussent confondus avec les moutons de l'Ouest destinés à l'exportation.

En voyant les avantages qu'ils devaient retirer de l'application de cette mesure rigoureuse, les cultivateurs, je suis heureux de le dire, ont secondé les efforts des inspecteurs.

Bien que la maladie fût entièrement extirpée, on a cependant visité de nouveau chaque ferme après la fermeture de la navigation, aussitôt que l'état des chemins l'a permis. Au mois de décembre il n'y avait plus aucun cas de maladie, et la quarantaine fut abolie.

Il me fait beaucoup de plaisir de faire rapport que MM. C. McEachran et Robert se sont acquittés de leurs fonctions de manière à donner pleine satisfaction et à gagner le respect et la confiance des cultivateurs.

QUARANTAINE DES MOUTONS À LAPRAIRIE.

Après avoir beaucoup travaillé, mais sans succès, pour obtenir l'éradication de la maladie dans ce comté, il fut jugé nécessaire de le déclarer infecté, ce qui fut fait le 31 avril.

M. A. W. Clement, M. V., fut nommé inspecteur, et MM. P. Lachance et Héroux lui furent adjoints. Des bâtiments convenables furent installés sur le terrain des casernes dans la commune de Laprairie, et l'on adopta la même ligne de conduite que dans le comté de Chambly. Les troupeaux infectés furent conduits à la quarantaine pour y être soignés;—les animaux gravement malades furent abattus et ceux qui étaient venus en contact avec ces derniers ont été soignés par les personnes auxquelles ils appartenaient.

Le tableau suivant indique le nombre des animaux qui ont été ainsi abattus :—

Moutons dans le comté.....	6,826
Malades.....	203
Abattus.....	40
Soignés en quarantaine.....	179
Soignés par les propriétaires.....	524

COMTÉ DE NAPIERVILLE.

Ce comté a aussi été déclaré infecté, mais il n'a pas été jugé nécessaire d'y établir une station de quarantaine. Les cultivateurs promirent de remplir les instructions

qui leur étaient donnés et d'appliquer eux-mêmes les remèdes. Les fonctions d'inspecteur ont été remplies par M. Clément, auquel on avait adjoint M. L. D. Lefebvre. On a fourni gratuitement le savon soufré en expliquant la manière de s'en servir, et instruction fut donnée aux gens de laver et désinfecter leurs bergeries. Il fallait un permis pour déplacer les moutons, et ces derniers étaient alors marqués de la lettre "R" pour être reconnaissables.

Ces deux comtés furent soumis à une inspection sévère, et aucun cas de maladie n'ayant été découvert, l'application des mesures rigoureuses qu'on avait adoptées prit fin.

Comme il est bien possible qu'il y ait de temps à autre des cas isolés, je me permettrai de demander qu'on n'abolisse pas avant quelques mois la charge des inspecteurs-adjoints résidents. Si la maladie se déclarait de nouveau quelque part, ces derniers l'apprendraient aussitôt et pourraient soigner immédiatement les malades.

J'ai beaucoup de plaisir à faire rapport que l'inspecteur et ses aides ont rempli avec satisfaction les fonctions de leur charge dans ces deux comtés.

COMTÉ DE TERREBONNE.

Ce comté a été soumis à un système de quarantaine le 15 avril.

M. Charles Levesque, M.V., fut nommé inspecteur, et M. Wilfrid Gagnon lui fut adjoint. On adopta les mêmes mesures que dans le comté de Napierville. Les inspecteurs visitèrent chaque ferme et chaque troupeau, fournirent gratuitement le savon soufré en expliquant la manière de l'employer, et donnèrent instruction de nettoyer les bergeries et enclos. Le déplacement des moutons ne put avoir lieu qu'avec la permission de l'inspecteur, mais il fallait d'abord les marquer. Comme le comté est très grand et que les chemins sont remplis de côtes, les inspecteurs n'ont pu terminer leur besogne, et il a été impossible, par suite de l'hiver, de laver ou panser les moutons.

Le tableau suivant indique les opérations dans ce comté :—

Fermes visitées.....	1,312
Moutons inspectés.....	11,075
do malades.....	5,509
do marqués.....	1,285

On remarquera qu'il n'a pas été abattu d'animaux dans ce comté. Les cultivateurs ont de suite manifesté leur désir de seconder, autant que possible, les efforts des inspecteurs en soignant leurs moutons et en se conformant aux mesures sanitaires qui leurs étaient prescrites. Il faudra recommencer les opérations dans ce comté aussitôt que le temps le permettra le printemps prochain.

Il me fait plaisir de faire rapport que MM. Lévesque et Grignon ont rempli leurs fonctions de la manière la plus satisfaisante.

CHOLÉRA DU PORC À HUNTINGDON.

M. Archibald McCormick, M.V., d'Ormstown, m'ayant fait rapport qu'une maladie fatale sévissait dans la ville d'Huntingdon, je suis allé visiter les porcs infectés, où j'ai constaté la présence du choléra du porc. Je donnai instruction à M. Charles McEachran, M.V., d'aller faire une enquête sur l'origine de la maladie et de me faire rapport de ses ravages. La maladie avait été apportée de Montréal par un commerçant et ne s'était pas répandue au dehors d'Huntingdon, si ce n'est dans quelques fermes de ce district. A l'époque où a été tenue l'enquête, soixante-douze animaux étaient morts et les gens étaient fort alarmés par suite de la violence et du caractère fatal de la maladie. Le comté fut déclaré infecté le 17 septembre, du consentement du département. L'inspecteur recommanda d'abattre tous les cochons qui avaient été en contact avec les malades, de nettoyer les porcheries, de brûler les auge, et même, dans certains cas, les clôtures des cours, de blanchir à la chaux et de désinfecter, afin d'empêcher tout déplacement.

Toutes ces recommandations furent rigoureusement suivies. Le 19 octobre, la maladie était complètement disparue et le comté déclaré exempt de toute maladie.

En recherchant les causes de la maladie, j'ai découvert qu'on avait enfreint les règlements à l'abattoir de la partie ouest, où l'on admet les cochons des États-Unis en entrepôt pour l'abattage. On avait placé, contrairement aux règlements, dans les cours destinées aux cochons des États-Unis avant l'abattage, quelques cochons canadiens ;—ces derniers furent ensuite vendus et enlevés. C'est ainsi que la maladie a été importée, et elle aurait pu se répandre dans toute la province si l'inspecteur n'avait appliqué de suite sévèrement les règlements de quarantaine, et s'il n'avait eu le concours intelligent des propriétaires des animaux malades—lesquels ont tout fait pour extirper cette maladie extrêmement contagieuse. On remarquera que l'épidémie du choléra du porc a été complètement extirpée dans l'espace de quelques semaines, et le gouvernement n'a pas eu à payer autre chose que les frais de voyage de l'inspecteur.

GOURME DES CHEVAUX.

Je regrette d'avoir à faire rapport qu'on a amené et vendu à l'encan en cette ville, le printemps et l'été dernier, un grand nombre de chevaux souffrant de la gourme. Les inspecteurs n'ont pu s'y opposer, car les chevaux n'ont pas été mentionnés sur la liste des animaux auxquels a trait l'Acte concernant les maladies contagieuses de 1885. Par suite de ce fait la maladie de la gourme, laquelle est contagieuse, incurable et peut être contractée par l'homme, a régné dans ce district et d'autres endroits de la province. Il a été parfaitement constaté que trois hommes à Montréal avaient contracté cette terrible maladie, et il est bien certain qu'il y a eu dans la province de nombreux cas de cette maladie qu'on a confondue avec l'empoisonnement du sang.

Cette maladie est si commune, non seulement dans cette province, mais dans d'autres parties du Canada, y compris les territoires du Nord-Ouest, que je crois de mon devoir de suggérer qu'on modifie l'Acte concernant les maladies contagieuses des animaux de façon à comprendre les chevaux. Les inspecteurs pourront alors s'attaquer à cette dangereuse maladie avant qu'elle ait jeté de trop profondes racines dans nos écuries pour qu'on puisse la détruire complètement. Malgré les progrès qu'elle ait faits jusqu'à présent, on pourrait encore, par des mesures énergiques, et moyennant une somme relativement peu considérable, en débarrasser complètement et en peu de temps le pays.

QUARANTAINE DES BESTIAUX A PICTOU.

Cette station a été abolie, car on peut dire que la maladie a été extirpée. Il pourrait y avoir encore des cas de temps en temps, mais les cultivateurs prendront certainement d'eux-mêmes les mesures nécessaires et qui ont été trouvées efficaces.

Je me permettrai de suggérer que le bureau de l'agriculture de l'endroit chargé le vétérinaire à son service, M. Jakeman, de combattre la maladie, si elle se déclarait de nouveau.

Il me fait beaucoup de plaisir de faire rapport que M. Georges Caswell a rempli d'une manière tout à fait satisfaisante les fonctions d'agent de la quarantaine.

Ci-inclus vous trouverez une liste des animaux abattus en 1885—le nombre total en est de dix-neuf,—et la somme payée pour indemniser ceux à qui ils appartenaient s'est élevée à \$203.33.

Liste des animaux abattus à Pictou, 1885.

Propriétaire.	Vaches.	Génisses	Prix de	Date de	Un tiers du
			l'animal.		
			\$ cts.		\$ cts.
Wm. Macdonald.....	1	30 00	6 fév.....	10 00
Elizabeth Mathewson.....	1	30 00	1er mai.....	10 00
Kenneth Forbes.....	2	75 00	3 juin.....	25 00
James Stewart.....	1	35 00	13 do.....	11 67
James Carter.....	1	36 00	20 do.....	12 00
Nathan Hamilton.....	1	39 00	9 juill.....	10 00
Wm. B. Stewart.....	1	30 00	17 do.....	10 00
Wm. Sutherland.....	1	30 00	17 do.....	10 00
Elizabeth Mathewson.....	1	30 00	28 do.....	10 00
John McGilvary.....	1	27 00	7 août.....	9 00
Chas. McVicar.....	1	33 00	28 juin.....	11 00
Hugh McKenzie.....	1	36 00	12 août.....	12 00
Dan. McQuarrie.....	1	36 00	13 do.....	12 00
Daniel Grant.....	1	30 00	25 do.....	10 00
Wm. Sabey.....	1	25 00	9 sept.....	8 33
Donald McDonald.....	1	30 00	18 do.....	10 00
Alex. Chisom.....	1	27 00	1er oct.....	9 00
do.....		1	40 00	29 do.....	13 33
					203 33

M. Bunting rapporte qu'il n'a été importé d'Europe au port de Saint-Jean, N.-B., dans le cours de la dernière année, aucuns bestiaux ou autres animaux, et qu'il n'y a eu aucune maladie contagieuse dans aucune autre partie de cette province.

Deux truies ont été importées de Pernambouc, Amérique du Sud, par le brigantin *Artos*, capitaine Robertson, le 6 avril 1885.

Suit la liste des bestiaux exportés aux Etats-Unis :—

Janvier—par le chemin de fer du Nouveau-Brunswick...	2 vaches.
Juin—par la compagnie de steamers Internationale.....	1 do
Septembre do do.....	1 do
Octobre do do.....	1 do
Novembre do do.....	1 do
Décembre do do.....	1 veau.

Il n'y a pas eu d'autres exportations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, F.R.C.M.V.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

MOUTONS importés à la quarantaine des animaux de la Pointe-Lévis en 1885.

Date de l'arrivée	Steamer.	Ligne.	Venant de—	Cotswold.		Hampshire, Down.		Dorset.		Shropshire.		Leicester.		Grand total.	Propriétaire	Résidence.	Date du départ.	Date de la libération.	Mort à la quarantaine.	
				Males.	Femelles.	Males.	Femelles.	Males.	Femelles.	Males.	Femelles.	Males.	Femelles.							Males.
3 août.	Lake Winnipeg.	Beaver.....	Liverpool.	1	2	3	J. G. Snell...	Edmonton, O.	23 juillet	11 août.		
3 do	do	do	do	5	10	15	1	16	J. Main.....	Boyne, O.....	23 do	11 do	1, indigestion.	
5 do	Ontario	Dominion.	15	66	81	2	27	29	110	E. Stanford.	Markham, O...	25 do	13 do		
16 do	Lake Superior...	Beaver.....	do	30	20	50	...	50	P. Wiley.....	MilesCity, Mich	6 do	24 do		
24 do	Grecian	Allan	2	7	9	...	9	J. Miller.....	Brome, Q.....	14 do	24 do		
24 do	do	do	2	6	8	28	10	38	46	S. Beattie...	Markham, O...	14 do	24 do		
7 sept.	Carthagonian...	do	do	1	17	72	89	2	27	29	60	37	97	1	5	6	24 do	12 sept.
				6	12	18	1	6	240					

J. A. COUTURE, M. V.,
Sous-inspecteur de la quarantaine des bestiaux.

POINTE-LÉVIS, 1885.

Cochons importés à la quarantaine de la Pointe-Lévis, en 1885.

Date de l'arrivée.	Steamer.	Ligne.	Venant de—	Suffolk.			Essex.			Berkshire.			Grand total.	Propriétaire.	Résidence.	Date du dé. art.	Date de la libération.	Nés à la quarantaine.	
				Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.							
21 mai...	Texas	Dominion.	1	1	2	2	A. McAllister ...	Columbia, Mo.	7 mai...	1er juin...	
26 do ...	Erl King	Ross.....	2	3	3	J. W. Stockwell	Anticosti	12 do ...	8 do	
13 août...	Lake Winnipeg.	Beaver	Liverpœol.	26	J. G. Snell.....	Edmonton, O..	23 juill...	11 août...	3	
3 do ...	do ...	do ...	do ...	1	1	2	1	1	2	1	1	2	6	J. Maine.....	Boyne, O.	23 do ...	11 do	
				2	2	4	2	3	5	7	21	28	37						3

J. A. COUTURE, M. V.,
Sous-inspecteur de la quarantaine des bestiaux.

POINTE-LÉVIS, 1885.

TABLEAU DES BESTIAUX IMPORTÉS EN 1885.

Numéro.	Date de l'arrivée.	Vapeur.	Ligne.	Lieu de partance.	Herefords.			Courtes cornes.			Angus sans cornes.			Galloways.			Sussex.			Jersey.			Ayrshires.			Holsteins.			Total.	Nom du propriétaire.	Résidence.	Date du départ.	Date de l'acquittement.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.	Nom de la maladie.		
					Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.	Taureaux.	Vaches et génisses.	Total.									Taureaux.	Vaches et génisses.
1	8 février	Brooklyn	Dominion	Liverpool	71	21	92																															
2	8 do	do	do	do	44		44																															
3	8 do	do	do	do	38	4	42																															
4	8 mars	Montreal	do	do		30	30																															
5	8 do	do	do	do	8	24	32																															
6	3 avril	Toronto	do	do		17	17																															
7	3 do	do	do	do	15	1	16																															
8	11 mai	Nestorian	Allan	Glasgow																																		
9	15 do	Ontario	Dominion	Liverpool	7	38	45																															
10	15 do	do	do	do	10	9	19																															
11	15 do	do	do	do																																		
12	15 do	do	do	do																																		
13	2 juin	Lake Manitoba	Beaver	do																																		
14	2 do	do	do	do																																		
15	12 do	Quebec	Dominion	do		13	13																															
16	12 do	do	do	do		13	13																															
17	12 do	do	do	do		21	21																															
18	18 do	Carthagénien	Allan	Glasgow																																		
19	25 do	Liberian	do	do																																		
20	12 juillet	Oxenholme	do	Liverpool																																		
21	12 do	do	do	do																																		
22	12 do	do	do	do																																		
23	12 do	do	do	do																																		
24	12 do	do	do	do																																		
25	12 do	Lake Superior	Beaver	do	1	14	15																															
26	15 do	Mississippi	Dominion	do	20	30	50																															
27	5 août	Ontario	do	do		15	15																															
28	9 do	Sarnia	do	do																																		
29	9 do	do	do	do																																		
30	9 do	do	do	do																																		
31	9 do	do	do	do																																		
32	9 do	do	do	do																																		
33	23 do	Toronto	do	do	3	19	22																															
34	23 do	do	do	do	27	25	42																															
35	20 do	Brooklyn	do	do	8	11	19																															
36	7 septembre	Carthagénien	Allan	Glasgow		2	2																															
37	7 do	Cynthia	Donaldson	do																																		
38	18 do	Ontario	Dominion	Liverpool	30		30																															
39	18 do	Guttenburg City	Furniss	Londres																																		
40	21 do	Montreal	Dominion	Liverpool	1	30	31																															
41	21 do	do	do	do	1	92	93																															
42	21 do	do	do	do	1	6	7																															
43	29 do	Toronto	do	do	3	24	27																															
44	29 do	do	do	do																																		
45	29 do	do	do	do																																		
46	29 do	do	do	do	1	2	3																															
47	29 do	do	do	do	2	60	62																															
48	29 do	do	do	do		11	11																															
49	29 do	Buenos Ayrean	Allan	Glasgow																																		
50	29 do	do	do	do																																		
51	29 do	do	do	do																																		
52	29 do	do	do	do																																		
53	29 do	do	do	do																																		
54	13 octobre	Carthagénien	do	do																																		
55	22 do	Caledonian	Furniss	Londres																																		
56	27 do	Montreal	Dominion	Liverpool	3	16	19																															
57	27 do	do	do	do	5	5	10																															
58	27 do	do	do	do	27		27																															
59	27 do	do	do	do	6	22	28																															
					322	575	897	52	103	155	13	19	32	34	135	169	4	4	8	1	23	24	1	3	4	3	13	16	1,305					23	3			

N° 39.

RAPPORT SUR LE MOUVEMENT DE TRANSIT D'ANIMAUX DES ETATS-UNIS.

(M. L. SLATER.)

SAINT-THOMAS, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur le mouvement de transit d'animaux américains passant de l'ouest à l'est au port de Saint-Thomas, par le Michigan Central, division du Canada, et par le Grand-Tronc, division du Grand Occidental, pour les douze mois expirés le 31 décembre 1885.

L'année a été heureuse pour le transit des animaux par les différents chemins de fer qui traversent Saint-Thomas. Sous l'autorité des dispositions de l'arrêté du conseil concernant la santé des animaux, les restrictions réglementaires opèrent d'une manière satisfaisante, et les compagnies de chemin de fer qui font le transport des bestiaux par le Canada, de Windsor à Buffalo, et de la Pointe-Edouard *via* London et Saint-Thomas à Buffalo, observent toutes ces restrictions, ont des gardiens sur tous les convois d'animaux et des wagons bien adaptés à ce genre de transport. Ces wagons sont nettoyés et désinfectés dans les enclos d'animaux à Buffalo par la compagnie du chemin de fer le New-York Central, avant de repartir. Les convois sur les différentes routes qui traversent Saint-Thomas sont plus rapides qu'ils l'étaient autrefois. Les convois qui transportent les bestiaux à l'est par le Michigan Central, division du Canada, sont des trains extra faisant vingt-cinq milles à l'heure pour parcourir le trajet, de Windsor à Buffalo, en neuf heures. Les wagons servant au transport des bestiaux n'ont subi aucune modification et transportent à peu près la même quantité d'animaux des différentes espèces qu'ils l'ont fait jusqu'ici, savoir : 16 têtes d'animaux gras et 20 animaux d'engraissement, 160 cochons et 160 moutons, lorsque le wagon a deux plateformes, ou environ 120 têtes sur un wagon à une seule plateforme. Quant aux cochons, moutons et chevaux, le nombre que contient chaque wagon est de 14.

La division du Canada du Michigan Central n'a pas transporté cette année autant de bestiaux pour l'est qu'en 1884. Mais chaque voyage s'est effectué heureusement et sans accident jusqu'à la nuit du jeudi, le 17 décembre. A cette date trois wagons de bestiaux ont été retardés à la station de Waterford. Deux étaient chargés de moutons et un de bêtes à cornes. Les moutons durent être transbordés parce que les wagons étaient brisés, mais le wagon des bêtes à cornes était sauf et n'éprouva que du retard. Voici quelle a été la cause du retard. Le train extra, se composant de vingt-neuf wagons de bestiaux, sous la charge du conducteur M. Lordon, se dirigeait vers l'est. Tout alla bien jusqu'à quarante-six milles à l'est de Saint-Thomas. A cet endroit la locomotive se sépara du convoi pour aller s'approvisionner d'eau et en revenant frappa le convoi et brisa deux wagons, ce qui eut pour effet de retarder les trois wagons de dix heures. Le reste du convoi n'éprouva pas de retard. Dans le cours de l'année on a expédié d'ici et d'autres endroits le long de la ligne, à Montréal *via* le chemin de fer Canadien du Pacifique, un certain nombre de wagons chargés de bestiaux et de moutons. Un certain nombre de chargements de bestiaux et de moutons ont aussi été envoyés à Buffalo d'endroits sur la ligne du Michigan Central, ainsi que quelques-uns de la station canadienne de Waterford, sur le chemin de fer du Pacifique. Les chemins de fer ont de plus transporté dans les Etats de l'ouest et au Manitoba un nombre considérable de chargements de chevaux et de bestiaux, ainsi que beaucoup d'effets appartenant à des immigrants.

La compagnie du chemin de fer le Grand Tronc transporte les bestiaux par convoi spécial d'entier parcours. Ces trains sont rapides. Quelques-uns circulent à partir de la Pointe Edouard jusqu'à Buffalo *via* London et la ligne auxiliaire se rendant à Saint-Thomas, mais la plus grande partie vont directement de Windsor et Saint-Thomas à Buffalo. Cette compagnie a demandé de pouvoir employer au mouvement local cinquante des wagons qui servaient à transporter les bestiaux. La demande a été accordée et les employés de la compagnie ont nettoyé et désinfecté, en juin dernier, trente-neuf wagons. La saleté provenant de ce nettoyage a été brûlé, d'après mes instructions.

Le nombre total des wagons que cette compagnie a employé au transport des bestiaux, à destination de l'est, a été beaucoup plus considérable que l'année précédente; cette compagnie a aussi employé un grand nombre de wagons à transporter des animaux gras et moutons à Montréal, ainsi que des bestiaux et moutons à Buffalo, par la ligne auxiliaire. Le transport des animaux en transit n'a pas subi d'autre accident ni d'autre délai durant le cours de l'année dans le district que j'ai l'honneur d'inspecter. Je joins à mon rapport un état détaillé de tous les animaux qui sont passés et sont arrêtés au port de Saint-Thomas, durant l'année, avec indication du nombre des wagons pour chaque mois, ainsi que les différentes espèces d'animaux en transit, de l'ouest à l'est, de même que des différents envois d'animaux en destination de l'ouest, et des envois à Montréal, qui sont passés par ce port.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. SLATER.

A l'honorable ministre de l'agriculture, Ottawa.

TABLEAU indiquant le nombre de wagons de chaque espèce :

Date.	Compagnie,	Étées à cornes.	Cochons.	Moutons.	Chevaux.	Mulets.	Volailles.	M. C., Div. du Canada, nombre de wagons.	G. T., Div. du G. Occid., nombre de chars.	Totaux.
1885.										
31 janv.	M. C., Div. du G.	349	247	202	10			808		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	45	46	128	5		2		236	1,034
28 fév.	M. C., Div. du G.	175	137	175	11			492		
28 do	G. T., Div. du G. Occid.	43	15	77	6		1		142	634
31 mars	M. C., Div. du G.	184	151	175	48			558		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	44	19	79	10				152	710
30 avril	M. C., Div. du G.	226	126	155	36			543		
30 do	G. T., Div. du G. Occid.	39	12	77	12				140	683
31 mai	M. C., Div. du G.	303	122	41	23			489		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	126	14	14	20				174	683
30 juin	M. C., Div. du G.	259	162	13	28			462		
30 do	G. T., Div. du G. Occid.	103	12	16	17		1		149	611
31 juill.	M. C., Div. du G.	258	219	23	11		2	513		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	170	6	42	6				224	737
31 août	M. C., Div. du G.	358	235	77	10		1	681		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	200	52	140	2				394	1,075
30 sept.	M. C., Div. du G.	382	186	142	19		3	732		
30 do	G. T., Div. du G. Occid.	199	88	130	8				425	1,157
31 oct.	M. C., Div. du G.	293	260	158	18		8	737		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	159	70	161	5				395	1,132
30 nov.	M. C., Div. du G.	245	265	169	19	1	11	710		
30 do	G. T., Div. du G. Occid.	123	17	181	5		6		502	1,212
31 déc.	M. C., Div. du G.	293	292	167	14		7	716		
31 do	G. T., Div. du G. Occid.	73	199	120	9		9		410	1,126
		4,619	3,066	2,655	452	1	51	7,441	3,333	10,774

L. SLATER.

TABLEAU des différents envois d'animaux à divers endroits des Etats-Unis et au Manitoba, en destination de l'ouest, sur le Michigan Central, division canadienne, et le Grand-Tronc, division du Grand-Occidental ; ainsi que des envois à Montréal, et à l'est *via* London sur le Grand-Tronc et *via* le chemin de fer Canadien du Pacifique, du chemin de fer du Michigan Central à Montréal, avec indication du nombre de wagons.

Date.	Compagnie.	Animaux gras allant à Montréal.	Moutons allant à Montréal.	Animaux et effets d'immigrants allant au Manitoba.	Chevaux allant au Manitoba.	Chev. allant aux Etats de l'O.	Bestiaux allant à Buffalo.	Moutons allant à Buffalo.	Animaux et effets d'immigrants allant aux Etats de l'Ouest.	Bestiaux allant aux E. de l'O.	Moutons allant aux E. de l'O.
1885.											
31 janv.	M.C., Div. du G.....					6		2	7		
31 do	G.T., Div. du G. Occid..						2	9			
28 fév.	M.C., Div. du O.....				1	2			2		
31 mars	M.C.....			27	6	13			35		
31 do	G.T., Div. du G. Occid..			6	1			2	2		
30 avril	M.C., Div. du G.....					14			51	1	
30 do	G.T., Div. du G. Occid..	5									
31 mai	M.C., Div. du O.....								11		
31 do	G.T., Div. du G. Occid..	6			10						
30 juin	M.C.R., <i>via</i> C.V.R.....	3		5					4		
30 do	G.T., Div. du G. Occid..	13					5				
31 juill.	M.C.R., <i>via</i> C.V.R.....	6		1		16			2		
31 do	G.T., Div. du G. Occid..	37	1								1
31 do	do		(coch.) 1								
21 août.	M.C.R., <i>via</i> C.V.R.....	10	3			14			3	2	
31 do	G.T., Div. du G. Occid..	31				2					
30 sept.	M.C., Div. du O.....				1	37					
30 do	G.T., Div. du G. Occid..	29							2		2
31 oct.	M.C., Div. du O.....					16	12	9			
31 do	do	(coch.) 2							1	1	
3 do	G.T., Div. du G. Occid..	11				3					1
30 nov.	M.C., Div. du G.....					14	4	8			
30 do	G.T., Div. du G. Occid..	11					4	4			
30 do	do	(coch.) 2					(coch.) 2				
31 déc.	M.C., Div. du O.....					9	2	7		2	
31 do	G.T., Div. du G. Occid..					3		9			
		165	5	39	19	149	31	50	30	6	4

L. SLATER.

No 40.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A SAINT-JEAN, N.-B.

(M. ROLAND BUNTING.)

SAINT-JEAN, N.-B., 28 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de rapporter qu'aucun animal n'a été importé d'Europe au port de Saint-Jean, dans le cours de la dernière année.

Le 6 avril, le brigantin *Artes*, capitaine Robertson, venant de Pernambouc, A.S., amenait à Saint-Jean deux truies.

Il a été exporté aux États-Unis, dans le cours de l'année, six vaches et un veau

7 janvier—2 vaches, par le chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

22 juin 1 do par steamer International.

Septembre 1 do do

Octobre 1 do do

Novembre 1 do do

Décembre 1 veau do

Je dois aussi vous faire rapport qu'il n'y a pas eu de maladies contagieuses d'aucune sorte dans mon district, pendant la même période.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,

Inspecteur.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 41.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A HALIFAX, N.-E.

(M. ARCHIBALD McFATRIDGE.)

HALIFAX, N.-E., 14 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'exportation des bestiaux d'Halifax et l'importation au même endroit, du 1er janvier à ce jour. 5,896 animaux ont été exportés d'Halifax à la Grande-Bretagne.

Joseph Mahon, de Truro, N.-E., a importé de Hollande 7 bêtes à cornes Holstein, 6 génisses et 1 taureau.

Il y a à Halifax, dans le moment, 37 bêtes à cornes Galloway et 14 moutons que l'on a sauvés lors du naufrage du *Brooklyn*. Ces animaux seront vendus le 16 courant au profit des assureurs et sauveteurs. Il n'existe pas de quarantaine ici, et il n'en sera pas établi sous peu, de sorte qu'il faudra trouver une quarantaine spéciale pour ces animaux quand la vente aura eu lieu.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARCHIBALD McFATRIDGE,
Inspecteur.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 42.

RAPPORT SUR L'INSPECTION DES BESTIAUX DU MONTANA.

(M. W. McEACHRAN.)

MAPLE-CREEK, T.N.-O., 30 septembre 1885.

MONSIEUR, — L'agent général du fret de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique m'ayant envoyé le permis nécessaire, avec prière de partir de suite, j'ai quitté Winnipeg pour Maple-Creek le 26 août, ainsi que j'en avais reçu instruction. J'y ai continuellement séjourné depuis lors.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant au sujet des inspections des bestiaux du Montana. Je suis allé rencontrer à quinze ou vingt milles d'ici, comme je l'avais fait l'année dernière, chaque troupeau, et après l'avoir accompagné pendant quelque temps, je faisais rapport à l'officier de douane. J'ai également eu l'occasion de revoir ces troupeaux d'animaux à leur départ dans les wagons. Vous verrez par le sommaire ci-inclus que j'ai inspecté 3,076 animaux et que sur ce nombre il en a été expédié 3,060 têtes par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Quatorze furent vendus à des colons de l'endroit et deux sont morts de blessures reçues dans le voyage. Je dois de plus vous faire rapport qu'il est arrivé un autre troupeau (lequel se compose, dit-on, de 875 têtes). J'ai inspecté ces animaux, mais j'aurai à les inclure dans mon prochain rapport, car ils n'ont pas encore été expédiés, et je ne sais pas au juste quel en est le nombre exact.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. McEACHRAN, M.D., M.V.,

Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture.

SOMMAIRE des animaux inspectés à Maple-Creek, T. N. O., en septembre 1885.

	Têtes.
Expédiés par le chemin de fer Canadien du Pacifique le 18 sept...	266
do do do 19	259
Mort de blessures le 19 septembre.....	1
Total des animaux inspectés le 15 septembre.....	526
Compagnie des bestiaux du Montana—	
Expédiés par le chemin de fer Canadien du Pacifique le 22 sept...	337
do do do 23	413
do do do 24	462
do do do 25	461
Vendus à Maple-Creek.....	8
Mort de blessures.....	1
Total des animaux inspectés le 20 septembre.....	1,732
Higgins et Mitchell—	
Expédiés par le chemin de fer Canadien du Pacifique le 26 sept...	414
do do do 27	398
Vendus à Maple-Creek le 27 septembre.....	6
Total des animaux inspectés le 23 septembre.....	813
Total des animaux inspectés en septembre.....	3,076

No 43.

RAPPORT SUR LE COMMERCE DES BESTIAUX DANS LE DISTRICT
D'ALBERTA.

(M. J. L. POETT).

FORT-MCLEOD, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer respectueusement qu'il a été importé peu de bestiaux dans le district d'Alberta, comparativement aux années passées. Ce fait doit être attribué probablement à l'insurrection récente dans les territoires du Nord-Ouest.

Le plus grand troupeau qui ait visité le Fort-McLeod appartenait à M. W. O. Main, et était d'une beauté remarquable. Je suis heureux de pouvoir vous informer qu'après une inspection des plus sévères et des plus soignées, j'en'ai trouvé la moindre trace de maladies contagieuses sur aucun des animaux que j'ai examinés.

Je dois aussi vous exposer respectueusement, qu'il n'a été établi aucun parc ou défilé (*shoot*) pour les bestiaux, ce qui n'est pas nécessaire non plus, je crois. En effet, avec le système que j'ai adopté pour inspecter les animaux dans la prairie, il n'y en a aucun besoin.

Je dois vous informer également qu'on est parvenu à faire disparaître la maladie de la gale dont souffraient les chevaux et qui régnait dans cette partie du pays, mais plus particulièrement dans le district de Pincher-Creek, il y a un an. Ce résultat peut être attribué en grande partie à la brochure que le Dr McEachran, F.R.C., M.V., a publiée, et dans laquelle il donne beaucoup d'informations précieuses relativement au traitement de cette maladie. La majeure partie des propriétaires de ranches ou autres personnes faisant l'élève, ont adopté le traitement en question et en ont obtenu les résultats les plus satisfaisants. Pas un seul des chevaux des réserves des sauvages Piégânes et des Gens du Sang ne souffre de cette maladie.

Il y a eu quelques animaux malades de la gourme dans certaines parties de ce district, et chaque fois qu'on m'a signalé un cas de cette maladie j'ai fait immédiatement abattre l'animal, en conformité du règlement n°1 de 1883 concernant les maladies contagieuses des animaux domestiques dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ajouterai respectueusement qu'il est absolument nécessaire, dans mon humble opinion, de soumettre à une inspection vétérinaire rigoureuse, tous les chevaux et mules qui nous arrivent par la frontière internationale.

Avant de terminer ce rapport je tiens à répéter que grâce à la longue période de beau temps que nous avons eue les bestiaux des différentes races sont en parfaite condition et qu'il n'existe aucune maladie épizootique dans cette partie de la province d'Alberta.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. L. POETT, M. V.,

Inspecteur vétérinaire.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

FORT-MCLEOD, 31 décembre, 1885.

Animaux inspectés au Fort-McLeod :—

Propriétaires.	Date de l'inscription	Nombre d'animaux.
I. B. Corcoran	juil. 15	309
J. Pearce.....	août 3	241
I. G. Baker.....	do 18	118
O. P. Main.....	oct. 28	1,109
E. Maunsell.....	do 28	100
F. Strong.....	nov. 19	104
Total.....		<u>1,981</u>

J. L. POETT, M.V.,
Inspecteur vétérinaire.

No 44.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX DE L'ONTARIO.

(Professeur ANDREW SMITH, F.R.C.M.V.)

COLLÈGE VÉTÉRINAIRE, TORONTO, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les bestiaux et chevaux de la province d'Ontario ont joui l'année dernière d'une excellente santé et qu'il n'y a eu aucune maladie contagieuse. La fièvre ou le choléra du porc, maladie excessivement contagieuse qui sévit actuellement dans plusieurs parties des Etats-Unis et dans la Grande-Bretagne a fait de grands ravages durant l'été dernier dans le comté d'Essex. Quelques cas de cette maladie ont aussi été signalés dans le comté de Brant. Dans le comté d'Essex il est mort un nombre considérable de cochons et pour arrêter les progrès de la maladie il a fallu déclarer 143 fermes infectées.

Bien que la restriction réglementaire ait produit d'excellents résultats, si la maladie fait de nouveaux progrès il faudra probablement en venir à la mesure extrême d'abattre tous les animaux infectés ainsi que ceux qui sont venus en contact avec ces derniers.

MM. J. H. Wilson, M.V., et Wm Cowan, M.V., inspecteurs-vétérinaires, ont été chargés de faire observer les restrictions réglementaires, ce qu'ils ont fait d'une manière satisfaisante.

J'ai également l'honneur de vous soumettre le rapport de l'inspecteur-vétérinaire sur la quarantaine des animaux à la Pointe-Edouard pour l'année dernière, avec l'indication du nombre et des races des bêtes à cornes et des cochons qui y ont été admis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANDREW SMITH, F.R.C.M.V.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT annuel de la quarantaine des animaux de l'Ontario, 1885.

Date de l'inscription.	Holstein.		Durham.		Jersey.		Sans cornes.		Hereford		Prix des animaux.	Sortis de l'entrepôt.	Consignataire.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1885.											\$ cts.		
19 janv....	1	10									6,000 00	9 avril ...	Scathered et Fils.
11 do ...	9										5,000 00	11 do ...	B. B. Lord et Fils.
29 do ...	1	1									800 00	17 do ...	J. Ferguson.
31 do ...	1	1									1,000 00	19 do ...	J. W. Lee.
24 do ...				1							8,000 00	24 do ...	H. Y. Attrill.
26 fév....		8									2,500 00	25 mai ...	D. A. McDonald.
27 do ...	3	5									3,500 00	26 do ...	H. L. Ross.
14 mars ...		2									1,200 00	12 juin ...	Macklin et Fils.
18 avril ...			1								1,000 00	17 juill. ...	R. Gibson.
23 do ...				1							7,000 00	22 do ...	H. Y. Attrill.
24 do ...					1						500 00	30 do ...	H. Stevens.
29 do ...					41						16,000 00	30 do ...	T. E. Fuller.
1er mai ...					2						500 00	5 août ...	H. G. Pugsley.
2 do ...					1						500 00	30 juill. ...	T. E. Fuller.
8 do ...					1	2					500 00	13 août ...	H. Ingersoll.
12 do ...					3						1,000 00	11 do ...	Mme E. M. Jones!
30 juin ...									1	1	100 00	29 sept. ...	D. McCorquodale.
2 juill. ...						1					100 00	30 do ...	Mme E. M. Jones.
26 août ...					1	5					3,000 00	27 nov. ...	T. E. Fuller.
26 do ...					1						300 00	26 do ...	R. Walton.
18 oct. ...	1										500 00	En qua-	
24 déc. ...	6	22									12,000 00	rantaine..	J. H. Krotz.
												do ...	B. B. Lord et Fils.
Total ...	22	49	1	2	2	57			1	1	71,000 00		

10 Naissances. 2 Morts.

E. P. WESTELL.

RAPPORT annuel des cochons admis à la quarantaine pour 1885.

Date de l'inscription.	White Chester.		Poland China.		Red Jersey.		Yorkshire.		Berkshire.		Prix des cochons.	Sortis de l'entrepôt.	Consignataire.
	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.	M.	F.			
1885.											\$ cts		
1er janv....							1	1			75 00	10 fév....	P. C. Dempsey.
21 fév....							1	1			40 00	13 mars...	— Fairbrother.
28 do ...	1	1									50 00	20 do ...	T. G. Nankin.
13 mars...							3	4	3	3	700 00	2 avril...	J. Featherston.
28 do ...					1	1					15 00	13 do ...	— Bradley.
24 avril...					1	1					25 00	14 mai ...	John Flack.
13 mai...	1	2									35 00	2 juin ...	D. DeCoursey.
5 juin ...					1	1					20 00	27 do ...	— Bradley.
12 do ...			1	1							30 00	2 juillet...	A. M. Eddy.
15 do ...					2	1					40 00	5 do ...	T. G. Nankin.
15 do ...						3					40 00	5 do ...	— McLeary.
22 do ...					1	1					25 00	12 do ...	W. Seals.
2 juillet...	1	1									40 00	25 do ...	Geo. H. Castor.
2 do ...	1	1									40 00	25 do ...	Edw. Hughes.
3 do ...											25 00	26 do ...	Thos. Fair.
8 oct....				1						1	25 00	28 oct ...	John Morrison.
17 do ...							3	5	3	7	500 00	6 nov....	Joseph Featherston.
14 nov...			1	1							30 00	4 déc....	J. Smith.
28 do ...	1	1									25 00	18 do ...	John Dillman.
16 déc. ...			1								25 00	En qua'ne	— Hislop.
25 do ...			1	1							45 00	do ...	S. J. Nash.
	5	6	4	4	6	8	8	11	6	11	1,850 00		

No 45.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES ANIMAUX A EMERSON.

(D. H. McFADDEN, M.V.)

EMERSON, MAN, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette station de quarantaine, qui comprend les ports d'entrées d'Emerson et de Gretna, respectivement.

Les tableaux annexés au présent rapport parlent d'eux-mêmes, et prouvent au delà de tout doute que le travail d'inspection pendant la présente année a été bien plus considérable qu'on ne le prévoyait.

Le nombre de bestiaux venant du Canada ou des Etats-Unis, c'est-à-dire passant à travers les districts infectés de ce pays, a été de 1,263, sans compter ceux qui ont été mis bas en quarantaine.

Le nombre de chevaux ou de mulets canadiens et américains soumis à la même inspection, a été de 337.

Je puis dire que l'inspection des chevaux et des mulets venant des Etats-Unis a donné satisfaction, parce que c'était un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir, parce que la malheureuse importation de la maladie de la gourme est venue directement de ce pays.

De plus, les frais d'inspection des chevaux et des mulets ont été pleinement couverts par les honoraires imposés pour cela, comme vous le savez, sans aucune objection quelconque de la part des propriétaires.

Agissant d'après les instructions du département, j'ai visité en mars dernier certaines localités contiguës à notre province dans le Minnesota et le Dakota, pour m'assurer de l'existence de la gourme, et je me suis indubitablement convaincu que cette maladie y existait. La sage politique adoptée par le département provincial de l'agriculture a grandement contribué à extirper cette terrible maladie, qui fait tant de tort aux cultivateurs, de sorte qu'on n'en entend plus parler maintenant; cependant pour me servir d'un ancien mais sage proverbe, "mieux faut prévenir que guérir," on ne devrait pas cesser d'y veiller à l'avenir.

On devrait plus que jamais mettre en vigueur à cette station les règles et règlements qui ont été si sagement établis par des autorités compétentes en la matière.

A l'avenir tous les animaux sujets à l'inspection viendront directement de l'ouest d'Ontario et des Etats-Unis; ayant donc à passer par les parcs des Etats-Unis, où il existe toujours plus ou moins de maladies contagieuses, les règles et règlements qui les concernent devraient être rigoureusement mis en vigueur.

Comme l'indique le tableau annexé, des animaux de grande valeur ont été importés des Etats-Unis pendant la présente année. Des vaches de race, valant de \$300 à \$400, ont été mises en quarantaine ici, et sont de bonnes additions à la valeur actuelle des animaux du Manitoba et du Nord-Ouest.

J'ai le plaisir de constater que sur les centaines d'animaux qui ont été sous mes soins pendant l'année, il n'a été perdu que deux veaux qui sont morts-nés, et cela dans les quarante-huit heures après que les vaches eussent été mises en quarantaine.

En somme, le nombre de wagons qui ont été désinfectés pour avoir transporté à ou de ces deux ports—Emerson et Gretna—des bêtes à cornes, des chevaux ou des mulets, selon le cas, est de 675.

Outre cela, je dois dire que je suis souvent appelé à Gretna, distance de dix-sept milles, et que je dois me hâter afin de ne pas retarder les convois qui transportent de ces animaux soumis à l'inspection.

En terminant je dois dire que je remercie les autorités de la douane du Canada, et les agents d'immigration d'Emerson et Gretna, pour l'aide qu'ils m'ont donnée pendant la présente année pour l'accomplissement des devoirs de ma charge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. H. McFADDEN, M.V.

Vétérinaire-inspecteur.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ÉTAT annuel en détail des bestiaux mis en quarantaine et inspectés à la station de quarantaine d'Emerson.

Nom du propriétaire.	Lieu de partance.		Destination.	Vaches.	Taureaux.	Veaux.	Génisses.	Bouillons. Boeufs.	Animaux gras.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.
	Canada.	Etats-Unis.									
John Spence.....		Dakota.	Emerson.....	2	1		2	2			
M. Simpson.....	Saint-Thomas		Riv. aux Coquill.	1							
Moses Reeder.....	Hamilton		Birtle.....	2							
H. Dyer.....		St-Cloud	Brandon.....	4		2					
John McShannock.....	Blythe.....		Carberry.....	3							
N. Gordon.....	Hastings.....		Moosomin.....	2		1					
John Huckerby.....	Ridge Station.....		Emerson.....				9				
F. W. Beckett.....	Comté de Bruce.....		do.....	1							
J. F. Lansborough.....	Seaforth.....		Brandon.....	2							
John E. Scott.....	Eastwood.....		Moosomin.....	3	1		6				
S. Grandy.....	Beaverville.....		do.....	5			2				
Peter Robertson.....	Lodi.....		Carberry.....	1							
Paul Ostrander.....	Tisonburgh.....		Birtle.....		1		4	2			
Alex. Kirk.....	Ingersoll.....		do.....	4							
J. H. Clark.....	Comté de Bruce.....		Brandon.....	2							
Geo. Campbell.....	Seaforth.....		Mâch.-d'Orignal.....	3							
W. H. McCaughey.....	Cavenville.....		do.....	2							
W. J. Lovelace.....	Comté d'Essex.....		do.....	3							
Curran et Grier.....	Warton.....		Calgary.....					1			
Chas. Dobbyn.....	Bothwell.....		do.....	2			4				
W. H. McNeish.....		Dakota	Emerson.....					2			
H. Perrin.....	Trois-Rivières.....		Wolsley.....	2							
N. Holym.....	Durham.....		Summerby.....	9	1						
A. Samuel.....	Walkerton.....		Grenfel.....	4							
O. Livingston.....	Durham.....		Summerby.....	6							
F. Graham.....	Almonte.....		Carberry.....	4							
E. Rockey.....	Wingham.....		Brandon.....		1						
Louis Dureau.....	Trois-Rivières.....		Wolsley.....	2							
Joseph Foster.....	Toronto.....		Brandon.....	2			2				
John Bolton.....	Waldero.....		Wappella.....	13	1		2				
Thos. Bielby.....	Clinton.....		Mâch.-d'Orignal.....	1							
H. Townbur.....	Palmerston.....		Brandon.....	1							
W. Fermartha.....	Clinton.....		Qu'Appelle.....	2							
W. Heads.....	Paris.....		Brandon.....	2		4					
Richard Hathorn.....	Clinton.....		do.....	1							
John Underhill.....	Elderson.....		do.....	2							
T. A. Skoekbottom.....	London.....		Viriden.....	1							
G. T. Beattie.....	Barrie.....		Elkhorn.....	1							
R. Marshall.....	Milton.....		Brandon.....	3			2				
R. Turner.....	Kippen.....		Pense.....	7							
Jas. Wells.....	Brucefield.....		Viriden.....	1							
A. Mousseau.....	Montréal.....		Saint-Boniface.....	4							
T. Smith.....		Dakota	Viriden.....	1							
J. Campbell.....	Dublin.....		Mâch.-d'Orignal.....	5							
F. W. Wilkie.....	Fergus.....		Douglas.....	3							
John Sebock.....	Sebringville.....		Moosomin.....	2							
A. H. Vickford.....	Ingersoll.....		Pense.....	7	1			2			
A. McKay.....	Pickering.....		Indian-Head.....	1		1					
J. F. Ferguson.....	Dresden.....		Viriden.....	3							
J. Clark.....	Harriston.....		do.....	2							
J. Poster.....	Toronto.....		Brandon.....		1		3				
H. A. Scarth.....	Sebringville.....		Elkhorn.....	1							
E. Love.....	Toronto.....		Pense.....	3							
J. Evans.....	Georgetown.....		Viriden.....	2			2				
J. Peddie.....	Stratford.....		Moosomin.....	4							
R. Bullock.....	Almonte.....		Viriden.....	9							

* Veau mort-né.

ÉTAT annuel en détail des bestiaux mis en quarantaine et inspectés à la station de quarantaine d'Emerson—*Suite.*

Nom du propriétaire.	Lieu de partance.		Destination.	Vaches.	Tauraux.	Veaux.	Génisses.	Bouvillons.	Bœufs.	Animaux Gras.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.
	Canada.	Etats-Unis										
J. Blair	Pakenham		Brandon	6								
L. Greenlees	Howick		do	2	1	1						
J. F. Cunningham	Toronto		Broadview	4								
A. Gordon	Hastings		do	2	1							
O. Livingston	Durham		Summerby	4		2						
John Spence		Dakota	Emerson						2			
John McRobie	Rockwood		PortagePrairie	2	1							
Joseph Johnston	Co de Wellington		Virden	2								
W. Thirburn	Danville, Qué.		Calgary	8								
R. A. Scott	Markdale		Minnedosa	4			2					
W. Howey	Chatsworth		Grenfel	5				2				
J. J. Reynolds	Durham		Brandon	3	1							
D. W. Cheswell	Chatsworth		Grenfel	3				4				
Alex. Leask	Durham		Virden	1	1							
B. P. Richardson	Comté d'Ontario		Grenfel	2								
G. Fawns	do		Austin	3			1					
Robert Douglas	Lindsay		Brandon	2			3					
John D. Perrin	Co. de Victoria		do	5								
A. J. Deyten	do Bruce		Virden	1								
Geo. Stephens	do Brock		do	1								
Wm. Gordon	do Bruce		Minnedosa	2								
Samuel Hopper	Paisley		Moosomin	4								
Robert Hall	Galt		Brandon	1								
Alex. Dickie	do		Moosomin	1								
Wm. Hull	Boulton		Brandon	1								
H. Robertson	Peterborough		do	3	1							
G. G. Greenlees	Campbellsville		Summerby	2		3						
Samuel Roseborough	Peterborough		Elkhorn	1	1							
Wm. McNaughton	Shaw Station		Qu' Appelle	3				2				
Jas. Mercier	Tilsenburg		Elkhorn	1								
Chas. Rodgers	Durham		Virden	1								
John Curry	Comté de Perth		Douglas	2								
Isaac Bennett	do		Virden	3								
John Constine	Co. de Lambton		Brandon	1		1						
J. M. Cumington	Brampton		Virden	1								
W. D. Dunlop	Listowel		Qu' Appelle	4								
R. Downe	London		Régina	2		1						
G. O. Mouels	do		Brandon			2						
Jas. Barber, jeune	Tara		do	5	3							
Jas. Jackson	Walkerton		Lac-du-Chêne	2				2				
J. F. McLellan	Ridgetown		Régina	20	3							
C. Ryan	Pinkerton		Brandon		1							
E. E. Eseules	Campbellsville		Summerby	2	3							
Donald Cameron	Parkhill		Virden	6								
Chas. Litnaus	Milma		Moosomin	4								
John Winters	Tweed		Brandon	7				3				
J. H. Wilson	Almonte		Virden	9								
W. H. Bridgeman	Grimshy		Carberry	1		1						
F. Basker	Ottawa		Moosomin	3		4						
Geo. Smith		Michigan.	Whitewood	2						1		
C. H. Griffen	Wingham		Brandon	2								
John Edey	Ottawa		Chatter	7		1						
Alex. Anderson	Orangeville		Summerby	2			2					
Louis Palland	Québec		Saint-Norbert	2	1							
Joseph Cline	Hamilton		Brandon	1	1							
W. Glass	Cité de Québec		do			12						
G. Boyd	Cobourg		do	2								
Henry Aylsworth	Dorchester		Pense	3								

ETAT annuel en détail des bestiaux mis en quarantaine et inspectés à la station de quarantaine d'Emerson.—*Suite.*

Nom du propriétaire.	Lieu de partance.		Destination.	Vaches.	Tauraux.	Veaux.	Génisses.	Bouillons.	Bœufs.	Animaux gras.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.
	Canada.	Etats-Unis										
W. C. Saunders	Peterborough		Mâchoire-d'Orig.	2					2			
A. M. Rodgers	Toronto		Broadview	6								
John Mitchell	do		Moosomin	3	1							
Alex. Begg	Orillia		Calgary	9								
William Murray	Galt		Broadview	2					2			
James Ariss	Elora		do	4	3							
A. L. Turnie	Toronto		do	4								
D. McDonald	Georgetown		Mâch.-d'Original	1					2			
A. E. Potter	Grafton		do	3	2				2			
W. Palmer	Brighton		Régina		2		76	5				
A. J. Robinson	Napanee		Mâch.-d'Original	6								
J. T. Watson	Toronto		Broadview	8								
D. Woodman	Tilsonburg		Régina	14	2			2	4			
P. Gallagher		St-Paul	Winnipeg							117		
Thos. Simpson	Smithville		Moosomin	1	1		3					
Eliza Loverington	Bismarck		Virden	1	1							
A. J. McLane	do		do	2	1							
J. T. Tuck	Guelph		Indian-Head	7	3							
Joseph Loutson	Ste-Catherine		Virden	3			2					
Ed. Reade	Watertown		Winnipeg	3								
George Gales	Comté de Simcoe		McLean	2			1		2			
Robert Bell	do Perth		Nieversville	2			2					
W. J. Blatchford	Wingham		Brandon	4	1	1						
H. McKalley	Montréal		Broadview	2								
S. B. Fralick	Brussels		Lac-du-Chêne	2		2						
N. J. Cromton	Lucknow		Brandon	4								
W. J. Sykes	Stouffville		Wolsley	1								
E. Cutler	Toronto		Qu'Appelle	2	1							
J. A. Clark	Strathroy		Whitewood	2	1							
John White	Newburgh		Minnedosa	2	1							
Silas Bickford	Ottawa		Mâch.-d'Original						4			
A. R. Grayson	London		do	1			2					
James Booth	Toronto		Qu'Appelle	3	1							
Hugh Dempsey	Centralia		Emerson	3								
H. Raikes	Barry		Calgary	1	5							
John Rigua	Lucan		Brandon	1	1							
Geo. Smith	Station de Gory.		do	5			10					
Wm. Jackson	Harriston		do	5			1	1				
Chas. McFarland	Comté de Gray.		do	3		2						
John Tilton	Lindsay		Moosomin	5	1							
W. N. W. Lobb	Hastings		Gladstone	3		1						
Chas. Bottell	Grafton		Mâch.-d'Original	1	1		1					
Ed. Leach	Comté d'Huron		Indian-Head	9								
John McDonald	Ridgetown		Moosomin	26	1		12		2			
E. C. McDermid	Co. de Norfolk		Winnipeg	4								
J. E. Annable	Ottawa		Mâch. d'Original	1	1			8				
Ed. Armstrong	Napanee		Virden	4			1					
W. Sinhart	London		Régina	2			28					
R. McCarroll	Saint-Thomas		Moosomin	4								
F. G. Nelson		Minnesota	Emerson	1		1						
Jobl Bate	Tilsonburg		Mâch d'Original				43					
E. N. Hopkins	do		do		2	3	26					
Edwin Dixon	Muskoka		Indian-Head	6								
Thos Lovring	Fort-Erié		Wolsley	1	1			2				
G. Cowin	Hagersville		Régina	7		5						
H. B. Sherman	Stratford		Moosomin	1			14					
N. A. Loughed	Brampton		Calgary	3			23	2				
J. Loughed	do		do			1	37					

ETAT annuel en détail des bestiaux mis en quarantaine et inspectés à la station de quarantaine d'Emerson.—*Fin.*

Nom du propriétaire.	Lieu de partance.		Destination.	Vaches.	Taureaux.	Veaux.	Genisses.	Bouvillons.	Bœufs.	Animaux gras.	Nés en quarantaine.	Morts en quarantaine.
	Canada.	Etats-Unis.										
Thos. Taylor	Parkhill		Wolsley	2			2					
A. D. Moore	Toronto		Broadview	10	7		6					
Geo. Munroe	do		do	8	2							
H. McIntyre	Dutton		do	1			3					
W. R. Baker		Fargo	PortagePrairie	1								
R. J. Sluggett	Campbellford		Grenfel	4	2			4				
Wm. Keating	Comté d'Ontario		Moosomin	1								
Robert Anderson	do		do	2								
Mary Northwood	do		Carberry	1								
J. Reith	Comté de Huron		Edmonton				9					
Dr. McEachren	Montréal		Dunmore		14							
Jas. Welsh	Owen-Sound		Mâch-d'Orignal	3								
G. M. Cliny	Comté de Huron		Manitou	3								
A. Pattersou	Exeter		do	1								
M. G. Young	Blythe		Morden	3								
W. S. Bowlen	Parkdale		do	3								
W. Rendall	Napanee		Clearwater	2	1		2					
W. Scharf	Templeton		Crystal City	2								
J. Campbell	Brussels	Minnesota	do	2								
T. A. Shard			Gretna	1	1							
W. Brown	Courtright	Minnesota	do	1								
A. McArthur			Winnipeg	2			2				1	1
Nombre total de chaque classe.....				576	51	74	366	27	52	117	2	2
Grand total.....				1,263								

* Veau mort-né.

D. H. McFADDEN, M.V.,
Inspecteur.

No 46.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE TRANSATLANTIQUE.

(M. JAMES O'HARA.)

STEAMER "SARDINIAN," 31 décembre 1885.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de dire que j'ai distribué un grand nombre d'imprimés aux immigrants sur les divers steamers sur lesquels j'ai voyagé pendant la dernière année, et j'ai trouvé un vif désir d'avoir des renseignements complets sur le Canada, chez toutes les classes avec lesquelles je me suis trouvé en rapport. Un grand nombre d'immigrants cette année sont des gens accoutumés au travail, dont l'intention était évidemment de trouver une patrie dans le Nouveau-Monde, où par un travail constant, ils pourraient obtenir une condition de confort qu'ils ne pouvaient pas espérer dans leur patrie. Tous étaient pleins d'espoir, et je n'ai aucun doute qu'ils réussiraient.

Je n'en ai vu que très peu qui n'avaient pas au moins quelques petits moyens, et bon nombre en avaient bien suffisamment pour commencer une nouvelle vie sans compter sur l'aide de l'extérieur.

D'après ce que disaient les immigrants à la fin de l'année, je prévois une plus grande affluence en 1886 que pendant cette année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES O'HARA,

Officier de la malle transatlantique.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 47.

RAPPORT D'OFFICIER DU SERVICE POSTAL TRANSATLANTIQUE.

(M. W. F. BOWES.)

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que durant le cours de l'année qui est sur le point de se terminer, j'ai distribué aux passagers de seconde et d'avant les différentes brochures publiées par votre département pour l'information de ceux qui désirent s'établir ou placer des fonds au Canada, et qui ont voyagé sur les steamers de la malle royale de la compagnie Allan. M. Dyke, l'énergique agent à Liverpool, et M. Walmsley, attaché au service canadien de la malle transatlantique, ont rempli ponctuellement et régulièrement leurs obligations de mettre à bord des paquebots canadiens tous les renseignements nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES,

Officier du service postal transatlantique.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 48.**RAPPORT D'OFFICIER DU SERVICE POSTAL TRANSATLANTIQUE.****(M. F. H. MICKLEBURGH.)**

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que durant la dernière année (1885), j'ai distribué parmi les passagers venant au Canada par les steamers de la ligne Allan, les livres et les brochures que m'ont fournis M. Dyke, agent du gouvernement canadien à Liverpool, et M. Walmsley, officier de la malle anglaise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. A. MICKLEBURGH,*Officier du service postal transatlantique.*

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa,

No 49.

RAPPORT DE L'OFFICIER DE LA MALLE ANGLAISE.

(M. A. WALMSLEY.)

HALIFAX, N.-E., 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information de votre département, que j'ai constamment fourni, pendant l'année dernière, aux officiers de la malle, sur les steamers de la ligne Allan, les brochures et autres matières que votre département m'a envoyées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

A. WALMSLEY,

Officier de la malle anglaise.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 50.

RAPPORT SUR L'ÉLEVAGE DES BESTIAUX DANS LES TERRITOIRES
DU NORD-OUEST.

(M. D. McEACHRAN, F.R.C.V.S.)

MONTRÉAL, 21 février 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les rancheros du Nord-Ouest :—

Je suis heureux de pouvoir rapporter que les rancheros du district d'Alberta, établis au pied des montagnes Rocheuses, continuent à faire des progrès satisfaisants. Dans le cours de l'été dernier, à cause de la rébellion dans la partie nord du district, il a été amené peu d'animaux du Montana. Ils ont été soigneusement inspectés par l'inspecteur J. L. Poett, M.V., et trouvés exempts de maladie.

On ne connaît aucune maladie existant chez les animaux dans les rancheros. On peut raisonnablement fixer à 5 pour 100 par année la mortalité provenant de toutes causes, y compris les tempêtes d'hiver, dans tout le district, pour les trois dernières années. Dans bien des rancheros pendant la dernière année, elle a été au-dessous de 2 pour 100, et l'hiver actuel a été si favorable que jusqu'à cette date (21 février) 1 pour 100 couvrira probablement les pertes de l'hiver. Le 7 février la neige avait entièrement disparu de dessus la prairie et les pieds des montagnes, et le thermomètre indiquait 53° à l'ombre, les sources et les cours d'eau étaient dégelés, l'herbe abondante, et les animaux en bon état après l'hivernement.

Le caractère pratique de ce district pour y faire l'élevage avec succès et en grand par des gens expérimentés, a été pleinement démontré dans tous les rancheros où les hommes qui avaient la charge immédiate des troupeaux étaient des pères expérimentés et capables, et au point de vue commercial presque toutes ont été très rémunératives pour ceux qui y avaient placé des fonds. J'ai le plaisir de rapporter qu'on fait des progrès considérables dans l'élevage des troupeaux par l'introduction de taureaux purs-sang, surtout de la race Hereford et Angus sans cornes, et l'on peut sans crainte affirmer que dans peu d'années la majorité des troupeaux sera plus que de demi-sang.

L'état suivant indique le nombre total de bêtes à cornes, chevaux, etc., dans le district d'Alberta, tel que donné par les locataires de rancheros à la date du 19 décembre dernier :—

Bêtes à cornes.....	46,936
Chevaux	4,313
Moutons	9,694
Porcs.....	50
Volailles.....	845

Je dois dire ici que quelques locataires qui ont des animaux sur les terrains affermés n'ont pas encore envoyé de rapports.

Il y a aussi dans Alberta un certain nombre de rancheros qui ont de petits troupeaux et qui n'ont pas de baux du gouvernement, de sorte qu'on ne peut dire que le nombre d'animaux indiqué ci-dessus comprend tous les animaux de ce district.

Ce qui suit est une liste des ranches et du nombre d'animaux qu'ils renfermaient à la date du 1er septembre dernier :—

Numéro du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.	Numéro du ranche.	Nom du locataire.	Superficie en acres.
				Report.....	1,251,720
1	Mount Head Ranche Co	44,000	56	Bell Frères	5,000
2	North-West Cattle Co.....	59,000	57	Ives et Sharpe	5,000
3	Ryan et Whitney	3,000	59	St. Claire Ranche Co	100,000
11	Alexander Begg	1,440	60	John Hollies	29,000
12	William Mitchell	42,000	62	Brunskill et Geddes	13,000
15	Sir F. W. de Winton et A. J. Williams	15,000	64	Moore et Macdowell	22,000
16	Powel et Eberts	30,000	65	Bell et Patterson	6,000
16a	D. McEachran	30,000	66	Gallagher et Allison	6,500
22	Stewart Ranche Co	23,000	67	E. H. Maunsell	6,500
25	Cochrane Ranche Co	73,500	68	A. McLaren	8,000
26	do do	64,000	74	Sir John Walrond	100,000
27	Jones, Inderwick et McCaul	100,000	77	Oxley Ranche Co	100,000
30	Orrin F. Main	22,000	80	Viscount Boyle	5,000
31	Military Colonization Co.....	92,000	82	Walrond Ranche Co.....	100,000
33	G. F. Wachter	7,000	87	W. S. Lee	25,000
34	Cochrane Ranche Co	33,000	91	Muirhead Ranche Co	22,000
35	North-West Cattle Co.....	55,000	92	Alex. McPhee.....	100,000
35a	Moore et Mortin.....	33,000	93	Garnett Frères.....	20,000
36	C. Martin	66,000	94	F. W. Godsal.....	20,000
37	Halifax Ranche Co.....	100,000	95	D. E. Akers	5,000
38	Allfrey et Brooke	10,000	96	W. F. N. Scobie	12,000
40	Jacob Erratt	5,000	99	J. McFarland	13,000
42	British American Ranche Co.....	100,000	100	A. L. Staunton	8,000
43	do do	34,000	101	Alberta Ranche Co	27,750
44	do do	55,000	104	W. Bell Irving	5,280
45	Mount Royal Ranche Co.....	12,000	107	Thos. B. H. Cochrane	51,600
46	Francis White	12,780	108	D. McDougall.....	6,000
48	Alex. Stavely Hill.....	80,000	111	J. Walter Ings	1,920
55	Winder Ranche Co	50,000	114	Thorpe et Bedells	24,000
	A reporter	1,251,710		Total.....	2,098,670

ÉLEVAGE DES CHEVAUX DANS ALBERTA.

Il n'y a probablement pas sur le continent américain d'endroit où l'élevage des chevaux peut se faire avec plus de succès que sur les versants herbeux et les vallées en prairies d'Alberta, où les chevaux restent gras tout en paissant dehors durant l'hiver. La majorité des chevaux ont été importés du Montana, de l'Oregon, du territoire de Washington et de la Colombie-Britannique; les étalons — venant surtout d'Ontario et de Québec, — sont des Percherons et des Clydesdales pur sang.

Un grand nombre de juments utiles à toutes fins ont été amenées ici par les colons, et une compagnie a formé un troupeau de cinquante juments Clydesdale, avec un étalon importé de la race Clyde. La plupart des juments ont été achetées dans le comté d'Huntingdon et dans l'île de Montréal. On voit donc qu'on pourra bientôt s'y procurer des chevaux de qualité supérieure à des prix modérés pour tous les usages.

GALE DES CHEVAUX.

Je suis heureux de pouvoir faire rapport que cette maladie a considérablement disparu, et on la trouve maintenant surtout chez les chevaux sauvages, et un peu moins chez les chevaux de quelques colons et propriétaires de ranches. Les gens sentent maintenant la nécessité de se débarrasser de cette maladie, et je n'ai aucun doute qu'elle disparaîtra chez les propriétaires de ranches et les colons, mais on

devrait adopter quelques mesures pour guérir les chevaux des sauvages et des métis, de cette maladie qui pourrait facilement se guérir si on employait les remèdes nécessaires. Je recommanderais de nommer un inspecteur et deux aides pour visiter les réserves et enseigner aux sauvages comment la soigner, et de fournir gratuitement les remèdes. C'est une nécessité, parce que les chevaux s'écartent constamment des ranches et se rendent sur les réserves sauvages, et lorsqu'ils reviennent ils pourraient, introduire la maladie dans le troupeau.

GOURME.

Cette maladie existe aussi dans le district, mais autant que j'ai pu le constater, il n'y en a que très peu de cas, et par conséquent on pourrait facilement l'extirper. Elle est contagieuse, incurable et peut se communiquer à l'homme. Je recommanderais de donner instruction d'abattre tous les chevaux atteints de cette maladie, d'isoler ceux qui sont en contact avec eux, et d'extirper le mal d'une manière systématique, tout en maintenant un système rigoureux d'inspection, non seulement pour ceux qui viennent du sud et de l'ouest, mais aussi de l'est, car on sait que cette maladie sévit dans l'Ontario et Québec, d'où un nombre considérable de chevaux sont importés dans ce district.

ÉLEVAGE DES MOUTONS DANS ALBERTA.

L'élevage des moutons se fait sur une échelle assez considérable dans le district de Calgary, avec perspective de succès, et jusqu'à présent, les pertes causées par l'hiver ont été très minimées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, F.R.C.M.V.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 51.

CONSIDÉRATIONS SUR LE NORD-OUEST CANADIEN AU POINT DE VUE
DE LA COLONISATION IRLANDAISE.

(PAR LE RÉV. JOHN F. COFFEY.)

LONDON, 6 février 1886.

MONSIEUR, — Je prends respectueusement la liberté de vous soumettre le rapport suivant sur la visite qu'à la demande de votre département j'ai faite au Nord-Ouest pendant les mois de septembre et octobre de l'année 1885.

Prenant depuis longtemps un vif intérêt à la colonisation de ce pays, et étant arrivé à la conclusion qu'il y avait des obstacles d'un genre ou d'un autre à l'immigration catholique (irlandaise ou autre) dans ce pays, je me suis fait un devoir depuis quelque temps d'étudier les causes qui ont jusqu'à présent tenu les émigrants catholiques éloignés du Nord-Ouest. Il y a plus de cinq ans, j'ai exprimé l'opinion que nos voisins américains méritaient des éloges pour le mouvement qu'ils avaient inauguré d'établir des colonies irlandaises dans l'Ouest. J'étais alors, comme je le suis maintenant, fermement convaincu que le corps irlandais catholique aux Etats-Unis n'a pas prospéré dans la proportion que le promettaient à une certaine époque son activité, son intelligence et sa valeur, pour la simple raison que les Irlandais sont dans trop peu de cas devenus propriétaires du sol. Le gros de la population irlandaise est resté dans les grands ports de mer et les centres manufacturiers de l'est. Leurs progrès dans ces endroits ont été réellement étonnants, mais un trop grand nombre d'entre eux, grâce à l'abondance d'argent qu'ils gagnaient par leur dur labeur, ont contracté, comme tant d'autres, des habitudes d'imprévoyance et plongé leurs familles dans la pauvreté et quelquefois dans le crime. Un grand nombre ont de fait cherché à s'établir dans les districts ruraux, mais par suite du manque d'action préconçue des familles irlandaises isolées, placées au milieu d'une population étrangère à leurs traditions et parfois hostile à leur religion, n'ont pas réussi, à cause du manque de sympathie, d'appui et de communauté de sentiment, et ont été forcés de chercher un refuge douteux dans les villes, ou de tomber dans une abjecte pauvreté à la campagne. On peut remarquer la même chose dans diverses parties du Canada. De là la nécessité de s'organiser pour l'œuvre de la colonisation. La Société de Colonisation Irlandaise Catholique des Etats-Unis comble cette lacune dans le pays. La société s'occupe de coloniser avec des immigrants irlandais de vastes étendues de contrées dans l'Ouest. Ses opérations datent d'une époque comparativement récente, et cependant l'œuvre a prospéré bien au delà des plus vives espérances. De grandes et prospères colonies irlandaises ont été créées dans le Minnesota et le Nebraska. Ces établissements formeront le noyau d'un plus vaste système de colonisation irlandaise. On offre un asile non seulement aux immigrants irlandais, mais aussi aux classes ouvrières de l'est. On les invite à travailler pour elles mêmes, — à donner un chez-soi et de l'aisance à leurs familles. Un grand nombre acceptent l'invitation, et les résultats ne peuvent manquer d'être avantageux pour l'église et pour l'Etat. Pourquoi n'imitons-nous pas au Canada l'excellent exemple que nous donnent nos concitoyens des Etats-Unis? Nous n'avons pas, en réalité, autant de richesse temporelle qu'ils en possèdent, mais nous avons des moyens suffisants pour nous permettre d'établir avec une organisation convenable, de prospères établissements catholiques dans notre propre Nord-Ouest. Nous avons assurément parmi nous des citoyens dont l'esprit public est assez élevé pour prendre l'initiative d'un pareil mouvement. Notre clergé, toujours prêt à seconder une bonne œuvre, ne tirera pas de l'arrière pour aider à un mouvement si essentiellement catholique. Il n'y a donc rien pour empêcher sa

réussite. Nous avons une fois déjà suggéré de réunir une convention de délégués des sociétés irlandaises catholiques du Canada, comme un moyen comparativement facile d'atteindre l'objet désiré. L'Irlandais qui réussira à convoquer cette convention fera plus pour les Irlandais catholiques qu'on ne pourra accomplir par des siècles de lamentations sur des griefs provenant très fréquemment du désappointement de chercheurs de places affamés.

Dans un remarquable article dû à la plume du Rév. Stephen Byrne, O.S.D., publié dans le *Catholic World*, je trouve la question de la colonisation irlandaise discutée d'une manière très habile et très complète.

L'écrivain, il est vrai, ne parle de cette question qu'au point de vue de la colonisation dans les Etats et Territoires américains de l'ouest. Ses opinions et ses arguments peuvent, cependant, très bien s'appliquer à la colonisation dans notre Nord-Ouest canadien, qui, à mon avis, sous le rapport du sol et du climat offre des avantages égaux, et au point de vue religieux et d'éducation des avantages bien supérieurs au colon catholique.

Le révérend monsieur, à la question qu'il se pose à lui-même, comment les colons irlandais peuvent-ils être induits à gagner l'ouest et retirer des avantages de ce changement, répond qu'on peut atteindre ce but si désirable des cinq manières suivantes :

“Premièrement, par des discours, publics et privés qui sont le moyen le plus naturel et le plus puissant par lequel d'après les décrets de la Providence, l'homme est entraîné par un autre. Il est inutile d'aller au loin chercher des exemples de cette grande vérité. Nous en trouvons de nombreux dans la vie de tous ceux qui ont amené les grandes révolutions dans l'histoire du monde. Il n'est besoin que de nous rappeler les hommes qui ont fondé notre propre république, et en Irlande fixer notre souvenir sur Grattan, et O'Connell et le Père Matthew. On nous permettra de citer un exemple encore plus près de notre sujet. Dans l'automne de 1879, deux évêques de l'église catholique des Etats-Unis, profondément intéressés à cette grande question, et bravant hardiment les dangers et les ennuis de la critique malhonnête et ignorante, firent une tournée dans plusieurs cités et ports de mer de l'est, occupant généralement la même chaire ou tribune, et s'adressant le même soir à la foule attirée par leurs noms et leur cause. Le réveil causé par leurs discours en faveur de la colonisation catholique a dépassé les espérances de tous. On peut en juger non seulement par le nombre réel de ceux qui ont été induits à chercher un chez-soi sur les terres, mais bien plus par le vaste nombre, qui n'étant pas encore prêts à s'y rendre, ont depuis ce temps réfléchi d'une manière sérieuse et pratique à cette question. On peut affirmer sans crainte que si ces deux évêques pouvaient consacrer quatre ou cinq ans à l'accomplissement de cette grande œuvre, au lieu de trois mois, les millions de gens dont on parle comme devant s'établir sur des fermes leur appartenant, deviendrait pendant cet espace de temps, un fait réel. Donc, les discours d'hommes sincères, pratiques et dévoués, sont le moyen le plus puissant d'accomplir cette grande œuvre. Le mérite et le succès des travaux de ces deux évêques ont été grandement rehaussés par le fait que l'un d'eux venait d'un Etat de l'ouest (l'Illinois) dans lequel les terres à bon marché pour les colons pauvres sont une chose du passé. Il est hors de question qu'il ne pouvait avoir le moindre intérêt dans l'affaire, si ce n'est le bien pur et simple de ces co religionnaires. L'autre évêque, après un travail immense et souvent payé d'ingratitude, a réussi à établir sur des terres à bon marché et fertiles du Minnesota environ 3,000 familles—représentant probablement 15,000 personnes—pendant les quatre dernières années. Très peu de ces gens pourraient maintenant être induits à revenir sous aucun prétexte, aux gros ouvrages et à l'incertitude de la vie des cités. C'est là par soi-même une garantie du succès qu'on peut obtenir dans le projet de colonisation catholique.”

“Secondement, la presse est le deuxième grand intermédiaire par lequel cette grande révolution peut être accomplie. Quelques-uns de nos journaux catholiques, notamment le *Catholic Review*, et le *Boston Pilot*, dans les Etats-Unis, et le *Liverpool Catholic Times* et le *Dublin Freeman's Journal*, dans les vieux pays, ont discuté la question avec un zèle des plus recommandable. Leurs efforts ont déjà imperceptiblement,

et peut-être hors de la connaissance de leurs rédacteurs, produit beaucoup de bien. S'ils n'ont fait que mentionner la chose pour seconder leurs efforts, il est évident que leurs forces réunies produiraient des miracles en faveur de cette sainte cause. La parole fait plus d'effet sur le moment, elle est l'agent le plus puissant et le plus nécessaire dans toute révolution morale; mais les écrits restent plus longtemps, et se répandent plus au loin. L'adage—*littera scripta manet*—sera toujours vrai. Les hommes les plus capables de notre race et de toutes les autres, lorsqu'ils travaillent au bien de leur peuple, ont constamment recours à la parole et à la plume. Témoins O'Connell, le Rév. Père Mathew, Mgr England, le cardinal Wiseman, Lacordaire, et beaucoup d'autres moins éminents, mais non moins sincères. Ce qui remplirait cet objet serait la publication de brochures à bon marché, écrites à un point de vue désintéressé, et, autant que possible, par des personnes recommandables qui résideraient dans les différentes parties du pays où l'on voudrait diriger l'immigration. Une publication hebdomadaire, ou au moins mensuelle, qui serait exclusivement consacrée aux intérêts d'une immigration catholique, serait probablement le plus puissant moyen que la presse pourrait fournir.

La troisième grande influence en matière de colonisation catholique réside dans les catholiques mêmes de l'Ouest. On ne saurait trop reconnaître leur pouvoir à cet égard. Ils ont fait les démarches que l'on recommande aux autres de faire; ils ont frayé le chemin dans lequel des millions vont suivre. Qu'ils soient favorables ou défavorables au mouvement, leur opinion honnête et sincère, exprimée charitablement et avec calme, mérite le plus profond respect. Celui qui écrit ces lignes a passé près de trente ans parmi les cultivateurs catholiques de l'Ouest, et il croit pouvoir témoigner d'une manière désintéressée de leur position et de leurs sentiments. Et sans hésitation, sans la moindre crainte de contradiction, il est prêt à dire au monde entier que, règle générale, ils appartiennent à la classe la plus heureuse, la plus satisfaite, la plus indépendante, la plus intelligente et la plus morale du pays. Le mouvement commencé il y a environ vingt-sept ans par ce brillant et infortuné fils de la Verté Erin, ce véritable grand homme, qui a été si peu compris et si maltraité, Thomas D'Arcy McGee, a eu un succès complet partout où il a été inauguré. M. McGee avait le concours de quelques-uns des plus grands évêques et des meilleurs prêtres de son temps, et ni lui ni eux n'ont à craindre le verdict de la postérité. Quatre-vingt-dix-neuf sur cent de ceux qui ont suivi leurs avis et ont acquis des terres dans l'Illinois, l'Iowa, le Missouri et le Minnesota, sont aujourd'hui indépendants; leurs enfants, pour la plupart, sont fidèles, industrieux et obéissants, et presque toujours plus imbus d'un amour raisonné et respectueux pour le pays des ancêtres que ne le sont ceux des parents de la même catégorie dans les villes. Ces cultivateurs catholiques de l'Ouest peuvent-ils venir en aide à ceux de leur croyance religieuse et de leur race qui, sans guide et sans direction, paraissent être condamnés à lutter péniblement contre la pauvreté et contre l'incertitude des emplois dans les villes? Peuvent-ils au moins en aider quelques-uns à trouver une existence certaine dans la carrière agricole? Ils le peuvent assurément. Ils le peuvent en écrivant à leurs amis, et en leur peignant simplement les conditions et les avantages des localités où ils vivent, de même qu'en écrivant de temps en temps aux journaux dans le même sens. Ils peuvent encore le faire plus efficacement d'une autre manière. Un certain nombre de fermiers catholiques vivant ensemble dans un des nouveaux Etats pourraient facilement acheter des terres qu'ils ne peuvent cultiver eux-mêmes, mais qu'ils pourraient laisser avoir, à des conditions avantageuses et à longs termes, aux gens qui voudraient se faire colons.

Quatrièmement.—Que peuvent faire les catholiques des Etats de l'Est et, en général, ceux des Etats plus anciens? Beaucoup, assurément. Ils pourraient agiter la question d'une manière rationnelle et pratique dans leurs associations religieuses et autres. Ils pourraient, par l'entremise des secrétaires de ces sociétés, obtenir toutes sortes d'informations de toutes les parties du pays, sud et ouest, sur cet important sujet. Une fois munis de ces renseignements ils pourraient, s'ils n'ont pas l'intention de s'établir eux-mêmes sur ces terres, aider les jeunes gens de leur connaissance et les immigrants nouvellement arrivés à se former des idées exactes sur les localités con-

venables pour des colons catholiques. Il ne serait pas difficile de former, dans toute grande congrégation bien établie, une association ayant la colonisation pour objet principal; cette société ne saurait manquer de réussir. Il y a eu une église—celle des Pères Dominicains—dans la ville de New-York, qui a formé une association de ce genre, et qui a obtenu des résultats très favorables. Mais la force morale provenant de l'union et de l'intérêt commun des catholiques de toutes les sections du pays à favoriser l'œuvre serait d'une utilité incalculable.

Cinquièmement.—Que pourraient faire les capitalistes? La réponse à cette question est facile et incontestable. Ils pourraient considérablement augmenter leur fortune, sans aucun risque. Ils pourraient en même temps rendre les plus grands services aux pauvres gens. Ceci pourrait se faire de deux manières: d'abord, ils pourraient acheter de grandes étendues de terrains et les cultiver eux-mêmes, ce qui donnerait à la fois de l'emploi et une éducation agricole à beaucoup de gens; ensuite, ils pourraient acheter de très grandes étendues de terrains, les subdiviser en fermes d'une moyenne grandeur, et en disposer à de bonnes conditions, tout en gardant le bien-fonds en garantie. Il y a dans les Etats-Unis et dans les Iles Britanniques, des centaines de catholiques qui peuvent facilement acheter 10,000 acres de terres dans l'Ouest, à raison de \$1 à \$5 l'acre. L'acheteur judicieux peut ainsi, avec de l'argent comptant, acquérir une grande étendue de terrain, aux meilleurs conditions. Il peut immédiatement diviser son terrain en fermes de 160 acres, et commencer à les vendre à sa guise, si le paiement s'en fait par versements périodiques. Un homme pratique devrait défoncer une partie de chacune de ces fermes de 160 acres et y construire une maison, ce qui serait un moyen certain d'attirer les colons. Les frais de labours et de construction ajouteraient aux prix de la terre, et le tout serait couvert par une hypothèque ou autre garantie, qui devra être payée par versements mensuels, ou argent comptant, avec la réduction ordinaire."

J'ai constaté trois objections basées sur de fausses notions, contre l'établissement dans le Nord-Ouest:—la première se rapporte au climat, la seconde au sol, et la troisième aux avantages religieux et d'éducation offerts aux colons catholiques. Relativement à la première de ces objections, qu'il me soit permis de reproduire ce que j'écrivais le 13 décembre 1884, dans le *Catholic Record*: Lorsque l'on voit de fausses notions exister en Canada même au sujet des hivers du Manitoba, il n'y a rien de surprenant à ce que les idées les plus fausses et les plus exagérées aient cours à ce sujet dans les vieux pays. Nous regrettons beaucoup de voir reproduit sans un mot de contraire, dans le *Dublin Freeman Journal*, la citation d'un article du *Harper's Bazaar* portant pour titre: "L'hiver dans le Manitoba." Cet article évidemment écrit dans un esprit de froide hostilité contre le Nord-Ouest canadien, ne peut, s'il n'est pas relevé, que faire à ce pays un tort sérieux et injustifiable. Il ne fait voir qu'un côté de la question. Tous les Canadiens admettent franchement que le climat du Nord-Ouest est rigoureux, mais il n'est pas un homme ni une femme doué d'un esprit juste qui prétendra que cette rigueur soit telle qu'elle rende la vie difficile et le confort impossible. L'article du *Harper's Bazaar* est tout à fait partial. L'auteur parlant sans doute d'après son expérience personnelle, dit: "Nous avons dû faire fondre de la neige pour avoir l'eau dont nous avons eu besoin durant tout l'hiver. Le froid était tellement intense qu'en sortant de la chaudière, l'eau que nous faisons dégeler et que nous vidions dans un seau, gelaît de nouveau durant le transport à l'étable, distance d'une soixantaine de verges—que nous étions parfois obligés de briser la glace avec un bâton pour faire boire les animaux." Evidemment, celui qui transportait l'eau à l'étable a dû prendre son temps, parce qu'il n'aurait pas eu besoin d'un bâton pour casser la glace. Si, dans le cas actuel, on avait eu seulement la prévoyance de creuser un puits pendant l'été ou l'automne, on n'en aurait pas été à la peine de faire fondre de la neige pour avoir de l'eau. Mais il y a des gens qui rejettent toujours sur le climat, la faute de leur paresse et de leur imprévoyance.

"Nous ne voulons pas insister sur cette partie de l'article. Nous dirons seulement que le froid est (*mirabile dictu*) le même, exactement, dans le Manitoba que dans le Dakota, le Minnesota, l'ancien Canada et la partie septentrionale de l'Europe, et les habitants du Manitoba n'ont pas à s'en plaindre. Et il n'est pas un Canadien

patriote qui ne regrette que l'écrivain du *Harper's Bazaar* ait eu à pleurer la perte des oreilles de son chat par la gelée de l'hiver dernier, et que le poulain de son voisin ait eu le même sort. Ce charmant écrivain relate toujours d'après son expérience, d'autres résultats merveilleux des hivers du Manitoba. Voici ce qu'elle écrit :

“ Je fus surpris lorsque pour la première fois je m'aperçus que la moutarde était gelée dans son pot, qui n'était qu'à un pied du tuyau du poêle de cuisine, et à environ deux pieds au-dessus du poêle, qui n'a cessé d'être activement chauffé, tout l'hiver ; et cependant, la moutarde gelait entre les repas. Le pain gèle si on le laisse une demi-heure dans une chambre sans feu. J'ai laissé toute une nuit un pot de lait dans la cuisine. Le lendemain matin, en voulant le porter, le pot est tombé par morceaux, et le lait est resté en bloc. Nous pouvons acheter du lait gelé à la livre, et tellement gelé qu'en en mettant un morceau dans un pot de fer blanc, dans le fourneau ou sur le poêle, le dessous brûle au fond du plat avant que le reste soit dégelé. J'ai adopté le moyen de casser le lait glacé en petits morceaux pour le faire dégeler. Le linge que je lavais gelait avant que je passe l'étendre sur la corde pour le faire sécher. J'avais l'habitude de laisser le linge deux ou trois nuits dehors, pour le laisser blanchir à la neige et à la gelée, et il fallait toujours le faire dégeler et le faire sécher de nouveau une fois entré dans la maison. Même lorsque le linge était humecté et plié, il gelait ensemble, et en voulant repasser un mouchoir de poche plié, le dessous prenait par la gelée à la table qui se trouvait près d'un feu ardent. Le repassage du linge, dans ces conditions, est un ouvrage un peu lent.”

Les lecteurs du *Freeman's Journal* voudront bien nous croire lorsque nous leur dirons qu'il y a dans le Nord-Ouest canadien des maisons occupées par des Irlandais et des fils d'Irlandais très prospères et très heureux, et dans lesquelles ne règne pas un froid aussi vif, même durant les hivers les plus rigoureux, que celui dont parle avec tant de détails l'aimable écrivain du *Harper's*. Nous regrettons que le temps qu'elle a passé au Canada ait été si triste, mais nous sommes sincèrement convaincus, que deux ou trois années de plus dans ce pays auraient dissipé ces préjugés et l'aurait convaincue, comme le sont presque tous les Canadiens du Manitoba, qu'il y a peu de pays au monde qui jouissent des avantages que possède le grand Nord-Ouest canadien sous le rapport du sol et du climat. On nous permettra maintenant de faire voir l'autre côté de la médaille. Le professeur Macoun, dans son travail intitulé “ Manitoba et le grand Nord-Ouest,” traite au long et d'une manière qui inspire la conviction la question du climat du Nord-Ouest. Nous n'en ferons qu'une seule citation :

“ Le Manitoba est situé au centre du continent, et se trouve à distance presque égale du pôle et de l'équateur, de même que de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Son climat est très chaud en été et très froid en hiver. La neige disparaît et les labours commencent en avril, à peu près vers le même temps que dans les anciennes provinces du Canada, le nord des Etats-Unis sur les bords de l'Atlantique, ainsi que dans les Etats du Nord-Ouest, le Minnesota et le Wisconsin. Les récoltes se font en août et en septembre. Les longs jours ensoleillés de l'été font mûrir toutes les semences très rapidement. Les journées sont chaudes et les nuits fraîches. L'automne commence vers le 20 de septembre et dure jusqu'en novembre, alors que le froid régulier s'établit. L'hiver proprement dit comprend les mois de décembre, de janvier, de février et de mars. Le printemps vient en avril. Les mois d'été comprennent une partie de mai, les mois de juin, de juillet, d'août et une partie de septembre. En hiver, le thermomètre descend de trente à quarante degrés au-dessous de zéro, mais ce degré de froid dans l'atmosphère sèche du Nord-Ouest, ne produit aucune sensation désagréable. On ne trouve pas le froid plus grand que dans la province de Québec, ni aussi vif que dans des climats plus doux, où le froid, même à des degrés élevés, est accompagné d'humidité. Cependant, dans les tempêtes de vent, le froid est particulièrement piquant. Tous les colons disent qu'en somme, les hivers sont agréables et salubres ; les anciens habitants de Québec et d'Ontario disent qu'ils aiment autant ce climat que celui de leurs vieilles provinces. La neige, dans les prairies, ne tombe pas à une épaisseur de plus de 18 pouces, et les bisons et les chevaux passent l'hiver dehors. Ils grattent la neige et vivent de l'herbe de la prairie. Les bêtes à cornes restent dehors une partie de l'hiver, mais à certaines époques

de la saison, il faut les faire entrer. Il y a cependant des cas où elles restent dehors tout l'hiver."

J'ai eu la bonne fortune d'arriver au Nord-Ouest à temps pour les expositions d'automne, et j'ai pu constater par moi-même l'étonnante fertilité de ce pays. L'exposition provinciale de Saint-Boniface a été, sous tous les rapports, un très grand succès. Les grains et les légumes exposés m'ont paru tout simplement merveilleux. Quant au bétail, je ne saurais mieux faire que de citer le *Free Press* de Winnipeg.

Tous les départements de cette exposition sont excellents, mais celui-ci surpasse tous les autres. On n'a jamais vu, ni ici, ni ailleurs au Canada, un plus beau lot d'animaux de race. Tout le monde était enchanté, et unanime à dire que c'était la plus belle partie de l'exposition. On remarquait parmi les purs sangs, ceux qui appartiennent à la ferme de l'honorable Donald A. Smith, de Silver Heights. C'était du bétail des montagnes d'Ecosse, remarquable par la longueur de son poil hérissé. Ces animaux ressemblent aux Durhams sous plusieurs rapports. Il y a six génisses et un taureau dans le troupeau. Les frères Greig exposent dix-sept bêtes de race provenant de la ferme de Kingswood, près d'Otterburne. Le taureau pèse 2,000 livres, et est de couleur claire. Les vaches sont bonnes aussi, et il y en a une de deux ans qui pèse plus de 2,000 livres. Elles sont évaluées à \$500 chacune. Cette société a placé plus de \$20,000 dans le ranche. Walter Lynch, de Westburn, expose un troupeau de douze beaux animaux de race, ayant à sa tête un superbe taureau Cruikshank, magnifiquement dessiné, dont l'allure est bien marquée. Ses qualités ressortent d'une manière frappante par une jeune génisse vraiment splendide, pesant 1,100 livres, véritable image du père. Elle est richement tachetée. Il y a dans ce troupeau deux belles vaches remarquables par la conformation des lignes du dos et du ventre, ainsi que par la longueur du poitrail. Le plus grand soin paraît avoir été donné à l'élevage de tout ce troupeau, dont l'excellence est rarement surpassée. John Scott, du ranche Durham, près de Selkirk, est aussi un grand exposant de bétail. Ses vaches appartiennent à de belles races mêlées, et les génisses ainsi que les veaux de l'année sont également beaux. Le ranche de Binscarth, près de Moosomin, possède un troupeau de dix-neuf têtes de bétail, dont dix animaux de race et neuf de races mêlées. Prince-Arthur, le taureau à la tête du troupeau, est un magnifique animal qui pèse 2,000 livres, C'est un taureau qu'il serait difficile de surpasser. Il est âgé de quatre ans. Il est très bien dessiné, et on pourrait difficilement trouver un animal de sa race ayant un air plus majestueux. Il est en excellente condition. Il y a aussi un beau taureau de trois ans, pas aussi pesant que Prince-Arthur, mais qui est vraiment un bel animal. Puis il y a un jeune taureau de deux ans, rouge foncé, qui pesait 1,000 livres le printemps dernier. Il y a un taureau d'un an, provenant de Prince-Arthur, qui sera difficile à battre. Il y a aussi un jeune taureau d'un an rouge et blanc, un bel animal, mais inférieur aux autres. Il y a trois vaches très belles de race supérieure, ainsi qu'une génisse de deux ans de couleur claire et de belle race. De fait tout le troupeau est réellement de première classe, les différentes races étant à la hauteur de leur rang."

Les expositions locales tenues dans différentes parties du Nord-Ouest l'automne dernier ont eu proportionnellement autant de succès que l'exposition provinciale. De l'exposition de Brandon, dans le district n° 2, un correspondant qui, j'ai toute raison de le croire, n'exagère pas, écrit ce qui suit :—

"L'exposition de la société d'agriculture de Brandon, district n° 2, s'est tenue à Carberry, jeudi et vendredi, le 8 et le 9 octobre. Les visiteurs étaient nombreux, et il y avait un beau déploiement d'animaux, de grain, de produits de laiterie et d'ouvrages de femmes. L'exposition des chevaux a été supérieure à tout ce que nous avons vu jusqu'ici dans cette partie du pays.

"Black Duke (un percheron normand), propriété de M. McCraig, a pris le premier rang ici comme à l'exposition provinciale de Saint-Boniface. M. McCraig mérite beaucoup d'éloges pour l'esprit d'entreprise qu'il a témoigné en faisant l'acquisition d'un pareil animal, un des plus beaux du Canada.

"Il y avait un beau lot d'animaux Durham, et quelques animaux mêlés en assez bonne condition. Peu de moutons et de cochons. La basse-cour n'était pas très bien

représentée, et il y avait peu de poulaillers. Les Leghorns (blancs) étaient de belles volailles, de même qu'un poulailler de Shanghaïes, deux poulaillers de Hamburgs (à paillettes argentées) et deux poulaillers de gibier les plus beaux de l'exposition.

« Les cultivateurs vont bientôt comprendre qu'il y a de l'argent à faire avec la volaille, lorsque l'exploitation en est bien conduite, et que la volaille est remise chaudement.

« L'exposition des produits de la laiterie était bonne, et les échantillons de beurre et de fromage étaient de qualités supérieures. Le Manitoba peut produire de meilleur beurre et de meilleur fromage qu'aucune autre province du Canada.

« Le terrain dans Carberry et les environs étant surtout propre à la production du grain, il en était venu à l'exposition, comme on s'y attendait, une grande quantité de blé (Red Fyfe), de l'avoine et de l'orge de bonne qualité. Robert Dords, de Brandon, a reçu le premier prix pour le blé; William Pillnig, de Brandon, le second, et R. S. Humphries, de Carberry, le troisième. On y voyait un bel éslage d'ouvrages de femme, de la couture ordinaire et de fantaisie, des tricots et de la broderie, qui indiquaient qu'il y a, dans cette partie du pays, beaucoup d'habileté et de goût artistique. Les jeunes gens prenaient un intérêt particulier à visiter cette section, laissant voir, par là, leurs intentions pour l'avenir. Les jeunes filles s'occuperont de leur couture lorsqu'elles verront poindre le mariage. Tout, dans la vie de chaque jour, fait connaître le caractère.

« Cette société mérite des félicitations pour les progrès sensibles qu'elle a faits, en animaux et en grains, dans le cours de l'année dernière. Carberry est une ville active, avec une population énergique, et elle promet de devenir un centre d'industrie dans un avenir rapproché.»

L'exposition de Portage-la-Prairie n'a eu lieu que le 15 octobre, mais c'est la mieux réussie des expositions agricoles qui ont eu lieu depuis des années dans le Manitoba. La presse de Winnipeg en parle ainsi :—

« Le jour où s'est ouverte la onzième exposition de Portage-la-Prairie, High Bluff et Pointe-aux-Trembles, ainsi que la société d'agriculture de Burnside, le temps était clair, calme et chaud, exceptionnellement beau. Les exposants se mirent à l'œuvre de bonne heure, plaçant leurs effets sur le terrain, et à 10 heures les juges commençaient leur besogne. Le matin il n'y avait pas grand monde, vu la distance du terrain de la société aux principales rues de la ville. L'honorable John Norquay arriva sur le terrain à midi, et le lieutenant-gouverneur avec sa suite à 1.30 h. Les juges ayant alors fini leur tâche, le public fut admis dans la bâtisse et la tente où se trouvaient les objets exposés à l'intérieur. A 2 heures, les enfants des écoles se rendirent à l'exposition en longs rangs, car ils sont très nombreux à Portage-la-Prairie. Le public a été très nombreux durant l'après-midi, et le terrain, couvert de voitures de toutes sortes, de chevaux et de spectateurs, présentait un spectacle animé qu'on n'avait pas encore vu jusque là. La longue rangée de stalles de la société était remplie d'un bout à l'autre de chevaux, de bœufs, de vaches, de taureaux et de veaux, de toutes les classes et de toutes les races, depuis le magnifique Percheron de Byer jusqu'au plus petit pony du pays. Les moutons étaient au-dessus de la moyenne sous le rapport du nombre et de la qualité. Les cochons étaient bien représentés, principalement par la pure race des Berkshire, qui étaient en bonne condition. Les chiens étaient peu nombreux, mais il y en avait de superbes, tels que des épagneuls irlandais, des *setters* anglais, des *collies* écossais. La basse-cour était au complet et formait trois rangées de cages sur toute la longueur du passage principal à l'extérieur. Les gigantesques shanghaïes, les bantams, les brahmas, les poules espagnoles, les dorkings, les Plymouth Rocks, les énormes canards de Moscou, les canards de Pékin, les oies et les jars, ainsi que les pigeons, étaient tous bien représentés par le nombre et les différentes races. Les racines, légumes, etc., étaient tout simplement magnifiques, et ont soutenu la réputation que leur culture a donnée à ce district. Les choux immenses, les tubercules, les betteraves, les carottes et les autres légumes témoignaient de la fertilité de ses plaines. L'exposition des grains était considérable par le nombre des entrées et par l'excellence des qualités, et la plus belle qui ait eu lieu depuis des années. Les juges ont eu de la misère à décider entre tant et de si beaux échantil-

lons. Les ouvrages domestiques et les beaux arts étaient très médiocrement représentés cette année, comparativement aux années précédentes. Il y avait de beaux échantillons de beurre, de pain et de couvre-pieds piqués."

Le 19 novembre dernier, un correspondant du *Free Press*, de London, écrivait de Brandon et mettait en lumière les progrès réalisés dans ce district, ainsi que les avantages faciles qu'il offre comme marché :

" Brandon est la ville (ou plutôt la cité) la plus prospère du Manitoba, aujourd'hui. Le marché au blé dépasse tout ce qu'on y a vu jusqu'ici. Beaucoup de gens d'Ontario seraient surpris de voir l'apparence du marché vers midi. La quantité de blé qui entre à Brandon tous les jours est d'au moins 8,000 boisseaux, ce qui, je présume, donnant une moyenne de 50 centins par boisseau, formerait \$4,000, qui seraient payées au comptant, tous les jours, à Brandon, en outre des autres grains tels que l'orge et l'avoine. Je considère que les affaires de tout genre croissent rapidement; les maisons de commerce n'ont jamais fait autant d'affaires depuis la grande effervescence, et actuellement tout le monde est content. Je n'ai pas vu les cultivateurs aussi satisfaits depuis trois ans. On pense qu'il y a eu beaucoup de blé de gelé, mais malgré cela, il se vend à des prix qui varient de 20 à 70 centins le boisseau. L'année dernière, il y eut une grande quantité de blé qui ne put être vendu à aucun prix; cette année, tout le blé se vendra, à quelque prix que ce soit; aussi la classe agricole est remplie d'espoir. Un très grand nombre de cultivateurs avec qui j'ai été en rapport paraissent convaincus que c'est le meilleur pays où l'on puisse vivre, nonobstant tout ce qu'on a pu dire de contraire. Aujourd'hui même, j'ai acheté du blé d'un cultivateur qui m'a dit qu'il avait récolté trente-deux boisseaux de ce blé par arpent. Il est vrai que le grain était un peu endommagé par la gelée, mais il s'est vendu 45 centins le boisseau. Ceci ferait \$14.40 par acre, et les frais de semences et de récolte étant très minimes, il s'en suit que ce n'est pas un trop mauvais résultat pour du blé gelé.

" Le climat est admirable. Il n'y a pas eu de pluie ici depuis environ quatre mois, et pas de neige. Aujourd'hui même nous avons eu une journée qui nous a rappelé l'été. Les chemins sont gelés. Les voitures nous arrivent de plus de 100 milles de Brandon. Quelques-unes apportent jusqu'à 100 boisseaux de blé. Les voitures d'été sont de beaucoup préférables aux voitures d'hiver, car les chemins sont très bons. La ville a subi d'importantes améliorations cette année. Nombre de nouveaux magasins surgissent, et partout où vous jetez les yeux, vous apercevez des indices de progrès et de prospérité.

" Je dois dire qu'il y a neuf ou dix acheteurs de blé à Brandon. Les élévateurs sont en pleine opération, et l'un d'eux peut recevoir de 5 à 6,000 boisseaux de blé par jour."

Maintenant que le chemin de fer Canadien du Pacifique est terminé, il n'y a pas de doute que ce que cet article dit de Brandon pourra bientôt être dit de bien d'autres villes du Nord-Ouest canadien.

Quant aux avantages que le Nord-Ouest canadien offre sous le rapport de la religion et de l'éducation, je dois dire que Sa Grâce l'archevêque de Saint-Boniface et Sa Grandeur l'évêque de Saint-Albert ont pris toutes les mesures possibles pour pourvoir aux besoins spirituels de leurs ouailles. Je ne puis faire mieux que de donner ici des relevés statistiques concernant ces deux diocèses.

SAINT-BONIFACE.

Séminaire de théologie et collège de Saint-Boniface. Personnel d'enseignement : les Révérends Pères Lory, S. J., directeur, Drummond, S. J., French, S. J., Blain, S. J., Lussier, S. J., O'Brien, S. J., Béliveau, S. J., Pépin, S. J., Révds. G. Cloutier et J. L. T. René. Étudiants en théologie : MM. Cameron, Gillis, Montreuil, Dubois, Turcot et Lavigne, ecclésiastiques; les frères Gaudet, S. J., Fortier, S. J., Blouin, S. J., Lefebvre, S. J. Cours d'études : Théologie, classiques et cours commercial en anglais et français.—Elèves, 80.

Couvents, académies, etc.

Académie de Saint-Boniface pour les jeunes demoiselles.—Sœurs de la Charité (Sœurs Grises).—Pensionnaires, 65; externes, 120.

- Ecole de Saint-Vital, pour les externes.—Sœurs de la Charité.—Elèves, 60.
 Ecole de Saint-Norbert.—Sœurs de la Charité.—Pensionnaires, 20; externes, 60.
 Ecole de Saint-François-Xavier.—Sœurs de la Charité.—Elèves, 155.
 Académie Sainte-Marie (Winnipeg).—Sœurs du Saint-Nom de Jésus-Marie. Supérieure, sœur Marie-Jean-de-Dieu.—Pensionnaires, 60; externes, 150.
 Ecole de Sainte-Anne des Chênes.—Sœurs de la Charité.
 Ecole de l'Immaculée-Conception (Winnipeg).—Sœurs du Saint-Nom de Jésus-Marie.—Elèves, 70.
 Couvent de Saint-Joseph (Brandon).—Sœurs "Fidèles compagnes de Jésus."
 Sœur M. S. Rees, supérieure.—Elèves, 70.
 Sœurs de la Charité (Sœurs Grises).—Sœur Lamy, supérieure.
 Hôpital de Saint-Boniface.—Sœur Shaughnessy, supérieure.
 Asile des orphelins.—Sœur Dupin, directrice; orphelines, 38.

Récapitulation.

Prêtres.

Séculiers.....	20	
Réguliers	24	
	—	44
Etudiants en théologie.....		9
Institutions de garçons.....		4
Institutions de filles.....		9
Asile des orphelins.....		1
Hôpital.....		1
Ecoles paroissiales		45
Enfants fréquentant ces institutions	2,000	
Population.....	20,000	

SAINT-ALBERT.

Institutions religieuses.

- Académie de Saint-Albert.—Sœurs de la Charité, Sœurs Grises de Montréal, Rév. Sœur Marie-des-Anges, institutrice française; Rév. Sœur Dillon, institutrice anglaise. Elèves, 90.
 Académie de Prince-Albert.—Sœurs anglaises, "Les fidèles compagnes de Jésus." Rév. Mère Louisa Collings, supérieure. Nombre de sœurs, 8.
 Académie de Calgary.—Rév. Mère Mary Green, supérieure. Nombre de sœurs, 5.
 Académie de l'Île à-la-Crosse.—Sœurs Grises. Rév. Sœur Agnès, supérieure. Nombre de sœurs, 8; nombre d'élèves, 34.
 Couvent des Sœurs de la Charité, de Saint-Albert.—Sœurs Grises, 10; Sœur Saint-Roch, supérieure.
 Hôpital et asile des orphelins.—Orphelins, 45.
 Ecole industrielle.—Rév. Sœur Cleary, supérieure.

Récapitulation.

Evêque.....		1
Prêtres, O. M. I.....		33
Prêtres séculiers.....		2
Frère laïc, O. M. I.....		22
Institutions religieuses.....		7
Asiles d'orphelins.....		3
Sœurs de la Charité.....		22
Auxiliaires		22
Fidèles compagnes de Jésus.....		13
Sauvages catholiques.....		15,000

J'ai en ma possession les lois scolaires du Manitoba et du Nord-Ouest. Il n'y en a pas au monde qui soient plus justes et plus équitables, aucunes qui soient mieux coordonnées pour fonctionner sans froissement, pour épargner au pays les dissensions

et les aigreurs qui ont troublé pendant si longtemps les vieilles provinces du Canada, et qui troublent encore plusieurs vieux pays. Le 12 octobre 1883, j'écrivais au *Catholic Record* au sujet de ces lois :—

“La jeune province du Manitoba nous fournit un exemple dont pourraient profiter nos législateurs. Le rapport du surintendant des écoles catholiques de cette province pour 1874-75, nous donne le sommaire suivant de la loi en vigueur dans la province du Manitoba. Cette loi a été modifiée depuis, mais toujours dans un sens équitable.

“Le conseil général est divisé en deux sections, une catholique et l'autre protestante, tout à fait indépendantes l'une de l'autre dans leur sphère d'action, et possédant des pouvoirs très étendus.

“Tout ce qui se rapporte au contrôle, à la règle, à la discipline de l'école, est soumis à ce conseil, qui est aussi chargé d'examiner les candidats à l'enseignement, de les graduer et leur accorder leur diplôme, de faire le choix des livres d'école, en un mot, de diriger l'instruction, sujet à l'autorité de chacune des deux sections.”

“La distribution des deniers publics s'est faite jusqu'à aujourd'hui en raison de l'assistance moyenne indiquée dans les rapports des surintendants.

“Notre législature a cru devoir adopter un autre système, en prenant pour base le recensement des enfants de cinq à seize ans dans les différents districts scolaires.

“A l'avenir, les deux sections recevront la part afférant à chacune d'elle, en raison du recensement qui aura été fait des catholiques et des protestants; cette proportion sera établie par deux membres du conseil exécutif, dont l'un sera le trésorier provincial, et l'autre nommé par le lieutenant gouverneur.

“Là où il existe deux conseils de syndics d'école, d'après l'acte scolaire du Manitoba, les propriétés foncières appartenant aux protestants ne seront taxées que pour les écoles protestantes, et les propriétés foncières appartenant aux catholiques que pour les catholiques seulement. Les propriétés foncières appartenant à des personnes qui ne professent ni l'une ni l'autre religion, seront cotisées par les syndics d'école de la dénomination la plus nombreuse. Cependant une partie du montant de cette cotisation sera affectée au district de la minorité, à raison du nombre d'enfants de cette minorité dans les limites de la ville, d'après le dernier rapport officiel du recensement fait par les deux conseils.

“Lorsqu'une propriété appartenant à un protestant est occupée par un catholique romain, ou *vice versa*, le locataire ne sera cotisé qu'en raison du montant qu'il possède de propriété réelle ou personnelle; mais les taxes scolaires sur propriétés ainsi louées, qu'il en ait été fait mention ou non dans le contrat, bail ou autre document quelconque, seront payées aux syndics de la section à laquelle appartient le propriétaire de la propriété ainsi louée, et à nul autre.

“Lorsque deux ou plusieurs individus, protestant et catholique romain, occuperont la même propriété foncière, comme locataires ou occupants conjoints, ils seront cotisés par les syndics des deux conseils d'école, à un montant de taxes proportionnel à leur intérêt dans cette propriété, occupation ou société, respectivement, et ces taxes seront payées à l'école de la dénomination à laquelle ils appartiennent respectivement.”

Il n'y a pas qu'au Manitoba que les droits des catholiques en matières d'éducation soient tout à fait sauvegardés. L'acte des territoires du Nord-Ouest, 1875, leur assure pour toujours le droit d'établir et de maintenir des écoles catholiques. La onzième section de cet acte dit explicitement :

“Aussitôt qu'il aura été adopté un système de taxation dans un district ou division des territoires du Nord-Ouest, le lieutenant-gouverneur, avec et du consentement de son conseil ou de la Chambre d'assemblée, selon le cas, passera toutes les ordonnances nécessaires à l'éducation, mais il y sera toujours stipulé que la majorité des contribuables de tout district ou division des territoires du Nord-Ouest, ou d'aucune partie moindre ou subdivision d'iceux, quel que soit le nom de telle subdivision, pourra y établir des écoles de la manière qu'elle l'entendra, imposer les cotisations nécessaires à cet effet, et en collecter les montants; de plus, la minorité des contribuables dans telles divisions et subdivisions, qu'elle soit protestante ou catholique romaine,

pourra y établir des écoles séparées, et en ce cas, les contribuables établissant ainsi des écoles séparées soit protestantes ou catholiques, ne seront obligés qu'aux montants des cotisations qu'ils se seront imposées eux mêmes."

Tel étant, monsieur, l'état des choses dans le Nord-Ouest canadien sous le rapport des avantages religieux et d'éducation, je n'hésite pas à dire que ce pays offre aux immigrants catholiques, quel que soit leur pays d'origine, l'assurance d'un bonheur plus solide et plus durable qu'ils pourraient trouver dans aucune partie de la république américaine. En visitant l'automne dernier plusieurs établissements du Minnesota et du Dakota, j'ai rencontré un bon nombre d'émigrés qui, venus des vieilles provinces du Canada, avaient bien réussi; mais il y en avait cependant plusieurs qui regrettaient le changement.

Aux Canadiens qui ont l'intention de s'en aller aux Etats-Unis, je dirai: Attendez un peu. Réfléchissez avec soin avant de vous engager dans cette démarche. Vous allez abandonner un pays aussi libre que la république américaine et vous laisserez derrière vous des lois qui sont plus en harmonie avec les dictées de votre conscience que vous n'en trouverez de l'autre côté des lignes. Si vous voulez absolument vous déplacer, tournez plutôt vos regards du côté du Nord-Ouest canadien, qui vous offre un bon établissement, des lois justes et des écoles libres.

En l'absence d'un système organisé de colonies irlandaises dans le Nord-Ouest, je conseillerai à ceux de mes compatriotes irlandais qui désireraient aller s'y établir, de se mettre en communication avec le clergé de ce pays, qui se fera un plaisir de leur donner toutes les informations nécessaires à leur établissement et au choix d'une bonne terre.

Je ne puis terminer sans exprimer mes sincères remerciements à Sa Grâce l'archevêque de Saint-Boniface, et à son digne secrétaire, le révérend père McCarthy, pour les précieux renseignements qu'ils ont bien voulu me donner. Je dois aussi vous remercier, monsieur, pour votre courtoisie et votre bonté.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très dévoué,

JOHN F. COFFEY, *prêtre.*

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 52.

RAPPORT SUR L'APATITE OU PHOSPHATE DU CANADA, RELATIFEMENT A SON EMPLOI EN AGRICULTURE.

(M. H. B. SMALL.)

OTTAWA, 15 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant au sujet des phosphates du Canada dont on fait actuellement un usage considérable en Angleterre dans la fabrication du superphosphate comme engrais agricole, et dont la demande commence à s'étendre sur le continent européen, surtout dans les pays où se fait la culture du sucre de betterave.

L'importance de l'exploitation des phosphates en Canada, industrie de date comparativement récente, augmente tous les ans d'une manière très sensible, et le transport qui en est fait de la matière première, la seule qui parte encore du Canada, assure déjà que cette exploitation est destinée à devenir une des principales sources de nos exportations. Le phosphate du Canada est en grande faveur auprès des manufacturiers anglais, et si les exportateurs continuent à maintenir au même degré la qualité de leurs envois—et il n'y a aucune raison qui les en empêche—la demande continuera d'augmenter. Avant l'année dernière, la moyenne du minerai produit variait de 80 à 82 pour 100, tandis qu'en 1885 quelques cargaisons ont atteint de 85 à 86 pour 100 de phosphate tribasique de chaux. L'extraction de ce minerai est encore limitée aux districts d'Ottawa et de Kingston, plus spécialement au premier, dans la formation laurentienne duquel se poursuivent des opérations minières, la plupart dans les townships de Buckingham, de Templeton, de Portland, de Hull, de Wakefield et de Derry, comté d'Ottawa. Des explorateurs parcoururent en ce moment le township de Bowman, ils y ont trouvé de riches indices, et quelques travaux commencés en petit ont déjà produit de bons résultats. Il n'y a aucun doute qu'on devra trouver ce minerai sur une beaucoup plus vaste étendue que dans les townships mentionnés plus haut; mais les travaux de mine ont été jusqu'ici limités aux localités s'étendant dans une direction nord-est depuis la rivière Blanche, et de l'autre côté de la rivière du Lièvre dans la région à l'est de cette dernière. Cette région est très productive, et fournit une belle qualité d'apatite. Les rapports de la Commission géologique de 1883-84 donnent des détails sur ce district.

Le Dr Sterry Hunt, dans son rapport adressé à sir William Logan en 1866, mentionne l'existence du phosphate dans Burgess-Nord, et feu M. Vennor, qui faisait partie du personnel de la Commission géologique, signale, dans son rapport de 1871 sur le comté de Hastings, de grands gisements de phosphate qui étaient exploités depuis plus de vingt ans, et qu'il appelait "le bassin de phosphate de Burgess-Nord," et "le bassin de Bedford, Storrington et Loughboro'." Le premier s'étend à travers les townships de Burgess-Nord, de Crosby-Sud et de Bedford, et on lui donne une épaisseur de 2,000 à 3,000 pieds; il formerait un circuit qui se dirigerait de l'extrémité nord-est à l'extrémité sud-ouest de Burgess, traversant Cross by dans une direction sud-ouest. Le second traverse le sud-est du township de Bedford, puis les townships de Storrington et Loughboro'. La largeur du bassin est d'environ six à sept milles, avec des rétrécissements, en certains endroits, de la moitié de cette largeur. Les gisements qui paraissent les plus avantageux se trouveraient du côté extérieur. Le rapport de l'exploration géologique de 1873-74 donne une description détaillée de ce district. On trouve du phosphate répandu plus ou moins dans tout le district qui s'étend au nord de Kingston et de Belleville, mais l'exportation qui s'en fait est très peu considérable en comparaison de celle qui vient du district d'Ottawa.

En réponse à la question souvent posée, de savoir quelle est la nature des phosphates et comment ils ont été fournis, je crois qu'il serait à propos d'indiquer les deux sources d'où provient le phosphate d'après le Dr Dawson, qui fait autorité sur ces questions. La première consiste en dépôts de matières phosphatiques concentrées, connues sous le nom de "guano," lesquelles sont de deux catégories, l'une nitrogène et phosphatique, tels que sont les excréments d'oiseaux que l'on trouve sous les climats exceptionnellement secs des côtes de l'Amérique du Sud, et l'autre qui se trouve en dépôts cristallins du Canada, de la Norvège et d'ailleurs. Dans les phosphates nitrogènes, la matière organique transformée par la décomposition en sels ammoniacaux, forme partie de la masse. Dans le guano phosphatique, la pluie a détruit les sels ammoniacaux solubles, mais a laissé la matière phosphatique. On trouve cette sorte de guano dans les îles des Antilles, et le Dr Dawson pense que les dépôts du sud de la France, connus sous le nom de phosphates de Bordeaux, sont de la même nature et peuvent être reportées à la vase coquillière, aux accumulations de mollusques ou autres organisations marines dans les eaux basses des estuaires. Les lits de coprolite, tels que ceux que l'on trouve dans les comtés est de l'Angleterre et de la Caroline du Sud sont formés de la concrétion, procédé lent par lequel sont extraits des parties semblables de la masse et fusionnés ensemble, des fragments de coquilles, d'os, etc., qui servent comme de noyau, et lorsque la matière est abondante, ces concrétions s'unissent, et forment des lits. Le mot coprolite cependant doit être restreint aux excréments fossiles qui existent en abondance dans certaines localités des côtes est de l'Angleterre, provenant de différents animaux, surtout des monstres sauriens des côtes antédiluviennes. Parmi les roches laurentiennes du Canada, dit le Dr Dawson, se trouve un volume considérable de sédiments déposés dans les eaux primitives, et dont nous n'avons pas de trace, qui ressemblent dans leur origine à ceux des mers plus récentes, mais qui ont été tellement altérés que leur substance a formé de nouvelles combinaisons et s'est entièrement cristallisée, de telle sorte que ces sédiments ressemblent maintenant aussi peu aux dépôts originaires que les ingrédients crus du verre ressemblent au verre poli. On suppose que les sédiments originaires de ces roches laurentiennes, de cette vase coquillière de ces lits de sable et de coprolite ont été transformés par quelque action volcanique, ou de la chaleur, en roches cristallines. Pour établir cette proposition, on fait voir comment les calcaires ainsi traités prennent le caractère cristallin, tels que les marbres, les lits de nature houilleuse ou carbonifère qui se transforment en charbon cristalin ou graphite, et les lits phosphatiques qui deviennent du phosphate cristallin calciné, ou de l'apatite. On trouve toutes ces substances dans le voisinage du district d'Ottawa, ce qui démontre directement l'exactitude de la théorie. L'apparence tourmentée des roches laurentiennes, explique l'irrégularité des dépôts d'apatite des lits et des veines qui ont dû, avant le grand mélange de ces roches, avoir de la régularité et de l'uniformité, mais qui, à force de dérangements excessifs, se sont disséminées en tout sens, formant de grands vides et des masses irrégulières ne communiquant ensemble que par des filons étroits et tortueux; on les trouve même occupant des positions tout à fait isolées. Les grandes zones contenant des dépôts d'apatite susceptibles d'être exploités sont indiquées sur une carte publiée par feu M. Vennor dans le rapport de la Commission géologique de 1876-77, qui peut servir de guide aux explorateurs, et les diriger dans leurs recherches.

M. Torrance, ancien attaché au personnel de la Commission géologique, dit que les dépôts les plus considérables d'apatite se trouvent le long de la vallée de la Lièvre; mais en s'éloignant de cette rivière vers l'est ou vers l'ouest, le dépôts deviennent de plus en plus mélangés avec du calcaire, jusqu'à ce qu'ils cessent d'être profitables aux exploitations minières. Les différentes formes sous lesquelles se présente l'apatite dans les districts d'Ottawa sont en cristaux, quelquefois ayant de larges dimensions, formant des masses en grains compactes ou en gros grains, en couches de texture lamellée, et en une variété friable qui existe en grande abondance sous le nom de "phosphate de sucre" (*sugar phosphate*). Cette dernière espèce, à cause de sa friabilité, est beaucoup plus facile à moudre que les masses compactes, mais occasionne plus de pertes dans la manipulation. On peut obvier à cet inconvénient en la mettant

dans des barils ou dans des sacs. La couleur en est variée et présente plusieurs nuances de vert, de bleu, de rouge, de brun, de jaune et de blanc. Hoffman, l'analyste de la Commission géologique, dit que par la quantité considérable de phosphate de chaux qu'il contient, l'apatite canadien peut être considéré comme le plus propre à la fabrication du superphosphate. Généralement, il contient peu d'oxide de fer.

La statistique du commerce et de la navigation des six dernières années accuse les résultats suivants de l'exportation du phosphate du Canada et donne une idée de l'importance que cette industrie a prise.

Exportation de phosphate.

	Ton.	Valeur.
1879-80	\$ 7,974	\$119,882
1881	15,601	239, 93
1882.....	17,181	327,665
1883.....	14,478	302,716
1884.....	21,471	453,322
1885.....	18,984	362,288

Comme l'exercice couvre la période comprise entre le 1er juillet et le 30 juin, le tableau suivant des chargements partis de Montréal pendant chaque année de calendrier indiquera mieux la production annuelle de ce minerai :

	Ton.
1880.....	6,500
1881.....	10,307
1882.....	15,556
1883.....	17,160
1884.....	20,461
1885.....	24,876

Ces tableaux accusent une progression annuelle constante, et les apparences actuelles permettent de croire que l'extraction et l'exportation de l'année prochaine (1886) doubleront à peu près celles de cette année (1885).

Il ne faut pas oublier que ces chiffres ne couvrent pas tout ce qui est extrait chaque année, car quelquefois il reste de grandes quantités de minerai qui attendent le transport. Ceci s'est produit effectivement pour quelques-unes des mines du comté d'Ottawa, par suite du mauvais état des chemins et d'autres désavantages. Ces inconvénients cependant sont maintenant évités par la récente construction de l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique, entre la station et le village de Buckingham, ainsi que du débarcadère sur la rivière du Lièvre, où des chalans viennent apporter le minerai. La compagnie a aussi construit au débarcadère des boîtes dans lesquelles le minerai est déposé avant d'être chargé à bord des wagons, et des grues à la vapeur au moyen desquelles le phosphate est transbordé en été des chalans dans les wagons du chemin de fer. La rivière du Lièvre est un cours d'eau tranquille et lent, très profond, et sauf à un endroit appelé "Petits Rapides," où une chaîne de roches le barre complètement; il est navigable sur tout son parcours, même aux eaux basses de l'été. Cependant, on rachète cette difficulté en chargeant le phosphate sur des chalans à fonds plats qui ne tirent que très peu d'eau et descendent facilement les rapides, après avoir été remorqués jusque là par un petit steamer; ils sont ensuite remorqués par un autre steamer qui les attend au bas des rapides, à peu près de la même manière que descendent les radeaux de bois de service dans les glissoires d'ici ou les différents rapides entre Ottawa et Québec. Il est tout probable que des améliorations seront faites plus tard à cette rivière pour en faciliter la navigation, et qu'on en enlèvera les cailloux ou qu'on y construira une écluse, car le gouvernement a déjà fait faire des levées hydrographiques dans ce but. La plus grande partie de l'extraction et du transport du minerai des mines à la rivière se fait en hiver, attendu que les chemins sont alors meilleurs pour en charroyer de grosses charges, et que l'on peut toujours compter sur les chemins d'hiver depuis le commencement de décembre, et souvent plus à bonne heure, jusque vers le 10 avril. Dans

cet espace de temps, il est facile de transporter le minerai sur les bords de la rivière et de l'y entasser pour le chargement. C'est ce que font les propriétaires des mines, qui avaient auparavant à payer \$1.50 ou \$1.65 par tonne pour rendre le minerai au chemin de fer; aujourd'hui le même transfert ne coûte plus, par eau, durant l'été, que 30 à 50 centins. Dans les premiers temps de l'exploitation du phosphate les industriels à faibles capitaux avaient à lutter contre des désavantages sans nombre qui retardaient considérablement le développement de cette industrie. Mais dans ces derniers temps elle a reçu une impulsion par le placement de capitaux étrangers et l'organisation de puissantes compagnies formées par des hommes d'affaires pratiques, habiles, intelligents et possédant des ressources importantes. L'introduction de la vapeur et de machines améliorées, l'économie dans l'administration des affaires des mines, et la nécessité de ne transporter que des minerais d'un degré élevé de pureté, ont placé cette exploitation sur une base solide et durable.

On a abandonné l'ancien système d'exploiter les mines sans méthode, comme on le faisait ici dans les commencements. Alors, au lieu de creuser la mine dans le versant d'une colline, on commençait les opérations au sommet même; on extrayait autant de matériaux qu'il était possible d'atteindre, et aussitôt que le travail devenait tant soit peu difficile, on l'abandonnait pour opérer ailleurs. L'eau s'accumulait dans ces trous, et les mines de petites dimensions devenaient des étangs. Sur la pente des coteaux, les galeries s'égouttent facilement. Les résultats obtenus font voir ce que peuvent les capitaux et l'énergie. Un seul tirage à la poudre déplace souvent quinze ou vingt tonnes de roches, et un tirage peut quelquefois produire cinq ou six tonnes de pur phosphate. Les environs des mines offrent de grands avantages pour le louage des chariots, pour la nourriture et pour la main-d'œuvre, et cette industrie a si bien pris racine que son succès est certain. Les résultats de chaque année viennent assurer ceux qui ont fait des placements dans cette exploitation qu'ils en retireront de bons profits, et que le champ est assez vaste pour étendre leurs opérations d'avantage. Le professeur Boyd Dawkins, géologiste éminent, qui accompagnait en Canada l'Association britannique, et qui visita les mines de phosphate situées dans la rivière du Lièvre, donna, de retour en Angleterre, une conférence sur l'apatite canadien, dans laquelle il déclara que cette industrie "est destinée à devenir une des ressources les plus profitables en ce pays.

Indépendamment de la production du phosphate pur en masses considérables, il arrive souvent que le phosphate de valeur se trouve mêlé en grande quantité à du mica, du pyroxène ou pyrites, et s'il est expédié en cet état, le tout perd notablement de sa valeur. Pour obvier à ce désavantage, on a adopté un procédé qui consiste à séparer, au moyen de marteaux, le phosphate des matériaux qui l'accompagnent, dans une hutte appelée "cobbing house,"—opération facile, attendu que le phosphate est beaucoup plus mou que ces matériaux. D'un côté de ces cabanes, où se trouvent de fortes tables, viennent se placer des wagons ou tramways vides dans lesquels on jette les rebuts extraits à la main, et le phosphate ainsi épuré est jeté dans un réceptacle de l'autre côté. Cet ouvrage est fait par des enfants et des vieillards, (car on n'a pas encore de machine convenable pour cela) qui gagnent de 50 à 75 centins par jour, et sont en général payés suivant la quantité d'ouvrage fait. Malgré tout, il se perd encore une bonne quantité de phosphate, qui, à l'aide d'un système amélioré, aurait une certaine valeur, de même que les premières exploitations aurifères de la Californie et de l'Australie ont donné de riches rendements après avoir été perfectionnées. Il est assez probable que le génie d'invention trouvera bientôt une machine capable de séparer le phosphate le plus mélangé que l'on trouve plus ou moins répandu partout dans ces localités, car l'exploitation du phosphate et les meilleures méthodes d'en faciliter la production sont encore dans leur enfance. Actuellement, une tonne de phosphate partie du district d'Ottawa et livrée au port de Montréal coûte de \$6 à \$7. C'est le chiffre le plus élevé. Le prix du transport à bord des chalans depuis la mine jusqu'à Buckingham varie de 30 à 50 centins la tonne. Le transport par chemin de fer de là à Montréal peut-être évalué à \$1, mais il est possible de faire des arrangements particuliers à meilleur marché. Le fret transatlantique varie de 75 centins à \$1.50 la tonne, selon la demande, et souvent il est arrivé que des navires ont

été bien aise de l'accepter comme lest. Avec un marché à Londres, où il est facile d'obtenir de \$25 à \$28 la tonne, il est évident que la marge pour les profits est considérable, ce qui explique les dividendes de 25 à 30 pour 100 qui ont été déclarés par quelques-uns des plus importantes compagnies minières.

Un trait saillant du commerce de l'apatite du Canada, c'est que bien que de forts capitaux américains soient placés dans cette exploitation, presque tout le produit s'en va en Angleterre et dans les autres parties de l'Europe; une très petite quantité seulement prend le chemin des Etats-Unis. Ce pays importe beaucoup de phosphate brut, et de superphosphate de l'Angleterre, et il y a tout lieu de croire que ces deux articles sont des produits canadiens retransportés. M. Torrance, un expert en fait de phosphate, croit que la raison en est que les commerçants américains étaient dans l'habitude d'importer d'Angleterre bien avant que nos mines fussent mises en exploitation et qu'il n'y a aucun effort à faire pour diriger vers de nouveaux marchés un commerce commencé avec des hommes plus familiers avec le marché anglais qu'avec le marché américain. La quantité de superphosphate expédié d'Angleterre aux Etats-Unis cette année s'éleva à 52,000 tonnes. Une bonne partie de cette quantité provient de la roche de la Caroline du Sud, qui arrive à un degré élevé en étant mêlée avec le phosphate canadien de première qualité.

Le Dr Sterry Hunt, dans une conférence faite l'été dernier devant l'Institut américain des ingénieurs de mines à Halifax, et intitulée "Etudes sur les dépôts d'apatite du Canada," observe que dans un avenir peu éloigné, l'apatite canadien trouvera un marché considérable aux Etats-Unis. La demande croissante d'engrais puissants sur ce continent et le fait que l'apatite canadien peut être transporté dans les vallées de l'Ohio et du Mississipi à meilleur marché que le phosphate de la Caroline du Sud, donnent une grande importance à nos mines canadiennes.

L'opinion est très partagée sur les avantages que donne à la terre l'application du phosphate brut pulvérisé. Quand la roche phosphate fut découverte dans l'ancien monde, sa ressemblance de composition avec l'os a de suite suggéré aux savants l'idée que ce phosphate devait être un bon engrais, et que, en le broyant tout simplement comme on faisait du phosphate organique provenant des os, on obtiendrait les mêmes résultats avec le phosphate minéral. On l'employa donc de cette manière dans les commencements, mais on n'en obtint pas de résultats sur lesquels on put fonder des données positives. Le baron Liebig ayant suggéré le traitement des os avec l'acide sulfurique pour en augmenter l'activité comme engrais, le même procédé fut appliqué au sulfate provenant de la roche, et on en obtint de tels résultats que depuis lors la pratique universelle est de traiter la roche avec de l'acide sulfurique.

L'expérience des cultivateurs des Etats du Sud, où les engrais sont en grand usage, et les opinions exprimées par les plus éminents chimistes agricoles des Etats-Unis, où l'on emploie les phosphates tant dissolubles qu'indissolubles sont en grande partie favorables à la matière dissoute pour la production immédiate; elles établissent que, quand on se sert de la matière brute, il est indispensable de la réduire en une poudre impalpable. C'est par ce seul moyen, par l'action des faibles acides qui se trouvent dans la terre, que le phosphate devient un nutritif de la semence. Cependant les résultats n'en sont que lents et éloignés, et pour s'en servir ainsi, il faut que ce soit avec un autre engrais plus actif. Le professeur T. S. Holmes, de la Caroline du Sud, qui fait autorité en cette matière, dit dans un ouvrage qu'il a récemment publié sur les couches de phosphates, qu'il n'y a aucun doute que l'emploi du phosphate brut pulvérisé peut être très profitable, et qu'il est fort possible que les acides naturels du sol en cuira tous les ans une quantité suffisante pour aider à la production du grain, ou autrement dit, transformeront graduellement dans le laboratoire de la nature le phosphate brut en superphosphate du commerce. Il cite de plus certaines expériences faites avec de la marne et qui appuient son opinion. On peut donc en conclure que l'emploi du superphosphate produira des résultats prompts et immédiats, tandis que le phosphate pulvérisé aura des résultats lents et continus.

J'ajouterais, en terminant, qu'une compagnie américaine a construit à Buckingham une usine où la matière brute est pulvérisée, et doit commencer ses opérations de bonne heure le printemps prochain; et comme il est venu un grand nombre

de demandes des bords du lac Erié, pour ce phosphate, nous aurons l'occasion de décider cette question longtemps controversée quant aux résultats obtenus par notre phosphate pulvérisé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. B. SMALL.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 53.

RAPPORT SUR LE DISTRICT D'ALBERTA.

(M. ALEXANDER BEGG.)

CALGARY, ALBERTA, T. N.-O., 15 février 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur le district d'Alberta en 1885.

L'insurrection des métis, auxquels se sont joints quelques tribus de sauvages du nord, a eu un pernicieux effet sur l'immigration ; toutefois, le nombre des inscriptions de homesteads et de préemption, durant l'année, dans le district de Calgary, a dépassé 500.

La visite de l'honorable T. White, ministre de l'intérieur, et ses lucides explications sur l'état des affaires, ont satisfait et encouragé les colons qui, sur sa demande, lui ont fait connaître leurs griefs au sujet de terres, de leur représentation à Ottawa, etc., etc.

Calgary a beaucoup prospéré, et a vu s'augmenter considérablement le nombre de ses maisons. La plus grande partie des lots de ville mis récemment sur le marché par le gouvernement, ont obtenu de bons prix, et la construction de maisons se fait rapidement.

Edmonton, Fort McLeod et la nouvelle ville houilleuse de Lethbridge située au terminus du chemin de fer de Galt, sont très florissants. Il y a tout lieu de croire qu'avant longtemps une voie ferrée sera établie entre ce dernier endroit et Fort-Benton, dans le Montana.

Les récoltes de 1885 ont été passablement bonnes, mais en quelques endroits, elles ont été détruites par des tempêtes de grêle, et ailleurs, le grain a été empêché de mûrir par la température humide et froide de l'été. L'herbe était abondante ainsi que le foin, mais il a été fané assez difficilement.

Des pluies abondantes ont fait déborder les rivières comme en 1884 ; des animaux ont été emportés, les bords de la rivière ont été détruits en plusieurs endroits et les vallées couvertes en partie de sable et de débris. On n'avait pas vu pareils désastres depuis bien des années avant 1884 et 1885.

Le bétail de toutes sortes s'est remarquablement bien porté pendant l'été. L'augmentation des ranches a été satisfaisante. Les bestiaux ont aussi passé un bon hiver. Il n'y a pas eu plus de six pouces de neige à la fois sur le sol, et elle est maintenant toute partie. Notre hiver s'est jusqu'ici limité au mois de janvier. Ce mois a été continuellement froid, le thermomètre descendit souvent à 40 degrés au-dessous de zéro. Jusqu'au jour de l'an, la température a été douce et agréable. Tout notre froid est venu de l'est et du nord-est. Nous avons eu souvent des vents "chinooks" au mois de février.

Les produits de la laiterie ont été bons, et cette branche d'industrie devra sans doute se développer à l'avenir, car un grand nombre de vaches ont déjà été apportées par le chemin de fer Canadien du Pacifique, d'Ontario et de Québec. La crèmerie de Dunbow a produit sur le marché de Calgary, durant l'été, au delà d'une tonne de beurre de première qualité, à des prix variant de 30 à 40 centins la livre. Le beurre frais, mis en pains d'une livre, se vendait jusqu'à 50 centins la livre. L'élève des moutons paraît bien réussir à Alberta. Les commerçants de laine venus de l'Est à Calgary, ont acheté une partie du produit à raison de 13 et 14 cents la livre. Ceux qui ont envoyé de la laine dans l'est ont obtenu jusqu'à 18 centins la livre. La laine (grade mérino) s'est vendue 22 centins la livre dans Ontario—le prix du transport et la commission prenant la balance de 4 centins la livre.

L'école industrielle des sauvages, à la Rivière-Haute, est maintenant en pleine opération ; elle est fréquentée par une trentaine d'enfants. Le rév. M. McDougall, de

Morley, qui y dirige une école de mission sauvage pour la tribu des Assiniboines, et qui a passé toute sa vie parmi les sauvages, est d'opinion que ces écoles industrielles devraient être répandues dans tout le Nord-Ouest.

Maintenant que la confiance est rétablie et que les sauvages sont tranquilisés et paraissent vouloir demeurer paisibles, tout fait croire qu'il y aura une forte immigration à Alberta en 1886. La prompt action du gouvernement lors de l'insurrection, ainsi que les résultats, obtenus sont bien connus dans toute la Grande-Bretagne. Le *Weekly Mail* de Glasgow, journal qui a une circulation de plus d'un quart de million, en faisant une revue des événements de l'année dernière dans le monde entier, s'exprime ainsi sur les troubles du Nord-Ouest : * * *

“ Les autorités canadiennes se trouvèrent prises au dépourvu, mais elles firent face au danger avec une promptitude et une énergie qui témoignent hautement des ressources militaires de la colonie. La nouvelle voie ferrée a été très utile à la défense de la frontière contre l'invasion possible des filibustiers du sud, puis elle a servi de transport au Grand-Ouest.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER BEGG.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 54.

RAPPORT SUR LES COLLÈGES D'AGRICULTURE ET LES STATIONS
EXPÉRIMENTALES, AVEC SUGGESTIONS RELATIVES A L'AGRI-
CULTURE EXPÉRIMENTALE EN CANADA.

(PAR LE PROFESSEUR WILLIAM SAUNDERS, M.S.R.C.)

LONDON, 20 février 1886.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre suivante écrite sous votre direction, et qui m'est parvenue régulièrement :

" DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,

" OTTAWA, 2 novembre 1885.

" MONSIEUR,—J'ai reçu instruction du ministre de l'agriculture de vous informer que dans l'intention de donner suite au vote donné pendant la dernière session à l'effet d'établir une ferme expérimentale, il serait heureux de pouvoir à l'aide de vos services obtenir certaines informations préliminaires.

" Comme vous le savez, dans le cours de la session 1884, la Chambre des Communes a nommé un comité spécial, dont M. Gigault était président, chargé de s'enquérir des meilleures mesures à prendre pour l'encouragement et le développement des intérêts agricoles du Canada. Ce comité a pris des témoignages touchant l'établissement d'une ferme expérimentale, et a fait un rapport favorable à un tel projet. Copie de ce rapport vous est envoyée ci-joint. Il existe cependant certains points de la question sur lesquels ils désireraient obtenir des informations, et il vous serait obligé en conséquence, si vous vouliez bien visiter autant de collèges agricoles et de fermes et stations expérimentales, aux Etats-Unis et en Canada, que vous le jugerez convenable, afin d'étudier les différentes méthodes suivies dans ces établissements, et de vous assurer autant que possible, des avantages directs ou indirects qui en résultent pour l'agriculture pratique, y compris l'élève des animaux, l'industrie laitière, etc.; et afin aussi de vous procurer des renseignements certains sur ce qui se fait en horticulture, surtout en ce qui regarde la production des fruits.

" Le ministre désire aussi que vous étudiiez incidemment la question forestière, afin de vous assurer aussi exactement que possible de l'étendue et du caractère des plantations d'arbres dans les Etats de l'Ouest, des variétés plantées, et des effets résultant des efforts faits dans cette direction.

" On voudrait aussi que vous prissiez des renseignements exacts sur l'étendue de terrain occupé par les diverses institutions que vous visiterez, la nature

du sol et des instruments employés, le coût imputable sur le capital, ainsi que sur les dépenses qu'elles occasionnent pour leur maintien.

“ Le ministre désire que vous prépariez et lui présentiez aussi promptement que possible, un rapport sur le tout, indiquant quelles parties du projet, s'il est exécuté, seraient plus particulièrement utiles aux intérêts de l'agriculture et de l'horticulture, et incidemment aux intérêts forestiers de la Puissance du Canada.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur,

“ Votre obéissant serviteur,

“ JOHN LOWE,

“ *Secrétaire, département de l'agriculture.*

“ WM. SAUNDERS, écrivain,

“ London, Ont.”

Conformément à la demande exprimée dans cette communication, j'ai visité récemment beaucoup de collèges agricoles et de stations expérimentales dans les Etats-Unis, afin d'étudier les méthodes d'après lesquelles elles sont conduites, dans le but de m'assurer autant que possible des services directs ou indirects qu'ils rendent à l'agriculture pratique, y compris l'élevage des animaux, l'industrie laitière, etc.; je me suis aussi efforcé de m'assurer de ce qui s'y fait pour l'horticulture, surtout en ce qui regarde la culture des fruits, ainsi que pour l'art forestier, m'intéressant spécialement à l'étendue et à la nature des plantations d'arbres dans les Etats de l'Ouest; je me suis aussi attaché à m'informer de l'étendue de terrain occupé par chaque institution, de la nature du sol, des constructions, des instruments et de l'outillage en usage, des dépenses imputables sur le compte du capital et du coût de leur maintien, ainsi que de tous les autres détails que j'ai jugés d'importance suffisante pour attirer votre attention.

En sus des renseignements que j'ai recueillis directement et personnellement, j'ai essayé de vous présenter un sommaire concis de quelques-uns des traits caractéristiques les plus importants des travaux exécutés par des établissements de même genre, dans les parties des Etats-Unis que le temps limité dont je pouvais disposer, ne m'a pas permis de visiter. La plupart de ces particularités ont été obtenues par correspondance. J'ai aussi fait mention de ce qui se fait en Europe et dans d'autres pays dans la même direction, de manière à présenter, autant que possible, et sous une forme concise, la question complète du progrès agricole. Ceci est accompagné d'un projet de système embrassant telles parties de l'entreprise à exécuter, que je vous propose comme devant, suivant moi, être plus particulièrement avantageux aux immenses intérêts agricoles de la Puissance du Canada.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. SAUNDERS,

A l'honorable Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

COLLÈGES AGRICOLES ET STATIONS EXPÉRIMENTALES AUX ETATS-UNIS.

En 1861, le Congrès des Etats-Unis considérant de quelle importance il était d'encourager le développement et l'avancement des deux grandes branches d'industrie dans ce pays, passa un acte pourvoyant à la dotation d'un collège d'agriculture et d'arts mécaniques dans chaque Etat de l'Union, au moyen d'un octroi libéral de terres publiques destinées à cette fin. La répartition pour chaque Etat fut faite dans la proportion de 30,000 acres pour chaque sénateur et député du Congrès auquel chaque Etat avait droit d'après le recensement de 1860. L'acte spécifiait que la totalité des fonds provenant de la vente de ces terres serait mise dans des placements sûrs, et que l'intérêt seulement serait affecté au maintien de ces institutions. On exigea des divers Etats qu'ils fournissent le terrain nécessaire aux collèges, et aucune partie du fonds de dotation ne devait être employée à l'achat, l'érection ou la réparation d'aucune construction ou constructions. Ces frais devant être à la charge de l'Etat ou supportés par les dons gratuits des villes et des cités près desquelles ces institutions devaient être établies.

On posa ainsi les bases d'un fonds considérable et permanent pour le maintien de chaque collège; cette appropriation s'éleva à 9,600,000 acres de terres, dont la vente jusqu'ici a produit près de \$9,000,000, avec une étendue considérable de terres encore à vendre. La valeur totale des terrains, constructions et instruments a été évaluée en 1882 à \$6,531,844, formant un grand total de plus de quinze millions et demi de piastres destinées à favoriser le progrès de ces grandes industries nationales.

ALABAMA.

Le Collège agricole et mécanique de l'Alabama est situé près d'Auburn. Il possède 100 acres de terre. Le coût de l'édifice principal est de \$65,000. Des constructions séparées sont affectées au laboratoire chimique, aux ateliers, etc.,

Le fonds de dotation provenant des terres publiques s'élève à \$253,500. Le revenu total est de \$22,500, et les dépenses s'élèvent à peu près à cette somme.

On y enseigne l'agriculture dans toutes ses branches, un champ de vingt acres est affecté aux essais des matières fertilisantes et à des expériences sur la culture des grains et racines, des fruits et des fleurs. Le cours d'étude est de quatre ans, mais bien peu d'élèves le suivent assez longtemps pour prendre leurs degrés. Les branches scientifiques et mécaniques sont beaucoup plus suivies que celles de l'agriculture.

ARKANSAS.

L'Université industrielle de l'Arkansas, destinée à répandre la connaissance de l'agriculture et des arts mécaniques se trouve près de Fayetteville, le fonds de dotation est de \$130,000, le terrain, les constructions et les instruments sont évalués à

\$170,000. Le revenu annuel provenant de l'octroi de terres est de \$10,400, auxquelles l'Etat ajoute un supplément par un vote de crédit annuel. Les dépenses s'élèvent à \$17,500, dont \$15,500 sont payées aux professeurs.

Une ferme expérimentale, un laboratoire chimique et un musée sont joints au département agricole.

CALIFORNIE.

L'Université de Californie a été admise à partager l'octroi de terres des collèges agricoles à condition d'établir et de maintenir des départements spéciaux pour l'enseignement de l'agriculture et des arts mécaniques. Le montant provenant de cette source est de \$566,280, avec des terres non vendues évaluées à \$26,860. L'université est un établissement très considérable, et se trouve placée près de Berkeley. Elle possède des terrains, des constructions et un matériel évalués à \$1,000,000, et un fonds de dotation s'élevant à \$1,678,386. Le revenu annuel provenant des terres octroyées aux collèges agricoles est de \$39,226, dont une partie considérable est affectée à l'enseignement de l'agriculture et aux expériences qui s'y rapportent. Un cours de lectures, avec instructions pratiques, y est donné sur l'agriculture, l'horticulture, la botanique et l'entomologie, et un laboratoire chimique est tout spécialement affecté aux fins agricoles. On y voit aussi trois serres, une pépinière, un terrain pour la multiplication des plantes, un autre pour la culture des arbres, et un jardin de plantes d'usage domestique.

Les vergers sont considérables et renferment 150 variétés de pommes, 140 de poires, 65 de pêches, 55 de prunes, et de nombreuses variétés de cerises, d'abricots et de brugnons. Le terrain affecté aux vignes contient les variétés de raisins européens, outre de nombreuses variétés d'origine américaine.

Station expérimentale.

Une station expérimentale a été en pleine et active opération pendant plusieurs années, sous l'habile direction de C. W. Hilgard, professeur d'agriculture. Des expériences sur une grande échelle y ont été faites sur les engrais, la culture des grains, des plantes fourragères, de la canne à sucre, des betteraves à sucre, du sorgho et autres récoltes des champs. On y a introduit de nombreuses variétés de raisins de toutes les parties du monde, surtout de celles qui produisent les vins les plus estimés de l'Europe ; ainsi que de celles qui fournissent des meilleurs produits du Chili et d'autres pays. Des expériences ont aussi été faites sur la greffe des meilleures variétés de raisins cultivés sur la vigne sauvage de la Californie, et sur d'autres vignes vigoureuses, dans le but de trouver celles qui peuvent le mieux résister aux ravages du phylloxera, cet insecte incommode et destructeur qui a causé aux viticulteurs de la Californie tant d'anxiété et tant de pertes. Cet insecte, ainsi que d'autres espèces nuisibles ont été étudiés, et l'institution a suggéré des moyens propres à amener leur diminution ou leur destruction.

Un grand nombre d'arbres forestiers ont été importés de l'Europe, de l'Asie et de l'Australie, et non seulement ils ont fait le sujet d'expériences sur la ferme du collège, mais ils ont été distribués, pour en faire l'essai, à un grand nombre de personnes intelligentes dans différentes parties de l'Etat. Il y a eu une distribution annuelle d'échantillons de grains et d'herbes de toutes les parties du monde, de graines de plantes, de jeunes plants et arbres, de rejetons d'arbres fruitiers et autres, avec les instructions nécessaires quant à la manière de les planter, de les greffer, etc. Ils sont envoyés sur demande, aux personnes engagées dans l'agriculture suivant l'ordre des demandes, jusqu'à épuisement de la quantité en mains, et sur paiement, en argent ou en timbres-poste, suffisant à couvrir les frais d'emballage et de transport par la poste.

Dans le département chimique, il a été fait rapport de beaucoup d'analyses de vins de Californie de différentes qualités, de sols et sous-sols, y compris ceux des districts connus le plus favorablement pour la production du raisin, ainsi que de sols alcalins, d'eaux de puits artésiens, de rivière et de puits, provenant de diverses parties de l'Etat.

Malgré les avantages qu'offre l'université pour l'instruction agricole, nous voyons par son dernier rapport, que sur 246 élèves, 17 seulement suivaient le cours d'agriculture.

Le résultat des expériences faites est promptement livré à la connaissance du public par la publication de bulletins, à des intervalles d'une à trois semaines, pendant l'été. Ces bulletins sont transmis par la poste aux journaux, aux publications périodiques agricoles, et aux agriculteurs les mieux connus, de même qu'aux collèges d'agriculture et aux stations expérimentales des autres Etats.

Comme le climat des côtes de la Colombie anglaise ressemble beaucoup, dit-on, à celui du nord de la Californie, les expériences faites à cette station doivent avoir un intérêt tout spécial pour le Canada.

COLORADO.

Le collège d'agriculture de l'Etat, dans le Colorado, est placé à Fort-Collins, dans la vallée fertile de la rivière Cache-la-Poudre. Il est doté de 90,000 acres de terres qui n'ont pas encore été vendues. Les dépenses de l'établissement sont maintenant défrayées au moyen d'une taxe d'un cinquième de *mill* sur l'évaluation des propriétés, ce qui donne un revenu annuel d'environ \$20,000, dont une partie considérable est affectée au paiement des professeurs, qui reçoivent un salaire de \$1,000 à \$2,500. Ce collège a été ouvert en 1882, et occupe 240 acres de terre ; le terrain, les constructions et les instruments sont évalués à \$50,000.

La plus grande partie de la ferme est en culture, les travaux consistent surtout en expériences, et embrassent la culture des arbres fruitiers et forestiers, des céréales, des herbes, des plantes potagères et des petits fruits. Le collège a

déjà fait l'essai de cent cinquante et une variétés de blé et de douze variétés d'orge, reçues d'Europe, d'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Californie, du Mexique et d'autres pays, avec les résultats les plus avantageux pour l'Etat. Beaucoup d'expériences ont été faites sur les pommes de terre et autres végétaux cultivés dans les jardins; une pépinière et un verger ont été établis et réussissent parfaitement; plusieurs centaines d'arbres produisant des fruits de petites variétés et plusieurs milliers d'arbres forestiers ont été plantés, et de nombreuses expériences ont aussi été faites quant à la puissance germinative des graines de végétaux et de fleurs obtenues de divers marchands.

Le cours d'instruction agricole comprend l'enseignement pratique des travaux de ferme.

CONNECTICUT.

L'école scientifique de Sheffield, qui constitue l'un des départements du collège de Yale, a reçu l'octroi des terres agricoles à condition d'enseigner l'agriculture et les arts mécaniques d'une manière convenable et compétente. Le fonds de dotation provenant de la vente des terres s'élève à \$135,000. Cet établissement est placé dans la ville de New-Haven, et la valeur du terrain, des constructions et des instruments est de \$200,000. Le cours d'instruction est très complet en tout ce qui regarde l'agriculture, on y donne aussi des lectures sur la culture des grains principaux, la plantation des arbres, etc.

Station expérimentale.

Le Connecticut est le premier Etat qui ait établi une station d'agriculture expérimentale. Elle fut d'abord installée dans l'aile de l'est de *Sheffield Hall*, où elle donna de bons résultats pendant plusieurs années. En 1879, l'habile directeur actuel de la station, le Dr S. W. Johnson, prit la direction des travaux, et les a conduits de manière à les rendre extrêmement utiles aux intérêts agricoles de l'Etat. Lors de la fondation de cette station, l'Etat affecta une somme de \$5,000 par an pour son maintien, somme qui a depuis été élevée à \$8,000. Un crédit de \$25,000 a été accordé pour l'achat du terrain, les constructions et l'appareil nécessaires. L'Etat prélève aussi une taxe spéciale sur les engrais vendus dans l'Etat afin d'aider à défrayer les dépenses occasionnées par leur analyse, ce qui ajoute environ \$2,500 aux revenus annuels de la station.

Sept acres de terre sont attachés à l'établissement; ce terrain, avec les constructions qui s'y trouvaient quand il a été acheté, a coûté \$12,000. Un laboratoire chimique a été érigé depuis au coût de \$5,000, et une somme de \$2,500 a été payée pour les instruments nécessaires à cette spécialité; beaucoup d'entre eux sont des plus perfectionnés. D'autres constructions ont aussi été faites. On n'y tient pas de bétail; il n'y a pas non plus de serres, et très peu de travaux extérieurs sont exécutés. On s'y occupe surtout d'opérations chimiques, principalement de l'analyse des matières fertilisantes, dont les marchés du Connecticut offrent envi-

ron 130 variétés. La loi de l'Etat veut qu'une analyse de chaque espèce d'engrais soit faite, au moins une fois par année, et les rapports des travaux de la station présentent les résultats de ces analyses, ce qui donne en moyenne 150 rapports par année. En outre, beaucoup d'expériences ont été faites pour déterminer par l'analyse la valeur relative des mélanges destinés à la nourriture des animaux, des fourrages, etc., on a fait aussi beaucoup d'analyses du lait et d'un grand nombre d'autres articles alimentaires.

Une autre branche de l'institution qui a aussi donné de bons résultats est celle qui s'est occupée de l'essai des graines de semence destinées à l'agriculture et au commerce, afin de déterminer leur vitalité et leur pureté. Les rapports annuels publiés par cette station forment en moyenne environ 120 pages, et sont remplis d'informations les plus précieuses. En exposant ainsi les qualités inférieures d'engrais et les fraudes, les fermiers de l'Etat ont pu sauver assez d'argent pour payer bien des fois le coût du maintien de la station, Le personnel comprend deux chimistes, deux aides, deux commis et un jardinier. Le nombre de copies de bulletins imprimés est de 5,000 à 6,000; elles sont distribuées surtout parmi les agriculteurs. La loi exige que deux copies soient envoyées à chaque maître de poste dans l'Etat.

DELAWARE.

Le département agricole du collège du Delaware est placé à Newark. Son fonds de dotation est de \$83,000; le terrain, les constructions et l'appareil sont évalués à \$75,000. Le revenu total est de \$5,500. Le collège ne possède pas de ferme; mais des cours de lectures sont donnés sur la théorie et la pratique de l'agriculture, la composition des sols et des engrais, ainsi que sur la chimie, la botanique et autres sciences de même nature.

GÉORGIE.

Le collège d'agriculture et des arts de l'Etat, en Géorgie, est une branche de l'Université de l'Etat, et est établi à Athens. Le fonds de dotation provenant de la vente des terres publiques s'élève à \$242,202, qui produisent un revenu annuel d'environ \$17,000. Cette somme est répartie entre plusieurs institutions, dont il va être fait mention bientôt, le collège de l'Etat recevant pour sa part \$8,000. Le terrain, les édifices et le matériel sont évalués à \$50,000.

On y donne un cours complet d'agriculture, d'horticulture, de botanique, d'entomologie, etc. Une ferme expérimentale est aussi jointe à l'Université; les élèves y reçoivent une instruction pratique. Beaucoup d'expériences précieuses ont été faites à cette ferme, sur les différentes variétés de coton et de maïs, et les résultats des engrais sur les récoltes ont aussi été étudiés et recueillis. Un grand laboratoire chimique, avec tout l'appareil nécessaire, offre d'amples facilités pour l'étude de cette branche scientifique, surtout dans ses rapports avec l'agriculteur. Il y a aussi un musée de produits agricoles.

La Géorgie possède encore trois autres collèges agricoles moins considérables, et recevant chacun \$2,000 à même le fonds de dotation, savoir : le collège d'agriculture du nord de la Géorgie, à Dahlonega ; le collège militaire et agricole de la Géorgie centrale, à Milledgeville ; le collège agricole du sud-ouest de la Géorgie, à Cuthbert ; et le collège agricole du sud de la Géorgie, à Thomasville.

Dans tous ces collèges on enseigne l'agriculture, l'horticulture et autres sujets de même nature.

ILLINOIS.

De tous les établissements que j'ai visités, l'Université de l'Illinois est un de ceux qui sont le mieux conduits et qui donnent les meilleurs résultats. Elle est placée à mi-chemin environ des villes de Champaign et d'Urbana. Son fonds de dotation provenant de la vente des terres publiques est de \$337,000 ; ses constructions, son matériel et son terrain valent \$400,000. Les bâtisses de l'Université, au nombre de quinze, comprennent un large et imposant édifice principal où se trouvent les principaux bureaux, les salles de lecture, la bibliothèque, le musée, la chapelle, etc. L'Etat a contribué pour la somme de \$127,000 à l'érection de cette structure ; la construction affectée à la chimie et contenant cinq laboratoires, a été bâtie au coût de \$40,000 ; elle possède une salle vétérinaire ; de spacieuses bâtisses pour les machines, des dortoirs, etc. Les terrains occupés par l'université et ses différents départements mesurent 623 acres.

Département de l'agriculture.

Deux fermes sont affectées à ce département ; l'une, de 410 acres, est connue sous la désignation de " Ferme à Bétail," et l'autre, de 180 acres, sous celle de " Ferme Expérimentale." Le sol est celui dit " de prairie," noir et fertile, et parfaitement drainé au moyen de onze milles environ de conduits en tuiles. Depuis plusieurs années ces fermes ont été conduites de manière à donner un profit annuel de \$1,000 à \$1,500. Sur la ferme à bétail en 1885, la superficie couverte par les différentes récoltes était : maïs, 105 acres ; avoine, 65 ; prairies, 145 ; et le reste était en pâturage.

Bétail.

La ferme possède huit à dix chevaux, dont une partie est réservée pour l'élevage.

Le nombre de bêtes à cornes varie entre 125 et 150 têtes. Il y a un bon troupeau de race dite *Shorthorns*, composé de 70 animaux environ, un petit troupeau de race *Jersey*, et plusieurs vaches provenant de bons croisements de différentes races, telles que *Holstein*, *Hereford* et *Ayrshire*, et des bœufs de différents âges qui sont engraisés pour le marché. Le lait des vaches est surtout employé à la fabrication du beurre que l'on vend dans les villes voisines.

Il y a aussi de petits troupeaux de moutons *Shropshire*, *Cotswold* et *Southdown*, et d'animaux issus de croisements de ces différentes races.

La ferme possède un certain nombre de cochons de races suivantes: *Poland-china*, *Berkshire* et *Yorkshire* de petite taille. On a aussi donné quelque attention à l'élevage des volailles désignées sous le nom de *Plymouth Rock*.

Beaucoup d'expériences ont été faites sur la reproduction et l'alimentation des bêtes à cornes, des moutons et des cochons, dont les résultats ont été publiés de temps à autre sous forme de bulletins et dans les rapports annuels.

Expériences dans la culture des champs.

Les expériences dans la culture des récoltes des champs ont été poursuivies pendant bien des années, et embrassent l'essai de nombreuses variétés de maïs dans le but d'arriver à la connaissance de leur rendement relatif et des meilleures méthodes de culture; il en a été de même pour la fertilisation des terres au moyen d'engrais spéciaux. Des essais semblables ont été faits avec le blé, l'avoine et autres grains; ainsi qu'avec les herbes, les pommes de terre et autres récoltes des champs.

Ferme expérimentale.

35 acres de la ferme expérimentale ont été mis en verger; 15 acres sont occupés par les arbres forestiers; 40 acres par les arbres d'ornement, arbustes et plantes; une superficie considérable est affectée à la culture des menus fruits dont la ferme possède un bon assortiment, une certaine partie est cultivée en pommes de terre. On y trouve aussi une pépinière où l'on cultive de jeunes arbres et où l'on enseigne aux élèves l'art de greffer, d'écussonner, etc.

Verger.

Il a été planté en 1869, et comprenait à l'origine, 1,800 variétés d'arbres fruitiers provenant de tous les pays, dans le but de s'assurer s'ils pouvaient s'acclimater dans l'Etat de l'Illinois. Comme on s'y attendait, beaucoup ont péri. De fait, les conditions climatiques, et autres, particulières à ce district, ne sont pas favorables à sa production des fruits. Le pays est plat, le sol en beaucoup d'endroits est humide et difficile à drainer, et les hivers sont quelquefois très froids. Beaucoup de variétés de pommes que l'on cultive avec profit dans l'Ohio, telles que les *Greenings*, *Baldwins*, etc., ne réussissent pas bien ici.

Les poires n'ont pas uniformément réussi. Les arbres se sont assez bien développés pendant dix ou douze ans; mais l'an dernier, l'hiver a été d'une telle sévérité, qu'une proportion considérable de pêchers ont péri, les plus beaux arbres comme les plus petits, quoique ces derniers cependant aient beaucoup plus souffert que les autres.

Les prunes n'ont pas eu de succès. D'un grand nombre de variétés plantées originairement, il n'en reste que quelques-unes, on ne cultive ni les pêches ni les abricots.

Le verger possède de nombreuses variétés de cerises, surtout du type Murillo, y compris les cerisiers semés de Weir, qui réussissent remarquablement bien. Les cerises douces appartenant à la classe des Bigarreaux périssent presque toujours avant de rapporter. On cultive peu de coings.

Beaucoup de variétés de raisins sont cultivées, parmi lesquelles celle dite *Worden* est la plus estimée. La variété hâtive de Moore et celle de Ive, (vigne plantée) tiennent le second rang. Le raisin *Delaware* ne réussit pas dans un sol de prairie, mais vient très bien sur des coteaux sablonneux. Les fraises et les framboises sont cultivées sur une très grande échelle, et avec beaucoup de succès.

Plantations forestières.

Les plantations de groupes d'arbres forestiers ont été commencées en 1871 ; à cette époque il n'y avait pas d'arbres dans le district, sauf sur les rives des cours d'eau. L'exemple donné par le département agricole de l'université a généralement stimulé les plantations d'arbres d'ornement et d'abri. Le noyer noir est un arbre favori, ainsi que l'érable argenté (*Acer dasycarpum*) et l'érable gris (*Negundo aceroides*). Une variété de l'arbre à coton (*Populus monilifera*) est cultivé beaucoup. Cet arbre est indigène ; on le trouve dans tous les terrains bas, le long du fleuve Missouri, de l'Arkansas ou Nébraska, ainsi que dans l'ouest de l'Iowa. Son bois se fend bien et il est généralement connu sous le nom de peuplier jaune. Il est d'une utilité beaucoup plus grande que l'arbre à coton ordinaire.

Dans les plantations forestières du collège, on a affecté depuis un quart d'acre à deux acres à chacun des arbres suivants : le pin blanc, le sapin d'Ecosse, le pin d'Autriche, le sapin de Norvège, le mélèze d'Europe, le frêne vert, le catalpa du sud, le noyer noir, le noyer dur à noix amères (*butternut*), le noyer, le chêne à gros glands, l'ailanthus, le sombaril à miel, l'érable à sucre, l'érable argentée, l'orme d'Amérique, l'oranger osage, l'érable gris, le cèdre rouge, et le châtaignier. Dans toutes les variétés plantées, il y a eu si peu de cas de non succès, qu'ils n'ont pas affecté sensiblement les résultats généraux qu'on en attendait. Les plantations d'arbres forestiers ont été faites sous la direction spéciale du Dr Warden, décédé depuis, qui voulait que les arbres fussent plantés très près les uns des autres. Tous ces arbres ont été plantés par rang, et de deux pieds entre chaque plant dans les rangs ; l'expérience a démontré que ceci était une perte d'arbres et de travail.

On prétend que l'érable gris et le catalpa du sud peuvent être cultivés avec plus de profit que tous les autres arbres, à cause de leur croissance rapide. Le catalpa est en grande demande pour piquets de clôtures et traverses de chemins de fer ; son bois se conserve plus longtemps qu'on le croyait généralement ; les souches extérieures se détériorent promptement, mais le cœur se conserve longtemps. Les pins blancs ont eu un succès marqué, ayant atteint, en douze ans, une hauteur de 25 pieds, avec troncs de six pouces de diamètre à la base. Ces arbres avaient été semés trois ou quatre ans avant d'être transplantés.

Les sapins d'Écosse, plantés depuis onze ans, ont la même hauteur, en moyenne, mais les troncs sont plus gros, mesurant de 7 à 8 pouces à la base. Les érables à sucre, vieilles de trois ans lorsqu'elles furent transplantées, ont atteint un diamètre de 4 à 5 pouces en moyenne, tandis que l'érable argentée a atteint 8 et 10 pouces dans le même temps. L'érable gris a encore mieux réussi, les troncs mesurant dans beaucoup de cas de 10 à 12 pouces. Le frêne vert forme un joli bosquet, les troncs ayant une hauteur et une grosseur uniforme variant de 6 à 8 pouces en diamètre.

Le noyer noir et le noyer dur à noix amères ont assez bien réussi, mais n'ont pas grandi avec la rapidité qu'on attendait d'eux. Un autre groupe de noyers noirs, plantés depuis vingt ans, sur une autre partie de la ferme, a aussi été examiné, et bien qu'on y voit quelques beaux arbres, dont les troncs mesurent plus d'un pied de diamètre, la plupart n'ont pas atteint plus de 9 ou 10 pouces. Les mélèzes d'Europe sont très beaux, les arbres étant d'une croissance uniforme, et ayant atteint une hauteur de 25 pieds au moins, les troncs mesurant environ 8 pcs. de diamètre. Sur un petit espace où le terrain est bas et humide, les arbres ont une apparence malsaine et paraissent tant soit peu rabougris. Les châtaigniers n'ont pas réussi, il en reste peu sur la plantation primitive, ce qui indique que la localité ne leur convient pas. Les noyers ont fait peu de progrès; il en a été de même du chêne à gros glands. Le pin d'Autriche paraît tant soit peu rabouгри, quoique sa croissance ait été assez bonne dans les années passées. Cet état est dû sans doute à une maladie affectant les feuilles de ces arbres, et qui a causé leur dépérissement et leur chute en grande partie.

La croissance du saule blanc a surpassé celle de tous les autres arbres, ils ont atteint en vingt ans une hauteur de 30 pieds et audelà, et un diamètre de plus d'un pied à la base.

Brise-vents.

Quelques bons spécimens de brise-vents se trouvent dans ce verger; ils sont composés de sapins de Norvège disposés en rangs, de manière à diviser le verger en cinq ou six sections. On n'a pas remarqué que cet abri ait empêché les arbres de périr de froid pendant l'hiver, mais ils ont sensiblement diminué la chute des fruits, qui aurait été beaucoup plus considérable sans cela.

Serre.

Une serre est placée près de l'édifice principal, avec trois constructions chacune d'une longueur de 50 pieds, pour la multiplication des plantes; celle du milieu est munie de tuyaux supplémentaires pour y maintenir une plus haute température que dans les autres, et une des couches est arrangée spécialement pour la multiplication des plantes, les conduits d'eau étant boisés de manière à donner plus de chaleur au sol. Ces serres servent à la multiplication de toutes les plantes de serre employées comme ornement. Elles contiennent aussi les plantes des différentes

familles nécessaires aux démonstrations des lectures sur la botanique, et aux travaux des classes, elles servent encore comme sujets et instruments dans les expériences qui se font dans l'institution.

Pendant l'hiver on vend des boutures, et en été, les plantes qui sont de surplus, mais le revenu provenant de cette source excède rarement \$300 par année, et entraîne des opérations commerciales qui nuisent jusqu'à un certain point au but légitime et aux aspirations plus importantes de cette institution.

Botanique.

Le professeur de botanique, T. J. Burrill, a été très utile dans son département. Tout en s'acquittant des devoirs que ces classes exigeaient de lui, il a encore trouvé le temps de faire une étude complète de beaucoup d'espèces inférieures de plantes, telles que la nielle, la rouille, la moisissure, etc., dont plusieurs vivent en parasites sur les plantes végétales d'ordres supérieurs et souvent les font périr. Les habitudes de vie de beaucoup d'entre elles ont été étudiées avec soin, et de bonnes suggestions ont été faites pour diminuer les dommages qu'elles causent. C'est à ce travailleur infatigable que l'on doit la solution du mystère qui a longtemps entouré cette maladie si redoutée, désignée sous le nom de rouille brûlante (*fire blight*) qui ravageait les poiriers ; et depuis qu'il a été démontré sans aucun doute raisonnable, qu'elle est causée par la présence et la multiplication, en nombre énorme, d'une espèce très inférieure de la vie végétale, une espèce de micrococcus, les expérimentateurs intelligents trouvent la voie toute tracée pour la recherche des mesures propres à prévenir la maladie ; résultat que les cultivateurs de pêche salueront avec la plus grande joie.

Travaux entomologiques.

Le professeur S. A. Forbes, entomologiste de l'Etat de l'Illinois, est maintenant à cette université, où il occupe la position de professeur d'entomologie et de zoologie. Assisté de plusieurs aides, il poursuit non seulement ses travaux comme professeur, qui couvrent un vaste champ, mais se livre encore à une foule de recherches expérimentales. Un examen des résultats des observations faites pendant l'année dernière sur la pyrale de la pomme, et qui sera d'une grande utilité, non seulement à cet Etat, mais à tous les producteurs de fruits dans toutes les parties de l'Amérique, venait justement d'être terminé lors de ma visite ; le but de ces observations était de déterminer d'une manière précise les effets résultant de l'emploi du vert de Paris pour sauver la récolte de pommes des ravages de cet insecte. Les expériences faites avec ce remède ont été conduites en même temps que des contre-expériences, sur des arbres voisins qui n'étaient sujets à aucun traitement, et des résultats exacts ont été obtenus en examinant, à la main et avec le plus grand soin, chaque pomme provenant des arbres sous examen, Plus de 16,000 pommes ont été ainsi examinées avec le plus grand soin, et il résulte de cet examen que les deux tiers environ des pertes causées par cet insecte peuvent être prévenues par l'emploi du vert de Paris.

Les insectes nuisibles au maïs, qui constitue la principale récolte de l'Illinois, ont occupé en grande partie le temps et l'attention du personnel de ce département l'an dernier, et il faudra encore une ou deux années de patientes recherches pour compléter ce travail.

Une multitude de faits ont été recueillis touchant la nourriture des oiseaux ; ainsi que les habitudes et la nourriture des poissons. De nombreuses séries d'expériences ont été faites avec succès dans le but d'inoculer des maladies parmi les chenilles nuisibles, dans le but de les détruire. L'Illinois a été l'un des premiers Etats à reconnaître l'importance de l'entomologie en agriculture, en nommant un entomologiste d'Etat, et la masse énorme de faits précieux recueillis et livrés au public dans les rapports annuels des divers savants qui ont rempli cette position pendant les douze ou treize dernières années, ont amplement prouvé la sagesse de cette mesure.

Revenus et dépenses.

Les dépenses totales varient de \$60,000 à \$70,000 par année ; dont environ \$28,000 sont payés aux professeurs. Les salaires des professeurs sont de \$1,800 à \$2,000. Celui du directeur est de \$3,600.

La ferme depuis plusieurs années a été conduite de telle sorte que les revenus ont excédé les dépenses ; mais afin d'obtenir ce résultat, on a été obligé de négliger les expériences, et de laisser de côté beaucoup de choses qui auraient dû être faites.

Conclusion.

Malgré tous les avantages qu'offre cette institution aux élèves qui veulent suivre un cours complet d'agriculture, sur 356 élèves qui assistaient aux cours en 1884, 21 seulement se préparaient à se livrer à la poursuite de l'agriculture.

INDIANA.

L'Université Purdue est établie à un mille environ à l'ouest de la cité de Lafayette, sur un terrain élevé qui commande la cité et tout le pays environnant. John Purdue, qui a donné son nom à l'université, donna par testament \$150,000 pour son établissement ; le comté où elle se trouve située donna \$50,000, et les crédits accordés par l'Etat pendant les douze dernières années s'élèvent à \$168,000. Le fonds de dotation provenant de la vente des terres publiques est d'environ \$345,000, et la valeur du terrain, des constructions, et des instruments, est estimée à \$300,000. Le nombre d'acres occupés est de 190, évalués à \$50,000.

Ecole d'agriculture.

L'école d'agriculture, un des départements les plus importants de cette université, est tenue dans une bâtisse construite expressément pour cet objet. Outre les salles de classes, il y a des musées pour les produits des industries agricole, horticole et forestière, ainsi qu'une bonne bibliothèque. Le cours d'étude est très

pratique, et est accompagné de deux heures de travaux manuels, soit sur la ferme, soit dans les ateliers.

Le terrain consacré aux arbres d'ornement renferme environ 2,500 arbres ou arbustes, et la serre ainsi que la bâtisse affectée à la multiplication des plantes sont remplies de plantes de choix. Avec le verger et la pépinière, elles présentent toutes les facilités nécessaires à une instruction pratique.

Ferme expérimentale.

On a fait beaucoup d'expériences sur cette ferme pour déterminer la valeur relative des instruments d'agriculture, dans l'essai des différentes variétés de blé, d'avoine, de maïs, d'herbes et de pommes de terre, sur la manière de semer et la quantité de grain à employer à ce sujet, sur les effets des fertilisants, sur la vigueur et la capacité relatives des récoltes à résister aux changements d'un climat rigoureux. Des expériences ont aussi été faites avec les menus fruits afin de s'assurer de leur vitalité relative, de leur vigueur, de leur pouvoir de production et de la qualité des fruits.

Laboratoire chimique.

Un nombre considérable d'engrais ont été analysés dans ce département ; les résultats de ces analyses ont été publiés en fixant la valeur fertilisante de chacun sur une échelle de 10 centins par livre d'acide phosphorique soluble, 6 centins pour l'acide phosphorique retourné, 5 centins pour l'acide phosphorique insoluble, 15 centins pour l'ammoniaque et 6 centins pour la potasse.

Revenus et dépenses.

Le revenu total du collège pour l'année 1884 était de \$22,235, dont \$18,280 provenant de l'intérêt du fonds de dotation. Les dépenses se sont élevées à \$36,132, la balance ayant été couverte par un crédit voté par la législature de l'Etat. Les salaires des professeurs s'élevaient à \$18,000. La ferme est gérée de manière à ce que le revenu excède les dépenses. Ceci, cependant, ne peut pas se faire dans une institution où l'on se livre à beaucoup d'expériences.

Conclusion.

Des bulletins de dix ou douze pages chacun sont publiés fréquemment et mettent les cultivateurs au courant des expériences qui se font, on se plaint ici comme ailleurs que malgré toutes facilités qui sont offertes pour une éducation agricole complète, peu de cultivateurs paraissent tenir à faire profiter leurs fils de ces avantages ; il en résulte que les élèves suivant les cours d'agriculture ne forment pas plus de six pour cent du total des jeunes gens, qui reçoivent leur instruction dans cette université.

IOWA.

Le Collège d'agriculture de l'Etat, dans l'Iowa, est placé dans le comté central de l'Etat, à un mille et demi d'Ames, sur le chemin de fer Chicago et North

Western. Son fonds de dotation, provenant de la vente des terres publiques, est de \$637,800, et la valeur du terrain, des édifices et du matériel est estimée à \$1,000,000.

Le domaine du collège comprend 700 acres, dont 80 environ sont occupés par les constructions et les plantations d'ornement, 40 par les vergers et les plantations d'arbustes, d'arbres forestiers, etc. Environ 100 acres sont sans culture, 300 acres sont boisés, et le reste est en pâturage.

Les édifices sont admirablement situés sur la partie la plus élevée des terrains du collège, et offrent une vue parfaite de toute la contrée environnante. L'édifice principal est une solide structure en pierre de 158 pieds sur 112, à quatre étages. Le soubassement contient les salles à dîner et les chambres des domestiques ; au premier étage se trouvent la bibliothèque, contenant 6,000 volumes, la chapelle et les bureaux des professeurs. Le second étage est affecté aux salles de lectures et aux chambres des élèves, et les troisième et quatrième étages sont entièrement consacrés au logement des élèves ; 200 environ de ceux-ci peuvent être logés dans cette construction ; près de cet édifice se voient des constructions en briques, que l'on désigne sous le nom de maisons de pension, où l'on trouve des dortoirs pour 90 autres élèves, des salles à dîner, des cuisines, etc.

Le laboratoire chimique, la salle d'agriculture, la salle d'horticulture, l'établissement vétérinaire où l'on traite les animaux malades, les ateliers mécaniques où l'on travaille le bois et le fer, et l'école d'économie domestique des femmes occupent tous des constructions séparées. Ces bâtisses sont solides, commodes et munies de tout l'appareil nécessaire à l'exécution des différents genres de travaux auxquels elles sont affectées. Il y a aussi six maisons d'habitation détachées, occupées par quelques-uns des professeurs.

Les élèves qui entrent à ce collège ne sont pas obligés de suivre le cours d'agriculture, ils peuvent faire choix ou du cours général qui embrasse la plupart des branches scientifiques les plus importantes, ou d'un des cours spéciaux suivants : agriculture, génie mécanique, génie civil, science vétérinaire ou économie domestique. Le résultat d'un tel choix d'études est que la plus grande partie des élèves suit le cours d'instruction générale, et que sur un total d'environ 300, 30 seulement suivent en ce moment le cours d'agriculture, de sorte qu'au lieu de considérer cette excellente institution comme une école spéciale d'agriculture, on pourrait la désigner plus correctement comme une institution de haute instruction et d'éducation générale dans les arts industriels, avec un département spécial d'agriculture.

Bétail.

Le bétail de la ferme consiste surtout en *Holsteins* et *Shorthorns*. Cinq jeunes bêtes pur-sang de la race de Holstein, et provenant d'animaux les mieux doués pour la production du lait, ont été achetés il y a quatre ans au coût de \$240 par tête. Ces animaux ont été trouvés très utiles et pour la laiterie et pour la viande

de boucherie. Plusieurs jeunes animaux mâles ont été élevés, soit pur-sang soit croisés; ils ont été vendus aux cultivateurs voisins, ce qui a grandement contribué à l'amélioration de leur bétail. Le professeur d'agriculture dit avoir étudié l'effet de ces mâles de races croisées sur l'amélioration du bétail des agriculteurs, en général, et bien qu'il ne veuille pas comparer leur pouvoir de transmettre leurs qualités caractéristiques avec celui des animaux pur-sang, il croit que leur puissance sous ce rapport n'a pas été assez apprécié, et que partout où l'on ne peut se procurer les services d'animaux mâles pur-sang, ceux des mâles demi-sang sont de beaucoup préférables à ce qu'on peut attendre de mâles de races ordinaires. Un certain nombre de vaches croisées sont aussi gardées sur la ferme pour la laiterie et la viande de boucherie, et beaucoup d'expériences ont été faites sur l'alimentation des veaux, des cochons et des moutons. On y tient des animaux surtout pour servir aux besoins de l'enseignement et des expériences, et ils ne sont pas nécessaires à l'amélioration du bétail de l'Etat, car on trouve environ 500 troupeaux de bétail pur-sang dans l'Iowa, consistant surtout en *Shorthorns*, *Holsteins* et *Jerseys*.

Dans les expériences faites sur les moutons, on a fait des croisements entre les *Southdowns* et les *Shropshires*, ce qui a eu pour résultat d'augmenter d'une manière sensible le rendement de la laine, deux ou trois livres par toison, tandis que la qualité de la viande est restée à peu près la même.

Industrie laitière.

Des expériences ont été faites sur la fabrication du beurre dans une construction spécialement affectée à cet objet, et pourvue de tout l'appareil nécessaire. On y fait l'essai du lait de vaches de différentes races que possède la ferme, afin de déterminer la quantité et la qualité du beurre qu'elles produisent, et comment le rendement est affecté par leur traitement.

L'industrie laitière est très importante dans l'Iowa; il existe un grand nombre de beurreries dans différentes parties de l'Etat, dans quelques-unes desquelles on fabrique de 4,000 à 5,000 livres de beurre par jour pendant la partie la plus favorable de la saison. Dans toutes, on n'emploie que la crème, les cultivateurs se servant de lait écrémé pour l'alimentation des jeunes cochons. Avant l'établissement de ces beurreries, le beurre se vendait en moyenne de 8 à 10 centins la livre, mais dès que l'on a pu se procurer du beurre de ces fabriques, la qualité en a été reconnue tellement supérieure que le prix a monté de suite à 20 centins, chiffre qui est à présent celui du marché. Cette différence de prix a ajouté plusieurs millions de piastres aux revenus annuels de l'Etat provenant de cette source. Cette industrie est gênée cependant par une difficulté sérieuse, la distance à parcourir pour recueillir la crème, le circuit à parcourir étant quelquefois de 40 milles. L'Iowa possède environ le tiers des beurreries des Etats-Unis. L'industrie fromagère est comparativement peu importante.

Expériences dans la culture des champs.

Pendant les dernières années on a fait l'essai de nombreuses variétés de blé, d'avoine et de maïs, ainsi que de beaucoup d'herbes employées comme fourrage, et d'une grande proportion des variétés nouvelles de pommes de terre qui forment une partie importante de la récolte de racines dans l'Iowa. On a observé que les nouvelles variétés ont une croissance plus vigoureuse, et qu'elles ont presque entièrement échappé à la maladie qui fait pourrir celles qui sont plus anciennes. On cultive peu de racines; le son, que l'on peut se procurer pour \$8 à \$10 la tonne, est considéré comme une nourriture moins dispendieuse pour les animaux. On le donne alternativement avec des pommes de terre, qui, dit-on, peuvent être produites sur ce riche sol de prairie au coût de 6 centins le boisseau.

Horticulture.

Les travaux de cette institution ont été utiles surtout à l'horticulture. Le climat de l'Iowa est particulièrement défavorable aux arbres fruitiers. Les chaleurs sèches de l'été nuisent beaucoup au feuillage, tandis que les arbres des variétés les plus vigoureuses peuvent seuls résister aux froids rigoureux et aux vents mordants de l'hiver.

Les variétés les plus robustes de pommes cultivées dans les autres Etats et en Canada peuvent, en général, résister aux hivers ordinaires de l'Iowa. Mais il se produit ordinairement à intervalle de quelques années une saison extraordinairement froide qui les fait périr dans la plus grande partie. Les variétés dites Fameuses, Ben Davis, Talman's Sweet, Wealth et Golden Russet seraient détruites jusqu'à la racine des arbres dans beaucoup de districts de l'Etat pendant de tels hivers. Une amère expérience a conduit les horticulteurs de cet Etat à faire des efforts pour l'introduction de fruits provenant d'autres parties du globe dont les conditions climatiques sont à peu près les mêmes. On savait depuis longtemps qu'il existait dans la Russie d'Europe certaines variétés vigoureuses.

De fait l'Amérique avait reçu depuis longtemps déjà de ce pays plusieurs des variétés les plus vigoureuses maintenant généralement cultivées, telles que les pommes désignées sous le nom de Duchesse d'Oldenburgh, Rouges d'Astrachan et Alexandre. Le département d'agriculture à Washington avait aussi réussi à obtenir des arbres et des rejetons de plusieurs autres variétés très vivaces de pommes russes connues pour leur grande vigueur, par l'entremise du consul américain à Saint-Petersbourg. Mais on sentait qu'une exploration systématique des districts à fruits de la Russie était nécessaire avant qu'on pût connaître parfaitement jusqu'à quel point leurs vigoureux arbres fruitiers pourraient convenir à l'Amérique. On ouvrit une correspondance avec le collège d'agriculture de Moscou et avec le directeur du jardin botanique de Saint-Petersbourg; cette correspondance amena la conviction qu'il existait dans les provinces intérieures de ce grand empire, certaines variétés de pommes, de poires, de prunes et de cerises qui, transplantées sur

ce continent, rendraient probablement la culture des fruits possible aux agriculteurs établis même dans les districts de l'extrême nord de l'Amérique. Finalement, en 1882, le collège d'agriculture de l'Iowa envoya M. J. L. Budd, son professeur d'agriculture, en Russie, où il fut rejoint par M. Chas. Gibb, d'Abbotsford, Québec, un de nos cultivateurs canadiens les plus distingués.

Ces deux messieurs, par leur connaissances concernant la culture des fruits, et l'étude approfondie qu'ils avaient faite des besoins des régions froides de ce pays, étaient éminemment qualifiés pour une telle mission. Ils voyagèrent plusieurs mois, pendant la saison des fruits, surtout dans l'intérieur de la Russie, et visitèrent un grand nombre de districts de cet immense territoire, s'intéressant surtout à ceux qui sont spécialement remarquables pour leurs fruits.

Au delà des Monts Carpates, les explorateurs entrèrent dans la grande plaine connue sous le nom de Plaine de l'Europe orientale, qui comprend cette partie de l'Autriche située au nord et à l'est des Monts Carpates, et la plus grande partie de la Russie d'Europe. Cet immense territoire est borné au nord par l'océan Arctique, à l'est par des plaines presque continues qui s'étendent jusque dans l'Asie septentrionale, et à l'ouest et au sud par la mer Baltique, le golfe de Finlande, la mer Caspienne et la mer Noire. Les chaînes de montagnes du sud retiennent l'humidité apportée par les vents qui traversent les mers intérieures, de sorte que la plaine orientale ne reçoit que peu de pluie de cette source ; tandis que les vents secs soufflant des déserts et des steppes stériles du sud-est, dessèchent les feuilles des arbres et des plantes de la Russie centrale, exactement comme le font, dans les États de l'Ouest, les vents soufflant des plaines arides du Nouveau-Mexique. Les immenses marais qui couvrent certaines parties de ce territoire, surtout dans l'ouest, modifient le climat, et produisent de grandes variations de température dans les différentes sections. Vers le nord, jusqu'à la latitude de Moscou, les vents de l'ouest qui sont les plus fréquents, rendent l'atmosphère assez humide, mais sous le même méridien jusqu'à Orel dans le sud, la sécheresse de l'atmosphère et les chaleurs de l'été sont à peu près les mêmes que dans l'ouest de l'Iowa ; sur le Volga, et plus à l'est, le climat d'été est à peu près semblable à celui du Kansas occidental et du Nebraska, tandis que les hivers sont aussi rigoureux que dans le Minnesota ; les pluies sont peu abondantes et leurs périodes incertaines. Le climat est beaucoup plus rigoureux dans les régions situées encore plus à l'est. Peu après être entrés dans cette vaste plaine, les deux voyageurs observèrent un changement marqué dans les arbres fruitiers, ce changement se dessina encore davantage lorsqu'ils s'approchèrent des districts dont il vient d'être parlé. Les feuilles devenaient plus épaisses, ressemblant à du cuir, et paraissaient plus capables de résister aux extrêmes de la température et de la sécheresse, tandis que les arbres étaient rabougris et peu développés. Ils pénétrèrent dans l'intérieur, visitèrent plusieurs provinces où l'on fait la culture des fruits sur une grande échelle, et ils atteignirent enfin la province de Kasan, à 430 milles au nord-est de

10—15½

Moscou, sur le cours supérieur du Volga. Pendant le trajet, ils rencontrèrent fréquemment d'immenses vergers contenant de 10,000 à 25,000 arbres admirablement bien cultivés et soignés. Dans la province de Vladimir, la production des cerises est énorme, tellement que dans la saison des fruits, on en charge des convois entiers de chemins de fer qui les distribuent dans les cités russes. Ces cerises sont décrites comme étant très prolifiques, de la même grosseur à peu près que la cerise hâtive de Richmond, presque douces, avec un petit noyau et une chair pourpre; elles deviennent presque noires en mûrissant.

En poursuivant leurs voyages vers l'est et le nord, ils remarquèrent que les arbres devenaient de plus en plus rabougris, quoique portant encore d'abondants et beaux fruits, jusqu'à ce qu'enfin, dans le nord de la province de Kasan, qui est probablement la plus froide région du monde produisant des pommes, ils trouvèrent les pommiers réduits à la taille de simples arbrisseaux, et cultivés par groupes de deux, trois et quelquefois quatre petits arbres réunis ensemble, avec un intervalle de 10 pieds environ entre les groupes. A ce point, qui se trouve à 600 milles plus près du pôle nord que la ville de Québec, on voit plusieurs villages, dont la principale industrie est la culture des pommes; cette récolte est évaluée, dans les bonnes années, à pas moins de \$50,000. Le thermomètre descend ici fréquemment à 40° au-dessous de zéro, et on dit que dans les froids extrêmes, on l'a quelquefois vu tomber à 48° et même à 58°. Beaucoup de renseignements furent recueillis touchant la qualité des différentes variétés de pommes qui, dans le cours des 600 ou 800 années passées ont été acclimatées graduellement et sont devenues capables de résister aux terribles épreuves auxquelles elles ont été exposées dans un climat aussi rigoureux, et des arrangements furent pris afin d'obtenir celles qui promettaient le mieux pour en faire l'essai en Amérique. Comme résultat de son voyage, le professeur Budd cultive à présent, sur le terrain qu'il emploie pour ses expériences au collège d'agriculture de l'Iowa, plus de 100 variétés de pommes, environ 40 de poires, 30 de prunes, 40 de cerises, et plusieurs variétés de pêches et d'abricots, provenant toutes de ces froides régions. Cette collection comprend aussi un grand nombre d'arbres forestiers qu'il a trouvés en Russie, surtout ceux qui croissent le plus rapidement; il y en a au delà de 100 espèces.

Pendant la journée que j'ai employée avec le professeur Budd à examiner cette nombreuse et intéressante collection, et à prendre des renseignements sur la croissance et les qualités qui caractérisent ces arbres, je pus me convaincre que, parmi ces variétés, il en existe beaucoup qui seraient d'un avantage inappréciable pour nos territoires du Nord-Ouest, et qui, si elles étaient introduites en Canada, nous permettraient d'agrandir considérablement la zone où nous pourrions nous livrer avec succès à la culture des fruits, dans le nord de toutes les provinces du Canada.

On a eu à ce collège une preuve frappante et pratique de la vitalité des pommiers russes. Deux vergers adjacents sur les terres du collège, tous deux avec le même sol et la même exposition, avaient été plantés il y a cinq ou six ans; l'un

contenait 1,200 arbres, comprenant 118 variétés des pommiers les plus vigoureux que l'on avait pu se procurer en Amérique, entre autres la variété connue sous le nom de Duchesse d'Oldenburg (qui nous vient originairement de la Russie); l'autre verger se composait d'environ 1,000 arbres tous d'espèces russes.

L'an dernier, l'hiver a été d'une grande sévérité dans l'Iowa, il s'en est suivi que les trois quarts des arbres du verger planté d'arbres américains ont été tués par le froid. La Duchesse d'Oldenburgh tenait le premier rang parmi ceux qui ont survécu, quelques arbres d'autres variétés ont aussi échappé; dans le verger voisin, composé entièrement d'espèces russes, et qui comprenait au delà de 100 variétés, pas un seul arbre n'a péri.

Depuis leur introduction dans le pays, le professeur a travaillé activement à la multiplication de ces arbres, et il a réussi à établir parmi les agriculteurs et les producteurs de fruits, dans toute l'étendue de l'Iowa, pas moins de 800 sous-stations où l'on fait l'essai de ces fruits. 15,000 pommiers ont été distribués de cette manière l'an dernier. On dit que beaucoup de ces pommes sont d'excellentes qualité. Six variétés de la famille "Duchesse" ont été greffées sur une autre variété de pommiers, ce qui va prolonger la saison de la "Duchesse" de deux mois entiers. On dit que les meilleures espèces de pommes russes deviennent encore plus excellentes lorsque elles sont cultivées en Amérique. La "Duchesse d'Oldenburgh" est une plus belle pomme ici, paraît-il, qu'en Russie; cette opinion est conforme à ce que nous savons des pommes d'Angleterre cultivées en Canada. Notre climat et notre sol offrent des conditions qui donnent à beaucoup de fruits d'origine anglaise ou autre un goût exquis et des qualités qu'ils ne peuvent égaler dans les pays dont ils proviennent.

Branche forestière.

Des groupes d'arbres forestiers et des ceintures d'abri ont été plantés avec succès aux différents points de la ferme du collège, et ses arbres viennent très bien. Toute la partie de l'Iowa que j'ai traversée prouve l'intérêt que la population porte généralement à la plantation d'arbres forestiers. Sur une large proportion des fermes, une plus ou moins grande étendue de terrain est affectée à cette fin, et des groupes de ces arbres d'un à dix acres se présentent constamment à la vue, ils embellissent le paysage autrefois si monotone, et offrent leur abri et aux hommes et aux animaux.

Botanique.

Dans ce département de l'institution dirigé jusque récemment par le professeur Bessey, on a beaucoup travaillé à l'étude des diverses espèces de nielle qui détruisent les grains, et des effets qu'elles produisent sur les animaux et les chevaux lorsqu'elles sont ingérées dans l'estomac. La flore de l'Etat a aussi été l'objet d'une étude complète.

Entomologie.

Le professeur Osborn, qui a la direction de cette branche, a travaillé avec assiduité à l'étude de l'histoire et des habitudes de beaucoup d'espèces de parasites externes se développant chez les animaux. Il s'est aussi livré à une étude spéciale des phytophages, genre d'insectes tellement petits qu'ils sont à peine visibles à l'œil nu, et qui cependant causent un tort sérieux à nos arbres forestiers et fruitiers, de même qu'à d'autres plantes végétales. Les poux qui attaquent l'écorce des arbres, et les galles et autres insectes produisant les excroissances de leur bois, l'ont aussi beaucoup occupé. De nombreuses expériences ont été faites avec les insecticides.

Département vétérinaire.

Un bâtiment parfaitement convenable a été érigé, et une école d'instruction a été établie sous la direction du professeur Stalker, qui a pris ses degrés au collège vétérinaire de Toronto, Ontario, il y a quelques années.

Révenus et dépenses.

Le revenu total de cette institution est d'environ \$48,000 qui suffisent à payer les dépenses actuelles. Les salaires des professeurs s'élèvent à \$28,000 par année et varient de \$1,600 à \$2,100—le président reçoit \$3,100.

La somme dépensée sur la ferme expérimentale et pour l'horticulture en sus du revenu qu'on en obtient, et sans y comprendre les salaires des professeurs, était de \$4,812 par année, pour la moyenne des années 1882 et 1883—ce sont les derniers rapports que j'ai pu obtenir.

KANSAS.

Le collège d'agriculture de l'Etat, dans le Kansas, est situé à un mille et demi environ de la ville de Manhattan, et à 118 milles de Kansas City, sur la ligne du chemin de fer " Union Pacific," et presque au centre de l'Etat. L'étendue de terre occupée par l'établissement est de 364 acres, dont 105 ont été récemment achetés à \$125 de l'acre; le terrain est très ondulé et convenable tout entier à la culture de ferme, sans drainage ou autre préparation spéciale. Le fonds de dotation s'élève à près de \$500,000; la valeur des terrains, des constructions et du matériel est de \$161,500. Ces constructions, toutes en pierre calcaire de Manhattan, sont judicieusement bâties sur la partie la plus élevée des terres du collège, et offrent une vue magnifique de la ferme, de la ville voisine et de la contrée environnante.

L'établissement, bien que connu sous la désignation de collège d'agriculture, embrasse nécessairement un bien plus vaste champ d'instruction que son nom ne paraît l'indiquer. Les facilités offertes aux fils de fermiers dans les districts ruraux pour l'acquisition d'une instruction préliminaire convenable, ne sont pas aussi grandes dans cet Etat nouvellement établi que dans les Etats plus anciens, il s'en suit naturellement qu'une partie considérable des travaux ont pour but l'enseignement des connaissances élémentaires, que les élèves posséderaient avant leur admission,

dans les États établis depuis plus longtemps. Le nombre d'élèves est actuellement de 360, dont un tiers de sexe féminin. Commençant par les rudiments ordinaires de l'instruction anglaise, les élèves passent graduellement aux branches plus élevées des sciences, auxquelles on associe l'enseignement de la chimie pratique, de l'agriculture, de la botanique, de l'entomologie et de notions générales de géologie. Dans les branches industrielles on enseigne aux jeunes gens, d'une manière pratique, l'agriculture, l'horticulture et ce qui regarde l'industrie laitière; en fait d'arts mécaniques, ils apprennent à travailler le fer et le bois. Les jeunes personnes du sexe reçoivent l'instruction nécessaire aux opérations de la laiterie et suivent un cours d'économie domestique, comprenant outre l'art culinaire, la couture, l'imprimerie, la télégraphie et la musique.

Le professeur Fairchild, président du collège, est un gentilhomme de grandes connaissances, et jouissant de l'estime des professeurs et des élèves. Il n'y a pas de dortoirs dans l'établissement, qui ne pourvoit pas non plus à la pension des élèves; ceux-ci trouvent le logement et la nourriture dans la ville voisine, ce qui fait que l'établissement tout entier est disposé de manière à servir à l'enseignement. L'édifice principal, de 130 x 250 pieds, contient les salles de classes bien pourvues de l'appareil nécessaire, une bibliothèque de 4,000 volumes, une salle de lecture, des salles de couture, une laiterie, une cuisine, etc.

Le laboratoire chimique occupe un bâtiment séparé; il est assez spacieux pour permettre à 80 élèves à la fois de recevoir des leçons pratiques. Le bâtiment affecté aux travaux mécaniques est une large construction à deux étages, avec ateliers, imprimerie, bureau de télégraphie, etc. Le département de l'horticulture est installé dans un grand édifice à deux étages contenant des salles de classe, un musée, des chambres de travail; une vaste serre et un local pour la multiplication des plantes y sont aussi attachés. Les dépendances sont des constructions solides et bien disposées, surtout celles destinées aux animaux et aux expériences que l'on fait sur leur alimentation.

Bétail.

Le troupeau du collège se compose principalement d'animaux pur-sang de quatre races distinctes, savoir: Durham, Jersey, Polled Angus et Galloway. Les animaux surnuméraires nés de ces races sont vendus au public de temps à autre dès qu'ils deviennent trop nombreux; aucun service n'est exigé des mâles autrement qu'en échange de tel service avec les éleveurs particuliers d'animaux pur-sang, et dont une quinzaine sont établis à une distance de quelques milles dans les alentours du collège. On a fait quelques expériences pour la production d'animaux croisés destinés au marché, mais l'établissement a pour but principal, en tenant ces animaux, de les faire servir à l'instruction des élèves comme types de races. Les races porcines suivantes y sont aussi représentées, savoir, Berkshire, Essex, Poland-China et Jersey (Rouge). Les Berkshires sont préférés parce qu'ils sont moins

sujets aux maladies dans ce climat, où ils arrivent à un parfait développement aussi promptement que les autres races. Ce animaux ne sont gardés là que pour l'instruction et les expériences. On ne s'est pas occupé de l'élevage d'autres animaux.

Culture champêtre expérimentale.

Les expériences faites pendant les trois années dernières ont eu pour but l'essai de différentes variétés de maïs, d'après divers procédés de culture ; on a aussi fait l'essai de 15 espèces de blé ; la culture de la betterave champêtre (mangold), celle des herbes et du trèfle ont été aussi l'objet d'expériences. On a de plus étudié la valeur relative des engrais. Les expériences faites sur les herbes et le trèfle sont précieuses, car elles ont démontré la possibilité de la culture pour fourrage du trèfle rouge et du pied-de-coq égyptien que avait cru impossible dans ce climat.

Horticulture.

Dans le département de l'horticulture de nombreuses variétés d'arbres fruitiers et d'agrément, d'arbrisseaux et de vignes ont été essayées dans le but de connaître si elles pourraient résister à ce rigoureux climat, et de nouvelles variétés sont ajoutées annuellement à la liste de celles qui sont cultivées, aussitôt qu'elles sont acclimatées. Les vergers contiennent 275 variétés de pommes, 80 de poires, 16 de prunes, 20 de cerises, 10 d'abricots et 50 de pêches. En outre 200 variétés de mêmes fruits y sont aussi essayées ; et la vigne renferme 100 variétés de raisins.

Le climat du Kansas est excessivement préjudiciable aux arbres fruitiers et aux vignes. Un petit nombre seulement des meilleures variétés de pommes peuvent réussir, et encore les arbres souffrent-ils beaucoup de la rouille. Les poires sont aussi tellement sujettes à la rouille qu'on a presque été forcé d'en abandonner la culture. Les prunes sont très fréquemment affectées par le charançon. La framboise "Cuthbert" n'y est pas vigoureuse, bien que les variétés dites "Turner" et Shaffer's Colossal" résistent bien au climat. Les fraises de Manchester et beaucoup d'autres variétés ne peuvent réussir, parce que les feuilles sont brûlées par les chaleurs sèches de l'été. Les variétés "Crescent et Chs. Downing," d'après les rapports, sont celles qui réussissent le mieux.

Département forestier.

Des expériences ont été faites sur la plantation des arbres, très nécessaires dans cet Etat à cause des vents violents qui règnent presque continuellement. Un terrain de douze acres est affecté à ces plantations, on y cultive vingt espèces d'arbres forestiers. Jusqu'à présent la culture des arbres dans l'Etat n'a pas été considérable ; on en voit de petits groupes seulement à de rares intervalles. Bien peu d'arbres y poussent naturellement, sauf le long des cours d'eau ou rivières.

Botanique.

Un conservatoire et un bâtiment pour la multiplication des plantes ont été construits au coût d'environ \$3,000 ; ils fournissent ce qui est nécessaire pour le

cours de botanique ainsi que des plantes de serre pour ornements au dehors. Une partie des dépenses de ce département est défrayée par la vente des plantes de surplus.

Revenus et dépenses.

Le revenu annuel est de \$35,000 ; ceci suffit à toutes les dépenses d'enseignement, des crédits votés de temps à autre par l'Etat pour les bâtiments permettant la poursuite des travaux de l'institution. Les professeurs reçoivent \$21,560 ; les salaires varient de \$1,400 à \$2,500. On fait un emploi considérable du travail des élèves dans tous les départements se rattachant à l'agriculture, mais ce travail n'est payé que lorsqu'il est exécuté en dehors du temps requis par le règlement du collège, et qu'il s'applique à des ouvrages dont l'institution seule profite. Les dépenses annuelles pour cet item s'élèvent à un total de \$3,500.

Conclusion.

Le résultat des expériences et autres travaux dans tous les départements est promptement transmis au public au moyen d'un petit journal de quatre pages bien imprimé et connu sous le nom de l'*Industrialist* et publié par le département d'imprimerie du collège.

KENTUCKY.

Le Collège Agricole et des Arts Mécaniques de l'Etat est situé à Lexington, dans les limites de la cité et bâti sur un terrain de 52 acres, donné au collège par la ville pour fins d'enseignement. Ce terrain est évalué à \$25,000 et les constructions à \$85,000, formant un total de \$110,000. Le fonds de dotation s'élève à \$165,000.

Le but du collège est l'enseignement des connaissances qui concernent l'agriculture et les arts mécaniques. On y donne une instruction générale. Il n'y a pas de département spécial d'agriculture, mais on travaille à en organiser un. L'enseignement comprend des leçons de chimie agricole, des lectures sur les relations de la géologie avec les sols et l'influence des forêts sur l'agriculture ; on s'occupe aussi de l'étude des insectes nuisibles aux récoltes. D'après les derniers rapports, le nombre des élèves était de 320.

Revenus et dépenses.

Le revenu annuel provenant du fonds de dotation est de \$9,900 ; une taxe d'un demi-centin par \$100 sur les propriétés imposables dans l'Etat produit \$1,600 et les élèves paient pour l'enseignement \$2,500. Total, \$23,400 ; cela suffit à défrayer les dépenses, dont une large proportion est occasionnée par le salaire des professeurs.

LOUISIANE.

L'Université et Collège d'Agriculture et des Arts Mécaniques de l'Etat est établi à Baton Rouge. C'est le résultat de l'amalgamation de l'ancienne Université de l'Etat, autrefois placée à Alexandria, avec le Collège d'Agriculture et des Arts Mécaniques. Les fonds de dotation réunis sont de \$318,000. Les terrains, les constructions et le matériel sont évalués à \$350,000.

Le but de l'institution est de donner une instruction générale dans toutes les branches de la littérature, des sciences et des arts, y compris l'enseignement spécial de l'agriculture et des arts mécaniques. Le département de l'agriculture s'occupe de la culture de la canne à sucre, du coton et du riz, et des opérations agricoles en général. L'architecture appropriée aux constructions de ferme, le génie civil appliqué aux voies publiques, chaussées et tranchées, etc., et la chirurgie vétérinaire sont du domaine de ce département. Une heure par jour est consacrée aux travaux des champs, du jardin ou des ateliers. D'après les derniers rapports publiés, le nombre des élèves assistant aux cours est de 159.

Vaccin.

Un établissement pour la production du vaccin a été organisé. Le travail y est exécuté par les élèves sous la direction d'un professeur. On dit que le département du vaccin a toujours pu payer ses dépenses, tout en distribuant chaque année une quantité considérable de *points* (vaccin); la profession médicale de l'Etat lui a donné une cordiale approbation.

Revenus et dépenses.

Le revenu annuel du fonds de dotation s'élève à \$14,500; un crédit annuel d'environ \$10,000 voté par l'Etat, en élève le total à \$24,500. Cela suffit à payer les dépenses courantes, dont l'item le plus considérable est le salaire des professeurs.

MAINE.

Le Collège d'Agriculture et des Arts Mécaniques de l'Etat est situé à un mille environ d'Orono, et à un peu moins de neuf milles de Bangor. Il possède 376 acres de terre, presque entièrement en culture. Le terrain est formé pour la plus grande partie de dépôts d'alluvion glaiseux, le reste présente une glaise plus ferme. Le collège a été établi en 1868. Cette terre lorsqu'elle a été achetée, comprenait deux fermes, dont le sol était très appauvri; elle a coûté, avec les constructions qui s'y trouvaient, \$11,000. Le tout a été donné au nouvel établissement par les villes voisines, Orono et Oldtown. Environ \$130,000 ont été dépensées depuis en constructions et autres améliorations permanentes.

Le fonds provenant de l'octroi de terres publiques s'élève à \$132,500, dont l'intérêt produit près de \$8,000. En outre, le collège reçoit une subvention directe de l'Etat. Pendant les deux dernières années, \$7,000 seulement par année ont été votées; cette subvention a varié de ce montant à \$25,000 par an que l'Etat a accordées lorsqu'il s'est agi de construire de nouveaux bâtiments. Le but de l'institution est de donner aux jeunes gens de l'Etat, à frais modérés, une instruction libérale et pratique, en s'attachant surtout aux diverses branches de la science qui se rattachent à l'agriculture et aux arts mécaniques.

Bétail.

Le troupeau du collège se compose de 42 animaux pur-sang; 32 Jerseys et 10 courtes-cornes; il comprend aussi 6 beaux animaux produits du croisement des races

Jersey et Ayrshire. Les fermiers des environs peuvent obtenir le service des mâles en payant une somme nominale de \$1. Le troupeau n'a pas encore atteint le nombre que l'on veut garder sur la ferme; pour cette raison on n'a fait aucune vente, sauf celle des mâles de surplus qui ont été vendus à des fermiers de l'Etat afin d'améliorer leur bétail. Ils ont été payés de \$25 à \$75 par tête à l'âge de deux à huit mois. Ce bétail sert surtout aux fins de l'enseignement, il est aussi utilisé pour la reproduction, et plus particulièrement pour la laiterie.

On fait chaque année une quantité considérable de beurre dont le prix de vente est appliqué au paiement des dépenses de la ferme. Environ vingt acres de terre sont réservés pour pâturage; ceci fournit à peu près le tiers de la nourriture du bétail, tout en lui procurant l'air et l'exercice nécessaires; l'alimentation pendant l'année, outre cela, se compose de fourrage sec et de grain.

On élève de 80 à 100 cochons tous de race de Chester (blanche); presque tous sont vendus aux fermiers de l'Etat pour la reproduction.

Le collège possède aussi de 20 à 30 moutons de pure race *Shropshire*, et ces animaux, jeunes ou arrivés à maturité, sont vendus aux fermiers des diverses parties de l'Etat pour l'élevage. Cette race est ici préférée aux *Southdowns* à cause de sa plus grande taille et du poids de la toison; on la regarde comme aussi prolifique, et produisant une viande d'aussi bonne qualité que les *Southdowns*.

On n'élève pas plus de chevaux qu'il n'est nécessaire pour les travaux de la ferme.

L'influence du collège sur l'amélioration du bétail a été très marquée, et s'est fait ressentir partout dans l'Etat. Cette amélioration est tellement considérable que certaines personnes prétendent que le bétail en général a doublé de valeur depuis que le collège a organisé ce département. Attendu qu'il n'existe pas dans l'Etat du Maine autant d'esprit d'entreprise particulier concernant l'élève des animaux, l'influence que le collège a exercée dans cette direction a été relativement plus grande que dans beaucoup d'autres districts possédant de semblables institutions.

Culture champêtre expérimentale.

De nombreuses variétés de blé, d'orge et d'avoine ont été essayées sur des terrains affectés à ces expériences; après plusieurs années d'essai on a fait choix des meilleures pour les cultiver en grand dans le but de récolter une quantité considérable de semence; elle est alors distribuée à prix modiques, aux agriculteurs, afin de répandre ces variétés désirables partout dans l'Etat. Le blé d'automne dit *Gold Medal*, variété hybride produite originairement par Charles Arnold, de Paris, Ontario, est très estimé ici et on le regarde comme une des meilleures espèces cultivées. Il a été essayé avec le plus grand soin sur la ferme du collège, et distribué très libéralement; on prétend que cette variété donne un meilleur rendement et une récolte plus assurée qu'aucune de celles que l'on cultive dans le Maine.

On ne fait pas de blé du printemps ici. La culture en a été abandonnée il y a quelques années parce que les récoltes avaient été presque entièrement détruites par le charançon.

Parmi les variétés d'orge, celle connue sous le nom de Manchurey est regardée comme une des meilleures. C'est une grosse orge à six rangs, dont le grain est peu coloré, elle est pesante et donne un rendement régulier; on l'apprécie beaucoup. L'orge violette, sans écale, est une autre variété très estimée. La semence en a été d'abord répandue par le département de l'agriculture des Etats-Unis. Son grain est de couleur foncée et sans écale, sa feuille est large, elle donne plusieurs tiges, et rend, dit-on, par acre de 35 à 50 boisseaux pesant de 62 à 64 livres.

L'avoine de Hogan, variété qui provient de l'Irlande est très estimée. Cette avoine est blanche, donne un rendement de 50 à 90 boisseaux par acre, et pèse environ 40 livres par boisseau.

Toutes ces variétés de grain ont été disséminées par le collège dans toute l'étendue de l'Etat, où elles sont considérées comme les meilleures.

Les seules racines sur lesquelles on a fait quelques essais sont les pommes de terre; celle dite "Beauté d'Hébron" tient le premier rang pour sa vertu prolifique et ses bonnes qualités. On a fait peu d'essais sur les fourrages, sauf sur le trèfle Alsike, le millet et l'herbe de Hongrie. Le foin est une récolte importante, et on le cultive beaucoup. Les parcelles de terrain pour les expériences de culture du foin mesurent depuis 1 jusqu'à 4 perches, et les essais sont généralement faits en double, on prend note du résultat de chaque division de terrain. Toute la ferme est exploitée d'une manière très systématique, et des registres concernant chacune des différentes récoltes sont tenus avec le plus grand soin.

Horticulture.

Sauf les plantations d'arbres d'abri ou d'agrément, soit seuls ou par groupe, ce département n'a fait que très peu de chose.

Entomologie.

Cette branche est enseignée avec soin, et l'instruction est facilitée par les collections d'insectes nuisibles du musée du collège, qui en conserve des spécimens. Beaucoup des espèces les plus importantes sont élevées dans les salles de classe même afin de fournir aux élèves l'occasion de se familiariser avec elles dans leurs différentes phases de vie. Le professeur C. H. Fernald, qui a la direction de ce département, est éminemment qualifié pour ces travaux. Il est bien connu dans le monde scientifique par ses travaux profonds et originaux; il a publié des rapports très précieux, un surtout sur les herbes du Maine, ouvrage admirablement illustré, et un autre sur les papillons du même Etat.

Station expérimentale.

La station expérimentale qui reçoit séparément une subvention de \$5,000 par an de l'Etat, a été organisée au printemps de 1885, et jusqu'à présent on s'y est livré

principalement à des analyses chimiques des matières fertilisantes du commerce, et des aliments destinés à la nourriture du bétail. On fait dans cet Etat un usage considérable de cendres de bois lavées, ou non lavées, comme engrais, et les employés de la station ont occupé une bonne partie de leur temps à déterminer la valeur fertilisante relative des cendres de différentes espèces de bois.

Dès expériences utiles ont été faites sur l'alimentation, surtout chez les moutons, pour s'assurer de la valeur relative de la farine de maïs et du foin pour la production de la viande de boucherie.

On a fait aussi dans ce but des expériences sur la digestion afin de déterminer quelle proportion des aliments est digérée et assimilée dans chaque cas, quelle quantité est excrétée, et quelle est la valeur fertilisante de ces excréments.

On s'est aussi occupé de l'examen des grains de semences, afin de s'assurer de leurs qualités et de leur pureté, ainsi que de recherches sur les insectes nuisibles. La station invite les agriculteurs à lui donner leur coopération par correspondance. Le directeur désire faire de la station un bureau de renseignements auquel les agriculteurs pourront s'adresser librement pour informations.

Les travaux à l'extérieur se sont bornés à la culture du maïs comme fourrage et à des expériences pour déterminer la valeur de l'ensilage.

Revenus et dépenses.

L'intérêt du fonds de dotation rapporte au collège environ \$8,000 par an; à cela il faut ajouter \$7,000 votées par l'Etat et environ \$2,000 payées par les élèves pour leur instruction; ce qui forme un total de \$17,000. Sur cette somme, \$12,660 servent à payer les salaires des professeurs, et le reste est appliqué au paiement des autres dépenses. Le salaire d'un professeur qualifié, et employé comme tel, est de \$1,500 à \$2,000, avec une maison dans quelques cas. Le surintendant de la ferme, qui dirige toutes les opérations agricoles, reçoit \$1,000 par année, avec l'usage d'une maison et d'un cheval, ainsi que ses frais de subsistance. Les derniers rapports montrent que les dépenses de la ferme ont excédé ses revenus de \$1,347; mais beaucoup d'expériences ont été faites, et elles entraînent de sérieuses dépenses.

MARYLAND.

Le Collège d'agriculture de Maryland est établi à College Station. Le terrain occupé mesure 286 acres, comprenant des prairies drainées et des terres élevées, ondulées et à sous-sol sec. Le fonds de dotation est de \$112,500. La valeur des terrains, des constructions et des instruments est de \$100,000. L'édifice principal est une construction imposante de 120×54 pieds, à six étages, et bien disposée pour le but auquel elle est destinée. Bien que, comme dans la plupart des autres collèges, l'instruction y soit en grande partie d'un caractère général, on dit que beaucoup d'élèves suivent le cours spécial d'agriculture. Le nombre d'élèves est en moyenne de 75.

Un troupeau de bétail est tenu pour l'usage du collège et pour l'élevage. Dix acres de terre sont cultivés en végétaux, et plusieurs acres sont réservés pour la culture des fruits et des fleurs; certaines pièces de terres sont employées à l'essai des céréales.

Revenus et dépenses.

Les revenus se composent de l'intérêt du fonds de dotation, rapportant \$7,000; d'un octroi annuel de \$6,000 voté par l'Etat; du prix de la pension et de l'instruction de élèves, environ \$12,000—total, \$25,000. Les salaires des professeurs absorbent \$8,500; le reste sert à défrayer les autres dépenses courantes.

MASSACHUSETTS.

Le Collège d'agriculture du Massachusetts et la station expérimentale sont placés à moins d'un mille de Amherst. Le collège a été établi en 1867, et possède 382 acres de terre. Le fonds de dotation provenant de la vente des terres publiques est de \$246,314, l'Etat l'a porté à \$360,067. La valeur des terrains, édifices et instruments est de \$205,771.

C'est un des plus anciens collèges agricoles; ses travaux ont été précieux, et sous le rapport de l'enseignement et sous celui des expériences. En 1870, le professeur Agassiz, en qualité de président du comité des examens, rapporte que "la théorie de l'agriculture scientifique y est enseignée d'une manière parfaite, et que ces connaissances sont mises en pratique sur la ferme. Tous les élèves sont obligés de prendre part aux travaux de la ferme, en sorte que le travail manuel devient un accessoire très utile des occupations mentales."

Le troupeau du collège compte de 50 à 60 vaches, dont 15 ou 20 sont de pure race *Ayrshire*. On s'est surtout attaché à la production du lait, dont on emploie la crème à la fabrication du beurre. Le lait écrémé est vendu soit à la station expérimentale, soit aux fermiers des environs pour la nourriture des cochons. On a fait dans cette ligne des essais avec différentes espèces de plantes fourragères, afin de déterminer quels effets elles produisaient sur la quantité et la qualité du lait et du beurre. Des expériences ont aussi été faites touchant les différentes méthodes de traitement du lait dans la laiterie, la valeur productive des différentes races de vaches laitières, et l'on s'est aussi occupé de recherches exactes concernant la valeur nutritive des différentes variétés de maïs du nord, du sud et de l'ouest, respectivement.

Culture champêtre expérimentale.

Les expériences les plus importantes relatives aux récoltes des champs faites à ce collège embrassent les objets suivants: La culture de la betterave à sucre: la fabrication du sucre de betterave, et la valeur de cette racine pour l'alimentation du bétail; la culture de la canne ambrée hâtive, et la fabrication du sucre de canne; des essais avec les phosphates minéraux de la Caroline du Sud, soit crus, soit après traitement par les acides, afin de déterminer leur valeur pour l'agriculture; et

enfin, des expériences de même nature avec le sel et autres engrais du commerce, simples ou composés.

Horticulture.

Le verger destiné aux gros fruits couvre 8 ou 9 acres de terre, et contient de nombreuses variétés de pommes, de poires, de prunes et de pêches. Les pêches ne font pas preuve d'une vigueur constante. Le collège n'a eu que cinq récoltes de ces fruits dans l'espace de quinze ans. Il s'y trouve de nombreuses variétés de menus fruits, comprenant la plupart de celles que l'on cultive généralement, et beaucoup d'autres d'introduction récente.

Le département de l'horticulture emploie 45 acres à la culture des fruits, des végétaux et des arbres forestiers et d'agrément. Les végétaux y sont très nombreux, et on fait des essais avec différentes espèces. Il y a une pépinière où l'on enseigne aux élèves l'art d'écussonner et de greffer. Au nombre des expériences relatives aux arbres forestiers, deux lopins de terre, de trois quarts d'acre chacun, ont été réservés au mélèze européen et au pin d'Ecosse. Ces arbres ont été plantés sur un sol pauvre et de nulle valeur pour les récoltes ordinaires. Ils avaient une hauteur de trois pieds, lorsqu'on les transplanta de la pépinière, et ils ont atteint en 9 ans une hauteur moyenne de 25 à 30 pieds et mesurent de 5 à 6 pouces de diamètre moyen.

Serres.

Il y a une vaste serre de 100 x 17 pour la conservation et la multiplication des plantes ; cette construction a coûté \$12,000. Ses deux divisions sont remplies de plantes de choix. On y cultive de nombreuses variétés de plantes et de fleurs dont la vente suffit à défrayer la plus grande partie des dépenses du département. Tous les produits de la ferme et du jardin sont vendus et ce revenu est appliqué au paiement des dépenses courantes. On dit que la ferme paie à peu près ses dépenses. Dans le département botanique, il y a un herbier contenant 10,000 plantes.

Revenus et dépenses.

Le revenu dérivé du fonds de dotation est de \$13,000. Les recettes provenant des honoraires payés par les élèves et d'autres sources portent le total à \$25,000. Les salaires des professeurs absorbent près de \$12,000, la balance est appliquée au paiement des autres dépenses. Un professeur reçoit \$2,250, les aides sont payés de \$800 à \$1,200 ; s'ils gardent leur position, leur salaire est graduellement élevé jusqu'au maximum.

Station expérimentale.

La station expérimentale, bien qu'elle occupe 10 acres de la ferme du collège est un établissement complètement distinct. Elle a été organisée en 1883, lors de la nomination du professeur Goessmann, homme doué de grandes connaissances scientifiques, et éminemment qualifié pour cette position, aux fonctions de directeur. Elle est maintenue par une subvention spéciale de l'Etat, de \$5,000 à l'ori-

gine, et portée depuis à \$10,000. Cinq ou six acres de terre ont été réservés pour certaines récoltes telles que racines et herbes fourragères.

Beaucoup d'essais intéressants ont été faits avec des plantes légumineuses, telles que le lupin blanc, la vesce, la luzerne, le pois à vache, du sud, la féverole, etc. Le pois à vache, du sud, est hautement apprécié pour plusieurs raisons, il étouffe toutes les mauvaises herbes, et produit un bon fourrage vert pour les vaches, qui en sont très friandes. Il est aussi utile comme engrais vert. Les variétés que l'on a cultivées ici, n'ont pas produit de graines de semence, la saison n'étant pas assez longue pour leur permettre d'arriver à maturité ; mais on s'attend à recevoir du sud certaines variétés mûrissant plus tôt. Cette objection, d'ailleurs, n'affecte pas sensiblement la valeur de la récolte du pois à vache comme fourrage vert, parce qu'on peut se procurer des graines de semence dans le sud à très bon marché.

La féverole atteint une hauteur de 3 à 4 pieds, elle est très succulente, et se décompose rapidement lorsqu'on l'enterre. On la considère, en conséquence, comme une des plantes légumineuses les plus utiles comme engrais vert. On a aussi fait des expériences sur d'autres espèces de fourrage vert, sur l'ensilage, et sur beaucoup de variétés de maïs. Des recherches ont aussi été faites pour déterminer jusqu'à quel point la vitalité des graines de semence est affectée par l'âge, ainsi que sur la vitalité des graines de différentes herbes nuisibles.

Pendant plusieurs années on s'est occupé d'expériences sur l'alimentation des vaches et des cochons, et des rapports précieux ont été publiés à ce sujet.

Le département chimique, qui a été conduit avec beaucoup de succès, malgré qu'il manque d'un local convenable, constitue un des principaux départements de cette station. On achève en ce moment la construction d'un nouveau et très convenable laboratoire qui doit être pourvu de tout appareil moderne nécessaire ; cela va sans doute augmenter encore son efficacité. Des rapports faisant connaître au public les résultats d'un grand nombre d'analyses comprenant les engrais du commerce, les fruits, les récoltes des champs, les herbes nuisibles, les fourrages, les déchets de poisson, l'ensilage, etc.

Beaucoup de crédit est dû à l'énergique directeur de la station pour la manière efficace avec laquelle ces travaux ont été exécutés.

MICHIGAN.

Le Collège d'agriculture de l'Etat, dans le Michigan, a été ouvert en 1857. C'est l'établissement le plus ancien de ce genre qui existe aux Etats-Unis, et probablement celui qui est d'un caractère plus spécialement agricole. Il est placé à trois milles de Lansing, la capitale de l'Etat, et occupe 675 acres de terre. Le sol est varié, une partie se compose de terrains sablonneux, tandis que dans l'autre le sol est glaiseux. Ces terres sont évaluées à \$75 de l'acre, et avec les constructions et les instruments à \$338,471. Le fonds de dotation est de \$339,000, une bonne partie

des terres publiques est encore à vendre. Les constructions sont vastes et entièrement terminées.

Le cours complet d'études est de quatre ans, et comprend les éléments d'une instruction générale, l'étude de l'agriculture dans toutes ses branches, et des sciences qui s'y rattachent. Pendant les trois dernières années, le nombre des élèves a été en moyenne de 180, dont le quart environ, dit-on, prend ses degrés. L'enseignement est gratuit pour tous, qu'ils soient de l'Etat ou d'ailleurs. On exige de chaque élève deux heures de travail par jour, dont la rémunération varie de 8 à 12 $\frac{1}{2}$ centins par heure, suivant la nature du travail ou l'activité du travailleur. On les occupe surtout à un travail manuel; ils sont rarement employés aux travaux des champs.

Bétail.

Le collège possède un troupeau de 80 à 100 têtes de bétail, presque tous animaux pur sang. La race courtes cornes prédomine; les autres races représentées sont celles dites Hereford, Jersey, Polled Angus, Galloway, Ayrshire et Holstein. Ces animaux servent surtout à l'enseignement et à l'élevage. On tient encore de 100 à 150 moutons mérinos, shropshires et southdowns, ainsi qu'un certain nombre de cochons.

Culture champêtre expérimentale.

Un système régulier de rotation des récoltes est observé sur la ferme. On y fait des expériences sur la culture des grains, mais il est difficile d'obtenir de grands résultats dans cette direction lorsqu'une si grande partie du temps est consacrée nécessairement à l'enseignement.

Horticulture.

Environ 80 acres sont réservés aux arbres et arbrisseaux d'agrément, qui sont utilisés pour l'instruction des élèves. Il y a un verger de 10 acres pour les pommiers; et dans une autre partie du terrain, un autre verger contient environ 150 poiriers; on cultive aussi 50 pruniers. Plusieurs de ces arbres ont péri par suite des froids rigoureux de ces dernières années, ce qui a produit des vides dans les vergers. On ne fait pas la culture des pêches, parce qu'elles ne réussissent pas bien dans cette partie du Michigan. La vigne contient environ 100 variétés de raisin, et l'on a fait beaucoup d'expériences sur les fraises, les framboises et autres menus fruits.

Serres.

Une belle serre, à laquelle est joint un établissement pour la multiplication des plantes, a été construite au coût de \$9,500; elle renferme beaucoup de plantes d'agrément ou utiles à l'enseignement. Les dépenses courantes sont défrayées en partie par la vente d'une certaine quantité de plantes et de fleurs.

Jardin botanique.

Un jardin botanique, que l'on agrandit graduellement, a été établi. Le département botanique, sous la direction du professeur Beal, est très bien conduit; il est

devenu tout à fait populaire. Ce département occupe une construction séparée qui renferme une excellente collection de produits végétaux.

Rucher.

Un rucher d'une dimension considérable a été établi sous la direction du professeur A. J. Cook, qui est passionné pour cette branche scientifique. Il est aussi chargé du département zoologique et donne aux élèves des lectures sur l'entomologie; les insectes nuisibles sont l'objet d'une étude toute spéciale.

Revenus et dépenses.

Le revenu annuel du fonds de dotation est de \$23,734; l'Etat y ajoute une subvention libérale, s'il est nécessaire. Les dépenses s'élèvent à \$29,000 par année. Les salaires des professeurs absorbent \$21,000, et varient de \$1,800 à \$2,000.

MINNESOTA.

Le fonds de dotation pour le maintien d'un collège d'agriculture et d'arts mécaniques dans cet Etat, a été accordé à l'Université à condition qu'elle entretienne des départements d'agriculture et de mécanique convenables. Cette institution est établie à Minnéapolis, à environ un mille plus bas que les chutes de St-Anthony, sur une élévation escarpée dominant la cité et les chûtes. Les fonds productifs de l'université s'élèvent à \$575,000. La valeur du terrain, des bâtiments et du matériel est de \$220,000.

L'extension de la cité, et la construction d'un chemin de fer à travers les terres du collège les ont tellement morcelées qu'elles sont devenues impropres à leur destination. Le collège a récemment acheté une nouvelle ferme expérimentale de 155 acres sur laquelle on se propose de faire des expériences sur les céréales, les fruits, les végétaux, etc., dans le but de déterminer quelles sont les variétés les plus propres à résister aux épreuves du climat de cette froide région.

Le collège agricole donne un cours complet d'agriculture théorique et pratique. Les élèves jouissent de l'usage sans restriction de la librairie et de l'appareil de l'université. Il possède aussi un musée agricole et une serre de 45 x 34 pieds qui fournit les plantes et les fleurs nécessaires à l'étude de la botanique.

Revenus et dépenses.

L'intérêt des fonds productifs rapporte \$35,000; l'Etat donne une subvention de \$23,000, total, \$58,000. Le nombre des élèves qui fréquentent le collège, environ 500, exige un personnel de professeurs nombreux, dont les salaires absorbent une grande partie des revenus.

MISSISSIPPI.

Le fonds résultant des terres publiques données pour l'instruction agricole et mécanique de la population du Mississipi a été divisé également entre les races blanche et noire. Il sera fait mention d'abord de l'institution destinée à l'usage

des blancs qui est connue sous le nom de Collège agricole et mécanique du Mississippi, et se trouve à environ un mille et demi de Starkville. Il occupe 1,750 acres de terre, dont 600 à peu près sont en culture. Il y a environ 400 acres de bonne terre, le reste est couvert de collines et de ravins, et à l'exception de 200 acres de bois, c'est un sol épuisé autrefois employé à la culture du coton. Ces terres ruinées sont ramenées, par un traitement convenable, à leur condition de fertilité normale et sont converties en champs de maïs, de grains, d'herbes fourragères, etc.

Le fonds dotation est \$113,575; le terrain, les bâtisses et l'appareil sont évalués à \$203,400.

Le collège est censé avoir pour but principal, l'avancement de l'agriculture et des arts mécaniques. Ses efforts, cependant, comme c'est le cas dans presque toutes les institutions de ce genre, sont dirigés plutôt vers l'instruction générale; il a soin, cependant, de maintenir une classe ou division spéciale d'agriculture.

En fait de bétail, le collège possède des jerseys, holsteins, galloways et courtes cornes, de pure race, ainsi que des moutons mérinos et des cochons de race Berkshire. Tous ces animaux sont tenus pour les lectures sur le bétail qui se donnent au collège.

On a établi un département spécial pour la laiterie dans une construction disposée de manière à conserver, autant que possible, une température égale, hiver et été. Le lait obtenu du troupeau du collège, qui compte 200 têtes de bétail en tout, sert à la fabrication du beurre. Le collège achète aussi, pour sa beurrerie, la crème des fermes voisines, ce qui augmente considérablement la production du beurre.

Les expériences, au dehors, comprennent les essais que l'on fait avec divers engrais pour la culture du coton, du maïs, de la canne à sucre, du sorgho, du blé, et autres céréales, et des herbes fourragères; on publie des rapports concernant la valeur de l'ensilage pour la nourriture du bétail; ces publications donnent aussi les résultats comparatifs de l'alimentation avec la farine de graines de coton, et autres substances nutritives. La ferme est exploitée de manière à rapporter par la vente de ses produits et par l'augmentation du troupeau de bétail, plus que l'argent qu'on y a dépensé.

Le département de l'horticulture occupe 100 acres, y compris 9 acres réservés à la culture des menus fruits. Le verger contient 5,000 arbres:—1,200 pommiers, 500 poiriers, 300 pruniers, 2,000 pêcheurs, 375 mûriers, 20 pieds de larmes de Job (*Diospyrus*) du Japon et 30 abricotiers; la vigne renferme un assortiment considérable de raisin; il y a aussi une pépinière, et une pièce de 20 acres est réservée à la culture des végétaux. On plante constamment de nouvelles variétés de grox et menus fruits et de végétaux afin de s'assurer de leurs qualités.

Les élèves sont tenus de travailler trois heures par jour, et cinq jours par semaine, sur la ferme, au jardin ou dans les ateliers.

Revenus et dépenses.

L'intérêt du fonds de dotation est de \$5,678; l'Etat y ajoute une subvention.

Collège agricole et mécanique de Alcorn.

Ce collège est spécialement destiné à la race de couleur qui se trouve placée près de Rodney, à une légère distance de Vicksburgh en descendant le fleuve. Le fonds de dotation est de \$113,575. La valeur du terrain, des constructions et des instruments est estimée à \$43,000. Le revenu du fonds de dotation s'élève à près de \$6,000, les dépenses atteignent à peu près le même montant.

Il y a au collège d'agriculture proprement dit 15 élèves; la faculté se compose de trois professeurs. L'école préparatoire qui y est attachée a 170 élèves et 5 professeurs; l'enseignement est gratuit.

MISSOURI.

Le Collège agricole et mécanique du Missouri constitue un des départements de l'université de l'Etat, qui est située à Columbia, sur le Missouri. Le fonds de dotation est de \$219,000, la valeur des constructions, du terrain et des instruments est estimée à \$150,000. La ferme du collège comprend 640 acres, le sol en est varié, et suffisamment pourvu d'eau. Elle offre tout ce qui est nécessaire aux études théoriques et pratiques des élèves, et aux expériences que l'on y poursuit. Des jardins, des vergers et des vignées ont été établis; on en observe les résultats avec la plus grande attention, et ces observations sont soigneusement consignées dans des registres convenables.

Une pépinière a aussi été établie et on a commencé des plantations d'arbres forestiers. Les derniers rapports portent le nombre des élèves qui suivent le cours spécial d'agriculture à 21.

L'Etat ajoute une subvention à l'intérêt du fonds de dotation, qui produit \$11,000.

NÉBRASKA.

Le collège d'agriculture de Nébraska forme une des branches de l'université de l'Etat, qui est établie à Lincoln. Le ferme du collège comprend 220 acres de terre toute en culture; elle est pourvue de bonnes constructions, et on y tient cinq races de bêtes à cornes et deux races de cochons. On a planté des vergers, ainsi que des arbres forestiers; on commence aussi l'établissement d'un *arboretum*. Environ 15 élèves suivent le cours spécial d'agriculture. L'institution est maintenue au moyen d'une subvention annuelle de l'Etat, les terres publiques dont le collège est doté n'étant pas encore vendues.

NÉVADA.

La vente des terres octroyées aux collèges agricoles a produit \$90,000 qui ont été placés à intérêt. Le collège n'a pas encore été organisé. Le fonds de dotation

augmente d'année en année par l'accumulation de l'intérêt. On se propose d'établir le collège à Elcho et d'en faire une des branches de l'université de l'Etat.

NEW HAMPSHIRE.

Le Collège d'agriculture et des arts mécaniques du New-Hampshire est une institution associée au collège de Dartmouth, à Hanover. Le fonds provenant de l'octroi des terres publiques est de \$100,000, et la valeur des terrains, des constructions et du matériel, est de \$100,000.

La ferme du collège couvre 360 acres de terre dont le sol convient admirablement bien aux expériences agricoles. Le bétail de la ferme se compose d'un troupeau de 50 bêtes à cornes, en partie de race pure de Durham et Ayrshire, et en partie issues du croisement de ces races, de 50 moutons cotswold et de quelques chevaux. Il se fait constamment des expériences sur les récoltes champêtres dans une partie de la ferme réservée à cette fin. On fait aussi des essais afin de déterminer la valeur relative des racines, de la farine de maïs, du son et du foin récolté de bonne heure ou tard; différents engrais ont aussi été essayés dans le but d'étudier leur valeur comparative. Le revenu du fonds de votation, s'élève à \$6,000, et l'Etat accorde une subvention de \$3,000, le tout formant un total de \$9,000 qui suffit au paiement des dépenses courantes. Les élèves qui suivent le cours agricole sont peu nombreux.

NEW-JERSEY.

Dans le New-Jersey, l'école scientifique de Rutgers, à New-Brunswick, une institution très ancienne et datant d'avant la guerre de la révolution, a obtenu l'octroi des terres publiques affectées au maintien des institutions agricoles, elle est ainsi devenue le collège d'agriculture et des arts mécaniques. Les 210,000 acres ainsi donnés, ont été vendus \$116,000. Ce capital donne un revenu annuel de \$6,960 appliqué au paiement des salaires. \$30,000 ont été dépensées pour l'achat d'une ferme de 98 acres, \$50,000 en constructions, et \$13,000 pour l'équipement nécessaire. Le terrain occupé par les bâtiments du collège mesure sept acres et se trouve dans les limites de la ville. La ferme est à une distance d'environ deux milles du collège. Elle est gérée par un surintendant, et n'a pas d'autres sources de revenu que l'argent provenant de la vente de ses produits. Le sol est un mélange de sable et de glaise, il est parfaitement drainé et tout en culture. La ferme possède environ 60 vaches de toute espèce, gardées spécialement pour la production du lait; il n'y a parmi ces vaches aucun type de première classe. Le lait est expédié en boîtes chaque jour, et vendu aux commerçants de gros à Jersey-City et à New-York. On tient constamment note du produit total du lait. Quelques cochons sont aussi gardés sur la ferme, mais il n'y en a aucun de race pure.

Cette ferme était très épuisée lorsqu'elle a été achetée, mais elle a été complètement drainée et engraisée depuis, de sorte que ce sol qui ne donnait pas d'abord 10 boisseaux de blé à l'acre en produit maintenant environ 30.

Sous l'habile direction de M. Cook, qui remplit les fonctions de professeur au collège d'agriculture et de directeur de la station expérimentale, beaucoup d'expériences ont été poursuivies pendant bien des années. En fait de culture champêtre de nombreuses variétés de blé d'hiver et de seigle ont été essayées ; ces essais se font sur des morceaux de terre d'un dixième d'acre chacun, que l'on traite au moyen de différents engrais, et les espèces qui donnent les meilleurs résultats sont ensuite cultivées plus en grand. Le blé "Fultz" est considéré ici comme la meilleure variété de blé d'hiver. C'est un blé dont le grain est petit et de couleur ambrée, sa tige est courte et forte, et produit de 20 et 40 boisseaux à l'acre, ou par les procédés de culture ordinaire, une moyenne estimée à 25 boisseaux à l'acre. Depuis longtemps on poursuit également, d'année en année, des expériences sur les autres céréales. Le sorgho a été cultivé en grand, et la quantité de sucre qu'on en obtient est satisfaisante.

On a suivi pendant longtemps dans le New-Jersey l'ancien système de culture qui consistait à soustraire au sol tout ce qu'il était susceptible de produire sans rien ou presque rien lui rendre ; il en est résulté que dans bon nombre de districts, il était devenu tellement épuisé qu'il ne pouvait plus donner de récoltes profitables. A présent, la publication des résultats des expériences faites à la station a donné l'impulsion, et les agriculteurs en général font des efforts pour engraisser et enrichir leurs fermes, on étudie avec attention et l'on pratique la science qui enseigne à rendre au sol les éléments dont il est dépourvu, et il s'en suit tout naturellement que beaucoup de fermes qui, il y a quelques années seulement, étaient regardées comme à peine capables de payer les frais d'exploitation, produisent maintenant d'abondantes récoltes. Sous ce rapport, l'Etat est tout à fait rajeuni. Outre le maïs, le blé et le seigle qui forment les principales récoltes, la culture du raisin se fait sur un très grand pied, et celle des pêches, que l'on avait pratiquement abandonnée, a été reprise. On plante de nouveaux vergers partout et sur une grande échelle ; il y a tout lieu de croire qu'en peu d'années l'Etat de New-Jersey va reconquérir son ancienne position comme producteur de pêches, et qu'avec le nouveau système d'agriculture si généralement adopté, il pourra se maintenir dans cette position. Les besoins de l'Etat étaient tellement urgents, que les travaux de la station expérimentale ont eu pour but principal de déterminer, par des analyses chimiques, la valeur des matières fertilisantes et de faire connaître les résultats obtenus, au moyen de bulletins publiés plusieurs fois pendant l'été et distribués à tout cultivateur de l'Etat qui en exprime le désir de les recevoir. Un crédit de \$8,000 par année est voté par l'Etat pour subvenir aux dépenses de la station expérimentale.

NEW-YORK.

Le Collège d'agriculture et des arts mécaniques de l'Etat de New-York est attaché à l'Université Cornell, d'Ithaca, dont la fondation est due à la libéralité d'Ezra Cornell. Le fonds de dotation dérivé de la vente des terres publiques est de

\$473,412, avec une étendue considérable de terres encore non-vendues. Le revenu total de l'université et provenant de toutes sources, est de \$130,000 ; les dépenses sont d'environ \$120,000, y compris les salaires, qui s'élèvent à \$85,000.

Un cours spécial d'agriculture y est donné sous la direction d'un personnel d'habiles professeurs. Le cours d'instruction embrasse la théorie et la pratique complètes de l'agriculture et de l'horticulture. Les élèves sont tenus de donner trois heures par jour, deux fois la semaine, aux travaux de la ferme, et aux soins et à l'administration des animaux domestiques. Ils ont aussi, en fait d'horticulture, l'avantage d'études pratiques dans le jardin et les serres. L'entomologie économique est le sujet de lectures et d'études pratiques au dehors.

La ferme comprend 120 acres de terres arables, dont la plus grande partie est employée aux recherches expérimentales. Le bétail de la ferme sert aussi au même but. Le système de statistique suivi quant aux expériences et à l'exploitation du bétail est si complet qu'il indique, à la fin de chaque année, les profits et pertes non seulement de la ferme entière, mais encore de chaque espèce de récolte ou de chaque groupe d'animaux.

Malgré les nombreux avantages offerts à ceux qui désirent étudier l'agriculture, sur près de 400 élèves qui fréquentent l'université, la classe d'agriculture compte rarement plus de 20 ou 25 élèves.

Station expérimentale.

Cet établissement n'a pas de dotation provenant des terres données par le gouvernement pour l'agriculture, il est maintenu entièrement par une subvention de l'État. Il a été constitué en corporation par un Acte de la législature de l'État, passé pendant la session de 1881, et pendant cette année une ferme de 125 acres a été achetée au prix de \$25,000. Un crédit spécial a été voté pour faire face à cette dépense, et une somme additionnelle de \$20,000 par année a été donnée par l'État pour permettre à l'institution de poursuivre ses travaux.

La ferme est située à près de deux milles de la ville de Geneva, elle occupe une position élevée, le terrain est ondulé, et descend par une pente graduelle vers le sud. Le sol consiste en une glaise forte, plus ou moins mélangée de gravier. Une grande maison d'habitation, des étables et autres dépendances se trouvaient sur la ferme lors de son achat. L'étage inférieur de la maison a été disposé pour y faire les expériences de la station, un côté contient le laboratoire chimique, et l'autre les bureaux de l'agriculture et de l'horticulture et le musée. Le Dr Sturtevant qui remplit les fonctions de directeur, occupe l'étage supérieur comme logement.

Une somme considérable a été dépensée pour la réparation des constructions et pour les changements nécessaires à sa nouvelle destination; elles sont, cependant, encore loin d'être convenables. Un nouveau bâtiment est en voie de construction pour les besoins de la laiterie.

Bétail.

La station possède cinq vaches de race Jersey pure, et que l'on garde simplement pour les expériences que l'on fait sur le lait et le beurre.

Expériences de culture champêtre.

On a fait l'essai de plus de 100 variétés de blé dont les qualités relatives ont été indiquées dans les bulletins et les rapports publiés par la station. Celle dite "Wayne County Select" a fait ses preuves ici comme un blé excellent, donnant un bon rendement, mûrissant de bonne heure, et dont la tige est forte. Le blé "Surprise" est une autre variété prolifique, hautement appréciée, et dont chaque épillet contient généralement quatre grains de semence. Le blé ambré de Martin, et les variétés "Landreth" et "Silver Chaff" sont aussi considérées comme des blés qui promettent beaucoup. On a aussi fait des essais avec l'avoine et l'orge, ainsi qu'avec de nombreuses variétés de végétaux et de racines, de pommes de terre surtout, et les résultats de ces essais ont une grande valeur pratique.

Horticulture.

Le verger a été planté en 1884; il contient 81 variétés de pommes, 26 de poires 45 de pêches, 33 de prunes, 30 de cerises, 6 de coings, 16 de brugnons et 20 d'abricots. En fait de menus fruits, l'institution possède 42 variétés de raisin, 40 de fraises, 50 de framboises, 10 de mûres, 23 de gadelles et 7 de groseilles. Des registres concernant chacune de ces variétés sont tenus avec le plus grand soin, et leurs qualités relatives y sont scrupuleusement consignées.

Serre.

Environ \$12,000 ont été dépensées pour cette construction, que l'on a trouvée tout à fait indispensable à la multiplication des plantes et aux expériences qui se font pendant l'hiver ou le printemps. On y cultive aussi les plantes nécessaires à l'embellissement des terrains pendant l'été. Un instrument très ingénieux a été inventé pour déterminer la puissance germinative des grains; avec cet instrument on peut faire de nombreux essais dans peu d'espace, et en observer parfaitement les résultats.

Laboratoire chimique.

Ce département est muni de bons instruments, surtout de ceux qui sont nécessaires à l'analyse des engrais et aux examens chimiques du lait et de l'eau.

Musée.

C'est une branche intéressante et instructive de l'établissement, et qui prouve l'étendue et le caractère des travaux de cette institution. Il contient une collection considérable de maïs, en épis et en grains, de blé, d'avoine, d'orge, de pois, de fèves et autres produits des champs ou de jardin, ainsi que des végétaux, le tout provenant de la ferme de la station. On y voit aussi des collections de graines d'herbes fourragères et d'herbes nuisibles.

Personnel et dépenses.

Le personnel se compose du directeur, des surintendants d'agriculture et d'horticulture, du chimiste et du botaniste ; les salaires varient de \$1,000 à \$2,500 avec maison et l'usage de produits récoltés sur la ferme. Il y a aussi quatre aide-professeurs. On emploie un sténographe, auquel le directeur dicte les réponses aux correspondants ; ces réponses, après avoir été sténographiées sont ensuite transcrites au moyen d'une machine à écrire et transmises au directeur pour recevoir sa signature. Le sténographe est aussi chargé de la tenue des livres, il prépare encore au moyen de la machine à écrire une copie de tous les bulletins et rapports pour l'imprimeur. Le botaniste est employé surtout à la recherche des maladies des plantes.

CAROLINE DU NORD.

L'Université de l'Etat, établie à Chapel Hill, a reçu l'octroi de terres affectées à l'agriculture, et enseigne les branches scientifiques qui ont rapport à l'agriculture et aux arts mécaniques. Le fonds de dotation est de \$125,000, dont l'intérêt s'élève à \$7,500. Ceci, avec la subvention de l'Etat, et quelques revenus provenant d'autres sources, forme un total de \$19,000. Le reste sert à défrayer les dépenses courantes.

L'Université n'a ni ferme, ni terrains pour y faire des expériences. L'enseignement se borne à des lectures données sur tous les sujets qui se rattachent à la science de l'agriculture, tels que la chimie, en ce qui concerne la composition des sols et des plantes, la nature des substances dont celles-ci se nourrissent, la manière d'employer les engrais, etc.

Station expérimentale.

Cette station a été établie en 1877, et était autrefois située à Chapel Hill avec l'Université ; mais en 1881, elle a été transférée à Raleigh, où elle est installée commodément, et pourvu de l'appareil nécessaire, dans les bâtiments du département de l'Agriculture de l'Etat.

La station de la Caroline du Nord s'est occupée presque exclusivement de travaux chimiques, tels que l'analyse des fertilisants, des sols, des animaux et minerais. Par suite des informations qu'elle a données, les engrais de qualités inférieures ont été bannies du marché ; la valeur des autres s'est sensiblement améliorée, et les prix ont été réduits. Il en est résulté une demande plus intelligente de matières fertilisantes de la part des agriculteurs, et ceci a considérablement augmenté la production annuelle du sol. La station s'est énergiquement occupée à faire connaître partout la valeur des immenses dépôts de phosphates minéraux de l'Etat, qui méritent d'être classés parmi ses produits commerciaux les plus importants.

Cette station a aussi fait de nombreux essais pour déterminer la pureté et la puissance germinative des grains et graines de semence, et elle a certainement

contribué à protéger les agriculteurs contre les fraudes si fréquentes dans le commerce de ces articles.

OHIO.

L'université de l'Etat, dans l'Ohio, est placée dans les faubourgs de la cité de Colombus, où elle occupe un terrain de 340 acres qui a coûté \$300,000. Les constructions et l'équipement coûtent à peu près autant, le tout formant un total de près de \$600,000. Le fonds de dotation dérivé des terres de l'agriculture s'élève à \$538,000. Le comté de Franklin, dans lequel se trouve l'université, a donné \$300,000, et les citoyens de Columbus, \$28,000, pour son établissement.

L'université possède non seulement un département d'agriculture, mais encore une station expérimentale, deux institutions dont les travaux concernant l'agriculture pratique sont précieux. L'université s'occupe surtout de l'enseignement des hautes branches de la science. Le nombre total des élèves est d'environ 200, dont 25 suivent le cours d'agriculture; quelques-uns sont inscrits pour un cours de deux ans, d'autre pour quatre ans. Un cours de 40 lectures est donné chaque année pour les agriculteurs spécialement; ce cours dure deux semaines.

Bétail.

Le bétail comprend un troupeau de 18 bêtes à cornes de race Jersey pure, un petit groupe de devons, et quelques animaux issus du croisement du bétail ordinaire avec les jersey. Les expériences faites n'ont eu rapport qu'à la production du lait, que l'on vend régulièrement en détail aux citoyens de la ville. Les profits nets résultant de ce commerce, l'an dernier, ont été de \$1,600, auxquelles on doit ajouter la vente des veaux, qui a donné \$246.

On élève quelques chevaux pour l'usage de la ferme; les percherons sont préférés. On ne s'est pas occupé de l'élevage des moutons.

L'établissement a aussi deux races de cochons, savoir: Berkshire et Poland-China. Ces animaux ne sont gardés que pour servir à l'enseignement et aux expériences que l'on fait sur l'alimentation.

Culture champêtre expérimentale.

Les expériences relatives à la culture champêtre ont eu pour objet surtout le maïs et le blé d'hiver; et l'on cultive ensuite en grand sur la ferme expérimentale les variétés qui ont bien réussi sur les terrains d'essai. En suivant cette méthode, les champs de blé de l'université ont donné, l'an dernier, 32 boisseaux à l'acre, par les procédés de culture ordinaire, tandis que la récolte de blé a été généralement très faible, dans ce district, par suite de l'action d'un froid rigoureux et continu sur le sol nu. Presque tout le blé récolté sur la ferme est vendu aux agriculteurs de l'Etat, pour semence, à \$1.50 le boisseau. On a aussi fait des expériences sur les racines et autres récoltes des champs.

Station expérimentale.

La station d'agriculture expérimentale de l'Ohio est un établissement qui ne s'occupe que d'expériences, et où l'on fait l'essai de toute espèce de grain, ou autres récoltes des champs ou de jardins, et fruits, gros ou menus; les résultats de ces essais sont livrés au public au moyen de bulletins et de rapports annuels. Les dépenses annuelles de la station sont de \$10,000 à \$12,000 par année; l'Etat vote annuellement une somme de \$5,000 pour cet objet, et l'université fournit le reste. M. W. R. Lazenby, l'habile directeur de la station, est en même temps professeur d'horticulture et de botanique à l'université, et surveille les travaux exécutés par le personnel de la station en sus de ses devoirs ordinaires comme professeur. Ce département a été en opération depuis un peu plus de trois ans; son utilité augmente de jour en jour, et il devient de plus en plus populaire parmi les agriculteurs et les horticulteurs de l'Etat.

Essais des céréales.

Dans les morceaux de terrains destinés aux expériences, on a fait l'essai de 118 variétés de blé. Les espèces les plus estimées pour la culture dans ce district sont les suivantes, savoir: (1) Velvet Chaff, (2) Silver Chaff, Allemand ombré, Fultz, (3) York White Chaff, Russe n° 2 et Egyptien. On a aussi tenté l'amélioration de ces excellentes espèces de blé en tâchant d'en obtenir des variétés hybrides, et en faisant un choix scrupuleux des grains de semence. On a de plus observé les effets résultant de la déposition des semences à une plus ou moins grande profondeur en terre, et de la plus ou moins grande proportion de semence employée, de même que ceux résultant de la protection des récoltes pendant l'hiver, de la culture de printemps et des labours faits de bonne heure ou à une saison avancée. Vingt variétés de maïs ont été aussi essayées ainsi que de nombreuses espèces d'orge et d'avoine.

Expériences sur les végétaux.

Dans ce département on a porté beaucoup d'attention aux pommes de terre. Cinquante variétés ont été essayées; celles qui promettent les meilleurs résultats sont les variétés Burbank, Beauty of Hebron et Rural Blush. Un grand nombre d'espèces de maïs sucré, de fèves, de pois, de choux et de tomates ont été le sujet d'expériences, dont les résultats ont été livrés au public. Six acres de terre ont été réservés spécialement pour cet objet, et outre les résultats ordinaires on a aussi observé les effets des semailles faites de bonne heure ou tard dans la saison, ainsi que ceux produits en semant dru ou clair; des observations ont de plus été faites sur l'emploi des différentes sortes d'engrais.

Horticulture.

L'université a planté, il y a six ans, six acres de terrain en pommiers et poiriers, mais par suite de la sévérité extraordinaire de ces derniers hivers, les trois

(1) A tige veloutée. (2) A tige argentée. (3) A tige blanche de York.

quarts de ces arbres environ ont péri; il a fallu les remplacer par d'autres variétés. On cultive à présent 25 variétés de pommes et 25 de poires. Beaucoup de poiriers ont souffert de la rouille autant que du froid. L'établissement n'a qu'un petit nombre de pruniers et pas de pêcheurs. L'expérience a prouvé que les arbres obtenus des pépinières établies au nord de Columbus étaient plus vigoureux que ceux provenant des environs de cette cité et de districts situés encore plus au sud. On a aussi fait de nombreuses expériences dans le but de comparer les effets résultant de la pratique d'engraisser les vergers avec du fumier ou de cultiver des herbes fourragères, du grain ou des végétaux parmi les arbres.

La vigne contient 100 variétés de raisins, et le terrain réservé aux plantations de menus fruits renferme un grand nombre d'espèces de fraises, de framboises, de gadelles et de groseilles. On a aussi, avec assez de succès essayé de produire des variétés nouvelles en les greffant l'une sur l'autre. Les produits de ce département sont aussi vendus. Ce revenu s'est élevé l'an dernier à \$1,278.19; les menus fruits ont produit \$900 sur cette somme.

Expériences diverses.

Des études ont été faites sur les herbes nuisibles dans le but de déterminer leur croissance, la rapidité de leur multiplication et les meilleurs moyens à prendre pour leur extirpation. On a de même fait des observations sur les insectes destructeurs, et des essais sur les différents insecticides recommandés pour leur destruction. Ces observations sont toutes soigneusement enregistrées. La vitalité des graines de semence est aussi l'objet de très nombreuses expériences dans ce département.

Serre.

\$3,000 ont été dépensées pour la construction d'une serre et d'un local pour la multiplication des plantes. Ce bâtiment permet la poursuite des expériences pendant toute l'année sans interruption. Il est joint à l'édifice affecté au département de l'horticulture, qui contient un musée, une salle de lecture et un bureau convenable.

Revenus et dépenses.

Le revenu du fonds de dotation est de \$32,270. Les honoraires reçus pour l'enseignement, et la subvention accordée à l'Etat élèvent cette somme à \$52,000. Les dépenses sont d'environ \$50,000, dont \$27,000 sont payées pour salaires. Les professeurs reçoivent de \$2,250 à \$2,750 par année.

ORÉGON.

Le produit de l'octroi de terres nationales, dans cet Etat, a été donné au collège Corvallis, établi dans la ville du même nom. Le fonds s'élève à \$50,000. Le revenu total et provenant de toutes sources est de \$6,000 par année, dont la plus grande partie est employée au paiement des salaires des professeurs.

On ne s'occupe ici d'aucun travail expérimental, mais on enseigne l'agriculture théorique et pratique, y compris l'élevage du bétail, la construction des bâtiments de ferme, le drainage, l'analyse des sols, des engrais, etc.

PENNSYLVANIE.

Le Collège d'agriculture de l'Etat de Pennsylvanie est placé dans le comté appelé "Centre County," à peu près au centre de l'Etat, et à environ 10 milles de Bellefonte. Le fonds de dotation appartenant à cette institution est de \$500,000. Le terrain, les bâtiments et le matériel sont évalués à \$451,600. L'édifice principal est une imposante structure à cinq étages, en calcaire magnésien; elle a 240 pieds de front sur 80 pieds de profondeur, et domine, par sa position élevée, toute la contrée environnante.

Le collège possède trois fermes expérimentales:—une de près de 300 acres, sur laquelle se trouvent les bâtiments du collège, une autre dans le comté de Chester, de 100 acres, et la troisième dans le comté d'Indiana, aussi de 100 acres. Le sol de la ferme dans le comté du centre est formé de glaise de matières calcaires d'un peu de silice, et paraît très propre aux grains et aux herbes que l'on cultive dans ce district. Bien peu de travaux, de nature purement expérimentale, sont exécutés sur les fermes du dehors, attendu qu'elles ne sont pas facilement accessibles aux élèves. Elles sont cultivées par des hommes engagés dans ce but, on y observe le système ordinaire de rotation des récoltes.

Le cours d'agriculture est très pratique et les travaux de ferme sont associés à l'enseignement.

Bétail.

Le collège possède un troupeau d'environ 100 animaux, dont 6 Jerseys pur-sang, 3 Guerneseys—le reste se compose de produits croisés. Tous sont nourris à l'étable. On fait sur l'alimentation des animaux de nombreuses expériences dont les résultats ont été publiés dans les bulletins du collège, et des informations précieuses ont été données sur ce sujet.

Expériences de culture champêtre.

Cent quarante-quatre pièces de terre, d'un huitième d'acre chacune, ont été réservées depuis plusieurs années pour des expériences non interrompues. Le blé a été l'objet d'une bonne partie de ces expériences, dans le cours desquelles la même variété a été cultivée pendant plusieurs années sur le même morceau de terrain avec différentes sortes d'engrais, et sans engrais d'aucune sorte. Le résultat de ces essais a été très instructif. On a aussi fait la comparaison du mil et du trèfle coupés à diverses périodes de leur croissance, et observé l'effet des engrais spéciaux sur la qualité et la quantité de la récolte du blé.

Horticulture.

Un verger de 20 acres contient de nombreuses variétés de pommes, et la vigne contient environ 100 pieds appartenant en grande partie à la variété "Concord,"

qui donne généralement une bonne récolte. On s'occupe peu de la culture des menus fruits.

Travaux divers.

Le collège donne chaque année un cours de lectures, dont la durée est de deux semaines, au bénéfice des agriculteurs. Ces lectures au nombre de trente ou quarante embrassent toutes les matières qui concernent l'agriculture et l'horticulture, et sont destinées à satisfaire aux besoins des agriculteurs qui se livrent activement à la pratique de leur profession.

Les dépenses annuelles de l'enseignement s'élèvent à une somme d'environ \$18,000.

Rhode Island.

L'octroi de terres destinées au maintien des collèges d'agriculture échu en partage au Rhode Island, a été accordé à l'Université de Brown, à Providence, en 1863. On a organisé dans cette institution, en 1869, un département d'agriculture, et d'arts mécaniques. Le fonds dotation est de \$50,000.

Le cours d'instruction agricole ne se compose que de lectures ayant pour objet l'étude des sols, de la géologie économique, de la chimie, de la botanique et autres sujets se rattachant à l'agriculture.

Caroline du Sud.

Avec le fonds provenant de l'octroi de terres nationales et qui s'élève à \$191,800, on a acheté des débetures de l'Etat, dont l'intérêt, \$11,500, est également divisé entre de Collège Agricole et Mécanique de la Caroline du Sud, établi à Columbia, pour l'usage de la race blanche, et le Collège Clafin, à Orangeburgh, pour la race noire.

En sus du cours d'agriculture qui y est donné, le Collège Columbia possède une ferme sur laquelle les élèves acquièrent la connaissance pratique des travaux agricoles sous la direction d'un cultivateur expert.

Le Collège de Clafin enseigne aussi l'agriculture, et possède une ferme de 119 acres, avec les bâtiments convenables, le tout valant \$10,000. Le but principal de cette institution, cependant, paraît être l'éducation primaire, des enfants de couleur.

TENNESSEE.

L'Université du Tennessee, située à Knoxville, a reçu l'octroi de terres nationales. Le total des fonds productifs de cette université est de \$405,000, dont le revenu est de \$24,210. Les dépenses annuelles du personnel de l'établissement sont de \$20,000. La balance du revenu est appliquée au paiement des dépenses courantes. Le terrain, les constructions et l'équipement sont évalués à \$134,700.

Un cours d'instruction sur l'agriculture y est donné. L'institution possède aussi une ferme de 260 acres, très convenable à l'élevage des animaux et à la culture du grain, avec les constructions et les instruments nécessaires. Le bétail comprend

entre autres animaux sept bêtes pur-sang de la race des courtes-cornes, et deux de celle de Devon.

Plusieurs acres de terre sont réservés à des expériences de culture du blé, de l'avoine et des herbes fourragères.

Un verger de 300 arbres, une vigne, une petite serre et un jardin à fleurs servent à faciliter l'étude de l'horticulture.

TEXAS.

Le Collège d'agriculture et des arts mécaniques de l'Etat, dans le Texas, est établi à College Station. Le fonds de dotation provenant de l'octroi de terres nationales est de \$204,000. Le terrain, les bâtiments et le matériel sont évalués à \$260,000 ; les revenus s'élèvent à \$14,280 ; les dépenses sont à peu près égales au revenu ; les salaires professionnels coûtent \$12,000.

On donne un cours spécial d'agriculture, comprenant tout ce qui concerne les opérations de la laiterie, le drainage, la question d'une ferme, l'entomologie, et l'industrie forestière. La ferme sert aux démonstrations pratiques. Elle a 53 acres de terre en culture, y compris 10 acres réservés aux expériences de culture, et 11 acres plantés en verger.

VERMONT.

L'octroi de terres nationales échu en partage au Vermont a produit \$135,500 qui ont été données à l'Université et Collège d'Agriculture de l'Etat, à Burlington. Cette institution possède d'autres propriétés productives ; son revenu total s'élève à environ \$20,000, et ses dépenses à \$21,500 à peu près. Les salaires forment un item de \$17,500. Ce collège donne un cours d'agriculture qui comprend aussi des leçons de chimie, de botanique, d'horticulture, d'entomologie, l'étude de l'industrie laitière, et autres sujets semblables. Il n'y a pas de ferme expérimentale.

VIRGINIE.

Le fonds de dotation provenant de l'octroi des terres publiques accordé à la Virginie est de \$285,000. Les deux tiers de cette somme ont été donnés pour le maintien du Collège d'agriculture et des arts mécaniques de la Virginie, établi à Blacksburgh, l'autre tiers a été réservé pour l'Institut agricole normal de Hampton. Le Collège de Blacksburgh possède une ferme de 300 acres, et riche en bétail, sur laquelle se poursuivent les expériences relatives à l'agriculture, à l'horticulture et à l'élevage des animaux. Les terrains, constructions et instruments sont évalués à \$100,000. Les revenus s'élèvent à \$20,000, dont \$14,000 sont dépensées pour le paiement des salaires des professeurs.

Le cours d'instruction embrasse l'agriculture générale, l'élevage des bestiaux, l'horticulture, la chimie, la botanique, la géologie des sols, les éléments nécessaires à la fertilité du sol, les meilleures méthodes de rendre la fertilité à un sol épuisé, la nécessité du drainage, et la manière de le faire, etc.

Institut Agricole Normal de Hampton.

Cette institution, située à Hampton, reçoit le tiers du fonds de dotation provenant des terres publiques. C'est un établissement considérable, capable de recevoir 500 élèves, et dont le but est de donner à la jeunesse de race noire, une instruction qui les mette en état de remplir les fonctions d'instituteurs parmi les gens de leur propre race. Le champ des travaux de l'institution a encore été agrandi récemment par l'administration de la jeunesse indienne ou de race cuivrée.

L'institut est maintenu en grande partie par les contributions volontaires d'amis résidant au nord. \$30,000 sont reçues annuellement de cette source. L'intérêt du fonds de dotation est de \$10,000, certaines autres sources de revenu produisent encore environ \$5,000, le tout forme un total de \$45,000 qui suffit au paiement des dépenses courantes. Les salaires des professeurs et des officiers de l'institut absorbent environ \$30,000. La valeur des terrains, des bâtiments et de l'équipement est de \$420,364.

L'agriculture fait partie du cours régulier donné à ce collège. Les élèves sont aussi habitués aux travaux pratiques. L'institut possède deux fermes, assez bien pourvues du matériel nécessaire, dont l'une a une superficie de 190 acres, et l'autre de 600 ; de grands vergers contenant 2,250 pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers ; une vigne, une pépinière et des plantations de menus fruits, offrent toutes les facilités requises pour l'étude de l'horticulture. Les rapports disent que 83 des élèves de couleur suivent le cours spécial d'agriculture.

VIRGINIE OCCIDENTALE.

L'Université de la Virginie Occidentale, reçoit l'octroi de terres nationales. Les fonds productifs s'élèvent à \$110,000 ; les terrains, les constructions et le matériel sont évalués à \$175,000. Le revenu annuel est de \$6,500, et l'Etat ajoute à ce revenu une somme d'environ \$16,000.

Le cours d'agriculture est de deux ans, et consiste en une série de lectures sur l'agriculture et les sciences qui s'y rattachent.

WISCONSIN.

Le Collège agricole de l'Etat, dans le Wisconsin, forme un des départements de l'Université du Wisconsin, établie à un mille environ de Madison, la capitale de l'Etat. La ville est agréablement située sur une hauteur dominant deux lacs. L'université occupe un terrain encore plus élevé, et d'où la vue s'étend sur la ville et les deux lacs. Le fonds de dotation produit par la vente des terres publiques est de \$267,230, les autres fonds productifs s'élèvent à \$230,660—ou \$497,990 en tout. La valeur des terrains, des constructions et des instruments est estimée à \$455,000. La terre, qui comprend 200 acres, est naturellement bien drainée ; le sol en est glaiseux, avec un sous-sol formé de glaise et de gravier. Le cours d'agriculture est très complet et les travaux pratiques sur la ferme en font essentiellement partie.

Bétail.

Le troupeau du collège se compose de 25 animaux, dont quelques-uns sont de race Jersey pure, les autres proviennent de croisements de races Jersey et Holstein. On garde aussi deux taureaux jersey pur-sang, dont on permet l'usage aux agriculteurs des environs, en payant \$2 pour ce service. On ne s'est pas occupé de l'élevage des moutons ou des chevaux. Quelques cochons sont tenus sur la ferme pour expériences sur l'alimentation

Culture champêtre expérimentale.

Le professeur Henry est chargé de la direction de ce département, qui a été organisé depuis plusieurs années ; on y a fait l'essai de nombreuses variétés de maïs, de blé et d'autres céréales. On a aussi, pendant plusieurs années, fait des expériences considérables sur la culture de la canne ambrée pour la fabrication du sucre, ainsi que sur l'ensilage.

On s'est peu occupé de l'horticulture.

Laboratoire chimique.

Ce département est très complet, et, sous la direction efficace du professeur Armsby, de profondes recherches analytiques ont été faites sur les engrais, les fourrages et le grain servant à la nourriture des animaux, de même que sur le lait produit par différentes méthodes d'alimentation ; on y a fait aussi des expériences spéciales sur la digestion. Dans ces expériences, on emploie une quantité connue de certain aliment ; les matières excrétées sont pesées et analysées, et la proportion qui a été assimilée est exactement déterminée, ainsi que la valeur fertilisante des excréments.

L'université compte environ 400 élèves, mais le nombre de ceux qui profitent des avantages qu'offre l'institution pour l'étude de l'agriculture est bien peu considérable.

Revenus et dépenses.

Le revenu total de l'université est de \$83,000, dont une grande partie est employée au paiement des salaires professionnels.

WASHINGTON.

Après avoir donné des détails sur ce que font les divers Etats pour l'avancement de l'agriculture, il convient de parler des efforts du gouvernement fédéral dans le même but.

Le crédit voté, pour l'année courante, pour la distribution des graines, des plants et des arbres, et pour subvenir aux dépenses occasionnées par les travaux scientifiques du département pour l'avancement de l'agriculture, est de \$408,810, non compris la subvention spéciale de \$19,200 accordée au jardin botanique.

Voici l'énumération des divers items :

Bureau de chimie, (salaires)	\$ 11,500
Substances et appareils chimiques à l'usage des chimistes et microscopistes, et dépenses occasionnées par les expériences.....	50,000
Bureau d'Entomologie, (salaires).....	7,900
Etude de la vie et des habitudes des insectes nuisibles à l'agriculture et à l'horticulture.....	20,000
Terres, jardins et terrains.....	27,750
Bureau des travaux microscopiques.....	1,800
Bureau de botanique.. ..	3,000
Musée.....	4,120
Bibliothèque, département de l'agriculture, ouvrages scien- tifiques.....	1,500
Bureau des graines de semence, (salaires).....	8,240
Achat, multiplication et distribution des graines de semence, arbres, arbrisseaux, vignes, etc, pour distri- bution dans les localités adaptées à leur culture.....	100,000
Plants de thé—culture et distribution	3,000
Industrie forestière—pour continuer les expériences, les études et les rapports concernant l'.....	10,000
Soie—pour encourager et développer la culture des vers à soie et la production de la soie crue.....	15,000
Bureau des industries animales.....	150,000
	\$408,810

Presque tous les travaux à Washington sont d'un caractère hautement scienti-
fique et d'une grande utilité pratique. Les rapports annuels des différents bureaux
sont très recherchés et grandement appréciés par tous ceux qui sont intéressés aux
sujets dont ils traitent, et font honneur au gouvernement et au pays.

Comme preuve additionnelle du prix que l'on attache, dans les Etats-Unis, aux
expériences agricoles, le congrès est actuellement saisi d'un bill que le comité
d'agriculture de la Chambre des députés a favorablement recommandé et qui va
devenir loi, probablement, avant la fin de la session, à l'effet de pourvoir au maintien
d'une station expérimentale dans chaque Etat de l'Union, au moyen d'une subven-
tion annuelle de \$15,000 que le gouvernement fédéral accorderait à chaque station.
Ceci devra donner une grande impulsion à ce travail expérimental et pratique ; en
fournissant ainsi les moyens de faire des recherches plus générales et plus étendues,
l'agriculture ne peut manquer de faire des progrès sensibles, la condition de l'agri-
culture sera élevée, et la profession agricole acquerra, dans l'opinion publique, une
partie de la dignité et de l'importance qu'elle mérite comme un des principaux
éléments de la richesse et de la grandeur nationale.

INSTRUCTION AGRICOLE ET TRAVAIL EXPÉRIMENTAL EN CANADA.

ONTARIO.

Le Collège d'agriculture d'Ontario est le seul établissement de ce genre en Canada. Il est situé à un mille environ de la cité de Guelph. Les bâtiments sont placés dans une position élevée, et dominent la ferme et la cité. La ferme, de 550 acres, a été achetée en 1873 au prix de \$75,000. D'après le rapport du collège pour l'année 1882, nous voyons que le coût total du terrain, des constructions, du bétail, des instruments et du drainage—le tout porté au compte du capital—a été de \$225,889.46 jusqu'à la fin de l'année 1880. Des rapports subséquents, et les états de comptes publics annuels indiquent que les sommes additionnelles suivantes ont été dépensées en sus des revenus :—

Au 31 décembre 1881.....	\$56,324 39
do 1882.....	51,050 46
do 1883.....	55,801 86
do 1884.....	90,291 93

Sur ces dépenses, les sommes suivantes sont imputables sur le compte du capital :

En 1881.....	\$27,859 95
1882.....	15,353 09
1883.....	12,400 68
1884.....	52,512 93
Total.....	<u>\$108,126 65</u>

Ce qui, ajouté à la somme plus haut mentionnée, fait \$334,016.11 affectés au compte du capital à la fin de 1884. Déduction faite des dépenses portées, chaque année, au compte du capital, le compte est comme suit :—

1881.—Frais d'enseignement du collège, tels qu'indiqués dans le rapport du collège.....	\$14,986 85
Frais d'exploitation de la ferme-modèle.....	13,477 59
	<u>\$28,464 44</u>
1882.—Frais d'enseignement du collège.....	\$18,315 95
“ d'exploitation de la ferme-modèle.....	17,381 42
	<u>\$35,697 37</u>
1883.—Frais d'enseignement du collège.....	\$18,797 97
“ d'exploitation de la ferme-modèle.....	24,603 21
	<u>\$43,401 18</u>
1884.—Frais d'enseignement du collège.....	\$19,760 56
“ d'exploitation de la ferme-modèle.....	18,018 44
	<u>\$37,779 00</u>

Cela donne en moyenne, pour les quatre dernières années, une dépense nette de \$36,335.47 imputable au compte de l'entretien, et de \$27,031.66 au compte du capital.

Les terrains sont utilisés comme suit : emplacement du collège et terrain d'ornement, 45 acres ; jardin, 5 acres ; terrain d'expérimentation, 24 acres ; verger, 20 acres ; généralement en culture, 324 acres ; en pâturage, 60 acres ; en broussaille, 65 acres ; chemins, 7 acres.

Toutes les dépenses du collège sont contrôlées par le principal ; celles de la ferme le sont par le professeur d'agriculture. Les sommes considérables payées comme main-d'œuvre aux élèves sont comprises comme suit, dans l'estimation des dépenses de la ferme :

Pour 1881.....	\$5,202 61
1882.....	4,421 68
1883.....	4,000 42
1884.....	<u>4,234 98</u>

Comme cette main-d'œuvre est indubitablement payée beaucoup plus cher que sa valeur intrinsèque, il reste à décider quelle en est la proportion qui doit être justement portée au compte de la ferme.

D'un autre côté, le traitement du professeur d'agriculture est imputé en entier au compte du collège, tandis qu'une grande partie de son temps est nécessairement employée à la surveillance des travaux de la ferme.

La faculté consiste en six professeurs, qui ont des traitements variant de \$1,200 à \$2,000 chacun, les chefs des deux départements recevant en sus de leurs appointements, des maisons meublées, des chevaux, des domestiques et les comestibles.

Le nombre actuel des élèves est de 91. Dans le cours d'enseignement l'agriculture occupe la première place, et on y joint des leçons sur le bétail, la laiterie, l'arboriculture, la chimie, l'art vétérinaire, la botanique, l'entomologie, la littérature anglaise, la tenue des livres, etc. Le cours complet embrasse une période de deux années, dont chacune est divisée en quatre termes, et un de ces derniers est entièrement consacré aux travaux du département extérieur. Pendant chacun des trois autres termes, qui durent en totalité du 1er octobre au 1er juin, il se donne des séries régulières de conférences combinées avec une certaine somme de travail au-dehors. Le nombre d'heures de travail obligatoire a été réduit dernièrement, et les élèves passent maintenant une heure, et chaque matin, et toutes les deux après-midi dans ce département. Le nombre de diplômés durant les quatre dernières années, tel que le donne le rapport de 1884, est comme suit :—Pour 1881, 9 ; 1882, 19 ; 1883, 9 ; et 1884, 11.

Bétail.

Aucune institution en Amérique ne peut-être comparée au collège d'Ontario pour la variété et l'excellence de son bétail. Toutes les meilleures races sont ici représentées : les Durhams, les Herefords, les Polled Angus, les Galloways, les Jerseys, les Ayrshires, les Holsteins, les Devons et les Guernseys. Chacune de ces races est représentée par un taureau et deux vaches, récemment importés. Nous avons aussi des échantillons de la race de bétail West Highland, qu'on dit être précieuse pour sa vigueur, mais dont la croissance est assez lente. Nous avons en outre deux vaches natives de la province de Québec, qui sont de bonnes laitières; celles-ci sont à peu près de la taille des Jerseys, et en les croisant avec des Jerseys de race pure on s'attend d'obtenir un demi-sang d'une grande valeur pour le lait.

Les différentes races de moutons sont également bien représentées par des animaux nouvellement importés, lesquels sont, dans la plupart des cas, deux béliers et trois brebis de chaque race. La collection comprend des Cotswolds, des Oxfords-Downs, des Hampshire-Downs, des South-Downs, des Shropshires, des Lincolns, des Highlands à museau noir, des Lesters, des Mérinos et des Cheviots.

En cochons il y a deux truies et un verrat des races suivantes: Berkshire, Essex et Middle-York. Le service des mâles continue d'être loué aux cultivateurs, les prix variant de \$1 à \$10. On dit que cela cause quelque mécontentement parmi les grands éleveurs de bestiaux de race pure, dont les prix pour cet objet sont plus élevés. Des essais d'engraissement du bétail ont été faits pendant huit ou neuf ans, mais ont presque entièrement cessé aujourd'hui, l'attention se portant principalement sur la laiterie.

Culture expérimentale.

Vingt-quatre acres consacrées à la culture expérimentale; elles sont divisées en 180 pièces d'un dixième d'acre chacune, séparées les unes des autres par des espaces convenables. Ce terrain est bas, et partant, défavorable à la culture des grains, mais il convient bien aux graminées et assez bien aux racines. Au centre de ces pièces est un petit bâtiment affecté aux observations météorologiques, pourvu d'un excellent pluviomètre et d'une série de thermomètres servant à mesurer les degrés de température du sol. Une partie de l'intérieur est disposée pour servir de laboratoire chimique, munie d'appareils pour l'analyse des sols, du lait, etc.

Pendant l'année dernière, on a fait l'essai de quarante variétés de céréales, et de quatre sortes de pois. Les essais de graminées ont été satisfaisants et paraissent avoir établi la valeur de quelques variétés pour pâturage en permanence, particulièrement la fétuque et la queue de renard de prairie, ainsi que l'ivraie vivace.

On a fait beaucoup d'expériences d'ensilage, et la conclusion à laquelle on est arrivé, c'est que là où les racines peuvent être avantageusement cultivées, on n'a pas grand besoin de l'ensilage; mais quand les circonstances sont contraires et

qu'il est difficile de faire sécher parfaitement le fourrage, ce mode de conservation peut être utile.

Horticulture.

Nous avons un verger de pommes, d'une étendue de plus de 10 acres, avec à peu près 80 variétés de pommiers; un de cerises et de prunes, d'une étendue de 2 acres, avec 50 variétés; cinq acres de menus fruits, y compris des fraises, des framboises, des groseilles à maquereau et des raisins. La vigne couvre trois acres, et compte environ 80 sortes de raisins; elle a donné son premier fruit l'an dernier.

Les cinq acres du potager sont bordés d'arbres fruitiers et de vignes.

Serres.

On a trois constructions en verre, une employée comme serre, une comme local intermédiaire, et la troisième est pour la propagation des plantes. Ce sont des bâtiments très simples, d'environ 30 pieds de longueur, chauffés par des tuyaux en brique, qui fument au point qu'il est presque impossible d'y faire croître des plantes d'un bois dur; ils sont très peu propres à l'objet auquel ils ont été destinés. On les emploie en partie comme moyen d'instruction, mais principalement pour la culture des plantes sur couche destinées à servir d'ornements en plein air pendant l'été.

Bouquets d'arbres.

Il y en a cinq en tout, dont chacun couvre à peu près une demi-acre. Les arbres sont plantés depuis plusieurs années, et la plupart sont maintenant d'une assez belle venue. Les variétés consistent en noyer noir, érable à sucre, mélèze d'Europe, noyer tendre, et un bouquet d'arbres mêlés.

Jardin botanique.

Il est situé partie en face et partie en arrière des bâtiments. Les groupes se composant d'arbustes et d'arbrisseaux sont plantés sur une pelouse d'environ douze acres, en face des bâtiments, et les arbres plus grands sont distribués en arrière, où ils occuperont complètement dix acres quand la plantation en sera terminée. Ils sont groupés respectivement dans leur ordre naturel, quelques vingt-cinq essences sont représentées dans la collection. La plupart des arbrisseaux et des arbres, quoique encore petits, se sont assez bien développés, et le jardin botanique contient actuellement environ 300 espèces et variétés en tout.

On s'est aussi procuré une collection de plantes herbacées, consistant à peu près en 200 espèces et variétés, et on a une petite pépinière pour la culture des semis et des arbres destinés au jardin botanique et aux terrains d'ornement. Ces collections sont très utiles pour l'enseignement, tandis qu'en même temps elles rehaussent beaucoup l'aspect des terrains.

La situation de Guelph et son élévation sont telles, qu'elles ont pour effet de rendre le climat défavorable à la culture d'un grand nombre des espèces moins

robustes d'arbres et d'arbrisseaux qui peuvent être cultivées avec succès dans les régions plus favorisées d'Ontario. C'est ce qui fait qu'en bien des cas on a été désempoigné quand on a essayé d'y transplanter des essences d'une vigueur médiocre.

On donne un cours d'horticulture pratique, comprenant la greffe, la greffe en écusson, la mise en pots, etc.

Mécanique.

Elle est enseignée dans une mesure restreinte, mais suffisante peut-être pour répondre aux besoins d'un cultivateur; mais les bâtiments ont besoin d'être agrandis et améliorés pour offrir les facilités nécessaires. L'atelier de charpenterie a quatre établis où peuvent travailler huit élèves à la fois; une boutique de forgeron est aussi en voie de construction, avec deux forges.

Laboratoire.

Une grande chambre du bâtiment principal sert à la fois de laboratoire et de salle de conférences, avec ce qu'il faut pour donner l'instruction pratique à 30 élèves à la fois. Elle est insuffisamment éclairée, pauvrement montée et incommodément située. Un département aussi important devrait avoir à son usage un bâtiment séparé.

Chambre de lecture et bibliothèque.

Nous avons une chambre de lecture grande, commode et bien éclairée, avec 42 journaux et revues, y compris toutes les principales publications périodiques canadiennes, anglaises et américaines. La bibliothèque, qu'on augmente constamment, consiste en 5,000 volumes, et comprend un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, l'horticulture et l'art vétérinaire.

Muséum.

On a établi dans une grande chambre du bâtiment du collège, un muséum général qui contient plus de 3,000 échantillons de produits agricoles, horticoles, de botanique, de géologie, d'entomologie, de minéralogie et de zoologie.

Laiterie expérimentale.

C'est un petit bâtiment dans lequel se fabriquent sur une petite échelle les produits de la laiterie, et où l'on constate la proportion de crème, de beurre et de fromage que donne le lait de différentes races de vaches. Au moyen d'un séparatoire centrifuge de la force d'un cheval, la crème peut être séparée du lait de 15 vaches dans l'espace d'une heure. Des leçons sont données sur ce sujet deux fois par semaine dans le cours de l'hiver.

Beurrerie.

La beurrerie ne fonctionne que depuis un an. Elle est gérée séparément, et exploitée dans un bâtiment qui se trouve sur une partie éloignée de la ferme, sans rapport avec le bétail du collège ou avec les besoins de celui-ci pour son approvi-

sionnement de beurre, mais les élèves sont à même de la visiter et d'observer la manière dont les opérations sont conduites. La crème provient presque entièrement des cultivateurs du voisinage. Elle est recueillie une fois par jour et barattée le lendemain matin. Huit attelages sont employés durant la saison, qui dure du 15 mai environ jusqu'au 15 octobre; la route à parcourir est de sept à dix milles. Pendant la période la plus productive, il se fait, dit-on, une moyenne de 600 lbs de beurre par jour; et celui-ci est d'une telle qualité que tandis que le beurre de ferme ordinaire ne commandait pas plus de 12½ centins, il s'est vendu, en moyenne, 19½ centins durant toute la saison. On affirme que cette beurrerie a été conduite jusqu'ici de façon à payer tous les frais d'exploitation et à donner de légers profits. Tout le beurre fabriqué a trouvé un prompt débit.

Autres organisations.

L'Association des cultivateurs de fruits d'Ontario a fait une œuvre excellente en distribuant parmi ses membres des arbres fruitiers, des vignes, etc., qui promettent. De la sorte on a fait des expériences sur tout le territoire de la province; beaucoup de variétés excellentes ont été essayées et sont devenues ainsi l'objet d'une attention toute particulière. La culture des fruits a été encore encouragée par la publication des rapports annuels de l'association, qui sont toujours remplis de renseignements utiles et pratiques.

La Société entomologique d'Ontario a aussi rendu un éminent service aux fermiers et aux cultivateurs de fruits en répandant parmi eux des notions sur les insectes nuisibles tant aux moissons qu'aux jardinages, en même temps que des recommandations relatives aux remèdes les plus utiles à cet égard. Ces deux sociétés reçoivent des subventions annuelles du gouvernement provincial.

QUÉBEC.

M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture pour la province de Québec, écrit ce qui suit :

“La province de Québec subventionne trois fermes, donnant à chacune \$2,000 par an; elle paie en sus la pension de dix élèves dans chacune des écoles, laquelle est de \$60, outre une allocation de \$40 à chacun des élèves, qui la peuvent gagner eux-mêmes par leur travail sur la ferme.

“Aucun de ces établissements, néanmoins, ne peut être régulièrement appelé une “ferme modèle” ou “ferme d'élevage.” Il y a été fait très peu d'expériences s'il y en a eu toutefois; et le bétail, quoique bon dans son espèce, n'est nullement remarquable.

“Toutes ces écoles provinciales sont fondées exactement sur le même système. La ferme et les écoles, ect., appartiennent à la corporation du collège à Sainte-Anne, à Richmond et à L'Assomption. Elles n'ont chacune qu'un professeur régulier—celui d'agriculture, bien qu'il soit donné quelques conférences par des personnes du dehors dans le cours de l'année. Ces corporations gèrent à peu près comme il leur plaît. Le conseil d'agriculture envoie chaque année une commission d'inspecteurs pour visiter l'école, et la subvention est payée après l'inspection.”

En sus de ce qui a été fait aux fermes collégiales dont il vient d'être parlé, M. Chas. Gibb, d'Abbotsford, mérite de grands éloges pour ses efforts désintéressés pour l'avancement de la cause de l'horticulture non seulement dans la province de Québec, mais aussi au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest. Avec le professeur Budd, de l'Iowa, en compagnie duquel il est allé en Russie, il partage le crédit d'avoir étudié à fond la question des fruits de Russie à l'épreuve des rigueurs du temps, et de l'avoir résolue quant à leur qualité et à leur extrême vigueur. Par ses écrits il a beaucoup fait pour convaincre les cultivateurs de fruits, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, de l'importance qu'il y a d'introduire grand nombre de ces arbres fruitiers et de haute futaie pour en faire l'essai dans les climats plus froids de cette contrée. M. Gibb a joint la pratique à la théorie, et après avoir vu et goûté les fruits du nord-est de la Russie, après avoir étudié les conditions climatiques auxquelles les arbres y sont exposés, il a importé beaucoup de ces arbres dont il fait l'essai sur sa ferme, et il est pleinement convaincu qu'il y a nombre de variétés tant d'arbres fruitiers que d'arbres de haute futaie qui, si on les propageait, seraient d'un grand avantage aux colons du Nord-Ouest.

M. Gibb expérimente 89 variétés de pommes, 49 de poires, 10 de cerises et 4 de prunes, dont la plus grande partie vient de la Russie, les autres proviennent de l'Allemagne du Nord et de la Pologne.

Les rapports annuels de la société d'horticulture de Montréal sont remplis de choses utiles et instructives sur toutes les branches de l'horticulture. Les officiers et les directeurs de cette société méritent beaucoup d'éloges pour l'habileté avec laquelle ont été conduites ses affaires, et pour les renseignements précieux qu'ils ont recueillis et disséminés. Cette société est subventionnée par le gouvernement de Québec.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

L'Association des cultivateurs de fruits de la Nouvelle-Ecosse s'occupe activement depuis nombre d'années à répandre des renseignements sur la culture des fruits en cette province, et elle a réussi à stimuler cette branche d'industrie dans une mesure remarquable. L'augmentation des exportations de fruits de cette province dans ces dernières années est due largement à l'activité de cette utile association et au dévouement dont ont fait preuve ses officiers et ses membres dans leurs efforts pour développer et encourager la culture des fruits.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Dans le rapport du comité spécial nommé par la Chambre des communes pour recueillir des renseignements sur les intérêts agricoles du Canada, on trouve l'exposé suivant, dû à M. J. L. Inches, secrétaire d'agriculture pour le Nouveau-Brunswick, de ce qui a été fait pour venir en aide à l'agriculture en cette province (p. 30) :—

“ Il y a quelque trois ans, le gouvernement a importé une quantité de bétail, de moutons et de cochons, et a placé environ 30 têtes de bétail, 40 moutons et 6 cochons sur une ferme, pour commencer l'établissement d'une ferme d'élevage. Sauf que la ferme choisie n'a pas été jugée convenable, cet acte du gouvernement a été beaucoup approuvé, et la courte expérience que nous en avons eue atteste que, pour la même somme d'argent, nous pouvons fournir nos cultivateurs d'un plus grand nombre de beaux animaux qu'ils n'en auraient en recourant à l'importation.” Rien ne montre qu'il ait été entrepris des expériences sur cette ferme, en dehors de l'élevage du bétail.

Ministère fédéral de l'agriculture.

Quant à ce qu'a fait jusqu'ici le ministère fédéral de l'agriculture pour l'encouragement et le progrès de cette industrie, nous citerons encore l'excellent rapport dont il vient d'être question, en donnant des extraits du témoignage de M. John Lowe, le secrétaire du département. Parlant des opérations de ce département, il dit : “ La première dans l'ordre d'énumération de ses fonctions est l'agriculture. Il n'a pas été cependant affecté de crédit général à l'agriculture. Il a été voté des crédits spéciaux pour des branches particulières—par exemple, pour la quarantaine et l'inspection des bestiaux, pour recueillir des données statistiques en certains cas particuliers, et aussi pour subventionner des expositions. Jusqu'ici, ces crédits ont compris toutes les fonctions du département relatives à l'agriculture.”

Sans doute il a été fait beaucoup de bien par les mesures qu'a adoptées le département, et spécialement par la promptitude avec laquelle il a agi pour empêcher la propagation des maladies parmi les animaux ; mais quand on considère les intérêts énormes qu'embrasse l'industrie agricole, et le fait qu'elle donne de l'emploi à une si grande proportion de la population du Canada, il est évident qu'on pourrait donner avec fruit plus d'attention à tous les sujets importants dont dépendent la prospérité et l'avancement de cette grande industrie nationale.

Pour indiquer le rapide développement qui s'est effectué dans le commerce canadien du bétail, des produits de la laiterie, des volailles, des œufs et des fruits, j'appelle l'attention sur la compilation suivante de chiffres statistiques qu'a eu l'obligeance de me fournir M. Lowe, le secrétaire du département :—

EXPORTATIONS.

Année.	Chevaux.		Bétail.		Moutons.		Beurre.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Lbs.	Valeur.
		\$		\$		\$		\$
1874.....	5,399	570,544	39,623	951,269	252,081	702,564	12,233,046	2,620,306
1875.....	4,382	460,672	38,968	823,522	242,438	637,561	9,268,044	2,337,324
1876.....	4,299	442,338	25,357	601,148	141,187	507,538	12,250,066	2,540,894
1877.....	8,306	779,222	22,656	715,750	209,899	583,020	14,691,789	3,073,408
1878.....	14,179	1,273,728	29,925	1,152,334	242,989	699,337	13,006,626	2,382,237
1879.....	16,629	1,376,794	46,569	2,096,696	306,093	988,045	14,307,977	2,101,897
1880.....	21,393	1,880,379	54,944	2,764,437	398,746	1,422,830	18,535,362	3,058,069
1881.....	21,993	2,094,037	63,277	3,464,871	354,155	1,372,127	17,649,491	3,573,034
1882.....	20,920	2,326,637	62,106	2,256,330	311,669	1,228,957	15,161,899	2,936,156
1883.....	13,019	1,633,291	66,396	3,898,028	308,474	1,388,056	8,106,447	1,705,817
1884.....	11,595	1,617,829	89,263	5,681,082	304,403	1,544,605	8,075,537	1,612,421
1885.....	12,310	1,640,506	144,441	7,508,043	335,207	1,264,811	8,145,310	1,577,428

Année.	Fromage.		Œufs.		Voailles.	Fruits.	
	Lbs.	Valeur.	Douzaines.	Valeur.	Valeur.	Barils.	Valeur.
		\$		\$	\$		\$
1874.....	24,050,982	3,523,201	4,407,534	587,599	79,224	51,084	128,915
1875.....	32,342,030	3,886,226	3,521,068	434,273	49,787	63,397	176,295
1876.....	36,024,090	3,751,268	3,880,813	508,425	74,317	84,107	170,005
1877.....	35,930,524	3,748,575	5,025,953	534,891	48,307	77,888	194,942
1878.....	38,054,294	3,997,521	5,262,920	646,574	67,448	53,213	149,333
1879.....	46,414,035	3,790,300	5,440,822	574,093	90,880	87,101	157,618
1880.....	40,368,678	3,893,366	6,452,580	740,665	141,034	146,548	347,166
1881.....	49,255,523	5,510,443	9,090,135	1,103,812	133,693	334,538	645,658
1882.....	50,807,049	5,500,868	10,499,082	1,643,709	149,804	212,526	540,464
1883.....	58,041,387	6,451,870	13,451,410	2,256,586	161,229	158,018	499,185
1884.....	69,755,423	7,251,989	11,490,855	1,960,197	192,908	51,019	173,048
1885.....	83,579,834	8,902,115	11,542,703	1,830,632	175,889

En 1885, on a fait dans la statistique une division pour indiquer séparément la quantité de barils de pommes exportées :—

Pommes, 242,164 barils.....	\$607,156
Autres fruits.....	33,667
Total.....	\$640,823

La diminution récente qu'on constate dans la quantité et la valeur du beurre exporté peut être expliquée en partie par le fait qu'il est impossible de tirer, d'une manière satisfaisante, parti du même lait tant pour la fabrication du beurre que pour celle du fromage, puisqu'on ne trouve pas de marché suffisant pour le fromage fait avec du lait écrémé. On peut raisonnablement s'attendre à ce que le développement très rapide d'une de ces branches de l'industrie laitière occasionne une diminution dans l'autre ; néanmoins, il est fort probable que l'infériorité relative d'une grande partie du beurre exporté a contribué à produire ce résultat, et cette manière de voir trouve confirmation dans le fait que les exportations de 1883, quoique moindres, en quantité que celles de 1882, ont rapporté \$12,000 de plus.

Si l'on a tant fait sans avoir été directement stimulé par le département de l'agriculture, cela témoigne fortement en faveur de l'esprit d'industrie et d'entreprise de la classe agricole, et prouve aussi que le sol et le climat du Canada sont propres à des opérations plus étendues. Certes, la protection du gouvernement devrait aller jusqu'à aider les cultivateurs à résoudre les nombreux et difficiles problèmes qui s'attachent invariablement à l'agriculture, et qu'augmentent et rendent plus ardues les conditions variables de notre climat et de notre sol.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Des faits présentés dans les pages qui précèdent relativement aux dépenses qu'entraîne l'enseignement de l'agriculture dans les collèges spéciaux en Amérique, en y ajoutant les frais nécessaires d'établissement des diverses institutions, il ressort avec évidence que les déboursés sont très considérables en comparaison du nombre d'individus qui en bénéficient directement. De plus, j'ai fait voir que les stations agronomiques, ont rendu de très grands services en fournissant des notions dont le besoin se faisait vivement sentir et en stimulant le progrès en agriculture partout où elles ont été établies, et que ces bons résultats ont été et sont actuellement obtenus comparativement à peu de frais. On peut dire qu'au Canada, l'agriculture est le fondement de la prospérité nationale, et elle embrasse des intérêts si vastes et si importants qu'on pourrait bien faire pour elles toutes les dépenses raisonnables, pourvu qu'elles aient pour résultat soit d'accroître en toute probabilité directement les profits de celui qui cultive le sol en lui permettant d'augmenter la production de sa terre, ou de lui épargner quelques-unes des pertes résultant du manque de connaissances ou d'expérience. On ne devrait pas plus longtemps différer de prendre en considération un sujet d'une si haute importance, mais comme il pourrait ne pas être judicieux de faire de grandes dépenses au début, mieux vaudrait peut-être s'arrêter d'abord aux besoins les plus pressants, et y pourvoir aussitôt que possible, en ajournant à une considération ultérieure l'importante question de l'enseignement agricole dans les collèges.

J'ai préparé le plan ou l'esquisse suivante d'un système projeté d'expérimentation agricole pour le Canada, avec l'intention de procurer à l'agriculture canadienne le plus de bien possible avec le moins de frais possible, et je l'ai arrangé de façon qu'il puisse être particulièrement adopté sans diminuer sensiblement son efficacité relative.

DIVISION D'AGRONOMIE.

PROJET D'ORGANISATION ET D'ADMINISTRATION.

Il devrait être établi une station centrale, près de la capitale, ligne de démarcation entre les importantes provinces d'Ontario et de Québec, avec au moins 400 acres de terre, et qui devrait servir de station agronomique pour ces deux provinces à la fois. Ici le climat représente la condition moyenne d'une grande partie des régions établies du Canada, où peuvent être exploitées avec succès toutes les céréales et beaucoup d'autres cultures des champs, où la plupart des meilleures variétés de raisin cultivées en plein air mûrissent bien et où grand nombre d'espèces de pommes et d'autres fruits sont cultivés avec profit.

Toutes les différentes branches d'opérations agronomiques pourraient être bien conduites à une semblable station centrale. Il devrait aussi y avoir une station auxiliaire pour les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de

l'île du Prince-Edouard conjointement, et une pour les territoires du Nord-Ouest et pour les provinces du Manitoba et de la Colombie-Britannique. Dans les provinces maritimes et de la Colombie-Britannique il suffirait probablement de 200 acres pour les besoins de chaque station, mais au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, où il y a tant de terres à si bon marché, chaque station ne devrait pas avoir moins d'une section de 640 acres, de sorte qu'elle puisse fournir assez de terrain pour permettre de faire des essais d'élevage et de sylviculture sur un pied tel que pourraient l'exiger les circonstances de chaque cas.

Eu égard aux conditions variables de climat et de sol que présente nécessairement une étendue de territoire couvrant 4,000 milles, d'un océan à l'autre, et qui est maintenant tout entière accessible par chemin de fer, il faudrait absolument une station sur l'Atlantique, une autre sur le Pacifique, et trois stations intermédiaires si l'entreprise doit être réalisée dans des conditions raisonnables d'efficacité. Il serait aussi à propos que le gouvernement réservât à des endroits convenables dans les territoires du Nord-Ouest, à même les terres fédérales disponibles et inoccupées, des blocs d'une ou de deux sections ou plus, chacun, pour faire ultérieurement des expériences d'arboriculture. La mise en réserve de ces blocs de terre pour la sylviculture ne serait en aucun cas une perte pour le pays, puisque lors même qu'ils ne seraient exploités qu'en partie pour cet objet, cette exploitation augmenterait la valeur du reste et aussi celle du territoire avoisinant. En donnant plus de valeur aux terres voisines, ils se paieraient en partie et prépareraient en même temps la voie à des expériences plus étendues si on le désirait, dès que les jeunes arbres pourraient servir à cet effet.

Le tout devrait être sous le contrôle d'une seule personne, qu'on appellerait le directeur ou le chef, dont la résidence serait fixée à la station centrale, et dont le devoir serait de visiter les stations auxiliaires au besoin et de prendre, de concert avec les gérants de ces stations, des dispositions, sujettes à l'approbation du ministre de l'agriculture, pour la marche et la nature des opérations à effectuer à chacune de ces stations. Ces dispositions assureraient l'uniformité désirable dans la nature des opérations à exécuter et prévendraient les pertes qui résulteraient du doublement inutile des expériences. .

Station centrale.

A la station centrale, en sus du directeur, il faudrait un surintendant d'agriculture chargé du soin du bétail de la ferme et des expériences de laiterie et de culture.

Un surintendant d'horticulture, qui dirigerait les expériences de culture de fruits et de légumes, en constatant la vitalité et la pureté des grains, et qui serait chargé de la pépinière et des bâtiments destinés à la propagation des plantes.

Un surintendant de sylviculture, qui dirigerait toutes les expériences d'arboriculture, et étudierait toutes les questions relatives à la culture et à la protection des arbres en Canada.

Un entomologiste, qui aurait pour devoir d'étudier les habitudes des insectes destructeurs des récoltes et des jardinages, des fruits, etc., ainsi que celles des insectes s'attaquant aux animaux, dans le but de rechercher et d'essayer les remèdes propres à les détruire. Il préparerait aussi pour le muséum de la station centrale des collections où seraient exposés les insectes nuisibles et avantageux à la végétation, et un double de ces collections pour chacune des stations auxiliaires aussitôt que possible.

Un botaniste, auquel serait confiée la mission spéciale d'examiner les dommages causés aux récoltes et aux jardinages, aux arbres fruitiers et de haute futaie, par les formes inférieures de la vie végétative, telles que les champignons, la rouille, la moisissure, etc., d'étudier la nature et les modes de croissance des mauvaises herbes qui abondent dans toutes les parties du Canada, dans le but de trouver des moyens de les empêcher de nuire, ou de les détruire. Il prendrait aussi soin du jardin botanique, et de cette partie du muséum central exposant les légumes.

Un chimiste, auquel seraient déferées toutes les questions relatives à la chimie agricole, telles que l'analyse des engrais, la constatation des parties constituantes de toutes les substances qu'on pourrait désirer employer dans des expériences d'alimentation, l'analyse du lait par rapport aux expériences de laiterie, des céréales afin d'en déterminer la qualité relative pour la mouture; enfin, il serait chargé de tous les autres sujets demandant des recherches chimiques spéciales et ayant trait aux opérations à effectuer à quelqu'une des stations.

Un vétérinaire, dont les services pourraient être utilisés au besoin pour le traitement des maladies des animaux à quelqu'une des stations, et qui aurait pour devoir d'étudier ces maladies, de préparer et de transmettre chaque année un rapport à cet effet.

Stations provinciales ou auxiliaires.

Les officiers nécessaires pour chacune des stations auxiliaires seraient un surintendant d'agriculture et un surintendant d'horticulture. Le surintendant d'agriculture sera le chef de la station, ne sera subordonné qu'au directeur et à lui responsable de la régie de la station et de l'accomplissement régulier de toutes les opérations qu'il aura reçu ordre d'entreprendre. Le surintendant d'horticulture et tous les autres employés seront subordonnés au surintendant d'agriculture et sous sa direction.

Rapports.

Les stations éloignées devront faire rapport au directeur aussi souvent qu'il sera besoin, et les rapports des officiers de toutes les stations seront présentés au ministre de l'agriculture par l'entremise du directeur.

Pépinières et bâtiments de propagation.

Il devrait être établi à chaque station une pépinière pour la propagation des variétés de plantes, d'arbres fruitiers et de haute futaie, etc., qu'on pourra désirer

pour en faire la distribution, de façon à étendre rapidement le cercle des expériences. Chaque station devra aussi être pourvue d'un bâtiment de propagation, pour faciliter ces entreprises, et pour éprouver la vitalité et la pureté des graines destinées aux cultivateurs et autres.

Muséum.

Il devrait être établi un muséum général en rapport avec la station centrale, dans lequel seraient conservés, autant que possible, des échantillons de toutes les variétés de produits cultivés d'une année à l'autre, pour servir d'étude et de comparaison, ainsi que pour l'instruction des cultivateurs qui viendraient le visiter. Des spécimens des insectes nuisibles et de leur travail de destruction, des oiseaux nuisibles et avantageux, et d'autres sujets d'intérêt trouveront ici leur place.

Autres devoirs des officiers.

En sus des devoirs spéciaux dont je viens de parler, les officiers des diverses stations seront tenus d'assister, autant que possible, aux assemblées publiques des fermiers et des cultivateurs de fruits dans les différentes parties du Canada, dans le but de conférer avec eux et de prendre part à la discussion des nombreux problèmes qui se rapportent à l'industrie agricole.

Manière de disposer des produits.

Dans la régie des stations, tous les produits seront vendus et il sera tenu compte strictement de ce que leur vente aura rapporté. Il ne sera permis à aucun officier ou employé de recevoir aucune partie de ces produits sans en avoir payé la valeur.

Besoins immédiats.

Si cette esquisse que je sou mets est approuvée, il importe que l'organisation de la station centrale soit commencée sans délai, ainsi qu'une station au Nord-Ouest. Les sections destinées à la sylviculture pourraient aussi être réservées, et des emplacements pour les autres stations choisis aussitôt que possible. Il pourrait peut-être se faire des arrangements pour que les frais des stations auxiliaires et de leur régie fussent supportés conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces où elles sont situées.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Amélioration du bétail.

Dans le rapport de la commission d'agriculture d'Ontario, publié en 1881, plusieurs témoins compétents ont été interrogés sur la valeur d'un taureau de bonne race de trois ans, comparée à celle d'un taureau de race commune. Il fut attesté qu'avec la même quantité et la même qualité de nourriture, la différence serait en moyenne d'environ \$30 dans la valeur marchande du taureau de bonne race. Si l'on pouvait rendre plus général l'élevage de meilleur bétail, et qu'un tiers seule-

ment de l'évaluation des profits en résultant serait de \$10 par tête de bétail, le lecteur n'a qu'à consulter le tableau des exportations pour calculer les économies que réaliserait ce système.

Dans toutes les provinces se trouvent des townships où l'on voit rarement du bétail amélioré, et où les cultivateurs ne paraissent pas bien comprendre l'importance de l'introduire. Il devrait être fait des efforts pour remédier à cette lacune.

On a aussi avancé l'opinion que pour l'élève ordinaire des moutons, si l'on faisait un choix convenable de ce bétail, on augmenterait de 5 pour 100, d'après une estimation modérée, la valeur du cadavre, et on donnerait une livre de laine de plus à chaque toison. Les cultivateurs qui ne donnent aucune attention à l'élevage obtiennent une moyenne d'environ 4 livres de laine par toison ; ceux qui font de cette question quelque peu l'objet de leur étude et de leurs soins en obtiennent de 6 à 7 livres, et les éleveurs modèles, de 9 à 10 livres. Une bonne nourriture aussi donne à la laine un lustre qui est à désirer. La négligence en agriculture entraîne toujours des pertes, et dans cette branche en particulier, un élevage bien entendu et des soins attentifs auront pour effet de donner de la laine et du mouton de bonne qualité.

On pourrait obtenir des résultats pareillement avantageux dans l'amélioration plus générale de l'élève des chevaux et des cochons.

Volailles et œufs.

En consultant la statistique ci-dessus des exportations de volailles et d'œufs, on verra que le commerce des œufs a énormément augmenté, et qu'il est susceptible d'un développement presque illimité, vu la constante et générale consommation d'œufs. Les résultats d'expériences à faire de différentes races de volailles, dans le but d'en constater les qualités respectives, seraient grandement utiles à la classe agricole dans toutes les parties du pays.

Produits de la laiterie.

Depuis l'établissement général du système de fromagerie, le fromage fait en Canada a acquis une excellente réputation, à cause de l'uniformité de sa qualité, et trouve un prompt débit à des prix satisfaisants ; en même temps, la quantité exportée a augmenté dans une remarquable proportion. Au contraire, les exportations de beurre ont légèrement diminué, ce qui est dû en partie, dit-on, à sa qualité inférieure, provenant de ce que, dans la plupart des localités, il est l'œuvre individuelle de particuliers malhabiles. Puisque le Canada est un des meilleurs pays du monde pour la laiterie, pourquoi notre beurre n'est-il pas au même rang que notre fromage sous le rapport de la qualité et de la demande ? Il ne manque pas de faits pour prouver que partout où il a été établi des beurreries, le prix de cette denrée a augmenté, en conséquence de sa qualité uniformément bonne.

Le professeur Arnold, de Rochester, estime à cinq millions la perte que fait le Canada chaque année par suite de la qualité inférieure de notre beurre et du bas

prix auquel il se vend. On pourrait sans doute éviter de perdre beaucoup si l'on établissait des beurreries dans tous les principaux districts de production du beurre.

Culture des céréales.

Toutes les céréales cultivées manifestent tôt ou tard une tendance à se détériorer ou à s'épuiser, quelques-unes beaucoup plus rapidement que d'autres. De nouvelles variétés fraîchement introduites dans un pays montrent souvent une grande vigueur et donnent une moyenne supérieure de rendement. De là l'importance qu'il y a d'introduire des espèces nouvelles ou non encore essayées, et de faire l'échange des grains de semence entre des localités se trouvant dans des conditions climatiques différentes. Le blé du printemps a comparativement manqué dans Ontario depuis quelques années, donnant, dit-on, dans ces derniers temps une moyenne de 12 boisseaux contre un rendement antérieur de près de 20 boisseaux. Ceci est attribué à diverses causes, telles que des changements climatiques, l'épuisement du sol et les ravages des insectes. Tout cela probablement doit être compté pour quelque chose dans le résultat qui vient d'être signalé, cependant il est vraisemblable que la détérioration de ce blé est un élément important dans le cas en question, Des notions plus étendues sur la rotation appropriée des récoltes, des labours plus profonds et un égouttage plus complet, contribueraient puissamment à rendre le sol plus fertile.

Quand on considère qu'un seul grain de blé soigneusement cultivé comme plante isolée rapportera en moyenne environ trois fois le centuple, et comme est minime, comparé à celui-ci, le rendement ordinaire d'un champ de blé, il est évident qu'il y a place amplement aux expériences et aux améliorations relativement aux méthodes de culture et d'exploitation. Les résultats de quelques recherches sont d'une nature telle qu'une fois qu'on est arrivé à des conclusions formelles et qu'elles ont été publiées, il n'est plus particulièrement besoin de les répéter. Mais il n'en est pas ainsi des recherches en agriculture; les conditions du climat et du sol sont si variables, et les changements dans la qualité des plantes sont si fréquents, que des expériences peuvent toujours être faites avec profit.

Des recherches récentes faites en Russie, et dernièrement publiées à Saint-Petersbourg, démontrent que le blé cultivé dans les provinces du nord de cet empire mûrit en moins de temps que celui cultivé dans les provinces du sud, la différence étant de seize jours à peu près. On n'a pas constaté jusqu'à quel point cette différence est due à l'espèce de blé, mais il n'y a pas de doute que si l'on pouvait se procurer pour nos vastes terres à céréales au Nord-Ouest des variétés d'une maturation plus prompte et d'une bonne qualité, la culture du blé se développerait davantage, et il serait difficile d'exagérer la somme des profits qui en résulterait. D'autres cultures des champs pourraient, en toute probabilité, être développées de la même manière.

Fruits.

Il n'y a pas de doute que la plupart de nos meilleures variétés de menus fruits réussiraient dans beaucoup des townships du nord de nos anciennes provinces, où elles n'ont été que peu cultivées jusqu'ici, et qu'elles réussiraient également bien dans beaucoup de localités du Nord-Ouest. A en juger par l'expérience faite dans l'Iowa des fruits de Russie, capables de résister aux rigueurs du temps, et dont il a déjà été parlé, il est fort probable que quantité de ces fruits pourraient aussi être cultivés avec succès dans les mêmes districts—non seulement les pommes, mais encore les poires, les prunes et les cerises. Une prompté transplantation de ces fruits serait hautement appréciée.

Pour les parties plus favorisées du Canada, nous avons à considérer non seulement la variabilité du climat tel qu'il est aujourd'hui, mais nous devons encore tâcher de nous préparer aux changements qui, probablement, résulteront tôt ou tard du déboisement du pays. Le froid excessif de l'hiver dernier a tué une grande partie des arbres fruitiers dans beaucoup d'endroits de l'Ohio et du Michigan et dans le sud de l'Illinois ; on estime que dans cette dernière région on a perdu au moins un tiers des pommiers, et on rapporte que quelques vergers sont complètement détruits.

De pareilles expériences montrent qu'il importe d'introduire des variétés possédant une grande vigueur.

Le commerce de fruits du Canada augmente rapidement. Il est dix fois plus considérable qu'il ne l'était il y a quelques années, et moyennant un choix convenable des espèces qui se conservent bien, et l'introduction plus générale des évaporatoires pour les fruits, ce commerce peut se développer presque indéfiniment.

Insectes.

Les récoltes manquent souvent par suite des ravages des insectes. Les pertes résultant de cette cause sont très considérables au Canada, presque chaque cultivateur souffrant plus ou moins des dommages de ce genre. On ne peut les empêcher complètement, mais on pourrait les réduire beaucoup par la diffusion de renseignements plus étendus sur ce sujet. Si on nommait un entomologiste habile, qui aurait pour devoir de visiter les districts infestés de ces fléaux, et de donner toutes les informations qui peuvent s'obtenir sur les meilleurs moyens préventifs et curatifs à adopter, les pertes annuelles pourraient être réduites considérablement.

Engrais.

L'établissement d'une station chimique en rapport avec la station agronomique centrale donnerait le moyen d'éprouver à fond et d'établir la valeur comme engrais des phosphates minéraux canadiens, et contribuerait indubitablement au développement de cette importante industrie.

Les cendres sont exportées en grande quantité du Canada aux États-Unis, où elles sont vendues comme engrais, au prix de 25 à 33 centins le boisseau. Les cultivateurs canadiens hésitent à payer 10 centins par boisseau. Si la valeur réelle de la cendre comme engrais pour les cultures des champs et les jardinages était démontrée à nos cultivateurs, il est fort probable que cet utile article serait consommé dans le pays.

Il y a quelques années, le Canada avait d'importantes zones de terres à blé à l'est de Montréal. Qu'en est-il advenu ? L'indifférence et la négligence, ou le manque de système a prévalu dans ces districts ; on a fait successivement beaucoup de récoltes de blé, et on n'a fait que peu ou rien pour remplacer les éléments qu'on avait enlevés au sol. Cela en a amené l'épuisement au point que la culture du blé ne paie plus ; un judicieux système d'engrais et de rotation des récoltes rendrait, sans aucun doute, leur fertilité à ces terres épuisées.

La nature des opérations que comprend l'analyse complète des engrais est telle qu'elle exige des formes spéciales d'appareil qui sont compliquées et dispendieuses. Il en faudrait au laboratoire de la station centrale pour les opérations spéciales à y faire, et quand ce département serait convenablement outillé, on y pourrait faire efficacement et économiquement toutes les études et expériences de ce genre nécessaires dans l'intérêt du Canada. Ce qu'on économiserait sur le service à payer à l'analyste public aux termes de la loi actuelle, contribuerait puissamment à défrayer les frais de la section chimique d'une station agronomique.

Jardin botanique

On a souvent critiqué le goût et les progrès du Canada, parce qu'il n'avait pas de jardin botanique. En Australie et dans les Indes, le gouvernement entretient plusieurs jardins de ce genre. Il y a aussi des jardins botaniques depuis longtemps établis à Ceylon, à l'île Maurice, à la Jamaïque, et à plusieurs autres endroits dans les Antilles. Le Canada est, de fait, la seule importante possession britannique qui n'ait pas de semblable institution. Dans ces jardins, on éprouve les arbres sous le rapport de la dureté pour la production du bois de construction, de leur écorce pour les fins économiques, et pour leur fruit, et l'on y cultive toutes sortes de plantes médicinales et à fleurs. On pourrait y réunir tous les arbres indigènes, les arbustes et les fleurs du Canada, autant que le permettrait les conditions du climat, et l'on pourrait y introduire et propager de nouvelles et utiles espèces. Un jardin de cette espèce serait très instructif par rapport à la station agronomique centrale qu'on se propose d'établir, et pourrait être entretenu comparativement à peu de frais.

Utilité générale.

Les stations agronomiques, convenablement conduites, deviendraient bientôt des bureaux de renseignements pour tous ceux qui s'occupent d'agriculture et d'horticulture ; l'agriculteur et le cultivateur de fruits devraient être priés de visiter et

d'inspecter les travaux qui s'y font ; ils devraient se sentir libres de faire rapport sur les difficultés qu'ils pourraient éprouver au cours de leurs travaux et venir demander des renseignements aux directeurs de ces jardins.

Comme le succès de cette entreprise dépendrait principalement de l'habileté des hommes auxquels on confierait cette direction et du zèle qu'ils y apporteraient, les nominations devraient être bien étudiées, et personne ne devrait être nommé avant d'avoir des preuves convaincantes des aptitudes des personnes à remplir cette charge. Dans le but d'économiser dès le début et jusqu'à ce que les besoins des stations demandent un personnel complet, quelques-unes des nominations pourraient être différées, et d'autres, telles que celle de surintendant d'agriculture et d'horticulture, d'entomologiste et de botaniste, pourraient être réunies sur la même tête.

Opinion du Dr George M. Dawson.

Le Dr G. M. Dawson, sous-directeur de la Commission géologique et d'Histoire naturelle, dont la réputation universelle d'observateur savant, soigneux et exact, ajoute du poids à toute opinion qu'il peut exprimer, ayant passé la plus grande partie des douze dernières années à explorer le Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, et ayant acquis pendant ce temps une connaissance intime de l'état du pays, s'exprime ainsi dans une communication adressée au ministre de l'intérieur, qui lui demandait son opinion sur l'opportunité d'établir des stations agronomiques dans le Manitoba et le Nord-Ouest :—

MÉMOIRE sur les stations agronomiques.

OTTAWA, 27 février 1884.

Relativement à l'établissement projeté d'une ou de stations agronomiques dans le Manitoba et le Nord-Ouest, je prends la liberté de vous faire les suggestions suivantes, basées sur la connaissance personnelle que j'ai acquise du pays depuis que je fais partie de la Commission de la frontière internationale et de la Commission géologique, depuis 1873.

“ Dans l'établissement de ces stations, il me paraîtrait désirable d'avoir deux buts principaux en vue :—

“ 1. L'introduction et l'essai soigneux de toutes sortes d'arbres, d'arbrisseaux, de céréales, de graminées, de fruits, etc., dans les diverses conditions de sol et de climat qu'on trouve dans les différentes parties du pays, en portant spécialement attention aux provinces de Québec et de la Colombie-Britannique, aux États du Nord et de l'Ouest et à l'intérieur de la France, comme sources d'où l'on peut obtenir des plantes et des graines qui seraient probablement d'une valeur spéciale. En rapport avec cette fonction, il devrait être fait des expériences sur la vitesse de croissance et les meilleurs moyens de propager les arbres indigènes et les plantes utiles ; et de plus, la publication et la distribution générale des résultats de ces expériences ou autres sous forme de rapports.

“ 2. Une seconde et très importante fonction devrait être la propagation et la culture sur une grande échelle des arbres les plus précieux et de croissance rapide pour le bois de construction, et leur distribution gratuite, ou leur vente au plus bas prix possible dans le but d'encourager une plantation considérable d'arbres dans les grandes plaines. A cela, on pourrait ajouter la propagation et la distribution de telles nouvelles variétés améliorées d'arbres fruitiers, de céréales, etc., qu'on jugera les plus propres au pays.

“ Pour cette seconde classe d'objets, une seule station pour le Manitoba et le Nord-Ouest, suffirait bien que l'existence de deux ou de plusieurs stations faciliterait grandement la distribution des arbres et des plantes. Pour la première ou la classe d'objets purement d'expérience, il paraîtrait être presque absolument nécessaire vu la diversité du sol, du climat et de l'élevation de cette grande région, d'établir deux stations et plus. Dans le cas où l'on n'établirait qu'une seule station, le meilleur endroit pour l'établir serait, je crois, la partie ouest de la province du Manitoba. Si l'on établissait deux stations, l'une pourrait être placée dans les plaines de la rivière Rouge, et la seconde dans le voisinage du 104^e méridien, près des Buttes de Tondre, ou de la vallée de la Qu'Appelle. Je crois, cependant, que trois est le moindre nombre de stations qui pourrait répondre d'une manière satisfaisante aux objets qu'on se propose, et je suggérerais, à part les deux en dernier lieu mentionnées, d'en placer une troisième soit dans le voisinage de Calgary, soit dans le voisinage d'Edmonton.

On ne devrait dans aucun cas placer les stations projetées dans les vallées des rivières, car vu leur grande profondeur, les conditions qu'on trouve dans ces vallées diffèrent de celles de la surface générale de la plaine. Il serait désirable aussi de choisir pour ces stations des endroits où il existe des lisières ou des groupes d'arbres, de manière à briser la force du vent et à créer des abris nécessaires à la culture convenable des sauvages, etc.

Pour arriver à un degré convenable d'utilité, ces stations agronomiques expérimentales devraient être sous la direction d'un savant agronome ayant de l'expérience, dont les fonctions consisteraient, outre celles ayant rapport à la direction immédiate des stations, à obtenir dans toutes les parties du monde où l'on pourrait les trouver, des plantes et des graines convenables pour faire des expériences, afin de se familiariser avec les résultats d'expériences semblables ailleurs, et de publier les renseignements obtenus avec ceux résultant de ses propres expériences, pour servir de guide aux fermiers et autres dans le Nord-Ouest. Si l'on décide d'établir deux stations ou plus, on trouverait peut-être plus commode pour le surintendant scientifique d'avoir sous sa surveillance immédiate la station de la vallée de la rivière Rouge. Cette station pourrait être la principale pour la réception et la distribution des plantes et des graines aux stations plus à l'ouest. Les stations de l'ouest pourraient être placées sous le contrôle de cultivateurs pratiques intelligents, et l'on pourrait faire de temps à autre des visites d'inspection.

En terminant, on me permettra, au sujet de la plantation d'arbres dans le Nord-Ouest, de renvoyer aux recommandations contenues dans mon rapport sur la géologie et les ressources de la 49^e parallèle publié en rapport avec l'expédition de la commission des frontières en 1873-74.

G. M. DAWSON.

Sommaire.

Depuis que le transport à bon marché par chemin de fer et par eau, des produits agricoles venant des pays éloignés, a changé si rapidement les conditions économiques de l'agriculture dans plusieurs parties du monde, il est de la plus haute importance pour tous ceux qui s'intéressent à la culture du sol au Canada de s'efforcer de porter remède à tout ce qui est défectueux dans la pratique, ou de pure perte, et d'introduire de nouvelles méthodes et nouveaux produits, qui seront vraisemblablement profitables, et augmenter ainsi nos chances de conserver la position que nous avons acquise comme producteurs ou exportateurs de produits de ferme. Une proportion relativement petite de terre, même dans nos provinces les plus avancées, est cultivée de la meilleure manière, tandis que l'intérêt personnel et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons exigent que nous tirions le plus possible de ce que nous possédons. Liebig a dit avec raison “ que la pros-

périté d'une nation quelconque dépend beaucoup de l'état de son agriculture," et pour produire les meilleures résultats, l'habileté pratique doit s'unir à des renseignements convenables. Le Canada possède un climat favorable sous bien des rapports, et dans bon nombre de districts un sol qu'il est impossible de surpasser en fertilité, avantages qui permettront de continuer à fournir à même son surplus des produits de première qualité à des millions d'habitants d'Europe. Pour aider à cette bonne œuvre les autorités fédérales et provinciales devraient faire tout en leur pouvoir pour placer tous les renseignements voulus à la portée de tous ceux qui voudraient en profiter, et pour fournir les produits économiques qui augmenteraient vraisemblablement les bénéfices et la nature attrayante des opérations agricoles.

SYLVICULTURE.

On devrait mettre à la tête de ce département un garde-forestier compétent, qui comprenne parfaitement ce qu'il faut, et sous la direction duquel tous les travaux se rattachant aux industries forestières du Canada devraient se faire. Ces travaux comprendraient des expériences sur le reboisement des terres déaüdées, des épreuves de la valeur comparative de nos arbres indigènes, ainsi que des arbres des autres parties du monde dont la similitude de climat ou les autres circonstances rendent leur utilité probable. Ils comprendraient aussi la propagation des arbres d'une valeur économique pour la distribution générale.

Sur cette importante question, j'ai eu l'honneur de recevoir une communication de M. Bernard E. Fernow, de New-York, secrétaire du congrès forestier américain, une des meilleures autorités de ce continent, un gradué de l'académie forestière prussienne de Munden, qui a rempli les fonctions de garde-forestier en chef du gouvernement prussien pendant plusieurs années avant de venir dans ce pays. La lettre qu'il a bien voulu écrire à ma demande, contient de si précieuses recommandations que je la publie au long :

CONGRÈS FORESTIER AMÉRICAIN, BUREAU DU SECRÉTAIRE CORRESPONDANT, 12 janvier 1886.

M. WM. SAUNDERS :

MON CHER MESSIEUR.—A la demande que vous me faites d'exprimer mon opinion sur les besoins de la sylviculture dans les provinces du Nord-Ouest du Canada, et d'un projet relatif à son introduction, permettez-moi de dire qu'un sujet si important et si compliqué peut difficilement se traiter d'une manière convenable dans les limites d'une lettre. L'espace et mon temps se trouvant limités, ma connaissance des conditions spécifiques de la région dont vous me parlez n'étant qu'imparfaite, et n'ayant pas été acquise d'après une inspection personnelle, je me contenterai de vous donner simplement, au point de vue d'un garde-forestier, un aperçu général qui vous permette de répondre vous-même aux questions que vous posez.

“ La question de sylviculture dans votre pays me paraît avoir deux aspects distincts. La conservation des forêts et la restauration des forêts naturelles sont nécessaires sur une plus vaste étendue, et surtout pour les fins économiques, tandis que les besoins agricoles demandent la création de nouvelles forêts dans une partie plus limitée du Canada, savoir, je crois, dans les provinces dont vous parlez.

“ Je présume que les influences climatiques et hydrologiques des forêts en général vous sont trop bien connues pour qu’il soit nécessaire de les discuter. Que la nécessité permanente de l’agriculture dépende d’une distribution judicieuse des forêts est une conséquence naturelle de ces influences. Comme le dépouillement imprévoyant de grandes étendues de forêts dans l’ancien monde et sur ce continent a rendu ces districts stériles et improducteurs, et d’aucune valeur pour les fins agricoles, il y a peu de doute que le reboisement sera le meilleur moyen de rétablir un état de choses favorable à l’agriculture.

“ Outre la valeur économique du lot à bois et de l’influence mécanique d’établir une barrière contre le vent, qui retarde la vélocité des vents de surface et diminue la force des ouragans, le plus important effet d’étendues de forêts convenablement placées, se trouve dans leur économie hydrologique.

Ce sont les irrigateurs les moins dispendieux, les plus fiables et les meilleurs. Cette fonction est plutôt due à une influence négative sur les nuages pluvieux qui passent. La forêt n’empêche pas la pluie de tomber, comme la plaine; car tandis que les grandes plaines sans arbres présentent une colonne d’air, qui étant sèche et d’une haute température, élève le point de saturation d’un nuage de pluie qui passe et lui permet de passer sans tirer profit de son humidité, l’air plus frais qui circule au-dessus de la forêt tend plutôt à abaisser le point de saturation, attire la pluie sur le territoire environnant, de sorte que l’agence la plus utile des forêts sur l’agriculture est leur distribution en lisières ou en groupes sur les terres agricoles.

“ La co-relation des forêts et de l’humidité atmosphérique est telle que tandis que cette dernière est jusqu’à un certain point, une condition *sine qua non* de la croissance des forêts, la croissance des arbres tend à augmenter l’humidité atmosphérique des environs, créant la condition même qu’il faut à son développement.

“ Je considère donc que le reboisement des plaines sans arbres et arides et leur rachat pour les fins agricoles, est sans doute une tâche difficile, si on la commence judicieusement; en partant des contours de la présente étendue forestière et en avançant graduellement avec les essences qui, tels que le cotonnier, l’érable tendre, le bouleau et autres poussent dans le sol aride et l’atmosphère sèche de ces plaines. Ces essences peuvent ne pas être des plus désirables pour le bois de construction et devraient par conséquent être remplacées aussitôt qu’on aura atteint une augmentation suffisante de conditions favorables, par des espèces plus précieuses, en enlevant graduellement la première croissance, qui avait rempli son office en préparant la voie à de meilleures espèces.

“ Pour arriver à ce résultat,—la modification de la condition climatique—l’étendue de ces forêts doit être proportionnée à la vaste étendue qui a besoin du changement, et il est douteux que les efforts individuels des petits colons ne seront pas trop isolés, et les résultats trop limités et trop éloignés, pour être avantageux d’une manière appréciable.

“ Mais si le gouvernement n’entreprend pas cette création de forêts sur une vaste échelle, comme on l’a fait dans les pays d’Europe, et comme on le fait dans les Indes et en Australie, il serait certainement de sage politique d’inaugurer et de surveiller la plantation systématique de lisières ou de groupes d’arbres comme condition de concessions de terres du domaine public. Mais le gouvernement se trouverait moralement obligé de fournir au moins toute protection possible comme l’insuccès, en recueillant et en disséminant tous les renseignements nécessaires sur la culture des forêts.

“ Il n’y a pas d’entreprise où il faille tenir une conduite plus soignée et plus judicieuse que dans la sylviculture, si l’on tient compte des résultats financiers. Quand les expériences en agriculture donnent un résultat dans un an, ou au moins dans quelques années, les résultats des opérations forestières ne peuvent se constater qu’après un bon nombre d’années. On ne s’aperçoit des fautes commises qu’après quelques générations, surtout lorsqu’on a surtout en vue la valeur du bois de construction, ou les résultats financiers.

“ Quelques exemples feront comprendre ce que je veux dire. Il y a environ quatre vingt ou quatre-vingt-dix ans on faisait beaucoup d'éloges du pin blanc américain en Allemagne et on en planta une quantité considérable. Aujourd'hui on trouve que pour obtenir la qualité qu'on demande pour le bois de construction il faut au pin blanc plus d'un tiers du temps de plus que le pin écossais indigène. Que le rendement plus considérable par acre dépasse le montant de l'intérêt sur la dépense première ainsi perdu, est extrêmement contestable.

“ Une autre faute a été la culture du bouleau sans le mêler à d'autres arbres, culture qui avait autrefois beaucoup de partisans. Le résultat de cette manie de planter du bouleau, a été d'appauvrir de grandes étendues de terre sous le mince feuillage du bouleau qui ne jette pas d'ombrage sur la terre et ne l'enrichit pas d'humus convenable, ce qui porte le forestier à s'ingénier pour remettre le sol en bonne condition.

“ Les fautes commises dans la sylviculture en Europe sont assez fréquentes pour servir d'avertissement aux autres d'agir avec plus de discernement.

“ Je ne voudrais pas décourager, dans nos climats du nord, les planteurs de noyer qui, par suite de la croissance rapide de cet arbre dans les dix ou vingt premières années, calculent les billes que leur rapporteront des arbres de quarante ans; mais cela m'a plus que jamais convaincu de l'importance du travail qu'on m'a confié depuis quelques temps, savoir, de m'assurer de la rapidité de croissance des diverses espèces à différentes périodes de leur vie, et le rapport de cette croissance sur le résultat financier de la culture de cet arbre.

“ Pour vous montrer quelle peut être la conséquence d'un fait aussi minime que la distance entre les plants sur le résultat final, je copie dans mon livre de notes les chiffres suivants d'une expérience. Trente acres plantés en pin d'Ecosse, en différentes largeurs, mesure juste, après vingt-cinq ans de croissance, ont révélé les résultats suivants :

Distance entre les plants.	Proportion du rendement.
3 pieds	1.60
4.5 pieds	1.50
6 pieds	1.22
7.5 pieds	1.20
9 pieds	1.00

“ Ces exemples peuvent servir à montrer qu'on ne peut s'attendre à ce que des particuliers fassent des expériences en sylviculture—du moins, qu'il leur faut une aide systématique de la part du gouvernement, s'il est de l'intérêt de ce dernier d'arriver à des résultats avantageux pour ses commettants.

“ Il me semble qu'il n'y a pas d'endroits où il faille plus que dans notre pays que le gouvernement prenne des mesures d'encourager la création systématique de forêts. Les forêts du Canada forment partie de la richesse; la nature du sol et du climat dans la partie nord des provinces de l'est et du centre n'est, en grande mesure, propre qu'à la croissance des forêts. Cependant le Canada utilise la croissance naturelle de telle manière qu'il détériore ses forêts et souvent ses capacités agricoles. La culture du bois deviendra éventuellement une nécessité économique pour le Canada; peu de fabricants de bois, dans les conditions actuelles, comprennent l'avantage d'utiliser les forêts avec d'autre objet que le gain immédiat,—la vie d'un homme paraît trop courte pour s'engager dans une entreprise aussi longue que la sylviculture—l'Etat seul peut avoir intérêt dans les forêts futures; du moins, telle paraît être l'opinion présente.

“ Il paraît y avoir un malentendu quant à la position qu'occupent les divers gouvernements d'Allemagne par rapport à leurs forêts. Un tiers seulement de l'étendue entière des forêts appartient à l'Etat, pas tout-à fait un cinquième appartenant à des communes est sous le contrôle restrictif de l'Etat, et la balance, très près d'une moitié (en Prusse 53 pour 100) appartient à des particuliers, pour l'usage de leurs propriétaires sans restriction, excepté dans quelques cas où le danger auquel pourraient être

exposés des terres agricoles avoisinantes par suite de la coupe de la forêt sans discernement rend nécessaire son administration conformément à des règles restrictives. Cependant le bon exemple donné par l'administration des forêts du gouvernement a fortement réduit les propriétaires de forêts particulières à les administrer de la même manière, et ils emploient fréquemment l'employé de l'Etat le plus rapproché moyennant une légère rémunération à préparer leurs plans d'exploitation.

“ En Allemagne, où la sylviculture empirique a été pratiquée depuis plus de deux siècles, la nécessité d'expérimentation sur une base scientifique, bien que reconnue depuis longtemps, n'a trouvé que récemment une expression pratique. La France a suivi l'exemple, et nous pouvons dire qu'à partir de 1870, lorsqu'on a établi les premières stations expérimentales, une à Baden et une autre dépendant de l'école forestière de Thorana, dans la Saxe, on a inauguré une nouvelle ère dans l'art de la sylviculture.

“ Les autres gouvernements ont bientôt suivi, de sorte qu'il y a maintenant huit stations centrales d'expérimentation forestière; et un grand nombre de stations secondaires. Toutes ces stations, à part l'autrichienne, ont formé une union appelée l'Association des stations allemandes d'expérimentation forestière, et travaillent harmonieusement ensemble sur un plan commun, pour fournir de base scientifique à une administration rationnelle des forêts, basée sur des expériences exactes et des recherches soigneuses.

“ Votre gouvernement peut se féliciter de pouvoir profiter de l'expérience des anciennes nations. Car bien que les méthodes administratives d'Europe et l'administration locale peuvent ne pas s'adapter au Canada, leur étude pourra être d'une grande utilité pour créer un système à notre usage particulier. Quant à leur méthode de recherches scientifiques pour déterminer des lois naturelles générales qui gouvernent la croissance des forêts, nous ne devons pas hésiter à adopter la première et appliquer la seconde aussi bien en sylviculture qu'en agriculture.

“ Les lois naturelles étant uniformes dans le monde entier, leur application pratique ne dépend que d'un jugement sain sur les conditions locales. Nous devons les étudier ici. Ce que nous ne savons pas et ce que nous ne pouvons apprendre dans les nombreux livres publiés en Europe sur la sylviculture, c'est la capacité de nos espèces indigènes—pas moins de 95 en Canada (et une vingtaine seulement en Allemagne); leur rapidité de croissance à différentes époques de leur vie; leur adaptabilité aux conditions de sol et de climat; le meilleur moyen de les propager et leur traitement dans la forêt en général; l'époque de leur maturité; leur valeur comme bois de construction; leur valeur comme agent de la conservation des forêts; leur puissance de rendement; leur conduite les uns envers les autres, (considération très importante et presque entièrement méconnue dans ce pays par les sylviculteurs) et plusieurs autres points essentiels pour se livrer avec succès à la sylviculture. Ayant égard à notre ignorance complète sur la culture de nos espèces indigènes, je ne toucherai pas la question d'acclimatation des arbres étrangers.

“ Des observations minutieuses et l'expérience scientifique sont nécessaires pour acquérir cette connaissance fondamentale.

“ Dans ce travail il y a surtout un point qu'il ne faut pas négliger, savoir, que les observations sur la croissance des arbres servant en sylviculture doivent être faites dans l'état où ils se trouvent dans la forêt. Le pépiniériste et le jardinier ont un but bien différent en vue. Ils travaillent dans des conditions différentes; leurs expériences peuvent souvent induire en erreur le forestier, et l'on ne peut dans bien des cas adopter leurs méthodes. Si donc l'on doit faire quelque chose pour l'expérimentation forestière, celui qui tente l'expérience doit étudier les conditions forestières et s'en servir dans ses expériences.

“ Je vois que l'Acte des terres fédérales, tel qu'amendé, pourvoit à la création de réserves sur les versants et les crêtes des montagnes Rocheuses dans le but de conserver un approvisionnement d'eau uniforme. Ces réserves devraient être placées sous la même direction que les stations expérimentales forestières. D'autres réserves dans la plaine, offrant l'occasion d'étudier les diverses conditions forestières et d'appliquer les conclusions à des résultats pratiques, ne sont pas seulement un accessoire essentiel de l'expérimentation en forêt, mais peuvent éventuellement former un noyau d'économie forestière systématique.

“ Ces réserves, tout en servant en premier lieu de terrain d'expérience, devraient être assez vastes pour établir et supporter un département forestier régulier, et avec une politique de conservation, pourraient être administrées de manière à démontrer leur possibilité au point de vue financier, et avec le temps elles pourraient payer les dépenses de toutes les stations forestières d'expérimentation. L'Allemagne, avec une étendue en forêt de 35,000,000 d'acres, dont 33 pour 100 seulement appartiennent à l'Etat, dépense pour les stations expérimentales seules, une somme de plus de \$30,000, sur lesquels il n'est payé que très peu d'appointements, les expérimentateurs étant payés autrement. L'expérimentation a donc en sylviculture comme en agriculture un double caractère, la pépinière et le jardin-forestier en rapport avec le laboratoire-botanique correspondant au laboratoire du chimiste agricole, tandis que la ferme modèle trouve sa contre-partie dans la forêt naturelle et la plantation.

“ Il serait trop long d'entrer ici dans les détails d'organisation, mais je dirai seulement qu'il est nécessaire de centraliser l'ouvrage et que la station centrale devrait dépendre des collèges agricoles ou des stations agronomiques où l'on peut plus facilement et à meilleur marché s'aider d'appareils scientifiques. La sylviculture, de même que l'agriculture, ayant pour base la connaissance des sciences naturelles, il serait avantageux d'obtenir l'aide du personnel scientifique de ces institutions; des spécialistes en botanique, en chimie, en technologie, en géologie, etc., peuvent recevoir instruction d'étudier leurs sujets dans leurs relations avec la sylviculture, et les lectures faites de temps à autres ou régulièrement sur les questions forestières, par le directeur de la forêt et son personnel, attireront bientôt l'attention des élèves en agriculture et les feront appliquer ces principes sur les lots à bois chez eux.

“ J'espère que vous trouverez dans les suggestions précédentes quelque chose qui vous aidera à décider si votre gouvernement doit prendre des mesures pour l'avenir, et comment il devrait les prendre, non seulement des arbres canadiens, mais des établissements agricoles sur les plaines sans arbres.

“ Si je puis encore vous être utile veuillez m'indiquer de quelle manière, et je le ferai avec plaisir.

“ Votre très dévoué,

“ BERNHARD E. FERNOW.”

J'ajoute, comme un article intéressant du budget de la Prusse (l'administration allemande la plus économique), pour l'exercice du 1er avril 1885-86, les chiffres suivants (chiffres ronds):

Dépenses totales de l'Etat.....	\$315,000,000
Etendue totale	86,000,000 d'acres.
Etendue totale des forêts de l'Etat... 6,600,000 “	
Dépenses totales du département forestier.....	8,250,000
Dont un crédit spécial pour l'achat de terres incultes, et le dégrèvement.....	575,000

Sur balance des frais d'administration :—

Personnel (4,600 officiers de tous grades).....	34 pour 100
Matériel	58 “
Frais généraux.....	8 “
Pour écoles forestières et fins scientifiques.....	\$ 48,250
Total des recettes brutes du département forestier....	13,250,000
Sur lesquels il a été reçu pour bois (260,000,000 pieds cubes).....	11,700,000
Revenu net du département forestier	5,000,000

COLLÈGE D'AGRICULTURE, STATIONS AGRONOMIQUES, ET ÉCOLES D'HORTICULTURE ET DE SYLVICULTURE DANS LES AUTRES PAYS.

Comme nouvelle preuve du fait qu'il se produit un mouvement général dans les pays les plus civilisés pour encourager les recherches et les expériences, et pour obtenir et distribuer des renseignements dans le but de favoriser l'agriculture, il vous sera maintenant soumis certains faits relatifs à quelques-unes des écoles d'agriculture, d'horticulture, d'agronomie et de sylviculture des autres pays.

Dans le cours de l'automne de 1883, le professeur A. S. Welch, ex-président du collège d'agriculture de l'Iowa, visita l'Europe à la demande du commissaire de l'agriculture des États-Unis dans le but de s'enquérir de l'organisation et de l'administration des principales écoles d'agriculture d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique. Il y passa quelques mois, et à son retour, en 1884, il soumit un rapport qu'a publié récemment le département d'agriculture de Washington, dans lequel on a glané les renseignements suivants :

ANGLETERRE.

Collège royal d'agriculture, à Cirencester, Angleterre.

Cette institution bien connue a été fondée en 1345 par une compagnie de nobles ayant à leur tête feu le prince Albert, et fut constituée en corporation en même temps sous l'autorité d'une charte accordée par la reine Victoria. Par la vente des actions, on réalisa une somme suffisante pour bâtir l'édifice principal du collège, qui est une imposante construction gothique, située à un mille et quart de Cirencester. L'édifice a une façade de 300 pieds et contient les appartements des professeurs internes, les dortoirs des élèves, la bibliothèque, les salles de cours, les laboratoires, musées, etc.

En 1880, l'institution fut pour la première fois nommée par Sa Majesté, le "Collège royal d'agriculture d'Angleterre." Le patron régulier est le prince de Galles, et le duc de Marlborough en est le président. Le collège n'a pas de fonds de dotation ; ce qu'il reçoit des élèves et le patronage de l'association sont ses seuls moyens de support.

Il y a environ 70 élèves, dont 50 résident dans le collège ; les autres sont des externes, qui pensionnent en ville. Les élèves internes paient £135 (\$658) par année ; les externes, pour l'instruction seule, paient £75 (\$365).

L'instruction consiste en des cours sur l'agriculture pratique et scientifique, les travaux mécaniques de la ferme, en expérience, dans le champ, et dans la pratique dans l'hôpital vétérinaire. A ces sujets on ajoute la chimie, la géologie, la botanique, la zoologie, la mécanique, la physique, la mensuration, le génie pratique, l'arpentage des terres, la tenue des livres et l'architecture. Les élèves qui composent ces classes, prennent avec soin des notes sur les sujets qui leur sont expliqués, puis ils consultent les auteurs, et se préparent à un examen hebdomadaire par écrit, dont le résultat détermine en partie leur rang.

Le laboratoire chimique est parfaitement aménagé, et les études sont dirigées par un personnel de professeurs compétents qui instruisent les élèves dans les procédés chimiques, particulièrement dans les analyses des substances ayant rapport à l'agriculture.

Dans la salle des cours se trouve une collection de pieds de blé, avec racines et épis bien conservés, indiquant les résultats d'une expérience de sir J. B. Lawes, de Rothemsted, sur une seule variété de blé cultivée pendant dix-neuf années consécutives dans vingt-huit petites pièces de terre, dont l'une n'avait reçu aucun engrais, tandis que les autres étaient annuellement traitées avec une quantité définie d'engrais spéciaux. De cette manière, au moyen de dix-neuf applications répétées, on s'assura de l'effet exact de chaque engrais, et l'on obtint une série très instructive de spécimens, les produits non engraisés n'indiquant environ qu'une moitié de la grosseur et du poids de ceux qui avaient été mieux engraisés. La grosseur et le rendement relatif des différents échantillons indiquèrent que le superphosphate de chaux et les sels d'ammoniaque produisaient les meilleurs résultats.

Le laboratoire biologique est bien muni de microscopes et autres appareils.

L'excellent jardin botanique de l'institution est très intéressant, il contient un grand nombre de plantes, surtout de graminées et autres espèces économiques.

Il y a aussi un grand et précieux musée. Il contient une collection complète d'engrais de commerce, de tourteaux de fourrage, y compris ceux faits avec de la graine de chanvre, de colza, de palmier, de coco, de coton et de lin, ainsi qu'une collection de sucres, d'amidons, d'huiles animales et végétales, et de phosphates minéraux. Une collection intéressante est une série de modèles en cire représentant les racines anglaises et un grand nombre de grains et céréales britanniques adroitement conservés. La collection vétérinaire est très considérable aussi, et comprend un assortiment de modèles en papier maché pour enseigner l'anatomie des animaux domestiques.

Le département de la physique est bien muni d'appareils pour faire des expériences sur la lumière, la chaleur, l'électricité, etc. La prééminence qu'on donne aux modèles d'engins, de pompes, de roues hydrauliques et aux appareils mécaniques, indique qu'on reconnaît pleinement les relations pratiques de ce département avec l'agriculture.

La ferme du collège consiste en 500 acres de terre divisés en vingt champs dans lesquels on cultive une grande variété de récoltes d'après un système de rotation approuvé. Dans le département des animaux on élève spécialement des moutons Cotswold et de cochons Berkshire, et l'on voit ici quelques échantillons des plus perfectionnés de ces races, ainsi que de bons échantillons de toutes les autres races principales de moutons dans le monde. On élève aussi des chevaux et des bêtes à cornes, mais sur une moins grande échelle.

Collège d'agriculture de Downton.

Ce collège, situé à Downton, près de Salisbury, a été fondé en 1880, dans le but de préparer les élèves à devenir propriétaires de terres, fermiers, etc. La ferme comprend 550 acres, et par suite de la diversité de son sol, elle s'adapte très bien aux fins d'instruction. Un troupeau de moutons Hampshire-Down, comptant environ 700 têtes, forme la partie la plus importante du département des animaux à ce collège.

Les professeurs Fream et Sheldon, qui sont tous deux bien connus dans ce pays par leurs écrits sur les ressources agricoles du Canada, sont activement occupés dans ce collège.

Les cours sont d'un caractère à peu près semblable à ceux du collège Royal d'agriculture, et embrassent toute la science de l'agriculture et autres sciences qui s'y rattachent, l'enseignement étant puissamment secondé par des laboratoires bien aménagés et munis d'appareils de formes les plus récentes. Dans ce collège, on exige que les élèves travaillent dans les champs, et aident aux soins à donner aux animaux.

Le prix, comprenant la pension, le logement et l'enseignement est de £129 (\$628) par année; pour les élèves qui pensionnent en dehors du collège, le prix est de £60 (\$292).

FRANCE.

On fait, en France, de rapides progrès en agriculture expérimentale. J'ai recueilli une bonne partie des renseignements qui suivent dans le rapport du comité spécial de la Chambre des communes, dont j'ai déjà parlé:—

En 1868, le ministre d'agriculture de France commissionna M. L. Grandeaup, qui est très versé dans la science agricole, de visiter les stations agronomiques d'Allemagne, et de "faire rapport sur le fonctionnement de ces institutions, sur les services qu'elles rendent à la population allemande, et sur les avantages que la France retirerait en encourageant la création d'établissements analogues." Il revint rempli d'admiration pour ces stations agronomiques, qu'il dit produire les résultats les plus heureux, et il ajoute: "A quelque prix que ce soit, il faut faire connaître à nos fermiers l'art d'expérimenter. En un mot, il est à l'avenir indispensable que l'agriculture, qui dans notre pays a été jusqu'à présent une science d'observation, devienne en même temps une science expérimentale. De cette manière, et de cette manière seulement nous pourrions arriver à de meilleurs résultats, qui seront des plus rémunérateurs, et qui compenseront de beaucoup l'augmentation de travail que le cultivateur s'imposera en adoptant la nouvelle manière."

"La démonstration évidente des avantages qui résultent en agriculture, de l'union de la science chimique, et de l'expérience physiologique qu'on a réalisés aux stations, s'impose de plus en plus chaque jour, aux cultivateurs pratiques. Leur méfiance de ceux qu'ils appelaient les savants diminue chaque jour et ils se hâtent de venir demander à la station les conseils et les renseignements dont ils ont le plus besoin pour leurs travaux quotidiens."

Comme résultat de cette mission il y avait en France, en 1878, quarante-trois stations agronomiques subventionnées par l'État, vingt-quatre recevant de 1,750 à 16,467 francs chacune, et dix-neuf de 500 à 3,000 francs.

A la France revient aussi l'honneur d'avoir résolu les difficiles problèmes qui génaient autrefois l'industrie du sucre de betterave, résultat qui est dû en grande partie à la libéralité du gouvernement français. La France s'est aussi placée dans une position préminente par l'encouragement qu'elle a donné à la plantation des arbres, et quelques parties de son territoire autrefois nues et arides, sont maintenant couvertes de pin d'une croissance luxuriante.

ALLEMAGNE.

Académie royale d'agriculture de Poppelsaorf, près de Bonn, Prusse.

L'Académie royale d'agriculture appartient à la plus haute classe des écoles d'agriculture de la Prusse. Elle vise à donner un cours complet d'instruction dans les sciences sur lesquelles repose l'agriculture progressive, de même que l'instruction pratique dans tous les détails de l'agriculture pratique. Elle entreprend aussi de faire des expériences étendues dans chaque département d'agriculture, dans le but d'améliorer ses procédés et d'augmenter la valeur de ses produits, et s'efforce de faire des études initiales sur les sciences qui servent de base à l'agriculture.

Pour atteindre ces objets, l'institution est libéralement subventionnée par le gouvernement allemand. Elle a une faculté de savants, une ferme bien conduite, des terrains d'expérience étendus et des étables, des animaux domestiques, un musée, un jardin botanique et des serres, de nombreux laboratoires sous la direction d'experts savants, et abondamment munis d'appareils scientifiques.

La faculté se compose d'un directeur et de 18 professeurs, ayant chacun un ou plusieurs aides. Il y a aussi d'autres officiers et commis qui s'occupent des affaires de routine.

Le directeur est chargé de la direction générale, il a le contrôle des fonds votés par le gouvernement pour le support de l'académie, et fait un rapport annuel au ministre de l'agriculture.

Le cours d'instruction est de deux ans et n'est pas ouvert aux paysans. Il n'y a que les classes moyennes et élevées qui peuvent se prévaloir de ses avantages. Le nombre ordinaire des élèves est de 85, dont plus de la moitié suivent le cours d'agriculture; les autres suivent le cours de génie agricole.

On pourra se faire une idée de l'étendue des travaux d'expérience entrepris par cette académie, lorsqu'on saura que pour le blé d'hiver seul on a mis à l'expérience 600 variétés pour connaître les espèces qui s'adapteraient le mieux aux sols de l'Allemagne. On a aussi mis à l'épreuve 650 variétés de pommes de terre américaines, anglaises et allemandes pour le même objet. Dans plusieurs des autres départements, on a fait de semblables cours d'expérience.

Institut royal pour la culture des fruits et de la vigne.

Cet institut, établi par le gouvernement prussien il y a douze ans, est situé à Geisenheim, sur le Rhin, au centre du pays vignoble.

La faculté se compose de quatre professeurs, qui sont tous des savants, outre leurs aides et les jardiniers. Les terrains d'expérience sont vastes et bien approvisionnés, chaque division étant placée sous la surveillance d'un expert spécial. Les bâtiments, musée, laboratoires et caves sont vastes, commodes et bien adaptés à leurs différents objets, et il y a une excellente bibliothèque composée de livres nombreux. Dans cet établissement la loi limite à 50 le nombre des élèves.

Tout en ayant pour but principal d'enseigner la culture des fruits, cet institut comprend aussi dans son cours la culture des légumes, la culture maraîchère et jusqu'à un certain point l'arboriculture. On porte spécialement attention à la culture de la vigne et à la fabrication du vin ; ainsi qu'à la culture des pommes et des poires.

Dans le verger expérimental il y a près de 400 variétés de pommes, qui sont soumises à l'épreuve pour connaître leur excellence comparative tant pour les pommiers-type que pour les pommiers-nains ; 400 variétés de poires, 60 de prunes, 50 de pêches et 24 d'abricots, qui toutes à maturité sont soumises à une comparaison soignée par des experts qualifiés. Dans la section des petits fruits il y a 66 variétés de groseilles, 45 de framboises et 100 de fraises.

Dans le vignoble expérimental, 350 variétés de raisins de toutes les parties du monde sont soumises à l'épreuve pour connaître leur capacité de production, leurs qualités comme fruits de table et pour la fabrication du vin. Il y a ici des serres et des bâtiments pour la propagation des plantes, qui donnent toutes facilités de multiplier les sortes désirables pour faire des expériences plus approfondies.

Les dépenses énormes encourues pour l'entretien de ces écoles pour un nombre si limité d'élèves, et ce nombre étant limité par la loi, sembleraient indiquer qu'on attache une bien plus grande importance aux résultats généraux des travaux d'expérience dont le public tout entier reçoit tout le bénéfice dans les rapports annuels, qu'à l'instruction qu'on y donne. De plus, avec un personnel de professeurs aussi nombreux et un nombre comparativement si petit d'élèves, l'enseignement peut être donné par les professeurs ou leurs aides, sans nuire beaucoup aux travaux d'expérience.

BELGIQUE.

Ecole forestière royale de Bavière.

Cette école, qui est située à Ascheffenburg, donne une instruction très complète en sylviculture. A part un personnel complet de professeurs qui instruisent dans toutes les sciences qui se groupent autour de l'art de connaître les bois et les forêts, il y a de grands musées et d'excellents laboratoires munis de toutes sortes d'instruments scientifiques. Il y a ici 85 élèves.

Stations agronomiques.

En Belgique, il y a aussi neuf stations agronomiques subventionnées conjointement par le gouvernement et par les sociétés d'agriculture locales. On s'occupe

surtout de travaux chimiques dans ces stations. A la station de Gand, qui peut être regardée comme le type du groupe, il y a un directeur, un chimiste et trois aides; un laboratoire de chimie bien fourni d'appareils pour les analyses, une étable et une chambre d'alimentation.

A ces stations on fait des analyses d'aliments, de produits de la ferme, d'herbes et de fourrages pour la production de la viande ou du lait, afin de déterminer leur valeur comparative; on analyse aussi les engrais, surtout les engrais de commerce, tels que les achète et les emploie le fermier belge.

Autrefois les petits fermiers de ce pays s'en faisaient honteusement imposer par les vendeurs d'engrais et de pâture falsifiés pour les animaux, dont ils ne pouvaient découvrir la falsification qu'après avoir dépensé une forte partie de leurs moyens pour les éprouver. Maintenant, par l'agence de ces utiles institutions, le fermier peut faire déterminer d'avance la valeur réelle de ces substances et se protéger ainsi contre toute imposition.

La betterave à sucre est cultivée en grande quantité en Belgique de graine importée, dont quelques échantillons étaient très falsifiés avec de vieilles matières sans valeur. Les stations ont rendu de très précieux services aux cultivateurs en éprouvant la vitalité des divers lots offerts sur le marché, et ont ainsi réussi à empêcher, en grande mesure, la perte de travail et autres pertes résultant de l'emploi de graines sans valeur.

Des expériences d'alimentation ont été très soigneusement faites avec différentes races d'animaux, et les résultats ont été rendus publics. Les officiers de cette station ont aussi consacré un peu d'attention aux contrefaçons dans les tissus de commerce, en déterminant la quantité précise de coton qui entre dans les marchandises mixtes. On n'enseigne pas dans ces stations.

École d'horticulture de Gand.

C'est une des deux écoles nationales entretenues par le gouvernement belge. Le conseil d'instruction se compose de sept professeurs, et le cours d'études se fait en trois ans. Le nombre des élèves est limité à 25.

A cette école la culture des fleurs est la principale branche qui reçoit l'attention quant à l'enseignement et à la pratique. Pour cela on consacre beaucoup de temps à la botanique. Pour aider aux études il y a de grandes collections de plantes dans les serres, et un immense herbier de 30,000 spécimens composés d'espèces de toutes les parties du monde. Des collections, des cartes et des modèles montrent la structure et le caractère des fleurs et des fruits, tandis que d'excellents microscopes permettent aux élèves d'étudier la même structure et les tissus des plantes où l'on enseigne cette partie de l'art du jardinier, et on y fait de nombreuses expériences. La culture de la bulbe, qui est une branche importante de commerce de la floriculture en Belgique, est parfaitement enseignée à cette école.

Les serres sont très grandes. La construction principale est de 250 pieds de long, 60 pieds de large et 40 pieds de haut. Elle renferme surtout des plantes tropicales. Pour celles qui demandent une température plus basse, il y a une autre maison de verre de 200 pieds de long, et 30 pieds de large. On a aussi construit une maison spéciale pour les orchis et les plantes aquatiques.

AUTRES PAYS.

Continuer à décrire en détail les travaux qui se font dans les autres pays pour l'avancement de l'agriculture dans les autres pays deviendrait probablement fastidieux, puisqu'un volume n'épuiserait pas le sujet, et que le caractère des travaux est à peu près semblable partout. Quelques remarques générales permettront au lecteur de se former une légère idée de l'étendue des travaux qui se font tranquillement dans beaucoup de pays, dont quelques-uns sont supposés par ceux qui ne sont pas renseignés, être très arriérés dans ces entreprises.

Le Collège d'agriculture de Petrovsk, près de Moscou, en Russie, est très vaste, bien conduit et bien patronisé, et est muni de tout ce qu'il faut pour l'enseignement efficace. Il a 1,200 acres de terre, avec les pépinières, jardin botanique, forêts, etc., on y cultive toutes sortes de grains dans les champs. 800 élèves environ y suivent les cours.

Il y a aussi dans ce pays d'autres institutions agricoles et pomologiques qui rendent de grands services.

Le jardin botanique de St-Pétersbourg, sous la direction du Dr Regel, est au rang des plus vastes et des plus complets du monde. En sylviculture la Russie a fait des progrès énormes, et elle a maintenant, d'après le rapport du professeur Budd, pas moins de 12,502 forêts ayant un nom, couvrant 30,000,000 d'acres. Il y a 762 stations forestières appartenant à l'Etat dans tout l'empire, sous la direction d'un nombre égal de directeurs savants. Dans les steppes, beaucoup de terres autrefois dénudées, à cause de l'insuffisance de la pluie qui y tombait, ont été, depuis un demi-siècle, mis en bon état pour la culture par la plantation d'étendues de 15,000 à 30,000 acres chacune, ce qui a eu pour effet d'attirer une chute locale de pluie suffisante pour y cultiver avec succès. Dans une province, celle de Tula, où il n'existait autrefois que très peu de bois, le gouvernement possède sept plantations variant en étendue de 18,000 à 21,000 acres chacune.

En Silésie, l'institut pomologique du roi à Proskau est une des meilleures écoles d'horticulture et de sylviculture d'Europe; 300 acres de terre y sont consacrés à éprouver tous les fruits les plus durs du nord et de l'est de l'Europe; des institutions semblables existent dans presque tous les pays du continent.

En Irlande, on a récemment introduit dans les écoles élémentaires un système d'éducation agricole qui promet beaucoup. Ces écoles dépendent de fermes modèles et de jardins où l'on enseigne aux enfants les principes de l'agriculture et de l'horticulture.

Dans un rapport récent, il est dit que 45,000 à 50,000 enfants sont annuellement examinés sur leurs progrès dans les études agricoles, et qu'environ la moitié de ce nombre ont réussi à gagner des bons points pour leurs progrès dans cette branche. L'institut d'agriculture Albert à Glasnevin, à part ses autres bons travaux, forme des instituteurs dans ce but, parce que tous ceux qui enseignent les écoles élémentaires en Irlande sont priés de passer des examens sur ce sujet avant d'entrer en fonctions. Si l'on adoptait quelque mesure semblable au Canada et si l'on éveillait l'intérêt des enfants de toutes classes en présentant à leur esprit quelques-uns des caractères les plus attrayants de l'agriculture, il y a toute raison de croire que l'effet sur les progrès agricoles seraient très marqués dans une seule génération. L'école d'agriculture et de laiterie de Munster rend d'éminents services aux fermiers du comté de Cork.

Un grand nombre de stations agronomiques ont été établies dans différentes parties de l'Allemagne, environ quatre-vingt en tout; des stations semblables sont en exploitation active en Autriche, en Hongrie, en Italie et dans d'autres pays d'Europe, la plupart soutenues ou subventionnées par les gouvernements respectifs. La culture du bois sur une vaste échelle a occupé l'attention de beaucoup de personnes dans ces pays, ainsi qu'en Australie et dans les Indes.

Le Japon aussi marche dans la même voie. Il y a quelques années les Japonais ont établi des fermes pour y faire des expériences en agriculture près de Tokyo, où l'on cultivait des arbres, arbrisseaux et fruits de pays étrangers, et les sortes qui promettaient le plus étaient propagées et disséminées.

Récemment le gouvernement japonais a retenu les services d'un éminent agriculteur américain pour un certain nombre d'années avec des appointements libéraux dans le but d'établir dans l'Empire japonais des stations agronomiques sur le plan américain.

CONCLUSION.

Les travaux qu'on désire voir entreprendre peuvent se résumer comme suit :

(a) Faire des recherches et vérifier les expériences destinées à constater la valeur relative, sous tous rapports, des différentes races d'animaux, et leur adaptabilité aux diverses conditions climatiques et autres qui règnent dans les différentes provinces et dans les territoires du Nord-Ouest ;

(b) Étudier les questions économiques qui se rattachent à la production du beurre et du fromage ;

(c) Eprouver les mérites, la vigueur et l'adaptabilité des variétés nouvelles non essayées de blé et d'autres céréales, et des récoltes des champs, des graminées, plantes fourragères, des fruits, légumes, plantes et arbres, et distribuer parmi les personnes engagées dans la grande culture, l'horticulture ou la culture des fruits, aux conditions qui seront prescrites par le ministre, des échantillons des produits de surplus que l'on considérera spécialement dignes d'introduction ;

(d) Analyser des engrais, naturels ou artificiels, et faire des expériences avec ces engrais, afin de constater leur valeur comparative lorsqu'ils sont appliqués à des cultures de différentes espèces ;

(e) Etudier la composition et la digestibilité des aliments destinés aux animaux domestiques ;

(f) Faire des expériences dans la plantation d'arbres propres aux bois de construction ou à l'ombrage ;

(g) Etudier les maladies auxquelles sont sujettes les plantes et les arbres cultivés, et aussi les ravages des insectes destructeurs, et constater et essayer les moyens préventifs et remèdes les plus utiles dont il faut faire usage dans chaque cas ;

(h) Etudier les maladies auxquelles les animaux domestiques sont sujets ;

(i) Constater la vitalité et la pureté des graines agricoles ; et

(j) Faire toutes autres expériences et recherches se rattachant à l'industrie agricole du Canada, qui seront approuvées par le ministre.

Le tout respectueusement soumis,

WM. SAUNDERS.

LONDON, Ont.,

20 février 1886.

No 55.

**RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION DU ROYAUME-UNI
ET D'EUROPE.****RAPPORT ANNUEL DU HAUT COMMISSAIRE DU CANADA SUR LE
SERVICE D'ÉMIGRATION.**

CANADA,

BUREAU DU HAUT COMMISSAIRE,

9, VICTORIA CHAMBERS,

LONDRES, S. W., 20 février 1886.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports des agents de votre département, MM. Dyke, Grahame, Foy, Connolly et Down, pour l'année dernière. Ces rapports contiennent des renseignements importants et intéressants, non seulement au sujet de l'émigration et de l'agriculture, mais aussi sur les relations commerciales entre le Canada et l'Angleterre, question qu'ils ont abordée d'après mes instructions spéciales.

M. Dyke a, dans ses observations sur le commerce des bestiaux et des produits de la laiterie, signalé de nouveau des sujets d'un grand intérêt pour les cultivateurs canadiens, et les détails qu'il donne, les recommandations qu'il fait, recevront sans aucun doute toute l'attention que leur importance mérite. M. Dyke s'est aussi efforcé d'obtenir des relevés statistiques se rattachant au commerce des phosphates, et les comparaisons qu'il fournit au sujet des dépôts dans divers pays seront très utiles à ceux qui exploitent cette industrie, dont le développement est rapide en Canada.

M. Grahame traite très au long la question du commerce des bestiaux avec l'Écosse, et le résultat de ses recherches acquiert une valeur particulière par le fait des connaissances qu'il possède à ce sujet. On lira avec beaucoup de plaisir, en Canada et en Écosse, cette partie de son rapport qui a trait au succès obtenu par les émigrants envoyés par lady Gordon Cathcart.

Les remarques que je viens de faire sur la valeur des rapports s'appliquent également à ceux de MM. Foy, Connolly et Down ; mais inutile pour moi d'entrer dans les détails des nombreux renseignements intéressants qu'ils contiennent. Je désire seulement exprimer ici la satisfaction que m'a donnée l'énergie déployée par ces messieurs dans leurs opérations, et déclarer que, dans mon opinion, ils ont rendu un service considérable au Canada.

Grâce à l'obligeance du Conseil du commerce, je suis en mesure de donner les chiffres officiels établissant le nombre des émigrants partis d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse l'année dernière pour le Canada, de même que celui des émigrants d'autres pays qui sont passés par les ports anglais pour se rendre à la même destination.

Origine.	1885.	1884.
Anglais.....	14,855	23,463
Écossais.....	2,327	3,163
Irlandais.....	2,670	4,508
	<hr/>	<hr/>
Total des émigrants d'origine anglaise...	19,852	31,134
Etrangers.....	3,086	5,866
Origine non désignée.....		43
	<hr/>	<hr/>
	22,938	37,043
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Il convient de faire observer que ces chiffres ne représentent nullement le total des émigrants partis d'Angleterre pour le Canada, et qu'ils ne donnent pas une idée exacte du mouvement qui a eu lieu. Ceci est dû au fait qu'un très grand nombre passent maintenant par les États-Unis, aussi bien que par des voies directes jusqu'à Québec et aux provinces maritimes. Ces personnes sont désignées dans les rapports du Conseil de commerce et les rapports américains comme émigrants à destination des États, pour la simple raison que si elles ne prennent pas de billets directs jusqu'à destination, nul ne sait le pays où elles vont se fixer. Les prix de traversée de l'océan par les lignes de New-York et autres lignes américaines ont été très bas, et il y a aujourd'hui une beaucoup plus forte concurrence qu'auparavant pour obtenir des immigrants canadiens. Je ne donne pas ce fait comme explication de la diminution apparente de l'émigration de 1885 comparée avec celle de 1884, car les mêmes causes ont existé dans ces deux années, mais il est évident que d'une année à l'autre les lignes américaines transportent un plus grand nombre de passagers canadiens.

Le volume général de l'émigration a encore diminué en 1885. Il paraît avoir des périodes d'augmentation et de diminution correspondant plus ou moins avec les temps de prospérité et de stagnation ; la statistique nous offre d'abondantes preuves de ce fait. Les opinions diffèrent au sujet des causes de ces fluctuations que nous montrent les rapports, mais il n'y a aucun doute que l'émigration est plus considérable pendant les périodes de prospérité relative, et plus petite lorsque le commerce n'est pas aussi bon. Naturellement le Canada s'est senti de cette diminution comme tous les autres pays mentionnés dans les rapports du Conseil du commerce. Il y a d'autres raisons spéciales qui expliquent cette diminution en ce qui regarde le Canada, mais avant de les mentionner, je désirerais faire remarquer

qu'en prenant une moyenne d'années, le courant d'émigration vers le Canada montre une augmentation des plus appréciable. De 1868 à 1879, la moyenne du nombre des émigrants indiqués dans le rapport du ministre de l'agriculture comme s'étant fixés en Canada est de 30,000 par année. Depuis 1880, époque où la charge de Haut Commissaire a été établie, jusqu'en 1884 (les relevés les plus récents) la moyenne annuelle a été de 97,000. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, et montrent l'intérêt croissant que l'on porte au Canada dans tous les pays d'où partent les émigrants, ce qui fait bien augurer pour l'avenir. Je dois dire que l'insurrection du Nord-Ouest a influé dans une grande mesure sur l'émigration qui se dirigeait vers toutes les parties du Canada. Personne n'est plus timide et plus craintif que celui qui se propose d'émigrer, et les rapports envoyés ici, rapports exagérés et inexacts touchant " les atrocités des sauvages " et les " griefs des métis " ont obtenu sans doute quelques-uns des résultats que leurs auteurs en espéraient. J'ai fait de mon mieux pour les combattre, mais la réfutation n'arrive pas toujours à ceux qui ont été trompés par de faux renseignements. Néanmoins, bien que nos concurrents se soient servis de l'insurrection comme d'une arme contre nous, je ne prévois pas que les mauvais effets en subsistent longtemps, car la promptitude du gouvernement à supprimer la révolte et le sentiment national qui s'est manifesté dans toutes les classes de la population sont une preuve que dans le Canada l'on tient à maintenir la loi et l'ordre, que la justice est administrée avec fermeté et impartialité, et que les colons n'ont pas à craindre le désordre et l'anarchie.

Ce qui a aussi nui à l'émigration dans une certaine mesure, ce sont les remarques intempestives et trompeuses faites sur cette question dans certaines assemblées en Canada et dans quelques journaux. On paraît oublier que les gouvernements et leurs agents ne peuvent avoir aucun intérêt à envoyer au Canada des gens dont ce pays n'a pas besoin, et qui ne feront probablement pas de colons heureux et satisfaits. Je puis dire en toute sûreté que toutes les précautions possibles sont prises par vos agents pour empêcher l'émigration de gens qui ne conviennent pas, et qu'ils ne donnent de l'aide qu'aux journaliers de ferme et aux servantes bien recommandés. On ne peut empêcher cependant que des erreurs se produisent de temps à autre et que des émigrants qui ne sont pas désirables soient partis d'ici; mais il est injuste de partir de là pour condamner en général l'aide accordée à l'émigration. On rencontre de ces cas dans tous les pays, même dans ceux où le choix des émigrants est soumis à un contrôle plus rigoureux que celui exercé par le Canada. En règle générale l'émigration est d'un grand avantage pour tous les pays, parce qu'elle apporte avec elle un surcroît de force et de richesse qui doit nécessairement aider au développement du pays: Quelques bons à rien peuvent partir de temps à autre, mais ils ne tardent pas à comprendre leur position, et généralement ils apprennent bien vite que s'ils veulent vivre il leur faut travailler. On ne doit pas s'étonner si parmi les voyageurs qui se rendent du Canada par la voie des Etats-Unis ou par

celle du Saint-Laurent, et qui reçoivent de l'aide pour leur passage ou n'en reçoivent pas, il se trouve quelques émigrants qui ne sont pas propres à faire des colons. Il est tout juste qu'une investigation soit faite dans de pareils cas, mais je désire faire observer que les tirades qu'ils provoquent quelquefois contre l'émigration elle-même et qui cachent certainement un but, sont utilisées par nos concurrents, et ont ainsi l'effet, tout en n'empêchant pas que des émigrants peu désirables partent de temps à autre, de retenir loin de notre pays les autres classes d'émigrants dont il a besoin.

On a tout essayé pour encourager l'émigration d'agriculteurs au Canada, pour les engager non seulement à s'établir sur des terres en culture qui peuvent être obtenues dans les anciennes provinces, mais sur les concessions gratuites du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Il est vrai que le nombre des émigrants a été un peu moindre qu'il avait habitude d'être, mais cela n'est pas dû à un relâchement de travail ni d'efforts de la part de vos agents. Je crois pouvoir dire en toute sûreté que la classe d'émigrants partie pour le Canada cette année est telle que n'importe quel pays la recevrait avec plaisir et profit. L'agriculture a été très inactive en Angleterre l'année dernière, et sur ce sujet M. Dyke donne des chiffres intéressants. Bien que la récolte eût une plus belle apparence que d'habitude, et qu'elle se fit heureusement, excepté dans quelques parties de l'Ecosse et de l'Irlande, les prix ont été très bas, et les cultivateurs n'ont pas retiré grands profits. Mais ils sont conservateurs par nature, très attachés à la terre sur laquelle ils sont nés et ont été élevés, et dans beaucoup de cas persistent à y demeurer jusqu'à ce que la plus grande partie de leur capital soit dépensé. L'augmentation des demandes d'informations me porte à croire cependant que, grâce à la diffusion des renseignements de toutes sortes, l'on commence à porter plus d'attention aux avantages qu'offre le Canada, et je prévois pour cette année une émigration beaucoup plus considérable de cultivateurs de la Grande-Bretagne. Les propositions qui sont faites de toutes parts de favoriser l'industrie agricole en apportant des réformes dans la taxation locale, l'enlèvement des restrictions qui existaient sur la vente et la tenure des terres, et d'autres remèdes encore, retarderont peut-être le mouvement; mais je crois que d'ici à quelques années plusieurs cultivateurs tourneront les yeux vers le Canada comme une terre leur offrant une nouvelle patrie à l'ombre du drapeau anglais. Les avantages que le pays offre aux bons journaliers de ferme ont été annoncés au loin, et je crois que le nombre de ceux qui en profiteront augmentera beaucoup. Les frais constituent cependant une objection, et plusieurs, au lieu d'aller dans les colonies, où ils auraient d'excellents emplois, vont dans les villes grossir les rangs des désœuvrés dont l'état attire beaucoup l'attention. Les colonies australiennes de Queensland et de la Nouvelle-Galles du Sud reconnaissent l'importance de ces journaliers et leur offrent de grandes facilités. Queensland leur accorde des passages gratuits, et la Nouvelle-Galles les fait transporter à très bas prix, de sorte qu'il est facile de voir que ces pays sont dans une position favorable pour faire la concurrence au Canada. J'aurai occasion de revenir sur cette

question un peu plus tard. Il est à regretter qu'un plus grand nombre de servantes ne soient pas allées au Canada. Elles sont, cependant, en grande demande en Angleterre, et les gages sont élevés. On ressent aussi en Australie la rareté des servantes, et ce pays leur offre, outre la perspective de gages élevés, des passages gratuits, deux choses qui font une concurrence défavorable au Canada. De plus ces colonies nolisent des navires pour le transport des servantes, afin qu'elles soient sous la garde des matrones à l'emploi du gouvernement, surveillance qui donne beaucoup de satisfaction non seulement à leurs amis, mais aux sociétés et aux dames qui s'intéressent à elles. Il y a aussi des logis aux ports de débarquement, et l'on y exerce la surveillance sur les émigrantes jusqu'à ce qu'elles aient été placées avantageusement. On voit donc que sous tous les rapports l'Australie offre aux servantes plus d'attraits que le Canada, et si nous voulons une plus grande part de cette émigration, il nous faut offrir plus d'avantages que nous en offrons actuellement.

Quant aux artisans, ou aux journaliers et hommes de peine, on les a dissuadé d'aller au Canada, et on ne leur a pas donné d'aide pour leur passage. Je comprends parfaitement que la crise dont a souffert le Canada comme les autres pays, et l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui a laissé un si grand nombre de travailleurs sans ouvrage, font qu'il est sage de ne pas encourager cette émigration pour le présent, mais j'espère qu'avant longtemps on le pourra.

Je n'ai pas négligé de faire connaître ici les avantages que notre pays offre pour le placement des capitaux, non seulement dans l'exploitation de mines et de forêts, mais aussi dans les terres et manufactures, et aujourd'hui que les placements donnant de bons dividendes sont rares, cette question attirera sans doute plus l'attention qu'autrefois.

Les signes d'une augmentation d'immigrants au Canada, tant d'Europe que d'Angleterre, sont des plus encourageants, bien qu'ils puissent ne pas se réaliser immédiatement. Les demandes de brochures, cartes, et d'informations générales continuent à augmenter, et il ne se passe pas de semaine sans que des conférences, dont le Canada fait le sujet, soient données dans différents districts. C'est le résultat, non seulement du désir qui existe d'obtenir des renseignements, mais encore du fait que plusieurs messieurs qui ont visité récemment le Canada, tiennent à faire connaître ce qu'ils ont vu. Sous ce rapport, les membres de l'Association anglaise ont rendu de grands services, et l'effet de leur réunion à Montréal durera longtemps; de plus, les journaux publient continuellement des lettres de colons partis d'Angleterre dans ces dernières années, et qui ne sont pas fâchés de faire connaître leurs succès et de recommander aux autres de suivre leur exemple. La presse aussi paraît être plus au fait des progrès du Canada, et accorde à notre pays plus d'espace dans ses journaux, ce qui prouve que ces nouvelles ne sont pas dédaignées par les lecteurs. Le succès qu'ont obtenu des personnes venues de Londres, en s'établissant dans les territoires du Nord-Ouest, et celui que paraît avoir la colonie

des Crofters à Moosomin, ont leur effet sur le public et excitent beaucoup d'intérêt. Mais c'est surtout l'achèvement du chemin de fer du Pacifique qui fait le plus espérer une rapide augmentation de l'émigration au Canada. Cette voie ne fait pas que livrer à la colonisation une zone dont la fertilité ne peut être surpassée; elle permet aussi au Canada d'atteindre les marchés de l'Est, la Chine, le Japon, l'Inde et l'Australie, avantage qu'il n'avait pas auparavant.

Ce fait seul devra stimuler les industries du pays, et l'établissement des terres que la construction du chemin a ouvertes ne donnera pas seulement de l'ouvrage tous les ans à des milliers de cultivateurs, mais aussi à tous les autres corps de métiers qui s'alimentent de l'agriculture. Les demandes de renseignements que je reçois ne se limitent pas aux provinces des prairies, et les brochures que je distribue parlent de toutes les provinces. Ainsi, quand un correspondant demande une brochure sur le Manitoba, il en reçoit une aussi qui traite de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard, de Québec, d'Ontario et de la Colombie anglaise. L'achèvement du chemin de fer du Pacifique a beaucoup attiré l'attention sur la Colombie anglaise, et très souvent des renseignements sont demandés sur ses mines, ses bois et autres ressources. La difficulté jusqu'à présent a été d'arriver à cette province, et j'espère que l'on s'en souviendra lorsque la ligne sera ouverte et que les trains directs circuleront. Les quelques saisons défavorables que vous avez eues au Nord-Ouest, dans les deux ou trois dernières années, ont prêté à beaucoup d'exagérations ici, mais je suis certain que l'expérience que les colons acquièrent tous les jours surmontera dans peu de temps un grand nombre de ces difficultés, et que le pays attirera beaucoup plus d'émigrants que maintenant. Outre la circulation des excellentes brochures publiées par votre département, je suis à prendre des mesures pour faire distribuer un grand nombre de rapports spéciaux préparés par le professeur Sheldon, le professeur Fream et le professeur Tanner, qui sont reconnus comme des autorités en agriculture dans ce pays, et dont l'opinion s'impose à l'attention publique. Ces brochures ont été préparées à la suite de visites spéciales faites au Canada en plus d'une occasion, et sont fort recherchées. Le professeur Fream a aussi publié dernièrement, dans le journal de la Société royale d'Agriculture d'Angleterre, des articles traitant de l'agriculture dans nos prairies du Nord-Ouest et dans les provinces de l'Est. Ces écrits sont regardés comme les meilleurs qui aient été publiés sur le sujet, et je suis heureux de rendre hommage à leur excellence.

Il y a présentement beaucoup de misère dans la Grande-Bretagne. Elle sévit principalement dans les grandes villes, et elle est causée non seulement par la stagnation des industries manufacturières, mais encore par la migration des journaliers de fermes et de leurs fils, que la perspective de gages plus élevés a attiré dans les grands centres. Tout le monde semble croire que, pour remédier à cet état de choses, il est devenu nécessaire d'organiser un mouvement d'émigration considérable. Il existe plus de vingt sociétés d'émigration dans la métropole et

dans les provinces, mais leur travail est plus ou moins limité par le manque de fonds et se borne surtout à la diffusion de renseignements sur les colonies. La question, on le sait, a été étudiée par l'Etat, et on vient de m'informer que le gouvernement se propose d'établir à l'intention des émigrants un bureau de renseignements subventionné par le Trésor impérial, afin de répandre sous la direction du ministère des colonies des renseignements d'une nature exacte touchant les colonies et toutes les questions qui peuvent les intéresser. J'ai promis de donner à ce bureau ma coopération et mon appui, et je crois que son organisation produira des résultats satisfaisants. La misère fait renaître la Société d'immigration anglaise et coloniale. On se rappelle que cette société a naguère rendu d'importants services, et j'ai assisté récemment à deux assemblées du *Harrison House*, où le sujet a été discuté. Il est question d'envoyer une députation auprès du gouvernement pour lui demander des secours et de solliciter aussi des souscriptions publiques pour mettre à exécution le plan d'émigration. On a voté une résolution recommandant la formation de comités locaux pour recueillir des souscriptions et donner aide et coopération au comité central. Comme de raison je ne puis dire quel succès aura ce mouvement, mais il me paraît certain qu'avant longtemps le gouvernement sera forcé par l'opinion publique de s'occuper de cette question. Il est triste de constater que la misère règne ici parce que la population est trop nombreuse et parce que la terre fait défaut, tandis qu'au Canada il y a trop de terres et pas assez de population. Je n'ai pas besoin de dire que je surveillerai les mesures qui pourraient être prises et que j'aurai soin de me réserver le choix des immigrants qui pourront être envoyés. Nul doute que si les fonds nécessaires viennent, il sera facile d'adopter un plan qui aura des résultats satisfaisants pour les émigrants de la mère-patrie et les colonies.

Il m'est presque inutile de parler du concours inappréciable donné à l'émigration au Canada par le révérend J. Bridger, le secrétaire organisateur du comité d'émigration de la Société d'enseignement chrétien. Il est bien connu, et je suis heureux de pouvoir dire que Sa Grandeur l'Archevêque de Canterbury porte à cette question le même intérêt que son regretté prédécesseur, et je puis en dire autant du clergé en général. Les dames et messieurs qui s'occupent de l'émigration des enfants au Canada ont aussi été très actifs, et je mentionnerai spécialement Mlle MacPerson, Mlle Rye, madame Bird, le Dr Barnardo, etc. La Société d'émigration des femmes et d'autres institutions qui s'intéressent à l'émigration des filles, ont aussi continué leurs efforts, bien que les faits relatés plus haut aient gêné leur action.

Je suis heureux de constater que l'année dernière les Etats-Unis ont décidé de discontinuer la statistique de la prétendue émigration du Canada, à cause de son inexactitude aujourd'hui admise. Cette statistique faisait beaucoup de tort aux intérêts du Canada, car les gens se demandaient, et non sans raison, "où est donc l'utilité d'aller au Canada si tant de personnes le quittent pour aller aux Etats-

Unis ? ” Et cette impression était confirmée par la considération qu’une partie de la presse canadienne donnait à la statistique. Heureusement, l’obstacle est maintenant écarté, et je n’ai aucun doute que c’est grâce en grande partie aux recherches et aux études faites par votre département.

Tout a été mis en œuvre l’année dernière pour faire connaître sur le continent les avantages du Canada, et M. Dyke donne dans son rapport quelques détails intéressants sur les méthodes qui ont été adoptées sous ma direction pour atteindre ce but si désirable. On a la preuve du succès dans l’augmentation du nombre de passagers pour lesquels des commissions ont été payées aux agents de steamers, car les paiements ne sont faits que lorsque l’arrivée des émigrants à Winnipeg a été certifiée par l’agent officiel. On en a une autre preuve dans le règlement de comptes entre le département des postes du Canada et ceux d’Allemagne, de France et de Suisse. La balance est toujours contre le Canada, ce qui indique non seulement des rapports croissants entre ces pays et qu’il est plus envoyé d’argent du Canada qu’il en est reçu, mais que les colons qui envoient de l’argent doivent être prospères, autrement la chose leur serait impossible. L’augmentation de correspondance montre aussi l’intérêt qui est porté au Canada, et la formation de colonies allemandes, suisses et scandinaves dans le Nord-Ouest devra aussi attirer d’autres colons du continent et des Etats-Unis. Bien que la question de l’exposition d’Anvers soit traitée dans un rapport séparé, je dois dire ici qu’elle a été un moyen des plus utiles pour faire connaître sur le continent les ressources et les moyens du Canada. L’exposition de nos richesses en pêcheries, minéraux et forêts, de même que de nos industries, a attiré l’attention universelle, non seulement dans la presse des pays voisins, mais parmi les visiteurs, et des milliers de brochures ont été données à des personnes qui probablement n’avaient qu’une idée bien vague de la situation du Canada et des avantages qu’il offre aux colons. Le commerce du pays se ressentira aussi avantageusement de cette exposition, et comme il y a une communication directe par steamers entre le Canada et la Belgique, j’espère que l’argent dépensé pour cette exposition donnera des bons rendements en émigration et augmentation de commerce entre les deux pays.

Nous avons encore profité de l’exposition annuelle de la Société royale d’agriculture d’Angleterre à Preston pour montrer les produits agricoles du Canada, et comme d’habitude l’endroit où ils étaient exposés était le rendez-vous des visiteurs de la campagne, qui faisaient un examen critique du grain, de la farine, etc., et en faisaient de grands éloges. Son Altesse Royale le prince de Galles a aussi honoré notre exposition d’une visite prolongée, et a paru y porter beaucoup d’intérêt. MM. Dyke et Grahame en avaient été chargés sous ma direction, et je vous renvoie à ce qu’ils en disent dans leurs rapports. Nous avons profité de cette occasion pour faire distribuer des brochures qui avaient été préparées spécialement; quelques journaux ont publié à ce sujet des articles dont M. Dyke fait plusieurs citations. La compagnie du chemin de fer du Pacifique avait aussi à Preston une estrade sur laquelle

étaient exposés des produits d'une grande valeur, et je crois que Son'Altesse Royale a de nouveau montré le haut intérêt qu'elle porte au Canada en examinant attentivement ses produits. La compagnie a pareillement saisi l'occasion d'exposer sur une plus petite échelle les produits du Canada dans différentes expositions de campagne; ces expositions auront de grands avantages pour le chemin de fer et pour le Canada, et je dois remercier le département de l'immigration de la promptitude avec laquelle il a distribué les brochures publiées par votre ministère.

Il est peut-être prématuré de parler de l'exposition coloniale et des Indes qui doit avoir lieu cette année, mais je suis heureux de remarquer l'activité que déploie chaque province pour faire honneur au Canada en cette occasion. L'espace qui nous est accordé dépasse déjà celui donné aux autres colonies ou aux Indes, et j'ai confiance que l'exposition canadienne sera en tous points digne des grandes ressources et richesses du pays. Il est à désirer que les objets à exposer soient envoyés de bonne heure, et je sais que ce point occupe votre sérieuse attention. L'ouverture de l'exposition aura lieu au commencement de mai; et j'espère que les produits du Canada seront prêts et en bon ordre. L'exposition sera un des plus grands événements dans l'histoire des colonies, et elles auront l'occasion de montrer au monde leurs nombreuses ressources. Le grand effet de cette exposition sera d'encourager l'émigration et de stimuler le commerce, et le Canada doit comprendre la nécessité pour lui de garder le premier rang qu'il occupe aujourd'hui parmi les colonies. Il m'est inutile de parler longuement du but et des résultats probables de l'exposition, vu que je les ai expliqués si complètement devant le public et à vous-même, lors de ma visite l'été dernier, et l'importance de l'occasion que j'indiquais alors paraît aujourd'hui, je dois dire, avoir été tout à fait comprise dans chaque partie du pays. Je dois ajouter, cependant, que la Reine a récemment consenti à devenir patronne de l'exposition, qui tire une grande importance du fait qu'elle aura lieu dans la 50^{me} année de l'accession de Sa Majesté au trône, occasion de réjouissances dans la mère-patrie et ses colonies. Le prince de Galles est président de la Commission royale dont j'ai l'honneur de faire partie.

Je vais maintenant citer quelques chiffres tirés des rapports des importations de la Grande-Bretagne pour l'année dernière sur des sujets importants pour l'agriculture en Canada. J'ai l'intention de donner plus tard au secrétaire d'Etat un rapport général sur le commerce de l'Angleterre en ce qu'il se rapporte au Canada; mais en attendant quelques observations sur l'importation des produits de ferme et de laiterie entrent dans le cadre de la présente communication.

Les chiffres suivants indiquent l'importation totale d'animaux vivants en Angleterre pendant les trois dernières années et la valeur qu'ils représentent en sterling :

Animaux.	Pays de production.	Quantités.			Valeur.		
		1883.	1884.	1885.	1883.	1884.	1885.
Bœufs et taureaux.....	Danemark.....	60,834	42,746	30,211	1,219,858	856,260	593,101
	Allemagne.....	28,182	17,310	14,273	601,625	346,200	272,863
	Espagne.....	23,485	17,482	12,757	438,098	327,409	233,354
	Canada.....	51,732	59,054	64,443	1,115,470	1,260,465	1,292,535
	Etats-Unis.....	155,040	139,213	137,324	3,538,523	3,316,567	3,101,592
	Autres pays.....	48,131	33,891	22,852	1,010,220	724,552	465,740
	Total.....		367,404	309,696	281,860	7,923,794	6,831,453
Vaches.....	Danemark.....	50,696	44,167	31,460	992,754	867,539	614,464
	Canada.....	1,166	1,977	4,019	24,159	40,351	80,898
	Etats-Unis.....	68	487	507	1,596	10,700	10,395
	Autres pays.....	8,111	14,683	9,408	165,440	283,383	172,947
Total.....		60,041	61,314	45,394	1,183,949	1,201,973	878,704
Veaux.....	Danemark.....	8,309	9,349	6,059	34,808	38,398	22,093
	Hollande.....	33,939	41,349	38,499	160,694	196,917	180,803
	Canada.....	41	52	94	137	122	248
	Etats-Unis.....	5	3	2	12	9	7
	Autres pays.....	4,823	3,739	1,207	25,639	22,123	5,993
Total.....		47,117	54,492	45,861	220,790	257,569	209,144
Moutons et agneaux.....	Danemark.....	125,439	95,234	79,475	264,044	187,794	129,322
	Allemagne.....	488,428	501,509	325,553	1,039,497	1,065,560	674,279
	Hollande.....	217,124	204,563	252,144	576,580	586,117	626,667
	Canada.....	93,863	60,898	39,725	215,742	125,841	80,130
	Etats-Unis.....	89,083	30,786	11,829	211,533	74,645	29,801
	Autres pays.....	101,758	52,053	42,201	209,915	109,750	84,912
Total.....		1,115,695	945,043	750,927	2,517,333	2,149,707	1,625,111
Porcs.....	Danemark.....	3,725		251	15,970		707
	Hollande.....	28,412	17,021	15,777	93,918	54,597	60,735
	Canada.....	2	75		6	149	
	Etats-Unis.....	1	17	57	5	11	144
	Autres pays.....	6,723	9,328	437	23,231	29,416	1,662
Total.....		38,863	26,441	16,522	133,130	84,173	63,248
Total des animaux vivants.....					11,978,996	10,524,875	8,735,392

Je dois d'abord nommer les pays d'où l'importation d'animaux vivants est complètement prohibée; ceux dont les animaux ont l'entrée libre et peuvent être transportés dans le pays sujets seulement aux mêmes restrictions qui sont imposées sur le bétail anglais; et ceux dont les animaux doivent être abattus au port de débarquement. Le Canada, comme de juste, entre dans la deuxième catégorie :

(1.) Pays prohibés: Autriche, Grèce, Italie, Monténégro, Serbie, Roumanie, Russie, Turquie, France, et avec certaines exception, la Belgique et l'Allemagne.

(2.) Débarquement permis sans restriction : Canada, Norvège, Islande, et avec certaines réserves, Danemark et Suède.

(3.) Débarquement permis à condition que les animaux soient abattus immédiatement : Tous les autres pays.

On observera par les chiffres cités plus haut qu'il y a eu une diminution continue dans le nombre total de bœufs et taureaux importés depuis 1883, et que cette diminution a porté sur tous les pays, excepté sur le Canada, qui seul accuse une augmentation tous les ans. Il y a une grande diminution pour les moutons venant du Canada, (et la même remarque s'applique à tous les autres pays, excepté à la Hollande) mais pas aussi considérable que pour ceux des Etats-Unis. Depuis 1883, les moutons importés de ce pays ont tombé du chiffre de 89,083 à 11,829, tandis que la proportion du Canada a tombé de 93,863 à 39,725. Je vous renvoie spécialement aux rapports de M. Dyke et de M. Grahame, surtout au premier, au sujet de l'importation des moutons. Une chose certaine d'après les chiffres que j'ai cités, c'est qu'il y a un grand marché en Angleterre pour le bétail vivant, et il ne paraît y avoir aucune raison pour que le Canada n'en ait pas une plus grande part que celle qu'il a aujourd'hui.

De nouveaux règlements à propos de l'importation du bétail étranger ont été mis en vigueur au mois de juin dernier et contenaient quelques restrictions nouvelles dont l'une touchait aux intérêts du Canada, mais son effet ne s'est fait sentir que lors des importations parties d'Halifax au commencement de l'hiver. Par le troisième paragraphe de l'article 28 du règlement, les animaux pouvaient débarquer sans être obligés d'aller en quarantaine ou d'être abattus immédiatement, à la condition "que le navire qui les transportait n'eut pas, dans l'espace d'un mois avant de les prendre à son bord, visité un port ou des ports d'un pays autre que les possessions britanniques dans l'Amérique du Nord, ou la Norvège, ou l'Islande, ou les îles du Chenal, ou l'île de Mani, ou le Danemark ou la Suède." L'effet de ce paragraphe était d'empêcher qu'un navire parti d'un port des Etats-Unis pût prendre à Halifax, un chargement d'animaux pour l'Angleterre sans rendre les animaux sujets à être abattus dans le port de débarquement. Le steamer *Carthaginian*, de la ligne Allan, apporta en décembre, un chargement d'animaux à Glasgow. Ces animaux avaient été embarqués à Halifax, mais comme le navire était parti d'un port des Etats-Unis, on ne lui permit pas d'abord de débarquer les animaux. Le Conseil privé cependant consentit, sur mes représentations, à permettre leur débarquement comme cas spécial. Je soumis alors la question aux autorités du Conseil privé, mais bien que d'abord elles ne fussent pas disposées à modifier le règlement en question, les explications et arguments que j'apportai, engagèrent Leurs Honneurs à agréer subséquemment ma requête, et le 16 janvier 1886, le règlement fut modifié de façon à ajouter les Etats-Unis sur la liste des pays exemptés, ce qui faisait ainsi disparaître la difficulté que j'avais signalée. Je désire donner ici pour l'information du gouvernement, une copie de ma lettre au Conseil privé :

“ 16 décembre 1885.

“ CHER MONSIEUR,—Je suis allé pour vous voir samedi au sujet de l'arrivée à Glasgow du steamer de la ligne Allan le *Carthaginian* avec un chargement de bétail venant d'Halifax. On n'a pas voulu laisser débarquer les animaux, conformément aux règlements touchant l'arrivée du bétail canadien. La raison donnée pour le refus, c'est que le troisième paragraphe de l'article 28 du règlement de 1885 concernant les animaux étrangers n'avait pas été observé. En votre absence, j'ai vu le professeur Duguid, qui m'a appris que l'affaire était sous considération, et qu'il tâcherait de permettre le débarquement des animaux du *Carthaginian*. J'ai été heureux de recevoir le même soir un télégramme de M. Cope m'annonçant que la permission nécessaire avait été donnée.

“ Mon but en vous écrivant maintenant est, d'abord, de remercier M. le professeur Duguid et M. Cope de l'intérêt qu'ils ont été assez bons de prendre dans l'affaire, et de soumettre à votre attention le paragraphe de l'article du règlement du Conseil privé, cause de la difficulté. Ce paragraphe se lit comme suit : “ Que le navire n'ait pas, dans l'espace d'un mois avant de prendre les animaux à son bord ou en aucun temps depuis qu'il les a pris à bord, entré dans aucun port d'un pays autre que les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, ou la Norvège, ou l'Irlande, ou les îles du Chenal, ou l'île de Man, ou le Danemark ou la Suède.”

“ Vous savez sans doute que la navigation du fleuve Saint-Laurent se ferme vers la fin de novembre, et que depuis ce temps jusqu'à la fin d'avril, la plus grande partie du commerce d'exportation et d'importation du Canada se fait par les ports de Saint-Jean et d'Halifax. Des circonstances, cependant, empêchent les steamers de prendre leur plein chargement dans ces ports, et ils font en conséquence d'un port des Etats-Unis leur point de départ ou d'arrivée, arrêtant à Saint-Jean ou à Halifax pour décharger ou charger à leur voyage d'arrivée ou de sortie. Le gouvernement a fait des frais considérables dans le but d'établir à Halifax des facilités pour l'exportation des animaux, et c'est un commerce qui promet de prendre de plus grandes proportions, attendu que les agriculteurs du Canada ont fait beaucoup de dépenses pour l'élevage des animaux dans ces dernières années. Si cependant le règlement en question n'est pas modifié, je crains fort que le commerce d'exportation de bétail canadien en hiver ne soit sérieusement compromis, sinon entièrement détruit, puisque les animaux expédiés d'Halifax dans un navire parti d'un port américain sont exposés à être abattus en arrivant à terre, de même que ceux des Etats-Unis, bien que le Canada n'ait pas de maladies des animaux contagieuses.

“ Ceci, j'en suis sûr, serait vu d'un très mauvais œil en Canada et la question soulèverait beaucoup de discussion. Puis, les bestiaux sont chargés sur le pont supérieur, et les navires qui les transportent demandent à être bien lestés ; or, le lestage s'opère en prenant des chargements aux Etats-Unis, ce qui évite des retards. Je prends aussi la liberté de vous faire observer qu'une protection suffisante paraît être donnée par le premier paragraphe de l'article 28, qui décrète que le débarquement des animaux venant de l'étranger pour lesquels l'abattage ou la quarantaine ne sont pas de rigueur, est sujet à la disposition suivante :

“ Que le navire dans lequel ils sont importés n'ait pas eu à son bord, dans l'espace d'un mois avant l'embarquement de ces animaux, aucun animal exporté ou transporté sur les côtes d'un port à un autre dans un pays autre que les possessions de Sa Majesté dans l'Amérique du Nord, la Norvège, l'Islande, les îles du Chenal ou l'île de Man (ou sujet à la seconde condition de cet article) en Danemark ou en Suède.”

L'opinion générale parmi les expéditeurs, c'est que ce serait une grande facilité, et que la protection accordée par l'article en question ne serait aucunement diminuée, si le temps pouvait être réduit de un mois à vingt et un jours ; mais on n'a pas autant insisté sur ce point que sur l'abolition du troisième paragraphe de l'article.

Je vous prie de vouloir bien mettre cette communication devant les honorables membres du Conseil privé de Sa Majesté, et j'ose espérer que leurs Honneurs pourront dans les intérêts du commerce d'animaux du Canada pendant l'hiver, recommander favorablement ma requête à l'effet que le règlement concernant les animaux étrangers soit modifié de manière à rescinder le paragraphe 3 de l'article 28, en ce qu'il

se rapporte au Canada, et à permettre que les bestiaux du Canada soient admis en Angleterre sur un navire venant des États-Unis, en vertu des restrictions imposées par le premier paragraphe du même article.

Croyez-moi, etc.,

CHARLES TUPPER.

C. LENNOX PEEL, ÉCR. C. B.,
Greffier du Conseil privé,
Bureau du Conseil privé, S. W.

Les mesures prises par votre département pour l'extirpation de la gale des moutons paraissent avoir eu plein succès, car pas une seule cargaison infectée de cette maladie est arrivée ici en 1885.

La condition des fermiers d'Angleterre en ce qui regarde le bétail doit intéresser les cultivateurs canadiens, et je ne puis mieux faire que de citer un extrait du "Sommaire des rapports agricoles de la Grande-Bretagne et de l'Irlande" récemment publié par le gouvernement impérial :—

"Revenant maintenant aux différentes espèces de bestiaux de la Grande-Bretagne, nous constatons avec plaisir que le bétail donne une augmentation appréciable. Les moutons et les agneaux accusent une augmentation proportionnellement faible, mais en fait de pores il y a une diminution considérable. Il y a aussi une diminution de 14,000 dans le nombre des chevaux employés aux travaux des champs, pour la même cause qu'en 1884, c'est-à-dire que ces chevaux étaient en moindre demande parce qu'il y avait moins de terres en culture, et que la vapeur appliquée à l'agriculture était devenue d'un usage plus général, grâce à l'économie de main-d'œuvre que les cultivateurs en retirent. Cependant, la somme n'a pas été comblée, comme alors, par le surcroît de chevaux et juments indomptés et gardés seulement pour la reproduction, car ils n'ont accusé qu'une augmentation de 9,000 environ. L'importation de chevaux étrangers en 1884, a été plus considérable qu'en 1883, et jusqu'à présent cette proportion a été assez bien maintenue malgré que les exportations aient diminué. Il y a néanmoins une grande différence entre la valeur par tête des chevaux importés et celle des chevaux exportés; la valeur des premiers s'est chiffrée, en 1884, par £19,17s. 2d., tandis que les derniers représentaient une valeur de £58,7s. 1d. chacun.

"Quant aux bêtes à cornes, les chiffres accusent une importante augmentation dans chacune des différentes classes : le nombre total en est de 6,597,964, soit 328,823 (égal à 5.2 pour 100) de plus qu'en 1884, et 632,185 (ou 10.7 pour 100) de plus qu'en 1883; les chiffres de l'année présente sont les plus élevés que les rapports ont donnés jusqu'ici pour les bêtes à cornes. Les vaches et génisses à lait et avec veaux ont augmenté dans la Grande-Bretagne de 139,334, ou 5.8 pour 100. Les autres bêtes à cornes de deux ans et au-dessous se chiffrent par 1,465,505, ou 5.7 pour 100 de plus, et le jeune bétail a augmenté de 110,317 ou, 4.4 pour 100.

"L'augmentation des vaches à lait paraît être, d'après les rapports, le résultat du fait que la valeur des produits de la laiterie est plus appréciée; en effet c'est une des branches profitables de l'agriculture, surtout à proximité des grands centres, où la population et les chemins de fer donnent l'avantage de marchés faciles pour l'écoulement des produits. Le grand nombre de jeunes animaux paraît avoir suivi la même progression, tandis que l'augmentation des animaux vient de ce que les cultivateurs semblent préférer l'élevage des animaux à la culture du maïs, et on dit qu'en Angleterre, des fermes qui étaient autrefois entre les mains de leurs propriétaires ont été remises à bail et pourvues de bestiaux. En plusieurs comtés, cependant, les bas prix dernièrement obtenus ont, selon toute apparence, induit les fermiers qui possédaient des moyens suffisants à garder un plus grand nombre de bestiaux dans l'attente de meilleurs prix sur le marché, et ce fait a matériellement augmenté le nombre des animaux dans ces localités.

“ Les moutons et les agneaux, pris ensemble, accusent cette année une augmentation de 466,200 sur 1884, c'est-à-dire 152,700 moutons d'un an et plus, et 313,500 au-dessous d'un an; le nombre total est actuellement de 26,534,000.

“ Relativement à l'augmentation comparative petite des moutons accusée dans les rapports de la Grande-Bretagne, pas tout à fait 1 pour 100, il est à remarquer que les moutons en Ecosse ont diminué de 29,000 comparativement à l'année dernière, tandis que l'augmentation des agneaux est seulement de 3,000, et dans plusieurs comtés de l'est de l'Angleterre, notamment ceux de Lincoln, Norfolk et la division est de Yorkshire, la diminution a été proportionnellement aussi grande. Les énumérateurs disent que le fourrage était rare au commencement de l'année, ce qui a contraint les cultivateurs à se défaire de leurs moutons, et voilà une des principales causes qui ont contribué à la diminution; mais la crise agricole et la mauvaise tenue des prix du marché ont aussi contribué pour beaucoup à ce résultat dans diverses localités. Suivant de très près l'augmentation de l'année dernière, on ne pouvait s'attendre à ce que celle de cette année fût aussi considérable.

“ La saison de l'élevage des agneaux a, paraît-il, été généralement favorable, et c'est pour cette raison que plusieurs districts figurent dans les rapports avec un appoint plus faible, attendu que les agneaux étant prêts plus à bonne heure à être offerts sur les marchés, les cultivateurs avaient plus d'avantage à les vendre. Il est des comtés auxquels la température humide et froide du printemps a fait subir des pertes sérieuses; dans les districts montagneux et en Ecosse, beaucoup de moutons sont morts par suite de l'exposition au froid et de l'insuffisance de nourriture. Dans le comté d'Inverness, 15,000 moutons et agneaux ont été vendus dans diverses localités où la terre avait été préparée pour d'autres fins que pour l'agriculture. On dit aussi que la maladie est aussi une des causes de la diminution en ce pays.

“ Il y a une nouvelle diminution de 181,000, ou 7 pour 100, dans le nombre des cochons dans la Grande-Bretagne; le total actuel se chiffre par 2,403,000. Les fièvres qui ont sévi parmi les cochons dans plusieurs comtés ont aussi occasionné des pertes sérieuses et elles sont probablement la cause principale de la diminution, mais les estimateurs disent que la concurrence du lard fumé étranger a contribué à ce résultat, notwithstanding le bon marché de la nourriture du cochon. Bien que les quantités de cette viande importée aient été moindres en 1884 qu'en 1883, il paraît que dans les premiers huit mois de cette année les importations de lard fumé, jambons et viandes de cochon venant de tous les pays du monde se sont élevées à 3,068,792 quintaux, soit un surplus de 522,441 quintaux sur les importations de la période correspondante de 1884.

“ Le chiffre des volailles dans la Grande-Bretagne, d'après les rapports de 1885, à l'exclusion de celles qui sont élevées dans les villes et par des bourgeois établis sur des propriétés de moins d'un quart d'acre d'étendue, est de 15,963,000 contre 16,061,000 en 1884, soit une diminution de 98,000 sur le total des différentes espèces de volailles inscrites dans les relevés. Le rapport de l'année dernière constatait que les volailles de l'Irlande excédaient en nombre celles de l'Angleterre, et comme depuis le chiffre s'en est accru de plus de 1,000,000 en Irlande, le contraste est encore plus frappant.

“ Il est fort probable, cependant, que dans la Grande-Bretagne, les chiffres donnés pour certains comtés, ne représentent pas exactement le nombre réel, car les préposés au recensement déclarent qu'on ne doit pas s'en rapporter à l'exactitude de plusieurs des relevés. Ils disent que les cultivateurs se refusent à donner les détails qu'on leur demande à ce sujet et ne se donnent pas la peine de les inscrire correctement dans les tableaux.

“ Cependant, ces relevés relatifs aux volailles, pourront devenir plus complets, quand on aura constaté que ceux qui ont donné les chiffres exacts n'en ont pas eu à souffrir. En comparant les chiffres accusés pour l'Angleterre et pour l'Irlande, il ne faut pas oublier que les derniers couvrent toute la volaille élevée par les locataires de fermes, tandis que les premiers ne représentent que la volaille élevée par des locataires d'un quart d'acre de terre ou plus.

“Quant à ce qui concerne les animaux d'Irlande, les chevaux ont augmenté de 480,846 en 1884, à 491,147 en 1885. Les diverses espèces de bêtes à cornes sont aussi plus considérables en nombre.

“Les vaches à lait et les géaisses accusent une augmentation de 61,026, ou $\frac{4}{5}$ pour 100, sur 1884. Les autres animaux de deux ans et plus ont augmenté de 27,582, ou près de 3 pour 100, et les jeunes animaux de 1,834,906 à 1,862,782, ou $\frac{1}{2}$ pour 100; soit, un total de 4,228,751, ou $\frac{2}{3}$ pour 100 de plus que l'an dernier.

“Les moutons et les agneaux ont aussi augmenté. L'augmentation totale est de 234,268 sur 1884; le chiffre des moutons étant maintenant de 2,138,298, et celui des agneaux de 1,339,542.

“Les cochons, au contraire, ont diminué de 2.8 pour 100, car cette année il n'y a eu que 1,269,122 contre 1,306,195 en 1884, soit une diminution de 37,073.

“Le chiffre des volailles a augmenté de 12,746,000 en 1884 à 13,849,000 en 1885.

Le tableau suivant établit les importations de blé, de maïs et de farine pendant les trois dernières années, avec leur valeur.

BLÉ.

De	Quantités.			Valeur.		
	1883.	1884.	1885.	1883.	1884.	1885.
	Qtx.	Qtx.	Qtx.	£	£	£
Russie	13,293,358	5,401,964	11,986,359	6,265,477	2,126,660	4,461,722
Allemagne	2,871,095	1,090,368	1,982,772	1,456,648	480,753	796,823
France.....	9,498	19,023	2,662	4,384	5,550	952
Turquie.....	1,128,074	503,926	652,897	497,041	186,266	230,715
Roumanie.....	403,937	687	410,004	167,538	211	144,938
Egypte.....	1,174,391	999,578	109,983	521,613	344,950	38,320
Etats-Unis :—						
Par l'Atlantique.....	14,259,195	14,321,320	10,171,206	7,217,951	6,193,553	4,157,808
Par le Pacifique.....	11,806,637	8,284,810	14,107,513	6,155,716	3,727,542	5,724,049
Chili.....	2,310,126	1,055,964	1,623,215	1,134,289	437,358	639,105
Indes Anglaises de l'Est	11,243,497	8,009,909	12,101,963	5,263,255	3,175,425	4,530,698
Australie.....	2,691,614	4,897,766	5,279,230	1,389,957	2,094,381	2,173,466
Amérique Brit. du Nord.	1,798,056	1,757,406	1,745,542	908,973	763,587	716,829
Autres pays.....	1,090,966	771,277	1,280,455	472,946	298,805	450,587
Total	64,080,444	47,113,998	61,453,801	31,434,888	19,825,021	24,066,013

BLÉ, MAÏS ET FLEUR DE FARINE.

Allemagne.....	1,928,769	1,746,514	1,415,046	1,403,581	1,182,591	876,074
France.....	163,898	154,349	187,097	127,603	109,543	114,613
Territoire Autrichien...	1,736,900	1,562,379	1,816,231	1,676,539	1,309,908	1,415,833
Etats-Unis.....	11,270,913	10,340,567	11,728,468	8,229,648	6,728,836	6,823,257
Amérique Brit. du Nord.	469,460	688,925	280,479	345,222	457,469	164,864
Autres pays.....	723,584	610,784	407,891	535,551	377,663	255,867
Total	16,293,529	15,103,518	15,835,192	12,318,144	10,166,010	9,651,508

La moyenne des prix du blé par quart, depuis 1870, a été comme suit :—

Année.	Prix.	Année.	Prix.	Année.	Prix.	Année.	Prix.
	s. d.		s. d.		s. d.		s. d.
1870.....	46 11	1874.....	55 9	1878.....	46 5	1882.....	45 1
1871.....	56 8	1875.....	45 2	1879.....	43 10	1883.....	41 7
1872.....	57 0	1876.....	46 2	1880.....	44 4	1884.....	35 8
1873.....	58 8	1877.....	56 9	1881.....	45 4	1885.....	32 10

Le plus haut prix atteint par semaine en 1885 a été 38s. 1d. et le plus bas 30s. 2d. La moyenne de 32s. 10d. a été la plus basse qu'on ait constatée depuis 125 ans.

Voici les observations que fait le *Mark Lane Express* sur les récoltes de 1885.—

“ Le rendement du blé en 1885, au lieu d'être considérable, s'est à peine élevé au-dessus de la moyenne ordinaire, mais il n'a pas égalé la récolte de 1884. Messieurs Segar et Tunnicliffe, dans leur rapport annuel, disent que la récolte de blé, en 1885, dans tout l'ouest de l'Europe, a eu l'avantage d'un hiver excessivement favorable ; c'est tellement le cas qu'un printemps peu propice n'a guère diminué le rendement, qui a atteint une bonne moyenne en quantité. La qualité et la condition n'ont pas été bonnes partout, les pluies de septembre ayant varié en grande partie la récolte de blé anglais, qui avait été faite sur la plus petite étendue de terre en culture constatée jusqu'ici. En Amérique, à la suite d'une saison tout à fait défavorable, la récolte de blé d'hiver a souffert sérieusement, de même que dans les Etats de l'Est et du Pacifique, et les rendements ont été estimés à deux tiers seulement de la moyenne. La récolte de blé du printemps, cependant, n'a pas été trop mauvaise. La Russie, le Chili et l'Australie ont obtenu des résultats plus ou moins satisfaisants ; tandis que les Indes, avec une plus grande étendue de terre en culture et de meilleures facilités de transport, ont acquis une importance plus grande que jamais. Quand l'énorme déficit en Amérique devint un fait accompli et qu'il parut probable que d'autres pays auraient aussi un faible rendement, on se mit à espérer que les prix hausseraient ; mais la Russie et les Indes ont fait de grandes exploitations durant l'automne et ont ainsi fait face aux besoins que les importations ordinaires d'Amérique auraient pu créer.

“ L'augmentation des impôts, qui frappent les importations sur le continent aura évidemment pour effet de rendre la France et l'Allemagne à peu près indépendantes des importations étrangères durant la plus grande partie de l'année. Ces impôts ont pour but de hausser les prix des produits indiqués, mais ils ne paraissent pas être suffisamment élevés pour satisfaire les intérêts agricoles de la France, puisqu'on y songe à élever l'impôt. Si les récoltes, en France et en Allemagne, ne suffisent réellement pas au besoin de ces pays, une importation très considérable, calculée d'après l'apparence des récoltes, deviendrait nécessaire avant la moisson.

“ L'effet pratique de ces restrictions est de laisser le Royaume-Uni à peu près le seul acheteur constant des pays qui exportent. La grande dépréciation que l'argent a subie dans ces derniers mois a, nul doute, empêché les Indes de mettre sur le marché une grande quantité de blé à des prix qui, d'après les calculs, paraissaient autrefois impossibles. Si l'argent n'opère pas une hausse sensible, il est probable que la nouvelle récolte, qui sera prête dans quelques mois, s'écoulera vite. A l'exception de la production américaine, qui est plus considérable que jamais, les grains ne se sont guère accumulés au dehors ; mais d'amples quantités sont disponibles dans nos ports, et puis les cultivateurs ne font pas voir qu'ils diminuent sensiblement leurs ventes. La saison des semences dans l'ouest de l'Europe a été généralement favorable, quoiqu'un peu humide dans quelques parties de l'Angleterre. Les rapports qui nous viennent de l'Australie font prévoir que le rendement sera probablement diminué.”

Je citerai aussi les observations du département agricole du Conseil privé sur l'étendue de terre cultivée en maïs dans la Grande Bretagne en 1885 :

“ Quant au détails des moissons particulières dans la Grande-Bretagne, il existe un fait remarquable, pour ce qui a rapport aux moissons de maïs, c'est qu'à part une diminution dans le total, il paraît y avoir une diminution considérable dans l'étendue des terres semées en blé et une augmentation dans celles semées en orge et en avoine. La quantité totale de terres constatée par les rapports comme semée en blé pour l'année courante, est de 2,478,000 acres, ou 198,000 acres (égales à 7.4 pour 100) de moins qu'en 1884, et une diminution de 134,800 acres (ou 5.2 pour 100) comparée à 1883, lorsque l'étendue était moins considérable que celle constatée auparavant. La diminution de superficie en blé en 1885, est due, ainsi que le disent presque unanimement tous les collecteurs, aux bas prix qu'on a obtenus pour ce grain dans l'automne et l'hiver de 1884, vu que la saison des semailles a été généralement des plus favorables dans le plus grand nombre des localités.

“ Ils observent aussi que la tendance qui existe chez les fermiers de consacrer plus de terres d'année en année à l'élevage et au pâturage des animaux, qui font espérer de meilleurs bénéfices, a eu une grande influence sur cette diminution d'étendue de terres ensemencées avec cette céréale dans tous les districts où la nature du sol et le climat ne permettaient pas en général, de fortes récoltes probables, et les rapports généraux confirment l'exactitude de leur opinion. Dans un ou deux comtés, ils ajoutent que si le besoin impérieux de paille n'engageait pas les cultivateurs à semer du blé, sa diminution serait encore bien plus grande.

“ Ainsi que l'indique la diminution dont il vient d'être parlé, le résultat a été en grande mesure prévu, en autant que dès le commencement de l'année courante, les estimations faites par certaines autorités en agriculture ont prédit qu'en conséquence des prix rémunérateurs qu'on avait obtenus récemment pour le blé, et en vue, aussi, de la très grande quantité de blé étranger qu'on sait disponible pour l'exportation en ce pays, on devrait s'attendre cette année à une réduction de plus de 10 pour 100 dans l'étendue ensemencée en blé d'hiver en Angleterre, mais qu'il était possible qu'une partie de cette différence pouvait être comblée par une nouvelle étendue à ensemencer au printemps. Donc, jusqu'à présent, le résultat s'accorde passablement avec les opinions publiées dès le commencement de l'année et n'est apparemment que la conséquence naturelle d'une série de récoltes malencontreuses en Europe, qui stimulaient ainsi la production dans le monde entier, lorsque les récoltes étaient abondantes, et particulièrement en ce qui concerne l'Angleterre, qui avait une récolte plus que moyenne en 1884, et qui selon toutes les apparences en aura une autre semblable cette année.

“ La diminution indiquée dans l'étendue de terre cultivé en blé cette année a été distribuée d'une manière générale par toute l'Angleterre. Dans le comté de Lincoln, cependant, on constate une augmentation de 2,800 acres. Dans trois autres comtés d'Angleterre, et un nombre égal en Galles et en Ecosse, où l'étendue ordinaire de cette récolte dans ces comtés est cependant relativement petite, cette culture s'est maintenue, mais l'augmentation totale dans ces comtés réunis ne s'élève qu'à 1,300 acres.

“ Dans trois divisions du Royaume-Uni la proportion de la diminution moyenne de l'année précédente est, pour l'Angleterre, 72 pour 100 ; pays de Galles, 48 pour 100 ; et l'Ecosse, 19.7 pour 100. La défaveur dans laquelle la culture du blé est tombée chez les fermiers de la Grande-Bretagne se manifeste surtout dans les rapports agricoles, dans lesquels, bien que l'étendue de terre cultivée ait fluctué, cependant, en commençant en 1871, sa diminution graduelle à chaque seconde année est très remarquable.

“ L'étendue cultivée en orge, en 1885, a été de 2,257,000 acres. C'est une augmentation de 88,000 acres, ou 4.1 pour 100 comparé à 1884 ; mais on devra remarquer que l'étendue cultivée cette année est de 34,000 acres, ou 1.5 pour 100 de moins qu'en 1883, et il y a 165,000 acres de moins que la moyenne des dix années précédentes.

“ L'avoine a été semée sur 2,940,000 acres, ou 0.9 pour 100 de plus qu'en 1884. A part l'année 1883, cependant, c'est la plus grande étendue qui ait été semée en

avoine dans aucune autre année depuis que nous recueillons ces statistiques. La substitution de l'orge, et sur une plus petite échelle, de l'avoine au blé, est fréquemment attribuée aux prix rémunérateurs que l'on obtient pour ces céréales.

“ L'étendue semée en seigle accuse une augmentation de 3,800 acres, comparée à 1884, pour toute l'Angleterre. Cependant, c'est une récolte sans importance dans ce pays. Les fèves ont diminué de 12,000 acres, tandis que les pois correspondent presque exactement à l'étendue semée l'an dernier. Il est à craindre, cependant, que vu la sécheresse de la saison, la récolte, cette année, provienne d'une étendue moins considérable.

“ En somme le nombre total d'acres ensemencés en maïs en 1885, se trouve ainsi porté à 8,392,000 acres, ou 92,700 de moins qu'en 1884, diminution de 11 pour 100, l'étendue moyenne des dix années précédentes ayant été de 8,967,000 acres, ou 375,000 de plus.”

Voici un extrait du même rapport au sujet de la culture du blé dans les Indes :

“ Quant à nos possessions des Indes, on a reçu un mémoire sur la récolte du blé des Indes pour la saison 1884-85, publié par le département indien du revenu de l'agriculture, annonçant que l'étendue de terre ensemencée en blé et son rendement en 1884-85, pouvaient s'évaluer avec assez d'exactitude dans les provinces de Punjab, les provinces du Nord-Ouest et l'Oudh, les provinces centrales, Bombay et les Berars, qui réunies, renferment dans les années ordinaires, les trois quarts de la superficie totale cultivée en blé dans les Indes. Dans le quart restant, qui renferme le Bengal et les états indigènes de Rapputana, et les agences de l'Inde centrale, Mysore, Kalsmeir et Baroda, les chiffres ne sont pas aussi dignes de confiance, à cause du manque de toute agence organisée pour constater l'étendue ensemencée et son rendement.

“ L'étendue normale ensemencée en blé pendant les quelques dernières années dans les Indes, d'après les estimations les plus récentes, est d'environ 26,000,000 d'acres, dont le rendement total est évalué en bloc à 7,135,000 de tonnes, ou de 33,296,666 quarts de 480 livres.

“ L'étendue totale cultivée pendant l'année dont nous parlons et qui a été exceptionnellement favorable pour le blé, est approximativement évalué à 2,620,223 acres, donnant un rendement d'environ 7,713,096 tonnes, ou 35,994,448 quarts. Les chiffres suivants indiquent l'étendue respective réelle et le rendement dans les provinces ci-dessus mentionnées, en 1884-85, et l'étendue pendant les années moyennes.

Dans le Punjab, l'étendue ensemencée a été de 7,381,400 acres, l'étendue normale ensemencée en blé étant évaluée à 7,000,000 d'acres. Le rendement de 1885 est fixé à 2,857,099 tonnes ou 13,333,000 quarts, cette estimation de rendement étant calculée d'après celle de la moyenne des provinces du Nord-Ouest et de l'Oudh. Dans les provinces en dernier lieu mentionnées on s'est assuré que l'étendue ensemencée pendant la présente année est de 5,298,026 acres, et le rendement est évalué à 2,100,000 ou 9,800,000 quarts. L'étendue moyenne ainsi ensemencée paraît être de 5,600,000 acres.

Dans les provinces centrales il y avait en 1885, 3,700,000 acres en blé ou 300,000 acres de moins que le chiffre normal. Le produit de cette année est évalué à 817,857 tonnes, ou 3,816,000 quarts. Dans Bombay, les chiffres sont 2,670,000, ou 1,070,000 acres de plus que la moyenne ordinaire. Le rendement prévu, et calculé d'après la moyenne des provinces centrales, est donné à 590,183 tonnes, ou 2,764,000 quarts.

Les Berars ont une étendue de 819,057 acres avec un rendement évalué cette année 135,770 tonnes, ou 633,000 quarts. L'étendue normale ensemencée en blé est évaluée à 700,000 acres.

Les évaluations les plus récentes de l'étendue ensemencée et de son rendement dans le Bengal et les Etats indigènes indiquent que le chiffre total d'acres en blé est évalué pour 1885 à 7,751,740 acres, et le rendement en est évalué à 1,212,187 tonnes, ou 5,656,000 quarts. Le total de l'étendue moyenne ensemencée en blé est de 7,208,000 acres.

Quant à la perspective dans les diverses provinces, les rapports d'avril n'ont pas ajouté grand'chose aux renseignements donnés les mois précédents, d'où l'on peut

conclure que la récolte du blé a été en somme un bon rendement moyen. Il y avait cependant raison de craindre que le blé avaient été endommagé dans les aires du Pundjab, où la récolte du blé se fait plus tard qu'ailleurs, par les pluies anormales tombées en mai.

“ On ajoute que les statistiques que possède le gouvernement de l'Inde tendent à prouver que la population agricole, loin d'avoir, comme on l'affirme quelques fois, souffert d'aucune diminution causée par l'exportation, au contraire retire des bénéfices considérables du prix plus élevé qu'elle a obtenu du blé, qu'elle aurait, autrement, été forcée de remplacer par des grains moins dispendieux ou des produits qui ne pourraient servir à l'alimentation. Il a été prouvé dans l'Oudh, par exemple, que le montant ordinaire de grains moins dispendieux nécessaires au peuple, s'est maintenu dans cette province, mais que la valeur des exportations des grains a presque doublé par le développement du commerce de blé. Dans les provinces du Nord-Ouest on rapporte que près d'un million d'acres de terres ont été cultivées en blé depuis les cinq dernières années, mais que l'étendue semée en d'autres moissons servant à la nourriture non seulement n'a pas diminué mais a réellement augmenté. Les rapports des provinces centrales indiquant un état de chose semblable. Le Pundjab, qui est la seule province dans laquelle le blé est l'aliment principal de la population agricole, doit, dit-on, sa grande prospérité à l'exportation de son surplus de blé.”

Je désire faire ici quelques autres citations tirées des rapports de la Chambre de commerce, indiquant d'autres importations agricoles.

Articles.	De	Quantités.			Valeur		
		1883.	1884.	1885.	1883.	1884.	1885.
		Qtx.	Qtx.	Qtx.	£	£	£
Lard séché.....	Etats-Unis	2,431,395	1,917,243	2,452,076	6,173,753	4,353,797	4,472,262
	Autres pays	648,767	838,661	716,374	2,004,370	2,430,648	1,955,710
	Total	3,080,162	2,755,904	3,168,450	8,178,123	6,784,445	6,427,972
Bœuf, salé.....	Etats-Unis	279,115	203,682	233,031	610,137	403,552	442,739
	Autres pays	7,603	7,298	7,566	18,110	14,879	15,443
	Total	286,808	210,980	240,597	628,247	418,431	458,182
Bœuf, frais.....	Etats-Unis	726,856	809,558	852,210	2,047,973	2,202,032	2,217,196
	Autres pays.....	73,880	66,706	49,979	202,044	170,393	125,628
	Total	800,746	876,264	902,189	2,250,017	2,372,425	2,342,824
Jambon.....	Etats-Unis	561,137	574,447	782,551	1,693,834	1,695,280	1,984,471
	Autres pays	40,888	78,579	94,348	129,518	236,211	251,923
	Total	602,025	653,026	876,899	1,823,352	1,931,491	2,236,393
Viande, non énu- mérée, salée ou fraîche.....	Etats-Unis	633	2,006	2,811	1,361	4,083	5,198
	Autres pays	35,826	17,512	27,352	110,594	58,990	80,572
	Total	36,459	19,518	30,163	111,955	63,07	85,770
Viande, non énu- mérée, conservée autrement que par le sel....	Australasie.....	226,059	127,561	198,279	537,616	309,197	473,364
	Etats-Unis.....	308,303	253,632	261,257	83,678	714,115	690,552
	Autres pays	74,073	61,851	67,191	382,290	368,995	370,261
	Total	609,335	449,044	526,727	1,751,584	1,392,307	1,524,177

Articles.	De	Quantités.			Valeur.		
		1883.	1884.	1885.	1883.	1884.	1885.
Mouton, frais.....	Hollande.....	Qtz. 83,414	116,182	80,785	£ 262,442	£ 372,346	£ 240,259
	Australasie.....	194,714	203,203	336,495	29,376	820,263	833,990
	à autres pays.....	49,490	82,989	154,366	142,884	215,901	409,201
	Total.....	237,618	502,374	571,646	699,702	1,408,510	1,483,450
Porc, salé, (pas de jambons).....	Etats-Unis.....	247,056	179,772	221,967	490,465	207,479	332,255
	Autres pays.....	81,712	98,57	89,944	144,815	159,522	170,661
	Total.....	328,768	278,343	311,911	635,280	467,001	502,916
Porc, frais.....	Etats-Unis.....	131	192	889	277	369	1,545
	Autres pays.....	47,215	58,587	69,084	124,094	152,002	181,912
	Total.....	47,346	58,779	69,973	124,371	152,371	183,457
Beurre et butte- rine.....	Danemark.....	353,575	335,067	377,593	2,151,604	2,008,451	2,118,389
	Allemagne.....	134,551	146,400	145,948	794,764	864,034	798,035
	Hollande.....	986,994	1,112,212	1,080,334	4,199,769	4,982,165	4,454,896
	France.....	563,297	509,716	450,949	2,831,806	2,895,184	2,578,672
	Etats-Unis.....	120,059	100,151	78,245	560,076	447,811	316,902
	Autres pays.....	234,225	269,021	267,493	1,217,397	1,328,598	1,294,896
	Total.....	2,332,701	2,472,567	2,400,565	11,755,419	12,526,293	11,560,883
	Fromage.....	Hollande.....	292,145	318,996	335,973	823,474	891,852
France.....		23,297	27,093	29,817	73,623	93,169	96,221
Canada.....		480,343	589,460	606,002	1,259,184	1,496,599	1,229,570
Etats-Unis.....		990,550	975,362	844,361	2,694,252	2,477,981	1,863,958
Autres pays.....		11,745	15,159	16,897	31,969	41,298	41,959
Total.....	1,797,080	1,926,070	1,833,050	4,882,502	4,997,894	4,065,198	
Œufs.....	Allemagne.....	Cents. 2,251,950	2,266,287	2,279,646	669,330	632,906	671,867
	Belgique.....	1,861,828	2,093,091	2,082,724	609,084	710,479	706,225
	France.....	3,079,793	3,265,174	3,338,823	1,242,800	1,303,570	1,341,717
	Autres pays.....	633,103	651,001	650,113	207,162	212,022	209,276
Total.....	7,826,674	8,275,553	8,351,206	2,728,396	2,908,927	2,929,085	
Pommes, crues.....	Boiss.....	2,251,925	2,690,602	2,398,408	553,488	790,29	721,374
	Total.....	2,251,925	2,690,602	2,398,408	553,488	790,29	721,374
Graisse.....	Etats-Unis.....	Qtz. 749,704	63,794	739,093	1,990,910	1,379,693	1,430,143
	Autres pays.....	102,446	64,603	80,749	253,046	152,594	173,747
	Total.....	852,150	698,397	869,842	2,243,956	1,532,289	1,603,890
Volsilles et gibier vivants ou morts	Belgique.....	332,015	384,830	384,728
	France.....	164,839	172,958	165,382
	Autres pays.....	94,513	111,816	105,128
	Total.....	591,367	669,604	655,238

La transcription et la comparaison des manuscrits du Musée Britannique et du Bureau des archives publiques, pour les archives du Canada, se sont faites d'une manière satisfaisante pendant l'année, et je suis heureux de pouvoir dire qu'un plus grand nombre de volumes ont été complétés et expédiés à Ottawa que pendant aucune année précédente, sans augmentation de dépenses. Ce service continuera à recevoir ma plus soigneuse attention.

En dernière analyse, j'ai l'honneur de consigner mon appréciation du zèle qu'ont déployé les officiers du gouvernement dans le Royaume-Uni, en accomplissant les devoirs dont ils sont chargés, et d'exprimer mes remerciements aux différentes compagnies de bâtiments à vapeur pour la courtoisie dont j'ai été l'objet et l'aide que j'ai invariablement reçue de leur part.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES TUPPER,

Haut commissaire.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE LIVERPOOL (ANGLETERRE).

(M. JOHN DYKE.)

15, WATER STREET,
LIVERPOOL, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, qui est le dixième depuis ma nomination à cette agence.

L'état suivant donne le nombre et le pays d'origine des émigrants qui sont partis de Liverpool pendant les deux dernières années:—

	1884.	1885.	Augment.	Diminut.
Angleterre	100,262	86,843		13,419
Ecosse	1,614	1,710	96	
Irlande.....	14,301	12,629		1,672
Pays étrangers.....	43,466	40,429		3,037
Pays non mentionnés	4,863	2,860		2,003
	<u>164,506</u>	<u>144,471</u>	<u>96</u>	<u>20,131</u>
				96
Diminution nette.....				<u>20,035</u>

Des émigrants partis directement pour le Canada, 13,071 ont été transportés par la ligne Allan, 3,112 par la ligne Dominion, et 1,191 par la ligne Beaver; 3,528 d'entre eux étaient passagers de cabine, et, 4,146 d'entrepont, contre 4,588 passagers de cabine et 24,757 d'entrepont l'an dernier.

Comme on le voit il s'est produit une forte diminution en émigration. La continuation de la crise universelle que subit le commerce est presque la seule cause de cela, bien que la révolte de Riel ait sans doute matériellement affecté l'émigration, non seulement au Manitoba et au Nord-Ouest, mais aux autres provinces du Canada, et l'effet s'en fera sentir pendant quelques temps encore, et nécessitera des dépenses supplémentaires et une activité extraordinaire de la part de nos agents.

Je sais qu'un grand nombre de personnes pensent que l'émigration devrait être plus forte en temps de crise. C'est, cependant, contraire aux faits, tant pour l'Angleterre que pour le continent. Le prince de Bismarck, chancelier impérial d'Allemagne, dans un discours relatif à l'émigration, prononcé le 8 janvier, dans la Reichstag allemande, exprime ainsi ses vues sur le sujet :

“ Je partage pleinement l'opinion de M. Van Dirichlet quant aux chiffres qu'il a cités, indiquant le nombre d'émigrants partis dans les diverses années, mais mon opinion est tout à fait contraire quant aux causes qui produisent l'augmentation ou la diminution de l'émigration. M. Van Dirichlet croit que l'augmentation du nombre des émigrants dans les années 1880 et 1881, est une conséquence directe de la pression exercée sur la prospérité générale de notre pays par l'introduction des droits protecteurs en 1878. C'est, du moins, en peu de mots ce que je comprends d'après le discours que M. Van Dirichlet a fait en mon absence. En réponse je dirai que ce nombre d'émigrants est une mesure très exacte de la prospérité de notre pays. Aussitôt que les affaires et le commerce reprennent de la vigueur le nombre des émigrants augmente. L'augmentation de l'émigration en 1880 et 1881, est une preuve que les droits protecteurs se font sentir dans nos industries, mais il y avait dans ces années, un bien plus grand nombre de gens qui avaient les moyens de payer leur passage sur l'océan et d'acheter des terres en Amérique, qu'il y en avait antérieurement. Voilà la cause qui influence l'émigration. Dans les années de crise (arémie) amenées par notre politique de libre-échange, le nombre des émigrants diminuait avec constance, simplement parce que les gens ne pouvaient pas trouver

d'argent pour payer leur passage et acheter des terres de l'autre côté de l'océan. Cependant, en 1871 et 1872, lorsque chacun se considérait riche, à cause des milliards que la France nous avait payés, un grand nombre de gens étaient prêts à émigrer de suite. Je conviens bien que le désir de se soustraire au service dans l'armée, ou le désir d'éviter le paiement de fortes taxes foncières et de paroisse ont partiellement influencé l'émigration; mais en somme une augmentation du nombre d'émigrants est toujours une preuve irréfutable de progrès dans la richesse et les ressources d'un pays. Ceux qui ne savent pas cela, ne connaissent pas suffisamment le sujet qu'ils discutent. Tous ceux qui sont parfaitement au fait de la question d'émigration, et tous ceux qui habitent dans les provinces et considèrent les choses avec un esprit que n'influence pas l'intention de blâmer le gouvernement, conviendront avec moi que les gens seuls qui ont quelques moyens pensent à émigrer, et seulement les meilleures classes de travailleurs—ceux qui gagnent suffisamment d'argent pour mettre quelque chose de côté. Les garçons de ferme cherchent toujours à trouver de l'emploi où ils peuvent gagner de meilleurs gages, disant: "C'est notre place. Là nous épargnerons bientôt assez d'argent pour nous permettre d'acheter nos propres fermes en Amérique." Par suite de certaines lois qui ont été passées, et plus particulièrement par la sotte abolition du droit d'hériter des rentes des biens-fonds, il est devenu extrêmement difficile pour les fermiers de devenir indépendants. En outre, la taxation de la terre permet difficilement au fermier de retirer un bénéfice de sa terre; et voyant qu'il n'a pas à combattre contre toutes ces difficultés en Amérique, il émigre. Cependant il n'y a que la meilleure classe de travailleurs qui émigre, seulement ceux qui gagnent de bons gages, seulement ceux qui vivent avec économie et mettent un peu d'argent de côté; les autres sont les indigents que les Etats-Unis rejettent, et qui, à leur arrivée en Amérique, sont renvoyés en Allemagne. On se trompe grandement en supposant que ce sont les gens pauvres et misérables qui émigrent."

Il peut y avoir des différences d'opinion sur l'excellence de ces arguments, mais l'idée principale de ce discours, savoir, que les gens émigrent en temps de prospérité, est sans doute juste.

Les tableaux suivants, qui indiquent le nombre de ceux qui ont émigré des divers ports d'Europe pendant la dernière année, montreront la diminution pour les divers pays, comparé au nombre de l'année précédente:—

	1884.	1885.
Ports suédois	21,113	18,732
“ norvégiens.....	16,146	15,727
“ danois.....	8,235	6,213
Brême.....	103,051	83,973
Hambourg.....	87,938	65,360
Anvers.....	28,576	25,659
Le Havre.....	21,634	17,143
Amsterdam et Rotterdam.....	10,547	6,530
	<u>297,240</u>	<u>239,337</u>

L'année qui vient de s'écouler est généralement admise comme ayant été la plus désastreuse connue dans les annales de l'agriculture britannique, et cette dépression continue et extrême dans les districts agricoles, où les gages en certains endroits ont été réduits de 20 à 30 pour 100, est la cause du petit nombre de garçons de ferme qui ont émigré.

La perte de gages les empêche de mettre de côté assez d'argent pour défrayer leurs frais de voyage, et leurs amis se trouvant dans la même position, ils ne peuvent non plus disposer de leurs meubles d'une manière satisfaisante. Les fermiers locataires se trouvent un peu dans la même position; mais avec la propagande judiciaire et effective que fait votre département, on peut prévoir en toute sûreté que lorsque la prospérité reviendra, le Canada recevra un plus grand nombre d'émigrants de ce pays, et une proportion très considérable d'émigrants des pays du continent dans les-

quels la cabale s'est faite si vigoureusement, et en somme, même avec succès pendant les deux ou trois dernières années.

La concurrence faite par les autres pays, quoi qu'un peu moins vive qu'auparavant, a été très active. Comme on a suggéré un bon nombre de moyens d'aider les émigrants à venir au Canada et de les établir sur ces terres, il n'est peut-être pas hors de propos de citer les conditions auxquelles plusieurs milliers d'émigrants ont été transportés au Chili, qu'il soit ou non désirable d'adopter quelque méthode semblable pour former de nouveaux noyaux de colons étrangers dans le Nord-Ouest :

"1. Une avance de 130 francs est faite à chaque adulte pour payer le passage de Bordeaux au Chili. Le prix du passage océanique étant de 250 francs, chaque émigrant ne doit payer que 120 francs—60 francs pour chaque enfant de 8 à 12 ans, et 30 francs pour chaque enfant de 3 à 8 ans. Les enfants au-dessous de 3 ans sont transportés gratuitement.

"2. Chaque émigrant reçoit une concession gratuite de 40 hectares (100 acres) de terre.

"3. Les passagers sont transportés gratuitement du port de débarquement au Chili jusqu'aux colonies.

"4. En cas de maladie, ils reçoivent les soins d'un médecin et les médicaments gratis.

"5. Un franc par jour est payé à chaque adulte depuis le jour de l'embarquement jusqu'au jour de son établissement dans les colonies.

"6. Un paiement mensuel de 75 francs pour un an et fait à chaque famille à compter du jour de son établissement dans les colonies.

"7. Chaque colon reçoit une paire de bœufs, 300 pièces de bois pour bâtir une maison, et 46 kilos de clous et de graines. Demande doit être faite à un agent du gouvernement du Chili pour obtenir une formule, sur laquelle ces avantages sont garantis, et sur laquelle les requérants s'obligent de remplir les conditions suivantes :

"8. De rester avec leur famille au moins cinq ans sur la terre qui leur est donnée et de la cultiver.

"9. De rembourser au gouvernement dans les huit années à compter de la troisième année de leur établissement toutes les avances qui lui ont été faites en argent ou en nature, sans intérêt.

"10. De garder pour eux et pour leur propre usage tout ce qui leur a été donné, et de ne pas le prêter ou le vendre avant de l'avoir complètement payé.

"11. Les colons perdront tous droits à des concessions gratuites de terre, s'ils se montrent impropres aux travaux d'agriculture."

Comme d'habitude, les steamers qui partent de ce port ont été visités et ont été amplement fournis de brochures en anglais et dans les diverses langues du continent.

Je puis dire qu'un bon nombre d'émigrants d'une classe supérieure sont partis pour la Colombie-Britannique, et les demandes de renseignements sur cette province de la part de capitalistes et autres ont été très actives, non seulement d'Angleterre, mais du continent, des établissements de Singapour, de l'Égypte, de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et du Cap de Bonne-Espérance.

J'ai déjà parlé de l'inopportunité de donner des détails sur les moyens que prend votre département pour encourager les émigrants du continent. Tout se fait sous la direction immédiate de sir Charles Tupper, et les détails compliqués de ce sujet sont en la possession de ce département. Comme je l'ai souvent expliqué, il est bon d'encourager ceux qui ont intention d'émigrer du continent à s'adresser aux agents des compagnies de paquebots pour obtenir des renseignements sur le Canada, et on le fait autant que possible. J'ai, cependant, dans mes livres à l'heure qu'il est plus de 3,000 adresses de différentes parties d'Allemagne et d'Autriche de personnes qui sont encore en correspondance avec moi au sujet de leur transport ou de celui de leurs amis, au Canada. La correspondance venant du continent, a été tout aussi considérable que celle de l'an dernier, et on trouvera que les émigrants inscrits d'Europe au Manitoba et au Nord-Ouest du Canada, autant que je puis m'en assurer, forment au moins 25 pour 100 de l'émigration totale d'Angleterre et du continent à ce pays, et la perspective pour la saison qui approche est des plus encourageantes. Les noyaux d'étran-

gers dont on a tant besoin, sont maintenant formés au Manitoba et le Nord Ouest. Ce sont la Nouvelle-Suède, la colonie suisse du Dr Meyer, la Nouvelle-Alsace et la Nouvelle-Tonleha, la colonie des Allemands Roumains. Il est maintenant possible de diriger les émigrants du continent sur les endroits où ils pourront trouver des compatriotes, et s'établir près de gens parlant leur propre langue.

Quant à l'ouvrage accompli, il suffit de dire que plusieurs centaines de mille brochures ont été judicieusement et économiquement distribuées de telle manière qu'il y a peu de villages depuis la Crimée jusqu'au cap Nord de la Norvège où l'on ne connaît pas les avantages que le Canada offre aux agriculteurs possédant un peu de capital et aux autres. J'ai préparé ces brochures sous la direction de sir Charles Tupper; et après plusieurs années d'expérience, et l'aide des principaux agents d'émigration du continent, j'ai pu publier en plusieurs langues des brochures très-recherchées, et elles sont préparées de manière à être gardées par ceux qui les reçoivent. Elles ont toutes été écrites et traduites dans ce bureau et distribuées sous ma surveillance personnelle.

Nous aurions pu sans difficulté distribuer dix fois ce nombre, si j'avais été autorisé à les faire imprimer. Toutes les pensions d'émigrants sur le continent et tous les agents de paquebots dans les ports de mer en ont reçu, de sorte que chaque steamer partant d'aucun port pour les Etats-Unis a transporté un bon nombre de brochures qui étaient en la possession d'émigrants allant dans diverses parties de l'Union Américaine.

Comme j'y ai joint quelques pages de phrases à l'aide desquelles les émigrants peuvent apprendre les rudiments de la langue anglaise, ils en prennent grand soin, et il en résulte que les divers établissements d'émigrants étrangers dans les Etats-Unis, sont maintenant bien renseignés sur les avantages que la Manitoba et les autres provinces du Canada offrent au colon du continent. Le résultat immédiat en est indiqué par l'émigration immédiate qui s'est déjà faite des diverses parties de l'Union, surtout des Allemands et des Scandinaves, aux terres du Manitoba et du Nord-Ouest; et si j'en juge par les demandes de renseignements que je reçois ici des Etats-Unis, et celles que votre département et vos agents reçoivent au Canada, je suis certain que l'an prochain verra se développer sur une grande échelle l'émigration dont je parle. Un bon nombre d'émigrants du continent vont aux Etats-Unis pour rejoindre des amis qui sont établis dans les plus anciens districts de l'Union. Lorsqu'ils y arrivent, ils trouvent que leurs moyens ne leur permettent pas d'acheter des terres dont le prix est si élevé dans ces districts, et par conséquent ils se rendent dans l'Ouest et le Nord-Ouest. De cette manière les Etats de l'Ouest, et sans doute le Manitoba, recevront tout autant de colons que par l'immigration directe. On ne peut constater les avantages de cette propagande l'année même où on la fait, et je reçois tous les jours des lettres de gens qui expriment l'intention de partir dans douze ou dix-huit mois, et la raison qu'ils donnent de ce retard est l'impossibilité de disposer de leurs meubles, ou bien parce qu'ils sont tenus par des contrats qui n'expireront qu'à cette époque.

Après un travail considérable, la propagande sur le continent, qui souffre tant de difficultés, a été établie sur un bon pied; et bien qu'il y ait eu une rébellion dans le Nord-Ouest, et que des influences puissantes aient été exercées pour empêcher l'émigration continentale au Canada cette année, les résultats des travaux de la dernière saison peuvent être regardés comme hautement satisfaisants.

J'ai en l'honneur de recevoir instruction de votre département de fournir autant que possible des renseignements sur les sujets venant à ma connaissance, et ayant rapport aux questions de commerce, d'extension ou d'ouverture d'aucune branche de commerce entre le Canada et l'Europe.

Depuis des années je m'efforce de le faire, et en ce qui a rapport à la Grande-Bretagne, je puis dire que l'utilité de ce bureau sous ce rapport a grandement augmenté dans les douze derniers mois, non seulement à Liverpool, le principal port d'embarquement des émigrants en Angleterre, mais il est situé dans un endroit commode au centre d'un grand district manufacturier, minier et agricole, et son voisinage immédiat est densément peuplé. Cette population a besoin d'une grande abondance de matériaux agricoles et manufacturés qui peuvent être facilement importés du

Canada. Lord Derby, ex-secrétaire pour les colonies, dans un discours qu'il a fait au sujet de l'exposition Internationale qui doit avoir lieu à Liverpool l'an prochain (1886), a dit que dans un rayon de cinquante milles, y compris la cité de Liverpool, il y avait autant d'habitants qu'à Londres, et que dans un rayon de cinquante milles de cette grande métropole. Maintenant que ce bureau est bien connu, les marchands, les manufacturiers et autres dans ce très populeux district, qui ont des relations d'affaires avec le Canada, ont considérablement pris avantage des liasses de journaux, des livres bleus et autres documents officiels, et l'utilité de ce bureau dans un port et un district aussi important devient annuellement plus apparente.

De plus, une grande proportion des immigrants partant pour l'Amérique passent par Liverpool, et un grand nombre d'entre eux viennent à cette agence pour obtenir des renseignements, de l'aide et des conseils. Il serait de fait, difficile de décrire les différentes fonctions de ce bureau. Qu'il suffise de dire qu'on demande des renseignements sur les ressources du Canada, sur chaque branche, ses lois maritimes et autres—bref, sur toutes questions relatives au Canada qu'on demanderait à un agent consulaire. Il faut donc que votre agent se tienne parfaitement au fait des rapides transactions de commerce, et des lois les plus récentes dans chaque partie du Canada. Je dois remercier sir Charles Tupper de m'avoir fourni des renseignements sur les modifications faites dans les lois fiscales, ainsi que les arrêtés du conseil relatifs au commerce et pour son aide généreuse dans toutes les autres questions.

Je suis heureux de dire qu'un nombre plus considérable de Canadiens qui visitent Liverpool pour divers genres d'affaires, y compris des cultivateurs venus pour acheter des animaux de race, se sont servi de cette agence, et dans bien des cas ils m'ont demandé de leur rendre des services précieux.

Comme d'habitude j'ai préparé un étalage des plus attrayant à Preston, à l'exposition de la Société royale d'agriculture. Son Altesse Royale le prince de Galles fit honneur au Canada en visitant longuement cet étalage, et a été très satisfait de ce qui était exposé. Il a chaleureusement complimenté sir Charles Tupper sur la manière dont les intérêts du Canada étaient représentés.

Le *Guardian* de Preston, du 18 juillet, a dit relativement à l'étalage en question : " Cet étalage a été un des endroits les plus attrayants de l'exposition. L'étalage (n° 271) est au nom de sir Charles Tupper, haut commissaire du Canada, qui, par l'entremise de ses employés, expose des échantillons de grains, de racines et de produits généraux d'agriculture du Manitoba et des autres provinces du Canada. Les articles exposés comprennent environ cinquante-deux variétés de grains en épi, des spécimens de minéraux, y compris un très bel échantillon de phosphate de chaux, produit qui a donné depuis peu de l'emploi à un grand nombre de gens au Canada, et dont environ 70,000 tonnes ont été exportées dans le Royaume-Uni pour la fabrication d'engrais artificiels l'an dernier. On y montre des échantillons de bois de très belle qualité, et une variété d'autres articles. Le but de cette exposition est de mieux faire connaître les ressources du Canada, et le prince prend un vif intérêt à ce mouvement. Son Altesse Royale, à qui M. John Dyke, agent du gouvernement canadien à Liverpool, a expliqué les articles exposés, lui en a exprimé sa satisfaction, et à sa propre demande, il lui a été fourni des exemplaires des brochures publiées par le gouvernement du Canada en dix-sept langues différentes. Son Altesse Royale a dit qu'elle était heureuse que le gouvernement canadien fit de semblables efforts pour faire connaître la nature de son pays dans toute l'Europe, et Elle a été heureuse d'apprendre que ces efforts avaient été couronnés de succès. Elle a aussi demandé des renseignements sur les colons allemands du Nord-Ouest, conversant en allemand avec M. Dyke, et Elle a été contente d'apprendre les progrès faits par le chemin de fer Canadien du Pacifique qui doit s'ouvrir bientôt. Son Altesse Royale a aussi demandé des renseignements sur le succès des petits fermiers (*crofters*) écossais et des émigrants de la partie est de Londres. Au nombre des brochures données au prince se trouvait une intéressante étude sur le système de quarantaine des bestiaux au Canada, sujet très intéressant dans le moment actuel, et sur la première page de laquelle il est dit que le Canada est destiné à devenir un des pays les plus importants du monde pour l'élevage des animaux. Les terres à pâturages sont vastes et riches,

Le fourrage y est comparativement à bon marché, la main-d'œuvre à bas prix, et les moyens de transport ne peuvent être surpassés pour le confort, la rapidité et la modicité des taux. L'exportation des bêtes à cornes et des moutons en Angleterre a fait des progrès remarquables. Depuis 1874, lorsqu'on a fait la première exportation de 455 têtes, l'augmentation des affaires a été très rapide et marquée, la qualité des animaux s'est améliorée d'une manière très sensible et les prix réalisés ont surpassé les plus vives espérances des commerçants."

Le *Live Stock Journal*, du 31 juillet, un des principaux journaux agricoles d'Europe, a dit aussi : A l'exposition de la Société Royale d'Agriculture à Preston, Son Altesse Royale le prince de Galles a fait un compliment très mérité à sir Charles Tupper, sur la manière dont les intérêts du Canada s'y trouvaient représentés par son exposition si éminemment attrayante et intéressante. Depuis qu'il a pris la direction des affaires en Europe, en qualité de haut commissaire, sir Charles Tupper a immédiatement amélioré la position du Canada, son commerce et ses finances, en Angleterre et sur le continent; et la manière dont les intérêts du Canada sont favorisés au moyen d'annonces directes, a attiré l'attention de tous ceux qui s'y connaissent, ce qui prouve la sagesse de nommer un représentant d'une si haute capacité à un poste aussi important. Au Canada même, il y a un ministre d'agriculture qui exerce une influence des plus considérables sur le bien-être du pays. Combien de temps allons-nous attendre en Angleterre la création d'un semblable département, qui a déjà donné et qui donne encore tant d'avantages au Canada et aux autres pays ?"

Quant aux articles exposés, il est regrettable que vu la forte somme qu'il faut dépenser pour la future exposition de Londres, il ait été trouvé impossible de faire une exposition digne de nous à l'Exposition Internationale de Navigation, de Voyage, de Commerce et de Manufacture, qui se tiendra à Liverpool en 1886. Il a été prouvé qu'une augmentation de commerce suit toujours ces expositions, et il n'y a pas de doute que l'exposition des Indes et des colonies qui doit se tenir à Londres, à laquelle le Canada sera représenté sous la direction immédiate de sir Charles Tupper, sera une source de bénéfices incalculables pour le Canada, comme le sera aussi sans doute celle d'Anvers.

Je regrette de dire que vu surtout la sérieuse dépression et la diminution constante de la viande, qui en est le résultat, le commerce des animaux vivants du Canada n'a pas aussi bien réussi que les années précédentes quant aux prix réalisés. On dit que la Grande-Bretagne avait besoin de 1,500,000,000 de livres de viande par année en sus de celle qu'elle produit elle-même, et la France 650,000,000 de livres, ou ensemble 2,150,000,000 de livres de plus qu'elles ne produisent. La Belgique est aussi un grand importateur de viande. Il y a plus de dix ans, 25 pour 100 de la population belge se nourrissait de viandes importées, et d'après le dernier recensement les importations de bêtes à cornes excédaient les exportations de 6.24 livres par tête de la population, tandis que les importations totales de bêtes à cornes, moutons et porcs en plus des exportations étaient de 1.84 livres par tête, et les importations augmentaient tous les ans. Avec l'augmentation annuelle de la population de ce pays, et le retour de la prospérité, il devrait y avoir un bon marché pour la viande venant du Canada, pourvu qu'elle soit de la meilleure qualité, et qu'elle puisse commander les plus hauts prix. Quelques rapports que j'ai reçus portent le nombre d'animaux importés en France l'an dernier à 65,095 boeufs, 6,394 taureaux, 52,250 vaches, 7,818 génisses, 51,201 veaux, 2,106,356 moutons, 4,450 chèvres, et 133,911 porcs. L'Italie et l'Algérie fournissent le gros des animaux, mais pour les moutons, 620,285 venaient d'Algérie, 603,274 d'Allemagne, 562,107 d'Autriche, et 188,708 d'Italie. Il est intéressant aussi de remarquer que des 180,000 têtes de bétail importées, 24,000 étaient des vaches, pour la laiterie, et 20,000 taureaux, génisses, etc., pour l'élevage. On a pris grand soin d'exclure tout animal atteint de maladie. Trois bêtes à cornes et 260 moutons ont été renvoyés en Allemagne, 10 têtes de bétail et 16 moutons en Italie, et 50 moutons en Algérie, parce qu'on ne les a pas trouvés sains; tandis que l'on a mis l'embargo sur 1,243 moutons souffrant de la gale, lorsqu'ils ont été débarqués au Havre venant des États-Unis.

Le poids total de la viande consommée à Paris l'an dernier a été de 3,143,566 quintaux, ce qui équivaut à 152 livres par tête de la population, ou 7 livres de moins qu'en 1883, et 16 livres de moins qu'en 1882. On a abattu et vendu pour la consommation pendant l'année, 14,432 chevaux, 63 mulets et 315 ânes.

La stagnation qui existe en France et plus particulièrement à Paris et dans les autres villes du continent, a contribué à abaisser les prix sur les marchés britanniques. Ce commerce a reçu toute ma diligence et mon attention, tant pour ce qui a rapport à l'importation d'animaux du Canada, dans ce pays, qu'à l'exportation d'animaux de race d'Angleterre au Canada. M. Moore, inspecteur du Conseil privé, qui était autrefois ici, a été envoyé à Newcastle, et pour le remplacer on a spécialement chargé M. May, M.R.C.V.S., d'inspecter les animaux vivants venant du Canada. Je dois remercier ce monsieur de la grande bonté et de la courtoisie qu'il m'a montrées ainsi qu'à tous les importateurs canadiens en toutes occasions. Malgré la dépréciation extraordinaire de valeur des animaux vivants, en 1885, dans ce pays, il fait plaisir de constater que les exportations de bêtes à cornes du Canada à Liverpool se sont maintenues avec la vigueur qui avait marqué ce commerce dès son début, et les chiffres montrent que les exportateurs du Canada ont pu non seulement maintenir leur position contre la concurrence étrangère, mais augmenter réellement et d'une manière appréciable le volume de leurs affaires, tandis que les importations des autres pays diminuaient.

Les rapports qui viennent d'être publiés pour le Royaume-Uni tout entier au sujet des importations de bêtes à cornes donnent les comparaisons suivantes :

	1884.	1885.	Têtes.
Canada.....	61,083	68,556	Augmentation 7,473
Danemark.....	96,262	67,730	Diminution 28,532
Allemagne.....	17,310	14,273	do 3,037
Espagne.....	17,482	12,757	do 4,725
Etats-Unis ..	139,703	137,833	do 1,870
Tous autres pays.....	52,313	33,467	do 18,846

Les exportations du Canada à Liverpool pour l'année toute entière se chiffraient par 21,225 bêtes à cornes et 19,073 moutons, le transport se répartissant comme suit:

	Steamers.	Bêtes à cornes.	Moutons.
Ligne Dominion.....	7	13,153	6,075
" Beaver.....	5	9,375	11,241
" Allan.....	5	1,978	888
Compagnie Oxenholme.....	1	1,820	536
Milanese.....	1	420
Batavia.....	1	479
	<u>20</u>	<u>27,225</u>	<u>19,073</u>

D'après des chiffres qui m'ont été fournis par une personne engagée dans ce commerce, j'apprends que la moyenne de mortalité sur ces animaux pour toute l'année, n'a été que de 0.54 pour 100 pour les bêtes à cornes et de moins de $\frac{1}{4}$ pour 100 pour les moutons. Comparé au commerce qui se fait sur le canal Saint-George ce rapport nous fait honneur et démontre clairement la manière admirable dont sont aménagés les steamers qui font ce trafic, et avec quelle diligence nos inspecteurs surveillent l'embarquement des animaux.

Les animaux débarqués étaient dans chaque cas exempts de maladie, résultat magnifique qui démontre effectivement la valeur des règlements salutaires mis en vigueur avant l'embarquement. Si votre département n'avait pas réussi à prévenir l'introduction de la maladie chez les animaux, ainsi que l'exclusion du Canada qui en aurait été la conséquence, et l'abattage de tous les animaux à l'arrivée, les prix obtenus auraient été beaucoup plus bas que ceux réalisés.

Malgré la dépréciation au Canada, ces prix ne sont pas encore au chiffre coté lorsque la viande a été en premier lieu exportée du Canada en Angleterre, savoir, 3

centins la livre pour les quartiers de derrière choisis, tandis que l'augmentation de la valeur des troupeaux, par l'amélioration de la race, peut difficilement se calculer sans tenir compte de l'amélioration dans la manière de cultiver et l'augmentation de la capacité de production de la terre, qui a été le résultat de cette culture. Comme je l'ai fait remarquer les années précédentes, les éleveurs du Nord ont une très bonne opinion de la valeur des animaux du Canada pour l'hivernage ou l'engraissement à l'étable, et le succès de leurs travaux, tant sur le marché que dans les expositions, sont très satisfaisants. En Angleterre, les éleveurs n'ont pas été aussi entreprenants dans ce sens, les influences exceptionnellement contraires qui ont affecté l'agriculture depuis deux ou trois ans, ont sans doute sérieusement nui à toute entreprise, comme spéculation ou comme expérience.

Le prof. Fream a parlé spécialement des animaux d'engraissement dans son rapport sur l'agriculture canadienne (rapport fait à la demande de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, publié sur l'autorité de cette société, et certainement l'un des rapports les plus précieux qui ait jamais été publié sur le Canada), et en conséquence on a porté une attention considérable à ce sujet. Il ne faut pas cependant s'attendre à de nouveaux développements en ce sens d'ici à quelques temps; et tant que le commerce d'animaux gras n'aura pas repris une meilleure position dans tout le Royaume-Uni, je crois qu'il serait imprudent d'encourager l'exportation sur une plus vaste échelle. Dans tous les cas je préférerais de beaucoup voir les animaux arriver au fin gras, dont les cultivateurs canadiens retireraient tous les avantages, que de voir s'étendre le commerce des animaux d'engraissement.

Le prix du mouton n'a jamais été aussi bas depuis 1869, et bien que les prix aient considérablement baissé en 1884, il y a de nouveau une réduction de 10 à 20 pour 100 à noter, et l'on dit qu'un grand nombre d'éleveurs de moutons dans le nord ont été presque ruinés. Un tableau qui a été préparé montre que de 1883 à 1885 le prix moyen des agneaux de trois quarts et demi de sang tomba de 46½ pour 100, celui des brebis de demi-sang de 44½ pour 100, celui des Leicesters et des trois quarts de sang de 38½ pour 100, et des Gommers 41½ pour 100.

L'importation de la viande d'Australie continue. Les rapports de la Chambre de Commerce portent à 336,495 quintaux le total des importations de l'année. J'apprends que plusieurs de ces compagnies faisant l'exportation de la viande sont dans un état voisin de la banqueroute. A une assemblée de l'*Australian Frozen Meat Export Company*, à Victoria, en septembre, il a été dit que la compagnie avait tiré en plus sur son compte de banque au montant de £11,500, sur lesquels elle payait un intérêt de 8 pour 100. Il était dû une forte somme à l'*Orient Steamship Company*, et cette ligne avait convenu de transporter la viande pour 1½ cent la livre au lieu de 3 cents comme avant. Par suite de pertes sur le marché de Londres sur le mouton expédié, (on calcule qu'elle ne peut déposer son mouton sur le marché de Londres au dessous de 4½ à 5 d. par livre) on a essayé d'induire les propriétaires de moutons de les expédier à leurs propres frais, la compagnie limitant ses opérations à la congélation; et le président fit valoir qu'en vue des prix toujours décroissants de la laine, les propriétaires d'animaux en Australie devraient se réunir pour envoyer un représentant parfaitement capable en Chine et au Japon pour essayer d'y ouvrir des marchés. Je comprends que l'expérience acquise par la compagnie dont je parle est celle de toutes les autres compagnies faisant le commerce en Australie. Voici le rapport officiel du mouton débarqué dans les ports britanniques venant d'Australie.

	Q'tx.	Valeur.
1882.....	37,283	£ 94,940
1883.....	104,714	294,376
1884.....	303,203	820,263
1885.....	336,495	833,990

De la République Argentine et les autres ports de l'Amérique du Sud les expéditions de moutons ont augmenté pendant la dernière année de 82,989 quintaux, évalués à £215,901, à 156,366 quintaux, évalués à £409,201. Ainsi, pendant que les exportations d'Australie ont apparemment atteint leur limite pour le moment,

n'ayant augmenté que de 10 pour 100, les contrées plus faciles d'accès de l'Amérique du Sud ont augmenté leurs exportations d'environ 85 pour 100 pendant la dernière année. Il est bon de faire remarquer que le plus beau mouton gelé qu'on reçoit en Angleterre vient de la Nouvelle Zélande. Le poids moyen est d'environ 70 lbs., et c'était presque tout du bélier, tandis que celui de la rivière Plate, qui est aussi du bélier, ne pèse en moyenne que 43 lbs., et est aussi de qualité très inférieure. Cependant le type du mouton peut facilement s'améliorer, et dans le cas où les éleveurs de moutons de l'Amérique du Sud amélioreraient leurs troupeaux, il est peu probable que les Australiens pourraient entrer en concurrence avec eux à l'avenir. Les préjugés que le commerce avait contre le mouton gelé se sont en apparence dissipés jusqu'à un certain point, mais pas ceux des particuliers. Il est admis que la congélation enlève au moins 2 d. par livre à la valeur du mouton, et qu'il est peu probable que le mouton gelé puisse jamais faire concurrence au mouton anglais ou écossais de première qualité, ou au mouton canadien, s'il est de bonne qualité. Il ne reste donc aux cultivateurs canadiens qu'à continuer d'améliorer la race de leurs troupeaux.

Dans mes rapports précédents, surtout dans celui de 1883, j'ai parlé de l'importance du commerce des chevaux entre le Canada et la mère-patrie. Je regrette de dire qu'à l'exception de quelques chevaux qui ont été transportés à Londres, *via* New-York, de l'ouest de l'Ontario, ce commerce a été négligé dans le cours de la dernière année. La demande de chevaux de voiture réellement de première classe dans ce pays n'a probablement jamais été aussi vive qu'actuellement. De fait, les vendeurs de chevaux disent qu'ils ne peuvent réellement pas trouver la classe de chevaux qu'ils se procuraient autrefois pour leurs meilleurs clients. Des efforts auxquels j'ai prêté mon aide, ont été faits auprès des autorités impériales pour les engager à acheter leurs chevaux de cavalerie au Canada, mais il n'a encore été fait aucun arrangement, bien que j'aie quelque espérance sur l'heureux résultat final de ces efforts.

L'attention de plusieurs officiers éminents de l'armée s'est de nouveau portée sur le Canada—entre autres celles du colonel Russell, qui a écrit un article intitulé "War horses" (chevaux de guerre) dans la revue *Nineteenth Century*. Il dit qu'il n'y a pas de doute que l'Angleterre sera forcée d'acheter plus de 25,000 chevaux très peu de mois après une déclaration de guerre, et qu'il y avait tout au plus 70,000 chevaux propres au service militaire dans les Îles Britanniques. Malgré la stagnation des affaires le nombre de chevaux importés en Angleterre augmente annuellement. En 1885, il en a été importé 13,023, contre 12,925 en 1884, 9,627 en 1883 et 8,760 en 1882. Les rapports les plus récents montrent que pour environ 17,500 soldats de cavalerie britannique, il n'y a que 10,300 chevaux.

Dans les Indes, aussi, il y a un grand nombre de cavaliers qui n'ont pas de monture. Pour les 480 hommes du 1er dragons de la garde, il n'y a que 400 chevaux; dans le 3e dragons, il y a 470 hommes et 360 chevaux seulement; les carabiniers, 530 hommes et 380 chevaux; le 7e dragons, 500 hommes et 380 chevaux; le 3e hussars, 320 hommes et 370 chevaux; le 12e lanciers, 530 hommes et 400 chevaux; le 14e hussars, 540 hommes et 390 chevaux; le 17e lanciers, 520 hommes et 350 chevaux. Maintenant que le chemin de fer Canadien du Pacifique, cette grande route impériale communiquant avec l'Est, est ouvert, il faut espérer que les cultivateurs canadiens et les éleveurs de chevaux du Nord-Ouest trouveront un marché pour le surplus de leurs chevaux. Il est certain que le voyage de Vancouver en Orient est loin d'être aussi dangereux que celui d'Australie, en traversant l'équateur, d'où l'on expédie maintenant un grand nombre de chevaux. Il serait peut-être bon, afin d'alimenter l'armée impériale, d'offrir des prix dans les expositions des provinces et du Nord-Ouest pour les chevaux propres à la voiture, à la cavalerie et à l'artillerie, pour l'exportation.

Les rapports agricoles indiquent une importante extension dans le Royaume-Uni. Les pâturages permanents ont diminué de 51,000 acres en étendue pour la première fois depuis 1870. L'étendue constatée en 1884 en culture de toute sorte, excepté les jachères et les graminées, à l'exclusion des brayères et des terres de montagnes, et des bois et plantations, s'élève à 32,544,000 acres, comparés aux 32,465,000 acres l'année précédente, ce qui indique une augmentation d'environ 79,000 acres. Le

nombre des bêtes à cornes et des moutons a de nouveau considérablement augmenté. Les vaches laitières et les génisses indiquent une augmentation de 139,334, ou 5·8 pour 100 sur 1885. Les autres bêtes à cornes, de deux ans et plus, ont augmenté de 110,317, ou 4·4 par 100, et les jeunes animaux ont augmenté de 1,834,906 à 1,862,782, ou 5·7 pour 100, formant un nombre total de bêtes à cornes de 6,597,864, ou 5·2 pour 100 de plus que l'an dernier.

Les moutons et les agneaux ont aussi augmenté en nombre. Les chiffres sont, ensemble, 26,534,000 ou 466,000 de plus qu'en 1884.

Je regrette que la fabrication du lait condensé, dont j'ai parlé dans des rapports précédents, n'ait pas reçu l'attention qu'elle mérite. Toutefois, il est agréable de constater qu'un lait condensé de fabrique canadienne a reçu une médaille à la récente exposition Internationale tenue à Anvers.

Les expéditions de volailles du Canada en Angleterre ne seront pas faites sur une aussi vaste échelle qu'auparavant. C'est regrettable. Le commerce d'exportation du Canada aux Etats-Unis est très grand et se développera rapidement, et avec une direction prudente on pourrait faire un commerce avantageux avec ce pays. Les dindons de Noël à Liverpool se sont facilement vendus de 30 à 40 cents la livre avec la plume. Des volailles et du gibier représentant une valeur de £655,238 sterling ont été importés en Angleterre pendant les douze derniers mois, et bien que la volaille soit un article de consommation ordinaire au Canada, les classes à l'aise peuvent seules en jouir dans les Iles Britanniques.

Dans un discours prononcé au banquet de West York, ce mois, vous avez parlé du fait que l'exportation des œufs du Canada avait augmenté de 9,000,000 de douzaines depuis 1870, l'exportation aux Etats-Unis seuls s'élève maintenant de 13,000,000 à 14,000,000 de douzaines par année.

Dans le rapport que j'ai fait il y a cinq ans j'ai parlé du commerce des œufs avec ce pays. Comme je l'ai fait remarquer alors, on n'avait pas pris un soin suffisant de l'emballage et de la transmission des œufs canadiens sur le marché britannique. Le tableau suivant indique que la demande d'œufs de ce pays suit une marche ascendante :

1880.....	6,228,437	£2,241,310 sterling.
1881.....	6,306,645	2,322,607 “
1882.....	6,757,234	2,381,882 “
1883.....	7,826,674	2,728,396 “
1884.....	8,275,553	2,908,927 “
1885.....	8,351,306	2,929,085 “

La valeur du fromage importé du Canada est portée dans les rapports à £1,229,570 sterling, de sorte que la valeur des œufs importés en Angleterre l'an dernier dépasse de plus de \$3,000,000 la valeur du fromage importé du Canada. Un commerce d'une aussi grande valeur et prospérité est digne de l'attention des commerçants du Canada.

Les quelques consignations d'œufs du Canada arrivées en bon état ici étaient disaient-on d'une grosseur et d'une qualité extraordinaire, et on s'en est servi pour les mélanger ou “rehausser la valeur” des petits œufs du continent.

Ce commerce ayant une telle importance pour le Canada et la Grande-Bretagne, le fait que depuis que les dernières tentatives ont été faites les communications entre les deux pays se sont améliorés et les taux de fret largement diminués, me porte à espérer qu'on fera de nouvelles tentatives pour obtenir une part de l'énorme montant que l'Angleterre paie à l'étranger pour des œufs.

Les renseignements suivants sur ce commerce présenteront j'espère quelque intérêt. La France fournit surtout le Sud, Londres, Bristol, Plymouth, Birmingham, etc. Les œufs venant de l'Est de la France sont remarquables par leur grosseur et leur excellence, et sont expédiés de Boulogne, Honfleur et autres villes, tandis que les œufs de l'Ouest de la France sont plus petits et sont expédiés de Saint-Malo, Cherbourg, etc. Ils sont emballés d'après la manière belge, c'est-à-dire dans de longues boîtes rondes contenant 720 ou 1,440 œufs. L'Irlande envoie ses œufs en

grande partie aux villes de l'ouest, particulièrement à Liverpool, Glasgow et en plus petites quantités à Manchester, Bristol, Birmingham et autres villes du centre. Ils sont empaquetés dans d'énormes boîtes contenant environ 10,000 œufs, et les boîtes sont renvoyées aux expéditeurs.

De grandes quantités sont expédiées de l'Italie et de la Pologne autrichienne, en Angleterre. La Galicie alimente particulièrement les parties nord-est et sud-est de l'Angleterre. Les œufs danois ont presque cessé de venir. La Russie exporte annuellement plus de 100,000,000 d'œufs. Les œufs d'Italie sont, après les œufs d'Irlande et de France, les meilleurs importés en Angleterre. Ils sont gros, l'empaquetage est excellent, et ils sont transportés par les tunnels de Saint-Gothard et du Mont-Cenis jusqu'aux ports français et belges. Le commerce des œufs d'Italie se développe rapidement. Les œufs du sud de l'Autriche se distinguent par l'excellence de leur empaquetage et leur transport soigneux. Ils sont envoyés dans des trucks de chemin de fer contenant 56 boîtes, et ont des taux spéciaux et voyagent à grande vitesse jusqu'aux marchés de Londres.

Les œufs d'Espagne sont exclusivement envoyés dans le sud de l'Angleterre empaquetés à la manière belge par 1,440 œufs. On peut en dire autant du Portugal. De toutes les manières d'empaquetage la manière belge est apparemment la meilleure. On dit que les consommateurs de ces œufs importés sont presque entièrement les classes ouvrières. Le commerce des œufs se répartit entre un grand nombre de gens, mais si des œufs de bonne qualité et grosseur étaient exportés du Canada, et si l'on prenait autant de soin qu'on en prend pour ceux qu'on envoie d'Italie et d'Autriche, on pourrait établir un bon et profitable commerce.

Je suis heureux de remarquer que le fromage canadien se place rapidement au premier rang sur les marchés britanniques, bien que les prix, en commun avec ceux des autres denrées, aient été dans le marasme. Cependant les importations du Canada pendant l'année ont augmenté de plus de 15,000 quintaux, tandis que les importations des Etats-Unis sont de 131,001 quintaux de moins qu'en 1884. Maintenant que la supériorité du fromage canadien a été si parfaitement démontrée, j'insisterais de nouveau sur les avantages qu'on retirerait en plaçant le mot "Canada" sur les paquets de toutes sortes. Les Américains ont été très particuliers sous ce rapport. Si, comme je le demande, les mots "Dominion of Canada" et "Ontario" et "Québec" (non les abréviations "Ont." et "Qué.", qui ne sont pas généralement compris), étaient placés sur tous les paquets, ce serait une magnifique annonce pour le Canada dans toutes les parties du monde où ils seraient expédiés. Jusqu'à présent toutes ces consignations étaient appelées "américaines." Dans ces dernières années, il y a eu augmentation énorme dans le montant de fromage de fantaisie expédié dans ce pays. On dit que le Gorgonzola a quadruplé dans le cours des trois dernières années et promet d'affecter sérieusement sinon de remplacer en grande mesure le Stilton. Malheureusement, il n'est pas publié de rapports spéciaux, mais je prends activement des renseignements de sources privées sur le sujet. C'est une question digne d'intérêt de la part des fabricants canadiens de savoir s'ils ne devraient pas s'appliquer à la fabrication de ces fromages de fantaisie, non seulement pour l'exportation en Europe, mais pour créer une demande domestique et pour alimenter les marchés des Etats-Unis.

La nouvelle colonie suisse établie au Nord-Ouest s'efforce d'établir une fabrique de fromage de Gruyère ou Suisse, et j'espère que l'année prochaine montrera les résultats satisfaisants de cette nouvelle entreprise.

Il est regrettable que le beurre canadien n'occupe pas la place qu'il devrait sur les marchés du monde, et je comprends que les exportations ont diminué de 12,000,000 de livres en 1870 à 8,000,000 de livres en 1885. Le professeur Arnold, la principale autorité sur le sujet aux Etats-Unis, dit que le Canada perd annuellement \$5,000,000 par sa manière imparfaite de faire le beurre et son empaquetage. Comme ce sujet reçoit cependant la sérieuse attention de notre département et des principaux laitiers du Canada, il faut espérer que le beurre canadien atteindra un type aussi élevé d'excellence que le fromage du Canada. Les compagnies de transport devraient aussi porter spécialement leur attention sur cet important article d'exportation, parce que

J'apprends des principaux marchands de beurre d'ici qui ont éprouvé des pertes sérieuses sur des importations de beurre canadiens que des consignations de beurre apparemment en bon état lorsqu'elles ont été expédiées, se sont irrémisiblement gâtées en transit. Les consignateurs se sont individuellement plaints maintes et maintes fois d'arrangements défectueux, et le commerce est généralement d'opinion que c'est un sujet que le gouvernement devrait surveiller.

La valeur totale du beurre, à l'exclusion de la butterine importée dans le Royaume-Uni pendant les douze derniers mois, s'est chiffrée par £3,506,204 sterling, et il est digne de remarque qu'il y a diminution de tous les pays, excepté du Danemark, les importations de ce pays ayant augmenté de 335,067 quintaux en 1884, à 377,596 quintaux en 1885, et la valeur de £2,008,451 à £2,118,380 sterling, ou près d'un demi-million de piastres.

Les rapports des marchés à la fin de décembre disent que les plus belles qualités de beurre danois en barillet ont été en bonne demande, de 126s. à 134s. par quintal (tandis que le 20 octobre il se vendait à Liverpool à 147s. par quintal), et le plus beau beurre de Normandie, en paniers, valait de 122s. à 130s. Dans les beurres américains et canadiens la seule demande était le beurre de premier choix, de 104s. à 110s., les autres qualités étant négligées; le moyen, de 80s. à 94s.; le commun, de 50s. à 70s.,—ce qui indique qu'un bon article trouve toujours un bon marché. Pendant que le plus beau beurre danois est coté de 126s. à 134s. par quintal, ou 25½ à 28 cents par livre, le rapport du marché de Toronto, tel que publié dans le *Monetary Times* du 18 décembre, dit "que la réception de beurre moyen et inférieur a été forte, et comme on n'a entendu aucune demande de consignment, les stocks se sont accumulés et détériorés, au grand désavantage des marchands. Le beurre réellement de choix, c'est-à-dire celui qui est choisi, est cependant parti aussi vite qu'offert, de 15 à 16 cents, et quelquefois 17 cents, ce qui est de 10 à 11 cents par livre de moins que le meilleur beurre danois apporté sur le marché anglais."

Dans mon rapport de 1879 (page 136), je parlais du commerce de beurre en boîtes de fer blanc que fait le Danemark avec les pays chauds tels que le Brésil, le Cap de Bonne-Espérance, Rangoon, la Chine, Java, l'Espagne, les Indes Orientales et les Indes Occidentales. Dans les dix dernières années, ce commerce a doublé, et le développement en est pratiquement sans limite. A cause de l'extrême réserve des importateurs danois et même des autorités du Danemark, j'ai eu beaucoup de difficulté à obtenir des renseignements dignes de foi sur la nature et l'étendue de cette branche importante de commerce. Le *British Trade Journal* dit à ce sujet: "La grande augmentation qui s'est produite dans l'exposition du beurre en boîtes de fer blanc, de la meilleure qualité, a été très marquée dans ces dernières années. Cette augmentation doit être attribuée à la grande perfection qu'on a atteint dans l'étamage, car un habitant de l'Afrique du Sud, de l'Inde, du Brésil, ou d'autres contrées éloignées, peut maintenant s'offrir le luxe d'un beurre absolument pur et parfaitement frais à des prix qui ne sont pas plus élevés que ceux qu'on demande sur le marché de Londres pour le meilleur beurre anglais. Une des marques du beurre danois qui s'est acquis un renom particulier parmi les importateurs dans ces dernières années, est celle provenant de M. P. F. Esbensen, de Copenhague. Le beurre de cette marque est régulièrement expédié à présent dans toutes les parties du monde, et sa qualité toujours la même, la manière dont il est emballé ainsi que ses qualités de conservation lui ont donné une des premières places sur le marché. Le Cap est un marché important de consommation pour le beurre, et nous sommes informé qu'une récente statistique du commerce qui se fait avec cette colonie indique que de la totalité des importations de beurre venant de l'Amérique, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande et d'autres pays, près d'un tiers était du beurre danois en boîtes d'Esbensen, expédié par ses agents, M. M. Richard, Harrison et Cie, de Redcross street, Liverpool.

Le beurre d'Esbensen commande le plus haut prix du marché, et je ne saurais mieux faire que de citer ce qui suit du rapport du marché de gros d'aujourd'hui:

Beurre salé d'Esbensen :—

			Par lb.	
Marque de la vache.....	28 lbs. (6 boft. d. ch. caisse)		14	} Moins 2 p. 100.
do	14 lbs. (12 do)		14½	
do	7 lbs. (20 do)		15	
Première qualité :—				
Marque de la vache.....	4 lbs. (40 do)		16	
do	2 lbs. (60 do)		16½	
do	1 lbs. (100 do)		17½	
do	½ lbs. (100 do)		20½	
Qualité de choix :—				
Marque de la vache.....	28 lbs. (6 do)		15½	} do
do	14 lbs. (12 do)		16	
do	7 lbs. (20 do)		16½	
do	5 lbs. (30 do)		17	
do	4 lbs. (40 do)		17½	
Qualité de choix supérieure :—				
Marque de la vache.....	2 lbs. (60 do)		18	} do
do	1 lbs. (100 do)		19½	
do	½ lbs. (100 do)		22	

Les plus petites boîtes sont celles qui conviennent le mieux aux climats chauds, car bien que le beurre puisse se conserver pendant un temps presque indéfini tant que la caisse est fermée, la décomposition commence, naturellement, comme cela arrive pour tout beurre, du moment qu'il est exposé à l'air. Ce commerce se fait si soigneusement que la plupart des boîtes en fer-blanc ne sont pas soudées, mais closes par pression, et à Liverpool, durant l'été, le beurre n'est enlevé des navires ou de la gare que le matin de bonne heure, avant la chaleur du jour, ou la nuit.

Je puis mentionner comme indication du commerce considérable de beurre en boîtes de fer-blanc, que le Brésil, qui en est le marché le plus important, en prend pour une valeur de \$350,000 à \$400,000 chaque année. Ce beurre est presque entièrement fourni par la France, et est expédié du Havre.

Les Indes Occidentales en prennent annuellement pour une valeur de \$20,000, seulement par l'intermédiaire de l'Angleterre, et une maison a expédié, cette année, du beurre danois à divers ports pour une valeur de £110,000 sterling. La Nouvelle-Zélande a déjà commencé à approvisionner un autre bon marché, le Cap de Bonne-Espérance. Je vois par le "Rapport commercial des prix courants au Cap de Bonne-Espérance" à la date du 7 octobre 1885, que le beurre d'Esbensen en boîtes de 2 lbs et de 1 lb. se vendait de 2s. à 2s. 1d. la livre; le beurre de choix d'Esbensen en boîtes de 5 lbs et de 4 lbs, 1s. 9d. la livre; tandis que le beurre de Normandie de MM. Dinant et Alcard, en boîtes de 4 lbs et de 2 lbs se vendait de 1s. 7d. à 1s. 8d. la livre, les beurres suédois conservés dans la glace en boîtes de 1 lb., de 1s. 10d. à 1s. 11d. la livre, en boîtes de 2 lbs, de 1s. 8d. à 1s. 9d. la livre, le beurre irlandais en boîtes de 4 lbs et de 2 lbs, de 1s. 8d. à 1s. 9d., le beurre italien en boîtes de 2 lbs, de 1s. 8d. à 1s. 9d., le beurre américain en boîtes, 9d. la livre, le beurre d'Australie en boîtes, de 11½d. à 1s., le beurre de la Nouvelle-Zélande en boîtes, de 1s. 2½d. à 1s. 3d. la livre. Il y a quatorze marques de beurre en boîtes de fer-blanc cotées dans ce rapport.

Le beurre français en boîtes n'est pas classé aussi haut que le beurre danois, mais il est bien préparé, et ce qui est aussi important, il est emballé d'une façon artistique et attrayante. Je crois qu'on y emploie du sel d'une belle qualité. Un commerçant notable, qui a essayé la marque de Kamouraska et autres parmi les meilleures marques de beurre canadien, m'a dit que c'était sur cet article du sel que le Canada se trouvait à son plus grand désavantage. Il ajouta que les Canadiens ne sauraient être trop particuliers sous ce rapport, et parlant de l'augmentation des droits imposés sur le sel anglais, il fit remarquer qu'il pourrait être de même imposé des droits sur les bouteilles dans les pays vinicoles.

Je recommande de nouveau aux laitiers canadiens de porter leur attention sur ce commerce important. Les détails relatifs à la fabrication, quoique compliqués, peuvent être aisément obtenus. Dans le but d'indiquer le genre d'articles requis, j'enverrai, avec votre approbation, au département, des boîtes en fer-blanc ou des caisses des différentes qualités, qui pourront être examinées par des membres du parlement et des laitiers expérimentés, et qui donneront une bonne idée des besoins de ce commerce.

Il serait nécessaire de donner à l'emballage, à la manipulation et au transport autant d'attention et de soin que le font les exportateurs danois, les colis devant être tenus aussi frais, et ce qui est encore aussi important, aussi propres que possible. Avec ces précautions et grâce à l'introduction du système de beurreries et de l'inspection obligatoire, un énorme et très profitable commerce d'exportation pourrait se faire du Canada, où les influences climatiques et autres ressemblent beaucoup à celles qu'on constate en Danemark.

MM. Osborne, de New-York, font dans le commerce du beurre en boîtes depuis à peu près sept ans, et en exportent annuellement de trente à cinquante tonnes à Glasgow, mais la qualité, dit-on, est relativement inférieure, et donne actuellement environ 1s. la livre pour le beurre de ferme et 1s. 1d. pour celui des beurreries. Il se vend ordinairement pour la consommation des navires. Il existe aussi aux États-Unis quelques autres maisons de moindre importance, mais leurs denrées ne figurent pas sur ce marché.

Le commerce du beurre d'Irlande, comme celui du Canada, subit très sérieusement la concurrence du Danemark et d'autres pays du continent; un fait curieux c'est que l'an dernier, du beurre danois, pour une valeur de \$100,000, a été expédié à Dublin. Le révérend chanoine Bagot a fait beaucoup d'efforts pour introduire en Irlande le système des beurreries, et assurer ainsi une couleur et une qualité uniformes. Depuis nombre d'années, quelques marchands de beurre de Cork, MM. Shanahan, Clear, Connolly, Lunnons, Clarey et autres ont emballé du beurre, mais avec de médiocres résultats, sauf quant à M. Shanahan, dont le succès peut être attribué à ce que son fils a passé beaucoup de temps en Danemark à étudier le système danois d'emballage. D'après ce que j'en puis apprendre, un des principaux secrets du succès est que le beurre doit être mis dans des boîtes en fer-blanc, pour qu'il se conserve sûrement en bon état, le soir du jour où il est baratté; ou mieux encore, immédiatement au sortir de la baratte, avant que la décomposition n'ait pu avoir lieu au moindre degré. Le mauvais succès des maisons américaines et de beaucoup des maisons irlandaises engagées dans ce commerce résulte apparemment de ce qu'au lieu de suivre ce procédé, elles ont emballé du beurre comparativement vieux, quoiqu'il fût bon sans doute.

Les énormes quantités de butterine importées dans le Royaume-Uni, portées pour l'exercice à 847,263 quintaux, évalués à £3,054,679 sterling, denrée qui est exposée au public de façon à la faire très favorablement apprécier, ont grandement contribué à faire baisser le prix du beurre canadien inférieur et d'autres beurres. L'Association britannique des laitiers, considérant que l'introduction de cette butterine préjudicie gravement aux intérêts de la laiterie anglaise, a suggéré que, à la prochaine session du parlement, il soit présenté un projet de loi traitant cette denrée avec rigueur, et plus particulièrement les gens qui imposent cette butterine ou ce prétendu beurre au public anglais comme étant du vrai beurre.

J'ai reçu de la part des manufacturiers de l'Angleterre et du continent, quantité de demandes de renseignements au sujet des phosphates et de l'amiante canadiens, dont la demande augmente chaque année. Comme les phosphates constituent un commerce nouveau mais important en Canada, et qu'ils sont destinés à devenir une de ses principales industries, j'ai obtenu des informations spéciales sur ce sujet de M. George G. Blackwell, 28, Chapel Street, Liverpool, un des principaux marchands d'Angleterre et même d'Europe dans ces espèces particulières de minéraux.

Les chargements de phosphate venant des mines canadiennes ont été d'une meilleure qualité l'année dernière, tandis que la quantité expédiée jusqu'en octobre excède certainement de 3,000 tonnes celle de toute année antérieure. La proportion

s'est bien maintenue, même au-dessus de la moyenne, ce qui est principalement dû au plus grand soin qu'on a pris dans la préparation et le nettoyage minéral avant qu'il ait passé par la machine. Avant l'année dernière, la proportion de minéral était d'environ 80 à 82 pour 100, tandis que quelques envois reçus cette année ont donné de 85 à 86 pour 100 de phosphate de chaux tribasique. Il n'y a pas de raison pour que l'extraction régulière du phosphate canadien, ou dans tous les cas, une grande partie de ce phosphate, ne donne pas 85 pour 100. Il pourrait être continuellement expédié dans cette proportion, si l'on prenait les soins nécessaires pour le préparer et en séparer les matières étrangères. Dans ces dernières années, le phosphate canadien a joui d'un grand crédit parmi les fabricants, et s'ils peuvent continuer, comme on croit qu'ils le peuvent, à maintenir la qualité expédiée pendant la dernière saison, il n'y a pas de raison pour qu'il n'occupe pas la première place comme phosphate de première qualité. Quoique le chiffre d'affaires faites en cette branche durant l'année dernière ait été en croissant et au-dessus de la moyenne, les prix ont baissé, et sont, à la clôture de l'année, de 2d. par degré plus bas qu'ils étaient au commencement, le prix régulateur actuel étant de 1c. pour 75 pour 100, avec augmentation d'un cinquième de denier. C'est le prix qui a eu cours dans le dernier trimestre, et on peut présumer que s'il s'opère un changement, ce sera dans le sens de la hausse.

Quant aux taux du transport transatlantique, la moyenne en a été de 5s. 6d. pour les cargaisons de phosphate expédiées de Montréal à Londres, le fret ayant varié de 3s. à 7s. la tonne. Il a été de 12s. 6d. pour les chargements consignés à Hambourg.

Voici quelles quantités ont été importées durant les trois dernières années :

	Tons.
1883.....	16,531
1884.....	15,716
1885 (jusqu'au mois d'octobre).....	20,986

Cette année accuse une amélioration, car on calcule qu'à la fin de décembre les importations des douze mois s'élèveront à environ 23,000 tonnes.

Je joins à mon rapport un tableau comparatif des analyses faites des divers phosphates extraits des mines, et voici quelques observations sur leur valeur respective pour la fabrication du superphosphate.

Je puis mentionner qu'il a été expédié en Amérique pendant cette saison un total de 52,000 tonnes de superphosphate.

L'apatite, ou phosphate de chaux, est la forme la plus pure de phosphate de calcium qui soit à la disposition des fabricant. C'est un composé chimique défini consistant soit en $3(\text{Ca}_3 \text{P}_2 \text{O}_8) \text{Ca H}_2$, qu'on appelle aptite-fluor, ou en $3(\text{Ca}_3 \text{P}_2 \text{O}_8) \text{Ca Cl}_2$, qu'on appelle aptite-chlore, ou bien en ces deux éléments, unis dans une proportion indéfinie. Les purs cristaux d'apatite fluor contiendraient 46.26 pour 100 de phosphate tricalcique. Ce sont là les propositions les plus élevées d'acide phosphorique qu'ait à traiter le fabricant.

La composition de l'apatite de Norvège que donne le tableau, résulte d'une seule analyse faite par Voelcher, et représente la moyenne d'un chargement expédié de Krageroo. L'apatite de Norvège est une aptite-chlore qu'on trouve dans les roches primitives, et en conséquence, elle est, avant le tirage, plus ou moins mêlée de matière siliceuse. Dans des spécimens choisis, Voelcher a trouvé 90 pour 100 de phosphate tricalcique. L'apatite de Norvège est peu employée dans ce pays.

La composition de l'apatite canadienne est la moyenne de cinq analyses faites par Voelcher, et représente des cargaisons d'une bonne qualité. Il est parfois importé de l'apatite ne contenant que 65 pour 100 de phosphate tricalcique. L'apatite canadienne contient de la fluorite et quelque fois du carbonate de chaux. Sa principale impureté est la matière siliceuse. On importe des quantités considérables de ce phosphate.

Le phosphorite d'Espagne est en réalité de l'apatite-fluor, plus ou moins mêlée de quartz, et parfois de chaux carbonatée. L'Estramadure et les régions voisines du Portugal le produisent en grande quantité. Les principaux gisements sont connus

depuis de longues années, mais n'ont été que récemment exploités sur une grande échelle. L'analyse de l'échantillon de première qualité est de Voelcher. La composition donnée pour la qualité ordinaire, résulte de la moyenne de douze analyses faites par Voelcher, et de quatre par Niedershadt. Des chargements contiennent parfois moins de 56 pour 100 des phosphate tricalcique, s'il en est importé une quantité considérable.

Le phosphate de Bordeaux est le nom sous lequel le phosphate extrait dans les départements du Lot et de Tarn-et-Garonne, est connu des marchands anglais. Ce phosphate ne ressemble pas aux apatites. Il est de différents aspects et qualités. La composition du phosphate de première qualité donnée dans le tableau, montre qu'il contient une forte proportion d'acide phosphorique, avec une quantité quelque peu considérable d'oxyde de fer et d'alumine et du carbonate de chaux, mais peu de fluorine. On en importe plus rarement aujourd'hui des meilleures qualités, et des chargements qui donnent moins de 60 pour 100 de phosphate tricalcique ne sont pas rares. Ces phosphates de qualité inférieure contiennent beaucoup de fer et d'alumine, et sont impropres à la fabrication du superphosphate. Les analyses données ont été faites par Voelcher. L'introduction du phosphate de Bordeaux est toute récente. Il en a été importé une grande quantité.

Le phosphate de Nassau, mieux connu en Angleterre sous le nom de phosphate allemand, se trouve dans la vallée de la Lahn, au Nassau. Il a été découvert en 1864, et quelques années après on l'a importé en grande quantité. Il varie de 30 à 70 pour 100 de phosphate tricalcique. Les meilleures qualités font un excellent phosphate, mais la proportion d'oxyde de fer augmente rapidement à mesure que la qualité diminue; ainsi, tandis que cinq cargaisons donnant 61 pour 100 de phosphate tricalcique contenaient 5.88 pour 100 d'oxyde de fer, et 4.02 pour 100 d'alumine, la moyenne de sept autres cargaisons reçues à peu près dans le même temps ne donna que 56 pour 100 de phosphate tricalcique avec 7.17 pour 100 d'oxyde de fer et 4.07 d'alumine. Les qualités inférieures de phosphate de Nassau sont impropres à la fabrication du superphosphate. On s'en sert quelque peu en Allemagne, sans les traiter avec l'acide sulfurique; on en fait un compost en y mêlant de la bouse de vache, du gazon, des feuilles, du terreau, etc., et on l'applique en cet état au sol. On n'en extrait que peu des meilleures qualités, et les importations totales en Angleterre ont beaucoup diminué. Le phosphate de Nassau est remarquable en ce qu'il contient une quantité appréciable d'iode. Quand on le traite avec l'acide sulfurique sur une grande échelle, il s'en échappe fréquemment des vapeurs de couleur violette. Les analyses données dans le tableau sont de Warrington. Les déterminations marquées d'une astérisque dans la composition du phosphate de seconde qualité sont de Dietrich et de König.

Des globules oblongs phosphatiques et des fossiles de diverses espèces, connus sous le nom de coprolithes, se trouvent dans bien des endroits de l'Angleterre et du continent. On les rencontre dans différentes couches géologiques. Ces gisements ne sont exploités que s'ils sont d'une dimension suffisante, et assez riches en acide phosphorique.

Les coprolithes de Cambridge sont, de tous les coprolithes anglais, les plus propres à la fabrication du superphosphate, car ils sont plus riches en acide phosphorique et contiennent en même temps une plus petite quantité d'impuretés qu'on n'en trouve dans les autres gisements. Les coprolithes sont extraits du sable vert de la formation supérieure du Cambridgeshire et du Buckinghamshire. Ils sont d'une teinte grise ou verdâtre. Les gros coprolithes sont d'une meilleure qualité que les petits. Dans les coprolithes de Cambridge le fer n'entre pas comme oxyde de fer, ou il n'y entre que dans une faible proportion, mais on l'y trouve comme pyrite et silicate de fer, formes qui sont beaucoup moins nuisibles à la fabrication que l'oxyde de fer. Les coprolithes de Cambridge contiennent beaucoup plus de carbonate de chaux que les autres coprolithes. Tous les coprolithes contiennent de la fluorine. La composition donnée dans le tableau est la moyenne de onze analyses faites par Hughes, de trois par Voelcher et d'une par Richter. Ces coprolithes ont constitué depuis bien des années, la matière principale des fabricants anglais.

Coprolithes de Suffolk.—Ceux-ci sont extraits dans le comté de Suffolk et dans quelque comtés voisins; ils sont de formation tertiaire. Les coprolithes de Suffolk ont été les premiers employés dans la fabrication du superphosphate, et la principale matière dont on s'est servi pendant environ quinze ans. Ils sont d'une couleur brune rougeâtre, plus pauvres en acide phosphorique et plus riches en fer que les coprolithes de Cambridge; le fer aussi s'y trouve dans une proportion considérable à l'état ferrugineux. Ils ne sont pas propres à la préparation d'une qualité supérieure de superphosphate, mais sont maintenant employés comme mélange avec d'autres matières. La composition donnée résulte de la moyenne de quatre analyses faites par Hughes, de deux par Voelcher et d'une par Warrington.

Les coprolithes de Potton sont extraits dans le Bedfordshire. Ils se trouvent dans la formation inférieure du sable vert. Ces coprolithes sont d'une couleur rouge, et sont d'une qualité supérieure à ceux de Suffolk. Les meilleurs et les plus gros coprolithes contiennent autant d'acide phosphorique que les bons coprolithes de Cambridge, avec beaucoup moins de chaux et beaucoup plus d'oxyde de fer. Les coprolithes plus petits sont très inférieurs, contenant à peu près 48 pour 100 de phosphate tricalcique avec une grande quantité de fer. La composition donnée dans le tableau représente des coprolithes de bonne qualité. C'est la moyenne de cinq analyses faites par Warrington, d'une par Voelcher et d'une par Richter.

On s'est servi dernièrement des coprolithes de Boulogne pour les mélanger avec des ingrédients d'une meilleure qualité. Ils sont de couleur grise et se trouvent dans le sable vert de la formation supérieure. Ils ressemblent beaucoup, quant à leur composition, aux coprolithes découverts sur la côte anglaise, près de Folkestone. Les coprolithes de Boulogne sont pauvres en acide phosphorique, mais comme leur principale impureté est de la matière siliceuse, ils rapportent plus au fabricant que des phosphates plus riches contaminés d'oxyde de fer. La composition donnée est la moyenne de huit analyses faites par Hughes et de cinq par Voelcher. Le phosphate de la Caroline du Sud, connu aussi sous le nom de phosphate de Charleston, diffère à l'extérieur des coprolithes, quoiqu'il soit d'une composition semblable. On le trouve en masses brutes, considérablement perforées par des mollusques, et accompagnées d'os et de dents fossiles. Le phosphate de rivière est d'un gris fer, le phosphate de terre d'un brun pâle. Le phosphate de la Caroline est apparemment de la marne éocène transformée. Il était connu des géologues, mais sa valeur commerciale n'a pas été reconnue avant 1867. Depuis cette époque, d'immenses quantités ont été extraites et exportées en Angleterre. Les cavités que présente le phosphate sont naturellement remplies de sable et d'argile, ce qui demande un nettoyage soigné. Quand ce nettoyage est fait d'une manière imparfaite, le phosphate est d'une qualité inférieure. Le phosphate de rivière s'obtient en draguant les rivières Bull, Soosaw et Stone; c'est l'espèce principalement importée en Angleterre. Le phosphate de rivière est beaucoup plus dur que le phosphate de terre, mais d'une qualité supérieure pour la fabrication du superphosphate. Dans le phosphate de rivière le fer existe en partie sous la forme de pyrite; ainsi, sur les 2.23 pour 100 de fer donné comme oxyde de fer dans le tableau, 1.04 pour 100 s'y trouvait à l'état de pyrite. Dans le phosphate de terre, le fer est apparemment à l'état ferrugineux. Le phosphate de rivière est maintenant séché au moyen de tuyaux à air chaud avant d'être exporté, et on l'appelle ensuite phosphate calciné. Le phosphate de la Caroline est d'une composition très uniforme. Quoiqu'il contienne en général moins d'acide phosphorique que le bon coprolithe de Cambridge, le phosphate de rivière est décidément supérieur au coprolithe pour fabriquer du superphosphate, la moindre quantité de carbonate de chaux qu'il contient permettant d'employer une plus faible proportion d'acide sulfurique, et le phosphate étant d'une nature à être plus facilement attaquée par l'acide. Le phosphate de terre est d'une moindre valeur, et donne une moindre proportion de phosphate soluble. Les analyses du phosphate de rivière sont de Warrington, celles du phosphate calciné de Hughes, et la composition du phosphate de terre est la moyenne de sept analyses faites par Voelcher, et de quatre par Warrington. Les déterminations de magnésie, de potasse, de soude, de chlore et de fluorine dans le phosphate de rivière, résultent d'une seule analyse de

Fresenius. Les déterminations d'acide carbonique dans tous ces phosphates résultent principalement d'analyses faites par Cripps.

Le phosphate de Sombrero est un des nombreux phosphates qu'on obtient des îles de Corail de la mer des Antilles. Ces phosphates sont souvent appelés guanos de roche ; leur origine est cependant, en plusieurs cas, très obscure. Le phosphate de Sombrero est d'une qualité supérieure, contenant néanmoins quelquefois une bonne quantité d'alumine ; dans les dernières importations, il y avait beaucoup de carbonate de chaux. Ce phosphate sera bientôt épuisé. Les analyses données sont de Voelcher.

Le phosphate de Navassa est un autre phosphate des Indes Occidentales. Il a une structure pisolithique bien marquée, et est d'un rouge vif. Ce phosphate contient de l'acide phosphorique égal à une proportion de 60 pour 100 à 70 pour cent de phosphate tricalcique, une quantité modérée de carbonate de chaux, une quantité vraiment considérable de fer, et une grande quantité d'alumine. Cette dernière forme son caractère distinctif, et empêche de l'employer avec succès pour la fabrication du superphosphate de première qualité. Comme les autres phosphates de même qualité, il ne contient pas de fluorine. De grandes quantités de ce phosphate ont été importées en Angleterre. La composition donnée est la moyenne de quatre analyses faites par Voelcher et d'une qu'ont faite chacun Breckhneider, Gilbert, Ulex et Warrington.

Les principales parmi les autres petites Antilles donnant du phosphate, sont Maracaïbo ou l'île du Moine, dont on a extrait du phosphate d'une excellente qualité, autrefois employé dans la fabrication du phospho-guano de Lawson, et qui paraît être maintenant épuisé ; l'île de Saint-Martin produisant aujourd'hui d'excellent phosphate, mais de nature à se mêler à une grande proportion de carbonate de chaux ; l'île de Curaçao, produisant aussi d'excellent phosphate ; l'île d'Araba, donnant une quantité variable de phosphate, qui contient quelquefois beaucoup de fer et d'aluminium ; les îles des Clefs-de-Pierre, et autres de moindre importance.

Le guano de Mejillones est tiré de la côte de la Bolivie. C'est un phosphate de qualité supérieure, particulièrement exempt d'impuretés nuisibles à la fabrication du superphosphate. On s'en sert beaucoup à présent dans la préparation du "guano biphosphate. Les analyses sont de Voelcher. Outre les ingrédients mentionnés au tableau, ce phosphate contenait une moyenne de .89 pour 100 de nitrogène.

Les îles Baker, Jarvis, Howland, Malden et Starbuck appartiennent au groupe d'îles de l'Océan Pacifique. On a largement employé en Allemagne la plus grande partie des guanos phosphatés pour la préparation des superphosphates de première qualité. Les deux premières îles sont maintenant presque épuisées. La composition de leurs guanos a été déjà indiquée sous le titre de guano.

Le phosphate de l'île Howland est encore employé pour la fabrication du phospho-guano. Les analyses du guano de l'île Malden sont de Fittbogens, de Krockner et de Von Grote. Ce guano contenait .43 pour 100 de nitrogène.

On a maintenant indiqué la composition des principaux phosphates employés dans la fabrication des engrais, et on verra qu'ils contiennent, à part le phosphate tricalcique, une variété d'autres ingrédients. La réaction de l'acide sulfurique, par rapport au pur phosphate tricalcique, a été considérée, et j'ai à présent à indiquer les réactions que détermine la présence des autres ingrédients de phosphates minéraux. D'abord, il est évident que tout carbonate, toute fluorite et tout chlorure de calcium se trouvant dans les phosphates, seront attaqués par l'emploi de l'acide sulfurique ; que le sulfate de calcium sera obtenu et que l'acide carbonique et l'acide hydrofluorique et le chlorure d'hydrogène seront expulsés sous forme de gaz. La haute température à laquelle la masse s'élève quand on y a ajouté de l'acide sulfurique, aide beaucoup à cette action. Lorsqu'il y a de ces sels de calcium il s'ensuit naturellement qu'il faut employer, pour rendre le phosphate soluble, une plus grande quantité d'acide sulfurique que ne le demande la quantité de phosphate de calcium contenue dans le minéral, et que l'engrais en résultant comprendra une quantité excessive de gypse en sus de celle donnée par le pur phosphate tricalcique. Ce délayement du produit avec le gypse réduit naturellement la proportion de phosphate soluble présent,

tandis que l'augmentation de quantité dans la consommation d'acide sulfurique est loin de rendre la fabrication économique. D'un autre côté, le dégagement de gaz assure à l'engrais une texture légère, poreuse, chose d'une très grande importance, et la quantité additionnelle de gypse augmente la siccité du produit. La présence d'une petite quantité de carbonate dans un phosphate est, en somme, certainement avantageuse au fabricant, mais une quantité excessive est évidemment nuisible. La fluorite et la chlorure, particulièrement la première, sont des causes de grand embarras, par suite de la nature irritante des gaz qu'elles dégagent.

La proportion de chaux par rapport à l'acide phosphorique en chacun des phosphates naturels, est donnée au bas du tableau. Cela donnera en général, une idée satisfaisante de la proportion de sels de calcium présents, autres que le phosphate. Dans les cas où le minéral contient du sulfate de calcium, la quantité d'acide sulfurique nécessaire sera moindre, néanmoins, que celle résultant de ces chiffres. Dans le pur phosphate tricalcique, la proportion d'acide phosphorique par rapport à la chaux est de 100:18 ; dans l'apatite pure, la proportion est de 100:31.

La magnésie et les sels alcalins se trouvent d'ordinaire en trop petite quantité dans les phosphates pour y influer beaucoup. On les trouve en abondance dans les guanos. L'oxyde de fer et l'alumine sont des ingrédients de la plus grande importance pour le fabricant de superphosphate. Les phosphates contenant du fer et de l'aluminium ont généralement une partie de leur acide phosphorique unie à ces bases. Il en est évidemment ainsi pour quelques phosphates contenant beaucoup de fer et d'aluminium. Par exemple, dans les phosphates de Sombrero et de Navassa, il y a manifestement moins de chaux qu'il en faut pour former du phosphate tricalcique avec l'acide phosphorique qu'ils contiennent, et on doit conclure qu'une partie du phosphate de calcium est plus acide que le phosphate tricalcique (ce qui est improbable, car l'un et l'autre de ces minéraux contiennent du carbonate de chaux), ou qu'une partie de l'acide phosphorique est unie à l'aluminium ou au fer. Le phosphate de fer et l'aluminium ne sont solubles qu'en présence de beaucoup d'acide simple, et on ne les trouve jamais, sauf en très faible quantité, dans la solution aqueuse des superphosphates ordinaires. Ils sont ainsi sans valeur pour la production du phosphate soluble. Les phosphates de Redout et d'Alta-Vela sont des exemples de minéraux riches en phosphate d'aluminium, mais tout à fait inutiles au fabricant de superphosphate. Le superphosphate fournit au sol de grandes quantités d'acide phosphorique, d'acide sulfurique et de chaux, et aussi du nitrogène dans le cas d'un engrais mélangé.

Dans les analyses de superphosphate, l'acide phosphorique est donné sous deux formes—comme phosphate soluble et comme phosphate insoluble. Le phosphate soluble, ainsi qu'on l'a déjà vu, consiste en phosphate monocalcique, avec quelque acide phosphorique simple. Quand il est appliqué au sol, le phosphate soluble est dissous par la pluie et distribué plus ou moins dans le sol environnant. Lorsqu'il est ainsi amené en contact avec le sol fertile, le phosphate soluble précipite plus ou moins rapidement. Cette précipitation est causée soit par le carbonate de chaux du sol ou par l'oxyde de fer hydraté et l'alumine que contient le phosphate. Dans le premier cas, il se produit un phosphate de calcium plus ou moins insoluble, et dans le second cas, un phosphate basique de fer ou d'aluminium. Dans tous les sols contenant de l'oxyde de fer et de l'alumine, il paraîtrait que même quand la première précipitation est déterminée par le carbonate de chaux, la plus grande partie de l'acide phosphorique se transmet lentement par degrés au fer et à l'aluminium, car le phosphate basique de fer et l'aluminium sont certainement des formes d'acide phosphorique qui ne sauraient être que lentement assimilées par les plantes. Il est évident que le principal effet du phosphate soluble doit se produire peu de temps après qu'il a été appliqué. On supposait autrefois que le phosphate insoluble de superphosphate consistait simplement dans le phosphate primitif contenu dans la matière qui avait échappé à l'action de l'acide. Les phosphates insolubles consistent en partie, et largement dans quelques superphosphates, en "phosphates réduits," qui sont des phosphates de fer et d'aluminium. Les phosphates insolubles de superphosphate peuvent être classifiés en phosphates de calcium, moins basique

que le phosphate tricalcique sans effet sur les os, en phosphate précipité de fer et d'aluminium, et sans effet sur le phosphate minéral. La valeur comme engrais de ces diverses espèces de phosphates insolubles prendra rang sans doute dans l'ordre où elles sont énumérées. Quelques chimistes ont prétendu que la valeur comme engrais des phosphates réduits doit être égale à celle du phosphate soluble, parce que le phosphate soluble devient réduit lui-même après avoir été mis en contact avec le sol. On doit toutefois se rappeler que le phosphate soluble est d'abord dissous et distribué dans une masse considérable du sol avant que la réduction ait lieu. Cette facilité de distribution est ce qui fait principalement la grande valeur des engrais solubles, et elle fait complètement défaut dans le cas des phosphates réduits tout d'abord. Si seulement par cette raison, le phosphate réduit doit avoir comme engrais une valeur bien plus grande que le phosphate soluble, quoique le phosphate insoluble de superphosphate consiste évidemment en phosphate d'une valeur différente, l'analyse chimique est malheureusement incapable de faire la distinction entre eux d'une manière satisfaisante ou de constater la quantité de chacun d'eux.

Outre le phosphate soluble et le phosphate insoluble, le superphosphate contient une grande quantité de gypse. La proportion de gypse est naturellement plus considérable quand les phosphates ont primitivement contenu un excédant de calcium, soit sous forme de carbonate ou de fluorite. Comme le gypse est, dans un très bon état de division, il forme un élément constituant important de l'engrais, et en augmente considérablement la valeur pour quelques sols et quelques cultures.

La matière nitrogène de l'engrais pour la culture du navet et d'autres superphosphates mélangés peut aussi avoir des valeurs bien différentes comme engrais. Si le nitrogène existe sous la forme d'ammoniacque ou d'acide nitrique, il sera extrêmement avantageux pour cette plante; s'il existe comme matière animale provenant des os ou du sang, il pourra aussi être entièrement mais plus lentement utilisé comme engrais. Si le nitrogène se présente sous la forme de fil de laine (laine artificielle), il pourra, si le fil est entier, être plus lentement utilisé que le nitrogène provenant d'os. La laine artificielle est toutefois fort complètement désagrégée quand on la mélange avec de l'acide sulfurique et du phosphate, et qu'on la soumet à la chaleur d'une fosse à engrais. La laine artificielle se dissout aussi rapidement dans l'acide en fourneau, et on l'a quelquefois employée en cet état dans la préparation d'engrais pour la culture du navet. Les changements que subit le fil de laine par sa solution dans l'acide sulfurique, ou par son contact avec l'acide dans la fosse d'engrais sont peu compris, et il est impossible de dire quelle peut être la valeur, comme engrais, des substances nitrogènes qui en résultent.

D'après Braconnet, l'action de l'acide sulfurique sur la laine donne naissance à une variété de produits nitrogènes. Par l'analyse chimique d'un engrais, on peut aisément constater la quantité d'ammoniacque et d'acide nitrique qui s'en dégage tout d'abord.

Le gypse est un engrais qui fournit au sol de la chaux et de l'acide sulfurique. Le gypse de rebut des fabriques d'acide tartrique et des fabriques de chandelles est communément employé dans la composition des engrais. Le gypse natif contient généralement une petite quantité de carbonate de chaux. Comme les sols poreux perdent continuellement du sulfate de chaux par l'égouttage, le gypse est un engrais généralement utile pour ces sols, quoique d'un effet restreint. Les cultures, telles que celles du trèfle et des navets, contenant beaucoup de soufre, sont celles qui bénéficient le plus de son application.

On a déjà vu que le superphosphate contient une grande quantité de gypse. En conséquence, là où l'on emploie le superphosphate, il est inutile d'appliquer du gypse.

Il sera sans doute intéressant de connaître les importations totales de phosphate dans ce pays en 1884; les voici :—

De la Belgique	16,707
“ France.....	4,071
Du Portugal.....	30,713
De l'Amérique Britannique du Nord.....	15,716
Des États-Unis.....	116,650
Des Antilles anglaises.....	11,857

Des Antilles espagnoles.....	788
Des Antilles hollandaises.....	21,594
D'autres pays.....	1,129
Total.....	<u>219,225</u>

Je dois de nouveau remercier mes collègues de la Grande-Bretagne et du Canada pour leur bienveillante assistance, et constater la continuation des relations cordiales qui ont toujours existé entre les représentants des compagnies de paquebots transatlantiques et moi. Je suis aussi grandement obligé aux membres de la presse de l'Angleterre et du continent pour leur coopération et leurs faveurs.

Tout en comptant que mes efforts recevront votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votré très obéissant serviteur,

JOHN DYKE,

Agent du gouvernement canadien.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture.

TABLEAU de la proportion des éléments qui entrent dans la composition des phosphates employés dans la fabrication du superphosphate.

Nombre d'analyses.	Apatite de Norvège.		Apatite du Canada.		Phosphorite espagnol.		Phosphate de Bordeaux.		Phosphate de Nassau.		Coprothite de Cambridge.		Coprothite de Suffolk.	
	1	6	1	16	3	7	Supérieur.	Ordinaire.	Supérieur.	Ordinaire.	Bon.	15	7	
Eau, perte résultant d'ignition.....	.90													
Acide phosphorique.....	35.69	.91	3.59	1.00	4.88	6.75	1.83	2.98	1.83	2.98	4.01*	4.04*	4.04*	
Chaux.....	46.39	33.27	83.38	28.67	34.85	39.02	32.50	27.99	32.50	27.99	26.62	25.29	25.29	
Magnésie.....	.74	45.56	47.16	40.60	46.92	37.89	48.18	19.39	48.18	19.39	43.30	39.24	39.24	
Potasse.....	.36		Trace.	1.48*	1.10*						.85*	0.81*	0.81*	
Soude.....											.58*	0.51*	0.51*	
Oxyde de fer.....	1.29		2.59	.63							.64*	0.87*	0.87*	
Alumine.....	1.53		.89	.50*	5.63				2.91	5.88	2.18*	4.74*	4.74*	
Acide carbonique.....	Aucun.		4.10	4.76*	3.91				1.26	4.02	2.05*	3.72*	3.72*	
Acide sulfurique.....	.29		.57	.90*					1.91*	2.07*	6.82	5.27*	5.27*	
Chlorine.....	1.62										.91*	1.13*	1.13*	
Fluorine.....				.67*										
Matière siliceuse.....	11.62	10.38	3.71	20.92	2.65	7.51	2.46	4.88*	2.46	13.01	8.19	10.98	10.98	
Acide phosphorique noté comme phosphate tricalcique.....	77.90	72.62	72.87	62.59	75.97	65.53	70.95	61.10	70.95	61.10	£8.11	55.20	55.20	
Carbonate de chaux.....	Aucun.		9.31	10.62*	8.89		4.34*	4.70*	4.34*	4.70*	15.50	11.97	11.97	
Chaux pour 100 d'acide phos.....	130	137	141	142	135	126	148	141	148	141	163	155	155	

23
27

Nombre d'analyses.	Copro-lithe de Pottou.		Copro-lithe de Boulogne.		Phosphate de la Caroline du Sud.		Phosphate de Sombbrero.		Phosphate de Navassa.	Guano de Mejillones.	Guano de Malden.
	7	13	13	13	De rivière.	De terre.	Premières cargai-sons.	Dernières cargai-sons.			
Eau.....	3 35*	1 14*	4 96	48	6 06	11	5 03	8 71	5 03	7 61	4 33
Perte résultant d'ignition.....	34 92	2 60*	24 99	26 33	24 53		6 93	32 18	32 01	6 70	8 14
Acide phosphorique.....	33 64	20 39	40 15	40 55	37 95		36 54	45 76	36 54	32 55	33 61
Chaux.....	15*	58*	07*	49*	60*		64*		64*	36 94	43 22
Magnésie.....			69*						56*	3 08*	1 47*
Potasse.....									38*	3 38*	1 18*
Soude.....	5 75	4 02	2 23		3 86*				38*	3 55*	1 32
Oxyde de fer.....	3 50*	4 37*	1 28*		3 39*				4 37*	5 52	98*
Alumine.....		4 44	5 61*	5 17*	3 87*				8 94*	86	5 48
Acide carbonique.....		1 03*	1 12*		1 84*				2 45*	4 44	75
Acide sulfurique.....			02*						20*	1 57	95
Chlorine.....			3 24*						16*		
Fluorine.....			13 48	12 74	14 75				3 22	1 65	
Matière siliceuse.....	15 30	26 41						96			
Acide phosphorique noté comme phosphate tricalcique.....	54 39	44 50	54 55	57 47	53 54			75 93	69 88	71 06	73 37
		10 10	12 75*	11 74	8 79*			3 31	5 57*	1 84	12 45
Chaux pour 100 d'acide phos.....	135	159	261	254	155			109	114	114	129

ANNEXE A.

RELEVÉ du nombre d'émigrants partis du port de Liverpool pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1884 et 1885.

Destination.	1884.	1885.	Augmen- tation.	Diminution.
Etats-Unis	129,487	122,400	7,087
Québec	23,236	14,586	8,650
Halifax	6,109	3,088	3,021
Australie	491	169	322
Chine	215	105	110
Indes Orientales	1,806	1,641	165
Indes Occidentales	191	46	145
Côtes Occidentales de l'Afrique	741	744	3
Amérique du Sud	2,215	1,692	523
Afrique du Sud	10	10
Rangoon	5	5
	164,508	144,471	3	20,037
Diminution	20,035

ANNEXE B.

§ RELEVÉ du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	
1885.	<i>Ligne Allan.</i>							
1er jan.	Sardinian			9	15	9	15	24
8 do	Sarmatian			3	25	3	25	28
15 do	Parisian			11	56	11	56	67
22 do	Polynesian			12	35	12	35	47
29 do	Circassian			15	39	15	39	54
5 fév.	Caspian			5	36	5	36	41
12 do	Sardinian			14	56	14	56	70
19 do	Peruvian			5	53	5	53	58
26 do	Sarmatian			24	72	24	72	96
5 mars	Polynesian			11	74	11	74	85
12 do	Parisian			74	109	74	109	183
19 do	Caspian			20	141	20	141	161
26 do	Circassian			39	281	39	281	320
2 avril.	Peruvian			17	211	17	211	228
9 do	Sardinian			47	103	47	103	150
14 do	Nova Scotian			37	23	37	23	60
16 do	Sarmatian	44	602			44	602	646
23 do	Polynesian	69	643			69	643	712
28 do	Caspian			33	49	33	49	82
30 do	Circassian	30	435			30	435	465
7 mai.	Parisian	100	565			100	565	665
14 do	Hanoverian	27	453			27	453	480
16 do	Buenos Ayrean			37	18	37	18	55
21 do	Sardinian	75	389			75	389	464
26 do	Nova Scotian			42	49	42	49	91
30 do	Sarmatian	45	450			45	450	495
4 juin.	Polynesian	46	362			46	362	408
9 do	Caspian			27	49	27	49	76
11 do	Parisian	65	248			65	248	313
18 do	Circassian	33	214			33	214	247
23 do	Hanoverian			25	39	25	39	64
25 do	Sardinian	43	196			43	196	239
2 juill.	Sarmatian	50	288			50	288	338
7 do	Nova Scotian			36	81	36	81	117
9 do	Parisian	93	246			93	246	339
16 do	Peruvian	47	318			47	318	365
21 do	Caspian			35	12	35	12	47
23 do	Circassian	51	249			51	249	300
30 do	Sardinian	72	227			72	227	299
4 août.	Hanoverian			39	37	39	37	76
6 do	Sarmatian	56	189			56	189	245
13 do	Parisian	177	302			177	302	479
18 do	Nova Scotian			46	61	46	61	107
20 do	Polynesian	102	182			102	182	284
27 do	Circassian	81	200			81	200	281
1er sept.	Caspian			52	22	52	22	74
3 do	Sardinian	100	208			100	208	308

ANNEXE B.—Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.—*Suite.*

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	Cabine.	Entrepont.	
1885. <i>Ligne Allan—Suite.</i>								
10 sept.	Sarmatian	83	202			83	202	285
15 do	Peruvian			33	24	33	24	57
17 do	Parisian	123	201			123	201	324
24 do	Polynesian	27	130			27	130	157
29 do	Nova Scotian			36	31	36	31	67
1er oct.	Circassian	16	123			16	123	139
8 do	Sardinian	43	138			43	138	181
13 do	Siberian			18	19	18	19	37
15 do	Caspian	13	86			13	86	99
22 do	Parisian	71	113			71	113	184
27 do	Peruvian			16	29	16	29	45
31 do	Polynesian	25	98			25	98	122
5 nov.	Circassian			38	62	38	62	100
10 do	Nova Scotian			14	16	14	16	30
19 do	Sardinian			18	63	18	63	81
24 do	Siberian			8	19	8	19	27
3 déc.	Sarmatian			12	54	12	54	66
8 do	Peruvian			8	17	8	17	25
10 do	Parisian			27	50	27	50	77
17 do	Polynesian			7	42	7	42	49
22 do	Carthaginian			6	21	6	21	27
31 do	Sardinian			20	38	20	38	58
	Total.....	1,807	8,057	976	2,231	2,783	10,288	13,071
1885. <i>Ligne Dominion.</i>								
8 janv.	Montreal				4		4	4
22 do	Brooklyn				1		1	1
5 fév.	Toronto				4		4	4
19 do	Montreal			1	9	1	9	10
5 mars	Brooklyn				5		5	5
14 do	Ontario			3	26	3	26	29
19 do	Toronto				6		6	6
2 avril	Montreal				3		3	3
10 do	Dominion				7		7	7
10 do	Brooklyn	15	368			15	368	383
23 do	Sarnia	21	253			21	253	274
30 do	Toronto	5	117			5	117	122
7 mai	Texas		125				125	125
14 do	Montreal	10	75			10	75	85
21 do	Dominion	8	249			8	249	257
28 do	Quebec		24				24	24
4 juin	Brooklyn	14	89			14	89	103
10 do	Sarnia	30	81			30	81	111
18 do	Toronto	12	107			12	107	119
25 do	Montreal	10	73			10	73	83
2 juil.	Mississippi		48				48	48
9 do	Dominion	8	80			8	80	88
16 do	Quebec		39				39	39
23 do	Oregon	51	26			51	26	77
30 do	Sarnia	40	47			40	47	87
6 août	Montreal	11	27			11	27	38
13 do	Toronto	12	42			12	42	54
20 do	Brooklyn	26	60			26	60	86

ANNEXE B—Relevé du nombre d'émigrants et de steamers partis de Liverpool pour le Canada, pendant l'année expirée le 31 décembre 1885.—*Fin.*

Date.	Steamers.	Québec.		Halifax.		Total.		Total.
		Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	Cabine.	Entre-pont.	
1885. <i>Ligne Dominion—Suite.</i>								
27 août	Oregon	62	71			62	71	133
3 sept.	Sarnia	32	36			32	36	68
10 do	Montreal	8	30			8	30	38
17 do	Toronto	24	38			24	38	62
24 do	Brooklyn	9	47			9	47	56
1er oct.	Oregon	29	22			29	22	51
8 do	Sarnia	28	43			28	43	71
16 do	Montreal	3	46			3	46	49
2 do	Toronto	4	237			4	237	241
29 do	Brooklyn	4	30			4	30	34
12 nov.	Oregon			4	11	4	11	15
26 do	Sarnia				5		5	5
24 déc.	Oregon			1	16	1	16	17
	Total	476	2,530	9	97	485	2,627	3,112
1885. <i>Ligne Beaver.</i>								
16 avril	Lake Nepigon	2	42			2	42	44
23 do	Lake Huron	10	207			10	207	217
30 do	Lake Winnipeg	1	26			1	26	27
7 mai	Lake Superior	33	48			33	48	81
14 do	Lake Champlain		48				46	46
21 do	Lake Manitoba	11	47			11	47	58
4 juin	Lake Nepigon	3	45			3	45	48
11 do	Lake Huron	11	35			11	35	46
18 do	Lake Winnipeg	7	175			7	175	182
25 do	Lake Champlain	2	69			2	69	71
2 juil.	Lake Superior	12	48			12	48	60
10 do	Lake Nepigon		39				39	39
16 do	Lake Huron	5	47			5	47	52
23 do	Lake Winnipeg	2	46			2	46	48
30 do	Lake Champlain	1	41			1	41	42
6 août	Lake Superior	17	22			17	22	39
13 do	Lake Nepigon	1	21			1	21	22
20 do	Lake Huron	23	45			23	45	68
1er sept.	Lake Winnipeg	12	15			12	15	27
8 do	Lake Champlain	1	23			1	23	24
15 do	Lake Superior	51	30			51	30	81
22 do	Lake Nepigon	2	13			2	13	15
20 do	Lake Huron	16	12			16	12	28
6 oct.	Lake Winnipeg	2	23			2	23	25
21 do	Lake Superior	21	45			21	45	66
3 nov.	Lake Huron	14	21			14	21	35
	Total	260	1,231			260	1,231	1,491

SOMMAIRE.

Ligne Allan	1,807	8,057	976	2,231	2,863	10,288	13,071
Ligne Dominion	476	2,530	9	97	485	2,627	3,112
Ligne Beaver	260	1,231			260	1,231	1,491
Total	2,543	11,818	985	2,328	3,528	14,146	17,674

RAPPORT ANNUEL DE M. THOMAS GRAHAME, AGENT POUR L'ECOSSE.

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,
40, ST. ENOCH SQUARE,
GLASGOW, 31 décembre 1885.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1885.

Comme les années précédentes, j'ai profité, durant les mois d'hiver, de toutes les occasions qui se sont présentées pour répandre tous les renseignements possibles au sujet de nos diverses provinces, tant par les brochures qui m'ont été envoyées que par des communications verbales et par des lettres adressées dans toutes les parties de l'Ecosse particulièrement. Comme d'habitude, j'ai assisté à un grand nombre d'expositions, de foires, d'engagements, etc. ; je me suis aussi abouché, par arrangement préalable, avec beaucoup de personnes qui avaient besoin d'informations, dans différentes parties du pays, et par tous les moyens à ma disposition j'ai fait en sorte que la population fût mieux au fait de l'état des choses au Canada. J'ai aussi parlé dans nombre d'assemblées auxquelles j'ai été invité dans diverses parties de l'Ecosse, et qui se rapportaient aux intérêts canadiens.

Je me suis souvent rencontré avec plusieurs des délégués des fermiers à bail, envoyés au Canada il y a quelques années, et je continue de les tenir au courant de tout sujet nouveau se rapportant à quelque une des diverses provinces que je crois pouvoir les intéresser et leur être utile. La plupart de ces messieurs prennent un vif intérêt au Canada, plusieurs d'entre eux ayant coopéré à l'envoi de grandes quantités de bétail de prix dans différentes régions de notre pays.

Pendant toute la saison, un grand nombre de gens se sont présentés à mon bureau pour avoir des renseignements, la plupart d'entre eux ayant plus ou moins de capitaux, et paraissant, en règle générale, convenir comme colons dans notre pays. On m'a adressé une multitude de demandes de renseignements sur la marche des travaux de construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, et sur la nature des terres qu'il traverse.

Conformément aux instructions du haut commissaire, j'ai assisté à l'exposition royale de Preston, qui était sous sa direction ; conjointement avec M. Dyke, de Liverpool, je me suis chargé, comme de coutume, des objets canadiens, et j'ai contribué à donner le plus de publicité possible à tout ce qui concerne le Canada. Comme, en somme, le temps a été beau, il y eut un grand nombre de visiteurs. Les objets exposés ont été beaucoup admirés, et quantité de personnes, de toutes les conditions, ont examiné avec un vif intérêt les différents articles exhibés dans le compartiment canadien, du matin au soir, particulièrement pendant les deux derniers jours. J'ai conversé avec une foule d'individus s'occupant d'agriculture, quelques-uns ayant déjà résolu d'émigrer, et d'autres réfléchissant sur le parti à prendre à ce sujet. Une très grande quantité d'imprimés (brochures, etc.), y a été distribuée, et on en demandait avec empressement. Comme d'habitude, un grand nombre de Canadiens étaient à cette exposition, beaucoup à la recherche de bétail de race, et notre bureau servit de rendez-vous général à ceux intéressés aux affaires du Canada. Son Altesse Royale le prince de Galles ayant exprimé le désir de me faire une nouvelle visite et de voir notre exposition, comme dans les années précédentes, dont il avait conservé d'agréables souvenirs, des dispositions furent prises pour sa visite le vendredi, où il fut reçu par M. Dyke et moi. La veille, je m'étais rencontré avec Son Altesse Royale à l'assemblée annuelle de la société. Je lui montrai une partie des exposés, dont il se déclara très satisfait, et il dit qu'il espérait visiter de nouveau le Canada quelque jour. Il lui plut d'accepter un couple d'échantillons de bois notre pays, que je lui présentai, l'un de noyer, qu'il admira beaucoup, l'autre d'érable. Les nobles qui l'accompagnaient

examinèrent aussi les divers spécimens avec beaucoup d'intérêt, plusieurs d'entre eux ayant voyagé en différentes parties de notre pays.

J'ai personnellement assisté à l'exposition de la société des hautes terres (*Highland Society*) à Aberdeen, et j'y ai veillé à la distribution d'une grande quantité de brochures, feuilles, etc. J'y ai rencontré un grand nombre de fermiers demandant des informations sur nos différentes provinces, et j'ai eu de longues conversations avec beaucoup d'entre eux. Comme d'ordinaire, j'y ai vu aussi un grand nombre de Canadiens, presque tous s'y étant rendus pour acheter du bétail de race, les Shorthorns du nord ainsi que les Polled Angus étant les bêtes à cornes qu'on préfère en différentes parties du Canada. En fait de chevaux, les Clydesdales sont aussi beaucoup recherchés, particulièrement dans Ontario. Beaucoup étaient là pour acheter de bons animaux de cette race; l'exposition en ce genre était vraiment très remarquable.

J'ai vu avec un vif plaisir qu'on prenait tant d'intérêt, en Canada, à l'exposition internationale qui doit se tenir à Londres l'an prochain. Je suis sûr que le voyage au Canada par le haut commissaire pour seconder ce projet a porté d'excellents fruits, et qu'il aura pour résultat une exposition de produits qui, sous tous rapports, fera honneur au pays; or, il est d'une grande importance qu'il en soit ainsi, car toutes les classes de la population s'y rendront de toutes les parties du Royaume-Uni. On s'attend qu'il y aura des excursions à bon marché qui seront particulièrement avantageuses à ceux n'ayant que peu de ressources et qui désireraient visiter l'exposition, bien que demeurant à de grandes distances, comme en Ecosse par exemple. Vu le présent état de choses en ce pays, où toutes sortes d'industries se trouvent dans le marasme, ce doit être un nouveau stimulant pour rendre notre exposition aussi considérable et aussi parfaite que possible, afin que parmi les gens qui songent à émigrer nous ayons notre bonne part de ceux qui feraient d'utiles colons dans un pays tel que le nôtre.

Quant à la question de l'émigration des petits fermiers (*crofters*), maintenant que les élections sont passées et que la situation de cette classe en ce pays est froidement prise en considération, je suis convaincu que toute mesure qu'on jugera à propos d'adopter aura un résultat tel qu'il nécessitera une émigration très considérable dans un avenir très rapproché. Il ne peut y avoir de doute que ces fermiers soient trop à l'étroit dans beaucoup de districts, et ceci joint à l'exemple qu'ils ont sous les yeux, de tant de leurs compatriotes qui réussissent si bien et font de si excellents colons depuis leur départ sous les auspices de lady Cartwright il y a quelques années, peut, je crois, vous faire présumer qu'il y aura une émigration très considérable des îles de l'Ouest, particulièrement aux établissements de montagnards écossais dans le Nord-Ouest. J'ai déjà reçu une grande quantité de demandes de renseignements pour la prochaine saison, de bien des districts des hautes terres (*Highlands*).

J'ai reçu, comme de coutume, une quantité de cartes et de brochures, les premières particulièrement bien accueillies par beaucoup de personnes demandant des renseignements, ainsi que huit volumes sur les arpentages des territoires du Nord-Ouest, lesquels sont d'une grande valeur en ce qu'ils indiquent la nature des terres dans les districts arpentés. J'ai aussi reçu une grande quantité d'imprimés sous forme de livres bleus, de documents de session et de rapports d'agriculture de différentes provinces; ils m'ont été grandement utiles. Je me permettrai de nouveau, néanmoins, de demander que tout imprimé destiné à être distribué durant les mois d'hiver soit envoyé à nos agents le plus tôt possible, de manière que ceux projetant d'émigrer au commencement du printemps puissent être à même de s'approprier les informations les plus récentes.

Quant à nos concurrents en fait d'émigration, les Etats-Unis et l'Australie sont les principaux comme par le passé, quoique l'émigration ait été peu considérable dans toutes les parties du monde.

J'ai, en toutes occasions, agi de concert autant que possible avec les compagnies de vapeurs pour l'avancement des intérêts du Canada en matière d'immigration comme sous d'autres rapports, et mes relations avec ces compagnies sont satisfaisantes à tous égards. J'ai fait distribuer par leur intermédiaire de grandes quantités de

nos imprimés, et je leur en ai fourni constamment, voyant aussi à ce que les navires portant des immigrants fussent approvisionnés sous ce rapport.

Je continue de recevoir en grand nombre des demandes de renseignements sur la Colombie Britannique, et à présent que le chemin de fer Canadien du Pacifique est ouvert au trafic jusqu'à la côte du Pacifique, je compte qu'il y aura une grande augmentation dans le nombre de personnes allant s'établir en cette province éloignée.

On s'intéresse beaucoup, à Glasgow et dans les environs, aux probabilités de résultats pratiques à tirer de l'ouverture de la route par la baie d'Hudson, et le rapport de cette saison a beaucoup encouragé ceux qui sont d'avis que cette route pourrait être utilisée comme débouché pour les produits de notre Nord Ouest.

Le fait que la construction d'un chemin de fer coûterait beaucoup moins cher en utilisant la route par eau depuis Winnipeg jusqu'au port qui serait jugé le plus favorable sur la baie d'Hudson, aura pour résultat d'activer le projet, et si les derniers calculs qui ont été faits sur la durée de la navigation sont corrects, on croit que l'établissement de cette route ne sera plus qu'une question de temps et d'argent.

Il est parti de la Clyde cette année une bonne quantité d'animaux destinés à faire de l'élevage au Canada. En fait de bétail les animaux sans cornes et en fait de chevaux les Clydesdales sont toujours en grande demande, et il n'y a pas de doute que l'importation de ces animaux au Canada devra produire les meilleurs résultats pour la qualité de la reproduction. L'exploitation agricole a été tellement inactives dans ce pays depuis quelque temps, que les animaux ont pu être achetés à des prix beaucoup plus bas qu'auparavant, et je pense que ce serait le meilleur temps, maintenant, pour nos éleveurs et nos cultivateurs d'améliorer leurs troupeaux en achetant ces espèces en plus grande quantité que par le passé. Les moutons, surtout ceux des meilleures races, se sont vendus à très bas prix, et il y a beaucoup d'améliorations à faire dans toutes nos provinces pour l'élevage de cette espèce.

Il a été expédié de la Clyde au Canada cette année :

Chevaux.....	629
Fêtes à cornes.....	275
Moutons.....	61
Chiens.....	17

Comme toujours, un grand nombre de Canadiens ont traversé cette année, et sont venus me voir ; je me suis efforcé de leur donner tous les renseignements que j'avais au sujet du but de leur voyage. Plusieurs venaient pour acheter des animaux, quelques uns par affaires commerciales ou professionnelles, et d'autres par plaisir. Notre bureau a été le rendez-vous des voyageurs canadiens qui venaient y lire les journaux, etc. Il devient de plus en plus connu, et le nombre des visiteurs augmente.

J'ai reçu beaucoup de demandes d'informations au sujet des impôts qui frappent différents articles, et grand nombre de personnes sont venues demander des renseignements sur le placement de capitaux dans nos différentes provinces, attendu que l'intérêt sur ces placements y est beaucoup plus élevé qu'ici. Comme d'habitude, j'ai pu savoir, par leurs transactions avec les banques, que les émigrants apportaient avec eux des capitaux considérables.

Plusieurs institutions publiques de ce pays se sont informées du fonctionnement des lois canadiennes concernant la faillite, entre autres la Société des Marchands et la Chambre de Commerce de cette ville, et j'ai satisfait à leurs demandes autant qu'il a été en mon pouvoir.

Quant aux succès obtenus par les habitants des montagnes de l'Écosse qui sont allés se faire colons dans le Nord-Ouest, je n'ai qu'à citer une lettre que j'ai reçue, entre plusieurs autres. Elle est de Donald Black, Wapella, T.N.O., et adressée le 13 février au marquis de Lorne, qui l'a publiée dans le *Scotchman* du 13 mars 1885 ; elle se lit comme suit :

WAPELLA, T.N.O., 16 février 1885.

“A Son Excellence le marquis de Lorne.

“**CHER MONSIEUR,**—J'ai retardé à écrire jusqu'à présent parce que je voulais passer un hiver et un été ici avant de me former une opinion sur le pays. Nous

avons fait un voyage agréable jusqu'à Québec. Ici la compagnie du chemin de fer avait mis des wagons-dortoirs à la disposition des immigrants, de sorte que nous nous sommes trouvés très confortablement durant notre long trajet jusqu'à Owen-Sound. Là nous avons pris passage à bord du beau steamer canadien du Pacifique *Algoma* à destination de Port-Arthur. Vous aviez parfaitement raison de nous dire que nous trouverions cette partie du voyage très agréable; nous avons beaucoup joui des deux jours que nous avons passés sur le lac. A Port-Arthur nous avons encore eu des wagons-dortoirs qui nous ont conduits jusqu'à Moosomin, où nous avons rencontré M. Scarth, de la compagnie des terres du Nord-Ouest canadien, qui a eu l'obligeance de nous fournir des tentes, des poêles et des provisions. Après avoir confortablement installé nos familles, nous sommes partis pour aller choisir nos terres. L'excursion du premier jour fut faite en compagnie de l'inspecteur de la compagnie des terres du Nord-Ouest canadien, M. Bedford, qui nous fit voir la prairie déboisée. C'est une terre splendide, mais trop nue pour nous. Le lendemain il nous envoya avec le guide des terres du gouvernement vers le nord; mais là nous avons trouvé trop de bois. Finalement, nous nous sommes installés ici, douze milles à l'ouest de Moosomin, près du chemin de fer. Ma section est la trente-sixième, township 14, rang 33; c'est un bon terrain onduleux, très bien situé et parsemé de petites touffes de menu bois. Mon terrain de préemption est plus propre à l'élevage, et mon homestead à la culture du grain. Donald McDougall a choisi son terrain à deux milles du mien, et il en est enchanté.

"Après avoir choisi ma terre et acheté des bœufs et des ustensiles aratoires, j'ai commencé à labourer pour la récolte de l'année suivante. Bien que nous soyons arrivés tard, j'ai 15 acres de terre qui ont reçu un second labour et qui sont prêts pour la récolte prochaine; je me suis construit une maison ou hutte en terre de 15x20, ainsi qu'une étable aussi en terre; j'ai préparé assez de billots pour construire une maison de 16x20, que j'espère terminer le printemps prochain. J'ai aussi assez de combustible pour me chauffer jusqu'à l'hiver prochain. J'espère me servir de charbon l'année prochaine, car la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est en frais d'ouvrir une mine à deux milles d'ici; elle a trouvé de la houille presque à la surface.

"Je crois que c'est un pays favorable à l'élevage des bestiaux ainsi qu'à l'agriculture, car je n'ai pas eu de misère à faire ma provision de foin pour tout l'hiver, et mes bœufs et ma vache sont en très bon état.

"Nous avons trouvé l'hiver très froid, mais pas désagréable, car il n'y a eu ni pluie ni vent, et j'ai travaillé dehors presque tous les jours.

"La Compagnie des terres du Nord-Ouest canadien nous a avancé le grain de semence, qui devra lui être remis sur la récolte de l'année prochaine. J'ai entré la mienne la semaine dernière.

"Jusqu'à présent, je suis très satisfait du pays; naturellement, il faut du travail, mais la perspective est bonne.

"Je pense que les immigrants devraient arriver ici beaucoup plus à bonne heure que nous, et pas plus tard que le 1er mai. Ils pourraient alors avoir une récolte de pommes de terre et d'avoine dès la première année. Ils devraient aussi avoir £100 en arrivant sur leur terre, car s'il leur faut distraire de cette somme le prix de leur passage, il ne leur en reste pas assez pour acheter des animaux, des instruments aratoires et des provisions pour dix-huit mois. Il n'y a pas d'ouvrage à espérer ici durant l'hiver, et je trouve qu'il en coûte beaucoup pour subsister jusqu'à ce que la première récolte soit faite.

"Je dois ajouter que j'ai creusé un puits, et j'ai trouvé de la bonne eau à quinze pieds.

"Vous souhaitant à la princesse et à vous-même bonheur et prospérité.

"Je demeure votre humble serviteur,

"DONALD BLACK."

Je pense qu'en somme il y a une bonne perspective d'immigration pour la saison prochaine. D'abord, à en juger d'après le passé, je crois que nous aurons un beaucoup plus grand nombre de gens ayant des ressources qui iront au Nord-Ouest. A

P'appui de cette opinion, je dois dire qu'un jeune homme que j'ai connu et qui avait quelques ressources est allé s'établir, il y a une couple d'années, dans le voisinage de Régina. Il fut si satisfait du pays que plusieurs de ses amis, tous gens de moyens, allèrent le rejoindre, et dans le cours de l'année dernière son père et quelques autres les suivirent de près; tous sont enchantés de leur établissement et ils aiment beaucoup le pays. Le major Eckford m'a dit à moi-même combien il avait été satisfait de ce qu'il avait vu au cours de son voyage. En beaucoup de cas, et il en sera ainsi de plus en plus, les gens iront rejoindre leurs amis ou leurs parents établis dans toutes les parties de notre pays. Ce qui en détermine plusieurs, c'est l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique. Les embranchements de ce chemin étant en grande partie construits, vont ouvrir de vastes et fertiles régions qui permettront aux colons de se choisir des emplacements à peu de distance d'une station de chemin de fer. La Colombie-Britannique va devenir bien mieux connue, et ses ressources, si grandes et si variées, vont y attirer, je crois, une immigration rapide. Les relations d'affaires entre cette province, le Japon et la Chine vont être accélérées, car il va s'établir sans aucun doute un commerce considérable entre ces pays et Vancouver; une grande partie de ce commerce se fera naturellement en transit, vu que ce sera la ligne la plus courte, entre les pays de l'est et celui-ci. L'accès donné aux grands districts houillers par le nouveau chemin de fer qui va aux mines de Galt a aussi une importance majeure pour les nouveaux établissements du Nord-Ouest, et il n'y a aucun doute maintenant que le charbon sera assez abondant pour satisfaire à tous les besoins des colons.

Présentement, les cultivateurs de ce pays se trouvent dans une bien mauvaise position, quoique pour plusieurs le prix des loyers ait beaucoup diminué. La concurrence entre les produits agricoles de toutes les parties du monde est tellement grande et les frais du transport tellement minimes, que les prix de ces produits sont tombés très bas depuis quelque temps, de sorte qu'un grand nombre de cultivateurs ne trouvent plus moyen de faire grand'chose ici, et sont forcés d'aller chercher fortune dans quelque pays nouveau. Il y a de fait une surabondance considérable de cultivateurs dans tout le pays, et une des causes c'est qu'ils n'ont pas les mêmes moyens qu'autrefois d'obtenir de l'emploi dans les grandes villes et les districts manufacturiers, vu que le commerce est partant inactif.

J'ai reçu plusieurs demandes de la part de gens à habitudes sédentaires, d'artisans, etc., mais dans toutes ces occasions, j'ai fait tout en mon pouvoir pour les dissuader de se diriger vers nos différentes provinces. En somme, je crois que nous pouvons nous attendre, cette année, à une augmentation considérable d'immigrants, car pour des raisons que j'indiquerai tout à l'heure, la faible immigration de l'année dernière est due à des causes exceptionnelles. Les apparences de la récolte dans nos différentes provinces sont bien satisfaisantes, et je crois que la demande de main-d'œuvre agricole sera bonne l'année prochaine.

D'après les informations que j'ai reçues de la Chambre de Commerce et des différentes compagnies de steamers, je puis donner les chiffres de l'émigration de la Clyde au Canada, durant l'année 1885, et l'année précédente; ils sont comme suit:

1884.....	4,014
1885.....	2,963

On remarquera que la diminution de cette année, comparée à l'année précédente, est très marquée. Plusieurs causes ont contribué à ce résultat, et la principale, comme on sait, a été l'insurrection du Nord-Ouest, le printemps dernier. Cette révolte a éclaté au moment le plus inopportun, précisément à l'époque où les gens se préparaient à partir, et dans de pareilles conditions la plupart eurent devoir remettre leur départ à une autre année. Des rapports exagérés sur l'état des affaires circulaient dans le temps, et tous ceux qui rivalisaient avec nous, ainsi que ceux qui ne portent pas une grande affection au Canada et aux colonies en général, prenaient grand soin de faire voir les événements sous le plus mauvais jour. On croyait généralement alors, même parmi ceux qui envisageaient le Nord-Ouest le plus favorablement, que cette insurrection retarderait les progrès de notre pays pendant nombre d'années. On n'avait pas compté cependant sur la rapidité avec laquelle l'insurrection fut étouffée. Il faut

donner crédit à tous ceux qui ont pris part à la répression, non seulement aux autorités, mais à tous les volontaires qui ont si énergiquement fait leur devoir. Maintenant que tout est terminé, personne ne croira qu'il y ait quelque danger à ce que les malheureux événements du printemps dernier se renouvellent, et je n'ai aucun doute que tout sera oublié avant longtemps, et que le Nord-Ouest va prospérer aussi vite que si cet incident ne s'était jamais produit. Les rumeurs qui ont circulé le printemps dernier, au détriment du chemin de fer Canadien du Pacifique, ont eu aussi pour effet de détourner le courant de l'émigration. Le commerce était stagnant, en Canada comme dans toutes les autres parties du monde, mais il faut espérer que l'année prochaine les affaires auront repris leurs cours normal. L'absence de concurrence à la Clyde a, comme autrefois, fait diriger par voie de Liverpool un grand nombre d'émigrants venus comme d'habitude de l'Ecosse et plus particulièrement d'émigrants de la meilleure classe, vu qu'ils peuvent obtenir des conditions plus faciles pour faire voile de ce port. Une autre raison qui fait qu'un grand nombre d'émigrants d'Ecosse passent par Liverpool, c'est que durant l'hiver bien peu de steamers partent de Glasgow pour le Canada, tandis qu'il en part constamment de Liverpool. De cette manière, un grand nombre de gens qui sont des émigrants écossais, sont classés comme venant d'Angleterre et non d'Ecosse. En outre, il y en a un grand nombre qui se rendent d'abord aux ports américains, dans l'intention d'aller ensuite au Canada, et qui sont tous classés comme émigrants destinés aux Etats-Unis.

Je regrette de dire que la Chambre de Commerce a refusé de me procurer, comme auparavant, les relevés concernant les nationalités des émigrants partis de la Clyde en 1885, donnant pour raison le surcroît d'ouvrage dans le département.

Voici la statistique des animaux du Canada arrivés à la Clyde en 1884 et cette année :—

	Chevaux.	Bêtes à cornes.	Moutons.	Cochons.
1884.....	6	21,921	11,205	75
1885.....	..	24,387	6,186	...

Ces chiffres font voir qu'il n'y a eu ni chevaux ni cochons importés cette année, mais une augmentation considérable de bêtes à cornes, et une diminution de moutons. Les prix du marché d'ici étaient tellement bas pour les moutons qu'il n'eut pas été profitable d'en importer. La moyenne des pertes sur les différents steamers a encore été très faible, pas plus que de $\frac{1}{4}$ pour 100 parmi les bêtes à cornes et de 1 pour 100 parmi les moutons.

Je crois devoir traiter plus particulièrement que je ne l'ai fait jusqu'ici le sujet communément appelé le commerce de bêtes à cornes, mais que l'on devrait plutôt appeler commerce de bestiaux entre le Canada et ce pays, vu que depuis quelque temps il a pris un développement général par toute l'Ecosse. Le commencement de ce genre d'affaires est un sujet qui excite beaucoup la curiosité. M'étant moi-même occupé d'élevage de bestiaux au Canada il y a plusieurs années, et mon père ayant été un des premiers importateurs d'animaux de pure race au Canada, et ces animaux étant toujours arrivés à Québec en bonne condition, je me suis demandé, comme beaucoup d'autres, si les animaux peuvent être transportés sains et saufs au Canada pour quoi ne pourraient-ils pas l'être du Canada en Angleterre ?

En traversant l'Atlantique, ce que je faisais fréquemment alors, j'eus plusieurs fois des conversations avec les capitaines de navires à ce sujet, et ils se sont toujours accordés avec moi sur la possibilité de mettre en pratique ce genre d'affaires. Avec le temps et à mesure que des navires plus grands et plus commodes se construisirent, cette idée fit du chemin parmi les armateurs, car à cette époque, il y a une douzaine d'années, les animaux de toutes sortes se vendaient à très bas prix au Canada et très cher ici. La question se présenta naturellement de savoir quel serait le prix du transport. Il fut d'abord très élevé, mais avec le temps, il tomba à un chiffre raisonnable par tête. Les premières expériences de transport d'animaux vivants à travers l'Atlantique furent tentées pour leur propre compte par les steamers qui faisaient le service entre les deux pays, et les expériences ayant réussi, ce genre d'exportation prit, par degré, le développement qu'il a atteint aujourd'hui. Si je ne me trompe pas, la première importation importante qui a eu lieu du Canada à la Clyde fut faite au

mois de juillet 1875, par MM. Jonh Bell et fils qui reçurent par le steamer de la ligne Allan le *Waldensian*, le 21 de ce mois, 53 bêtes à cornes de Montréal, toutes débarquées vivantes. Des troupeaux de 60 et de 80 têtes de bétail arrivèrent ensuite par d'autres steamers. MM. Bell et fils croient qu'ils en avaient importés avant cette date, en 1874, mais leurs livres n'en font pas foi. Comme on pourra le voir par une lettre de MM. Swans, insérée plus loin dans ce rapport, le premier transport d'animaux des États-Unis à ce port se fit en juin 1873, la consignation en étant pour MM. John Bell et fils. Depuis lors, il y eut tous les ans augmentation constante d'importations.

A Toronto, on porta dès le début un vif intérêt à ce commerce, et plusieurs des premières importations partirent de cette ville. Aujourd'hui cette industrie est devenue une des plus importantes de Glasgow, non seulement pour les animaux destinés à être abattus en arrivant, mais aussi pour les animaux destinés à l'enclos. Ils sont très estimés pour ce dernier objet, dans le nord et l'ouest de l'Écosse spécialement, et on en envoie un grand nombre à l'engrais dans ces districts. Pour faire voir le développement que ce commerce a pris, je n'ai qu'à citer quelques extraits des "Vital, Social and Economic Statistics," de la ville de Glasgow, de 1881-85, ouvrage qui donne beaucoup d'informations statistiques d'une grande valeur. Il y est dit, relativement aux importations des animaux du Canada: "Les magistrats, comme autorités locales constituées par l'Acte concernant les maladies contagieuses d'animaux, 1878, ne furent pas lents à découvrir l'importance de ce commerce qu'il était de leur devoir de réglementer. Par degrés successifs ils ont établi sur les deux côtés du havre des emplacements pour en faciliter le développement; sur le côté nord, pour le débarquement, le lavage, la vente et l'abattage des bestiaux des États-Unis, ainsi que pour la distribution des carcasses; sur le côté sud, pour la réception du bétail canadien qui n'est pas destiné à l'abattage immédiat, mais à être transporté vivant dans l'intérieur du pays. Plusieurs de ces derniers étant en état d'être abattus immédiatement sont transportés de suite aux abattoirs d'une ville ou d'une campagne, tandis qu'une grande partie sont envoyés à l'engrais dans les districts ruraux." Autre extrait: "En ce qui concerne la branche canadienne de ce commerce, l'autorité locale a pris, en octobre 1879, des mesures pour la réception de cette partie du bétail étranger qui n'est pas destiné à l'abattage immédiat en arrivant. Le terrain appelé "Salters Craft" sur le côté sud de la rivière, près de Plantation, a été loué des syndics de la Clyde, et on y a construit un bon débarquement; mais il est encore devenu insuffisant. Les autorités locales, croyant à l'expansion indéfinie de ce commerce, ont récemment loué trois acres des terres de Shieldhall, des syndics de la Clyde, et ont commencé à y construire des bâtiments assez grands pour y installer deux mille têtes de bétail. Lorsqu'ils seront terminés, cette branche du commerce d'animaux sera totalement conduite à Shieldhall." Enfin: "La plus grande partie du bétail canadien passe par le marché de Montréal, et est apportée à la Clyde par les lignes Allan, Donaldson et Anchor. On embarque les animaux avec tant de soin et ils sont si bien traités durant la traversée, que la plupart sont, en arrivant à Glasgow, en aussi bon état que s'ils étaient expédiés d'Irlande." Je dois ajouter qu'on a construit un nouveau quai à l'endroit du débarquement, afin de faire face aux besoins de l'augmentation du commerce. Quant à la qualité des animaux importés cette année, quoique, en général, elle ait été meilleure que l'année dernière, il y a cependant lieu à beaucoup d'améliorations, et on ne peut pas trop répéter aux cultivateurs du Canada que s'ils veulent conserver leur place sur les marchés pour la qualité des animaux comparés avec ceux des autres pays, ils doivent s'appliquer à les améliorer en introduisant des mâles purs-sang dans leurs troupeaux.

Je suis heureux de dire que l'absence de maladie s'est continuée parmi le bétail canadien; pas un seul cas de maladie n'a été signalé pendant le transport des animaux arrivés à la Clyde par les différentes lignes de steamers. C'est un grand avantage pour les Canadiens, et ils devraient continuer à prendre toutes les précautions pour ne pas le perdre.

Bien que les prix du transport aient été considérablement réduits depuis quelques années, il y a eu une telle concurrence dans le commerce du Canada qu'en bien

des cas, je le crois, les expéditeurs ont dû perdre beaucoup d'argent en payant trop cher les animaux en Canada, et les consignataires en faisant des avances pour presque la pleine valeur des cargaisons. Ceux qui ont le plus réussi sont les gens d'affaires qui ont pris soin d'avoir la meilleure qualité de bétail qui commande toujours un bon prix, tandis que les autres animaux gâtent les marchés. Ceci se corrigera de soi, avec le temps, au fur et à mesure que le commerce s'établira sur une base plus solide. Les améliorations faites dans le transport des animaux à bord des navires ont été telles depuis un certain temps, que la moyenne des pertes est relativement minime, comparaison faite avec les premières années.

En ce qui concerne l'avenir de ce commerce, si l'on tient compte de l'étendue presque illimitée de terres boisées et de prairies qui ne sont pas encore ouvertes dans notre pays, et de ce qui reste encore à faire sur les terres déjà ouvertes, je crois que ce commerce devra prendre un développement énorme dans l'avenir et qu'il devra employer bien du monde en Canada et en Angleterre. L'on ne doit, de fait, envisager ce commerce que comme étant à peine sorti de l'enfance, une bonne partie n'en ayant encore été faite qu'à titre d'essai. Le développement du réseau des chemins de fer, au Canada, a aussi beaucoup contribué à l'encouragement et au progrès de cette exploitation.

Les animaux d'engrais se sont vendus à des prix variant de 32 à 35 centins la livre, poids de l'animal vivant. C'est un prix trop élevé pour que les acheteurs d'ici puissent y faire un profit, mais le commerce deviendra avantageux si les affaires s'améliorent en ce pays.

J'espère qu'avec le temps, il s'établira un commerce de poisson entre les différentes provinces maritimes et ce pays.

J'insère ici une lettre de MM. John Swan et Fils, de n° 37 Lewiston Place, Edimbourg, une des plus grandes maisons faisant le commerce d'animaux. Ces messieurs font connaître leur opinion sur l'état du commerce et les progrès qu'il a réalisés depuis le commencement :

37 LEWISTON PLACE,

EDIMBOURG, 16 décembre 1885.

CHER MONSIEUR,—Vous nous demandez des renseignements concernant le commerce d'animaux avec le Canada. En réponse nous devons vous dire que, d'après nos livres, ce commerce a commencé avec l'Amérique en juin 1873 par l'importation de bestiaux des États-Unis que firent alors MM. John Bell et fils. La première mention qui soit faite du commerce avec le Canada se trouve dans notre rapport du 24 juillet 1875, par lequel nous voyons que 53 bêtes à cornes sont venues de Montréal et ont rapporté de £23 à £30 par tête. Le commerce s'est continuellement développé depuis, non seulement en importations d'animaux vivants, mais aussi en importations de viande qui ont bientôt suivi, surtout des États-Unis. Plus récemment encore, les approvisionnements de l'étranger ont considérablement augmenté par l'importation de la viande gelée d'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de la rivière Platte, de sorte que les importations d'animaux vivants de l'étranger ne donnent qu'une idée imparfaite des importations de viande qui sont venues en ce pays. En 1880, il a été expédié du Canada 211 cargaisons d'animaux vivants, comprenant 48,103 bêtes à cornes, 78,074 moutons et 671 cochons. Sur ce nombre, il en a été perdu 813 bêtes à cornes, 1,647 moutons et cochons. En 1881, il y eut 173 cargaisons d'animaux vivants expédiées du Canada, comprenant 42,389 bêtes à cornes, 66,478 moutons et 31 cochons. Sur ce nombre, on a dû jeter pardessus bord 618 bêtes à cornes, et 3,098 moutons. En 1882, il y eut 143 cargaisons, comprenant 32,371 bêtes à cornes, et 68,873 moutons, dont 182 bêtes à cornes et 1,039 moutons furent jetés pardessus bord. Vous pouvez voir que l'importation des cochons a toujours diminué, car l'expérience a démontré que cette classe d'animaux ne peut pas être transportés en sûreté, et maintenant c'est chose presque inconnue que le transport de cochons vivants du Canada en Angleterre. En 1883, il y eut 192 cargaisons comprenant 53,171 bêtes à cornes et 94,286 moutons, dont 175 bêtes à cornes et 2,261 moutons furent jetés à la mer; 185 cargaisons d'animaux furent reçues en 1884, dont 61,032 bêtes à cornes,

61,383 moutons et 75 cochons, sur lesquels 658 bêtes à cornes et 1,770 moutons furent jetés à la mer. Vous observerez aussi que la moyenne des pertes a toujours été en diminuant. La moyenne proportionnelle du nombre d'animaux importés par l'Angleterre, durant les cinq années écoulées depuis 1872 jusqu'à 1876, se répartit comme suit :—France, 2·4 ; Allemagne, 33·7 ; Espagne et Portugal, 25·6 ; Pays-Bas et Belgique, 3·7 ; Scandinavie, 17·2 ; Etats-Unis, 37·3 ; et Canada, 12·7. Comme vous pouvez le voir par ces chiffres, les importations du Canada depuis 1881 ont considérablement augmenté, si on les compare aux importations antérieures à cette date. Les importations de mouton gelé d'Australie sont comme suit :—en 1880, 400 carcasses ; en 1881, 17,275 ; en 1882, 57,256 ; en 1883, 63,733 ; et en 1884, 111,745. En 1882, 8,839 carcasses furent expédiées de la Nouvelle-Zélande ; en 1883, 120,893 ; et en 1884, 412,349. Il y eut 108,823 carcasses importées de la rivière Platte en 1884, contre 17,165 en 1883. On peut voir l'accroissement rapide de ce commerce de viande depuis son commencement en 1881, alors qu'arrivèrent les premiers chargements d'Australie et de la Nouvelle Zélande, et qu'il y eut 27,439 tonnes de viande importées en Angleterre, des Etats-Unis et du Canada, et 565 tonnes de l'Australie et de la Nouvelle Zélande ; en 1882, 16 635 tonnes de l'Amérique, et 1,727 tonnes de l'Australie et de la Nouvelle Zélande ; en 1883, 26,799 tonnes de l'Amérique, et 4,671 tonnes de l'Australie et de la Nouvelle Zélande ; et en 1884, 27,071 tonnes de l'Amérique, et 11,128 tonnes de l'Australie et de la Nouvelle Zélande. Si on consulte les rapports des marchés comme celui de Londres et la statistique du commerce en ce pays, on ne doit pas s'étonner de ce que les cultivateurs se plaignent que les produits agricoles ne leur rapportent pas de profits, vu que les importations continuelles d'animaux vivants, de viande, de farine et d'autres produits les mettent dans l'impossibilité de se faire une idée certaine des variations du marché, et de prévoir quelles influences viendront faire baisser les prix des produits du pays. L'agriculture n'a jamais encore été dans un aussi triste état en ce pays, tant pour les propriétaires que pour les fermiers. Dans plusieurs districts de l'Angleterre, la terre ne couvre pas les frais de la culture, et la perspective est vraiment triste. Les animaux d'engrais continuent à se vendre trop cher, comparés aux prix des animaux gras, tandis que la laine, le suif et autres produits n'ont jamais été à aussi bon marché depuis nombre d'années. En effet le prix du suif est presque nominal—pas plus que 20 chelings le quintal. Quant au commerce d'animaux du Canada, il n'a pas non plus été profitable aux expéditeurs cette année, à ceux surtout qui ont voulu faire de grandes spéculations au commencement de l'année sans aucune perspective qu'elles pouvaient réussir. Les prix du transport ont varié de £2 à £3 5s. ; mais il y a eu des temps où le fret étant à £6, les expéditeurs ont réalisé plus de profit qu'ils ne l'ont fait durant la dernière saison à des taux moindres. Nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il s'est opéré une amélioration très appréciable dans la qualité du bétail canadien depuis quelques années, ce qui a engagé les éleveurs de ce pays à prendre une bien plus grande quantité d'animaux du Canada qu'ils ne le faisaient auparavant ; il nous est aussi agréable de dire que nos cultivateurs, en vendant leurs animaux gras, reçoivent un meilleur prix pour les animaux canadiens que pour ceux de leur propre pays. A l'exposition de Saint-Baxwell, cette semaine, dans le concours avec les bestiaux du pays, ceux du Canada—achetés de nous au printemps—ont remporté le premier prix pour les quatre meilleurs animaux, le premier prix pour la meilleure paire, le premier prix pour le plus beau jeune bœuf, et le second prix pour le plus beau bœuf ; tandis qu'à notre exposition d'Edimbourg, qui eut lieu hier, une vache canadienne, achetée de nous il y a douze mois, a remporté le premier prix parmi les vaches grasses, pesant 18 $\frac{3}{4}$ quintaux, et elle s'est vendue £37.10s. On peut donc dire qu'il y a ici un vaste champ pour la vente du bétail canadien de bonne race, et qu'on ne saurait trop choisir les taureaux de bonnes races pour obtenir ce résultat. En général, les moutons canadiens sont mêlés, ce sont surtout ou des brebis ou des béliers. Les bouchers d'ici se plaignent de ce que ces animaux sont trop gras ; ils sont trop mêlés avec les Leicester. Il y a plus de danger pour les moutons que pour les bêtes à cornes de se détériorer, vu que si les béliers et les brebis sont enfermés

sans discernement, les plus forts prendront le devant, au détriment des plus faibles, et dans chaque cargaison qui nous arrive il y en a toujours beaucoup d'endommagés. Bien que le confort donné aux bestiaux à bord des navires soit maintenant aussi parfait que possible, il y a encore beaucoup d'améliorations à faire pour celui des moutons. Nos marchés ne sont pas très brillants à l'heure qu'il est; nous attendons cependant des prix plus élevés au printemps, bien que le bétail canadien ne puisse pas y participer directement. Dans plusieurs districts d'Ecosse, la récolte des navets a été très pauvre, et la paille a été rarement aussi mauvaise. La saison vient de clore par l'envoi de 600 têtes de bétail d'Halifax. Nous ne croyons pas que cette cargaison paiera, vu que le long trajet en chemin de fer à travers le Canada jusqu'à Halifax par une température très froide est de nature à détériorer considérablement le bétail.

Nous éprouvons beaucoup de plaisir à vous envoyer le résumé ci-dessus, et nous serons heureux s'il peut être de quelque utilité au département de l'agriculture du Canada. M. Thomas avait promis à M. Lowe, lorsqu'il eut le plaisir de le rencontrer à Ottawa, qu'il transmettrait ces détails par votre entremise.

Nous demeurons, monsieur,
Vos tout dévoués,
JOHN SWAN et FILS.

On peut voir par ce qui précède que MM. Swan ont traité très minutieusement cette question du commerce de bestiaux, et je n'ai aucun doute que leur rapport sera très utile au département, non seulement au point de vue de la statistique, mais encore pour les autres informations qu'il contient.

J'ai obtenu du bureau de douane de la Clyde et d'autres sources les relevés statistiques suivants concernant les articles d'importation générale de l'Amérique Britannique du Nord, et le tonnage des navires pour l'année dernière :

Pour l'exercice terminé le 30 juin 1885 :—

Le tonnage des voiliers a été de.....	14,335
do vapeurs do	104,678
Total.....	119,063

L'année précédente—

Le tonnage des voiliers avait été de.....	23,906
do vapeurs do	106,205
Total.....	130,111

Pour le dernier semestre le tonnage est estimé comme suit :—

Voiliers.....	12,422
Vapeurs.....	85,204
Total.....	97,626

Ci-suit une liste des différents articles importés en 1885, que j'ai arrangée comme l'année dernière :—

Farine, qtx.....	208,120
Blé do	694,875
Maïs do	150,178
Pois do	245,419
Farine d'avoine, qtx.....	72,046
Avoine, qtx.....	120,226
Jambon et lard fumé, boîtes.....	5,358
Fromage do	123,354
Beurre, colis.....	22,571
Poisson, barils.	1,404

Vianes en conserve, boîtes.....	8,535
Bobines, sacs.....	1,339
Asbeste do.....	2,024
Potasse, barils.....	139
Pommes, barils.....	29,808
Extraits de.....	120
Peaux préparées.....	58,175
Homard, caisses.....	3,255
Phosphate, tonneaux.....	482
Suif et saindoux, boucants.....	5,220
Huile, barillets.....	3,654
Bois, pièces.....	2,312,566
Manches à balais, paquets.....	230
Chaussures do.....	74
Clous do.....	1,222
Meubles do.....	95
Instruments aratoires, paquets.....	1,774
Bouchons, barils.....	153
Orgues, caisses.....	12
Zinc, paquets.....	382
Bois de teinture, sacs.....	59
Son, sacs.....	500
Graine de mille, sacs.....	200

Il reste encore d'autres articles moins importants trop nombreux pour être énumérés.

D'après les renseignements que j'ai puisés à différentes sources sur l'état du commerce en général, j'ai constaté que les importations du Canada, comme on le verra bientôt, ont été à peu près de la même nature que l'année dernière, les prix étant bas pour presque tous les articles. Les fromages sont venus en grande quantité, et il est reconnu que le fromage canadien est de la meilleure qualité depuis quelque temps; on le considère supérieur en tous points aux produits américains. Le beurre est aussi venu en grande quantité, et il était d'excellente qualité. Le saindoux, le jambon et le lard fumé sont aussi venus en assez grande quantité depuis quelque temps.

Relativement au commerce de pommes, j'ai obtenu assez de renseignements de différentes sources, surtout de la maison Simons et Jacobs, qui fait un grand commerce de fruits dans le monde entier, sans en excepter le Canada. Ces messieurs disent que le fruit a été de qualité supérieure cette année, et qu'il était généralement plus sain en arrivant ici que celui qui venait d'autres pays. Toutes leurs consignations du Canada se sont en conséquence vendues très facilement; en général, les prix ont été faibles. La grande précaution qu'il faut prendre, c'est de voir à ce que le fruit soit bien sec quand on le met en barils.

C'est un fait notable que plusieurs chargements de blé ont été expédiés du Manitoba, et comme ce grain a donné bonne satisfaction et qu'il prend bien, il n'y a aucun doute que ce commerce va prendre un grand développement lorsque les qualités en seront mieux connues et que les facilités de transport auront augmenté.

Le commerce de bois a été tranquille. Toutes les branches d'industrie sont tellement tranquilles ici, qu'il n'y a pas eu de grandes demandes ni de demandes spéciales de nos produits forestiers.

Une industrie canadienne qui attire beaucoup l'attention en ce pays, c'est le commerce des phosphates. Jusqu'à présent, les importations qui en ont été faites n'ont pas été considérables; mais on n'a pas non plus fait grand'chose jusqu'ici pour l'exploitation de ce minéral, bien qu'un certain nombre de mines aient été ouvertes et qu'on ait fait dans plusieurs autres des recherches satisfaisantes. C'est surtout dans le district d'Ottawa que cette industrie a commencé à se développer, et tout indique que le minéral en est de très bonne qualité, atteignant en bien des cas plus

de 80 pour 100 ; une analyse a même donné jusqu'à 86. Il ne peut y avoir de doute sur les qualités fertilisantes de ce minéral employé comme engrais, et j'ai causé avec beaucoup de gens adonnés à l'agriculture qui pensent que sous bien des rapports c'est le meilleur qu'on puisse employer. Il est en grande demande dans beaucoup de pays européens, surtout en Allemagne et en Belgique, et il a obtenu de bons prix sur les marchés de l'année dernière. La demande en a aussi été très considérable dans ce pays, de fait l'offre n'a pas pu suffire à la demande. Les prix ont été à peu près ceux de l'année dernière. Je connais, à Glasgow et dans les environs, beaucoup de gens à l'aise qui prennent un grand intérêt à ce commerce, qui ont placé des capitaux dans le district d'Ottawa, et si les résultats de leurs investigations sont aussi satisfaisants que le font entrevoir les rapports reçus, je n'ai aucun doute qu'on y placera de plus grandes sommes, de sorte que ce commerce va s'étendre considérablement entre le Canada, ce pays et le continent. Dans ce cas, la demande de main-d'œuvre va considérablement augmenter dans le district où le phosphate est exploité, et comme conséquence il s'y dépensera beaucoup d'argent. Il paraît que les travaux des mines en exploitation sont conduits d'une manière beaucoup plus scientifique et qu'on atteint de plus grandes profondeurs qu'auparavant. L'administration des travaux sur le terrain contribue beaucoup à ce résultat, et les mines qui rapportent le plus sont celles qui ont les administrateurs les plus attentifs et les plus capables. Dans beaucoup de cas, ceux qui ont la direction des mines déjà ouvertes ont l'intention d'en étendre considérablement l'exploitation l'année prochaine au moyen de galeries et, d'après les apparences, avec toutes chances de succès. Dans le district de la rivière du Lièvre surtout, les indications sont excellentes, et tout fait prévoir que les travaux vont être considérables l'année prochaine.

Il a été importé un très grand nombre d'articles en petites quantités jusqu'à présent, ou tout à fait nouveaux et qui, avec le temps, pourront augmenter et former des objets de commerce profitables. Je ferai mention plus particulièrement des plants d'arbres, des articles manufacturés, tels que orgues, harmoniums, machines à faucher, haches, etc., ainsi que le zinc, le bois de teinture et la graine de mil.

Les exportations de la Clyde au Canada paraissent avoir été à peu près les mêmes que les années précédentes. Les exportations de fer en gueuse et de fer manufacturé ont un peu excédé celles de l'année précédente. Il y a eu augmentation dans les exportations des tuyaux en argile réfractaire, mais diminution dans celles des tuyaux en fonte. Il a été exporté très peu de houille de la Clyde au Canada, depuis quelque temps. Pas d'exportations de sucre de la Clyde en 1885. Les exportateurs de cet article trouvent qu'ils peuvent acheter à meilleures conditions sur les marchés de Londres et de Liverpool. Les marchandises en caisses et en ballots, et autres, qui sont généralement exportées au Canada ont été expédiées en même quantité que l'année dernière. Sans la forte concurrence que se font les différentes compagnies de steamers à Liverpool et la baisse qui s'en est suivie dans les prix du fret, il y aurait eu, cette année, augmentation dans l'exportation de presque tous les articles de commerce de la Clyde. Les lignes de New-York, principalement pour les marchandises venant de l'ouest, ont reçu des chargements considérables qui ne figurent pas comme exportations au Canada.

Je continue à recevoir, comme par le passé, la cordiale coopération des agents du gouvernement tant en ce pays qu'au Canada, dans tous mes rapports avec eux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME,

Agent d'immigration du gouvernement canadien.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BELFAST.

(M. CHAREES FOY.)

29, VICTORIA PLACE, GREAT VICTORIA STREET,

BELFAST, 18 décembre 1885.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour 1885. Comme les années précédentes, j'ai distribué dans les expositions et sur les marchés un grand nombre de brochures, etc., indépendamment de celles que j'ai envoyées par la poste. Je saisis toutes les occasions qui s'offrent à moi pour écrire aux journaux sur des sujets concernant le Canada. J'ai constaté que le nouveau guide publié cette année a très intéressé le public. La carte et les gravures qu'il contient le rendent intéressant. Il est venu moins de monde que d'habitude prendre des renseignements à ce bureau, mais j'ai passé plus de temps parmi les cultivateurs. J'ai passé quelques mois dans le comté de Down, où se trouvent les cultivateurs irlandais les plus entreprenants et les plus capables, et je m'y suis rendu populaire. Ayant pratiqué l'agriculture en ce pays, j'ai pu apprécier les calculs qu'ils faisaient pour l'avenir. Mes observations sur la stagnation de l'industrie agricole m'ont inspiré une lettre que j'ai adressée au *Daily Express* de Dublin et dans laquelle je disais que si les propriétaires fermiers voulaient faire preuve de sagesse, ils agiraient avec leurs locataires comme le font les créanciers avec leurs débiteurs qui composent, et attirais leur attention sur un article publié dans le même journal il y a près de vingt-huit ans. L'*Express* contenait sur le même sujet un premier-Dublin qui appuyait ma thèse, et plus de cent copies en furent distribuées gratuitement dans une seule localité. Cet article, publié par le principal journal conservateur, l'organe des propriétaires terriens d'Irlande, attira beaucoup l'attention et porta un grand nombre de fermiers à venir m'entretenir de ce sujet. Je pus leur démontrer, sans effort et par la seule logique des chiffres, qu'ils ne pouvaient pas réussir dans leur pays, attendu que la concurrence de pays qui couvrent d'immenses territoires les paralyseraient complètement. J'ai dit dans des rapports précédents que l'élevage des bestiaux serait l'industrie la plus profitable pour les cultivateurs irlandais. Cette opinion fut contestée par quelques journaux, qui recommandèrent une culture plus étendue. Je parlais par expérience, et les journalistes écrivaient en opposition à l'émigration. Cette année, le prix des bestiaux a subi une baisse notable, et l'opinion universelle est que "tant que les animaux rapportent de bons prix, le cultivateur peut se tirer d'affaire, mais que maintenant la dernière planche de salut lui est enlevée." Et cette opinion est exprimée par des journaux qui, l'année dernière encore, prétendaient que l'on devait accroître la culture. Parlant de la stagnation du commerce des produits de la laiterie, un journal qui, l'année dernière, voulait plus de culture, s'exprime ainsi maintenant : "Et si les produits de la laiterie ne paient pas, que dirons-nous de l'agriculture ? Pour augmenter les produits agricoles, il faut beaucoup d'engrais. Il faut ou acheter l'engrais et le transporter sur la ferme, ou produire l'engrais sur la ferme même par les chevaux et les bêtes à cornes. Le premier mode ne peut être adopté que dans le voisinage des grandes villes, et l'Irlande a été elle-même dépeuplée que les grandes villes sont peu nombreuses et éloignées les unes des autres. Indépendamment de la question de la main-d'œuvre, l'émigration continuelle a privé le pays de ses meilleurs cultivateurs, à telle enseigne qu'en bien des endroits on ne peut se procurer de bons ouvriers agricoles à aucun prix. Puis, le prix du grain est tellement réduit que la culture ne rapporte aucun profit, excepté pour les fins domestiques. Ainsi, la dépopulation du pays, au lieu de procurer plus d'emploi à ceux qui restent, les en prive tout à fait, et tend à faire du sol un désert qui produira peu ou point." Cet extrait est tiré d'un journal important qui combat l'émigration et qui a une grande circulation parmi la classe agricole. On dirait que c'est un plagiat d'une circulaire que j'adressais aux cultivateurs d'Irlande en 1879, et qui m'a attiré de grands reproches de la part de ceux qui maintenant se servent

de mes arguments presque *ipsissima verba*. Les cultivateurs ont toujours compris, cependant, que j'avais raison. Le même journal dit encore : " Les gages des ouvriers agricoles sont encore faibles en Irlande, comparés à ceux des autres pays ; donc, il ne faut pas s'étonner que ces gens-là désirent émigrer en Amérique, où, s'ils ont à travailler plus fort et sont exposés à plus de chaleur et à plus de froid, ils sont au moins comparativement bien payés. Mais tout modiques qu'eussent les gages, ils ne peuvent être que difficilement donnés par le cultivateur dans les conditions actuelles."

J'ai dit la même chose dans mon rapport de l'année dernière. L'émigration a élevé le prix de la main-d'œuvre, et non-seulement cela, mais aujourd'hui les ouvriers agricoles sont des hommes âgés que je n'aurais pas voulu employer il y a quelques années, si ce n'est par charité. Les hommes que l'on pouvait se procurer alors à raison de sept chelins par semaine ne peuvent se trouver maintenant à aucun prix. Un cultivateur qui exploite 120 acres de terre m'annonçait, la semaine dernière, qu'il voulait aller au Manitoba. Je lui dis : " Si vous ne pouvez pas faire d'argent, que doit-il en être du petit cultivateur ? " Il me répondit que ce dernier est en état de mieux réussir, car il peut tout faire avec sa famille, au lieu que pour moi, continuait-il, la main-d'œuvre coûte trop cher ; tant que les bestiaux obtenaient un bon prix, je pouvais faire assez bien.

Abordons maintenant la question de l'élevage des bestiaux. A une exposition de Dundrum, comté de Down, la plus grande partie des animaux étaient de la place. Je demandai à un individu quel prix il pouvait avoir pour une belle jeune vache. Il me répondit £5. " Comment," lui dis-je, " il y a douze mois elle se serait vendue £10." " Je l'ai justement achetée, monsieur, il y a douze mois, et elle fut vendue, après avoir vêlé, £9.10s." Un de mes amis me dit, le premier de mai dernier, qu'il serait heureux d'avoir pour ses animaux le prix qu'il en avait payé au mois de mai. A la grande exposition d'animaux qui eut lieu à Ballinasloe, le prix des taureaux a baissé de 22½ pour 100 sur les chiffres de 1880, et celui des génisses, de 23 pour 100 environ. Un bon nombre n'ont pu être vendus du tout ; sur 12,640, il n'en a été vendu que 3,182. En 1880, les moutons s'étaient vendus £2.10s. à £3 les béliers, et de £2.10s. à 58 chelins les brebis. Cette année, les plus beaux béliers n'ont rapporté que 56s., et ceux de qualité inférieure, 40s. Dans mes rapports précédents, j'ai dit que les petits fermiers ne pouvaient réussir qu'en nourrissant des bestiaux pour les éleveurs, et que l'agriculture ne pouvait leur rapporter aucun profit ; à l'appui de cette assertion, j'invoquais les mêmes raisons que donnent aujourd'hui mes adversaires d' alors. Comme les conclusions sont admises, nous devons maintenant chercher le remède. Naturellement je suggère " l'émigration." Mes adversaires qui disaient " non " l'année dernière, disent cette année que les ouvriers agricoles ne peuvent pas être blâmés d'émigrer là où ils seront mieux payés. Cet aveu est important. Les ouvriers agricoles savent cela, et ils vont émigrer ; aussi les fils et les filles des petits fermiers ont maintenant une ambition qui leur était étrangère il y a quelques années. Ils apprennent que leurs connaissances réussissent bien à l'étranger ; ils reçoivent les photographies de dames bien mises, qui se considéraient à l'aise ici avec une robe décente, et ils ne resteront pas à travailler sur une parcelle de terrain.

Les cultivateurs qui, comme celui avec qui j'ai eu cet entretien, ont de grandes fermes, maintenant que l'élevage des bestiaux n'est plus profitable et qu'on ne peut avoir d'ouvriers " à aucun prix," ne peuvent pas rester dans ce pays, et n'y resteront pas ; ils ont assez d'esprit d'entreprise pour partir avant que toutes leurs ressources soient épuisées. J'ai été en rapport avec un grand nombre de gens de cette classe. J'en ai rencontré un—un juge de paix du comté de Fermanagh—qui a l'intention d'amener une petite colonie avec lui.

La concurrence dans les objets manufacturés, tels que loquets de portes, etc., produit une grande stagnation dans les affaires de nos artisans. Une de mes connaissances, un constructeur de maisons, me montrait dans quelques maisons qu'il est à construire à Newcastle, dans le comté de Down, des châssis, des portes, des loquets de porte, etc., etc, qui venaient tous, me dit-il, du Canada, et qui étaient meilleurs et coûtaient moins cher que ce qu'il aurait pu acheter ici. Un article que j'ai été surpris

de voir importé si considérablement du Canada, c'est l'amidon, et on me dit qu'il est de première qualité, très fort. Les pommes et le beurre du Canada tiennent bon. On fait de grands efforts pour établir des manufactures de beurre qui puissent rétablir la bonne renommée du beurre irlandais, et il est important de convaincre les Canadiennes qu'elles ne sauraient apporter trop de soins dans la fabrication de leur beurre, attendu que sur le marché anglais il lui faut rivaliser avec celui de la Belgique et de la Hollande, qui est très beau et très propre, et que l'on vend en petits colis de quelques livres.

Des données qui précèdent, je crois que la seule conclusion logique, c'est qu'il y aura une émigration considérable en 1886, et qu'elle sera de la meilleure classe. Je ferai tous mes efforts pour en assurer la plus grande part possible au Canada. Les émigrants de cette année appartenaient à une classe beaucoup supérieure à la moyenne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY,

Agent d'immigration du Canada.

A l'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE DUBLIN.

(M. THOMAS CONNOLLY.)

AGENCE DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

NORTHUMBERLAND HOUSE, DUBLIN, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai fait tout en mon pouvoir durant la saison dernière, pour favoriser les intérêts du Canada en ce pays, suivant vos instructions ; et je dois remercier l'honorable sir Charles Tupper, K.C.M.G., C.B., haut commissaire à Londres, des conseils et de l'aide qu'il m'a donnés.

Dans le cours de l'année, j'ai assisté à un grand nombre d'assemblées ayant rapport à l'émigration au Canada, et en ma qualité de membre de l'association de la *Statistical and Social Inquiry Society* d'Irlande, j'ai eu l'avantage, à plusieurs de ces réunions, d'adresser la parole sur l'état politique et social du Canada, le volume et l'étendue de son commerce, la nature et la condition de ses industries, et l'immensité de ses ressources agricoles et minières, qui excitent tant d'intérêt dans le moment, où la grande majorité du peuple irlandais désire assimiler ses lois à celles du Canada de manière à pouvoir, comme les Canadiens, vivre et prospérer.

Bien que la presse d'Irlande, conservatrice ou nationale, ne soit pas du tout favorable à l'émigration, cependant les éditeurs de journaux ont bien voulu me permettre de publier plusieurs lettres que j'ai reçues d'émigrés qui ont réussi, et m'ont ouvert leurs colonnes pour répondre à plusieurs de leurs correspondants qui attaquaient le Canada.

J'ai reçu durant toute l'année la visite de personnes qui, ayant l'intention d'émigrer, venaient chercher des renseignements et des conseils, et j'ai tenu une correspondance très étendue avec des gens riches et pauvres de tout le pays, ainsi que des Indes, de l'Australie et des États-Unis. J'ai, de ces endroits, plusieurs lettres de gens qui veulent aller s'établir au Canada, et j'ai récemment expédié aux Indes, par la poste, une bonne quantité de cartes et de brochures.

Avec l'assistance d'un grand nombre d'amis de toutes les parties de l'Irlande, j'ai pu distribuer plusieurs milliers d'exemplaires du *Dominion Guide Book*, publié par le département, ainsi que les brochures et les rapports concernant les deux provinces, et je suis convaincu qu'il n'est pas un district dans lequel des cartes, des livres et des brochures concernant le Canada n'aient pas circulé abondamment par l'entremise de la poste.

À l'exposition annuelle du printemps, qui se fait sous les auspices de la Société Royale de Dublin pour le développement de l'agriculture en Irlande, j'ai exposé des produits canadiens qui m'avaient été envoyés de temps en temps, à la demande du

haut commissaire, qui furent très admirés par les visiteurs et dont les journaux parlèrent favorablement. J'ai fait distribuer de grandes quantités de cartes et de brochures, et j'ai eu occasion de rencontrer les premiers agriculteurs de toutes les parties du royaume, dont plusieurs portent un vif intérêt au Canada. Comme les dépenses n'étaient que nominales, j'ai encore exposé ces produits à la grande exposition de chevaux tenue à l'automne, et qui, soit dit en passant, fut une des plus belles.

Il y avait plus de mille chevaux, et je crois qu'aucun pays ne peut fournir des animaux plus beaux et meilleurs. Je suis convaincu cependant que nos chevaux canadiens paraîtraient avec avantage ici et commanderaient de bons prix. En tout cas, depuis plusieurs années, "Timekeeper," un cheval de Toronto, attelé sur voiture simple, a remporté le premier prix, quoique âgé. Ses auteurs sont inconnus, mais il est maintenant la propriété du chirurgien Henry Gray Croly, de Merrion Square.

A l'ouverture de la saison, le haut commissaire m'informa que les artisans et les journaliers n'étaient pas en demande au Canada. En conséquence, bien que le nombre des émigrants ait diminué, nous avons eu d'Irlande une classe supérieure composée de servantes, d'ouvriers agricoles et de cultivateurs ayant de quoi s'établir sur des terres.

A la demande pressante de plusieurs individus qui désiraient émigrer, j'ai, au cours du printemps, visité l'ouest de l'Irlande pour les conseiller et les seconder. A Lissadell, Sligo, j'ai fait une conférence à laquelle présidait sir Henry Gore Booth, baronnet. Soixante à soixante et dix personnes, parmi lesquelles le révérend Thomas Cosgrove et sa famille, sont parties de ce district pour le Manitoba ou les territoires du Nord-Ouest; et j'ai reçu dernièrement du révérend monsieur une lettre dans laquelle il dit ce qu'il a vu et ce qu'il pense du pays. Voici cette lettre :

"EDEN WHITEWOOD, T. N.-O., 14 novembre 1885.

"**CHER MONSIEUR CONNOLLY,**—Je crains que vous ne m'accusiez d'ingratitude parce que je ne vous ai pas écrit avant aujourd'hui pour vous remercier du trouble que vous vous êtes donné et des judicieux arrangements que vous avez pris pour nous faire arriver heureusement ici. Nous avons eu une heureuse traversée à bord du *Sardinian*, de la ligne Allan. Le capitaine et tous les officiers du bord ont été tout ce qu'on peut désirer de mieux, et j'ai surtout été très satisfait du commis aux vivres, qui faisait bien les choses en toute occasion.

"Le service des chemins de fer en Canada est très supérieur, les convois m'ont paru rouler plus doucement que chez nous; ils ont une vitesse d'environ vingt-cinq milles à l'heure, et les conducteurs sont attentifs au confort de chacun. Bref, sous tous les rapports, les chemins de fer canadiens feraient honneur à n'importe quel pays.

"Après un long voyage par eau et par terre, nous arrivâmes à Burrows Station trois minutes en retard. Mon frère était venu à notre rencontre, et nous reçut avec un vrai cœur irlandais; il nous garda chez lui pendant six semaines, jusqu'à ce que notre maison fut prête—de sorte que nous n'avons pas eu les inconvénients d'étrangers arrivant dans un pays nouveau.

"Notre maison, ferme-cottage, est vraiment gaie et confortable, et contient neuf bonnes chambres. Le salon et la salle à dîner communiquent par une arche, et nous y faisons notre petit service du dimanche pour attirer la bénédiction sur nos terres. Nous n'avons pas semé cette année, mais nous avons préparé vingt acres pour le printemps, et nous avons un assez bon nombre d'animaux, etc.

"Les enfants, que vous avez bien connus, travaillent courageusement, comme s'ils avaient passé toute leur vie ici, et les deux excellents garçons de mon frère leur sont d'un grand secours.

"J'ai acheté le quart de section sur lequel nous avons bâti; il renferme de beaux arbres et il se trouve à deux milles de la gare du chemin de fer, à six milles de Whitewood, et à dix minutes de marche de chez mon frère, qui paraît se tirer fort bien d'affaire. Nous possédons 800 acres de terre, et nous avons tout lieu d'espérer un *home* prospère et heureux. La terre est tout ce que nous pouvons désirer, mais les feux des prairies sont quelquefois très destructeurs, et il faut y prendre bien garde.

“ Je crains fort que les choses ne marchent pas mieux en Irlande. Ceux de nos gens qui pourraient venir ici ne devraient pas manquer l'occasion de se créer une existence indépendante. Ici, les gens ayant une certaine expérience et quelques ressources, seraient avant peu d'années dans une bien meilleure situation que celle qu'ils peuvent espérer chez nous.

“ La température a été charmante depuis que nous sommes arrivés, nous avons eu l'été jusqu'à la semaine dernière, et, bien que nous ayons eu un froid piquant la nuit dernière—11 degrés—vous n'avez pas de jours d'été plus brillants que nous l'avons ici, aujourd'hui. J'attends M. Jones le printemps prochain. Il nous dit que vous lui envoyez les journaux, et il nous a demandé de lui chercher une terre.

“ Je crois vous avoir donné toutes les nouvelles qui nous concernent ; nous en avons peu ici, mais nous avons la paix, la liberté et l'indépendance. Mme Cosgrove, ainsi que chacun de nous, sommes beaucoup plus forts depuis notre arrivée ici, et tous se rappellent à votre bon souvenir.

“ Votre ami sincère,

“ THOMAS COSGROVE.”

J'ai reçu durant l'année bon nombre d'intéressantes lettres d'autres colons du Manitoba et du Nord-Ouest, et il me fait plaisir de dire que les colons que j'ai envoyés à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick réussissent bien.

Maintenant que la loi a été vengée, que la paix et l'ordre sont rétablis dans le Nord-Ouest, j'ai toutes raisons de croire, d'après les informations que l'on me demande, qu'il y aura un assez bon courant d'émigration de l'Irlande au Canada l'année prochaine. Car la question des terres n'est pas encore pratiquement réglée ; la condition du peuple n'est pas améliorée, et bien que la récolte ait été assez bonne, les prix sont restés bas. Comme la nature et le volume des récoltes, ainsi que l'exportation des bestiaux, peuvent intéresser les cultivateurs du Canada, je donne ici des relevés puisés dans les rapports du registraire général qui viennent d'être publiés :—

La superficie totale de l'Irlande, comprenant les tourbières, les marécages, l'eau, les bois et les plantations, est de 20,328,753 acres, et la superficie totale en culture, en 1885, comprenait 71,017 acres de blé, 1,328,869 acres d'avoine, 179,133 acres d'orge, 344 acres d'orge carrée (*bere*), 8,399 acres de seigle, 797,292 acres de pommes de terre, 296,984 acres de navets, 37,179 acres de betteraves, 108,147 acres de lin, 2,034,768 acres de foin et environ 10,500,000 acres de pâturages, qui n'entrent pas dans la culture.

La quantité d'acres en culture en 1885, comparée à celle de 1884, fait voir une augmentation de 3,127 acres de blé, 12,072 acres d'orge et 1,250 acres de seigle ; mais il y a eu une diminution de 19,575 acres d'avoine. En fait de tubercules, les pommes de terre ont diminué de 1,660 acres, les navets de 7,047 acres, tandis que les betteraves ont augmenté de 2,962 acres. Dans les autres produits, le lin a augmenté de 18,922 acres, et le foin de 72,281 acres. En comparant la quantité moyenne d'acres pendant les dix années écoulées de 1875 à 1884, il y a eu diminution quant à tous les principaux produits, excepté le foin, qui a augmenté de 96,962 acres.

Le blé a diminué de 63,733 acres, l'avoine de 82,252 acres, et l'orge de 35,321 acres. Les pommes de terre ont diminué de 49,034 acres, les navets de 18,946 acres, les betteraves de 6,054 acres, et le lin de 11,920 acres.

Tous les produits, excepté l'orge carrée, accusent une augmentation de production par acre sur l'année 1884. La production du blé a augmenté de 0.8 qtl., l'orge de 0.1 qtl, l'avoine de 0.2 qtl, le seigle de 1.6 qtl, les pommes de terre de 0.2 tonne, les navets de 0.4 tonne, les betteraves de 0.7 tonne, le lin de 2.3 tonnes, et le foin de 0.1 tonne, tandis que l'orge carrée a diminué de 0.3 qtl. La proportion de la production de 1885, comparée à celle des dix années précédentes, de 1875 à 1884, accuse une augmentation dans tous les produits, excepté l'orge carrée, les navets et le foin, qui laissent voir une diminution de 2.0 qtx, 0.6 tonne, et 01 tonne. Le blé a augmenté de 1.1 qtl, l'orge de 0.3 qtl, et le seigle de 0.9 qtl. Les pommes de terre ont augmenté de 0.7 tonne, les betteraves de 0.2 tonne, et le lin de 0.9 stone.

Les produits de 1885, comparés à ceux de 1884, laissent voir une augmentation dans les céréales, savoir : blé, 105,544 quintaux, avoine 24,229 quintaux, orge 208,148

quintaux, et seigle 27,306 quintaux. Les pommes de terre ont augmenté de 135,386 tonnes, les navets de 43,859 tonnes, et les betteraves de 60,253 tonnes. Il y a aussi une augmentation de 4,916 tonnes de lin, et de 333,320 tonnes de foin.

Les produits de 1885, comparés avec la moyenne des produits des dix années précédentes, de 1875 à 1884, accusent une diminution dans les céréales, savoir : blé 826,606 quintaux, avoine 993,741 quintaux, orge 499,103 quintaux, orge carrée 3,383, et une augmentation de 5,450 quintaux pour le seigle. Dans les autres produits, en 1885, comparés à la moyenne, il y a augmentation, savoir : pommes de terre 378 tonnes, et foin 174,107 tonnes, tandis qu'il y a eu diminution de 397,611 tonnes de navets, 71,679 tonnes de betteraves, et 1,576 tonnes de lin.

La valeur des produits récoltés en Irlande, en 1885, est estimée à £31,773,933, soit une augmentation de £1,694,223 sur la récolte de 1884; mais bien que nous ayons deux fois l'étendue de terre en pâturage que nous en avons en culture, la valeur du bétail vivant et des produits de la laiterie n'est guère au-dessus de la moitié de la valeur des produits de la récolte. Il est donc évident qu'il ne peut se produire d'amélioration dans les prix des animaux, qui ont varié comme suit :—

En 1881, les bonnes vaches à lait se vendaient de £13.10s. à £25; en 1885 les prix ont augmenté ce £16 à £25 10s.; en 1883, les prix étaient de £14 à £25; en 1884 ils restèrent aux mêmes chiffres; tandis qu'en 1885 ils tombèrent de £20 à £11; pour les animaux de deux ans, depuis les qualités moyennes aux premières qualités, de £9 à £15 en 1881; de £10 à £15.10s. en 1882; de £11 à £18 en 1883; de £8 à £10.5s. en 1884; et de £7 à £13 en 1885. Les animaux d'un an rapportaient de £5.10s. £10 en 1881; de £5 à £11 en 1882; de £5 à £12.12s. en 1883; de £5 à £10 en 1884 et de £4 à £8.10s. l'année dernière. Le prix des agneaux a subi une fluctuation considérable pendant cette période, savoir : 20s. à 48s. en 1881; 30s. à 52s. en 1882; 24s. à 52s. en 1883; 20s. à 48s. en 1884; et 18s. à 50s. en 1885; tandis qu'en Angleterre les prix ont souvent été beaucoup plus faibles durant l'année.

Après tout, la grande exposition qui eut lieu, en octobre, à Ballinasloe constitue la meilleure indication de la valeur du bétail, car l'exposition de 1882 a été la plus grande et celle qui a le mieux réussi en Irlande depuis dix ans, en ce qui concerne les ventes, bien qu'elle n'ait pas égalé celle de 1874 et 1876, en ce qui concerne les prix du bœuf et du mouton. La différence des prix entre 1874 et 1885 est frappante. En 1874, la valeur moyenne des bœufs de première classe était de £24.10s. et celle des bœufs de seconde classe de £17. 10s., et celle des bœufs de troisième classe de £10. En octobre dernier, ces prix sont tombés à £15 pour la première classe, à £12 pour la seconde, et à £10.10s. pour la troisième, pendant que pour la quatrième classe, qui valait £15 en 1880, les prix tombèrent à £8 en 1885. La fluctuation dans les prix pour les génisses a été à peu près la même—la première classe en 1880 valant £22.10s., et en 1885, £14.10s. Les bœliers de première classe tombèrent en 1885 à £2.16s., de £3.12s.6d. en 1882, et les meilleures brebis n'ont pas rapporté plus de £1.18s. à £2.2s. en octobre dernier, contre £3.10s. à £4.4s. en 1877.

Nous reportant à cette année-là (1877), nous voyons que les exportations du bétail vivant, des dix-huit ports d'Irlande en Angleterre, s'élevèrent à 1,891,133 têtes de bétail, dont 649,873 bêtes à cornes, 641,159 moutons, 585,427 cochons, et 19,785 chevaux. Les prix étaient élevés, cette année-là, tant ici qu'en Angleterre; la première qualité de bœuf valait de 7 à 8 deniers la livre, sur pied, et le mouton un peu plus encore; la valeur des exportations de l'année a été estimée à £18,911,330, dont la totalité revint sans doute en Irlande. On est arrivé à ce chiffre en évaluant tout le bétail à £10 par tête, indistinctement, ce qui paraît être une manière raisonnable de calculer, en comprenant les plus belles bêtes à cornes ainsi que les chevaux de première classe. Depuis lors, cependant, les exportations annuelles du bétail d'Irlande ont toujours été en diminuant. En 1878, elles sont tombées à 1,865,482, soit une diminution de 25,651 têtes de bétail, les bêtes à cornes comptant pour 729,221, une augmentation sur l'année précédente; les moutons, 642,999, aussi une augmentation sur l'année précédente, mais avec une diminution pour les cochons et les chevaux, en sorte que la valeur totale de l'année n'a pas beaucoup dépassé £17,000,000. En 1879, le nombre total d'animaux exportés fut de 1,743,821,

représentant une valeur de £17,500,000, tandis qu'en 1880 le volume des exportations ayant diminué, il n'a produit que £16,000,000, et en 1881 le commerce du bétail n'a pas excédé £13,000,000. Je crois qu'il ne dépassera pas beaucoup £10,000,000 en 1885. De même qu'il y a eu diminution dans les exportations du bétail vivant des différents ports d'Irlande dans le cours de l'année précédente, une diminution s'est produite dans les bêtes à cornes et les cochons, mais il y a eu augmentation de chevaux. Voici les chiffres : bêtes à cornes, 638,823; moutons, 639,161; cochons, 397,972; chevaux, 29,032.

Ce qui a caractérisé le commerce du bétail irlandais en Angleterre durant les douze derniers mois, c'est le bas prix qui s'est maintenu, surtout durant la dernière partie de l'année. Les importations en Angleterre du mouton gelé de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de la Plata ont été considérables et continuelles; tandis que les importations de la viande et du bétail venant de l'Amérique et du Canada à Liverpool, qui avaient quelque peu diminué en 1884, ont encore augmenté. Quant à la perspective du commerce pour l'année prochaine, il est difficile de s'en former une opinion; cependant, avec l'espoir d'un meilleur commerce en Angleterre, nous pouvons compter sur des résultats plus fructueux. Bien que l'Angleterre achète 12,000,000 de livres de beurre par année sur les marchés étrangers, le rapport du marché au beurre de Cork n'est que l'écho de la dépréciation que subit la valeur de tous nos produits agricoles. Les prix ont été beaucoup plus faibles que ceux de 1884, et vu la pratique frauduleuse de vendre de la *butterine* pour du beurre, il n'y a que la première classe de beurre qui puisse couvrir les frais de production, et encore y a-t-il à peine un quart du beurre maintenant fabriqué qui soit de première qualité. Le 3 décembre, quelques barils de beurre superfin ont rapporté 143 schelings par 112 livres, le beurre frais, 117 schelings, le beurre salé, première qualité, 119 schelings.

Vu la baisse survenue dans la valeur du beurre de qualité moyenne, le bureau du marché au beurre de Cork a chargé son inspecteur de visiter les principaux centres du commerce en Angleterre et de voir quelles améliorations pourraient être apportées dans la fabrication, la mise en tinettes et la préparation du beurre pour le marché, dans l'intérêt des produits de la laiterie en Irlande. Il n'y a pas de doute que quelques Canadiens qui font le commerce du beurre visiteront l'exposition coloniale de cette année; et je crois que, pendant qu'ils seront en Angleterre, ils pourraient faire les mêmes recherches dans l'intérêt de leur industrie. Il est étonnant de voir la quantité et la variété de produits canadiens qui se vendent en Irlande. Dans tous les grands magasins de provisions, vous trouverez du fromage canadien, du jambon, du lard séché, du poisson en boîte, des pommes, etc., venant du Canada. Le fromage se vend maintenant 50 schelings le quintal; la qualité s'en améliore, et la vente augmente tous les ans. Les pommes arrivent tard, mais elles sont belles et saines, et se vendent bien de 18 à 30 schelings le baril. Les instruments aratoires du Canada, qui sont légers, solides et bien finis, se vendent dans tous les magasins de fer, et il y a un bon marché pour les grains canadiens.

La plus grande partie du bois de construction vient du Canada, mais il y a eu peu de bâtisses de construites cette année, et le commerce a été tranquille; le bas prix de la main-d'œuvre et du transport ont fait des pays de la Baltique de rudes concurrents.

Si la condition de ce pays s'améliore, je n'ai aucun doute que beaucoup de produits canadiens y trouveront un marché profitable. Dans tous les cas, tout ce qui est canadien jouit actuellement d'une excellente réputation en Irlande.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOMAS CONNOLLY,
Agent d'immigration pour le Canada.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION DE BRISTOL.

(M. J. W. Down.)

BATH BRIDGE, BRISTOL, 31 décembre 1885.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Le nombre des émigrants qui ont passé par ce bureau pendant l'année accuse une diminution d'environ 5 pour 100 en comparaison des années précédentes ; mais tout en regrettant cette diminution, j'ai la satisfaction de savoir que tous ceux dont l'émigration est due aux peines que je me suis données sont d'une classe très supérieure et écriront certainement à leurs amis d'Angleterre des rapports favorables sur le Canada.

Cette agence n'a fourni que peu de passagers, cette année, aux lignes *Great Western* et *Dominion* ; les steamers plus grands et plus rapides de Liverpool les ont eus presque tous. La ligne *Great Western* a, pour sa part, transporté 4 passagers de cabine et 33 d'entrepont.

Par suite de la stagnation dont a souffert pendant toute l'année presque chaque branche de commerce en Angleterre, un nombre immense d'ouvriers, d'artisans, de commis aux écritures, de commis marchands, etc., n'ont pu trouver d'emploi, et tous les jours nombre de ces gens sont venus au bureau demander des renseignements sur les avantages que pouvait leur offrir le Canada. J'ai fait mon possible pour les dissuader d'émigrer avec l'espoir de trouver de l'emploi dans leurs métiers respectifs, à moins que leurs amis ne leur eussent trouvé d'avance des situations au Canada.

Les classes dont j'ai travaillé à attirer l'attention sur les avantages qu'offre le Canada comme champ de colonisation ont d'abord été les capitalistes, puis les fermiers, les garçons de ferme et les domestiques. Pour tous les autres je me suis efforcé de leur démontrer qu'en ce moment le Canada n'est pas un pays pour eux, croyant mieux servir les intérêts canadiens en persistant à dissuader les immigrants qui ne lui conviennent pas, et à en refuser d'autres, afin de pouvoir consacrer plus de temps à l'éélite de la population émigrante des comtés de l'ouest et du sud-ouest de l'Angleterre.

Je crains, malheureusement, qu'un grand nombre de colons utiles aient été perdus pour le Canada à cause des prix de passage extraordinairement bas pour les États-Unis et du taux d'une piastre pour l'intérieur jusqu'à Chicago, Saint-Louis et autres villes de l'Union. Les alléchantes affiches de "4,000 milles pour £3 4s. 2d." que les lignes de New-York ont répandues avec profusion en chaque ville et hameau dans le duché de Cornouailles, le comté de Somerset et les comtés environnants, ont beaucoup contribué à détourner l'attention publique du Canada en faveur des États-Unis, quand le prix de passage pour Québec seulement était de £3 ; mais il y a quelque consolation à savoir que bien qu'ils aient attiré aux États-Unis beaucoup d'émigrants réellement bons et désirables, ces bas prix y ont aussi conduits beaucoup de gens très peu convenables destinés à devenir un fardeau pour la société, et dont il n'est que raisonna-ble de supposer qu'une bonne proportion aurait pris le chemin du Canada s'ils n'en avaient été empêchés par des prix plus élevés pour l'intérieur. En sorte qu'après tout il vaut peut-être mieux pour le Canada d'avoir perdu un petit nombre de bons colons que de les avoir eus en héritant en même temps de deux ou trois fois autant d'individus bons à rien, destinés à devenir dans un avenir rapproché un fardeau pour le pays.

Cette année le nombre des lettres reçues et des réponses envoyées a excédé celui des années précédentes, et 50,000 brochures, cartes, etc., ont été expédiées par la maille ou autrement distribuées dans le pays de Galles, les comtés de Somerset, de Devon et de Wilts, et le duché de Cornouailles. Dans les localités où l'on exploite des mines, j'ai distribué 5,000 brochures traitant spécialement des ressources minières de la Colombie-Britannique, et je me suis efforcé de bien faire connaître ces ressources dans tous les principaux cercles de mineurs, ayant la certitude que maintenant que le chemin de fer du Pacifique canadien est achevé, il me sera possible de déterminer

un nombre considérable d'hommes de moyens à donner leur sérieuse attention au placement de capitaux dans l'exploitation des richesses de cette magnifique province.

Bien que la distribution de brochures soit de première importance et doit être judicieusement continuée afin de bien faire connaître le Canada, je crois néanmoins que les résultats utiles de mes efforts à ce sujet seraient grandement favorisés si je pouvais obtenir une quantité plus considérable de bonnes cartes destinées à être laissées aux principales hôtelleries dans tous les districts ruraux. On jette les brochures de côté après les avoir lues, tandis qu'une bonne carte reste pendue pendant des années, toujours prête à fournir les renseignements qu'on lui demande. De temps à autre j'ai reçu beaucoup de cartes du bureau de Liverpool, et du bureau du chemin de fer Canadien du Pacifique, mais je n'ai pu les mettre à profit comme je l'aurais désiré, vu qu'elles sont par feuilles détachées, ce qui les rend très impropres à être offertes aux grandes maisons de commerce, bien qu'elles soient d'ailleurs excellentes à consulter. On ne saurait faire de meilleures dépenses d'annonces qu'en produisant de bonnes cartes sur rouleaux, d'une qualité telle que les gens les acceptent volontiers et les pendent dans un endroit bien en vue. Les premiers frais peuvent paraître lourds, mais je crois qu'en y réfléchissant, on trouvera cette dépense supplémentaire judicieuse et même économique. Si le département reconnaissait avec moi l'importance d'augmenter sa distribution de bonnes cartes, je suggérerais que celles destinées aux districts ruraux continssent quelques observations appropriées, concernant l'agriculture, l'exploitation des produits de la laiterie, et l'élevage du bétail en Canada. Les cartes que l'on destine aux centres d'affaires, avec l'idée de favoriser le commerce entre le Canada et la mère-patrie, devraient contenir des renseignements ayant spécialement trait aux industries que l'on croit davantage que les agents dans la Grande-Bretagne s'efforcent d'augmenter et de développer. Les brochures que j'envoie par la poste, en m'aidant des livres d'adresses des comtés, arrivent jusqu'aux fermiers, mais tombent rarement entre les mains des garçons de ferme; afin d'arriver jusqu'à cette dernière classe, j'ai, cette année, adopté l'expédient d'envoyer des paquets de brochures, etc., dans la campagne, des villes avoisinantes, par le courrier hebdomadaire, avec instruction de les laisser aux auberges de la route et des villages pour y être distribuées gratuitement. Par ce moyen, j'espère, l'année prochaine, obtenir pour le Canada un grand nombre de travailleurs réellement au fait de l'agriculture, nés et élevés pour le sol, et de l'étoffe voulue pour accroître la prospérité du pays.

Toutes les semaines, j'ai régulièrement fourni aux cinq bibliothèques publiques de Bristol la *Gazette du Canada*, ainsi que des journaux d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg, de Montréal, et autres publications canadiennes.

Les rapports reçus de toutes les personnes que j'ai envoyées ont été très satisfaisants et utiles; tous nos émigrés parlent très favorablement du pays, et en termes très élogieux de la bienveillance et du soin dont ils ont été l'objet de la part de votre agent à Québec et de tous les autres fonctionnaires dont ils ont fait la rencontre en se rendant à leur destination.

En juin dernier, M. R. Pearce, qui représente une nombreuse et influente classe d'hommes d'affaires, et qui a eu des relations intimes avec les cultivateurs des comtés de Somerset et de Gloucester pendant les vingt dernières années, a visité le Canada avec mon fils, dans le but de constater par lui-même quelles étaient réellement les ressources du pays, les encouragements qu'il offre au placement profitable des capitaux, et les avantages qu'y trouvent les cultivateurs. Comme on savait que M. Pearce avait entrepris son voyage dans une indépendance absolue du gouvernement, son témoignage est celui d'une personne désintéressée et a beaucoup de poids auprès de toutes les classes. Ce monsieur est très content de son voyage et dit qu'il a trouvé toute chose amplement à la hauteur de ce qu'on lui avait représenté. Il me prie aussi d'exprimer ses meilleurs remerciements à tous les fonctionnaires qu'il a rencontrés, pour leur extrême bienveillance envers lui, et pour le zèle qu'ils ont mis à rendre son voyage agréable, utile et instructif. Immédiatement après son retour il se rendit dans la vallée de Cheddar, si renommée pour ses excellentes laiteries, et alla de ferme en ferme racontant ce qu'il avait vu et répondant volontiers aux questions

qu'on lui faisait. J'attends beaucoup de bien de la visite de ce monsieur, qui ne se lasse jamais de parler des merveilles du Canada et de l'hospitalité des Canadiens.

En somme, le commerce du bétail canadien avec ce port a été satisfaisant, bien que la qualité des animaux ait été inférieure à celle des années précédentes. Il est de mon devoir de pénétrer ceux qui se livrent à cette branche d'affaires, de la nécessité de n'exporter que leur meilleur bétail, attendu que beaucoup de personnes ont pris des bêtes inférieures expédiées à ce port pour de bons échantillons du bétail canadien, ce qui a beaucoup contribué à répandre des idées erronées sur ce que le Canada peut produire. Toutefois, je suis heureux de dire qu'il y avait au marché de Noël de Bristol deux énormes bœufs canadiens—excellents échantillons qui ont été universellement reconnus aussi bons que ce qui pouvait se trouver en quelque endroit que ce fût du Royaume-Uni. A ce marché, le bœuf était en quantité modérée, mais la plus grande partie était inférieure aux qualités plus élevées attendues à l'époque de Noël. Il y avait un certain nombre de Devons de choix qui ont rapporté de 78s. à 80s. sterling par quintal, mais il en est comparativement peu qui aient atteint ce prix, les premières qualités ordinaires n'ayant obtenu que de 70s. à 72s. Les bêtes irlandaises et de qualité moyenne étaient cotées à 63s. Exception faite des Devons et d'un petit nombre de bons bœufs, la masse était réellement de qualité très médiocre, et je suis sûr que s'il y avait eu sur le marché des bêtes canadiennes de qualité moyenne, elles auraient obtenu des prix très rémunérateurs. Je serai trop heureux d'aider en tout temps les exportateurs en déterminant pour eux les meilleures époques pour l'expédition de leur bétail, et de leur faire connaître les prix probables en toute saison particulière. Le mouton étant en quantité modérée ; on cotait les beaux béliers à 7d. la livre, et les brebis à 6d. Il n'y avait pas beaucoup de cochons ; le bacon était coté à 7s. 6d. par 20 lbs. ; les moyens pores obtenaient de 7s. 9d. à 8s., et l'on offrait 1,000 animaux d'engraissement à des prix variant de 9s. à 9s. 6d. Le commerce était tranquille, et il ne s'améliorera pas beaucoup avant le printemps. Nombre des principaux bouchers et commerçants de l'Angleterre ont visité le marché de Noël à Thornbury (Gloucester). Il y avait là des animaux en très grande quantité, et, en somme, le commerce a paru décidément se relever. Le bœuf de première qualité a rapporté de 70s. à 75s. par quintal, tandis que dans un petit nombre de cas exceptionnels des prix plus élevés ont été obtenus. Du bœuf de très bonne qualité s'est vendu de 65s. à 70s., mais la qualité inférieure trouvait difficilement acquéreur même à des prix beaucoup plus bas. Il n'y avait pas beaucoup de montons en vente. Plus de 100 bouvillons, taures et vaches de choix ont été vendus. Un beau bouvillon polonais-écossais rapporta £47.10s. (le plus haut prix obtenu à ce marché). Un magnifique bouvillon, acheté à la Noël dernière pour £38.10s., s'est vendu £43.10s. cette année ; un autre bel animal a été adjugé à £41. Il y avait un bon nombre de pores qui ont donné lieu à des opérations commerciales ordinaires.

Le commerce du poisson avec ce port pourrait être, je crois, considérablement augmenté avec profit, vu que nos seules importations du Canada consistent en poisson séché de Terre-Neuve. Le bon poisson trouve toujours une vente facile et un bon prix. Autant que je puis m'en assurer, il ne s'importe à ce port, ou aux ports voisins, aucun poisson qui pourrait soutenir la concurrence de la truite des lacs et du poisson blanc ; et je ne vois pas pourquoi, avec du soin dans la salaison et l'expédition, une industrie profitable ne pourrait pas être établie dans ces denrées.

Afin de fournir des renseignements qui pourront être de quelque utilité aux producteurs canadiens, je rendrai brièvement compte de la situation actuelle des différentes industries dans cette agence et citerai certains autres faits s'y rapportant. Les industries qui sont d'importance spéciale et proportionnées au montant de capitaux placés, à la main-d'œuvre employée et à la somme de production, comprennent ce qui suit, savoir :—Instruments d'agriculture, wagons de chemin de fer, alcalis, cuivre jaune, brasseries, bottes et souliers, bouteilles, ébénisterie, voitures, vêtements, chocolat, cacao, corsets, coton, houillères, machines, prélaris pour planchers, moulins à farine, chapeaux, fer (en feuilles, et tôle gaufrée), lithographie et imprimerie, plomb, papier et papeterie, poterie, corderie, raffinage du sucre, poterie de grès, construction de navires, tannage, tabac et cigares ; aussi importations de céréales,

peaux, huiles de palme, de pétrole et autres, provisions, sucre, bois d'équarrissage, etc. Les fabrications de ce district et les importations de ce port sont principalement pour la consommation intérieure. Le commerce d'exportation directe est comparativement peu considérable et se dirige principalement vers les États-Unis, l'Amérique Britannique du Nord, les Indes Orientales et Occidentales, et l'Australie, en même temps que des exportations considérables d'articles fabriqués passent par Londres et Liverpool. Pendant les dix dernières années le commerce de ce district a augmenté de volume ; sa valeur brute a aussi augmentée, mais non dans la même proportion. Les profits nets ont été moindres en proportion, ce qui est dû à la grande augmentation de richesse et l'accumulation du capital, et à la production excessive qui s'en est suivie. Le montant des capitaux placés et la somme de main-d'œuvre employée ont aussi augmenté. Pour ce qui est des trois industries particulières suivantes, savoir, le raffinage du sucre, et les entreprises de travaux du génie et de construction de bâtiments, elles sont dans une grande stagnation et considérablement au-dessous de la moyenne des dix dernières années. La construction a mal été pendant les dernières années, et la stagnation des entreprises de travaux du génie date de 1873. Une opinion assez générale ici, c'est qu'attendu que la prospérité commerciale des comtés de l'ouest dépend du perfectionnement de l'agriculture, il est grandement important que des mesures soient décrétées pour augmenter la culture de la terre en faisant disparaître les charges de primogéniture et de substitution, par un simple et facile transfert de terre au moyen de lois discrétionnaires pour sa culture la plus parfaite ; et l'on croit qu'en obtenant ces mesures on aura beaucoup fait pour amener de temps plus prospères. A l'agrandissement des docks et aux facilités pour amener de gros bâtiments dans le port doit être attribuée l'augmentation de volume du commerce dernièrement observée à Bristol. Il y a actuellement à l'embouchure de la rivière Avon, de vastes et excellents bassins en communication directe avec toutes les parties de l'Angleterre, en sorte que la navigation de la Devon n'offre plus de danger. Pendant les cinq dernières années, les capitaux ont moins rapporté que la moyenne des cinq années précédentes, et actuellement le chiffre des salaires pour les ouvriers et les journaliers dans ce district est au-dessus de la moyenne des dix dernières années.

L'exposition coloniale qui doit être tenue à Londres l'année prochaine sera visitée par nombre de gens de ce district, et j'apprends avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que le Canada doit faire un étalage qui étonnera le monde, résolvant par là, une fois pour toutes, beaucoup de questions agitées qui autrefois lui ont fait tort, et se posant carrément comme la première colonie.

En terminant ce rapport je dois offrir mes remerciements les plus sincères à vos agents du Canada pour la grande attention qu'ils ont témoignée à toutes les personnes qui ont passé par mon bureau, et je dois aussi exprimer ma grande obligation à M. Colmer, secrétaire du haut commissaire, pour l'aide bienveillante et habile qu'il m'a prêtée pendant toute l'année, et pour la prompt attention qu'il a toujours donnée à toutes les choses que je lui ai soumises.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. DOWN,

Agent d'immigration pour le Canada.

L'honorable ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No 56.

RAPPORT DE L'ENTOMOLOGISTE.

(JAMES FLETCHER, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.)

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-joint un rapport d'observations faites pendant l'année 1885 sur les insectes nuisibles, avec les descriptions des traitements préservatifs et curatifs que j'ai suggérés pour les cas qui m'ont été signalés. Je regrette que beaucoup de recherches que j'avais espéré mener à bonne fin l'été passé, aient été forcément interrompues. La cause en a été un affaiblissement soudain mais temporaire de ma vue, tel que mes médecins m'interdirent plusieurs mois de lire, d'écrire, d'observer au microscope ou de dessiner. Par le fait, j'ai ainsi été obligé de remettre à une autre année mainte intéressante étude scientifique que j'avais espéré pouvoir terminer l'été dernier, de même que l'examen critique et le dessin des insectes recueillis. Dieu merci, ma vue n'est maintenant plus affectée, et c'est avec confiance que j'attends le retour de l'été pour trouver de nouvelles occasions de démontrer que les fonctions d'entomologiste de votre département sont d'une utilité générale pour le pays tout entier. Mes efforts durant l'année écoulée ont dû se borner à donner des réponses à mes correspondants, dont le nombre est devenu considérable, à visiter et consulter les cultivateurs sur l'état de leurs récoltes, et, toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, à donner, dans les établissements d'agriculture ou d'éducation, des conférences où je me suis attaché à montrer le rapport intime de l'entomologie économique avec l'agriculture, et la facilité avec laquelle on peut triompher des ennemis les plus redoutables de nos récoltes, si seulement on a pris la peine de se familiariser avec les premiers éléments de cette étude. Une visite à la Colombie-Britannique au printemps passé et une autre aux provinces maritimes cet hiver, pour assister à la session de l'Association Pomologique (*Fruit-Growers' Association*) de la Nouvelle-Ecosse, m'ont donné l'occasion de faire dans ces provinces la connaissance personnelle de bien des cultivateurs qui m'ont communiqué beaucoup de renseignements précieux. Ces visites m'ont été surtout utiles en ce que j'ai été ainsi à même de me rendre compte par moi-même des différentes conditions climatologiques et des méthodes de culture en usage dans ces fertiles régions lointaines. Partout en faisant connaître l'objet de ma mission, j'ai été reçu avec la plus grande bienveillance et les plus grands égards. Le présent rapport contient les résultats de mes propres observations et de celles de quelques-uns de mes correspondants, dont j'ai inséré des extraits de lettres quand j'ai pensé qu'ils jetteraient plus de lumière sur les sujets traités ou qu'ils pourraient intéresser d'autres travailleurs engagés dans les mêmes recherches. Ce rapport est préparé, non pas tant dans le but de lui donner une valeur scientifique, que dans l'espoir qu'il sera trouvé utile par ceux auxquels il est spécialement destiné—c'est-à-dire, aux cultivateurs, agriculteurs, arboriculteurs et horticulteurs de la Puissance.

Par le grand nombre et la teneur des lettres reçues de cette classe de la communauté, me demandant des renseignements sur les insectes nuisibles, je vois avec plaisir que l'appréciation des études que je poursuis va croissant parmi eux, comme ils l'expriment souvent dans leur correspondance. Cette appréciation de l'importance de l'entomologie économique, comme branche essentielle de l'agriculture, s'étend tous les jours de plus en plus; on en voit la preuve dans l'ensemble des travaux que poursuivent activement dans cette conviction à la fois des gouvernements, des sociétés et des particuliers, dans toutes les parties du monde; et les résultats obtenus sont d'une importance si évidente pour assurer le succès des opérations agricoles, que même ceux qui s'occupent d'entomologie scientifique jugent nécessaire de consacrer

une partie de leur temps à la grande cause et d'aider à combattre nos trop nombreux ennemis parmi les insectes.

Sur ce continent, de grandes sommes d'argent et les efforts de quelques-uns des savants les plus éminents sont consacrés à ces études. En Canada, il y a plusieurs travailleurs dans ce champ, notamment parmi les membres de la Société Entomologique d'Ontario, du Field-Naturalist's Club d'Ottawa, de la Société d'Histoire Naturelle de Toronto, et de la Société d'Histoire Naturelle du Nouveau-Brunswick. Et il est encore d'autres savants et spécialistes dont le travail individuel est d'une haute valeur. Au premier rang se place l'abbé Provancher, l'éminent rédacteur du *Naturaliste Canadien*, utile revue publiée en langue française, dont les colonnes ont été courtoisement mises à ma disposition pour me permettre de demander aux fermiers canadiens-français de la province de Québec, de coopérer avec moi, en me signalant les dégâts des insectes dès leur commencement et en faisant l'épreuve des remèdes suggérés. J'ai de plus des obligations au savant abbé pour avoir dans les derniers numéros de sa publication, expliqué la nature et fait ressortir la valeur du travail qui m'est confié.

Par suite de la position géographique du Canada et des Etats-Unis, leurs intérêts sont en grande partie naturellement identiques. C'est ce qui ressort plus qu'en toute autre chose dans les investigations que j'ai l'honneur de poursuivre d'après vos instructions. Chaque année, de nouveaux Etats de la grande république, dont les frontières touchent notre territoire sur plus de 3,000 milles, viennent s'ajouter à ceux qui reconnaissent la nécessité d'avoir un officier du gouvernement qui consacre tout son temps à l'étude des habitudes des insectes nuisibles à l'agriculture, et à la recherche des moyens d'atténuer et de prévenir leurs dévastations. Les résultats de leurs études sont régulièrement publiés, et chacun peut se les procurer sans difficulté. La dernière addition à la liste des Etats qui emploient des entomologistes est le Tennessee, qui a dernièrement nommé à cette position le professeur E. W. Doran, de l'Académie de Loudon (Tenn.)

Rien ne pourrait surpasser la courtoisie du Prof. Riley, et de ses habiles aides entomologistes, à Washington, non plus que celle des différents officiers remplissant les mêmes fonctions dans les autres Etats qui sont assez éclairés pour employer des entomologistes. Toutes demandes de renseignements par des Canadiens ont toujours reçu prompt attention, tout comme si elles fussent venues de personnes résidant dans l'Union. C'est un fait que me répètent maintes fois mes correspondants; je saisis avec empressement cette occasion de reconnaître publiquement mes obligations à ces messieurs pour l'assistance fréquente et généreuse qu'ils m'ont rendue, et je désire nommer particulièrement le Prof. C. V. Riley, qui m'a fait don d'une collection contenant des spécimens-types de 34 espèces de sauterelles de l'Ouest, de même que de plusieurs de ses rapports, tous d'une haute valeur. Mes remerciements sont aussi dus à M. I. B. Smith, du Musée National des Etats-Unis, pour la détermination difficile de plusieurs espèces de lépidoptères et de coléoptères; au Prof. J. A. Lintner, entomologiste pour l'Etat de New-York, pour ses conseils sur plusieurs sujets en rapport avec les investigations concernant les insectes nuisibles, et à M. J. J. Rivers, de l'Université de Californie, pour les rapports et mémoires importants des expériences faites au sujet du phylloxera en Californie.

Au Prof. Saunders, de London, Ontario, je suis redevable pour des conseils opportuns sur quelques questions difficiles, sur lesquelles sa longue expérience comme entomologiste et ses grandes connaissances en fait de chimie, font de lui une autorité que c'est un privilège de pouvoir consulter. Aussi à M. W. H. Harrington, d'Ottawa, qui a bien voulu se charger de ma correspondance pendant mon absence dans la Colombie-Britannique. Durant mes investigations dans la Colombie, j'ai été l'objet d'une bienveillance et d'une attention sans limites, de la part du révd. G. W. Taylor, pasteur résident de Cedar-Hill, et qui, étant un naturaliste accompli, me prêta la plus grande assistance dans mes recherches entomologiques, et depuis mon retour à Ottawa, m'a tenu parfaitement renseigné sur les insectes de l'île de Vancouver.

Un pas important dans la bonne voie a été fait en Angleterre dans les derniers douze mois, par la publication d'une série de rapports sur les insectes nuisibles au hou-

blon, au maïs et aux fruits. Ce travail, dont deux parties ont déjà été publiées, a été confié à M. C. Whitehead, F.L.S., F.G.S., et fournit aux fermiers et aux horticulteurs, auxquels il est particulièrement destiné, des rapports courts et clairs sur les principaux fléaux des récoltes et sur les remèdes les plus pratiques pour les combattre. Le plan de ces rapports est calqué sur celui des excellents rapports annuels de Mlle Ormerod, qu'il serait difficile de rendre plus parfaits, et sont illustrés de gravures qui ont déjà paru dans les rapports de Mlle Ormerod et qui sont si bien connues pour leur exactitude et leur apparence naturelle. L'auteur de ces rapports a reçu un éclatant hommage quant à leur valeur, de la part du ministre belge, qui a demandé l'autorisation de les republier en Belgique — permission que le Conseil privé impérial ne pouvait mieux faire que d'accorder, comme il l'a fait. Dans d'autres colonies de l'empire britannique, les législatures ont reconnu la nécessité de s'assurer de l'étendue des dégâts causés annuellement par les insectes, et j'ai reçu, par l'entremise de M. D. W. Beadle, éditeur du *Canadian Horticulturist*, un rapport du comité conjoint à la Nouvelle Zélande pour 1885, sur le ver de la pomme (*Codling Moth*). Ce rapport est rempli d'une foule de renseignements utiles sur les insectes les plus nuisibles aux fruits dans la colonie. Nous y voyons que les deux plus redoutables à leurs récoltes de pommes sont le ver ou pyrale de la pomme (*Codling Moth*) et le tigre sur bois (*Oyster-shell bark-louse*), précisément ceux qui exercent de tels ravages dans nos vergers. Comme on m'en rappelle d'ailleurs souvent la nécessité, je m'applique particulièrement à m'exprimer dans mes rapports avec la plus grande simplicité, évitant l'usage de termes scientifiques, à moins que l'exactitude ne l'exige. M. Edwin Chase, de Port-Williams, N.-E., m'écrit : " Les remèdes doivent être indiqués en peu de mots, clairement et simplement. Nous les comprendrons alors, nous nous les rappellerons et les appliquerons plus sûrement."

Et M. Robert Wilkie, maintenant président de la Grange Fédérale, dit : " Une vigilance continuelle est requise de la part de l'agriculteur et de l'horticulteur, pour faire face aux attaques des insectes. La plupart des cultivateurs ne savent à peu près rien en fait d'entomologie, et pour eux les noms scientifiques, généralement employés dans les écrits sur les insectes, n'ont aucune signification. Ils reconnaissent la mouche à blé (*Wheat Midge*), le ver jaune ou taupin (*Wire worm*), etc., quand dans ces écrits ils en rencontrent les noms dans le langage qui leur est familier ; mais quand ils les rencontrent sous d'autres noms, ils ne les reconnaissent plus et ne savent plus de quoi il est question. En conséquence, ils ne prennent aucun intérêt au sujet, et à la fin le mettent de côté."

Joint à ce rapport sont quelques articles d'un intérêt général que j'ai jugé devoir aussi être de quelque utilité. L'adresse à l'Association Pomologique de la Nouvelle-Ecosse traite des principes généraux de l'entomologie économique, et on reconnaîtra, j'espère, que j'y ai atteint le but que je m'étais proposé en la préparant.

Pour les raisons que j'ai mentionnées plus haut, il m'a été impossible de préparer mes propres illustrations ; mais comme les gravures ajoutent grandement à l'intelligibilité de tout rapport, j'ai profité avec reconnaissance de la généreuse permission que la Société Entomologique d'Ontario m'a donnée de faire usage des gravures en sa possession.

Enfin, je désire offrir mes remerciements à mes nombreux correspondants pour leur assistance dans le passé, en les priant de me continuer la même faveur dans la suite. Je suis convaincu que si mon travail peut être de quelque utilité pour le pays, un grand nombre des renseignements donnés et distribués de cette manière sont dus à des hommes pratiques, dont l'occupation est la culture même du sol. Si les remèdes suggérés sont efficaces, il faut reconnaître quels sont les meilleurs et les faire connaître autant que possible ; s'ils ne produisent pas d'effet, il faut découvrir la cause de l'insuccès ; et s'ils sont inutiles, il faut prévenir les fermiers contre eux, afin de ne pas perdre un temps qui pourrait être mieux employé.

NOTES SUR LES PRINCIPAUX INSECTES NUISIBLES DE L'ANNÉE 1885.

La saison de 1885 n'a été caractérisée, je suis heureux de le dire, par l'apparition d'aucune nouvelle espèce d'insectes nuisibles en nombre extraordinaire, et quelques-

uns de ceux que je signalais dans mon dernier rapport comme particulièrement abondants, ne se sont pas rencontrés cette année. La chenille légionnaire grise (*Army-Worm*), si abondante l'année précédente au Nouveau-Brunswick, l'a été moins en 1885. La légionnaire noire (*Black Army Worm*) nuisible dans le district d'Ottawa, n'avait presque pas de représentants cette année, seulement quelques insectes parfaits ayant pu être capturés à la lumière dans les soirées des 7 et 8 août. La mouche de la graine de trèfle (*Clover-seed Midge*), peut-être l'insecte le plus nuisible de l'année, a de nouveau commis de sérieux dégâts; mais il est certain que les cultivateurs peuvent grandement obvier à cette perte en faisant pâturer sur leurs trèfles jusqu'au commencement ou au milieu de juin, au lieu de laisser le trèfle sur pied jusqu'à la fin du mois. La mouche à blé (*Wheat Midge*) paraît avoir légèrement attaqué le blé sur une grande étendue de pays, mais nulle part en nombres suffisants pour produire un effet marqué sur l'ensemble de la récolte. Les autres céréales n'ont pas souffert considérablement. Le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest ont été remarquablement exempts des dégâts des insectes. De quelques localités des territoires on a bien annoncé le retour de la sauterelle détestée (*Hateful Locust*), mais aucun des spécimens qu'on m'a envoyés pour identification ne s'est trouvé être de cette espèce. Pendant mon séjour dans la Colombie-Britannique, on reçut des rapports que la mouche bessoise et le ver du blé (*Isosoma*) at aquaient sérieusement les moissons en Californie et dans l'Oregon. Je cherchai très attentivement des traces de ces insectes, mais n'en pus découvrir absolument aucune.

Les vers qui font tant de ravages dans les jardins en attaquant les racines des légumes, ont été très abondants en certaines localités, tels que le ver du chou, à l'île Vancouver et dans Ontario, le ver de l'oignon dans le district d'Ottawa, où, cependant, je l'ai trouvé lui-même attaqué par plusieurs ennemis, et ai réussi à voir sortir de ses larves deux vrais parasites: un petit hyménoptère et un coléoptère ou barbeau du genre *Aleochara*. Les insectes parfaits de ce barbeau étaient très nombreux dans les oignons attaqués, mais je ne me doutais pas alors des bons offices qu'ils rendaient. Le ver de la rave était abondant dans presque toutes les localités d'où j'ai reçu des rapports. J'ai trouvé, toutefois, une très intéressante exception dans une visite que j'ai faite à M. John Murray, à Spence's Bridge, dans l'intérieur de la Colombie-Britannique. Le climat ici est très sec, et toute culture doit être faite au moyen d'irrigations. La végétation naturelle de la vallée consiste principalement en cactus, sauges et autres plantes des déserts; naturellement les insectes qui vivent sur ces plantes n'apprécient point les succulents légumes que l'homme cultive pour son usage—en conséquence, M. Murray peut sans la moindre précaution contre les attaques des insectes, obtenir dans son jardin les légumes les plus délicieux. Bien que dans les conditions actuelles, la vallée de la Thompson, à Spence's Bridge, soit sèche à l'extrême, aussitôt que l'on arrose, il naît une végétation luxuriante. A grands frais, M. Murray a amené l'eau des montagnes à son jardin et a transformé un morceau de terrain alcalin, aride et brûlé par le soleil, en un jardin de la plus grande beauté, où poussent des radis de 12 pouces de longueur sur un pouce à un pouce et demi de diamètre au collet, et sans le moindre signe de ver. Les laitues ne le cèdent nullement à celles qui ont reçu tous les soins d'un jardinier parisien. Les choux, les épinards, et tous les autres légumes y viennent à perfection, de même que les petits fruits de tout genre. Le seul insecte nuisible que j'aie pu découvrir est une petite larve de lépidoptère qui attaquait les groseilliers et dont les habitudes et l'apparence semblent identiques avec celles du ver du groseillier qui est commun dans l'est (*Dakrma convolutella*). Outre ces utiles produits, le jardin de M. Murray, au temps de ma visite, présentait une profusion des plus belles fleurs, et sa serre contenait un grand nombre de plantes rares.

Dans le jardin de M. G. A. Knight, près de Victoria, île de Vancouver, des noctuelles ou vers gris (*Cut worms*) de deux ou trois espèces, non encore assez examinées pour être déterminées, se montraient en avril, mai et juin, en nombres comme je n'en ai jamais vu. Presque tous les spécimens que j'ai rapportés avec moi à Ottawa à l'état de larves ou de nymphes (aussi bien que les larves d'un gros carabide rapace, qui les dévorait avidement), périrent malheureusement par l'excessive chaleur contre

laquelle je ne pus les protéger, pendant mon voyage de retour. Cependant, comme j'en ai conservé plusieurs spécimens dans l'alcool, j'espère, avec l'assistance de M. Knight, qui est un travailleur des plus diligents et un sagace observateur, parvenir à compléter l'histoire de quelques-unes de ces espèces dans le courant de l'été prochain.

Les pommiers d'un bout à l'autre du Canada, ont eu, jusqu'à un certain degré, à souffrir du ver de la pomme et du tigre sur bois. Dans les provinces maritimes, la chenille arpeuteuse (*Canker Worm*), dans ces dernières années, a été le pire ennemi de cette source de richesse du pays.

Dans l'île du Prince-Edouard, la chenille à tente d'automne (*Fall Web-Worm*) est le seul insecte à ajouter aux trois derniers mentionnés dont on se soit plaint sérieusement.

En bien des endroits de la Puissance, le charançon de la prune (*Plum Curculio*) va croissant en nombre, en conséquence sans doute de la négligence des arboriculteurs à secouer leurs arbres. Cependant, j'ai espoir que la lutte contre cet insecte touche maintenant à sa fin. Presque tous les expérimentateurs s'accordent à certifier que ses ravages peuvent être prévenus en répandant du vert de Paris sur les arbres au temps où les femelles déposent leurs œufs. Ce remède a aussi été employé avec succès contre le ver de la pomme.

Les attaques sur les arbres forestiers, durant la dernière saison, n'ont pas été particulièrement remarquables. La mouche à scie du mélèze ne s'est pas répandue autant que je l'avais craint, et aucun nouvel ennemi de nos forêts ne s'est montré en nombres considérables. Je passe maintenant à un exposé plus détaillé de mes observations de l'année, sous les titres des principales classes de récoltes.

CÉRÉALES.

BLÉ OU FROMENT.

La Mouche à blé.—(*Diplosis tritici*.)

La seule récolte de grain qui ait souffert tant soit peu sévèrement des insectes l'année dernière est le blé, lequel encore, quoique assailli par la pluie, par les maladies charbonneuses et par les insectes, a, en somme, donné un bon rendement ordinaire.

La mouche à blé, cela va s'en dire, est à présent son plus grand ennemi. Dans toutes les provinces maritimes, dans Québec et dans plusieurs parties d'Ontario, une certaine proportion du blé a été attaquée. C'est ce que montrent les extraits qui suivent, tirés de différentes sources. Dans les Relevés des récoltes dans Ontario pour novembre 1885, nous lisons :—

“Le ver jaune a été à l'œuvre sur les racines du blé dans un bon nombre de localités de l'ouest d'Ontario, et quelques taches jaunes dans les champs indiquent la présence de la mouche hessoise; mais les torts faits par ces ennemis sont, en somme, insignifiants. Quelques champs aussi, ensemencés de très bonne heure, ont été attaqués sur leurs bords par les sauterelles, et un correspondant exprime ses craintes que ce vorace destructeur ne revienne en force l'été prochain.”

“La mouche hessoise s'est montrée pour la première fois dans cette section du pays.”—P. CLARK, Culross, Bruce, Ont.

“Le blé semé près des prairies est considérablement mangé par les sauterelles, mais seulement sur les lisières des champs.”—JAMES ALEXANDER, Ekfrid, Middlesex, Ont.

“Le blé a souffert considérablement de la rouille, et jusqu'à un certain point du charançon.”—G. HENRY, Bowmanville, Ont.

“Le blé souffre chaque année plus ou moins de la mouche. Une longueur d'environ un demi-pouce sur chaque épi est détruite.”—WM. MILNE, Maxwell, Ont.

“Les seules récoltes qui aient sensiblement souffert ont été le blé attaqué par la mouche; les navets, par l'altise; et le trèfle, par la mouche de la graine du trèfle.”—H. DOUPE, Kirkton, Ont.

“La mouche à blé en 1884, a détruit le blé d’Égypte et les autres variétés de blé d’automne. On a remarqué, cependant, qu’une autre variété de blé d’automne appelée “*Démocrate*,” n’a pas souffert beaucoup, en conséquence, pense-t-on, de ses balles ou enveloppes, qui étant plus épaisses n’ont pu être pénétrées par l’insecte cette année. La variété “*Démocrate*” n’a pas été touchée cette année non plus et a donné un excellent rendement, tandis que les autres variétés ont grandement souffert de la mouche.”—JABEL ROBINSON, Middlemarch, Ont.

M. T. B. ELLIS, de Pembroke, Ont., écrit :—“La mouche a fait beaucoup de mal ces années passées, mais pas cette année-ci. Les cultivateurs ici sèment plus tôt ou plus tard qu’à l’ordinaire, de manière à lui échapper. Je préfère semer de bonne heure, afin que le grain puisse mûrir suffisamment avant que les œufs ne se développent.”

MM. THS. MCKAY ET CIE, d’Ottawa, qui achètent du blé de toutes les parties du Canada, ont bien voulu me fournir les renseignements suivants :—

“Nous trouvons que le blé de “*Fyfe*” ou écossais a été partout plus ou moins attaqué par la mouche ou *charançon*. Le “blanc de Russie” et les autres variétés à grain tendre, ont aussi souffert dans quelques cas, mais pas généralement. La susceptibilité à être attaqué par la “mouche” ou “*charançon*” ne paraît pas tant tenir à la variété qu’au temps de la semaille et de la maturité; car si le grain est assez avancé avant que la mouche n’arrive, il paraît pouvoir résister à ses ravages. La récolte de blé, cette année, par tout l’Ontario, a souffert de la rouille; dans la section à l’est de Kingston, le dommage n’a pas été aussi considérable que plus à l’ouest, et la qualité n’y est guère inférieure à celle des récoltes ordinaires.”

Dans la province de Québec, bien qu’il y eût plus de terrain semé en blé que l’année dernière, la somme totale de cette récolte n’a pas été considérable. La récolte, cependant, semble avoir souffert de la mouche moins que d’ordinaire. Les rapports les plus favorables viennent des environs de Montréal.

“D’après un grand nombre de réponses à des questions adressées aux cultivateurs et aux marchands grainiers, je trouve que la mouche n’a causé aucun dommage au blé dans cette localité; de fait, j’ai appris de différentes personnes compétentes que nous n’avions eu aucune “mouche” cette année.”—W. D. SHAW, Montréal, Q.

“Grâce aux méthodes perfectionnées de culture, les fermiers, dans mon comté, ont eu une meilleure récolte de blé qu’ils n’en avaient eu depuis plusieurs années. La “mouche” est encore chez nous, mais n’a pas fait grand dommage à la récolte, la saison dernière.”—G. A. GIGAUT (M.P.), Saint-Césaire, Q.

“Nous considérons le blé comme une récolte incertaine, et ne nous soucions pas d’en risquer de grandes quantités, vu que les autres récoltes généralement nous rémunèrent mieux. Cette année, la mouche ne nous a pas fait grand mal.”—Hon. W. H. CHAFFERS, Saint-Césaire, Q.

Dans les provinces maritimes, la mouche à blé semble devenir de moins en moins nuisible. M. T. M. Morrison écrit de Folly-Village, N.-E. : “La mouche, ou comme nous l’appelons ici, le “*charançon*,” a fait beaucoup de dégâts pendant quelques années, tellement que les cultivateurs ne semaient plus de blé. L’année dernière (1884) quelques-uns en semèrent une petite quantité, et il vint très bien, n’étant que peu attaqué par la mouche.”

M. A. B. Black m’écrit d’Amherst, N.-E. : “En 1885, la mouche n’a pas été aussi destructive que les années précédentes.”

Les rapports du Manitoba montrent tous une remarquable absence d’insectes nuisibles. M. Acton Burrows, sous-ministre de l’agriculture, écrit :—“Autant que je puis m’en assurer, nous n’avons guère cette année à nous plaindre des attaques des insectes. Ils ont causé peu de dommages dans cette province. Les vers gris en ont moins fait que l’année dernière. Le barbeau de la patate s’est montré dans un ou deux endroits, mais non en quantité alarmante.”

“L’année dernière, nous avons été singulièrement exempts des attaques des insectes, les vers gris mêmes ont été plus rares que d’ordinaire.”—COPLAND COWLARD, Ossowo, Man.

“ Je suis heureux de dire que dans ce district nos récoltes n'ont éprouvé aucuns dommages de la part des insectes depuis 1831, où la contrée fut colonisée.”—A. G. McDougall, Virdon, Man.

“ L'année dernière nous avons été grandement tourmentés dans nos jardins par les vers gris sur nos choux, et par la mouche du navet.”—DONALD FRASER, Lac Louise, Emerson, Man.

La récolte de blé dans la Colombie-Britannique, partout où l'on a cultivé cette céréale, a été très satisfaisante, et l'on ne s'est aucunement plaint d'attaques d'insectes. Les champs aux environs de Victoria, I. V., avaient belle apparence et ne montraient aucune trace de ravages d'insectes. A Kamloops, M. James McIntosh, de la maison McIntosh et Ward, me dit qu'il n'avait jamais vu le blé attaqué par la mouche dans cette contrée. Des échantillons de blé qu'il me donna provenant de ce district et de celui de Spallumcheen—les deux districts à blé de la Colombie-Britannique—étaient parfaitement exempts de toute trace d'attaques d'insectes.

Remèdes contre la mouche à blé.

Sous ce titre, c'est à peine si l'on peut rien dire qui ait une valeur pratique. D'après les habitudes de l'insecte et le moment de ses attaques, il est clair que l'application de remèdes sur le blé même est impossible. Cependant, comme la plus grande partie des larves quittent les épis pour s'enfoncer de quelques pouces dans le sol et y compléter leurs transformations, un certain traitement du sol immédiatement après la moisson peut avoir quelque effet. M. C. Whitehead, dans son Second rapport au département de l'agriculture en Angleterre, dit : “ Le seul moyen pratique de prévention est de scarifier le chaume du blé, immédiatement après l'enlèvement de la récolte, de manière à enterrer les larves profondément dans le sol. On peut aussi obtenir de bons résultats d'une application de chaux vive, mais dans ce cas, le sol doit être aussi légèrement scarifié avec un des scarificateurs de Coleman des plus légers, afin d'amener la chaux en contact immédiat avec les larves. Quelques jours après le champ doit être labouré profondément afin d'enterrer les larves et de prévenir leurs transformations, du moins leur dernière. Extirpez le chiendent (cette herbe est botaniquement étroitement alliée au blé, et il est reconnu que la mouche opère ses transformations aussi bien sur elle que sur le blé). Passez soigneusement la faux le long des haies des champs tant en dehors qu'en dedans. Il faut remarquer ici que ce fauchage le long des haies, dans les chemins, dans les terrains vagues et aux bouts des champs, doit être fait systématiquement, deux fois, si possible : l'une de bonne heure avant que les herbes ne montent à graine et que l'insecte n'écloie, et l'autre en automne, lorsque l'insecte a pris ses quartiers d'hiver sur les herbes et dans les débris le long des haies, soit à l'état d'insecte parfait ou à l'état d'œuf. Et il ne suffit pas de faucher simplement, il faut brûler tout ce qui a été coupé ou l'enlever pour être converti en terreau.”

On suggère de plus, dans les années où les attaques ont été sérieuses, de brûler toute la balle et les débris après le battage, de les mettre en tas pour terreau, ou de les étendre sous les animaux dans les cours.

Quelquefois une grande partie des larves demeure dans les épis jusqu'à ce que le grain soit enlevé, et au battage, elles tombent avec la balle, la poussière et les débris en nombre suffisant pour former par terre une couche rouge. M. Meech, du lac Meech, Chelsea, Québec, m'informe qu'il y a quelques années ce fut le cas pour le district d'Ottawa. Ces larves auraient dû naturellement être très soigneusement recueillies et détruites.

Dans beaucoup d'endroits du Canada, il a fallu cesser entièrement de semer du blé d'automne, et ensuite, en changeant le temps de la semaille au printemps, il a fallu faire en sorte que le blé épist avant que la mouche fût abondante. Le grand nombre de variétés de blé, les unes hâtives, les autres tardives, est en ceci d'un grand avantage pour le cultivateur, mais il lui faut être sur le qui-vive pour s'assurer du moment de l'apparition de la mouche dans sa localité, et alors semer ou choisir les variétés de blé qui n'épient pas à ce moment-là. Quelques cultivateurs prétendent que lorsqu'ils sèment un blé ainsi à l'épreuve de la mouche, celle-ci, au bout de quelque temps,

change ses habitudes et se montre plus tôt ou plus tard, suivant le cas, pour correspondre au temps de l'épiage du blé. Quant à cette question, je pense qu'il est plus probable que le changement a lieu graduellement dans le blé, et si, après observation, on constate que tel est le cas, on peut obvier à la difficulté en se procurant de la semence de blé à quelque distance. De temps en temps nous entendons parler de certaines variétés à l'épreuve de la mouche, et il y a ici, sans nul doute, un champ de recherches à faire et dont les résultats seraient d'une importance immense pour tout le pays. Partout où l'on a cultivé le blé "Démocrate," on rapporte qu'il a été constamment à l'abri des attaques. M. Casey, M.P., m'informe que semé dans un même champ avec d'autres variétés, celle-ci demeure exempte tandis que les autres sont détruites. Il y a encore d'autres variétés qui sont presque aussi estimées. Il est probable, toutefois, que la même variété qui fait très bien dans un district ne pourra réussir dans un autre; et laquelle il faut préférer dans chacun, doit se décider par l'expérience.

La Sauterelle des montagnes Rocheuses. — (*Melanoplus spretus*, Uhl.).

En certains endroits du Nord-Ouest, on a cru à une invasion de la sauterelle des montagnes Rocheuses (*Melanoplus spretus*, Uhl.) et il y a eu, sans doute, des dommages considérables en certaines localités restreintes causés par des sauterelles; mais aucun des spécimens qui m'ont été soumis n'étaient la véritable sauterelle des montagnes Rocheuses; néanmoins, comme de fait une partie du Nord-Ouest se trouve dans la région où cette espèce se rencontre, il est bon que chaque cultivateur se tienne sur ses gardes, et signale aussitôt la présence de toute quantité extraordinaire de sauterelles et envoie des spécimens pour leur identification. L'insecte confondu le plus souvent avec la vorace sauterelle des montagnes est la sauterelle à cuisses rouges (*M. femur-rubrum*); les figures ci-jointes, *a* et *b*, montrent la différence très marquée qui existe entre les deux espèces.



Fig. 1. — *Melanoplus spretus*, Uhl.

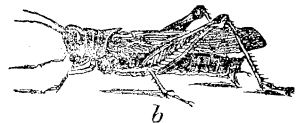


Fig. 2. — *Melanoplus femur-rubrum*, Burm

On remarquera que le *M. spretus*, la sauterelle des montagnes Rocheuses ou sauterelle détestée, a les ailes beaucoup plus longues, et peut en conséquence voler à de plus grandes distances; tandis que la sauterelle à cuisses rouges commune reste ordinairement dans la localité où elle est née. Pour cette dernière, de grandes bandes de volailles sont particulièrement efficaces pour en diminuer le nombre et doivent former une partie de l'équipement de tout cultivateur dans les prairies de l'Ouest. Outre ces auxiliaires, on doit protéger très soigneusement tous les oiseaux insectivores, tels que les étourneaux, l'alouette des prés, et particulièrement les différentes espèces de perdrix (*grouse*). J'ai disséqué des poules de prairies dont le jabot était presque tout rempli de restes de sauterelles. On s'est plaint des sauterelles dans quelques parties d'Ontario et de Québec comme nuisant au foin et à l'avoine; elles étaient aussi très nombreuses en juillet dans l'île Vancouver, d'où j'ai reçu une ou deux lettres parlant de leurs attaques sur les navets et les autres récoltes en général.

AVOINE.

La récolte d'avoine a été, d'après tous les rapports sans exception, de première qualité, et très peu se sont plaints qu'elle ait été attaquée par des insectes. La plus sérieuse attaque m'a été signalée par M. Scriver, M. P., Huntingdon. L'insecte était

La Sauterelle à cuisses rouges. — (*Melanoplus femur-rubrum*, Burm.) Fig. 2.

"Les sauterelles, disait M. Scriver, ont été très nombreuses et très destructrices en certaines localités. Au mois d'août nos pâturages en fourmillaient, et elles s'attaquent après cela à l'avoine. Elles ont causé de grands dommages en coupant les

fleurs à leur sortie de la gaine, détruisant quelquefois la panicule entière. Leurs ravages ont été surtout sérieux dans les cantons d'Hemmingford et Havelock, et particulièrement dans la paroisse de Lacolle, où un fermier a dû faucher son avoine pour en faire du fourrage."

La curieuse habitude de la sauterelle à cuisses rouges d'attaquer l'avoine de cette manière a aussi été remarquée par l'honorable W. H. Chaffers, à Saint-Césaire, Qué., dans l'Iowa par le Prof. Osborne, et dans le Michigan, par le Prof. Cook.

ORGE.

Aucune attaque sur l'orge cultivée ne m'a été signalée; le seul dommage dû aux insectes dont on m'ait fait rapport était sur du grain importé.

Le Charançon du grain.—(*Calandra oryzae*, L.)

En août 1885, M. F. R. Latchford m'apporta un échantillon d'orge à soupe, sérieusement infecté par cet insecte. Il appartient aux *Curculionides*, ou barbeaux à bec, et cause des dommages considérables aux grains en magasins, tant en Europe qu'en ce pays. Il a causé de grandes pertes en Californie, à New-York et à Liverpool, Angleterre. Ce n'est pas, heureusement, un insecte commun en Canada, mais il peut facilement le devenir avec sa grande vitalité. En août 1884, j'obtins de M. W. Scott, d'Ottawa, une jarre de verre contenant un échantillon de blé d'Égypte importé de Liverpool. Ce blé était affreusement infecté de ce charançon; j'en pris douze et les enfermai avec des balles de blé vides pour les examiner. Les insectes étaient vivants et actifs dans la boîte au mois de mars suivant, où je quittai la ville pour quelque temps. Puisqu'ils ont la vie si dure, il faut prendre bien garde de les laisser s'échapper lorsqu'on en découvre. Si le blé n'est pas sérieusement endommagé, l'insecte peut être détruit en chauffant le grain dans l'air chaud à une température de 120° F. On tuera ainsi l'insecte sans faire perdre au grain sa faculté germinative.

Les œufs de ces insectes sont déposés sur les grains entassés dans les greniers; lorsqu'ils éclosent, la petite larve s'enfonce dans le grain et en dévore l'intérieur, n'en sortant qu'à l'automne à l'état d'insecte parfait après avoir dévoré tout le grain.

POIS.

La récolte de pois est encore, aussi bien que l'année dernière, exempte des attaques de la bruche ou charançon du pois (*Pea weevil—Bruchus pisi*, L.) La chenille légionnaire noire (*Agrotis fennica*) qui l'année dernière avait tellement nui à cette récolte dans le district d'Ottawa, ne s'est pas montrée cette année, en nombre considérable, comme on le craignait. La moisissure (*mildew*) paraît avoir matériellement affecté la qualité de cette récolte. L'honorable W. H. Chaffers écrit: "Le temps qui s'est montré si peu favorable aux foins dans le comté de Rouville, paraît aussi avoir affecté les pois, dont la récolte a généralement manqué."

FOIN ET TRÈFLE.

FOIN.

L'année dernière, la récolte de foin paraît avoir souffert considérablement de diverses causes. On se plaint du ver du joint (*Joint-Worm*) dans le mil (*Timothy—Phleum pratense*), dans différentes localités d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Cependant, je n'ai pu en obtenir de spécimens, et je serai obligé à ceux qui, l'année prochaine, voudront bien m'en envoyer pour l'examiner. On a prétendu que le mal ne venait nullement d'un insecte, mais de gelées au commencement de juin. D'un autre côté, M. W. Brodie, de Toronto, me dit qu'il a réellement trouvé le ver d'une espèce de mouche (*Chlorops*) causant de grands dégâts dans les quatre cantons de Pickering, Whitby, Uxbridge et Beach, du comté

d'Ontario. La description qu'il fait de l'attaque paraît bien s'accorder avec celle du ver du joint (*Joint-Worm*). M. Brodie écrit : " Le mil était tout prêt à être fauché, et conséquemment parfaitement vert, mais dans beaucoup de champs les épis morts étaient si nombreux qu'ils donnaient une apparence de maturité à la récolte. Les épis étaient d'une pâle couleur de paille, morts et secs, et pour peu qu'on tirât, le chaume se cassait au joint supérieur où la larve s'était établie. Je fus malheureusement incapable de m'occuper davantage de la chose, mais, d'après les quelques larves que je réussis à trouver, je suis sûr que l'état de la récolte était dû aux attaques d'une espèce de mouche du genre que j'ai nommé."

M. T. B. Ellis écrit de Pembroke, Ontario : " La récolte du mil a comparative-ment manqué, non pour avoir été détruite durant l'hiver, ni pour avoir manqué de pluie, mais, bien qu'elle fût florissante et pleine de promesses au premier juin, elle n'est pas arrivée à maturité : elle a pâli et s'est fanée au lieu de mûrir. Je n'en connais pas la cause, qui est nouvelle aux fermiers d'ici." Et encore : " le ver du joint a fait beaucoup de mal ici, parfois détruisant une grande proportion du mil."

M. Peter White, M. P., de Pembroke, Ontario, me dit aussi que le ver du joint (appelé là *Out-worm*) a semblablement attaqué le blé dans ce district. Du fait que les tiges fanées, au nombre de $\frac{1}{2}$ de un pour cent environ, se voient par-ci par-là dans les champs, il conclut que le dommage est causé par un insecte. C'est seulement depuis 6 ou 7 ans qu'il a remarqué ces attaques à Pembroke.

Il est bien connu qu'en Europe une mouche du genre mentionné (*Chlorops taniopus*, Curtis), fait de grands ravages dans les champs d'avoine et d'orge de la même manière.

Des dégâts attribués au ver du joint, ont plusieurs fois été signalés dans la province de Québec, et l'ont été aussi dans le voisinage de Dalhousie, N. B., sur la ferme de M. Chs. Stewart, où le mil et le paturin des prés (*Kentucky blue grass*) en ont été atteints. Le foin au Nouveau-Brunswick a en outre souffert de nouveau cette année de la chenille légionnaire grise. Les nouvelles des attaques les plus sérieuses nous viennent du comté de Westmoreland. M. Josiah Wood, M. P., rapporte que la récolte du foin, dans cette vaste étendue de terrain connue sous le nom de marais de Sackville, a grandement été diminuée par cet insecte. Dans plusieurs champs, le mil a été totalement détruit.

La plupart des rapports de la province de Québec disent que la récolte du foin a été au-dessus de la moyenne, et en bien des endroits a manqué complètement. Sur la rive nord du Saint-Laurent, par exemple à Berthier, Qué., où M. E. O. Cuthbert, M. P., m'informe que le foin a été remarquablement abondant et de bonne qualité, on en a eu çà et là de bonnes récoltes ; mais très peu sur la rive sud. En général, la pauvreté de la récolte paraît être plutôt due à des causes météorologiques qu'à des insectes. On s'est plaint dans les comtés de Huntingdon et de Rouville des ravages des sauterelles dans les pâturages.

M. S. A. Fisher, M. P. pour Brome, Q., dit : " Bien que la récolte du foin fût pleine de promesse au commencement de la saison, et que le pied fût vigoureux, elle n'a pas profité. Je l'attribue au temps frais qui a prévalu la plus grande partie de l'été. Les pâturages sont restés ras toute la saison, et n'ont pas paru reprendre après le premier pacage. Dans quelques parties du comté de Brome, le ver blanc a causé beaucoup de dommages dans les prairies. Ce n'est pas chose nouvelle toutefois, et si on peut y découvrir un remède, ce sera un bienfait immense pour les cantons de l'Est."

Les rapports sur la récolte du foin sur les côtes du Pacifique ne sont pas plus favorables que ceux des provinces de l'Est. Sur l'île Vancouver, le foin a été pauvre presque partout ; mais M. Homer, M. P. pour New-Westminster, me dit que sur toutes les plaines d'alluvion et les terrains marécageux, aux environs de l'embouchure de la rivière Fraser, la récolte était bonne et très abondante.

TRÈFLE.

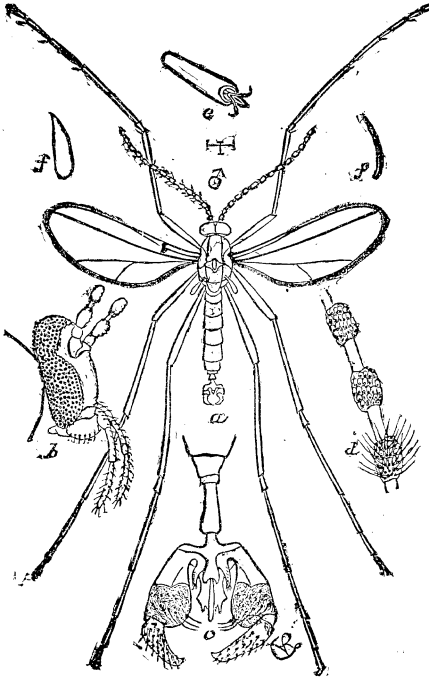
La Mouche de la graine de trèfle.—(*Cecidemyia leguminicola*, Lintner.)

Fig. 3.—Mouche de la graine de trèfle (mâle).

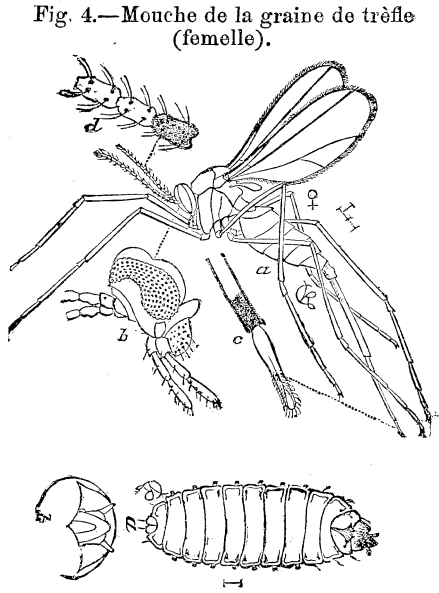


Fig. 4.—Mouche de la graine de trèfle (femelle).

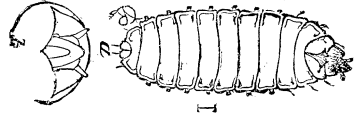


Fig. 5. Mouche de la graine de trèfle (larve).

(Figures très grossies.)

La mouche a de nouveau levé de fortes contributions sur les fermiers dans tout le centre et le sud ouest d'Ontario, où le trèfle était autrefois cultivé pour la graine. Les seuls endroits où l'on a récolté de la graine sont ceux où, au lieu de laisser le trèfle sur pied dans le champ jusqu'à la fin de juin, on l'a fait brouter par les bêtes à cornes et les moutons jusqu'au commencement ou au milieu de juin, et où on a laissé ensuite grener pour la récolte d'automne. Il y a apparemment chaque année deux pontes de la mouche dans l'ouest du Canada; une partie de la seconde ponte passe l'hiver à l'état de nymphe et éclôt au commencement de mai. Les œufs de cette dernière ponte sont déposés dans les têtes à demi formées de la plante, où le ver atteint ensuite son entière grosseur vers la fin de juin. Elles abandonnent alors les têtes et vont dans le sol subir leurs transformations, les mouches à l'état parfait en sortant vers le milieu de juillet; elles déposent bientôt la seconde ponte qui détruit la récolte d'automne de la graine de trèfle, une partie se montrant en septembre et l'autre seulement au printemps suivant. L'opinion de tous les cultivateurs qui en ont fait l'expérience semble être à présent que les deux récoltes ne peuvent être sauvées, et que pour avoir de la graine, il faut abandonner la première récolte au bétail jusqu'au commencement et au plus jusqu'au milieu de juin. De cette manière, les petites larves des mouches qui devaient pondre les œufs de la seconde génération sont mangées par le bétail en même temps que le trèfle et ainsi détruites. Il est

évident que si tous les cultivateurs adoptaient cette manière de faire, il en résulterait un grand profit, et si l'on peut imaginer quelque traitement du sol en automne pour détruire la puce qui hiverne, nous avons lieu d'espérer pouvoir, avant longtemps, triompher de ce fléau. La chaux de gaz fraîche, si on pouvait l'obtenir en quantité suffisante, détruirait la mouche sans aucun doute, mais la quantité produite en est limitée. Il faut faire des expériences jusqu'à ce qu'on ait découvert quelque moyen. Un labour tard en automne aurait probablement un bon effet. Nous lisons dans les Relevés agricoles d'Ontario : "Il y a un remarquable accord dans les témoignages des cultivateurs expérimentés, qu'on ne peut compter avec aucune certitude sur un rendement de graine de trèfle, si l'on veut en faire deux récoltes dans la même saison."

"Dans cette partie du pays, la production de la graine de trèfle a de nouveau complètement manqué cette année, excepté là où l'on a fait pacager le trèfle jusqu'au milieu de juin ; il a alors donné de 3 à 4 boisseaux à l'acre."—JABEL ROBINSON, Middlemarch, Ont.

"La graine de trèfle a généralement souffert de la mouche ici ; on n'a obtenu une récolte qu'en laissant venir à graine après avoir pacagé tard au printemps."—J. DOYLE, Owen-Sound.

"Pour obtenir de la graine de trèfle, le système de pâturage jusqu'au commencement de juin est la seule méthode que nous ayons à présent ; mais même avec ce système un automne froid comme l'a été le dernier peut retarder la floraison de la plante jusqu'au moment où la mouche l'attaque."—ROBERT WILKIE, Président de la Grange Fédérale, Blenheim, Ont.

RÉCOLTES DE RACINES ET DE LÉGUMES.

NAVETS OU TURNEPS.

Il vient de toutes parts des rapports parlant des dommages causés par l'altise ou puce de terre du navet (*Turnip Flea-beetle*, — *Haltica*). Dans le voisinage de Victoria, I. V., l'attaque a été très sévère. Il a fallu semer les navets blancs jusqu'à trois fois avant de pouvoir conserver assez de plants pour obtenir une récolte. Il paraît y avoir deux ou trois espèces différentes d'altises qui attaquent les navets dans l'île Vancouver, une noire (très semblable à l'*Haltica pubescens*, qui fait du dommage dans cette partie-ci du Canada), se montre en grand nombre et est très destructrice dans quelques localités. M. John W. Tolmie, de Cloverdale, près Victoria, m'informe, cependant, qu'il ne l'a jamais trouvée dangereuse sur sa ferme, vu qu'elle paraît également avide de deux mauvaises herbes qui croissent abondamment dans les sols riches cultivés, l'ansérine blanche (*Chenopodium album*) et la renouée convolvulus (*Polygonum convolvulus*) ; celles-ci détournent les attaques jusqu'à ce que les navets soient assez avancés pour leur résister. Il y a aussi une altise à raies très ressemblante à la *Phyllotreta striolata*, Fab., si elle n'est pas le même insecte. Elle était remarquablement abondante et destructrice dans le voisinage de Cedar-Hill, I. V.

Dans l'île Vancouver, le printemps a été cette année excessivement sec, et je n'ai pas de doute que ce soit là la cause des sévères attaques de l'altise. Les graines germèrent et les plantes naissantes poussaient lentement, lorsque les altises les envahirent et les dévorèrent. En Angleterre, le traitement le plus efficace contre ces insectes paraît être de tuer et de labourer en automne, laissant aux gelées de l'hiver le soin de réduire la surface en une terre fine et propre pour le semis. La surface, bien entendu, a besoin de culture au printemps pour détruire les mauvaises herbes ; mais il ne faut pas labourer alors pour les navets, car le labour ne ferait qu'ouvrir le sol, laissant évaporer l'humidité et formant des retraites pour les insectes. Les fermiers qui réussissent le mieux disent : "Fumez fort ; au printemps, ne remuez la surface que le moins possible, et ne ménagez pas la semence."

De semer avant ou après l'époque ordinaire des semailles, paraît avoir bien réussi en certaines localités ; mais les témoignages sont encore contradictoires sur ce point, comme le montrent les extraits qui suivent ; il paraîtrait que chacun doit se

guider d'après son expérience des conditions locales. Je serai bien aise de recevoir des notes sur ce sujet. Quelques correspondants disent : " Il faut semer tôt," d'autres : " Il faut semer tard." M. F. W. Morrison écrit de Folly-Village, N.-E. : " Pour éviter la mouche du navet, nous devons semer de bonne heure, ou bien à la fin de juin." M. Ths. Henderson, de Nepean, Ont., qui a une ferme de terre forte, me dit qu'il laboure deux ou trois fois au printemps, à moins que le sol ne soit trop humide, et que s'il sème trop tôt il perd plus de navets que s'il attend de semer jusque vers le 20 juin. Aussitôt que se montrent les feuilles séminales, il fait une bonne application de plâtre qui assure une rapide croissance, et sa récolte souffre rarement de l'altise.

" Les navets semés du 1er au 7 juin sont très beaux, ceux semés plus tard sont très grêles par suite de la mouche."—J. Scott, Howick, Ont.

Lorsque les navets sont sérieusement attaqués par l'altise, j'ai dans un ou deux cas extrêmes conseillé d'asperger avec une faible solution de vert de Paris, de manière à tenir les insectes en échec jusqu'à ce que les feuilles rudes eussent poussé. Ce moyen a été efficace dans la culture des navets hâtifs dans les jardins. Un traitement utile est l'application à sec d'un mélange de 1 partie de vert de Paris et 40 de farine ordinaire ou de plâtre. De différents quartiers on rapporte qu'on s'est bien trouvé de saupoudrer avec de la chaux et de la cendre, le matin de bonne heure, lorsque la rosée est sur les feuilles. C'est là le même traitement que celui que mentionne Mlle Ormerod en Angleterre, où l'un de ses correspondants conduisait un grand troupeau de moutons dans son champ de bonne heure le matin lorsque la rosée était sur les feuilles, de manière à couvrir les jeunes plants d'une épaisse couche de poussière. Le traitement fut répété jusqu'à l'apparition des feuilles rudes. La destruction des feuilles rudes n'est pas si nuisible aux plantes, parce qu'elles n'ont pas une fonction aussi importante que la première paire, les feuilles séminales. Les feuilles rudes sont nourries par les racines, tandis que les lobes de la graine sont les réservoirs mêmes de nourriture préparée dont se nourrit la jeune plante jusqu'à ce qu'elle ait formé des racines, par lesquelles elle pourra tirer sa nourriture du sol. En conséquence, tout traitement, tel que l'application du plâtre, des superphosphates, etc., qui active la croissance au temps où les jeunes plantes sortent du sol, est très utile pour leur faire passer la période où elles pourraient être détruites par les altises. Aussitôt que les feuilles rudes ou feuilles propres sont formées, elles travaillent avec les racines à préparer la nourriture de la plante, tandis qu'au commencement les feuilles séminales la lui fournissaient toute prête. Dans la culture des jardins, cette rapide croissance au moment critique a été obtenue en arrosant les navets dans les temps de sécheresse; mais ce moyen serait rarement praticable dans les champs. Quelquefois on sème de la moutarde parmi les navets parce qu'elle germe plus promptement, et, lorsque les navets se montrent, elle est plus apparente, et comme elle paraît aussi être préférée par les altises, les attaques sont détournées des navets sur la moutarde.

Puceron du navet.—(*Aphis brassicæ*, L. ?)

Un fléau qui a quelquefois été très destructeur à l'île Vancouver est décrit comme étant un puceron gris (peut-être *Aphis brassicæ*) qui quelquefois se multiplie au point de compromettre entièrement la récolte des choux et des navets dans le district. M. J. W. Tolmie écrit : " Aussitôt après avoir été attaquées, les feuilles pourrissent, et chez les navets, la racine suit bientôt. Avec cette mouche, les navets à feuilles lisses (Rutabaga) sont les plus infestés, et, en 1876, lorsque c'était au pire, nous essayâmes bien des moyens, mais ne pûmes nous débarrasser de nos importuns visiteurs. Maintenant, aussitôt qu'ils se montrent, nous arrachons entièrement la plante et la détruisons, considérant ce mode le moins dispendieux pour nous débarrasser de cette peste."

Remèdes.

Cet insecte est d'ordinaire plus abondant sur les choux; mais il se montre aussi sur plusieurs plantes crucifères, comme la moutarde des champs, la bourse à

pasteur, etc., qu'il faut en conséquence extirper. Comme les insectes ont l'habitude de se tenir au dessous des feuilles, ils sont assez difficile à combattre. Dans la culture des jardins on peut avec avantage enlever les feuilles les plus basses, où il s'en trouve des quantités, et les détruire afin qu'ils ne se propagent pas. Le remède le plus efficace serait probablement le seringage des plants avec de l'eau chargée de pyrèthre ou d'acide phénique (carbolique). Pour cela, on ajoute de la poudre de pyrèthre ou de l'acide phénique à de la forte eau de savon, ou à une émulsion d'huile de charbon.

Lorsque les choux ont été attaqués, un arrosage des feuilles avec de l'eau très salée a eu un bon effet. Le chou, à son état natif, est une plante des bords de la mer, et, par suite, ne peut souffrir de ce traitement.

Le Hanneton à dix lignes de l'ouest.—(*Polyphylla decemlineata*, Say.)

Un spécimen d'une grosse larve de scarabée me fut apporté, à l'Île Vancouver, par M. Saunders, de Cadboro Bay, qui en avait trouvé plusieurs en bêchant le champ de M. Benjamin Evans, du même endroit. Cette larve, à en juger par sa grosseur, est probablement celle du *P. decemlineata*, dont j'ai reçu des spécimens de Victoria.

Le Ver du navet.—(*Anthomyia*.)

J'ai trouvé dans le jardin de M. G. A. Knight, de Mount Tolmie Road, près Victoria, I. V., quelques jeunes navets fort endommagés par une espèce d'Anthomyie, ressemblant beaucoup en apparence, mais non dans sa manière d'opérer, à la mouche de la rave. Les grandes galeries creusées par le ver étaient dans la partie supérieure de la racine, partant du collet et allant dans toutes les directions à travers la substance de la moitié supérieure de la racine, leur ôtant ainsi toute valeur pour le marché. La mouche n'a pas encore été identifiée. Pour remèdes voyez au Ver de la rave.

La Mouche de la carotte.—(*Psila rosæ*, Fab.)

Les carottes et les panais ont été peu attaqués par les insectes ; mais cet hiver, j'ai reçu du professeur Guignard, d'Ottawa, quelques échantillons de carottes achetées sur le marché qui étaient minées par de petits vers blancs. Ceux-ci ont produit dans les jarres à élevage la mouche de la carotte, si nuisible en Angleterre. Je n'ai jamais entendu dire encore que cet insecte se rencontrât en Canada en nombre dangereux ; mais s'il se multipliait trop, comme malheureusement la chose est très possible, il y a des moyens faciles d'atténuer ses attaques, savoir, de semer du sable imbibé de pétrole parmi les jeunes plantes au temps du sarclage et d'arroser les couches fréquemment avec de l'eau salée.

RAVES OU RADIS.

Le Ver de la rave.—(*Anthomyia raphani*, Har.)

Les raves presque partout en Canada sont endommagées par cet insecte. "Je n'ai pas trouvé une seule rave saine," est une plainte commune, et souvent des planches entières ne rapportent pas même de quoi payer pour la graine. Ce ver est la larve d'une petite mouche agile qu'on peut voir voler tout près du sol, aussitôt que les jeunes plantes commencent à se montrer. Elle ressemble par son apparence générale à la mouche des maisons, mais elle a les ailes plus longues et est d'un brun plus clair.

Remèdes.

Les remèdes pour empêcher la mouche mère de déposer ses œufs sont décidément les meilleurs contre cet insecte importun. Les fumiers verts, aussi, ne doivent jamais être employés pour les plantes susceptibles d'être attaquées par ces vers, car on ne doute plus maintenant qu'il ne les attire.

Le professeur Lintner, dans son premier rapport comme entomologiste de l'État de New-York, mentionne plusieurs expériences faites par le professeur Cook avec l'acide phénique au Collège d'Agriculture de l'État du Michigan. "La désagréable odeur de l'acide phénique est très repoussante pour les insectes, et est remarquable pour sa persistance. Une préparation fut faite en ajoutant deux pintes de savon mou à deux gallons d'eau, dans lesquels on versa, lorsqu'ils commencèrent à

bouillir, une chopine d'acide phénique brut. Pour l'appliquer on diluait une partie de ce mélange dans cinquante parties d'eau, et on en aspergeait les plantes mêmes. On trouva qu'une seule application tenait les insectes à distance pendant environ deux semaines. Quant on l'appliquait toutes les semaines, les raves étaient presque entièrement à l'abri des attaques. On fera bien de se rappeler ce moyen facile de combattre les Anthomies nuisibles et d'en faire l'essai à fond.

Il faut se rappeler, toutefois, que c'est un préservatif contre les attaques, et non un remède à appliquer lorsque les attaques ont déjà commencé. Son but est d'empêcher les mouches de venir déposer leurs œufs sur les raves. Si on l'appliquait comme remède pour les détruire, il le faudrait si fort qu'il détruirait les raves elles-mêmes. La raison en est donnée par le professeur E. W. Hilgard, dans le supplément I au Rapport du Collège d'Agriculture de l'Université de Californie. Voici ce qu'il dit: "Le sol est un puissant absorbant de presque toutes les substances solubles dans l'eau, et neutralise ainsi leur action sur la vie animale. La même propriété désinfectante du sol qui le rend capable de purifier les eaux les plus corrompues quand elles filtrent au travers, sans conserver ni-même de mauvaise odeur, rend aussi sans effet une grande proportion de tout poison qui y est introduit en solution dans l'eau. C'est seulement après que le sol en est saturé à un certain degré (très variable) qu'un excédant peut produire de l'effet; par suite, la quantité requise de tout insecticide, appliqué dans le sol, est bien plus grande que celle qui serait nécessaire si l'eau devait être appliquée directement sur l'insecte. Une solution d'acide phénique ou une infusion d'insecticide Persan (*Persian insect powder*), qui causerait instantanément la mort à un insecte qui en serait aspergé, devient inodore et sans effet quand elle filtre à travers quelques pouces de terre; et il en est plus ou moins de même pour toute espèce de poisons." J'attire spécialement l'attention sur ceci, parce que plusieurs de mes correspondants auxquels j'avais recommandé le remède préventif du professeur Cook, se sont plaints de son inefficacité. Après examen, cependant, j'ai invariablement trouvé qu'on l'avait appliqué comme remède après que les raves avaient été infestées. La première application doit être faite dès l'apparition des feuilles séminales; il faut prendre note du jour, et répéter ensuite les arrosages chaque semaine.

On a essayé l'été dernier de semer des raves en rangs et de répandre le long des rangs du sable saturé de pétrole, une fois par semaine, jusqu'à ce qu'elles fussent assez fortes pour permettre de sarcler et de bêcher autour des racines. C'est à peine si on a trouvé des vers dans quelques raves.

PATATES OU POMMES DE TERRE.

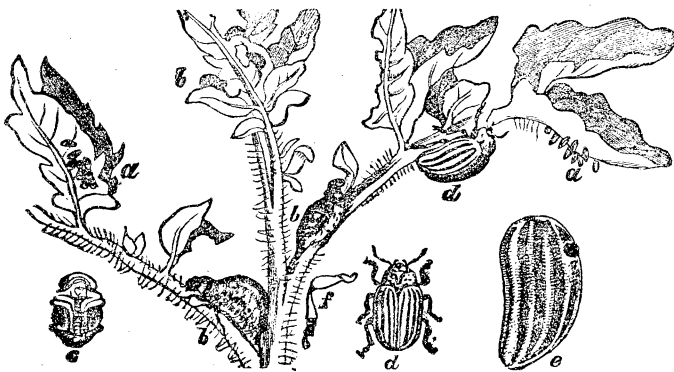


Fig. 6.—Le Barbeau de la patate.—(*Doryphora decemlineata*, Say.)

(Mouche à patate, Chrysomèle de la pomme de terre.)

Cet insecte exerce encore ses ravages dans beaucoup d'endroits, ce qui est bien fâcheux, car avec du soin et une prompt application d'une solution de vert de Paris

au moment où se montre la première ponte, si tous les fermiers et les jardiniers agissaient en même temps, on pourrait, je crois, voir la fin de ce fléau. Un grand nombre de nos insectes nuisibles, lorsqu'on les chasse de dessus la plante propre à leur nourriture, ou lorsqu'on discontinue la culture de cette plante en vue de les faire périr par la faim, peuvent vivre en petit nombre sur quelques plantes sauvages alliées aux plantes cultivées qu'ils avaient attaquées. Avec le barbeau de la patate, cependant, c'est moins le cas qu'avec aucun autre insecte nuisible, car les espèces sauvages de morelles (*Solanum*) qui ne sont jamais abondantes, seraient insuffisantes pour leur fournir la nourriture nécessaire. De plus, bien que d'autres plantes de la famille des Solanées soient cultivées, on a remarqué qu'elles sont rarement attaquées. La tomate, par exemple, est à peine jamais touchée, tant qu'il reste quelques sommités de patates, et alors ce n'est que le fruit qui est mangé et en très petite quantité. Si bien que si tous s'entendaient pendant un an ou deux pour faire consciencieusement usage des remèdes éprouvés et reconnus efficaces, nous n'entendrions plus guère parler de dommages sérieux causés aux récoltes de patates par le barbeau. La juste proportion, si le poison est pur, est d'une cuillerée à thé par seau d'eau. Dans tout Ontario et Québec, où le vert de Paris est généralement employé, il n'y a que peu de plaintes cette année au sujet du barbeau; cependant, quelques localités paraissent avoir encore souffert.

M. J. J. McLaughlin, de Williamsburg, Ont., écrit: "Les ravages annuels du barbeau de la patate ont été si considérables que pour tous les cultivateurs de cette partie du pays, la lutte a dû être incessante contre cet ennemi jusqu'ici indomptable, et cela non dans l'espoir d'exterminer cette vermine, mais pour en restreindre les ravages."

M. J. B. Hobbs, de Warwick, Ont., dit: "Les patates précoces ont donné une bonne récolte, et n'ont pas été mangées par les barbeaux, mais les tardives en fourmillaient."

Dans le voisinage de Chelsea, Qué., plusieurs champs étaient sérieusement infestés, mais le vert de Paris en eut proptement raison.

Le barbeau de la patate n'a pas encore atteint la Colombie-Britannique, mais il s'est étendu vers l'est jusqu'à l'Atlantique, dans Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. On prend dans toutes ces provinces des mesures actives pour l'exterminer. On me signale sa présence à Kentville, dans la vallée d'Annapolis, à Sydney, Cap-Breton, et dans d'autres endroits, mais il n'y a jamais fait beaucoup de mal.

M. A. B. Black écrit d'Amherst, N.-E.: "On trouve que le vert de Paris est le remède le plus efficace contre le barbeau de la patate. L'année dernière ses attaques ont été si insignifiantes qu'il ne vaut pas la peine d'en parler: quelques cultivateurs ont récolté jusqu'à 400 boisseaux par acre."

Vers jaunes ou larves de taupins.—(*Elaterides*.)

Des rapports arrivent de toutes les parties de la Puissance se plaignant des attaques des vers jaunes (*Wire-worms*). La plus grande partie de ces plaintes est relative à leurs attaques sur les patates. Dans bien des localités de l'Île Vancouver, ces vers ont été particulièrement incommodes: ils paraissent s'introduire surtout dans la tige principale tout près du tubercule. Ce mode d'attaque a été remarqué à Saanich et à Sooke sur la ferme de M. Godel, qui possède la ferme probablement le plus à l'ouest dans l'Amérique du Nord. M. Robert Craig me montra dans son jardin un grand nombre de racines qui avaient ainsi souffert de bonne heure dans la saison, mais qui avaient poussé au-dessus du point d'attaque de nouvelles racines portant des tubercules. M. Ths. Marshall, de Cowichan, I. V., m'écrivit: "Le ver jaune n'a pas fait beaucoup de dommages cette année, mais l'année dernière il nous a fait perdre un sixième de nos patates, ainsi qu'un peu d'avoine. Je connais un fermier qui a dû passer la charrue sur tout son champ d'avoine." Dans Ontario et Québec, très peu de plaintes ont été faites au sujet des vers jaunes.

Remèdes.

Le plus grand nombre de mes correspondants s'accordent à dire que les attaques des vers jaunes sont moins sévères dans les terrains bien engraisés et fortement cultivés et bien nettoyés. M. William Miller, de Bridgetown, N.-E., homme de grande expérience et cultivateur habile, me dit qu'il peut en trois ans débarrasser tout terrain des vers jaunes par une bonne culture et un nettoyage soigneux. Aussitôt qu'on a arraché les patates, il faut, dit-il, les ramasser; le plus grand nombre des vers jaunes seront enlevés en même temps et pourront être détruits. Il mentionne le cas d'une pièce de terre qu'il venait de défricher; elle était d'abord tellement infestée de vers jaunes qu'il pouvait les prendre à poignées dans le fond des voitures qui servaient à transporter les patates. En confirmation de ceci, j'extrait la remarque qui suit du rapport qui vient d'être publié par M. C. Whitehead, pour le département de l'agriculture du Conseil Privé impérial en Angleterre: "Le premier et le plus sûr des moyens de prévention contre les attaques des vers jaunes sur les récoltes, est l'extirpation des mauvaises herbes dans les champs cultivés et tout alentour. Ceci a été reconnu bon et adopté il y a longtemps par certains agriculteurs, car dans le Vol. XV du Journal de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, nous trouvons le passage suivant d'un essai sur la culture des terres légères, qui sont toujours plus susceptibles d'être envahies par les vers jaunes: 'Il y a dans le voisinage de Guildford une ferme qui fournit un exemple d'une exploitation parfaitement nettoyée, maintenue telle par des labours profonds et l'usage fréquent des houes à main et à cheval. On a souvent remarqué que les récoltes de racines et le maïs n'y ont jamais été attaquées par les vers jaunes. Le propriétaire assure qu'il les a fait périr par la faim depuis longtemps en ne laissant croître aucune mauvaise herbe pour leur servir de nourriture en l'absence des récoltes.'"

Mille-pieds, Mille-pattes ou Iules.

Dans quelques localités des provinces maritimes, les patates ont souffert des attaques des mille-pieds. Le professeur H. Youle Hind m'informe qu'ils commencent leurs attaques en creusant de petits sillons sinueux à la surface du tubercule. M. W. Miller a trouvé qu'on les rencontre dans les champs où l'on a employé du fumier à copeaux de bois ou à bran de scie, et il fait remarquer qu'il y a beaucoup d'autres substances plus avantageuses que le bran de scie comme litière dans les étables ou comme véhicule du fumier liquide. L'espèce en question est probablement le *Tulus cœruleocinctus*, Wood, décrit par le professeur Lintner, dans le *Country Gentleman* du 24 mai 1883. Des spécimens de tomates contenant des centaines de ces mille-pieds ont été achetés par moi au marché d'Ottawa. Ces fruits étaient probablement sur des branches basses et reposant sur le sol. Le professeur Saunders, de London (Ontario), me dit qu'il a été une fois importuné par ces mille-pieds dans sa serre, où ils attaquaient les jeunes semis.

*CHOUX.**Le Ver du choux.—(Anthomyia brassicæ, Bouché.)*

Ce funeste insecte a, comme d'habitude, fait beaucoup de dommage dans toutes les provinces de la Puissance. Toutes les variétés de choux-fleurs paraissent surtout en souffrir. Les estimations des pertes provenant de cette cause varient entre 25 et 75 pour cent de la récolte. M. G. A. Knight, de Mount Tolmie Road, Victoria, I. V., perdit tous ses plants dans une grande planche de choux-fleurs. M. J. C. Black, de Truro, N.-E., parlant de l'Anthomie, dit: "Je perds parfois la moitié de mes choux-fleurs, choux, raves et oignons par les attaques de ces vers."

Remèdes.

La découverte d'un remède sûr et efficace contre cet insecte paraît difficile; on réussira parfois avec une certaine méthode qui échouera en d'autres mains. D'après ma propre expérience, le traitement préventif le plus satisfaisant a été de plonger

entièrement chaque plant au moment de la plantation dans un seau d'une infusion de pyrèthre, et ensuite de mettre aussitôt une petite quantité de chaux de gaz fraîche autour de chaque plant, afin d'empêcher les mouches de venir y déposer leurs œufs, ou, quand la chaux de gaz ne pouvait s'obtenir, du sable saturé de pétrole ou huile de charbon a un aussi bon effet pour éloigner les mouches. Dans toutes les infusions de pyrèthre et d'ellébore, je mets toujours une petite quantité de savon pour la rendre plus efficace contre les insectes, tels que les pucerons et ceux que l'eau seule ne mouille pas.

D'après les expériences de Mlle Ormerod, il paraîtrait que les attaques de toutes ces Anthomies sont bien plus sévères après l'emploi de fumier vert. Le professeur Riley conseille de labourer tard en automne, ce qui pourrait être utile là où ces insectes se sont montrés, car on bouleverserait ainsi leurs retraites d'hiver et les exposerait aux effets des gelées ; il pense aussi qu'on se trouverait bien de répandre de la poussière de charbon, de la chaux éteinte ou des cendres autour des tiges des jeunes plants, après la plantation, laissant çà et là quelques plants sans cette protection. Les mouches qui viendraient déposer leurs œufs éviteraient les endroits où l'application aurait été faite, et chercheraient les pieds laissés sans protection. Afin de laisser les planches intactes, ces pièges peuvent être plantés entre les rangs, et doivent être soigneusement enlevés, avec la terre qui les entoure, lorsqu'ils ont rempli leur but.

Chenilles nuisibles (— — ?)

Dans le voisinage de Victoria, particulièrement dans le jardin de M. G. A. Knight, un dommage considérable a été causé par la chenille d'un petit papillon, qui perforait affreusement les feuilles. On aurait pu prévenir ce dégât si on l'avait remarqué à temps ; on n'aurait eu qu'à appliquer du pyrèthre, soit en poudre sèche dans la proportion d'une partie sur 20 de farine, au moyen d'un soufflet ou fusil à insectes, soit en arrosant les plants avec une solution ou plutôt infusion faite en jetant un peu d'eau bouillante sur une cuillerée de poudre de pyrèthre, dans un grand arrosoir qu'on remplit ensuite d'eau froide. L'insecte parfait a été obtenu de cocons trouvés sur les feuilles de choux, mais n'a pas encore été identifié. Dans certaines circonstances, soit par manque de matériel au moment de l'attaque, ou lorsque, par suite de circonstances particulières, on ne peut appliquer des remèdes spéciaux, il faut avoir recours au ramassage à la main des insectes dans leurs diverses formes, c'est-à-dire les chercher un à un pour les détruire ensuite. Il est venu à ma connaissance que de grands succès ont été obtenus par des méthodes analogues à celle décrite dans l'extrait qui suit. On verra qu'il est impossible, par ce qui est dit, de savoir à quelle espèce l'attaque décrite doit être attribuée.

“ Les seules plantes qui ont un peu souffert sont les choux et les choux-fleurs. Un petit papillon dépose ses œufs à la surface des feuilles dès qu'elles se sont développées ; peu de jours après de petites chenilles sortent de ces œufs et commencent aussitôt à manger la plante ; si on les laisse faire, elles l'ont bientôt détruite. J'ai vu un acre de choux détruit en dix ou douze jours. J'ai essayé les traitements suivants avec un succès complet, car avec chacun d'eux je n'ai pas perdu un seul plant de choux ou de choux-fleurs : — 1° Laver le dessous des feuilles des plants avec de l'eau de savon, qui ne peut être trop forte ; mais il faut prendre chaque feuille du jeune plant dans la main et frotter avec un linge ; 2° Arroser les plants à la chaleur du jour avec de l'eau à la glace, ce qu'il faut faire deux ou trois fois ; mais la chose ne sert de rien si l'eau n'est pas aussi froide que glace ; 3° Répandre, deux ou trois fois, de la cendre fine sur les plants tandis qu'ils sont couverts de rosée, saupoudrant bien toutes les feuilles.” — JOHN W. SIFTON, Brandon.

Ces méthodes de traitement, cependant, tout en témoignant d'une grande persévérance chez M. Sifton, exigeraient, je crois, trop de travail et de temps pour être applicable sur une grande échelle, et je suis d'avis qu'aussitôt que les cultivateurs et les jardiniers connaîtront bien les émulsions d'huile de charbon à appliquer lorsque les plants sont encore jeunes, et l'usage du pyrèthre, qui peut s'employer en tou

temps, à sec ou en solution, sans affecter le goût du légume, ce seront là les remèdes universels pour tous les végétaux dont nous faisons usage pour notre alimentation.

Le Prof. Lintner, dans son second rapport annuel (1885), emprunte l'extrait suivant au *Country Gentleman* :—

“Voici une recette moins coûteuse que le pyrèthre et d'un usage plus prompt : Une cuillerée à thé d'acide phénique noir, le meilleur marché, est diluée dans un gallon d'eau ; on applique avec précaution, après de grandes pluies, à des intervalles de trois à quatre semaines, si l'on remarque des chenilles. Ceux qui en ont fait l'épreuve affirment que cette méthode leur a assuré une récolte de choux sans aucun dommage.”

Le Papillon blanc du chou.—(*Pieris rapæ*, L.)

Les plaintes au sujet de cet insecte sont fréquentes, particulièrement dans la province de Québec et partie de celle d'Ontario. M. W. D. Shaw, secrétaire-trésorier de l'Association Agassiz de Montréal, qui a bien voulu prendre pour moi des renseignements au sujet des ravages des insectes dans l'île de Montréal, m'écrit que “la chenille du chou (*P. rapæ*) a été très abondante, mais comme on cultive dans l'île de si grandes quantités de choux, on n'en a pas éprouvé de dommages considérables. Dans les petites cultures, les dégâts ont été réellement sérieux.”

La Piéride du chou n'a pas encore atteint la Colombie Britannique ; les deux espèces qu'on y rencontre (*Pieris napi*, Esp. ; forme d'hiver, *Venosa*, Sc. ; et forme d'été, *Pallida*, Sc.) ne sont pas assez abondantes pour être nuisibles aux récoltes ; elles correspondent avec nos espèces de l'est (*Pieris napi*, Esp. ; forme d'hiver, *Oleracea-hiernalis*, Harr., et forme d'été, *Oleracea-Astiva*, Harr.) Les chenilles des espèces de l'île Vancouver se nourrissent probablement davantage des différentes espèces sauvages d'arabettes (*Arabis*) que des légumes des jardins. J'en ai vu bien des spécimens, à l'état de chenilles, sur les tiges dressées de l'*A. perfoliata*. Les œufs étaient déposés entre les pédicelles des fleurs et sur les feuilles, et lorsque les jeunes chenilles éclosaient, elles dévoraient d'abord les rares feuilles des tiges, puis passaient aux gousses. Il y avait rarement plus de deux chenilles sur chaque plante ; une fois arrivées à maturité, elles quittaient invariablement la plante pour subir leur transformation.

Le papillon blanc du chou importé d'Europe (*P. rapæ*) est à présent répandu dans une grande partie de l'Amérique du Nord, et commet des dégâts considérables, nonobstant le fait qu'il est sévèrement attaqué partout d'une maladie fongueuse. En Europe, cet insecte est loin d'être pour le jardinier un fléau aussi terrible que sur ce continent : la raison en est sans doute le grand nombre de ses ennemis, qui n'ont pas été importés avec lui. En 1884, cependant, le professeur Riley ajouta une nouvelle obligation à celles sous lesquelles il a déjà placé la communauté entière, en donnant aux cultivateurs un autre moyen de diminuer le nombre de ces insectes nuisibles. Dans son rapport pour 1884, il annonce qu'il a réussi à introduire l'*Apanteles glomeratus*, L., petite mouche parasite qui est très abondante en Europe et dont nous appelons de nos souhaits la prompte arrivée dans ce pays, pour y rendre les mêmes bons services en combattant ce fléau dévastateur.

OIGNONS.

La récolte des oignons n'a pas été bonne en bien des localités. Dans Ontario et Québec, il y a eu de sérieuses attaques du ver de l'oignon (Voyez fig. 16), et le ver gris a fait sa part de dégâts. (Voir l'Appendice I.)

Noctuelles ou Vers gris.—(*Agrotis*, etc.)

A Ottawa, l'*Hadena devastatrix*, *Agrotis ypsilon* et *A. subgothica* ont été les plus communs des noctuelles (*Cut-worms*) qui ont attaqué les récoltes de jardin de tout genre.

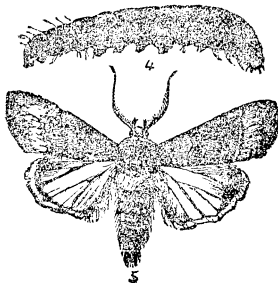


Fig. 7—*A. Ypsilon*; 4, chenille; 5, papillon.

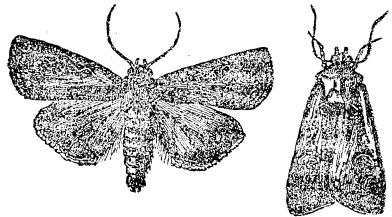


Fig. 8—*A. subgothica*, figurée les ailes étendues et les ailes ployées.

Manquant de renseignements complets sur quelques-unes des espèces étudiées durant l'année, aussi bien que de gravures, nous remettons à notre prochain rapport des notes détaillées sur les noctuelles.

Le Barbeau barré du concombre.—(*Diabrotica vittata*, Fab.)

Quelques questions m'ont été adressées sur les remèdes à employer contre le barbeau barré du concombre. Comme les barbeaux se montrent de bonne heure dans l'année, et attaquent les tiges principales longtemps avant que les fruits ne soient formés, le vert de Paris et le pourpre de Londres peuvent être employés avec sûreté, et il faut en asperger les jeunes plantes aussitôt qu'elles sortent de terre. Les melons et toutes les espèces de citrouilles sont attaqués par ce barbeau, l'insecte parfait se nourrissant des feuilles séminales et des principales pousses, tandis que la larve perfore les racines. M. W. Tyndall, de Cumming's Bridge, Ontario, m'écrit : " Il y a un petit barbeau barré de jaune et de noir, qui cause de grands ravages parmi nos jeunes plants de melons et de concombres; le procédé que nous avons adopté est de semer quelques graines des citrouilles dans les mêmes buttes; celles-ci venant plus tôt et étant plus recherchées par les barbeaux, servent à les détourner des melons et des concombres, jusqu'à ce que ces derniers soient devenus trop vigoureux pour souffrir de leurs attaques."

FRUITS.

La récolte de fruits, dans son ensemble, a été moins affectée par les insectes qu'ordinaire. Les fruits sauvages et les baies de tous genres ont été très abondants. Le printemps tardif, dans Ontario et Québec, joint à l'été frais, paraît avoir quelque peu diminué le rendement.

POMMES.

La récolte des pommes n'a pas, en somme, sérieusement souffert des attaques des insectes. Sans doute, de tous côtés on se plaint du ver de la pomme, plus en certains endroits que dans d'autres, et nous entendons aussi parler de la saperde et du ver rongeur à tête plate (*Chrysobothris*). Dans l'île du Prince-Edouard, la chenille à tente, si abondante l'année dernière, a été remplacée par la chenille à toile d'automne.

Pou-écaille de l'écorce ou Tigre sur bois.—(*Mytilaspis pomorum*, Bouché.)

Cet insecte me fait adresser des demandes de remèdes depuis l'île du Prince-Edouard jusqu'à la Colombie-Britannique. Des solutions de savon et des émulsions de pétrole ont été les remèdes conseillés. M. W. Miller, de Bridgetown, N.-E., considère qu'un sol bien nettoyé et l'entretien d'une vigoureuse condition de l'arbre sont les meilleurs préservatifs contre les dégâts de ce pernicieux insecte. M. J. R.

Hart, président de l'Association Pomologique de la Nouvelle-Ecosse, écrit aussi : "Le pou-écaille de l'écorce est très commun ; bien peu de vergers sont entièrement exempts de ses ravages, mais il ne paraît pas sensiblement affecter le fruit quand les arbres sont bien engraisés." L'honorable R. P. Haythorne me dit que cet insecte est bien le plus nuisible au pommier dans l'île du Prince-Edouard, et rapporte avoir traité avec succès ces arbres, en leur donnant en hiver une légère couche de peinture au pétrole ou à l'huile de lin. Pour les poux de l'écorce de tout genre, les remèdes les plus sûrs sont les solutions alcalines, et les plus efficaces sont des émulsions de pétrole. Pour les premières, il faut s'assurer du moment de l'éclosion des jeunes insectes pour appliquer la solution lorsqu'ils sont le plus susceptibles d'en souffrir. Pour les émulsions de pétrole, il faut bien faire attention de ne pas employer le mélange trop fort. Quoique dans les expériences rapportées ci-dessus aucun dommage n'en soit résulté pour les arbres, c'était presque plus que ce qu'on pouvait espérer, et ces remèdes sont trop risqués pour une application générale. Quant à l'emploi de compositions à l'huile de lin sur les pommiers pour tuer les poux-écailles, il faut se rappeler qu'il ne faut les appliquer que très légèrement, car si l'on obstruait les pores de l'écorce, l'arbre en souffrirait. Le pou-écaille de l'écorce affecte les pommiers depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. "Le pou de l'écorce a détruit presque-totalement plus d'un verger et se propage presque partout où les pommiers sont cultivés. J'ai essayé de la lessive faible et ai trouvé qu'elle avait complètement nettoyé le seul arbre qui fut affecté. Une seringue est nécessaire pour les petites branches."—T. Marshall, Cowichan, I. V.

M. Gordon, M. P. pour le district de l'île Vancouver dit : "Le pou-écaille de l'écorce est le pire ennemi de nos vergers, et il s'attaque de préférence à certaines variétés. L'Astrakan rouge, au milieu d'un verger d'autres espèces, sera couvert d'écailles, tandis que les autres en seront comparativement exempts. Les pucerons sont très destructeurs, attaquant différentes sortes d'arbres fruitiers, particulièrement les pommiers, pruniers et cerisiers."

M. E. Daubney m'informe qu'un jeune verger de pommiers de douze ans, à Plantagenet, sur la rivière Ottawa, a été entièrement détruit par les poux-écailles de l'écorce.

Le Ver ou pyrale de la pomme.—(*Codling moth.*—*Carpocapsa pomonella*, L.)

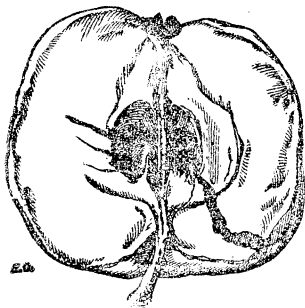


Fig. 9.—Pomme rongée par le ver de la pomme.

Ce sérieux ennemi est si bien connu des arboriculteurs que toute description de l'insecte ou de sa manière d'opérer est superflue. Dans toutes les Provinces Maritimes, dans Québec et dans Ontario, il paraît n'avoir pas fait autant de mal que d'ordinaire, mais il a exercé bien des ravages dans la Colombie-Britannique. M. Thomas Marshall, de Cowichan, I. V., écrit : "Le ver de la pomme est très abondant chez nous, si bien qu'un quart de toutes nos pommes sont avariées. Je l'ai vu aussi en d'autres endroits, mais nulle part aussi redoutable que chez nous. De fait, cet insecte et d'autres avec lui sont si destructeurs, que si on n'y trouve quelque remède, il n'y a plus de profit à cultiver le pommier ; déjà quelques-uns ont entièrement abandonné la partie et ne s'occupent plus de leurs pommiers." D'autres rapports semblables me viennent de tous côtés. Il n'y a pourtant nulle nécessité d'aban-

donner la culture des pommiers, même dans les districts les plus affectés ; car n'y eût-il que les vieux remèdes longtemps éprouvés de placer des pièges pour les chenilles et de laisser les cochons et les moutons en liberté dans les vergers, on peut toujours les tenir suffisamment en échec pour s'assurer une bonne récolte.

Remèdes.—Jusqu'à présent le moyen le plus efficace de détruire ces insectes a été de placer des pièges pour les chenilles au moment où elles quittent les pommes pour se chrysalider. Après être sorties de la pomme, à leur maturité, elles se filent.

un cocon dans les crevasses de l'écorce de l'arbre le plus voisin, et là passent l'hiver. En leur plaçant des retraites commodes pour y subir leurs transformations, on peut en prendre des quantités et les détruire. Le méthode ordinaire est d'attacher des bandes de tapis, de drap, de vieux sacs ou de papier autour du tronc des arbres depuis le premier juin jusqu'à la fin d'août. Les chenilles s'assemblent en grand nombre sous ces objets et peuvent ainsi être facilement détruites. Quel que soit le matériel employé pour piège, il faut le ployer sans le serrer, et en entourer le tronc deux ou trois fois. Les pièges doivent être visités chaque semaine en commençant un mois avant la chute des fleurs, et chenilles et chrysalides doivent être détruites en plongeant les bandes dans de l'eau bouillante, ou en les écrasant. On a fréquemment conseillé d'attirer les insectes parasites au moyen d'une lanterne suspendue au-dessus d'un vase plein d'eau avec un peu d'huile à sa surface, mais cette méthode n'a pas toujours le même succès. La seule fois que je l'ai essayée, j'ai trouvé, à la vérité, plusieurs insectes parfaits sur l'huile; mais il n'y aura plus besoin, je crois, d'avoir recours à l'un ou l'autre de ces remèdes, car les expériences de la dernière ou des deux dernières années semblent démontrer que nous avons un moyen de vaincre ce fléau, ainsi qu'un autre également des plus funestes à nos arbres fruitiers en Canada. Pendant des années le ver de la pomme et le charançon de la prune ont causé de grands dommages dans presque toutes les parties de la Puissance; mais à présent, contre mon attente, je le confesse, et pour le charançon, sans qu'on puisse encore l'expliquer, il paraît n'y avoir plus guère de doute que les résultats les plus décisifs ont été obtenus en aspergeant de vert de Paris les pommiers et les pruniers. M. W. D. Beadle, de Sainte-Catherine, écrit au sujet des insectes qui ont nui aux fruits pendant l'année: "Nous avons été remarquablement exempts de tout dégât d'insectes. Ceux qui ont essayé le vert de Paris, en en aspergeant les pommiers contre le ver de la pomme, et les pruniers contre le charançon, disent que les résultats ont été très encourageants." Chacun devrait certainement essayer ce remède. La proportion de vert de Paris dans l'eau doit être beaucoup plus faible que dans ses autres applications. M. Woodward, de Lockport, N.-Y., indique une cuillerée à bouche comme la quantité voulue par baril d'eau. Après qu'on a aspergé les arbres avec du vert de Paris, il faut en éloigner les animaux jusqu'après une pluie. Il est probable que le vert de Paris agit de deux manières sur le ver de la pomme: non seulement la petite quantité qu'en mange les chenilles agit sur elles comme poison direct, mais il paraît aussi que les papillons-mères qui veulent déposer leurs œufs évitent les arbres portant ce composé arsenical sur leurs feuilles. Les arbres ne doivent pas être aspergés avant que les fleurs ne soient passées et peuvent l'être ensuite tant que le poids croissant du jeune fruit n'a pas encore fait ployer le pédoncule.

Chenilles arpeuteuses.—(Canker Worms.—*Anisopteryx vernata*, et *A. pometaria*, Harris).



Fig. 10—*A. pometaria*, Harris.
a, papillon mâle; b, femelle; c, articles des antennes de la femelle; d, un segment abdominal de la femelle.

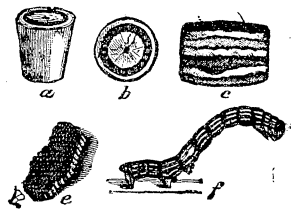


Fig. 11—*A. pometaria*, Harris.
a, un œuf; b, do. vu par le bout; c, masse d'œufs; f, la chenille; e, segment de la chenille grossi.

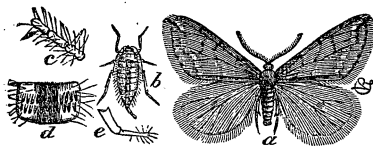


Fig. 12—*A. vernata*, Peck.
a, papillon mâle; b, la femelle;
c, articles des antennes de la
femelle; d, un segment abdo-
minal de la femelle; e, oviducte
de la femelle.

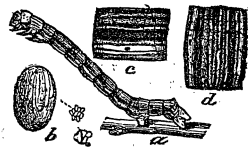


Fig. 13—*A. vernata*, Peck.
a, la chenille; b, un œuf;
c, d, segments de la chenille
grossis.

Il y a en Canada deux espèces distinctes de papillons dont les chenilles sont connues sous le nom d'arpen-teuses (*canker worms*). Les deux espèces se ressemblent étroitement tant par leurs habitudes que par leur apparence. Les papillons d'une espèce, l'arpen-teu-e d'automne (*A. pométaria*), se montrent en octobre et novembre, les œufs sont pondus alors et restent sur les arbres tout l'hiver. Quant aux arpen-teuses de printemps (*A. vernata*), quelques papillons se montrent déjà en automne, mais le plus grand nombre ne paraissent qu'au printemps. Les œufs des deux espèces éclosent en même temps.

On se plaint des chenilles arpen-teuses dans la Nouvelle-Ecosse. M. C. R. H. Starr, de Port-Williams, N.-E., écrit : " Le plus redoutable ennemi que les produc-teurs de pommes aient à combattre maintenant dans cette section du pays est la che-nille arpen-teuse (*canker worm*), qui, depuis les cinq dernières années, n'a pas laissé une seule feuille, au mois de juin, dans bien des vergers, qui ont l'air comme si le feu y avait passé." M. Starr écrit encore :

" Le procédé le plus efficace pour combattre la chenille arpen-teuse a été l'encre d'imprimerie appliquée à des bandes de papier goudronné enroulées autour du tronc en automne et qu'il fallait quelquefois renouveler tous les jours pour empêcher les papillons morts de servir de passage à d'autres. On a aussi obtenu au printemps de bons résultats de l'emploi du vert de Paris, ainsi que du pourpre de Londres, en dissolvant une cuillerée de l'un ou de l'autre dans un seau d'eau, et en l'appliquant avec une pompe foulante. "

M. R. W. Starr, de Starr's Point, Port Williams, N.-E., m'écrit aussi au sujet de ces insectes, et comme il est un arboriculteur expérimenté et qu'il indique les remèdes que je crois aussi les meilleurs, je reproduis ses propres paroles : —

" La chenille arpen-teuse est réellement le plus redoutable insecte que nous ayons à combattre, et en certaines localités elle a causé de grandes pertes, de vastes vergers ayant été en quelques jours dépouillés et de leurs feuilles et de leurs fruits. On a recours à différentes méthodes préservatives et curatives. Parmi les divers préservatifs, le meilleur s'est trouvé être une bande de papier goudronné, de 6 à 10 pouces de large, bien couverte d'encre d'imprimerie, mise en novembre autour du tronc de l'arbre, puis bien surveillée, la couche d'encre étant renouvelée jusqu'à ce que la terre gèle, et renouvelée encore au printemps. Pour détruire les chenilles, une solution de vert de Paris ou de pourpre de Londres, dont on arrose le feuillage avec une pompe foulante, est le remède le plus ordinaire; la solution doit être assez faible pour ne pas nuire aux feuilles et assez fortes pour tuer les chenilles. Quelques-uns ont employé, avec succès, un mélange de chaux vive et de vert de Paris saupoudré sur le feuillage au moyen d'un soufflet muni d'une pomme d'arrosoir. L'application se fait lorsque la rosée est sur les feuilles, et on assure que cette poudre est préférable à la solution, car elle adhère au feuillage humide, et comme elle est blanche, on voit où elle a porté, et il est facile de ne laisser aucune partie sans cette protection. On assure aussi qu'elle est moins dangereuse pour le feuillage et plus facile à appliquer. "

" Je suis heureux de pouvoir constater que ces chenilles ont beaucoup d'ennemis. Pour ma part, j'ai rarement à recourir à d'autre moyen que de protéger les oiseaux dans mon verger et d'y tenir un grand troupeau de poules de Livourne noires. J'appelle la volaille, puis je frappe les arbres avec une longue perche, et passe la perche

autour des branches pour casser les fils qu'elles filent en s'y suspendant ; je laisse ensuite aux poulets à faire le reste. Dans les mois d'hiver, pendant que je taille, je tiens l'œil ouvert pour découvrir les œufs d'arpeuteuses ou d'autres chenilles, et j'en trouve fréquemment qui sont percés et secs : quelque imperceptible ennemi y a déjà passé."

La Chenille des bourgeons.—(*Tmetocera ocellana*, Schiff.)

Ce vorace petit insecte donne lieu à des plaintes dans beaucoup d'endroits et est difficile à combattre. La petite chenille commence ses opérations de bonne heure au printemps, en attaquant les jeunes bourgeons, recherchant particulièrement les jeunes pousses à fleurs. Elle commet ses pires déprédations au mois de mai, lorsque les pommiers sont en fleur, et non-seulement elle mange les fleurs et les jeunes fruits, mais elle s'enfonce dans l'intérieur de la pousse et fait périr la branche. Je ne connais pas toute l'histoire de ce petit insecte, mais je pense qu'il passe l'hiver à l'état de larve sur les branches des pommiers, protégé par une enveloppe de soie. J'ai trouvé de petites larves brunes, hivernant ainsi à Kentville, N.-E. La grosseur de la chenille au printemps, lorsqu'elle attaque les bourgeons, paraît confirmer aussi cette vue. Les chenilles ont d'ordinaire atteint toute leur grosseur vers le milieu de



juin, où elles se transforment en chrysalides brunes à l'intérieur de leurs nids, d'où les insectes parfaits s'échappent en juillet. Le papillon, fig. 14, les ailes étendues, mesure environ un demi-pouce en travers. Il est d'un gris cendré. Les ailes antérieures sont traversées au milieu par une bande gris-blanchâtre, et ont chacune deux petites taches en forme d'yeux, l'une près de la pointe, composée de quatre petites marques noires sur un fond brun clair ; l'autre près de l'angle postérieur, formée par trois petites taches noires disposées en triangle, avec quelquefois un point noir au milieu. Les ailes postérieures sont d'un brun sombre.—Saunders, "*Insects Injurious to fruits.*"

Un intéressant récit de la manière dont une attaque, que j'attribue à cette espèce, fut arrêtée par des oiseaux, m'est donné par le Révd J. R. Hart, de Bridgetown, N.-E. :—

"Il y a deux ans, nos pommiers furent attaqués par un grand nombre de petites chenilles brunes qui mangeaient les jeunes feuilles et les boutons à mesure qu'ils s'ouvraient. La chenille avait environ un demi-pouce de long et à peu près la grosseur d'une aiguille à reprises. J'essayai de suivre leur développement, mais les oiseaux les dévorèrent si bien que je ne pus en voir une seule parvenir à maturité. Le printemps dernier, il s'en montra quelques-unes, mais leurs dégâts furent insignifiants."

M. J. N. Coleman, de Lakeville, N.-E., parle de cet insecte comme étant particulièrement dangereux aux jeunes greffes et boutures, auxquelles il fait de grands dommages en détruisant les bourgeons. Les greffes devraient toujours être soigneusement examinées pour qu'il n'y restât ni œufs ni larves d'insectes, surtout lorsqu'elles viennent de loin. Une solution alcaline serait toujours utile pour les débarrasser d'œufs et de larves.

Je désirerais fort recevoir des échantillons de cet insecte durant la prochaine saison ; on peut les envoyer de loin par la poste dans des boîtes de fer blanc bien fermées, sans aucun trou au couvercle, "pour que l'insecte puisse respirer." Ceci n'est nullement nécessaire pour la plupart des insectes et est fréquemment la cause de leur mort, parce que cela fait sécher leur nourriture. Les boîtes de poudre à pâte, celles à moutarde, sont très commodes pour ces envois.

PRUNES.

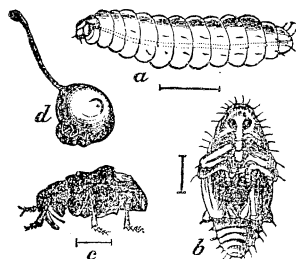
Le Charançon.—(*Conotrachelus nenuphar*, Herost.)

Fig. 15.—Le Charançon.

Cet insecte, qui a été si destructif dans les sections plus anciennes de la province, a pénétré ici. Notre district, autrefois si fameux pour ses prunes, court le risque de perdre sa réputation, à moins qu'on ne trouve quelque remède. Le mal est que beaucoup de nos cultivateurs, qui ne sont pas des observateurs attentifs, ne savent pas pourquoi ils trouvent le sol sous leurs pruniers couvert de fruits nouvellement formés, de la grosseur d'un pois et au-dessus, et en conséquence ne font rien pour prévenir les déprédations du charançon.—R. J. DOYLE, Owen-Sound.

M. George Henry, de Bowmanville, rapporte: "Une belle récolte de prunes a mûri, mais la quantité de fruits qui avaient noué sur les arbres était si grande, que les ravages du charançon peuvent avoir encore été considérables. Il ne reste à peu près plus un cerisier dans la contrée, tant a prévalu le nodule noir (*Black knot*), et les quelques cerises qu'on récolte sont véreuses." D'après une correspondance plus récente, le fils de M. Henry, M. Thomas Henry, sur ce dernier point, croit devoir attribuer les dégâts aux charançons, car il en a souvent fait tomber en secouant les cerisiers. Il a aussi remarqué que les arbres les plus rapprochés des pruniers sont les plus sévèrement attaqués.

"Le charançon nuit énormément à nos récoltes de prunes, et non-seulement les prunes, mais les cerises aussi ont à souffrir de son insatiable appétit. Il y a longtemps qu'il est chez nous et il est assez bien connu. La seule méthode en usage contre lui est de secouer les arbres pour le faire tomber dans un drap étendu au-dessous, et l'ayant pris, lui faire ensuite court procès. Je trouve que les services des poulets de Livourne (*Leghorn*) sont ici très à propos. Je n'ai pas besoin de drap. Je secoue simplement les arbres, eux font les prisonniers et les exécutent sans délai."—R. W. STARR, Port-Williams, N.-E.

Il est évident que certaines prunes ne sont pas attaquées par le charançon autant que d'autres. A la dernière réunion de l'Association Pomologique de la Nouvelle-Ecosse, il y eut une longue discussion au sujet de la prune "Masters," variété obtenue à Kentville, N.-E. Cette prune, dit quelqu'un, était presque exempte des attaques tant du nodule noir que du charançon. Le Rév. G. F. Day, en réponse à la suggestion que cet arbre étant peut-être un bon producteur, l'attaque n'était pas remarquée, dit qu'au contraire ce n'était pas un producteur remarquable, qu'il en avait examiné des arbres durant toute la saison, et n'avait jamais pu découvrir le travail du charançon, soit sur les fruits tombés sous les arbres, soit sur ceux qui avaient souffert sur les branches. Comme il a été dit ci-dessus sous le titre "Ver de la pomme," il a été fait pendant la dernière ou les deux dernières années des expériences qui ont résulté en un succès des plus remarquables et des plus inespérés dans le traitement du charançon, en aspergeant les pruniers aussitôt que les fleurs tombent avec du vert de Paris ou du pourpre de Londres. Si on n'aspergeait que chaque second arbre dans un même rang ou un même verger, on a trouvé que ceux-là seuls n'étaient point attaqués, tandis que les autres laissés sans protection étaient sérieusement infestés. Cette découverte est de la plus grande importance, et si on use régulièrement de ce remède et

qu'on élève des variétés de prunes exemptes des attaques, il n'y a aucun doute qu'avant longtemps nous aurons triomphé aussi bien du charançon de la prune que du barbeau de la pomme de terre.

VIGNE.

Les dommages causés à la vigne par les insectes n'ont pas été aussi sévères l'année dernière que d'ordinaire. On s'est plaint, cette année, dans le district d'Ottawa, de l'altise bleuâtre (*Haltica chalybea*), qui attaquait les bourgeons des vignes Concord Salem, Martha et Brighton.

Le Phylloxéra de la vigne.—(*Phylloxera vastatrix*, Planch.)

Un grand nombre de questions m'ont été adressées pour savoir si nous avions en Canada le véritable phylloxéra de la vigne. Il n'y a pas de doute que nous l'avons, et le Prof. Saunders, de London, me dit qu'il en a rencontré plusieurs fois dans l'ouest du Canada, où cet insecte a fait de sérieux dégâts à la vigne dans les jardins et les petits vignobles. Cependant, considérant que l'on a depuis longtemps le phylloxéra en Canada et qu'il n'a jamais causé que des dommages peu considérables, je pense que nous n'aurons jamais à en souffrir d'une manière aussi sérieuse que certains autres pays. Nous pouvons aussi espérer qu'avant longtemps l'étude que l'on fait de cet insecte amènera la découverte de quelque remède pratique.

En revenant de la côte du Pacifique, l'été dernier, j'eus le plaisir de voyager avec le Prof. Dwinelle, conférencier sur l'agriculture pratique à l'université de Californie. Il m'entretint de quelques expériences importantss qu'on fait actuellement sur les terrains de l'université, dans le but de greffer les meilleures vignes sur la vigne indigène (*Vitis Californica*) qu'on dit à l'épreuve du phylloxéra. J'ai aussi appris plus tard du Prof. Rivers, de la même université, que "si l'on réussit avec les portegreffes résistants on ne fera usage que de vignes greffées. Cette méthode est maintenant à l'essai dans les jardins de l'université."

J'ai reçu de M. F. B. Caulfield, de Montréal, un joli petit barbeau (*Phytonomus amonus*) que lui avait envoyé. M. G. J. Jack, de Châteauguay-Bassin, Québec, en lui disant que l'insecte perforait les ceps de vignes.

En 1884, le barbeau de la rose (*Macrodactylus subspinosus*) fut très nuisible aux vignes dans le comté de Simcoe, particulièrement dans les cantons de Walsingham, Charlotteville et Middleton. L'excellent remède qui suit m'a été communiqué par M. J. B. Carpenter, de Simcoe, Ontario :—

"En 1883, j'avais promesse d'une grosse récolte de raisins, et en allant dans mes vignes une après-midi en juin, je trouvai des milliers de barbeaux de la rose détruisant les fleurs et les jeunes grappes—les feuilles en étaient littéralement couvertes et ils menaçaient d'une destruction totale, si bien que je me décidai à tenter quelques expériences. Il tomba une forte averse de pluie vers le soir, et après qu'elle fut passée, je pris un petit balai et le plongeai dans du goudron, ayant un enfant avec moi pour allumer la torche. Je fis le tour et enfumai chaque plant, passant la flamme rapidement afin de ne pas faire de mal aux pampres; nous suivîmes ainsi tout le vignoble en peu de temps et dépensâmes moins d'un demi-gallon de goudron. Le matin suivant on ne pouvait plus voir un seul barbeau. Je n'ai pas eu occasion de recourir à ce moyen depuis, mais je suis certain que ce sont les fumées épaisses du goudron qui produisirent l'effet."

GROSEILLES.

La mouche à scie du gadelier (*Nematus ventricosus*), importée d'Europe, pour n'avoir pas été traitée de bonne heure avec l'ellébore, a causé des dommages considérables dans certaines sections. Le ver de la groseille (*Drakuma convolutella*, Hub.) bien que signalé dans plusieurs districts, ne paraît pas avoir fait grand mal. J'ai rencontré cette espèce ou une espèce voisine en petit nombre dans les jardins de M. John Murray, à Spence's Bridge, C.-B. et ai aussi entendu parler de ses dégâts à Cowichan, I. V.

Remèdes.—On a suggéré de saupoudrer les arbustes au printemps avec de la chaux éteinte à l'air, afin d'empêcher les papillons de déposer leurs œufs sur les jeunes fruits. Le ramassage à la main est aussi un bon remède. Lorsque les baies sont attaquées, elles rougissent prématurément et doivent être aussitôt ramassées et détruites.

Le Pou du gadelier.—(*Myzus ribis*, L.)

J'ai reçu deux rapports de ravages de cet insecte, l'un venant de la Nouvelle-Becosse, où de grands dommages ont été faits aux groseilliers, l'autre de l'île Vancouver.

M. Isaac Shaw, de Berwick, écrit :—“ Depuis cinq ans un petit insecte attaque ici les groseilliers ; il fait flétrir tout le feuillage et résiste à la chaux, aux cendres, à la saumure et aux drogues de toute espèce qu'on a essayées. Le Dr Middlemas, après avoir appliqué sans succès tous les remèdes qu'il a pu imaginer, a arraché de superbes groseilliers qui, avant d'être attaqués par cet insecte, avaient rendu de grosses récoltes de beaux fruits. Un nombre considérable de groseilliers ont été plantés dans cette vallée ces deux dernières années, et si aucun remède ne peut être trouvé pour arrêter les ravages de cet ennemi, ceux qui récoltent de petits fruits en souffriront grandement.”

Remèdes.—En général ces insectes ne se montrent pas en nombre suffisant pour opérer une destruction telle que celle dont parle M. Shaw ; si toutefois c'était le cas, il y a certains remèdes qu'on peut toujours employer et qu'on trouvera efficaces. Le seringage des arbustes avec une infusion de pyrèthre additionnée d'un peu de savon, avec une émulsion d'huile de charbon ou avec de l'eau phéniquée aurait infailliblement détruit les insectes.

GADELLES.

Le Charançon du gadelier.—(*Anthonomus rubidus*, Say.)

Immédiatement avant que les gadelles blanches changent de couleur et mûrissent, on remarque souvent, à Ottawa, qu'un grand nombre brunissent et sèchent, puis tombent sur le sol ou pendent à la grappe. En ouvrant ces baies desséchées, on trouve un petit ver blanc, qui plus tard s'y creuse une cellule pour se transformer et devenir enfin un petit charançon, d'un brun rougeâtre. Cet insecte dans quelques jardins n'a pas détruit moins de 5 pour 100 de la récolte. On dit qu'il attaque aussi la framboise ; mais je ne m'en suis pas aperçu à Ottawa, même dans les jardins où ses attaques sur les gadelles blanches ont été des plus sévères.

M. S. Greenfield, d'Archville, près d'Ottawa, rapporte qu'une espèce de pou de l'écorce a été très nuisible à ses gadeliers. Le bois produit était très court et les fruits amers et désagréables au goût.

La perceuse du gadelier (*Ageria tipuliformis*, L.), importé d'Europe, commet chaque année des dévastations considérables et est très répandu dans toute la Puissance. La chenille se creuse une galerie de deux ou trois pouces en descendant à l'intérieur des tiges de gadeliers rouges, blancs et noirs, détruisant la moelle et une partie du bois. Le papillon se montre au mois de juin et est un joli petit insecte, ressemblant dans son apparence générale à une petite guêpe.

M. R. W. Starr, écrivant de Port-Williams, N. E., dit :—“ Cet insecte est très répandu et fait beaucoup de mal aux gadeliers dans cette localité. Il n'y a guère de jardin dans ce comté où l'on ne voie des signes de sa présence.”

Le seul remède qu'on puisse encore suggérer est de tailler court et d'enlever tout le bois infesté pour le brûler, afin d'empêcher les chenilles qu'il contient d'achever leurs transformations.

Les attaques mentionnées ci-dessus sont les seules sérieuses sur les arbres fruitiers dont on se soit plaint l'année dernière ; mais outre tout ce qui est cité ici, j'ai encore une masse considérable de renseignements contenus dans des notes et des lettres de mes correspondants, et qui seront plus tard d'une grande utilité.

ARBRES FORESTIERS ET D'ORNEMENT.

CONIFÈRES.

De tous les insectes nuisibles contre lesquels l'entomologiste économique a à lutter, nuls ne sont plus difficiles à combattre que ceux qui attaquent les géants des forêts. Quand on considère que dans la Colombie-Britannique on a des cèdres de plus de 300 pieds de haut avec un diamètre quelquefois de 17 pieds, l'incapacité de l'homme à les protéger contre leurs ennemis d'entre les insectes est manifeste. Toutefois, sur les arbres d'ornement dont nous embellissons et assainissons nos rues et nos jardins, nous pouvons obtenir un certain succès, et aujourd'hui, au moyen des différents appareils ingénieux qui ont été construits à Washington sous l'habile surveillance du Prof. Riley, il est peu de nos arbres d'ornement qui ne puissent être aisément protégés, en aspergeant leur feuillage avec des compositions toxiques. Pour les insectes qui attaquent les arbres forestiers, une application semblable, en grand, des remèdes telle qu'il la faudrait, est hors de question, et tout ce que nous pouvons faire est d'attirer et de protéger leurs ennemis naturels de tout notre pouvoir.

LE MÉLÈZE D'AMÉRIQUE—ÉPINETTE-ROUGE OU TAMARACK.

La Mouche à scie du mélèze.—(*Nematus Erichsonii*, Hartig).

Dans mon dernier rapport, j'ai mentionné les ravages de la mouche à scie du mélèze sur les épinettes rouges, dans le Nouveau-Brunswick, dans Québec et dans une partie d'Ontario. Cette attaque alors si sérieuse ne paraît pas avoir augmenté pendant l'été de 1885, dans les mêmes proportions que les deux saisons précédentes, ni autant que je l'avais craint à en juger par le passé. L'insecte a fait son apparition à Ottawa, et toutes les colonies observées ont été promptement détruites par M. W. H. Harrington, en juillet. Dans les districts infestés, l'attaque ne paraît pas avoir été aussi remarquée qu'auparavant, et je crois que nous pouvons, avec raison, espérer que ce fléau disparaîtra bientôt.

M. P. A. Fisher (M. P.), écrivant de Brome, Qué., où il m'avait emmené en 1884, pour visiter certains arbres dont plusieurs étaient entièrement dépouillés de leur feuillage, s'exprime comme suit : "J'ai examiné les épinettes rouges plusieurs fois depuis mon retour en juillet, mais n'ai remarqué aucune destruction comparable à celle que nous avons vue l'année dernière."

Le Dr A. S. Packard, fils, agent spécial du ministère de l'agriculture à Washington, dans son Second rapport à l'entomologiste sur la cause de destruction des arbres forestiers dans le nord de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etat de New-York, fait les remarques encourageantes qui suivent : "En somme, quoiqu'une petite proportion des mélèzes ait été détruite par cette chenille, cet arbre vigoureux, bien que dépouillé de ses feuilles durant deux étés successifs, paraît, dans la plupart des cas, survivre à ce dépouillement, et cet été il pousse de nouveau des feuilles, il est vrai beaucoup plus courtes. Dix pour cent, peut être, de nos mélèzes du nord ont péri par les attaques de cette chenille. Très probablement le nombre de ces insectes diminuera l'année prochaine (1885), et l'espèce peut devenir en définitive aussi rare qu'elle l'a toujours été en Europe, jusqu'à ce qu'une diminution dans le nombre de ses insectes parasites naturels, et des circonstances climatologiques favorables, amènent sa multiplication dans des proportions inquiétantes."

Quant aux effets de la défoliation des épinettes rouges par cet insecte, on m'a rapporté qu'en bien des cas, après l'attaque, les feuilles dans chaque fascicule qui avaient été mangées jusqu'à la base, reprenaient leur développement jusqu'à atteindre la longueur d'environ un quart de pouce. Ce peu de feuillage, je n'en ai point de doute, a permis aux arbres de conserver leur vitalité. Il est probable que chaque année un plus grand nombre de nos insectes parasites attaquent la mouche à scie du mélèze; ainsi, un renseignement important me vient de Québec, où le révérend T. W. Fyles, de Québec-Sud, a trouvé les chrysalides attaquées en grand nombre par quelque insecte ravisseur inconnu. Il écrit en date du 12 novembre 1885 :—

“ Je vous envoie ci-joint quelques cocons du *N. Erichsonii* que j'ai recueillis au commencement du printemps. A mon retour de London, j'ai visité les endroits où les insectes étaient si abondants, et, chose étrange, chaque cocon que j'ai trouvé avait été percé à une extrémité et la chrysalide n'y était plus. Je vous envoie quelques-unes de ces enveloppes vides. Quels ont été les agresseurs—barbeaux, larves parasites, ou quoi d'autre ? Evidemment ils ont parfaitement accompli leur mission. Je n'ai pu trouver un seul cocon intact. Je pense que c'est là une importante découverte.”

A la demande si ce n'était peut-être pas de vieux cocons de l'année précédente, M. Fyles donne la réponse qui suit :—

“ Après la réunion de la Société Entomologique d'Ontario, me rappelant votre demande, j'allai à l'endroit chercher des cocons pour vous ; mais tandis qu'à ma précédente visite j'avais trouvé des quantités de cocons en parfait état et pas un de vide, je ne trouvais cette fois que des cocons vides et pas un d'entier. Je pensai d'abord que les insectes ne se trouvant pas dans une situation convenable, s'étaient peut-être ouvert un passage pour sortir et aller chercher d'autres retraites, et je creusai plus profondément et examinai les alentours, mais j'abandonnai bientôt cette idée, me rappelant que j'avais d'autres cocons recueillis au même endroit exposés dans l'embrasure d'une fenêtre de mon cabinet d'étude, et d'autres encore que j'avais emportés avec moi dans mon voyage, tous intacts. Je ne puis qu'en venir à la conclusion que les cocons exposés avaient été attaqués par des insectes ravisseurs.

“ Vous aurez remarqué que les cocons vides sont de la même texture et de la même couleur que ceux qui sont entiers. Supposez que les cocons dont les insectes étaient sortis, l'année dernière, fussent restés en place jusqu'au moment de ma découverte, certainement ils auraient été plus endommagés, plus salis et froissés que ceux que je vous ai envoyés.”

Les cocons que je reçus étaient tout tachés par la terre humide, mais après les avoir lavés et comparés, je pense que M. Fyles a raison.

D'après la nature de l'attaque de la mouche à scie et l'habitat des mélèzes dans des marais tourbeux, on ne peut suggérer aucun remède. Sur l'épinette rouge indigène et le mélèze d'Europe cultivés comme arbre d'ornement sur des pelouses, les ravages de cet insecte ont été arrêtés en aspergeant les arbres d'ellébore. C'est ce qui a été fait à Sainte-Anne, Québec, sur les terrains de l'honorable J. J. C. Abbott.

ÉPINETTES OU SAPINS.

Des renseignements m'ont été demandés de Québec et du Nouveau-Brunswick au sujet de dommages qu'éprouvaient les forêts d'épinettes, et quelques échantillons de branches montrant l'œuvre de la chenille des bourgeons de l'épinette (*Tortrix fumiferana*) m'ont été expédiés du Nouveau-Brunswick; mais je ne pense pas que cet insecte soit la cause du dommage dont on se plaint, et les résultats des investigations du Dr Packard, dans le nord de l'Etat de New-York, le Maine et le Nouveau-Brunswick, me font croire que le dommage résulte des attaques de petits barbeaux, *Scolytides*, qui attaquent les troncs d'arbres croissant avec vigueur. Je n'ai pu réussir encore à me procurer des spécimens, mais on m'en a promis une bonne provision l'été prochain ; les espèces pourront alors être identifiées.

M. Edward Jack, qui a passé bien des années dans les forêts du Nouveau-Brunswick, et qui est un excellent observateur, a, m'a-t-il dit, remarqué la maladie de l'épinette noire (*Abies nigra*), il y a environ dix ans, lorsque son attention fut attirée sur le sujet par d'abondants débris épars sur la neige en hiver sous les épinettes. Il en attribua d'abord la cause aux travaux des pics dans leur chasse aux larves, mais il remarqua ensuite que le faite des arbres était rougi. Les dégâts étaient surtout apparents sur les hauteurs, où les arbres sont le plus denses et ne sont jamais éclaircis.

M. Jack pensait que le seul remède était un prompt abattage des arbres attaqués aussitôt que la maladie était signalée. S'ils meurent avant d'être abattus, on ne peut en faire du bois marchand. Les forêts d'épinettes sont différentes de celles de mélèzes d'Amérique. J'ai remarqué, depuis 25 ans, qu'aussitôt que les mélèzes sont éclaircis, les arbres qui restent deviennent malades, mais si l'on éclaircit les épinettes,

celles qui restent profitent et la maladie est arrêtée. Lorsque l'épinette croît parmi les cèdres (*Thuja occidentalis*), sur des terrains bas, elle est bien moins sérieusement attaquée que lorsqu'elle croît en massifs compacts; de fait, plus la forêt d'épinettes a de valeur, plus l'attaque est sérieuse."

M. C. E. Towle, A.F., de Lachine, Québec, m'informe que cette "maladie de l'épinette" fut très sérieuse il y a un an ou deux dans le canton de Windsor, sur la rivière Saint-François, aussi bien que dans Dudswell et les cantons environnants.

Nous pouvons encore sur ce point trouver de l'encouragement dans le rapport du Dr Packard, déjà mentionné. Il dit, après avoir récapitulé les résultats de ses investigations: "Nous apprenons de différentes personnes que le mal décroît maintenant, et sans aucun doute, si, au moins, près des fermes et des villages, on pouvait abattre et enlever les épinettes mortes, laissant cependant les jeunes arbres, une nouvelle venue d'épinettes surgirait, qui, dans 40 ou 50 ans, aurait une grande valeur pour son bois."

La Mouche à scie de l'épinette.—(*Lophyrus abietis*, Har.)

Cet insecte a été élevé et capturé sur des épinettes à Ottawa, par M. W. H. Harrington. Des larves qui, d'après le Bulletin du Dr Packard sur les insectes nuisibles aux arbres forestiers et d'ornement, appartiennent à cette espèce, quoique différant un peu en apparence de celles qu'il a trouvées sur l'épinette, ont aussi été remarquées en nombres considérables sur le cèdre.

M. Brodie, de Toronto, dit aussi avoir rencontré la mouche à scie de l'épinette près de cette ville. Il recueillit un grand nombre de larves et les éleva jusqu'à maturité; il trouva qu'elles variaient beaucoup quant à l'époque de leurs transformations. Il ne leur découvrit aucun parasite.

PINS.

M. J. Goldie, de Gueph, a donné un excellent exemple et a bien mérité du pays. Il y a quelque temps, il importa d'Europe une collection de pins d'ornement. En les plantant, il remarqua qu'ils étaient attaqués par quelque charançon tout près de la racine. Les galeries s'étendaient non-seulement sous l'écorce, mais aussi dans la substance du bois. Aussitôt qu'il eut reconnu la chose, il arracha ses arbres et les brûla sans retard, arrêtant ainsi le mal avant que les insectes eussent pu s'établir dans le voisinage.

Sur la côte du Pacifique, les magnifiques conifères paraissent comparativement à l'abri des insectes qui attaquent les arbres vigoureux.

A Spence's Bridge, Colombie-Britannique, j'ai eu l'occasion d'examiner les bois de *Pinus ponderosa*. Ce beau pin croît çà et là, en nombres restreints, dans tout l'intérieur de la Colombie-Britannique, et son bois était presque le seul bois de chauffage, avant l'achèvement du chemin de fer du Pacifique canadien. Les arbres vivants paraissaient complètement exempts de toute attaque d'insectes, bien que plusieurs espèces de *Buprestides* aient été capturés sur des piles de bois de corde au pied de la montagne.

M. Murray eut la bonté de se procurer des chevaux et nous montâmes dans les montagnes pour y examiner les arbres. Un bon nombre d'insectes furent capturés, mais aucun n'était d'un intérêt économique, sauf une chenille qui fut trouvée creusant dans les cônes du *Pinus ponderosa*, et en détruisant les graines; nous n'en découvrimmes qu'un petit nombre et je n'ai pu réussir à les élever à maturité. En 1881, où cet insecte était beaucoup plus commun, M. Albert J. Hill, ingénieur civil, m'en avait déjà parlé. M. Hill m'écrivait alors: "Les cônes sont partout attaqués par une petite chenille blanche, qui travaille en partant du centre, et suivant les spirales du cône, elle détruit toutes les graines, si bien qu'il est difficile de s'en procurer de bonnes."

En remontant la rivière Fraser, je trouvai le sapin de Douglas attaqué par un grand nombre de barbeaux perce-bois, et l'agile petit Bupreste, *Melanophila Drummondii*, Kirby, se voyait partout en grande abondance sur l'écorce. A Kamloops, un seul spécimen de *Monohammus confusor* fut capturé au moulin de MM. McIntosh et Mara.

BOIS FRANCS OU DURS—ÉRABLES, CHÊNES, ETC.

Le Rongeur de l'érable à sucre.—(*Glycobius speciosus*, Say.)

On m'a envoyé plusieurs spécimens de ce beau barbeau à apparence de guêpe en m'en demandant le nom, et on dit qu'il a causé des dommages considérables aux arbres d'ornement dans les villes. L'insecte parfait a presque un pouce de longueur et est agréablement orné de bandes jaunes. On le reconnaît facilement par une marque en forme de W sur les épaules avec une bande en demi-cercle au-dessus et une autre au-dessous un peu plus éloignée, les deux ensemble formant presque un cercle autour du W; il y a ensuite une large bande noire; le dernier tiers des élytres est jaune, portant deux taches noires rondes et une bande noire au-dessus.

Remèdes.

Les insectes parfaits se montrent vers la première semaine de juillet et peuvent se rencontrer jusqu'en août. Lorsqu'ils deviennent très nombreux, on peut les empêcher de déposer leurs œufs sur le tronc des arbres d'ornement en lavant l'écorce avec une solution de savon ou d'acide phénique. Les rongeurs peuvent aussi être détruits sur les arbres infestés en coupant le bois ou en introduisant une broche dans leurs trous aussitôt qu'on reconnaît leur présence, au printemps, par la moulée qu'ils rejettent de leurs galeries.

La Coupeuse de feuilles de l'érable.—(*Incurvaria acerifoliella*, Fitch.)

Les érables à bois dur (*A. saccharinum* et *A. saccharinum*, v. *nigrum*), dans bien des endroits autour d'Ottawa, ont été quelque peu attaqués par les curieuses larves porteuses de ce joli petit papillon; mais le 12 septembre dernier on pouvait en voir des quantités immenses détruisant le feuillage dans les bois contigus au parc de Rideau-Hall. Les érables sur un espace d'environ 4 acres étaient tout dépouillés de leur feuillage et les cases aplaties en forme de disques qui étaient tombées des feuilles, formaient un tapis sur le sol; on en voyait aussi en quantités sur les troncs; celles-ci avaient probablement été jetées à terre par le vent avant leur maturité et retournaient au feuillage chercher leur nourriture. Il y avait parmi les érables quelques hêtres qui avaient été attaqués lorsque les feuilles d'érable avaient fait défaut. Le dommage était très sérieux, car les feuilles étaient tellement percées et réduites à leur squelette, que les bois au lieu d'être verts avaient une teinte jaune-crème. Les chenilles adultes ont environ un quart de pouce de longueur, elles ont la tête brune aplatie, le reste du corps d'un blanc sale. Elles taillent dans les feuilles de petites pièces oblongues dont elles font les cases, qu'elles portent avec elles tout en cherchant leur nourriture. La case paraît être fixée par un côté sur la feuille, tandis que la chenille ronge la partie verte de la surface supérieure, en cercles ou en portions de cercles, laissant les nervures et la partie de dessous intacte. Lorsqu'elle a dévoré tout ce qui est à sa portée, elle se transporte plus loin. Les cases de la chenille arrivées à maturité sont formées de quatre pièces, dont deux d'environ $\frac{1}{2}$ pouce en diamètre, et les plus grandes d'environ $\frac{3}{8}$. Quand elles ont atteint toute leur grosseur, en septembre, à Ottawa, les chenilles se laissent tomber sur le sol avec leurs cases, dans lesquelles elles se transforment en nymphes en quelques jours, mais dont elles ne sortent à l'état de papillon qu'assez tard le printemps suivant. Le papillon est ainsi décrit par Packard, dans son ouvrage sur les insectes nuisibles aux forêts et aux arbres d'ornement:—"Le papillon a de longues ailes étroites et pointues, les antérieures d'un bleu d'acier brillant, les postérieures d'un brun enfumé avec réflexions purpurines. Il y a entre les antennes une épaisse touffe de poils dressés d'un jaune-orange brillant (Fitch)."

Le révérend T. W. Fyles, de Québec-Sud, m'envoie le rapport suivant de dégâts semblables: "Cet insecte était très abondant dans le comté de Missisquoi en 1881. Je l'ai particulièrement remarqué dans les bosquets d'érables de l'honorable G. B. Baker, M.P., et de M. G. F. Shufelt, près du village de Sweetsburgh, Que. Les feuilles dans de vastes érablières toutes entières étaient tellement réduites en squelettes qu'elles présentaient une apparence brune et grillée très singulière. On aurait

dit qu'une flamme brûlante avait passé dans de grandes étendues de ces bois. Des myriades de chenilles dans leurs enveloppes en forme de disques se voyaient sur les feuilles, les troncs des arbres et sur les broussailles. La saison suivante, des nuées d'insectes parfaits s'élevaient du feuillage s'il était secoué par les passants."

CHÊNES.

Les chênes, qui parfois ont grandement à souffrir des insectes, n'ont pas été envahis autant que d'ordinaire. En 1884, les insectes suivants étaient très abondants, mais ne se sont pas montrés cette année en assez grand nombre pour être considérés dangereux.

Edema albifrons, Sm.-Abb., s'est montré en grand nombre, et a nui beaucoup tant aux chênes qu'aux érables à Ottawa.

Chisocampa distria, Hub. (*C. sylvatica*, Har.), la chenille à tente des forêts, a été très nuisible dans certaines parties de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, j'ai appris qu'elle avait dépouillé de leur feuillage de grandes étendues de forêts de bois dur. Dans la Colombie-Britannique, les chênes ont été souvent totalement dépouillés par les chenilles d'une géométre. On ne s'y est cependant plaint, l'année dernière, d'aucune des espèces mentionnées ci-dessus. Les chênes nourrissent un nombre immense d'insectes. L'intéressante note qui suit est de M. W. Brodie, de Toronto, naturaliste passionné et membre éminent de la Société d'Histoire Naturelle de Toronto. Voici ce qu'il écrit sur le nombre d'insectes d'entre les Hyménoptères seulement, qu'on trouve sur le chêne :—

" Nous avons, autour de Toronto, quatre espèces de chênes très abondantes. Sur ces arbres nous avons 13 différentes espèces de galles produites par 11 espèces de Cynipides, et renfermant encore au moins 9 espèces de locataires (*Inquilines*) ou insectes qui vivent dans ou sur les galles, sans cependant les produire eux-mêmes. Les Cynipides sont en outre infestés par 13 espèces de parasites hyménoptères, les locataires par au moins 5 ; c'est à dire que nos galles de chênes contiennent environ 33 espèces différentes d'insectes."

Je n'ai reçu aucun rapport d'attaques sérieuses des insectes, observées sur les autres bois francs, durant la dernière saison.

PLANTES DE JARDINS.

Les insectes qu'on m'a signalés comme nuisant aux plantes à fleurs dans les jardins sont en très petit nombre. Les Noctuelles (*Cut worms*) ont fait de grands ravages parmi les plantes de couches transplantées au printemps. Le remède préventif suivant, que j'ai trouvé très efficace, est donné par M. Lintner dans sa brochure sur les Noctuelles. Bandes de fer-blanc—appareils simples, bon marché et durables :— Chaque bande de fer-blanc de 2 pouces de large, dix pouces de long, est roulée en cercle avec un étroit repli aux deux bouts, de manière à pouvoir les accrocher ensemble. Voici ce qu'on dit de ses avantages :—

" On dirait un cercle magique ; jamais un ver gris ne le franchit. On peut fermer ce cylindre et le placer autour de chaque plante, l'y laissant jusqu'à ce que la plante soit enlevée à l'abri des vers ; ensuite on peut le décrocher et le conserver pour une autre année. Il faut peindre l'intérieur, autrement le fer blanc tout neuf et poli concentrant les rayons du soleil pourrait faire périr le plant. Ces bandes coûtent environ \$1.50 le 100, et dureront fort longtemps si elles sont peintes." (*Country Gentleman*, 31 mai 1877, p. 348.) J'ai trouvé que des boîtes à tomates dont les deux fonds ont été enlevés, protègent parfaitement contre ces insectes incommodes, et dans le cas de plantes de choix, on est amplement récompensé de la peine que l'on prend.

Lorsque les vers gris se montrent en grand nombre, comme c'est souvent le cas dans les jardins neufs, il faut les empoisonner. Le professeur Riley, dans son rapport annuel pour 1884, donne comme remède le plus efficace pour délivrer une terre des vers gris, l'emploi de paquets empoisonnés de quelque plante succulente, et rapporte l'expérience du Dr A. Ormler, de Wilmington Island, Georgie, qui disait : " Mon traitement des vers gris a été, ces dernières années, de les faire disparaître du champ

avant que la récolte qu'ils menaçaient eût poussée ou que rien eût été planté. En plaçant le long des rangs de mes melons d'eau, des feuilles de choux et des paquets d'herbes, que je visitais tous les jours, j'ai pris 1538 vers sur environ un quart d'acre, avant la levée de la graine, et n'ai ensuite perdu qu'un seul plant de melon. J'ai pris un matin 58 vers de toutes grosseurs sous une seule feuille de navet." Le professeur Riley a suggéré comme perfectionnement de cette méthode d'empoisonner les feuilles placées comme pièges, de manière à s'épargner la peine de recueillir et de détruire les vers. C'était une heureuse suggestion, car les vers ont ainsi été détruits sans autre travail que de renouveler les pièges deux ou trois fois. Il dit : " Nous nous servions surtout de trèfle arrosé d'une solution de vert de Paris et placé à intervalles entre les rangs, en paquets lâchement attachés; l'effet est double: l'appât conserve longtemps sa fraîcheur et leurre par l'abri qu'il offre."

Une attaque très remarquable des vers eut lieu au printemps dans le voisinage de Victoria, I. V., Colombie-Britannique; la plupart des récoltes souffrirent, mais les oignons tout particulièrement.

Les rosiers qui n'avaient pas été surveillés de près avaient dans bien des cas fort laide apparence: le ver-limace du rosier (*Selandria roseæ*, Harr.), avait dévoré toutes les parties vertes des feuilles, ne laissant que les squelettes. Lorsqu'on les remarqua au commencement de l'attaque, en y portant attention aussitôt, on peut facilement en débarrasser les rosiers par un seringage d'ellébore ou de pyrèthre. Le climat égal de l'Île Vancouver convient aux plus belles variétés de roses françaises et anglaises, et en conséquence ces belles fleurs y sont fort cultivées. Dans les mois de mai et juin on les trouva, dans quelques jardins, sérieusement infestées de pucerons verts. On trouva le traitement suivant efficace pour les détruire. On remplit à moitié un vase ouvert d'une forte eau de savon bouillante où l'on mit environ $\frac{1}{4}$ d'once de tabac; lorsque le liquide fut suffisamment refroidi, les jeunes pousses couvertes de pucerons furent ployées de manière à y plonger et y furent balancées deux ou trois fois de droite à gauche. Un traitement semblable fut suivi avec succès par M. P. T. Johnson, de Cadboro Bay Road, Victoria, I. V., sur de jeunes cerisiers dans sa pépinière. Au lieu de tabac, une cuillerée à bouche de poudre de pyrèthre aurait peut-être eu un meilleur effet. Un autre insecte qui fit du tort aux rosiers aux environs de Victoria, était très abondant dans le jardin de l'honorable Joseph W. Trutch. C'était un petit *Erythroneura* blanc, appelé ordinairement thrip de la rose, qui attaque les roses, en suçant la sève au dessous des feuilles, les desséchant et les faisant tomber prématurément. Ces insectes subissent leurs transformations sur la plante qu'ils envahissent, et comme ils sont loin d'être aussi actifs à l'état de larves et de nymphes qu'à l'état parfait, c'est dans ces premiers états qu'il faut les détruire avec l'infusion de tabac ou de pyrèthre dans l'eau de savon. Comme ils se tiennent sous les feuilles, le seringage peut seul les atteindre. On peut aussi faire usage d'un mélange à sec d'une partie de pyrèthre et de 20 de farine, que l'on souffle en dessous, mais c'est moins sûr que le seringage.

Une attaque intéressante m'a été signalée par M. J. J. Cowley, Victoria, I. V., qui a eu un grand nombre de jeunes œillets de Chine détruits par la larve d'une petite anthomie. L'attaque fut d'abord remarquée vers le milieu de mai. Les œufs paraissent être déposés à la base des feuilles supérieures. Le petit ver qui en sort s'enfonce sous l'épiderme de la base des feuilles et de là au bout de quelque temps prolonge sa galerie dans le centre de la tige. M. Cowley remarqua qu'ils "n'attaquaient pas les gros pieds de bouquet-parfaits (*Sweet-Williams*), mais seulement les petits, de même que les jeunes œillets incarnats et autres espèces d'œillets qui avaient moins de cinq ou six feuilles. Ils détruisirent entièrement un grand nombre de mes jeunes plants. Lorsque je remarquai que mes œillets de Chine périssaient, j'appliquai des cendres fines et j'ai lieu de croire qu'elles furent un préservatif. Je pense qu'en les saupoudrant de cendres ou de chaux, de manière que ces substances puissent descendre entre les feuilles dès que se montre la mouche ou auparavant, on l'empêcherait sans doute d'y déposer ses œufs." Les vers quittèrent les plantes vers le 1er juin et s'enfoncèrent dans le sol pour subir leurs transformations. Les mouches se montrèrent environ 10 jours plus tard. Un fait intéressant à l'égard de cet insecte, est

que j'en trouvai un ver à Ottawa qui détruisait les ceillets d'Inde précisément de la même manière que ceux du jardin de M. Cowley, et qui produisit une mouche en apparence identique à celles qu'il obtint pour moi à Victoria.

M. Cowley se plaignait aussi que " le phlox de Drummond, l'ibéris et quelques autres plantes, aussitôt qu'elles se montraient à la surface du sol, étaient sérieusement attaquées par un très petit insecte n'ayant pas la moitié de la grosseur de la mouche du navet. Ils étaient si petits que je crus d'abord les plants couverts de poussière, jusqu'à ce qu'enfin je vis les plantes dépérir et alors j'en découvris la cause. Je me servis de cendres pendant quelques jours, et je pense qu'elles produisirent un bon effet." Cet insecte est probablement un petit podure connu sous le nom de *Smythurus hortensis*, Fitch, qui se rencontre très communément dans les jardins en mai et juin, et nuit quelquefois aux pousses des végétaux crucifères, comme choux, cresson et radis.

Parmi les fléaux ordinaires du jardin à fleurs, le papillon du chou (*Pieris rapae*) doit être maintenant considéré comme un très sérieux ennemi. Dans toutes les parties du Canada où a pénétré cet insecte, il paraît préférer le réséda odorant (mignonette) aux plantes crucifères—sa nourriture propre.

Depuis quelques années, des tiges de soleils ou tournesols (*Helianthus annuus*) m'ont été périodiquement apportées par des personnes qui désiraient connaître le nom de la larve qui perfore leur moelle. C'est le ver de la superbe mouche *Straussia longipennis*; elle est si abondante à Ottawa qu'il est impossible de trouver un seul pied de soleil qui n'ait pas sa moelle dévorée; mais ce qui est étrange, il ne paraît pas que la plante en souffre.—Ainsi, un pied de soleil géant de plus de 12 pieds de haut et avec de nombreuses branches a été trouvé ayant la moelle rongée et creusée depuis la racine jusqu'aux fleurs mêmes; cependant il avait poussé avec une luxuriance remarquable et était resté vert et vigoureux jusqu'aux premières gelées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER,

Entomologiste honoraire du département de l'agriculture.

A l'honorable

Ministre de l'agriculture,

Ottawa.

APPENDICE 1.

LE VER DE L'OIGNON.—(*Phorbia ceparum*, Meigen).

LETTRE AU JOURNAL LE "CITIZEN," D'OTTAWA, 30 JUILLET 1885.

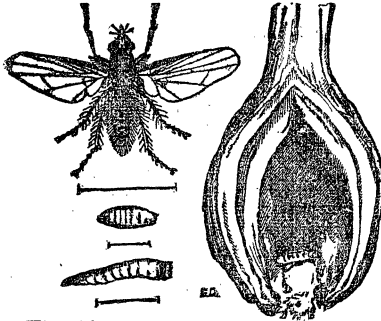


Fig. 16. Mouche de l'oignon et sa larve (grossies).

MONSIEUR.—Je désire vous faire savoir, en réponse à la lettre d' "Un fermier de Nepean," que vous m'avez adressée en me demandant mon avis, qu'aussitôt votre lettre reçue j'ai visité le district indiqué et ai recherché la cause du mal dont on se plaignait. C'est, en réalité, une très sérieuse attaque de ce qui est connu par nos jardiniers sous le nom de Ver de l'oignon. Ce ver est la larve d'une petite mouche appartenant aux Anthomyides, famille à laquelle appartiennent aussi les mouches dont les larves commencent de si grands dégâts dans les radis, les navets et les choux qu'on vient de transplanter. D'autres espèces creusent aussi des galeries entre la peau supérieure et inférieure des feuilles d'épinard et de betteraves. L'attaque en question a déjà causé de grandes pertes, les trois quarts

de la récolte entière étant détruits, mais je crois qu'avec un peu de soins et de travail, une grande proportion de ce qui reste peut encore être sauvée. Pour appliquer des remèdes avec intelligence, il faut savoir quelque chose des habitudes de l'insecte dont nous désirons triompher, et il serait fort souvent avantageux de savoir exactement à quel genre et même à quelle espèce le destructeur appartient. Il y a, je crois, deux ou trois espèces d'Anthomyies presque identiques en grosseur et en apparence, dont les larves détruisent les oignons de toutes variétés et de tout âge, depuis la germination jusqu'à la maturité du bulbe. Mais quoique les insectes parfaits soient si semblables, les habitudes des larves sont différentes, les œufs de l'une des espèces sont déposés à la base des feuilles, et ceux d'une autre sur le bulbe même, les larves l'attaquant par en bas (1). Il est impossible de dire au juste, l'attaque étant si avancée, à quelle espèce l'insecte en question appartient, mais on trouvera probablement que c'est le véritable ver de l'oignon, *Phorbia ceparum*. Il y a plusieurs pontes durant la saison, de sorte qu'il faut une surveillance continuelle. La mouche-mère, qui pond les œufs de la première génération au printemps, passe l'hiver dans la terre à l'état de chrysalide et sort à l'état parfait précisément au moment où l'oignon lève; les œufs, au nombre de cinq ou six (2) sont alors déposés à la base des feuilles les plus basses, et environ une semaine plus tard donnent naissance à de petits vers blancs, qui se frayent un chemin dans le bulbe, entre la tige et la gaine de la feuille; ils ont bientôt entièrement dévoré le jeune bulbe, naturellement encore très petit, et passent ensuite à d'autres, rendant leur présence manifeste par les feuilles qui jaunissent et se fanent. Aussitôt qu'on s'en aperçoit, il faut s'empresse d'arracher (3) tous les oignons affectés au moyen d'un couteau à large lame et les brûler de manière à

1. Un cas est venu à ma connaissance d'une attaque faite dans la tige de l'oignon même, au moins à un demi-pouce au-dessus du bulbe.

(2) Le major O. J. Anderson, d'Ottawa, me montra en août un oignon attaqué, où plus de 100 œufs avaient été déposés au haut des feuilles après un soigneux sarclage; ces œufs restèrent sans éclore.

(3) Mlle Ormerod m'a écrit depuis à ce sujet: "Ne pensez-vous pas qu'au lieu d'arracher les oignons infestés selon l'ancien procédé, il vaudrait mieux verser un peu d'acide phénique très dilué sur chaque bulbe infesté? Le liquide descendrait dans les parties où sont cachées les larves et les tuerait, et cela sans déranger les planches ni nuire aux plantes voisines. Pour la culture subséquente du même sol, il va sans dire que l'acide phénique serait tellement étendu qu'il ne pourrait causer aucun dommage."

détruire entièrement les larves qu'ils renferment. L'importance d'enlever le bulbe en entier avec une portion de terre qui l'entoure est très grande, car si les plants sont simplement arrachés, il est fort probable que les larves resteront dans le sol, car elles ne sont pas toujours à l'intérieur du bulbe, mais souvent restent à sa surface dans la terre. Il est aussi très nécessaire de détruire les oignons infestés, comme le montre clairement ce qui suit: Mlle Ormerod, l'entomologiste de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, cite le cas d'un de ses correspondants qui vit quelques-uns de ses oignons montrer des signes de dépérissement, quoique encore à peine en diamètre comme une grosse aiguille. Tout oignon ainsi affecté fut aussitôt soigneusement enlevé et brûlé. Les planches étant visitées dans ce but tous les deux ou trois jours, pendant trois semaines, le résultat en fut qu'il n'y eut plus d'autre dommage le reste de la saison, et la récolte d'oignon fut la seule, bonne dans tous les environs. L'un des jardiniers employés à ce travail avait une planche d'oignons dans son propre jardin; il enleva de même les oignons attaqués, mais se contenta de les jeter à peu de distance de la planche, et la conséquence en fut qu'il perdit sa récolte entière. Malheureusement, le champ d'oignons du " Fermier de Nepean " est trop vaste et les insectes ont fait maintenant de tels ravages que le remède n'est pas praticable en ce moment de grands travaux à la campagne, mais il est nécessaire de faire quelque chose pour préserver le reste de la récolte et pour détruire les larves de manière à prévenir leurs ravages une autre année. Après bien des expériences sur ces insectes, je suis venu à la conclusion que le meilleur remède est l'eau bouillante. On peut l'appliquer facilement au moyen d'un pot muni d'un bec; l'eau doit être presque bouillante et doit être versée le long des rangs en plaçant le bout du bec tout près des racines, de manière que l'eau chaude atteigne les bulbes mêmes, mais ne touche pas les feuilles. On a trouvé que l'on ne faisait ainsi aucun dommage aux oignons, tandis qu'on tuait les larves, et le procédé n'exige aucune dépense considérable de travail ni de temps. Après ce traitement, les oignons doivent être travaillés à la houe, et bien renchaussés en ramenant la terre sur les bulbes, afin de prévenir de nouvelles attaques (4). Pour ce qui est de renchausser les oignons, les résultats les plus satisfaisants en ont été obtenus en Angleterre, où Mlle Ormerod conseille depuis plusieurs années de le faire en couvrant les oignons jusqu'au collet, ou même plus haut, de manière que la mouche-mère ne puisse pénétrer jusqu'au bulbe. Il faut absolument qu'à la maturité de ses œufs elle les dépose quelque part, et si les bulbes sont bien enterrés, ou elle les dépose trop haut sur les feuilles pour causer quelque dommage, ou ils tombent sur le sol et périssent.

On a poussé ce procédé si loin qu'on en est venu à cultiver des oignons dans des tranchées et à mesure que les bulbes croissaient, on rabattait la terre de manière à les tenir constamment couverts. La récolte a été très belle, les oignons étaient gros et sains, à peine quelque trace de la mouche (5).

Quand il y a eu de sérieuses attaques des insectes qui passent l'hiver dans le sol, un remède très efficace est la chaux de gaz. Celle-ci est un rebut d'usine à gaz et peut s'obtenir à peu de frais. Récemment préparée elle est un poison des plus violents tant pour les plantes que pour les insectes, mais après avoir été exposée à l'air pendant quelques mois, elle devient un engrais précieux et inoffensif pour la végétation. Une application de cette substance, après que la récolte de l'année a été enlevée, serait indubitablement très utile pour faire périr toutes les nymphes ou larves hivernantes et en même temps enrichirait le sol.

Je puis, en conclusion, mentionner le fait que de bons résultats ont été obtenus cette année, à Stewarton, près d'Ottawa, en semant le long des rangs d'oignons, du sable saturé d'huile de charbon, toutes les deux ou trois semaines, lorsque les oignons étaient petits et jusqu'à ce qu'on les eût travaillés à la houe; l'odeur de l'huile minérale éloignait évidemment les mouches lorsqu'elles voulaient venir déposer leurs œufs.

(4) Ce traitement fut essayé et réussit parfaitement.

(5) Mlle Ormerod m'écrit en date du 19 septembre 1885: " Mes oignons de tranchées ont bien réussi cette année, et tandis que les autres oignons cultivés sur terrain plat ont grandement souffert de la sécheresse, ceux des tranchées ont été d'une très belle grosseur. L'espace entre les tranchées n'a pas été perdu, car nous y avons obtenu de la laitue superbe."

La chaux de gaz semée entre les rangs aurait aussi le même effet. Ce remède préventif est sans aucun doute le meilleur moyen de s'assurer une bonne récolte, et il faut avoir soin, quand on les éclaircit, de bien ramener la terre sur les plants, de manière à empêcher que les œufs soient déposés sur les bulbes. Toute plante à forte odeur, comme l'oignon, est sans doute plus susceptible d'être attaquée lorsqu'elle est éclaircie ou travaillée à la houe, cela pour deux raisons—non-seulement l'odeur des plantes meurtries attire les insectes ennemis, mais la plante dont la vigueur est temporairement diminuée par le dérangement et la rupture des fibrilles des racines est moins capable de résister aux attaques.

Dans l'espoir que ces renseignements pourront être utiles à votre correspondant et priant tous ceux qui auraient leurs récoltes attaquées de m'en informer aussitôt que possible,

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES FLETCHER,

Entomologiste honoraire au département de l'Agriculture.

OTTAWA, 29 juillet 1885.

N. B.—Il y a encore quelques points au sujet de la culture des oignons que je n'ai pas encore entièrement étudiés. Je dois des remerciements à M. E. Bell, d'Archville, pour avoir fait ses expériences et m'avoir aidé d'autres manières dans l'étude de ces différents vers des racines.

APPENDICE 2.

INSECTES NUISIBLES AUX ARBRES FRUITIERS.

Discours prononcé devant l'Association Pomologique (Fruit-Growers' Association) de la Nouvelle-Ecosse, à sa session annuelle à Kentville. N.-E., par James Fletcher.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,—Il y a quelque temps, il me tomba par hasard entre les mains un exemplaire des transactions de votre société, et en lisant ce rapport, je fus si frappé du bon sens pratique qui caractérisait les discussions dans vos réunions, que je m'empressai de me procurer la série complète de vos transactions. De cette manière, et par la courtoisie de M. C. R. H. Starr, votre énergique secrétaire, je fus mis en communication avec plusieurs des principaux arboriculteurs de la vallée d'Annapolis, membres de cette association. Leur secours m'a depuis été très précieux, dans l'accomplissement de la tâche que le gouvernement m'a confiée et dont personne ne peut mieux que vous apprécier l'importance, car vous êtes tous les jours témoins des ravages considérables qu'exercent nos petits mais redoutables ennemis du monde des insectes. Ayant reçu l'invitation d'assister à votre réunion annuelle et de vous y adresser la parole, j'ai accepté avec plaisir la permission que m'a accordée mon supérieur, l'honorable ministre J. Carling, qui est bien connu comme promoteur et patron de l'agriculture scientifique en Canada ; c'est à lui qu'appartient réellement l'honneur d'avoir conçu et organisé l'institution qui, depuis transférée à Guelph, s'est développée et est devenue l'École d'agriculture et Ferme expérimentale d'Ontario. Il est peut-être bon que j'explique ici quelle est exactement ma position comme entomologiste de la Puissance. La nomination fut faite en 1884 par l'honorable J. H. Pope, alors ministre de l'agriculture, en réponse aux recommandations reçues de différentes personnes intéressées à l'agriculture, dans différentes parties de la Puissance, et particulièrement par le comité spécial pour l'agriculture qui se réunit à Ottawa pendant la session de 1884. Il fut décidé que la position serait purement honorifique ; en effet, c'était une expérience dans le but de reconnaître quelle utilité de tels renseignements auraient pour le pays en général. Ce fut là, je crois, une très sage décision, car j'ai trouvé, en réalité, que les cultivateurs, agriculteurs et arboriculteurs dans tout le pays, dont bon nombre sont présents ici ce soir, en apprenant le fait, se sont mis en frais pour m'aider dans mes études, et tel n'aurait point été le cas au même degré, si la position eût été rémunérée et créée par motif politique. L'importance du travail même aurait sans doute bientôt attiré leur attention, mais je ne puis m'empêcher de croire qu'au commencement, du moins, ce travail exige un spécialiste—quelqu'un qui l'entreprend et le poursuit par amour pour le travail même, sans viser à aucune récompense autre que la satisfaction de voir les résultats obtenus profiter au monde entier. Pour moi, personnellement, j'estime comme un très grand privilège qu'il m'ait été permis de travailler dans ce but élevé, car pour quiconque s'occupe d'agriculture ou d'horticulture, je sais de quel immense avantage est la connaissance de l'entomologie économique—science qui traite des mœurs des insectes nuisibles et des insectes utiles, ainsi que des meilleurs moyens de combattre les premiers.

Je puis avancer sans hésiter qu'en moyenne les insectes détruisent annuellement au moins 20 pour cent de toutes les récoltes. On pourrait indubitablement, par de simples méthodes, éviter les trois quarts de cette perte. On a calculé que plus de 200 insectes différents attaquent les pommiers seuls. On peut probablement, avec quelques soins, empêcher la majeure partie de ce grand nombre de nuire sérieusement à la récolte.

La réputation des pommes de la Nouvelle-Ecosse est partout établie. En Angleterre, je les ai vues en montre avec l'indication de leur provenance, tant leurs bonnes qualités sont bien connues; et, dans l'extrême ouest de ce continent, en Orégon et dans le territoire de Washington, on me montrait des pommes en m'assurant qu'elles étaient aussi excellentes que les meilleures de la Nouvelle-Ecosse. Ce sont là des preuves évidentes que l'on reconnaît la supériorité de vos fruits.

Le commerce des pommes de votre province avec l'Angleterre, que les efforts de votre association ont tant contribué à établir, a maintenant une grande importance, et en conséquence tout ce qui peut matériellement l'affecter est du plus grand intérêt pour tout membre de la communauté. Je soutiens que tel est le cas pour l'entomologie pratique.

Je sais que beaucoup d'entre vous connaissent déjà la valeur de cette étude; mais il pourrait s'en trouver aussi qui n'ont pas encore parfaitement apprécié jusqu'à quel point elle peut avec une comparative facilité vous être utile dans vos constants efforts contre les insectes nuisibles. Je pense que je puis vous donner des conseils qui vous mettront à même, au moyen de méthodes simples et pratiques, de vous défaire d'un très grand nombre de vos ennemis d'entre les insectes. C'est cette conviction qui m'a conduit à venir ici et à oser prendre une partie du temps, bien trop court, que vous réservez pour la discussion des importants sujets que vous avez à considérer à vos sessions annuelles. Reconnaisant pleinement la valeur de chaque minute, je m'efforcerai de m'en tenir à mon sujet dans mes remarques et d'être aussi concis que possible. Avec cet objet en vue, aussitôt que j'ai été sûr que j'aurais l'honneur de vous adresser la parole, j'ai écrit à plusieurs membres de votre association pour savoir quels insectes avaient fait le plus de tort chez vous, afin que je pusse traiter spécialement de ceux sur lesquels mes conseils étaient le plus nécessaires et seraient le plus appréciés. J'ai ainsi su que les insectes qui vous tourmentent sont, pour la plupart, les mêmes qui, à des degrés différents, exercent des dégâts dans les autres parties du Canada, et comme il vous est facile de vous procurer les rapports publiés sur ces insectes et sur les meilleurs remèdes, je dirigerai votre attention, pendant le temps dont je puis disposer ce soir, sur quelques principes généraux, dont la connaissance vous sera utile pour bien comprendre les procédés de traitement et les appliquer avec intelligence. J'espère avoir occasion de vous donner des renseignements spéciaux en répondant aux questions qu'on pourra me faire dans cette réunion, ou dans la suite en conversation. Je vous prie de ne pas oublier que plus vous m'adresserez de questions, plus vous me ferez plaisir, et si vous n'admettez pas ce que je dirai, je vous serai particulièrement reconnaissant de me le dire: par là nous en viendrons à une entente qui sera mutuellement profitable. On a quelquefois accusé les entomologistes de hârisser sans nécessité leurs discours et leurs écrits de mots techniques et scientifiques, ce qui les rend inintelligibles à un grand nombre de ceux pour le bénéfice desquels ils déclarent les avoir spécialement préparés. C'est ce qui peut être vrai jusqu'à un certain point; mais il faut se rappeler que ces termes scientifiques sont simplement des noms exacts employés dans l'unique but d'éviter toute erreur, et comme dans toute profession ceux qui l'exercent trouvent nécessaire de se familiariser avec les termes qui y sont en usage, ainsi en est-il dans les différentes branches de la science. Telle profession pourrait être limitée à un seul pays, et alors les termes spéciaux qui lui sont propres pourraient être dans la langue du pays, sans causer de confusion; d'un autre côté, les résultats de la science—qui est simplement un autre nom pour les connaissances les plus élevées—ne peuvent être limités à un pays seulement, et en conséquence, pour qu'ils soient compris par toutes les nations, ceux qui étudient les sciences emploient pour leurs termes spéciaux un langage que tous peuvent apprendre. Dans ce but les langues classiques, le grec et le latin, sont choisies d'un consentement unanime, parce que, étant des langues mortes, non parlées par aucun peuple vivant aujourd'hui, elles ne peuvent changer, mais restent à présent, et resteront toujours, exactement dans la même forme que lorsqu'elles étaient parlées dans les temps classiques des Romains et des Grecs d'autrefois.

Ces termes, cependant, sont pour l'usage des entomologistes hommes de science, qui ont besoin de se parler les uns aux autres ou de correspondre, dans un langage

exact, sur un grand nombre d'insectes différents. Maintenant, il me semble que pour les fins de l'entomologie économique, on peut presque, sinon entièrement, se dispenser de ces termes techniques scientifiques; car, bien que le nom des insectes connus soit énorme, les espèces qui se font remarquer par les ravages qu'ils exercent sur nos récoltes sont comparativement peu nombreuses, et je crois qu'on peut trouver pour toutes des noms distinctifs français ou anglais. La principale chose nécessaire, lorsqu'un cultivateur trouve ses récoltes attaquées, est de découvrir la cause du mal, afin d'y appliquer le remède convenable; et il s'inquiète peu du nom que peut porter le destructeur, ou par quelles petites différences on le distingue de ses plus proches alliés. Ce qui l'intéresse le plus, c'est de reconnaître la nature de son ennemi par l'état de ses récoltes, et ainsi de découvrir les meilleurs moyens d'arrêter ses ravages.

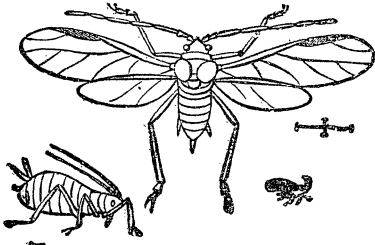
Pour le mettre en position de faire cela, une certaine connaissance des mœurs de nos insectes nuisibles ordinaires est indispensable. Je veux dire par là qu'on doit s'efforcer d'acquiescer une connaissance suffisante pour les distinguer dans leurs différents états de larve, de nymphe et d'insecte parfait; car il arrive souvent que nous pouvons les atteindre dans l'un de leurs états, tandis qu'ils défient tous nos efforts dans les autres. La vie d'un insecte comprend quatre périodes bien distinctes, durant chacune desquelles ses habitudes sont entièrement différentes. Ce sont: 1° l'œuf; 2° l'état de chenille ou de larve, durant lequel, en général, ils sont le plus dangereux; 3° la chrysalide, ou l'état de repos, dans lequel, excepté ceux de quelques familles, les insectes restent immobiles, incapables de se mouvoir; 4° l'insecte parfait. Quelques insectes sont nuisibles dans trois de leurs états, mais le plus grand nombre dans l'un seulement; c'est pourquoi, à moins de les connaître sous toutes leurs formes, nous pouvons manquer l'occasion de les détruire quand nous ne les reconnaissons pas comme ennemis. Il est clair que le fermier qui possède cette connaissance a un grand avantage sur celui qui ne l'a pas.

Je ne voudrais pas, sans doute, conseiller à ceux qui sont activement engagés dans la bataille de la vie de s'arrêter à étudier les détails d'une science difficile, détails qui leur seront parfaitement inutiles; mais comme les insectes jouent un rôle si important dans l'économie de la nature, je crois fermement qu'une connaissance des principes généraux de l'entomologie économique est absolument nécessaire pour tous ceux qui désirent réussir dans la culture des fruits.

On s'imagine, en général, qu'il faut beaucoup de temps et d'étude avant que la connaissance acquise puisse être de quelque utilité pratique, et beaucoup de mes correspondants, qui me donnent les renseignements les plus utiles sur la vie des insectes, commencent leurs lettres en disant qu'ils ne connaissent presque rien en fait d'entomologie, et qu'en conséquence leurs renseignements auront probablement peu de valeur.

J'espère, ce soir, vous convaincre que l'un et l'autre de ces deux points sont erronés. Pour ce qui est du premier, je m'efforcerai de vous montrer que la somme de connaissance nécessaire à un cultivateur pour réussir, n'est pas considérable et s'acquiert facilement; car on trouvera, après examen, que tous les dommages causés par les insectes se classent sous certains types généraux d'après la forme des parties de leur bouche, et aussi que tous les remèdes sont appliqués d'après de grands principes généraux qui dépendent des mêmes caractères de structure.

Si vous examinez un grand nombre d'insectes différents, vous trouverez que d'après la forme des parties de la bouche on peut les partager aussitôt en deux grands groupes. Ces deux groupes sont: 1° ceux qui possèdent des mâchoires au moyen desquelles ils broient les substances alimentaires, et 2° ceux qui ont, au lieu de mâchoires, un tube creux par lequel ils sucent leur nourriture, qui doit être toujours liquide. Maintenant, il est évident que pour les insectes du premier groupe, tels que le barbeau de la patate, qui broient toute la substance de la plante dont ils se nourrissent, il n'est besoin que d'appliquer sur le feuillage quelque poison qui ne nuise pas à la plante, mais qui étant broyé avec les feuilles, fera périr les insectes qui les dévorent. Nous avons de tels poisons dans les différents composés arsénicaux que je mentionnerai ci-après.

Fig. 17.—*Aphis mali*, Fab.

mèdes qui agissent par simple contact avec leurs corps, et qui n'ont pas besoin d'être du tout mangés. Pour cette fin, l'huile de charbon (pétrole) et l'acide phénique, aussi bien que les insecticides végétaux connus sous les noms d'ellébore, d'insecticide persan ou dalmate, sont très utiles. Ces remèdes, aussi, détruisant toute espèce d'insectes, sont d'une application plus générale que les poisons mentionnés plus haut.

Venons-en maintenant aux renseignements de ceux qui ne sont pas entomologistes hommes de science. Savez-vous, messieurs, quelque étrange que puisse paraître la chose, qu'on peut quelquefois se trouver d'autant mieux de ce manque total de connaissances scientifiques. Les cultivateurs sont des hommes pratiques, et ils ne demandent que des renseignements pratiques ; et tandis que tous, sans doute, doivent reconnaître la nécessité que quelqu'un fasse le travail scientifique exact, et fasse les expériences nécessaires qui demandent le plus grand soin, ce n'est pas à eux de s'en charger, car, à peu d'exceptions près, ils n'en ont pas le temps. Non ! c'est là le travail de l'homme de science, et plus les connaissances qu'il peut acquérir seront étendues, mieux il réussira. L'entomologie économique est une branche pratique de l'agriculture et elle profite des résultats obtenus par l'entomologiste homme de science. Tout ce dont le cultivateur a besoin, c'est d'abord de savoir reconnaître les insectes nuisibles et les insectes utiles lorsqu'ils se montrent, afin d'appliquer au besoin les remèdes convenables, et en second lieu de savoir les désigner par un nom lorsqu'il prend note de ses observations ou qu'il demande des renseignements à leur sujet. Il court peu de chances d'erreur quant à l'identité des insectes dont il veut parler, surtout quand on peut si facilement envoyer des spécimens par la poste ; et tout fait particulier de l'histoire d'un insecte, rapporté avec soin, a une valeur scientifique. Bien plus, dans leurs observations, les hommes de science peuvent être induits en erreur par des notions ou théories préconçues sur ce que devrait faire tel insecte donné ; pour le cultivateur pratique ce danger n'existe pas : il ne fait que rapporter soigneusement et exactement ce qu'il a vu et pas autre chose. C'est là une des raisons pour lesquelles je suis ici ce soir. Je désire vous faire voir la valeur de l'entomologie économique. Si je vous donne satisfaction, et si vous pensez que ce que je vous dis peut en quelque façon augmenter le produit de vos vergers, moi, de mon côté, j'espère retirer grand profit de votre expérience dans la culture des fruits, pour m'aider dans la poursuite de mes études. Dans toutes les sciences il y a beaucoup trop de théorie ; or, ce que nous voulons, ce sont des résultats pratiques. Il est une courte devise que je n'ai jamais perdue de vue depuis que je m'occupe de l'étude des insectes nuisibles ; elle est en même temps un avertissement, et plus je me laisserai diriger par elle, plus aussi, je le crois, le travail que j'ai entrepris sera utile. Cette devise est : *Sois pratique*.

Je me suis donc efforcé, autant que possible, d'enrôler les sympathies et de m'assurer la coopération des cultivateurs et des horticulteurs pratiques de tout le pays, car qui serait plus capable de prendre note des résultats de tout traitement suggéré, ou pourrait s'intéresser davantage à le faire que ceux qui gagnent leur vie à ces travaux ? Bien des découvertes précieuses sont dues aux observations de tels hommes ; la plus remarquable de toutes, peut-être, étant le remède récemment découvert contre ce terrible fléau, la mouche de la graine de trèfle. La province d'On-

tario, il y a 5 ans, produisit une récolte de graine de trèfle valant \$648,000.* Depuis lors, cette vermine a fait son apparition en nombres immenses, et ses dommages ont été si considérables que, au lieu d'exporter de grandes quantités de cette graine, nos cultivateurs canadiens sont obligés d'en importer pour ensemencher leurs champs. Je pense que c'est à M. Jabel Robinson, ex-président de la Grange Fédérale, que revient l'honneur d'avoir découvert un remède capable d'arrêter ses ravages. Ce remède consiste dans le traitement suivant: au lieu de couper la première récolte à la fin de juin, et de laisser la seconde monter en graine pour l'automne, il faut pacager la première jusqu'au commencement ou au milieu de juin, et laisser ensuite pousser le trèfle pour la récolte de graine d'automne. Par ce moyen, non seulement les larves de la première ponte (dont les œufs avaient été déposés sur les têtes à peine formées) sont détruites par les animaux qui les mangent, mais beaucoup d'insectes parfaits ont dû aussi être détruits par le piétinement des animaux, au moment où ils sortaient de terre. En laissant, au contraire, le trèfle sur pied jusqu'à la fin de juin, on laisserait à l'insecte le temps de parcourir ses premières évolutions, de quitter les têtes du trèfle, de s'enfoncer dans le sol et de compléter ses transformations de manière à réparer précisément au moment où la seconde récolte commence à fleurir. Les mouches femelles déposeraient alors leurs œufs dans les fleurs qui s'ouvrent, et la seconde récolte de graine serait ainsi détruite.

Un autre remède de grande importance pour vous a été découvert presque par hasard et est certes très différent de ce qu'on aurait pu attendre. Je veux parler de l'usage du vert de Paris comme remède contre le ver de la pomme. L'insecte sort de son état de chrysalide ou de repos dans lequel il a passé l'hiver, juste au moment où les pommiers sont en fleurs, et la femelle dépose ses œufs dans les fleurs à peine ouvertes. Quelques jours plus tard la petite chenille éclôt et se fraie un chemin dans l'intérieur de la jeune pomme qu'elle détruit. On a découvert que, si l'on seringue les arbres, aussitôt que les fleurs sont tombées, avec de l'eau contenant une très faible quantité de vert de Paris, on lance ainsi dans l'intérieur des calices une quantité de poison au moment où elles éclosent et commencent à se creuser un chemin dans le fruit. Il faudrait cependant prendre grand soin de ne pas appliquer le poison tant que les fleurs n'ont pas passé leur première fraîcheur. On n'y gagnerait rien, car les œufs n'éclosent que quelques jours après la ponte et il pourrait en résulter des conséquences graves. Un cas est venu à ma connaissance où un cultivateur de pommes, en appliquant le vert de Paris au moment où les fleurs venaient de s'épanouir et étaient remplies de miel, tua toutes ses abeilles et celles de ses voisins. En outre, le stigmate de toutes les fleurs étant sans épiderme est très sensible, et ce composé arsenical tombant sur cette partie délicate nuirait peut-être à la récolte de pommes autant que le ver de la pomme qu'on voulait détruire.

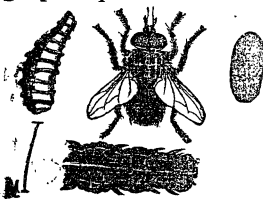
Ce remède a aussi été trouvé efficace, d'une manière tout aussi inespérée, contre le charançon de la prune.

Avant de passer à la description des insecticides les plus utiles, il peut être à propos de dire quelques mots sur les rapports qui existent entre les insectes et l'homme, et sur ces insectes que nous stigmatisons comme nuisibles.

Le naturaliste, dans toutes ses études, se fonde sur ce principe, que rien n'est inutile dans la nature, et que tout être a quelque fonction spéciale à remplir, autrement il n'existerait pas. La vie animale et la vie végétale sont employées par la nature pour agir l'une sur l'autre et maintenir l'équilibre dans la création, chacune tirant de l'autre sa subsistance. Ces deux agents sont de plus, jusqu'à un certain point, influencés et tenus en échec par leurs propres parties composantes. Lorsqu'un trop grand nombre de graines d'une même espèce de plantes ont germé dans le même lieu, elles ne se développent pas toutes, car s'il en était ainsi, toutes seraient affaiblies par le manque de lumière et d'air; en conséquence, il a été pourvu à ce que les plus faibles soient étouffées et fassent place à leurs sœurs plus robustes. C'est aussi le

*Par le recensement de 1831, nous voyons que le Canada produisit cette année-là 324,316 boisseaux de graine de foin et de trèfle; au moins la moitié de cette quantité était de la graine de trèfle, ce qui donnait 162,158 boisseaux. La graine de trèfle se vend de \$3 à \$9 le boisseau; prenant une moyenne de \$4, nous avons \$646,632.

cas dans la vie animale—comme, par exemple, chez les insectes. Lorsque, par quelque circonstance spéciale, quelque insecte nuisible se multiplie extraordinairement, il est inmanquablement attaqué et tenu en échec par quelque autre espèce, qui peut elle-même servir de proie à une troisième. Ces insectes bien-faisants peuvent être rangés en deux groupes, ceux qui sont eux-mêmes utiles et ceux qui en empêchent d'autres de nuire. Comme exemple du premier groupe, je citerai ceux qui détruisent les corps organiques en décomposition. Toutes les substances qui n'ont plus le principe de vie doivent être considérées dangereuses par rapport à l'intérêt général. Tel est le cas d'un animal ou d'un arbre mort, qui sont évidemment des objets dangereux qu'il est utile de faire disparaître. Cette tâche est particulièrement assignée aux insectes. Sans ces petites créatures, le monde deviendrait bientôt inhabitable. Si elles ne hâtaient considérablement la désintégration de la matière animale privée de vie, celle-ci en se décomposant lentement, remplirait bientôt toute l'atmosphère de gaz délétères. Et d'autre part, n'était la multitude des insectes rongeurs et destructeurs du bois, nous n'aurions aucune de ces magnifiques forêts qui ajoutent tant de beauté à nos paysages et sont la source d'une si grande richesse pour le pays. Considérons pour un moment quelle serait la conséquence de la disparition de ces insectes. Un géant de la forêt, qu'un orage ou tout autre agent aurait fait périr, tomberait sur le sol avec le temps. Il demeurerait où il serait tombé, et rien ne pourrait croître dans l'espace qu'il couvrirait. Le temps s'écoulerait, les arbres voisins, l'un après l'autre, tomberaient à côté du premier jusqu'à ce que tout le terrain fût couvert de leurs troncs et de leurs branches, et ce qui était autrefois une majestueuse forêt avec toute sa richesse de vie, deviendrait une vaste solitude où rien ne pourrait croître. Maintenant, remarquons combien la nature opère différemment dans les conditions actuelles. A peine un arbre a-t-il donné des signes d'une vigueur décroissante que les armées d'insectes se mettent à l'œuvre. D'abord viennent certaines espèces qui découvrent tout endroit faible; là elles déposent leurs œufs, qui, avec le temps, éclosent, et les jeunes larves se creusant un chemin à l'intérieur de l'arbre hâtent son déclin. Lorsqu'il meurt et tombe sur le sol, il est aussitôt assailli par les gros barbeaux rongeurs, qui déposent leurs œufs sur l'écorce. Ceux-ci donnent naissance à des larves armées de fortes mâchoires avec lesquelles elles creusent et minent le tronc en tous sens, l'exposant ainsi aux influences de l'air et de l'humidité. Des champignons se développent aussitôt, et de plus petits barbeaux et d'autres insectes suivent les traces des plus gros, et creusant dans le bois ramolli et décomposé, s'en servent comme nourriture ou en construisent leurs nids. L'œuvre de destruction avance avec une étonnante rapidité, et dans un temps incroyablement court, le géant auquel il avait fallu des siècles pour parvenir à maturité, est réduit en une poudre qui sert à fertiliser le sol et le rendre propre à produire de nouveaux arbres pour combler le vide qu'il a fait.



Parmi les insectes qui en empêchent d'autres de causer des dommages, je dois mentionner spécialement les parasites connus sous le nom d'Ichneumons, fig. 19, et de Tachines, fig. 18. L'homme trouve dans ceux-ci sa plus grande protection contre les hordes innombrables qui le dépouillent d'une si grande partie de ses produits. Le premier insecte appartient au même ordre que les abeilles et les guêpes, et peut toujours se reconnaître à son agilité et à ses deux paires d'ailes qui sont liées ensemble à leurs bords par des crochets microscopiques; beaucoup d'espèces possèdent une tarière grêle à l'extrémité du corps, comme le montre la fig. 19. Leur mode de vie est comme suit:

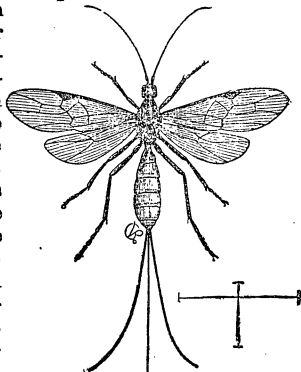


Fig. 18.—*Nemoreia leucanise*, parasite de la chenille légionnaire (*army worm*); partie antérieure d'une chenille sur laquelle les œufs sont placés. Fig. 19.—*Bracon charus*, parasite du ver rongeur à tête plate des pommiers.



Fig. 20.

La femelle, au moyen de sa longue tarière, insère un œuf sous la peau d'une chenille ou d'un autre insecte à corps mou. Cet œuf éclop à l'intérieur du corps de la victime et se repaît des sucs de son corps, mais il est remarquable que cette larve n'attaque jamais aucun des organes essentiels à la vie. Parvenue à maturité, elle se fraye un chemin au dehors, et se file un cocon, soit sur quelque objet voisin, soit sur le corps même de sa victime (comme le montre la fig. 20, qui représente une chenille du Sphinx de la vigne couvert des cocons d'un petit parasite qui l'attaque,) ou encore quelquefois la larve termine ses transformations à l'intérieur du corps de son hôte.

Les mouches Tachines, fig. 18, n'ont que deux ailes et appartiennent au même ordre que les mouches de maison, auxquelles elles ressemblent beaucoup. Leurs habitudes diffèrent surtout d'avec celles des Ichneumons en ce que les œufs sont déposés simplement sur la peau de leurs victimes, et la jeune larve s'ouvre avec ses mâchoires un chemin à l'intérieur.

Il est donc d'une très grande importance que le cultivateur connaisse l'apparence de ces insectes utiles, afin qu'il ne détruise pas indistinctement amis et ennemis. Ceci n'est pas difficile, car les familles des différentes classes d'insectes peuvent généralement se reconnaître sans peine et, en règle générale, les différents genres des familles ont les mêmes habitudes. Voici un moyen approximatif de juger des mœurs d'un insecte quand on ne le connaît pas ; toutefois, ce n'est point un principe absolu : S'il est lent et lourd dans ses mouvements, c'est probablement un insecte nuisible, s'il est actif, vole ou court avec agilité, considérez-le comme utile jusqu'à preuve du contraire. Il est facile de comprendre la raison de ceci : les insectes qui vivent de matières végétales sont très probablement nuisibles—c'est-à-dire qu'ils détruisent ce dont nous faisons nous-mêmes usage. Comme la végétation est stationnaire, ils n'ont pas besoin de grande activité. D'un autre côté, aux espèces qui vivent de proies, il faut des organes de mouvement bien développés, parce qu'ils ont à attraper leur proie avant de pouvoir la dévorer.

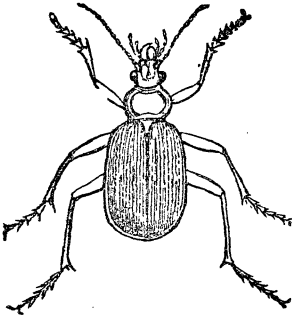


Fig. 22.

Calosoma scrutator.

du barbeau de la patate. Ce barbeau fut découvert il y a environ soixante-dix ans par Thon. as Say, dans les montagnes du Colorado, où il se nourrissait du *Solanum rostratum*, plante appartenant à la même famille que la morelle ou pomme de terre. Une particularité de cette espèce était une extrême rareté, probablement parce que sa nourriture n'était pas abondante et que les plantes étaient fort éloignées les unes des autres. Bien des années après, comme l'homme civilisé, dans sa marche de l'est vers l'ouest, apportait la pomme de terre avec lui, peu à peu la culture s'étendit, jusqu'à ce que l'habitat du barbeau fut atteint. Aussitôt, de proche en proche, l'insecte s'est avancé vers l'est comme un tourbillon en suivant les campagnes et portant partout la dévastation. Je ne pense pas, cependant, qu'il devienne jamais de nouveau un fléau tel qu'il l'a été dans le passé, car on a découvert un remède qui permet de le tenir en échec. Aussitôt qu'il eût atteint cette province, le principal McKay, de Pictou, avec le zèle le plus

Les deux types sont bien caractérisés dans les insectes ici. La fig. 21 est le barbeau de la patate, insecte lourd et très nuisible. La fig. 22 est le grand chasseur de chenilles vert, insecte actif et utile.



Fig. 21.

Les insectes à l'état de nature paraissent rarement causer des dégâts, parce que leur nourriture se trouve très dispersée parmi d'autres végétaux. L'abondance de nourriture est la principale cause qui règle le nombre des insectes. Lorsque nous cultivons de grandes étendues d'une seule récolte, nous attirons naturellement les insectes qui s'en nourrissent, et ainsi, les insectes qui étaient rares jusqu'alors peuvent soudainement se multiplier tellement qu'ils deviennent un fléau sérieux pour l'agriculture. Comme exemple, arrêtons-nous à l'histoire du barbeau de la patate. Ce barbeau fut découvert il y a environ soixante-dix ans par Thon. as Say, dans les montagnes du Colorado, où il se nourrissait du *Solanum rostratum*, plante appartenant à la même famille que la morelle ou pomme de terre. Une particularité de cette espèce était une extrême rareté, probablement parce que sa nourriture n'était pas abondante et que les plantes étaient fort éloignées les unes des autres. Bien des années après, comme l'homme civilisé, dans sa marche de l'est vers l'ouest, apportait la pomme de terre avec lui, peu à peu la culture s'étendit, jusqu'à ce que l'habitat du barbeau fut atteint. Aussitôt, de proche en proche, l'insecte s'est avancé vers l'est comme un tourbillon en suivant les campagnes et portant partout la dévastation. Je ne pense pas, cependant, qu'il devienne jamais de nouveau un fléau tel qu'il l'a été dans le passé, car on a découvert un remède qui permet de le tenir en échec. Aussitôt qu'il eût atteint cette province, le principal McKay, de Pictou, avec le zèle le plus

louable, fit imprimer des circulaires, donnant une figure de l'insecte dans tous ses états et indiquant les moyens de le détruire. Ces circulaires furent distribuées dans toutes les directions, et les cultivateurs ainsi préparés réussirent à arrêter ses ravages. Je suppose que le climat de cette province ne lui permettra pas de s'y développer d'une manière aussi alarmante que dans l'ouest du Canada; mais s'il le faisait, le grand remède, le vert de Paris, le tiendra toujours en échec. L'application de cette substance aux champs de patates est aujourd'hui une partie de la culture de ce tubercule presque aussi nécessaire que l'engrais pour le sol.

Ceci nous amène naturellement à l'examen de quelques-uns des insecticides les plus importants. Comme je l'ai déjà dit, ils sont de deux espèces : ceux qui agissent intérieurement et ceux qui agissent par contact. Parmi les premiers, les plus importants sont :—

Les composés arsenicaux.

N° 1. Sous ce titre, l'*arséniate de soude* doit être mentionné en premier lieu. Le professeur Charles V. Riley, le très éminent entomologiste d'Etat des Etats-Unis, assure que 50 grains de cette substance et 200 grains de dextrine, dissous dans un gallon d'eau, feront un mélange qui pourra être dilué en raison de 1 once pour 10 gallons d'eau, et fournira l'un des insecticides le meilleur marché que nous puissions obtenir. Pour la manufacture de ce sel toxique, la formule est : 1 livre d'arsenic et 1 livre de sel de soude, qu'on fait bouillir dans un gallon d'eau, jusqu'à ce que l'arsenic soit dissout; ce mélange doit être dilué à raison d'une chopine par 40 gallons d'eau. Les principaux avantages de l'arsenic sont son bon marché et sa solubilité. Ses désavantages sont de brûler le feuillage des plantes, et sa couleur blanche, qui peut être cause d'accidents, si on la confond avec quelque autre substance inoffensive de même apparence.

N° 2. Le *vert de Paris* a certainement été employé plus que tout autre composé. C'est une combinaison d'arsenic et de cuivre, et quand il est pur, il contient environ 60 pour cent d'acide arsénieux. Il a été en grand usage comme insecticide depuis 1869, où son utilité fut découverte par M. George Liddle, fils, de Fairplay, Wisc., et il a été introduit dans la pratique par les expériences et les écrits du professeur Riley. On l'emploie à sec, mélangé à différentes substances pour l'atténuer. La farine et le plâtre de Paris paraissent les plus convenables, et peuvent être employés dans la proportion d'une partie de poison pour 50 du diluent pour une application sèche. Pour application liquide il faut $\frac{1}{2}$ lb. par baril (40 gallons) d'eau; ou en plus petite quantité $\frac{1}{2}$ once par seau d'eau pour arroser ou seringuer. Si le vert de Paris est parfaitement pur, ce dosage peut être trop fort pour certains feuillages; il faut constamment agiter le liquide, car le poison se dépose au fond. Si l'on ajoute un peu de dextrine, il adhèrera davantage au feuillage. On a découvert dernièrement, comme je l'ai déjà dit, que le vert de Paris et le pourpre de Londres peuvent être employés avec succès contre le ver de la pomme et le charançon de la prune. La proportion de poison dans ces applications doit être très faible—pas plus d'une cuillerée à bouche pour un baril d'eau.

N° 3. Le *pourpre de Londres*.— Cette substance se compose surtout d'un arséniate de chaux. Le prof. Riley en parle si avantageusement comme insecticide, que je m'y arrêterai un moment. Dans le Bulletin 6 de son département, 1885, dont je vous présente ici un exemplaire, il décrit et figure un appareil pour répandre ces mélanges toxiques sur les arbres. Cet appareil consiste en un baril sur roues, dans lequel le poison a été mélangé dans de l'eau et qui est muni d'une pompe foulante, avec un dispositif ingénieux pour agiter le mélange tandis qu'on en asperge les arbres. Voici quelles sont ses directions pour la préparation du poison :—

Prenez—Pourpre de Londres.....	½ livre.
Farine commune.....	3 pintes.
Eau.....	40 gallons.

Pour faire le mélange, servez-vous d'un grand entonnoir en tôle galvanisée d'une capacité de 13 pintes, ayant les côtés verticaux, et un fin tamis au fond. Placez-

le sur le baril, mettez la farine dans l'entonnoir et faites-la passer à travers le tamis en versant de l'eau dessus. Elle se délayera alors dans l'eau sans se mettre en boules. Le pourpre de Londres doit être ensuite passé à travers le tamis de la même manière, jusqu'à ce que le baril soit plein. Trois quarts de livre est le maximum qu'il ne faut pas dépasser, et on ne doit appliquer qu'en rosée très fine, de manière à ce que le liquide ne ruisselle pas sur les feuilles. Pour de plus petites quantités, on peut prendre $\frac{1}{2}$ once de pourpre de Londres pour un seau d'eau.

Le pourpre de Londres s'emploie en l'atténuant, soit à sec, soit avec de l'eau, de la même manière que le vert de Paris, et est également efficace contre la plupart des insectes. Il a l'avantage d'être meilleur marché, de couvrir le double de surface poids pour poids, d'être plus soluble, moins toxique, plus adhésif et plus durable dans ses effets; de plus, étant d'une couleur plus tranchée, il est beaucoup plus visible sur le feuillage; on risque ainsi moins d'en mettre deux fois au même endroit et de nuire ainsi au feuillage. Ainsi le prof. Riley pense qu'appliqué avec intelligence, il est en tout préférable et que son efficacité une fois bien reconnue, il sera préféré à tous les autres remèdes arsénicaux. (Rapport annuel, 1884, p. 327).

Le prof. Saunders, de London, Ontario, n'a pas cependant la même confiance en cette préparation. Le pourpre de Londres est un produit de rebut, qui s'obtient dans la manufacture des teintures d'aniline, et pour cette raison, il dit que la quantité de poison qu'il contient doit être variable et qu'ainsi on ne peut se fier aux résultats obtenus dans les expériences. Il suggère qu'un mélange artificiel coloré de chaux et d'arsenic, d'une force connue, pourrait être fait à aussi bon marché et serait bien préférable au pourpre de Londres. Le professeur Saunders est sans contredit le plus compétent entomologiste économique en Canada et est l'auteur de l'excellent ouvrage intitulé : *Insects Injurious to Fruits*. Comme je pense que cet ouvrage devrait être entre les mains de quiconque possède un verger dans le pays, j'en ai apporté un exemplaire avec moi pour vous le montrer, et je le dépose sur la table pour que toute personne présente qui désirerait le voir, puisse l'examiner.

La substance la plus avantageuse pour ajouter à tous ces composés arsénicaux quand on les emploie à sec, est la farine, qui agit non seulement comme matière collante, mais aussi prévient, jusqu'à un certain point, l'action corrosive du poison sur les feuilles.

Parmi les remèdes qui agissent par contact, on a surtout préconisé les suivants:—

Emulsions d'huile de charbon (pétrole.)

Certains insectes, comme les innombrables espèces de pucerons, ou poux de l'écorce, sont protégés contre les effets des remèdes ordinaires par la nature de leurs corps, et il a fallu découvrir quelque substance qui pût détruire ces insectes sans nuire à la plante.

Emulsion au lait.—On savait que le pétrole, qui est un hydro-carbure, et plutôt de la nature d'un esprit que d'une huile, était fatal aux insectes, mais il était aussi reconnu pour être sous toutes ses formes très nuisible aux plantes; la grande difficulté pour son emploi était de trouver une base inoffensive pour les plantes, à laquelle il pût s'assimiler. Cette difficulté, après bien des recherches, a été surmontée par la découverte faite en 1880, par le Dr W. S. Barnard, qu'on pouvait le mêler au lait sur et que le mélange pouvait encore être étendu d'eau. Une émulsion ressemblant au beurre peut s'obtenir en quelques minutes, en agitant et mêlant, avec une pompe foulante, deux parties d'huile de charbon et une partie de lait sur dans un seau. Les liquides doivent être à peu près à la chaleur du sang. Cette émulsion peut ensuite être mêlée avec douze parties d'eau. Elle doit être parfaitement mêlée et peut alors être appliquée avec une pompe foulante, munie d'un pulvérisateur, ou même avec une forte seringue de jardin.

Emulsion de savon.—Une émulsion peut aussi être faite avec du savon. La formule la plus recommandable est donnée par le prof. Riley, comme suit:—

Huile de charbon.....	2 gallons.
Eau.....	1 do
Savon commun, ou savon d'huile de baleine.....	$\frac{1}{2}$ livre.

“ Faites bouillir la solution de savon et ajoutez alors à l'huile de charbon. Agitez bien le mélange au moyen d'une pompe foulante munie d'un pulvérisateur pendant cinq ou dix minutes. L'émulsion, si elle est parfaite, forme une crème qui s'épaissit en se refroidissant, et, sans être huileuse, colle à la surface d'un morceau de verre. Diluez avant d'en faire usage une partie de l'émulsion dans 9 parties d'eau froide. La formule ci-dessus donne trois gallons d'émulsion et fait, lorsqu'elle est diluée, 30 gallons pour l'arrosage. Le mélange d'huile de charbon et de savon, surtout lorsque le savon est chaud, semble après avoir été faiblement agité, être parfaitement uniforme ; mais le mélange ne persiste pas et se sépare au repos ou en se refroidissant, ou bien quand on le dilue avec de l'eau. Une émulsion convenable ne peut s'obtenir que par une violente agitation. Elle ne se forme pas graduellement, mais tout à coup. La température ne doit pas dépasser de beaucoup celle du sang.” Le prof. Riley insiste sur le fait que tous ceux qui emploient l'huile de charbon comme insecticide ne doivent pas oublier qu'elle est un remède efficace seulement lorsque l'émulsion est convenablement faite, et il soutient que tous les insuccès sont venus du peu de soin qu'on a mis à préparer les émulsions.

Pyrèthre.

Cet insecticide doit sa vertu à un principe volatil. Ses effets sur certains insectes, particulièrement les chenilles, sont des plus remarquables : une très petite quantité les paralyse et à la longue les tue, lorsqu'elle est mise en contact avec leurs corps. On l'a employé, avec grand succès, contre les chenilles du papillon blanc du chou, et pour diminuer le nombre des mouches de maison, des maringouins dans les maisons ; et pour détruire les pucerons dans les serres, il est de la plus grande utilité. Pour les vermines dans les maisons, comme la dernière nommée, on l'emploie généralement en poudre sèche, et on peut le mélanger à 10 fois son poids de farine ; il doit être soufflé dans l'air au moyen d'un soufflet ou d'un fusil à insectes, mais il peut aussi être appliqué, pour beaucoup d'insectes, en solution, soit en extrait alcoolique, soit en infusion en versant de l'eau bouillante dessus, et en le tenant couvert jusqu'à ce qu'il soit refroidi, ou simplement en agitant la poudre dans de l'eau. La dernière de ces méthodes est tout aussi efficace et demande beaucoup moins de soins que les autres. Le principe actif est directement communiqué à l'eau et $\frac{1}{2}$ once est suffisante pour un seau d'eau. Comme ce poison est parfaitement inoffensif à la végétation, et aussi comparativement aux gros animaux, il est précieux comme protection pour un grand nombre de récoltes de jardins, comme les choux et autres légumes, sur lesquels on ne peut faire usage des composés arsénicaux. On le manufacture en pulvérisant les fleurs de deux ou trois espèces de pyrèthre, belles plantes qui croissent à l'état sauvage dans l'est de l'Europe en en Perse. Ce poison est connu depuis longtemps dans le commerce sous le nom d'insecticide Persan ou Dalmate.

Ellébore.

L'ellébore est la racine du *Veratrum album* réduite en poudre et peut s'employer à peu près de la même manière que le pyrèthre, excepté qu'il n'a pas le même effet sur les vermines de maison. Pour les insectes qui attaquent les petits fruits, cependant, comme le némate ou mouche à scie du gadelier, c'est un remède très utile. Non seulement il tue par son contact, mais il est aussi vénéneux s'il est mangé, différant en cela du pyrèthre. Ces deux poisons devant leur force à un principe volatil, il faut avoir soin de s'en procurer des échantillons frais ; car s'ils sont exposés à l'air pendant quelque temps ils perdent leur vertu. Ils doivent toujours être conservés dans des boîtes de fer-blanc.

J'ai attiré maintenant votre attention sur les principaux procédés qu'on emploie pour détruire nos ennemis d'entre les insectes. Vous trouverez, je l'espère, que c'est là un fonds de ressources variées. Vous pouvez expérimenter vous-mêmes et reconnaître les méthodes les plus convenables pour leur application dans les circonstances

diverses. Je serai toujours très heureux de correspondre avec chacun d'entre vous sur ces sujets, et de vous faire profiter de toute connaissance que je puis posséder. Je vois avec plaisir ici présent ce soir le professeur Hind, qui, comme vous le savez tous, a donné une grande attention à tout ce qui concerne l'agriculture et a publié, il y a quelques années, un ouvrage sur les insectes et les maladies qui attaquent le blé.

M. Robert A. Starr est aussi présent, je suis heureux de le voir. Il en sait probablement autant sur les insectes qui attaquent les vergers, qu'on le peut sans en faire une étude spéciale.

Si j'eusse su que ces messieurs et quelques autres que je vois ici ce soir devaient être présents, j'aurais douté de la nécessité pour moi de venir d'Ottawa pour vous adresser la parole. Je vous remercie, messieurs, pour la bienveillante attention que vous m'avez accordée.

Autre discours prononcé le lendemain soir au banquet de l'Association Pomologique.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS.—J'ai été prié, au lieu de répondre à une santé, de vous entretenir encore sur les meilleures méthodes pour combattre les insectes nuisibles. Je vous suis reconnaissant pour les égards que vous m'avez témoignés durant ma visite, et particulièrement de ce que vous m'avez offert cette nouvelle occasion de poursuivre le but pour lequel je suis venu assister à votre réunion. Je ne crois pas pouvoir mieux employer le temps qu'en vous parlant de quelques autres remèdes auxquels il faut quelquefois recourir en même temps qu'aux insecticides dont je vous parlais hier. Vous vous rappelez que je vous ai dit que les insectes passent par quatre phases de développement avant de parvenir à maturité, et aussi que l'état où ils sont en général le plus nuisibles est l'état de larve active qui succède à l'état d'œuf. Au sortir de l'œuf, les mouches se montrent sous la forme de *vers* ou larves sans aucune patte (en anglais, *maggots*). Les larves des coléoptères ou barbeaux ont trois paires de pattes près de la tête (on leur donne en anglais le nom spécial de *grubs*); un exemple bien connu de ces dernières est le *ver blanc*, qui mange les racines des plantes de jardin et en particulier celles des fraisiers. Les œufs des papillons de jour et des papillons de nuit produisent des *chenilles*, qui outre les trois paires de pattes près de la tête, ont à la suite deux à cinq paires de pattes de forme différente, appelées fausses-pattes. Comme exemples de chenilles, je citerai les chenilles à tente et les arpenieuses. Il n'est pas toujours possible de trouver un remède contre un insecte donné une fois arrivé à son état le plus nuisible; mais en étudiant ses mœurs, nous pouvons souvent parvenir à arrêter ses dégâts sur nos récoltes, en ayant recours à ce que nous appelons remèdes préventifs. Nous avons ainsi, pour la protection de nos récoltes contre les insectes, les remèdes curatifs et les remèdes préventifs. Ces deux classes de remèdes se divisent chacune en deux catégories distinctes. Les remèdes curatifs consistent soit dans l'application de substances toxiques sur les plantes dont se nourrissent les insectes, ce qu'on peut appeler remèdes automatiques, soit dans les différentes méthodes qu'on peut appeler, en général, ramassage à la main ou remèdes actifs, méthodes qui consistent toutes à chercher les insectes dans leurs différents états et à les détruire. Nous passerons brièvement en revue quelques-unes de ces diverses méthodes, en rapport avec les différentes phases du développement des insectes.

L'œuf.—Un travail souvent très utile, c'est de retourner les feuilles des plantes pour détruire les œufs. Ceci peut paraître à première vue une opération fort ennuyeuse, mais elle a été trouvée efficace dans bien des cas.



Fig. 23.

Aux premiers jours du printemps, lorsque le fermier a plus de temps à sa disposition qu'en aucun autre moment de l'année, s'il parcourt son verger par un jour sombre, les masses gommeuses des œufs de chenilles à tente (fig. 23) se distingueront facilement contre la teinte plombée du ciel, et en les ramassant, il peut délivrer son verger de cette peste. De la même manière on peut recueillir et détruire les cocons de la chenille à aigrettes (*Orgyia leucostigma*). La femelle de cette espèce est presque sans ailes (fig. 24), et lorsqu'elle sort de la chrysalide, elle rampe simplement hors de son cocon sur lequel elle dépose ses œufs de manière à le recouvrir entièrement, puis elle meurt. Les œufs restent là jusqu'au printemps suivant, et sont ainsi à notre merci tout l'hiver durant.

La larve.—Les chenilles et les larves de barbeaux peuvent aussi être détruites en grand nombre. En battant les plantes infestées, on délogera généralement une quantité des insectes qui les dévorent. Des arbres sérieusement ravagés par les chenilles arpeuteuses en ont été délivrés par des battues avec de longues gaules flexibles. Les chenilles, à la moindre commotion, se laissent tomber et pendre dans l'air au moyen de fils de soie. Quelques coups de bâton rompent tous les fils, et elles tomberont sur le sol, où les volailles seront les auxiliaires les plus efficaces pour les détruire, où bien l'on peut employer quelques-uns des moyens suggérés pour empêcher les insectes de grimper sur le tronc des arbres. Les cochons et les moutons en mangeant les pommes tombées seront aussi des auxiliaires très utiles pour détruire les vers de la pomme. De fait, jusqu'à ce jour, ce remède a été jugé l'un des plus efficaces. Il faut se rappeler, cependant, que si les arbres sont jeunes et à écorce lisse, il faut les protéger contre les moutons qui se frotteraient contre les troncs, car la graisse de leur laine nuirait aux arbres; et ces animaux peuvent aussi les endommager en rongant l'écorce.

L'enlèvement des branches garnies de nids de la chenille à toile d'automne,¹ et des rameaux qui portent des grappes de chenilles sociétaires, telles que les chenilles à bosse rouge,² et celle à cou jaune,³ sur le pommier, est peut-être le meilleur remède connu contre ces insectes. Pour le petit papillon à ailes claires,⁴ dont la chenille perfore les tiges des gadeliers, et la rongeuse à deux taches du framboisier,⁵ l'enlèvement des branches attaquées est le seul remède.



Fig. 25.

La chenille à tente américaine⁶ (fig. 25) se montre parfois en nombres considérables, et lorsque les œufs n'ont pas été recueillis durant l'hiver, les vergers doivent être surveillés avec soin durant les mois de mai et de juin, pour détruire les chenilles. On en vient facilement à bout en profitant de leur habitude particulière de prendre leur nourriture à certains moments de la journée, pour retourner ensuite à leur tente ou nid sur le tronc de l'arbre et y rester plusieurs heures. Ces chenilles sont très voisines de la chenille processionnaire d'Europe, qui a exactement les mêmes habitudes.

La chrysalide.—L'état de chrysalide est celui dans lequel beaucoup d'insectes passent l'hiver, et comme ils ne peuvent se mouvoir dans cet état, ils sont beaucoup plus à notre merci, pourvu que nous connaissions leur genre de vie et leurs habitudes. Les insectes à l'état de nature sont très peu affectés par le froid. Certaines chrysalides, quoique protégées seulement par quelques fils de soie, passent l'hiver en sûreté; mais si cette légère couverture est endommagée de façon ou d'autre, elles périssent exposées aux éléments. Par consé-



Fig. 26.

1. Fall Web-worm (*Hyphantria textor*, Harris.)
2. Red-humped Apple-tree Caterpillar (*Elasmia, Concinna*, Sm. et Abb.)
3. Yellow-necked Apple-tree Caterpillar (*Datana ministra*, Drury.)
4. Imported Currant-borer (*Agryia tipuliformis*, L.)
5. Raspberry cane-borer (*Oberia tripunctata*, Fab.)
6. Apple-tree Tent caterpillar (*Climacampa Americana*, Harris.)



Fig. 24.

quent, beaucoup d'espèces qui passent l'hiver au-dessous de la surface du sol peuvent être détruites par les labours faits tard en automne. Ce traitement a été mis en pratique, avec grand succès, pour les chenilles arpeuteuses. Non-seulement les chrysalides sont ramenées à la surface, où elles sont dévorées par les oiseaux et autres animaux, mais leurs cellules qu'elles avaient préparées comme quartiers d'hiver, étant ouvertes et brisées, elles sont tuées par le froid. La figure 26 montre la chrysalide de la chenille à aigrette¹ mâle.

L'insecte parfait.—Bon nombre d'insectes parvenus à maturité ne causent aucun dommage, et à moins de connaître l'histoire de leurs transformations, nous ne pouvons reconnaître en eux les ennemis qui, sous une autre forme, dans leurs états précédents, décimaient nos récoltes. En même temps, il arrive souvent que dans cet état où ils sont inoffensifs, ils peuvent être beaucoup plus facilement détruits que sous la forme où ils étaient nuisibles. La plupart des papillons de nuit et beaucoup de barbeaux sont fortement attirés par une lumière, et on en a profité pour détruire un grand nombre de nos ennemis.

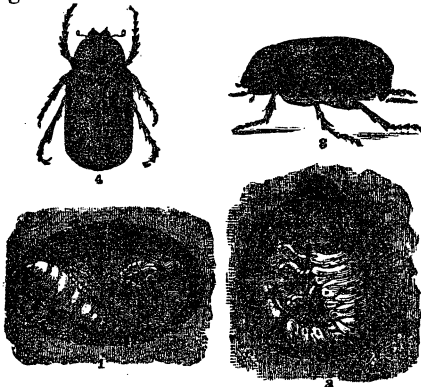


Fig. 27.—Notre hanneton.

Lachnosterna fusca, Fröhl.

Larve, chrysalide et barbeau.

rançon de la prune. Une forte broche de fer doit être plantée dans le tronc des arbres près de la racine des branches. Un coup appliqué sur cette broche avec un marteau en métal, produit la brusque secousse nécessaire pour faire lâcher prise au charançon : il tombe sur le sol, où il peut être détruit. De battre le feuillage produit le même effet pour certains insectes : beaucoup d'espèces reposent sur des espèces particulières d'arbres. Par exemple, le hanneton fréquentera les cerisiers et pruniers de préférence à tous les autres arbres.

J'en finis ici avec les remèdes actifs. Mais il y en a une grande classe d'autres que j'ai nommés remèdes préventifs. Ceux-ci peuvent se diviser aussi en deux groupes : 1° les préventifs agricoles ou scientifiques ; 2° les préventifs actifs.

C'est un dicton ancien et toujours en honneur que mieux vaut prévenir le mal que le guérir, et ceci est parfaitement vrai pour le sujet qui nous occupe. Quelques succès que nous obtenions par les insecticides et le ramassage à la main, incontestablement les remèdes les plus efficaces sont ceux qui préviennent les attaques mêmes.

Entre tous les préventifs agricoles, une fumure abondante est assurément le plus efficace : c'est ainsi qu'on obtient des pousses saines et vigoureuses. Souvent même, après le commencement d'une attaque sévère, si l'on use de quelque engrais à prompt action, la récolte réchappe et est forcée au delà de la période où elle aurait pu souffrir sensiblement de l'attaque. M. William Mitchell me dit qu'il a obtenu les plus grands succès par une fumure abondante ; il pense que par ce moyen il peut débarasser ses vergers des tigres sur bois, et ses champs des vers jaunes.

1. White spot Tussock-moth (*Orzyia leucostigma*, Sm. et Abb.)

Un des points les plus essentiels d'une fumure abondante en rapport avec ce sujet, est de bien comprendre les principes qui règlent la rotation des récoltes ; car par l'assolement tout insecte attiré dans une localité par une certaine récolte qu'on y produit n'aura plus l'année suivante la même plante pour s'en nourrir.

Il devient quelquefois nécessaire de changer le temps des semailles d'une récolte, de manière à ce que ces insectes ennemis, au temps ordinaire de leur apparition, la trouvent dans une condition où ils ne peuvent lui nuire ; il peut même être nécessaire d'interrompre la culture de certaines récoltes pendant un temps assez long à la fois afin de faire périr les insectes par la faim. Pour que ce dernier remède soit efficace, il faut prendre grand soin que toutes les haies, les tas de débris et les clôtures soient sans mauvaises herbes ni lieux de refuge pour eux.

Quelquefois, la plantation autour d'un champ d'une petite bande de plantes que les insectes préfèrent, a eu l'effet de leur faire abandonner la principale récolte.

Parmi les préventifs actifs sont comprises les méthodes qui consistent à placer des obstacles mécaniques pour empêcher de monter aux arbres les femelles des insectes, par exemple celles des chenilles arpentueuses qui quittent le sol en automne et grimpent sur les troncs des arbres pour déposer leurs œufs sur l'écorce.

Des pièges sous forme de liens de paille peuvent être employés pour prendre les vers de la pomme lorsqu'ils cherchent une place pour y subir leurs transformations.

Les pêcheurs peuvent être protégés contre le ver rongeur en amoncelant la terre autour de leurs pieds, et on empêche les rongeurs à tête plate (*Chrysothris*) et à tête ronde (*Saperda*) de déposer leurs œufs sur les pommiers en lavant le tronc au mois de juin avec un liquide alcalin, préparé comme suit : faites une solution froide de savon et de soude à laver, jusqu'à ce que le savon soit réduit à la consistance d'une peinture. Appliquez par un temps sec, et l'enduit ainsi formé sur les troncs ne sera que difficilement emporté par les pluies.

Il est encore un autre principe dont nous tirons parti, c'est le fait que les insectes sont ou attirés ou repoussés par certaines odeurs. Vous devez avoir observé que le petit ver sans pattes qui cause tant de dégât en perforant les tiges des choux lorsqu'on les a transplantés, les attaque rarement dans la couche ; mais aussitôt qu'ils sont transplantés, ils sont atteints. Ceci est dû au fait que dans la transplantation un grand nombre des petites racines sont brisées et la plante est plus ou moins meurtrie. Il en résulte que le chou émet beaucoup plus de son odeur caractéristique que lorsqu'il n'est pas dérangé. Ceci, joint au fait que la plante est arrêtée dans sa croissance par son déplacement, l'expose dans un état moins vigoureux aux attaques des insectes. Le traitement le plus efficace, d'après mon expérience, a été de placer quelque substance fortement odorante autour des jeunes plants aussitôt qu'ils sont transportés. Dans ce but, la chaux de gaz est ce qui vaut le mieux ; mais comme la production en est restreinte, on peut se servir de la place de sable saturé de pétrole. Prenez un seau plein de sable sec, versez-y une tasse à thé de pétrole ; mêlez bien le tout, jusqu'à ce que le sable soit parfaitement imprégné de l'odeur du pétrole, puis mettez-en une bonne cuillerée autour de chaque plant, mais sans que le sable touche à la tige. La chaux de gaz, quand on peut s'en procurer, est une bien meilleure protection, mais elle ne doit pas non plus toucher les plants, car elle est très caustique, tant qu'elle n'a pas été exposée à l'air durant quelques mois, et elle tue toute plante et tout insecte avec lesquels elle est mise en contact. Un cercle de cette substance à environ deux pouces autour des jeunes plants sera une protection suffisante. L'avantage de cette chaux est aussi qu'après avoir été exposée à l'air pendant quelque temps, le principe caustique, le sulfite de chaux, est converti en sulfate de chaux ou plâtre, qui est bien connu comme un engrais utile.

Je viens, messieurs, de vous donner ce qu'on peut appeler les premiers éléments de l'entomologie économique. J'aime à croire que quelques-uns d'entre vous qui n'avaient pas jusqu'ici donné beaucoup d'attention à ce sujet seront conduits à le faire à l'avenir, et je puis vous assurer que si je peux vous être de quelque utilité, en vous conseillant ou en vous faisant connaître les résultats qu'on a pu obtenir par des expériences de quelque nature que ce soit, il me sera toujours très agréable de le faire.

Mon adresse est : " L'Entomologiste, Département de l'Agriculture, Ottawa." Toute lettre peut m'être adressée *franche de port*, et j'y répondrai promptement et de mon mieux.

Avant de me rasseoir, il y a deux points sur lesquels j'aimerais à vous dire un mot. Quant à la ferme expérimentale dont a parlé le prof. Hind, il ne peut y avoir de doute au monde qu'une telle institution serait de la plus grande valeur pour la province. Il y a certaines expériences à faire—comme, par exemple, pour savoir si certains modes particuliers de culture, certaines classes d'engrais et certaines variétés de fruits ou de plantes peuvent être introduites avec succès dans une localité donnée. La dépense et les risques d'insuccès de telles expériences devraient être supportés par la province entière, au lieu de tomber sur des particuliers, qui, en règle générale, n'ont ni les moyens, ni le temps de courir les risques d'insuccès. Outre ces expériences, il y en a d'autres d'une nature plus générale, mais d'une importance capitale à toute la Puissance. Celles-ci, je ne puis m'empêcher de le penser, devraient être entreprises par le gouvernement fédéral. Comme exemples de telles questions générales, je vous en mentionnerai deux qui ont occupé une grande partie de notre temps dans cette session, savoir, le Nodule noir, et la maladie particulière qui règne parmi vos pommiers Gravenstein. L'investigation de ces maladies demandera bien des études et des expériences avant qu'on puisse espérer d'y remédier, mais ces maladies, dues à des champignons et à des bactéries, affectent si gravement la récolte de fruits dans toutes les parties du Canada, qu'il est nécessaire que des mesures soient prises de suite pour essayer de trouver quelque moyen d'en arrêter les ravages. Comme la plupart d'entre vous ici ce soir sont très intéressés dans ces sujets, vous savez probablement que durant la dernière session du parlement fédéral, une somme de \$20,000 a été votée dans ce but. Je suis convaincu que si une telle institution est fondée, elle sera tout à la fois utile et populaire.

Quelqu'un a dit ce soir que vous éprouvez des difficultés à augmenter le nombre des membres de votre association. Je ne puis m'empêcher d'en exprimer ma surprise, car, en vue de la part active que l'association a prise au développement du commerce de pommes entre la Nouvelle-Ecosse et l'Europe, et en vue de la valeur de ce commerce pour toute la province, il est du devoir de tout homme, qu'il soit horticulteur, résidant dans cette fertile vallée, ou non, de faire partie d'une si utile organisation et de la supporter de sa souscription et de ses sympathies; et en outre, il recevra bon équivalent pour son argent. Mais quoi! M. le Président, le privilège d'assister à vos réunions, et d'écouter des discussions telles que celles que nous avons entendues aujourd'hui, sur le Nodule noir, l'emballage des pommes, et les meilleurs variétés à cultiver, vaut à lui seul plus que dix fois le montant de la souscription! A vos réunions périodiques se rencontrent les meilleurs cultivateurs et commerçants de pommes de la province, et on a l'occasion de les entendre exprimer leurs vœux et se communiquer leurs expériences sur toutes les questions brûlantes du jour.

Je me prononce fortement, monsieur, en faveur de ces réunions, car je puis vous dire que j'ai rarement éprouvé autant de plaisir dans aucune autre réunion semblable, et, j'aime à le croire, j'ai en outre formé avec plus d'un d'entre vous des liens d'amitié qui ne se briseront pas de si tôt.

JAMES FLETCHER,

Entomologiste honoraire au ministère de l'Agriculture.

APPENDIX

TO THE REPORT OF THE MINISTER OF AGRICULTURE FOR THE YEAR 1884.

CRIMINAL STATISTICS

FOR THE YEAR 1884.

PRINTED BY ORDER OF PARLIAMENT.

ANNEXE

AU RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE POUR L'ANNÉE 1884.

STATISTIQUES CRIMINELLES

POUR L'ANNÉE 1884.

IMPRIMÉES PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

PRINTED BY MACLEAN, ROGER & Co., WELLINGTON STREET,
1886.

CRIMINAL STATISTICS

OF CANADA

FOR THE YEAR ENDED 30TH SEPTEMBER, 1884.

The materials for these Tables were collected and compiled under authority of the Act assented to on the 12th of April, 1876 (39 Vic., chap. 13.)

Table I comprises indictable offences only, and is divided into six classes, severally numbered at the right hand corner at the head of each page. There are various columns of information given relating to each person charged, if the person is convicted; but if acquitted, no further information than that simple fact is given.

Table II is a summary of the preceding classes, with the totals of each Province and of Canada. It will be observed that out of the 4,400 persons charged in this table, only 2,512 are given as convicted.

Table III is a Statement of Summary Convictions, 32-33 Vic., chap. 31; "Summary Trial by Consent," chap. 32, and "Juvenile Offenders," chaps. 33 and 34.

Table IV is a summary of the last preceding table, with the totals of each Province and of Canada.

Table V is a statement showing the number of persons to each offence charged to the estimated population of the several Provinces and of Canada. The first part of this table comprises a total of 4,400 indictable offences charged, including 1,888 acquittals, thus making a ratio of 1 offence charged to each 1,042 persons of the estimated population of Canada. The second part is composed of 27,045 Summary Convictions, or a ratio of 1 offence charged to each 169 persons of the estimated population of Canada.

Table VI is a statement of the cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended 30th September, 1884.

STATISTIQUES CRIMINELLES

DU CANADA

POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1884.

La matière pour ces tableaux a été recueillie et compilée sous l'autorité de l'acte sanctionné le 12 avril 1876. (39 Vic., Chap. 13.)

Le Tableau I comprend les délits sujets à poursuite seulement et est divisé en six classes numérotées par ordre en tête de chaque page; ce tableau contient plusieurs colonnes d'informations relatives à la personne accusée si cette personne est condamnée; mais si elle est acquittée, aucun autre détail n'est donné que ce fait simple.

Le Tableau II est un état sommaire des classes précédentes donnant les totaux de chaque Province et ceux du Canada. Il est à remarquer que sur 4,400 personnes accusées dans ce tableau, seulement 2,512 sont condamnées.

Le Tableau III a trait aux condamnations sommaires, 32-33 Vic., Chap. 31; procès sommaires de consentement, chap. 32; et aux délits ayant rapport aux jeunes délinquants, chapitres 33 et 34.

Le Tableau IV est un état sommaire du tableau précédent, donnant les totaux de chaque province et ceux du Canada.

Le Tableau V donne le nombre de personnes pour chaque accusation à la population approximative de chaque province du Canada. La première partie de ce tableau contient 4,400 accusations de délits sujets à poursuite y compris 1,888 acquittements, représentant ainsi une proportion de 1 accusation pour chaque 1,042 personnes de la population approximative du Canada; la seconde partie comprend 27,045 condamnations sommaires, ou une proportion de 1 accusation pour chaque 169 personnes de la population approximative du Canada.

Le Tableau VI comprend les cas où la prérogative du pardon a été exercée durant l'année finissant le 30 Septembre 1884.

FIRST PART.

INDICTABLE OFFENCES.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉLITS SUJETS À POURSUITE.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Table with columns for Judicial Districts, Persons charged, Convictions (1st, 2nd, Reiterated), Sentence (With option of a fine, No option), and various sub-categories for Murders, Attempts to Murder, and Manslaughters.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Table with columns for Sentence (Penitentiary, De'th, Life, De mort), Residence (Cities, Rural, Villes, Districts), Occupations (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Laborers), and Conjugal State (Married, Widowed, Single).

Table for MURDRE (Murder) with columns for various categories and counts.

Table for TENTATIVE DE MEURTRE (Attempted Murder) with columns for various categories and counts.

Table for HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ (Unpremeditated Homicide) with columns for various categories and counts.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, EDUCATIONAL STATUS, AGES (Under 16, 16-21, 21-40, 40+, Not given), USE OF LIQUORS, and REMARKS.

MURDER.

Table listing murder cases by district: Antigonish, N.-E., Northumberland, N.-B., Gloucester, N.-B., Montmagny, Qué., St.-François, Qué., Québec, Qué., Carleton, Ont., Prince-Edouard, Ont., York, Ont., Welland, Ont., Wentworth, Ont., Grey, Ont., Middlesex, Ont., Essex, Ont., New-Westminster, C.-B., Les Territoires, and Totaux du Canada.

ATTEMPT TO MURDER.

Table listing attempt to murder cases by district: York, N.-B., Terrebonne, Qué., New-Westminster, C.-B., and Totaux du Canada.

MANSLAUGHTER.

Table listing manslaughter cases by district: Halifax, N.-E., Digby, N.-E., St. John, N.-B., Kings, N.-B., and Québec, Qué.

TABEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

Table with columns: BIRTH PLACES (British Isles, etc.), RELIGIONS (Baptists, Catholics, etc.), and REMARKS.

MEURTRE.

Table listing murder cases by birthplace and religion: Antigonish, N.-E., Northumberland, N.-B., Gloucester, N.-B., Carleton, Ont., Prince-Edouard, Ont., York, Ont., Welland, Ont., Wentworth, Ont., Grey, Ont., Middlesex, Ont., Essex, Ont., New-Westminster, C.-B., Les Territoires, and Totaux du Canada.

TENTATIVE DE MEURTRE.

Table listing attempt to murder cases by birthplace and religion: York, N.-B., Terrebonne, Qué., New-Westminster, C.-B., and Totaux du Canada.

HOMICIDE NON PRÉMÉDITÉ.

Table listing homicide non prémédité cases by birthplace and religion: Halifax, N.-E., Digby, N.-E., St. John, N.-B., Kings, N.-B., and Québec, Qué.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.		
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lunacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	NO OPTION.	
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.
SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.—(Concluded.)										
Bruce, Ont.....	1	1								
Lambton, Ont.....	1	1								
Essex, Ont.....	2			2	2					1
Algoma, Ont.....	7			7	6	1			5	2
Totals of Ontario.....	76	30		46	40	4	2	10	23	4
Eastern District, Man.....	2			2	2				2	
New Westminster, B.C.....	2	1		1	1					
Victoria, B.C.....	1	1								
Totals of British Columbia.....	3	2		1	1					
The Territories.....	1	1								
Totals of Canada.....	111	48		*62	*54	4	4	11	30	4
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAY.										
Bedford, Que.....	6			6	6				6	
Iberville, Que.....	2			2	2				2	
Totals of Quebec.....	8			8	8				8	
Renfrew, Ont.....	1			1	1					
Hastings, Ont.....	1			1	1					
Grey, Ont.....	5			5	5				5	
Perth, Ont.....	1	1								
Algoma, Ont.....	2	2								
Totals of Ontario.....	10	3		7	7				5	
The Territories.....	1			1	1					
Totals of Canada.....	19	3		16	16				13	
CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS.										
Beauharnois, Que.....	1			1	1				1	
Total of Canada.....	1			1	1				1	
REFUSING TO PROVIDE FOR FAMILY.										
Joliette, Que.....	1	1								
Montreal, Que.....	18	16		2	2				1	
Totals of Quebec.....	19	17		2	2				1	
Renfrew, Ont.....	1			1	1				1	
Ontario, Ont.....	2			2	2					
Welland, Ont.....	1	1								
Halton, Ont.....	1			1	1					
Oxford, Ont.....	1	1								

* 1 Jury desagree.
* 1 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.										CLASSE I.			
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		Com- mitted to Refor- matories.	Citi- es and T'wns.	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic.	Indus- trial.	Pro- fes- sional.	La- borers.	Mar- ried.	Wid- owed.	Single.		
Two years and under five.	Five years and over.													Life.	De'th — — De mort
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, Etc.—(Fin.)															
	1		2								1			1	
			5	2					5				2	4	
1	2		1	28	18	5	6	4	7		17	22	1	23	
				2							2			2	
1					1									1	
1					1									1	
5	5		2	39	24	5	9	8	9		23	24	1	38	
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.															
					6						6			6	
					2									2	
					8	2					6			8	
1					1						1			1	
				1	1									1	
					5					1	4	4		1	
1				1	1	6				1	5	4		3	
1					1						1			1	
2			1	2	14	2				1	12	4		12	
SUPPRESSION D'ENFANTS.															
					1					1				1	
					1					1				1	
REFUS DE POURVOIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE.															
					2						2	2			
					2						2	2			
					1						1	1			
					1	1						2			
						1						1			

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.			
	Un-able to read — In-ca-pables d'écrire.	Un-able to write — In-ca-pables d'écrire.	Ele-men-tary. — Elé-men-taire.	Su-perior — Supé-rieure.	Un-der 16 Yrs. — Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au dessus.		Not given. — Non donnés.	Mo-de-erate. — Mo-dé-ré.	Im-mo-de-erate. — Im-mo-dé-ré.
						M	F	M	F	M	F			
SHOOTING, STABBING, WOUNDING, &c.— <i>Concluded.</i>														
Bruce, Ont.....														
Lambton, Ont.....														
Essex, Ont.....	1	1	1			1							2	
Algoma, Ont.....	3	3	4				5		2				3	4
Totaux d'Ontario.....	8	8	37			6	26	1	12		1		21	25
Eastern District, Man.....			2				2							2
New Westminster, C.B.....	1	1									1		1	
Victoria, C.B.....														
Totaux de la Col.-Brit.....	1	1									1		1	
Les Territoires.....														
Totaux du Canada.....	14	14	48		2	9	35	1	14		2		28	35
ENDANGERING SAFETY OF PASSENGERS ON RAILWAYS.														
Bedford, Qué.....			6		2	3	3						4	2
Iberville, Qué.....	2	2			2									2
Totaux de Québec.....	2	2	6		2	3	3						4	4
Renfrew, Ont.....			1			1								1
Hastings, Ont.....	1	1				1							1	
Grey, Ont.....			5			1	2		2				5	
Perth, Ont.....														
Algoma, Ont.....														
Totaux d'Ontario.....	1	1	6			3	2		2				6	1
Les Territoires.....						1								
Totaux du Canada.....	3	3	12		2	7	5		2				10	5
CONCEALING THE BIRTH OF INFANTS.														
Beauharnois, Qué.....	1	1							1				1	
Totaux du Canada.....	1	1							1				1	
REFUSING TO PROVIDE FOR FAMILY.														
Joliette, Qué.....														
Montréal, Qué.....	1	1	1					2						2
Totaux de Québec.....	1	1	1					2						2
Renfrew, Ont.....	1	1					1						1	1
Ontario, Ont.....			2						2				1	1
Welland, Ont.....														
Halton, Ont.....			1						1					1
Oxford, Ont.....														

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.														
BIRTH PLACES.— LIEUX DE NAISSANCE.							RELIGIONS.							REMARKS.— REMARQUES.
BRITISH ISLES.— ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Bri-tann's	Bap-tists. — Bap-tistes.	R. Ca-tho-lics. — Ca-tho-liques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gle-terre.	Meth-od-ists. — Méth-od-istes.	Pres-by-ter-ians. — Pres-by-téri-ens.	Pro-tes-tants	Other Deno-mina-tions. — Autres con-fes-sions.	
Eng-land and Wales — Angl'-terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Ecos-se.												
USAGE D'ARMES AVEC INTENTION, Etc.— <i>Fin.</i>														
				1	1									1
	3	1	2		1			3	1		2	1		
	5	11	1	21	4	4		3	22	8	1	8	1	2
		1			1				1					
				1									1	
				1									1	
	5	12	1	35	5	5		5	31	11	2	8	2	3
EXPOSANT AU PÉRIL LES PASSAGERS SUR LES CHEMINS DE FER.														
		4		2				3					3	
				2				2						
		4		4				5					3	
		1						1						
		3		1	1			5					1	
		4		2	1			6					1	
				1										
		8		7	1			11					4	
SUPPRESSION D'ENFANTS.														
				1				1						
									1					
REFUS DE POURVOIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE.														
			1	1					1				1	1a.
			1	1					1				1	1
									1					
									2				2	2a.
									1					1a.

a. Sentence deferred.
a. Sentence remise.

TABLE III. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read.	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Su-perior.	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	Mo-de-rate.	Im-mo-derate.
						16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.		Non donnés.				
	In-ca-pables de lire.	In-ca-pables d'é-crire.	Élé-men-taire.	Supé-rieure.	M F	M F	M F	M F	M F		M F	M F		
REFUSING TO PROVIDE FOR FAMILY (Concluded).														
Middlesex, Ont.								1						1
Essex, Ont.														
Totaux d'Ontario	1	1	3					2		3			1	4
Eastern District, Man.			1				1						1	
Totaux du Canada	2	2	5				5		3				2	6
DESERTING CHILD.														
Lanark, Ont.														
Welland, Ont.			1					1					1	
Middlesex, Ont.								1					1	
Huron, Ont.	1	1												
Totaux d'Ontario	1	1	1					2					2	
Totaux du Canada	1	1	1					2					2	
ABORTION AND ATTEMPT TO PROCURE.														
Ontario, Ont.														
Totaux du Canada														
CARNALLY KNOWING A GIRL OF TENDER YEARS.														
Québec, Qué.														
Renfrew, Ont.	1	1						1						1
Totaux du Canada	1	1						1						1
RAPE.														
Halifax, N.-E.			1				1						1	
Carleton, N.-B.			1					1						1
Kent, N.-B.			1					1					1	
Totaux du N.-Brunswick			2					2					1	1
Beauharnois, Qué.														
Montréal, Qué.														
Totaux de Québec.														
Leeds et Grenville, Ont.			2					2						2
Renfrew, Ont.	1	1						1						1
North-berland et Durham, O.														
Victoria, Ont.														
York, Ont.	1	1						1						1
Haldimand, Ont.														
Wentworth, Ont.			3					3						3

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.																
BIRTH PLACES. LIEUX DE NAISSANCE.											RELIGIONS.					REMARKS. REMARQUES.
BRITISH ISLES. ILES BRITANNIQUES.					Canada.	Unit'd States. États-Unis.	Other Foreign Countries. Autres pays étrangers.	Other British Possessions. Autres possessions Britann's.	Baptists. Baptistes.	R. Catholics. Catholiques.	Ch'ch of England. Eglise d'Angleterre.	Methodists. Méthodistes.	Pres-byterians. Prés-bytériens.	Protes-tants. Protes-tants.	Other Deno-minations. Autres confes-sions.	
Eng-land and Wales. Angle-terre et Galles.	Ire-land. Ir-lande.	Scot-land. Ecos-se.	Canada.	Unit'd States. États-Unis.												
REFUS DE POURVOIR AUX BESOINS DE SA FAMILLE. (Fin).																
						1										
1					3	1				2	1				2 3	
					1									1		
1	1				5	1				3	1			2	2 4	
DÉSERTION D'ENFANTS.																
					1											
					1					1					1a	
					2					1					1 1	
					2					1					1 1	
AVORTEMENT ET TENTATIVE D'AVORTEMENT.																
COMMERCER CHARNEL AVEC UNE FILLE EN BAS AGE.																
					1					1						
					1					1						
VIOL.																
					1					1						
					1					1						
					2					1			1			
					2					2						
					1					1						
1										1						
					3								1	2		

a Sentence deferred.
a Sentence remise.

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.			
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.				
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.				
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION.	SANS OPTION.	
DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- tées.	Em- pri- son- nées pour cause de folie.		Con- dam- nées. une fois.	Con- dam- nées. deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.	One year and over.	Un an et plus.
RAPE (Concluded).											
Elgin, Ont.....	1	1									
Oxford, Ont.....	1			1		1					
Huron, Ont.....	1	1									
Lambton, Ont.....	1			1	1						
Algoma, Ont.....	1			1	1						
Totals of Ontario.....	17	7		10	9	1					
Totals of Canada.....	24	11		*12	*11	1					
ATTEMPT AT RAPE.											
Sunbury, New Brunswick.....	1	1									
St. Francis, Que.....	4	1		3	3				1	2	
Three Rivers, Que.....	1			1	1						
Montreal, Que.....	1			1	1						
Totals of Quebec.....	6	1		5	5				1	2	
Frontenac, Ont.....	1			1	1				1		
Ontario, Ont.....	2	1		1	1				1		
York, Ont.....	4	4									
Totals of Ontario.....	7	5		2	2				2		
New Westminster, B.C.....	1	1									
Totals of Canada.....	15	8		7	7				3	2	
BIGAMY.											
Richelieu, Que.....	1			1	1				1		
Montreal, Que.....	2	1		1	1					1	
Totals of Quebec.....	3	1		2	2				1	1	
York, Ont.....	1			1	1					1	
Simcoe, Ont.....	1			1	1				1		
Haldimand, Ont.....	1	1									
Oxford, Ont.....	1			*1	*1				1	1	
Middlesex, Ont.....	2								1		
Totals of Ontario.....	6	1		*4	*4				2	2	
Totals of Canada.....	9	2		*6	*6				3	3	
ABDUCTION.											
Bedford, Quebec.....	1			1	1				1		
Stormont, Dundas & Glengary, O	1	1									
Lennox & Addington, Ont.....	1	1									
Wellington, Ont.....	1	1									
Totals of Ontario.....	3	3									

* 1 Jury desagree.
* 1 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.												CLASSE I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.								CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.	Com- mitted to Re- for- ma- to- ries.	Life.	De'th — — —	Citi- es and T'wns — — —	Rural Dis- tricts — — —	Agricultural. — — —	Com- mer- cial. — — —	Domestic. — — —	Indus- trial. — — —	Profes- sional — — —	La- borers — — —	Mar- ried. — — —	Wid- owed — — —	Single. — — —		
															Two years and un- der five.	Five years and over.
VIOL. (Fin).																
	1				1							1		1		
	1				1		1							1		
	1				1	1	1							1		
	10				6	4	2	2		1		5		1		
	12				7	6	3	2		1		7	1	1		
TENTATIVE DE VIOL.																
					3											
	1	1			1						3			3		
	1	1			1	4		1			1			1		
					1						4			5		
					1						1			1		
					1				1		1			1		
					1	1					1			2		
	1	1			2	5		1		1	5			7		
BIGAMIE.																
					1	1		1			1	1				
					1	1		1			1	2				
					1				1		1	1				
					1	1	1				1	1				
					1	1	1				1	2				
					1	4	3			1	1	5				
					2	5	3	1		1	2	7				
ENLÈVEMENT.																
					1						1	1				

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.									
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.
ABDUCTION (<i>Concluded</i>).									
Western District, Man.....	1	1							
Totals of Canada.....	5	4		1	1			1	
BESTIALITY.									
Gaspé, Que.....	1			1	1				
Beauharnois, Que.....	1	1		1	1				
Montreal, Que.....	1			1	1				
Totals of Quebec.....	3	1		2	2				
Brant, Ontario.....	1			1	1				
Totals of Canada.....	4	1		3	3				
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLECTING BODILY HARM.									
Montmagny, Que.....	1			1	1				
Beauce, Que.....	1			1	1				
Arthabaska, Que.....	2	2							
St. Francis, Que.....	6	1		5	5		4	1	
Iberville, Que.....	1			1	1		1		
Quebec, Que.....	11	8		3	3		3		
Three Rivers, Que.....	3	3							
Joliette, Que.....	2			2	1	1		1	
Terrebonne, Que.....	1			1	1		1		
Montreal, Que.....	20	8		12	12		6	3	1
Totals of Quebec.....	48	22		26	25	1	8	11	2
Stormont, Dundas & Glengary, O.	1			1	1			1	
Prescott & Russell, Ont.....	1	1						1	
Frontenac, Ont.....	1			1	1			1	
Prince-Edward, Ont.....	2	1		1	1			1	
Peterborough, Ont.....	5	4		1	1		1		
Ontario, Ont.....	1			1	1		1		
York, Ont.....	56	27		29	28	1	21	5	1
Dufferin, Ont.....	1			1	1			1	
Welland, Ont.....	3	3		3	2	1		2	1
Lincoln, Ont.....	5	2		3	1	2	1	1	
Haldimand, Ont.....	1	1							
Wentworth, Ont.....	23	11		12	10	2	9	1	
Elgin, Ont.....	2			2	2		1	1	
Waterloo, Ont.....	1	1							
Oxford, Ont.....	1	1							
Perth, Ont.....	1			1	3		1		
Lambton, Ont.....	1			1	1			1	
Essex, Ont.....	1			1	1				1
Algoma, Ont.....	1			1	1			1	
Totals of Ontario.....	108	49		59	52	5	35	15	4
Eastern District, Man.....	1			1	1			1	

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.														
SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mitted to Refor- ma- to- ries.		Cities and T'ws	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed
Two years and un- der five.	Five years and over.			Life.										
ENLÈVEMENT (<i>Fin</i>).														
					1							1	1	
BESTIALITÉ.														
1					1							1		1
1					1							1		1
2					1	1						2		2
	1				1							1		1
2	1				2	1						3		3
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES.														
1					1							1		1
1					1							1		1
					5							5		2
					1							1		1
					3							3		3
1					2							2	1	1
1					1	1						1	1	1
1					12			7				5	2	9
4					12	14	1	7				14	4	17
					1							1		
					1							1		
					1	1						1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
					1							1	1	
2					1	85	4		7	4	15	2	23	25
					1							1	1	

TABLEAU I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.						CLASS I.			
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lunacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.				
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.				
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION.		
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.	One year and over.
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLECTING BODILY HARM—(Conclude 3.)											
Totals of Canada.....	157	71		86	78	6	2	43	27	6	
ASSAULT ON FEMALES AND INDECENT ASSAULT.											
Richou, N.S.....	2			*1	*1				1		
Charlotte, N.B.....	1			1	1					1	
Bedford, Que.....	2			2	2				2		
Montreal, Que.....	13	6		7	7			4	3		
Totals of Quebec.....	15	6		9	9			4	5		
Carleton, Ont.....	2			2	2				2		
Lennox and Addington, Ont.....	1			1		1					
Hastings, Ont.....	1			1	1			1			
Northumberland and Durham, O.....	1	1									
York, Ont.....	9	6		3	3			3			
Welland, Ont.....	2	1		1	1			1			
Lincoln, Ont.....	1	1									
Wellington, Ont.....	3	2		1	1				1		
Brant, Ont.....	1			1	1			1			
Middlesex, Ont.....	4	2		2	2			2			
Perth, Ont.....	3	2		1	1			1			
Huron, Ont.....	1	1									
Bruce.....	2	1		1	1			1			
Kent, Ont.....	2			2	2					2	
Totals of Ontario.....	33	17		16	15	1		5	8	3	
The Territories.....	3			3	3				3		
Totals of Canada.....	54	23		*30	*29	1		9	17	4	
ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.											
Queens, P.E.I.....	1	1									
York, N.B.....	2			2	2			2			
Arthabaska, Que.....	1			1	1			1			
Iberville, Que.....	1			1	1			1			
Quebec, Que.....	1			1	1			1			
Three Rivers, Que.....	1			1		1		1			
Montreal, Que.....	22	10		12	11		1	11	1		
Totals of Quebec.....	26	10		16	14		2	12	4		
Carleton, Ont.....	4			4	4			1	3		
Northumberland and Durham, O.....	1			1	1						
Peterborough, Ont.....	3			3	2	1			1	2	
York, Ont.....	41	19		22	22			21			
Lincoln, Ont.....	7			7	7			2	5		
Wentworth, Ont.....	9	1		8	3	1	4	7	1		
Grey, Ont.....	3			3	3			2	1		

* 1 Jury disagree.

* 1 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.											CLASSE I.		
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort.	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries. — Envo- yées à la prison de Réfor- me.	Cities and T'ws — Villes	Rural Dis- tricts. — Dis- tricts rur- aux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — Com- merçants.	Do- mestic — Servi- teurs.	Indus- trial. — Indus- triels.	Profes- sional — Profes- sions libé- rales.	La- borers — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mariés.	Wid- owed — En- veu- vage.	Single. — Célib- itaires.	
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES—(Fin.)															
6			1	68	18	1	14	4	15	2	38	29	5	48	
VOIES DE FAIT SUR FEMMES ET ATTENTAT À LA PUDEUR.															
				1							1			1	
					1	1								1	
					2						2		1	1	
					7			3	2	1		1	1	5	
					7	2		3	2	1	2	1	2	6	
					2						1			2	
					1						1	1			
					1						1		1		
					3			1			2	1		2	
					1						1			1	
					1						1	1			
					2			1		1				2	
					1						1			1	
					1						1			1	
					2	2						1		2	
					1						1			1	
					11	5	2	1	3		8	4	1	11	
					3			2			1			3	
					19	11	3	3	3	5	1	12	5	3	
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.															
					1	1					2			1	
						1								1	
					1					1				1	
					1					1				1	
					1					1				1	
					11	1		6	2		4	6		6	
					14	2		6	3	2	4	10		6	
					3	1					4	2		2	
					1						1	1		1	
					1	2					2	2		1	
1					22			1	3	6	12	5	1	16	
					5	2	1	2	2	2	2	3		4	
					7	1	1				1	2		6	
					3						3			3	

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.											CLASS I.			
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		REMARKS. — REMARQUES.	
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Su-perior	Under 16 Years.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.	Mo-de- rate.	Im-mo-de- rate	Mo- de- ré.	Im- mo- dé- ré			
														M		F
AGGRAVATED ASSAULT AND INFLICTING BODILY HARM. (Concluded).																
Totaux du Canada.....	17	17	64	1	1	10	4	50	3	16	2	33	50	
ASSAULT ON FEMALES AND INDECENT ASSAULT.																
Pictou, N.-E.....			1	1		1								2		
Charlotte, N.-B.....			1				1							1		
Bedford, Qué.....			2			1				1				1	1	
Montréal, Qué.....	2	2	5			6				1				7		
Totaux de Québec.....	2	2	7			1		6		2				1	8	
Carleton, Ont.....	1	1	1	1		1								1	1	
Lennox et Addington, Ont.....			1		1									1		
Hastings, Ont.....			1			1								1	1	
North'berland et Durham, O.....								3						1	2	
York, Ont.....			3					3						1	2	
Welland, Ont.....			1	1										1		
Lincoln, Ont.....																
Wellington, Ont.....			1				1							1		
Brant, Ont.....			1				1							1	1	
Middlesex, Ont.....			2			1		1						2		
Perth, Ont.....			1			1								1		
Huron, Ont.....																
Bruce, Ont.....			1					1						1		
Kent, Ont.....												2				
Totaux d'Ontario.....	1	1	13	2		3		9				2		7	7	
Les Territoires.....			1	2				3								
Totaux du Canada.....	3	3	23	3	2	5		20		2		2		11	15	
ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER.																
Queens, I.P.E.....																
York, N.-B.....			2				1		1					1		
Arthabaska, Qué.....	1	1							1					1		
Iberville, Qué.....			1						1					1		
Québec, Qué.....			1											1		
Trois-Rivières, Qué.....	1	1						1						1		
Montréal, Qué.....	2	2	10			1	9	1	1					9	3	
Totaux de Québec.....	4	4	12			1	11	1	3					11	5	
Carleton, Ont.....			4			1		3						3	1	
North'berland et Durham, O.....			1				1							1		
Peterborough, Ont.....			3						2					2	1	
York, Ont.....	4	4	18			4	14	2	1	1				22		
Lincoln, Ont.....			7				5		1					7		
Wentworth, Ont.....			8			1		6		1				1	7	
Grey, Ont.....			3				2				1			2	1	

TABLEAU I.		OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.											CLASSE I.			
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.	RELIGIONS.											REMARKS. — REMARQUES.				
	BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.					Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of Eng-land.	Meth-od-ists.		Pres-by-ter-ians.	Other Deno-minations.		
	Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	Can-ada.	Unit'd States										Autres pays étran-gers.	Autres possessions Brit-ann's
VOIES DE FAIT GRAVES ET LÉSIONS CORPORELLES. (Fin).																
10	13	2	50	6	3	2	48	15	11	3	2	2	3		
VOIES DE FAIT SUR FEMMES ET ATTENTAT À LA PUDEUR.																
			2									2				
			1													
			2											2		
2			5						4	3						
			7						4	3				2		
			2						2							
			1						1							
1	1	1	1						1							
			1													
			1													
			1													
			1													
			1													
			1													
1	1	1	10	2				1	1	3	2	2	5	1		
1			1	1						1				2		
4	1	1	21	3				1	1	8	5	2	7	4		
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.																
			2						1							
			1							1						
			1							1						
			1							1						
			1							1						
			2							1						
			10							12	6	3	2			
			4							1	4	4	1			
			6							3	2		3			
			2								2	1				

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged Per- sonnes accu- sées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- na- cy. Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine. — Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	No OPTION. — SANS OPTION.	One year and over. — Un an et plus.

ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—(Concluded.)

Middlesex, Ont.....	3	1	2	2			2	
Algoa, Ont.....	1		1	1			1	
Totals of Ontario.....	72	21	51	45	2	4	33	14
Eastern District, Man.....	8	4	4	4			4	
New Westminster, B.C.....	1		1	1				
The Territories.....	1		1	1			1	
Totals of Canada.....	111	36	75	67	2	6	47	23

ASSAULT AND BATTERY.

Colchester, N.S.....	3	1	2	2				
Stormont, Dundas & Glengarry, O.	1		1	1			1	
Renfrew, Ont.....	1		1	1			1	
Hastings, Ont.....	2		2	1	1		2	
Northumberland & Durham, Ont.	1		1	1			1	
Victoria, Ont.....	3		1	1			1	
York, Ont.....	4	2	1	1			1	
Lincoln, Ont.....	1	1						
Norfolk, Ont.....	1		1	1			1	
Bruce, Ont.....	1		1	1			1	
Algoa, Ont.....	3		3	3			3	
Totals of Ontario.....	18	6	12	11	1		3	8
Central District, Man.....	2	2						
Clinton, B.C.....	1		1	1			1	
New Westminster, B.C.....	1		1	1				
Totals of British Columbia.....	2		2	2			1	
The Territories.....	1		1	1			1	
Totals of Canada.....	26	9	17	16	1		3	10

ASSAULT, COMMON.

Queens, P.E.I.....	38	13	25	22	2	1	20	3
Guysborough, N.S.....	1		1		1			1
Halifax, N.S.....	1	1						
Pictou, N.S.....	2		2	2			2	
Cumberland, N.S.....	1		1	1				1
Totals of Nova Scotia.....	5	1	4	3	1		3	1
Albert, N.B.....	2		2	2				2
St. John, N.B.....	1	1						

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- tories. — En- vo- yées à la prison de Réfor- me.		Citi- es and T'wns — Villes	Rural Dis- tricts. — Dist- ricts ru- raux.	Agricultural. — Agriculteurs	Com- mer- cial. — Com- merçants.	Do- mestic — Servi- teurs.	Indus- trial — Indus- triels.	Pro- fes- sional — Pro- fes- sions libé- rales	La- borers — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mariés.	Wi- dow'd — En- veu- bage.	Single. — Célib- itaires.
Two years and un- der five. — Deux ans et moi- s de cinq	Five years and over. — Cinq ans et plus.														

VOIES DE FAIT ET OPOSER UN OFFICIER DE PAIX—(Fin.)

					2				2			1		1
					1			1						1
					45	6	2	4	3	17		23	16	1
					3	1						4		4
		1				1								
						1						1		1
	1				63	12	2	10	6	21		32	27	1

VOIES DE FAIT SUIVIES DE COUPS.

					2							1		
					1					1			1	
					1	1	1			1			1	
					1	2	1			1			2	
					1	1				1			1	
					1					1			1	
					1	1				1			1	
					1	1				1			1	
					2	1				1		3		3
	1				5	7	3			5		3	6	4
						1								1
					1							1		1
					1	1						1		2
						1	1							1
					2									7

VOIES DE FAIT SIMPLES.

					25							12	11	1	12
					1	1							1		
					2							2			2
					1				1				1		
					4	1			1			2	2		2
					2							2			2

TABLE I.		OFFENCES AGAINST THE PERSON.										CLASS I.	
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read — In-capables de lire.	Un-able to write. — In-capables d'écrire.	Ele-men-tary. — Élé-men-taire.	Su-perior — Supé-rieure	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given.		Mo-de-erate.	Im-mo-derate.	
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au-dessus.	Non donnés.		—	—	
					M/F	M F	M F	M F	M F	M F	M/F	M/F	
H/F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	M/F	M/F				
ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER. (Concluded).													
Middlesex, Ont.....			2			1		1			1	1	
Algoma, Ont.....	1	1				1						1	
Totaux d'Ontario.....	5	5	46		7	34	2	6	1	1	10	41	
Eastern District, Man.....			4			4						4	
New-Westminster, C.-B.....								1					
Les Territoires.....			1		1								
Totaux du Canada.....	9	9	65		7	51	3	10	2	1	21	51	
ASSAULT AND BATTERY.													
Colchester, N.-E.....			2			1		1					
St'm't, D'das et Glen'ry, O.			1			1					1		
Renfrew, Ont.....	1	1				1					1		
Hastings, Ont.....	1	1	1			1		1			2		
North'berland et Durham, O			1			1		1			1		
Victoria, Ont.....								1					
York, Ont.....			1			1					1		
Lincoln, Ont.....													
Norfolk, Ont.....			1			1					1		
Bruce, Ont.....			1			1		1			1		
Algoma, Ont.....	3	3				3						3	
Totaux d'Ontario.....	5	5	6			8		3		1	6	5	
Central District, Man.....													
Clinton, C.-B.....			1			1						1	
New-Westminster, C.-B.....									1				
Totaux de la C.-Britan.			1			1			1			1	
Les Territoires.....			1			1							
Totaux du Canada.....	5	5	10			11		4		2	6	6	
ASSAULT, COMMON.													
Queens, I.P.E.....	8	8	17			3		15		6	1	12	13
Guysborough, N.-E.....			1						1				
Halifax, N.-E.....													
Pictou, N.-E.....			1	1		1		1				2	
Cumberland, N.-E.....			1			1						1	
Totaux de la N.-Ecosse			3	1		1		2		1		2	1
Albert, N.-B.....								1		1		1	1
St. John, N.-B.....			2										

TABLEAU I.													OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.						CLASSE I.
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.						RELIGIONS.							REMARKS. — REMARQUES.						
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.		Canada.	Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's pos-ses-sions Brit-tann's	Bap-tists.	R. Ca-tholics.	Ch'ch of Eng-land.	Me-tho-dists.	Pres-by-terians.	Pro-tes-tants	Other Deno-minations.	Autres confes-sions.						
Eng-land and Wales	Ire-land.													Scot-land.					
Anl'-terre et Galles	Ir-lande.													Ecos-se.					
VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX. (Fin).																			
	2						2												
			1				1												
8	11		3	1		1	24	14	4	6	2								
	2		2				3			1									
				1								1							
1												1							
9	15		48	2		1	40	15	6	7	4	1							
VOIES DE FAIT SUIVIES DE COUPS.																			
			2				2						2a.						
			1				1			1									
			1	1			1			1		1							
1								1											
1			1					1											
1			1				1			1									
1			1	1			2	1											
4			5	2		1	1	3	4	1		1							
			1				1												
			1	1			1					1							
			1				1												
4			9	3		1	3	5	4	1		2	2						
VOIES DE FAIT SIMPLES.																			
1			24				14	4	4	3			2b.						
			1								1								
			2								2								
			1								1								
			4								4								
			2				1			1									

10a-3 a Sentence deferred. b Sent to keep the peace.
a Sentence remise. b Tenus de garder la paix.

TABLE I. OFFENCES AGAINST THE PERSON. CLASS I.										
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nac- y.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL EMPRISONNÉS.			
				Total	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated	With the option of a fine.	OPTION.	
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.		Sur- option entre la pri- son ou l'am- ande	Under one year.
ASSAULT, COMMON— <i>Concluded.</i>										
King's, N.B.	1			*	*					
Northumberland, N.B.	1			1	1				1	
Totals of New Brunswick	5	1		*3	*3				3	
Kamouraska, Que.	2	2								
St. Francis, Que.	7	1		6	6				6	
Bedford, Que.	1			1	1				1	
Iberville, Que.	1			1	1				1	
Beauharnois, Que.	2			2	2				2	
Quebec, Que.	3			3	3				2	1
Three Rivers, Que.	8	8								
Richelieu, Que.	5	1	1	3	3				3	
Terrebonne, Que.	7	5		2	2				2	
Montreal, Que.	33	13		20	16	3	1	15	3	1
Totals of Quebec	69	30	1	38	34	3	1	18	17	2
Stormont, Dundas & Glengarry, O.	1			1	1				1	
Lanark, Ont.	7			7	7				4	1
Renfrew, Ont.	1	1							2	
Frontenac, Ont.	3	1		2	2				2	
Prince Edward, Ont.	3	1		2	2				2	
Northumberland & Durham, Ont.	2			2	2				2	
Peterborough, Ont.	1			1	1				1	
York, Ont.	7	2		5	5				2	3
Simcoe, Ont.	12	3		9	9				8	1
Peel, Ont.	1	1								
Welland, Ont.	1			1	1				1	
Lincoln, Ont.	2			2	2				2	
Haldimand, Ont.	2			2	2				2	
Wentworth, Ont.	12	9		3	2	1		2	1	
Halton, Ont.	1			1	1					
Wellington, Ont.	1	1								
Grey, Ont.	2			2	2				2	
Norfolk, Ont.	1			1	1					1
Brant, Ont.	3	2		1		1			1	
Middlesex, Ont.	9	5		4	4				2	2
Perth, Ont.	4			4	4				4	
Lambton, Ont.	4	1		3	2	1			2	1
Kent, Ont.	1			1						1
Essex, Ont.	2			2	2				2	
Algoma, Ont.	1			1	1				1	
Totals of Ontario	84	27		57	54	1	2	35	19	2
Clinton, B.C.	1			1	1				1	
Victoria, B.C.	6			6	6				1	4
Totals of British Columbia	7			7	7				2	4
Totals of Canada	208	72	1	*134	*123	7	4	73	47	9

* 1 Jury desagree.
* 1 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE. CLASSE I.																	
SENTENCE.					RESIDENCE.										CONJUGAL STATE.		
PENITENTIARY.		De'th	Com- mitted to Refor- matories.	RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE.		
Two years and under five.	Five years and over.				Life.	De- mort	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Cities and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie			Villes.	Dis- tricts ru- raux.	Agricul- teurs.	Com- mer- çant.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En veu- vage.	Céliba- taires.		
VOIES DE FAIT SIMPLES— <i>Fin.</i>																	
						1	1						1		1		
						4	1			2			3	1	3		
						6	6						1	1	3		
						1	1					1	1	1	1		
						2	2					2	2	1	1		
						3			1			2	2	1	3		
						3	1			2					3		
						2	2		3	1	3		12	6	1		
						20	2	2					1	1	1		
						23	15	10	4	1	5		17	13	1		
						1	1						1	1	24		
						3	4				1		1	1	6		
						2				1			1	1	1		
						1	2			1			1	1	1		
						1	1	1				2	1	1	2		
						4	1	1	2				1	1	3		
						3	6	2	1			1	3	3	6		
						1				1					1		
						2									1		
						2				2					1		
						3	2			1			1	2	1		
						1	1	1					1	1	3		
						2	1						1	1	1		
						1	1	1					1	1	1		
						1	1	1					1	1	1		
						4	4		1	2			1	4			
						4	4	4					1	4			
						1	2						1	1	1		
						1	2						1	1	1		
						2					1		1	2			
						1						1	1	1	1		
						26	31	12	5	2	13	1	19	22	27		
						6	1						1	3	3		
						6	1						4	4	3		
						80	55	24	14	6	25	1	53	53	71		

TABLE I. OFFENSES AGAINST THE PERSON—Concluded. CLASS I.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.—INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS.—USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read—In-capables de lire.	Un-able to write.—In-capables d'é-crire.	E-le-men-tary.—Elé-men-taire.	Su-perior.—Supé-rieure.	Under 16 Yrs.—Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21.—16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40.—21 ans et moins de 40.		40 Years and over.—40 ans et au dessus.		Not given.—Non donnés.	Mo-de-rape.—Mo-dé-ré.	Im-mo-de-ra-te.—Im-mo-dé-ré.
						M	F	M	F	M	F			
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
ASSAULT, COMMON—Concluded.														
Kings, N.-B.			1								1		1	
Northumberland, N.-B.	1	1								1			1	
Totaux du N.-Brunswick	1	1	3				1		2		1		3	
Kamouraska, Qué.								4		2			6	
St.-François, Qué.			6											
Bedford, Qué.	1	1							1			1		
Iberville, Qué.			1					1		1			1	
Beauharnois, Qué.	2	2					1		1			1	1	
Québec, Qué.			3					3		1			2	
Trois-Rivières, Qué.														
Richelieu, Qué.	2	2	1		1			2				3		
Terrebonne, Qué.	1	1	1					2				2		
Montréal, Qué.	5	5	15			2		14		3		1	7	
Totaux de Québec	11	11	27		1	2		26		8		1	15	
St'm't, D'das et Glen'ry, O.			1							1			1	
Lanark, Ont.			6	1							7		1	
Renfrew, Ont.														
Frontenac, Ont.			2				1		1				2	
Prince-Edouard, Ont.	1	1	1				2						2	
North'berland & Durham, O.			2			1		1				1	1	
Peterborough, Ont.			1					1		1			1	
York, Ont.			5				4		1			2	3	
Simcoe, Ont.	1	1	5	3			8		1			5	4	
Peel, Ont.														
Welland, Ont.			1				1					1		
Lincoln, Ont.			2			1		1				1	1	
Haldimand, Ont.			2				1		1				2	
Wentworth, Ont.	2	2	1			2		1				3		
Halton, Ont.	1	1							1				1	
Wellington, Ont.														
Grey, Ont.			2				1		1			1	1	
Norfolk, Ont.			1				1		1				1	
Brant, Ont.			1				1		1				1	
Middlesex, Ont.			4						3	1		2	2	
Perth, Ont.										4		1		
Lambton, Ont.			2				1			2		1		
Kent, Ont.			1				1						1	
Essex, Ont.	2	2					1		1			1	1	
Algoma, Ont.	1	1						1					1	
Totaux d'Ontario	8	8	40	4		4	26	13	1	13		22	29	
Clinton, Col.-B.			1				1						1	
Victoria, Col.-B.	6	6					5		1			6		
Totaux de la Col.-Brit.	6	6	1				6		1			6	1	
Totaux du Canada	34	34	91	5	1	10	76	31	2	14	1	58	70	

TABEAU I. OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE—Fin. CLASSE I.

BIRTH PLACES.—LIEUX DE NAISSANCE.								RELIGIONS.						REMARKS.—REMARQUES.
BRITISH ISLES.—ILES BRITANNIQUES.				Canada.	Unit'd States.—États Unis.	Other Foreign Countries.—Autres pays étrangers.	Other British Possessions.—Autres possessions Britann's.	Bap-tists.—Bap-tistes.	R. Catho-lics.—Catho-iques.	Ch'ch of Eng-land.—Eglise d'An-gle-terre.	Metho-dists.—Métho-distés.	Pres-by-terians.—Pres-by-tériens.	Protes-tants.—Autres con-fes-sions.	
Eng-land and Wales.—Angl'-terre et Galles.	Ire-land.—Ir-lande.	Scot-land.—Ecos-se.	Canada.											
			1					1						
			4					3			1			
			6					6						
	1		1					1				1		
1			2					2						
			2					3						
			3					3						
1	5		2					1	1					
2	6		14					15		2	1	1	1	
			30					31	1	2	1	2	1	
			1								1			
			6	1				6						
			2							2				
			2											
	1		2					1	2		1			
1	2		7					3	3	3		1		
			1											
			2						1					
			2						1					
			3						1		2			
			3											
			1						1					
			1						1					
			1						1					
			1						1					
			1						1					
2	2		2					2	1					
1	4		2					4	2					
			2					2						
1			1					1						
			1						1					
8	12		35					25	17	8	5	1		
			1											
			6					1						
			7					7						
11	18		104					17	67	22	14	6	7	
												1	4	

a. Sentence deferred. b. Bail estreated.
 α. Sentence remise. β. Cautions demandé.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged — Personnes accusées.	Acquitted. — Acquittées.	De-tained for Lu-nacy — Em-pris-on-nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE.			
				Total.	Convicted 1st. —	Convicted 2nd. —	Rei-tered. —	COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		
								With the option of a fine. —	No OPTION. —	
									Sur option entre la pri-son ou l'a-m'nde	Under one year. Moins d'un an.

BURGLARY AND HAVING BURGLARS' TOOLS.

Richmond, N.S.	1			1	1													
Halifax, N.S.	4	2		2	2										1			
Totals of Nova Scotia	5	2		3	3										1			
Arthabaska, Que.	1			1	1													
Quebec, Que.	3			1	1													
Three Rivers.....	1			3	3													
Montreal, Que.....	1			1			1											
Totals of Quebec	6			6	5		1											
Leeds & Grenville, Ont.....	4	4																
Hastings, Ont.	3			3	3													
York, Ont.	12	4		8	3	2	3											
Lincoln, Ont.....	2			2	1		1											
Wentworth, Ont.....	2			2	1		1											
Halton, Ont.....	1			1	1													
Norfolk, Ont.....	2	1		1	1													
Middlesex, Ont.....	2	2																
Essex, Ont.....	2			2	2													
Totals of Ontario	30	11		19	12	2	5								2	3		
Totals of Canada	41	13		28	20	2	6								3	3		

STEALING FROM DWELLING HOUSE WITH VIOLENCE.

Beauharnois, Que.....	1			1	1													
Quebec, Que.....	4			4	3		1								2			
Montreal, Que.....	29	4		25	25										9	4		
Totals of Quebec	34	4		30	29		1								12	4		
York, Ont.	2	2																
Wellington, Ont.....	1	1																
Totals of Ontario	3	3																
Eastern District, Man.	2	1		1	1										1			
Totals of Canada	39	8		31	29	1	1								13	4		

HOUSE AND SHOPBREAKING.

Queens, P.E.I.....	5	1		4	4													
Queens, N.S.....	4	1		3	2	1									2	1		
Yarmouth, N.S.....	3			3	3										1	2		
Totals of Nova Scotia	7	1		6	5	1									3	3		

TABLEAU I. OUTRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

SENTENCE.			RESI-DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.				Com-mitted to Refor-ma-tories.	Citi-es and Towns.	Rural Dis-tricts.	Agricultural.	Com-mercial.	Do-mestic.	Indus-trial.	Pro-fes-sional.	La-borers.	Mar-ried.	Wid-owed.	Single.
Two years and under five.	Five years and over.	Life.													

EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLBUR.

1					1													
1						2							1					2
2						1	2						1					2
1							1						1					1
1							1						1					1
2						1	3						2					3
	1						1						1					1
4	1					1	2	4						5				6
3							3						3					3
3	2						8		1			6			2	1		5
	1						2						2					2
2							2						1					1
							1			1					1			
	1						1											
							2			1	1							2
8	4						19		1	2	10		6	5	1			13
14	5						1	22	6		1	2	10	12	5	1		21

VOL AVEC EFFRACTION DANS DES MAISONS HABITÉES.

					1														1
1	1						3	1		1									4
9	2						25		1	2			16	4					21
10	3						29	1		2	2		17	8					22
10	3						30	1		2	2	2	17	8					23

BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.

4					4								4						4
							3												3
							2	1		2	1								3
							5	1		2	1	1							6

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read — In-ca-pa-bles de lire.	Un-able to write. — In-ca-pa-bles d'é-crire.	Ele-men-tary. — Elé-men-taire.	Su-perior — Supé-rieure.	Under 16 Yrs. — Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.		21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.		40 Years and over. — 40 ans et au dessus.		Not given. — Non donnés.		Mo-de-ri-ate. — Mo-dé-ré.	Im-mo-derate — Im-mo-déré
						M	F	M	F	M	F	M	F		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
BURGLARY AND HAVING BURGARS' TOOLS.															
Richmond, N.-E	1	1	1			1						1		1	1
Halifax, N.-E							1								
Totaux de la N.-Ecosse.	1	1	1			1		1				1		1	1
Arthabaska, Qué.	1	1				1								1	
Québec, Qué.			1			1								1	
Trois-Rivières, Qué.	3	3			1	2								3	3
Montréal, Qué.	1	1				2		1						1	
Totaux de Québec.	5	5	1		1	4		1						2	4
Leeds et Grenville, Ont.															
Hastings, Ont.	1	1	2			1		2						4	3
York, Ont.			3			3		4		1				4	4
Lincoln, Ont.			2			2								2	2
Wentworth, Ont.			2					2						2	
Halton, Ont.			1							1				1	1
Norfolk, Ont.			1					1						1	1
Middlesex, Ont.															
Essex, Ont.			2					1		1					2
Totaux d'Ontario	1	1	18			7		10		2				7	12
Totaux du Canada.	7	7	20		1	12		12		2		1		10	17
STEALING FROM DWELLING HOUSE WITH VIOLENCE.															
Beauharnois, Qué.	1	1	3					1						1	1
Québec, Qué.			1					3		1				2	3
Montréal, Qué.	9	9	16			1		18		5				7	18
Totaux de Québec.	10	10	19			1		22		6				8	22
York, Ont.															
Wellington, Ont.															
Totaux d'Ontario.															
Eastern District, Man.	1	1						1						1	1
Totaux du Canada.	11	11	19			1		23		6		1		8	23
HOUSE AND SHOP BREAKING.															
Queens, I.P.E.	2	2						2		2				1	3
Queens, N.-E.														3	3
Yarmouth, N.-E.			3					2		1				1	2
Totaux de la N.-Ecosse			3					2		1				3	5

TABLEAU I. OUVRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.					REMARKS — REMARQUES.
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Canada.	Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of England.	Methodists.	Pres-by-terians.	Pro-tes-tants	Other Deno-minations.		
Eng-land and Wales	Ire-land	Scot-land												États Unis.	
Angl'-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.													
EFFRACTION ET AVOIR DES OUTILS DE VOLEUR.															
				2				1	1						
				2				1	1						
				1				1							
				1				1							
				3				3							
				1				1							
				6				6							
				3				1	1	1					
3	1			4				4	3			1			
				1		1		1		1					
				1		1		1	1						
				1				1							
1				1				1							
4	2			10		2		9	6	2		1			
4	2			18		2		16	7	2		1			
VOL AVEC EFFRACTION DANS DES MAISONS HABITÉES.															
				1		2		1							
				24				25							
1	1			27		1		28				2			
				1				1							
1	1			28		1		29				2			
BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.															
				4				3					1		
				3				2					1		
				3				2				1			
				6				4				1	1		

a Sentence deferred. a Sentence remise.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE. CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUORS.		REMARKS. REMARQUES.
	Un-able to read — In-ca-pables de lire	Un-able to write — In-ca-pables d'écrire.	Ele-men-tary. — Elé-mentaire.	Superior — Supé-rieure	Under 16 Yrs. — Mo's de 16 ans.	16 Years and under 21. — 16 ans et moins de 21.	21 Years and under 40. — 21 ans et moins de 40.	40 Years and over. — 40 ans et au dessus.	Not given. — Non donnés.	Mo-de-ra-te. — Mo-déré.	Im-mo-de-ra-te. — Im-mo-déré.		
HOUSE AND SHOP BREAKING— <i>Concluded.</i>													
St. John, N.-B.			2				2				1	1	
Kent, N.-B.													
Totaux du N.-Brunswick													
Kamouraska, Qué.	1	1					1				1	1	
Québec, Qué.			1				1	1			1	1	
Joliette, Qué.													
Montréal, Qué.	3	3	19		4	4	12	2			9	13	
Totaux de Québec													
St'm't, D'das et Glen'ry, O			4		3	1					4		
Leeds et Grenville, Ont.							3					3	
Carleton, Ont.	1	1	1		1	1					2		
Ontario, Ont.	3	3	1				4					4	
York, Ont.	1	1	9		3	3	1				7	3	
Peel, Ont.			4			1		3				4	
Welland, Ont.			2				1	1				2	
Lincoln, Ont.			1				1	1				1	
Wentworth, Ont.			3			1		2			1	2	
Wellington, Ont.			2			2					1	1	
Grey, Ont.	1	1					1				1	1	
Brant, Ont.			2				2				1	1	
Oxford, Ont.			2		1			1			1	1	
Middlesex, Ont.			1				1				1	1	
Lambton, Ont.	3	3	5		4	3	1				6	3	
Essex, Ont.			2				2				1	1	
Algoma, Ont.	1	1						1			1		
Totaux d'Ontario													
Central District, Man.													
Les Territoires.	1	1					1						
Totaux du Canada													

BREAKING INTO BONDED WAREHOUSE.

St'm't, D'das et Glen'ry, O.	1	1					1						
Ontario, Ont.	3	3	1		3		1				4	1	
York, Ont.	2	2			1	1						2	
Waterloo, Ont.			2			1	1					2	
Middlesex, Ont.						1					1		
Totaux d'Ontario													
Totaux du Canada	6	6	3		3	3	4				7	3	

ROBBERY WITH MENACES.

Montigny, Qué.													
St.-François, Qué.							1						1
Bedford, Qué.													

TABLEAU I. OUTRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE II.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.													RELIGIONS.						REMARKS. REMARQUES.
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres possessions Britann's	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of England. — Eglise d'Angleterre.	Methodists. — Méthodistes.	Pres-byterians. — Pres-bytériens	Other Denominations. — Autres confes-sions.							
Eng-land and Wales — Angle-terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Ecos-se.	Can-ada.										Pro-tes-tants — Pro-tes-tants						
BRIS DE MAISON ET DE MAGASIN.— <i>Fin.</i>																			
			2					2											
							2												
			1	1				1				1							
3		1	16	1	1			19			1	2	2a.						
3		1	18	2	1			21			1	3	2						
3			1					1	3										
2			1					1	2										
2	1		4					1	2		1	1	2a.						
3	1		7					1	3	4	2								
1					1			1	3	1									
			1					1	1		1								
	1		3					1	1		2		1a.						
			1					1	1	1									
		1						1	1	1									
	1							1	1	1									
		1						1	1	1									
			8					4	1	2	1								
			2					1	1										
			1					1	1										
12	4		32	2	2			1	15	21	7	6	1						
			1																
15	4	1	63	4	3			7	39	21	7	7	5						

BRIS D'ENTREPOTS.

			1					1					
			1	3				2			2		
			1	1	1								2
			1				2						
											1		
		1	6	1	2			5			3		2
		1	6	1	2			5			3		2

VOL AVEC MENACES.

			1					1					
--	--	--	---	--	--	--	--	---	--	--	--	--	--

a. Sentence deferred.

b. Sentence remise.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE—*Concluded.* CLASS II.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.
					Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an.

ROBBERY WITH MENACES—*Concluded.*

St. Hyacinthe, Que.	8	3		5	5				
Quebec, Que.	7	3		4	4			2	2
Richelieu, Que.	1			1		1			
Terrebonne, Que.	6	1		5	5			5	
Montreal, Que.	12	6		6	4		2		
Totals of Quebec	38	16		22	19	1	2	7	4
Carleton, Ont.	1	1							
Frontenac, Ont.	6	2		4	4			4	
Hastings, Ont.	2	2							
Northumberland & Durham, Ont.	1	1							
Peterborough	1			1	1				1
York, Ont.	37	20		17	12	2	3	6	5
Peel, Ont.	1	1							
Welland, Ont.	1	1							
Wentworth, Ont.	21	13		*6	*6			1	1
Wellington, Ont.	3	3							
Brant, Ont.	3	2		1	1			1	
Elgin, Ont.	2	2		2	2				1
Middlesex, Ont.	2	2		2	1	1			2
Perth, Ont.	1	1							
Huron, Ont.	2	2							
Kent, Ont.	1			1	1				1
Algoma, Ont.	3			3	3				
Totals of Ontario	88	49		*37	*31	3	3	12	11
Eastern District, Man.	3	1		2	1	1		1	
Western District, Man.	2			2	2				
Totals of Manitoba	5	1		4	3	1		1	
Victoria, B.C.	4			4	4				
Totals of Canada	135	66		*67	*57	5	5	21	15

BRINGING STOLEN PROPERTY INTO CANADA.

CLASS III.

Bedford, Que.	1			1	1				
Stormont, Dundas & Glengarry, O.	1			1	1			1	
York, Ont.	1	1							
Welland, Ont.	4			4	4			1	
Essex, Ont.	1			1	1			1	
Algoma, Ont.	3			3	3				3
Totals of Ontario	10	1		9	9			3	3
The Territories	7			7	7			6	
Totals of Canada	18	1		17	17			9	3

* 2 Jury desagree.

* 2 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I. OUTRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ—*Fin.* CLASSE II.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.		CITIES and T'wns — — Villes — — Dist- ricts ru- raux.	Agric- ul- tural. — — Agric- cul- teurs	Com- mer- cial. — — Com- mer- çants.	Do- mestic — — Servi- teurs.	Indus- trial — — Indus- triels.	Pro- fes- sional — — Pro- fes- sions libé- rales	La- borers — — Jour- na- liers.	Mar- ried. — — Mari- és.	Wi- low'd — — En veu- rage.	Single. — — Céliba- taires.		
Two years and un- der five.	Five years and over.	Life.													De'th — — De mort	En- vo- yées à la pri- son de Réfor- me.
Deux ans et moi- s de cinq	Cinq ans et plus.	A vie														

VOL AVEC MENACES—*Fin.*

1	1			1	1	4		2		3	2		3
					3	1		3	1		1		4
					5	1		1		3	1		2
6				6				1		3	2		4
8	1			1	16	6		1	4	3	5		13
					4					1	3		4
					1			1			1		1
5					17			5	1	3	7	3	14
3					8					3	5	4	4
					1						1		1
	1				2	2		1			2		2
					2						1		1
					2	1					1		1
3					2	1				2	1		3
11	1				35	4		7	1	9	21	9	30
1					2						2		2
2					2						2		2
3					4						4		4
1	2				4			3			1		4
23	4			1	59	10		14	4	14	35	17	51

EFFETS VOLÉS APPORTÉS EN CANADA.

CLASSE III.

1				1									1
					1			1					
	3				3	1			3		1	1	3
					1			1				1	1
					3			3				2	1
	3				4	5		5		3	1	4	4
1					7								
2	3				4	13		5		3	2	4	5

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.—*Concluded.* CLASS II.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, EDUCATIONAL STATUS INSTRUCTION, AGES (Under 16, 16-21, 21-40, 40+), USE OF LIQUORS, and JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED.

ROBBERY WITH MENACES—*Concluded.*

Table showing robbery with menaces by district and age group. Districts include St. Hyacinthe, Québec, Montréal, and various Ontario districts.

BRINGING STOLEN PROPERTY INTO CANADA. CLASS III.

Table showing bringing stolen property into Canada by district. Districts include Bedford, St. M't, D'das et Glen'ry, O York, Ont., Welland, Ont., Essex, Ont., Algoma, Ont., and Victoria, C.B.

TABLEAU I. OUTRAGES AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ—*Fin* CLASSE II.

Table with columns: BIRTH PLACES (Lieux de naissance) and RELIGIONS. Birth places include British Isles, Canada, and other regions. Religions include Baptists, Catholics, etc.

VOL AVEC MENACES. (*Fin*).

Table showing theft with violence by district and age group. Districts include St. Hyacinthe, Québec, Montréal, and various Ontario districts.

EFFETS VOLÉS APPORTÉS EN CANADA. CLASSE III.

Table showing stolen property brought into Canada by district. Districts include Bedford, St. M't, D'das et Glen'ry, O York, Ont., Welland, Ont., Essex, Ont., Algoma, Ont., and Victoria, C.B.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.				SENTENCE.						
				CONDAMNATIONS.				COMMITTED TO GAOL				CONJUGAL		
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	EMPRISONNÉS.				ÉTAT	
									Under one year.	One year and over.	Mar- ried.	Wid- owed	Single.	
HORSE, CATTLE AND SHEEP STEALING.														
St. Francis, Que.....	4	3	1	1										
Bedford, Que.....	1	1	1	1										
Beauharnois, Que.....	1	1	1	1										
Three Rivers, Que.....	1	1	1	1										
Richelieu, Que.....	1	1	1	1										
Montreal, Que.....	10	1	9	3	3	3		3	1					
Totals of Quebec.....	18	5	13	7	3	3		4	1					
Stormont, Dundas & Glengary, O. Ontario, Ont.....	2	1	1	1										
York, Ont.....	4	1	3	3				2						
Simcoe, Ont.....	3	1	2	1	1			1						
Lincoln, Ont.....	1		1	1				1						
Haldimand, Ont.....	1		1	1										
Wentworth, Ont.....	1		1	1				1						
Wellington, Ont.....	4	2	2	2										
Grey, Ont.....	1		1	1										
Waterloo, Ont.....	1		1	1				1						
Bruce, Ont.....	1		1	1										
Lambton, Ont.....	1	1						3						
Kent, Ont.....	3		3	3				2	1					
Essex, Ont.....	3		3	3										
Totals of Ontario.....	27	6	21	17	3	1		11	1					
Eastern District, Man.....	1		1	1										
Clinton, B.C.....	2		2	2										
The Territories.....	2	1	1	1										
Totals of Canada.....	50	12	38	28	6	4		15	2					
LARCENY.														
Prince, P.E.I.....	1		1	1					1					
Queens, P.E.I.....	22	12	10	9		1			10					
Totals of Pr. Edward Island.....	23	12	11	10		1			11					
Cape Breton, N.S.....	1		1	1							1			
Halifax, N.S.....	5	2	3	2	1									
Digby, N.S.....	1	1									1			
Annapolis, N.S.....	5	2	3	3										
Kings, N.S.....	2		2	2										
Hants, N.S.....	1		1	1					1					
Totals of Nova Scotia.....	15	5	10	9	1				1	2				
St. John, N.B.....	18	6	12	4	2	6			3					
York, N.B.....	6		6	6					3					
Westmoreland, N.B.....	1		1	1					1					
Northumberland, N.B.....	1		1	1							1			
Gloucester, N.B.....	2	1	1	1					1					

TABLEAU I. OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.															
SENTENCE.		RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.					
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — —	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Cites and T'wns — —	Rural Dis- tricts. — —	Agricultural. — —	Com- mer- cial. — —	Do- mestic — —	Indus- trial. — —	Pro- fes- sional — —	La- borers — —	Mar- ried. — —	Wid- owed — —	Single. — —	
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.
VOL DE CHEVAUX, BÉTAIL ET MOUTONS.															
1					1							1		1	
1					1							1		1	
					1							1		1	
					1							1		1	
4	1				9							9	3	6	
6	1				1	9	4					13	3	9	
					1							1		1	
1					3	1						3	1	1	
	1				2							1		2	
	1				1							1		1	
1					1							1		1	
1	1				2	2						1		1	
1					1							1		1	
	1				1							1		1	
					2	3						3		3	
					3							3		3	
4	4				1	9	12	6				14	6	14	
1						1								1	
2						2								2	
1						1									
14	5				2	18	20	7				27	9	26	
LARCIN.															
												1	1	6	
												7	3	1	
												8	4	6	
												1		1	
3						3	1							3	
2												3	1	2	
2														2	
												1		1	
7						3	7					4	1	9	
8	1					10	2					1	1	11	
3						4	2	1	5	1	2	2	1	4	
						1						1		1	
1						1						1		1	
						1						1		1	

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages (Under 16, 16-21, 21-40, 40+), and Use of Liquors. Includes sub-columns for Male and Female counts.

LARCENY.—Continued.

Table listing larceny cases by district (e.g., Kamouraska, Montmagny, Beauce, etc.) with counts for various age groups and genders.

TABEAU I. OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns for Birth Places (British Isles, Canada, etc.) and Religions (Baptists, Catholics, etc.). Includes a Remarks column.

LARCIN.—Suite.

Table listing larceny cases by birthplace and religion, with counts for various categories.

a Sentence deferred.
z Sentence remise.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged Personnes accusées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- nacy. Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.				SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL. — EMPRISONNÉS.				
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine. — Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	NO OPTION. SANS OPTION.			
									Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un a et plus.		
LARCENY.—(Concluded.)												
Essex, Ont.....	21			21	19	2			16	3		
Algoma, Ont.....	48	4		44	44				41			
Totals of Ontario.....	1,395	734		*659	*542	71	46	16	395	39		
Eastern District, Man.....	114	46		§67	§63	2	2		58			
Central District, Man.....	6	5		1	1				1			
Totals of Manitoba.....	120	51		§68	§64	2	2		59			
New Westminster, B.C.....	2			2	2							
The Territories.....	22	6		16	16				6			
Totals of Canada.....	2,193	934	1	1,255	986	163	106	33	755	54		
EMBEZZLEMENT.												
Queens, P.E.I.....	1	1										
Guysborough, N.S.....	1	1										
Halifax, N.S.....	1			1	1							
Totals of Nova Scotia.....	2	1		1	1							
York, N.B.....	1			1	1							
Kamouraska, Que.....	1			1	1				1			
Beauce, Que.....	1			1	1				1			
St. Francis, Que.....	1			1	1				1			
St. Hyacinthe, Que.....	1			1	1				1			
Quebec, Que.....	7	2		5	3	2			3			
Joliette, Que.....	1			†	†							
Montreal, Que.....	17	1		16	14	1	1	1	10			
Totals of Quebec.....	29	3		†25	†21	3	1	1	17			
Prescott and Russell, Ont.....	1			1	1							
Carleton, Ont.....	4	4										
Hastings, Ont.....	1			1			1		1			
Northumberland and Durham, O. Ontario, Ont.....	6 2	4		2 2	2 2				2			
York, Ont.....	22	12		10	10				7	1		
Dufferin, Ont.....	2	1		1	1					1		
Welland, Ont.....	3	3										
Lincoln, Ont.....	2			2	2				2			
Haldimand, Ont.....	1	1										
Wentworth, Ont.....	21	14		7	5		2		6	1		
Wellington, Ont.....	4	2		2	1					1		
Grey, Ont.....	4	2		*	*							
Norfolk, Ont.....	4	3		1	1							
Elgin, Ont.....	8	4		†3	†3				3			
Oxford, Ont.....	2	1		1	1							
Middlesex, Ont.....	6	4		2	2				2			
Perth, Ont.....	18	5		13	10	1	2		9			

* 2 Discharged under Sec. 9. † 1 Indictment quashed. † 1 Discharged under Sec. 9.
 * 2 Libérés sous la Sec. 9. † 1 Accusation annulée. † 1 Libéré sous la Sec. 9.

TABEAU I. OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE.		RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.				
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.			Com- mitted to Refor- mator- ies.	Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts	Agri- cul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed	Single.
Two years and un- der five.	Five years and over.													
LARCIN. (Fin.)														
3	1		1	15	6	1	1	10		9	10	2	9	
				29	15	2	1	9	2	1	21	10	34	
53	11		43	501	160	21	60	53	128	3	262	136	505	
6				65	3	2	14	3	12	4	25	20	42	
					1		1					6	1	
6				65	4	2	15	3	12	4	25	20	43	
2				2									2	
5	1			16							6	4	7	
131	17		78	1,018	240	30	104	68	208	8	577	265	932	
DÉTOURNEMENT.														
1				1			1				1			
1				1			1				1			
1				1			1				1			
				1					1		1		1	
				1			1				1		1	
				5	1		2	1	2		1	1	5	
3			1	16			3	4			9	2	12	
3			1	24	2		5	1	6	1	12	4	19	
1				1	1						1			
				1							1	1		
				2			2				1	2	1	
1				2			2				2	2		
				10			6	1	1		2	4	6	
				1			1				1	1		
				2			1		1				2	
				7							3		4	
				2			1		3	1	2	3	4	
				1			1		1		2		2	
1				2			1	1	1			2		
				1			1				4		4	
				1					1		1			
				2							2	2		
				10	3		3	2	3		3	5	7	

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE CLASS III.

Table with columns for Judicial Districts, Educational Status, Ages (16, 21, 40, Not given), and Use of Liquors. Includes a sub-section for LARCENY - Concluded.

EMBEZZLEMENT.

Table listing embezzlement cases by district (Queens, Guysborough, Halifax, etc.) with columns for counts and remarks.

TABEAU I. OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

Table with columns for Birth Places (British Isles, etc.) and Religions (Baptists, Catholics, etc.).

LARCIN - Fin.

Table showing larceny statistics with columns for counts and remarks (e.g., 102, 3a, 3, 2, 4a, 187).

DÉTOURNEMENT.

Table showing misappropriation statistics with columns for counts and remarks (e.g., 1a, 2a, 1a, 1a, 4a).

a Sentence deferred. a Sentence remise.

TABLE I. OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE. CLASS III.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	NO OPTION.	
									Under one year.	One year and over.
					Con- dam- nées. une fois.	Con- dam- nées. deux fois.	Plus de 2 réci- divs.	Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plrs.

EMBEZZLEMENT. (Concluded).

Huron, Ont.....	1			1	1				1	
Lambton, Ont.....	4	2		2	2				1	
Essex, Ont.....	1			1	1				1	
Algoma, Ont.....	1			1	1				1	
Totals of Ontario.....	118	62		*53	*46	2	5		36	4
Eastern District, Man.....	10	6		4	4				3	
The Territories.....	2			2	2					1
Totals of Canada.....	163	73		86	75	5	6	1	56	5

FELONIOUS RECEIVING

Queens, P.E.I.....	1	1								
St. John, N.B.....	2			2	2					
Beauce, Que.....	1			1	1				1	
Quebec, Que.....	3	2		1	1				1	
Montreal, Que.....	16	7		9	6	2	1		2	1
Totals of Quebec.....	20	9		11	8	2	1		4	1
Stormont, Dundas & Glengary, O	1			1	1				1	
Carleton, Ont.....	1	1								
Frontenac, Ont.....	1	1								
Peterborough, Ont.....	1	1								
York, Ont.....	29	25		4	4				3	
Dufferin, Ont.....	1	1								
Lincoln, Ont.....	4	1		3	3				3	
Grey, Ont.....	1	1								
Waterloo, Ont.....	1			1	1				1	
Elgin, Ont.....	3	1		2	2				1	
Middlesex, Ont.....	5	2		3	3				3	
Perth, Ont.....	1			1	1				1	
Essex, Ont.....	1			1	1				1	
Totals of Ontario.....	50	34		16	15	1			12	1
Eastern District, Man.....	1			1	1				1	
Victoria, B.C.....	3			3	3				1	
The Territories.....	1			1	1				1	
Totals of Canada.....	78	44		34	30	3	1		19	2

FRAUD.

Kamouraska, Que.....	1			1	1				1	
Montreal, Que.....	3	3								
Totals of Quebec.....	4	3		1	1				1	

* 3 Discharged under Sec. 9.
* 3 Libérés sous la Sec. 9.

TABEAU I. OUTRAGES SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE III.

SENTENCE.				RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort.	Com- mitted to Refor- matories	Citiés and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricul- tural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed	Single.	
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.
1				1			1					1			
				1					1					1	
				1						1				1	
3	1			46	10	3	16	4	12	2	16	25		28	
				4			3				1	1	1	2	
1					2						2			2	
9	1		1	76	14	3	26	5	18	3	31	31	4	52	

DÉTOURNEMENT. (Fin).

1				1			1					1		
				1					1					1
				1						1				1
3	1			46	10	3	16	4	12	2	16	25		28
				4			3				1	1	1	2
1					2						2			2
9	1		1	76	14	3	26	5	18	3	31	31	4	52

RECEL.

2				2			1			1				2
				1		1					1	1		1
6				9							6	3		6
6				10	1						7	4		7
					1						1	1		
				1	4		2	1	1			3		1
				1	2	1					2	1		2
				1							1			1
				1	1			1	1		1	1		1
				1	1					1		2		1
				1							1			1
				1										1
				1	11	5	1	2	3	3		5	8	8
				1						1				1
2				3			3					1		2
					1							1		
10				1	27	7	1	6	3	5		12	14	20

FRAUDE.

				1						1				1
				1						1				1

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.		CONVICTIONS.			SENTENCE.				
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged Personnes accusées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- nacy Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		
				Convicted 1st.	Convicted 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
				Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	Under one year — Moins d'un an.
FRAUD.—Concluded.									
York, Ont.....	24	20	4	4	2	2
Simcoe, Ont.....	5	3	2	1	1	2
Welland, Ont.....	1	1
Wellington, Ont.....	1	1	1	1
Totals of Ontario.....	31	24	7	6	1	2	5
New Westminster, B.C.....	1	1
The Territories.....	1	1
Totals of Canada.....	37	29	8	7	1	2	6
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY. CLASS IV.									
Halifax, N.S.....	1	1
St. John's, N.B.....	1	1	1	1
St. Francis, Que.....	2	2	2	1	1
St. Hyacinthe, Que.....	1	1	1
Quebec, Que.....	2	2	2
Three Rivers.....	1	1	1	1
Montreal, Que.....	3	2	1	1	1
Totals of Quebec.....	9	2	7	7	3	1
Renfrew, Ont.....	1	1	1	1
Ontario, Ont.....	1	1	1
Wellington, Ont.....	1	1
Oxford, Ont.....	2	2
Perth, Ont.....	2	2
Huron, Ont.....	1	1
Bruce, Ont.....	1	1
Algoma, Ont.....	1	1	1	1
Totals of Ontario.....	10	7	3	3	1
The Territories.....	1	1	1	1
Totals of Canada.....	22	10	12	12	3	4
ARSON, BURNING, &c.									
Digby, N.S.....	1	1
Charlotte, N.B.....	1	1	1	1
Kings, N.B.....	1	1
Totals of New Brunswick.....	2	1	1	1	1
Quebec, Que.....	1	1
Montreal, Que.....	1	1
Ottawa, Que.....	1	1	1	1
Totals of Quebec.....	3	2	1	1	1

TABLEAU I. ATTAQUES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE IV.		SENTENCE.			RESI- DENCE.		OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.											
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De't — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries. En- vo- yées à la pri- son de Réfor- me.	Citi- es and T'wns — Villes	Rural Dis- tricts. — Dis- tricts ru- raux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Com- mer- cial. — Com- merçants.	Do- mestic — Servi- teurs.	Indus- trial. — Indus- triels.	Pro- fes- sional — Profes- sions libé- rales	La- borers — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mariés.	Wid- ow'd — En- veu- gés.	Single. — Célibi- taires.										
Two years and un- der five.	Five years and over.														Life.	Agri- cultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wid- ow'd	Single.
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.														A vie	Agri- culteurs.	Com- merçants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Profes- sions libé- rales	Jour- na- liers.	Mariés.	En- veu- gés.	Célibi- taires.
FRAUDE—Fin.																								
.....	4	2	1	1	1	1	3	1										
.....	1	1	2										
.....	4	3	2	2	1	1	1	4	3										
.....										
.....	5	3	2	2	1	1	1	1	4	4										
DOMMAGE MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS. CLASSE IV																								
.....	1	1	1										
.....	1	1	1										
.....	1	1	1	1	1										
.....	2	2	2										
.....	1	1	1	1										
.....	1	1	1										
.....	1	2	5	1	1	5	3	1	2										
.....	1	1	1										
.....	1	1										
.....	1	2	1	1	2										
.....	1										
.....	1	4	8	1	1	2	5	5	1										
INCENDIE PAR MALVEILLANCE, Etc.																								
.....	1	1	1										
.....	1	1	1										

TABLE I. MALICIOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY. CLASS IV.												
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read — In-capables de lire.	Un-able to write. — In-capables d'écrire.	Ele-men-tary. — Élé-men-taire.	Su-perior — Supé-rieure.	Un-der 16 Yrs.	16 Years and under 21.	21 Years and under 40.	40 Years and over	Not given.	Mo-de-rate. — Mo-déré.	Im-mo-de-rate. — Im-mo-déré.	
					Mois de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés.			
					M F	M F	M F	M F	M F			
FRAUD.—Concluded.												
York, Ont.....			4		2	2				2	2	
Simcoe, Ont.....			2		1					1	1	
Welland, Ont.....			1		1					1		
Wellington, Ont.....			1							1		
Totaux d'Ontario.....			7		4	3				4	3	
New Westminster, C.-B.....												
Les Territoires.....												
Totaux du Canada.....			8		5	3				5	3	
MALICIOUS INJURY TO HORSES, CATTLE AND OTHER PROPERTY. CLASS IV.												
Halifax, N.-E.....												
St. John, N.-B.....			1		1					1		
St. François, Qué.....			1			1				1		
St.-Hyacinthe, Qué.....	1	1			1					1		
Québec, Qué.....	1	1	1			2				2		
Trois-Rivières, Qué.....	1	1					1			1		
Montréal, Qué.....			1		1					1		
Totaux de Québec.....	3	3	3		1	1	3			2	6	
Renfrew, Ont.....			1							1		
Ontario, Ont.....			1				1			1		
Wellington, Ont.....												
Oxford, Ont.....												
Perth, Ont.....												
Huron, Ont.....												
Bruce, Ont.....												
Algoma, Ont.....	1	1					1			1		
Totaux d'Ontario.....	1	1	2				1			2	1	
Les Territoires.....	1	1					1				1	
Totaux du Canada.....	5	5	6		1	2	5			4	9	
ARSON, BURNING, &c.												
Digby, N.-E.....												
Charlotte, N.-B.....			1							1		
Kings, N.-B.....												
Totaux du N.-Brunswick.....			1							1		
Québec, Qué.....												
Montréal, Qué.....												
Ottawa, Qué.....	1	1								1	1	
Totaux de Québec.....	1	1								1	1	

TABLEAU I. ATTAQUES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ. CLASSE IV.														
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.						RELIGIONS.						REMARKS. — REMARQUES.		
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autr's possessions Brit-ann's	Bap-tists. — Bap-tistes.	R. Ca-tholics. — Ca-tholiques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gle-terre.	Me-thod-ists. — Mé-tho-distes.	Pres-by-ter-ians. — Pres-by-tériens.	Other Deno-mina-tions. — Autres confes-sions.			
Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.											Can-ada.	Pro-tes-tants
Angl-terre et Galles	Ir-lande.	Ecos-se.												Autres confes-sions.
FRAUDE—Fin.														
2		1	1				1	2		1				
			2				1	1						
			1				1							
2		1	4				3	3		1				
2		1	5				4	3		1				
DOMMAGES MALICIEUX AUX CHEVAUX, BESTIAUX ET AUTRES PROPRIÉTÉS. CLASSE IV.														
			1				1							
			1	1			1			1				
			2				2							
			1				1							
			1				1							
			6	1			6			1				
			1				1							
			1				1							
			2				2			1	1			
			1							1				
			2				9			1	3			
INCENDIE PAR MALVEILLANCE, ETC.														
			1											
			1											
			1				1							
			1				1							

a Sentence deferred.

a Sentence remise.

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED., PERSONS CHARGED, ACQUITTED, DETAINED FOR LUNACY, CONVICTIONS (1st, 2nd, Reiterated), SENTENCE (COMMITTED TO GAOL, EMPRISONNÉS), and NO OPTION. Includes sub-sections for DISTRICTS JUDICIAIRES and A ÉTÉ COMMISE.

ARSON, BURNING &c.—Concluded.

Table listing arson cases by district: Carleton, Frontenac, Hastings, Northumberland and Durham, O., York, Simcoe, Dufferin, Brant, Huron, Bruce, and Totals of Ontario, The Territories, Totals of Canada.

FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.

Table listing forgery cases by province: Queens, N.B., Gloucester, N.B., Totals of New Brunswick, St. Francis, Quebec, Montreal, Quebec, Totals of Quebec, Frontenac, Hastings, Northumberland and Durham, O., York, Wentworth, Wellington, Elgin, Middlesex, Huron, Bruce, Totals of Ontario, Eastern District, Man., Totals of Canada.

WANT OF SURETIES TO KEEP THE PEACE. CLASS VI.

Table listing cases for want of sureties: York, Elgin, Totals of Ontario, Totals of Canada.

TABLEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.

Table with columns: SENTENCE (PENITENTIARY, PÉNITENCIER, Life, De mort, A vie, etc.), RESIDENCE (Cities and Towns, Rural Districts, etc.), OCCUPATIONS (Agricultural, Commercial, Domestic, Industrial, Professional, Laborers, etc.), and CONJUGAL STATE (ÉTAT CONJUGAL: Married, Widowed, Single, etc.).

INCENDIE PAR MALVEILLANCE.—Fin.

Table listing arson cases by district: Carleton, Frontenac, Hastings, Northumberland and Durham, O., York, Simcoe, Dufferin, Brant, Huron, Bruce, and Totals of Ontario, The Territories, Totals of Canada.

FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.

Table listing forgery cases by province: Queens, N.B., Gloucester, N.B., Totals of New Brunswick, St. Francis, Quebec, Montreal, Quebec, Totals of Quebec, Frontenac, Hastings, Northumberland and Durham, O., York, Wentworth, Wellington, Elgin, Middlesex, Huron, Bruce, Totals of Ontario, Eastern District, Man., Totals of Canada.

CAUTIONS POUR GARDER LA PAIX. CLASSE VI.

Table listing cases for want of sureties: York, Elgin, Totals of Ontario, Totals of Canada.

TABLE I. FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.

Table with columns: JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED, EDUCATIONAL STATUS, AGES, USE OF LIQUORS, and REMARKS. Includes sub-columns for Districts Judiciaires, Un-able to read/write, Ele-mentary, Su-erior, and various age groups.

ARSON, BURNING, &c—Concluded.

Table listing arson, burning, &c offenses by district (e.g., Charlton, Ontario; Frontenac, Ontario; etc.) with counts in a grid format.

FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY. CLASS V.

Table listing forgery and offenses against the currency by district (e.g., Queens, N.B.; Gloucester, N.B.; etc.) with counts in a grid format.

WANT OF SURETIES TO KEEP THE PEACE. CLASS VI.

Table listing want of sureties to keep the peace by district (e.g., York, Ont; Elgin, Ont.) with counts in a grid format.

TABEAU I. FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT LA MONNAIE. CLASSE V.

Table with columns: BIRTH PLACES, RELIGIONS, and REMARKS. Includes sub-columns for British Isles, Ireland, Scotland, Canada, and various religious denominations.

INCENDIE PAR MALVEILLANCE—Fin.

Table listing incendie par malveillance (arson) by district with counts in a grid format.

FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE. CLASSE V.

Table listing faux et délits par rapport à la monnaie by district with counts in a grid format.

CAUTIONS POUR GARDER LA PAIX. CLASSE VI.

Table listing cautions pour garder la paix by district with counts in a grid format.

a Sentence deferred. b Bound to keep the peace. c To find sureties.
a Sentence remise. b Tenus de garder la paix. c A trouver caution.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged	Ac- quit- ted.	De- tain- ed for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.	
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.	
				Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION.
				Total.	Con- dam- nées une fois.	Con- dam- nées deux fois.	Plus de 2 réci- dives.	Sur option entre la pri- son ou l'am- ande

CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.

Northumberland, N.B.	1								
Richelieu, Que.	1			1	1				1
Stormont, Dundas & Glengarry, O.	1			1	1				1
Prescott and Russell, Ont.	1	1							
Northumberland & Durham, Ont.	1			1	1			1	
Ontario, Ont.	2			2	1	1			2
York, Ont.	1			1	1			1	
Simcoe, Ont.	2	1		1	1			1	
Welland, Ont.	4			4	4			1	2
Lincoln, Ont.	1			1	1			1	
Wentworth, Ont.	7			7	5		2	3	1
Grey, Ont.	1	1							
Perth, Ont.	1			1	1				
Huron, Ont.	1			1	1			1	
Kent, Ont.	1			1	1			1	
Essex, Ont.	2			2	2			2	
Totals of Ontario	26	3		23	19	2	2	10	8
Eastern District, Man.	1			1	1				1
Totals of Canada	29	3		*25	*21	2	2	10	10

OFFENCES AGAINST GAMBLING ACTS.

York, Ont.	15	14		1	1			1	
Wentworth, Ont.	2	2							
Totals of Ontario	17	16		1	1			1	
New Westminster, B.C.	1			1	1			1	
Totals of Canada	18	16		2	2			2	

HAVING EXPLOSIVES IN POSSESSION.

Halifax, N.S.	2			2	2				2
Totals of Canada	2			2	2				2

HIGHWAY OBSTRUCTING.

Archambault, Que.	1	1							
Montreal, Que.	3			3	3			3	
Totals of Quebec	4	1		3	3			3	
Northumberland & Durham, Ont.	3			3	3				
Waterloo, Ont.	1			1	1				
Totals of Ontario	4			4	4				
Totals of Canada	8	1		7	7			3	

* 1 Jury desagree.
* 1 Le juré ne s'est pas accordé.

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE.					RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th — De mort	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries.	Envo- yées à la prison de Réfor- me.		Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agricultural.	Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sional	La- borers	Mar- ried.	Wid- owed	Single.
Two years and un- der five.	Five years and over.															

PORT D'ARMES ILLÉGAL.

					1											1
					1											1
						1										1
						1	1									1
						2										1
					1											1
					1											1
					4	1										3
					1											1
					6	1	1	1		2						4
					1											1
					1											1
					2											1
					16	7	2	2	1	4			12	6	1	14
					1								1			1
					2								1	1		1
					19	7	2	2	1	6			13	6	1	17

INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU.

					1										1	
					1										1	
					1										1	
					2										1	1

AYANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES EN POSSESSION.

					2										2	
					2										2	

OBSTRUCTION DU GRAND CHEMIN.

					3								3	1	2
					3								3	1	2
					1		1							1	
					1	1				1				2	
					1	1	1			1				3	2

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read — In-capables d'écrire.	Un-able to write. — In-capables d'écrire.	Ele-men-tary. — Élé-men-taire.	Super-ior. — Supé-rieure.	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21.	21 Years and under 40.	40 Years and over.	Not given.	Mo-de-erate. — Mo-dé-ré.	Im-mo-derate. — Im-mo-déré.				
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.	21 ans et moins de 40.	40 ans et au dessus.	Non donnés.						
					M F	M F	M F	M F	M F						
CARRYING UNLAWFUL WEAPONS.															
Northumberland, N.-B.....			1			1					1				
Richelieu, Qué.....			1			1					1				
St'm't, D'as et Glen'ry, O	1	1			1						1				
Prescott & Russell, Ont.....			1			1					1				
North'berland et Durham, O	2	2				1	1				1	2			
Ontario, Ont.....															
York, Ont.....			1				1				1				
Simcoe, Ont.....			1				1				1	1			
Welland, Ont.....			4	2		2					3	1			
Lincoln, Ont.....			1			1					1				
Wentworth, Ont.....			7		1	3	3				4	3			
Grey, Ont.....															
Perth, Ont.....			1		1						1				
Huron, Ont.....			1		1						1				
Kent, Ont.....								1			1				
Essex, Ont.....			1		1		1					2			
Totaux d'Ontario.....	3	3	18	2	4	9	6	1	1		12	10			
Eastern District, Man.....			1			1									
Totaux du Canada.....	3	3	21	2	4	12	6	1	1		14	11			
OFFENCES AGAINST GAMBLING ACTS.															
York, Ont.....			1			1						1			
Wentworth, Ont.....															
Totaux d'Ontario.....			1			1						1			
New-Westminster, C.-B.....			1								1	1			
Totaux du Canada.....			2			1					1	2			
HAVING EXPLOSIVES IN POSSESSION.															
Halifax, N.-B.....			2			2						2			
Totaux du Canada.....			2			2						2			
HIGHWAY OBSTRUCTING.															
Arthabaska, Qué.....	1	1	2			3					2	1			
Montréal, Qué.....															
Totaux de Québec.....	1	1	2			3					2	1			
North'berland & Durham, O			1			1					2	1			
Waterloo, Ont.....							1								
Totaux d'Ontario.....			1			1	1				2	1			
Totaux du Canada.....	1	1	3			4	1				2	3	1		

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						REMARKS. — REMAR-QUES.
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States — États Unis.	Other Foreign Countries. — Autr's pos-ses-sions étran-gers.	Other British Pos-ses-sions. — Autr's pos-ses-sions Bri-tann's	Bap-tists.	R. Catho-lics.	Ch'ch of Eng-land.	Me-thod-ists.	Pres-by-ter-ians.	Other Deno-mina-tions.					
Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.										Canada.	Pro-tes-tants	Aut-res con-fes-sions.		
Angl-terre et Galles	Ire-lande.	Ecos-se.														
PORT D'ARMES ILLÉGAL.																
			1								1					
			1				1									
		1					1									
		1	2				1	1					1			
		1	1					1						1b		
	1		2		1		2	1					1	3b		
			5	1	1		1	2	2	1			1	1a.		
			1							1						
			1							1						
			1	1						2						
	1	1	17	2	2			7	5	5	1		3	5		
	1							1								
	2	1	19	2	2			9	5	5	2		3	5		
INFRACTION AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU.																
			1					1								
										1						
			1					1								
			1													
			2					1								
AYANT DES MATIÈRES EXPLOSIVES EN POSSESSION.																
			2					2								
										2						
OBSTRUCTION DU GRAND CHEMIN.																
			3					3								
			3					3								
			1					1						3c.		
			1					1					1	1a.		
			1					1					1	4		
			4					4					1	4		

a. Sentence deferred. b Bound to keep the peace. c To remove obstruction.
 a. Sentence remise. b Tenus de garder la paix. c Ordre de débarrasser la voie publique.

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged Personnes accusées.	Ac- quit- ted. Ac- quit- tées.	De- tain- ed for Lu- nacy. Em- pri- son- nées pour cause de folie.	CONVICTIONS. — CONDAMNATIONS.			SENTENCE. — COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			
				Total	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine. — Sur- option entre la pri- son ou l'a- m'nde	No OPTION. SANS OPTION.	
									Under one year.	One year and over.
							Plus de 2 réci- dives.	—	Moins d'un an.	Un an et plus.

KEEPING DISORDERLY HOUSES AND INMATES THEREOF.

Montreal, Que.....	41	40		1	1			1
Peterborough, Ont.....	3	3						
York, Ont.....	95	51		44	42		2	36
Algora, Ont.....	6			6	6			6
Totals of Ontario.....	104	54		50	48		2	42
Totals of Canada.....	145	94		51	49		2	42

KEEPING HOUSES OF ILL FAME AND INMATES THEREOF.

Bedford, Que.....	5	2		3	3			2	1
Montreal, Que.....	24	24							
Totals of Quebec.....	29	26		3	3			2	1
Leeds & Grenville, Ont.....	4			4	4				3
Carleton, Ont.....	26	12		14	13	1		9	2
Victoria, Ont.....	11	5		6	6			6	
York, Ont.....	73	32		41	38	1	2	27	2
Simcoe, Ont.....	1	1							
Brant, Ont.....	3	3							
Elgin, Ont.....	1			1	1				
Totals of Ontario.....	119	53		66	62	2	2	42	7
Totals of Canada.....	148	79		69	65	2	2	44	8

LIQUOR LAWS, BREACHES OF.

Bedford, Que.....	2	2							
Brant, Ont.....	1			1	1			1	
The Territories.....	3	3							
Totals of Canada.....	6	5		1	1			1	

PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.

Cape Breton, N.S.....	1	1							
Terrebonne, Que.....	1	1							
Montréal, Que.....	2	1		1	1			1	
Totals of Quebec.....	3	2		1	1			1	
Carleton, Ont.....	1	1							
Victoria, Ont.....	1	1							
Ontario, Ont.....	2			2	2			2	
York, Ont.....	5	5							
Wentworth, Ont.....	1			1	1			1	
Bruce, Ont.....	1	1							

TABEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.							CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. PÉNITENCIER.		Life. — De mort	De'th — Envo- yées à la prison de Réfor- me.		Citi- es and T'wns — Villes.	Rural Dis- tricts. — Dis- tricts rur- aux.	Agricultural. — Agriculteurs.	Commer- cial. — Com- mer- çants.	Domestic. — Servi- teurs.	Indus- trial. — Indus- triels.	Profes- sional. — Profes- sions libé- rales.	La- borers. — Jour- na- liers.	Mar- ried. — Mar- riés.	Wid- owed. — En veu- vage.	Single. — Céliba- taires.
Two years and under five. — Deux ans et moi- s de cinq.	Five years and over. — Cinq ans et plus.														

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DÉSORDRE.

				1									1	
				1	44			18	1			4	18	4
						6		1				3		3
				1	44	6		1	18	1		4	21	4
				1	45	6		1	18	1		4	21	5

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS MAL FAMEES.

						3						1	2	1
						3						1	2	1
				1	4							1	3	1
				3	14							1	2	2
					6							2		6
				3	41			8	13	2		2	14	1
				1		1								1
				8	65	1		8	13	2		6	19	3
				8	65	4		8	13	2		7	21	4

CONTRAVENTIONS AUX RÉGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.

						1								
						1								

PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.

						1								1
						1								1
						1	1					2	2	
						1						1	1	

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.	
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Su-perior	Un-der 16	16 Years and under 21	21 Years and under 40.	40 Years and over		Not given.	Mo-de-ra-te.	Im-mo-de-ra-te.		
					Mo's	16 ans	21 ans	40 ans et		Non				
					de 16	et moins	et moins	au		donnés.				
ans.	de 21.	de 40.	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
KEEPING DISORDERLY HOUSES AND INMATES THEREOF.														
Montréal, Qué.....	1	1				1						1		
Peterborough, Ont.....														
York, Ont.....	12	12	32		1	2	4	26	2	9		44		
Algona, Ont.....	1	1	5			1	4			1		2	4	
Totaux d'Ontario.....	13	13	37		1	2	5	30	2	10		2	48	
Totaux du Canada.....	14	14	37		1	3	5	30	2	10		3	48	

KEEPING HOUSES OF ILL FAME AND INMATES THEREOF.

Bedford, Qué.....	1	1	2					1	2			2	1
Montréal, Qué.....													
Totaux de Québec.....	1	1	2					1	2			2	1
Leeds et Grenville, Ont.....			4					2	1	1			4
Carleton, Ont.....		4	10					2	1	2			4
Victoria, Ont.....		6	6		2	1	2	1	1	1			6
York, Ont.....	7	7	34		2	7	9	19	2	2			34
Simcoe, Ont.....													
Brant, Ont.....													
Elgin, Ont.....			1					1					1
Totaux d'Ontario.....	11	11	55		2	10	12	31	5	5		1	49
Totaux du Canada.....	12	12	57		2	10	12	31	6	7		1	50

LIQUOR LAWS, BREACHES OF.

Bedford, Qué.....													
Brant, Ont.....	1	1							1				1
Les Territoires.....													
Totaux du Canada.....	1	1							1				1

PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY.

Cap-Breton, N.-E.....													
Terrebonne, Qué.....													
Montréal, Qué.....			1										1
Totaux de Québec.....			1										1
Carleton, Ont.....													
Victoria, Ont.....													
Ontario, Ont.....			2					2					2
York, Ont.....													
Wentworth, Ont.....	1	1						1					1
Bruce, Ont.....													

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

BIRTH PLACES.— LIEUX DE NAISSANCE.									RELIGIONS.						REMARKS.— REMARQUES.
BRITISH ISLES.— ILES BRITANNIQUES.			Unit'd States	Other Foreign Countries.	Other British Possessions.	Baptists.	R. Catholics.	Ch'ch of England.	Metho-dists.	Pres-by-terians.	Other Deno-minations.				
Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.													
Angl ^e terre et Galles	Ire-lande.	Ecos-se.													
Canada.	États-Unis.	Autres pays étrangers.	Autr's possessions Britann's	Bap-tistes.	Ca-tholiques.	Eglise d'An-gleterre.	Mé-tho-distes.	Pres-by-tériens	Pro-tes-tants	Autres confes-sions.					
TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DESORDRE.															
	10	14	16	2	2			16	18	6	2		2	5a	
	1		3	1				2	3				4		
	11	14	1	19	3	2		18	21	6	2		2	5	
	11	14	1	20	3	2		19	21	6	2		2	5	

TENANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS MALFAMÉES.

			2	1				2				1		
			2	1				2				1		
	2	1	3					4						
	1		12					10	2				2	
	5	6	5	7	1			4	15	4	6	1		1a, 8b
			22	7	1			2	13	15	4	6	1	
	7	8	1											
	7	8	43	7	1			2	31	17	4	6	5	9
	7	8	45	8	1			2	33	17	4	6	6	9

CONTRAVENTIONS AUX RÉGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES

			1						1					
			1						1					

PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE.

			1						1					
			1						1					
			2								1		1	
			1								1			

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Per- sons charged	Ac- quit- tées.	De- tained for Lu- nac- y.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd	Rei- terated.	With the option of a fine.	No OPTION.	
									SANS OPTION.	One year and over.
PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY—Concluded.										
Totals of Ontario.....	11	8		3	3			1	2	
The Territories.....	1	1								
Totals of Canada.....	16	12		4	4			2	2	

STEALING POST OFFICE LETTERS AND SUCH LIKE OFFENCES.

Digby, N.S.....	2	1		1	1				
Bedford, Que.....	1			1	1				
Saguenay, Que.....	1		1						
Totals of Quebec.....	2		1	1	1				
Carleton, Ont.....	1			1	1				
York, Ont.....	2	2							
Bruce, Ont.....	1	1							
Totals of Ontario.....	4	3		1	1				
Totals of Canada.....	8	4	1	3	3				

PRISON BREACH.

Charlotte, N.B.....	1			1	1			1	
Westmoreland, N.B.....	3			3		3		2	1
Totals of New Brunswick.....	4			4	1	3		3	1
St. Francis, Que.....	1			1	1			1	
Quebec, Que.....	1			1	1				
Totals of Quebec.....	2			2	2			1	
Stormont, Dundas & Glengary, O.....	1			1	1			1	
Renfrew, Ont.....	1			1		1		1	
Weiland, Ont.....	1			1	1			1	
Waterloo, Ont.....	1			1	1			1	
Elgin, Ont.....	2			2		2		2	
Perth, Ont.....	1			1		1		1	
Bruce, Ont.....	1			1		1		1	
Totals of Ontario.....	8			8	3	5		8	
Victoria, B.C.....	1			1		1		1	
Totals of Canada.....	15			15	6	9		13	1

RIOT AND ASSAULT.

Elgin, Ont.....	10	3		7	6	1		7	
Essex, Ont.....	2			2	2			2	
Totals of Ontario.....	12	3		9	8	1		7	

TABEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.

SENTENCE.										RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. — ÉTAT CONJUGAL.		
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.				De'th — De mort.	Com- mit- ted to Refor- ma- to- ries	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts ru- raux.	Agricult- ural.		Com- mer- cial.	Do- mestic	Indus- trial.	Pro- fes- sion- al	La- borers	Mar- ried.	Wi- dowed	Single.	
Two years and un- der five.	Five years and over.	Life.	—							—									—
Deux ans et moi- s de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	—	—	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agricul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Célib- itaires.			
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE—Fin.																			
							2	1							3	3			
							3	1							4	3	1		

VOL DE LETTRES AFFRANCHIES ET AUTRES OFFENSES SEMBLABLES.

	1							1									1
								1			1						1
								1			1						1
	1										1						1
	1										1						1
	2							1			3						3

BRIS DE PRISON.

								1							1	1	
								3									
								4							1	1	
								1							1		1
								1							1		1
								1							1		1
								1							1	1	
								1	2						2	1	1
								1							1	1	1
								1							1	1	1
								6	2				4		4	2	6
								1									1
								1	13	2			4		6	3	9

EMEUTE ET VOIES DE FAIT.

								7							7	3	4
								2							2		2
								7	2						9	3	6

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING. CLASS VI. CLASSES.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS.— INSTRUCTION.				AGES.								USE OF LIQUORS.— USAGE DES LIQUEURS.		
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-men-tary.	Superior	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21		21 Years and under 40		40 Years and over		Not given.		Mo-de-rate.	Im-mo-dé- ré- Mo- dé- ré.
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au-dessus.		Non donnés.			
					M F	M F	M F	M F	M F	M F					
H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F	H F				
PERJURY AND SUBORNATION OF PERJURY—Concluded.															
Totaux d'Ontario.....	1	1	2					3							3
Les Territoires.....															
Totaux du Canada.....	1	1	3					4							3
STEALING POST OFFICE LETTERS AND SUCH LIKE OFFENCES.															
Digby, N.-B.....			1				1								1
Bedford, Qué.....			1		1										1
Saguenay, Qué.....															
Totaux de Québec.....			1		1										1
Carleton, Ont.....			1		1										1
York, Ont.....															
Bruce, Ont.....															
Totaux d'Ontario.....			1		1										1
Totaux du Canada.....			3		2		1								2
PRISON BREACH.															
Charlotte, N.B.....	1	1						1							1
Westmoreland, N.B.....												3			
Totaux du N.-Brunswick.....	1	1					1					3			1
St. François, Qué.....	1	1					1								1
Québec, Qué.....			1		1										1
Totaux de Québec.....	1	1	1		1		1								2
S'm't, D'És et Gien'ry, O			1				1								1
Renfrew, Ont.....			1				1								1
Welland, Ont.....			1		1										1
Waterloo, Ont.....			1				1								1
Elgin, Ont.....			2				2								2
Perth, Ont.....			1				1								1
Bruce, Ont.....			1				1								1
Totaux d'Ontario.....			8			1	7								5
Victoria, C.B.....	1	1					1								
Totaux du Canada.....	3	3	9		1	1	10					3			6
RIOT AND ASSAULT.															
Elgin, Ont.....	3	3					4			5					7
Essex, Ont.....			2					2							2
Totaux d'Ontario.....	3	3	6				1	7							9

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES DE CLASSE VI. PRÉCÉDENTES.

BIRTH PLACES.— LIEUX DE NAISSANCE.										RELIGIONS.						REMARKS.— REMARQUES.
BRITISH ISLES.— ILES BRITANNIQUES.					Unit'd States.— États Unis.	Other Foreign Countries.— Autres pays étrangers.	Other British Possessions.— Autr's possessions Britann's	Baptists.— Baptistes.	R. Catholics.— Catholiques.	Ch'ch of England.— Eglise d'Angleterre.	Methodists.— Méthodistes.	Pres-by-terians.— Pres-by-tériens.	Pro-tes-tants.— Autres confes-sions.	Other Deno-minations.— Autres confes-sions.		
Eng-land and Wales	Ire-land.	Scot-land.	Canada.	—												
Angl'-terre et Galles	Ire-lande.	Ecos-se.	—	—												
PARJURE ET SUBORNATION DE PARJURE—Fin.																
				3								1	1	1		
									1			1		1		
				4												
VOL DE LETTRES AFFRANCHIES ET AUTRES OFFENSES SEMBLABLES.																
				1					1							
				1									1			
				1									1			
				1						1						
				1									1			
				3					1				1			
BRIS DE PRISON.																
				1												
				3												
				4												
				1						1						
				1						1						
				2						2						
													1			
				1						1						
				1									1			
				1									1			
	1	1		3	2	1				1	2	1	3	1		
				1						1						
	1	1		10	2	1				4	2	1	3	1		
EMEUTE ET VOIES DE FAIT.																
		5	1			1				6	1					
				2								2				
		5	1	2	1					6	1	2				

TABLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.									
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Persons charged	Ac- quit- ted.	De- tained for Lu- nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.		
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL.		
				Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- ter- ated.	With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	One year and over.
RIOT AND ASSAULT—Concluded.									
Totals of Canada.....	12	3		9	8	1		2	7
SMUGGLING.									
Quebec, Que.....	1	1							
Totals of Canada.....	1	1							
VAGRANCY.									
Ottawa, Que.....	3			3	3			3	
Leeds & Grenville, Ont.....	1			1	1			1	
Ontario, Ont.....	1			1	1			1	
Wentworth, Ont.....	1			1	1			1	
Brant, Ont.....	2			1		1		1	
Oxford, Ont.....	2			2	2				
Totals of Ontario.....	7			7	5	1		3	
Totals of Canada.....	10			10	8	1		3	3
OTHER FELONIES AND MISDEMEANORS NOT INCLUDED IN THE ABOVE.									
Queens, P.E.I.....	1	1							
Arthabaska, Que.....	1	1							
Quebec, Que.....	4	4							
Terrebonne, Que.....	1	1							
Montreal, Que.....	53	12		41	41		1	6	1
Totals of Quebec.....	59	18		41	41		1	6	1
Carleton, Ont.....	4	2		2	2				
Frontenac, Ont.....	1			1	1			1	
Lennox & Addington, Ont.....	1			1	1				
Hastings, Ont.....	2	1		1	1			1	
Victoria, Ont.....	9	3		6	6		2	1	
Ontario, Ont.....	1	1							
York, Ont.....	66	37		29	27	1	1	25	2
Simcoe, Ont.....	4			4	4			3	1
Welland, Ont.....	1			1	1				
Wentworth, Ont.....	5	4		1		1			
Brant, Ont.....	4	1		3	3		1	1	
Elgin, Ont.....	2	1		1	1			1	
Middlesex, Ont.....	2			2	2			1	1
Bruce, Ont.....	5	5							
Lambton, Ont.....	2	1		1	1				
Kent, Ont.....	4			4	4		2	1	
Totals of Ontario.....	113	56		57	54	1	2	34	9
Victoria, B.C.....	1			1	1			1	
Totals of Canada.....	174	75		99	95	2	2	35	16

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.														
SENTENCE.				RESI- DENCE.	OCCUPATIONS.						CONJUGAL STATE. ÉTAT CONJUGAL.			
PENITENTIARY. — PÉNITENCIER.		De'th Life.	Com- mitted to Refor- ma- to- ries.		Citi- es and T'wns	Rural Dis- tricts.	Agric- ul- tural.	Com- mer- cial.	Dom- estic	Indus- trial.	Pro- fes- sion- al.	Lar- borers	Mar- ried.	Wi- dowed
Two years and un- der five.	Five years and over.			—										
Deux ans et moi's de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	En- vo- yées à la prison de Réfor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agric- ul- tural.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales	Jour- na- liers.	Mar- riés.	En- veu- vage.	Céliba- taires.
EMBUTE ET VOIES DE FAIT—Fin.														
				7	2							9	3	6
CONTREBANDE.														
VAGABONDAGE.														
				3										3
				1								1		1
				1								1		1
				1								1		1
				1								2	1	1
				2								1		2
				4								4	1	6
				4								4	1	9
AUTRES DÉLITS NON SPÉCIFIÉS DANS LES PRÉCÉDENTS.														
				31	41		3		1			24		41
				31	41		3		1			24		41
					2							2		1
					1						1	1		1
					1				1			1		1
					1		6	2	2			1	1	2
					29			6	10			9	8	2
					3							4		1
					1									1
					1									1
					3									2
					1									1
					1							1		1
					1									1
					1									1
					1									1
					1									1
				2	43	13	4	4	6	12	2	13	19	3
				1										1
				3	33	85	13	4	7	6	13	2	37	19

T. BLE I. OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES. CLASS VI.														
JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.						USE OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	Un-able to read	Un-able to write.	Ele-mentary.	Su- perior.	Un- der 16 Yrs.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over		Not given.	Mo- de- ra- te.	Im- mo- de- ra- te.
						Mo's de 16 ans.	M F	M F	M F	M F	M F			
RIOT AND ASSAULT—Concluded.														
Totaux du Canada.....	3	3	6		1	7	1							9
SMUGGLING.														
Québec, Qué.....														
Totaux du Canada.....														
VAGRANCY.														
Ottawa, Qué.....					3									
Leeds et Grenville, Ont.....	1	1					1							1
Ontario, Ont.....	1	1			1									
Wentworth, Ont.....			1						1					1
Brant, Ont.....	1	1		1					1					1
Oxford, Ont.....			2		2									2
Totaux d'Ontario.....	3	3	4	1	3		1		2					3
Totaux du Canada.....	3	3	4	4	3		1		2					3
OTHER FELONIES AND MISDEMEANORS NOT INCLUDED IN THE ABOVE.														
Queens, I.P.E.....														
Arthabaska, Qué.....														
Québec, Qué.....														
Terrebonne, Qué.....														
Montréal, Qué.....	27	27	14		22	9	2		5	1	1		1	38
Totaux de Québec.....	27	27	14		22	9	2		5	1	1		1	38
Carleton, Ont.....			2											
Frontenac, Ont.....			1			1							2	2
Lennox et Addington, Ont.....			1											1
Hastings, Ont.....			1					1						1
Victoria, Ont.....			1											1
Ontario, Ont.....	2	2	1		1			2		3				3
York, Ont.....			29		10	1	9	4	2	2				12
Simcoe, Ont.....	1	1	2	1					2					17
Welland, Ont.....			1						4					3
Wentworth, Ont.....			1											1
Brant, Ont.....	2	2		1										3
Elgin, Ont.....			1							1				1
Middlesex, Ont.....			1							1				2
Bruce, Ont.....							2							1
Lambton, Ont.....														2
Kent, Ont.....														1
Totaux d'Ontario.....	5	5	42	3	3	1	12	1	14	4	11	2	9	27
Victoria, C.B.....	1	1							1					1
Totaux du Canada.....	33	33	56	3	25	10	14	1	20	5	12	2	10	65

TABLEAU I. AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES. CLASSE VI.													
BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.						RELIGIONS.						REMARKS. — REMAR- QUES.	
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.			Can- ada.	Unit'd States — États Unis.	Other For- eign Coun- tries. — Aut- res pays étran- gers.	Other Bri- tish Pos- ses- sions. — Autr's pos- ses- sions Bri- tann's	Bap- tists. — Bap- tistes.	R. Ca- tho- lics. — Ca- tho- liques.	Ch'ch of Eng- land. — Eglise d'An- gle- terre.	Meth- od- ists. — Méth- odis- tes.	Pres- by- ter- ians. — Pres- byté- riens		Other Deno- mina- tions. — Aut- res con- fes- sions.
Eng- land and Wales	Ire- land.	Scot- land.											
EMEUTE ET VOIES DE FAIT—Fin.													
	5	1	2	1			6	1	2				
CONTREBANDE.													
VAGABONDAGE.													
					3			2	1				
					1			1					
					1				1				
					1				2				
					2			1		1			
					2			2					
					7			2	3	1			
					10			4	4	1			
AUTRES DÉLITS NON SPÉCIFIÉS DANS LES PRÉCÉDENTS.													
												1a	
												1	
												2a	
												3b	
												2a	
												1a	
												1b	
												1a	
												10	
												11	

a Sentence deferred. b To abate nuisance.
 a Sentence remise. b A faire disparaître l'obstruction.

TABLE II.

SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES, WITH TOTALS OF EACH PROVINCE AND OF CANADA.

TABLEAU II.

RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PAR PROVINCES, AVEC TOTAUX DE CHAQUE PROVINCE ET DU CANADA.

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	Per-sons charged	Ac-quit-ted.	De-tained for Lu-nacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL			
				Total.	Con- victed 1st.	Con- victed 2nd.	Rei- terated.	EMPRISONNÉS.		
								With the option of a fine.	No OPTION.	One year and over.
Per-sonnes accu-sées.	Ac-quit-tées.	Em- pri-son-nées pour cause de folie.	Con- dam-nées une fois.	Con- dam-nées deux fois.	Plus de réci-dives.	Sur option entre la pri-son ou l'a-mande	Un an et plus.	Moins d'un an.	Un an et plus.	
CLASS I.—OFFENCES AGAINST THE PERSON.										
Prince Edward Island	39	14	25	22	2	1	20	3
Nova Scotia	18	4	14	13	1	2	5	1
New Brunswick	20	6	1	13	12	1	2	3	1
Quebec	235	116	1	118	110	4	4	44	53	7
Ontario	486	197	1	288	263	15	10	111	99	19
Manitoba	15	7	8	8	8
British Columbia	18	5	13	13	3	4
The Territories	11	1	10	10	6
Totals of Canada	842	350	3	489	451	22	16	177	180	32
CLASS II.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITH VIOLENCE.										
Prince Edward Island	5	1	4	4
Nova Scotia	12	3	9	8	1	3	4
New Brunswick	4	2	2	1	1
Quebec	111	28	83	71	6	6	26	9
Ontario	197	77	120	94	16	10	1	44	26
Manitoba	8	3	5	3	2
British Columbia	4	4	4
The Territories	1	1	1	1
Totals of Canada	342	114	228	186	25	17	4	77	35
CLASS III.—OFFENCES AGAINST PROPERTY WITHOUT VIOLENCE.										
Prince Edward Island	25	14	11	10	1	11
Nova Scotia	17	6	11	10	1
New Brunswick	31	7	24	16	1	6	8	2
Quebec	680	139	520	369	95	56	18	301	15
Ontario	1,631	361	1	770	640	77	53	18	462	48
Manitoba	152	57	75	71	2	2	63
British Columbia	8	1	7	7	1
The Territories	35	8	27	27	13	1
Totals of Canada	2,539	1,093	1	1,445	1,150	177	118	36	860	66
CLASS IV.—MALIGNOUS OFFENCES AGAINST PROPERTY.										
Prince Edward Island
Nova Scotia	2	2
New Brunswick	3	1	2	2	1	1
Quebec	12	4	8	8	3	2
Ontario	31	22	1	8	7	1	3	1
Manitoba
British Columbia
The Territories	2	1	1	1	1
Totals of Canada	50	30	1	19	18	1	3	7	2

TABEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

SENTENCE.		RESI-DENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE.		
PÉNITENCIER.			Com-mitted to Re-formatories.	CITIES AND T'WNS.		RURAL DISTRICTS.	AGRI-CULTURAL.	COM-MERCIAL.	DO-MESTIC.	INDUS-TRIAL.	PRO-FES-SIONAL.	LA-BORERS.	MAR-RIED.	WID-OWED.	SINGLE.
Two years and under five.	Five years and over.			Life.	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th	De'th
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie	Envo-yées à la prison de Réfor-me.	Villes	Dis-tricts ru-raux.	Agri-culteurs.	Com-merçants.	Servi-teurs.	Indus-triels.	Pro-fes-sions libé-rales.	Jour-naliers.	Ma-riés.	En-veu-vage.	Céliba-taires.	
CLASSE I.—OUTRAGES CONTRE LA PERSONNE.															
1	3	1	25	5	2	5	12	11	1	12
2	3	4	9	3	1	1	8	8	3	8
8	2	6	7	3	20	6	5	4	9
8	29	1	66	42	13	20	12	9	1	55	35	5	75
.....	6	3	189	99	35	27	16	66	3	112	116	7	144
.....	7	1	7	1	1	6
3	1	1	7	4	1	4	6
1	1	3	1	9	1	2	1	4	1	9
23	38	305	171	55	56	32	87	4	204	175	14	269
CLASSE II.—DÉLITS AVEC VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
4	4	4	4
2	6	3	2	1	1	8
1	1	2
23	9	4	71	12	2	8	5	11	49	18	64
31	7	10	96	24	11	3	34	55	23	2	95
3	5	4	5
1	2	4	3	1	4
.....	1	1
65	19	14	188	40	2	24	9	48	114	42	2	180
CLASSE III.—DÉLITS SANS VIOLENCE CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
8	10	1	1	1	8	4	1	6
15	1	4	7	8	4	2	9
62	5	20	4	1	1	1	4	6	2	21
60	19	37	364	56	6	28	11	69	3	299	109	30
7	45	575	195	33	85	62	147	5	299	183	18
6	70	5	3	18	3	13	4	26	21	7	47
7	5	2	3	1	6
8	1	27	8	5	9
166	26	82	1,148	297	43	143	78	235	12	650	327	56
CLASSE IV.—ATTAQUES MALICIEUSES CONTRE LA PROPRIÉTÉ.															
.....
.....	1	1	1	1	1	2
.....	1	5	1	1	5	4	1	2
1	2	3	5	1	5	1	7
.....
1	2	1	1
1	2	6	12	2	1	2	10	6	1	11

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	Persons charged	Acquitted.	Detained for Lunacy.	CONVICTIONS.			SENTENCE.			
				CONDAMNATIONS.			COMMITTED TO GAOL			
				Total.	Convicted 1st.	Convicted 2nd.	Reiterated.	EMPRISONNÉS.		With the option of a fine.
								Under one year.	No OPTION.	
Persons accusées.	Acquittées.	Emprisonnées pour cause de folie.	Condamnées une fois.	Condamnées deux fois.	Plus de 2 récidives.	Sur option entre la prison ou l'amende.	Moins d'un an.	One year and over.	SANS OPTION.	
CLASS V—FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.										
Prince Edward Island.....										
Nova Scotia.....										
New Brunswick.....	2	1		1	1				1	
Quebec.....	6	1		5	4	1				
Ontario.....	18	5		13	12	1			2 3	
Manitoba.....	2	1		1	1				1	
British Columbia.....										
The Territories.....										
Totals of Canada.....	28	8		20	18	2			4 3	
CLASS VI—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.										
Prince Edward Island.....	1	1								
Nova Scotia.....	5	2		3	3				2	
New Brunswick.....	5			5	2		3		3 1	
Quebec.....	147	90	1	56	56		9	11	1 1	
Ontario.....	433	196		237	216	6	14	132	45 2	
Manitoba.....	1			1	1				1	
British Columbia.....	3			3	1	1	1	1	2	
The Territories.....	4	4								
Totals of Canada.....	599	293	1	305	279	7	18	142	64 4	
Grand Totals of Canada.....	4,400	1,888	6	2,506	2,102	234	169	362	1,192 142	
GRAND TOTALS BY PROVINCES.										
Prince Edward Island.....	70	30		40	36	2	2	20	14	
Nova Scotia.....	54	17		37	34	3		3	12 3	
New Brunswick.....	65	17	1	47	34	2	11	2	16 3	
Quebec.....	1,171	378	3	790	618	106	66	74	393 32	
Ontario.....	2,796	1,358	2	1,436	1,232	116	87	262	655 99	
Manitoba.....	158	68		90	84	4	2		75	
British Columbia.....	33	6		27	25	1	1	1	6 4	
The Territories.....	53	14		39	39				21 1	
Grand Totals of Canada.....	4,400	1,888	6	2,506	2,102	234	169	362	1,192 142	

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

SENTENCE.		RESIDENCE.	OCCUPATIONS.										CONJUGAL STATE.		
PENITENTIARY.	—		Committed to Reformatories.	CITIES AND TOWNS.		RURAL DISTRICTS.	AGRICULTURAL.	COMMERCIAL.	DOMESTIC.	INDUSTRIAL.	PROFESSIONAL.	LABORERS.	MARRIED.	WIDOWED.	SINGLE.
Two years and under five.	Five years and over.	Life.	De'th.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Deux ans et moins de cinq.	Cinq ans et plus.	A vie.	Envo- yées à la prison de Réfor- me.	Villes	Dis- tricts ru- raux.	Agri- cul- teurs.	Com- mer- çants.	Servi- teurs.	Indus- triels.	Pro- fes- sions libé- rales.	Jour- nali- ers.	Ma- riés.	En- veu- vage.	Célibai- taires.	
CLASSE V—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT À LA MONNAIE.															
3				1								1			
6	1			9	4		4		2	2	5	2	4	3	
				1					1					9	
														1	
9	1			16	4		8		4	2	6	7		13	
CLASSE VI—AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.															
	1			2	1						2			3	
1				5	4		4		1		1			1	
2	1			33	49	4	4		2		30	3	4	49	
				15	199	35	8	18	38	28	56	84	11	131	
				3	1						1			1	
											1			3	
3	2			48	259	40	8	22	38	31	91	88	15	188	
267	88		11	149	1,922	564	110	254	157	407	20	1,075	645	88 1,700	
GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.															
4				39	1			5	3	6	24	15	2	22	
11	4		1	16	20	3	4	2	2		15	5		28	
18	5			35	12	5	9	1	14		13	8		33	
105	16			76	657	119	21	65	28	93	4	438	171	40 572	
100	59		6	73	1,071	362	77	145	119	277	12	532	411	38 948	
10				84	6	3	18	3	15	4	38	22	8	60	
10	3		1	19	6		6				3	5		19	
9	1		3	1	38	1	2	1			12	8		18	
267	88		11	149	1,922	564	110	254	157	407	20	1,075	645	88 1,700	

TABLE II. SUMMARY BY CLASSES AND PROVINCES.

PROVINCES.	EDUCATIONAL STATUS. — INSTRUCTION.				AGES.								USAGES OF LIQUORS. — USAGE DES LIQUEURS.			
	Un-able to read — In-capa-bles de lire.	Un-able to write. — In-capa-bles d'é-crire.	E-le-men-tary. — E-lé-men-taire.	Su-per-ior. — Su-pé-rieur.	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21.		21 Years and under 40.		40 Years and over.		Not given.	Moderate.	Im-mo-derate.		
					Mo's de 16 ans.	16 ans et moins de 21.		21 ans et moins de 40.		40 ans et au dessus.		Non donnés.				
					M	F	M	F	M	F	M	F			M	F
					H	F	H	F	H	F	H	F			H	F

CLASS V.—FORGERY AND OFFENCES AGAINST THE CURRENCY.

Province	Un-able to read	Un-able to write	E-le-men-tary	Su-per-ior	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given	Moderate	Im-mo-derate
Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse
Nouveau-Brunswick	1	1	3
Québec	5	1	6
Ontario	10	3	4
Manitoba	1
Colombie-Britannique
Les Territoires
Totaux du Canada	17	3	1	2	14	3	9 10

CLASS VI.—OTHER OFFENCES NOT INCLUDED IN THE FOREGOING CLASSES.

Province	Un-able to read	Un-able to write	E-le-men-tary	Su-per-ior	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given	Moderate	Im-mo-derate
Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse	3
Nouveau-Brunswick	1	1	2
Québec	31	31	22	27	9	2	1	11	1	2	1
Ontario	40	40	182	3	7	4	21	13	65	65	31
Manitoba	1
Colombie-Britannique	2	2	1
Les Territoires
Totaux du Canada	74	74	211	3	34	13	24	14	83	66	33
Gr. Totaux du Canada	716	716	1,694	28	232	22	389	41	1,186	169	336

GRAND TOTALS BY PROVINCES.

Province	Un-able to read	Un-able to write	E-le-men-tary	Su-per-ior	Under 16 Yrs.	16 Years and under 21	21 Years and under 40	40 Years and over	Not given	Moderate	Im-mo-derate
Ile du Prince-Edouard	16	16	22	10
Nouvelle-Ecosse	4	4	26	3	10	1	18
Nouveau-Brunswick	8	8	37	11	1	18	5	7
Québec	366	366	404	5	84	10	108	8	398	64	91
Ontario	292	292	1,094	16	148	12	233	30	624	98	213
Manitoba	4	4	84	2	13	1	62	1	11
Colombie-Britannique	12	12	12	1	13	4
Les Territoires	14	14	15	2	3	32
Gr. Totaux du Canada	716	716	1,694	28	232	22	389	41	1,186	169	336

* The numbers here represent the totals of the similar column preceding.

TABLEAU II. RÉCAPITULATION PAR CLASSES ET PROVINCES.

BIRTH PLACES. — LIEUX DE NAISSANCE.				RELIGIONS.							REMARKS. — REMARQUES.				
BRITISH ISLES. — ILES BRITANNIQUES.				Unit'd States — États-Unis.	Other Foreign Countries. — Autres pays étrangers.	Other British Possessions. — Autres possessions Britanniques.	Baptists. — Baptistes.	R. Catholics. — Catholiques.	Ch'ch of Eng-land. — Eglise d'An-gle-terre.	Metho-dists. — Métho-distes.		Pres-by-terians. — Pres-by-tériens.	Protes-tants — Autres confes-sions.		
Eng-land and Wales — Angl' terre et Galles	Ire-land. — Ir-lande.	Scot-land. — Écos-se.	Cana-da.											Protes-tants	Other Deno-minations. — Autres confes-sions.

CLASSE V.—FAUX ET DÉLITS PAR RAPPORT A LA MONNAIE.

Province	Eng-land and Wales	Ire-land	Scot-land	Cana-da	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of Eng-land	Metho-dists	Pres-by-terians	Protes-tants	Other Deno-minations	REMARKS
Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Colombie-Britannique
Les Territoires
Totaux du Canada	3	3	3	9	2	2	6	4	4	2	1	1	3

CLASSE VI.—AUTRES DÉLITS NON COMPRIS DANS LES CLASSES PRÉCÉDENTES.

Province	Eng-land and Wales	Ire-land	Scot-land	Cana-da	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of Eng-land	Metho-dists	Pres-by-terians	Protes-tants	Other Deno-minations	REMARKS
Ile du Prince-Edouard
Nouvelle-Ecosse
Nouveau-Brunswick
Québec
Ontario
Manitoba
Colombie-Britannique
Les Territoires
Totaux du Canada	32	44	4	180	22	7	2	5	143	75	26	19	9	7	42
Gr. Totaux du Canada	271	298	43	1,547	165	58	11	86	1,241	426	273	191	139	72	295

GRANDS TOTAUX PAR PROVINCES.

Province	Eng-land and Wales	Ire-land	Scot-land	Cana-da	Unit'd States	Other Foreign Countries	Other British Possessions	Baptists	R. Catholics	Ch'ch of Eng-land	Metho-dists	Pres-by-terians	Protes-tants	Other Deno-minations	REMARKS
Ile du Prince-Edouard	1	39
Nouvelle-Ecosse	3	1	29	2	1
Nouveau-Brunswick	44	2
Québec	49	75	2	532	19	8	1	4	634	18	33	16	72	11	94
Ontario	192	202	36	831	116	43	8	46	523	375	209	155	41	40	182
Manitoba	20	18	4	29	16	4	2	31	14	13	13	12	2	5
Colombie-Britannique	1	1	17	4	1	2	12	5	1	3	3	2
Les Territoires	5	1	26	6	1	8	5	11	4
Gr. Totaux du Canada	271	298	43	1,547	165	58	11	86	1,241	426	273	191	139	72	295

* Les chiffres dans cette colonne forment les totaux des renvois depuis le commencement.

SECOND PART.

TABLE III.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.

CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE
OFFENDERS.

DEUXIÈME PARTIE.

TABEAU III.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—
AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. 'DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an.	

AGGRAVATED ASSAULT—VOIES DE FAIT GRAVES.

Northumberland, N.B.....	1	1						
St. John, N.B.....	3	3						
Montreal, Que.....	32	23	9					
Quebec, Que.....	3		3					
Brant, Ont.....	2	1	1					
Frontenac, Ont.....	1		1					
Grey, Ont.....	1		1					
Hastings, Ont.....	1	1						
Middlesex, Ont.....	7	7						
Northumberland & Durham, Ont.....	1		1					
Perth, Ont.....	3	3						
Peterborough, Ont.....	1		1					
Wentworth, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	38	29	7	1			1	
Cariboo B.C.—C.B.....	1		1					
New Westminster, B.C.—C.B.....	1		1					
Totals of Canada—Tot. du Canada.	97	69	26	1			1	

ASSAULT ON FEMALES—VOIES DE FAIT SUR FEMMES.

Queens, P.E.I.—I.P.E.....	1		1					
Halifax, N.S.—N.E.....	1	1						
Montreal, Que.....	10	5	5					
Brant, Ont.....	1		1					
Bruce, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	1	1						
Perth, Ont.....	1	1						
Peterborough, Ont.....	3	3						
Renfrew, Ont.....	1	1						
Wellington, Ont.....	2	1					1	
Wentworth, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	1	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	24	16	7				1	

ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.

Prince, P.E.I.—I.P.E.....	2	2						
Queens, P.E.I.—I.P.E.....	1	1						
Digby, N.S.—N.E.....	4	2	2					
Halifax, N.S.—N.E.....	27	27						
Hants, N.S.—N.E.....	4	3						1
Charlotte, N.B.....	3	2	1					
Northumberland, N.B.....	4	4						
St. John, N.B.....	30	30						
Westmoreland, N.B.....	2	1	1					
Montreal, Que.....	40	37	3					
Ottawa, Que.....	3	2	1					
Quebec, Que.....	62	62						
Algoma, Ont.....	3	2	1					

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCES SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.							RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred.	
		With the option of a fine.	NO OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
			SANS OPTION.	Under one year.			One year and over.	Ten- de gar- der la paix.	
		Sur- option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.					

Concluded—Fin. ASSAULT ON AND OBSTRUCTING PEACE OFFICER—VOIES DE FAIT ET OPPOSER UN OFFICIER DE PAIX.

Bruce, Ont.....	1	1							
Frontenac, Ont.....	2	2							
Grey, Ont.....	3	1	2						
Haldimand, Ont.....	1	1							
Hastings, Ont.....	1	1							
Kent, Ont.....	2	1	1						
Lambton, Ont.....	3	2	1						
Lanark, Ont.....	2	2	1						
Leeds and Grenville, Ont.....	1	1							
Ontario, Ont.....	1	1							
Oxford, Ont.....	9	9							
Peterborough, Ont.....	7	6						1	
Renfrew, Ont.....	2	1	1						
Simcoe, Ont.....	2	2							
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.....	6	4		2					
Victoria, Ont.....	2	2							
Waterloo, Ont.....	1	1							
Welland, Ont.....	1		1						
Wellington, Ont.....	1	1							
York, Ont.....	21	20	1						
Province of Manitoba.....	9	6	3						
New Westminster, B.C.—C.B.....	5	4	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	268	244	19	3					2

ASSAULT, COMMON—VOIES DE FAIT SIMPLES.

King's, P.E.I.—I.P.E.....	7	7							
Prince, P.E.I.—I.P.E.....	10	10							
Queen's, P.E.I.—I.P.E.....	21	21							
Annapolis, N.S.—N.E.....	7	6					1		
Antigonish, N.S.—N.E.....	7	6							1a
Colchester, N.S.—N.E.....	18	17					1		
Cumberland, N.S.—N.E.....	13	12	1						
Digby, N.S.—N.E.....	4	4							
Guysborough, N.S.—N.E.....	7	7							
Halifax, N.S.—N.E.....	107	85	5				17		
Hants, N.S.—N.E.....	1	1							
Inverness, N.S.—N.E.....	1		1						
King's, N.S.—N.E.....	7	7							
Lunenburg, N.S.—N.E.....	7	6					1		
Pictou, N.S.—N.E.....	2	2							
Shelburne, N.S.—N.E.....	12	11					1		
Yarmouth, N.S.—N.E.....	22	22							
Charlotte, N.B.....	3	3							
Gloucester, N.B.....	11	8	3						
Kent, N.B.....	14	14							
King's, N.B.....	9	9							
Northumberland, N.B.....	27	21	6						
Queens, N.B.....	1	1							

a Sent to Asylum.

a Envoyé à l'Asile.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace. — Tenus de gar- der la paix.	Sen- tence de- ferred — Sen- tence re- mise.	
		With the option of a fine. — Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	No OPTION. — SANS OPTION. Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.	Mer- cer.			
ASSAULT, COMMON—VOIES DE FAIT SIMPLES.								
St. John, N.B.....	135	127	6					26
Victoria, N.B.....	1	1						
Westmoreland, N.B.....	49	44	5					
York, N.B.....	29	25	4					
Arthabaska, Que.....	2	2						
Beauce, Que.....	8	8						
Bonaventure, Que.....	2	2						
Iberville, Que.....	3	3						
Joliette, Que.....	1	1						
Montreal, Que.....	497	429	61		6	1		
Ottawa, Que.....	10	10						
Quebec, Que.....	63	47	8			8		
Richelieu, Que.....	3	3						
St. Francis, Que.....	12	8				3	1	
Three Rivers, Que.....	3	3						
Algoma, Ont.....	62	59	3					
Brant, Ont.....	30	28	2					
Bruce, Ont.....	41	41						
Carleton, Ont.....	143	121	22					
Dufferin, Ont.....	21	21						
Elgin, Ont.....	15	15						
Essex, Ont.....	75	71	3			1		
Frontenac, Ont.....	30	29	1					
Grey, Ont.....	57	52	5					
Haldimand, Ont.....	23	23						
Halton, Ont.....	9	8	1					
Hastings, Ont.....	49	45	4					
Huron, Ont.....	46	46						
Kent, Ont.....	85	82	2			1		
Lambton, Ont.....	43	40	3					
Lanark, Ont.....	25	25						
Leeds & Grenville, Ont.....	75	70	5					
Lennox & Addington.....	46	46						
Lincoln, Ont.....	36	34	2					
Middlesex, Ont.....	135	135						
Norfolk, Ont.....	32	31	1					
Northumberland & Durham, Ont.....	66	63	3					
Ontario, Ont.....	58	55				3		
Oxford, Ont.....	73	71	2					
Peel, Ont.....	10	10						
Perth, Ont.....	34	33					1	
Peterborough, Ont.....	40	38	1			1		
Prescott & Russell, Ont.....	39	39						
Prince Edward, Ont.....	8	8						
Renfrew, Ont.....	58	58						
Simcoe, Ont.....	80	77	3					
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.....	53	49	4					
Victoria, Ont.....	41	40	1					
Waterloo, Ont.....	72	68	4					
Welland, Ont.....	52	48	4					
Wellington, Ont.....	39	39						

δ Escaped.

δ Se sont évadés.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.
 TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT
 RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.							RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred		
		With the option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile.				
			Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.			One year and over.	Pour jeunes gar- çons.		
<i>Concluded—Fin.</i> ASSAULT, COMMON—VOIES DE FAIT SIMPLES.										
Wentworth, Ont.....	47	47								
York, Ont.....	273	249	8				16			
Province of Manitoba.....	114	108	5				1			
New Westminster, B.C.—C.B.....	22	13	9							
Totals of Canada—Tot. du Canada.	3,393	3,128	198				6	56	2 3	
DISORDERLY CONDUCT, BREACH OF THE PEACE—CONDUITE DÉSORDONNÉE, RUPTURE DE LA PAIX.										
Prince, P.E.I.—I.P.E.....	2	2								
Queen's, I.P.E.—I.P.E.....	8	8								
Digby, N.S.—N.E.....	2	2								
Halifax, N.S.—N.E.....	66	59	6				1			
Hants, N.S.—N.E.....	1	1								
Yarmouth, N.S.—N.E.....	6	6								
Carleton, N.B.....	1	1								
Charlotte, N.B.....	7	5	2							
Northumberland, N.B.....	23	18	5							
St. John, N.B.....	33	33								
Westmoreland, N.B.....	2	2								
York, N.B.....	4	2	2							
Montreal, Que.....	193	186	6				1			
Ottawa, Que.....	1	1								
St. Francis, Que.....	5		1					4		
Algoma, Ont.....	4	4								
Brant, Ont.....	3	3								
Bruce, Ont.....	13	13								
Carleton, Ont.....	147	147								
Dufferin, Ont.....	7	7								
Essex, Ont.....	3							3		
Frontenac, Ont.....	6	6								
Grey, Ont.....	10	9	1							
Haldimand, Ont.....	3	3								
Hastings, Ont.....	20	20								
Huron, Ont.....	7	5						2		
Kent, Ont.....	83	83								
Lambton, Ont.....	14	13	1							
Lanark, Ont.....	18	18								
Leeds & Grenville, Ont.....	14	11	3							
Lennox and Addington, Ont.....	3	3								
Lincoln, Ont.....	24	20	3					1		
Middlesex, Ont.....	17	17								
Northumberland & Durham, Ont.....	42	41	1							
Ontario, Ont.....	5	5								
Oxford, Ont.....	11	10	1							
Peel, Ont.....	4	4								
Perth, Ont.....	14	14								
Peterborough, Ont.....	9	7	1					1		
Prescott and Russell, Ont.....	1	1								
Prince-Edward, Ont.....	2	2								
Renfrew, Ont.....	9	8						1		

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
 TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred.	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an	

Concluded—Fin. DISORDERLY CONDUCT. BREACH OF THE PEACE—CONDUITE
DÉSORDONNÉE, RUPTURE DE LA PAIX.

Simcoe, Ont.....	13	13
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont..	2	2
Victoria, Ont.....	39	37	2
Waterloo, Ont.....	13	13
Welland, Ont.....	9	8	1
Wellington, Ont.....	42	42
Wentworth, Ont.....	16	14	2
York, Ont.....	218	200	14	4
Province of Manitoba.....	52	49	3
Cariboo, B.C.—C.B.....	1	1
New Westminster, B.C.—C.B.....	2	2
Totals of Canada—Tot. du Canada..	1,254	1,181	37	1	31	4

CRUELTY TO ANIMALS—CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX.

Halifax, N.S.—N.E.....	1	1
Carleton, N.B.....	1	1
St. John, N.B.....	9	9
York, N.B.....	9	9
Montreal, Que.....	14	14
Ottawa, Que.....	1	1
Quebec, Que.....	5	5
Brant, Ont.....	6	6
Carleton, Ont.....	7	7
Essex, Ont.....	1	1
Grey, Ont.....	3	3
Hastings, Ont.....	1	1
Kent, Ont.....	6	5
Lambton, Ont.....	3	3
Lanark, Ont.....	4	4
Leeds & Grenville, Ont.....	3	3
Lennox & Addington, Ont.....	3	3
Lincoln, Ont.....	3	3
Middlesex, Ont.....	10	10
Northumberland & Durham, Ont.....	1	1
Ontario, Ont.....	2	2
Oxford, Ont.....	5	5
Perth, Ont.....	2	2
Peterborough, Ont.....	1	1
Prescott and Russell, Ont.....	2	2
Renfrew, Ont.....	1	1
Simcoe, Ont.....	4	4
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont..	4	4
Victoria, Ont.....	1	1
Welland, Ont.....	2	2
Wentworth, Ont.....	2	2
York, Ont.....	1	1
Province of Manitoba.....	2	2
New Westminster, B.C.—C.B.....	1	1
Totals of Canada—Tot. du Canada..	120	119	1

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.
 TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT
 RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.	Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred		
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.				
		Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	Under one year. — Moins d'un an		One year and over. — Un an et plus.	Tenns de gar- der la paix.		

DESERTING OR NEGLECTING TO SUPPORT FAMILY—DÉSERTION OU NÉGLIGENCE
 DE POURVOIR A SA FAMILLE.

Halifax, N.S.—N.E.	5	1					2	2a, 2b.
Lambton, Ont	2							
Peterborough, Ont	1	1						
Waterloo, Ont	1	1						
York, Ont	4						1	3a.
Totals of Canada—Tot. du Canada.	13	1	2				3	7

DISTURBING RELIGIOUS AND OTHER MEETINGS—PERTURBATION DE REUNIONS
 RELIGIEUSES ET AUTRES.

Annapolis, N.S.—N.E.	1	1						
Digby, N.S.—N.E.	3	3						
Gaysborough, N.S.—N.E.	4	4						
Lunenburg, N.S.—N.E.	3	3						
Shelburne, N.S.—N.E.	5	5						
Yarmouth, N.S.—N.E.	1	1						
Carleton, N.B.	3	3						
Montreal, Que.	6	6						
Brant, Ont.	1	1						
Bruce, Ont.	4	4						
Elgin, Ont.	1	1						
Frontenac, Ont.	4	4						
Grey, Ont.	10	10						
Haldimand, Ont	2	2						
Huron, Ont	2	2						
Kent, Ont.	4	4						
Lambton, Ont.	10	10						
Leeds & Grenville, Ont.	1	1						
Lennox & Addington, Ont.	3	3						
Middlesex, Ont.	3	3						
Norfolk, Ont.	3	3						
Northumberland & Durham, Ont.	2	2						
Ontario, Ont.	8	8						
Oxford, Ont.	23	23						
Peel, Ont.	6	6						
Perth, Ont.	5	5						
Peterborough, Ont.	8	8						
Simcoe, Ont.	3	3						
Victoria, Ont.	4	4						
Waterloo, Ont.	4	4						
Wellington, Ont.	12	12						
York, Ont.	2	2						
Province de Manitoba.	2	2						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	153	153						

EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES—DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET
 FAUX PRÉTERTIES.

Westmoreland, N.B.	1	1						
Joliette, Que.	1	1						

a To provide for family.
 a A soutenir sa famille.

b Sent to poor Asylum.
 b Envoyés à l'Asile des pauvres.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
 TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.		Sen- tence de- ferred
		With the option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
			Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.			One year and over. — Un an et plus.		Tenus de gar- der la paix

Concluded—Fin. EMBEZZLEMENT, FRAUD AND FALSE PRETENCES—DÉTOURNEMENT, FRAUDE ET FAUX PRÉTENTES.

Montreal, Que.....	7	7						
Quebec, Que.....	10	2	3					5
Bruce, Ont.....	1	1						
Grey, Ont.....	3	1	1		1			
Hastings, Ont.....	1	1						
Kent, Ont.....	4	4						
Middlesex, Ont.....	1	1						
Northumberland & Durham, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	1		1					
Perth, Ont.....	1		1					
Prescott & Russell, Ont.....	2	1	1					
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	1	1						
Waterloo, Ont.....	1	1						
Welland, Ont.....	2	1	1					
York, Ont.....	9	7	1					1
Province of Manitoba.....	6	3	3					
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	53	34	12		1			6

EXERCISING VARIOUS CALLINGS WITHOUT LICENCE—PRATIQUANT DIVERS ÉTATS SANS LICENCE.

Halifax, N.S.—N.E.....	5	5						
Hants, N.S.—N.E.....	1	1						
Carleton, N.B.....	2	2						
Westmoreland, N.B.....	2	2						
York, N.B.....	1	1						
Montréal, Que.....	8	8						
Quebec, Que.....	144	144						
Bruce, Ont.....	4	1						
Carleton, Ont.....	1	1						
Elgin, Ont.....	1	1						
Haldimand, Ont.....	1	1						
Hastings, Ont.....	1	1						
Huron, Ont.....	7	7						
Lanark, Ont.....	1	1						
Leeds and Grenville, Ont.....	3	3						
Lennox and Addington, Ont.....	2	2						
Middlesex, Ont.....	2	2						
Norfolk, Ont.....	1	1						
Northumberland & Durham, Ont.....	6	6						
Ontario.....	1	1						
Oxford, Ont.....	2	2						
Peterborough, Ont.....	2	2						
Prince Edward, Ont.....	1	1						
Renfrew, Ont.....	8	8						
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	5	5						
Welland, Ont.....	3	3						
York, Ont.....	3	3						
Province of Manitoba.....	19	19						
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	237	237						

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. — Nombre de con- damma- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred		
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes garçons.				
						Sur option entre la pri- son ou l'a- mende	Under one year. — Moins d'un an.		One year and over. — Un an et plus
FIRE ARMS, POINTING AND CARRYING—PORT D'ARMES A FEU ET MENACES DE TIRER.									
Queens, P. E. I.—I. P. E.....	3						1		2a
Halifax, N.S.—N.-E.....	7	5	1						1b
Pictou, N.S.—N.E.....	1		1						
Northumberland, N.S.—N.E.....	1	1							
St. John, N.B.....	4	4							
Westmoreland, N.B.....	1	1							
York, N.B.....	1	1							
Montreal, Que.....	10	10							
Ottawa, Que.....	1	1							
Quebec, Que.....	16	15	1						
Algoma, Ont.....	2	2							
Essex, Ont.....	3	3							
Frontenac, Ont.....	4	4							
Grey, Ont.....	1						1		
Hastings, Ont.....	1								1a
Huron, Ont.....	3	3							
Kent, Ont.....	3	3							
Lambton, Ont.....	4	3	1						
Leeds and Grenville, Ont.....	1	1							
Lennox and Addington, Ont.....	3	3							
Lincoln, Ont.....	1	1							
Middlesex, Ont.....	7								
Northumberland & Durham, Ont.....	3	3							
Oxford, Ont.....	5	4							1a
Perth, Ont.....	3	1					1		1a
Peterborough, Ont.....	3	3							
Simcoe, Ont.....	3	3							
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.....	1	1							
Victoria, Ont.....	1	1							
Waterloo, Ont.....	4	4							
Welland, Ont.....	2		2						
Wellington, Ont.....	3	1					2		
Wentworth, Ont.....	1	1							
York, Ont.....	22	20	2						
Province de Manitoba.....	19	16	2				1		
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	148	126	10				6		6
GAME LAWS, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX LOIS DE CHASSE.									
St. John, N.B.....	2	2							
Montreal, Que.....	5	5							
Richelieu, Que.....	5	5							
Lanark, Ont.....	4	4							
Leeds and Grenville, Ont.....	2	2							
Middlesex, Ont.....	8	8							
Northumberland and Durham, Ont.....	4	4							
Prescott and Russell, Ont.....	1	1							
Renfrew, Ont.....	1	1							
Simcoe, Ont.....	3	3							
Victoria, Ont.....	3	3							

a Revolver confiscated. b Sent to Asylum.
a Pistolet confisqué. b Envoyé à l'Asile.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.		Mer- cer.			
			Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.		One year and over.	Pour jeunes gar- çons.	

Concluded—Fin. GAME LAWS, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX LOIS DE CHASSE.

Wentworth, Ont.....	5	5						
Province of Manitoba.....	5	5						
Totals of Canada—Tot. du Canada..	48	48						

GAMBLING ACTS, OFFENCES AGAINST—INFRACTIONS AUX LOIS DÉFENDANT LE JEU.

Prince, P.E.I.—I.P.E.....	5	5						
Halifax, N.S.—N.E.....	1	1						
Montreal, Que.....	4	4						
Algoma, Ont.....	13	13						
Brant, Ont.....	1	1						
Essex, Ont.....	1	1						
Huron, Ont.....	2	2						
Kent, Ont.....	14	14						
Lambton, Ont.....	1	1						
Leeds and Grenville, Ont.....	5	5						
Norfolk, Ont.....	1	1						
Northumberland and Durham, Ont.....	3	3						
Ontario, Ont.....	2	2						
Perth, Ont.....	1	1						
Simcoe, Ont.....	2	2						
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont..	1	1						
Wentworth, Ont.....	3	3						
York, Ont.....	5	4						1a
Province of Manitoba.....	60	60						
New Westminster, B.C.—Col.-B.....	5	5						
Totals of Canada—Tot. du Canada..	130	129						1

HEALTH, NUISANCE DETRIMENTAL TO—OBSTRUCTION CONTRAIRE À LA SANTÉ.

Queens, P.E.I.—I.P.E.....	2							2b
Quebec, Que.....	16	16						
Frontenac, Ont.....	3	3						
Middlesex, Ont.....	8	8						
Oxford, Ont.....	2	2						
Peel, Ont.....	2	2						
Victoria Ont.....	1	1						
Province of Manitoba.....	3	3						
Totals of Canada—Tot. du Canada..	37	35						2

HEALTH BY-LAWS, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX LOIS DU BUREAU DE SANTÉ.

Colchester, N.S.—N.E.....	1	1						
Halifax, N.S.—N.E.....	1	1						
Westmoreland, N.E.....	14	14						
Brant, Ont.....	1	1						
Bruce, Ont.....	1	1						
Caledon, Ont.....	2	2						

a Licence suspended.
a Licence suspendue.

b Ordered to abate nuisance.
b Ordre d'ôter l'obstruction.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — ENPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Under one year. — Moins d'un an.	One year and over — Un an et plus.	

Concluded—Fin. HEALTH BY—LAWS, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX LOIS
DU BUREAU DE SANTÉ.

Oxford, Ont.....	9	9						
Peterborough, Ont.....	12	12						
Simcoe, Ont.....	1	1						
Stormont, Dundas & Glengary, Ont...	3	3						
Victoria, Ont.....	2	2						
Waterloo, Ont.....	2	2						
York, Ont.....	6	6						
Province de Manitoba.....	38	38						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	93	93						

HIGHWAYS, OFFENCES RELATING TO—OFFENSES AYANT RAPPORT AUX CHEMINS
PUBLICS.

Annapolis, N.S.—N.E.....	5	5						
Halifax, N.S.—N.E.....	1	1						
King's, N.B.....	2	2						
Beauce, Que.....	1	1						
Quebec, Que.....	9	9						
Essex, Ont.....	1	1						
Lanark, Ont.....	1	1						
Ontario, Ont.....	1	1						
Peterborough, Ont.....	1	1						
Prescott & Russell, Ont.....	5	5						
Simcoe, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	1	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	29	29						

LARCENY—LARCIN.

King's, P.E.I.—I.P.E.....	1		1					
Prince, P.E.I.—I.P.E.....	2		2					
Colchester, N.S.—N.E.....	1	1						
Cumberland, N.S.—N.E.....	2		2					
Halifax, N.S.—N.E.....	81	59	20					2c
Hants, N.S.—N.E.....	6		6					
Kings, N.S.—N.E.....	2		2					
Lunenburg, N.S.—N.E.....	1	1						
Pictou, N.S.—N.E.....	11	9	2					
Yarmouth, N.S.—N.E.....	6	1	5					
Charlotte, N.B.....	4	4						
Gloucester, N.B.....	1		1					
King's, N.B.....	1		1					
Northumberland, N.B.....	13		13					
St. John, N.B.....	15		11					4d
Westmoreland, N.B.....	13	1	12					
Montreal, Que.....	6				6			
Quebec, Que.....	27		19				8	
Algoma, Ont.....	9		9					

Sent to Industrial School.
c Envoyé à l'École Industrielle.

d Cautioned and let go on account of youth.
d Relâchés avec avertissement pour cause de jeunesse.

32-33—VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. Nombre de con- damnations.	SENTENCE.						RE- MARKS. REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. Pour jeunes garçons.			
						Sur option one year. — la pri- son ou l'a- m'nde	One year and over. — Un an et plus.	

Concluded—Fin. LARCENY—LARCIN.

Brant, Ont.....	27	3	22					2a
Bruce, Ont.....	1	1						
Carleton, Ont.....	47		42	5				
Elgin, Ont.....	3	2	1					
Essex, Ont.....	33	2	28	1		2		
Frontenac, Ont.....	27	5	16	4	1	1		
Grey, Ont.....	19		16	2	1			
Hastings, Ont.....	2	1	1					
Kent, Ont.....	2	2						
Lambton, Ont.....	5	4	1					
Leeds & Grenville, Ont.....	11	3	6	1		1		
Middlesex, Ont.....	10	3	7					
Northumberland & Durham, Ont.....	8	4	4					
Ontario, Ont.....	3	2	1					
Oxford, Ont.....	17	6	7	2		2		
Peel, Ont.....	2	2						
Perth, Ont.....	9		5					4
Peterborough, Ont.....	9	1	5		1	1		1
Prescott & Russell, Ont.....	3	2	1					
Simcoe, Ont.....	3	1	2					
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	6	1	4			1		
Victoria, Ont.....	9	1	2		2			4b
Waterloo, Ont.....	2	2						
Welland, Ont.....	13		13					
Wellington, Ont.....	20	1	18			1		
York, Ont.....	373	3	315	4	4	24		8 15b
Province of Manitoba.....	16		16					
New Westminster, B.C.—C.B.....	20		20					
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	902	128	659	19	9	39		21 27

LARCENY OF TIMBER, TREES, FRUITS, &c.—VOL DE BOIS, ARBRES, FRUITS, Etc.

Colchester, N.S.—N.E.....	3	3						
Pictou, N.S.—N.E.....	15	15						
York, N.B.....	6	6						
Arthabaska, Que.....	1	1						
Carleton, Ont.....	1	1						
Essex, Ont.....	1	1						
Grey, Ont.....	3	3						
Huron, Ont.....	1	1						
Lincoln, Ont.....	5	5						
Middlesex, Ont.....	6	6						
Ontario, Ont.....	2	2						
Wentworth, Ont.....	4	4						
York, Ont.....	7	7						
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	55	55						

SELLING LIQUOR WITHOUT LICENCE—VENTE DES BOISSONS SANS LICENSE.

Montreal, Que.....	69	69						
Quebec, Que.....	1	1						

a To make restitution under Juvenile Act.

b Bound over to good behaviour.

a A faire restitution sous l'Acte des jeunes délinquants.

b A tenir une meilleure conduite.

32-33—VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—A YANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	* Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an.	
<i>Concluded—Fin.</i> SELLING LIQUOR WITHOUT LICENCE—VENTE DES BOISSONS SANS LICENCE.								
New Westminster, B.C.—C.B.....	12	8	4					
Totals of Canada—Tot. du Canada.	82	78	4					
BAR-ROOM OPEN DURING PROHIBITED HOURS—OUVERTURE DE BUVETTES DURANT LES HEURES DÉFENDUES.								
Halifax, N.S.—N.E.....	1	1						
Montreal, Que.....	82	82						
Quebec, Que.....	36	36						
Peel, Ont.....	2	2						
Simcoe, Ont.....	11	11						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	132	132						
OTHER BREACHES OF LIQUOR LAWS—AUTRES INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.								
King's P.E.I.—I.P.E.....	24	24						
Prince, P.E.I.—I.P.E.....	20	20						
Queen's P.E.I.—I.P.E.....	60	58	2					
Annapolis, N.S.—N.E.....	6	6						
Colchester, N.S.—N.E.....	1	1						
Halifax, N.S.—N.E.....	42	42						
Lunenburg, N.S.—N.E.....	1	1						
Carleton, N.B.....	43	42	1					
King's N.B.....	1	1						
Northumberland, N.B.....	2	2						
Queen's N.B.....	2	2						
St. John, N.B.....	59	59						
Westmoreland, N.B.....	32	32						
York, N.B.....	44	43	1					
Arthabaska, Que.....	13	13						
Beauce, Que.....	15	15						
Gaspé, Que.....	1	1						
Iberville, Que.....	2	2						
Montreal, Que.....	23	23						
Ottawa, Que.....	2	2						
Quebec, Que.....	58	58						
Richelieu, Que.....	4	4						
St. Francis, Que.....	14	14						
Algoma, Ont.....	57	56	1					
Brant, Ont.....	36	35	1					
Bruce, Ont.....	32	31	1					
Carleton, Ont.....	54	54						
Dufferin, Ont.....	7	7						
Elgin, Ont.....	4	4						
Essex, Ont.....	52	52						
Frontenac, Ont.....	36	36						
Grey, Ont.....	24	24						
Haldimand, Ont.....	5	4	1					

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
 TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace. — Teuns de gar- der la paix.		Sen- tence de- ferred — Sen- tence re- mise.
		With the option of a fine. — Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	No OPTION. — SANS OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
			Under one year. — Moins d'un an.	One year and over. — Un an et plus.					

Concluded—Fin. OTHER BREACHES OF LIQUOR LAWS—AUTRES INFRACTIONS AUX
RÈGLEMENTS DES LIQUEURS FORTES.

Haltou, Ont.....	28	25	3					
Hastings, Ont.....	12	12						
Huron, Ont.....	31	31						
Kent, Ont.....	21	21						
Lambton, Ont.....	12	11	1					
Lanark, Ont.....	13	13						
Leeds & Grenville, Ont.....	35	35						
Lennox & Addington, Ont.....	20	20						
Lincoln, Ont.....	12	12						
Middlesex, Ont.....	96	96						
Norfolk, Ont.....	8	8						
Northumberland & Durham, Ont.....	19	19						
Ontario, Ont.....	10	10						
Oxford, Ont.....	23	23						
Peel, Ont.....	6	6						
Perth, Ont.....	19	18	1					
Peterborough, Ont.....	15	15						
Prescott & Russell, Ont.....	16	16						
Prince Edward, Ont.....	3	3						
Renfrew, Ont.....	72	72						
Simcoe, Ont.....	13	13						
Stormont, Dundas & Glengary, Ont..	36	36						
Victoria, Ont.....	9	9						
Waterloo, Ont.....	9	9						
Welland, Ont.....	12	12						
Wellington, Ont.....	13	13						
Wentworth, Ont.....	7	7						
York, Ont.....	119	118	1					
Province of Manitoba.....	53	53						
Cariboo, B.C.—C.B.....	1							1a
New Westminster, B.C.—C.B.....	123	91	32					
Totals of Canada—Tot. du Canada..	1,642	1,595	46					1

PROFANATION OF THE LORD'S DAY—PROFANATION DU DIMANCHE.

Colchester, N.S.—N.E.....	7	7						
Carleton, Ont.....	1	1						
Essex, Ont.....	4	2	2					
Frontenac, Ont.....	10	10						
Haldimand, Ont.....	2	2						
Leeds & Grenville, Ont.....	3	3						
Middlesex, Ont.....	4	4						
Oxford, Ont.....	6	6						
Waterloo, Ont.....	7	7						
Welland, Ont.....	4	4						
Wellington, Ont.....	2	2						
York, Ont.....	3	3						
Province of Manitoba.....	2	2						
Totals of Canada—Tot. du Canada..	55	53	2					

a Cautionned and let go.
 a Relâché avec avertissement.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an.	
MALICIOUS INJURY TO PROPERTY—DOMMAGES MALICIEUX À LA PROPRIÉTÉ.								
Colchester, N.S.—N.E.	2	2						
Cumberland, N.S.—N.E.	1	1						
Halifax, N.S.—N.E.	6	5	1					
Lunenburg, N.S.—N.E.	1	1						
Yarmouth, N.S.—N.E.	5	4	1					
Gloucester, N.B.	1	1						
Northumberland, N.B.	5	4	1					
St. John, N.B.	19	17						1a, 1b.
York, N.B.	5	4	1					
Iberville, Que.	4	4						
Algoma, Ont.	14	13	1					
Brant, Ont.	4	4						
Bruce, Ont.	2	2						
Essex, Ont.	11	11						
Frontenac, Ont.	2	1	1					
Haldimand, Ont.	3	2				1		
Hastings, Ont.	6	6						
Huron, Ont.	7	7						
Leeds & Grenville, Ont.	10	8	2					
Lincoln, Ont.	4	4						
Northumberland & Durham, Ont.	8	8						
Ontario, Ont.	3	2						
Oxford, Ont.	16	15					1	
Peel, Ont.	2	2						
Perth, Ont.	4	4						
Peterborough, Ont.	15	15						
Prescott & Russell, Ont.	2	2						
Renfrew, Ont.	2	2						
Simcoe, Ont.	12	12						
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.	1	1						
Waterloo, Ont.	4	4						
Welland, Ont.	9	7	1	1				
Wellington, Ont.	6	6						
York, Ont.	32	31					1	
Province of Manitoba.	18	18						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	246	231	9	1		1	2	2
WILFUL DAMAGE AND TRESPASS—DOMMAGES VOLONTAIRES ET EMPÎÈTEMENT.								
King's, P.E.I.—I.P.E.	3	3						
Prince, P.E.I.—I.P.E.	2	2						
Queen's, P.E.I.—I.P.E.	10	10						
Annapolis, N.S.—N.E.	1		1					
Colchester, N.S.—N.E.	6	6						
Halifax, N.S.—N.E.	7	3	4					
King's, N.S.—N.E.	1	1						
Pictou, N.S.—N.E.	2	1	1					
Shelburne, N.S.—N.E.	1	1						
Yarmouth, N.S.—N.E.	3	3						
Kent, N.B.	3	3						
Northumberland, N.B.	3	1	2					

a Sent to Asylum.
a Envoyé à l'Asile.

b Escaped before sentence.
b S'est évadé avant sa sentence.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
]With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes garçon- s.			
						Sur one year and over.	One year and over.	
		Under one year.	Un an et plus.					
		Moins d'un an.						

Concluded—Fin. WILFUL DAMAGE AND TRESPASS—DOMMAGES VOLONTAIRES ET EMPÊTEMENT.

Queen's, N.B.....	1	1						
St. John, N.B.....	2	2						
Westmoreland, N.B.....	2	2						
Bonaventure, Que.....	2	2						
Montmagny, Que.....	1	1						
Montreal, Que.....	105	105						
Quebec, Que.....	14	12					2	
Richelieu, Que.....	1	1						
Algoma, Ont.....	1	1						
Brant, Ont.....	16	15	1					
Bruce, Ont.....	9	9						
Carleton, Ont.....	17	16	1					
Dufferin, Ont.....	1	1						
Elgin, Ont.....	1	1						
Essex, Ont.....	45	45						
Frontenac, Ont.....	7	7						
Grey, Ont.....	15	14	1					
Haldimand, Ont.....	5	5						
Halton, Ont.....	2	2						
Hastings, Ont.....	10	10						
Huron, Ont.....	8	8						
Kent, Ont.....	27	26	1					
Lambton, Ont.....	14	12	2					
Lanark, Ont.....	13	13						
Leeds & Greaville, Ont.....	4	4						
Lennox & Addington, Ont.....	11	11						
Lincoln, Ont.....	14	14						
Middlesex, Ont.....	57	57						
Norfolk, Ont.....	4	4						
Northumberland & Durham, Ont.....	14	12	2					
Ontario, Ont.....	5	5						
Oxford, Ont.....	26	19	2			4		1
Peel, Ont.....	9	9						
Perth, Ont.....	7	7						
Peterborough, Ont.....	2	2						
Prescott & Russell, Ont.....	9	9						
Renfrew, Ont.....	18	18						
Simcoe, Ont.....	17	17						
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	14	14						
Victoria, Ont.....	2	1	1					
Waterloo, Ont.....	7	7						
Welland, Ont.....	17	17						
Wellington, Ont.....	16	16						
Wentworth, Ont.....	58	58						
York, Ont.....	137	129	6					1
Province of Manitoba.....	4	4						1e
New Westminster, B.C.—C.B.....	8	7	1					
Totals of Canada—Tot. du Canada.	821	786	26			4		4 1

c Sentence not recorded.
c Sentence non enregistrée.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONdamnATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.		Sen- tence de- ferred
		With the option of a fine.	— NO OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
			— SANS OPTION.	Under one year.			One year and over.		Tenus de gar- der la paix.
		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an	Un an et plus.					

MASTERS AND SERVANTS' ACTS, OFFENCES AGAINST—INFRACTIONS AUX ACTES AYANT RAPPORT AUX MAITRES ET SERVITEURS.

Quebec, Que.....	17	17						
Richelieu, Que.....	1	1						
Algoma, Ont.....	9	9						
Brant, Ont.....	3	3						
Bruce, Ont.....	4	4						
Carleton, Ont.....	11	11						
Dufferin, Ont.....	1	1						
Elgin, Ont.....	4	4						
Essex, Ont.....	6	6						
Frontenac, Ont.....	1	1						
Grey, Ont.....	9	9						
Haldimand, Ont.....	3	3						
Halton, Ont.....	1	1						
Hastings, Ont.....	5	5						
Huron, Ont.....	8	8						
Kent, Ont.....	12	11	1					
Lambton, Ont.....	1	1						
Lanark, Ont.....	2	2						
Leeds & Grenville, Ont.....	7	7						
Lennox & Addington, Ont.....	2	2						
Lincoln, Ont.....	3	3						
Middlesex, Ont.....	35	35						
Norfolk, Ont.....	6	6						
Northumberland & Durham, Ont.....	3	3						
Ontario, Ont.....	7	7						
Oxford, Ont.....	14	14						
Perth, Ont.....	2	2						
Peterborough, Ont.....	8	8						
Prescott & Russell, Ont.....	4	4						
Prince Edward, Ont.....	1	1						
Renfrew, Ont.....	1	1						
Simcoe, Ont.....	12	12						
Victoria, Ont.....	5	5						
Waterloo, Ont.....	5	5						
Welland, Ont.....	4	4						
Wellington, Ont.....	1	1						
Wentworth, Ont.....	2	2						
York, Ont.....	27	25						2a
Province of Manitoba.....	148	144						4a
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	395	388	1					6

MERCANTILE MARINE ACTS, OFFENCES AGAINST—INFRACTIONS AUX ACTES SUR LA MARINE.

Prince, P.E.I.—I.P.E.....	9	2	4					3a
Halifax, N.S.—N.E.....	32		26					6b
Northumberland, N.B.....	8		8					
St. John, N.B.....	30		20					10b
Bonaventure, Que.....	5		1					4b
Montreal, Que.....	39	7	29					3b

a Withdrawn on payment of cost.
a Cause retirée sur paiement des frais.

b Sent on board vessel.
b Envoyés à bord du navire.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- mnde	Under one year. — Moins d'un an.	

Concluded—Fin. MERCANTILE MARINE ACTS, OFFENCES AGAINST—INFRACTIONS
AUX ACTES SUR LA MARINE.

Quebec, Que.....	94	1	93					
Totals of Canada—Tot. du Canada..	217	10	181					26

MUNICIPAL BY-LAWS, BREACHES OF—CONTRAVENTIONS AUX LOIS MUNICIPALES.

Queen's, P.E.I.—I.P.E.....	16	16						
Halifax, N.S.—N.E.....	15	15						
Hants, N.S.—N.E.....	1	1						
Pictou, N.S.—N.E.....	1	1						
Charlotte, N.B.....	1	1						
Northumberland, N.B.....	5	5						
St. John, N.B.....	30	30						
Westmoreland, N.B.....	10	10						
York, N.B.....	2	2						
Ottawa, Que.....	4	4						
Quebec, Que.....	455	455						
Richelieu, Que.....	1	1						
Algoma, Ont.....	1	1						
Brant, Ont.....	50	50						
Bruce, Ont.....	12	12						
Carleton, Ont.....	171	171						
Elgin, Ont.....	6	6						
Essex, Ont.....	35	35						
Frontenac, Ont.....	26	26						
Grey, Ont.....	8	8						
Haldimand, Ont.....	15	15						
Halton, Ont.....	6	6						
Hants, Ont.....	3	3						
Hastings, Ont.....	42	42						
Huron, Ont.....	19	19						
Kent, Ont.....	54	54						
Lambton, Ont.....	20	20						
Lanark, Ont.....	10	10						
Leeds & Grenville, Ont.....	17	17						
Lennox & Addington.....	5	5						
Lincoln, Ont.....	29	28						
Middlesex, Ont.....	91	91						1c
Norfolk, Ont.....	7	7						
Northumberland & Durham, Ont.....	50	50						
Ontario, Ont.....	12	12						
Oxford, Ont.....	81	81						
Peel, Ont.....	18	18						
Perth, Ont.....	11	11						
Peterborough, Ont.....	8	8						
Prescott & Russell, Ont.....	3	3						
Prince Edward, Ont.....	1	1						
Renfrew, Ont.....	6	6						
Simcoe, Ont.....	8	8						
Storment, Dundas & Glengary, Ont.....	13	13						
Victoria, Ont.....	8	8						

c Dog to be destroyed.
c Ordre de tuer le chien.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.
 TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT
 RAPPORT AUX JEUNES DELINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MAR- ES. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile.			
						Under one year.	One year and over.	
<i>Concluded—Fin.</i> MUNICIPAL BY-LAWS, BREACHES OF—CONTRAVENTIONS AUX LOIS MUNICIPALES.								
Waterloo, Ont.....	13	13						
Welland, Ont.....	15	15						
Wellington, Ont.....	40	40						
Wentworth, Ont.....	31	31						
York, Ont.....	325	308						17a
Province of Manitoba	53	53						
New Westminster, B.C.—C.B.....	8	8						
Totals of Canada—Tot. du Canada..	1,872	1,854						18
MISCELLANEOUS MINOR OFFENCES—DIVERS PETITS DÉLITS.								
Colchester, N.S.—N.E.....	1	1						
Halifax, N.S.—N.E.....	14	8	6					
Lunenburg, N.S.—N.E.....	2	2						
Gloucester, N.B.....	1	1						
St. John, N.B.....	3	3						
Westmoreland, N.B.....	2	2						
Arthabaska, Que.....	2	2						
Montreal, Que.....	3	3						
Quebec, Que.....	6	6						
Algoma, Ont.....	3	3						
Brant, Ont.....	6	6						
Bruce, Ont.....	7	7						
Carleton, Ont.....	1	1						
Dufferin, Ont.....	2	2						
Essex, Ont.....	10	10						
Grey, Ont.....	2	2						
Halton, Ont.....	2	2						
Hastings, Ont.....	3	2						1b
Huron, Ont.....	2	2						
Kent, Ont.....	2	2						
Lambton, Ont.....	3	3						
Leeds and Grenville, Ont.....	3	3						
Lincoln, Ont.....	1	1						
Middlesex, Ont.....	2	2						
Northumberland and Durham, Ont.....	8	8						
Ontario, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	3	3						
Renfrew, Ont.....	1	1						
Simcoe, Ont.....	2	2						
Waterloo, Ont.....	6	6						
Welland, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	6	4					1	1c
New Westminster, B.C.—Col-B.....	2		2					
Totals of Canada—Tot. du Canada..	113	102	8				1	

a Withdrawn on payment of cost. b Dog to be killed. c Sent to Hospital.
 a Cause retirée sur paiement des frais. b Ordre de tuer le chien. c Envoyé à l'Hôpital,

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Under one year.	One year and over.	
RAILROAD OBSTRUCTING—OBSTRUCTION DE LA VOIE FERRÉE.								
King's N.B.....	1	1						
Westmoreland, N.B.....	1	1						
Grey, Ont.....	5		5					
Lincoln, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	1	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	9	4	5					
RAILWAY ACT, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX ACTES DES CHEMINS DE FER.								
St. John, N.B.....	21	21						
Essex, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	2	2						
York, Ont.....	1	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada	25	25						
SELLING RAILWAY TICKETS UNLAWFULLY—VENTE ILLÉGALE DE BILLETS DE CHEMIN DE FER.								
St. Francis, Que.....	2	2						
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.	1	1						
York, Ont.....	1	1						
Province of Manitoba.....	2	2						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	6	6						
STOLEN GOODS, RECEIVING—RECEL.								
Halifax, N.S.—N.E.....	3	3						
Grey, Ont.....	1		1					
Huron, Ont.....	1	1						
Perth, Ont.....	1							1
Victoria, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	2		2					
Totals of Canada—Tot. du Canada.	9	5	3					1
Vagrancy—LOOSE, IDLE AND DISORDERLY—CONDUITE OISIVE ET DÉRÉGLÉE—Vagabondage								
Queens, P.E.I.—I.P.E.....	9	8						1a
Halifax, N.S.—N.E.....	42	12	23					3b, 5c.
Pictou, N.S.—N.E.....	1	1						

a Sent to Orphan's Home.
a Envoyé à l'Orphélinat.

b Sent to Asylum.
b Envoyés à l'Asile.

c Sent to Industrial School.
c Envoyés à l'École Industrielle.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.							RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred		
		With the option of a fine.	No OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile.				
			Sur- option entre la pri- son ou l'a- mnde	Under one year. — Moins d'un an.			One year and over. — Un an et plus.	Pour jeunes gar- çons.		
<i>Concluded—Fin. Vagrancy—LOOSE, IDLE AND DISORDERLY—CONDUITE OISIVE ET DÉRÉGLÉE—Vagabondage.</i>										
Yarmouth, N.S.—N.E.	2		2							
Charlotte, N.B.	1		1							
St. John, N.B.	66	23	23						1a, 5b, 12c, 2d	
Westmoreland, N.B.	4	3	1							
York, N.B.	1		1							
Arthabaska, Que.	4	1	3							
Iberville, Que.	6	4	2							
Montmagny, Que.	1	1								
Montreal, Que.	706	524	147			26		9		
Ottawa, Que.	5	3	1					1		
Quebec, Que.	334	331	1					2		
St. Francis, Que.	1		1							
Algoma, Ont.	6	3	3							
Brant, Ont.	11	10	1							
Bruce, Ont.	3		3							
Carleton, Ont.	30	2	26	1	1					
Dufferin, Ont.	11		11							
Essex, Ont.	41	16	22		3					
Frontenac, Ont.	48	12	29	1	2				4e 2e	
Grey, Ont.	49		46	1						
Haldimand, Ont.	10	2	8							
Halton, Ont.	13		13							
Hastings, Ont.	13		11	1	1					
Huron, Ont.	20	14	6							
Kent, Ont.	24	6	18							
Lambton, Ont.	37	11	24			1			1f	
Lanark, Ont.	19		19							
Leeds and Grenville, Ont.	25	2	23							
Lennox & Addington, Ont.	2	2								
Lincoln, Ont.	5		4						1e	
Middlesex, Ont.	84	82	2							
Northumberland & Durham, Ont.	11	1	10							
Ontario, Ont.	27		27							
Oxford, Ont.	97	90	4		2	1				
Perth, Ont.	17	10	7							
Peterborough, Ont.	43	5	38							
Peterborough, Ont.	7	1	6							
Simcoe, Ont.	18	4	14							
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.	1		1							
Victoria, Ont.	18	3	15							
Waterloo, Ont.	15	9	6							
Welland, Ont.	160		160							
Wellington, Ont.	10	1	8			1				
Wentworth, Ont.	1	1								
York, Ont.	247	215	19		1			1	2c, 6g, 3h	

a Sent to Asylum. b Cautioned and let go. c Sent to Alm House.
 a Envoyé à l'Asile. b Relâché avec avertissement. c Envoyé à la maison de charité.
 d Sent to Lunatic Asylum. e Sent to Industrial School. f To leave town.
 d Envoyés à l'Asile des Aliénés. e Envoyés à l'École Industrielle. f Ordre de laisser la ville.
 g Sent to New Haven. h Detained for lunacy.
 g Envoyés à New Haven. h Retenus pour cause de folie.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.							RE- MARKS. — RMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.				REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep. the peace.		Sen- tence de- ferred
		With the option of a fine.	No OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons	Tenus de gar- der la paix.			
			SANS OPTION.	Under one year.				One year and over.		Sen- tence re- mise.
		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.						

Concluded—Fin. Vagrancy—LOOSE, IDLE AND DISORDERLY—CONDUITE OISIVE ET DÉRÉGLÉE—Vagabondage.

Province of Manitoba.....	26	26
New Westminster, B.C.—C.B.....	24	15	9
Totals of Canada—Tot. du Canada.	2,356	1,428	824	4	10	29	13	48

Vagrancy Act—KEEPING, FREQUENTING BAWDY HOUSES AND INMATES THEREOF—TENANT, HABITANT ET FRÉQUENTANT DES MAISONS DE DÉBAUCHE—Acte relatif au vagabondage.

Halifax, N.S.—N.E.....	29	23	6
Yarmouth, N.S.—N.E.....	2	1	1
St. John, N.B.....	6	2	4
Westmoreland, N.B.....	9	5	4
Montreal, Que.....	124	23	97	4a
Quebec, Que.....	36	36	6b
St. Francis, Que.....	6
Algoma, Ont.....	16	15	1
Brant, Ont.....	2	2
Bruce, Ont.....	2	2
Carleton, Ont.....	39	39
Essex, Ont.....	9	2	2	5
Grey, Ont.....	3	3
Haldimand, Ont.....	3	1	2
Hastings, Ont.....	5	5
Kent, Ont.....	3	2	1
Lambton, Ont.....	7	6	1
Leeds and Grenville, Ont.....	5	1	2	2
Lennox and Addington, Ont.....	6	6
Middlesex, Ont.....	9	9
Northumberland & Durham, Ont.....	1	1
Perth, Ont.....	18	18
Peterborough, Ont.....	3	3
Simcoe, Ont.....	16	15	1	1
Victoria, Ont.....	6	5	1
Waterloo, Ont.....	1	1
Wellington, Ont.....	6	6
Wentworth, Ont.....	2	2
York, Ont.....	88	71	3	6	8c
Province de Manitoba.....	271	269	2
Totals of Canada—Tot. du Canada.	733	571	124	3	11	6	18

Vagrancy Act—INDECENT EXPOSURE—EXPOSITION INDÉCENTE—Acte relatif au vagabondage.

Halifax, N.S.—N.E.....	2	2
Charlotte, N.S.—N.E.....	1	1
Montreal, Que.....	23	19	4

a Sent to reformatory school. b Discharged on payment of cost. c Bound to good conduct.
a Envoyés à l'école de réforme. b Libérés sur paiement des frais. c A tenir une meilleure conduite.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.
 TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT
 RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.		
		COMMITTED TO GAOL — ENPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.	Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred			
		With the option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.		Mer- cer.					Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.
			— Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year.		One year and over. — Un an et plus.				
Quebec, Que.....	7	7								
Algoma, Ont.....	3	2	1							
Carleton, Ont.....	5	5								
Essex, Ont.....	1	1								
Hastings, Ont.....	3		3							
Kent, Ont.....	3	3								
Lambton, Ont.....	1	1								
Leeds & Grenville, Ont.....	3	3								
Lennox & Addington, Ont.....	1	1								
Lincoln, Ont.....	3	3								
Middlesex, Ont.....	15	15								
Northumberland & Durham, Ont.....	1	1								
Ontario, Ont.....	3	3								
Peterborough, Ont.....	3	2						1		
Renfrew, Ont.....	1	1								
Simcoe, Ont.....	1	1								
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.....	1	1								
York, Ont.....	6	6								
Province of Manitoba.....	6	6								
New Westminster, B.C.—C.B.....	1	1								
Totals of Canada—Tot. du Canada.	94	85	8					1		

Concluded—Fin. Vagrancy Act—INDECENT EXPOSURE—EXPOSITION INDÉCENTE—Acte
 relatif au vagabondage.

Vagrancy Act.—DRUNKENNESS—IVRESSE—Acte relatif aux vagabondage.							
Prince, P. E. I.—I. P. E.....	16	16					
Queen's, P. E. I.—I. P. E.....	230	230					
Annapolis, N.S.—N.E.....	1	1					
Colchester, N.S.—N.E.....	37	34	3				
Cumberland, N.S.—N.E.....	37	37					
Digby, N.S.—N.E.....	10	10					
Halifax, N.S.—N.E.....	401	350	51				
Hants, N.S.—N.E.....	49	44	4				1a
Kings, N.S.—N.E.....	1	1					
Pictou, N.S.—N.E.....	24	22	2				
Shelburne, N.S.—N.E.....	1	1					
Yarmouth, N.S.—N.E.....	30	27	3				
Carleton, N.B.....	19	19					
Charlotte, N.B.....	61	57	4				
Northumberland, N.B.....	103	83	20				
Gloucester, N.B.....	3	3					
St. John, N.B.....	931	919	3				
Westmoreland, N.B.....	137	136	1				
York, N.B.....	148	117	31				6b 1c, 1d, 1e.
Arthabaska, Que.....	1	1					
Iberville, Que.....	12	10	2				

a To leave town. b Cautioned and let go. c Sent on board vessel.
 a A laisser la ville. b Relâchés avec avertissement. c Envoyé à bord du navire.
 d Sent to Lunatic Asylum. e Sent to Alm House.
 d Envoyé à l'Asile des Aliénés. e Envoyé à la maison de charité.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile. — Pour jeunes gar- çons.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year — Moins d'un an.	

Concluded—Fin. Vagrancy Act—DRUNKENNESS—IVRESSE—Acte relatif au vagabondage.

Montreal, Que.....	1,204	1,162	42					
Ottawa, Que.....	13	11					2	
Quebec, Que.....	394	394						
Algoma, Ont.....	272	253	19					
Brant, Ont.....	68	66	2					
Bruce, Ont.....	32	32						
Carleton, Ont.....	224	224						
Dufferin, Ont.....	11	11						
Elgin, Ont.....	3	3						
Essex, Ont.....	177	175	2					
Frontenac, Ont.....	175	172	2		1			
Grey, Ont.....	41	32	9					
Haldimand, Ont.....	18	18						
Halton, Ont.....	8	7	1					
Hastings, Ont.....	71	64	7					
Huron, Ont.....	37	37						
Kent, Ont.....	167	166	1					
Lambton, Ont.....	188	123	63				1	1a
Lanark, Ont.....	37	37						
Leeds and Grenville, Ont.....	414	414						
Lennox and Addington, Ont.....	83	83						
Lincoln, Ont.....	113	89	24					
Middlesex, Ont.....	157	156	1					
Norfolk, Ont.....	14	14						
Northumberland & Durham, Ont.....	97	89	8					
Ontario.....	18	18						
Oxford, Ont.....	92	90	1		1			
Peel, Ont.....	6	6						
Perth, Ont.....	39	39						
Peterborough, Ont.....	80	55	25					
Prince Edward, Ont.....	50	50						
Renfrew, Ont.....	64	63	1					
Simcoe, Ont.....	90	83	7					
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	41	40	1					
Victoria, Ont.....	58	57	1					
Waterloo, Ont.....	28	26	2					
Welland, Ont.....	30	25	5					
Wellington, Ont.....	112	111	1					
Wentworth, Ont.....	20	20						
York, Ont.....	1,559	1,552	5				1	1b
Province of Manitoba.....	1,085	1,082	2					1c
Cariboo, B.C.—C.B.....	1							1d
New Westminster, B.C.—C.B.....	234	214	20					
Totals of Canada—Tot. du Canada.....	9,877	9,481	376		2		4	14

THREATENING, INSULTING, PROFANE AND OBSCENE LANGUAGE—LANGAGE
MENAÇANT, INSULTANT, PROFANE ET OBSCÈNE.

Prince, P.E.I.—I.P.E.....	3	3						
Annapolis, N.S.—N.E.....	1	1						
Colchester, N.S.—N.E.....	6	6						

a To leave town.
a A laisser la ville.

b Sent to Hospital.
b Envoyé à l'Hôpital.

c Not to take liquor for 1 year.
c Abstinence de boisson pendant 1 an.
d Released on bail—d Relâché sous caution.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLIQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.						RE- MARKS. REMAR- QUES.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.		Sen- tence de- ferred
		With the option of a fine.	No OPTION.		Mer- cer.	Juve- nile.			
			SANS OPTION.	Under one year.			One year and over.		Tenus de gar- der la paix.
		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.		Pour jeunes gar- çons.			

Concluded—Fin. THREATENING, INSULTING, PROFANE AND OBSCENE LANGUAGE.
LANGAGE MENAÇANT, INSULTANT, PROFANE ET OBSCÈNE.

Halifax, N.S.—N.E.	38	29					9	
King's, N.S.—N.E.	1						1	
Pictou, N.S.—N.E.	2	2						
Carleton, N.B.	1	1						
Charlotte, N.B.	2	2						
Gloucester, N.B.	3	3						
Northumberland, N.B.	11	9	2					
St. John, N.B.	45	44	1					
Westmoreland, N.B.	2	2						
York, N.B.	16	15	1					
Montreal, Que.	30	2					28	
Ottawa, Que.	1						1	
Quebec, Que.	38	18	4				16	
St. Francis, Que.	1	1						
Algoma, Ont.	6	6						
Brant, Ont.	20	18	1				1	
Bruce, Ont.	25	23	1				1	
Carleton, Ont.	41	41						
Dufferin, Ont.	2	2						
Elgin, Ont.	3	3						
Essex, Ont.	16	16						
Frontenac, Ont.	20	17	3					
Grey, Ont.	15	10					5	
Haldimand, Ont.	14	14						
Halton, Ont.	3	2	1					
Hastings, Ont.	10	10						
Huron, Ont.	27	21	1				5	
Kent, Ont.	61	55					5	
Lambton, Ont.	14	14						1a
Lanark, Ont.	11	11						
Leeds & Grenville, Ont.	45	45						
Lennox and Addington, Ont.	24	24						
Lincoln, Ont.	12	12						
Middlesex, Ont.	53	53						
Norfolk, Ont.	12	12						
Northumberland & Durham, Ont.	28	26	2					
Ontario, Ont.	13	11					2	
Oxford, Ont.	30	29					1	
Peel, Ont.	4	4						
Perth, Ont.	11	10						1b
Peterborough, Ont.	24	21					3	
Prescott and Russell, Ont.	13	13						
Renfrew, Ont.	20	20						
Simcoe, Ont.	21	19					1	1a
Stormont, Dundas & Glengarry, Ont.	37	37						
Victoria, Ont.	21	19	1				1	
Waterloo, Ont.	14	13	1					
Welland, Ont.	6	6						
Wellington, Ont.	10	7					3	
Wentworth, Ont.	20	20						

a Discharged on payment of cost.
a Libérés sur paiement des frais.

b To leave town.
b A laisser la ville.

32-33 VIC., CHAP. 31—SUMMARY CONVICTIONS.
 TABLE III. CHAP. 32—SUMMARY TRIAL BY CONSENT. CHAP. 33-34—JUVENILE OFFENDERS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. — DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE. A ÉTÉ COMMISE.	Number of convic- tions. — Nombre de con- damna- tions.	SENTENCE.							RE- MARKS. — REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	RE- MARKS. — REMAR- QUES.	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile.				
						Under one year.	One year and over.	Ten- us de gar- der la paix.	
		Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Moins d'un an.	Un an et plus.					

Concluded.—Fin. THREATENING, INSULTING, PROFANE AND OBSCENE LANGUAGE.
 LANGAGE MENAÇANT, INSULTANT, PROFANE ET OBSCÈNE.

York, Ont.....	126	59	1	61	1	4a
Province of Manitoba.....	17	14	3
New Westminster, B.C.—C.B.....	1	1
Totals of Canada—Tot. du Canada.	1,051	876	20	147	1	7

WEIGHTS AND MEASURES' ACT, BREACHES OF—INFRACTIONS À L'ACTE DES
 POIDS ET MESURES.

Montreal, Que.....	1	1
Carleton, Ont.....	4	4
Hastings, Ont.....	1	1
Prince Edward, Ont.....	1	1
Totals of Canada—Tot. du Canada.	7	7

FISHERY ACT, BREACHES OF—INFRACTIONS À L'ACTE DES PÊCHERIES.

Cumberland, N.S.—N.E.....	1	1
Bonaventure, Que.....	2	2
Montreal, Que.....	1	1
St. Francis, Que.....	2	2
Grey, Ont.....	1	1
Hastings, Ont.....	2	2
Kent, Ont.....	1	1
Leeds & Grenville, Ont.....	1	1
Middlesex, Ont.....	8	8
Northumberland & Durham, Ont.....	5	5
Ontario, Ont.....	4	4
Peterborough, Ont.....	3	3
Renfrew, Ont.....	4	4
Totals of Canada—Tot. du Canada.	35	35

REVENUE LAWS, OFFENCES AGAINST—DÉLITS CONTRE LE REVENU DE L'ÉTAT.

Montreal, Que.....	1	1
Bruce, Ont.....	1	1
York, Ont.....	2	2
Totals of Canada—Tot. du Canada.	4	4

MEDICAL ACTS, BREACHES OF—INFRACTIONS AUX ACTES DES MÉDECINS.

Middlesex, Ont.....	1	1
Renfrew, Ont.....	1	1
Victoria, Ont.....	2	2
Totals of Canada—Tot. du Canada.	4	4

a Discharged on payment of cost.
 a Libérés sur paiement des frais.

32-33 VIC., CHAP. 31—CONDAMNATIONS SOMMAIRES.

TABLEAU III. CHAP. 32—PROCÈS SOMMAIRES DE CONSENTEMENT. CHAP. 33-34—AYANT RAPPORT AUX JEUNES DÉLINQUANTS.

JUDICIAL DISTRICTS IN WHICH OFFENCE COMMITTED. * DISTRICTS JUDICIAIRES OU L'OFFENSE A ÉTÉ COMMISE.	Number of convictions. Nombre de condam- nations.	SENTENCE.						RE- MARKS. REMAR- QUES.
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.		REFORMATO- RIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sen- tence de- ferred	
		With the option of a fine.	No OPTION. — SANS OPTION.	Mer- cer.	Juve- nile.			
						Sur option entre la pri- son ou l'a- m'nde	Under one year. — Moins d'un an.	

PHARMACY ACT, BREACHES OF—INFRACTIONS À L'ACTE DES PHARMACIENS.

Lambton, Ont.....	1	1						
Simcoe, Ont.....	1	1						
Welland, Ont.....	1	1						
York, Ont.....	12	12						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	15	15						

LOTTERY ACT, BREACHES OF—INFRACTIONS À L'ACTE DES LOTTERIES.

Kent, Ont.....	2	2						
Northumberland & Durham, Ont.....	1	1						
Oxford, Ont.....	1	1						
Wellington, Ont.....	3	3						
York, Ont.....	1	1						
Totals of Canada—Tot. du Canada.	8	8						

INSANITY—ALIÉNATION MENTALE.

St. John, N.B.....	4							
St. Francis, Que.....	1							
Algoma, Ont.....	1							
Dufferin, Ont.....	1							
Essex, Ont.....	3							
Huron, Ont.....	4							
Kent, Ont.....	2							
Lambton, Ont.....	2							
Lennox & Addington.....	2							
Lincoln, Ont.....	3							
Oxford, Ont.....	4							
Peterborough, Ont.....	5							
Simcoe, Ont.....	1							
Stormont, Dundas & Glengary, Ont.....	1							
Victoria, Ont.....	1							
Waterloo, Ont.....	1							
York, Ont.....	2							
Province of Manitoba.....	16							
Totals of Canada—Tot. du Canada.	51							

HORSE STEALING—VOL DE CHEVAUX.

Brant, Ont.....	1							1a
-----------------	---	--	--	--	--	--	--	----

MINOR CHILDREN WITPOUT PROPER GUARDIANSHIP—ENFANTS SANS MOYENS D'EXISTENCE.

Montreal, Que.....	131							131b
--------------------	-----	--	--	--	--	--	--	------

a Four years in Penitentiary.
a Quatre ans de Pénitencier.

b Sent to Industrial School.
b Envoyés à l'École Industrielle.

TABLE IV.

TOTALS OF SUMMARY CONVICTIONS, 32-33 VIC., CHAPTERS 31, 32, 33, 34
AND TOTAL NUMBER OF OFFENCES FOR EACH PROVINCE
AND CANADA.

TABLEAU IV.

TOTAUX DES CONDAMNATIONS SOMMAIRES, 32-33 VIC., CHAPITRES
31, 32, 33, 34 ET NOMBRE TOTAL DES OFFENSES POUR CHAQUE
PROVINCE ET LE CANADA.

32-33 VIC., CHAPTERS 31, 32, 33, 34.
TABLE IV.—TOTALS OF SUMMARY CONVICTIONS, FOR EACH PROVINCE AND CANADA.

OFFENCES.	Number of convictions.	SENTENCE.							REMARKS.	
		COMMITTED TO GAOL — EMPRISONNÉS.			REFORMATORIES. PRISONS DE RÉFORME.		Bound to keep the peace.	Sentence deferred.		REMARKS.
		With option of a fine.	NO OPTION. — SANS OPTION.		Mercer.	Juvenile. — Pour jeunes garçons.				
			Sur option entre la prison ou l'amende	Under one year.			One year and over.	Tenus de garder la paix.		
Assaults aggravated.....	97	69	26	1			1			
“ on females.....	24	16	7				1			
“ on, and obstr’g peace officer	268	244	19	3				2		
“ common.....	3,393	3,128	193			6	56	2	3	
Disorderly conduct, breach of the peace	1,254	1,181	37			1	31	4	7	
Cruelty to animals.....	120	119						1		
Desert’g or neglect’g to support family	13	1	2					3		
Disturb’g religious and other meetings	153	153								
Embezzlem’t, fraud and false pretences	53	34	12		1			6		
Exercis’g various call’gs with’t licence	237	237								
Fire arms, pointing and carrying.....	148	126	10				6		6	
Game laws, breaches of.....	48	48								
Gambling acts, offences against.....	130	129							1	
Health, nuisance detrimental to.....	37	35							2	
Health by-laws, breaches of.....	93	93								
Highways, offences relating to.....	29	29								
Larceny.....	902	128	659	19	9	39		21	27	
Larceny of timber, trees, fruits, &c....	55	55								
Selling liquor without licence.....	82	78	4							
Bar-room open during prohibited hours	132	132								
Other breaches of Liquor laws.....	1,642	1,595	46						1	
Profanation of the Lord’s Day.....	55	53	2							
Malicious injury to property.....	246	231	9	1			1	2	2	
Other wilful damage and trespass.....	821	786	26			4		4	1	
Masters and Servants’ Act, offences against.....	395	388	1						6	
Mercantile Marine Acts, offences ag’st	217	10	181						26	
Municipal by-laws, breaches of.....	1,872	1,854							13	
Miscellaneous minor offences.....	113	102	8					1	2	
Railroad, obstructing.....	9	4	5							
Railway Acts, breaches of.....	25	25								
Selling railway tickets unlawfully.....	6	6								
Stolen goods, receiving.....	9	5	3					1		
Vagrancy, loose, idle and disorderly..	2,356	1,428	824	4	10	29		13	48	
Keeping, frequenting bawdy house and inmates thereof.....	733	571	124	3	11			6	18	
Indecent exposure.....	94	85	8					1		
Drunkenness.....	9,877	9,481	376		2			4	14	
Threatening, insulting, profane and obscene language.....	1,051	876	20				147	1	7	
Weights and Measures Act, breaches of	7	7								
Fishery Act, breaches of.....	35	35								
Revenue laws, offences against.....	4	4								
Medical Act, breaches of.....	4	4								
Pharmacy Act, breaches of.....	15	15								
Lottery Act, breaches of.....	8	8								
Insanity.....	51								51	
Horse stealing.....	1								1	
Minor children without proper guardianship.....	131								131	
Totals of Canada } Totaux du Canada }	27,045	23,608	2,607	31	33	79	243	72	372	

* The numbers here represent the totals of the preceding Table III.

32-33 VIC., CHAPITRES 31, 32, 33, 34.

TABLEAU IV.—RÉCAPITULATION DES CONDAMNATIONS SOMMAIRES, POUR CHAQUE PROVINCE ET LE CANADA.

Prince Edward Island.	Nova Scotia.	New Brunswick.	Quebec.	Ontario.	Manitoba.	British Columbia.	The Territories.	Grands Totals of Canada.	
Île du Prince Édouard.	Nouvelle-Écosse.	Nouveau-Brunswick.	Québec.			Colombie-Britannique.	Les Territoires.	Grands Totaux du Canada.	OFFENSES.
1	1	4	35	56		2		97	Voies de fait graves.
3	35	39	105	12		5		24	“ sur femmes.
38	215	279	604	2,121	114	22		268	“ et opposer un officier de p.
10	75	70	199	845	52	3		3,393	“ simples.
	1	19	20	77	2	1		1,254	Conduite désordonnée, rupt. de la paix.
	5			8				120	Cruauté envers les animaux.
	17	3	6	125	2			13	Désert'n ou néglig' ce de pourv. à sa fam.
		1	18	28	6			153	Perturbation de réunions relig. et autres
	6	5	152	55	19			53	Détournem., fraude et faux prétextes.
3	9	6	27	84	19			237	Pratiquant divers états sans license.
		2	10	31	5			148	Port d'armes à feu et menaces de tirer.
	5	1	4	55	60	5		48	Infractions aux lois de chasse.
2	2		16	16	3			130	Infractions aux lois défendant le jeu.
	2	14		39	38			37	Obstructions contraires à la santé.
	6	2	10	11				93	Infractions aux lois du bureau de santé.
3	110	47	33	673	16	20		29	Offenses ayant rapport aux ch. publics.
	18	6	1	30				902	Larcin.
			70					55	Vol de bois, arbres, fruits, etc.
			118				12	82	Vente de boissons sans license.
124	50	183	122	986	53	124		132	Ouv. de buvettes dur. les hrs. défendues.
	7			46	2			1,642	Autres infract. aux réglem. des liq. f.
	15	30	4	179	18			55	Profanation du dimanche.
15	21	11	123	639	4	8		246	Dommages malicieus à la propriété.
			18	229	148			821	Autres domm. volontaires et empiètem.
								395	Infractions aux actes ayant rapport aux maîtres et serveurs.
9	32	38	138					217	Infractions aux actes sur la marine.
16	17	48	460	1,270	53	8		1,872	Contraventions aux lois municipales.
	17	6	11	77		2		113	Divers petits délits.
		2		7				9	Obstruction de la voie ferrée.
		21		4				25	Infractions aux actes des chem. de fer.
		2		2	2			6	Vente illégale de billets de ch. de fer.
	3			6				9	Recel.
9	45	72	1,037	1,123	41	9		2,356	Vagabondage, cond. oisive et déréglée.
									Tenant, habitant et fréquentant des
	31	15	166	250	271			733	maisons de débauche.
	3		30	54	6	1		94	Exposition indécente.
246	591	1,402	1,624	4,694	1,085	235		9,877	Ivresse.
3	48	80	70	832	17	1		1,051	Langage menaçant, insultant, profane et obscène.
			1	6				7	Infractions à l'acte des poids et mesures.
	1		5	29				35	Infractions à l'acte des pêcheries.
			1	3				4	Délits contre le revenu de l'Etat.
				4				4	Infractions aux actes des médecins.
				15				15	Infractions à l'acte des pharmaciens.
				8				8	Infractions à l'acte des lotteries.
		4	1	33	13			51	Aliénation mentale.
				1				1	Vol de chevaux.
			131					131	Enfants sans moyens d'existence.
487	1,383	2,409	5,402	14,848	2,058	458		27,045	{ Tot. for each province and Canada.
									{ Tot. p. chaq. province et Canada.

TABLE V.

SHOWING THE NUMBER OF PERSONS TO EACH OFFENCE
CHARGED.

TABLEAU V.

INDIQUANT LE NOMBRE DE PERSONNES POUR CHAQUE OFFENCE
IMPUTÉE.

TABLE V.—SHOWING THE NUMBER OF PERSONS TO EACH OFFENCE CHARGED.

OFFENCES.	Ontario.		Québec.		Nova Scotia. — Nouvelle-Ecosse.		New Brunswick. — Nouveau-Brunswick.	
	Population.		Population.		Population.		Population.	
	1884—2,022,798		1884—1,412,225		1884—458,440		1884—332,493	
	Number of offences charged.	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offenses imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.	Number of offences charged.	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offenses imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.
INDICTABLE OFFENCES.								
Murder, attempts at and manslaughter	35	57,794	9	156,914	4	114,610	5	66,499
Rape and other offences against females	59	34,285	26	54,316	3	162,813	4	83,123
Other offences against the person	391	5,173	197	7,169	11	41,676	11	30,226
Robbery with violence, burglary, house and shopbreaking	197	10,268	111	12,723	12	38,203	4	83,123
Horse, cattle and sheep stealing	27	74,918	18	78,457				
Other offences against property	1,647	1,228	659	2,142	21	21,830	38	8,749
Other felonies and misdemeanors	143	14,145	71	19,890	3	152,813	2	166,247
Other minor offences	297	6,811	80	17,653			1	332,493
Totals	2,796	723	1,171	1,206	54	8,490	65	5,115
SUMMARY CONVICTIONS, 32-33 VIC., CHAPTERS 31, 32, 33, 34.								
Assault on females	12	168,566	10	141,222	1	458,440		
Various offences against the person	2,257	896	744	1,898	255	1,798	322	1,032
Various offences against property	917	2,207	56	25,218	146	3,140	84	3,958
Breach of municipal by-laws and other minor offences	6,968	290	2,968	476	390	1,175	601	553
Drunkenness	4,694	431	1,624	869	591	776	1,402	238
Totals	14,848	136	5,402	261	1,383	331	2,409	138
Grand Totals	17,644	115	6,573	214	1,437	319	2,474	134

TABLEAU V.—INDIQUANT LE NOMBRE DE PERSONNES POUR CHAQUE OFFENSE IMPUTÉE.

OFFENSES.	Prince Edward Island. — Ile du Prince-Edouard.	Manitoba.	British Columbia — Colombie-Britannique.	The Territories — Les Territoires	Canada.					
	Population.		Population.		Population.					
	1884—113,699		1884—104,288		1884—4,583,211					
	Number of offences charged.	Offence to the number of persons indicated.	Nombre d'offenses imputées.	Offense pour le nombre indiqué de personnes.	Number of offences charged.	Offence to the number of persons indicated.				
DÉLITS SUJETS À POURSUITE.										
				4	18,813	4	16,004	61	75,135	Meurtre et homicide non prémédité.
				1	75,253	3	21,338	96	47,742	Viol et autres outrages contre la femme.
39	2,915	15	6,952	13	5,788	4	16,004	681	6,730	Outrages divers contre la personne.
5	22,739	8	13,036	4	18,813	1	64,015	342	13,401	Vol avec violence et effraction, bris de maison et magasin.
		1	104,288	2	37,626	2	32,007	50	91,664	Vol de chevaux, bétail et moutons.
25	4,548	131	796	7	10,750	35	1,849	2,563	1,788	Offenses diverses contre la propriété.
1	113,699	2	52,144	1	75,253	1	64,015	224	30,481	Crimes et délits non spécifiés.
		1	104,288	1	75,253	3	21,338	383	1,966	Divers aut. p. délits.
70	1,624	158	660	33	2,280	53	1,208	4,400	1,042	Totaux.
CONDAMNATIONS SOMMAIRES, 32-33 VIC., CHAPITRES 31, 32, 33, 34.										
1	113,699							24	199,967	Voies de fait sur femmes.
41	2,773	123	848	29	2,595			3,771	1,215	Outrages divers contre la personne.
3	37,899	40	2,607	20	3,762			1,265	3,620	Offenses diverses contre la propriété.
196	580	810	129	174	432			12,107	378	Contraventions aux lois municipales et div. aut. p. délits.
246	462	1,085	96	235	320			9,877	464	Ivresse.
487	233	2,058	50	458	164			27,045	169	Totaux.
557	204	2,216	47	491	153	53	1,208	31,445	146	Grands Totaux.

TABLE VI.

PARDONS AND COMMUTATIONS.

TABLEAU VI.

PARDONS ET COMMUTATIONS.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1884, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Ontario.)

PROVINCIAL PENITENTIARY—KINGSTON.

CRIME.	Sentence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex.		By what Court tried.
		ntence or Commit-tal.	Pardon or Commu-tation.		M	F	
Murder	Life...	June 8,'75	Apr. 5,'84	{ Death sent'ce pre-viously commut'd Committed to a term of 12 years.....	29	Assizes,	Brantford.
do	" ...	Dec. 22,'70	" 27,'84		33	"	Goderich.
Manslaughter.....	" ...	May 10,'75	June 23,'84		42	"	Brantford.
Rape	10 yrs	Oct. 26,'77	Mar. 20,'84	Death sentence pre-viously commuted.	38	"	Toronto.
"	Death	Mar. 18,'74	Apr. 19,'84		35	"	Guelph.
"	Life ...	Mar. 29,'78	Apr. 26,'84	When he shall have served two years...	33	"	Co. burg.
"	" ...	May 15,'72	" 20,'84		76	"	Guelph.
Bigamy.....	3 yrs.	Apr. 28,'82	Nov. 15,'83	To be discharged 2nd April, 1884.....	31	"	Ottawa.
Burglary	5 "	July 13,'80	Dec. 17,'83		29	"	Waterloo.
Larceny	7 "	Apr. 20,'80	Mar. 19,'84	When he has served 5 yrs with remission	30	"	Owen Sound.
"	3 "	Oct. 13,'82	May 20,'84		44	"	St. Thomas.
"	7 "	" 2,'79	June 30,'84	40	"	Hamilton.	
"	3 "	Apr. 24,'82	July 21,'84	21	Police,	Owen Sound.	
Stealing letters	3 "	Oct. 5,'81	Oct. 5,'83	21	"	Hamilton.	
Post Office robbery.....	6 "	Sep. 19,'82	Aug 28,'84	22	"	Toronto.	
Arson	4 "	Mar. 11,'82	Oct. 8,'83	17	Q.B.,	Montreal.	
"	7 "	Apr. 2,'79	Mar. 3,'84	34	Assizes,	Barrie.	
Forgery.....	4 "	May 3,'81	July 31,'84	23	"	Owen Sound.	
Receiv'g stolen goods	5 "	Oct. 26,'80	Dec. 21,'83	43	"	Co. Simcoe.	
Maiming horse.....	7 "	June 15,'82	" 22,'83	16	Co. Court,	Woodstock.	
"	7 "	" 28,'80	May 20,'84	42	Assizes.	Pembroke.....	

(Province of Ontario.)

PROVINCIAL REFORMATORY—PENETANGUISHENE.

Wounding with intent	3 yrs.	Sep. 27,'82	May 3,'84	17	Co. Court,	Stratford.
Burglary	1 "	" 23,'81	Dec. 11,'83	17	"	Toronto.
Larceny and house-breaking	5 "	Feb. 28,'82	June 11,'84	17	Police,	Ottawa.
"	5 "	May 26,'81	" 30,'84	16	"	St. Catherine.
House-breaking.....	5 "	Dec. 20,'80	May 16,'84	19	Sessions,	Brockville.
"	4½ "	" 20,'80	"	18	"	"
"	3 "	May 3,'83	June 16,'84	15	Co. Court,	Toronto.
Larceny and shop-breaking *	Feb. 20,'82	Dec. 8,'83	17	"	Brockville.
"	" †	Aug 22,'81	" 17,'83	19	"	Galt.
"	5 yrs.	Nov. 13,'83	Mar. 18,'84	10	"	Sarnia.
Larceny	4 "	June 14,'81	Oct. 8,'83	13	"	Berlin.
" *	Jan. 28,'81	" 18,'83	17	Police,	Windsor.
"	2 yrs.	July 26,'82	Nov. 9,'83	12	"	Ingersoll.
" *	Feb. 20,'82	"	14	"	Guelph.
"	5 yrs.	July 5,'80	Dec. 20,'83	15	Co. Court,	Walkerton.
"	5 "	Nov. 29,'80	Mar. 18,'84	13	Police,	Stratford.
"	3½ "	Apr. 19,'82	"	17	"	Toronto.
"	3 "	Jan. 25,'82	May 1,'84	17	"	Tilsburg.
"	5 "	Oct. 8,'81	" 16,'84	15	Sessions,	Brockville.
"	" †	Jan. 27,'82	" 16,'84	14	Co. Court,	Berlin.
"	5 yrs.	June 8,'81	Aug 9,'84	15	Police,	Ottawa.
Vagrancy.....	4½ "	Oct. 30,'81	July 31,'84	16	"	St. Catherines.

* Sentence not to exceed five years.

† Period of Sentence indefinite.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1884, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.)

PENITENCIER PROVINCIAL—KINGSTON.

CRIME.	Sen- tence.	DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.		H	F	
Meurtre.....	A vie.	8 juin '75	5 avril '84	} La sent. de mort ayant été antér. commuée.	29		Assises, Brantford.
"	"	22 déc. '70	27 avril '84		33		" Goderich.
Homicide non prém..	"	10 mai '75	23 juin '84	Commuée à un terme de 12 ans.....	42		" Brantford.
Viol.....	10 ans	26 oct. '77	20 mars '84	} La sent. de m. ayant été ant. commuée	28		" Toronto.
"	Mort..	18 mars '74	19 avril '84		35		" Guelph.
"	A vie.	29 mars '78	26 avril '84		33		" Cobourg.
"	"	15 mai '72	20 avril '84		76		" Guelph.
Bigamie.....	3 ans	28 avril '82	15 nov. '83	A être libéré 2 ans après la sentence.	31		" Ottawa.
Vol de nuit avec eff..	5 "	13 juill. '80	17 déc. '83		29		" Waterloo.
Larcin.....	7 "	20 avril '80	19 mars '84		30		" Owen Sound.
"	3 "	13 oct. '82	20 mai '84		44		" St. Thomas.
"	7 "	2 oct. '79	30 juin '84		40		" Hamilton.
"	3 "	24 avril '82	21 juill. '84		21		Police, Owen Sound.
Vol de lettres.....	3 "	5 oct. '81	5 oct. '83		21		" Hamilton.
" chargées.	6 "	19 sept. '82	28 août '84		22		" Toronto.
Incendie.....	4 "	11 mars '82	8 oct. '83		17		B.R., Montréal.
"	7 "	2 avril '79	3 mars '84	A être libéré le 2 avril 1884.....	34		Assises, Barrie.
"	7 "	3 mai '81	31 juill. '84		23		" Owen Sound.
Faux.....	4 "	26 oct. '80	21 déc. '83		43		" Comté Simcoe.
Recel.....	5 "	15 juin '82	22 déc. '83		16		Comté, Woodstock.
Estropier un cheval..	7 "	28 juin '80	20 mai '84	A être libéré 5 ans après la sentence.	42		Assises, Pembroke.

(Province d'Ontario.)

ÉCOLE DE RÉFORME PROVINCIALE—PENETANGUISHENE.

Bless. avec intention...	3 ans	27 sept. '82	3 mai '84	17		Comté, Stratford.
Vol de nuit avec eff..	7 "	23 sept. '81	11 déc. '83	17		" Toronto.
Larcin et bris de mai- son.....	5 "	28 fév. '82	11 juin '84	17		Police, Ottawa.
"	5 "	26 mai '81	30 juin '84	16		" Ste. Catherine.
Bris de maison.....	5 "	20 déc. '80	16 mai '84	19		Sessions, Brockville.
"	3 1/2 "	20 déc. '80	16 mai '84	18		" "
"	3 "	3 mai '83	16 juin '84	15		Comté, Toronto.
Larcin et bris de ma- gasin.....	"	20 fév. '82	8 déc. '83	17		" Brockville.
"	"	22 août '81	17 déc. '83	19		" Galt.
"	5 ans	13 nov. '83	18 mars '84	10		" Sarnia.
Larcin.....	4 "	14 juin '81	8 oct. '83	13		" Berlin.
"	"	28 janv. '81	18 oct. '83	17		Police, Windsor.
"	2 ans	26 juill. '82	9 nov. '83	12		" Ingersoll.
"	"	20 fév. '80	14		" Guelph.
"	5 ans	5 juill. '80	20 déc. '83	15		Comté, Walkerton.
"	5 "	29 nov. '80	18 mars '84	13		Police, Stratford.
"	3 1/2 "	19 avril '82	18 mars '84	17		" Toronto.
"	3 "	25 janv. '82	1 mai '84	17		" Tilsonburg.
"	5 "	8 oct. '81	16 mai '84	15		Sessions, Brockville.
"	"	27 janv. '82	16 mai '84	14		Comté, Berlin.
"	5 ans	8 juin '81	9 août '84	15		Police, Ottawa.
Vagabondage.....	4 1/2 "	30 oct. '81	31 juill. '84	16		" Ste. Catherine.

* Sentence ne devant pas durer plus de 5 ans.
† Période de sentence indéfinie.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1884, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

<i>(Province of Ontario.)</i> MERCER REFORMATORY—TORONTO.						
CRIME.	Sentence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex.	By what Court tried.
		Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.			
Larceny	1 yr. & 1 mos	Apl. 23, '83	Dec. 21, '83	48	Co. C'rt, Leeds & Grenv.
Inmate of house of ill-fame	1½ yr.	Sep. 21, '82	Nov. 24, '83	24	Police, Ottawa.
Frequenting " "	6 mos	Apl. 26, '84	June 27, '84	21	" Toronto.
<i>(Province of Ontario.)</i> CENTRAL PRISON—TORONTO.						
Stabbing and wound'g	2 yrs.	July 20, '82	Nov. 9, '83	22	Police, Ottawa.
Larceny	23 mos	Apl. 18, '83	Apl. 19, '84	19	Co C'rt, Berlin, Waterloo
" "	3 "	July 7, '84	Aug 20, '84	26	Police, Toronto.
Stealing	3 "	Apl. 3, '84	" 6, '84	20	" Hamilton.
Keep'g disorderly h'se	6 "	Apl. 28, '84	July 31, '84	" "
<i>(Province of Ontario.)</i> COMMON JAILS.						
House breaking	3 mos	Mar. 18, '84	Mar. 30, '84	On further consideration to be released after 1 mo. imp't....	14	Police, Ottawa.
Assault.....	3 "	May 29, '84	June 18, '84	" Montreal.
Larceny	3 "	Mar. 18, '84	May 20, '84	When he has served 2 months.	16	" Ottawa.
Larceny and bringing stol'n'g's into Can. Unlawfully distilling. 1 mo. & \$100	12 "	May 29, '84	July 15, '84	28	Assizes, Algoma.
" " 1 mo. & \$100	1 "	Mar. 19, '84	Apl. 18, '84	Fine remitted.....	38	Police Magis., Hamilton.
" " 1 mo. & \$100	1 "	" 19, '84	" "	38	" Hamilton.
Making a still.....	2 mos	" 20, '84	May 25, '84	Fine remitted.....	30	" Toronto.
Drunkenn's & vagr'cy	6 mos	Feb. 22, '84	July 31, '84	47	" London.
<i>(Province of Quebec.)</i> PROVINCIAL PENITENTIARY—ST. VINCENT DE PAUL.						
Wound'g with intent. " " " "	5 yrs.	Oct. 30, '79	Jan. 7, '84	33	Queen's Bench, Montreal.
" " " "	5 "	" 30, '83	Jan. 20, '84	26	" Rimouski
" " " "	5 "	" 30, '80	May 16, '84	32	" "
" " " "	5 "	Apl. 30, '81	June 24, '84	24	" Montreal.
Shooting with intent. Receiv'g stolen goods and breaking penitentiary.....	5 "	June 15, '83	July 31, '84	63	" "
" "	2 "	" 12, '82	Nov. 21, '83	28	" "
Break'g in and steal'g Robbery	1½ "	" 12, '82	" 21, '83	28	" "
" "	7 "	Sep. 27, '83	Aug 26, '84	24	" "
Larceny	4 "	Oct. 18, '81	Oct. 13, '83	38	Sess. of Peace, Quebec.
" "	3 "	" 24, '81	Nov. 9, '83	40	Q.B., Beauce.
" "	3 "	Apl. 13, '83	Jan. 15, '84	15	Police, Montreal.
" "	2 "	Nov. 22, '82	" 30, '84	36	Q.B., "
" "	3 "	" 20, '82	Mar. 28, '84	Commutd to 2 years and 6 months....	36	Sessions, Sherbrooke.
" "	2 "	Dec. 30, '82	May 25, '84	36	" Montreal.
" "	3 "	Nov. 20, '82	June 23, '84	Commutd to 2 yrs....	37	Sess. of P., Sherbrooke.
" "	6 "	" 16, '82	Aug 20, '84	40	Special Sessions, Sorel.
Receiv'g stolen goods	5 "	Mar. 11, '81	Feb. 11, '84	40	Q.B., Bedford.
" "	5 "	Oct. 30, '80	May 16, '84	33	Q.B., Rimouski.
Stealing Post letters.. " a gelding.....	5 "	Aug 14, '82	Mar. 28, '84	When he has served 2 full years.	22	Sessions, Quebec.
" "	4 "	Feb. 16, '84	May 16, '84	21	Special Sess., Montreal.
" "	4 "	" "	" "	22	" "
Theft.....	4 "	July 22, '81	June 23, '84	Reduced to 3 years and 6 months....	29	Sess. of Peace, "
Arson	3 "	June 5, '82	Mar. 28, '84	24	Q.B., Chicoutimi.
Forgery	4 "	Apl. 30, '81	Aug 20, '84	24	Q.B., Montreal.
Burglary.....	5 "	July 6, '82	May 1, '84	28	Police, Montreal.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1884, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province d'Ontario.) MAISON DE RÉFORME MERCER—TORONTO.

CRIME.	Sen- tence	DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.		H	F	
Larcin.....	1 an et 11 m's	28 avril '83	21 déc. '83	48		Comté, Leeds et Grenv.
Habitant une maison de débauche.....	1½ an	21 sept. '82	24 nov. '83	24		Police, Ottawa.
Fréquentant ".....	6 m's	26 avril '84	27 juin '84	21		" Toronto.

(Province d'Ontario.) PRISON CENTRALE—TORONTO.

Bless. avec intention.	2 ans	20 juill. '82	9 nov. '83	22		Police, Ottawa.
Larcin.....	23 m's	18 avril '83	19 avril '84	19		Comté, Berlin, Waterloo.
".....	3 "	7 juill. '84	20 août '84	26		Police, Toronto.
Vol.....	3 "	3 avril '84	6 août '84	20		" Hamilton.
Ten. une mais. de dés.	6 "	28 avril '84	31 juill. '84		" "

(Province d'Ontario.) PRISONS COMMUNES.

Bris de maison.....	3 m's	18 mars '84	30 mars '84	Sur plus ample con- sidération à être re- lâché après 1 mois.	14		Police, Ottawa.
Voies de fait.....	3 "	29 mai '84	18 juin '84		" Montréal.
Larcin.....	3 "	18 mars '84	20 mai '84	A être libéré 2 mois après la sentence.	16		" Ottawa.
Larcin et effets volés apportés au Canada	12 "	29 mai '84	15 juill. '84	28		Assises, Algoma.
Distillation illégale.....	1 m. et \$100.	19 mars '84	18 avril '84	Amende remise.....	38		Magis. de pol., Hamilton.
".....	1 m. et \$100.	19 mars '84	18 avril '84	38		Police, Hamilton.
Conf. d'un alambic.....	2 m. et \$100.	20 mars '84	25 mai '84	Amende remise.....	30		" Toronto.
Ivrognerie et vagab.....	6 m's	22 fév. '84	31 juill. '84	47		" London.

(Province de Québec.) PÉNITENCIER PROVINCIAL—ST. VINCENT DE PAUL.

Bless. avec intention.	5 ans	30 oct. '79	7 janv. '84	33		B.R., Montréal.
".....	5 "	30 oct. '83	20 janv. '84	26		" Rimouski.
".....	5 "	30 oct. '80	16 mai '84	33		" "
".....	5 "	30 avril '81	24 juin '84	24		" Montréal.
".....	5 "	15 juin '83	31 juill. '84	63		" "
Recel.....	1½ "	12 juin '82	21 nov. '83	28		" "
Bris de pénitencier.....	2 "	12 juin '82	21 nov. '83	28		" "
Vol avec effraction.....	7 "	27 sept. '83	26 août '84	24		" "
Vol.....	4 "	18 oct. '81	13 oct. '83	38		Sess. de la p., Québec.
Larcin.....	3 "	24 oct. '81	9 nov. '83	40		S.R., Beauce.
".....	3 "	13 avril '83	15 janv. '84	15		Police, Montréal.
".....	2 "	22 nov. '82	30 janv. '84	36		B.R., "
".....	3 "	20 nov. '82	28 mars '84	Commuée à 2 ans et 6 mois.....	36		Sess. de p., Sherbrooke.
".....	2 "	30 déc. '82	25 mai '84	36		" Montréal.
".....	3 "	20 nov. '82	23 juin '84	Commuée à 2 ans.....	37		" Sherbrooke.
".....	6 "	16 nov. '82	20 août '84	40		Sess. spéciales, Sorel.
Recel.....	5 "	11 mars '81	11 fév. '84	40		B.R., Bedford.
".....	5 "	30 oct. '80	16 mai '84	33		B.R., Rimouski.
Vol de lettres.....	5 "	14 août '82	28 mars '84	Quand il aura servi 2 ans.....	22		Sessions, Québec.
" d'un chev. hongre	4 "	16 fév. '84	16 mai '84	21		Sess. spéc., Montréal.
".....	4 "	16 fév. '84	16 mai '84	22		" "
".....	4 "	22 juill. '81	23 juin '84	Réduit à 3 ans et 6 mois.....	29		Sess. de la p., Montréal.
Incendie.....	3 "	5 juin '82	28 mars '84	24		B.R., Chicoutimi.
Faux.....	4 "	30 avril '81	20 août '84	24		B.R., Montréal.
Vol de nuit avec eff.....	5 "	6 juill. '82	1 mai '84	28		Police, Montréal.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1884, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

				COMMON JAILS.			
CRIME.	Sentence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex		By what Court tried.
		Sentence or Committal.	Pardon or Commutation.		M	F	
<i>(Province of Quebec.)</i>							
Rape	1 yr.	Oct. 13, '83	Apl. 15, '84	28	Q.B., Sherbrooke.
Assault	"	Feb. 7, '84	" 2, '84	When he shall have served two months and paid fine.....	19	Recorder, Montreal.
Stealing two oxen....	8 mos	Oct. 24, '83	Feb. 22, '84	32	Supreme Court, Beauce.
Larceny as a servant.	23 mos	Nov. 25, '82	May 7, '84	17	Spec. Sess., Montreal.
Receiv'g stolen money	18 "	Nov. —, '82	Dec. 15, '83	33	Q.B., Montreal.
Arson.....	6 "	Dec. 14, '83	Mar. 12, '84	48	Q.B., Aymer.
Loose, idle and disorderly.....	6 "	Jan. 25, '84	Junell, '84	33	Police, Montreal.
Keeping house of ill-fame	†	Mar. 15, '83	Jan. 20, '84	31	Recorder, Montreal.
<i>(Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.)</i>							
PROVINCIAL PENITENTIARY—DORCHESTER.							
Manslaughter.....	7 yrs.	Sep. 19, '79	June 24, '84	51	Assizes, Newcastle, N.B.
Breaking into shop and stealing	4 "	" 24, '81	Nov. 28, '83	22	Co. Court, Pictou.
Larceny	"	June 10, '82	Oct. 5, '83	22	Not given.
"	3 yrs	Mar. 27, '84	May 1, '84	Reduced to 2 years...	18	Circuit, St John. N.B.
Stealing money.....	4 "	Oct. 6, '82	June 30, '84	25	Assizes, Truro, N.S.
Forgery	7 "	Aug 22, '79	Mar. 13, '84	26	Supreme Court, P.E.I.
"	7 "	" 22, '79	" "	27	" "
<i>(Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island.)</i>							
COMMON JAILS.							
Assault.....	13 mos	July 6, '83	Nov. 6, '83	35	Co. Court, Sydney.
Unlawfully entering a house.....	1 yr.	Oct. 3, '83	Mar. 3, '84	21	Mr. Justice Rigby.
Cutting fire alarm wire	9 mos	Dec. 17, '83	May 22, '84	28	Assizes, City St. John.
Breach of Scott Act..	1 mo.	Apl. 15, '84	80	Stip. Mag., Charlottet'n.
"	"	80	Justice of P'ce, Kings Co.
"	§	Sep. 2, '84	Sep. 12, '84	30	Not given.
<i>(Province of Manitoba.)</i>							
PROVINCIAL PENITENTIARY.							
Horse stealing.....	2 yrs.	Oct. 9, '82	Mar. 13, '84	21	Col. Richardson, Qu'Ap- ^{[pelle.}
"	5 "	" "	" "	21	" "
"	5 "	" "	" "	19	" "
"	5 "	" "	" "	24	" "
"	5 "	" "	" "	36	" "
"	2 "	" "	" "	31	" "
"	2 "	" "	" "	21	" "
"	2 "	" "	" "	21	" "
"	2 "	" "	" "	37	" "
"	2 "	" "	" "	26	" "
"	2 "	" "	" "	18	" "
"	2 "	" "	" "	21	" "
"	2 "	" "	" "	28	" "
"	2 "	" "	" "	21	" "
Uttering forged note..	3 "	Mar. 14, '81	Oct. 8, '83	24	" "

* 3 months and \$25 or 3 months more.

† 6 months and \$100 or 6 months more.

§ \$50 or 1 month.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1884, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

(Province de Québec.)		PRISONS COMMUNES.				
CRIME.	Sen- tence.	DATE DU		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordée.	Age et sexe	Par quelle cour mis en jugement.
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.			
Viol	1 an.	13 oct. '83	15 avril '84	28	B.R., Sherbrooke.
Voies de fait.....	"	7 fév. '84	2 avril '84	Après avoir servi 2 mois et payer l'a- mende.....	19	Recorder, Montréal.
Vol de bétail.....	8 m's	24 oct. '83	22 fév. '84	32	Suprême, Beauce.
Larcin comme serv.....	23 "	25 nov. '82	7 mai '84	17	Sess. spéc., Montréal.
Recel d'argent volés.....	18 "	— nov. '82	15 déc. '83	33	B.R., Montréal.
Incendie.....	6 "	14 déc. '83	12 mars '84	48	B.R., Aylmer.
Conduite oisive et dé- régulée.....	6 "	25 janv. '84	11 juin '84	33	Police, Montréal.
Tenant une maison de débauche.....	†	15 mars '83	20 janv. '84	31	Recorder, Montréal.
(Nouv.-Ecosse, Nouv.-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.)		PÉNITENCIER PROVINCIAL—DORCHESTER.				
Homicide non prém.....	7 ans	19 sept. '79	24 juin '84	51	Assises, Newcastle, N.B.
Bris de magasin et vol.....	4 "	24 sept. '81	28 nov. '83	22	Comté, Pictou.
Larcin.....	"	10 juin '82	5 oct. '83	22	Non donnée.
"	3 ans	27 mars '84	1 mai '84	Réduit à 2 ans.....	18	Circuit, St. Jean, N.B.
Vol d'argent.....	4 "	6 oct. '82	30 juin '84	25	Assises, Truro, N.E.
Faux.....	7 "	22 août '79	13 mars '84	26	Suprême, I.P.E.
"	7 "	22 août '79	13 mars '84	27	"
(Nouv.-Ecosse, Nouv.-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.)		PRISONS COMMUNES.				
Voies de fait.....	13 m's	6 juill. '83	6 nov. '83	35	Comté, Sydney.
Entrée illégale dans une maison.....	1 an.	3 oct. '83	3 mars '84	21	M. Rigby, J.P.
Couper le fil télégr. de la cloche d'alarme.....	9 m's	17 déc. '83	22 mai '84	26	Assises, St. Jean, N.B.
Cont. à l'Acte Scott.....	1 m's	15 avril '84	22	Mag. stip., Charlottet'n.
"	"	60	Juge de paix, Kings.
"	§	2 sept. '84	12 sept. '84	30	Non donnée.
(Province de Manitoba.)		PÉNITENCIER PROVINCIAL.				
Vol de chevaux.....	2 ans	9 oct. '82	13 mars '84	21	Col. Richardson, Qu'Ap- [pelle.]
"	5 "	"	"	21	"
"	5 "	"	"	19	"
"	5 "	"	"	24	"
"	5 "	"	"	36	"
"	2 "	"	"	31	"
"	2 "	"	"	21	"
"	2 "	"	"	21	"
"	2 "	"	"	38	"
"	2 "	"	"	26	"
"	2 "	"	"	26	"
"	2 "	"	"	18	"
"	2 "	"	"	21	"
"	2 "	"	"	28	"
"	2 "	"	"	21	"
"	2 "	"	"	21	"
Emiss. de faux billet.....	3 "	14 mars '81	8 oct. '83	24	"

* 3 mois et \$25 ou 3 mois de plus.

† 6 mois et \$100 ou 6 mois de plus.

§ \$50 ou 1 mois.

TABLE VI.—Cases in which the Prerogative of Mercy has been exercised during the year ended the 30th of September, 1884, in favour of Prisoners committed to the following Prisons.

(Province of Manitoba.)		COMMON JAILS.							
CRIME.	Sen- tence.	DATE OF		Conditions upon which Pardon or Commutation was granted.	Age and Sex		By what Court tried.		
		Sentence or Commi- tal.	Pardon or Commu- tation.		M	F			
Larceny	6 mos	Jan. 24, '84	16	...	Not given.		
Making a still.....	Feb. 25, '84	32	...	J's.P. Armitage and Har- rison.		
(The Territories.)		POLICE BARRACKS—REGINA.							
Killing a steer.....	2 yrs.*	Oct. 22, '83	Apr. 19, '84	19	...	Lt. Col. Irvine, F. McL'd.		
Vagrancy	6 mos	July 7, '84	Sep. 18, '84	Stip'y Magist., Regina.		
"	6 "	" 7, '84	" 18, '84	" "		
"	6 "	" 7, '84	" 18, '84	" "		
		POLICE BARRACKS—FORT McLEOD.							
Killing cattle†.....	May 9, '84	28	...	Not given.		
		BARRACKS—CALGARRY.							
Liquor in his posses- sion	June 30, '84	Aug 20, '84	Alternative punish- ment red. to 2 mos	Col. Herchmer, J.P.		
(Province of British Columbia.)		BRITISH COLUMBIA PENITENTIARY.							
Rape	15 yrs.	Nov. 23, '74	Oct. 18, '83	45	...	Justice Crease, Victoria.		
Sodomy	Life....	June 2, '79	July 31, '84	When he shall have served 6 years.....	37	...	Assizes, Victoria.		
Larceny & receiving..	3 yrs.	June 21, '82	Dec. 20, '83	When he shall have served 2 years.....	20	...	Assizes, N. Westminster.		
" " ..	5 "	May 2, '83	July 31, '84	Reduced to a term of 3 years.....	36	...	" "		
(New Westminster.)		COMMON JAIL.							
House breaking	9 mos	July 26, '83	Jan. 22, '84	16	...	W. Norman Bale, P.M., New Westminster.		
DEATH SENTENCES COMMUTED DURING THE YEAR ENDED THE 30TH SEPTEMBER, 1884.									
Murder	Death	Oct. 20, '83	Nov. 16, '83	Imp't for 14 years in Kingston Penit'y....	18	...	Assizes, Co. Wentworth.		
"	"	Oct. 25, '83	Dec. 6, '83	Imp't for life in King- ston Penitentiary....	31	...	" Co. Essex.		
"	"	Oct. 25, '83	" 6, '83	" " " " " " " "	33	...	" "		

* With hard labor.
 † Blackfeet Indian.

TABLEAU VI.—Cas où le droit de grâce a été exercé durant l'année finissant le 30 septembre 1884, en faveur des prisonniers envoyés aux prisons suivantes.

<i>(Province de Manitoba.)</i>							PRISONS COMMUNES.			
CRIME.	Sen- tence.	DATE DE		Conditions sur lesquelles le pardon ou commutation a été accordé.	Age et sexe		Par quelle cour mis en jugement.			
		Sentence ou emprison- nement.	Pardon ou commuta- tion.		H	F				
Larcin.....	6 m's	24 janv. '84	25 fév. '84		16	32	Non donnée.			
Conf. d'un alambic.....							Juges de paix Armitage et Harrison.			
<i>(Les Territoires.)</i>							CASERNE DE POLICE—REGINA.			
Abattage d'un bœuf.....	2 ans*	22 oct. '83	19 avril '84		19		Lt.-col. Irvine. F. McL'd.			
Vagabondage.....	6 m's	7 juill. '84	18 sept. '84				Magist stip., Regina.			
"	6 "	7 juill. '84	18 sept. '84				" "			
"	6 "	7 juill. '84	18 sept. '84				" "			
							CASERNE DE POLICE—FORT McLEOD.			
Abattage de bétail.....			9 mai '84		28		Non donnée.			
							CASERNE—CALGARRY.			
Liquueur en sa posses- sion.....		30 juin '84	30 août '84	Punition alternative réduite à 2 mois.....			Col. Herchmer, J.P.			
<i>(Province de la Colombie-Britannique.)</i>							PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Viol.....	15 ans	23 nov. '74	18 oct. '83		45		M. Crease, J P., Victoria.			
Sodomie.....	A vie.	2 juin '79	31 juill. '84	A être libéré 6 ans après la sentence...	37		Assises, Victoria.			
Larcin et recel.....	3 ans	21 juin '82	20 déc. '83	A être libéré 2 ans après la sentence...	20		Assises, N. Westminster.			
"	5 "	2 mai '83	31 juill. '84	Réduit à un terme de 3 ans.....	36		" "			
<i>(New-Westminster.)</i>							PRISONS COMMUNES.			
Bris de maison.....	9 m's	26 juill. '83	22 janv. '84		16		W. Norman Bale, M.P., New Westminster.			
							SENTENCES DE MORT COMMUÉES DURANT L'ANNÉE FINISSANT LE 30 SEPTEMBRE 1884.			
Murder.....	Mort.	20 oct. '83	16 nov. '83	Emp. pour 14 ans, pé- nitencier Kingston...	18		Assises, Co. Wentworth.			
"	"	25 oct. '83	6 déc. '83	Emp. à vie, péniten- cier de Kingston...	31		" Co. Essex.			
"	"	25 oct. '83	6 déc. '83	"	33		" "			

* Aux travaux forcés.
† Sauvage Pieds-Noirs.

OFFENCES.

	Pages		
Abduction.....	18	and following	to 25
Abortion and attempts to procure.....	14	"	17
Arson, burning, &c.....	66	"	73
Assault, aggravated.....	"		102
Assault, aggravated, and inflicting bodily harm.....	22	"	29
Assault and battery.....	30	"	3
Assault, Common.....	30	"	37 and 103 to 105
Assault on and obstructing Peace Officer.....	26	"	33 and 102 to 103
Assault on Females and indecent assault.....	26	"	29 and 102
Attempts at rape.....	18	"	21
Attempts to murder.....	2	"	5
Bar open during prohibited hours.....	"		113
Bestiality.....	22	"	25
Bigamy.....	18	"	21
Breaking into bonded warehouse.....	42	"	45
Bringing stolen property into Canada.....	46	"	49
Burglary and having burglar's tools.....	38	"	41
Carnally knowing a girl of tender years.....	14	"	17
Carrying unlawful weapons.....	74	"	77
Concealing the birth of infants.....	10	"	13
Cruelty to animals.....	"		106
Deserting child.....	14	"	17
Deserting or neglecting to support family.....	"		107
Disorderly conduct, breach of the peace.....	"		105 to 106
Disturbing religious and other meetings.....	"		107
Drunkenness.....	"		123 to 124
Embezzlement.....	58	"	65
Embezzlement, fraud and false pretences.....	"		107 to 108
Endangering safety of passengers on Railway.....	10	"	13
Exercising various callings without licence.....	"		108
Felonies and misdemeanors, other.....	86	"	89
Felonious receiving.....	62	"	65
Fire-arms pointing and carrying.....	"		109
Fishery Act, breaches of.....	"		126
Forgery and offences against the currency.....	70	"	73
Fraud.....	62	"	69
Gambling Acts, offences against.....	74	"	77 and 110
Game Laws, breaches of.....	"		109 to 110
Having explosive in possession.....	74	"	77
Health By-laws, breaches of.....	"		110 to 111
Health, nuisance detrimental to.....	"		110
Highway, obstructing.....	74	"	77
Highway, offences relating to.....	"		111
Horse, cattle and sheep stealing.....	50	"	53
Horse stealing.....	"		127

OFFENSES.

	Pages	
Aliénation mentale		127
Avortement et tentative d'avortement	" 14 et suivantes à 17	
Autres délits non spécifiés	" 86 "	89
Ayant des matières explosives en possession	" 74 "	77
Bestialité	" 22 "	25
Bigamie	" 18 "	21
Bris de maison et de magasin	" 38 "	45
Bris d'entrepôts	" 42 "	45
Bris de Prison	" 82 "	85
Cautions pour garder la paix	" 70 "	73
Commerce charnel avec une fille en bas âge	" 14 "	17
Conduite désordonnée, rupture de la paix	"	105 à 106
Conduite oisive et déréglée, vagabondage	"	120 à 122
Contraventions aux Lois municipales	"	118 à 119
Contraventions aux règlements des liqueurs fortes	" 78 "	81 et 113 à 114
Contrebande	" 86 "	89
Cruauté envers les animaux	"	106
Délits contre le revenu de l'Etat	"	126
Désertion d'enfants	" 14 "	17
Désertion ou négligence de pourvoir à sa famille	"	107
Détournement	" 58 "	65
Détournement, fraude et faux prétextes	"	107 à 108
Divers petits délits	"	119
Domages malicieux à la Propriété	"	115
Domages malicieux aux chevaux, bestiaux, etc.	" 66 "	69
Domages volontaires et empiètement	"	115 à 116
Effets volés apportés en Canada	" 46 "	49
Effraction et avoir des outils de voleur	" 38 "	41
Émeute et voies de fait	" 82 "	89
Enfants sans moyens d'existence	"	127
Enlèvement	" 18 "	25
Exposant au péril les passagers sur les chemins de fer..	" 10 "	13
Exposition indécente	"	122 à 123
Faux et délits par rapport à la monnaie	" 70 "	73
Faux prétextes, détournement et fraude	"	107 à 108
Fraude	" 62 "	69
Homicide non prémédité	" 2 "	9
Incendie par malveillance, etc.	" 66 "	73
Infractions à l'Acte des Lotteries	"	127
Infractions à l'Acte des Pêcheries	"	126
Infractions à l'Acte des Pharmaciens	"	127
Infractions aux Actes ayant rapport aux maîtres et serviteurs	"	117
Infractions aux Actes des chemins de fer	"	120
Infractions aux Actes des Médecins	"	126
Infractions à l'Acte des Poids et Mesures	"	126

OFFENCES.

House and Shop breaking.....	Pages 38 and following to 45	
Indecent exposure.....	“	122 to 123
Insanity.....	“	127
Keeping Disorderly Houses and inmates thereof.....	“ 78	“ 81
Keeping Houses of ill-fame and inmates thereof.....	“ 78	“ 81
Keeping, frequenting bawdy houses and inmates thereof.....	“	122
Larceny.....	“ 50	“ 61 and 111 to 112
Larceny of timber, trees, fruits, &c.....	“	112
Liquor Laws, breaches of.....	“ 78	“ 81
Liquor Laws, other breaches of.....	“	113 to 114
Loose, Idle, Disorderly and Vagrancy.....	“	120 to 122
Lord's Day, profanation of the.....	“	114
Lottery Act, breaches of.....	“	127
Malicious injury to Horses, Cattle and other Property..	“ 66	“ 69
Malicious injury to Property.....	“	115
Manslaughter.....	“ 2	“ 9
Masters and Servants Acts, offences against.....	“	117
Medical Acts, breaches of.....	“	126
Mercantile Marine Acts, offences against.....	“	117 to 118
Minor children without proper guardianship.....	“	127
Miscellaneous minor offences.....	“	119
Municipal By-laws, breaches of.....	“	113 to 119
Murder.....	“ 2	“ 5
Perjury and subornation of perjury.....	“ 78	“ 85
Pharmacy Act, breaches of.....	“	127
Prison breach.....	“ 82	“ 85
Railroad, obstructing.....	“	120
Railway Act, breaches of.....	“	120
Rape.....	“ 14	“ 21
Refusing to provide for family.....	“ 10	“ 17
Revenue Laws, offences against.....	“	126
Riot and Assault.....	“ 82	“ 89
Robbery with menaces.....	“ 42	“ 49
Selling Liquor without Licence.....	“	112 to 113
Selling Railway Tickets unlawfully.....	“	120
Shooting, Stabbing, Wounding, &c.....	“ 6	“ 13
Smuggling.....	“ 86	“ 89
Stealing from dwelling house with violence.....	“ 38	“ 41
Stealing Post Office letters, &c.....	“ 82	“ 85
Stolen goods, receiving.....	“	120
Threatening, Insulting, Profane Language.....	“	124 to 126
Vagrancy, Loose, Idle and Disorderly.....	“ 86	“ 89 and 120 to 122
Want of Sureties to keep the peace.....	“ 70	“ 73
Weights and Measures Acts, breaches of.....	“	126
Willful damage and Trespass.....	“	115 to 116

OFFENSES.

	Pages		
Infractions aux Actes sur la Marine.....			117 à 118
Infractions aux Lois du bureau de santé.....			110 à 111
Infractions aux Lois de chasse.....		"	109 à 110
Infractions aux Lois défendant le jeu ...		" 74 et suivantes à	77 et 110
Infractions aux règlements des Liqueurs fortes.....		" 78 "	81 et 113 à 114
Ivresse.....		"	123 à 124
Langage menaçant, insultant, profane, etc		"	124 à 126
Larcin.....		" 50 "	61 et 111 à 112
Meurtre.....		" 2 "	5
Obstructions contraires à la santé.....		"	110
Obstructions de la voie ferrée		"	120
Obstructions du grand chemin.....		" 74 "	77
Offenses ayant rapport aux chemins publics		"	111
Ouverture de buvettes durant les heures défendues.....		"	113
Parjure et subornation de parjure		" 78 "	85
Perturbation de réunions religieuses et autres		"	107
Port d'armes illégal.....		" 74 "	77
Port d'armes à feu et menaces de tirer.....		"	109
Pratiquant divers états sans License.....		"	108
Profanation du Dimanche.....		"	114
Recel.....		" 62 "	65 et 120
Refus de pourvoir aux besoins de sa famille		" 10 "	17
Suppression d'enfants.....		" 10 "	13
Tenant et fréquentant des maisons de désordre		" 78 "	81
Tenant et fréquentant des maisons mal-famées		" 78 "	81
Tenant, habitant et fréquentant des maisons de débau- che.....		"	122
Tentative de meurtre.....		" 2 "	5
Tentative de viol.....		" 18 "	21
Usage d'armes avec intention, etc.....		" 6 "	13
Vagabondage		" 86 "	89 et 120 à 122
Vente illégale de billets de chemin de fer		"	120
Vente de boissons sans licence.....		"	112 à 113
Viol.....		" 14 "	21
Voies de fait suivies de coups		" 30 "	33
Voies de fait et opposer un Officier de Paix		" 26 "	33 et 102 à 103
Voies de fait graves		"	102
Voies de fait graves et lésions corporelles.....		" 22 "	29
Voies de fait simples		" 30 "	37 et 103 à 105
Voies de fait sur femmes et attentât à la pudeur.....		" 26 "	29 et 102
Vol avec effraction dans des maisons habitées.....		" 38 "	41
Vol avec menaces		" 42 "	49
Vol de bois, arbres, fruits, etc		"	112
Vol de chevaux.....		"	127
Vol de chevaux, bétail et moutons.....		" 50 "	53
Vol de lettres affranchies, etc		" 81 "	85